ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
37e année — 1923

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1er janvier 1920-31 décembre 1921)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

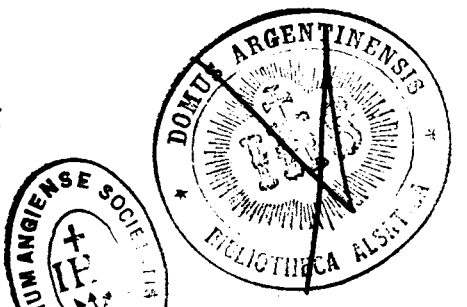

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS
NANCY-PARIS-STRASBOURG
1923

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

O. BLOCH, professeur agrégé au lycée Buffon, docteur ès lettres.

F. BRAESCH, professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres de Nancy.

Ch. BRUNEAU, professeur de langues et de littératures romanes à la Faculté des Lettres de Nancy.

E. DUVERNOY, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, archiviste de Meurthe-et-Moselle.

E. ESTÈVE, professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres de Nancy.

A. GRENIER, professeur d'antiquités rhénanes à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

V. MICHEL, maître de conférences de langue et de littérature allemandes à la Faculté des Lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de Nancy.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au président de la Commission des *Annales de l'Est*, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LISTE DES COLLABORATEURS II
TABLE DES MATIÈRES V
AVANT-PROPOS IX
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES. XIII

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS ÉPOQUES

I. Chronique par M. *R. PARISOT* 1

§ 1. Documents et diplomatique, p. 1. — § 2. Histoire générale, p. 3. — § 3. Justice, droit, p. 12. — § 4. Religion, clergé, p. 12. — A. Religion et clergé catholiques, p. 12. — B. Religion et clergé protestants, p. 14. — C. Juifs, p. 15. — § 5. Industries diverses, p. 16. — § 6. Généalogie, histoire des familles, p. 17. — § 7. Histoire des localités seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 18. — § 8. Art héraldique, p. 21. — § 9. Sigillographie, p. 23. — § 10. Travaux divers, p. 23.

II. Comptes rendus par M. *É. DUVERNOY* et *R. PARISOT*. 24

CHAPITRE II

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET GALLO-ROMAINE

Chronique par M. *A. GRENIER*. 47

Époques préhistorique et gallo-romaine, p. 47. — Époque mérovingienne, p. 59.

CHAPITRE III

MOYEN AGE

I. Chronique par M. *R. PARISOT* 63

§ 1. Documents, diplomatique, p. 63. — A. Documents authentiques, p. 63. — B. Documents faux, p. 64. — § 2. Histoire générale, p. 65. — § 3. Guerre, armée, p. 66. — § 4. Religion, clergé, p. 66. — § 5. Histoire économique, p. 67. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 67. — § 7. Biographies, p. 70. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 75. — § 9. Sigillographie, p. 75.

II. Comptes rendus par M. *R. PARISOT*. 75

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

Pages

Chronique par M. *R. PARISOT*. 84

§ 1. Documents, p. 84. — A. Documents authentiques, p. 84. — B. Documents faux, p. 86. — § 2. Administration, p. 86. — § 3. Religion, clergé, p. 87. — § 4. Distractions, mœurs, usages, p. 89. — § 5. Émigration, vie économique, p. 90. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 90. — § 7. Biographies, p. 90. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 95. — § 9. Numismatique, p. 95. — § 10. Imprimés, manuscrits, p. 95.

CHAPITRE V

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I. Chronique par M. *F. BRAESCH* 97

I. L'Ancien Régime, p. 97. — Histoire politique, p. 97. — Histoire économique, p. 100. — Biographies et divers, p. 101.

II. La Révolution et l'Empire, p. 101. — 1° Histoire politique, p. 101. — Bibliographie. Sources, p. 101. — Cahiers de doléances, p. 102. — Représentants en mission, p. 102. — Histoire locale, p. 103. — Écoles. Esprit public, p. 105. — Biographies, p. 106. — Consulat et Empire, p. 108. — 2° Histoire religieuse, p. 109. — Clergé constitutionnel, p. 109. — Clergé réfractaire, p. 110. — Déportations, exécutions, divers, p. 110. — 3° Histoire économique et sociale, p. 111. — Accaparements, p. 111. — Maximum, p. 112. — Assistance publique, p. 112. — Divers, p. 112. — 4° Histoire militaire, p. 113. — Garde nationale, volontaires, p. 113. — Biographies, p. 114. — Invasion de 1792, p. 115. — Invasions de 1814 et 1815, p. 115. — Divers, p. 116.

III. XIX^e siècle, p. 116. — Histoire politique, p. 116. — Histoire économique, p. 118. — Histoire religieuse, p. 120. — Instruction publique, mouvement intellectuel, p. 120. — Histoire locale, p. 121. — Biographies contemporaines, p. 122. — Guerre de 1870 et occupation allemande, p. 123. — La Lorraine annexée et l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914, p. 125. — La frontière du Nord-Est et les traités de 1815, p. 127.

IV. L'Alsace-Lorraine et la question d'Alsace-Lorraine pendant et après la dernière guerre, p. 129. — L'Alsace-Lorraine pendant la guerre, p. 129. — La question d'Alsace-Lorraine devant l'opinion française, p. 130. — La rentrée de l'Alsace-Lorraine dans la patrie française, p. 130. — La question de l'organisation à donner à l'Alsace-Lorraine, p. 131.

II. Comptes rendus par M. *F. BRAESCH*. 132

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

Pages

Chronique par M. *R. PARISOT*. 84

§ 1. Documents, p. 84. — A. Documents authentiques, p. 84. — B. Documents faux, p. 86. — § 2. Administration, p. 86. — § 3. Religion, clergé, p. 87. — § 4. Distractions, mœurs, usages, p. 89. — § 5. Émigration, vie économique, p. 90. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 90. — § 7. Biographies, p. 90. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 95. — § 9. Numismatique, p. 95. — § 10. Imprimés, manuscrits, p. 95.

CHAPITRE V

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I. Chronique par M. *F. BRAESCH* 97

I. L'Ancien Régime, p. 97. — Histoire politique, p. 97. — Histoire économique, p. 100. — Biographies et divers, p. 101.

II. La Révolution et l'Empire, p. 101. — 1° Histoire politique, p. 101. — Bibliographie. Sources, p. 101. — Cahiers de doléances, p. 102. — Représentants en mission, p. 102. — Histoire locale, p. 103. — Écoles. Esprit public, p. 105. — Biographies, p. 106. — Consulat et Empire, p. 108. — 2° Histoire religieuse, p. 109. — Clergé constitutionnel, p. 109. — Clergé réfractaire, p. 110. — Déportations, exécutions, divers, p. 110. — 3° Histoire économique et sociale, p. 111. — Accaparements, p. 111. — Maximum, p. 112. — Assistance publique, p. 112. — Divers, p. 112. — 4° Histoire militaire, p. 113. — Garde nationale, volontaires, p. 113. — Biographies, p. 114. — Invasion de 1792, p. 115. — Invasions de 1814 et 1815, p. 115. — Divers, p. 116.

III. XIX^e siècle, p. 116. — Histoire politique, p. 116. — Histoire économique, p. 118. — Histoire religieuse, p. 120. — Instruction publique, mouvement intellectuel, p. 120. — Histoire locale, p. 121. — Biographies contemporaines, p. 122. — Guerre de 1870 et occupation allemande, p. 123. — La Lorraine annexée et l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914, p. 125. — La frontière du Nord-Est et les traités de 1815, p. 127.

IV. L'Alsace-Lorraine et la question d'Alsace-Lorraine pendant et après la dernière guerre, p. 129. — L'Alsace-Lorraine pendant la guerre, p. 129. — La question d'Alsace-Lorraine devant l'opinion française, p. 130. — La rentrée de l'Alsace-Lorraine dans la patrie française, p. 130. — La question de l'organisation à donner à l'Alsace-Lorraine, p. 131.

II. Comptes rendus par M. *F. BRAESCH*. 132

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE 1914-1918

Pages

Chronique par M. *Ch. BRUNEAU* 138

Bibliographie, p. 138. — Collections, p. 138. — Bibliographies, p. 139. — Travaux d'ensemble, p. 141.

I. Les armées, p. 145. — 1° Les armées françaises et alliées, p. 145. — La guerre de mouvement, p. 145. — La guerre de tranchées, p. 154. — Verdun, p. 163. — Années 1917-1918, p. 173. — L'armistice, p. 176. — 2° Les armées allemandes, p. 176. — La guerre de mouvement, p. 177. — La guerre de tranchées, p. 182. — Verdun, p. 184. — Années 1917-1918, p. 185. — 3° Armées. Sources générales de documentation, p. 186. — Armée allemande, p. 189.

II. Les populations lorraines, p. 192. — L'invasion, p. 194. — La vie en Lorraine, p. 195. — Lorraine occupée, p. 197. — Lorraine désannexée, p. 201.

CHAPITRE VII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Janvier 1920-décembre 1921)

I. Chronique par M. *E. ESTÈVE* 204

I. Histoire littéraire de la Lorraine, p. 204. — § 1. Généralités, p. 204. — § 2. XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, p. 205. — § 3. XIX^e^ et XX^e^ siècles, p. 206.
II. Mouvement littéraire contemporain, p. 209. — § 1. Prose, p. 201. — § 2. Théâtre, p. 215. — § 3. Poésie, p. 216.

II. Compte rendu par MM. *V. MICHEL* et *R. PARISOT* 219

CHAPITRE VIII

DIALECTE LORRAIN. PATOIS LORRAINS ET LITTÉRATURE POPULAIRE

I. Chronique par M. *Ch. BRUNEAU*. 223

I. Le dialecte lorrain au Moyen Age, p. 223. — A. La production littéraire, p. 223. — § 1. Poésie épique, p. 223. — § 2. Poésie lyrique, p. 223. — § 3. Poésie religieuse, p. 224. — § 4. Histoire, p. 225. — B. Le dialecte lorrain, p. 226. — Documents, p. 226. — Études, p. 227.
II. Textes patois, p. 229. — Meuse, p. 230. — Patois messin, p. 230. — Vosges, p. 231.
III. Études d'ensemble sur les patois lorrains, p. 231.
IV. Études particulières, p. 233. — Monographies de patois, p. 233. Phonétique, p. 234. — Lexiques et dictionnaires, p. 234. — Étymologie, p. 235. — Études de mots, p. 238. — Toponomastique, p. 242. — Syntaxe, p. 247. — Le dialecte lorrain et les langues étrangères, p. 249.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pages

V. Littérature et coutumes populaires, p. 249. — 1° Littérature populaire, p. 250. — § 1. Contes et légendes, p. 250. — § 2. Chants populaires, p. 251. — § 3. Daillements, p. 252. — 2° Coutumes lorraines, p. 253.

II. Comptes rendus par MM. *O. BLOCH* et *Ch. BRUNEAU* 254

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX. 261

EFERUS - Recherches & Classification numériques

AVANT-PROPOS

Les *Annales de l'Est* viennent de perdre un de leurs plus anciens collaborateurs en la personne de M. Albert Collignon, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Nancy, enlevé subitement, le dimanche 11 février, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Reçu docteur ès lettres le 15 décembre 1892, avec une étude sur Pétrone et une thèse latine sur la Nancéide de Pierre de Blarru, il avait, dès l'année suivante, apporté à la revue qu'avait fondée M. Pfister en 1887 un concours précieux, qui se manifesta sous différentes formes : notes pour la chronique, comptes rendus, variétés, articles de fonds. On lui doit la publication, dans la première série des *Annales de l'Est*, de lettres de Beaurepaire, de François de Neufchâteau, du maréchal Ney et d'autres personnages célèbres, lettres que le hasard avait amenées à la Bibliothèque municipale de Nancy.

D'une tout autre importance sont les articles suivants : Pétrone au Moyen Age et dans la littérature étrangère (1893); De quelques imitations dans la Rusticiade (1893); Notes sur l'*Ilias lotharingica* (1894); Notes sur la collection de H. Joly (1894); Une source de Jean d'Aucy dans son Epitome (1894); La littérature romanesque chez les Latins (1898); Note sur les monuments, l'iconographie et les légendes de la bataille de Nancy (1899); Notes sur l'Euphormion de Jean Barclay (1900 et 1901); La critique et les querelles littéraires à Rome, leçon d'ouverture du cours 1900-1901 (1901); Pétrone et le roman des temps néroniens (1902); Observations sur la traduction de Pétrone par Laurent Tailhade (1903).

M. Collignon avait continué de donner des comptes rendus

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aux *Annales de l'Est et du Nord,* puis à la *Bibliographie lorraine.* Le fascicule paru en 1921 en contient encore plusieurs. Enfin notre regretté collaborateur avait publié en 1910 dans la nouvelle série des *Annales de l'Est* une étude fine et pénétrante sur Le mécénat du cardinal Jean de Lorraine. Ce fils cadet de René II, à qui manquait, semble-t-il, une vocation ecclésiastique sérieuse, avait, en vrai prélat de la Renaissance, l'amour des lettres et des arts. C'est le protecteur des écrivains de la première moitié du XVI^e^ siècle que nous a présenté M. Collignon.

Tous les lecteurs des *Annales de l'Est* s'associeront à l'hommage que la Faculté des lettres de Nancy, dont nous sommes ici les interprètes, rend à un humaniste dont ils ont pu, depuis longtemps, apprécier les qualités de penseur et d'écrivain.

La Faculté des Lettres de Strasbourg vient de faire paraître le premier fascicule d'une *Bibliographie alsacienne,* qui rappelle, bien qu'avec des modifications, la *Bibliographie lorraine.* Notre excellent collègue M. Albert Grenier, qui collabore à l'une comme à l'autre, a bien voulu, dans l'Avant-propos placé en tête de la *Bibliographie alsacienne,* remarquer que celle-ci était née d'un chapitre consacré à l'Alsace dans trois des numéros de la *Bibliographie lorraine* antérieurs à 1914. Nous sommes persuadés que la nouvelle venue recevra le meilleur accueil des alsatistes, auxquels elle rendra les plus grands services.

Le fascicule que nous offrons cette année aux lotharingistes est consacré plus spécialement aux travaux qui ont paru sur la région lorraine en 1920 et en 1921. Mais nous ne nous sommes pas strictement enfermés dans ces limites chronologiques. Il nous a paru nécessaire d'en sortir et de plus d'une façon. D'abord il y avait un arriéré considérable à liquider : bien des livres ou des articles publiés en France nous avaient échappé; mais c'étaient surtout des travaux allemands qui ne nous avaient pas été accessibles, alors que nous rédigions le précédent fascicule de la *Bibliographie lorraine.* D'autre part, nous n'avons pas cru possible de faire attendre encore deux ans le compte rendu d'ouvrages importants, qui avaient vu le jour durant les premiers mois de 1922.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les chapitres suivants : géographie, histoire des opérations militaires, mouvement économique, archéologie et histoire de l'art, ne sont pas représentés dans le présent fascicule. Ceux de nos collaborateurs auxquels revenait le soin de les rédiger n'ont pas été en mesure ou n'ont pas cru nécessaire de nous apporter cette année leur concours. Mais ce n'est que partie remise; ils reprendront en 1924 leur place dans l'équipe de la *Bibliographie lorraine.*

La Commission des Annales de l'Est.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ABRÉVIATIONS EMPLOYEES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault.	A E
Association amicale des Anciens élèves des lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar, Nancy, A. Barbier	A E L N
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Berger-Levrault.	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin.	A G
Annales révolutionnaires, Besançon, Millot frères	A R
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin.	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba.	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, A. Picard	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bericht der Römisch-Germanischen Commission des kaiserlichen deutschen Instituts, Francfort-sur-le-Mein, Baer.	B K D I
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin trimestriel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond.	B S A L
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault.	B S S N
Correspondant, Paris.	C
Carnet de la Sabretache, Paris, la Sabretache	C S
Feuilles d'histoire, Paris, Roger et Chernovitz	F H
Gazette des Beaux-Arts, Paris	G B A

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations et non celui des périodiques.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Historische Zeitschrift, Munich et Berlin, R. Oldenbourg	H Z
Lothringer Kalender	L K
Mémoires de l'Académie de Metz, Metz, Imprimerie lorraine	M A M
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault	M A S
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul, directeur	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909). Nancy, Ch. Sadoul, directeur	P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard	R A
Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss	R A I
Revue archéologique, Paris, E. Leroux	R. Arch.
Revue des Deux Mondes, Paris	R D M
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing	R E A
Revue ecclésiastique de Metz, Metz, Imprimerie lorraine	R E M
Révolution Française, Paris	R F
Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt, Trèves, J. Lintz	R G K
Revue historique, Paris, F. Alcan	R H
Revue Industrielle de l'Est, Nancy, imprimerie Pierron	R I E
Revue médicale de l'Est, Nancy, Crépin-Leblond	R M E
Revue de Paris, Paris	R P
La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie nouvelle (Vosgienne)	R V
Société lorraine des Études locales dans l'enseignement public. Section des Vosges, Épinal. Imprimerie nouvelle	S L E L V
Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul, Nancy, E. Drioton	S R N
Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié, Saint-Dié, imprimerie Cuny	S R S D
Semaine religieuse du diocèse de Verdun, Verdun, imprimerie Martin-Colardelle	S R V
Union économique de l'Est, Nancy, Imprimerie lorraine	U E E

EFEROS - Recherches & Classification numériques

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

I — CHRONIQUE

§ 1. **Documents et diplomatique.** — Il résulte d'une note, lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Ch.-V. Langlois, que les Archives départementales de la Moselle ont dû rentrer en possession de nombreux documents diplomatiques qui leur avaient été dérobés par M. Dufresne et qui n'avaient pas été retrouvés lors de la saisie opérée en 1894. Quelques-unes de ces pièces datent de l'époque carolingienne (1).

La famille patricienne messine de Heu avait une chancellerie et des archives; celles-ci, longtemps conservées à Clervaux (grand-duché de Luxembourg), ont été en 1892 acquises par les Archives départementales de la Lorraine (Moselle). Elles ont fait l'objet d'une étude très fouillée de la part de M. Fritz Ginsberg. Cet érudit a d'abord soumis à un examen attentif un cartulaire du XIVe siècle, qui ne contient pas moins de 1.900 documents, deux terriers qui concernent le XVe siècle et le commencement du XVIe, un livre de comptes du XVe siècle et d'autres documents. Les scribes de la famille de Heu, dont M. Ginsberg s'occupe ensuite, travaillaient en même temps à la chancellerie que dirigeaient leurs maîtres en qualité d'amans. M. Gins

(1) Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1920, p. 71-73.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

berg renvoie à des planches qui reproduisent des spécimens de l'écriture de ces expéditionnaires, mais elles n'ont pas été jointes à son mémoire (1).

M. Brunel a publié le catalogue des documents légués en 1892 à la ville de Metz par la veuve du baron de Salis. Beaucoup de ces pièces concernent Metz et la Lorraine; elles vont du XIIIe au XVIIIe siècle (2).

M. l'abbé Thiriot, qui a, croyons-nous, appartenu à l'ordre des dominicains, a publié l'obituaire du couvent des dames prêcheresses de Metz. Fondé au XIIIe siècle, réformé au début du XVIe, le couvent a disparu à la Révolution. L'obituaire, dont il n'existe plus qu'une copie, conservée à la bibliothèque municipale de Metz, va de 1502 à 1684. M. Thiriot a publié en même temps d'autres documents, qui complètent l'obituaire. Des notes détaillées commentent les indications du nécrologe. Les religieuses appartenaient à des familles nobles ou roturières du pays messin, de la Lorraine et d'autres contrées. On trouve dans cet obituaire les noms de personnes séculières qui avaient été enterrées dans le cloître des prêcheresses, en particulier (p. 33 et 52) celui de Perrette Baudoche (1489-1531), dont le mariage avec Androuin Roucel fut cassé en 1515, pour impuissance du mari, par la cour de Rome. Un index alphabétique des noms de personnes termine cet utile et intéressant travail. P. 17, l. 1 et p. 35, l. 1, ne faudrait-il pas lire « Serainchamp » au lieu de « Strainchamp »? P. 35, n., l. 1-2, Odelric n'était certainement pas le père de Gérard d'Alsace (3). — M. Schmitz, architecte de la cathédrale de Metz, a recueilli et décrit les épitaphes de quatorze chanoines de cette église, qui ont vécu aux XIVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Cinq figures dans le texte illustrent ce travail (4).

Un élève de l'École des Chartes, M. P. Marot, a publié, d'après un manuscrit de la collection de Lorraine, conservé à la Bibliothèque nationale, les épitaphes de seize personnages de marque enterrés à l'église des cordeliers de Neufchâteau et les treize obits de divers personnages mentionnés dans le nécrologe de ce couvent. Un index est joint au travail de M. Marot (5).

(1) GINSBERG (Dr Fr.), *Die Privatkanzlei der Metzer Patrizierfamilie de Heu (1350-1550). Quellenstudien zur Wirthschaftsgeschichte des Metzer Landes.* Mit 10 Tafeln (A S H L 1914, p. 1-215).

(2) BRUNEL (Cl.), *Les Parchemins de la collection Salis aux Archives historiques de la ville de Metz* (B E C 1914, p. 345-353).

(3) THIRIOT (G.), *Obituaire des prêcheresses de Metz* (A S H L 1920, p. 1-90).

(4) SCHMITZ (W.), *Aufdeckung von Bruchstücken alter Epitaphien und Grabplatten bei Arbeiten im Innern des Doms* (A S H L 1915-1916, p. 488-511).

(5) MAROT (P.), *Inscriptions funéraires de l'église des cordeliers de Neufchâteau* (B S E V 1921, p. 56-62).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 2. Histoire générale. — On trouvera plus loin le compte rendu des ouvrages de MM. R. Parisot, Donnadieu et Schulte (1).

Après avoir apprécié quelques travaux qui ne concernent que la Lorraine, nous parlerons de livres et d'articles français où il est incidemment question de notre pays; enfin nous nous occuperons d'études allemandes relatives à la grande guerre et dont les auteurs sont parfois remontés fort loin dans le passé.

MM. V. et J. Delépée ont donné une nouvelle édition de l'ouvrage qu'ils avaient publié en 1913. Leur travail diffère à plus d'un égard du précédent volume. Le titre, *La Lorraine et la France*, indique tout de suite que les deux auteurs avaient le désir de mettre en relief les liens qui, aux différentes époques, ont uni l'un à l'autre les deux pays. On comprend dans une certaine mesure cette préoccupation, l'ouvrage étant, à ce qu'il nous semble, destiné surtout aux instituteurs et aux enfants de la Moselle. Seulement elle ne laisse pas que de présenter des inconvénients; les auteurs ne pouvaient manquer d'attribuer à certains faits plus d'importance qu'ils n'en ont eu et à en laisser d'autres dans l'ombre. MM. Delépée ne donnent donc pas une image fidèle du passé. On peut également leur reprocher d'avoir traité de façon un peu sommaire l'histoire religieuse de la Lorraine. En tête du volume ils ont placé, et nous les en félicitons, quelques chapitres consacrés à la géographie physique, politique et économique de la région lorraine. Des cartes et des gravures illustrent le volume. A la fin de chacun des chapitres on trouve un questionnaire et des lectures appropriées (2).

M. Pierre Lyautey, parlant à Paris devant des dames américaines, leur a exposé à grands traits ce qu'avait été et ce qu'est aujourd'hui la Lorraine. Conférence intéressante, où l'on relève pourtant des inexactitudes et des lacunes. L'auteur n'a par exemple rien dit des luttes qu'avait soutenues au XVII^e^ siècle le duché de Lorraine pour conserver son indépendance (3).

M. Fallex, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, a publié une carte au 1/500.000^e^ en couleurs, qui indique les transformations territoriales opérées en Alsace et dans la région lorraine de la fin du XVI^e^ siècle à 1789. Le travail, exécuté avec beaucoup de soin, fait le plus grand honneur à M. Fallex. On regrette toutefois que le texte explicatif joint à la carte contienne quelques inexactitudes. Il est

(1) Voir ci-dessous p. 24, 32 et 42.

(2) DELÉPÉE (V. et J.), *La Lorraine et la France. Histoire et géographie.* Metz, librairie Even, 1920, in-8°, 198 p.

(3) LYAUTEY (P.), *La Lorraine d'hier et d'aujourd'hui* (P L P M 1921, p. 97-107).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faux par exemple que l'avènement de Philippe le Bel ait valu au royaume Gondrecourt, Ligny, Bourmont, La Mothe, enfin, dans le duché même de Lorraine, Neufchâteau, Châtenois, Montfort, Grand et Frouard (p. 17). Contrairement à ce qu'avance (même page) M. Fallex, Henri II n'a pas occupé en 1552 le temporel des évêques de Metz, de Toul et de Verdun. Quant aux traités de Friedewald (et non Friedwald) et de Chambord, ils n'avaient aucune valeur, les princes protestants qui les avaient conclus n'ayant pas qualité pour traiter au nom de l'Empire. M. Fallex a confondu (p. 18) le Pays messin avec le temporel des évêques de Metz. C'est en 1664 (1668) et non de 1601 à 1614 (p. 19) que les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun ont été mis, d'accord avec Rome, sous le régime du Concordat français. M. Fallex place à tort (p. 22) le comté de Créhange dans le duché de Lorraine. L'union définitive de la Lorraine et du Barrois date, non de 1431 (p. 23), mais de 1484-1485. On appelle d'habitude traité de Vincennes, et non traité de Paris (p. 24), la convention de 1661. Contrairement à ce qu'indique la carte, la sénéchaussée de La Mothe et Bourmont faisait partie du Barrois non mouvant (1).

Il y a des Français, et même en grand nombre, en trop grand nombre, pour qui tout habitant du Reich est un Boche, et qui ne distinguent pas un Rhénan d'un Brandebourgeois. A ceux-là on peut recommander la lecture des conférences que Maurice Barrès a faites, en novembre et décembre 1920, à l'Université de Strasbourg. L'illustre écrivain a mis en lumière les traits caractéristiques des Rhénans, montré les affinités entre eux et les Français, exposé avec quelque détail l'œuvre accomplie par la France durant les treize années où les territoires d'Empire de la rive gauche du Rhin, conquis par les armées de la Révolution, ont été administrés par les préfets de Napoléon Ier. A bien des égards, les Allemands impartiaux le reconnaissent, cette période a été bienfaisante pour les Rhénans. Ce n'est pas à dire pourtant qu'ils fussent devenus de bons Français. Les incessantes guerres de Napoléon obligeaient les Rhénans à verser leur sang pour des causes qui leur étaient indifférentes. N'oublions pas non plus la lourdeur des impôts. Je ne dis rien du despotisme, car les Rhénans n'avaient pas été habitués à un régime de liberté politique. La Prusse, pays de civilisation inférieure, à qui le congrès de Vienne adjugea les Rhénans, n'était pas capable de leur faire oublier en un jour l'œuvre napoléonienne, et ce n'est que lentement qu'ils s'habituèrent à ce

(1) FALLEX (M.), *L'Alsace, la Lorraine et les Trois-Évêchés du début du XVII^e siècle à 1789*. Paris, Delagrave, 1921, in-4°, 30 p. avec 1 carte en couleurs à l'échelle de 1/500000^e.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nouveau régime. M. Barrès a évoqué le souvenir de deux préfets impériaux de la rive gauche du Rhin, M. de Ladoucette et M. de Lezay-Marnésia, le premier Lorrain, le second né à Metz, mais d'origine comtoise. Le conférencier n'a eu garde d'oublier les sœurs de Saint-Charles de Nancy, qui ont exercé dans les pays rhénans une influence considérable et qui ont créé des hôpitaux en Rhénanie. Sera-t-il possible de réveiller des souvenirs vieux d'un siècle, et que les cinquante dernières années surtout ont bien effacés? Il serait téméraire de l'affirmer. En tout cas, une annexion de ces pays à la France, annexion que Barrès a la sagesse de repousser, se heurterait à l'hostilité certaine des habitants. Mais ce que les hommes d'État qui ont préparé le traité de Versailles auraient dû faire, c'était de séparer la Rhénanie de la Prusse, qui n'a sur elle aucun droit, et d'en constituer un État indépendant ou rattaché au Reich. Cette dernière solution aurait probablement été accueillie avec faveur par les Rhénans (1).

Dans un article qu'a publié le *Correspondant*, M. Jean de Pange s'occupe surtout des pays rhénans, mais il a consacré aussi quelques pages à la région lorraine proprement dite. M. de Pange n'est pas, disons-le à sa louange, un annexionniste. Il estime que la Révolution a eu tort d'incorporer la rive gauche du Rhin. A son avis, mieux aurait valu s'en tenir à ce qu'il appelle la politique traditionnelle des rois de France, qui ne cherchaient qu'à se faire les protecteurs des petits États cisrhénans. M. de Pange souhaite la formation d'une république rhénane dans le cadre de l'Allemagne. En parlant du passé, l'auteur a commis quelques erreurs et avancé des appréciations au moins contestables. M. de Pange prétend à tort (p. 388) qu'Otton Ier a été proclamé empereur par ses troupes en 955, après la victoire du Lechfeld; il n'est en réalité devenu empereur que le 2 février 962, lorsqu'il fut couronné à Rome par le pape Jean XII. Il en sera de même de ses successeurs, au moins jusqu'à Maximilien Ier. P. 389, il est faux que Lothaire ait reçu en 978, à Metz, le serment des Lorrains. P. 390, si Philippe le Bel avait en sa garde les bourgeois de Neufchâteau, c'est parce qu'il avait épousé la comtesse de Champagne. P. 392, le 6 janvier 1632, nous dit M. de Pange, le duc de Lorraine se mit « sous la protection du roi » (*sic!*). M. de Pange ignore-t-il donc que le traité de Vic a été imposé à Charles IV (2)? — MM. Decize et Derpuy, qui ont examiné la question rhénane en remontant jusqu'à l'antiquité,

(1) Barrès (M.), *Le Génie du Rhin*. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1921, in-16, xxix-259 p. (Ces conférences avaient déjà paru dans la R D M).

(2) Pange (Comte G. de), *La Politique traditionnelle de la France dans les pays de la Moselle et du Rhin* (C 1920, t. 281, p. 385-421).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

proposent comme solution l'érection de la Rhénanie en un État indépendant du Reich (1).

M. Louis Bertrand, qui n'oublie pas qu'il est Lorrain, a recherché les causes qui ont influé sur le caractère de ses compatriotes et qui permettent d'en expliquer les contradictions. C'est l'histoire du pays, toujours exposé aux invasions, asservi parfois à des maîtres étrangers, qui lui fournit l'origine de nos défauts. Il y a des observations très justes, très profondes, dans l'article de M. Bertrand. Nous y relevons cette phrase (p. 33) : « Ils (les Lorrains) en ont assez de servir d'enjeu perpétuel entre la France et l'Allemagne. Ils réclament un régime, ou qui les mette à l'abri de l'invasion, ou qui les protège efficacement contre elle. » M. Bertrand termine par l'énumération des griefs des Lorrains désannexés contre l'administration française (2).

Dans la conférence qu'il a faite à Nancy, le 13 février 1921, M. Diderrich, un Luxembourgeois qui s'est battu pour la France durant la dernière guerre, a évoqué le passé de sa petite patrie et rappelé les relations amicales du Luxembourg avec la France. Il y a dans cet exposé plus d'une inexactitude et des lacunes, qui s'expliquent d'ailleurs par le caractère même de la conférence (3).

M. Backes a décrit, d'après Derichsweiler, les souffrances qu'a eu à endurer la Lorraine à différentes époques, en particulier celles que lui firent subir à plusieurs reprises les rois de France. L'exposé est exact, mais il a le tort d'être incomplet. Il y a eu des époques, nous ne le savons que trop, où les envahisseurs sont venus de l'Allemagne. M. Backes appelle « Santerre » le maréchal de La Ferté-Sennetère (p. 42) et « Sophie-Charlotte » la duchesse Élisabeth-Charlotte, femme de Léopold (p. 43) (4).

D'après Mlle Joséphine Blesch, ce sont des raisons d'ordre politique et militaire qui ont poussé la France à s'emparer de l'Alsace et de la Lorraine; elle espérait que ces deux provinces lui serviraient de base pour entreprendre de nouvelles annexions aux dépens de l'Allemagne. Celle-ci, en vue de sauvegarder sa sécurité, a repris en 1871 les deux provinces dont elle avait été injustement dépouillée, et l'état de choses institué par le traité de Francfort doit être maintenu (5).

(1) Decize (P.) et Derpuy (J.), *Une nouvelle question des Pays-Bas. La nation rhénane* (C 1921, t. 283, p. 984-1010, t. 284, p. 53-72 et 464-495). T. 283, p. 998, n., les deux auteurs mentionnent à tort la présence à Metz des Vangions.

(2) Bertrand (L.), *Nous autres Lorrains* (Revue universelle 1920, 3, p. 27-44).

(3) *L'Amitié franco-luxembourgeoise* (P L P M 1921, p. 145-159).

(4) Backes (Dr), *Leiden der Lothringer* (L K 1918, p. 40-44).

(5) Blesch (Dr J.), *Frankreichs Streben nach dem Rhein*. Bâle, E. Finckh, 1918, in-8°, 67 p.

FEERUS - Recherches & Classifications numériques

Durant la dernière guerre les Allemands demandaient en général l'annexion à leur pays du bassin de Briey. Mais leurs convoitises se portaient encore d'un autre côté. La Haute-Alsace avait, prétendaient-ils, besoin d'être protégée; pour y arriver il fallait, d'après M. Kiesel, enlever à la France les hautes vallées de la Meurthe et de la Moselle avec Saint-Dié, Raon-l'Étape, Remiremont, et reculer la frontière jusqu'à la Vôge, pays infertile et peu peuplé. Pour justifier sa thèse, l'auteur s'efforce de montrer que le massif des Hautes-Vosges forme un ensemble homogène, et il appelle à son aide la géographie, l'histoire et l'économie politique. M. Kiesel a consulté de nombreux travaux allemands ou français. Plusieurs chapitres du livre sont consacrés aux Hautes-Chaumes, un autre à l'ancienne abbaye de Remiremont, un à la ligne de faîte considérée comme frontière. M. Kiesel recourt parfois à des arguments singuliers. Il rappelle que des chevaliers alsaciens, les Hattstatt, détenaient des fiefs situés à l'ouest des Vosges; qu'est-ce que cela prouve? Voici quelque chose de plus fort : depuis 1871 des industriels et des ouvriers alsaciens sont venus s'établir à Saint-Dié, à Remiremont, etc., mais pourquoi ont-ils quitté leur pays? Justement pour n'être pas Allemands! M. Kiesel prétend, sans d'ailleurs le moindre fondement, que la région des hautes vallées de la Meurthe et de la Moselle ne peut être revendiquée pour la région lorraine. Il s'imagine que les habitants de cette contrée s'habitueront facilement à la domination allemande! On pourrait relever sans peine plus d'une étymologie fantaisiste dans ce travail. Les notes, qui sont nombreuses, ont été renvoyées à la fin du volume (1).

Le livre de M. Martinet est, en quelque sorte, une réponse à celui de M. May, *La Lutte pour le français en Lorraine avant 1870.* Non content de consulter cet ouvrage, l'auteur allemand, qui a fait, à ce qu'il nous semble, peu de recherches, a surtout travaillé sur les textes cités par M. May. Aussi éprouve-t-on quelque surprise à ne lire nulle part le nom de notre éminent collaborateur. Après avoir indiqué, d'ailleurs en termes assez vagues, et presque de façon inexacte, la limite du français et de l'allemand dans la Lorraine annexée, M. Martinet aborde le sujet de sa brochure. Il rappelle que jamais les ducs de Lorraine n'ont tenté de proscrire l'usage de l'allemand dans la partie de leurs États où cette langue était en usage. C'est à partir de 1748 que les agents du gouvernement français engagèrent contre l'allemand une lutte qui, avec plus ou moins d'esprit de suite et de

(1) Kiesel (Dr K.), *Petershüttly, Ein Friedensziel in den Vogesen.* Berlin, D. Reimer (E. Vohsen), in-8°, VIII-216 p., avec 16 gravures dans le texte et 10 tableaux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

succès, devait se continuer jusqu'en 1870. Les protestations que suscita cette guerre à l'allemand, en particulier celle de nombreux habitants de la Moselle en 1869, ont naturellement été rappelées par M. Martinet, qui s'étend avec une complaisance visible sur ces manifestations en faveur de la *Muttersprache*. Vaublanc, préfet de la Moselle, avait dit en 1806 dans un rapport à Fourcroy : « Il est certain que la langue fait la patrie. » M. Martinet n'a pas manqué de se servir de l'arme que lui fournissait Vaublanc, et de revendiquer pour l'Allemagne les habitants de la Lorraine allemande. Pour notre part, nous n'acceptons pas comme exacte l'assertion de Vaublanc, que les faits d'ailleurs contredisent. Dans le passé, les habitants de la Lorraine ont été, quelle que fût la langue qu'ils parlaient, également fidèles à leur dynastie nationale. A la suite de la Révolution, les uns et les autres devinrent de bons Français; malgré le mécontentement que pouvaient leur causer les efforts du gouvernement impérial en faveur de la langue française, ils ne demandaient nullement en 1870 à devenir Allemands. C'est là un fait que M. Martinet laisse naturellement dans l'ombre (1).

Un magistrat allemand, M. Peters, a voulu, à l'aide d'arguments puisés dans l'histoire, justifier l'annexion future d'une partie de la Lorraine française par l'Allemagne victorieuse. On connaît le fonds de la thèse : la Lorraine est un pays arraché à l'Allemagne par la force ou par la ruse. Il y a, reconnaissons-le, des observations justes dans le travail de M. Peters; il a raison par exemple de soutenir que les Lorrains ont conscience de leur personnalité. Il ne se méprend pas sur les sentiments de nos compatriotes; depuis la Révolution les Lorrains se sont francisés, et le passé tombé dans l'oubli. Mais on constate dans ce livre des oublis et des inexactitudes. M. Peters ne se souvient plus qu'il y a eu jadis une Austrasie, de qui dépendaient les pays appelés à former un jour l'Allemagne et la France. Comme presque tous ses compatriotes, il confond Allemagne et Saint-Empire. Le traité de Bruges (1301) semble avoir échappé à M. Peters, qui ne signale pas la situation faite depuis lors aux comtes — plus tard ducs — de Bar. L'auteur fait mention de Tuttlingen et de Mergentheim (Marienthal), mais il omet de dire que la première de ces batailles a été gagnée par le duc Charles IV et le baron de Mercy, la seconde par Mercy. Après les oublis les erreurs. Nous ne croyons pas exact d'avancer (p. 20) qu'au IX^e^ et au X^e^ siècle les Lorrains se soient montrés hostiles à

(1) MARTINET (H.), *La Lorraine allemande. Ein Kapitel deutsch-französischer Sprachen- und Kulturkampfes vor 1870.* Bâle, E. Finckh, 1918, in-8°, 79 p.

EFERUS - Recherches & Classifications numériques

l'égard de la France et qu'ils aient recherché l'appui de l'Allemagne. Les événements de 911 et de 939 sembleraient prouver le contraire. Au surplus, la seule chose vraie est que nos ancêtres restèrent longtemps attachés à la dynastie nationale des Carolingiens. L'avènement de Philippe le Bel se place en 1285 et non en 1283 (p. 33). C'est à l'empereur de *Rome* — et non à l'empereur *allemand* (p. 35) — que les Messins ont, en 1444, déclaré vouloir rester fidèles. Est-il vrai que, sous le règne de Charles-Quint, Metz, Toul et Verdun aient régulièrement envoyé des députés aux diètes impériales (p. 41)? Contrairement à ce que dit M. Peters (p. 48), il n'a pas été question des trois villes épiscopales au traité de Cateau-Cambrésis. La France n'était pas en république, le 20 avril 1792, jour où la guerre fut déclarée à l'Autriche (p. 192). Il est faux qu'en 1870 la masse de la population française ait désiré la guerre. On trouve encore dans le livre de M. Peters des étymologies qui déconcertent (p. 22-25): Baccarat, par exemple, viendrait de *Bacchi ara ;* Eulmont devrait se traduire en allemand par Eulenberg; la terminaison « igny » qu'on rencontre dans Bulligny, Hussigny, dériverait de l'allemand « ingen »; la syllabe « mar », que l'on trouve dans plusieurs noms (Mardigny), viendrait du vieil allemand « mar », qui signifie cheval. Quelle est la conclusion de M. Peters? Il ne s'explique pas de façon très nette sur les annexions que devrait faire l'Allemagne; toutefois, le bassin de Briey et une partie de la Lorraine française occupée par les troupes allemandes devraient être incorporés au Reich. D'ailleurs, d'après M. Peters, aucune considération sentimentale ne doit gêner les gouvernants de l'Empire. Mais les habitants de la Lorraine française sont tout dévoués à leur patrie actuelle (p. 171-172); on n'a pas à tenir compte de ce fait. Seules des considérations géographiques et militaires doivent dicter à l'Allemagne sa conduite (p. 167) : assurer à l'avenir sa sécurité, tel est le but qu'il lui faut atteindre. Que pense M. Peters de la situation présente (1)?

Parti de l'époque celtique, M. Spahn s'est arrêté à l'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine. C'est d'ailleurs l'Alsace, où il a longtemps résidé, beaucoup plus que la Lorraine, qui fait l'objet de son livre. Pour les temps antérieurs à 1870 M. Spahn n'a consacré qu'un petit nombre de pages à la région mosellane. Rendons-lui cette justice qu'il a bien marqué les caractères distinctifs de l'Austrasie-Lotharingie, pays de civilisation mi-romane, mi-germanique. Ce qu'il

(1) PETERS (Dr W.), *Die Sicherheit der deutschen Grenze gegen Französisch-Lothringen, im Licht der Geschichte.* Dresde et Leipzig, « Globus » wissenschaftliche Verlagsanstalt, 1918, in-8°, VII-216 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dit de la Lorraine durant le Moyen Age et la période moderne est en général exact, mais vraiment un peu sommaire ! L'histoire du Reichsland tient naturellement une grande place dans le volume de M. Spahn; ici encore, c'est de l'Alsace qu'il est surtout question. Nous aurions, bien entendu, à relever dans cet exposé des erreurs et des oublis plus ou moins volontaires. M. Spahn reconnaît pourtant qu'en 1871 la population de l'Alsace-Lorraine était hostile à l'annexion, et que le gouvernement allemand n'a pas toujours su employer les moyens les plus propres à la gagner. Nous reviendrons d'ailleurs un peu plus loin, à propos du livre de M. Schulte, sur la question d'Alsace-Lorraine. Relevons, en ce qui concerne l'histoire de la Lorraine au XVII^e^ siècle, quelques inexactitudes. P. 112, le traité de Montmartre est de 1662, non de 1661. P. 113, l'armée lorraine est entrée, en 1656, au service de la France, dans des conditions différentes de celles qu'indique M. Spahn. P. 123, Jeanne d'Arc n'est pas Champenoise (1).

Les Allemands ne manquent pas de faire appel à la linguistique et à l'histoire pour appuyer leurs prétentions sur l'Alsace-Lorraine. Un volume auquel ont collaboré plusieurs professeurs allemands, MM. Zorn, Stählin, Wrede et Strupp, nous en fournit une nouvelle preuve (2). Pour eux, la langue, les usages, l'histoire enfin prouvent que l'Alsace et le nord-est de la Lorraine sont des pays allemands, injustement ravis par la France, et que celle-ci n'est pas fondée à les revendiquer. A M. Stählin, de l'Université de Strasbourg, était échue la mission d'exposer les événements dont l'Alsace et la Lorraine ont été le théâtre, de décrire les institutions et la civilisation de ces deux contrées. L'auteur connaît bien le passé de notre pays. Toutefois il glisse trop rapidement sur la période austrasienne. Pour lui (p. 17), l'entreprise des ducs de Bourgogne au XV^e^ siècle était un anachronisme. M. Stählin s'étend assez longuement sur l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine durant les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. On comprend sans peine qu'il ait stigmatisé la politique de Richelieu et de Louis XIV; mais n'oublie-t-il pas que certains Hohenzollern, Frédéric II en particulier, ont eu recours aux mêmes procédés? C'est dans l'histoire de la Prusse, beaucoup mieux que dans les rapports de la France avec la Tunisie et le Maroc, qu'il aurait dû aller chercher des termes de comparaison. Le portrait que M. Stählin a tracé de Charles IV (p. 86-87) est en partie fidèle; les bizarreries, les contradictions que présentait

(1) SPAHN (M.). *Elsass-Lothringen*. Berlin, Ullstein et C^ie^, s. d. (1919), in-16, 385 p. avec 2 cartes.

(2) *Unser Recht auf Elsass-Lothringen*. Ein Sammelwerk herausgegeben von D^r^ Karl STRUPP. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, in-8°, 228 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le caractère de ce prince ont été bien mises en lumière. Mais le signataire du honteux traité de Montmartre méritait un jugement plus sévère. M. Stählin sait que Charles IV est l'un des vainqueurs de Nordlingen (1634), de Tuttlingen (1643) et de Conz (1675); il n'ignore pas non plus, et nous l'en félicitons, que François de Mercy, l'un des grands généraux de la guerre de Trente ans, était un Lorrain (p. 106). Il y a pourtant quelques inexactitudes à signaler dans cette partie du travail de M. Stählin. P. 40, Antoine de Vaudémont, le rival de René d'Anjou, ne descendait que par les femmes du second fils de Gérard d'Alsace. P. 42, en 1444, Frédéric III n'était que roi des Romains. P. 65, le duc Antoine vivait encore en 1542, lorsque fut conclu le traité de Nuremberg; Pont-à-Mousson et Nomeny formaient non point un, mais bien deux marquisats. Contrairement à ce que suppose M. Stählin (p. 163), ce n'est point parce que François III avait les allures d'un Allemand, que le peuple lorrain l'accueillit avec joie, lorsque le jeune prince arriva dans ses duchés. Parvenu au XIX^e^ siècle, M. Stählin laisse de côté la Lorraine pour ne s'occuper que de l'Alsace. Il ne dit presque rien des sentiments de la population alsacienne et lorraine en 1871; il reste dans les généralités, quand il aborde l'histoire des cinquante dernières années. C'est à peine s'il donne à entendre (p. 200) que le gouvernement allemand a commis des fautes. A l'en croire (p. 201), la jeune génération française aurait été élevée dans les idées de revanche; par contre la politique de l'Allemagne n'aurait pas eu de tendances impérialistes, et les chauvins, dont il reconnaît l'existence, n'auraient exercé aucune action sur le gouvernement du Reich. Sa conclusion (p. 202) est que, pour l'Allemagne, il n'existe pas de question d'Alsace-Lorraine et qu'elle entend garder le pays qu'elle a recouvré en 1871.

Le professeur F. Wrede, de Marburg, qui a traité la question linguistique, prétend (p. 208 et 211) que, dans le cours des âges, la frontière des langues n'a changé ni en Alsace, ni en Lorraine. Assertion inexacte en ce qui concerne ce dernier pays. La langue allemande a reculé au XVII^e^ siècle dans la région comprise entre la Seille, la Nied et la Sarre, la population de certains villages, où se parlait l'allemand, ayant été, pendant la guerre de Trente ans, détruite ou dispersée et remplacée un peu plus tard par des colons venus du nord ou du centre de la France.

Quant à M. K. Strupp, qui a écrit la conclusion du livre, il déclare (p. 221) — sans rire — que « la France a été poussée dans la guerre à coups de fouet par une minorité de politiciens sans conscience, du calibre de Delcassé et de Poincaré »! Il repousse, lui aussi (p. 223), tout retour à la France de l'Alsace-Lorraine; s'il se produisait, il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

n'amènerait pas, bien au contraire, une réconciliation de la France et de l'Allemagne. Ce qui forme la partie la plus intéressante de la conclusion, c'est la reproduction dans des notes (p. 224-226) des discours prononcés, le 12 juin 1917, par les présidents des deux chambres du Parlement d'Alsace-Lorraine. MM. Ricklin et Hoeffel, deux Alsaciens, ont fait alors des protestations de fidélité et de dévouement à l'Allemagne. Mais ces messieurs étaient-ils bien sincères? Surtout étaient-ils les interprètes fidèles des sentiments de leurs compatriotes du Reichsland?

§ 3. **Justice, droit.** — M. Lucien Braye prouve, à l'aide de documents conservés aux Archives départementales de la Meuse, que la chambre des comptes de Bar fonctionna au XV^e^ siècle comme cour des Grands-Jours et qu'elle eut, à cette même époque, et encore au XVI^e^ siècle, une compétence à peu près générale en matière criminelle. On s'étonne de ne trouver dans l'article de M. Braye aucune mention des travaux de MM. Fourier de Bacourt et Schimberg (1).

Contentons-nous de mentionner ici, n'ayant pas la compétence voulue pour l'apprécier, la thèse qu'un ancien magistrat, M. Fristot, a présentée à la faculté de droit de Paris sur les dispositions des coutumes de Nancy et de Bar en matière de libéralités. Avant d'aborder le sujet proprement dit de son travail, M. Fristot expose brièvement comment étaient réglées les donations par les lois en vigueur aux époques gallo-romaine, franque et médiévale. La thèse, bien divisée, ne repose peut-être pas sur une documentation assez abondante. La conclusion nous a paru un peu sommaire. La bibliographie, qui se trouve à la fin du volume, prouve que M. Fristot n'avait pas une connaissance suffisante des travaux de l'érudition lorraine. Nous y avons vainement cherché la thèse de M. Pierre Bretagne, *Le Testament en Lorraine des origines au XVIII^e^ siècle.* C'est là une omission des plus regrettables (2).

§ 4. **Religion, clergé.** — A. RELIGION ET CLERGÉ CATHOLIQUES. — Nous sommes fort en retard avec M. l'abbé Eugène Martin, qui a publié en 1915 une *Histoire religieuse de la région lorraine.* Parti des temps préhistoriques, notre distingué confrère s'est arrêté en 1871. L'occupation de Metz, de Toul et de Verdun par la France en 1552

(1) BRAYE (L.), *Les Juridictions souveraines du Barrois : la Chambre du Conseil et des Comptes et la Cour des Grands-Jours* (B S L B 1921, p. 117-121).

(2) FRISTOT (L.), *Régime des libéralités dans les coutumes de Nancy et de Bar.* Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1920, in-8°, IX-120 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et la Révolution de 1789 ont donné à l'auteur les limites chronologiques des différentes périodes entre lesquelles il a partagé le sujet qu'il traitait. M. l'abbé Martin, historien des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, était mieux que personne en état de présenter aux lecteurs lorrains une vue d'ensemble de ce qu'avait été la vie religieuse dans leur pays. Toutefois, ce tableau, exact et complet en ce qui concerne les créations, l'œuvre bienfaisante accomplie par le clergé, laisse dans l'ombre les pratiques et les coutumes mauvaises qui s'étaient peu à peu introduites autrefois dans l'Église. La richesse, la puissance, les avantages de toutes sortes, dont jouissait le clergé durant le Moyen Age et les temps modernes, avaient donné naissance à de nombreux abus, que l'auteur a trop discrètement indiqués. Pourquoi avoir qualifié les Mérovingiens et les Carolingiens de dynasties *françaises?* Deux cartes, l'une politique, l'autre ecclésiastique, de la région lorraine, sont jointes à la brochure de l'abbé E. Martin (1).

Durant le Moyen Age, et même au début de la période moderne, beaucoup d'évêques n'étaient pas consacrés et ne pouvaient par conséquent pas s'acquitter des devoirs spirituels de leur charge. Cette tâche incombait à des évêques *in partibus*, que l'on nommait en Lorraine des « suffragants ». M. l'abbé Dorvaux, l'éditeur des *Anciens pouillés du diocèse de Metz*, a publié, en la faisant précéder d'une étude approfondie, la liste des suffragants des évêques messins. Le travail présentait de grandes difficultés, vu la rareté ou l'obscurité des documents. C'est seulement à partir du XIV^e^ siècle que l'on trouve de véritables suffragants. La plupart de ceux-ci appartenaient aux ordres mendiants. Le dernier des évêques auxiliaires fut Henri de Chambre, évêque d'Orope, qui remplit ces fonctions à la fin de l'Ancien Régime, sous l'épiscopat du cardinal de Montmorency-Laval (2).

Au cours des fouilles exécutées dans le sous-sol de la cathédrale de Metz pour organiser le chauffage central, on a découvert un grand nombre de tombes, tout d'abord celle de l'évêque Bertram (1180-1212), qui se trouvait près de l'autel de Notre-Dame-la-Tierce, puis celles de chanoines de la cathédrale, qui s'échelonnent du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle. M. l'abbé Bour, professeur au grand séminaire, a d'abord exposé l'histoire de ces découvertes, puis il a étudié les tombes l'une après l'autre, donnant la biographie des personnages qu'on a pu identifier, et décrivant le mobilier funéraire, étoles, manipules, croix,

(1) MARTIN (Abbé E.), *Petite Histoire religieuse de la région lorraine.* Nancy, Vagner, 1915, in-8°, 46 p.

(2) DORVAUX (N.), *Liste des évêques suffragants de Metz* (R E M 1921, p. 189-207 et 232-243).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

patènes, calices, etc. L'évêque Bertram et le chanoine Pinguet, mort en 1541, ont particulièrement retenu l'attention du savant ecclésiastique. De nombreuses planches dans le texte et hors texte accompagnent ce travail, aussi important pour l'histoire que pour l'archéologie. Nous laissons à notre distingué collaborateur, M. Bulard, le soin de l'apprécier à ce dernier point de vue (1).

L'église d'Euvezin possède deux fragments de la vraie Croix, donnés jadis par le roi François Ier à la duchesse Philippe de Gueldres, pour la chapelle des clarisses de Pont-à-Mousson. Transportés à Essey-et-Maizerais par la dernière abbesse de ce couvent, ils furent légués par elle à l'église d'Euvezin, qui les possède encore aujourd'hui (2).

Nous ne pouvons que mentionner, n'en ayant pas eu communication, un article de M. l'abbé Kaiser, *Die Besitzungen des Priorats von Marienthal in Lothringen*, paru en 1915 dans *Ons Hemecht*.

B. Religion et clergé protestants. — Le quatrième centenaire de la prédication de Luther contre les indulgences a déterminé quelques-uns des pasteurs qui exerçaient leur ministère en Lorraine à publier un volume, où ils ont exposé quelle a été jadis, et quelle était en 1917, la situation des églises protestantes dans le pays (3). M. Strelcke a résumé de façon assez impartiale l'histoire religieuse de la Lorraine, ou plutôt celle de Metz, avant le XVIe siècle. L'auteur a le tort d'opposer (p. 3) la réforme de Gorze à celle de Cluny; on s'étonne également qu'il ne parle pas (p. 12) des ordres mendiants. L'activité de G. Farel en Lorraine a été étudiée par M. Hackländer. Contrairement à ce qu'avance l'auteur (p. 18), de Heu et les protestants messins ont plutôt favorisé l'occupation de leur cité par Henri II. L'un des chapitres les plus intéressants de ce volume est celui que le pasteur Diemer a consacré à la vie et aux écrits du théologien luthérien Wolfgang Mäuslin (Musculus), né à Dieuze en 1497, mort à Berne en 1563. Après avoir fait ses études en Alsace, Mäuslin entra au couvent des bénédictins de Lixheim, le quitta lorsqu'il eut embrassé les doctrines de Luther, se maria en 1527 et vint ensuite passer quelques années à Strasbourg. Pasteur à Augsbourg de 1531 à 1548, il dut quitter cette ville, lorsque l'*Intérim* y eut été mis en vigueur. C'est à Berne qu'il trouva un refuge en 1549; il y professa jusqu'à sa mort. On doit à Mäuslin un commentaire des psaumes, divers traités de

(1) Bour (Dr R. S.), *Gräberfunde im Metzer Dom* (A S H L 1915-1916, p. 235-427).

(2) Martin (Abbé E.), *La Relique de la vraie Croix d'Euvezin* (S R N 1921, p. 255-256).

(3) Micharlis (O.), *Die evangelische Kirche in Lothringen in Vergangenheit und Gegenwart*. Metz, Scriba, 1917, in-8°, 161 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

théologie, des poésies latines, enfin des cantiques en langue allemande. M. Hackländer a résumé la vie et l'œuvre du palatin Jean-Georges de Veldenz, le fondateur de Phalsbourg. Une jeune protestante messine, Marie du Bois, a laissé de sa fuite en Allemagne (1687) un récit, dont M. Michaelis a donné une traduction. Le même auteur a retracé, d'après les souvenirs du notaire messin Jean Olry, les persécutions que celui-ci eut à subir lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, son abjuration forcée, son retour au protestantisme, sa déportation à la Martinique, sa fuite et son retour en Europe. Il termina en 1707 à Cassel son existence agitée, n'ayant revu ni sa femme ni la plupart de ses enfants. C'est également à M. Michaelis qu'est due la biographie du pasteur messin David Ancillon (1617-1692). Lorsqu'il eut terminé ses études à Genève, il devint pasteur à Meaux ; appelé ensuite à Metz (1653), il fut expulsé de France en 1685, et vint finir ses jours à Berlin, où le Grand Électeur l'avait appelé. M. Michaelis a fait l'histoire du consistoire réformé de Metz depuis 1870. Sous l'influence des immigrés un rapprochement, qui n'aboutit d'ailleurs pas à une véritable union, se produisit entre luthériens et réformés. Le 29 juillet 1891, le consistoire messin demanda l'autorisation de s'intituler « évangélique » au lieu d' « évangélique réformé » ; elle ne lui fut accordée qu'en 1903. Au début du xx^e siècle le consistoire de Metz s'unit à l'église réformée d'Alsace et envoya des députés aux synodes qu'elle tenait. Puis viennent des études sur la situation des églises protestantes de la Lorraine annexée avant et après 1870, sur les écoles protestantes créées depuis 1871, sur le Gustave-Adolfs-Verein, bref, sur toutes les œuvres créées par les protestants dans la partie lorraine du Reichsland pour propager leur religion, pour protéger la jeunesse, pour venir en aide aux malheureux, aux missions étrangères ; les nouveaux temples et les cimetières ne sont pas non plus oubliés.

C. Juifs. — Les Juifs de Metz devaient, sous l'Ancien Régime, supporter des charges très lourdes. Aux impôts ordinaires et extraordinaires qui les frappaient vint s'ajouter en 1715 une taxe de 40 livres par famille, au profit du duc de Brancas et de la comtesse de Fontaine. Cette taxe, qu'établit le Régent par lettres patentes du 30 novembre 1715, devait être perçue durant trente ans. Mais elle fut, malgré les protestations des Juifs, renouvelée à deux reprises, et ils la payaient encore à la veille de la Révolution. Pour subvenir à ces charges, dont le montant annuel s'élevait à environ 100.000 livres, la communauté juive de Metz dut contracter des dettes, qui s'élevaient en 1789 à environ 800.000 livres. La contribution Brancas fut supprimée par la Constituante en 1790. N'ayant pu obtenir du gouvernement qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prit à sa charge la dette qu'ils avaient contractée, les Juifs de Metz durent se résigner à la rembourser eux-mêmes. Mais l'opération se heurta à toutes sortes de difficultés, tant de la part des créanciers que de celle des Juifs eux-mêmes. Conformément à un arrêté du 9 fructidor an VI (26 août 1798), on procéda à la vente des biens meubles et immeubles de la communauté juive de Metz pour éteindre une dette de 440.000 francs. Un autre arrêté, pris par les consuls le 5 nivôse an X (26 décembre 1801), décida que le préfet de la Moselle nommerait une commission chargée de répartir entre les Juifs de Metz la somme représentant les intérêts dus aux créanciers de la communauté. De nouvelles difficultés s'élevèrent encore dans la suite de la part de quelques Juifs parisiens. Ce fut seulement en 1854 que, par un dernier effort, fut enfin éteinte la dette de l'ancienne communauté juive. L'étude qu'a consacrée à cette question M. Netter, grand rabbin de Metz, est intéressante, mais on la voudrait un peu plus claire. On trouve en appendice un certain nombre de documents (1).

§ 5. **Industries diverses.** — Le gouvernement allemand avait exigé en 1917 la livraison d'une grande partie des cloches, qui devaient être fondues pour être utilisées comme matériel de guerre. A ce propos M. l'abbé Bour a fait à Metz une conférence. dont un résumé a paru dans le *Lothringer Kalender* de 1919. On y trouve mentionnées les cloches les plus anciennes et les plus lourdes de la Lorraine annexée. L'auteur a rappelé l'œuvre des fondeurs de cloches lorrains, qui ont travaillé dans leur pays, en France, dans la vallée du Rhin et aux Pays-Bas; ils se transportaient avec un matériel sommaire partout où l'on réclamait leurs services. M. Bour a décrit le mode de fabrication des cloches usité autrefois, donné le nom des fondeurs de cloches lorrains du XIX^e^ siècle, rappelé enfin comment on baptisait les cloches, quels usages et quelles légendes se rapportent aux cloches (2).

L'histoire des verreries de la Lorraine, depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours, a été résumée en quelques pages par M. Rick. L'auteur a retracé les vicissitudes par lesquelles ces établissements ont passé, fait ressortir en quoi la fabrication d'autrefois diffère de celle d'aujourd'hui, montré enfin l'importance de cette industrie (3). — M. Keune a consacré un intéressant article aux fayences lorraines

(1) NETTER (D^r^), *Die Schuldennot der Metzer Gemeinde*. Metz, 1913 et Berlin, Lamm, 1917, in-8°, 136 p. (Tirage à part d'un article paru dans la Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums).

(2) BOUR (Professeur R. S.), *Unsere Glocken* (L K 1919, p. 19-23).

(3) RICK, *Von der lothringischen Glasmacherkunst* (L K 1919, p. 51-55).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et aux fabriques d'où elles sont sorties. Quatre gravures dans le texte accompagnent cet article (1).

Nous ne pouvons que signaler ici, en raison de son caractère technique, le travail d'ailleurs très documenté et très minutieux, de M. Bucking sur les pressoirs en bois du pays messin. Quelques-uns de ces pressoirs sont très anciens; l'un d'eux remonte à 1571, d'autres datent du XVII^e siècle, un beaucoup plus grand nombre du XVIII^e. Douze figures accompagnent l'étude de M. Bucking (2).

§ 6. Généalogie, Histoire des familles. — La famille des Armoises s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une a possédé la seigneurie d'Autrey-sur-Madon, depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e. M. Léon Germain de Maidy a établi la généalogie de cette branche de la famille des Armoises, à l'aide de documents manuscrits ou imprimés, et de pierres tombales, qui se trouvent encore aujourd'hui dans l'église d'Autrey. Il a apporté à cette étude la précision et l'exactitude que l'on remarque dans tous ses travaux et il a pu rectifier plus d'une erreur de dom Calmet. Trois planches, reproduisant des dalles funéraires, accompagnent l'étude de M. Léon Germain (3). — M. l'abbé Barthélemy s'est occupé de la famille de Beausire, dont aucun membre n'a joué un rôle important (4).

La famille de Ramberviller a de nouveau attiré l'attention de M. L. Germain, qui lui avait déjà consacré une étude dans le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine* de 1904 (p. 75-85 et 227-236). Après avoir rectifié et complété ce premier travail (5), il a, de concert avec M. de Gironcourt, poursuivi l'histoire généalogique des Ramberviller (6). En dehors d'Alphonse, l'auteur des *Dévots élancements du poète chrétien*, le personnage le plus intéressant de cette famille est le chanoine de Verdun, Jean de Ramberviller, que ses confrères élurent évêque d'abord en 1587, puis de nouveau en 1593. Mais l'opposition de la cour de Rome, qui lui préféra successivement Nicolas Boucher, puis Erric de Lorraine-Chaligny, ne lui permit pas de con-

(1) KRUNE (Professeur J. B.), *Lothringer Teller* (L K 1918, p. 17-23).

(2) BUCKING (Professeur Dr), *Die alten Baumkeltern des Metzer Landes* (A S H L 1915-1916, p. 64-115).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Recherches sur la famille des Armoises. La branche d'Autrey* (M S A L 1920-1921, p. 371-402).

(4) BARTHÉLEMY (Abbé), *La famille de Beausire* (M A M 1912-1913, p. 259-268).

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *A propos de la famille de Ramberviller* (B S A L 1920, p. 67-74).

(6) GIRONCOURT (A. de) et GERMAIN DE MAIDY (L.), *Recherches généalogiques sur la famille de Ramberviller* (B S A L 1920, p. 75-96 et 1921, p. 57-64 et 112-121).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

server le siège épiscopal sur lequel le chapitre avait voulu le faire monter.

§ 7. **Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes.** — La vallée de la Vezouse et la haute vallée de la Sarre ont depuis longtemps attiré l'attention de M. Ambroise. Dans un travail qu'a publié le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine,* il a étudié le démembrement de la seigneurie de Turquestin, qui, tombée aux mains de l'ancienne maison d'Haussonville dans le courant du XV^e^ siècle, fut démembrée de nouveau entre les membres de cette maison et d'autres familles qui s'étaient alliées aux d'Haussonville. Ainsi naquirent les baronnies de Saint-Georges, de Lorquin, de Châtillon; cette dernière donna naissance à la baronnie de Cirey et à l'éphémère marquisat de Grandseille, créé en 1722 par Léopold. M. Ambroise a conduit l'histoire des baronnies jusqu'à la Révolution française. Nous voyons défiler devant nous les Vaudémont, les du Châtelet, les Nettancourt, les Beauvau, les Klopstein, etc. M. Ambroise constate, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son travail, qu'aucun des seigneurs qui possédèrent les baronnies au XVIII^e^ siècle ne s'occupa de soulager les misères qu'avaient causées les guerres du siècle précédent. Le dernier des barons de Cirey-en-Vôge, M. de Prémont, se montra très dur pour ses tenanciers et prétendit exiger d'eux des redevances depuis longtemps tombées en désuétude. On comprend dans ces conditions que le paysan ait conservé un mauvais souvenir de l'Ancien Régime. Des tableaux généalogiques sont joints au travail de M. Ambroise (1).

M. Œckinghaus, pasteur à Bitche, a résumé l'histoire du pays dont cette ville était le chef-lieu. Livre intéressant, fait surtout d'après des ouvrages allemands. Comme à certaines époques le pays de Bitche a fait directement partie du duché de Lorraine, l'auteur s'est occupé, surtout au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, de la situation générale de la Lorraine. Ce qu'il en dit est généralement exact. L'auteur s'est longuement étendu (p. 80-87) sur la tentative malheureuse faite dans la nuit du 17 novembre 1793 par les Prussiens pour s'emparer de la ville et (p. 90-99) sur le siège que Bitche soutint en 1870-1871; il a rendu un juste hommage au commandant Teyssier. Pour M. Œckinghaus, l'annexion de 1871 est un retour de Bitche à la mère patrie. L'auteur s'occupe, dans une série d'appendices, de Schorbach, célèbre par son

(1) Ambroise (E.), *Le pays des baronnies* (B S A L 1914-1919, p. 8-29, 130-144, 147-158, 1920, p. 13-28 et 42-59).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ossuaire, de l'institut Saint-Augustin, devenu en 1912 le gymnase épiscopal; en 1756 les augustins avaient pris la direction de cette école. D'autres notices sont consacrées aux châteaux ruinés de Falkenstein, de Waldeck et à la Main-du-Duc; l'auteur croit, sur la foi d'A. Becker, qu'il faut voir là un souvenir du combat légendaire livré par Walter d'Aquitaine à Gunther et à Hagen. Relevons quelques erreurs. P. 10, c'est non en 1254, mais en 1268, que Conradin a été exécuté. P. 43, *Das deutsche Reich römischer Nation* est mis pour *Das römische Reich deutscher Nation.* Ce n'est pas en 911, mais en 925, que la Lotharingie a été rattachée à l'Allemagne. M. Œckinghaus donne, p. 57, une singulière étymologie du nom de Dombasle : *Domnus Vasalli.* P. 61, il se trompe lorsqu'il attribue au maréchal d'Humières la prise de Bitche en 1634. P. 69, c'est en 1737, non en 1739, qu'a commencé le règne de Stanislas en Lorraine. P. 89, la Lorraine n'est pas devenue en 870 un pays allemand (1).

Le général de Dartein a consacré une courte notice historique au château de Colombey (commune de Coincy, canton de Pange, arrondissement de Metz), qui fut détruit par un incendie durant le siège de Metz en 1870 et qui n'a pas été rebâti (2). — M^me^ (ou M^lle^) Brueder consacre à Fénétrange une notice historique et descriptive, où elle retrace à grands traits le passé de cette petite ville, qui fut pendant quelque temps le chef-lieu d'une principauté immédiate de l'Empire, décrit les monuments, fort intéressants, mais très endommagés, qu'ont laissés le Moyen Age et la Renaissance. L'étude se termine par quelques mots sur l'écrivain badois Moscherosch, qui habita sept ans Fénétrange, comme bailli du duc de Croy et d'Arschot, l'un des coseigneurs de la ville. Des reproductions de monuments et d'un portrait de Moscherosch accompagnent l'étude de Marianne Brueder (3). — M. Leclère a donné en 1921 une nouvelle édition de sa notice sur Fontoy, dont nous n'avons eu entre les mains que la première, écrite partie en français, partie en allemand. Il y a dans cette brochure des détails intéressants, d'ailleurs connus, sur la naissance et sur les progrès de l'industrie dans la vallée de la Fentsch. Mais l'exposé manque de méthode. D'autre part, l'auteur a cru devoir faire suivre sa notice de nouvelles à la main, qui n'occupent pas moins de 46 pages et de contes en patois (3 pages). Cette brochure est illustrée de gravures,

(1) Œckinghaus (R.), *Vom Bitscher Land und seiner Geschichte.* Strasbourg, Du Mont Schauberg, 1917, in-8°, VI-127 p.

(2) Dartein (Général F. de), *Notes sur Colombey* (A 1921, octobre, p. 42-44, avec 1 grav. hors texte).

(3) Brueder (Marianne), *Finstingen* (L K 1917, p. 21-27).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui donnent des vues de Fontoy ou qui représentent diverses sociétés de cette localité (1). — Le château actuel de Frescaty, bâti au commencement du XIXe siècle, en avait remplacé un autre, qu'avait fait élever, cent ans auparavant, Mgr de Coislin, évêque de Metz, et qui fut détruit par un incendie pendant la Révolution. Le commandant Lalance a rappelé les souvenirs qu'évoquent les deux châteaux. C'est dans le château actuel que fut signée, le 27 octobre 1870, la capitulation de Metz (2).

Le capitaine Klipffel a publié la troisième partie d'un mémoire du lieutenant-colonel du génie Parnajon sur la place de Metz. Cette partie est consacrée aux travaux de défense exécutés de 1553 à 1826 par M. de Vieilleville, par Vauban et par Cormontaigne (3).

M. Collignon a eu l'heureuse pensée de rappeler ce qu'ont dit de Nancy les Français ou les étrangers qui ont visité la capitale de la Lorraine, au cours des trois derniers siècles. Le premier en date de ces voyageurs est le prince héréditaire de Saxe-Weimar, venu à Nancy en 1613. Nous trouvons ensuite, pour ne citer que les plus importants, un Dijonnais en 1753, l'Anglais Arthur Young en 1789, de la Vallé en 1792, le baron prussien de Reitzenstein (1806-1808), de Jouy (1822), Ardouin-Dumazet à la fin du XIXe siècle, et, pendant la grande guerre, l'auteur anglais Rudyard Kipling, Mme Édith Wahrton, une Américaine, et l'Espagnol Gomez Carillo. Il est intéressant de connaître l'impression qu'ont faite sur ces personnages la ville et ses habitants (4) — M. H. Mengin a rappelé, en quelques pages, les rapports de Nancy avec l'Amérique et avec la Pologne, les combats livrés en 1914 près de cette ville, enfin les initiatives prises à diverses époques par des Nancéiens (5).

La Société d'émulation des Vosges a commencé de faire paraître dans ses Annales une importante étude de M. Boudet, archiviste-paléographe, sur le chapitre de Saint-Dié. Nous nous contentons de la signaler ici, devant y revenir quand ce travail aura été intégralement publié (6).

(1) A. Leclère (J. P.), *Notice sur Fontoy* (*Lorraine*). Metz, imprimerie Le Messin, 1909, in-8°, 99 p.

(2) Lalance (Commandant), *Frescaty* (A 1921, octobre, p. 45-55).

(3) Parnajon (Lieutenant-colonel), *Mémoire historique sur la ville de Metz. 3e partie Metz réuni à la France* (A 1921, octobre, p. 56-79, avec 1 plan).

(4) Collignon (A.), *Nancy à diverses époques. Impressions de voyage* (P L P M 1921, p. 305-317, 370-379).

(5) Mengin (H.), *Pour la gloire de Nancy* (La Marche de France 1921, p. 668-677),

(6) Boudot (P.), *Le Chapitre de Saint-Dié en Lorraine des origines au XVIe siècle. Ire partie : histoire* (A S E V 1914-1921, XXXI-112 p. avec 1 fac-similé.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le commandant Lalance, après avoir recherché comment était née au XIe siècle l'île Saint-Symphorien, qui tirait son nom d'une abbaye bénédictine, a raconté son histoire, qui se relie à celle de la digue de Wadrineau (1). Quelques-unes des assertions de l'auteur appelleraient une discussion (2).

M. l'abbé Carrière a émis l'hypothèse ingénieuse que le nom d'*Urbs Clavorum* donné à Verdun doit se lire *Urbs Sclavorum*. Ce nom viendrait des Sarmates, c'est-à-dire des Slaves, qui habitaient au IVe siècle le territoire verdunois (3). M. l'abbé Aimond a résumé l'article de l'abbé Carrière (4). — Dans ses promenades à travers les rues de Verdun, Mlle B. Peultier évoque fréquemment le passé, retrace l'histoire des monuments anciens de sa ville natale (5). — C'est à la littérature de guerre que se rattache une série d'articles de M. E. Hinzelin sur Verdun. Si la plus grande place y est faite aux événements de 1916 et de 1917, l'attention de l'auteur s'est également portée sur le passé Il a dit quelques mots du traité de Verdun (843); une promenade à travers la ville donne à M. Hinzelin l'occasion de décrire les monuments et d'en faire brièvement l'histoire. Il y a, en ce qui concerne les temps anciens, des erreurs dans le travail de M. Hinzelin, mais nous croyons inutile de les relever (6).

§ 8. **Art héraldique.** — M. Ruppel a résumé, d'après Besler, l'histoire de la croix de Lorraine, venue de Hongrie. On est surpris qu'il ne cite pas les travaux de M. Léon Germain. Six reproductions de sceaux, de monnaies, d'armoiries, accompagnent ce travail. P. 52, au bas de la deuxième colonne, lire Craffe au lieu de Crouppe (7). — Le Dr Ruppel a décrit les nouvelles armes de Faulquemont, approuvées le 27 mai 1914 par Guillaume II. Les armes combinent celles du duché de Lorraine (1 et 4) avec celles de la maison de Haraucourt (2 et 3), qui posséda de 1414 à 1743 la seigneurie de Faulquemont (8). La question des armoiries de Ligny-en-Barrois, qu'avaient déjà traitée

(1) Lalance (Commandant), *L'Ile Saint-Symphorien et ses abords* (P L P M 1921, p. 172-178).

(2) P. 174, n. 1, l. 1, lire *cartulaire* au lieu de *carte*.

(3) Carrière (Abbé V.), *Verdun et les Russes* (Le Moyen Age 1916, p. 395-400).

(4) Aimond (Abbé Ch.), *Verdun et les Russes* (S R V 1920, p. 271 et 274).

(5) Peultier (Berthe), *Mon vieux Verdun* (P L P M 1920, p. 337-345, 402-410, 445-454).

(6) Hinzelin (E.), *Le Verdun de la victoire* (La Marche de France 1920, p. 375-385, 443-452, 499-509, 556-559, 636-641, 707-713).

(7) Ruppel (Dr A.), *Das lothringer Kreuz* (L K 1917, p. 51-53).

(8) Ruppel (Dr A.), *Das neue Wappen von Falkenberg* (A S H L 1914, p. 493-495).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Léon Germain (1) et M. Fourier de Bacourt (2), a été reprise par M. Lucien Braye. D'après l'érudit secrétaire de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, les armes de Ligny seraient : d'azur, à un chardon d'or, à trois fleurs et deux feuilles de même, mouvant de la pointe, surmonté de trois croissants entrelacés d'argent (3). C'étaient bien les armes de Ligny de 1700 à 1815; mais le conseil municipal de Ligny avait-il raison de les faire remonter jusqu'à l'année 1231?

Les armoiries de Metz « parti d'argent et de sable » avaient été, à l'origine, celles du paraige du commun. Elles ont pour cimier une jeune fille, une pucelle, qui apparaît durant la première moitié du XVII^e^ siècle. Mais, dès le XVI^e^, la ville était dans certaines cérémonies personnifiée par une pucelle. M. Germain de Maidy, l'érudit lorrain le plus compétent en matière de blason, a recherché les différentes façons dont la pucelle avait été représentée jusqu'à nos jours dans les armoiries de Metz et quels étaient l'origine et le sens de celle-ci. Il doute qu'il faille y voir le symbole que Metz n'avait jamais été pris d'assaut. Peut-être a-t-il raison, quoique au XVI^e^ siècle on eût probablement oublié que Metz avait été pris par les Huns, par les rois de Germanie Henri I^er^ et Otton I^er^, par le duc de Lorraine Thierry le Vaillant (4).

La ville de Verdun a changé d'armoiries dans le cours des siècles. Tout d'abord les sceaux de la république verdunoise représentèrent la cathédrale, dont Albéron de Chimy avait, au XII^e^ siècle, commencé la construction. A la fin de la période de l'indépendance, la ville eut pour armoiries d'or à l'aigle à deux têtes de sable, couronnée, becquée et membrée de gueules. Devenue française, Verdun reçut des armoiries libellées ainsi : d'azur à la fleur de lis d'or couronnée de même. En 1898, le conseil municipal de Verdun, sur la proposition du maire, M. Maury, adopta comme blason : d'azur à une cathédrale avec quatre flèches d'or, derrière laquelle s'élève une tour ou beffroi de même. En 1916, le gouvernement français a autorisé Verdun à faire figurer dans ses armes la croix de la Légion d'honneur. Un héraldiste, M. J. Meurgey, a exposé ces faits dans une brochure bien imprimée, illustrée de figures dans le texte et hors texte, qui représentent les différentes armoiries de Verdun, ainsi que les décorations accordées à la ville par les puissances alliées, à la suite des événements de 1916.

(1) GERMAIN (L.), *Étude sur les armoiries de Ligny-en-Barrois.*

(2) FOURIER DE BACOURT (Comte E.), *Ligny-en-Barrois en 1610.*

(3) BRAYE (L.), *Les armoiries de Ligny-en-Barrois* (B S L B 1921, p. 94-101).

(4) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur les armoiries de Metz* (A 1921, octobre, p. 80-94, avec 2 fig. dans le texte).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Meurgey a publié en appendice les armoiries des communautés religieuses et des corporations de la ville de Verdun (1).

§ 9. Sigillographie. — L'inventaire des sceaux qui authentiquent les documents de la série G (clergé séculier), conservés aux Archives départementales des Vosges, ne comprend pas moins de 670 numéros. Le plus ancien de ces petits monuments est celui du chapitre de Saint-Dié, de 1051, le plus beau celui de l'empereur Frédéric Barberousse, de 1157. M. Philippe, archiviste départemental des Vosges, qui a publié l'inventaire, l'a fait précéder d'une introduction, où il étudie avec précision toutes les questions qui se rapportent aux sceaux, matière, couleur, attaches, place, légende, iconographie, conservation. Trois planches, reproduisant quelques-uns des sceaux les plus intéressants, sont jointes à l'inventaire. Une table héraldique, une table générale alphabétique, enfin des additions et corrections terminent le volume (2).

M. Edmond des Robert décrit trois sceaux de l'ancienne abbaye bénédictine de femmes de Vergaville, reconstituée en 1824 à Flavigny-sur-Moselle et transférée, après 1901, à Oriocourt (Lorraine). Un de ces sceaux date probablement du XIII^e^ siècle; les deux autres, qui représentent saint Eustase, patron de l'hôpital dépendant du monastère, sont du XVIII^e^ siècle. Une planche en héliogravure reproduit les trois sceaux (3).

§ 10. Travaux divers. — M. L. Germain a répondu aux objections qu'avait provoquées son étude sur les devises matrimoniales. Son nouveau travail concerne surtout les ducs de Lorraine et des membres de la famille de Croy (4).

Les inondations dont la région lorraine a souffert en 1919 ont amené M. Ch. Sadoul à rappeler quelques-unes de celles qui avaient désolé le pays durant le Moyen Age et les temps modernes. Une des plus terribles fut le déluge de la Saint-Crépin en 1778 (5).

Les Tsiganes, appelés encore Bohémiens, apparurent en 1494 pour

(1) MEURGEY (J.), *Les anciens symboles héraldiques des villes de France. Verdun.* Paris, Champion, 1918, in-8°, 47 p. avec 12 grav. dans le texte et hors texte.

(2) PHILIPPE (A.), *Inventaire des sceaux de la série G (clergé séculier). Département des Vosges. Archives départementales.* Épinal, imprimerie administrative des Vosges 1919, in-4°, 100 p., avec 3 planches.

(3) ROBERT (E. DES), *Sceaux de l'abbaye de Vergaville* (B S A L 1920, p. 102-109, avec 1 planche hors texte.

(4) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Les nouvelles recherches sur les devises matrimoniales* (M A S 1920-1921, p. 15).

(5) SADOUL (Ch.), *Inondations d'autrefois en Lorraine* (P L P M 1920, p. 30-36).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la première fois à Metz. On les signale dans le pays de Bitche une dizaine d'années plus tard. Ils y demeurèrent, de moins en moins nombreux, jusqu'au dernier quart du XIXe siècle. C'est à Bärenthal qu'ils restèrent le plus longtemps fixés. M. Haas, qui rappelle ces faits, donne quelques détails sur le type physique des Tsiganes, sur leurs mœurs, sur la façon dont ils s'administraient et dont ils jugeaient ceux d'entre eux qui s'étaient rendus coupables de quelque méfait, enfin sur l'hostilité à laquelle ils étaient généralement en butte de la part des populations rurales (1).

M. l'abbé Pauly mentionne un certain nombre de mesures prises anciennement en vue de protéger contre les malfaiteurs les champs et les maisons des paysans (2).

M. Gaston Deschamps, de l'Académie française, a rappelé, à propos de la séance solennelle du 12 juin 1919, où l'Académie de Metz a célébré sa résurrection en 1819, la fondation de ce corps savant qui avait été créé en 1757 par Duprey de Geneste; il reçut deux ans plus tard un caractère officiel, fut doté d'un protecteur en la personne du maréchal de Belle-Isle et devint Académie royale. Supprimée par le décret que rendit la Convention le 14 août 1793, elle fut rappelée à la vie vingt-six ans plus tard. M. G. Deschamps a retracé brièvement l'histoire de ce corps savant (3). — MM. J. Favier et P. Laprévote ont publié une seconde édition du *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine :* le fonds comprend actuellement 315 volumes (4). R. PARISOT.

II — COMPTES RENDUS

PARISOT (Robert), *Histoire de Lorraine* (*duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés*), tome II, de 1552 à 1789. Paris, Aug. Picard, 1922, petit in-8° de VI-347 pages, avec 16 gravures hors texte.

Avec ce second volume de M. Parisot, nous avons enfin une histoire de Lorraine allant jusqu'à 1789, car les ouvrages de Digot et du comte

(1) HAAS (H.), *Die Zigeuner in Lothringen* (L K 1919, p. 104-106).

(2) PAULY (Dr), *Alte lothringische Sicherungsmassregeln für Feld und Flur, für Haus und Hof* (L K 1919, p. 40-41).

(3) DESCHAMPS (G.), *L'Académie de Metz à propos de son centenaire* (R D M 1919, IV, p. 455-466).

(4) FAVIER (J.) et LAPRÉVOTE (P.), *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine.* Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1920, in-8°, 69 p. (Tirage à part du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques de France.*).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Haussonville s'arrêtent l'un et l'autre à 1766, date de la mort de Stanislas. Nous possédons ainsi un tableau complet du passé de notre province jusqu'à l'heure où elle est démembrée en départements. Et l'on sait qu'un troisième volume mènera cette histoire jusqu'au traité de Versailles de 1919, l'auteur estimant avec raison que le département, création artificielle, ne fait pas disparaître la province.

Dans l'analyse que nous avons donnée du premier volume de ce savant ouvrage (1), nous en avons expliqué le plan avec assez de détails pour n'avoir pas à y revenir. Ce second volume contient à lui seul toute une période, celle où l'influence française, jusqu'alors discrète et voilée, se change peu à peu en domination. Nous y trouvons quatre chapitres pour la narration des faits, deux pour le tableau des institutions, trois pour l'exposé de la vie économique, de la vie intellectuelle, de la vie religieuse et morale. Rien n'est oublié; chacun des faits innombrables vient prendre sa place exacte dans ce cadre si bien tracé. Et l'ordonnance de tous ces faits est très judicieuse : ainsi, Digot ne parlait de la famille de chaque duc qu'après avoir mentionné sa mort; avec beaucoup de raison, M. Parisot reporte ces indications à l'avènement du prince, en sorte que nous connaissons l'existence des gens avant de les voir agir. Dans le chapitre sur la vie intellectuelle, il n'y a pas seulement, comme en bien des ouvrages similaires, une sèche énumération des écrivains, des savants et des artistes, mais aussi l'indication de leurs œuvres principales et une appréciation judicieuse et équitable sur chacun d'eux.

Il faut bien dire que la rigidité un peu excessive du plan entraîne des répétitions fâcheuses : ce qui avait été dit aux p. 1 à 3 est réitéré avec quelques détails en plus aux p. 4 à 6; il est question des tendances absolutistes de Charles III aux p. 7 et 15, des assemblées provinciales de 1787 aux p. 130 et 163, des conseils de Stanislas aux p. 162 et 167. La distinction, dans chacun des quatre premiers chapitres, entre l'histoire intérieure et l'histoire extérieure ne va pas sans inconvénients : ainsi, nous sommes avertis des conséquences de l'arrestation de Charles IV par les Espagnols en 1654 avant que cette arrestation n'ait été rapportée et expliquée; on s'étonnera de voir relatés dans l'histoire intérieure (p. 82-85) les traités de Vincennes, de Montmartre et de Nomeny.

L'histoire locale s'encadre dans l'histoire générale et il n'est pas toujours facile de faire la part juste à chacune. Ainsi, sous le règne de Louis XIV, M. Parisot sort un peu trop, à notre avis, de la région lor-

(1) *Bibliographie lorraine*, 1913-1919, p. 39-42.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raine pour exposer dans son ensemble la politique du grand roi. N'eût-il pas mieux valu supposer cette politique connue du lecteur et lui présenter, lui nommer au moins, les plus remarquables des intendants qui administrèrent alors le pays, par exemple Louis Chanterèau-Lefebvre (1633-1637), qui mit à profit son séjour à Nancy pour en explorer les archives d'où il tira un livre d'histoire remarquable, Jacques Charuel qui régit nos aïeux de 1682 à 1691, Desmarets de Vaubourg qui les gouverna de 1691 à 1696 et rédigea une description des deux duchés que nous sommes fort heureux d'avoir.

Quelques autres omissions sont à signaler : il n'est question des fondeurs de cloches ni à propos de l'industrie, ni à propos des beaux-arts; c'est là pourtant une industrie ou un art, comme on voudra, très florissant en Lorraine, surtout dans le Bassigny, et les fondeurs de ce pays allaient travailler au loin. A la p. 219, M. Parisot aurait pu citer les principales imprimeries de Nancy au XVIII^e^ siècle, par exemple celles de Cusson-Hœner, de Thomas, de Lamort; à la p. 280, n'aurait-il pas dû nommer ces deux artistes de mérite, Jacques Bellange, peintre et graveur, et Alexandre Vallée, graveur? A la p. 222, on aurait aimé apprendre quels étaient les rapports des patrons avec les ouvriers. Étaient-ils cordiaux ou aigres? Y avait-il tendance à la lutte des classes? Connaissait-on les grèves?

Ce dont nous louerons fort l'auteur, c'est d'avoir indiqué avec soin les questions assez nombreuses qui ne sont pas encore résolues : les prélats des Trois-Évêchés sont-ils représentés aux diètes et paient-ils les contributions de l'Empire (p. 170); le gouverneur français de Metz avait-il autorité sur ceux de Toul et de Verdun (p. 177); quel est le premier intendant des Trois-Évêchés (p. 179); qu'étaient les trois États de Toul (p. 185); comment le métayage disparaît-il au XVIII^e^ siècle (p. 205)? Elles sont de grand prix ces indications, car elles inciteront à de nouvelles recherches sur ces questions non résolues, mais non pas insolubles sans doute, et des monographies que ce volume aura suggérées finiront par y porter la lumière.

Si du plan nous passons aux appréciations, force nous sera de faire des réserves sur beaucoup de celles que M. Parisot a semées dans ce volume, particulièrement au sujet des rapports de la Lorraine avec la France. Il exagère manifestement (p. 9) en affirmant que le mariage du futur Henri II plaçait les deux duchés dans la dépendance du royaume. Il se réjouit (p. 35) que le projet de mariage de Nicole avec le dauphin n'ait pas abouti; nous au contraire avouons sans ambages le regretter; c'était l'union des duchés au royaume se réglant en douceur, comme s'étaient faites jadis celles de la Champagne et de la

EFEROS - Recherches & Classification numériques

Bretagne, comme avait failli se faire celle de l'Aquitaine. Il y avait au reste tout profit pour Nicole à épouser un autre homme que Charles IV, pour la Lorraine à ne pas être gouvernée par ce personnage, aussi mauvais prince que mauvais mari, M. Parisot le déclare lui-même très loyalement p. 45, 68, 93. La démolition de La Mothe (p. 71) s'explique par les pilleries que la garnison de cette forteresse faisait sans cesse en Champagne, et dès juillet 1644, un an avant la prise de la ville, Mazarin avait écrit sur son carnet : « démolir La Motta (1) ». C'est un bien gros mot (p. 83) que de qualifier d'infamie le traité de Montmartre de 1662; on ne concevait pas alors qu'il fallût consulter un peuple avant d'en disposer; un peu plus tard, Léopold fut sur le point d'échanger ses duchés contre le Milanais et François III les troqua contre la Toscane. Le jugement sur la politique de Louis XIV (p. 91) est sommaire et injuste; après qu'on aura fait toutes les réserves nécessaires, ce règne n'en restera pas moins un grand règne. Ici, il s'agit en particulier de la guerre de Hollande : M. Parisot sait trop bien l'histoire pour ne pas connaître que cette guerre eut pour objet et pour résultat d'affranchir le commerce maritime de la France. Pourquoi traiter de renégats les Lorrains qui se sont ralliés à la France au XVII^e siècle (p. 60), reprocher à d'autres Lorrains d'avoir servi Stanislas (p. 162)? Il y avait avantage pour le pays à ne pas être administré uniquement par des étrangers. Laisser tous les emplois à des Français et à des Polonais et se contenter de bouder eût été une grande maladresse.

Nous savons bien que M. Parisot s'est donné pour tâche, et dès le premier volume du présent ouvrage, et déjà quand il a composé son beau livre sur le royaume carolingien de Lorraine, d'écrire l'histoire de la Lorraine en se plaçant au point de vue lorrain. Mais aux XVII^e et XVIII^e siècles, le point de vue lorrain côtoie trop souvent le point de vue Habsbourg qui ne peut pas être celui de Français du XX^e siècle. A notre avis, la Lorraine ne réalise vraiment sa destinée que du jour où elle peut mettre au service d'un grand pays ces qualités d'énergie guerrière et d'action silencieuse qui sont en elles et qui se dépensaient jusqu'alors en des entreprises mesquines, sans gloire comme sans profit. Qui ne préférera les œuvres des généraux et maréchaux lorrains de la Révolution et de l'Empire à l'attaque de la porte Serpenoise par le duc Nicolas, à l'achat de Jean de Landremont par le duc René II, deux œuvres également déloyales? La Lorraine ne vit d'une vie large et pleine que du jour où elle est devenue française. Qu'on ne dise pas

(1) CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, p. 85.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'elle y perd ses institutions propres. Avant que la fusion ne fût seulement commencée, le despotisme de Charles IV avait réussi à annihiler ces curieux organes, les Assises et les États généraux dont nous apprécions bien les services, ayant essayé naguère d'en faire l'histoire.

Hâtons-nous d'ajouter que cette tendance particulariste n'empêche pas, dans bien des cas, M. Parisot de se montrer impartial. Il reconnaît que l'art lorrain s'est beaucoup développé au contact de l'art français, que divers artistes lorrains ont fait en France une belle carrière, qu'il n'y a une vraie vie littéraire en Lorraine qu'au jour où les lettres françaises y sont connues. Quand il expose avec la plus grande netteté (p. 229-232) la question ardue du reculement des barrières, il nous apprend que si le Gouvernement français ne s'est pas décidé, ainsi qu'il le désirait, à supprimer ses douanes entre les duchés et le reste du royaume, c'est que les Lorrains consultés se sont prononcés contre ce projet à une presque unanimité qui dénote chez eux peu de clairvoyance.

Voici maintenant quelques corrections de détail : P. 30, Catherine de Bourbon n'est pas la nièce, mais la demi-sœur de l'archevêque de Rouen qui la marie. P. 31, en disant qu'aucun duc lorrain ne s'était encore appelé Henri, M. Parisot ne tient pas compte d'Henri, fils de Gislebert, qui fut duc nominal de 939 à 944 ou 945; il n'était pas de la maison d'Alsace, mais Henri II ne l'en tenait pas moins pour un de ses prédécesseurs. P. 89 et 104, il faut écrire Chambre et non Cour des comptes. P. 109, le mariage de Louis XV se fit, non à Versailles, mais à Fontainebleau. P. 128, nous ne pensons pas, comme M. Parisot, que Louis XVI était également dépourvu de clairvoyance et d'énergie; il ne manquait pas de clairvoyance puisqu'il a su prendre Turgot, puis Necker comme ministres, mais il n'a pas eu l'énergie de les soutenir, ce qui a suffi pour tout perdre. P. 138, il fallait indiquer que si la Lorraine cède Longwy, elle reçoit Rambervillers en échange. P. 140, nous lisons qu'en 1710 Saint-Nicolas ne comptait que 658 habitants; entendez 658 chefs de famille avec de plus 97 garçons au-dessus de seize ans (1); cela ferait à peu près 4.000 habitants et ce renseignement est corroboré par celui de Rice disant qu'au même temps Saint-Nicolas comptait environ 700 bourgeois (2). P. 156, *fouage* n'est pas un terme lorrain; il fallait écrire *conduit*, dont le sens est le même.

(1) Lepage, *Statistique de la Meurthe*, t. II, p. 514, renseignement pris au contemporain Bugnon, comme on le voit en se reportant au t. I, p. 31 de cet ouvrage.

(2) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 288, fol. 81 v° — En 1921, Saint-Nicolas a 5.571 habitants et 4.813 seulement si l'on déduit la garnison; la différence n'est pas grande à deux siècles de distance.

LEFERUS - Recherche sur Généalogies numériques

P. 163, nous regrettons de ne pas trouver les noms des six districts entre lesquels est partagée la province; de plus la réforme de 1787 n'a pas créé des conseils municipaux, mais des assemblées municipales où le clergé et la noblesse avaient des représentants spéciaux; à donner aux choses d'autrefois des noms d'aujourd'hui, on risque de confondre des organisations fort dissemblables. P. 255, l'Université de Nancy est logée « dans le local élevé pour recevoir la bibliothèque publique »; entendez : dans le local où est maintenant cette bibliothèque. P. 264, Alphonse de Rambervillers n'est pas né à Vic, mais à Toul, il le dit lui-même dans son testament; de plus, il eût été bon d'indiquer, p. 185, que les coutumes de l'évêché de Metz, promulguées en 1683, avaient été rédigées dès 1601 par une commission que présidait ce magistrat (1). P. 227, ce n'est pas seulement dans les comptes privés qu'après 1737 on a continué à employer la livre de Lorraine; c'est aussi dans ceux des communautés. P. 267, compiler est-il le mot juste pour désigner l'*Histoire de Metz* par les bénédictins, où il y a plus de critique et une science plus précise que dans l'*Histoire de Lorraine* de Calmet? P. 305, M. Parisot reconnaît à Pierre Fourier « un sens pratique qu'il est rare de trouver chez les saints »; mais au contraire les saints et en général les mystiques, canonisés ou non, ont souvent un sens pratique très avisé; tous les psychologues reconnaissent cette singularité sans très bien l'expliquer. P. 311, il faudrait dire que la congrégation de Saint-Charles fut créée spécialement pour desservir l'hôpital du même nom à Nancy et s'étendit ensuite à d'autres villes.

Les dates, on le conçoit, sont nombreuses dans ce volume; il en est pourtant quelques-unes qu'on regrette de n'y point trouver : il eût été bon de marquer, p. 50, que l'importante mission de Cardin Le Bret en Lorraine est de 1625; p. 129, que le rétablissement du Parlement de Metz et l'érection de la Cour souveraine de Lorraine en Parlement ont eu lieu en septembre 1775. A la p. 16, les dates de réunion à la Lorraine de Bitche, Phalsbourg et Marsal n'étaient pas indifférentes. A la p. 23, il était nécessaire de noter même le mois des deux assemblées de la Ligue, celle de Nancy en septembre 1584, celle de Joinville en décembre de la même année. M. Parisot indique soigneusement les dates de naissance et de décès de la plupart des écrivains et artistes qu'il nous fait connaître, mais, p. 289, il les oublie pour Jacquard, Girardet, Provençal, Claudot. Nous aurions aimé aussi trouver les prénoms de ces grands artistes, ainsi que, p. 285-286, ceux de Boffrand, Jennesson et Héré, le nom de famille seul ne suffisant pas à identifier un personnage.

(1) M S A L 1908, p. 298, 319.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sur un point, nous contesterons la chronologie, d'ordinaire fort exacte, de M. Parisot. Se rangeant à l'avis de Digot (1), il place en 1631 la condamnation et la pendaison de Florentin Le Thierriat; mais Laprevôte reporte cet événement à 1608 (2), et Konarski, le dernier biographe de cet avocat pamphlétaire, adopte cette date (3). A notre avis, les arguments de Digot pour rattacher cette triste fin au règne de Charles IV sont des plus faibles, et Laprevôte a pour lui une mention brève, mais suffisamment probante, qu'il a trouvée dans le registre de décès de Mirecourt : « 1608, 13 février, suspensus Thieriat. » Il y a au moins doute.

Comme dans le volume précédent, tous les chapitres débutent par une bibliographie copieuse et méthodique; nous n'y relevons que peu d'oublis : p. 101, aurait pu être citée la longue étude de Charton sur le duc Léopold (4) qui, bien qu'un peu confuse, n'est pas négligeable. Il ne l'est pas non plus, le livre de Munier-Jolain sur Saint-Nicolas-de-Port (1885), que nous ne voyons point, à la p. 134, dans la liste des travaux sur les institutions municipales. Dans la bibliographie de la p. 293, on ne lit rien qui se rapporte aux mœurs et aux croyances; c'était le lieu d'indiquer les principales études sur la sorcellerie dans nos pays de l'Est, et le livre de Souhesmes sur la criminalité en Lorraine (1903).

Voici enfin deux ou trois questions sur lesquelles nous nous arrêterons, moins pour contester les indications de M. Parisot que pour les compléter : aux p. 145-146, il nous apprend que le personnel de la cour de Charles III comptait 630 personnes. C'est beaucoup pour la cour d'un simple duc, mais il faut tenir compte de ce fait qu'alors un seul personnage cumulait facilement deux, trois et même quatre emplois, en sorte qu'il y avait beaucoup de fonctions et peu de fonctionnaires. Nous avons indiqué des cumuls de ce genre pour le bailliage de Vic au temps de Charles III précisément (5); M. Parisot lui-même en signale de pareils, p. 156-157. On pourrait en relever bien d'autres : Nicolas de Dommartin qui, vers 1570, est à la fois chambellan du duc, grand gruyer de Lorraine, bailli du comté de Vaudémont, membre du Conseil d'État; Alexandre Maillet qui, vers 1620, cumule les deux charges bien différentes de receveur général et de maître louvetier dans le duché de Bar. Le chiffre de 630 personnes

(1) M A S 1849.
(2) M S A L 1863.
(3) M S L B 1883.
(4) A S E V 1865.
(5) M S A L 1908, p. 293.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne prouve donc point que la cour de Charles III fût particulièrement brillante et coûteuse.

Nous lisons, à la p. 151, que le duc Léopold institua la vénalité des offices de judicature. Il l'a plutôt rétablie qu'établie, car cette mauvaise pratique est bien plus ancienne : dans leurs griefs, les États généraux de mars 1600 s'en plaignent, et en termes fort élevés; le duc leur répond que la nécessité des affaires l'y a contraint, que du reste cela ne l'empêche de donner les emplois aux plus dignes (1). Déjà les États de 1596 et de 1599 avaient formulé des réclamations analogues (2). M. Davillé explique cet expédient par les énormes dépenses que Charles III avait engagées pour soutenir les Ligueurs (3). Nous nous en tenons à ces textes sûrs et ne ferons pas état d'une ordonnance du 5 février 1289 par laquelle Ferry III défend à ses vassaux de vendre les offices (4), car ce document nous paraît suspect.

Il y a, aux p. 240-244 de ce volume, un tableau très instructif de l'enseignement primaire en Lorraine avant la Révolution. Le dépouillement que nous menons, depuis de longues années, des archives communales de Meurthe-et-Moselle nous permet d'y ajouter quelques traits. Au programme de ce qu'on enseignait dans les écoles, il faut ajouter le calcul, et même, dans quelques bourgades et petites villes, les éléments du latin. M. Parisot estime que les villages étaient peu nombreux qui donnaient un traitement fixe au maître; nous croyons au contraire que ceci était le cas le plus fréquent. Nous avons lu nombre de traités passés entre les régents d'école et les communautés et d'habitude un traitement y est stipulé; c'est même ce qui permettait à la communauté d'obliger le régent à instruire gratuitement les enfants pauvres. Après avoir constaté que les écoles de village étaient nombreuses au XVIII^e siècle, M. Parisot déclare ignorer combien il pouvait y en avoir au XVII^e. Nous sommes portés à croire que dans ce siècle où la Lorraine connut cependant tant d'épreuves, il y avait déjà des écoles dans beaucoup de villages, peut-être dans le plus grand nombre. Et voici pourquoi : pour ce siècle, ce n'est que dans les registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures que l'on rencontre des mentions de régents d'école; or ces registres ne remontent pas bien souvent au début ou même au milieu du XVII^e siècle, soit qu'ils n'aient pas été tenus, soit qu'ils aient été détruits; la plupart des collections ne commencent qu'avec la fin de ce siècle, quelques-

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 684, n° 44, pièce 6; cette plainte forme le premier article des griefs.
(2) *Ibid.*, B. 681, n° 25.
(3) *Prétentions de Charles III à la couronne de France*, p. 306, n° 5.
(4) ROGÉVILLE, *Dictionnaire des ordonnances*, t. II, p. 192.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

unes même avec les premières années du suivant. Là du reste où, ces registres existant, on n'y trouve aucun nom de régent, on ne doit pas en conclure qu'il n'y a point d'école, mais seulement que le régent n'a eu l'occasion de figurer dans aucun acte, soit comme participant, soit comme témoin. Ceci dit, nous constatons que, dans le seul arrondissement de Nancy, on voit des mentions de régents d'école à Faulx en 1611, à Champigneulles et Pompey en 1624, à Forcelles-Saint-Gorgon en 1626, à Benney en 1645, à Laxou en 1647, à Houdreville en 1650, à Lay-Saint-Christophe en 1651, à Pulligny et Gugney en 1652, à Lalœuf en 1654, à Maron en 1655, à Amance en 1656, à Malzéville et Villers-lès-Nancy en 1658. Il est inutile de pousser plus loin; les documents étant plus nombreux à la fin du siècle, les mentions se multiplieraient. Et l'on observera que nous n'avons énuméré ci-dessus que de simples villages ruraux — est-il besoin de noter qu'alors il n'y avait pas la moindre usine ni à Pompey ni à Champigneulles — et que si les uns sont dans la banlieue de Nancy, les autres se trouvent fort loin de Nancy et de toute ville.

Ce compte rendu est déjà bien long et nous n'avons pas assez dit tout le mérite du second volume de l'*Histoire de Lorraine:* information aussi étendue que précise, heureux agencement des matériaux réunis, netteté de l'exposition, jugements que l'on peut discuter, mais dont on ne contestera ni le sérieux, ni l'honnêteté, ni l'indépendance. Ce volume et le précédent marquent un grand progrès des études lorraines. Et ils en amèneront beaucoup d'autres, car les travailleurs, les débutants surtout s'y renseigneront facilement et rapidement sur ce que l'on sait actuellement et sur ce que l'on ignore; ils y trouveront même, nous l'avons dit, l'indication de problèmes à élucider. Ils s'orienteront plus vite et pourront produire davantage. Quant à ceux qui ne sont plus des débutants, il leur sera utile de trouver là, condensée en peu de pages, la substance de nombreux volumes et articles de périodiques, chaque chose étant mise à sa vraie place et ramenée à ses proportions réelles, comme il convient dans une œuvre de synthèse. Les uns et les autres seront reconnaissants à M. Parisot qui s'est imposé un tel labeur pour alléger leur peine. E. DUVERNOY.

DONNADIEU (Dr A.), *L'hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont.* Préface de M. H. MENGIN, maire de Nancy. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, 1 vol. in-4° de XXVI-334 p., avec 102 gravures hors texte.

L'étude psycho-physiologique ou historico-médicale, que M. le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dr Donnadieu a consacrée à la maison de Lorraine-Vaudémont, se présente sous des dehors luxueux : imprimée avec le plus grand soin par la maison Berger-Levrault, illustrée de nombreuses gravures dans le texte et hors texte, elle produit sur le bibliophile qui se contente de la feuilleter l'impression la plus favorable. Il n'en va pas de même du lotharingiste qui prend la peine de la lire. Ce n'est pas qu'il soit en droit de refuser à l'auteur des éloges pour le plan qu'il a suivi et pour la forme dont il a revêtu son exposé et ses jugements. M. Donnadieu prend les couples ducaux l'un après l'autre, et étudie les caractères physiques et psychologiques de chacun des époux, leur pathologie, leurs liens de parenté, les tares de toute nature qu'ils apportent; enfin, il passe en revue les enfants qu'ils ont eus. Le style de M. Donnadieu, simple, clair, aisé, rend agréable la lecture de l'ouvrage.

Voyons maintenant quelles sont les idées directrices de l'auteur, recherchons la valeur des documents sur lesquels il s'appuie, et des conclusions auxquelles il aboutit.

Le Dr Donnadieu se déclare déterministe (p. xi) et croit que l'homme n'est pas libre; son hérédité le domine à tous les points de vue. Que dans bien des cas les influences héréditaires exercent une influence considérable sur l'homme, c'est ce que l'on ne saurait contester. Mais à quoi servent l'éducation et la volonté, si ce n'est à combattre ces influences, quand elles sont mauvaises? Des enfants naissent avec des défauts physiques, intellectuels ou moraux; leurs parents et leurs maîtres s'efforceront de les débarrasser de ces tares, tout au moins d'atténuer celles-ci, et ils y réussiront, pourvu naturellement qu'ils possèdent l'intelligence et la fermeté nécessaires. Arrivé à l'âge adulte, l'homme peut, si l'éducation a développé en lui la volonté, continuer avec succès l'œuvre commencée par ses parents et par ses maîtres. Ce sont là des faits d'expérience, que le Dr Donnadieu ne peut ignorer. La maison de Lorraine ne nous offre-t-elle pas l'exemple d'un prince que l'éducation transforma, sans d'ailleurs l'améliorer? Le séjour de François III en Autriche lui fit perdre quelques-unes des qualités que l'on remarquait en lui avant son départ pour la cour de Vienne.

Parmi les influences héréditaires qui se sont plus particulièrement fait sentir sur les princes lorrains, M. Donnadieu met en première ligne celle des Valois et surtout celle des Habsbourgs (p. xiv). A l'en croire, toute princesse qui se rattachait, ne fût-ce qu'en ligne féminine, à l'une de ces deux maisons souveraines, introduisait dans la famille où la faisait entrer un mariage, les tares de toute nature dont elle était souillée. Jusqu'à François Ier inclusivement c'est l'hérédité Valois qui prédomine, mais elle fait place, depuis Charles III, à l'hé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rédité Habsbourg. A toute force, M. Donnadieu veut voir des Valois dans les princes lorrains du XVe et de la première moitié du XVIe siècle, des Habsbourgs dans leurs successeurs. Mais d'abord Valois et Habsbourgs authentiques sont-ils tous taillés sur le même patron? Louis XI ressemble-t-il par exemple à son père Charles VII et à son fils Charles VIII? Si nous considérons les Habsbourgs, que de différences entre eux! Quels sont les traits communs à Frédéric III, à Maximilien Ier et à Charles-Quint? Par deux fois M. Donnadieu (p. 113 et 170) parle des aptitudes au gouvernement que possédaient les princes de la maison d'Autriche. A vrai dire, nous ne les constatons que chez le plus grand d'entre eux, Charles-Quint. Philippe II et l'empereur Ferdinand II n'avaient qu'une partie des qualités de l'homme d'État. Elles manquaient à Frédéric III, à Ferdinand III, à Léopold et plus encore aux souverains espagnols du XVIIe siècle. Maximilien Ier, à qui l'on ne peut refuser une intelligence brillante, était dépourvu d'esprit de suite et de sens politique. Les descendants de François Ier et de Christine de Danemark ne se distinguent pas moins les uns des autres. Point n'est besoin d'avoir une connaissance approfondie de l'histoire de la Lorraine, pour savoir que Charles III, Henri II, Charles IV, Charles V et Léopold ne se ressemblent guère. L'idée que l'hérédité exerce une action nécessaire, fatale, obsède à ce point l'esprit de M. Donnadieu qu'il la voit partout, qu'il fait remonter jusqu'à elle la responsabilité de quantités de faits, auxquels elle est dans bien des cas étrangère. Ainsi l'hérédité aurait été fatale à la maison de Bar, qui s'éteignit en ligne masculine au début du XVe siècle (p. 40). Quelle est la vraie cause de ce fait, d'ailleurs réel? C'est qu'un prince de la dynastie barroise trouva la mort à la bataille de Nicopolis (1396), trois autres à celle d'Azincourt (1415); l'hérédité n'a rien à voir avec ces événements. Si plusieurs enfants de René d'Anjou et d'Isabelle meurent en bas âge, on ne doit s'en prendre qu'à l'hérédité (p. 46); mais cette mortalité infantile, que l'on constate dans des familles de toutes classes, de toutes conditions, peut être attribuée à la mauvaise hygiène, à l'insuffisance des moyens thérapeutiques, à l'ignorance des médecins. M. Donnadieu considère (p. XIX) les mariages consanguins comme susceptibles d'entraîner pour les enfants des conséquences funestes. Là-dessus les médecins diffèrent d'avis. Toutefois il semble incontestable que des unions trop répétées entre cousins, surtout quand l'état physique et mental des époux n'est pas absolument sain, peuvent nuire à la santé physique, intellectuelle et morale des enfants. Seulement il était difficile aux princes d'éviter cet écueil, surtout à partir du moment où la Réforme les avait partagés en deux camps.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les unions mixtes étaient rares; les familles souveraines restées fidèles au catholicisme, d'ailleurs peu nombreuses, ne se mariaient qu'entre elles, et leurs membres, quand ils s'unissaient, étaient plusieurs fois cousins.

M. Donnadieu a donc un système, des idées qui le dominent, qui lui imposent en quelque sorte les jugements qu'il porte sur les faits et sur les personnes.

Voyons maintenant à l'aide de quels témoignages il va étayer ses appréciations. M. Donnadieu a fait appel aux documents iconographiques et aux documents analistiques. Sachons-lui gré d'être allé chercher parfois assez loin les portraits des princes et princesses de notre ancienne maison ducale et d'avoir donné dans son livre la reproduction de beaucoup d'entre eux. Ces portraits se présentent sous la forme de tableaux, de gravures et de médailles. Toujours obsédé de l'idée que certains types, celui des Valois d'abord, plus tard celui des Habsbourgs, doivent nécessairement se retrouver chez les membres de la maison de Lorraine, M. Donnadieu suspecte la sincérité, la ressemblance des portraits qui n'offrent pas ces caractères distinctifs, ou qui ne les offrent que très atténués. C'est par exemple le cas du portrait d'Élisabeth de Lorraine, fille de Charles III, par Kilian (p. 181-183), de celui de Marguerite de Gonzague par J. van der Heyden (p. 195).

Les médailles gravées par Ferdinand de Saint-Urbain sous le règne de Léopold ont beaucoup servi à M. Donnadieu. Il rappelle que, d'après dom Calmet, le célèbre graveur utilisa pour les médailles qu'il exécutait les statues et les portraits qui représentaient les membres de la dynastie lorraine. Nous ne songeons pas à mettre en doute l'exactitude du fait rapporté par l'abbé de Senones; mais il est permis de se demander si, en ce qui concerne le Moyen Age, les effigies étaient ressemblantes. Saint-Urbain, d'autre part, s'est-il appliqué à reproduire fidèlement ses modèles? Nous avouons n'avoir pas dans les médailles du célèbre graveur toute la confiance que leur accorde M. Donnadieu (p. 3).

Les documents écrits auxquels a recouru l'auteur n'étaient pas tous de bonne qualité. Il a eu le tort de mettre à profit un certain nombre de documents faux. C'est le cas, par exemple, des lettres d'Alix de Champey (p. 8), des Coupures de Bournon (p. 31), des Mémoires de Florentin le Thierriat (p. 43, 54, 106) et du Testament de Charles V (p. 249), sur lequel il s'appuie pour apprécier le père de Léopold. M. d'Haussonville avait, il est vrai, admis l'authenticité de ce document. Mais la question a été depuis lors reprise par M. Rein-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hold Koser, qui, après avoir été professeur dans différentes Universités allemandes, a terminé sa carrière comme directeur des Archives de l'État prussien à Berlin (1). Un érudit français, M. du Hamel de Breuil, a soumis un peu après le testament de Charles V à un nouvel examen (2). Tous deux, M. Koser et M. du Hamel de Breuil, sont arrivés à la même conclusion : le testament mis sous le nom de Charles V est un faux, dont la paternité réelle doit être attribuée à l'abbé Margotte de Chèvremont; c'est en France qu'il a paru, avec l'approbation tacite du gouvernement français, qui voyait dans ce factum une excellente machine de guerre contre l'Autriche. Avant de recourir au témoignage du testament contre Charles V, il faudrait prouver qu'il émane vraiment du prince lorrain, réfuter par conséquent les arguments invoqués par MM. Koser et du Hamel de Breuil contre l'authenticité du document. Tant que cette démonstration n'aura pas été faite, et nous doutons qu'elle le soit jamais, nous tiendrons le document pour apocryphe.

On est également frappé de voir la prédilection de M. Donnadieu pour des documents d'authenticité incontestable, mais de partialité non moins certaine. Nous ne sommes pas tenu d'accepter, les yeux fermés, les appréciations, ni même les assertions de M. de Brassac, de M. d'Audiffret, de Jamet, de Podewils, quand ces Français ou ce Prussien parlent des princes lorrains, pour lesquels ils sont naturellement assez mal disposés.

Chevrier, que cite assez souvent M. Donnadieu et dont il s'approprie les jugements (p. 59, 77, 99, etc.), ne mérite pas l'honneur qu'il lui a fait. C'est un plagiaire, qui a pillé, en le démarquant, dom Calmet. On l'a même soupçonné d'avoir fabriqué un certain nombre de documents faux, Coupures de Bournon, Mémoires de Florentin le Thierriat, de Haraucourt, etc.

Si M. Donnadieu a consulté, semble-t-il, tous les portraits connus des membres de notre famille ducale, il n'a utilisé qu'un nombre restreint de sources écrites, et quelques-unes de celles qu'il a mises à profit étaient sans valeur. En outre, les théories *a priori* que l'auteur avait adoptées l'ont amené à rejeter les données, les renseignements, qui ne s'accordaient pas avec elles. Comment s'étonner que, dans ces conditions, les jugements de M. Donnadieu soient contestables, ou même erronés, et que de nombreuses inexactitudes déparent son

(1) Koser (R.), *Das Politische Testament Karl's von Lothringen von 1687* (H Z 1882, t. XLVIII, p. 45-94).

(2) Hamel de Breuil (Comte du), *Le testament politique de Charles V de Lorraine* (R H 1892, t. XLVIII, p. 257-282, et t. XLIX, p. 1-38).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étude? Nous allons maintenant, en commençant par les premières, passer en revue les unes et les autres.

On ne peut dire que René II ait été le jouet d'Anne de Beaujeu (p. 55). La fille de Louis XI n'a pas tenu, il est vrai, toutes les promesses qu'elle avait faites au prince lorrain, qui n'entra en possession ni de l'Anjou ni de la Provence, mais elle lui rendit, et c'était là l'essentiel, le Barrois mouvant, dont Louis XI s'était indument emparé.

Il est vraiment regrettable que Mme Bertrand (Mlle Didelon) n'ait pu jusqu'à présent faire imprimer l'importante étude, couronnée en 1921 par l'Académie de Stanislas, étude qu'elle a consacrée à Philippe de Gueldre. S'il l'avait lue, M. Donnadieu aurait, nous l'espérons, modifié le jugement qu'il a porté sur la femme de René II (p. 71-75). Il y aurait vu, par exemple, que Philippe resta presque toujours étrangère à la politique et qu'elle renonça sans résistance, devant l'opposition des États du duché, à la qualité de régente que lui conférait le testament de son mari. Durant les premières années de son veuvage, elle se donna tout entière à l'éducation et à l'établissement de ses plus jeunes enfants. Sa tâche terminée, elle entra au couvent des clarisses de Pont-à-Mousson. Les raisons que propose M. Donnadieu pour expliquer la vocation religieuse de Philippe n'ont aucune valeur.

M. Donnadieu nous parle (p. 78), d'ailleurs en termes vagues, des marques de dégénérescence, qui se manifestèrent chez les descendants de Claude de Guise. Cela est vrai pour plusieurs membres de cette famille qui vécurent au XVIIe siècle. Mais il n'en est pas ainsi des fils de Claude : le cardinal Charles de Lorraine et son aîné, François de Guise, n'ont pas fait dans le monde figure de dégénérés.

M. Donnadieu conteste (p. 142) que Charles III ait eu pour objet, lorsqu'il fonda l'Université de Pont-à-Mousson, d'empêcher les progrès de l'hérésie. Nous ne partageons pas sa manière de voir. Une des grandes causes du succès de la Réforme protestante doit être cherchée dans l'ignorance du bas clergé. Le duc, fervent catholique, était en droit d'espérer que l'Université nouvelle formerait des prêtres instruits, connaissant leurs devoirs, capables par conséquent de diriger les fidèles confiés à leurs soins, de les préserver de la contagion, de soutenir enfin des controverses contre les ministres protestants.

Les sorciers ne sont pas particuliers à la Lorraine, comme semble le croire M. Donnadieu (p. 144). On en trouve alors partout, aussi bien dans les pays protestants que dans ceux qui avaient conservé l'ancienne religion. Il est possible d'ailleurs que la Lorraine ait été l'un de ceux où l'épidémie, car c'en fut une, prit le plus d'extension.

Concédons à M. Donnadieu que Charles III ne mérite pas le surnom

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Grand, qui lui a été donné par des historiens trop zélés, mais nous ne pouvons accepter le jugement d'ensemble qu'il a porté sur ce prince (p. 145). A un excès l'auteur en a opposé un autre. Charles III, dont nous ne méconnaissons ni les faiblesses ni les erreurs, a été un souverain actif, laborieux, législateur infatigable, préoccupé d'accroître le bien-être de ses sujets, en développant les richesses naturelles du pays. M. Donnadieu a reproché (p. 205-206 et 321) à Charles III et à ses successeurs de s'être faits les serviteurs de l'Autriche ou de l'Espagne; il a mis cette nouvelle orientation de la politique des ducs lorrains sur le compte du mariage de François Ier et de Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint. La raison est tout autre. Déjà avant ce mariage, Antoine s'était rapproché de Charles-Quint. Mais si les ducs modifient leur attitude à l'égard de la France, c'est qu'ils se méfient d'elle, d'ailleurs à bon droit. Plus clairvoyants, nos ducs auraient depuis longtemps compris que les Valois se proposaient de s'agrandir vers le Rhin et de mettre dans leur dépendance la région lorraine. Le jour où Metz, Toul et Verdun furent occupés par des garnisons françaises, il n'y eut pas moyen de douter. A moins d'être aveugles, les princes lorrains devaient voir le sort qui les menaçait. Pour conserver leurs États, ils devaient nécessairement se rapprocher de ceux qui avaient intérêt à entraver les progrès des Valois ou des Bourbons.

A propos de Nicolas-François, bien des inexactitudes se sont glissées dans le récit de M. Donnadieu (p. 236, 238, 239, 240). C'est comme évêque de Toul, et non comme cardinal, que le prince lorrain s'est accordé les dispenses dont il avait besoin pour épouser sa cousine germaine. Il est peu probable que Charles IV, alors éloigné de la Lorraine, ait joué un rôle en la circonstance. Bien loin que ce soit Claude qui ait pressé Nicolas-François de consommer le mariage, c'est le prince qui dut vaincre les résistances et les scrupules de sa cousine.

Charles V n'a pas été apprécié justement par M. Donnadieu; nous avons déjà dit quelle en était la raison principale, l'emploi fait par l'auteur du testament attribué à ce prince. Mais ce n'est pas tout. Est-on en droit de dire, comme le fait M. Donnadieu, que Charles V était d'un caractère irrésolu, parce qu'un jour, de passage à Paris, il ne s'est pas décidé à entrer à l'hôtel de Nemours, où il aurait trouvé la jeune princesse dont il pouvait se regarder comme l'époux légitime? Rien ne montre mieux que le portrait tracé de Charles V par M. Donnadieu le parti pris de dénigrement de l'auteur à l'égard de la maison de Lorraine. Charles V est en réalité l'un des plus grands hommes de notre ancienne dynastie lorraine. Par ses vertus privées, par la dignité

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de sa vie, par ses talents militaires, il avait forcé l'estime du plus implacable de ses ennemis, le roi Louis XIV. M. Donnadieu aurait pu s'en souvenir.

Léopold est, sous tous les rapports, inférieur à son père. Mais ici encore nous refusons cependant d'accepter comme exact le jugement de M. Donnadieu. Il y a plus d'une réserve à faire sur la conduite privée, sur les prodigalités du prince lorrain. Mais, s'il avait été tel que le dépeint M. Donnadieu, comment expliquer et l'affection qu'il sut inspirer à ses sujets, et surtout ces louanges qu'il reçut de Voltaire? L'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'était pas Lorrain, et il n'avait, croyons-nous, aucun intérêt à flatter la maison de Lorraine. On n'a pas le droit de tenir pour dépourvu de toute valeur son jugement, auquel M. Donnadieu a d'ailleurs omis de faire la moindre allusion.

Dans la conclusion nous trouvons bon nombre d'assertions hasardées, que nous ne pouvons laisser passer. D'après M. Donnadieu, les ducs chez lesquels prédominait le sang valois avaient de l'affection pour leurs sujets (p. 321). Il faut ici faire une distinction. Les ducs angevins, René Ier, Jean et Nicolas, ont passé hors de la Lorraine la plus grande partie de leur règne, ce qui ne semble pas indiquer de leur part un grand attachement aux habitants de la région mosellane. Pour ce qui est de René II et d'Antoine, qui ne descendaient des Valois que par les femmes, nous n'avons pas de peine à reconnaître qu'ils aimaient leurs sujets.

Au contraire, Charles III et ses descendants, chez qui prédominait l'hérédité Habsbourg, se seraient détachés de leur peuple, pour lequel ils n'auraient plus éprouvé qu'un « mépris hautain ». On croit rêver en lisant de pareilles énormités. Ce « mépris hautain », on ne le constate chez aucun des princes lorrains qui se sont succédé depuis 1545. Il est vrai que Léopold, élevé en Autriche, et François III étaient moins attachés à la Lorraine que leurs devanciers, mais de là à un mépris hautain il y a loin. Il faudrait étayer de preuves solides des assertions de cette nature; M. Donnadieu n'en a donné aucune.

M. Donnadieu nous parle de l'évolution des sentiments du peuple lorrain (p. 322); cela n'est vrai dans une certaine mesure que pour les habitants du Barrois mouvant. Au contraire ceux de la Lorraine proprement dite virent avec autant de joie l'évacuation de leur pays par les troupes françaises en 1698, qu'ils éprouvèrent de tristesse lorsque le traité de Vienne leur eut enlevé, avec leur dynastie nationale, leur indépendance. Comment M. Donnadieu peut-il qualifier l'annexion de la Lorraine à la France de « mariage d'amour et de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raison »? Les occupations du pays par la France au XVIIe siècle n'avaient pas laissé dans le cœur de nos ancêtres des souvenirs tels qu'ils fussent disposés à se réjouir du sort que leur imposaient, sans les avoir consultés, les cours de Vienne et de Paris. D'ailleurs l'aggravation de leurs charges sous le régime français ne pouvait qu'aviver leurs regrets.

Passons maintenant aux erreurs de détail. P. 5, Ferry IV est mort en 1329, non en 1328. Albert Ier a été roi des Romains, non empereur (p. 5). On ne peut dire qu'il est l'assassin de son souverain légitime (p. 6); il a tué Adolphe de Nassau au combat de Goellheim (p. 6). C'est André III, et non André VIII, qu'avait épousé Agnès (p. 6). Il n'est pas exact qu'un seul des fils du roi des Romains, Albert, ait survécu à son père; nous pouvons citer, outre Albert le Boiteux, Frédéric le Beau, qui disputa la couronne d'Allemagne à Louis de Bavière, et Otton le Joyeux (p. 7). C'est en 1348, non en 1346, qu'a été livrée la bataille de Crécy (p. 8). Les observations de M. Donnadieu sur l'âge et sur les enfants de Marguerite de Joinville, femme de Ferry de Lorraine (p. 17-18), sont assez justes, du moins elles le seraient si, comme il le suppose, Marguerite avait eu au moins quatorze ans lors de son premier mariage. Mais au Moyen Age on unissait des enfants en bas âge; c'était peut-être le cas de la jeune comtesse de Vaudémont, lorsqu'en 1368, elle épousa Jean de Bourgogne. Par suite, en 1393, elle pouvait n'avoir qu'une trentaine d'années, être donc en état de mettre au monde sept enfants. C'est, non pas Antoine, mais le maréchal de Bourgogne Toulongeon qui fit prisonnier René d'Anjou à Bulgnéville (p. 25). M. Donnadieu a reproduit (p. 34) la fable d'après laquelle Ferry II aurait enlevé Yolande d'Anjou-Lorraine. Le mariage de Ferry II et d'Yolande eut lieu à Nancy, probablement au début de 1445 (p. 35). On ne peut pas dire que la maison de Lorraine-Alsace se soit éteinte avec Charles II (p. 35), puisque ce duc avait pour frère Ferry, tige des Lorraine-Vaudémont. Le dernier représentant mâle de la maison de Bar, le cardinal Louis, mourut, non en 1419, mais en 1430 (p. 40). Yolande d'Anjou, femme de Ferry II de Vaudémont, était la tante, et non la sœur, du duc Nicolas (p. 47 et 51). Il y aurait des réserves à faire sur le portrait de Marguerite d'Anjou-Lorraine, reine d'Angleterre, tracé par un chroniqueur anglais et reproduit par M. Donnadieu (p. 47-48). Marguerite n'était pas une « girouette »; elle a fait preuve d'une énergie, d'une constance, d'une opiniâtreté rares, dans la lutte qu'elle soutint contre les Yorck pour défendre les droits de son mari et de son fils. René II est venu au monde à Angers, et non à Joinville (p. 51), comme l'a prouvé M. Marichal. C'est en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1552, non en 1531, qu'a commencé la première occupation française dans la Lorraine (p. 87). La dévotion n'est pas l'unique mobile qui ait décidé le duc Antoine à prendre les armes contre les Rustauds (p. 88); ceux-ci menaçaient l'ordre social établi, voilà pourquoi le prince lorrain les a combattus et exterminés. Antoine n'a pas acquis en 1531 le comté de Sarrebrück (p. 88). P. 101, Françoise de Mercœur, duchesse de Vendôme, a eu au moins trois enfants; l'un d'eux est le duc de Beaufort, le roi des Halles, chef de la cabale des Importants. P. 117, c'est sans doute par inadvertance que M. Donnadieu donne Charles III pour mari à Christine de Danemark. P. 123-124, M. Donnadieu ne paraît pas se douter qu'en enlevant à Christine la régence et en faisant conduire dans ses États le jeune duc Charles III, Henri II commettait un acte de violence; la Lorraine ne lui appartenait pas et il n'avait pas le droit de s'ingérer dans le gouvernement de ce duché. P. 137, c'est Ferdinand Ier, et non Ferdinand V, qui était le grand-père maternel de Guillaume, duc de Clèves et de Juliers. P. 138, on appelle maintenant Carolingiens, et non Carlovingiens, les souverains de la famille de Charlemagne. P. 158, François II est mort en 1559, non en 1584; c'est son frère François, duc d'Alençon, puis d'Anjou, qui mourut en cette dernière année. P. 205, le testament de René II, sur lequel s'appuyait François de Vaudémont pour revendiquer la couronne ducale, est parfaitement authentique. P. 213, Henriette de Phalsbourg excitait les Nancéiens non à se soulever contre les Français, la ville une fois prise, mais à se défendre vigoureusement contre eux, avant la reddition de la place. P. 224, Charles IV n'a pas été, en 1648, abandonné par l'Espagne, qui invoqua, pour rompre les négociations avec la France, le refus que faisait celle-ci d'évacuer la Lorraine et le Barrois. P. 249, dans sa dernière campagne sur le Rhin (1689), Charles V enleva aux Français Bonn et Mayence. P. 274, d'après M. Donnadieu, Mme de Craon aurait eu un dernier enfant, Antoine, né neuf mois après la mort de Léopold, le 18 janvier 1713. Or Léopold n'est mort que le 27 mars 1729. M. Donnadieu n'a pas pris garde qu'après avoir fait naître Antoine de Beauvau le 18 janvier 1713, il lui donne pour frère François-Vincent-Marc, né le 23 janvier de la même année. Ainsi Mme de Beauvau aurait eu deux enfants à cinq jours de distance; fécondité remarquable, et qu'un médecin aurait dû signaler! P. 276, M. Meaume n'est pas un érudit lorrain, c'est un érudit qui a écrit de nombreux travaux sur la Lorraine. P. 294, le mariage de François II et de Marie-Thérèse a eu lieu à Vienne, non en 1744, mais en 1736. François III a été empereur élu des Romains, non empereur d'Allemagne.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ces erreurs sont vénielles, et nous y attachons beaucoup moins d'importance qu'à la documentation défectueuse, à l'esprit de système et à la partialité dont le travail du Dr Donnadieu ne fournit que trop de preuves. Ce n'est pas dans ce livre qu'il faut aller chercher une appréciation exacte, équitable, de ce qu'ont été les ducs de Lorraine des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Si des courtisans de la maison de Lorraine, si des écrivains mus par un patriotisme mal entendu, ont jeté un voile sur les défauts et sur les fautes des membres de la famille ducale, M. Donnadieu, tombant dans l'excès contraire, s'est pour ainsi dire complu à ne mettre en lumière que les côtés défectueux de l'intelligence ou du caractère de nos princes. On ne devra donc lire qu'avec défiance *L'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont*, se mettre soigneusement en garde contre les jugements tendancieux ou même erronés qu'a formulés l'auteur. Nous regrettons sincèrement qu'un homme du talent de M. Donnadieu n'ait pas abordé son travail dans un autre esprit, n'ait pas pris conseil de lotharingistes informés, qui lui auraient indiqué les sources à utiliser, les livres à consulter. Il aurait pu faire mieux encore, s'il s'était rendu compte qu'il entreprenait une tâche à laquelle il n'était pas suffisamment préparé; c'eût été de s'adjoindre un collaborateur en la personne d'un historien. Dans ces conditions, *L'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont* aurait présenté les caractères d'un ouvrage vraiment scientifique.

Enfin il est fâcheux que l'auteur n'ait pas complété son travail par un index alphabétique des noms de personnes et de lieux.

R. Parisot.

Schulte (A.), *Frankreich und das linke Rheinufer*. Stuttgart et Berlin, Deutsche Verlags-Anstalt, 1918, in-8°, 364 p.

Un érudit allemand, connu par de bons travaux historiques, M. Aloys Schulte, a écrit sur la question rhénane, ou plus exactement sur la question mosellano-rhénane, un ouvrage considérable, pour lequel il a mis à contribution les données de la géographie, de l'ethnographie, de la linguistique et de l'histoire. Les travaux dont cette question avait été l'objet en France, y compris ceux qui avaient paru durant la grande guerre, ne sont pas ignorés du professeur allemand, qui les cite, les discute et s'efforce de les réfuter. Il est regrettable que certains auteurs français, M. Babelon par exemple, aient permis à M. Schulte de remporter de faciles triomphes et de mettre en relief l'ignorance ou la légèreté de quelques-uns de ses contradicteurs.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pour M. Schulte, le Rhin n'est pas une véritable frontière naturelle; celle-ci, il convient de la chercher dans les Vosges et dans les côtes de la Lorraine (p. 9-26). M. Schulte aurait donc admis l'annexion à l'Allemagne du bassin de Briey. Les observations relatives à la frontière du Rhin ne manquent pas de justesse; mais si les Vosges constituent une limite naturelle, pourquoi serait-ce uniquement du Ballon d'Alsace au Donon? Quelle peut bien être la frontière entre le Donon et les côtes lorraines?

M. Schulte, qui n'a tracé que d'une façon très vague la limite du français et de l'allemand dans la région lorraine, attache, comme d'ailleurs la plupart de ses compatriotes, une importance vraiment excessive au facteur linguistique. Pour ces messieurs, tous les hommes qui parlent le même idiome doivent appartenir au même État. Pourtant d'autres facteurs interviennent, qui peuvent combattre, réduire même à néant, l'influence de la langue. La religion, un passé commun, des institutions peuvent créer entre des gens parlant des langues différentes des liens très forts; ces mêmes facteurs peuvent au contraire éloigner les uns des autres des hommes qui s'expriment dans le même idiome. On parle l'allemand à Bâle, à Lucerne, à Zurich, le français à Neuchâtel, à Lausanne et à Genève; pourtant les habitants des trois premiers de ces cantons ne désirent pas leur rattachement à l'Allemagne, non plus que leurs compatriotes de la Suisse romande ne souhaitent de devenir Français.

C'est au point de vue allemand, sans d'ailleurs commettre d'erreurs graves, que M. Schulte expose l'histoire des invasions et des partages dont la région mosellano-rhénane a été le théâtre et la victime au cours des siècles. Les Francs, qui ont occupé les pays de la rive gauche du Rhin, étaient un peuple germain. Mais ils s'établirent dans une région qui avait profondément subi l'influence de Rome, et ils ne tardèrent pas à embrasser le christianisme. Ils se mélangèrent en outre à ce qui subsistait encore de la population indigène. On ne peut donc les confondre avec les Germains restés sur la rive droite, dont ils ont toujours différé à bien des égards. N'oublions pas d'ailleurs qu'ils se chargèrent, de la fin du v^e^ siècle au début du ix^e^, de conquérir la Germanie, de la gagner au christianisme et à la civilisation. De cela rien ou presque rien dans le livre de M. Schulte. Nous ne sommes d'ailleurs pas autrement surpris qu'à l'exemple des auteurs allemands et français, dont l'accord sur ce point est curieux à constater, il escamote en quelque sorte l'époque austrasienne. C'est qu'en effet elle gêne les thèses, d'ailleurs opposées, des uns et des autres. Ils oublient — si toutefois il convient d'employer ici le terme d'oubli — que les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Austrasiens ont conquis les pays qui devaient un jour former la France et l'Allemagne et qu'ils ont restauré l'empire d'Occident. C'est entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, et nulle part ailleurs, que se trouvaient le centre et le cœur de la monarchie carolingienne. M. Schulte voit à tort dans Charlemagne un Allemand; ce prétendu Allemand a fait aux Saxons une guerre sans merci et il a terminé la soumission de la Bavière aux Francs.

Par la suite, M. Schulte confond Allemagne et Saint-Empire romain de nation germanique. Un moment vint, vers la fin du Moyen Age, où, dans les parties de la Lotharingie de langue romane, on se considérait comme faisant partie non de l'Allemagne, mais de l'Empire. C'est en particulier le cas de Metz et du duché de Lorraine; d'ailleurs on était ou Messin ou Lorrain. Aussi est-il ridicule de prétendre que Metz et le duché de Lorraine ont été arrachés à la patrie allemande.

Sur les événements des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les remarques de M. Schulte nous paraissent en général exactes. Il est certain que les princes protestants d'Allemagne, qui signèrent avec Henri II les traités de Friedewald et de Chambord, n'avaient à aucun titre qualité pour autoriser le roi de France à occuper Metz, Toul et Verdun. Mais ne va-t-il pas trop loin en les qualifiant de traîtres? Le sentiment patriotique n'était pas développé au XVI^e^ siècle comme il l'est de nos jours. En France même on voit, durant les guerres de religion, catholiques et protestants invoquer le secours de l'étranger, les premiers faisant appel à l'Espagne, les seconds à l'Allemagne ou à l'Angleterre. En ce qui concerne le Moyen Age et les temps modernes, le travail de M. Schulte appelle quelques observations. P. 104, M. Schulte ignore qu'à la fin du Moyen Age et durant les temps modernes le terme Lorraine avait deux sens, l'un géographique, l'autre politique, et que Domremy, situé hors du duché de Lorraine, mais faisant partie du diocèse de Toul, se trouvait dans la région lorraine. P. 108, M. Schulte traduit, mais de façon incomplète, la réponse que fit, en 1444, le député de Metz Nicolle Louve aux représentants de Charles VII : « Nous ne voulons pas renier le grand aigle, c'est-à-dire l'empereur », aurait dit Louve; il y a un mot oublié par M. Schulte. N. Louve a spécifié « l'empereur *de Rome* ». Les souverains du Saint-Empire portent en effet le titre de « roi des Romains », d' « empereur des Romains ». P. 112, c'est de sa grand'mère, et non de sa mère, que Philippe le Bon tenait la Flandre et l'Artois.

Les chapitres consacrés à la Révolution française, au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ ne comptent point, tant s'en faut, parmi les meilleurs de l'ouvrage. M. Schulte n'a pas jugé avec impartialité la Révo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lution française, et il n'a pas vu l'influence profonde qu'elle avait exercée en Lorraine et en Alsace. Quelques-unes des réformes opérées par la Constituante ont été d'autant mieux accueillies par les Lorrains que ceux-ci avaient vu s'aggraver depuis 1737 les charges qui pesaient sur eux. L'Ancien Régime français a été dur pour nos ancêtres, qui l'ont vu disparaître avec joie. C'est alors que l'Alsace et la Lorraine sont vraiment devenues françaises; la fusion entre les habitants de ces deux pays et ceux de l'ancienne France n'a depuis lors cessé de faire des progrès. A propos des protestations élevées, en février et en mars 1871, par les députés de l'Alsace et de la Lorraine contre l'annexion, M. Schulte s'est livré (ch. 23) à des discussions subtiles, qui n'enlèvent aucune valeur à ce fait capital, qu'en Alsace et en Lorraine, personne ne désirait devenir Allemand, personne n'en avait même l'idée avant 1870. Si les mécontents, et ils étaient nombreux, souhaitaient quelque chose, c'était un changement de régime, ou d'autres institutions administratives. Les Vieux-Lorrains eux-mêmes, qui restaient fidèles au passé, nourrissaient des regrets plutôt platoniques. D'ailleurs, connaissant l'histoire de leur pays, ils savaient que, depuis 1542, la Lorraine était un duché indépendant et que même avant cette date elle faisait partie du Saint-Empire, non de l'Allemagne. Les décentralisateurs, qui supportaient avec peine l'hégémonie de Paris, n'étaient pas d'humeur à subir celle de Berlin. L'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine a donc été faite, en 1871, contre la volonté formelle des habitants.

Nous étions curieux de savoir ce que dirait M. Schulte de l'histoire de l'Alsace-Lorraine depuis 1871; comment allait-il décrire les sentiments de la population, apprécier la politique du gouvernement allemand? Mais l'auteur s'est dérobé. Quelques mots sur la tâche difficile qui incombait au gouvernement impérial dans le Reichsland, et c'est tout. On conviendra que cela ne suffit pas. Est-ce la clairvoyance, est-ce le courage qui a manqué à M. Schulte? N'a-t-il pas vu ou n'a-t-il pas osé reconnaître que l'Allemagne s'était montrée incapable de gagner les sympathies des Alsaciens et des Lorrains et qu'elle avait été pour eux, non une mère, mais une marâtre?

Il a mieux aimé rendre compte, au chapitre 24 de son livre, des ouvrages publiés en France sur la question de l'Alsace-Lorraine et au chapitre 25 exposer la politique suivie depuis 1871 par le gouvernement français. Ces dernières pages prouvent de la part de l'écrivain allemand beaucoup d'ignorance ou peu de bonne foi. Nos hommes d'État n'ont jamais cessé de se montrer pacifiques, voire pacifistes. Les hommes qui personnifiaient les idées de revanche n'ont pas été

EFERUS - Recherches & Classification numériques

appelés à diriger les affaires du pays. Le général Boulanger et M. Déroulède ont été l'un et l'autre, pour des raisons de politique intérieure, condamnés par le Sénat, siégeant comme haute cour de justice. Quelle meilleure preuve que le Parlement français n'était pas disposé à suivre leur impulsion?

Malgré ses lacunes, le livre de M. Schulte n'en est pas moins fort intéressant, en ce qu'il donne l'opinion d'un historien allemand sur une question qui reste, et qui restera longtemps encore, à l'ordre du jour.

R. Parisot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE II

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET GALLO-ROMAINE

CHRONIQUE

La moisson archéologique est exceptionnellement légère cette année : quelques articles de vulgarisation, une demie douzaine d'études sérieuses de M. G. Chenet sur les antiquités de la région de Lavoye (Meuse); deux ou trois notes, toujours originales et vigoureuses, de M. T. Welter, de Metz : c'est tout. Nous y ajouterons quelques études qui avaient échappé à notre chronique de l'an dernier. L'archéologie de l'époque mérovingienne a été plus favorisée et compte à son actif au moins un livre important. Nous ne pouvons donc que trouver parfaitement justifiées et même étendre à la presque totalité de la Lorraine, les plaintes émises par M. André Philippe, au sujet de l'abandon des recherches archéologiques dans les Vosges (1), en notant d'ailleurs que ces doléances ont pour conclusion un appel à la collaboration de tous et non pas un aveu de résignation. Signalons encore, comme un rappel des heureux résultats acquis autrefois par l'initiative privée, la notice documentée que consacre M. Roger Clément à Auguste Prost (2). Le paragraphe consacré à Prost archéologue donne l'énumération des bonnes recherches, à la fois précises et circonspectes, qui furent l'œuvre du savant messin. Quoiqu'elles remontent à plus d'un demi-siècle, ces observations de faits ne sont pas périmées. Les considérations et les théories passent; les documents demeurent.

Les articles de M. Toussaint peuvent fournir l'exemple de ce que nous entendons par « considérations » (3). L'auteur a lu le *Guide pour les Recherches archéologiques dans l'Est de la France*, publié autrefois

(1) Philippe (A.), *Chronique des Vosges. Fouilles et découvertes* (P L P M 1920, p. 520-1).

(2) Clément (R.), *Auguste Prost, historien, archéologue, patriote* (P L P M 1921, p. 401-410).

(3) Toussaint (M.), *La Lorraine préceltique* (P L P M 1919, p. 671-5. — *La Lorraine celtique*, *ibid.*, 1921, p. 73-8).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par Bleicher et Beaupré; il y a pris un certain nombre de faits. Il essaie d'en animer l'austérité par un mélange un peu confus d'histoire, laquelle est loin d'être puisée à d'aussi bonnes sources. Théories périmées depuis un bon demi-siècle, y voisinent avec une chronologie vraiment inquiétante. Si nous entendons bien M. Toussaint, l'âge du bronze daterait du VII^e siècle avant notre ère. Au III^e siècle avant J.-C. des peuplades venues de l'Inde auraient fait irruption chez nous, tandis que dans la Méditerranée se développait la colonisation grecque! Une statuette de bronze trouvée à Domèvre se classerait à l'âge du bronze! L'ensemble se présente d'ailleurs de façon agréable. M. Toussaint sait écrire et composer un tableau. Nous voudrions seulement l'engager à des études plus approfondies.

Il est superflu de recommander aux spécialistes le nouveau livre (1) et les articles (2) de M. Schumacher, directeur du musée de Mayence, sur l'archéologie préhistorique des régions rhénanes en général. On insiste surtout chez nous sur les mouvements de population de l'est vers l'ouest, des régions d'outre-Rhin vers la Moselle et la vallée de la Meuse. En reportant soigneusement sur la carte les trouvailles afférentes aux différentes périodes, M. Schumacher montre que ces mouvements ont pour contre-partie d'autres migrations parties des régions françaises vers le Rhin et au delà. Il note ce phénomène en particulier au début de l'âge des métaux et vers la fin de la période de Hallstatt. Il met en lumière l'importance primordiale de la grande voie de Metz vers Mayence, à travers la Hardt, et des voies parallèles qui des Ardennes traversent l'Eifel et le Hunsrück. On trouvera dans ces articles d'excellents exemples des idées générales que l'on peut, dès maintenant, déduire d'un examen attentif des faits archéologiques.

« Il faudrait que chacun, dès l'école primaire, eût l'idée des ouvrages auxquels il peut et doit recourir pour chercher des informations sur une question qui le préoccupe », dit quelque part M. S. Reinach. C'est ce mot que prend pour épigraphe le précieux recueil bibliographique de M. Raoul Montandon (3). Il se charge en effet de renseigner les archéologues sur les travaux qui intéressent leur spécialité et il le fait

(1) SCHUMACHER (K.), *Siedelungs- und Kulturgeschichte der Rheinlande, I; Die vorrömische Zeit.* Mainz, Wilkens, 1921, 254 p., 20 pl. in-4.

(2) ID., *Die Mittelrheinischen Hallstattkulturen* (Germania, II, 1918, p. 97-102; Prähist. Ztschr., XI-XI, 1919-20, p. 123-178). — *Ortsnamen und Römerstrassen in Westdeutschland* (Mainzer Ztschr., X, 1915, p. 63-68).

(3) MONTANDON (R.), *Bibliographie générale des Travaux Palethnologiques et Archéologiques. Époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine.* France, T. II : *Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie.* Genève et Lyon, Georg et C^ie; Paris, Leroux, 1920, 1 vol. in-8, 508 p., 1 carte. L'ouvrage sera complet en 7 volumes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une façon excellente, simple, pratique et complète. Le second volume consacre aux trois départements lorrains les pages 160 à 196. Préparé avant la guerre de 1914, le dépouillement n'est que partiel en ce qui concerne la Lorraine ci-devant annexée. Pour le reste, M. Montandon ne se contente pas de dépouiller les périodiques dont on trouve en tête du volume une nomenclature vraiment considérable, mais aussi les ouvrages généraux comme Déchelette, Espérandieu et autres. Il donne non seulement les titres et les références, mais en outre, en quelques mots, ou par un système de notation ingénieux, l'indication du contenu. C'est ainsi qu'il peut parfois renvoyer à des ouvrages que, de lui-même, un chercheur n'aurait probablement pas songé à consulter. Il nous apprend, par exemple, qu'une communication de caractère très général faite par M. P. de Mortillet au Congrès Préhistorique de Tours en 1910 traite des abris lorrains tels que les *Trous de la Fontaine, des Celtes et du Géant.* Des index à la fin de chaque département, des index généraux des noms d'auteurs, des noms géographiques et des matières, à la fin du volume, facilitent la consultation. Nous allons avoir, un peu plus loin, à rendre compte de fouilles récentes à Senon. Le recueil nous indique immédiatement deux articles, de Joseph Clercx dans les *Mém. Acad. Metz*, 1847-8, p. 145 et de Vieillard, dans le *Bull. Monum.*, 1852, p. 368-73 et en outre que la localité se trouve dans l'arrondissement de Montmédy. Quant à l'index général des matières il est un répertoire inappréciable de comparaisons, une préparation inespérée pour toute étude d'ensemble. Aucun fichier si complet, si bien tenu soit-il, ne peut valoir le Montandon. Nous avons là, vraiment l'érudition mise à la portée de tous. On ne saurait être assez reconnaissant au savant qui offre un tel instrument aux travailleurs.

Nous avions cité, dans notre dernière Bibliographie, le cri désespéré de M. Georges Chenet retrouvant après un long exil son domaine archéologique d'Argonne bouleversé par la guerre et ses documents presque tous détruits (1). Le mal, semble-t-il, est moins profond que l'on n'avait pu croire tout d'abord. M. Chenet, en tout cas, a poussé activement la reconstitution archéologique, car voici que, dès cette année, une abondante récolte scientifique sort des sillons de l'ancien champ de bataille. M. Chenet commence par étudier les travaux exécutés par les Allemands dans la région (2) :

Post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas?

(1) B L 1913-19, p. 66.

(2) Chenet (G.), *Fouilles exécutées par les Allemands dans la Meuse* (B A C T H 1920, CCXL sqq.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Voici tout d'abord l'énumération de ces travaux :

1° Pendant l'hiver 1914-15 et au printemps de 1916 un certain nombre de fragments de poterie rouge du IVe siècle, décorés à la molette (vases à zones striées de Déchelette) furent recueillis entre Avocourt et Vauquois, dans le bois de Cheppy, près du pont des Quatre-Enfants. Partagés entre l'Université de Berlin et le musée de Strasbourg, ils ont fait l'objet, en 1919, d'une importante publication de M. Unverzagt (1). Bon nombre de tessons du même genre avaient été retrouvés antérieurement dans les établissements civils et militaires de la rive gauche du Rhin, à Trèves et dans plusieurs petits castels de basse époque. M. Unverzagt a rassemblé toutes ces trouvailles dont il donne le catalogue. Il en institue une étude extrêmement minutieuse, la première étude d'ensemble dont ce genre de poterie ait fait l'objet. Le centre de fabrication unique de cette céramique a été l'Argonne. L'époque en est le IVe siècle et la première moitié du Ve siècle. Le mode de décoration se prolonge d'ailleurs durant la période mérovingienne. « Cette conclusion de M. Unverzagt, dit M. Chenet, s'accorde avec mes propres recherches dans les *officinæ* de la région de Lavoye, Avocourt, Les Allieux, Vauquois. » Voici les têtes de chapitres du travail de M. Unverzagt : I. *Les fabriques de poteries;* II. *Les formes;* III. *La technique;* IV. *Les ornements imprimés à la molette et les motifs;* V. *La diffusion de cette poterie;* VI. *L'époque;* VII. *Le décor à la molette durant l'époque mérovingienne.*

2° Dans la même région, en particulier au bois de Cheppy, près du pont des Quatre-Enfants, M. Strohm a relevé les traces d'une ancienne verrerie; il a ramassé quelques fragments de verres; il les publie avec une série d'observations générales sur l'industrie de la verrerie à l'époque gallo-romaine dans les Ardennes et l'Argonne (2). Les observations générales sont d'un bon connaisseur de la verrerie antique mais les faits particuliers qui en furent l'occasion n'ont pu être observés que de façon superficielle et rapide, au hasard des travaux militaires. On trouvera, de l'article de M. Strohm, d'abord une analyse, puis une critique détaillée dans l'étude de M. Chenet (3). Il faut distinguer en Argonne, montre M. Chenet, des verreries de trois époques différentes : celles qui sont certainement d'époque romaine; celles

(1) UNVERZAGT (W.), *Terra sigillata mit Rädchenverzierung. Materialien zur römisch-germanischen Keramik,* herausgegeben vom der R. G. Kom. des D. Arch. Inst. Frankfurt a. M., Baer, 1919, 1 fasc. in-4, 50 p., 7 pl.

(2) STROHM, *Eine spätrömische Glashütte in den Argonnen* (Germania, Korrespondenzblatt des Röm. Germ. Inst., 1920, p. 30-34).

(3) CHENET (G.), *Anciennes verreries d'Argonne* (B A C T H 1920, p. 253-286).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui, d'époque ancienne indéterminée, se classent entre l'ère mérovingienne et le XVII^e siècle; enfin les verreries modernes : XVIII^e et début du XIX^e siècles, caractérisées par la fabrication de la bouteille champenoise. La verrerie étudiée par M. Strohm est la verrerie des Mortiers, dite *Four Zabée*. Elle appartient à la seconde de ces catégories. Si les profils de quelques fragments rappellent les profils romains, c'est que, jusqu'à l'époque moderne, la verrerie a conservé, presque sans changement, les traditions romaines. Ce qui permet de distinguer les différentes catégories de verreries, c'est surtout la forme des mortiers employés à la coulée. Les verreries d'époque romaine sont caractérisées en outre par la fabrication des cubes de verre coloré pour mosaïques. Telles étaient celles de Sainte-Menehould dont la description est en préparation, de la Clairière à Lavoye et de Berthaucourt-Froidos, où se rencontrent, en outre, des tessons de poterie sigillée du III^e siècle. M. Strohm reconnaît lui-même actuellement, ajoute M. Chenet, que la verrerie qu'il avait classée à la basse époque romaine n'est pas romaine.

3° La troisième publication allemande signalée par M. G. Chenet est celle de MM. Reiners et Drexel sur les monuments romains découverts à Senon (1). Le travail se compose de deux parties : une sorte d'introduction par M. Reiners : *Zur Römerzeit zwischen Maas und Mosel* (p. 5-15 avec un croquis de la région) et une description des fouilles à Senon par M. F. Drexel : *Die Römer in Senon*, p. 16-33 avec cinq figures dans le texte et dix-sept planches. La première partie représente une bonne conférence de vulgarisation. L'auteur, qui a publié également un travail assez important sur les monuments médiévaux de la région (2), connaît bien le pays et son histoire. C'est pour cela sans doute qu'il l'appelle constamment *unser Land*, ce qui paraîtra un peu abusif. Quelques-unes de ses affirmations pourraient prêter à la discussion s'il n'était clair qu'elles relèvent de la simplification parfois excessive imposée par le genre « vulgarisation » à une étude historique. Par exemple on admettra difficilement que Senon ait été le centre primitif de la région et n'ait été que tardivement supplanté par Verdun. Il ne faut pas prendre à la lettre les allusions aux « grandes masses de troupes » que César aurait amenées dans la région, pas plus qu'aux mêmes « grandes masses militaires » qui auraient

(1) REINERS (Leutnant der Reserve H.), *Eine Römersiedelung vor Verdun*, herausgegeben im Auftrage des A O K 5, München, Bruckmann, 1918, in-8, 33 p., 17 pl. Cf. un bon compte rendu de F. K(oepp) dans Germania, II, 1918, p. 96.

(2) REINERS (H.), *Zwischen Maas und Mosel*. München, Bruckmann, 1918, in-4°, 150 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

reparu en Argonne à la fin du IIIe siècle, assurant au pays le paisible développement de la civilisation. Il ne nous semble pas non plus qu'en plaçant leurs stèles funéraires le long des routes, les commerçants et artisans romains aient songé à produire un effet comparable à celui des « affiches de réclame » modernes. On n'en trouvera pas moins, dans ces dix pages, un exposé intéressant de la vie romaine dans le pays entre Ardennes et Meuse. Mais l'*Archéologie de la Meuse* de Liénard en donne tout autant et même davantage.

Les faits nouveaux se trouvent dans la partie traitée par Drexel. « En mai 1917, nous dit l'*Avant-propos*, des travaux exécutés à Senon firent rencontrer des pierres funéraires gallo-romaines employées à la base d'une construction. Les fouilles qui suivirent mirent au jour une partie d'un ancien établissement urbain. La direction des travaux fut confiée au caporal de Landsturm Friedrich Drexel, assistant à l'Institut archéologique de Francfort. Au bout de quelques semaines, les obus français mirent fin aux fouilles. La présente publication donne le résultat des découvertes. » Il faut tenir compte évidemment des circonstances et des découvertes et de la publication. Le travail laisse une impression de rapidité superficielle et d'incomplet. Les faits mis au jour n'en sont pas moins intéressants. Ils doivent être enregistrés comme point de départ de recherches plus approfondies.

M. Drexel a constaté, au nord du village actuel, tout d'abord les traces d'un établissement civil gallo-romain qui semble avoir été assez important. Les fouilles ont porté, croit-il, sur l'emplacement d'une sorte de forum : vers le centre sont apparues les fondations d'un bâtiment public, petit temple, ou plutôt curie; à 15 mètres vers l'ouest, celles d'une construction plus importante qui n'a pu être fouillée; à 50 mètres de là, vers le nord-est, les ruines d'un bain; le même probablement qui dut déjà être exploré autrefois. M. Drexel semble n'avoir connu que les indications données par Liénard. Les fondations qu'il a mises au jour ne coïncident pas avec celles qui avaient été reconnues précédemment. Elles ne représentent d'ailleurs qu'une partie de l'établissement. Tout cela est à reprendre et à éclairer, au moins par de nouveaux sondages.

A l'ouest du village, sur une petite éminence appelée *La Bourge*, des fondations carrées de 50 mètres sur 50 donnent le plan d'un fortin. On reconnaît l'existence d'une tour au milieu du côté nord, au-dessus de l'entrée probablement et à l'angle nord-ouest; les autres angles, en grande partie détruits, devaient également avoir leur tour. C'est là un type de fortification encore peu connu. On n'en rencontre de semblables, nous dit M. Drexel, qu'à Liesenich, sur la Moselle, dans le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cercle de Zell. Les monnaies trouvées à l'intérieur du fort seraient toutes antérieures à 270. La construction et l'occupation dateraient donc de l'époque des empereurs gaulois. Le fortin semble n'avoir plus été en usage au IVe siècle. Une figure donne le plan. On aimerait un peu plus de détails et de mesures; plus de détails aussi sur les trouvailles, si rares qu'elles aient été.

Le mur, constitué par deux parements de moellons dont l'intervalle est rempli de blocaille noyée dans du mortier, reposait sur un soubassement dont les blocs avaient été pris à des monuments funéraires. M. Drexel mentionne dix-huit blocs sculptés, plus deux stèles en forme de hutte. En outre trois fragments très abîmés auraient été laissés sur place. Le reste a été mis en sûreté. On ne nous dit pas où (1). La description des stèles est très écourtée et les planches trop petites. La publication est à reprendre sur de nouveaux frais. Voici, d'après les planches, les sujets représentés :

Pl. X : une famille de trois personnes : à gauche, la mère tenant dans la main droite un objet indéterminé; la jeune fille porte un balsamaire et le père une bourse.

Pl. XI : un paysan, de profil, penché en avant comme s'il tirait quelque chose; au-dessus de lui, occupant toute la largeur du cadre, un joug très soigneusement représenté.

Pl. XI, *b* : satyre avec un raisin (?). Ces deux sculptures doivent être les faces latérales de la stèle représentée pl. X.

Pl. XII, *a* et *b* : deux fois un couple.

Pl. XIII, *b* : un homme portant un petit coffret.

Pl. XIV, *a* : un enfant debout : au-dessus de lui l'inscription : Cara[illegible]onnus/ Senua[*ci*] fili[*us*]. Ces deux figures (XIII *b* et XIV *a*) décoraient les faces latérales de XII *a*.

Pl. XIV, *b* : jeune fille au miroir.

Pl. XV, *a* : homme vêtu de la capuche gauloise; *b* : scène de famille (très mutilée).

Pl. XVI : fragments mutilés : *a* : un homme; devant lui une corbeille; *b* : un personnage tenant une balance.

Pl. XVII, *a* : fragment d'autel, orné d'une image de Vulcain : la tête manque; *b* : un personnage barbu. M. Reiners et M. Drexel rapprochent très justement ces stèles de Senon de celles de Neumagen. Ils essaient d'en définir l'art à la fois réaliste et stylisé; ils y reconnaissent une originalité inconsciente qui montrerait la santé et la vigueur du

(1) Les stèles de Senon se trouvent, encore emballées, au dépôt du Musée de la Porte des Allemands à Metz.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peuple celtique. Soit! Mais pour qui n'a pas vu les stèles elles-mêmes, une étude plus approfondie serait nécessaire pour pouvoir en juger. Il faut savoir gré à MM. Reiners et Drexel de leur publication, quoique l'effet en soit d'exciter plus que de satisfaire la curiosité.

Revenons aux deux autres publications de M. G. Chenet. Voici d'abord un important article de céramographie (1). Il s'agit d'un type de tasses dont Déchelette notait la rareté. Or, les vases de ce genre apparaissent très abondants en Argonne aux IIe et IIIe siècles de notre ère. M. Chenet en a trouvé les moules composés de deux valves, ce qui supprimait toute difficulté pour le démoulage. Il a mis la main, avec le Dr Meunier, sur un petit atelier qui semble avoir été spécialisé dans la fabrication de ces gobelets. Quelques tessons de vases y voisinaient avec des fragments de moules nombreux. Cette découverte est l'occasion d'une étude complète et entièrement nouvelle de cette série céramique.

Le gobelet ovoïde est un vase à pied rétréci, à panse globulaire, au col tronconique bordé d'une lèvre étroite moulurée. Il est en terre commune rouge brune, jaunâtre ou grise, enduite parfois d'une engobe noirâtre ou métallisée dans laquelle, souvent, des paillettes de mica jaune imitent la dorure. Les dimensions en sont très variables. La décoration est constituée le plus souvent par un simple granité obtenu par un fouetté d'argile humide; quelques vases sont agrémentés à la molette de lignes guillochées ou ornés, à la barbotine, de lignes et de lunules; le décor moulé comme sur les vases rouges ordinaires est plus rare. Ce sont cependant des moules ornés que MM. Chenet et Meunier ont retrouvés dans leur atelier du « gobeletier ». Une série de planches fort intéressantes en donne les principaux motifs. Le style et les sujets sont nettement inspirés des vases rouges lustrés contemporains. Les scènes de cirque et surtout de chasse dominent : attaque du sanglier (moule 13, pl. XIII), arrivée des rabatteurs (moule 11, pl. XIII). Les motifs sont disposés avec régularité et soin. La date de la fabrication est fournie par une monnaie de Marc-Aurèle trouvée dans un vase enterré au centre de l'atelier du « gobeletier ». Elle est confirmée par les moules 56 et 64 (pl. XIX) qui reproduisent des motifs du potier *Tribunus*, de l'atelier du Pont des Rêmes, dont l'activité se place entre 150 et 200 (2). D'autres moules du même genre ont été trouvés en Argonne; ils sont moins fins que ceux du « gobeletier ».

Partant d'une idée émise par M. Toutain, qu' « il ne serait pas éton-

(1) Chenet (G.), *Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoye, Céramique gallo-romaine d'Argonne* (Pro Alesia, nouv. série, T. V, 1920, 20 p., pl. XII-XX).

(2) Sur cet atelier, cf B L 1919, p. 66.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nant que même aux premiers siècles de l'ère chrétienne, certains objets préhistoriques, bronzes, armes ou bijoux, aient été offerts en ex-voto dans les sanctuaires indigènes de la Gaule », M. Chenet indique qu'un certain nombre de ces objets ont même été déposés dans les tombes comme offrandes funéraires (1). Il en énumère plusieurs exemples. L'étude est importante en raison des détails nombreux et précis qu'elle apporte sur les sépultures et les rites funéraires de l'époque gallo-romaine. La croyance à la vertu protectrice des objets préhistoriques se perpétue durant l'époque mérovingienne. M. Chenet avait d'ailleurs déjà signalé autrefois l'utilisation superstitieuse de la hache néolithique jusqu'à l'époque moderne (2).

Voici encore, illustrée par de patientes observations et une curieuse découverte de M. Chenet, une survivance de traditions anciennes dans l'Argonne gallo-romaine. Il s'agit de la rouelle, si fréquente à l'époque celtique et dont la valeur symbolique, non moins que l'utilisation, ont fait l'objet de tant de discussions (3). M. Chenet en avait, à plusieurs reprises déjà, recueilli des exemplaires en bronze dans des couches nettement gallo-romaines. Parmi des vases épars sur le sol d'une petite chambre voisine de l'atelier du potier *Tocca* à Lavoye, il vient de trouver plus de 200 exemplaires de rouelles en plomb, les unes détachées, les autres encore en chapelet, telles qu'elles avaient été coulées. Ces rouelles sont de dimensions fort petites : de 6 a 8 millimètres. L'une d'entre elles, un peu plus grande (25 millimètres), est munie d'une bélière de suspension. Une urne à visage de Rheinzabern porte une rouelle de ce genre en pendentif de collier. M. Chenet rappelle qu'à Boviolles, l'oppidum celtique qui domine Naix et qui fut encore occupé à l'époque romaine, on trouvait autrefois, par milliers, des rouelles de ce genre que l'on vendait sous le nom de « roues de sainte Catherine ». Il s'est trouvé des rouelles jusque dans le cimetière franco-mérovingien de Lavoye (v^e^-viii^e^ siècle). Les rouelles de la chambrette de Lavoye semblent bien avoir été fondues sur place; avec elles ont été trouvées des monnaies d'Auguste à Commode. M. Chenet expose les faits. Il faut attendre d'autres trouvailles pour en proposer l'explication.

L'industrie du fondeur voisinait en Argonne avec celles du potier et du verrier. M. Chenet publie une fibule en bronze fondu, longue

(1) Chenet (G.), *Dépôt d'objets de l'âge du bronze et du premier âge de fer dans des sépultures d'époque plus récente* (R E A 1921, p. 232-242).

(2) Id., *Utilisation superstitieuse d'une hache néolithique* (M S L B 1910, p. lxxi).

(3) Id., *Rouelles de plomb et persistance d'emploi des rouelles gauloises* (B A C T H 1919, p. 243-251).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de 45 millimètres, représentant une panthère femelle; les marques annulaires du pelage sont figurées par de petits disques d'émail de verre coloré inclus dans quatorze alvéoles forées (1). La présence du verre semble bien indiquer que la fibule, trouvée dans la région, avait été fabriquée sur place. Deux fibules identiques proviennent de Rheinzabern. M. Chenet rapproche ce motif de la panthère formant le corps d'une fibule, d'un petit bronze d'Alésia et de plusieurs figures de panthères qui apparaissent sur des vases de terre cuite de Lavoye dans des scènes de chasse au sanglier. Il s'agit évidemment d'une espèce particulière de félins qui, apprivoisée dans l'antiquité, y jouait fréquemment le rôle de chien de chasse. Dans l'un des derniers volumes du *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand, M. Weege reconnaît cette panthère sur des peintures étrusques et suit le motif jusqu'à la Renaissance italienne. Il n'y a pas lieu de s'étonner de trouver la panthère représentée par les potiers et les bronziers d'Argonne.

M. Chenet signale encore la découverte fortuite de vestiges d'habitation gallo-romaine au lieu dit *La Chapelle*, entre Vadelaincourt et Souhesmes, en juillet 1916 (2).

Il est une autre région dans laquelle nous avons plaisir à signaler l'activité des études archéologiques : c'est la région de Metz. Nous y retrouvons le vétéran qu'est M. Welter à côté de nouveaux chercheurs. Aux anciens périodiques est venue s'ajouter une petite revue : *Les Cahiers Lorrains*, organe de la fédération des sociétés savantes de Metz réalisée sous les auspices de la Société d'Histoire et d'Archéologie. Les *Cahiers* visent à la vulgarisation, ils contiennent des articles de toute sorte, régulièrement brefs; ils offrent l'avantage de tenir parfaitement au courant de l'ensemble du mouvement intellectuel dans lequel l'archéologie occupe une place importante. C'est dans les *Cahiers* que se trouve une note de M. Welter sur deux outils préhistoriques (3) : l'un, une hache en schiste noir finement poli, de forme triangulaire, longue de 26 millimètres, large à la pointe de 6 millimètres. Une petite cupule, sur l'une des faces, semble l'amorce d'un trou de suspension; l'autre est un parallélipipède de 56 millimètres de long sur 18 millimètres de large, l'un des tranchants est rectiligne et l'autre arqué; cet objet, de forme exceptionnelle, a pu servir de racloir ou de lissoir. Ces deux objets feront sans doute l'objet d'une

(1) Chenet (G.). *A propos de la Panthère d'Alésia* (Pro Alesia, III, 1918).

(2) Id., *Trouvailles archéologiques à Vadelaincourt* (canton de Souilly, Meuse) (B A C T H 1920, p. ccxl).

(3) Welter (T.), *Deux outils préhistoriques :* Communication faite à la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Metz, le 4 avril (Cah. Lorr. 1922, 7, p. 107-108).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

publication plus complète qui apportera des figures et l'indication de la provenance,

Au Congrès de l'*Association françaisepour l'Avancement des Sciences*, tenu à Strasbourg en 1920, M. Welter a fait deux communications. Il revient, dans la première, sur la question depuis si longtemps controversée du *Briquetage de la Seille* et apporte enfin, semble-t-il, la bonne solution (1). Pétris d'une argile mêlée de paille, les cylindres que l'on trouve par myriades étaient poreux. On les plantait, explique M. Welter, dans les petits bassins contenant l'eau salée plus ou moins concentrée par la cuisson. L'eau, en s'évaporant, déposait son sel à l'issue des porosités des cylindres. Mais la chaux obstruait rapidement les conduits capillaires, d'où la nécessité de remplacer fréquemment les cylindres, ce qui explique leur amoncellement sur plusieurs mètres d'épaisseur. Quant aux morceaux d'argile à peine cuite en forme de poignée, ils servaient au saunier à saisir les cylindres brûlants pour les fixer dans le bassin; c'étaient des espèces de tenailles. L'expérimentation de ce système aurait produit de bons résultats. Cette explication de la technique primitive de la production du sel paraît de tous points satisfaisante.

Dans sa seconde communication (2), M. Welter apporte quelques précisions nouvelles sur les mares ou mardelles qui conservent la trace des habitations indigènes en pays lorrain. On en a relevé environ trente mille. Mais elles se trouvent localisées sur les terrains de marnes irisées des arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins. L'argile extraite de l'excavation qui formait le fond de la cabane servait de revêtement à la construction de branchages recouvrant le trou. Hors des terrains argileux, point de mares. Ce mode de construction remonte à l'époque de la Tène mais il a duré jusqu'à l'époque carolingienne.

On trouvera dans les *Cahiers Lorrains* une étude intéressante de M. Carrez sur la *Circulation dans la vallée de la Moselle* aux époques anciennes (3). M. Carrez, qui doit être géographe, cherche les idées générales, ce dont on ne saurait trop le louer, mais il cède un peu trop à la tendance d'affirmer sans preuve. On s'étonne, par exemple, d'apprendre que les voies préhistoriques de l'étain et de l'ambre passaient par la vallée de la Moselle.

(1) WELTER (T.). *Le Briquetage de la Seille* (A F A S, 44e Congrès, Strasbourg, p. 517-1920, 521).

(2) ID., *Les Mares, habitations souterraines de nos ancêtres en Lorraine* (Ibid., p. 521-524).

(3) CARREZ (H.), *La Circulation dans la vallée de la Moselle à l'époque gallo-romaine et pendant le Haut Moyen Age* (Cah. Lorr. 1922, 2, p. 19-20; 3, p. 40-41, cf. 1, p. 9-10),

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le commandant Lalance a communiqué au *Congrès des Sociétés savantes* tenu à Strasbourg en 1920, une étude sur l'enceinte gallo-romaine de Metz dont la publication ne nous apporte qu'un résumé (1). Ici encore, il est difficile de se faire une opinion sur des faits présentés en raccourci, indépendamment du système de preuves qui a servi à les établir. Le système présenté par le commandant Lalance est vraisemblable, mais ce qui importerait, ce sont les détails d'observations sur lesquels il repose. Un mur de barrage préhistorique aurait coupé, à la hauteur de la Porte Serpenoise, la presqu'île formée par le confluent de la Seille avec la Moselle. J'avoue ma complète ignorance des faits qui légitiment cette affirmation. Durant le Ier et le IIe siècle de notre ère la ville romaine devint une vaste agglomération débordant largement le périmètre de l'ancien refuge. Détruite au cours du IIIe siècle, elle fut rebâtie à l'emplacement de l'ancien oppidum; la régularité des voies à l'intérieur de la ville serait la preuve de cette reconstruction. C'est à ce moment que la cité aurait changé de nom et de *Divodurum* serait devenue *Metis*. Je remarquerai que rien ne prouve, à ma connaissance, du moins, que la régularité des voies urbaines ne soit pas antérieure au IIIe siècle, ni que le changement de nom remonte aussi haut que le IIIe siècle. Le commandant Lalance décrit ensuite le tracé de l'enceinte romaine : rives de la Moselle, de la Seille et ligne Lunette d'Arçon, Porte Serpenoise. Il ne cite guère d'autre fait qu'un éboulement de quatre vieilles maisons sur les bords de la Seille en 1513 qui, suivant Philippe de Vigneulles, aurait mis au jour les fondations du mur romain assis sur des blocs sculptés. Or, depuis le XVIe siècle, bien des fouilles ont été exécutées dans le sous-sol de Metz; un certain nombre de stèles sculptées ont été extraites des fondations des remparts, les restes du mur romain ont été repérés en plus d'un point. Aucune étude d'ensemble n'a encore été faite des données qui permettraient d'établir une topographie détaillée et motivée de Metz gallo-romain. C'est une étude de ce genre que nous souhaiterions, analogue à celle de M. Reusch à Sarrebourg ou de M. Forrer à Saverne et à Strasbourg. C'est là sans doute un pénible ouvrage mais les résultats paieraient, croyons-nous, l'ouvrier de sa peine. On trouvera les idées du commandant Lalance exposées à nouveau avec des développements en majeure partie topographiques dans une série d'articles sur des points particuliers (2). Les unes pa-

(1) LALANCE (Commandant A.), *L'Enceinte gallo-romaine de Metz* (B A C T H 1920. p. CLIV-CLVI et p. 183-189).

(2) LALANCE (Commandant A.), *Les Origines et le développement topographique de la ville de Metz* (Cah. Lorr. 1922, n. 2, p. 20; 3, p. 34; 7, p. 98-99). — *L'Ile Saint-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raissent évidentes : celle-ci, par exemple, que l'aqueduc de Gorze à Metz n'avait aucun rapport avec l'amphithéâtre, lequel s'alimentait d'eau à la Seille toute voisine; d'autres prêtent à la discussion : telle l'hypothèse relative à un changement de cours de la Nied française qui aurait été autrefois affluent de la Seille.

Une étude de M. Deffontaines sur les pétroglyphes du Ballerstein, près de Dabo, nous entraîne loin de Metz, vers les extrémités vosgiennes du territoire des Médiomatrices (1). L'auteur a examiné soigneusement les rainures profondes et larges se croisant en désordre sur l'une des faces du rocher; il a reconnu des rainures identiques sur d'autres petits blocs presque entièrement enterrés autour du roc principal; il rapproche le tout de stries analogues étudiées par M. Courty, dans la forêt de Fontainebleau. On trouvera un dessin au trait des pétroglyphes du Ballerstein dans le volume du *Congrès préhistorique de France* à Angoulême en 1912 (2). C'est une question fort délicate que celle de la date des gravures rupestres des Vosges. Plus ou moins profonds, les traits en sont extrêmement confus; ils se prêtent aux rapprochements les plus divers; ils peuvent dater d'époques extrêmement différentes, depuis l'âge néolithique, peut-être, jusqu'aux temps modernes. Le fait nouveau apporté par la note de M. Deffontaines est l'existence de signes gravés sur des rocs aujourd'hui enterrés. On appréciera la précision de ses observations et la retenue vraiment scientifique des conclusions qu'il en tire, ou plutôt qu'il s'abstient de tirer.

Époque mérovingienne. — En 1915, des tranchées sur le mont Saint-Jean, à 1.500 mètres nord-est de Sivry (Meurthe-et-Moselle), 423 mètres d'altitude, mirent au jour un certain nombre de tombes barbares. Une grande partie du mobilier a été perdu. M. Gaurichon a communiqué au Congrès de l'A F A S les détails recueillis par un officier d'artillerie, le capitaine Plaisant (3). Profondes d'environ 1^{m} 50, les tombes étaient constituées d'un caisson de larges dalles en calcaire tendre étranger à la région. Les squelettes avaient les pieds vers l'est. Un caisson plus grand que les autres était orné de stries et couvert

Symphorien de Metz et ses abords (P L P M 1921, p. 170-172). — *Le vieux Pont de Moulins* (Ibid., p. 570-574).

(1) Deffontaines (P.), *La Pierre gravée du Ballerstein près Dabo* (Cah. Lorr. 1922, p. 105).

(2) Kessler (Fr.), *Rocher du Ballerstein près Dabo. Pierre à cupule de Heidolsheim. Menhir de Breitenstein* (Communication faite au VIII^{e} Congrès préhistorique de France, Session d'Angoulême, 1912. Le Mans, Monnoyer, 1913).

(3) Gaurichon (I.), *Sépulture mérovingienne de la nécropole du mont Saint-Jean* (A F A S, 44^{e} Congrès, Strasbourg, 1920, p. 586-591).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une seule dalle légèrement bombée. Il contenait un collier de grains de verre bleus et verts avec une grosse perle d'ambre, une agrafe de ceinturon avec une plaque de fer ornée de lamelles de verre serties à froid dans le métal ainsi que d'un beau grenat. L'épée, brisée en deux tronçons, portait trace d'ornements incrustés en cuivre. Deux vases en terre rougeâtre, grossière mais très dure, et un certain nombre de tessons, entre autres d'un vase perforé, complétaient le mobilier. Le cimetière ne semble pas avoir été très étendu.

C'est une nécropole beaucoup plus vaste qu'a explorée M. E. Salin à Lezéville (1), vieux village à demi dépeuplé de la Haute-Marne, près des confins des départements de la Meuse et des Vosges, non loin du centre gallo-romain de Grand, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Neufchâteau. Les cimetières barbares sont nombreux dans cette région. Poursuivies de 1911 à 1920, les fouilles ont mis au jour 270 tombes à inhumation groupées en quatorze rangées parallèles, exactement orientées du nord-est au sud-ouest. Au pied du coteau, au flanc duquel sont rangées les sépultures, passe la voie romaine d'Andelot à Gondrecourt.

La publication de M. Salin est une publication de luxe : beau papier, beau caractère, planches admirables. Elle correspond aussi exactement que possible au beau livre de MM. F. Scheurer et A. Lablotier : *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne* (2) (territoire de Belfort) qui peut passer pour le modèle du genre. La méthode n'est pas moins parfaite que l'exécution : description des tombes, inventaire détaillé et précis du mobilier de chacune d'elles, puis étude raisonnée des rites funéraires et des principaux éléments du mobilier : armement, équipement, plaques de ceinturons, fibules, parures, amulettes, objets divers et vases. Nous signalerons comme présentant un intérêt particulier une épée courte, de 36 centimètres de long, large de 5 centimètres, type rare, de splendides plaques de ceinture en fer incrusté d'argent ou de laiton et surtout une garniture d'or provenant d'un vêtement ainsi que les garnitures métalliques d'une couverture de livre. La conclusion de cette étude est que « le cimetière dut être choisi par les Francs comme lieu de sépulture dès leur arrivée dans le pays, c'est-à-dire, sans doute, dès le milieu du Ve siècle et qu'il a dû être abandonné vers le milieu du VIIIe siècle ».

(1) Salin (Ed.), *Le Cimetière barbare de Lezéville. Mobilier funéraire et art décoratif francs.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, 1 vol. in-4°, 156 p., 16 pl., prix : 50 francs.

(2) Scheurer (F.) et Lablotier (Ad.), *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne.* Nancy, Berger-Levrault, 1914, 1 vol. in-4°, 122 p., 68 pl. (cf. compte rendu, R. Arch. 1914, 2, p. 161).

FEEDUS - Recherches & Classification numériques

C'est là, peut-être, en faire remonter le début un peu haut. Malgré l'incertitude qui domine encore la chronologie de l'époque barbare, il semble bien, en effet, que l'épée était, au ve siècle, d'un usage général. Ce n'est qu'au cours du vie qu'elle s'est trouvée remplacée par le scramasax, simple couteau de petites dimensions au début, qui grandit peu à peu pour devenir l'arme principale au viie siècle seulement. Or, les 270 tombes de Lezéville n'ont fourni que trois épées : les scramasax y sont, en général, d'assez grande taille. Les haches sont nombreuses, et la hache ne devint d'un usage courant qu'au vie siècle. C'est donc vers le milieu du vie siècle plutôt que du ve que nous placerions le début du cimetière de Lezéville.

Nous signalerons, pour clore cette chronique, un article déjà ancien — il remonte à avant la guerre — de M. Wolfram, sur la colonisation barbare en Alsace et en Lorraine (1). C'est une étude intéressante, d'un savant fort bien documenté et habile, mais un exemple typique d'une méthode fâcheuse. Elle est en effet foncièrement tendancieuse. M. Wolfram d'ailleurs ne s'en cache pas. L'essentiel, dit-il dans sa conclusion, c'est que l'Alsace et la Lorraine de langue allemande sont depuis l'arrivée des Alamans, au début du ve siècle, « *ein wirklich germanisches Land* ». C'est là ce qu'il fallait démontrer. Eh bien non! Le rôle de la science n'est pas de fournir des démonstrations de ce genre — pas plus d'ailleurs que la démonstration contraire. Il est de mettre les faits impartialement en lumière et de laisser les conclusions se dégager d'elles-mêmes, lorsque les faits apparaissent suffisamment clairs et probants.

La dialectique de M. Wolfram est d'ailleurs simple. Elle consiste à admettre à l'origine, dès le retrait des troupes romaines au début du ve siècle, une irrésistible invasion alamane qui aurait submergé tout le pays actuellement de langue allemande. « Les Alamans, dit-il, ne se contentèrent pas d'un partage comme les Goths et les Burgondes. Leurs troupes étaient si nombreuses qu'il ne restait plus de place pour les Romains. » Voilà une affirmation massive dont nous aimerions savoir sur quoi elle repose. On peut le demander à M. Tourneur-Aumont qui a consacré un gros livre (2) — non moins tendancieux d'ailleurs que l'article de M. Wolfram — à démontrer qu'il n'y a ja-

(1) Wolfram (G.), *Siedelungsprobleme in Elsass-Lothringen* (Verhandlungen des xix. deutschen Geographentags zu Strassburg in E., 1914, Berlin, Reimer, 1915, p. 173-185).

(2) Tourneur-Aumont (J.-M.), *L'Alsace et l'Alemanie*. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919. (Sur ce volume, qui a paru dans la collection des Annales de l'Est, voir B L 1913-1919, p. 86-89.)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mais eu d'Alamans en Alsace, livre dont il ressort au moins que les documents font entièrement défaut. Aussi bien n'est-ce pas sur des textes écrits, ni même sur l'archéologie mais surtout sur la toponymie que s'appuient aussi bien M. Wolfram que M. Tourneur. Si chacun d'eux retrouve dans l'étude des noms de lieux l'idée préconçue qu'il y introduit, c'est, d'abord, que la science toponymique présente encore trop de problèmes mal éclaircis (1) et, en second lieu, qu'une méthode défectueuse ne peut aboutir qu'à une solution erronée. Ce n'est que par hypothèse que l'on attribue respectivement, soit aux Francs, soit aux Alamans, les noms en *ingen*, en *heim*, en *hofen* ou en *court*. Très ingénieusement, M. Wolfram renverse le système généralement adopté : les noms en *ingen* seraient alamans. Pourquoi les noms de cette forme, si fréquents en Lorraine, font-ils défaut en Alsace? C'est qu'en Alsace la domination franque les aurait remplacés par d'autres formations. Pour aboutir, en pareille matière, à des conclusions qui s'imposent, il faudrait, pour chacun des lieux, une sérieuse étude archéologique et historique. Tous les noms en *heim* ou en *hofen*, peut-être même tous les noms en *ingen* ne remontent probablement pas à l'époque barbare. Des connaissances linguistiques développées paraissent également indispensables, au moins pour l'étude des dialectes locaux qui doivent préciser les indications fournies par les noms de lieux. Il faudrait surtout que l'étude soit entreprise sans intention préalable d'aboutir à telle ou telle conclusion. Trop complexe pour se prêter à un résumé de quelques lignes, l'article de M. Wolfram n'en est pas moins à lire; il est d'un esprit à la fois vigoureux et subtil. L'auteur, remarquablement bien informé, sait apercevoir en même temps les détails et les ensembles et l'on ne peut que regretter de le voir employer sa science à exciter le chauvinisme de géographes allemands en congrès. Souhaitons que l'esprit de 1914 soit bien passé en Allemagne et qu'il ne reparaisse plus.

Nous ne mentionnons que pour mémoire le discours de rectorat de M. Ficker sur les premiers monuments du christianisme en Pays Rhénan, compilation oratoire absolument dépourvue d'intérêt (2).

A. GRENIER.

(1) On trouvera un exposé documenté de la question linguistique et de ses difficultés, par M. E. H. LÉVY, dans la *Bibliographie Alsacienne*, I, 1918-1921, p. 219 sqq, *Publications de la Fac des Lettres de Strasbourg*, 1922.

(2) FICKER (I.), *Altchristliche Denkmäler und Anfänge des Christentums im Rheingebiet*. Strassburg, Heitz, 1916, 1 broch. in-8°, 42 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

MOYEN AGE

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents. Diplomatique. — A. DOCUMENTS AUTHENTIQUES. — La publication des rôles de bans de tréfonds messins du XIII^e^ siècle est maintenant achevée. Deux volumes d'*indices* ont été publiés, le premier par M. Wichmann, l'éditeur des rôles, le second par M. Grimme, qui a été chargé, après la mort de son confrère, de mettre la dernière main au travail que celui-ci n'avait pu terminer. Le premier de ces volumes contient trois tables, consacrées respectivement aux personnes, aux professions et aux églises. M. Wichmann expose dans la préface les règles qu'il a suivies pour établir ces tables. Dans le second volume on trouve une table des villes, villages et hameaux, une des lieux-dits. Puis vient un index des termes employés dans les rôles, enfin une table qui énumère, année par année, les rôles avec un résumé de leur objet. En tête de chacun des volumes se trouve une liste des abréviations. C'est donc un travail considérable qu'a fourni M. Wichmann, l'un des meilleurs érudits qu'ait eus la Société d'histoire de Metz. On peut regretter qu'il n'ait pas eu la satisfaction de voir paraître avant de mourir le dernier volume des tables (1).

M. Lesort, actuellement archiviste départemental à Versailles, n'oublie pas qu'il a rempli autrefois les mêmes fonctions à Bar-le-Duc. On lui doit la publication de dix-neuf chartes en langue vulgaire (2).

(1) WICHMANN (D^r^ K.), *Die Metzer Bannrollen*, t. III, et GRIMME (D^r^ Fr.), *Die Metzer Bannrollen*, t. IV. Metz, Verlag der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, 1912 et 1916, 2 vol. in-8° de XI-620 et VIII-606 p. (Forment les tomes VII et VIII des *Quellen zur lothringischen Geschichte*). Sur les deux premiers volumes des *Metzer Bannrollen* voir B L 1910-1911, p. 48 et n. 2 et 3.

(2) LESORT (A.), *Chartes lorraines en langue vulgaire (1226-1250)* (Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques, 1914 [1915], p. 407-426). Cf. ci-dessous, p. 226.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ces documents, qui concernent la région lorraine, sont conservés aux Archives départementales de la Meuse. Le plus ancien est de 1226, le plus récent de 1250. Sept émanent de Jean d'Aix, évêque élu de Verdun, un de Mathieu II, duc de Lorraine, un de Thiébaut Ier, comte de Bar, un d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg. La publication de M. Lesort est précédée d'une introduction qui contient d'intéressantes remarques philologiques. M. Lesort a, dans des notes, identifié les personnages et les localités mentionnés dans les chartes (1). — M. Hippolyte Roy a publié, avec commentaires, un acte par lequel Enguerrand VI, sire de Coucy, donne décharge à Raoul, duc de Lorraine, de pièces importantes, qu'il lui avait remises en garde. Le document est du 24 novembre 1343 (2). Nous ferons observer à M. Roy qu'Albert de Habsbourg n'a jamais été empereur et qu'il n'a pas succédé directement à son père Rodolphe. — C'est par erreur que, dans les *Chartes de Reinach*, un document où figurent Joffroy d'Apremont, Hue et Gobert d'Autel, est daté de 1546; c'est 1446 qu'il faut lire (3).

M. l'abbé Bour a réussi à lire deux inscriptions funéraire de l'église de Lorry-lès-Metz, déclarées indéchiffrables par de Bouteiller et Fr. X. Kraus. Elles datent l'une du XIVe siècle ou du XVe, l'autre du XVIe, cette dernière concernerait le père du chroniqueur Philippe de Vigneulles (4). — M. André Philippe a publié l'inscription que porte la pierre tombale de Demange II, dit de Nancy, abbé d'Étival, et décrit la dalle où ce personnage était représenté (5).

B. Documents faux. — M. l'abbé Kirch, curé de Wölferdingen, a publié et commenté trois chartes de l'abbaye de Tholey, dont il avait trouvé des copies à la Bibliothèque nationale. Elles émanent respectivement des ducs d'Austrasie Mosellane Loher et Sadiger, du duc de Haute-Lorraine Régnier et portent les dates de 788, 829 et 875. Malheureusement pour M. l'abbé Kirch, ces documents, qui ont déjà été publiés contrairement à ce qu'il croit, sont des faux, comme le prouvent les formules du protocole initial et du protocole final, la langue, etc. On doit les ranger dans la catégorie des faux généalogi-

(1) Relevons deux fautes d'impression : p. 408, l. 20, lire 1247 au lieu de 1249, et p. 409, l. 18, 1241 au lieu de 1141.

(2) Roy (H.), *Raoul, duc de Lorraine et Enguerrand de Coucy* (B S A L 1920, p. 59-62).

(3) Germain de Maidy (L.), *Joffroy d'Apremont, seigneur de Tichémont (XIVe siècle)* (A S H L 1920, p. 100-102).

(4) Bour (Dr R. S.), *Zwei « unleserliche » Inschriften aus Lorry* (A S H L 1915-1916, p. 550-552).

(5) Philippe (A.), *La Pierre tombale de l'abbé d'Étival Demange II (dit de Nancy) (1356-1387)* (B S E V 1920, p. 49-52).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ques, dont l'auteur n'est autre que l'archidiacre de Rosières. M. l'abbé Kirch connaît les *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri ducum libri septem;* il cite même (p. 458, n. 5) les passages où Rosières a renvoyé aux trois chartes en question (folios 156, 166 et 178), mais il n'a pas remarqué qu'elles étaient imprimées dans les preuves placées en tête du volume (*Exemplaria diplomatum*, folios V^{b}, VII^{b} et X^{b}). Bien entendu, les observations suggérées à l'abbé Kirch par les faux de Rosières n'ont aucune valeur (1). — M. Paul Meyer a depuis longtemps démontré la fausseté d'une charte, en langue vulgaire, du comte de Bar, Renaud I^{er}, datée du 2 août 1118 (2). M. Grosdidier de Matons a cherché à prouver que ce document avait été fabriqué, en 1313, par Renaud de Bar, évêque de Metz et à expliquer pour quels motifs le prélat avait recouru à ce moyen malhonnête. Nous devons déclarer que l'argumentation de M. Grosdidier ne nous a pas convaincu 3).

§ 2. Histoire générale. — On a réuni en deux volumes les études consacrées par G. Kurth à l'époque franque. Le grand érudit belge les avait revues, mais la mort l'a surpris, avant qu'il en eût terminé la publication. Nous ne mentionnerons ici que celles qui intéressent la région lorraine. Dans l'une, *Francia* et *Francus* (t. I, p. 67-137), les divers sens de ces termes sont énumérés et commentés. M. Kurth y donne la véritable explication (t. I, p. 83-84) des termes de *Lotharingi* et de *Lotharingia;* ce dernier mot ne dérive pas de *Lotharii regnum*, comme beaucoup d'historiens l'ont prétendu à tort et comme nous l'avions autrefois admis nous-même. *Lotharingia* a été formé sur l'ethnique *Lotharingi*, qui signifie « les sujets de Lothaire ». Mentionnons encore une longue étude sur Brunehaut, reine d'Austrasie, dont on garde encore aujourd'hui le souvenir en Lorraine (4).

En 1483, Marguerite de Ville, veuve de Jean d'Anglure, avait vendu la vouerie d'Épinal à Yolande de Vaudémont, mère de René II. Cette cession amena en 1494 une guerre entre le duc de Lorraine et les fils de Marguerite, que leur mère n'avait pas consultés. M. Max Prinet raconte, à l'aide de documents empruntés pour la plupart aux Archives de Meurthe-et-Moselle, les péripéties de cette lutte, dont souf-

(1) Kirch (Abbé J. P.), *Drei Tholeyer Urkunden aus der karolingischen Zeit* (A S H L 1914, p. 445-460).

(2) B E C 1862, p. 132 et suiv.

(3) Grosdidier de Matons (M.), *A propos d'un faux célèbre : la politique de Philippe le Bel dans l'évêché de Metz* (B S L B 1921, p. 73-80).

(4) Kurth (G.), *Études franques*. Paris; Champion, et Bruxelles, Dewit, 1919, 2 vol. in-8° de 356 et 347 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

frirent surtout des paysans lorrains ou comtois. En représailles des ravages commis par Simon et Nicolas d'Anglure dans quelques villages du Barrois, une petite armée lorraine prit et pilla Gouhenans en Franche-Comté, dont les d'Anglure avaient, durant quelque temps, fait leur place d'armes. Finalement la paix se fit, mais seulement en 1510, lorsque le duc Antoine eut désintéressé Thiébaud d'Anglure, à qui son frère Nicolas avait cédé ses droits. M. Prinet a inséré dans son récit trop de documents, qui auraient plus naturellement trouvé leur place dans un appendice (1).

§ 3. Guerre, armée. — On admettait généralement, sur la foi de la chronique de Praillon, que les Messins avaient employé des bouches à feu en 1324, lors de la guerre dite des Quatre seigneurs. M. Wolfram, dans une étude très serrée, a démontré, en s'appuyant sur un poème écrit en 1325, et en prouvant que Praillon rajeunissait les expressions qu'il trouvait dans ses sources, que ce chroniqueur a substitué au terme d'espingole, qui au XIV^e^ siècle désignait une machine de guerre à torsion, ceux de serpentine, de couleuvrine et de canon, qui s'appliquent à de véritables bouches à feu (2). — On trouvera dans l'ouvrage de Nell sur les lansquenets (p. 44-45, 51-75) le récit des campagnes faites en Lorraine de 1475 à 1477 par des contingents alsaciens, venus au secours de René II. L'auteur de ce travail connait les sources et les travaux allemands ou suisses, en particulier ceux de Witte, de Schober, de Louaux, qui lui ont beaucoup servi. Mais les documents et les ouvrages d'origine lorraine lui sont moins familiers; il semble ignorer l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, qui lui aurait été d'un grand secours. Nous mentionnerons, comme présentant un intérêt particulier, les pages 53-55, où l'auteur discute la valeur du témoignage de la *Chronique de Lorraine*, qui prétend que Harnescher avait sous ses ordres des « lansquenets » (3).

§ 4. Religion, clergé. — On trouvera plus loin, à l'article « Biographies », l'appréciation des travaux consacrés à des saints ou à des gens d'église; il n'y a d'exception que pour saint Chrodegang.

M. Meyer a étudié l'influence politique de la France et de l'Allemagne sur la nomination des évêques de Metz au Moyen Age. Remar-

(1) PRINET (M.), *Une incursion des Lorrains en Franche-Comté (1494)* (Mémoires de l'Académie de Besançon, 1914, p. 117-143).

(2) WOLFRAM (D^r^ G.), *Die Stadt Metz und die älteren Feuergeschütze* (A S H L 1915-1916, p. 219-234).

(3) NELL (D^r^ M.), *Die Landsknechte. Entstehung der ersten deutschen Infanterie.* Berlin, Ebering, 1914, in-8°, XII-288 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quons tout d'abord qu'il est sorti des limites de son sujet : d'une part il a commencé son étude à la période mérovingienne, de l'autre il l'a poursuivie jusqu'en 1552. Sa bibliographie a le tort de mélanger les sources et les travaux de l'érudition moderne. En ce qui concerne cette dernière, il ignore ou paraît ignorer des ouvrages allemands, comme celui de Benno Morret, *Stand und Herkunft der Bischoefe von Metz*, etc., et presque tous les travaux français, tels que le *Cartulaire de Gorze*, de d'Herbomez, *L'Évêque de Metz Drogon*, de Pfister, notre *Royaume de Lorraine* et nos *Origines de la Haute-Lorraine*. Ce ne sont pas seulement les influences française et allemande qui se sont fait sentir dans les élections épiscopales messines durant la seconde moitié du Moyen Age; on y constate également celles des maisons de Lorraine, de Bar et de Luxembourg, sans parler de celle du pape, qui devient prépondérante au XIVe siècle, mais qui s'exerce bien souvent au profit de la France ou de l'Allemagne. A la fin du XVe siècle, c'est l'influence des ducs de Lorraine qui prédomine, et ceux-ci ont l'arrière-pensée de réunir un jour à leurs États le temporel des évêques de Metz, celui des prélats toulois et verdunois, ainsi que les villes épiscopales elles-mêmes. Trois appendices et un erratum terminent le volume. Il y aurait beaucoup d'erreurs et de fautes d'impression à relever dans le travail de M. Meyer. P 19, Lothaire Ier est mort, non en 856, mais en 855. P 24, n. 6, en 936 Otton est devenu roi d'Allemagne et non empereur. P 28, Béatrice, veuve de Frédéric Ier de Haute-Lorraine, n'a nullement abandonné sa maison en 984, après l'élévation de son fils Adalbéron II sur le siège de Metz. M. Meyer fait mourir Adalbéron III tantôt en 1072 (p. 30, l. 10), tantôt en 1073 (p. 30, l. 21 et p. 37, 3e alinéa, l. 1). P 39, n. 2, Saint-Trond ne faisait point partie du diocèse de Metz, c'était une possession des prélats messins. P 41, Thierry, évêque de Verdun, était un Souabe et non un Saxon. P 45, n. 4, que signifie l'indication « Jaffé-Potthast »? P 46, l. 1, l'évêque de Verdun s'appelait en 1093 Richer et non Victor. P 56, n. 1, il faut lire Brixey, au lieu de Brizey, Senlis au lieu de Chantilly, Chiny au lieu de Chinz, Apremont au lieu d'Asprémont. Tandis que, p. 78, dernière ligne, Jacques de Lorraine serait mort en 1260, p. 79, dernière ligne du premier alinéa, l'événement se placerait en 1262. P 83, Guillaume de Trainel n'a jamais été chanoine de Senones. P 113, lire Clément VII au lieu de Clément VI (1).

M. Reumont a résumé en quelques pages la vie et l'œuvre de saint

(1) MEYER (A.), *Der politische Einfluss Deutschlands und Frankreichs auf die Metzer Bischofswahlen im Mittelalter*. Metz, Muller, 1916, in-8°, 132 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Chrodegang, qui occupa le siège épiscopal de Metz de 742 à 766, et qui donna au clergé de sa cathédrale une règle, qui fut sous Pépin et Charlemagne adoptée dans tout l'empire franc. Cette étude est illustrée d'une gravure dans le texte, qui représente saint Chrodegang d'après un vitrail de la cathédrale de Metz (1). — La règle que saint Chrodegang a composée pour les clercs de son église est devenue en 816 une loi pour toutes les églises de l'empire franc. Elle a même été adoptée par la suite dans d'autres États de l'Europe occidentale. Un érudit allemand, M. Grimme, a constaté que la règle de saint Benoît de Nursie avait inspiré saint Chrodegang, qui en a tiré un grand nombre de prescriptions. Le prélat messin a également fait des emprunts aux canons de plusieurs conciles, œcuméniques ou provinciaux. L'originalité de l'œuvre de Chrodegang est donc moins grande qu'on ne le supposait. Toutefois, le prélat a introduit dans sa règle des prescriptions dont il ne trouvait nulle part le modèle. D'autre part, il a modifié très souvent les articles de la règle bénédictine, qui, bons pour des moines, ne pouvaient être appliqués littéralement à des clercs séculiers. La règle des chanoines est donc une œuvre importante, qui fait honneur à la piété et au sens pratique de son auteur. Sa diffusion marque d'ailleurs son importance et son mérite (2). — Nous n'avons pas eu entre les mains la dissertation de M. Hannemann (3).

M. l'abbé Aimond a rappelé, à propos du VIII^e^ centenaire de l'abbaye de Prémontré, que de 1120 à 1150 dix abbayes de cette congrégation furent fondées dans le diocèse de Verdun (4).

M. Léon Germain de Maidy repousse avec grande raison la légende qui fait de Charlemagne le fondateur de l'église de Mont-devant-Sassey et de quinze autres églises de l'arrondissement de Montmédy; la seizième et dernière aurait été construite à Cesse, et le nom de ce village proviendrait du mot seize altéré (5). — M. l'abbé Bour a prouvé que « la Tierce », surnom donné à l'une des chapelles de la cathédrale de Metz, signifie « l'Allemande »; d'après lui, cette dénomination aurait pour origine un médaillon ou un triptyque représentant la sainte

(1) Reumont (Professeur D^r^ H.), *Der heilige Bischof Chrodegang* (L K 1917, p. 17-21).

(2) Grimme (D^r^ Fr.), *Die Kanonikerregel des heiligen Chrodegang und ihre Quellen* (A S H L 1915-1916, p. 1-44).

(3) Hannemann (O.), *Die Kanonikerregel Chrodegangs von Metz und das Aachener Synode von 816 und das Verhältniss Gregors VII dazu* (Dissertation de l'Université de Greifswald, 1914).

(4) Aimond (Abbé Ch.), *Le VIII^e^ centenaire de l'ordre de Prémontré et le diocèse de Verdun* (S R V 1920, p. 244).

(5) Germain de Maidy (L.), *Charlemagne prétendu fondateur des églises de Cesse et de Mont* (B S L B 1921, p. 155-157).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vierge, qui avait eu pour auteur un moine de Saint-Gall, nommé Tutilon, qui vivait au temps de l'évêque Robert (883-917), un Souabe, lui aussi (1). Il ne semble pas que l'abbé Bour ait eu connaissance du travail d'Alfred Bourgeois, qui avait soutenu dès 1889 que « Tierce » a le sens d'Allemande (2). — M. Lerond raconte en quelles circonstances un chanoine de la cathédrale de Metz éleva en l'honneur de saint Nicolas une chapelle, qui fut plus tard remplacée par une autre, consacrée à sainte Reinette (3). — Nous n'avons pas eu communication des travaux suivants de M. l'abbé Kaiser : *Die Anfänge der Observanz in Metz* et *Ward der heilige Bonnaventura in Metz*, parus tous deux dans les *Franziskanische Studien* en 1916 et en 1917 ; *Das Visitationsprotokoll des Klosters Werschweiler vom Jahre 1472*, qu'a publié en 1915 la *Cistercienser Chronik*.

§ 5. **Histoire économique.** — Le Dr Hertzog analyse avec soin la plus ancienne ordonnance relative à la culture de la vigne dans la région lorraine, l'atour de 1355, par lequel les Treize de Metz déterminaient les différentes façons de la vigne, fixaient les salaires que les vignerons devaient recevoir pour chaque façon, les amendes dont seraient frappés tous ceux, propriétaires ou manouvriers, qui contreviendraient aux dispositions de cet atour. M. Hertzog estime que l'ordonnance de 1355 avait pour but d'empêcher les ouvriers d'exiger des salaires trop élevés et d'obliger les propriétaires à payer régulièrement leurs vignerons (4). — Les procès-verbaux (les comptes) du chapitre de la cathédrale de Metz fournissent, pour les prix du vin et des céréales au xve siècle, des renseignements intéressants, que M. Fr. Grimme a reproduits et commentés (5).

§ 6. **Généalogies, histoire des familles.** — Le travail du baron Oscar de Warsberg sur la famille à laquelle il appartient a donné lieu à une appréciation critique, de M. G. Strasser, qui y a relevé des lacunes, des erreurs et des assertions dépourvues de preuves. Pour

(1) Bour (Dr R. S.), *Eine deutsche Marienkapelle im Metzer Dom* (A S H L 1915-1916, p. 512-524).

(2) Bourgeois (A.), *Du nom de Notre-Dame-la-Tierce* (J S A L 1889, p. 79-82).

(3) Lerond (H.), *Die Kapelle der heiligen Reinette* (L K 1918, p. 93).

(4) Hertzog (Dr A.), *Die älteste städtische Weinbauordnung von Lothringen* (L K 1918, p. 54-58).

(5) Grimme (Dr Fr.), *Getreidepreise im Metzer Land während des XV. Jahrhunderts* (A S H L 1915-1916, p. 528-532).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Strasser, il n'est nullement démontré que la famille actuelle de Warsberg se rattache aux anciens seigneurs de Warsberg (1).

§ 7. Biographies (2). — Sainte Énimie, dont M. É. Badel nous raconte l'histoire et la légende, était une fille de Clotaire II, par conséquent une tante de saint Sigisbert. Elle n'a du reste aucun rapport avec notre pays, ayant fondé dans le Gévaudan une abbaye, qui prit son nom et qui donna naissance au bourg de Sainte-Énimie (3).

Les Lorrains ont le droit de considérer Charlemagne comme un des leurs. Aussi croyons-nous devoir signaler ici les études documentées et pénétrantes, que M. Halphen, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, a consacrées soit à la *Vita Karoli* d'Einhard, ou à d'autres sources de la même époque, soit à des événements du règne de Charlemagne, tels que son couronnement impérial en l'an 800, soit enfin à la vie économique dans l'empire carolingien (4).

Étienne, qui occupa le siège épiscopal de Liége de 901 (904) à 920, avait fait ses études à l'école épiscopale de Metz. On le trouve ensuite chanoine de Metz, puis abbé de Saint-Mihiel. Il occupait cette dignité, lorsqu'il devint le successeur de Francon. Aussi, en raison des rapports qu'il a eus avec la région lorraine, devons-nous signaler ici les fêtes par lesquelles la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége a célébré à Liége, le 12 novembre 1920, le millénaire de sa mort. Successivement M. Jules Closon, professeur à l'Université de Liége, le chanoine Simenon, professeur au grand séminaire, et M. Antoine Auda, maître de chapelle, ont pris la parole pour exposer l'œuvre politique, liturgique et musicale d'Étienne, qui a composé un *Liber capitularis*, sorte de bréviaire, l'office de l'invention de saint Étienne, celui de la sainte Trinité et celui de saint Lambert. Les paroles et la musique de ces offices sont l'œuvre d'Étienne (5).

(1) Strasser (G.), *Bemerkungen zu dem Aufsatz « Ueber das Geschlecht der Freiherren von Warsberg von Oskar Freiherr von* Warsberg-*Graz »* (A S H L 1915-1916, p. 536-542). Sur le travail du baron Oscar de Warsberg, voir B L 1913-1919, p. 25 et n. 6.

(2) Les personnages dont nous apprécions les biographies sont rangés dans l'ordre chronologique. Toutefois, l'examen des travaux qui concernent Jeanne d'Arc a été renvoyé à la fin du § 7.

(3) Badel (É.), *Une tante de saint Sigisbert : sainte Énimie* (P L P M 1920, p. 176-180).

(4) Halphen (L.), *Études critiques sur le règne de Charlemagne*. Paris, Alcan, 1921, in-8°, viii-314 p. Ces études avaient déjà paru, sous forme d'articles, dans la R H.

(5) *Le Millénaire d'Étienne évêque de Liége (920-1920)* (Leodium, chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, nov. et déc. 1920, p. 125-152).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Des trois papes lorrains dont nous entretient M. É. Badel, un seul Étienne IX (X), est à proprement parler Lorrain. Saint Léon IX pourrait être appelé un pape alsacien-lorrain, puisque, né en Alsace, il a passé à Toul la plus grande partie de sa vie. Quant à Urbain IV, c'est un Champenois, qui n'a passé que trois ans sur le siège épiscopal de Verdun, on ne peut donc voir en lui un Lorrain. M. Badel a résumé en quelques pages la vie de ces trois pontifes (1).

Il est possible, mais non certain, qu'en 1283, Renier de Briey ait été abbé de Saint-Mihiel (2).— Parmi les nobles dames qui assistèrent en octobre 1284 au tournoi de Chauvency, le poète Bretex cite Hable de Boinville, qui appartenait à la maison de Florange. M. L. Germain de Maidy a émis l'hypothèse très vraisemblable qu'Hable était femme de Jacques ou de Richard de Briey, seigneur de Boinville (3). — M. Zéliqzon retrace la vie de Nicolle Louve, qui, né vers 1386, mourut en 1461, après avoir été maître échevin de Metz et avoir joué comme diplomate un rôle important. Il fut un des ambassadeurs envoyés en 1433 par Metz à Sigismond, alors à Bâle, puis à Charles VII en 1444. Ce fut lui qui répondit fièrement aux prétentions du roi de France. Nicolle Louve avait fait élever sur cinq points du pays messin une croix, dont une seule subsiste encore près du village de Villers-l'Orme. Comment M. Zéliqzon a-t-il pu dire (p. 58, col. 2, dernier alinéa) que Metz retirait des avantages de la protection de l'Empire? C'est le contraire qui est vrai; Metz a pu se plaindre avec raison de n'avoir jamais, dans ses nécessités, reçu assistance de l'Empire. M. Zéliqzon le remarque lui-même à propos des événements de 1444-1445 (4).— M. L. Germain de Maidy a rectifié les erreurs commises par dom Calmet relativement à la filiation de plusieurs membres de la famille des Armoises, qui vivaient au XV^e^ siècle (5).

Nicolas de Cues est une des personnalités ecclésiastiques les plus intéressantes du XV^e^ siècle. Bien qu'il n'appartienne pas à la Lorraine proprement dite, nous croyons devoir signaler l'étude très documentée et très pénétrante qu'a consacrée à ce fils de la Mosellane M. l'abbé

(1) BADEL (É.), *Les trois papes lorrains.* I. *Saint Léon IX.* II. *Bienheureux Étienne X* III. *Bienheureux Urbain IV* (P L P M 1921, p. 194-198, 272-274, 336-340).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Un abbé de Saint-Mihiel non catalogué, Renier de Briey, 1283* (B S A L 1921, p. 74-75).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur la dame de Boinville et le tournoi de Chauvency* (B S A L 1921, p. 107-112).

(4) ZÉLIQZON (Professeur L.), *Die Louve-Kreuze und ihr Stifter* (L K 1919, p. 57-61).

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Philibert des Armoises, seigneur de Tichémont (XV^e^ siècle)* (A S H L 1920, p. 95-99).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vansteenberghe, professeur au grand séminaire de Lille. Fils d'un pauvre batelier de Cues, Nicolas devint évêque de Brixen et cardinal. Nicolas n'a jamais eu de rapports avec la Lorraine. Rappelons seulement que, lors de sa grande légation en Allemagne et en Bohême (1451), Nicolas ne put exercer à Liège ses fonctions de légat; les clercs de cette ville lui objectèrent qu'elle ne se trouvait pas en Allemagne. Nicolas de Cues ne tenta même pas d'inspecter les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun, qui faisaient cependant partie de la province ecclésiastique de Trèves. C'est donc qu'au milieu du xv^e^ siècle ces trois diocèses étaient regardés comme étant en dehors de l'Allemagne, tout en se rattachant au Saint-Empire (1).

Une sœur de René II, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, a mérité par ses hautes vertus d'être l'objet d'un culte, que le pape Benoît XV a approuvé le 21 mars 1921. Sa vie, déjà plusieurs fois écrite, l'a été de nouveau par M. le chanoine Guérin, aumônier des sœurs clarisses d'Alençon. Mariée en 1488 à René, duc d'Alençon, Marguerite devint veuve quatre ans plus tard. Après avoir gouverné le duché d'Alençon durant la minorité de son fils Charles, élevé et marié ses trois enfants, elle se retira, en octobre 1520, au couvent des clarisses d'Alençon qu'elle avait fondé (2). C'est là qu'elle rendit, le 2 novembre 1521, son âme à Dieu. Les chapitres du livre de l'abbé Guérin les plus intéressants pour l'historien sont ceux où l'auteur a étudié le gouvernement de Marguerite. La duchesse fit preuve de réelles qualités, se montra, en bonne Lorraine, amie de l'ordre et de l'économie, et, ce qui vaut mieux encore, surveilla de près ses fonctionnaires, attentive à ce qu'ils ne commissent ni injustices, ni exactions. Tout en donnant à l'abbé Guérin les éloges auxquels il a droit, on doit reconnaître que l'idée qu'il se fait des personnages et des événements du passé n'est pas toujours exacte. Ne prétend-il pas (p. xxi) que les Lorrains ont accepté « avec joie » leur annexion à la France? Il y aurait bien d'autres assertions hasardées ou fausses à relever dans le livre de l'abbé Guérin; mais, comme elles n'ont pas trait à la Lorraine, nous nous dispenserons de les signaler (3).

(1) Vansteenberghe (Abbé E.), *Le cardinal Nicolas de Cues (1401-1464). L'action La pensée.* Paris, Champion, 1920, in-8°, xix-506 p. Nous avons analysé et apprécié cet important ouvrage dans la Revue rhénane du mois de décembre 1921. M. l'abbé Vansteenberghe a publié récemment (Leodium, sept.-oct. 1922) les lettres qu'avaient échangées en octobre 1451 Nicolas de Cues et les clercs de Liége.

(2) Sa belle-sœur, Philippe de Gueldre, lui avait donné l'exemple; en 1519, elle avait pris le voile au couvent des clarisses de Pont-à-Mousson.

(3) Guérin (Chanoine R.), *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon et religieuse clarisse.* 2e édition. Paris, Téqui, 1912, in-8°, xxx-373 p., avec 2 gravures hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Nous ne nous occuperons ici que de quelques-uns des travaux qui concernent Jeanne d'Arc.

Jeanne serait Champenoise d'après le colonel de Mecquenem qui, après beaucoup d'autres, a recherché quelle était la nationalité de la Pucelle. L'auteur a procédé avec méthode, et il a su tirer habilement parti des documents dont il s'est servi. Mais s'il connaît assez bien ce qui a été écrit en Champagne sur la question, il n'en va pas de même des travaux de l'érudition lorraine relatifs aux origines de Jeanne; on ne lui voit citer que dom Calmet, Jeantin, Mourin et Chapelier. Que Jeanne ne soit pas née dans le duché féodal de Lorraine, cela est aujourd'hui hors de doute. Mais au xv^e^ siècle et plus tard encore, le mot Lorraine, qui conservait un sens géographique, s'appliquait à une partie des territoires de l'ancienne Mosellane, en particulier à ceux qui formaient les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun. Voilà pourquoi Jeanne d'Arc, née à Domremy dans le diocèse de Toul, pouvait et peut encore être qualifiée de Lorraine. Peu importe que des acquisitions régulières ou des usurpations aient rendu les comtes de Champagne ou les rois de France maîtres de différentes localités du *pagus Barrensis* ou du *pagus Odornensis*. Elles n'en restaient pas moins terres lorraines. Il y a dans le travail du colonel de Mecquenem quelques erreurs. Ainsi à la p. 4, avant-dernière ligne, Henri (l'Oiseleur) est qualifié à tort d'*empereur* d'Allemagne; l'Allemagne n'était qu'un royaume. Quant au Saint-Empire romain germanique, c'est de 962 qu'il faut le faire dater, c'est-à-dire de l'année où Otton I fut couronné à Rome empereur par le pape Jean XII. Plus loin, p. 10, M. de Mecquenem s'aventure à dire : « Les populations lorraines, barroises et champenoises sympathisaient depuis longtemps. De même race, de même langue..., elles tendaient vers cette fusion, qui devait fatalement se réaliser un jour. » C'est là une assertion fausse, qui montre combien l'auteur connaît mal les véritables sentiments des Lorrains d'autrefois (1).

M. André Marsy a consacré plusieurs articles à la famille, à l'enfance et à la jeunesse de Jeanne d'Arc; l'auteur décrit également le pays de Jeanne, les mœurs des habitants, donne enfin quelques renseignements sur le dialecte dont ceux-ci faisaient usage (2). — M. le commandant Thouvenin a rappelé l'attention sur le pèlerinage que

(1) Mecquenem (Colonel de), *Jeanne d'Arc n'était pas Lorraine*. Bourges, imprimerie Tardy-Pigelet, 1921, in-8°, 31 p. avec 2 cartes).

(2) Marsy (A.), *Pèlerinages nationaux. Au berceau de la Rédemptrice* (La Marche de France, 1920 et 1921, *passim*).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jeanne d'Arc fit en janvier-février 1429 à Saint-Nicolas-de-Port, avec son cousin Durand Lassois (ou Laxart). De Saint-Nicolas Jeanne se rendit à Nancy, où le duc Charles II lui donna audience. Le commandant Thouvenin a recherché — c'est la partie la plus intéressante de son travail — quels chemins Jeanne avait suivis pour aller de Toul à Saint-Nicolas, puis de ce bourg à Nancy (1). — Contentons-nous de mentionner les quelques pages dans lesquelles M. J. L. Matter a fait le récit des rapports de Jeanne d'Arc avec René d'Anjou (2).

M. P. Champion a publié le texte latin du procès de condamnation de Jeanne d'Arc, déjà édité par J. Quicherat. Un second volume est consacré à la traduction de ce document, traduction plus complète que celles de Vallet de Viriville et de J. Fabre. Il est précédé d'une introduction, où M. Champion étudie avec beaucoup de science toutes les questions qui se posent à propos de ce procès. Une table des matières et un index alphabétique sont joints à chacun des volumes. C'est à la fin du tome II que l'auteur a renvoyé les notes (3). — M. Goyau a reconstitué les étapes de la canonisation de Jeanne d'Arc, depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours. Le 27 janvier 1894 Jeanne devenait vénérable, le pape Léon XIII ayant, à la demande de la congrégation des Rites, introduit la cause de la Pucelle. Le 18 avril 1909, Pie X déclarait Jeanne bienheureuse, et, le 16 mai 1920, Benoit XV la mettait au rang des saintes. Pour M. Goyau, Jeanne est bien « la bonne Lorraine ». Mais pourquoi écrit-il Domrémy avec un accent aigu sur l'e? Il rappelle que, le 24 juin 1920, la chambre des députés a décidé de célébrer chaque année, en l'honneur de Jeanne une fête qui serait celle du patriotisme (4).

En mai 1436 parut dans un village voisin de Metz une jeune fille, qui se nommait Claude et qui prétendait être la Pucelle, brûlée par les Anglais en 1431. A Metz on crut à ses dires, les frères de Jeanne la reconnurent pour leur sœur, et la prétendue Jeanne trouva un mari, la même année, en la personne de Robert des Armoises, à qui elle donna deux fils. On constate plus tard sa présence en France, où elle fut démasquée et dut reconnaître sa supercherie. Elle devait

(1) THOUVENIN (Commandant Th.), *Le pèlerinage de Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas-de-Port* (B S A L 1921, p. 17-24).

(2) MATTER (J.-L.), *Jeanne d'Arc et René d'Anjou duc de Lorraine* (R C A 1920, p. 293-300).

(3) CHAMPION (P.), *Procès de Jeanne d'Arc. Texte, traduction et notes.* Paris, Champion, 1920, 2 vol. in-8° de XXXII-428 et CX-452 p. On trouve au t. I 4 planches hors texte, qui reproduisent des pages du manuscrit du procès de condamnation.

(4) GOYAU (G.), *Les étapes d'une gloire religieuse. Sainte Jeanne d'Arc.* Paris, H. Laurens, 1920, in-4°, II-156 p. avec 16 planches hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vivre assez longtemps encore, séparée de son mari, qui mourut peut-être d'assez bonne heure. M. Ruppel, qui raconte cette histoire, se demande comment les frères de Jeanne avaient pu reconnaître l'aventurière pour leur sœur (1).

Un tableau du xv^e^ siècle, entré au musée de Versailles en 1879, représente la Vierge entre saint Michel et un autre personnage, dans lequel plusieurs érudits croyaient reconnaître Jeanne d'Arc. On lisait même le nom de la Pucelle dans une inscription placée au bas du tableau. M. Samaran s'inscrit en faux contre l'opinion courante. Le nom de Jeanne ne figure pas dans l'inscription, et la personne prise pour la Pucelle est en réalité un saint militaire (2).

§ 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Cupigny, que mentionne une charte de 1239, doit, d'après M. Léon Germain, être identifié avec Cussigny, commune de Gorcy, canton de Longwy (3).— L'abbaye de Lorsch avait-elle des domaines dans la région lorraine à l'époque carolingienne? M. Hülsen, qui a recherché où ce grand monastère avait des propriétés au viii^e^ et au ix^e^ siècle ne se prononce pas. Peut-être Lorsch possédait-il des terres à Rich et à Rosières-aux-Salines; mais il s'agit plus probablement de Reckingen et de Röser, dans le grand-duché de Luxembourg. Seules, des recherches dans les fonds d'archives permettraient de résoudre ce problème (4).

§ 9. Sigillographie. — La collection Jules Charvet, dispersée en 1883, contenait quatorze sceaux donnés comme lorrains par les catalogues rédigés en 1872 et en 1883. M. Max Prinet a démontré de façon péremptoire que quatre d'entre eux n'ont rien de commun avec la Lorraine : ce sont ceux d'un Florentin, Accurse de Pazzi, collateur apostolique (xv^e^ siècle), dont les armes offraient quelque ressemblance avec celles des ducs de Bar. Un sceau attribué à la gruerie de Briey doit être rendu à celle de Buxy, probablement Buxy (-le-Royal), dans la Saône-et-Loire. Le troisième et le quatrième (un contre-sceau) appartiennent à des membres de la famille franc-comtoise de Longwy (Jura) (5).

(1) Ruppel (A.), *Die falsche Jungfrau in Metz* (L K 1919, p. 111-114).

(2) Samaran (Ch.), *La fausse Jeanne d'Arc du Musée de Versailles* (B E C 1920, p. 61-75, avec 1 planche hors texte).

(3) Germain de Maidy (L.), *Le moulin de Cussigny 1239* (B S A L 1921, p. 30-31).

(4) Hülsen (D^r^ Fr.), *Die Besitzungen des Klosters Lorsch in der Karolingerzeit.* Berlin, Ebering, 1913, in-8°, 150 p. avec des tableaux et des cartes.

(5) Prinet (M.), *Sceaux prétendus lorrains de l'ancienne collection Charvet* (Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1915-1918, p. 1-22).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

II — COMPTES RENDUS

GROSDIDIER DE MATONS (M.), *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges* (vers 950-1301). Paris, A. Picard, 1922, 1 vol. in-8° de VIII-741 pages, avec une carte (1).

— *Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239.* Paris, A. Picard, 1922, 1 vol. in-8° de 172 pages.

I. — Tous les lotharingistes accueilleront avec satisfaction la grande thèse de M. Grosdidier de Matons, consacrée à l'histoire du comté de Bar, des origines au traité de Bruges (1301). On ne possédait en effet, sur le Barrois, au moins pour l'époque postérieure à 1033, aucun ouvrage rédigé d'après les méthodes de l'érudition moderne. Nous croyons que l'auteur donnera plus tard une suite à son travail, qu'il mènera jusqu'à la réunion définitive du Barrois et de la Lorraine en 1484-1485.

C'est vers le milieu du x^e^ siècle que le comté de Bar commence à se constituer dans la Haute-Lorraine, avec Frédéric I^er^, Thierry I^er^ et Frédéric II ; il se dégage peu à peu de la Mosellane au temps de Louis de Mousson et de Sophie, sous l'influence de causes variées, dont la Querelle des Investitures n'est pas la moins importante. Après la mort de Thierry II (1105), le Barrois se sépare des seigneuries alsaciennes auxquelles il avait été joint durant une partie du xi^e^ siècle. L'avènement de Renaud I^er^ marque, pour le comté de Bar, le début d'une existence distincte indépendante. Renaud I^er^, prince entreprenant, s'efforça d'agrandir ses États. Son fils et l'aîné de ses petits-fils ne déployèrent pas la même activité, mais le mariage de Renaud II avec Agnès de Champagne rapprocha le Barrois de la France. Thiébaut I revint à la politique d'agrandissement, que continua son fils Henri II ; le Barrois devait enfin, durant le long règne de l'habile et énergique Thiébaut II, devenir le plus important des États féodaux nés du démembrement de la Haute-Lorraine. Mais la décadence était proche. Un conflit né entre Thiébaut II et Philippe le Bel, qui était devenu maître de la Champagne, en épousant l'héritière de ce grand fief, se poursuit au temps de Henri III. Celui-ci, gendre d'Édouard I^er^ d'Angleterre, provoque imprudemment le roi de France.

(1) La grande thèse de M. GROSDIDIER a été en outre publiée dans les M S L B, où elle occupe en totalité le t. XLIII, 1918-1921. La Société d'histoire et d'archéologie lorraine de Metz ne tardera pas, croyons-nous, à la faire paraître dans un de ses Annuaires.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vaincu, abandonné par son beau-père et par le roi des Romains, Albert de Habsbourg, Henri est obligé de signer, en 1301, le funeste traité de Bruges : les comtes, plus tard ducs de Bar, sont désormais les vassaux liges des rois de France pour les territoires qu'ils possèdent, à titre d'alleux, à l'ouest de la Meuse. Il est probable qu'en 1299, à l'entrevue de Quatrevaux, Albert de Habsbourg avait renoncé aux droits du Saint-Empire sur la partie occidentale du Barrois. En raison de l'importance que présente le traité de Bruges, on comprend que M. Grosdidier se soit arrêté à la date de 1301. M. Grosdidier, qui a consacré de longues années à sa thèse, a fait des recherches dans tous les fonds d'archives qui pouvaient lui fournir des documents relatifs à son sujet. On ne sera donc pas surpris qu'il ait mis en lumière des faits restés jusqu'alors inconnus et rectifié des erreurs nombreuses. Il a su donner des comtes une idée exacte, apprécier avec impartialité leur caractère et le rôle qu'ils ont joué.

Ce n'est pas à dire que le livre de M. Grosdidier échappe à la critique. Nous reprocherons d'abord à l'auteur d'avoir mentionné dans sa bibliographie quantité de livres ou d'articles qu'il aurait dû laisser de côté. Par contre, nous avons constaté, non sans quelque surprise, que M. Grosdidier ne citait que très rarement, dans ses notes, l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, de l'abbé Eugène Martin, et les travaux de M. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik* et *Die Abtretung des linken Maasufers von Frankreich*.

Dans les deux premiers livres de son ouvrage, M. Grosdidier a étudié l'histoire du Barrois, dans le troisième les institutions de ce comté. En ce qui concerne l'histoire, la division adoptée par l'auteur ne nous paraît pas tenir un compte suffisant des faits. C'est trois livres — et non deux — que nous aurions consacrés au récit des événements : le livre I (la formation du comté de Bar) se serait arrêté en 1189, à la mort d'Henri I^er^; le livre II (apogée du comté de Bar) aurait embrassé les règnes de Thiébaut I^er^, d'Henri II et de Thiébaut II; le livre III, celui d'Henri III. A plusieurs reprises, M. Grosdidier a donné trop de détails sur des événements d'histoire générale, qui sont supposés être connus; les renseignements généalogiques occupent également une trop grande place dans son livre. Par contre il a été bien sobre de vues d'ensemble. La troisième partie ne fournit aucune indication sur l'agriculture, l'industrie et le commerce du Barrois aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles; rien non plus sur le mouvement intellectuel. Ce sont là des lacunes très regrettables. M. Grosdidier aurait bien fait de joindre à sa thèse un tableau généalogique.

Comme beaucoup d'historiens français, l'auteur du *Comté de Bar* a

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le tort de confondre l'Allemagne avec le Saint-Empire, dont elle n'est qu'une partie. En conséquence, il qualifie d'empereurs des souverains qui ne l'ont jamais été, Conrad III par exemple, ou il donne ce titre à des princes qui ne le portaient pas encore à l'époque où il parle d'eux; c'est le cas en particulier pour Otton Ier, Otton III et Conrad II.

Passons à des observations particulières. P. 194, M. Grosdidier a omis d'expliquer pourquoi le comte de Bar Henri Ier devait foi et hommage à Frédéric Barberousse pour la seigneurie de Briey; p. 125 (cf. p. 217), M. Grosdidier a prétendu qu'avant 1200 le comté de Vaudémont était déjà un fief mouvant de Bar. La charte d'Henri Ier, comte de Vaudémont, sur laquelle s'appuie M. Grosdidier, porte, en effet, dans Chantereau-Lefebvre (*Traité des fiefs*, t. II, p. 17), la date d'avril 1200. Seulement la date d'année de ce document n'est pas exacte. La charte d'Henri donne en effet comme décédé le comte de Champagne Thibaut III, qui n'est mort que le 24 mai 1201. D'autre part, il est longuement question dans le document qui nous occupe d'Érard de Brienne, que le comte de Vaudémont s'engage à ne pas soutenir contre la comtesse de Champagne et contre son fils. Or, Érard ne partit qu'en 1213 pour la Terre Sainte, où il épousa, en 1215, Philippine de Champagne. C'est l'année suivante seulement qu'il revint en France, pour faire valoir sur le comté de Champagne les droits prétendus de sa femme. La charte d'Henri de Vaudémont n'est donc pas antérieure à 1213; peut-être même y aurait-il lieu de la reporter à l'année 1216. P. 240-241, M. Grosdidier reproduit encore l'opinion traditionnelle, d'après laquelle le duc de Lorraine Thiébaut Ier aurait combattu à Bouvines, dans l'armée d'Otton IV. Il aurait été d'un autre avis, s'il avait lu attentivement le *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220*, de M. Duvernoy. Le savant archiviste de Meurthe-et-Moselle a fait observer, p. 174-175 de son travail, que d'après un diplôme de Frédéric II, du 5 septembre 1214, le duc de Lorraine se trouvait alors à Juliers dans l'entourage du jeune roi; il est donc invraisemblable que, six semaines auparavant, Thiébaut ait été l'allié de l'adversaire du fils d'Henri VI. Le passage de Guillaume le Breton doit s'appliquer — non au duc de Lorraine — mais à un autre prince. On s'étonne que M. Grosdidier ait été muet sur les rapports du comte Henri II avec l'Empire. P. 394 et n. 6, M. Grosdidier aurait dû rappeler qu'au milieu et à la fin du Moyen Age le mot « Lorraine » avait plusieurs sens: il désigne tantôt le petit duché féodal gouverné par les descendants de Gérard d'Alsace, tantôt la totalité de l'ancienne Mosellane, tantôt les territoires qui formaient les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1280, les seigneurs du Barrois déclarent que l'abbaye de Beaulieu se trouve en *Allemagne;* c'est là une affirmation que M. Grosdidier aurait dû relever et commenter, p. 438. — P. 498, l'auteur nous parle de la paix conclue par Édouard Ier avec Philippe le Bel; pourquoi M. Grosdidier n'a-t-il pas indiqué les motifs qui déterminèrent le roi d'Angleterre à ne pas faire comprendre son gendre Henri III dans le traité? — P. 502-503, nous trouvons inexacte et insuffisante l'appréciation émise par M. Grosdidier sur le traité de Bruges. En devenant les vassaux liges des rois de France, les possesseurs du Barrois ont perdu leur liberté d'action; il en est résulté pour eux bien des difficultés et des humiliations. — P. 518, M. Grosdidier n'a pas précisé, comme il l'aurait fallu, la situation du Barrois dans l'Empire. Comment se fait-il qu'un des bailliages du comté de Bar ait emprunté son nom à un ancien *pagus* du diocèse de Langres, le Bassigny, dont une petite partie seulement avait été incorporée à ce bailliage? Voilà ce que M. Grosdidier n'a pas pris soin de rechercher, p. 540.

Si M. Grosdidier a corrigé quelques-unes des petites erreurs et des fautes d'impression que l'on pouvait relever dans le texte de sa grande thèse (1), un certain nombre des unes et des autres lui ont encore échappé.

Relevons d'abord les erreurs : p. 50, l. 18-19, M. Grosdidier fait d'Eudes un comte de Troyes et de Robert un comte de Blois; c'est l'inverse qui est vrai. P. 73, l. 6, le comte de Namur présent à la bataille de Bar (1037) s'appelait Albert et non Gérard; ce dernier nom était celui du comte de Metz, qui contribua, lui aussi, à la défaite d'Eudes II. P. 92, l. 20-21, la Querelle des Investitures n'a commencé qu'au début de 1076. P. 174, M. Grosdidier aurait pu dire que Thierry de Bar, élu de Metz, n'avait jamais été consacré. P. 198, l. 17-18, au mois de janvier 1188, Henri II d'Angleterre vivait encore et Richard n'était alors que duc d'Aquitaine. P. 237, l. 4, Valeran II de Limbourg avait été le beau-père et non le beau-frère d'Élisabeth, fille de Thiébaut Ier de Bar et d'Ermesinde de Luxembourg. P. 250, n. 1, le diplôme d'Arnulf pour l'Église de Toul est faux sous sa forme actuelle. P. 276, l. 5, les œuvres historiques, mises sous le nom de Louis de Haraucourt et de Florentin le Thierriat, sont des faux du XVIIIe siècle. P. 406, l. 21, la Nativité de la Sainte-Vierge tombe le 8 et non le 7 septembre.

Voici maintenant les fautes d'impression : p. 13, l. 13, lire Saint-Vanne au lieu de Saint-Vannes. P. 26, l. 11, Baquol au lieu de

(1) Le feuillet *Addenda et corrigenda* se trouve placé en tête du volume.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bagnol. P. 32, l. 27, Kervyn de Lettenhove au lieu de K. de Lottenhove. P. 66, l. 2, Sotzeling au lieu de Solzeling. P. 75, n. 1, Houécourt au lieu de Homécourt. P. 41, l. 9 et p. 116, l. 2, Insming au lieu de Isming. P. 171, n. 6, l. 1, 1070 au lieu de 1170. P. 328, l. 9, 1243 au lieu de 1263, etc.

II. — Le *Catalogue des actes des comtes de Bar*, qui forme la thèse complémentaire de M. Grosdidier de Matons, a en réalité le caractère de regestes. On y trouve en effet les renseignements que fournissent les sources annalistiques et diplomatiques sur les comtes de Bar. Les recherches, qu'a faites M. Grosdidier dans de nombreux fonds d'archives, lui ont permis de porter à 567 les numéros de son catalogue. Pour chacun de ceux-ci on trouve l'indication des manuscrits et, quand il y a lieu, celle des ouvrages imprimés qui donnent le texte du document. L'introduction contient une étude de la diplomatique des chartes barroises rédigées aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles; des pièces justificatives sont jointes au catalogue, qui se termine par une table alphabétique des noms de personnes et de lieux. On voudrait que ce travail utile et consciencieux fût plus complet, et que l'auteur eût procédé avec plus de méthode. Ainsi, M. Grosdidier n'a pas mis à la suite de la bibliographie une liste des abréviations dont il s'est servi. Une étude paléographique des chartes barroises aurait été la bienvenue. Pour la diplomatique M. Grosdidier a mis à contribution les copies aussi bien que les originaux. Voici qui n'est pas moins grave : pour déterminer les titres que prenaient les comtes de Bar, il a fait appel non seulement aux chartes de ces princes, mais à des documents diplomatiques étrangers au Barrois et même à des sources annalistiques. Il semble que M. Grosdidier n'a pas toujours donné des chartes barroises une analyse exacte et complète. Il y a plusieurs chartes qui nous sont parvenues sans date. En plus d'un cas, l'exposé et le dispositif auraient procuré à M. Grosdidier le moyen, auquel il n'a pas recouru, de trouver à ces actes une date approximative. Un examen attentif de la table alphabétique nous permet de constater que l'auteur n'a pas uniformément classé dans le même ordre les personnages qui portent le même nom, et qu'il a parfois négligé d'indiquer les circonscriptions dont font aujourd'hui partie telle ou telle des localités citées dans l'ouvrage. On relève dans le Catalogue des erreurs de détail et des fautes d'impression. Signalons quelques-unes des inexactitudes commises par M. Grosdidier. P. 40, n° 54, Lothaire II a été mis pour Lothaire III. P. 63, n^os^ 176 et 178, Ferri de Pange pour Maurice de Pange. P. 81, n° 274, l'empereur Fré-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

déric pour le roi des Romains Frédéric. P. 146, Conrad III, empereur, pour Conrad III, roi des Romains.

Passons aux fautes d'impression. P. 38, n° 45, lire Marmoutier au lieu de Maurmoutier. P. 55, n° 133, Sainte-Marie-au-Bois au lieu de Sainte-Maris-aux-Bois. P. 63, n^{os} 176 et 178, Maurice de Pange au lieu de Ferri de Pange. P. 64, n° 179, Miraeus au lieu de Mireus, Roserot au lieu de Rozerot. P. 40, n° 54 et p. 147, Echternach au lieu d'Epternach. P. 163, Rodemach au lieu de Rodemack. P. 166, Saint-Vanne au lieu de Saint-Vannes.

Enfin les signes de ponctuation sont mal placés ou même font complètement défaut. Ainsi, p. 38, n° 46, on trouve une phrase de cinq lignes, qui n'a pas une seule virgule. R. PARISOT.

SCHAUDEL (L.), *Les Comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XII^{e} et XIII^{e} siècles.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, 1 vol. in-8° de XXIII-211 p., avec trois gravures et une planche (1).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné en 1920 le prix Auguste Prost à l'importante étude de M. Schaudel sur les premiers comtes de Salm-en-Vosges et sur leurs rapports avec l'abbaye de Senones. L'auteur a utilisé de nombreux documents, imprimés ou manuscrits, consulté les travaux modernes, ou contemporains, qui avaient trait à son sujet, y compris ceux de l'érudition allemande. Une des principales sources pour cette histoire est le moine de Senones Richer; toutefois M. Schaudel ne s'est servi qu'avec précaution de ce chroniqueur, dont il a relevé à plus d'une reprise la malveillance à l'égard des comtes de Salm; cette partialité s'explique d'ailleurs aisément; les comtes de Salm, à l'exemple de ce que faisaient tous les seigneurs qui étaient voués d'un monastère, s'agrandirent aux dépens de Senones par une série d'usurpations. Les autorités spirituelles ou temporelles, dont Senones implora l'assistance étaient en général, par faiblesse, par indifférence, ou à cause de leur éloignement, incapables d'apporter à l'abbaye un secours efficace. Seul, au XIII^{e} siècle, Jacques de Lorraine, évêque de Metz, fut pour les moines un protecteur sérieux, pour Henri IV de Salm un adversaire redoutable. Mais il n'en fut pas de même de ses successeurs, qui parurent se désintéresser — ou peu s'en faut — des affaires de Senones, pour le plus grand profit des comtes de Salm.

(1) Le travail de M. SCHAUDEL a paru d'abord dans les M. A. S., 1917-1918, 1918-1919 et 1919-1920.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'origine des comtes de Salm, leur établissement et leurs domaines en Lorraine, leurs droits en qualité de voués de Senones, leurs progrès, leurs usurpations, leurs luttes sont exposés avec grand détail par M. Schaudel. Parmi les hypothèses ingénieuses qu'il a émises, il y a lieu de signaler celle qui fait de *Longui castro* — non pas Longwy— mais Langenstein (Pierre-Percée). Remarquons toutefois que « Adalbertus de Longui castro » pourrait se traduire par Adalbert du château de Longwy. A la différence de ses devanciers, M. Schaudel voit dans Hermann II de Salm le second mari d'Agnès de Bar-Montbéliard; cette princesse aurait épousé en premières noces Godefroy, comte de Langenstein, descendant de Mathilde, fille et héritière d'Adalbert de *Longui-castro*. L'argumentation de M. Schaudel est séduisante, sans pourtant forcer la conviction. Comment expliquer en effet que le fils de Godefroy et d'Agnès se soit appelé Conrad? Ce nom, inconnu dans la famille à laquelle appartenait le premier mari d'Agnès, a été porté au contraire par plusieurs membres de la maison de Luxembourg.

On peut reprocher à M. Schaudel de s'être parfois écarté de son sujet; les détails qu'il donne sur l'évêché de Metz pouvaient fort bien être laissés de côté.

Les renvois aux sources ou aux ouvrages de seconde main manquent parfois de précision. Ainsi, p. 12, n. 3, on trouve l'indication, à la fois vague et inexacte, de « Ditmarus chronicon »; il faudrait « Thietmari chronicon », avec la mention du livre et du chapitre. De même p. 87, n. 4, Boehmer, *Acta imperii*, 74, est incomplet. Les renvois aux *Monumenta Germaniæ historica* ne sont pas toujours indiqués de la même façon. A la n. 1 de la p. 75, les *Gesta Alberonis*, de Balderic, sont cités d'après Pertz, SS., t. VIII, et à la n. 1 de la p. 76, d'après les *Monum.*, SS., t. VIII. P. 43, n. 1, M. Schaudel renvoie à Berthold, années 1086 et 1088, mais sans indiquer le tome des *Monumenta*, section des *Scriptores*; même lacune à la n. 2 de la même p. pour Sigebert de Gembloux.

P. 112, n. 5, le mot *Lotharingiæ* a été oublié dans le titre des *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri ducum libri septem*. P. 124, n. 3, on trouve un renvoi ainsi libellé : *Jahrbuch*, 1893; il aurait fallu préciser et mettre *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, et indiquer en outre le travail auquel on renvoie. A plusieurs reprises le nom des auteurs cités a été imprimé non en petites capitales, mais en caractères ordinaires : par exemple pour Stumpf (p. 85, n. 1), pour Hontheim (p. 85, n. 4), pour Germain de Maidy (p. 184, n. 1).

M. Schaudel nous apprend (p. 20, n. 1) qu'il s'est servi d'un exem-

EFERUS - Recherches & Classifications numériques

plaire de la première édition de dom Calmet, dans lequel les *Preuves* sont réunies en un volume; quand il cite une charte publiée par dom Calmet, il renvoie au tome IV. C'est là une façon irrégulière de procéder. Il faut toujours renvoyer à l'un des tomes I, II, ou III, en ajoutant *Preuves;* celles-ci en effet se rapportent à l'un des trois volumes de la première édition de l'*Histoire de Lorraine.*

La charte d'Adalbéron II, évêque de Metz, pour Senones, citée p. 39, n. 1, se trouve imprimée dans le *Gallia christiana*, t. XIII, *Preuves*, col. 461. Il y a dans le travail de M. Schaudel des erreurs. Il donne toujours à Lothaire de Supplimbourg le nº II. L'usage est de l'appeler Lothaire III, quoiqu'il soit en réalité le second empereur de ce nom. M. Schaudel fait commencer l'épiscopat d'Albéron de Montreuil en 1130 (p. 75), puis en 1131 (p. 77, n. 1).

P. 102, n. 3, lire indiction au lieu d'indict.

R. Parisot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — A. DOCUMENTS AUTHENTIQUES. — M. André Philippe a publié un curieux document du XVI^e^ siècle. Un gouverneur du domaine alsacien de Winbach, qui appartenait à l'abbaye d'Étival, a cru bon de noter, pour l'instruction de ses successeurs, comment un gouverneur doit se comporter en tant que religieux et de quelle façon il doit administrer le domaine (1).

D'après l'*Historia Universitatis et collegii Mussipontani*, du père Abram, le Parlement de Paris avait, à la date du 17 février 1603, enjoint aux étudiants français qui suivaient les cours des Universités de Douai et de Pont-à-Mousson de revenir dans leur patrie. C'est en réalité le 27 janvier 1603 que le Parlement de Paris rendit cet arrêt, qu'a publié M. Duvernoy, d'après une copie prise par M. Le Grand dans un des registres du Parlement conservé aux Archives nationales (2).

Un incendie a consumé en février 1799 les archives du bailliage, de la gruerie et de la municipalité de Neufchâteau. Par bonheur, la bibliothèque de cette ville possède un inventaire analytique de 42 liasses et de 22 registres, aujourd'hui disparus et se rapportant aux XIV^e^, XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. M. l'abbé Chéron, bibliothécaire de la ville de Neufchâteau, a publié la partie de ce document qui concerne le XVII^e^ siècle. Il y a dans l'inventaire du deuxième registre (1629-1653) une erreur qui surprend. A la date du 23 septembre 1631 (p. 185), il est fait mention d'un ordre du maréchal de La Ferté-Sennetère,

(1) PHILIPPE (A.), *Quelques conseils sur l'administration d'un domaine rural au milieu du XVI^e^ siècle* (B S E V 1921, p. 24-29).

(2) DUVERNOY (E.), *Henri IV et l'Université de Pont-à-Mousson* (R E H 1921, p. 259-261, et 1922, p. 385-386).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gouverneur de Lorraine, qui n'a été investi de ces fonctions qu'en 1643 (1).

Par sentence rendue le 12 janvier 1605, un bourgeois de Juvigny fut condamné à payer les redevances dues à l'abbesse de Juvigny par tout habitant qui se mariait (2). — M. l'abbé Kaiser, professeur au séminaire de Montigny, a publié un acte de 1644, où sont énumérés les droits des chartreux de Rettel à Monneren dans le duché de Lorraine (3). — C'est encore M. l'abbé Kaiser qui a publié le procès-verbal rédigé par les commissaires français qui procédèrent, en octobre 1661, à la délimitation du territoire de plusieurs villages de la Lorraine allemande, que Charles IV avait cédés à Louis XIV par le traité de Vincennes du 28 février 1661 (4).

Le 27 juillet 1661, M^gr du Saussay, évêque de Toul, régla les droits respectifs des officiaux de Bar-le-Duc et de Vaucouleurs, qui se disputaient la juridiction ecclésiastique dans quelques localités du diocèse (5). — Le 15 septembre 1672, M. d'Alençon, lieutenant-général au bailliage de Bar-le-Duc, donna un acte de notoriété, où il est dit que, lors des quatre sièges qu'elle eut à soutenir en 1650 et en 1652, la ville de Bar fut pillée, les papiers des notaires, détruits, enlevés ou dispersés (6). — Un protestant de Bar-le-Duc, Daniel Cuny, réussit en 1692 à se réfugier en Allemagne. Le récit de sa fuite, écrit en 1804 par un de ses descendants, présente un intérêt particulier. Cuny fut aidé par un des curés de Bar-le-Duc, qui avait pour mission de le convertir, On regrette que l'auteur de la narration n'ait pas connu — ou n'ait pas donné — le nom de cet ecclésiastique humain et tolérant (7). — M. l'abbé Kirch publie deux actes émanant des baillis du comte de Leyen-Bliescastel pour le village de Wölferdingen, l'un du 19 avril 1736, l'autre du 28 juin 1755; le premier relatif à la capture des lièvres, l'autre aux Juifs (8).

Claude de Saint-Simon, qui avait échangé en 1733 l'évêché de Noyon

(1) Chéron (L.), *Inventaire des archives modernes de Neufchâteau, 1612-1700* (le Bibliographe moderne, 1918-1919, p. 182-197).

(2) *Droit des noces* (B S L B 1920, p. 31-32).

(3) Kaiser (J.-B.), *Ein Weistum von Monneren aus dem Jahre 1644* (A S H L 1915-1916, p. 533-535).

(4) Kaiser (J.-B.), *Procès-verbal de délimitation de frontière en 1661* (A S H L 1920 p. 188-199).

(5) *Officialités de Bar et de Vaucouleurs* (B S L B 1921, p. 106-109).

(6) *Sièges de Bar en 1650 et en 1652* (B S L B 1921, p. 109-111).

(7) N. W., *La famille Cuny de Bar-le-Duc. Comment elle parvint à se réfugier en Allemagne. Récit inédit (1690-1692)* (Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français, 1920, p. 152-156).

(8) Kirch (J.-P.), *Urkunden vergangener Tage* (L K 1917, p. 118).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contre celui de Metz, voulut faire revivre les titres et les droits temporels de ses prédécesseurs. Malgré le Parlement de Metz, qui combattit ses prétentions, et grâce à la faveur dont il jouissait à la cour de Louis XV, le prélat réussit à vaincre toutes les résistances. Les anciens vassaux de l'évêché, dont beaucoup s'étaient refusés tout d'abord à lui prêter comme suzerain foi et hommage et à reprendre de lui leurs fiefs, durent finalement se soumettre. Une liste, qui nous a été conservée, nous fait connaître les noms de 101 vassaux qui, de 1740 à 1751, ont accompli la cérémonie de l'hommage au bailliage de Vic, jouant le rôle de cour féodale. M. l'abbé Kaiser, qui a publié cette liste, l'a fait précéder d'une introduction, où il retrace les péripéties de la lutte soutenue par l'évêque contre ses nombreux adversaires. Des notes, rejetées à la fin de la liste des vassaux, fournissent des renseignements précis tant sur les fiefs de l'évêché que sur leurs détenteurs. Dix pièces justificatives terminent le savant travail de l'abbé Kaiser (1). — Un inventaire du trésor de la cathédrale de Metz, rédigé le 15 juin 1763 et récemment entré à la Bibliothèque nationale, a été publié par M. Omont. Treize des seize manuscrits mentionnés dans cet inventaire se trouvent à la Bibliothèque nationale depuis le début du XIX^e siècle (2).

B. Documents faux. — Les soi-disant lettres patentes du 10 mai 1559, par lesquelles Nicolas de Vaudémont, agissant comme tuteur et administrateur du duc Charles III, aurait accordé certains droits aux femmes de Châtel-sur-Moselle, est en réalité un document apocryphe, comme l'a fort bien démontré M. Duvernoy dans une lettre écrite au colonel L'Huillier (3).

§ 2. **Administration.** — Le cardinal Charles de Lorraine-Vaudémont, évêque de Toul, qui administrait, pour le compte de son frère, Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, le marquisat de Nomeny, y introduisit en 1582 la réforme du calendrier opérée par le pape Grégoire XIII, et il décida presque aussitôt après que l'année commencerait désormais le 1^er janvier. M. Duvernoy a fait connaître les mesures qu'avait prises le cardinal de Vaudémont. — A la communication

(1) Kaiser (J.-B.), *Ein Vasallenverzeichnis des Metzer Bistums aus dem XVIII. Jahrhundert* (A S H L 1914, p. 353-444).

(2) Omont (H.), *Note sur un inventaire de la cathédrale de Metz daté de 1763* (Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1917, p. 118-135).

(3) Forêt (Ch.), *Droit des femmes de Châtel-sur-Moselle*, et L'Huillier (H.), *Au sujet des lettres patentes relatives aux droits des femmes de Châtel-sur-Moselle* (B S L B 1920, p. 40-42, et 1921, p. 70-73). Cet acte apocryphe avait déjà été publié par M. Favier dans le J S A L 1880 et par M l'abbé Olivier dans son *Châtel-sur-Moselle avant la Révolution, 1898.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de M. E. Duvernoy, M. P. Marichal a joint une note concernant la double réforme du calendrier à Metz. M. Marichal ne croit pas, contrairement à l'assertion du chroniqueur Jean le Coullon, « que le style du 1er janvier prescrit par Charles IX en 1564, donc postérieurement *à la réunion de Metz à la France*, ait été adopté dans cette ville seulement en 1583 ». C'est possible et même probable. Toutefois M. Marichal a tort de parler de la « réunion » de Metz à la France. Metz n'est devenu légalement une ville française qu'en 1648, en vertu du traité de Munster. Jusque-là, et surtout durant la seconde moitié du XVIe siècle, les rois de France n'étaient que les « protecteurs » des villes épiscopales; encore ne l'étaient-ils qu'en vertu d'une usurpation, les traités de Friedewald et de Chambord ne leur constituant pas un titre légal à la possession du protectorat (1).

§ 3. **Religion, clergé.** — Le 16 novembre 1516, les prémontrés d'Étival se réunirent pour élire un abbé. Chacun d'eux fit tout d'abord le serment que, si les suffrages de ses frères se portaient sur lui, il n'additionnerait pas d'eau le vin auquel avaient droit les religieux (2). — Ce n'est pas la consécration de la cathédrale de Metz, qui, contrairement à ce qu'avance Meurisse, a été célébrée en 1546, mais une simple réconciliation, qu'avait rendue nécessaire la violation de l'église par les gens de justice. Quant à la consécration des parties de l'édifice reconstruites au XVIe siècle et terminées en 1522, on ne sait en quelle année elle eut lieu. Telles sont les conclusions auxquelles arrive Mgr Pelt, évêque de Metz (3). — Un savant belge, M. F. Donnet, est encore revenu, après MM. van Heurcq et des Robert, sur l'image lorraine de Notre-Dame-de-Montaigu (4). — On a reproduit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Verdun des extraits de l'*Histoire et miracles de Notre-Dame-de-Benoîte-Vaux* (1644), relatifs à des pèlerinages accomplis au cours des années 1641, 1642 et 1643 (5).

C'est en 1763 que, à la demande de Stanislas, Mgr Drouas institua dans son diocèse la première fête en l'honneur du Sacré-Cœur. L'an-

(1) Duvernoy (E.), et Marichal (P.), *La réforme chronologique dans le marquisat de Nomeny* (Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1715), 1920, p. 417-424).

(2) Philippe (A.), *Le vin de messieurs d'Étival* (B S E V 1921, p. 14-15).

(3) Pelt (Mgr), *Note sur la consécration de la cathédrale de Metz* (M A M 1913-1914, p. 39-43).

(4) Donnet (F.), *Encore quelques mots au sujet de l'image lorraine de Notre-Dame-de-Montaigu* (B S A L 1921, p. 71-74).

(5) *Notre-Dame de Benoîte-Vaux, reine de la paix dans les siècles passés* (S R V 1919, p. 223-224).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cien roi de Pologne voulut en outre faire ériger dans la cathédrale de Toul un autel dédié au Sacré-Cœur. On choisit en 1765 le bras droit du transept, bien qu'il possédât, depuis la fin du XIIIe siècle, un autel consacré à saint Gérard. Le nouvel autel, commencé en 1766, fut terminé le 14 janvier 1768 et consacré le 23 du même mois. Le travail avait été exécuté, sous la direction de Richard Mique, par Söntgen, Girardet, Launois et Dron. Ce fut sur l'héritage de Stanislas que l'on paya les artistes et les ouvriers qui avaient été chargés d'élever le monument. On lira avec intérêt l'étude, aussi fortement documentée qu'agréablement écrite, consacrée par M. Boyé à cet autel; il y a rectifié plus d'une erreur (1).

M. l'abbé Lesprand a raconté les efforts heureux faits par les chanoines de Metz, pour obtenir le droit de porter une croix pectorale. Ce privilège avait été accordé en 1765 aux chanoines de Saint-Dié, en 1776 à ceux de Toul, qui avaient en outre reçu l'anoblissement. Louis XV avait, en ce qui concernait le chapitre de Metz, mis comme condition à l'octroi de la faveur qu'ils sollicitaient, que les chanoines ne choisiraient plus que des nobles pour remplacer leurs confrères morts ou démissionnaires. Par délibération du 10 juillet 1773, le chapitre entra dans les vues du gouvernement, mais il demandait que le Roi laissât huit prébendes aux gradués roturiers. Louis XVI finit, en 1777, par donner satisfaction aux chanoines, qui eurent le droit de disposer — non pas de huit — mais de dix canonicats en faveur des gradués; il exigeait par contre que toutes les dignités du chapitre fussent désormais conférées à des chanoines nobles. Mais les vénérables de Metz n'étaient pas au bout de leurs peines. Ils virent en 1782 se dresser contre eux l'opposition des Trois Ordres de la ville de Metz et celle du Parlement lui-même; il fallut l'intervention du gouvernement royal pour mettre fin à ce conflit, qui laissa dans les cœurs des rancunes persistantes (2).

Les travaux suivants de M. l'abbé Kaiser ne nous ont pas été accessibles : *Einige Urkunden zur Geschichte des Cistercienser Ordens im Anfange des XVII Jahrhunderts* (Cistercienser Chronik, 1917); *Ein Brief des Provinzials Fodere an den Kardinal von Givry* (Franziskanische Studien, 1916); *Ein unedierter Brief über P. Angelus von Joyeuse* (Fr. Stud., 1918); *Schenkung eines Lothringers zum Gunsten der Gnadenkapelle von Luxemburg* (Ons Hemecht 1914); *Die Ein-*

(1) Boyé (P.), *Le roi Stanislas et le culte du Sacré-Cœur. L'autel de la cathédrale de Toul* (B S A L 1921, p. 39-54 et 70-95).

(2) Lesprand (Abbé P.), *L'anoblissement du chapitre de la cathédrale de Metz* (A S H L 1920, p. 109-143).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

führung der Orvalianer Observanz in Beaupré (Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner Ordens, 1914).

§ 4. **Distractions, mœurs, usages.** — Les ducs de Lorraine, comme tous les princes et tous les gentilshommes de leur temps, étaient passionnés pour la chasse. M. Hippolyte Roy nous décrit comment les ducs Henri II et Charles IV la pratiquaient; il passe en revue les chiens, les faucons, les arquebuses, les cors de chasse et les leurres alors en usage (1). — On voit, au début du règne de Charles IV, la duchesse Nicole donner chaque année, le 25 mars, jour de l'Annonciation, une robe blanche et une petite somme d'argent à deux pauvres filles de Nancy pour leur permettre de se marier (2). — Après avoir traduit en allemand l'ordonnance du 22 janvier 1669, par laquelle le duc Charles IV plaçait ses États sous la protection de la Sainte Vierge, l'abbé Kirch, curé de Wölferdingen, montre que cette ordonnance, qui invitait les Lorrains à offrir tous les ans quelque chose pour orner l'autel de la mère du Sauveur, a donné naissance à la quête des œufs, qui se faisait dans beaucoup de villages lorrains, le dimanche, au mois de mai. Cet usage, interrompu à la Révolution, repris ensuite, a de nouveau cessé pendant la grande guerre (3).

Comme Victor Hugo devait le faire en beaux vers, le roi Stanislas aurait pu écrire en mauvaise prose un art d'être grand-père. Quels qu'aient été ses défauts, le roi de Pologne avait le sentiment de la famille. S'il ne fut pas, tant s'en faut, un mari modèle, il se montra bon père et tendre grand-père. Sa fille et ses petits-enfants lui témoignèrent en retour une vive affection. Stanislas vécut même assez longtemps pour connaître quelques-uns de ses arrière-petits-enfants. Les rapports de ce prince avec les enfants de sa fille nous sont décrits dans le plus grand détail par M. Boyé, qui connaît si bien l'histoire de cette époque. Des portraits finement tracés du dauphin et de ses sœurs, des détails piquants sur la vie de ces enfants de France, rendent aussi instructive qu'agréable la lecture du travail de M. Boyé. Le moment n'arrivera-t-il pas bientôt où l'auteur réunira dans un ouvrage d'ensemble les études qu'il a écrites depuis bientôt trente ans sur Stanislas et sur le règne de l'ancien roi de Pologne dans les duchés de Lorraine et de Bar? Soixante-dix-neuf lettres, écrites les unes par Stanislas à son gendre, les autres par Louis XV ou par ses enfants au roi de

(1) Roy (H.), *Sur la chasse en Lorraine au XVII^e siècle* (P L P M 1920, p. 533-544).
(2) Roy (H.), *Les prix de vertu au XVII^e siècle (1629)* (M A S 1920-1921, p. 9-10).
(3) Kirch (Abbé), *Das Eierheischen, ein schöner alter lothringischer Brauch* (L K 1918, p. 92-93).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pologne, et une table des noms propres cités dans la correspondance, complètent le travail de M. Boyé (1).

§ 5. **Émigration, vie économique.** — M. J.-B. Kaiser résume en deux pages, d'après Poulet (*Les Lorrains à Florence*, R L V 1909), le sort malheureux des quelques milliers de paysans de la Lorraine allemande qui, à l'appel de François III, allèrent, de 1740 à 1748, coloniser les maremmes de la Toscane. Presque tous y trouvèrent la mort, enlevés par la malaria. En 1765, il n'en restait plus que 35 (2).

En Lorraine on s'approvisionnait d'étoffes, surtout quand il s'agissait de tissus de luxe, dans les Pays-Bas, en France, en Espagne et en Italie. Les tentatives faites pour créer dans les duchés des manufactures de draperies n'eurent que peu ou point de succès, comme le prouve le déclin rapide de la fabrique créée en 1605 à Neufchâteau par un bourgeois de cette ville, qui avait pourtant reçu, à différentes reprises des subventions de Charles III (3). — On doit à M. H. Roy d'intéressants détails sur les nuances des étoffes employées au XVII^e^ siècle et sur les moyens de les obtenir (4). — De son style pittoresque, M. H. Roy nous parle des aiguières, des bagues, des bracelets, des chapelets, etc., que les orfèvres de Nancy, Rousselot, Gravelle et Vallier, contemporains des ducs Henri II et Charles IV, vendaient aux dames nobles ou aux bourgeoises de la capitale lorraine (5).

§ 6. **Généalogies, histoire des familles.** — On doit au lieutenant-colonel L'Huillier de nouveaux renseignements sur la famille Lescammoussier (6).

§ 7. **Biographies** (7). — M. l'abbé Kirch raconte la prise de voile de la duchesse veuve Philippe de Gueldre chez les clarisses de Pont-à-Mousson, parle des monuments funéraires qui lui ont été élevés, et dont le plus célèbre, dû au ciseau de Ligier Richier, se trouve au

(1) Boyé (P.), *Le roi Stanislas grand-père* (M S A L 1920-1922, p. 217-370). Un tirage à part a été fait de ce travail.

(2) Kaiser (J.-B.), *Lothringer in den toskanischen Maremmen* (L K 1917, p. 37-38).

(3) Roy (H.), *Une manufacture de draperies à Neufchâteau (1605)* (M A S 1920-1921, p. 10-13).

(4) Roy (H.), *Les nuances à la mode au XVII^e^ siècle* (M A S 1920-1921, p. 6-8).

(5) Roy (H.), *La cour de Lorraine au XVII^e^ siècle. La joaillerie* (P L P M 1920, p. 70-79).

(6) L'Huillier (Lieutenant-colonel), *Nouveaux renseignements sur les « derniers Lescamoussier » dans le Clermontois* (B S L B 1921, p. 86-94).

(7) Les personnages dont nous apprécions les biographies sont rangés dans l'ordre chronologique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

musée lorrain. Un des vitraux d'une fenêtre du chœur de la cathédrale de Metz rappelle le souvenir de la duchesse (1). — Nicolas Boucher, dont M. l'abbé Aimond a retracé brièvement la vie, était né en 1528, à Cernay-en-Dormois; il avait pour père un simple laboureur. Successivement professeur à l'Université de Reims, recteur de cet établissement, il devint plus tard précepteur de quelques jeunes princes de la maison de Lorraine. Ce fut grâce à la protection de la famille ducale qu'il obtint, en 1588, le siège de Verdun. Zélé catholique, Boucher fit adhérer sa ville épiscopale à la Ligue. La mort l'enleva en 1593 (2).

On connaissait assez mal en France la personne du burgrave Fabien de Dohna, chef de la grande armée protestante, formée de contingents allemands, suisses et français, qui envahit la Lorraine en 1587. Mlle Jane Hazon de Saint-Firmin a jugé avec raison qu'il était nécessaire de combler cette lacune. On lui doit une biographie de Dohna, à laquelle la Société d'archéologie lorraine a donné l'hospitalité dans ses Mémoires. C'est à l'aide de documents, manuscrits ou imprimés, français et surtout allemands, dont quelques-uns concernent tout spécialement Fabien et ses ancêtres, que Mlle Hazon de Saint-Firmin a écrit son intéressante étude. Elle a en particulier utilisé une autobiographie de Fabien de Dohna, publiée en 1905. La famille de Dohna, originaire de la Bohême, s'était fixée en Prusse au xve siècle. Fabien était intelligent et instruit; sans mettre en doute sa bravoure, on doit reconnaître qu'il ne possédait pas les qualités d'un chef d'armée. Aussi éprouva-t-il, comme général, plusieurs échecs, dont les plus retentissants furent ceux de Vimory et d'Auneau. Il semble que Mlle Hazon de Saint-Firmin se soit trop laissé influencer par les auteurs catholiques modernes; ses jugements se ressentent de ce fait. Si les calvinistes français recouraient à leurs coreligionnaires d'Allemagne et d'Angleterre, les catholiques, de leur côté, invoquaient le secours de l'Espagne. Les uns comme les autres ne se faisaient aucun scrupule d'appeler à leur aide l'étranger. Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin Frédéric III, a effectivement songé à obtenir des commandements en France ou dans les Trois-Évêchés; ce n'est pas à dire qu'à la fin du xvie siècle les Allemands aient eu les mêmes ambitions que leurs descendants du xxe. On s'étonne de voir l'auteur citer (p. 192, n. 1) l'*Histoire des Français*, de Théophile Lavallée, ouvrage vieilli et sans valeur (3).

(1) Kirch (J.-P.), *Eine Herzogin von Lothringen im Kloster* (L K 1919, p. 87-88).

(2) Aimond (Abbé Ch.), *Nicolas Boucher évêque de Verdun* (S R V 1920, p. 39-40).

(3) Hazon de Saint-Firmin (Jane), *Le Chef de l'invasion allemande de Lorraine et de France en 1587, Fabien, seigneur et burgrave de Dohna (1550-1621)* (M S A L 1920-1922, p. 179-216).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le concile de Trente, désireux de supprimer l'abus de la commende, avait décidé que, désormais, les moines éliraient leur abbé. Malheureusement les papes ne surent pas tenir la main à ce que cette prescription fût toujours observée. L'abbaye cistercienne de Villers-Bettnach, au diocèse de Metz, nous offre l'exemple d'un abbé régulièrement élu en 1591, Mathias II Durrus, obligé de céder, en 1614, la place à Charles, fils cadet du comte François de Vaudémont. Mathias Durrus, qui a été de la part de l'abbé Kaiser l'objet d'une solide étude, appartenait à une famille de la Lorraine allemande. Lorsqu'il devint abbé de Villers-Bettnach, la situation matérielle de ce monastère était misérable; il avait beaucoup souffert et souffrait encore des luttes entre Lorrains et Messins. Durrus, qui se montra bon administrateur, déploya la plus grande activité pour remettre en état le temporel de l'abbaye. Beaucoup des biens aliénés ou engagés furent par ses soins recouvrés et libérés des charges qui pesaient sur eux. Il s'efforça en outre de tirer des domaines de Villers-Bettnach le meilleur parti possible. On lui doit également la création de trois villages dans des bois défrichés. Mais la prospérité de Villers-Bettnach excita la cupidité de familles nobles, désireuses de caser leurs cadets. A partir de 1605, les cisterciens de ce monastère furent en butte aux sollicitations de grands seigneurs, qui leur demandaient de donner un coadjuteur à Durrus. Puis on s'attaqua en 1612 à l'abbé lui-même, qui fut l'objet d'accusations très graves. Avant même que l'affaire eût été jugée, la cour de Rome disposa de Villers-Bettnach, d'abord en faveur de Gabriel de Vigneulles, puis de Paul de Haraucourt-Chambley, prieur de Flavigny-sur-Moselle. Après avoir tenté d'abord de résister, Durrus conclut finalement un accord avec Paul de Haraucourt; tous deux se désistèrent, moyennant des compensations pécuniaires, en faveur de Charles, le futur Charles IV, fils cadet du comte François de Vaudémont. Les arrangements intervenus furent confirmés par une bulle pontificale du 1er février 1614. Dans la suite, Durrus eut des procès à soutenir contre les religieux de Villers-Bettnach, qui semblent lui avoir gardé rancune de l'attitude équivoque qu'il avait observée durant les dernières années de son abbatiat. Il est impossible de dire ce qu'il y avait de fondé dans les accusations portées contre Durrus; on peut tout au moins les croire très exagérées. P. 174, l. 2, lire 1613 au lieu de 1513 (1).

M. L. Germain a démontré qu'il n'y avait pas en 1617 de baron d'An-

(1) KAISER (Abbé J.-B.), *Mathias II Durrus, abbé de Villers-Bettnach (1591-1614)* (A S H L 1920, p. 143-187).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

derny qui s'appelât Claude-Henri des Armoises (1). — M. de Massey, que mentionnent la relation d'une ambassade française venue à Nancy en 1620 et le Combat à la barrière (1627), doit, d'après M. L. Germain de Maidy, être identifié avec Charles de Vigneulles, seigneur de Maxey-sur-Vaise. Si l'on peut louer son adresse comme cavalier, on est en droit de lui reprocher un caractère violent (2). Nous ferons observer qu'en 1620 le roi de France était, non point Henri IV, mais son fils Louis XIII (p. 438, l. 6-7). — Louis de Marillac, qui fut gouverneur de Verdun de 1625 à 1630, commit durant ces cinq années des exactions, qui servirent de prétexte au procès que lui fit intenter Richelieu; en réalité le cardinal voulait se venger de la part prise par le maréchal et par son frère Michel au complot dont la Journée des Dupes marqua le dénouement. Le procès, commencé à Verdun même en 1631, se termina l'année suivante à Rueil. Marillac, condamné à mort, fut exécuté à Paris le 10 mai 1632. M. l'abbé Aimond a rappelé brièvement cette fin tragique et les causes qui l'avaient amenée (3). — Henriette de Lorraine-Vaudémont, princesse de Phalsbourg, qui eut quatre maris et point d'enfant, est une personnalité curieuse. M. Puls a retracé la vie et les mariages de cette héroïne de roman, née en 1605, morte en 1660. Son dernier mari, Grimaldi, beaucoup plus jeune qu'elle, lui survécut (4).

Didier Bugnon était né Français, et c'est à sa patrie qu'il aurait voulu consacrer son activité. Mais la nécessité où il était de trouver une situation l'amena en Lorraine, où Léopold l'engagea en 1710 comme géographe ordinaire. Trois ans plus tard, Bugnon fut nommé par le duc premier géographe et ingénieur de S. A. R. Bugnon a travaillé durant de longues années à une description des duchés. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Polium*, est resté manuscrit. Bugnon a publié des cartes, dont quelques-unes figurent dans la première édition de l'*Histoire de Lorraine*, de dom Calmet. Le comte A. de Mahuet a écrit la biographie de Bugnon et donné d'intéressants détails sur la manière dont il travaillait. On trouve dans un appendice 49 lettres écrites en 1714 et en 1715 par ce géographe à différentes personnes. Deux cartes, reproduisant une esquisse et une mise au net de Bugnon,

(1) Germain de Maidy (L.), *Sur le prétendu Claude des Armoises, baron d'Anderny* (A S H L 1920, p. 91-94).

(2) Germain de Maidy (L.), *M. de Massey, premier écuyer de la grande écurie du duc de Lorraine, 1620* (P L P M 1921, p. 438-440).

(3) Aimond (Abbé Ch.), *Un frère de la bienheureuse Louise de Marillac, gouverneur de Verdun* (S R V 1920, p. 178-180).

(4) Puls (J.), *Die Prinzessin Henriette von Pfalzburg* (L K 1919, p. 99-102).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sont insérées dans l'étude de M. de Mahuet (1). — La fiction se mêle à la réalité et l'étouffe même dans le travail de M. Sedelmayr sur la dernière duchesse de Lorraine, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, femme de Léopold. M. Sedelmayr raconte les derniers jours que passa la duchesse à Lunéville, puis il la fait partir vers l'Alsace par Sarrebourg, alors qu'en réalité elle se dirigea vers Commercy, dont la souveraineté lui avait été accordée (2).

C'est une curieuse existence que celle de Samuel Lévy, né à Metz en 1678. M. Ginsburger, qui lui a consacré une notice détaillée, est remonté, pour retrouver ses ancêtres, jusqu'au XVI^e^ siècle. Après des études à Metz et en Pologne, Samuel Lévy devint grand-rabbin de l'Alsace. En 1709 le duc Léopold l'appela en Lorraine, et le 8 octobre 1715 il le nomma receveur-général des finances. Samuel se trouva aux prises avec toutes sortes de difficultés, vit s'élever contre lui la Cour souveraine et l'entourage de Léopold. Le duc lui enleva, le 24 décembre 1716, ses fonctions de receveur-général. D'autre part les affaires commerciales de S. Lévy ne prenaient pas une meilleure tournure. Il devait beaucoup d'argent, et ses nombreux créanciers, israélites ou chrétiens, le firent emprisonner, d'abord en 1717, puis en 1718. La liberté ne lui fut définitivement rendue qu'en 1722. Les procès relatifs aux affaires de Samuel Lévy ne se terminèrent qu'en 1724, par un arrêt du Conseil d'État de Lorraine. Soixante-douze pièces justificatives, presque toutes inédites, sont jointes à l'étude de M. Ginsburger, intéressante, mais coupée par des digressions parfois un peu longues, confuse et incomp'ète. L'auteur ne nous dit pas ce que devint Lévy après 1724. Comment, d'autre part, a-t-il pu avancer (t. LXV, p. 281) qu'en 1697 « la Lorraine était une des provinces les plus riches et les plus florissantes du royaume » ? P. 281, dernière ligne, lire Lefebvre au lieu de Lefébure (3).

M. G. May a étudié les rapports qu'a entretenus avec Stanislas en 1725-1726, et plus tard encore, La Curne de Sainte-Palaye, auteur d'un *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, qui n'a été imprimé que de nos jours. C'est à Sainte-Palaye que M. May attribue, avec beaucoup de vraisemblance, la paternité des *Avis salutaires du roi Stanislas à la reine de France, sa fille*, publiés sous le nom du roi

(1) MAHUET (Comte A. de), *Didier Bugnon, géographe du duc Léopold* (M S A L 1920-1922, p. 5-90).

(2) SEDELMAYR (G.), *Die letzte Herzogin von Lothringen* (L K 1919, p. 31-39).

(3) GINSBURGER (M.), *Samuel Lévy rabbin et financier* (Revue des Études juives, 1913, t. LXV, p. 274-300, t. LXVI, p. 111-133 et 263-284; 1914, t. LXVII, p. 82-117 et 262-287, t. LXVIII, p. 84-109).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Pologne. Sainte-Palaye fut admis, sur sa demande, dans la Société royale fondée par Stanislas, et il entra en 1758 à l'Académie française, grâce à l'appui de Marie Lesczinska (1).

§ 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier entre eux les textes relatifs aux seigneurs de Lorry-les-Metz, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. M. Germain de Maidy a fait ressortir les contradictions entre les documents ou les dires des historiens, mais sans chercher à résoudre les problèmes qu'il a posés (2). — M. E. B. rappelle que, durant le siège de Metz par Charles-Quint en 1552, le duc de Guise fit placer de l'artillerie sur ou dans les tours de plusieurs églises, Sainte-Ségolène, Saint-Martin, etc., et que cette artillerie fit beaucoup de mal aux Impériaux (3). — Au cours des recherches qu'il a faites sur les maisons de Nancy où Jacques Callot est né et a demeuré, M. Edmond Bruwaert a été amené à étudier de très près la topographie de quelques-uns des quartiers de la Ville-Vieille. C'est le résultat de ses investigations qu'il a publié dans un savant mémoire où, prenant comme bases les comptes de la collégiale Saint-Georges, les rôles d'impôts, les actes notariés, il a déterminé quels ont été les propriétaires et les locataires des maisons de la rue de la Boudière (partie de la Grande-Rue actuelle) et des rues adjacentes. Ce travail, très intéressant pour l'histoire des familles nancéiennes, est accompagné d'une carte et d'une table alphabétique des noms de personnes (4).

§ 9. Numismatique. — Un teston, frappé à Fénétrange, au nom de Geneviève d'Urfé, duchesse de Croy, porte au revers un écu armorié, dont M. Max Prinet, rectifiant la description donnée par M. Bordeaux, a donné l'identification (5).

§ 10. Imprimés, manuscrits. — M. Germain de Maidy s'occupe d'une « Ordonnance des monnoyes », rendue en 1511 par le duc Antoine et imprimée la même année à Saint-Nicolas-de-Port par le diacre Nicolas Symon, qui était au spirituel, comme au temporel, l'auxiliaire de Pierre

(1) MAY (G.), *La Curne de Sainte-Palaye et ses relations avec Stanislas* (M A S 1920-1921, p. 22-25).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *La Seigneurie de Lorry-lès-Metz au commencement du XVI^e^ (sic) siècle* (A S H L 1920, p. 103-108).

(3) E. B., *Französische Artillerie auf Metzer Kirchen im Jahre 1552* (L K 1917, p. 54).

(4) BRUWAERT (E.), *Rue et quartier de la Boudière à Nancy au temps des Callot (1552-1666)* (M S A L 1920-1922, p. 143-178).

(5) PRINET (M.), *Sur une monnaie de Fénétrange* (B S A L 1921, p. 27-29).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jacobi (4). — La Bibliothèque municipale de Saint-Dié possède plusieurs volumes, qu'ont reçus en prix des élèves de l'Université de Pont-à-Mousson ou du collège des jésuites de Molsheim. M. Baumont, professeur au collège de Saint-Dié, donne sur ces livres d'intéressants détails (5). — Un manuscrit, contenant les Dialogues du pape saint Grégoire le Grand, après avoir appartenu aux prémontrés de Sainte-Marie-au-Bois, puis aux chanoines réguliers de Saint-Remi de Lunéville, fut acheté par J. A. Zaluski, grand-aumônier de Stanislas, qui l'emporta à Varsovie, d'où les Russes le transportèrent à Petrograd (6). — M. P. Boyé a expliqué comment divers ouvrages, qui avaient appartenu au comte Joseph-André Zaluski, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Nancy. Zaluski, d'abord grand-aumônier de Stanislas, se brouilla, semble-t-il, avec son protecteur et retourna en Pologne, laissant à Lunéville des livres, qu'il abandonna quelques années plus tard à la bibliothèque fondée par Stanislas en 1750. Cette donation lui valut d'être nommé associé étranger de la Société royale des sciences et belles-lettres, que le roi de Pologne venait de créer à Nancy. Les ouvrages dont il s'agit ont trait pour la plupart à l'histoire de la Pologne (1). R. PARISOT.

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), « *Ordonnance des monnoyes* » *imprimée à Saint-Nicolas-de-Port en 1511* (B S A L 1920, p. 8-13).

(2) BAUMONT (G.), *Note sur quelques livres de prix à la Bibliothèque de Saint-Dié* (B S A L 1921, p. 7-17, avec 2 fig. dans le texte).

(3) MANGENOT (Abbé E.), *Un manuscrit qui a passé de Lorraine à Petrograd* (B S A L 1921, p. 109-111).

(4) BOYÉ (P.), *Le Petit fonds Zaluski à la Bibliothèque publique de Nancy* (B S A L 1920, p. 112-119).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE V

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I — CHRONIQUE

I — L'ANCIEN RÉGIME

Histoire politique. — Nous avons signalé, ici même (Cf. B L 1913-1919, p. 117), en déplorant qu'il soit jusqu'à ce jour resté manuscrit, l'important travail de M. R. Glotz sur l'*Assemblée provinciale de Lorraine et Barrois*, qui remonte à 1918. Depuis lors, a été soutenue en Sorbonne sur *Les Assemblées provinciales de 1787* une thèse de doctorat, dont l'auteur, M. Pierre Renouvin (1), a eu entre les mains le manuscrit de M. Glotz. C'est pourquoi, malgré son caractère plus général, il nous faut signaler à nos lecteurs cette nouvelle et remarquable contribution à l'étude d'une question qui a déjà suscité toute une littérature. Mais ce que le livre de M. Renouvin laisse deviner du mémoire de M. Glotz n'est pas fait pour diminuer nos regrets de ne pouvoir lire ce dernier. Question d'intérêt local mise à part, l'Assemblée provinciale de Lorraine de la fin de l'Ancien Régime présente un intérêt particulier. Seule en effet avec celle de Valenciennes, la généralité de Nancy ne se vit imposer aucun règlement organique par l'édit du 23 juin 1787 qui institua les assemblées provinciales, secondaires, municipales et leurs commissions ou bureaux intermédiaires : le Roi laissa à la première assemblée qu'il convoquait dans l'ancienne capitale des ducs de Lorraine le soin de lui proposer une rédaction. Ceci aurait pu permettre, semble-t-il, à cette assemblée de faire preuve de quelque hardiesse dans ces matières. En abandonnant à son jugement les questions si graves du recrutement des membres des futures assemblées, le Gouvernement lui permettait notamment de déplacer en faveur du Tiers, dans l'organisation nouvelle, l'avantage maintenu jusque-là aux classes privilégiées. Or, c'est

(1) RENOUVIN (P.), *Les Assemblées provinciales de 1787, origines, développement, résultats*. Paris, Picard, 1921, in-8°, XXX-405 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tout le contraire qui arriva. Le projet de règlement élaboré par l'Assemblée de Nancy est moins libéral que le règlement du 23 juin qui s'appliquait à l'ensemble des autres généralités. Ainsi, par exemple, d'après le règlement du 23 juin, les assemblées municipales ou assemblées de paroisse ne comprennent que deux membres de droit, le seigneur et le curé, et tous les autres sont élus sans autres conditions que des conditions censitaires ou de domicile (Renouvin, p. 102); au contraire, d'après le projet de Nancy, les assemblées municipales lorraines devront « compter autant de privilégiés que de roturiers sauf impossibilité matérielle » (Renouvin, p. 184), ce qui enlève au Tiers toute possibilité d'avoir la majorité dans le sein de ces assemblées du premier degré. Pour plus de sûreté d'ailleurs, les électeurs nobles ou ecclésiastiques jouissent d'un double vote : participant d'abord à l'élection des représentants du Tiers, ils se réunissent ensuite à part pour élire seuls leurs propres représentants. De même (Renouvin, p. 176), le système proposé pour la création par ces assemblées paroissiales des assemblées de district, échelon intermédiaire entre elles et l'assemblée provinciale, aboutit, sous prétexte de réduire le nombre des membres des assemblées de district, à composer ces assemblées de district entièrement de privilégiés. Enfin, en Lorraine comme partout ailleurs, la représentation du Tiers à l'assemblée provinciale était formée en grande partie (Renouvin, p. 158-159) de nobles ou d'exempts de la taille personnelle et les seigneurs de paroisse non nobles y siégeaient comme représentants du Tiers bien qu'ils eussent les mêmes intérêts que les gentilshommes, si bien qu'en fait l'assemblée ne comprenait pour ainsi dire aucun représentant des classes laborieuses et productives de la bourgeoisie (en Lorraine *pas un seul* négociant). On voit combien peu libérale était cette assemblée de Nancy que le Roi avait laissée maîtresse de décider de l'organisation future. Aussi n'est-il pas étonnant que ce projet — plus favorable aux classes privilégiées que le règlement même du 23 juin — ait été approuvé sans restriction ni observation par le gouvernement (Renouvin, p. 268). Tout ce qui précède montre assez que l'étude de l'Assemblée provinciale de Lorraine mérite une monographie un peu étendue, celle que lui a consacrée autrefois Léonce de Lavergne étant bien superficielle et bien sommaire. Le plan suivi par M. Renouvin ne lui a pas permis de nous la donner. On continuera donc à souhaiter la publication du travail de M. R. Glotz dont M. Renouvin n'a pu faire passer dans son livre que quelques fragments isolés et dispersés relatifs seulement à un petit nombre de points sur lesquels nous aimerions à être renseignés d'une manière plus complète. Nous y voyons, par exemple, l'esprit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

particulariste lorrain marquer de différentes manières que nous sommes ici, en Lorraine, en plein pays d'exceptions, de privilèges. C est la Chambre des comptes qui ne veut pas se laisser enlever par la nouvelle institution le soin de répartir l'impôt. C'est le Barrois qui tient à avoir son assemblée particulière. C'est, en ce qui concerne le projet du Gouvernement de reporter les douanes intérieures à la frontière, l'hostilité de ce pays « d'étranger effectif » qui se place uniquement au point de vue de la prospérité locale. C'est enfin l'opposition générale au gouvernement central, aux ministres de Versailles contre lesquels on soutient le parlement local dans son refus d'enregistrer l'édit de prorogation des vingtièmes du 19 septembre 1787, et contre lesquels encore, après le coup d'État de Brienne de mai 1788, la Commission intermédiaire défend les privilèges de la province en protestant contre la suppression de la Cour souveraine. On voit aussi par le livre de M. Renouvin, qui suit toujours ici M. Glotz, que l'attitude rétrograde de l'Assemblée de la généralité de Nancy doit être attribuée, suivant toute vraisemblance, à l'action de son procureur-syndic dont M. Renouvin signale (p. 152) l'intervention constante avant chaque vote. Ce procureur était le fameux Coster (Joseph-François), le collaborateur de Necker au contrôle général, le frère du chanoine (Sigisbert-Étienne), ce député du clergé aux États généraux qui a laissé, des délibérations de son ordre, un journal si important. En 1788, Joseph-François était procureur général syndic de l'Assemblée provinciale et il s'y conduisit plutôt en chargé d'affaires du pouvoir central qu'en représentant de l'Assemblée, dont il aurait dû être l'agent de liaison auprès de l'intendant. Très respectueux des privilèges consacrés par les lois (« Nous n'avons aucun droit d'en sortir », déclarera-t-il un jour), il est aussi très docile à l'égard de l'administration (il consent à ce que la correspondance de la Commission intermédiaire passe par les mains de l'intendant et ne demande même pas qu'on oblige le commissaire du Roi à répondre aux questions du procureur-syndic). Quand on connaît Coster et son rôle politique (il se brouillera avec Necker en juillet 1789 sur la question du doublement du Tiers), on ne s'étonne pas du rôle qu'il joua dans l'Assemblée provinciale réunie à Nancy à la fin de 1788. Ce personnage devait devenir après la Révolution professeur d'histoire à l'École centrale de la Meurthe, où un intéressant travail qui vient de paraître (1) nous permettra bientôt de le suivre.

(1) *L'École centrale de la Meurthe*, par M. GAIN, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Metz, dans la Collection des *Annales de l'Est*. Il sera rendu compte de cet ouvrage dans la prochaine *Bibliographie lorraine*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Histoire économique. — En dépit des apparences trompeuses du titre, c'est bien à la partie de notre chapitre relative à l'Ancien Régime, qu'il convient de rattacher le travail considérable publié par MM. Hubert et Georges Bourgin dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française* : *L'Industrie sidérurgique en France au début de la Révolution* (1). Les auteurs de ce recueil de documents ou plutôt de renseignements précis ont, à la vérité, utilisé un certain nombre de textes de la période révolutionnaire et même impériale. Mais ils ne s'en sont servis que pour compléter, sur les points où elle était muette, l'enquête conduite en 1788-1789 par le « Bureau du Commerce » sur les usines et manufactures à feu, enquête qui constitue la base même de leur travail; et c'est l'état de l'industrie sidérurgique au moment où s'achève l'Ancien Régime qu'ils se proposent de fixer, la Révolution y devant apporter des changements importants par suite de l'établissement de nombreux ateliers de fabrication d'armes. La publication de MM. Bourgin, puisqu'elle intéresse avant tout la période antérieure à 1789, aurait dû de préférence adopter pour cadre la généralité, et non pas, comme elle l'a fait, le département. Il eût été plus facile, en ce qui nous concerne, d'y distinguer les manufactures relevant de la généralité de Metz de celles appartenant à la généralité de Nancy, et cette distinction est importante à faire, parce que la partie de l'enquête de 1788-1789 qui concerne la Lorraine proprement dite nous manque, tandis que celle relative aux Trois-Évêchés nous est parvenue intégralement. MM. Hubert et Georges Bourgin, bien qu'ayant utilisé une masse considérable de documents, en ont certainement laissé échapper plus d'un, leur travail ayant été surtout fait à l'aide des sources parisiennes. C'est ainsi que, précisément pour la Lorraine, on a pu leur signaler comme ayant été laissé de côté par eux le mémoire manuscrit de l'inspecteur du commerce Lazowski sur les manufactures des Trois-Évêchés, de Lorraine et d'Alsace en 1785. L'ouvrage de MM. Bourgin, si important pour l'histoire industrielle de la France en général, est particulièrement instructif en ce qui concerne notre région de l'Est ou l'industrie sidérurgique a pris un tel développement. A cet égard la situation en 1789 forme avec celle d'aujourd'hui un contraste saisissant; ainsi, le département de la Meurthe, qui est à l'heure actuelle un des centres les plus actifs de la production sidérurgique du monde, possédait à cette époque trois établissements de ce genre seulement.

(1) Bourgin (H. et G.), *L'Industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*. Paris, Impr. nation., 1920, 1 vol. in-8° de xxv-561 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Biographies et divers. — La princesse de Lamballe fit à Metz, en 1777, une courte apparition que raconte Jean-Julien d'après les *Affiches, Annonces et avis divers pour les Trois Évêchés et la Lorraine.* Arrivée le 22 juin à 10 heures du soir, la princesse eut le temps, en moins de quarante-huit heures, d'assister à plusieurs dîners, à un bal, à une revue, à une comédie, et même à une manœuvre de la garnison dont les régiments lui donnèrent au polygone le spectacle d'une petite guerre (1). — Pilâtre des Roziers, le célèbre aéronaute qui devait trouver la mort dans une ascension à Boulogne-sur-Seine le 15 juin 1785, signait en réalité, depuis 1780, Pilatre de Rozier, comme le montre l'autographe dont le Dr Dorveaux a publié le fac-simile dans une étude sur ce personnage (2). Ce dernier nous intéresse parce qu'il était de Metz où il apprit, à partir de 1772, chez l'apothicaire Thirion, rue du Faisan, les premiers rudiments de l'état de pharmacien. — M. le chanoine Chapelier signale, dans la *Semaine religieuse de Saint-Dié* (3), un registre manuscrit relatif au jansénisme qui fut, en août 1770, colporté de synode rural en synode rural dans les régions du diocèse de Toul qui forment actuellement le diocèse de Saint-Dié. Ce registre, d'une trentaine de feuillets seulement, contient 891 signatures dont 650 à la suite du formulaire de condamnation prescrit par Alexandre VII de la doctrine de Jansénius et 241 au bas d'un acte de réception de la bulle *Unigenitus.* Il a été impossible à M. le chanoine Chapelier de nous dire si cette manifestation ne s'est produite à ce moment que dans la région considérée ou s'il s'agit d'une mesure générale édictée pour toute l'Église de France. Rappelons à ce propos qu'en 1770 on est au fort de la lutte entre les parlements d'une part, ces amis des jansénistes, des gallicans, et protégés de Choiseul, d'ailleurs à la veille de sa chute, et, d'autre part, les Jésuites, qui succomberont à leur tour en 1773.

II — RÉVOLUTION ET EMPIRE

1. Histoire politique.

Bibliographie. Sources. — M. Boudet a enfin terminé dans *La Révolution dans les Vosges* sa publication de l'inventaire des Sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives

(1) Jean-Julien, *La Princesse de Lamballe à Metz en 1777* (P L P M 1921, p. 83-84).

(2) Dorveaux (Dr P.), *Pilâtre de Rozier apothicaire (1754-1785).* Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1921, in-8°, 23 p.

(3) Chapelier (Ch.), *Description d'un manuscrit relatif au jansénisme dans les régions du diocèse de Toul qui forment actuellement le diocèse de Saint-Dié* (S R S D 1921, p. 284-284 *ter*).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nationales (1). On trouvera dans cette dernière partie de son travail tout ce qui concerne les foires et marchés, maximum (série F^{12}), travaux publics et ponts et chaussées (F^{13}, F^{14}), cultes (F^{19}), titres domaniaux (Q^2), imprimés divers (AD^{XVI}), représentants en mission, personnel des armées (AF^{II}) et enfin papiers divers (AF^{III}).

Cahiers de doléances. — MM. Dorvaux et Lesprand, à qui l'on doit déjà la publication, dans la collection de *Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine*, des cahiers de doléances des communautés des bailliages de Boulay et de Bouzonville, nous ont donné en 1918 dans la même collection les cahiers des communautés du bailliage de Metz (2). Comme la précédente, cette édition est intégrale et faite avec soin. Quelques notes et une table l'accompagnent. Malheureusement la guerre n'a pas permis d'y joindre une carte ainsi que pour les deux autres bailliages. Il n'y a point non plus pour ce bailliage de Metz, comme pour celui de Boulay, de déclaration d'impositions de chaque communauté. En ce qui concerne la ville de Metz, on donne seulement le cahier de l'assemblée du Tiers État tenue à l'hôtel de ville du 10 au 15 mars avec les demandes particulières des officiers municipaux, des officiers des traites foraines, des teinturiers du petit teint et de la paroisse Saint-Martin. Mais l'assemblée était composée des délégués d'une bien plus grande quantité de corps primaires (en tout 53 corporations et 17 paroisses). Les quatre textes reproduits par MM. Dorvaux et Lesprand sont-ils bien tout ce qui reste des traces de l'activité de ces assemblées élémentaires?

Après la publication de ce volume, il reste à publier les cahiers des bailliages de Thionville (3) et ceux de Lixheim et Sarrebourg et à donner avec un index alphabétique l'appréciation d'ensemble, promise par les auteurs, de tous les documents réunis dans ces quatre volumes.

Représentants en mission. — Le conventionnel Goupilleau de Montaigu fut délégué en mars 1793 avec Michel et Couthon pour procéder à la réunion de la principauté de Salm à la France. Dans le cours de sa mission il écrivit à son frère, resté à Montaigu, dans la Vendée, de nombreuses lettres dont il conserva les minutes. Celles-ci font aujourd'hui partie, avec une sorte de journal qu'il rédigea et d'autres docu-

(1) Boudet (P.), *Les Sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives nationales (suite et fin)* (R V 1914-1920, p. 103-113).

(2) Dorvaux (N.) et Lesprand (P.), *Quellen zur Lothoringischen Geschichte etc. Cahiers de doléances des communautés en 1789. II. Bailliage de Metz.* Metz, 1918. 1 vol. in-8° de 618 p.

(3) Ceux-ci viennent de paraître (1922). Nous en rendrons compte dans la prochaine *Bibliographie lorraine*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ments relatifs au même sujet, de la précieuse collection de documents révolutionnaires réunie par Benjamin Fillon et Charles Dugast-Matifeux et léguée par ce dernier à la ville de Nantes. M. Giraud-Mangin, conservateur de la bibliothèque de cette ville, a extrait de ce fonds quelques textes qu'il a publiés dans *La Révolution dans les Vosges* et qui nous donnent sur l'état du pays, l'esprit de la population et l'action du conventionnel des renseignements pittoresques et vivants (1). La publication de M. Giraud-Mangin vient ainsi heureusement compléter celle que M. Philippe a autrefois donnée à l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine* et qui a été signalée ici même (Cf. B L 1912-1913, p. 60-61). Cette dernière, qui comprend la correspondance *officielle*, non seulement de Goupilleau, non seulement de ses collègues Michel et Couthon, mais encore de tous les représentants du peuple qui furent envoyés en mission dans le département des Vosges du 29 décembre 1792 au 9 avril 1797, était évidemment peu à sa place dans une revue allemande. Aussi M. Philippe a-t-il jugé utile de réimprimer son travail et de le donner par fragments dans la revue qu'il dirige avec tant de distinction, *La Révolution dans les Vosges* (2). Comme dans sa première forme, le travail de M. Philippe se compose de deux fragments : un récit des différentes missions, un catalogue des actes des représentants. Le premier a été réimprimé textuellement (à part la suppression du texte d'une lettre de Poullain-Grandpré que l'*Annuaire* donnait intégralement); le second a été reproduit avec quelques changements : additions, suppressions, modifications diverses.

Histoire locale. — Une municipalité du district d'Ormont (Saint-Dié) qui s'était réjouie en l'an II « de la juste punition de Louis Capet, dernier tyran des Français », flétrit en 1816 le « crime énorme du 21 janvier 1793, qui n'a été que l'œuvre d'une faction féroce, rebelle et sanguinaire » (3). — Autigny-la-Tour, commune du département des Vosges, a demandé en l'an II à s'appeler Autigny-sur-Vair, vu que le surnom de « la Tour » « rappelle l'idée de la puissance féodale » (4). — La bévue, signalée ici même (Cf. B L 1913-1919, p. 122) qui fit placer

(1) Giraud-Mangin (M.), *La Mission de Goupilleau de Montaigu dans la principauté de Salm en 1793* (R V 1921-1922, p. 1-8 et 65-73).

(2) Philippe (A.), *Les Représentants du peuple en mission et le département des Vosges* (R V 1914-1920, p. 129-147, 198-212; 1920-1921, p. 1-11, 72-83, 119-133, 179-184; 1921-1922, p. 34-45, 80-89, 133-147, 185-194 et 1922-1923, p. 33-47, 109-121 etc.).

(3) O., *Les Variations d'une municipalité* (R V 1914-1920, p. 216-217).

(4) A. P[hilippe], *Noms révolutionnaires de communes du département des Vosges* (R V 1921-1922, p. 46-47).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pendant trois mois, en 1793, par la Convention BAR-LE-DUC sur la rivière de la Meurthe, tient à une erreur de lecture que M. Poulet a signalée (1); il ne s'agissait pas en réalité de Bar-le-Duc, mais de Ban-le-Duc (district de Saint-Dié). — Le même BAR-LE-DUC a été le théâtre, le 27 juillet 1789, d'une émeute qui coûta la vie à l'accapareur André Pellicier, comme à Paris la journée du 14 juillet fut l'occasion du massacre de Foullon et de Berthier. André Theuriet a raconté cet assassinat dans son roman *La Chanoinesse*. M. Lucien Braye, secrétaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc vient de reprendre au point de vue historique l'étude de cet épisode qu'il a retracé à son tour, d'abord au Congrès des Sociétés savantes de Strasbourg, le 26 mai 1920 (2) et ensuite dans un article dont nous rendrons compte un peu plus loin (3). — M. Philippe a donné dans la *Révolution dans les Vosges* quelques notes sur les salles de spectacle à ÉPINAL depuis le XVII^e siècle jusqu'à la construction du théâtre actuel de la ville, qui date de 1806 (4). — On conserve une pierre de la Bastille à la bibliothèque municipale de MIRECOURT (5). — Dans le district de REMIREMONT, contrairement à la règle générale, « la dîme était populaire et on en demandait la conservation ». C'est que la ville tout entière « ne vivait que par son chapitre, qui lui apportait lustre et profit ». M. Léon Schwab, à qui nous empruntons ces appréciations, montre que la dîme a continué à être levée au début de la Révolution, mais que 62 % de la somme ainsi perçue entraient dans les caisses du district (6). — En juin 1793, trois mois et demi après sa réunion à la France, le district de SENONES (ci-devant principauté de Salm) cherchait à se faire dégrever de sa part d'impôts pour les années 1791 et 1792 (7). — SAINT-DIÉ connut en septembre 1793 des journées tragiques dont Félix Bouvier et G. Save ont donné naguère le récit. M. Georges Baumont en recherche aujourd'hui les causes, ce qui le conduit d'abord à

(1) Dès 1910 dans B S L B. Voir l'article signalé dans la note précédente.

(2) Voir le compte rendu de la séance du soir dans le procès-verbal du Congrès donné par le *Journal officiel* (numéros du 27 mai au 1^er juin 1920).

(3) Voir ci-après p. 111 à l'article *Accaparements*.

(4) PHILIPPE (A.), *Quelques notes sur les salles de spectacle à Épinal* (R V 1921-1922, p. 90-96).

(5) A. P[HILIPPE], *Une pierre de la Bastille à Mirecourt* (R V 1914-1920, p. 218-219).

(6) SCHWAB (L.), *La Perception de la dîme ecclésiastique sous la Révolution dans le district de Remiremont* (R V 1921-1922, p. 9-16 et *Bulletin d'histoire économique de la Révolution*, années 1917-1919. Paris, Imp. nation., 1921, 1 vol. in-8° de 510 p., p. 500-506).

(7) S., *Les Citoyens de la ci-devant principauté de Salm et l'impôt* (R V 1914-1920, p. 213-215).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

résumer l'histoire de Saint-Dié depuis les débuts de la Révolution, à l'aide des registres des délibérations du Conseil général et du Corps municipal de la ville. Il y a là quelques indications curieuses : ainsi par exemple, sous le vague voulu des termes de la rédaction officielle, on sent très nettement que la crise nationale de fin août - début septembre 1792 aurait pu avoir à Saint-Dié des conséquences presque aussi désastreuses qu'à Paris. Quant au mouvement de septembre 1793, dont M. Baumont se défend de vouloir recommencer le récit, les causes en ont été la question des subsistances, la crainte de l'invasion et la hantise des complots contre-révolutionnaires. L'occasion de l'émeute fut fournie par une mutinerie de recrues, peu empressées de partir au feu. Intervinrent ensuite les paysans des villages voisins, descendus dans la ville pour piller les citadins. M. Baumont marque les phases du mouvement et il en dégage la physionomie, qui est celle d'une véritable jacquerie du Moyen Age : il « n'eut aucun caractère politique », nous dit en terminant l'auteur, qui oublie cependant un peu trop peut-être ce qu'il nous a dit lui-même précédemment (p. 58-59) de « l'indignation » d'une opinion publique pour laquelle « les suspects étaient des coupables », ainsi que de l'attitude toute de « prudence » d'une municipalité « sage et *modérée* » dans des affaires de correspondance épistolaire entre Déodatiens et soldats de l'armée de Condé. L'excellente contribution de M. Baumont à l'histoire locale de Saint-Dié nous apporte en même temps de précieux détails sur la manière dont a fonctionné en province le fameux décret du premier maximum, celui du 4 mai 1793. Il ne semble pas, à lire cette étude, que l'administration du département des Vosges ait, comme le cas s'est produit ailleurs, volontairement *saboté* la loi. Mais, dans ce département, les paysans lui opposèrent la plus redoutable force d'inertie, et les prescriptions de la Convention furent outrageusement et ouvertement violées (vente du blé à Raon-l'Étape et à Saint-Dié en juillet et septembre 1793 à deux fois, deux fois et demie et plus, le prix du maximum, dissimulation des grains, obstacles à leur circulation de district à district, etc. (Baumont, p. 55-56). Toutes ces précisions, qui confirment en somme ce que nous savions de l'effet du décret du 4 mai 1793, n'en sont pas moins fort intéressantes, et il faut remercier M. Baumont de nous les avoir apportées (1).

Écoles. Esprit public. — M. Léon Schwab nous raconte l'arresta-

(1) Baumont (G.), *L'Émeute de Saint-Dié (1er, 2 et 3 septembre 1793). Ses causes, son caractère* (R V 1920-1921, p. 49-61 et 109-118).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion, en 1794, d'un juge de paix; il y voit « une indication de l'esprit public de ces temps troublés » (1). — En l'an III, l'école de Châtenois était si peu fréquentée que l'instituteur du village dut faire prendre par la municipalité une délibération menaçant les parents qui refuseraient d'y envoyer leurs enfants de les faire poursuivre « avec la rigueur des lois » (2). — En 1796, la troupe du théâtre d'Épinal, bien que simple troupe de rencontre et ne comptant que quatre personnes dont un seul homme, n'en était pas moins l'objet de la surveillance de la police (3).

Biographies. — François de Neufchateau, qui a été l'objet en 1913, de la part de M. Lohmer, d'une étude signalée à l'époque par la *Bibliographie Lorraine* (B L 1912-1913, p. 63-64), avait eu avant la Révolution avec Madame Roland quelques lointaines relations (4); plus tard il fut très lié avec Poullain-Grandpré, représentant des Vosges à la Convention puis aux Anciens et aux Cinq-Cents. M. Harmand a retrouvé à la bibliothèque municipale de Neufchâteau quelques lettres de lui à ce correspondant et qui s'échelonnent sur les années 1790 à 1798. Elles ne présentent au point de vue historique et même biographique qu'un intérêt de second ordre bien qu'elles permettent de voir dans les deux amis des acquéreurs de biens nationaux, toujours d'accord pour la chasse aux candidatures, pour la protection à assurer aux électeurs et, à l'occasion, pour certaines complaisances à l'égard des commerçants (5). — La récente plaquette de Jean-Julien sur La Fayette *à Metz*, quoique déjà très brève, contient cependant encore bien des choses étrangères à son sujet : un résumé de la campagne de La Fayette en faveur des « insurgents » d'Amérique, le texte *in extenso* de plusieurs lettres du général à Washington ou à de Grave, et un bref aperçu de sa vie après son départ de Metz le 27 avril 1792. Presque tout ce qui, dans cette courte étude, se rapporte à la question est tiré du *Moniteur*, des *Mémoires* de La Fayette et de quelques autres sources presque aussi nouvelles. Au nombre de

(1) Schwab (L.), *L'Arrestation d'un juge de paix en l'an II* (R V 1920-1921, p. 35-40).

(2) Pognon (P.), *L'Obligation scolaire en l'an III à Châtenois* (R V 1920-1921 p. 84-85).

(3) Schwab (L.), *L'Esprit public dans les Vosges pendant la Révolution : la troupe du théâtre d'Épinal en février 1796* (R V 1920-1921, p. 135-138).

(4) Philippe (A.), *François de Neufchâteau et madame Roland (1777-1778)* (R V 1920-1921, p. 138-141).

(5) Harmand (R.), *Lettres inédites de François de Neufchâteau* (Revue d'histoire littéraire de la France, 1917, p. 637-653).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ces dernières l'auteur fait figurer le « Précis historique de la Révolution française par Lacretelle jeune » qui a paru en l'an IX et le « Dictionnaire encyclopédique d'histoire et de biographie par L. Grégoire, Paris, 1883 »! Il ignore par contre l'importante monographie d'Étienne Charavay sur La Fayette, et il ne reste, en somme, d'utile, dans cette cinquantaine de pages, que quelques citations du *Journal de la Moselle* et des registres des délibérations du Corps municipal et du Conseil général de la Commune de Metz (1). — De M. Georges Baumont, qui en a retrouvé les originaux aux archives municipales de Saint-Dié et qui en publie le texte dans *La Révolution dans les Vosges*, trois lettres du député des Vosges à la Législative Joseph Mengin, datées de Paris les 8 février, 15 et 17 mars 1792, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire générale aussi bien que pour celle de Saint-Dié ou de Mengin (2). — Dans *La Révolution dans les Vosges*, M. Philippe analyse le contenu du dossier Palloy conservé à la Bibliothèque de la ville de Paris, et reproduit le texte d'une lettre de Palloy au département des Vosges (3). — A Louis-Sébastien Parisot, de Plombières, homme de loi, puis capitaine et enfin juge de paix de l'an VI à l'an XI, M. Muller consacre une brève notice (4). — M. Harmand, auquel on doit déjà la publication, signalée ci-dessus, de plusieurs lettres de François de Neufchâteau à son ami Poullain-Grandprey conservées à la bibliothèque municipale de Neufchâteau, a puisé à la même source le texte d'autres missives soit écrites par Poullain-Grandprey, soit qui lui furent adressées ou qui l'intéressent et allant de 1789 à 1804. M. Harmand nous le donne en l'accompagnant de notes critiques qui en éclaircissent tous les points obscurs et en le faisant précéder d'une étude sur Poullain-Grandprey, étude qui, bien que n'ayant pas la prétention d'être définitive, est cependant fort bien faite. Le travail de M. Harmand, qui, dit-il — et on l'en croit volontiers — lui a « demandé du temps et de la peine », rendra des services aux travailleurs qui ont besoin de renseignements précis et sûrs sur les hommes et les choses que cette correspondance rencontre sur son chemin (5). — Le Directeur Reubeli,

(1) Jean-Julien, *La Fayette à Metz*. Metz, impr. lorr. 1920. in-8 de 51 p. avec portrait.

(2) Baumont (G.), *Trois lettres de Joseph Mengin, député des Vosges à l'Assemblée législative (1792)* (R V 1920-1921, p. 152-164).

(3) Philippe (A.), *Le patriote Palloy et le département des Vosges* (R V 1920-1921, p. 41-48).

(4) Muller (M.), *Un Juge de paix vosgien sous la première République* (P L P M 1921, p. 576-577).

(5) Harmand (A.), *Poullain-Grandprey et ses correspondants* (A R 1921, p. 37-56, 113-137 et 215-227).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

« graveleux, néphrétique et goutteux », fit, en 1798, à Plombières, une cure que nous a racontée M. Jean Kastener. La présence de ce haut personnage donna à la petite ville, bien déchue alors de ses anciennes splendeurs, une animation momentanée et la santé du Directeur paraît d'un autre côté s'être fort bien trouvée de ce séjour (1).

Consulat et Empire. — Sous le Consulat, continue la vogue que PLOMBIÈRES avait retrouvée à la fin du Directoire : Joséphine, la « citoyenne Bonaparte », qui y avait déjà séjourné en l'an VI, en même temps que Reubell, y retourna en l'an IX et en l'an X (1801 et 1802) (2) — Quatre ans plus tard, en 1806, le théologien Niemeyer, professeur à l'Université de Halle, saisi comme otage par le maréchal Bernadotte à la suite du combat du 17 octobre, faisait un séjour forcé à PONT-A-MOUSSON. Il en a laissé une relation en allemand publiée, à l'époque, à Halle en deux volumes et dont Jean-Julien a traduit quelques passages à l'intention des lecteurs du *Pays lorrain et Pays messin* (3). — Le village de SERRES, dans le département de la Meurthe, vit un beau jour venir s'y établir, pendant la Révolution, le peintre Jean-Antoine Giroust, bien oublié aujourd'hui, mais qui, né en 1753 à Bussy-Saint-Georges en Brie, avait eu une carrière brillante et rapide et était, dès 1788, membre titulaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture. D'abord associé à David au début de la Révolution dans la lutte soutenue par ce dernier contre la vieille Académie, Giroust se brouilla bientôt avec lui et alla se réfugier dans ce petit village de Serres où il devait rester jusqu'en 1808 après l'avoir administré en qualité de maire pendant de nombreuses années à la satisfaction générale. Il quitta Serres en 1808 et mourut en 1817 avec le titre de « membre associé de l'Institut » (4). — Les derniers bans de moisson, c'est-à-dire les dernières décisions fixant le jour où il était permis de commencer à moissonner, sont bien postérieurs à l'ancien régime, du moins dans la commune de BRÉCHINVILLE, où l'on trouve encore des règlements de ce genre en 1800, en 1802, en 1807 et jusqu'en 1813 (5). — Le baron d'Empire Jean-Charles-François LADOU-

(1) KASTENER (J.), *Le Voyage aux eaux d'un Directeur : Reubell à Plombières en l'an VI (1798)* (R V 1914-1920, p. 177-183 et 1920-1921, p. 26-34).

(2) K[ASTENER] (J.), *Joséphine à Plombières, ans VI, IX, X* (R V 1914-1920, p. 220 223).

(3) JEAN-JULIEN, *Le professeur Niemeyer dans le pays messin en 1806* (P L P M-1920, p. 22-25).

(4) POULET (H.), *Le peintre Giroust, de l'Institut, maire de Serres (Meurthe)* (P L P M 1921, p. 449-462).

(5) LEBRUN (H.), *Les Derniers bans de moisson* (S L E L V 1920, p. 13-15).

EPERUS - Recherches & Classifications numériques

CETTE, né le 3 octobre 1772 à Nancy, élève au collège de cette ville puis étudiant en droit, a été successivement préfet des Hautes-Alpes de 1802 à 1809, puis de la Roër et enfin, pendant les Cent-Jours, de la Moselle. Il est mort à Paris en 1848. C'est dans les Hautes-Alpes que son souvenir est resté le plus vivant. Les pauvres habitants de ces montagnes lui doivent, entre autres, la construction de la route du Mont-Genèvre, au sommet de laquelle un obélisque porte son nom. Sa statue, œuvre d'Ammien Marcellin, a été élevée à Gap en 1866 par les Alpins reconnaissants (1). — On sait que la rive gauche du Rhin, en dehors de l'Alsace-Lorraine, a formé, du Directoire à 1814, quatre départements français, ceux de la Sarre, du Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre et de la Roër. M. Georges Lote, dans un important article qu'il a donné à la *Revue des études napoléoniennes*, après avoir parlé de la première période, celle de l'occupation militaire, d'abord temporaire en 1792, puis durable de 1794 à 1798, étudie l'organisation administrative de ces quatre départements de la fin du Directoire à l'invasion de 1814. Il en examine successivement l'organisation judiciaire et de police, l'organisation ecclésiastique, l'instruction publique, l'organisation financière et les impôts, les voies de communication, le commerce et l'industrie, l'agriculture, l'hygiène et les services publics. En terminant, M. Lote constate que presque toute opposition avait disparu, du moins dans la bourgeoisie qui appréciait la tranquillité et le bien-être assurés par le régime. Et puis les Rhénans, grands admirateurs de la force, idolâtraient Napoléon le triomphateur. Seuls quelques intellectuels restèrent hostiles et durent quitter le pays; ce fut, dit M. Lote, la grande faute de Napoléon de n'avoir pas créé dans le pays une université où ces hommes eussent pu le servir (2).

2. Histoire religieuse

Clergé constitutionnel. — Le procès-verbal d'arrestation de l'évêque constitutionnel des Vosges Maudru, en date du 4 prairial an II, dont une copie conforme se trouve à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, a été publié par *La Révolution dans les Vosges* (3). — On sait que le même Maudru dut quitter, vers la fin de 1798, sa

(1) DUVERNOY (E.), *Un Walter Scott lorrain, le baron Ladoucette* (P L P M 1920, p. 289-293).

(2) LOTE (G.), *La Rive gauche du Rhin de 1792 à 1814* (Revue des études napoléonniennes t. VIII, 1915², p. 302-353).

(3) *Procès-verbal de l'arrestation de l'évêque constitutionnel Maudru (23 mai 1794)* (R V 1914-1920, p. 172-174).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

résidence de Saint-Dié où il était en butte à l'hostilité des fidèles, pour aller s'établir à Mirecourt, où il resta trois ans comme évêque, puis, après sa soumission au Saint-Siège, un an encore comme simple prêtre. Durant son séjour à Mirecourt, Maudru organisa une manufacture de dentelles et un atelier de filature de lin et de chanvre où l'on employait des enfants auxquels on enseignait en même temps à lire (1).

Clergé réfractaire. — Lors de la prestation du serment à la Constitution civile, en janvier 1791, les séminaristes de Verdun se distinguèrent par leur intransigeance et leur obstination : rien ne put les décider à prêter le serment requis (2). — Un an environ après la chute de Robespierre, les évêques réfractaires émigrés entamaient dans l'Est une campagne contre le clergé constitutionnel : en 1795, M. de Chaumont, évêque émigré de Saint-Dié, conférait à un chanoine de cette cathédrale, Jean-Louis-Nicolas de Thumery, originaire de Charmes, dont M. le chanoine Chapelier vient de nous raconter la vie (3), les fonctions de provicaire ou de vicaire général de ce diocèse. C'était précisément l'époque où l'évêque constitutionnel, Maudru, après sept mois de captivité à Paris, rentrait à Saint-Dié prendre possession de son siège épiscopal. La lutte commença aussitôt entre Maudru et Thumery, et cette lutte, qui devait aboutir trois ans plus tard au départ de Maudru pour Remiremont, a été étudiée par M. Chapelier en plusieurs chapitres qui sont parmi les plus intéressants de son ouvrage. — Au plus fort de ce conflit. en 1797, la même campagne s'organisait à Metz, par ordre de l'évêque réfractaire et émigré, le cardinal Louis-Joseph de Montmorency-Laval. Ce dernier, pour reconquérir son diocèse, créait des missions et élaborait un règlement qu'on trouvera dans une étude fort complète sur ce sujet publiée pendant la guerre, dans l'*Annuaire* de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine, par un aumônier allemand de la garnison de Metz (4).

Déportations, exécutions, divers. — On trouvera, dans la *Semaine*

(1) KASTENER (J.), *Maudru et l'industrie dentellière de Mirecourt* (R V 1920-1921, p. 145-151).

(2) AIMOND (Abbé Ch.), *Une Journée mouvementée au séminaire de Verdun (13 janvier 1791)* (S R V 1921, p. 146-148).

(3) CHAPELIER (Ch.), *Jean-Louis-Nicolas de Thumery, chanoine de la cathédrale et provicaire du diocèse de Saint-Dié (1751-1829)*. Épinal, imp. Vosgienne, 1920, in-8° de 72 p.

(4) LÖHR (J.), *Le cardinal de Montmorency et les missions d'organisation religieuse dans le diocèse de Metz pendant la Révolution* (A S H L 1915-1916, p. 116-184).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

religieuse de Verdun quelques pages sur une religieuse d'Arras, née à Cumières (Meuse), qui fut décapitée à Cambrai le 26 juin 1794 (1). — M. le chanoine Chapelier a rappelé le souvenir d'un certain nombre de prêtres et de laïcs qui furent guillotinés à Mirecourt pendant la Terreur et exhumés de nos jours (2). — L'abbé Vuillemin, prêtre réfractaire émigré, rentré en France sous le Directoire, demeura à Neufchâteau et ensuite à Remiremont. Ce grand travailleur, auquel on doit une immense compilation sur l'abbaye de Remiremont, employa ses loisirs à dresser un inventaire des archives de la ville de Remiremont que nous signale M. Kastener (3).

3. Histoire économique et sociale.

Accaparements. — Dans l'article que nous avons déjà signalé plus haut (4) et dont les éléments ont été puisés aux meilleures sources (archives municipales de Bar-le-Duc, archives départementales de la Meuse), M. Lucien Braye a fait la lumière sur l'assassinat de l'accapareur Pellicier à Bar-le-Duc le 27 juillet 1789. Suivant une légende déjà ancienne et qu'André Theuriet a contribué à répandre, ce négociant en grains aurait été une victime innocente de la fureur populaire et ses bénéfices n'auraient rien eu que de régulier. M. Braye redresse cette manière de voir. Il montre que, si Pellicier ne tira pas de ses spéculations les immenses bénéfices que l'on avait cru, il n'en est pas moins vrai que ses agissements étaient contraires aux arrêts et aux ordonnances et qu'il raflait partout les grains « sans se préoccuper du vide qu'il laissait derrière lui ». Chemin faisant, l'auteur rectifie d'autres erreurs qui s'étaient accréditées jusqu'ici : il montre que la récolte de blé de 1788 pouvait être considérée comme normale et que, dans le Barrois, contrairement à ce qu'écrit Theuriet, les vendanges de cette année-là, loin de n'avoir « presque rien produit », comptèrent parmi les plus remarquables du siècle. Pellicier a bel et bien spéculé et n'a pas été un martyr, comme on l'a dit. Mais, ainsi que l'observe M. Braye, rien n'est indéracinable comme les légendes

(1) *La vénérable Jeanne Gérard, fille de la Charité d'Arras, née à Cumières (Meuse) le 23 octobre 1752, martyrisée à Cambrai le 26 juin 1794* (S R V 1919, p. 258-260).

(2) CHAPELIER (Ch.), *Les Reliques des martyrs de Mirecourt* (S R S D 1921, p. 43-44, 48-48 *bis*, 75-76 et 127-128).

(3) K(ASTENER) (J.), *L'abbé Vuillemin et l'inventaire des Archives de la ville de Remiremont* (R V 1920-1921, p. 185-192).

(4) Voir ci-dessus, p. 104, à la note 3

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et il est à craindre que le consciencieux travail de l'érudit ne reste impuissant contre l'œuvre d'imagination du romancier (1).

Maximum. — M. Chognot, instituteur à Autreville, nous a donné le tableau du maximum publié dans cette localité le 19 octobre 1793. Il l'a fait suivre des prix du bétail et des chevaux, tirés de quelques documents postérieurs de quelques mois seulement au précédent (2). — M. Marion a publié, parmi un certain nombre d'autres documents relatifs aux *Salaires agricoles et* [*à*] *la moisson de l'an II*, une lettre des Administrateurs du district de Lamarche (Vosges) a la Commission d'agriculture et des arts, en date du 14 messidor an II, sur les prix du vin et des denrées de première nécessité (3).

Assistance publique. — Signalons sous cette rubrique, dans *La Révolution dans les Vosges*, deux documents tirés des Archives départementales des Vosges, l'un du 1er pluviôse an III sur une question de domicile de secours, l'autre du 19 nivôse de la même année relatif à une affaire de mise en nourrice, par adjudication, au moins offrant, d'un enfant trouvé (4).

Divers. — On pouvait voir, à l'exposition de guerre ouverte à Metz en 1917, une carte de pain au nom d'un habitant de cette ville, le citoyen Génelin, et datée de fructidor an IV (août-septembre 1796). M. Pfeiffer, archiviste-adjoint aux Archives départementales de la Lorraine (Moselle), où la pièce est conservée, donne — non le texte — mais la traduction allemande des indications qu'elle porte (5).

M. Benoit nous apprend que le premier évêque concordataire de Metz, Mgr Bienaymé (1802-1806), s'occupait d'apiculture. Il avait publié avant la Révolution un *Mémoire sur les abeilles*, dont il donna une seconde édition à Metz en 1803. On doit à ce prélat l'invention d'un nouveau modèle de ruche, prototype de la ruche à cadres mobiles (6).

Parmi les pièces d'une *Enquête sur l'état des routes, rivières et*

(1) Braye (L.), *Les débuts de la Révolution à Bar-le-Duc : l'accapareur André Pellicier* (B S L B 1921, p. 129-154).

(2) Chognot, *Prix fixés à Autreville le 19 octobre 1793* (S L E L V 1920, p. 15-16).

(3) Marion (M.), *Les Salaires agricoles et la moisson de l'an II* (Bulletin d'Histoire économique de la Révolution, années 1917-1919. Paris, Imp. nat., 1921, un vol. in-8° de 510 p., p. 437-438).

(4) *Deux Questions d'assistance publique en l'an III* (R V 1914-1920, p. 166-168).

(5) Pfeiffer (Dr A.), *Französische Brotkarten* (L K 1918, p. 24).

(6) Benoit (Dr J.), *Ein Bahnbrecher der Bienenzucht auf dem Metzer Bischofsstuhl* (L K 1918, p. 49-50).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

canaux en l'an II qui ont été publiées par M. P. Caron, se trouve un « État de la situation des routes du département de la Meuse au 25 frimaire de l'an 2me de la République française... » (1).

4. Histoire militaire.

Garde nationale, volontaires. — Dans un ouvrage sur les bataillons de volontaires, paru à la veille de la guerre, M. le commandant Dumont indique (p. 200-209, 210-217, 222-229 et 354-363) les cadres et fait l'historique de ceux de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges (2). — Les gardes nationales de la région de l'Est ont fait l'objet de deux études importantes : l'une de notre collaborateur M. le lieutenant-colonel Tournès dont nous rendons compte d'autre part (Voir ci-après p.132-135), porte sur celles du département de la Meurthe, l'autre de M. Garnier est relative à la fois à celles du département des Vosges et aux volontaires de ce même département (3). Après avoir étudié en effet l'origine et le but, puis l'organisation, les élections et le serment de 1789 à 1797, enfin le rôle dans les fédérations de 1790 et de 1791 des gardes nationales vosgiennes, M. Garnier s'occupe ensuite de la formation dans le département, en 1791, 1792 et 1793, des bataillons de volontaires, lesquels n'étaient pas tous d'anciens gardes nationaux, du moins ceux de 1793. Puis vient la question de l'habillement et de l'armement, tant des gardes nationaux que des volontaires. Cette étude est surtout composée à l'aide des textes législatifs ou administratifs qui concernent le sujet. On y trouve aussi les chiffres des contingents et ceux des armes disponibles. Mais on y chercherait vainement ce que nous donne M. Tournès pour la garde nationale de la Meurthe : l'exposé du côté politique de la question, c'est-à-dire la description de l'état d'esprit de ces gardes nationales, du rôle qu'elles ont joué dans la politique locale, de la part des différentes classes sociales dans leur formation, et enfin de leur évolution à ces divers points de vue. On n'y distingue pas suffisamment les bataillons sans-culottes de 1793 des gardes nationaux bourgeois du début du mouvement révolutionnaire; on n'y voit pas non plus la

(1) Caron (P.), *Une Enquête sur l'état des routes, rivières et canaux en l'an II* (Bulletin d'Histoire économique de la Révolution, années 1917-1919, p. 222-228).

(2) Dumont (Commandant G.), *Bataillons de volontaires nationaux (cadres et historiques). Études sur l'armée pendant la Révolution, 1re série, 1791.* Paris, Charles-Lavauzelle, 1914, in-8 de 463 p.

(3) Garnier (Ad.), *Les Gardes nationales dans les Vosges* (R V 1914-1920, p. 9-32, 114-121, 148-165, 184-197 et 1920-1921, p. 12-25, 62-71, 97-108 et 165-178).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

différence entre les gardes nationales des villes et celles des campagnes : ces dernières se sont formées généralement bien postérieurement aux autres. En a-t-il été de même dans les Vosges? Nous aimerions à le savoir. Par contre, dans cette étude d'histoire locale, sont rappelés avec soin tous les règlements d'ordre général qui valent pour la France entière. Mais, là même, M. Garnier n'est pas complet : c'est ainsi qu'il omet de mentionner le décret si important du 12 juin 1790 en vertu duquel tous les citoyens actifs se voyaient imposer l'obligation de servir dans la garde nationale s'ils voulaient conserver l'exercice de leur privilège politique. Malgré ces réserves, le travail de M. Garnier qui rassemble beaucoup de faits, beaucoup de textes, est très utile.

Biographies. — Le lieutenant GUILGOT, né à Circourt-sur-Mouzon, le 14 avril 1765, ancien soldat au régiment de Royal-Infanterie, engagé volontaire au 1er bataillon des Vosges en 1791, prit part aux différentes campagnes de l'armée du Rhin, puis à celles des armées de Rhin-et-Moselle, d'Italie et de Vendée. M. Marc Muller a rappelé son souvenir (1). — Le général de brigade baron d'ISMERT (1768-1826), dont le général J. Dennery a retracé la biographie dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, était de Teting (Moselle). Il fit partie, de 1789 à 1792, comme garde national soldé, de la garde nationale parisienne, prit part aux différentes campagnes de la Révolution et de l'Empire, reçut plusieurs blessures et fut fait général de brigade en 1813. Il prit sa retraite à la deuxième Restauration (2). — M. le général Dennery a encore consacré une notice de quelques pages à un autre général baron de l'Empire, le général SCHREIBER. Né à Metz en 1752, fils d'un sergent du régiment suisse de Salis-Samade, entré lui-même dans l'armée à l'âge de treize ans, Schreiber avait déjà vingt-sept années de service quand survint la Révolution. En 1792, son régiment ayant été licencié, comme tous les autres régiments suisses, par décret du 20 août, il entra au 2e bataillon de volontaires du Puy-de-Dôme, puis à la 202e demi-brigade. Schreiber fut fait général de brigade en 1809, mais, épuisé, dut se contenter d'un emploi sédentaire, celui de gouverneur de Parme. Mis à la retraite en 1814, il se retira à Fontainebleau où il mourut en 1833, à l'âge de quatre-vingt-un ans (3).

(1) MULLER (M.), *Jean-Joseph Guilgot de Circourt-sur-Mouzon, volontaire de la République* (P L P M 1920, p. 510-511).

(2) DENNERY (Général J.), *Notice biographique sur le général de brigade baron d'Ismert (1768-1826)* (M A M 1914-1920, p. 79-85).

(3) DENNERY (Général J.), *Le Général de brigade baron Schreiber, de Metz (1752-1833)* (P L P M 1920, p. 441-444).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Invasion de 1792. — De M. Najean, le rappel d'un texte contemporain de cette invasion : une note de Mengin, du 1er septembre 1792, fixant aux « fermes de Silageux, à environ une lieue et demie au delà de Raon et une demi-lieue en deçà de Celles », c'est-à-dire à la scierie Lajus, le « passage des Thermopyles » vosgien. Mengin voyait juste. C'est là, en effet, que bien plus tard devait être arrêté à deux reprises l'ennemi héréditaire : le 23 septembre 1870 et vers le 23 septembre 1914 (1). — Les *Mémoires* de l'Allemand Lauckhard, privat-docent à l'Université de Halle en 1780, simple soldat de l'armée prussienne avec laquelle il fit la campagne de France de 1792, puis déserteur devant Landau et passé au service des Français jusqu'à la paix de Bâle, ont été traduits et publiés récemment par M. Bauer, professeur agrégé au lycée Carnot (2). On trouve dans ces *Mémoires* maintes anecdotes sur l'invasion de la France, la prise de Longwy et de Verdun, la bataille de Valmy, la retraite prussienne, les sièges de Mayence et de Landau. Mais quel crédit peut-on accorder aux dires de cet aventurier vantard, ivrogne et débauché, dont une ou deux assertions qui ont pu être vérifiées de nos jours par un critique, M. Mathiez, ont été reconnues absolument mensongères? Sous cette réserve, reconnaissons qu'il y a là un tableau intéressant des opérations prussiennes dans l'Est de la France.

Invasions de 1814 et 1815. — *La Révolution dans les Vosges* a publié le texte d'une lettre adressée par Kellermann, de Metz, le 2 janvier 1814, au préfet du département pour organiser la défense de la chaîne des Vosges (3). — M. Lucien Braye, secrétaire de la Société des Lettres, sciences et Arts de Bar-le-Duc, a publié dans les *Mémoires* de cette société, sur le combat de Ligny, du 23 janvier 1814, une étude dont il a donné lecture à la séance du 28 mai 1920 (soir) du Congrès des Sociétés savantes à Strasbourg. Ce travail, solidement construit à l'aide de la série A FIV des Archives nationales et des archives communales et hospitalières de Ligny, fournit quelques données nouvelles sur cette affaire (4).

(1) NAJEAN (H.), *Les Thermopyles des Vosges en 1792, en 1870 et en 1914* (S L E L V 1920, p. 5-7).

(2) BAUER (W.), *Un Allemand en France sous la Terreur. Souvenirs de Frédéric-Chrétien Lauckhard, professeur d'université saxon et sans-culotte français (1792-1794)*. Paris, Perrin, 1915, in-8° de 393 p.

(3) *Une lettre du maréchal Kellermann sur la défense de la ligne des Vosges* (R V 1914-1920, p. 122-123).

(4) BRAYE (L.), *Le Combat de Ligny (1814)* (B S L B nos 1-2, janv.-juin 1920)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Divers. — La ferme du « Bois-Labbé », dans le ban d'Uxegney, servait, en l'an V, de lieu de rendez-vous aux nombreux déserteurs du canton de Domèvre-sur-Avière (1). — La ville et le district de Bruyères manquaient d'armes et de munitions en septembre et octobre 1792; un an plus tard la ville de Remiremont devait se trouver dans le même cas puisqu'un de ses habitants proposait de fabriquer des arcs et des flèches (2). — M. Edmond Lenient, « officier retraité pour blessure de guerre », a étudié d'un point de vue technique les différentes campagnes de Hoche, entre autres celle de la fin de 1793 à l'armée de la Moselle. M. Lenient défend avec vivacité le grand général républicain contre les critiques de M. Chuquet et des divers admirateurs de Napoléon (3).

III — XIXe SIÈCLE

Histoire politique. — Nous avons signalé, dans la dernière *Bibliographie lorraine* (Cf. B L 1913-1919, p. 152-153), l'intéressante étude de M. René Perrin sur le séjour du comte d'Artois à Nancy. Le sujet a été repris depuis, dans la *Revue de Paris*, par M. Lefebvre de Behaine qui s'est naturellement servi du travail de M. Perrin, dont il cite l'ouvrage sur l'*Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816* paru dans la collection des *Annales de l'Est*, et aussi du livre de Valfrey sur *Le comte d'Artois en Alsace et en Lorraine dans les premiers mois de 1814*. La correspondance du marquis de Custine avec sa mère, publiée par Paul de Bonnefon dans la *Revue Bleue* de 1907, les *Mémoires* du général comte de Ségur, ceux de la marquise de la Tour du Pin, naturellement ceux de Vitrolles, et quelques autres servent à l'auteur pour tracer, de la cour du comte d'Artois à Nancy, un tableau vivant et pittoresque. Pour les intrigues politiques, le récit de Vitrolles reste la source la plus considérable. Seulement, comme le fait observer M. Lefebvre de Behaine, ses *Mémoires*, qui représentent la version presque officielle de « Monsieur » (Vitrolles écrit qu'ils ont paru avec l'approbation de Charles X), ont été rédigés beaucoup plus tard, en 1827 seulement, et entièrement de souvenir, au moins pour la partie relative au voyage de Vitrolles à Nancy, ce dernier, arrêté par des paysans en regagnant Paris, ayant dû par prudence détruire ses notes (4). — M. Jean Bohin, qui a péri glorieusement devant

(1) *La Ferme du « Bois-Labbé »* (R V 1920-1921, p. 86-90).
(2) *Des canons, des munitions!* (R V 1914-1920, p. 169-172).
(3) Lenient (E.), *La Révolution et la guerre*, 2e article : *Hoche à l'armée de la Moselle* (A R 1919, p. 459-484).
(4) Lefebvre de Behaine (Fr.), *Le Comte d'Artois à Nancy (1814)* (R P 1920, 15 nov., p. 318-348).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Monchy en décembre 1914, a laissé, sur les querelles politiques à Fresnes-en-Woëvre en 1815, un article assez long que publie *Le Pays lorrain et le Pays messin*. Après avoir décrit l'état de cette petite ville à cette époque, et dépeint l'esprit d'exaspération des héroïques demi-soldes en contact journalier, dans ce pays frontière, avec les soldats de l'occupation alliée, l'auteur nous conte l'histoire du comité royaliste de la localité et celle de son chef, l'*ultra* Jean-Baptiste Holandre, ancien maire de Fresnes avant 1789. Tout royalistes qu'ils étaient, Holandre et ses amis ne voyaient pas d'un bon œil tous ces soudards étrangers, et ils adressèrent au ministre, qui d'ailleurs la repoussa, une pétition tendant à être exonérés des frais entraînés par l'obligation pour les Fresnois de les loger (1). — M. Pierre Braun, dont tous les érudits lorrains ont eu à déplorer récemment la perte et dont nous avons signalé ici même dans la dernière *Bibliographie lorraine* l'étude sur M^gr^ de Forbin-Janson et l'histoire du diocèse de Nancy de 1832 à 1839 (Cf. B L 1913-1919, p. 158), avait continué jusqu'à la veille de sa mort ses recherches sur l'histoire du département de la Meurthe pendant la monarchie de juillet. Du travail d'ensemble qu'il préparait sur cet intéressant sujet, il avait détaché pour *La Révolution de 1848* un chapitre sur le département à la fin du règne de Louis-Philippe. Après avoir étudié le classement des partis vers 1847, et montré que l'opinion publique sommeillait, que le parti catholique était encore le plus fort mais qu'il ne croyait pas sa victoire si proche et que la renaissance catholique qui s'observait alors à Nancy était limitée à des cercles assez restreints, l'auteur étudie la crise économique qui sévit dans la Meurthe comme partout en France pendant les années 1846 et 1847 et dont le point de départ fut la mauvaise récolte de 1845. Dans le département, nous dit M. Braun, « la crise porta exclusivement sur les blés ». En juin 1846 il y eut des désordres à Nancy qui, jusqu'au 11 juillet, fut maintenu en état de siège. La récolte de 1846 ayant été également déficitaire, la misère ne fit qu'augmenter. En février 1847 les troubles recommencèrent, et, cette fois, ce ne furent pas seulement les villes mais les campagnes elles-mêmes qui s'émurent, tandis qu'à Nancy l'*Impartial*, inspiré en matière sociale par un vicaire de la cathédrale, disciple de Buchez, l'abbé Blanc, publiait de violents articles contre les riches, en faveur de la reprise individuelle et du droit à l'existence. La charité privée se montrant impuissante à conjurer la crise, il fallut que la municipalité se mît à acheter des

(1) Bohin (J.), *L'Invasion de 1815 et le parti royaliste à Fresnes-en-Woëvre* (P L P M 1921, p. 257-267).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

grains à Amsterdam pour faire descendre le prix du blé. Heureusement la récolte de 1847 fut superbe et tout ne tarda pas à rentrer dans l'ordre. Ainsi, dans le département de la Meurthe tout au moins, nous dit M. Braun, on ne peut soutenir, comme on l'a fait pour d'autres régions, que la disette de 1846 a été la « préface de la révolution » de 1848. A aucun degré l'agitation n'avait eu, ici, un caractère politique. Quelques pages sur la campagne des banquets, qui commence dans la Meurthe assez tard, terminent cette intéressante étude (1) que M. Braun a également donnée en trois fragments successifs, d'une manière par endroits un peu plus poussée, au *Pays lorrain et Pays messin* (2). — Sur le séjour de Bazaine à Nancy à la fin du Second Empire (on sait que Bazaine y a commandé pendant deux années le 3e corps), M. Albert Collignon nous donne d'intéressants détails qu'il a puisés, nous dit-il, dans les souvenirs des contemporains et dans les journaux de l'époque. Il semble bien, quand on a lu cet article, que Bazaine ait été très peu populaire à Nancy : on lui tenait rigueur de sa conduite suspecte pendant l'expédition du Mexique. Ce qui frappe aussi dans cette évocation d'un personnage resté tristement célèbre, c'est la banalité de celui-ci, son absence de distinction, d'élévation, la platitude de sa pensée (Voir son allocution à la distribution des prix du lycée, dont M. Collignon cite le texte qui est d'une extrême brièveté). Ses ordres du jour sont également d'une insignifiance rare, et, en dehors des quelques obligatoires revues ou tournées dans les garnisons du commandement, on ne trouve à relever aucune trace un peu marquante de ce séjour de deux ans. Aussi Bazaine n'a-t-il laissé dans le souvenir des contemporains qu'une image des plus effacées. C'est que, comme l'observe avec justesse — et justice — M. Collignon, « en réalité, à Nancy comme ailleurs, la préoccupation dominante de Bazaine était celle de son avancement..., une ambition sourde était le fond de cette nature égoïste et sans élévation... que le défaut de sens moral allait bientôt conduire à une honteuse capitulation » (3).

Histoire économique et sociologique. Population. — Dans l'*An-*

(1) Braun (P.), *Le Département de la Meurthe à la fin de la monarchie de Juillet* (La Révolution de 1848, t. XV, mars 1919-févr. 1920, p. 142-174).

(2) Braun (P.), *Une journée d'émeute à Nancy (21 juin 1846)* (P L P M 1920, p. 61-64). — *Un essai commercial de la municipalité de Nancy (février-août 1847)* (*Ibid.*, 1920, p. 346-351). — *L'Esprit public dans le département de la Meurthe pendant la disette de 1847* (*Ibid.*, 1921, p. 416-422).

(3) Collignon (A.), *Bazaine à Nancy (1867-1869)* (P L P M 1920, p. 193-204).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine de 1914, M. Ewald Crusius, de Sobernheim-sur-la-Nahe, a publié un article considérable sur les changements de densité de la population dans les cercles de Forbach et de Sarreguemines de 1801 à 1910. De nombreux tableaux statistiques et une bibliographie étendue accompagnent cette étude de 98 pages pour laquelle une douzaine de cartes tant géologiques que topographiques ou historiques ont été utilisées. L'auteur étudie d'abord la structure du pays au point de vue géologique, agricole, hydraulique, etc. Il établit ensuite sa méthode, répartissant les propriétés en cinq catégories suivant leur superficie : jusqu'à 2 hectares, de 2 à 5, de 5 à 20, de 20 à 100, au-dessus de 100. A ce point de vue les différents districts considérés présentent au XIX^e^ siècle une proportion très élevée de très petites propriétés, inférieures à 2 hectares, tandis que la classe la plus élevée n'est pour ainsi dire pas représentée. Puis il passe à ce qui fait l'objet plus particulier de son travail : les modifications survenues dans la densité de la population de 1801 à 1910. Dans cette longue période de plus d'un siècle M. Crusius distingue plusieurs époques : avant 1801, de 1801 à 1846, de 1846 à 1866, de 1866 à 1890 et de 1890 à 1910. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette étude qui fournit une masse de renseignements de toute espèce (statistique des agriculteurs, des industriels et des commerçants à diverses de ces époques, proportion entre la population militaire et la population civile, remarques sur le développement de la faïencerie de Sarreguemines de 1780 à 1801 et sur la question de la suppression de la douane intérieure, etc., etc.). Après avoir mis le lecteur en garde contre les tableaux relatifs à la période antérieure à 1801, puisque c'est seulement à cette dernière date qu'on a commencé en France à établir des statistiques d'une manière moderne, nous nous bornerons à renvoyer pour les résultats d'ensemble aux tableaux très commodes des pages 347 à 349. Il en résulte que le nombre des toutes petites communes et celui des moyennes a diminué, mais qu'en revanche le nombre des communes à forte densité a beaucoup augmenté, une douzaine d'entre ces dernières en 1910 atteignant des chiffres qui étaient inconnus en 1801. Ce phénomène, comme on peut aisément le deviner, est dû au développement de l'industrie, principalement dans la région de Sarreguemines (1). — Le développement du réseau routier dans les Vosges au XIX^e^ siècle, la construction en particulier de la célèbre route de la Schlucht entre

(1) CRUSIUS (E.), *Die Veränderungen der Volksdichte in den lothringischen Kreisen Forbach und Saargemünd 1801 bis 1910* (A S H L 1914, p. 255-352).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Munster et Gérardmer, ont été l'œuvre du personnel des agents voyers du département, de Henri Hogard et de ses collaborateurs, auxquels M. Muller rend, dans *Le Pays lorrain et le Pays messin*, un hommage mérité (1). — Comme toutes les autres parties de la France, la région de l'Est est souvent parcourue par des Bohémiens qui ont la réputation de voleurs d'enfants. M. Sadoul nous conte, dans le même périodique, un rapt de ce genre (2). — M. Goldschmitt raconte les recherches faites durant le XIX^e^ siècle à Stiring et à Petite-Rosselle, près de Forbach, pour trouver de la houille (3). A Stiring les sondages ne donnèrent longtemps, malgré les sommes considérables qu'on y consacrait, que des résultats médiocres. Ce fut seulement en 1910 que les de Wendel finirent par obtenir au puits Simon la récompense de leurs efforts. A Petite-Rosselle, au contraire, on pouvait, dès le mois de juin 1856, extraire de la houille du puits Saint-Charles dont le forage avait été commencé en mars 1854. Lorsque éclata la guerre de 1914, les mines de Petite-Rosselle produisaient plus de 2 millions de tonnes de houille et employaient environ 10.000 ouvriers.

Histoire religieuse. — Nous avons déjà signalé, dans la précédente *Bibliographie lorraine* (Cf. B L 1913-1919, p. 158-159) le septième congrès général des catholiques vosgiens tenu à Épinal le dimanche 7 mars 1920. — Mentionnons cette fois le rapport du conseil presbytéral de l'église réformée de Nancy (4) et celui de l'Association de bienfaisance de la même église (5).

Instruction publique, mouvement intellectuel. — La vie universitaire dans la capitale de la Lorraine, brusquement interrompue par ordre ministériel le 11 février 1918, n'avait repris qu'au début de janvier 1919. Ce que fut cette première année scolaire 1919, au cours de laquelle les différents enseignements se réorganisèrent peu à peu, ce que furent les deux suivantes, 1919-1920 et 1920-1921, c'est ce que nous montrent les rapports du Conseil et des doyens des diverses facultés — au nombre de cinq aujourd'hui — de l'Université de

(1) MULLER (M.), *Quelques mots sur le personnel des agents voyers des Vosges (1836-1914)* (P L P M 1920, p. 205-209).

(2) SADOUL (L.), *Les Bohémiens voleurs d'enfants* (P L P M 1921, p. 322-329).

(3) GOLDSCHMITT (Fr.), *Die Entwicklung der Kohlengruben in Kleinrosseln-Stieringen* (L K 1918, p. 80-81).

(4) *Église réformée de Nancy. Rapport du Conseil presbytéral sur l'année 1921.* Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8° de 31 p.

(5) *Association de bienfaisance parmi les protestants de la ville et de l'arrondissement de Nancy. Rapport du Conseil d'administration pendant l'année 1920.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, in-8° de 20 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Nancy (1). — De leur côté, dans l'année qui suivit celle de l'armistice, les diverses revues locales ont reparu une à une : *Le Pays lorrain et le Pays messin* depuis le mois de juin 1919, *La Révolution dans les Vosges* depuis le mois d'octobre 1919, le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Lorraine* depuis août-septembre 1919. En même temps nos sociétés savantes ont repris leur activité, à Nancy, à Bar-le-Duc, à Épinal, etc., tandis qu'à Metz, l'ancienne Société d'Histoire et d'Archéologie, qui inscrivait autrefois au frontispice de son annuaire : *Protertor : Seine Majestät Kaiser Wilhelm II*, rentrait dans le giron de la patrie française. Nous venons ainsi de passer par un moment de renaissance, d'organisation qui aurait pu faciliter la réalisation des idées de transformation les plus hardies. Aussi M. Duvernoy a-t-il proposé aux diverses sociétés lorraines de fusionner afin de pouvoir plus facilement traverser la crise commerciale qui sévit encore aujourd'hui, en mettant en commun leurs ressources. Il y a là un projet fort intéressant d'une publication unique qui pourrait permettre en effet, comme le dit M. Duvernoy, de donner plus souvent des travaux d'un intérêt plus général (2). — Signalons enfin, de M. Georges Baumont, dans *Le Pays lorrain et le Pays messin*, un intéressant historique de la bibliothèque de Saint-Dié, très sérieusement documenté et qui va de l'époque révolutionnaire jusqu'à l'année 1919 (3).

Histoire locale. — ÉPINAL a bien changé au cours du XIX^e^ siècle, l'immigration alsacienne ayant doublé la petite ville après 1870 et en ayant fait un centre industriel. M. René Perrout nous retrace le tableau de ces transformations et évoque, sur la ville et ses habitants, des souvenirs personnels (4). — METZ posséda sous le premier Empire les portraits de Napoléon I^er^ et de Joséphine, dus au peintre Gérard, dont Jean-Julien a publié la correspondance échangée en 1808-1809 avec les représentants de la ville au sujet de la commande de ces peintures qui lui avait été confiée (5). — Dans la revue l'*Austrasie*, du général Guinot, quelques souvenirs de l'École d'application

(1) *Université de Nancy. Rapport annuel du Conseil de l'Université et comptes rendus des Facultés.* Nancy, imp. J. Coubé et fils. *Années scolaires 1917-1918 et 1918-1919*, in-8° de 195 p. *Année scolaire 1919-1920*, in-8° de 252 p.

(2) DUVERNOY (E.), *Si nous groupions nos société savantes lorraines?* (P L P M 1920, p. 494-498).

(3) BAUMONT (G.), *Notice historique sur la Bibliothèque publique de Saint-Dié* (P L P M 1920, p. 241-250 et 311-318).

(4) PERROUT (R.), *Épinal au XIX^e^ siècle :* I. *La ville ;* II. *Les habitants* (P L P M 1920, p. 49-57, 112-119 et 160-164).

(5) JEAN-JULIEN, *Les Portraits de Napoléon I^er^ à Metz* (P L P M 1921, p. 238-243)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de *Metz*, transportée à Fontainebleau depuis la guerre de 1870 (1). — NANCY ne fut dotée d'une faculté de droit qu'au mois de novembre 1864. M. Sadoul évoque le souvenir des fêtes et des banquets qui furent donnés à cette occasion (2). — A trois reprises au cours du XIXe siècle, RAON-L'ÉTAPE a dû faire tête aux envahisseurs. M. Sadoul nous a encore raconté ces trois épisodes : l'invasion de 1814-1815, la guerre de 1870 ainsi que l'occupation de 1871-1873, enfin et surtout les terribles journées d'août et septembre 1914 (3). — De 1904 à 1910 la municipalité de SAINT-DIÉ a fait d'importants travaux, mais, par suite d'un conflit avec l'administration préfectorale, elle donna à cette époque sa démission, à l'occasion de laquelle un de ses partisans, qui à conservé l'anonymat, a fait paraître une brochure de propagande et de polémique (4).

Biographies contemporaines. — BUIGNET, inspecteur d'académie, amateur de peinture, ayant vécu à Metz de 1832 ou 1833 environ jusqu'en 1871. Quelques pages tirées d'un manuscrit légué par le peintre Migette, mort en 1885, à la ville de Metz (5).

FERRANT (Clémence), de Laneuveville-en-Saulnois, baptisée à Delme, 1816-1888; « possédée » du démon, servante de curé, puis volontairement recluse; vie ascétique et contemplative terminée au couvent d'Oriocourt. Biographie par l'abbé Dupal (6).

HARMAND (Firmin, 1811-1873 et Léon, 1841-1914), chanoines, fondateurs de la Congrégation des Sœurs de la Foi qui administre l'orphelinat agricole de Haroué. Importante biographie par l'abbé Martin, docteur ès lettres (7), déjà auteur d'une étude sur l'établissement de Haroué signalée précédemment ici même (Cf. B L 1913-1919, p. 160, n. 1).

(1) GUINOT (Général), *Souvenirs de l'École d'application de Metz* (A, t. 38, p. 12.)

(2) SADOUL (L.), *Le Barreau à table* (*Nancy en 1865*) (P L P M 1920, p. 9-18).

(3) SADOUL (L.), *Raon-l'Étape et l'invasion* (P L P M 1920, p. 97-107 pour 1814-1815 et 1870-1873, et p. 165-175, 210-221, 224-265, 298-307, 355-365 pour la guerre de 1914).

(4) *Pages d'histoire locale. L'administration communale de Saint-Dié de 1904 à 1910. Dédié aux partisans de la décentralisation, des réformes administratives et de l'affranchissement des pouvoirs communaux d'une tutelle vexatoire.* S. l. n. d., in-8° de 72 p. avec un plan.

(5) MIGETTE (A.), *Silhouette messine ; monsieur Buignet* (P L P M 1920, p. 499-503).

(6) DUPAL (Abbé C.), *Clémence Ferrant, servante des prêtres, servante de Dieu.* Nancy, chez l'auteur, 81, rue des Quatre-Églises, in-18 de 132 p.

(7) MARTIN (Abbé E.), *La Congrégation des Sœurs de la Foi et ses deux fondateurs : les chanoines Firmin et Léon Harmand.* Nancy, ancienne imp. Vagner, 1921, in-8° de VIII-231 p. avec 2 portraits.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

LYAUTEY (Hubert), général, aujourd'hui maréchal, né à Nancy le 17 novembre 1854. Importante biographie d'Amédée Britsch dans *Les Cahiers de la Victoire* de *La Renaissance du Livre* (1).

MATHIEU (François-Désiré), cardinal, né à Einville-au-Jard) Meurthe-et-Moselle) le 28 mai 1839, mort à Londres le 26 octobre 1908. Créé cardinal de curie en mai 1899; c'est l'histoire de cette mission à Rome que raconte un article de M. Edmond Renard (2).

MICHELER, général de division, né à Phalsbourg le 1er mai 1852, mort pour la France en 1717. Article du général de réserve Dennery dans le *Pays Lorrain* (3).

PENGUILLY-L'HÉRIDON, élève de l'école d'application de Metz en 1833-1834; devenu conservateur du musée d'artillerie, put se livrer désormais sans entrave à son goût pour le dessin; mort en 1870. Courte notice biographique de A. Migette (4).

PROST (Auguste), né à Metz en 1817, fils d'un colonel et de la fille du banquier Simon; érudit messin, auteur de nombreuses communications à l'Académie de Metz et à la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, patriote, mort en 1896. Notice par M. Roger Clément, conservateur des musées et de la bibliothèque de Metz (5).

VENEL (Paul-Marie-Célestin), né à Hesse (Meurthe) le 25 janvier 1864, général à l'armée d'Orient, mort en 1920. Court article dans le *Pays Lorrain* par G. Gobert (6) et biographie plus étendue du même auteur (7).

WARIS (Michel) (1777-1850) de Grostenquin, rebouteur renommé à qui une statue fut élevée en 1853 dans le village de Berg où il mourut. Notice par M. Linel (8).

Guerre de 1870 et occupation allemande. — Le 30 août 1870, un

(1) BRITSCH (A.), *Le maréchal Lyautey. Le soldat, l'écrivain, le politique.* Paris, la Renaissance du Livre, 1921, in-12 de 262 p. avec cartes et fac-similé d'autographe.

(2) RENARD (E.), *Un cardinal de curie : le cardinal Mathieu (1899-1908)* (C 1921 (4), p. 224-256).

(3) DENNERY (Général), *Le général de division Micheler de Phalsbourg mort pour la France en 1917* (P L P M 1920, p. 126-128).

(4) MIGETTE (A.), *Silhouette messine : M. Penguilly-L'Héridon, élève de l'école d'application* (P L P M 1921, p. 126-127).

(5) CLÉMENT (R.), *Auguste Prost, historien, archéologue, patriote (1817-1896)* (P L P M 1921, p. 401-410).

(6) GOBERT (G.), *Un brave Lorrain : le général Venel (1864-1920)* (P L P M 1920, p 385-391).

(7) GOBERT (G.), *Un bon Lorrain, un brave colonial : le général Venel, commandant de l'expédition de Thessalie.* Mirecourt, imp. Carnet, 1920, in-8 de 47 p.

(8) LINEL (A.), *Waris von Berg* (L K 1919, p. 81-82).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

escadron de hussards prussiens, commandé par le capitaine von Kleist, qui venait deux jours auparavant de saisir comme otage le maire de Rédange, M. Welter, était surpris dans son cantonnement d'Audun-le-Tiche par un faible détachement de 150 douaniers, gendarmes et gardes forestiers français, que le commandant de la place de Longwy, le lieutenant-colonel Massaroli, avait envoyé à cet effet. Deux douaniers furent tués dans cette affaire, qui coûta la vie à une dizaine de Prussiens. Parmi les hussards qui parvinrent à s'échapper, quelques-uns se réfugièrent sur le territoire proche du grand-duché du Luxembourg et il fut fait plus tard état de cette violation de territoire dans la correspondance échangée entre M. Servais, ministre d'État luxembourgeois, et Bismarck. Cet épisode intéressant du début de la campagne, a été longuement retracé par le fils de l'ancien maire de Rédange, M. Ferréol Welter, qui a mis en pleine lumière le rôle odieux joué dans cette affaire par le capitaine prussien et qui a raconté en détail les tribulations subies par son père. De nombreuses pièces justificatives accompagnent ce travail (1). — Sur le siège de Metz en 1870, M. Adrien Vély a écrit un article que l'on trouvera dans l'ouvrage publié par l'abbé Wetterlé et M. Carlos Fischer sous le titre *Notre Alsace, notre Lorraine* (2). — Dans un article que nous avons oublié de mentionner à la dernière *Bibliographie Lorraine* sur *Bazaine à Metz*, la question si passionnante de la trahison de Bazaine a été une fois de plus examinée par M. Driault, à la suite de la publication, en 1913, des deux volumes de M. Paul Lanoir pour la réhabilitation de Bazaine. M. Driault ne se prononce pas sur la question militaire; mais, après avoir repoussé l'excuse de la faiblesse de caractère de Bazaine, bonne tout au plus pour un avocat mais dont un historien ne saurait se contenter, il n'a pas de peine à montrer tout ce que la conduite du maréchal a eu de louche et de suspect après la révolution du 4 septembre, dans ce qu'on a appelé la « période diplomatique » de l'histoire du siège : correspondance avec le prince Frédéric-Charles auquel Bazaine s'adresse pour avoir des renseignements sur les événements de Paris; négociation du trop fameux Régnier (sur lequel, depuis la publication de l'article de M. Driault au début de 1914, ont paru les révélations de l'ancien précepteur du prince impérial,

(1) Welter (F.), *L'escarmouche d'Audun-le-Tiche, le 30 août 1870* (M A M 1920-1921, en appendice avec pagin. spéc. p. 1-148).

(2) Wetterlé (Abbé) et Fischer (C.), *Notre Alsace, notre Lorraine*, avec la collaboration de MM. Maurice Barrès, P. Bourson, D. Blumenthal, A. Lichtenberger, Hinzelin, etc. Gr. in-4 avec grav. *L'édition française illustrée*, t. I, 1919, 324 p. avec 20 hors-texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

feu Augustin Filon); mission de Bourbaki; tractation de Boyer..., toute la conduite de Bazaine a été celle d'un politicien qui rêva d'un pronunciamento militaire et non celle d'un général qui accomplit simplement son devoir (1). — M. Hertz, dans *Le Pays Lorrain*, évoque le souvenir du lendemain de la capitulation de Phalsbourg, de la journée du 11 décembre 1870 (2). — M. Émile Chantriot, dont nous avons déjà signalé (Cf. B L 1913-1919, p. 126, n. 5) l'intéressante brochure sur *L'Administration des départements envahis en 1870-1871*, a donné à la *Revue de Paris*, sur *Les Allemands en Lorraine 1870-1873*, un article dans lequel il rappelle les conditions de l'occupation allemande et montre les différences entre cette occupation et l'occupation actuelle par les Alliés des territoires rhénans. A ce propos M. Chantriot fait remarquer, avec juste raison, « que jamais un de nos ministres ne parut dans le territoire occupé : jamais, bien certainement, l'autorité allemande n'aurait toléré qu'un représentant du gouvernement de Versailles vînt tenir devant les fonctionnaires et les habitants soumis au régime de l'occupation un langage susceptible d'exalter des espérances contraires à la stricte application du traité de Francfort ». Au reste et en dépit « de cette surveillance sévère que la population sentait peser sur toutes les manifestations de son activité », le général en chef des troupes d'occupation, Manteuffel, en résidence à Nancy, avec lequel notre représentant, le comte de Saint-Vallier, était en rapports journaliers, sut employer une manière conciliante qui lui valut d'acerbes critiques de la part de ses compatriotes (3).

La Lorraine annexée et l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914. — Au cours de la dernière guerre, en vue de faciliter la future rentrée de l'Alsace-Lorraine dans le sein de la patrie française, le gouvernement a fait traduire et grouper tous les textes allemands concernant le régime politique, administratif, judiciaire et fiscal du « Reichsland ». Cette œuvre considérable, que nous n'avons pas encore signalée et qui a seulement été achevée à la veille de l'armistice, porte le titre suivant : *Organisation politique, administrative et législative de l'Alsace-Lorraine. Documents mis à jour jusqu'au 31 juillet 1914 pour la légis-*

(1) Driault (E.), *Bazaine à Metz. État de la question* (Revue des Études napoléoniennes 1914 (1), p. 63-84).

(2) Hertz (A.), *Souvenirs de Phalsbourg* (P L P M 1920, p. 366-369).

(3) Chantriot (E.), *Les Allemands en Lorraine (2 mars 1871-16 septembre 1873)* (R P 1921 (2), p. 828-837). Sur l'important ouvrage de M. Chantriot *La Lorraine sous l'occupation allemande*, ouvrage tout récent (1922), voir ci-après p. 135-137 aux *Comptes rendus*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lation et jusqu'en 1913-1915 pour la statistique. Elle comprend d'abord une première partie d'exposé, en un fort volume dont les pages sont bourrées de tableaux et de chiffres (1); puis, en trois autres tomes, les textes mêmes qui ont servi à rédiger la partie descriptive : règlements d'administration, lois fiscales, lois pénales (2). — A cette publication officielle il faut joindre, si l'on veut se rendre un compte exact et détaillé de la condition de l'Alsace-Lorraine à la veille de la guerre, l'ouvrage publié en 1913 par M. Paul Heitz, docteur en droit, sur *Le droit constitutionnel en Alsace-Lorraine.* Ce dernier comprend trois parties : d'abord un historique du droit constitutionnel de l'Alsace-Lorraine depuis le 14 août 1870, date de l'occupation militaire allemande; ensuite la description des organes politiques du pays : ceux communs au Reichsland et à Berlin, ceux particuliers à l'Alsace-Lorraine, et l'énumération des rouages administratifs et des subdivisions administratives; vient en dernier lieu une étude sur « La situation juridique de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand », à la suite de laquelle l'auteur affirme qu'il existe bien réellement une nationalité alsacienne-lorraine dans le sein de l'Allemagne (3). — A la suite de M. Heitz, et « à propos » de son ouvrage, dont il fait d'ailleurs l'éloge, M. Carré de Malberg a examiné, en 1914, juste au moment où la grande lutte allait s'ouvrir, *La condition juridique de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand.* Il retrace d'abord, lui aussi, les étapes de l'histoire du droit constitutionnel du Reichsland jusqu'à la réforme de 1911; puis il discute la portée de la loi du 31 mai de cette année et montre que les modifications apportées par cette loi à la situation organique de l'Alsace-Lorraine ont été plus apparentes que réelles : l'Alsace-Lorraine est demeurée dans « sa situation antérieure de Reichsland ». La conclusion de l'auteur n'est pas tout à fait celle de M. Heitz. Tandis que ce dernier croyait pouvoir affirmer que l'Alsace-Lorraine était en marche vers l'autonomie, M. Carré de Malberg déclare nettement que cette situation humiliante des Alsaciens-Lorrains prendra fin seulement « lorsque les causes politiques qui l'ont engendrée auront elles-mêmes disparu ». Peut-on sans émotion relire aujourd'hui ces lignes, écrites à la veille même du conflit européen

(1) *Première partie : Organisation politique, administrative et judiciaire.* Paris, Imp. nation., 1915, in-8 de 885 p.

(2) *Deuxième partie : Textes législatifs traduits et annotés.* T. I : *Organisation politique et administrative.* Paris, Imp. nation., 1917, in-8 de 909 p.

T. II : *Lois fiscales.* Paris, Imp. nation., 1917, in-8 de 719 p.

T. III : *Lois pénales.* Paris, Imp. nation., 1919, in-8 de 148 p.

(3) Heitz (P.), docteur en droit, *Le Droit constitutionnel de l'Alsace-Lorraine.* Paris, libr. gén. de droit et de jurisprudence, Pichon et Durand-Auzias, 1913, in-8.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui devait faire enfin disparaître les « *causes politiques* » dont M. Carré de Malberg parle ici (1)? — Sous le titre de *Croquis lorrains*, M. Paul Piquelle, dans le recueil déjà cité de MM. Wetterlé et Carlos Fischer (2), évoque la physionomie de plusieurs petites villes de la Lorraine aujourd'hui désannexée : Sarreguemines, Thionville, Bitche, Boulay, Faulquemont, Morhange, Forbach, Saint-Avold, Sarrebourg, Château-Salins, Vic-sur-Seille. — M. Henry Salomon, professeur au lycée Henri IV à Paris, a fait au Congrès des Sociétés savantes de 1920 à Strasbourg une intéressante communication sur le médecin Bamberger (1825-1910), né à Strasbourg, devenu Messin par son mariage, élu député de la Moselle à l'Assemblée de Bordeaux en 1871, qui, après avoir opté pour la France, représenta la circonscription de Boulogne-Neuilly de 1876 à 1881 et devint ensuite aide-bibliothécaire au Museum (3). — On sait que Guillaume II acheta, le 15 juillet 1890, le château d'Urville, près de Metz. Il fit répandre le bruit qu'il tenait la propriété du baron de Sers. En réalité le château n'appartenait plus depuis longtemps au baron, mais à un simple roturier, M. Romain Sendret, maître tanneur messin, qui avait dû s'en débarrasser pour réparer les brèches faites à sa fortune (4). — Le chanoine Erman a publié en 1921 une étude sur l'organisation de la charité en Lorraine depuis l'année 1906 (5), et M. Maujean, la même année, des *Souvenirs de l'École préparatoire de Saint-Avold* (6).

La frontière du Nord-Est et les traités de 1815. — En même temps qu'il faisait paraître son grand ouvrage sur l'organisation politique et administrative de l'Alsace-Lorraine (7), le gouvernement publiait le résultat des travaux d'un comité d'études formé le 17 février 1917 par la réunion d'un certain nombre d'historiens et de géographes

(1) Carré de Malberg, *La Condition juridique de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand.* Paris, Giard et Brière, 1914, in-8 de 48 p. (Extrait de la Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'étranger, numéro de janvier, février, mars 1914).

(2) Cf. ci-dessus, p. 124, n. 2.

(3) Voir le compte rendu des séances du Congrès des Sociétés savantes de 1920, séance du 28 mai au matin.

(4) Misme (J.), *Les Derniers maîtres d'Urville, histoire d'une famille messine* (R P 1917 (4), p. 597-613).

(5) Erman (Chanoine E.), *L'Organisation de la charité privée en Lorraine (1906-1921)* (Publications de la Fédération de charité du diocèse de Metz, t. III, fasc. 1). Metz, imp. lorraine, 1921, in-8 de 103 p.

(6) Maujean (L.), *Ferdinand Hiller. Souvenirs de l'École préparatoire de Saint-Avold* (L'École lorraine, 1921).

(7) Cf. *supra*, p. 126 et notes 1 et 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour étudier scientifiquement les données du problème de la frontière à tracer entre l'Allemagne et la France dans le futur traité de paix. Sous le titre de *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est*, cet ouvrage comprend : d'abord une introduction à la fois historique et géographique, dont la partie historique, due à MM. Lavisse et Pfister, est relative à la formation de l'Alsace-Lorraine du XVI^e^ siècle à 1871, et la partie géographique, qui est l'œuvre de M. Gallois, a trait aux variations de la frontière du Nord et du Nord-Est depuis 1789; viennent ensuite six parties qui traitent successivement : des questions de frontière (Palatinat, Sarre, Sarrebrük), de la question du Luxembourg, des questions économiques (fer, houille, textiles, potasse), de la question du Rhin, de la question stratégique et enfin de l'esprit public dans les pays rhénans avant la Révolution, de 1789 à 1814, de 1814 à 1871 et depuis 1871. Un atlas de 22 planches accompagne cet exposé magistral (1). — Sous ce même titre *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est*, M. Durandin a fait paraître un article dans une revue de géographie (2). — M. Jules Duhem, dont nous avons signalé dans notre précédente B L (1913-1919, p. 165 et n. 3) la captivante étude sur *La Question de l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914*, a rappelé dans le *Mercure de France* les négociations de Vienne et les stipulations du traité du 20 novembre 1815 qui a mutilé notre ancienne frontière du Nord-Est (3). — C'est de toute la question de la rive gauche du Rhin dans son ensemble, de 1815 à 1914, que s'est occupé M. Julien Rovère dans deux articles de la *Revue des Deux Mondes* parus en 1917 et dont nous n'avions pas encore rendu compte. Le premier, intitulé *La Résistance à la conquête* (*1815-1848*), retrace les manifestations d'attachement à la France de la population rhénane pendant le premier tiers de siècle qui suivit les traités de 1815 : les sentiments et les intérêts se réunissaient alors pour protester contre la séparation d'avec le pays des Droits de l'Homme et du Code Napoléon; dans la partie réunie à la Prusse la question confessionnelle joua également un rôle, juifs et catholiques étant persécutés par le pouvoir. *De 1848 à 1870* c'est l'histoire de l'*opposition à la Prusse* depuis la Révolution de 1848 laquelle, dit M. Rovère, fut, dans la vallée du Rhin, « violemment antiprussienne » et même « à tendances françaises ».

(1) *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est.* Travaux du Comité d'études. T. I. Paris, Imp. nation., 1918, 1 vol. in-4 de v-453 p. avec atlas de 22 planches in-f°.

(2) DURANDIN (G.), *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est* (La Géographie, 1920).

(3) DUHEM (J.), *La Frontière de l'Est et les traités de 1815* (Mercure de France 1919 (1), p. 407-413).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

Entendez que « les démocrates avancés » souhaitaient « le secours de la France ». Souhaitaient-ils aussi d'être annexés par elle? Ceci nous semble moins certain. Dans tous les cas notre abstention et la circulaire de Lamartine rejetèrent les Rhénans dans les bras de la Prusse. Celle-ci, il est vrai, n'était pas aimée, mais subie, et, nous dit M. Rovère, pendant tout le second Empire, la popularité de Napoléon III, neveu du Protecteur de l'ancienne confédération du Rhin et d'éducation presque allemande, « est extraordinaire... dans tous les états de l'ancienne confédération ». M. Rovère en conclut à la sincérité de Bismarck dans ses négociations de 1865-1866 en vue de maintenir la France dans la neutralité lors du conflit avec l'Autriche : sincèrement Bismarck aurait envisagé la perspective de l'abandon de « ces populations rebelles ». Le manque de décision de Napoléon devait faire perdre l'occasion. Cependant, après 1866, les Rhénans restèrent francophiles. Nos désastres de 1870 leur ont-ils fait changer d'avis? Dans un troisième article *Entre deux guerres* (1870-1914), M. Rovère, s'appuyant sur le Kulturkampf qui n'aurait été, d'après lui, qu'un moyen de combattre l'influence française, prétend qu'il n'en est rien et il laisse entendre qu'en Rhénanie, seuls les protestants immigrés fêtaient sincèrement le jour anniversaire de Sedan. De là à concevoir la possibilité ou même la facilité relative d'une absorption par la France de toute la rive gauche du Rhin il n'y a évidemment qu'un pas. Nous craignons pour notre part qu'il n'y ait là une dangereuse illusion. M. Rovère ne convient-il pas lui-même qu' « à partir de 1880 » la monarchie prussienne a procuré « aux provinces rhénanes une prospérité matérielle inconnue dans les années précédentes » et a rencontré « alors des dévouements qui s'étaient refusés jusque-là »? Et puis que fait-il de l'action des universités? et du sang versé en commun (1)?

IV — L'ALSACE-LORRAINE ET LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE PENDANT ET APRÈS LA DERNIÈRE GUERRE

L'Alsace-Lorraine pendant la guerre. — Sous cette rubrique nous nous bornerons à signaler, d'abord une plaquette d'un écrivain allemand sur les Alsaciens-Lorrains emmenés comme otages pendant la

(1) Rovère (J.), *La Rive gauche du Rhin* (R D M 1917 (5), p. 512-545, 1917 (6) p. 127-163 et p. 597-629).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

guerre (1), ensuite — et surtout — la révélation faite par M. Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales et chargé au lendemain de l'armistice d'organiser les archives d'Alsace-Lorraine, des projets conçus au cours de la guerre par le grand État-major allemand à l'endroit du malheureux Reichsland pour sa *réorganisation* après la guerre. Germaniser de force, tel était le but à poursuivre. Les moyens à employer : confiscation, colonisation, *translation* en grand des *propriétés*... Le régime de terreur qu'ont connu pendant un demi-siècle nos frères retrouvés n'était rien en comparaison de celui que leur réservaient leurs bourreaux. C'est ce que M. Schmidt a démontré péremptoirement dans une courte brochure publiée après l'armistice (2) et dont nous n'avons pu que signaler le titre précédemment (Cf. B L 1913-1919, p. 170). Depuis lors le même auteur a donné le texte même des documents sur lesquels elle est appuyée (3).

La question d'Alsace-Lorraine devant l'opinion française. — Après avoir signalé un article de M. Boucher, paru en 1918 sur la question du plébiscite et qui ne présente plus qu'un intérêt rétrospectif (4), nous mentionnerons encore une brochure de l'abbé Thilmont qui rappelle les titres historiques de la France sur l'Alsace : l'extension des Gaulois jusqu'au Rhin, les serments de 842, la *Marseillaise*, etc. (5).

La rentrée de l'Alsace-Lorraine dans la patrie française. — M. Béhé a pieusement recueilli sur ces « heures inoubliables » toutes les relations, tous les discours, toutes les impressions de chefs militaires, qu'il a réunis pour en transmettre à nos descendants l'impérissable souvenir (6). — La vieille Académie de Metz, que la Convention avait mise sur le même pied que l'Académie française en les supprimant toutes deux par le même décret, le 14 août 1793, célébrait le 12 juin

(1) Litschgy (M.), *Les Otages alsaciens-lorrains*. Stuttgard, Deutsche Verlagsanstalt, 1919, in-8 de 34 p.

(2) Schmidt (Ch.), *Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine*. Nancy, Berger-Levrault, 1919, in-12 de 58 p. avec 2 planches photographiques.

(3) Schmidt (Ch.), *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine (1915-1916)*. Paris, Payot, 1922, in-8.

(4) Boucher (M.), *Le droit et la question du plébiscite en Alsace-Lorraine* (L'Action nationale, 1918).

(5) Thilmont (Abbé Ch.), *L'Alsace-Lorraine et la France*. Nancy, Crépin-Leblond, 1919, in-8 de 121 p.

(6) Béhé (M.), *Heures inoubliables. Recueil des relations des fêtes de libération, des discours prononcés dans plus de quatre-vingts villes et villages d'Alsace et de Lorraine, en novembre et décembre 1918 et des impressions personnelles des maréchaux et généraux*. Strasbourg, Le Roux, 1920, 1 vol. de 447 p. illustré.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1919, le centenaire de sa réouverture en présence de deux délégués de l'Académie française, ce qui, étant données les circonstances du moment, donna lieu à des fêtes particulièrement émouvantes dont l'historique a été rédigé à Metz (1), tandis que M. Gaston Deschamps en entretenait les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* (2). — Depuis l'armistice, nombreux sont les congrès qui se sont tenus en pays désannexés, depuis le Congrès des catholiques sociaux réuni à Metz dès le mois d'août 1919 (3), jusqu'au Congrès des Sociétés savantes de Strasbourg (mai 1920). — Et pendant ce temps, là où ils existaient encore, on remettait en place les écriteaux français d'avant 1870, jusqu'aux plaques routières du temps du second Empire (4).

La question de l'organisation à donner à l'Alsace-Lorraine. — Nous nous permettrons de signaler d'abord sous cette rubrique l'intéressante étude de M. Jean Priou, avocat à la cour de Paris, qui est en même temps une excellente thèse de droit, sur l'*Organisation politique et économique du territoire de la Sarre.* M. Priou donne avec confiance rendez-vous à l'Allemagne « pour 1935 sur les bords de la Sarre, afin de constater le travail accompli par la Société des Nations et la France » (5). — En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, on ne connaît que trop l'existence de ce que M. Marcel Nast, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, a appelé *Le malaise alsacien-lorrain* (6). — Tandis que M. Nast en indique quelques causes, tandis que M. Jean de Pange en retrace les premières manifestations (7), Georges Delahache établit le bilan de ce qui a déjà été fait par l'administration française en Alsace-Lorraine depuis l'armistice jusqu'aux premiers mois de l'année 1921. Son livre, particulièrement précieux parce qu'il reflète la pensée de toute une pléiade d'administrateurs français dont on nous indique les noms, est précédé d'une préface au début de laquelle, en quelques phrases limpides, l'auteur nous livre la clef du problème alsacien-lorrain : « Les « territoires cédés » par la France en 1871, c'étaient, totalement ou en partie, quatre départements français : le Bas-Rhin,

(1) *Historique des fêtes du centenaire de l'Académie de Metz, 12 juin 1919.* Metz, imp. lorraine, 1920, in-8° de 13 p.

(2) Deschamps (G.), *L'Académie de Metz: à propos de son centenaire* (R D M 1919 [4], p. 455-466). Cf. ci-dessus, p

(3) Du Passage (H.), *La Semaine sociale à Metz* (Études 1919 [3], p. 604-620).

(4) Lettre de Marcel Lorans, de Sarrebourg, au directeur du Mercure de France du 8 mars 1920 (*Mercure de France*, 1er avril 1920, p. 287).

(5) Priou (J.), *L'Organisation politique et économique du territoire de la Sarre.* Paris, Sirey, 22, rue Soufflot, 1921, in-8° de VI-256 p.

(6) Nast (M.), *Le Malaise alsacien-lorrain*, Paris, Crès, 1920, in-16 de 64 p.

(7) De Pange (J.), *Le Régionalisme en Alsace-Lorraine* (C 1920 [1], p. 577-616).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le Haut-Rhin, la Meurthe, la Moselle. Les « territoires réintégrés dans la souveraineté française » par le traité de 1919, c'est l'Alsace-Lorraine... Une transformation de cette importance ne pouvait rester de simple surface. » Et, en effet, l'emprise administrative allemande, par une « évolution lente, imperceptible, au jour le jour », a tout transformé. Au bout de quarante-huit ans nous retrouvons tout changé : « Un titre, traduit, n'implique plus l'identité des fonctions. Le Kreisdirector... décide », là « où le sous-préfet n'aurait qu'à transmettre ». L'Amtsrichter n'est pas le juge de paix mais un magistrat de première instance. « Les avocats sont des avocats-avoués. Un notaire est un fonctionnaire, son étude n'est pas une charge. Au contraire, une pharmacie en est une et un diplôme ne confère pas à lui seul le droit de s'établir pharmacien. Mais point n'est besoin de diplôme pour ouvrir un cabinet de dentiste, etc... (1). » — Toutes ces difficultés de réadaptation, bien d'autres encore, expliquent la profondeur et la durée du « malaise alsacien-lorrain ». Mais elles ne sont pas insolubles. Il y a un régionalisme alsacien-lorrain, mais ce n'est pas un séparatisme, comme l'ont montré les élections du 16 novembre 1919, que Pierre Braun a examinées en ce qui concerne la Lorraine (2). — Avec le temps s'effaceront toutes ces différences administratives qui ont été constituées avec le temps. Il est vrai qu'il restera la question de la langue. Mais ne peut-on faire prospérer, comme en Suisse, le bilinguisme en Alsace et en Lorraine (3) ?

II — COMPTES RENDUS

TOURNÈS (R.), lieutenant-colonel, docteur ès lettres, *La Garde nationale dans le département de la Meurthe pendant la Révolution (1789-1802)*. Angers, Société française d'imprimerie et de publicité, 1920, 1 vol. in-8° de XXIII-301 p.

Ce livre de notre éminent collaborateur, M. le lieutenant-colonel Tournès, est une thèse de doctorat qui a été soutenue en Sorbonne le 11 décembre 1920 et qui a valu à son auteur le grade de docteur ès lettres avec la mention *très honorable*. Il était écrit avant la guerre,

(1) DELAHACHE (G.), *Les Débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine. Documents recueillis et publiés avec un avant-propos par G. Delahache.* Paris, Hachette, 1921, in-8° de XIV-332 p.

(2) BRAUN (P.), *Le Vote de la Lorraine libérée* (R D M 1919 [6], p. 920-929).

(3) DE PANGE (J.), *Le Bilinguisme en Alsace et en Lorraine* (C 1920 [3], p. 193-204).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et celle-ci en a retardé la publication de plusieurs années. Depuis son apparition, il n'a reçu de la critique historique qu'un tribut d'éloges mérités. Son importance ne tient pas seulement à sa valeur intrinsèque : solidité de la documentation, clarté de l'exposition, intelligence de la question, mais encore à ce que — au témoignage même d'un maître de l'histoire de la Révolution, de M. Aulard qui fut le président du jury de M. Tournès et le rapporteur de sa thèse — « l'histoire de la garde nationale n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucun travail sérieux pour l'époque de la Révolution française ». Ce premier essai est un coup de maître. Félicitons-en M. le colonel Tournès et félicitons-nous en même temps de ce que ce soit la Lorraine qui ouvre la marche et fournisse le premier modèle pour les futures monographies de gardes nationales des diverses régions de la France.

Ce qu'a voulu nous montrer M. Tournès, et ce qu'on a effectivement devant les yeux quand on a lu son ouvrage, c'est l'image concrète de la garde nationale du département de la Meurthe telle qu'elle fut réellement constituée, d'abord à sa formation, puis aux différentes époques de son existence. L'état d'âme, l'esprit public des gens qui entrèrent dans les cadres de cet organisme à la fois militaire et civique, voilà ce qu'avant tout l'auteur a cherché et a réussi à mettre en pleine lumière. Il a été ainsi amené à tracer successivement plusieurs portraits : celui d'abord des milices bourgeoises des villes, nées spontanément pour rétablir l'ordre, troublé dans les campagnes par les pilleurs de châteaux, en même temps que pour s'opposer à tout retour offensif de l'Ancien Régime; puis celui du seul corps armé dont dispose le pays de 1790 à 1795 en dehors des régiments de l'armée de métier, corps qui contribua d'une manière éminente à la défense nationale en fournissant les bataillons de volontaires à l'heure où la patrie était en danger; ensuite celui de la garde nationale postérieure au 9 thermidor an II ou plutôt au décret du 28 prairial an III, ce corps de bourgeois qui devint sous le Directoire le plus solide appui du régime établi, comme il l'avait été à l'époque de la royauté constitutionnelle, comme il le sera au siècle suivant sous la monarchie de Juillet; enfin celui du succédané que fut, pendant le Consulat, la « garde de remplacement », jusqu'à la disparition, en 1802, de ce dernier vestige de corps civique.

En même temps qu'il marque fortement l'évolution de cet organisme de 1789 à 1802, le colonel Tournès sait y distinguer les différences dues aux conditions locales. Dans les villes, des milices se créent spontanément en 1789 : à l'instar de la capitale, Nancy — dès le 24 juillet — a son « comité permanent », qui tout de suite, comme à Paris, décide la formation d'une garde bourgeoise. Et toutes les autres localités un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peu importantes de la région suivent cet exemple : Lunéville, Briey, Neufchâteau, etc... De même la réorganisation de l'an III, faite en vertu du décret du 28 prairial, qui rendait à la garde nationale le caractère bourgeois qu'elle avait en 1791, s'opérera aisément à Nancy, à Toul, à Pont-à-Mousson, à Lunéville, bref, dans tous les centres urbains du pays. Au contraire dans les campagnes, à ces mêmes époques, la population manifeste pour cette institution la plus parfaite indifférence (Voir Tournès, p. 37 pour 1789 et p. 252 pour l'an III). M. Tournès (p. 38) attribue cette indifférence à l'absence d'une bourgeoisie « influente, intéressée à prendre la direction du mouvement » et à créer « les comités qui, sous des noms variables, ont une part prépondérante dans la création des milices citoyennes des villes ». Cette explication, très juste en elle-même, n'est cependant pas suffisante, puisqu'en dehors des deux périodes indiquées, c'est-à-dire entre 1790 et 1794, les campagnes, comme le montre M. Tournès lui-même, ont eu leurs milices paysannes. Il doit donc y avoir eu autre chose. Ne peut-on pas trouver cette autre raison dans le sentiment qu'avaient les populations rurales, tout au début de la Révolution et à partir du Directoire, que cette institution ne leur était d'aucune utilité et qu'elle exigeait d'elles, par suite de leur dispersion, un bien plus grand effort d'abnégation que de la part des villes, où la bourgeoisie, seule appelée à servir, avait d'ailleurs conscience, en s'organisant, de donner une base solide à sa domination sur le prolétariat? Si d'autre part, pendant la période intermédiaire, les masses rurales consentirent à s'organiser, c'est qu'elles en virent la nécessité, d'abord pour conserver les droits de citoyen actif (décret du 12 juin et proclamation du 18 juin 1790), ensuite pour repousser l'ennemi, raison particulièrement importante en ce qui concerne le département de la Meurthe.

Extrêmement vivante et concrète, aussi peu formelle que possible, écrite par un historien qui voit les gens et les choses, qui a le sens des réalités, et non œuvre d'un juriste qui ne connaît que des textes vides de tout contenu phénoménal, l'étude de M. le colonel Tournès n'est donc pas la description de la garde nationale de France, pur être de raison, simple concept livresque : elle est celle de la garde nationale de la Meurthe, région frontière, et aussi région où les privilèges des classes dominantes pesaient lourdement sur le peuple, ce qui explique, d'une part l'importance de son effort militaire en 1792 et 1793, et d'autre part, que les gardes nationaux de Nancy et de Lunéville n'aient pas eu, lors de l'affaire de Nancy — dont M. Tournès étudie naturellement le seul côté purement local — la même attitude violemment militariste et réactionnaire que ceux de Toul et de Metz.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mais en même temps qu'il constitue une excellente monographie locale, l'ouvrage de M. Tournès est une contribution de premier ordre à l'histoire générale. Jamais l'auteur ne perd de vue ce côté d'un intérêt moins restreint. Il est au courant de tous les travaux analogues au sien qui portent sur d'autres régions, ce qui lui permet de faire d'instructives comparaisons, de confronter ce qui s'est passé dans la Meurthe avec ce qui a eu lieu en Périgord, en Dauphiné, dans le Berry, en Provence. Sans doute — le reproche lui en a été fait à la soutenance — M. Tournès aurait pu davantage encore insister sur ces ressemblances et ces différences de région à région. N'oublions pas cependant que son but était d'écrire l'histoire de la garde départementale de la Meurthe et non celle de l'ensemble des gardes départementales de province; qu'avant de songer à dresser ce dernier tableau il faut nécessairement attendre que les études particulières, comme celle-ci, soient plus nombreuses, et qu'ainsi tout ce qu'on pouvait demander à l'auteur de cette dernière c'est ce qu'il nous a effectivement donné : un modèle pour ces futures enquêtes en même temps qu'une estimation approximative de leur résultat futur.

F. Braesch.

Chantriot (E.), *La Lorraine sous l'occupation allemande, mars 1871-septembre 1873.* Librairie Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg, 1922, in-8°, 670 p.

Le très important ouvrage que M. Chantriot vient de nous donner, après les études détachées signalées par nous ici même (1), n'est lui-même, nous dit l'auteur, qu'un fragment « d'un travail considérable resté inédit, appliqué à la Lorraine pendant la guerre de 1870-1871 et l'occupation allemande qui suivit ». Commencé avant la dernière guerre, sa rédaction a été poursuivie pendant les hostilités à Nancy même, sous les obus ennemis. En dépit de ces circonstances qui excuseraient quelque passion de sa part, M. Chantriot, comme il le dit lui-même, a su conserver « intact, en ces jours d'épreuve, le sens de la pure objectivité historique ».

Son exposé, très sérieusement documenté, n'en est que plus attachant et plus instructif. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer (2), la comparaison entre les conditions de l'occupation allemande du nord-est de la France à partir de 1871 et celles de l'occupation

(1) Cf. B L 1913-1919, p. 162, n. 5 et ci-dessus p. 125, n. 3.
(2) Voir ci-dessus p. 125.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

alliée des pays rhénans aujourd'hui montre bien que les Allemands ont usé, il y a un demi-siècle, de procédés autrement rigoureux que nous aujourd'hui. Néanmoins M. Chantriot reconnaît que « les mesures sévères de police et de sûreté édictées par l'autorité allemande » reçurent une application « plutôt intermittente ». Mais, s'il n'y eut qu' « un nombre relativement restreint de conflits et d'incidents divers », la cause en est avant tout dans la sagesse d' « une population admirablement patiente » et aussi dans « l'abstention prudente et systématique de la part du gouvernement que dirigeait M. Thiers », attitude bien différente de celle que le gouvernement du Reich observe trop souvent aujourd'hui dans les pays occupés. Il faut y ajouter aussi, comme le fait M. Chantriot, que cette largeur d'esprit honore grandement, la modération et la nature généreuse du commandant des troupes allemandes d'occupation, le général de Manteuffel.

Mais, une fois justice rendue au grand chef militaire, quel jugement convient-il de porter sur la conduite des autorités subalternes et de la troupe vis-à-vis de la population? L'ouvrage de M. Chantriot, si plein de faits instructifs, permet de répondre à cette double question. En ce qui concerne les commandants de place, il est impossible de porter un jugement général. A côté de faits qui prouvent qu'un assez grand nombre d'entre eux étaient animés de dispositions conciliantes et savaient maintenir une rigoureuse discipline parmi leurs subordonnés, à côté de témoignages comme celui du sous-préfet de Remiremont constatant que les relations avec le commandant allemand sont faciles et qu'il n'y a aucun incident entre les troupes et la population, il n'y eut malheureusement que trop de cas où les chefs allemands, au lieu de les retenir, excitèrent leurs hommes à se montrer provocants. Aussi M. Chantriot, après avoir cité un grand nombre d'exemples de l'une et de l'autre sorte, conclut-il avec sagesse (p. 422) : « Ces témoignages contradictoires, que nous pourrions multiplier, paraîtront inconciliables avec des généralisations dans un sens ou dans l'autre, et ils nous inclinent au moins à conclure que le maintien de la discipline comportait bien des défaillances dont la population occupée devait subir les dures conséquences. Dans l'étude des rapports de l'occupant avec la population, nous constatons que les cas particuliers s'opposent les uns aux autres, sans qu'un compte rigoureux puisse en être établi. »

En ce qui concerne la troupe, il faut remarquer que ses instincts de brutalité, quand ils n'étaient pas tenus en bride par une main de fer n'étaient que trop souvent excités par la boisson. Or il semble bien qu'avec le temps la discipline ait été difficile à maintenir aussi exacte

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'au début de l'occupation. La vie de garnison, le désœuvrement. les tentations poussaient les soldats à s'enivrer, et c'est ce qui explique l'augmentation en nombre des incidents survenus entre militaires et civils.

De ces incidents, le livre de M. Chantriot renferme d'innombrables exemples. L'auteur s'est attaché, comme il nous le dit lui-même, à donner à son récit « un caractère surtout documentaire et anecdotique »; il a « multiplié les citations, reliées le plus souvent par un simple commentaire », se bornant à agencer et à interpréter les détails, à en « faire goûter la saveur, les vues d'ensemble ressortant du groupement même des faits ».

La documentation est très solide : archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges; registres de délibérations municipales; relations particulières rédigées par les contemporains; pièces isolées en français ou en allemand, conservées dans les archives de mairies, et aussi sources allemandes et françaises imprimées, officielles ou autres, dont la liste est donnée par l'auteur en tête de son ouvrage. L'enquête menée par M. Chantriot est, on le voit, des plus étendues, et paraît complète.

Ajoutons, pour terminer, que des « Annexes », très soigneusement établies, complètent l'ouvrage : état des troupes d'occupation avec les centres de garnison et les effectifs, texte de la convention de Ferrières du 11 mars 1871, tableau d'évacuation des troupes allemandes et d'arrivée des troupes françaises, et surtout de précieuses tables : index de matières, index de personnes, index de lieux. Cette simple énumération achèvera de donner une idée de cette importante étude qui constitue le tableau le plus complet et le plus vivant de la vie au jour le jour de notre Lorraine pendant une des périodes les plus pénibles de son histoire.

F. Braesch.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE 1914-1918

CHRONIQUE

BIBLIOGRAPHIE. — L'abondance des publications concernant la guerre de 1914-1918 a nécessité la rédaction de bibliographies spéciales. Les plus importantes de ces bibliographies sont les catalogues de collections particulières, où l'on s'est efforcé de réunir, soit tous les documents sur la guerre, soit une certaine catégorie de documents (1).

Collections. — En France, la collection la plus considérable de documents sur la guerre de 1914-1918 est sans doute la *Bibliothèque et Musée de la Guerre*. La Bibliothèque seule comprenait, au 31 décembre 1921, 75.440 ouvrages et pièces, 6.547 revues et journaux, 9.161 dossiers, 15.380 affiches, 10.469 cartes géographiques et photographies d'avion. Une première collection de catalogues, publiés par la *Société de l'Histoire de la Guerre*, concerne l'Allemagne. Le premier seul a paru (2). Il offre, dans un ordre méthodique très simple et très net, les titres de 12.000 ouvrages et de 15.000 articles de revue publiés en Allemagne et en Autriche-Hongrie entre le 1er août 1914 et le 31 dé-

(1) M. Bloch (C.) a décrit ces collections dans un article de la *Revue de Paris : Bibliothèques et Musées de la Guerre* (1er février 1920), qui a été tiré à part. Paris, Pochy, in-8° de 28 p.

(2) Publications de la Société de l'Histoire de la Guerre. Première série. Catalogues des *Bibliothèque et Musée de la Guerre. Catalogue méthodique du fonds allemand de la Bibliothèque*, rédigé par J. Dubois, avec la collaboration de Ch. Appuhn. Intr. de C. Bloch. T. I. *La Crise internationale*. E. Chiron, éd., Paris, 1921, in-8° de XVIII-292 p.

Le t. II, *L'Allemagne*, est sous presse; le t. III, *Les Alliés de l'Allemagne, l'Entente et les Neutres*, est en préparation.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cembre 1920. Quelques indications sommaires précisent le contenu des ouvrages dont le titre est énigmatique ou peu clair.

La *Bibliothèque de la ville de Lyon* a constitué un riche fonds de guerre dont le catalogue, rédigé par M. Cantinelli, comprend 18 fascicules, formant 3 volumes in-8° (1). La publication est interrompue.

Enfin l'éditeur Émile-Paul a entrepris la publication du catalogue de la *Collection Henri Leblanc*. Sept volumes, sur onze, ont paru; deux sont sous presse (2).

Je joins à ces catalogues les recueils officiels de documents des *ministères de la Guerre* (3) et de l'*Intérieur* (4).

En Amérique, la collection la plus complète paraît être *The Hoover War Collection* (Stanford University); un catalogue sommaire a paru (5).

La *Library of Congress* possède aussi une collection de matériaux pour l'histoire de la guerre (6).

Bibliographies. — Des périodiques consacrent régulièrement, dans leur bibliographie, une rubrique spéciale aux volumes de guerre. Le *Mercure de France* donne, depuis 1915, des analyses très soignées des principaux livres publiés; les *Archives de la Grande Guerre*, à partir de leur tome IV (1919), comprennent une bibliographie assez riche des ouvrages nouvellement parus.

MM. Bornecque et Drouilly ont analysé plus de deux cents volumes français sur la guerre (7); M. Vic s'est borné, comme eux, aux travaux parus en France, à l'exception de trois revues étrangères seulement (8). Son travail, qui va jusqu'au mois d'août 1916, sera continué. Un

(1) *Catalogue du fonds de la guerre de la bibliothèque de la ville de Lyon*, par M. R. Cantinelli. 18 fasc. formant 3 vol. in-8°. Paris, Chiron, 1917-1919.

(2) *Collection Henri Leblanc. La Grande Guerre, iconographie, bibliographie, documents divers.* Paris, Émile-Paul, 1916- ?. T. I, V, VII. *Iconographie*, par Ch. Callet; t. II, III, IV, *Bibliographie*, par M. Rieunier; t. VI, *Répertoire méthodique de la presse quotidienne française* (année 1914). Le t. VIII (*Iconographie*, par Ch. Callet) et le t. IX (*Bibliographie*, par M. Rieunier et J. Dubois) sont sous presse; les t. X et XI (*Bibliographie*, par M. Rieunier et J. Dubois) sont en préparation.

(3) *Recueil des documents insérés au Bulletin officiel du ministère de la Guerre et concernant spécialement la période des hostilités.* Paris, Charles-Lavauzelle, 1918.

(4) *Guerre de 1914 : Documents officiels, textes législatifs et réglementaires.* Paris, Dalloz, 1914-1918, 24 vol. et supp.

(5) *The Hoover War Collection at Stanford University* (California). *A report and an analysis*, Stanford University Press, 82 p.

(6) *A check list of the literature and other material in the Library of Congress on the European War.* Washington, Government printing Office, 1918, in-8°.

(7) Bornecque (H.) et Drouilly (G.), *La France et la Guerre.* Paris, Payot, 156 p.

(8) Vic (J.), *La Littérature de guerre.* Paris, Payot, 1918, 2 vol. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

essai de bibliographie méthodique est dû à M. Escalle (1). Enfin le *Cercle de la Librairie* a fait paraître un catalogue de publications de guerre (2).

Une bibliographie générale méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre est en préparation sous les auspices de la *Dotation Carnegie* (3).

Pour la région lorraine, je dois mentionner l'excellent ouvrage de M. le chanoine Aimond, dont les bibliographies, en fin de chapitre, contiennent l'indication, entre autres documents, de nombreux et précieux inédits (4).

En Angleterre ont paru les ouvrages de Lange (5) et de Prothero (6), auxquels il faut joindre une bibliographie anonyme sur des ouvrages non anglais (7).

En Allemagne, le répertoire général de Hinrich (8) a consacré une « division » à la littérature allemande de guerre; Avenarius a publié un *Kriegs-Ratgeber*, qui, après 1916, est continué par une publication périodique (9); enfin divers choix d'ouvrages ont été établis par Buddecke (10), Hohlfeld (11) et Kunz (12). Le catalogue de la *Bibliothèque*

(1) Escalle (C.), *Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914 : Généralités, Mémoires, Correspondances, Biographies, Origines de la guerre.* Dijon, Berthier, 1918, VIII-191 p.

(2) Publications sur la guerre. Paris, Cercle de la Librairie, 1917.

(3) Bloch (C.), *Bibliographie générale méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre.* En préparation. Dotation Carnegie.

(4) Aimond (Chanoine), *La Guerre de 1914-1918 dans la Meuse.* Verdun et Bar-le-Duc, Martin-Colardelle et Dalit, 1922, in-12 de 404 p.

(5) Lange (F. H. T.) et Berry (H. T.), *Books on the Great War. An annotated Bibliography of Literature issued during the European conflict.* London, Grafton. Le t. IV (Lange et Peddie, R. A., in-8°, VIII-199 p., London, Grafton, et New-York, White Plains, Wilson and C°) va jusqu'en avril 1916.

(6) Prothero (G. W.), litt. D., with the assistance of Philip (A. J.), *Catalogue of War Publications, comprising Works published to June 1916.* London, Murray, 1917, in-8° de VII-259 p. (C'est le 3e volume).

(7) Anonym, *Notes on foreign* (non anglais) *War Books*, Army Quarterly, Janvier, avril, juin 1921.

(8) Hinrich's, *Halbjahrs Katalog der im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher, Zeitschriften, Landkarten, u. s. w.* Leipzig, Hinrich, in-8°. Division : *Die deutsche Kriegsliteratur.*

(9) Avenarius (F.), *Kriegs-Ratgeber über deutsches Schrifttum.* München, Dürerbund, 1915-1916. Cette publication a été continuée par le *Literarischer Jahresbericht des Dürerbundes*, München, Callwey, in-8°, 1917-1918.

(10) Buddecke (A.), *Kriegsliteratur. Eine Zusammenstellung ausgewälter Bücher und Schriften über den Weltkrieg.* Leipzig, Fock, 1917, in-16 de II-31 p.

(11) Hohlfeld (Dr. J.), *Die deutsche Kriegsliteratur. Wegweiser durch die wichtigsten Werke über die Probleme des Weltkrieges.* Dresde, Lehmann, 1917, in-8° de 150 p. (Choix de 307 ouvrages).

(12) Kunz (Dr. J.), *Bibliographie der Kriegsliteratur : Politik, Geschichte, Philosophie, Völkerrecht, Friedensfrage.* Berlin, Engelmann, 1920, in-8° de 101 p.

EPERON - Recherches & Classification numériques

et Musée de la Guerre cité plus haut a d'ailleurs utilisé ces travaux et se trouve être maintenant pour l'Allemagne le répertoire le plus complet et le mieux fait.

TRAVAUX D'ENSEMBLE

Nous réunissons sous ce titre des travaux d'un caractère général, et qui, par là, ne peuvent facilement être classés dans les divisions du plan que nous avons adopté.

Nous avons déjà signalé les *Guides Michelin* (1); le dernier ouvrage de cette intéressante collection : *L'Alsace et les combats des Vosges*, a paru (3). L'on peut y joindre le livre de M. Bidou (2), qui est très bien fait.

M. le chanoine Aimond a étudié la guerre dans le département de la Meuse. Son livre, précédé d'une préface de Mgr Ginisty, évêque de Verdun, est une véritable histoire, à la fois des événements militaires et des populations civiles. La documentation est digne de tout éloge : pour la première fois, dans une étude générale sur la Guerre en Lorraine, les publications allemandes sont mises à profit; de plus, M. le chanoine Aimond a pu utiliser de nombreux documents inédits, de première main, dont l'intérêt est considérable. Les bibliographies rejetées à la fin de chacun des chapitres ne sont pas des trompe-l'œil, et l'on est étonné, en étudiant le détail, du soin rigoureux avec lequel les moindres points ont été approfondis. L'auteur de ces lignes a pris part à plusieurs opérations militaires importantes dans le département de la Meuse : sur chaque opération, le livre de M. le chanoine Aimond est à la fois très complet dans sa brièveté et d'une exactitude rigoureuse. Le défaut d'un plan fondé sur la circonscription administrative du département pouvait être de nous présenter des fragments peu intelligibles d'une action d'ensemble : il se trouve que les faits de guerre, dans le département de la Meuse, forment un tout cohérent. A côté des événements militaires, qui occupent naturellement dans ce livre une place importante, M. le chanoine Aimond retrace la vie des habitants en deçà et au delà

(1) B L 1913-1919, p. 174, n. 1.

(2) *L'Alsace et les combats des Vosges, 1914-1918.* Paris et Clermont-Ferrand, Michelin, 1920, 2 vol. in-8° de 128 p. chacun.

(3) Bidou (H.), *La Terre héroïque. Les étapes de la victoire à travers les régions envahies et les cités dévastées. Visites préparées pour guider le touriste sur les champs de bataille.* Paris, Taride, rue de Vaugirard, 47, 1918, in-18 de XIV-181 p., avec 23 cartes et 3 profils; couv. ill. (Verdun, p. 125-153; les Fronts d'Alsace et de Lorraine, p. 155-169).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des lignes. Toujours impartial et sincère, il ne nous présente pas les Meusiens comme accueillants et sympathiques à l'égard du soldat (p. 268); il les suit dans leur évacuation (ils ne furent pas toujours bien reçus); il nous les montre en Allemagne, en proie aux poux de Rastatt, dans les camps d'internement, rapatriés enfin. Les crimes des Allemands sont rapportés avec un grand souci de précision et d'impartialité : l'auteur n'hésite jamais à rendre justice aux ennemis quand le cas se présente. Des cartes très claires complètent le volume, que l'on peut considérer comme définitif et que l'on doit signaler comme un modèle (1).

M. Sadoul a essayé, avec sa *Guerre dans les Vosges*, d'étudier les événements militaires qui ont eu lieu successivement en un point déterminé du front : la région de Raon-l'Étape (la Chapelotte). Son travail commence au 31 juillet 1914 et se poursuit jusqu'à l'armistice. Sous une apparence modeste, le récit de M. Sadoul est une véritable histoire, fondée sur des documents, rédigée avec critique. M. Sadoul fait justice, en passant, des brillantes métaphores de l'histoire de M. Hanotaux : celle-ci ne peut guère être considérée que comme un exercice littéraire (2).

L'article du capitaine Weiss intéresse directement les Nancéiens : ils y peuvent voir comment ils ont été défendus par l'aviation française, ou plutôt comment ils ne l'ont pas été. Le capitaine Weiss constate que l'escadrille de protection de Nancy « n'a jamais obtenu de résultat important ». Comment nous en étonner, puisque les Allemands ne bombardaient que de nuit, et que l'escadrille de protection ne *devait* sortir que de jour? Il semble bien que la chasse de nuit ait été plus dangereuse pour le chasseur que pour le « gibier » : pourquoi entretenir une escadrille de protection qui ne pouvait protéger? L'aviation a eu plus de succès avec la *Bertha* de Hampont (3). Et il faut bien reconnaître que les habitants de Nancy doivent « avoir pour les aviateurs, au fond du cœur, un petit battement particulier de reconnaissance » (4).

(1) Aimond (Chanoine Ch.), *La Guerre de 1914-1918 dans la Meuse. Argonne, Les Éparges, Saint-Mihiel, Verdun, et Livre d'Or du clergé du diocèse de Verdun.* Verdun et Bar-le-Duc, Martin-Colardelle et Dalit, 1922, in-12 de 404 p.

(2) Sadoul (L.), *La Guerre dans les Vosges* (P L P M, 1921, p. 469-478, 511-521, 551-561, 1922, p. 20-29, 58-67, 119-126).

(3) Comparez avec le récit de l'abbé F. Évrard, *Couarails devant Morhange*, Abbeville, Paillard, 1919, p. 160.

(4) Weiss (Capitaine P.), *La Guerre aérienne devant Nancy.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, in-8° de 16 p., avec 1 pl. (Extrait de la Revue Militaire générale).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'escadrille des *Éperviers* a longtemps séjourné à Nancy. C'est à Nancy que l'auteur du livre (1) débute en escadrille. Il bombarde Metz au cours d'une expédition assez mouvementée; puis il nous raconte un combat aérien au-dessus de Nancy. Il prend part au bombardement de Carlsruhe qui fit tant de victimes. Une nuit, appelé au secours par téléphone, il aide au sauvetage des victimes dans un hôtel coupé en deux par un obus (p. 43) : la présence d'aviateurs en cette occasion a sans doute fait naître la légende répandue à Nancy à ce sujet. Puis c'est le départ pour la Somme. Mais l'escadrille revient à Verdun (p. 281). L'auteur mitraille, à 300 mètres d'altitude, des troupes allemandes en marche derrière la cote 304. Tout le livre, palpitant d'intérêt, est très simple et juste de ton, sans littérature et sans vantardises; il nous révèle, pour la cinquième arme, une existence de liberté et de confort relatifs, mais aussi de danger constant. Une page aimable sur les « parents pauvres » de l'armée, les fantassins, fera pardonner bien des choses aux aviateurs.

Le livre de M. Le Fahler est destiné à faire connaître le rôle joué pendant la guerre aux armées par les *Oblats de Marie Immaculée.* C'est un livre d'une grande élévation morale, qui cherche plutôt à nous montrer les âmes qu'à raconter des événements. De nombreux récits intéressent la Lorraine (p. 26, le fort de Vaux; p. 45, un hôpital d'arrière à Domremy, etc.); le *Journal d'un aumônier* (p. 114-139) commence à Roselieures, au lendemain de la bataille du 30 août 1914, et nous fournit des renseignements intéressants sur toute la région de Lunéville jusqu'au 14 octobre 1915. Je citerai aussi deux récits particulièrement émouvants : Prisonnier à Verdun (p. 167); Une reconnaissance à la Tranchée de Calonne (p. 173). Dans la liste des oblats morts pour la Patrie se trouve un Nancéien : Henri Roussel (p. 253). Le livre de M. Le Fahler est un beau livre (2).

Le commandant Bréant (3) est un cavalier. Il prend part à la bataille de Lorraine, en août 1914, dans la région de Saint-Léonard : son régiment couvre au sud l'extrémité de l'aile droite de la bataille. Il

(1) Delacommune (Ch.), *L'Escadrille des Éperviers. Impressions vécues de guerre aérienne.* Préf. de M. Barrès. Paris, Plon, s. d., in-12 de 312 p.

(2) Le Fahler (J.), *Au service de la France, 1914-1918. Les Oblats de Marie Immaculée.* Vannes, Lafolye, 1920, in-8° de 318 p. L'on trouvera, p. 116, les détails de l'exécution du commandant W..., qui a fait tant de bruit à l'époque. Je reprocherai à l'auteur des inexactitudes dans la transcription des noms de lieu (Réménauville, p. 116); quelques récits ne sont-ils pas héroïsés? (p. 201).

(3) Bréant (Commandant), *De l'Alsace à la Somme. Souvenirs du Front. Août 1914-janvier 1917.* Paris, Hachette, 1917, in-16 de 252 p. Coll. *Mémoires et Récits de guerre.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tient ensuite, en novembre 1915, le secteur d'Athienville, où il ne séjourne que peu de temps. Il est ensuite versé dans l'infanterie et arrive à Verdun le 19 avril 1916 (p. 147). Il occupe la position du Mort-Homme et de la cote 304. Son récit, qui se place au moment où nous perdons la cote 304, est du plus vif intérêt. Le commandant Bréant quitte la région de Verdun le 6 mai 1916 (p. 184). Son livre est l'un des meilleurs documents que nous ayons sur les diverses formes de la guerre en Lorraine. — Le commandant Henches est un artilleur (1), il a été tué à l'ennemi le 16 octobre 1916. Le volume est un recueil des lettres qu'il a adressées, en particulier à sa femme. Il a pris part à la bataille de la Marne dans la région de La Vaux-Marie (p. 9); il est demeuré depuis le 20 octobre 1914 jusqu'en septembre 1915 dans le secteur des Éparges et de Troyon; il a défendu Verdun du 15 mai au 15 juin 1916 (p. 181-189). Ses lettres, très discrètes sur les événements militaires, s'efforcent d'atténuer les fatigues qu'il a subies et de dissimuler les dangers qu'il a courus; elles sont très belles et très émouvantes. — M. Bréauté (2) est un R. A. T. de la classe 91. Il débute au front dans le secteur d'Hoéville (1915). Puis nous le retrouvons à Cumières, près de Verdun, où il est occupé à des travaux, et bientôt en première ligne (le secteur était alors le type des secteurs tranquilles). Évacué (p. 58), il revient au front en Argonne, comme mineur (p. 154-196). Par un dernier avatar, l'autorité militaire en fait un météorologiste : il est attaché, comme tel, à une escadrille de bombardement de nuit cantonnée dans la région de Verdun (p. 197-269). Cette partie de son livre est particulièrement originale. Le volume, dans son ensemble, est bien rédigé et intéressant. M. Bréauté, en bon territorial, est d'ailleurs grognon et n'épargne les critiques ni aux personnes ni aux institutions. — Je citerai enfin les *Poissons morts*, de M. Mac Orlan (3). M. Mac Orlan a fait ses débuts en Lorraine (Buissoncourt, septembre 1914); il a connu Verdun. Il s'intéresse, plus qu'aux événements militaires, aux « cocasseries » de la vie en campagne et dans

(1) HENCHES (Commandant J.-E.), *A l'école de la Guerre. Lettres d'un artilleur. Août 1914-octobre 1916.* Paris, Hachette, 1918, in-16 de x-211 p. Coll. *Mémoires et Récits de guerre.*

(2) BRÉAUTÉ (R.), *Un Universitaire aux Armées.* Paris, Bossard, 1919, in-16 de 347 p.

(3) MAC ORLAN (P.), *Les Poissons morts. La Lorraine, l'Artois, Verdun, la Somme.* Paris, Payot, 1917, in-16 de 245 p. Ill. de Gus Bofa; couv. ill.

L'on peut consulter : *Contes véridiques des tranchées, par un groupe de poilus.* Couverture en couleur dessinée et gravée par Ch. Clément. Paris, Lemerre, 1916, in-12 de III-305 p. Le volume est continué par : *Nouveaux contes véridiques des tranchées...*, 1916, 337 p.; et *Sous les obus (1914-1916)*, 1916, 316 p. (Ce dernier concerne l'Argonne, Vauquois, Verdun).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la tranchée. Très spirituel et amusant, son livre est illustré de gravures dans le même goût. Les dialogues qu'il prête à ses soldats sont particulièrement vivants, et le langage « poilu » y revit sous sa forme la plus pittoresque.

I — LES ARMÉES

1° Les Armées françaises et alliées.

La guerre de mouvement. — Avant même la déclaration de guerre, des actes d'hostilité furent commis par les Allemands, et la frontière française fut violée en plusieurs points. Sans importance militaire, ces faits ont une grande valeur juridique. Ils se produisirent pour la plupart dans la région lorraine. Le *Mensonge du 3 août 1914* est un ouvrage de tout premier ordre, qui devrait trouver place dans toutes les bibliothèques. C'est un ensemble d'études particulières, faites avec le plus grand soin, qui montrent l'inanité des mensonges allemands qui ont servi à la « fabrication de la déclaration de guerre ». Les violations de frontière commises par les troupes allemandes avant la déclaration de guerre y sont étudiées avec toute la précision et l'impartialité possibles : sur onze points différents, les Allemands, profitant du retrait de 10 kilomètres imposé aux troupes françaises, ont pénétré sciemment, entre le 30 juillet et le 4 août, dans les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et s'y sont livrés à des actes hostiles. La ville de Lunéville a été bombardée par avion le 3 août 1914, à 5h 45 du soir, avant la déclaration de guerre (1).

La *bataille des frontières* s'est engagée, en partie, en territoire belge, pour se continuer bientôt en Lorraine (2). Elle fit rage sur toute la frontière de la Lorraine, avec une solution de continuité devant Metz.

Au nord de Metz, la lutte s'engagea sur un front qui s'étendait de Virton à Audun-le-Roman. Le commandant Grasset, alors capitaine, combattit à Ethe, près de Virton : il nous décrit la bataille (22 août) avec une vie, un relief vraiment extraordinaires : les impressions que l'on peut ressentir en traversant un tir de barrage sont rendues d'une manière saisissante (p. 177). L'auteur est grièvement blessé et évacué. Clairement rédigé et spirituellement écrit, le livre du commandant

(1) *** *Le Mensonge du 3 août 1914*. Paris, Payot, 1917, in-8° de VIII-396 p.
Sur l'invasion du grand-duché de Luxembourg par les Allemands, l'on peut consulter VAN DYKE (Dr. H.), *Fighting for Peace*. London, Scribner.

(2) Sur l'ensemble de ces batailles, l'on peut consulter : COMPTON (Major T. E.), *The Battles of August 1914, in Lorraine and in the Ardennes* (Journal of the Royal United Service Institution, août 1917).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Grasset est peut-être le meilleur que nous possédions sur le début de la guerre. Il nous fait assister à l'arrivée et à l'habillage des réservistes, opération extrêmement simple que les méthodes de l'administration militaire transforment en une série de problèmes insolubles, qui finissent par se résoudre tout seuls. Au cours de ses nombreuses marches et contre-marches dans la région lorraine, le commandant s'est fait une idée-type du village lorrain : « partout fumier et purin ». Il croque joliment les artilleurs : « très affairés, très encombrants, parlant très haut et avec de grands gestes, ils arrivent aux grandes allures dans un effroyable fracas de ferraille ». La fin du volume est consacrée aux massacres d'Ethe (p. 239) et de Gomery (p. 258) : des blessés français sont fusillés à bout portant par les Allemands. Les témoignages réunis sont irrécusables et constituent une charge écrasante (1).

Le livre du médecin inspecteur Simonin (2), fait prisonnier sur le même point, vient corroborer la déposition du commandant Grasset. Le récit de la bataille d'Ethe par le médecin est également du plus grand intérêt : elle donne l'impression d'un effroyable désordre. Les renseignements que fournit M. Simonin sur l'organisation du service sanitaire allemand, sur l'état d'esprit en Allemagne, sont tout à fait curieux : il devait rentrer en France, par la Suisse, le 27 septembre 1914.

Le capitaine Hassler a reçu dans la même région, à Virton, un « baptême de feu formidable ». Alsacien, fils d'un cuirassier de Reichshoffen, le capitaine Hassler est le véritable type du soldat, qui se bat pour l'amour de la guerre. Après la retraite de Virton, il se trouve engagé à Villers-devant-Dun, où sa compagnie est copieusement bombardée (29 août), puis à Mont-devant-Sassey (30 août), où il est exposé à une attaque allemande tout à fait « méthodique ». C'est ensuite la retraite sur l'Argonne (3). — Le caporal Joubaire, du 124e R. I., prend part aux mêmes opérations : il est légèrement blessé à Mont-devant-Sassey. Son carnet, publié après sa mort, à l'ennemi, en mai 1916, n'a subi aucune retouche : c'est un document de premier ordre (4). — Le lieutenant Deville nous donne les impressions d'un artilleur : c'est à la bataille de Virton, lui aussi, qu'il reçoit le baptême du feu (entre

(1) Grasset (Commandant A.), *Vingt jours de guerre aux temps héroïques. Carnet de route d'un commandant de compagnie. Août 1914.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-12 de 282 p. avec une carte et un croquis.

(2) Simonin (J.), *De Verdun à Mannheim. Ethe et Gomery, 22, 23, 24 août 1914.* Préface de l'abbé Wetterlé. Paris, Vitet, s. d., in-16 de iv-316 p.

(3) Hassler (Capitaine), *Ma Campagne au jour le jour. Août 1914-décembre 1915.* Préf. de M. Barrès. Paris, Perrin, 1917, in-12 de xiv-264 p.; 8 pl. hors texte.

(4) Joubaire (A.), *Pour la France. Carnet de route d'un fantassin.* Paris, Perrin, 1917, in-12 de xvi-286 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sommethonne et Villers-la-Loue); sa batterie y est copieusement bombardée « avant d'avoir trouvé des objectifs ». Puis c'est la retraite par Montmédy et Stenay; la batterie aide à la défense du passage de la Meuse (27 août). Elle opère ensuite sur les confins du département de la Meuse, d'abord dans les Ardennes, puis dans la Marne. Dans une valise de cuir jaune, ornée d'une couronne de comte, et qui appartient à un officier d'état-major allemand, l'auteur trouve « des dentelles, des chemises de femme, des statuettes en ivoire et jusqu'à des bijoux Fix encore munis de leur étiquette » (p. 88). Puis le lieutenant assiste à la bataille de la Marne, en partie du haut d'un clocher qui s'effondre sous lui (p. 106). Blessé légèrement, il reste au front, et parcourt le champ de bataille de la Marne. Il est alors très gravement blessé et évacué. Le récit est d'une belle simplicité, et respire un héroïsme naturel. Il est d'un grand intérêt : le lieutenant Deville, officier de liaison, a beaucoup circulé et beaucoup vu (1). — Je ne puis que citer le livre du lieutenant Bufran (2).

Les ouvrages qui suivent nous décrivent la partie sud de l'immense bataille. M. de Larmandie, débarqué à Saint-Mihiel le 6 août, est le 18 août à Romagnes-sous-les-Côtes, « horrible cloaque, où le fumier et la boue bordent les maisons ». Le 21, il assiste à l'incendie de Longwy et prend part à la bataille de Longuyon (devant Saint-Pancré). Il est blessé et fait prisonnier le 22. Il est évacué à travers le grand-duché de Luxembourg, où les habitants l'accueillent de la manière la plus aimable. Le volume se termine par le carnet du sergent M. Dupuy (p. 90) : c'est un récit de la retraite qui suivit la bataille du 22 août; le 6 septembre, le sergent arrivait à Laheycourt, après avoir traversé Verdun, Dun-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne (3). — L'officier de dragons Schmitz s'est battu dans la même région : officier de liaison, il a vu mieux et davantage, et son récit est beaucoup plus pittoresque. Débarqué le 8 août à Sampigny, il prend part à la bataille de Longuyon (devant Saint-Pancré); puis il se replie, par Sivry-sur-Meuse, sur Clermont-en-Argonne et Laheycourt. Il y prend part à la bataille de la Marne, dont il nous donne une description saisissante (4). — Officier interprète à la 4e D. I., M. Carré a vu la bataille

(1) Deville (Lieutenant R.), *Carnet d'un artilleur. Virton. La Marne.* Paris, Chapelot, 1916, in-12 de XII-134 p.; 1 carte.

(2) Bufran (Lieutenant), *Notes. Sous Verdun (1914).* Paris, Édition indépendante, 1919, in-16 de 52 p.

(3) De Larmandie (H.), *Mémoires de guerre. Blessé, captif, délivré!* Préf. du général Malleterre. Paris, Bloud et Gay, 1916, in-12 de 228 p. Ill. hors texte.

(4) Schmitz (A.), *Sous la rafale. Au service de l'infanterie. Souvenirs d'un dragon pendant la Grande Guerre.* Préf. de Pierre l'Ermite. Paris, Bloud et Gay, 1918, in-12 de 288 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'un peu loin; il résume les événements plus qu'il ne les décrit. La 4e D. I. a combattu à Mangiennes (10 août), à Bellefontaine (22 août), où elle prend part à la bataille de Virton : la division, qui a conservé ses positions dans le recul général, risque d'être encerclée. C'est ensuite la retraite par Stenay, Yoncq, Grandpré, Vienne-le-Château. La division prend part à la bataille de la Marne sur les confins du département de la Meuse, à Sermaize et à Maurupt. L'attaque manquée de Servon (15-17 septembre) marque la fixation du front et le début de la guerre de position (1).

L'aile gauche de l'armée française s'appuyait, durant la bataille de la Marne, sur Bar-le-Duc : une partie des combats qui forment la Victoire de la Marne ont eu lieu sur le sol de la Lorraine. On peut consulter, en général, l'excellent volume de Ch. Le Goffic (2). — C'est aussi à ces combats que se rapporte la partie la plus intéressante du livre du capitaine d'artillerie de Mazenod, « écrit pour les survivants de l'ancienne 29e batterie du 44e d'artillerie, et à la gloire de ses morts ». La batterie débarque à Consenvoye et cantonne le 12 août à Bezonvaux. Elle est engagée le 24 août près de Gouraincourt, puis bat en retraite (Spincourt) : elle se trouve un moment dans les lignes allemandes (p. 98). Après un série de déplacements dans la région de Verdun, elle prend part à la bataille de la Marne près de la Vaux-Marie. C'est la partie la plus intéressante du récit. Un « Taube » est abattu à coups de fusil (p. 156) : cet exploit est aussi réclamé par les secrétaires d'état-major de la 24e brigade d'infanterie, qui ont été cités à l'ordre du jour pour ce fait d'armes. De là, la batterie rejoint Verdun; elle participe à la bataille de Spada (22-24 septembre). C'est, dès lors, la guerre de position. La batterie du capitaine de Mazenod a donc pris part à toutes les batailles importantes qui se sont livrées dans le nord de la région lorraine : c'est, à tous les points de vue, un document de tout premier ordre, et le meilleur livre que nous ayons sur le rôle, prépondérant dans cette partie de la guerre, de l'artillerie de campagne (3).

Le livre de l'infirmier-major abbé Bourceret est un livre d'arrière.

(1) Carré (J.-M.), *Histoire d'une division de couverture. Journal de Campagne (août 1914-janvier 1915)*. Paris, Renaissance du Livre, in-12 de 248 p.

Sur le combat de Bellefontaine, voyez aussi : Cordonnier (Général), *Une brigade au feu (Potins de guerre)*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1921, in-8 de 415 p.; 3 cartes hors texte.

(2) Le Goffic (Ch.), *La Marne en feu*. Paris, Alcan, 1921, in-16 de 132 p. Coll. : *La France dévastée. I. Les Régions.*

(3) De Mazenod (Capitaine), *Dans les Champs de Meuse. Souvenirs d'un commandant de batterie (1914)*. Paris, Plon, 1921, in-12 de XII-272 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'abbé Bourceret débarque dans les environs de Bar-le-Duc et cantonne à Rambluzin, « où s'alignent pompeusement aux abords des maisons d'infects tas de fumier » (p. 41). Le sergent infirmier fait la connaissance « des commis des P. T. T., sanglés dans leurs uniformes de guerre, qui jouent à l'officier » (p. 43) : il fait vivre à nos yeux tout le monde militaire de l'extrême arrière. Puis c'est la retraite par Montfaucon, Varennes, Clermont, Vaubecourt (où l'ambulance risque d'être faite prisonnière), Bar-le-Duc, dont l'abbé esquisse une description très intéressante (p. 85), et Neufchâteau. Il nous donne une vision émouvante des convois d'évacués (p. 103) ; et, dans la région de Robert-Espagne, une vue très curieuse du champ de bataille de la Marne au lendemain de la bataille (p. 154). L'abbé Bourceret, qui est un brave (p. 181, p. 186), n'a voulu conserver que le souvenir des belles actions des autres : tout le récit de l'histoire de Sœur Gabrielle, à Clermont-en-Argonne, pendant l'occupation allemande, doit être lu (p. 231). L'abbé fut « embusqué » en janvier 1916 par la loi Dalbiez. Obligé par son rôle de circuler continuellement à bicyclette sur les routes de l'arrière, il a vu et décrit de nombreux tableaux qu'un combattant ne rencontrait qu'exceptionnellement : sincère et amusant, son livre est la meilleure peinture que nous ayons de la région meusienne pendant la guerre de mouvement (1).

Territorial, M. Madelin est demeuré en Lorraine, et en particulier à Verdun, depuis le début de la guerre jusqu'en octobre 1915. Il nous décrit, à l'arrière, une vie exempte de dangers, mais non d'ennui (2).

Avant de passer à la bataille de Sarrebourg, il nous faut parler de « l'affaire » de Briey. La politique s'y mêle, d'une façon regrettable, à la stratégie, les questions de finance aux questions politiques, et les questions de personnes aux questions de finance. Le profane, devant cette discussion qui ne passionne que les intéressés, ne peut s'empêcher de songer à la consultation des médecins de Molière « sur ce qu'il eût fallu faire pour que le malade ne mourût point » (3).

(1) BOURCERET (Abbé J.-M.), *Sur les routes du front de Meuse. Souvenirs d'un infirmier-major.* Paris, Perrin, 1917, in-12 de 316 p.

Je n'ai pu me procurer : DIDE (Dr M.), *Ceux qui combattent et ceux qui meurent.* Paris, Payot, 1917 (1916), in-12 de 251 p. (sur le début de la guerre, en Lorraine).

(2) MADELIN (L.), *Devant Verdun* (Revue hebdomadaire, 1917, t. X, p. 141-166, 310-340).

(3) La B L 1913-1919 a déjà signalé une partie de ces ouvrages de polémique (p. 163, 208-209). Il faut y ajouter : ARCHIVES DE LA GRANDE GUERRE, t. IV, p. 265, *Rapport officiel sur la question de Briey. Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France;* ibid., p. 333; JOFFRE (Maréchal), *Les Opérations dans la région de Briey;* ENGERAND (F.), *La Perte de Briey,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La dernière opération de la guerre de mouvement en Lorraine, l'avance des Allemands sur la trouée de Spada et à Saint-Mihiel, a donné lieu, elle aussi, à de vives polémiques. — Les *Souvenirs* du général Sarrail (1) n'intéressent guère que la stratégie (Lorraine, 30 août 1914-22 juillet 1915); ils sont en réalité un plaidoyer *pro domo*. — Le lieutenant-colonel Bize a commencé la publication d'une importante étude sur « *l'affaire de Saint-Mihiel* » : à qui revient, en septembre 1914, la responsabilité de l'abandon aux Allemands des Hauts de Meuse et de Saint-Mihiel? (2).

Les combats qui se sont livrés en août 1914 sur les frontières de la France, en face et au sud de Nancy, ont reçu le nom de *Victoire de Lorraine*. La première phase comprend l'offensive manquée du 20 août et la retraite qui l'a suivie. Le maréchal Foch a lui-même rédigé un résumé succinct des opérations qui s'appellent la *Bataille de Morhange :* c'est un récit très net, très précis, d'ailleurs tout à fait objectif (3). — Quelques pages du maréchal Foch (4) précisent le rôle du 20e corps dans la journée du 20 : le corps s'est replié, par ordre, dans l'après-midi, et son attitude n'est pour rien dans l'ordre de repli. Les assertions de M. Giraud (5) ne sont donc pas exactes. — Le capitaine Kimpflin (6), du 222e R. I., présente un bon résumé des opérations auxquelles le régiment a pris part. — Ces opérations sont racontées tout au long dans le volume du même auteur intitulé : *Le premier souffle* (7). On ne peut accuser l'auteur de farder la vérité :

t. V, p. 29, 195, 309 ; t. VI, p. 75, 236; du même auteur : *La Bataille de la frontière. Août 1914. Briey.* Paris, Bossard, 1920, in-8 de 244 p., avec 2 cartes; Isaac (J.), *Le Témoignage du général Lanrezac sur le rôle de la Ve armée (Août 1914)* (Archives de la Grande Guerre, t. IX, p. 257, t. X, p. 427, 536, 675).

(1) Sarrail (Général), *Souvenirs de 1914-1915* (Revue politique et parlementaire, t. 107, p. 161-180, 399-417; t. 108, p. 81-97). Le lieutenant-colonel Bize inflige au général Sarrail, en ce qui concerne la perte de Saint-Mihiel, un démenti formel (*Ibid.*, t. 108, p. 98-104).

(2) Bize (Lieutenant-colonel), *La Vérité sur la perte des Hauts de Meuse et de Saint-Mihiel en septembre 1914.* Intr. du général Cordonnier (Archives de la Grande Guerre, t. XI, p. 257-279, t. XII, p. 417-450; à suivre).

(3) *Bataille de Morhange (août 1914).* Notice communiquée gracieusement à M. le maire de Morhange par le général commandant le 20e C. A. Metz, Imp. Lorraine, in-8 de 40 p., gravures, un plan.

(4) Foch (Maréchal), *Le 20e C. A. à Morhange (20 août 1914)* (R D M 1921, t. V, p. 76-79).

(5) Giraud (V.), R D M 1921, t. IV, p. 517-543.

(6) Kimpflin (Capitaine G.), *Deux ans en Lorraine avec le 222e R. I.*, Archives de la Grande Guerre, t. IV, p. 31-222, t. VI, p. 51-74, p. 286-310, t. VII, p. 62-81.

(7) Kimpflin (Capitaine G.), *Le premier souffle. Un fantassin sur la trouée de*

EFERUS – Recherches & Classification numériques

il nous rapporte crûment les « mots » des soldats méridionaux après les premiers combats (« ces cochons-là nous tiraient dessus... et à balles, encore ! »). L'auteur est engagé à Méhoncourt, puis à Gerbéviller : c'est la partie la plus intéressante du volume. Il a ensuite le plaisir d'entrer dans Lunéville reconquise. Dans l'ensemble, le livre est un bon document, quoique l'auteur se laisse aller à des considérations stratégiques au moins risquées (p. 115), et que le dernier chapitre, *l'Agonie du souffle*, soit dans l'ensemble injuste et faux.

Deux témoignages se rapportent plus spécialement à la bataille « pour Nancy ». Le premier est celui du soldat Guyot (1); le second se trouve dans les *Impressions de guerre de prêtres soldats* publiées d'abord dans *Études*, et réunies en volume par M. de Grandmaison (2). L'intérêt de ces récits est surtout psychologique : les rédacteurs ont le « souci du réel et du spirituel révélés par la guerre plus que de son décor et de ses fanfares ». Le récit de M. de Gailhard-Bancel, tué à l'ennemi, est intitulé : *En couvrant Nancy* (15 septembre-4 novembre 1914). C'est une bonne description des derniers engagements livrés devant Nancy, puis des commencements de la guerre de tranchées dans la même région. Il serait à désirer que le carnet du lieutenant, qui fut tué à Seicheprey, le 12 décembre 1914, fût publié intégralement. Parmi tous les livres de guerre, celui-ci, qui n'intéresse qu'exceptionnellement la Lorraine, mérite une mention particulière pour sa haute tenue morale et sa sincérité absolue.

Engagée à l'aile droite de la bataille de Sarrebourg, la 25e brigade a trouvé un historien. Il reproduit le journal de marche de la brigade, du 31 juillet au 11 septembre 1914 (le Donon, 14-18 août; la Chipotte,

Charmes (août-septembre 1914). Préf. de M. Barrès. Paris, Perrin, 1920, in-16 de xv-291 p.

Je ne puis que citer Peryller (E.), *Devant Sarrebourg*, Le Puy-en-Velay.

Voyez aussi : Genty (Capitaine), *Trois ans de guerre. Lettres et Carnet de route.* Préf. de P. Brulat. Paris, Chapelot, 1918, in-8 de 80 p. Le capitaine Genty a été tué à l'ennemi (Fleury).

(1) Parsy (P.), *La Guerre en France* (The British Review, avril-mai 1915). C'est le journal d'un soldat français, A. Guyot, qui prit part à la bataille du Grand-Couronné).

(2) Grandmaison (L. de), *Impressions de guerre de prêtres soldats*. Paris, Plon, 1918, in-12 de iv-332 p.

Voyez aussi : Ferrari Doria (J.-J.-B. de), *Lettres de guerre. 1914-1918*. Paris, Plon, 1920, in-8 de ii-417 p., avec portrait. M. de Ferrari Doria a été tué à l'ennemi le 7 septembre 1918.

Le roman de Jean de Grandvilliers, *Le Prix de l'Homme, 1914-1916*, Paris, Calmann-Lévy, 1920, in-16 de ii-376 p., a la prétention de dépeindre les batailles du Grand Couronné et se termine à Verdun. Sur ce roman, cf. ci-dessous, p. 214.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

25 août); le récit est très sommaire (1). — La division Barbot s'est illustrée dans les mêmes parages (2). — M. Roujon n'a fait que passer en Lorraine; mais son récit de la bataille de Rambervillers est très vivant et pittoresque. Arrivé le 24 août avec un détachement de renfort, il se trouve, par erreur, engagé le 25 en pleine bataille. L'état d'esprit des troupes fraîches est bien noté : la guerre les amuse. Joliment écrit, ce livre donne une idée très exacte de la guerre de mouvement. L'auteur a été blessé et évacué le jour même (3). — C'est dans les Vosges que M. Pic a commencé la campagne, devant La Bourgonce, dans la région de Saint-Dié : son récit commence au repli des Allemands, en septembre 1914. L'auteur traverse Raon-l'Étape, Rambervillers, le champ de bataille de Rambervillers, le « champ de mort de Saint-Pierremont » : la description de l'état du pays évacué par les Allemands est vraiment impressionnante (19 septembre 1914). Puis, l'auteur quitte la Lorraine : il traverse encore les Vosges en janvier 1916, pour aller en secteur dans la région de Thann (4). — Un article de M. G. Deschamps sur *Les Alpins à Saint-Dié* peut fournir quelques renseignements (5). — Le travail du général Legrand-Girarde n'a guère qu'un intérêt stratégique (6).

Le livre du lieutenant Doria présente un intérêt tout particulier : il nous donne un tableau exact et fouillé du rôle de la cavalerie pendans la bataille de Lorraine. Le régiment se porte de Commercy à Croixmare dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1914. Le témoignage du lieutenant Doria est intéressant pour les violations de frontière commises par les Allemands avant la déclaration de guerre. Le 18 août, le régiment couvre l'aile nord de l'armée française à la bataille de Sarrebourg (en face de Haut-Clocher et de Gosselming); le récit de la bataille est du plus grand intérêt; l'auteur fait de nombreuses et précieuses observations sur l'état d'esprit des Lorrains annexés (p. 111). Puis c'est la retraite. L'auteur prend part, le 25 août, à la bataille

(1) Barbade (Général), *De Baccarat à Sompuis avec la 25e brigade (31 juillet-4 septembre 1914)*, Archives de la Grande Guerre, t. II, p. 437-446.

(2) Humbert (Capitaine), *La Division Barbot*. Paris, Hachette, 1919, in-12 de 247 p. Coll. : *Mémoires et Récits de guerre* (La division Barbot est la 77e D. I.).

(3) Roujon (J.), *Carnet de route (août 1914-janvier 1915)*. Préf. de R. de Flers. Croquis de C. Reymond. Paris, Plon, 1916, in-12 de x-340 p.

(4) Pic (E.), *Dans la tranchée. Des Vosges en Picardie. Tableaux du front*. Paris, Perrin, 1917, in-12 de xii-156 p.

(5) Deschamps (G.), *Les Alpins à Saint-Dié, 25-29 août 1914* (R D M 1917, t. II, p. 384-417).

(6) Legrand-Girarde (Général), *Le Combat de Saint-Blaise-la-Plaine du 21e C. A.; 14 août 1914* (Archives de la Grande Guerre, t. X, p. 793-809). Du même auteur, voyez *Opérations du 21e corps d'armée, 1er août-13 septembre 1914*. Paris, Plon, 1922.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Rozelieures, en face de la côte d'Essey et dans le bois de Lalau : il est évacué le 2 septembre, en pleine retraite de la Marne. Le livre du lieutenant Doria, bien écrit, est d'une lecture très agréable : il nous permet, mieux que le livre d'A. Bertrand, qui ne doit être consulté qu'avec défiance (1), de nous faire un idée précise du rôle joué par la cavalerie dans la guerre de mouvement (2). – Ce rôle est précisé dans un article sur la 6e D. C. en Lorraine (3).

Le rôle de l'artillerie est marqué par le capitaine Genty, tué à l'ennemi. Il commandait une batterie de 75 à Dieuze, le 16 août 1914; il prit part à la bataille de la Marne dans la région de Bar-le-Duc. Le volume est composé de fragments des lettres qu'il écrivait à sa mère et à sa fiancée; l'on y a intercalé son journal de marche. C'est une lecture des plus émouvantes (4). — Le sous-lieutenant R... a été, lui aussi, tué à l'ennemi. Affecté aux sections de munition d'une batterie de Rimailhos, il entrevoit la bataille de Sarrebourg du haut d'une meule de paille; il se replie ensuite sur Baccarat (5).

Le livre du général Carbillet (6), qui reproduit une conférence faite à Nice le 18 janvier 1918, est une « défense » et répond aux « calomnies dirigées contre les Poilus méridionaux ». Je ne reviendrai pas sur ce que l'on pourrait appeler « l'affaire du 15e corps ». Le général Carbillet montre que la 29e D. I. a eu une très belle attitude en Lorraine,

(1) B L 1913-1919, p. 179, n. 2.

(2) Doria (Lieutenant), *Croquis de guerre et d'invasion. Lorraine et Ile-de-France. 1914.* Préf. du général Dupont. Paris, Plon, s. d., in-12 de VI-276 p.

(3) N... (Commandant), *La 6e Division de cavalerie en Lorraine, 23-27 août 1914* (Revue de Cavalerie, janvier-février 1921, p. 53-64, 2 croquis).

Voyez aussi : de Grandmaison (G.), *Un caractère de soldat. Le capitaine Pierre de Saint-Jouan (1888-1915).* Préf. du général de Castelnau. Paris, Plon, 1920, in-16 de XX-279 p., avec portrait. Le capitaine de Saint-Jouan a été tué en Argonne, après son passage dans l'infanterie. Il a pris part, comme cavalier, à la bataille de Lorraine (région de Parroy).

(4) Genty (Capitaine E.), *Trois ans de guerre.* Paris, Chapelot, 1918, in-8 de 80 p.

(5) Vallot (Ch.) et Quesnel (J.), *Tout en faisant la guerre..., 2 août 1914-janvier 1919.* Paris, Mendel, s. d., in-12 de VIII-310 p.

Sur la guerre de mouvement en Lorraine, on peut consulter : Boudon (V.), *Avec Charles Péguy, de la Lorraine à la Marne (août-septembre 1914).* Préf. de M. Barrès. Paris, Hachette, 1916, in-16 de XVIII-198 p.; portrait, 4 cartes. Coll. : *Mémoires et récits de guerre ;* Figeac (R.), *Sur le front. Des plaines de Flandre aux crêtes des Vosges.* Avec illustrations. Préf. de Marcel Sembat. Paris, chez l'auteur, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, 1914, in-18 de 142 p.; Neumeyer, *A coups de 75. De l'Alsace à la Somme.* Paris, Collection héroïque, 71, rue de Richelieu, in-8 de 31 p.; Sorbets (G.), *Lueurs et reflets de la guerre.* Paris, l'Édition française illustrée, 1917, in-12 de 310 p.

(6) Carbillet (Général), *Premières armes d'une division du Midi sur le front.* Nice, Imp. de l'Éclaireur, 1918, in-16 de 52 p. (Conférence prononcée à Nice le 18 janvier 1918).

EFFRUS - Recherches & Classification numériques

le 19 août, en enlevant Dieuze et Biderstroff, le 21 août, à Vitrimont et à Xermaménil, le 8 septembre, à Vassincourt, près de Bar-le-Duc (bataille de la Marne). Il semble bien qu'il ait raison. — Le gros livre de M. Belleudy (1), *Que faut-il penser du 15e corps?* est aussi un livre de polémique, dont le ton est quelquefois assez vif. M. Belleudy passe en revue toutes les différentes affaires auxquelles ont pris part les divisions du 15e corps : engagement de Lagarde (11 août 1914), bataille de Dieuze (19-20 août), victoire de Lorraine (Lamath, Xermaménil, 26-28 août), bataille de la Marne (de Vassincourt à Verdun), et enfin diverses opérations dans le secteur situé au nord-ouest de Verdun, que le 15e corps a occupé jusqu'en 1916. Il a pu consulter les journaux de marche des unités, et toute une partie de son livre repose sur des documents sérieux et sérieusement étudiés. Il contient toutefois des erreurs, et ses assertions méritent d'être vérifiées (2). Il résulte de ces deux livres que le 15e corps a été calomnié. Mais il faut reconnaître que les soldats du Midi ont laissé en Lorraine de fâcheux souvenirs. Les Lorrains n'ont pas encore pardonné aux Méridionaux la théorie suivant laquelle « chacun devait défendre *sa* frontière ». De plus, les troupes du Midi n'ont eu que trop de dispositions à voir dans chaque paysan lorrain un espion allemand (Voyez en particulier A. Bertrand, B L 1913-1919, p. 179, n. 2). La légende du 15e corps s'est répandue grâce à de sots bavardages et à des vantardises à rebours, dans un milieu d'avance mal disposé par l'attitude souvent peu délicate et désobligeante de soldats méridionaux.

La guerre de tranchées. — La 4e D. I., après le combat de Servon (3), s'organise et creuse des tranchées. M. Carré nous décrit cette guerre de positions, si caractérisée dans la sauvage région de l'Argonne; il nous raconte les âpres combats de La Harazée et de La Gruerie. Il juge sévèrement les volontaires garibaldiens, qui ont attaqué dans le secteur de la division (Cf. p. 174-178, avec Marabini, *Les Garibaldiens de l'Argonne*, p. 180). Il semble bien qu'on ait lancé les Garibaldiens, sans reconnaissances sérieuses et sans préparation d'artillerie, contre des positions inaccessibles : c'était la tactique qui prévalait alors dans les états-majors de l'arrière. Le jugement d'en-

(1) Belleudy (J.), *Que faut-il penser du 15e corps?* Préface du colonel Gros Long. Menton, Imp. Coop., 1921, in-8° de xii-356 p., 4 cartes.

(2) Voyez l'article du maréchal Foch, cité p. 150. Les allégations dont le maréchal montre la fausseté sont d'ailleurs tout à fait honorables pour le 20e corps et pour le maréchal lui-même : M. Belleudy ne manque pas une occasion de rendre justice au 16e et au 20e corps, ainsi qu'à leurs chefs.

(3) Voyez p. 148, n. 1.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

semble de M. Carré sur le résultat obtenu en Argonne par la 4e D. I· est très pessimiste (p. 185). Le livre se termine par une liste de citations; puis l'auteur nous donne un fragment du Carnet d'un sous-officier allemand (p. 237-244), d'un réel intérêt (24 septembre-22 octobre 1914; région de l'Argonne). — Le capitaine Marabini nous retrace — un peu copieusement — l'épopée héroïque des volontaires italiens, qui, sous les ordres de Peppino Garibaldi, ont voulu, alors que l'Italie était neutre, combattre pour nous. Le régiment, organisé dans le Midi, fut engagé en Argonne le 23 décembre 1914. C'est une suite ininterrompue d'attaques : Bolante, 26 décembre; Four-de-Paris, 5 janvier 1915; Courtes-Chausses, 6 janvier; Les Meurissons, 8 janvier. Une seule attaque réussit (200 prisonniers; 4 mitrailleuses enlevées) : les procédés tactiques d'alors en sont la cause, et la bravoure des Garibaldiens fut inutile. Dès le 11 janvier, le régiment garibaldien, décimé, était dissous : l'intervention de l'Italie était décidée. La liste complète des volontaires termine le volume : saluons ces braves qui sont venus donner leur sang pour la cause du Droit et de la Liberté (1). — L'officier de dragons Schmitz (2), après la bataille de la Marne, reste dans la région de l'Argonne. Il assiste à la préparation de l'attaque de Boureuilles, l'une de ces attaques lancées au hasard, qui ont coûté tant de pertes inutiles (février 1915); il nous donne un tableau tout à fait curieux du P. C. de combat (cave de La Cigalerie) au moment de l'attaque de Vauquois (mars 1915). L'auteur séjourne ensuite dans le secteur de La Harazée; il décrit le château de La Harazée et le calvaire de Sivry-la-Perche. Son livre n'est pas un récit continu, mais un choix parmi des souvenirs de campagne : son intérêt ne faiblit jamais. — Engagé volontaire, le soldat Boucheron arrive à Clermont-en-Argonne en octobre 1914. Il nous décrit très exactement la vie du soldat en campagne, — on n'ose écrire dans les tranchées, — car il n'y en a guère encore à cette époque. Son arrivée au front (p. 37-40), intitulée : *Les Nouveaux Poilus*, est typique. L'aspect particulier que prend la guerre de position dans les bois de l'Argonne est très bien marqué. Le gros du livre est occupé par les trois attaques successives de Vauquois (octobre 1914, 17 février 1915, 28 février 1915) : caporal après la première, sergent après la seconde, le volontaire Boucheron est nommé sous-

(1) MARABINI (Capitaine), *Les Garibaldiens de l'Argonne*. Paris, Payot, 1917, in-12 de 336 p. Préface de G. D'ANNUNZIO, avec reproduction du texte original et traduction.

(2) Voyez p. 147, n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lieutenant après la troisième. Le livre de ce brave, auparavant avocat près la cour d'appel de Paris, est un beau livre et un document de tout premier ordre (1). — Le capitaine Pavie (2) a tenu les tranchées en Argonne du mois d'août 1915 au mois de mai 1916 (p. 191-238). Son livre est un bon document (région de Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château). — M. Renaud (3), dans la *Tranchée rouge*, nous donne, sous une forme très littéraire et d'un caractère général, une idée de ce que fut la vie dans les tranchées de l'Argonne. — Le livre de M. Léry (4) reproduit les impressions de l'auteur. Officier dans un état-major d'arrière, M. Léry trace un bon tableau d'ensemble de ce qui s'est passé en Argonne durant l'année 1915 et l'hiver 1915-1916. — M. Chevrillon (5) a visité en mai 1916 le front d'Argonne (p. 29-77). C'est une bonne description des « premières lignes » vues par un civil. — M. Thomas, rédacteur aux *Marches de l'Est*, a écrit un volume du plus haut intérêt, mais très général. Pendant la période qui va d'août 1914 à mars 1916, l'auteur a vécu sur le front de Lorraine (Billets de l'Argonne, 2 novembre 1915-2 mars 1916). Mais il s'intéresse plus aux combattants qu'au cadre du combat (Voyez cependant une curieuse description de l'Argonne, Centre 1, p. 121-123). Officiers, prisonniers, ordonnances, popotes, il campe devant nous tous les combattants. Bien rédigé et très juste de ton, ce livre restera comme l'un des meilleurs documents sur le « moral » des soldats de la Grande Guerre (6). — M. Julia ne s'intéresse, lui aussi, qu'à l'âme des combattants. Son livre est une série de tableaux : la Bénédiction du départ, Première rencontre avec l'obus, A l'orée de la tempête, Veillée d'armes, Gestes et conversations; c'est une précieuse collection d'observations et de

(1) Boucheron (Sous-lieutenant G.), *L'Assaut. L'Argonne et Vauquois avec la 10e D. I. (1914-1915)*. Paris, Perrin, 1917, in-12 de 158 p. — Voy. aussi : Pézard (A.), *Nous autres à Vauquois*. Paris, Renaissance du Livre, 1918, in-12.

(2) Pavie (Capitaine A.), *Mes Troupiers. Artois—Argonne—Verdun. 1914-1916*. Tours, Mame, in-16 de 271 p.

(3) Renaud (J.), *La Tranchée rouge. Feuilles de route. Septembre 1914-mars 1916*. Paris, Hachette, 1916, in-16 de xii-223 p. Coll. *Mémoires et Récits de guerre*. Du même auteur : *Qui vive? La tranchée!* Paris, Charles-Lavauzelle, 1916, in-12 de 145 p.

(4) Léry (J.), *La Bataille dans la Forêt (Argonne 1915). Impressions d'un témoin*. Paris, Hachette, 1916, in-16 de 130 p. Coll. *Mémoires et Récits de guerre*.

(5) Chevrillon (A.), *Près des combattants*. Paris, Hachette, 1918 (1919), in-16 de xii-269 p.

Bourru, Soldat de Vauquois, par Jean des Vignes Rouges, est un roman (Jean des Vignes Rouges est le pseudonyme du capitaine Taboureau). Paris, Perrin, 1917, in-12 de 303 p.

(6) Thomas (L.), *Souvenirs d'un chasseur (août 1914-mars 1916)*. Paris, Perrin, 1919, in-12 de 148 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

méditations sur la guerre. Le ton est très juste et le document excellent (1). — Le volume de Deliège est un récit artificiel, composé pour les enfants. Il mérite d'être cité ici à cause de sa réelle valeur documentaire : il est sans doute utile que les enfants sachent quelque chose de la guerre, et les livres des combattants ne sont pas à leur portée. Celui-ci, où les récits de guerre alternent avec les légendes de l'Argonne, doit être recommandé (2).

Le chanoine Ardant (Jean Limosin), aumônier divisionnaire, est demeuré en Argonne depuis le 15 septembre 1914 jusqu'au 25 mars 1916. Obligé par ses fonctions de voyager dans toute la région, il nous en donne une bonne description; sa résidence principale fut Dombasle-en-Argonne. Il nous présente un tableau très précis et exact de Verdun avant le commencement de la bataille. *Une Ordination à Verdun, une Distribution de prix à l'école d'Esnes, l'Ambulance de Montzéville*, sont des pages d'un vif intérêt. Le chanoine Ardant a assisté au premier mois de la bataille de Verdun : il quitte alors la Lorraine pour les Flandres. Son livre, accompagné de curieuses photographies, est un document excellent sur la vie du soldat à l'arrière et sur l'existence menée par les populations lorraines en arrière des lignes pendant les deux premières années de la guerre (3). — L'on peut joindre à son livre deux volumes écrits par des volontaires américains. C'est à Pont-à-Mousson et dans les environs que le volontaire Buswell a conduit l'auto sanitaire n° 10. Il y séjourne du 17 juin au 13 octobre 1915. Il nous donne de précieux témoignages sur la vie des habitants dans cette région de la Lorraine : les nombreux bombardements de Pont-à-Mousson et de Montauville sont fidèlement décrits. Un mot dépeint Nancy : « la plus jolie petite ville qu'on puisse voir » (p. 2). L'auteur aime les Français « qui apprécient si bien la valeur de la sympathie et de la reconnaissance..., dont l'attitude quotidienne est la preuve de leur civilisation » (p. 131). Le livre est illustré de photographies et de dessins, pris sur le vif, qui sont très amusants. Les lettres du volontaire Buswell n'avaient pas été destinées à la publication : elles sont écrites avec la plus grande simplicité (4). — M. Shea-

(1) JULIA (E.-F.), *La Fatalité de la guerre. Scènes et propos du front.* Paris, Perrin, 1917, in-12 de VIII-268 p.

(2) DELIÈGE (E.), *Un Poilu de la forêt d'Argonne.* Paris, Gedalge, s. d., in-4° de 272 p.

(3) LIMOSIN (J.) (Chanoine G. ARDANT), *De Verdun à l'Yser. Notes d'un aumônier militaire.* Paris, Bonne Presse, in-4° de 122 p., s. d., ill.

(4) BUSWELL (L.), *Ambulance n° 10. Personal Letters from the Front.* Boston and New York, Houghton Mifflin, 1916, in-12 de XXII-156 p. Le livre a été publié en 1915 sous le titre : *With the American Ambulance Field Service in France.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

han, dont la mère est française, a voulu « faire pour ses camarades les soldats français ce que d'autres ont fait pour les soldats des autres armées » (Préface). Il décrit à ses compatriotes la vie du soldat français, et il se fait gloire d'avoir été appelé par les défenseurs du bois Le Prêtre un « Poilu américain ». Il arrive d'abord à Nancy (p. 49, fin 1916); il sert ensuite dans une ambulance, au bois Le Prêtre, puis à Verdun (p. 194). Il nous donne de bonnes descriptions de Pont-à-Mousson et de la ville de Verdun. Ses réflexions sur les habitants, sur les soldats français sont curieuses : « La principale caractéristique du soldat français est son esprit raisonnable » (p. 179). Le livre est, dans l'ensemble, un tableau de la France en guerre tel que l'a vue un Américain (1). — Le récit d'A. Fribourg nous transporte dans les Hauts de Meuse. Il commence en 1911, aux grandes manœuvres d'Argonne (au moment de l'affaire d'Agadir) : l'auteur, qui s'intéresse tout particulièrement à la psychologie du soldat, a voulu marquer alors, en quelques pages, un changement important dans l'âme française. Un beau tableau du départ en guerre fait pendant à celui du départ pour les manœuvres. C'est après la bataille de la Marne que M. Fribourg débarque en Lorraine, à Villers-Benoîtevaux, entre Verdun et Saint-Mihiel. Venu en renfort au 106e R. I., il combat à Mouilly et au bois des Chevaliers. Son récit se place au moment où le front se fixe : il nous décrit les derniers engagements de la guerre de mouvement et les débuts de la guerre de tranchées. A. Fribourg a été blessé et évacué le 10 octobre 1914. Son livre, très bien écrit, est un des beaux livres de la littérature de guerre; il offre à la fois une description pittoresque de la bataille (les nuances du son des balles, p. 90), et une analyse juste et pénétrante de l'âme des combattants (2). — M. Genevoix appartient à la même unité combattante. Deux volumes (3) se placent à cette époque, faisant suite au livre intitulé *Sous Verdun* (4). Dédiés à « tous ceux du 106 qui se rappellent la Calonne et nos tranchées du premier automne dans les bois », ils décrivent de la manière la plus précise la vie que menait le soldat dans les premières tranchées. Au repos, le 106e cantonnait à Montsous-les-Côtes; il prenait les tranchées dans le ravin des Éparges. Le

(1) Sheahan (H.), *A volunteer Poilu*. Boston and New York, Houghton Mifflin, 1916, in-12 de xvi-218 p., ill., carte.

(2) Fribourg (A), *Croire. Histoire d'un soldat*. Paris, Payot, 1918, in-12 de 256 p. Frontispice de P.-E. Colin.

(3) Genevoix (M.), *Nuits de Guerre. Hauts de Meuse*. Paris, Flammarion, 1917, in-12 de 312 p. — *Au seuil des Guitounes*. Paris, Flammarion, 1918, in-12 de 278 p.

(4) B L 1913-1919, p. 176 et n. 5.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

premier volume commence au 5 octobre et finit au 19 octobre; le second va jusqu'au 3 novembre. C'est une série d' « instantanés » de l'existence du fantassin dans une région alors calme, et où rien de saillant ne se produit. Ces deux ouvrages, qui ne se rattachent à aucun événement sensationnel, sont un excellent document, bien vu et bien écrit. — Le Carnet du sous-lieutenant Mairet, mort à l'ennemi, nous fait assister, le 5 avril 1915, à l'effroyable attaque des Éparges (p. 27-40). C'est un document essentiel : tout le livre est parmi les plus poignants et les plus beaux (1).

Le livre de M. Buteau est sans doute le meilleur tableau d'ensemble que nous ayons de la vie des tranchées au cours de l'hiver 1914-1915. C'est dans la région de Saint-Mihiel que l'auteur a séjourné (il ne cite aucun nom géographique) : son « village tragique » (p. 123-141) est bien le symbole de ces innombrables villages meusiens dont nous avons fréquenté les ruines. Tous les chapitres sont des chapitres que tous les soldats ont vécus. L'auteur nous donne le type de la guerre de secteur dans un coin tranquille, qui est en somme le type de la vraie guerre. Trop d'écrivains de guerre ont supprimé délibérément de leurs livres ces pages « sans intérêt », ne conservant que les faits historiques saillants et les attaques sensationnelles. Le livre de M. Buteau est le livre de tous les jours, celui des communiqués : « Rien à signaler sur l'ensemble du front ». L'on y sent d'autant mieux le « tragique quotidien » (2). — Le capitaine de Mazenod était en batterie dans la même région, au-dessus de Chauvoncourt. Sa batterie aidera à l'attaque de Chauvoncourt (12 octobre); puis, dans le secteur de Maizeray-Marchéville, en Woëvre, elle participera à la préparation d'une action locale intéressante (3).

La région située devant Saint-Mihiel (Bois d'Ailly, Bois Brûlé) a été particulièrement étudiée (4). Un général anonyme (5) a publié sur les opérations de ce secteur un travail très complet, qui commence en

(1) Mairet (L.), *Carnet d'un combattant (11 février 1915-16 avril 1917)*. Paris, Crès, 1919, in-12 de XVI-326 p.

(2) Buteau (M.), *Tenir. Récits de la vie de tranchées*. Paris, Plon, 1918, in-12 de X-298 p.

(3) Voyez p. 148, n. 3.

(4) Cornet (L.), *1914-1915. Histoire de la guerre... De l'Argonne à Pont-à-Mousson. En Lorraine et sur les Vosges*. Limoges et Paris, Charles-Lavauzelle, 1920, in-8° de 386 p. — Gratieux (Abbé), *Entre Argonne et Champagne. Pèlerinages de guerre*. Châlons-sur-Marne, Martin, 1917, in-8° de 31 p. — C'est en Argonne que le capitaine P. de Saint-Jouan a été tué à l'ennemi (p. 153) n. 3.

(5) Général ***, *Devant Saint-Mihiel (1914-et 1915)* (Archives de la Grande Guerre, t. VII, p. 159-173; 323-336; t. VIII, p. 445-480; 569-592; t. XI, p. 139-158 280-314; t. XII, p. 477-505).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1914, avec la guerre de position, et se poursuit jusqu'à la fin de l'année 1915. Les événements militaires considérables dont cette région a été le théâtre sont clairement et minutieusement exposés; les moyens divers de défense et d'attaque sont judicieusement étudiés : c'est une excellente monographie. L'auteur juge avec une entière liberté d'esprit les directives du haut commandement, « qui jetait les troupes au feu sans reconnaissance suffisante du terrain, sans préparation ni appui d'artillerie, et sans les soutenir » (VII, p. 326). Il critique aussi le système des « compte rendus à forme tendancieuse », destinés à éviter des reproches immérités du haut commandement : de là proviennent les erreurs des communiqués (où l'on a cru voir quelquefois des mensonges). La conclusion de cet important travail est toute à l'honneur du soldat français, qui a su lutter souvent contre l'Allemand et toujours contre la boue : « Vous n'êtes pas des héros parce que vous n'avez pas gagné de batailles », dit un colonel à ses hommes, qui n'ont pas eu à combattre, « mais vous êtes des demi-héros parce que vous savez garder la bonne humeur dans cette purée » (t. VII, p. 159).

Les livres du lieutenant Péricard, qui s'est battu sous les ordres du général anonyme dont nous venons d'apprécier l'ouvrage, tiennent une place à part dans la littérature de guerre. Le lieutenant Péricard est l'homme qui a crié : « *Debout, les morts!* » Mais il ne doit pas être tenu pour responsable de l'abus que les journalistes et les littérateurs ont fait de ce beau cri d'angoisse et de désespoir (1). Personne n'est plus modeste, plus sincère, plus franc, moins « héroïque », au sens fâcheux du mot, que le lieutenant Péricard. Consacré « héros », il a pu avouer qu'il avait peur : « Je la vois devant moi qui me regarde avec ses yeux jaunes. Je la reconnais sans peine, ma vieille compagne de combat, plus fidèle qu'un chien, plus collante qu'un pou : la Peur (2)! » Il a pu dire à ceux de l'arrière ce qu'étaient ceux du front, épouvanté d'avoir constaté une « brisure » : « Nous ne parlons plus tout à fait le même langage. Nous sommes deux foules dont les chemins s'écartent. » Les deux premiers livres du lieutenant Péricard, *Face à face* et *Pâques rouges*, réunis sous le titre commun : *Debout, les morts!*, se passent en Lorraine, devant Saint-Mihiel. Ils ont été écrits pour la fille de l'auteur, la petite Solange, âgée de trois ans : ils ne sont donc ni un carnet ni une description de la guerre. Territorial au début de la guerre, l'auteur appartenait à la compagnie qui

(1) On peut lire, dans *Face à face* (Préface, p. 10-18), le récit original du lieutenant PÉRICARD.

(2) *Debout, les morts! Pâques rouges*, p. 78.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

abattit un zeppelin à Badonviller (*Face à face*, p. 33). Il passe dans l'active sur sa demande, et arrive au front à la fin du mois d'octobre 1914. *Face à face* est le récit de sa vie dans les tranchées des Hauts de Meuse, jusqu'en mars 1915. La description est très exacte et très pittoresque : patrouilles, attaques, séjours dans des endroits tristement célèbres : Tête à Vache, Bois Brûlé. Une « aventure fantastique » : le jour de Noël 1914, les Allemands ivres dansent au-dessus de leurs tranchées (p. 209). L'auteur reste en position sur une mine dont on attend l'explosion : le récit est vraiment angoissant (p. 276). Le régiment descendait à Vignot, près de Commercy; le lieutenant nous en donne une jolie description. *Pâques rouges* contient le récit des attaques du Bois Brûlé (5-8 avril 1915) : c'est l'un des récits les plus vivants et les plus poignants de toute la littérature de guerre. L'auteur éprouve une sorte de honte, bien connue des combattants, à se retrouver vivant au sortir de l'effroyable charnier : « Les vrais héros, aux attaques, les seuls héros, c'est parmi les morts qu'il faut les chercher... Ceux qui reviennent vivants ne sont pas sans reproches. » Ce serait d'ailleurs donner une idée tout à fait inexacte de ces admirables livres que de négliger, à côté de ces scènes héroïques, de nombreuses pages amusantes. Le lieutenant Péricard est un homme d'esprit : que l'on lise l'histoire du « bong beurre, bien gustatif » (p. 232). Les deux volumes du lieutenant Péricard, auquel il faut joindre un volume consacré à Verdun, sont des documents hors pair et des œuvres d'art remarquables (1).

M. Cazin a pu rencontrer journellement le lieutenant Péricard. Le titre du livre marque immédiatement son caractère particulier; c'est un Homère à la main que l'auteur fait la guerre. Malade, il n'arrive au front qu'en mars 1915, dans « un lieu de la Meuse dont la censure postale ne veut pas qu'il mette le nom » et qu'il dépeint d'un mot : « quatre cheminées encadrées de bouse de vache » (p. 23). Il alterne entre les tranchées de Tête à Vache et le village de Vignot, où il va au repos; il se trouve au Bois-le-Prêtre, à Fey-en-Haye, à Réménauville, au Bois Brûlé : il vient au repos à Commercy où « toute la ville fume de luxure » (p. 97). Il proteste contre le terme de *Poilu*, « ce sobriquet grotesque, éclos dans la cervelle de quelque vivandier, dont aucun soldat ne se trouve flatté, mais qui fait, paraît-il, les délices

(1) PÉRICARD (Lieutenant), *Face à face. Souvenirs et impressions d'un soldat de la Grande Guerre.* Préface de M. BARRÈS. Paris, Payot, 1916, in-12 de 356 p., 35 dessins à la plume de P. THIRIAT. — *Debout, les morts! Souvenirs et impressions d'un soldat de la Grande Guerre. Pâques rouges.* Paris, Payot, in-12 de 256 p., 27 dessins à la plume de P. THIRIAT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du public ». Il est bien certain, en effet, que les soldats se sont toujours appelés, entre eux, des « *bonhommes* » : seuls les civils les ont dénommés *Poilus* (et la baïonnette : *Rosalie!*). Le chapitre le plus poignant est celui de l'attaque (p. 153); d'autres pages aussi sont d'une vérité absolue (le blessé, p. 193; l'homme ivre, p. 209). Une réflexion bien vraie, bien naturelle, mais assez inattendue : au milieu des torpilles qui réduisent les corps en bouillie, l'auteur soupire : « J'aurais souhaité sortir de ce monde en laissant derrière moi un cadavre » (p. 189). C'est à la fin de juillet 1915 que l'auteur, malade, est évacué. Son livre est, en même temps qu'un document excellent, un régal pour le lettré (1).

Le livre du général Cordonnier (2) est le récit d'un fait d'armes resté ignoré jusqu'ici. Le 20 mai 1915, au moment d'une attaque lancée dans le bois d'Ailly, le commandant André perçait le front allemand et parvenait dans la cinquième ligne de tranchées allemandes. Encerclé par les Allemands, il réussissait à se maintenir jusqu'au 22 mai, malgré les souffrances de la soif. Il était alors obligé de se rendre. Le livre du général Cordonnier est un bon document; l'on y trouve de plus des renseignements précis sur le rôle du haut commandement à cette période de la guerre.

Le lieutenant d'artillerie R. (3), affecté, sur sa demande, à une batterie de rimailhos, vient s'établir dans la région de Commercy (bois de la Hazelle), puis à Fey-en-Haye. C'est là qu'il est tué, le 17 février 1915 : son carnet est un précieux document sur le rôle de l'artillerie lourde à ce moment. Le volume de MM. Vallot et Quesnel contient ensuite des histoires détachées dont quelques-unes sont amusantes (réglage de tir, région de Commercy, juin 1915, p. 49; cantonnement de détente, Ligny-en-Barrois, août 1916, p. 125).

Un recueil de dessins d'après nature est intitulé : *L'Hiver dans les*

(1) Cazin (P.), *L'Humaniste à la guerre. Hauts de Meuse, 1915.* Paris, Plon, s. d., in-12 de 252 p.

Voyez aussi : Top (Dr G.), *Avec le 1er corps d'armée. Un groupe de 75 (1er août 1914-13 mai 1915). Journal d'un médecin aide-major du 27e d'artillerie.* Paris, Plon, 1919, in-16, de III-371 p., avec carte (se termine aux-Éparges et au bois d'Ailly). — Marix (K.-A.), *Les Rêveries d'un poilu vivant depuis vingt mois sur le front et aux avant-postes de Woëvre et de Lorraine.* Paris, Jouve, 1916, 130 p.

(2) Cordonnier (Général), *La Tranchée de la Soif.* Épisode des combats de la région de Saint-Mihiel, avec 2 portraits, 1 croquis, 2 cartes hors texte; un premier appendice donnant la liste nominative des pertes et un second ayant trait aux œuvres du commandant André. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg, 1922, in-8° de IV-90 p.

(3) Voyez p. 153, n. 5.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hauts de Meuse : les dessins représentent des abris, des blockhaus, des tranchées, dans la région de Marbotte et de Mécrin (1).

Les documents sont rares sur le reste du front de Lorraine. En dehors d'une page de J. de Goïtisolo (2), le seul travail d'importance est celui du capitaine Kimpflin (3). Dès le 13 septembre 1914, le capitaine creuse dans la forêt de Parroy les premières tranchées. En juillet 1916, il part pour Verdun. Dans l'intervalle, il a l'occasion de faire connaissance avec tous les secteurs — ou peu s'en faut — de la région de Nancy. Il prend part à la prise de Bures (26 octobre 1914), à la reprise du signal de Xon (18 février 1915); puis il tient successivement les secteurs d'Arracourt, de Vého-Leintrey, de Parroy. Le 30 novembre 1915, « chassés par l'eau de leurs taupinières, les adversaires se trouvent nez à nez, et une trêve de la boue s'établit »; « des photographies sont prises où l'on peut voir des soldats allemands tenant des piquets que des soldats français enfoncent à coups de maillet » (t. VII, p. 64-65). Le 31 décembre 1915, le 222e est au camp de Saffais; il occupe les secteurs d'Ajoncourt, de Nomeny. C'est une histoire très détaillée, très précise, et d'une grande importance au point de vue de la technique militaire.

Verdun. — Il peut être utile de signaler ici quelques ouvrages d'histoire sur Verdun. Il est en effet difficile, sans eux, de situer dans la bataille de Verdun les différents documents que nous examinerons ensuite (4).

(1) MANTELET-MARTEL, *L'Hiver 1914 dans les Hauts de Meuse. 24 dessins d'après nature.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-8° oblong. Lettre-préface de Ch. IGOUNET DE VILLERS.

(2) GOITISOLO (J. DE), *Le Jour des Morts en Lorraine* (Mercure de France, 1917, t. 124, p. 62-76).

(3) KIMPFLIN (Capitaine), *Deux ans en Lorraine avec le 222e R. I. Août 1914-août 1916* (Archives de la Grande Guerre, t. IV, p. 31-47; t. VI, p. 51-74, 286-310; t. VII, p. 62-81).

(4) Je mentionnerai seulement : DUGARD (H.), *La Bataille de Verdun*, 21 février-7 mai 1916. Paris, Perrin, 1917, in-16 de XII-298 p., 1 carte (un peu littéraire et superficiel). — POIRIER (J.), *La Bataille de Verdun.* Paris, Chiron, 1922, in-8° de 304 p., 24 plans ou cartes, 4 planches hors texte. — BOUCHOR (J. F.), et DELVERT (Capitaine), *Verdun.* Lettre-préface du maréchal PÉTAIN. Lettre autographe du commandant RAYNAL. Paris, Fournier, 1920, in-4° de 157 p., ill. — GAGNEUR (M.), *La Bataille de Verdun* (Revue politique et littéraire, 3 juill. et 4 sept. 1920, p. 399-401, 525-529). — D'ESTRE (H.), *L'Énigme de Verdun.* Paris, Chapelot (médiocre). — REINACH (J.), *Le Dégagement de Verdun* (Revue des Sciences politiques, 15 juin 1918). — Quelques pages sont consacrées à Verdun dans la longue étude du général MANGIN : *Comment finit la guerre* (R D M, 1920, t. II, p. 721-738; l'étude du général commence dans le numéro du 1er avril et se continue jusque dans le numéro du 1er juillet). — *La Victoire de Verdun. Une bataille de 131 jours* (21 fé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le livre du commandant Bouvard est un résumé très succinct, mais très clair, des événements qui se sont déroulés pendant la guerre dans la région de Verdun. Après quelques chapitres d'histoire générale (1) et une description géographique de la région, l'auteur présente un tableau sommaire de la bataille de Verdun, depuis l'attaque brusquée de février 1916 jusqu'à la reprise de Douaumont par les Français (2). Il complète cette histoire par un document précieux, le récit du fourrier Dubrulle, du 8e R. I. (25-26 février, p. 88). — M. Madelin a écrit, lui aussi, une histoire simple, nette et claire de l'affaire de Verdun (3). M. Madelin commence son étude aux premiers jours de la guerre et la conduit jusqu'aux « grandes reprises ». — *La Bataille de Verdun*, de M. Gillet, est une véritable histoire, qui repose sur l'étude approfondie de nombreux documents. Elle peut être consultée avec fruit par l'historien (4).

Le livre de M. de Tessan est un bon livre de vulgarisation. Il n'intéressera pas ceux qui ont fait la guerre : il a été composé, à l'occasion de la bataille de Verdun, pour donner aux profanes une idée précise du mécanisme de la guerre moderne. Il étudie successivement la bataille, les agents de liaison, les mitrailleurs, etc. Le volume est bien écrit et bien documenté. « Il n'y a dans les pages qui suivent, dit la préface, que des impressions personnelles, que des témoignages directs. » L'on est quelque peu étonné, dans la suite de lire : « On s'habitue aux marmitages les plus formidables » (p. 61); « on regarde d'un œil familier les torpilles aériennes décrire leur courbe dans le ciel » (*ibid.*). L'auteur proclame « l'excellence de nos mitrailleuses » (p. 60). M. de Tessan affirme qu'il est fantassin : il fut sans doute un fantassin idéal (5).

vrier-1er juillet 1916), a été rédigé au G. Q. G. (fin 1916) et imprimé par le Service géographique de l'Armée. — ASHMEAD-BARTLETT (E.), *Some of my experiences in the Great War*. London, Newnes, 187 p. (sur les forts de Vaux et Douaumont). — FORCADE (E.), *Verdun! Du 21 février 1916 au 11 novembre 1918*. Poème. Extrait des *Ames de guerre*. Paris, Figuière, 1920, in-8° de 8 p. — DUMUR (L.), *Le Boucher de Verdun*, est un roman; *La Prise de Douaumont* (Mercure de France, 15 juillet 1921), est un récit romanesque et sans aucune valeur documentaire.

(1) La bibliographie du chapitre I est d'une aimable simplicité : Ouvrages consultés : Cours d'histoire et encyclopédies diverses.

(2) BOUVARD (Commandant H.), *La Gloire de Verdun. Les faits. Le commandement. Le soldat*. Paris, Renaissance du Livre, s. d. (1921), in-12 de VIII-166 p. Plans hors texte.

(3) MADELIN (L.), *Verdun*. Paris, Alcan, 1920, in-16 de 158 p. Avec 6 planches et 1 carte hors texte. Coll. *La France dévastée*. Série I : *Les Régions*.

(4) GILLET (L.), *La Bataille de Verdun*. Paris et Bruxelles, Van Oest, 1921, in-16 de XV-304 p., avec croquis. Coll. *Les Grandes batailles de la guerre*.

(5) DE BESSAN F.), *Quand on se bat. Les spécialistes de la Victoire*, Paris, Plon, 1916, in-12 de IV-268 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'ouvrage de MM. Ginisty et Gagneur est composé suivant un plan original. C'est une histoire de la bataille de Verdun où viennent s'intercaler successivement des récits empruntés à des combattants de toutes armes. La plupart de ces récits sont intéressants; quelques-uns sont remarquables (capitaine Thénault, aviateur, p. 175; sergent Liochon, fantassin, p. 189; sous-lieutenant Huguenin, fantassin, p. 347; et tout particulièrement lieutenant Lapouge, fantassin, p. 298; ce dernier est vraiment impressionnant). Toutefois l'impression générale n'est pas nette : il n'y a pas assez de récits (la grande attaque allemande du 23 juin, où le Kronprinz engagea 60.000 hommes de troupes fraîches et qui fut l'effort le plus considérable de l'armée allemande (1), n'est représentée que par l'épisode tout local de Froideterre, p. 298-313), et chacun des récits donne l'impression d'être trop court. Un volume de 300 pages suffit à peine à exposer les faits : comment nous les faire voir, alors que la vue de chaque combattant est limitée à un point du champ de bataille (2)?

Le livre du chef d'escadron Brun est aussi un livre d'ensemble; il est à la fois technique et anecdotique. Officier supérieur, l'auteur est assez loin du combat pour voir et pour juger; il est assez près pour comprendre le combat et le combattant. Il connaît personnellement Fritz, le Boche aux rafales violentes, Wilhelm, aux salves courtes et rapides, Frantz, qui tire coup par coup, et l'insupportable Otto, dont les obus arrivent toujours à l'imprévu, et qui ne repose pas même la nuit. Ce qui est particulièrement intéressant dans son livre, c'est le mécanisme du travail de l'artillerie : la description de l'observatoire du fort Saint-Michel, les procédés de ravitaillement des pièces, et surtout la préparation de la grande attaque (J=24 octobre; H=11^h40) qui nous rendit Douaumont. On saisit le rôle des artilleurs, et l'on voit leur coopération, dans l'attaque et la défense, avec « l'infanterie héroïque et douloureuse » (3). — Le capitaine Genty est aussi un artilleur : il passe dans la région du Mort-Homme et sur le Mort-Homme lui-même l'hiver 1914-1915; le 22 avril 1916, il est en position devant la cote 304; il est, pendant l'hiver 1916-1917, à Fleury-devant-Douaumont, où il est tué à sa batterie le 23 mars 1917. Le volume comprend son journal de route, où l'on a intercalé des fragments de

(1) Gillet, *La Bataille de Verdun*, p. 150.

(2) Ginisty (P.), et Gagneur (Capitaine M.), *Histoire de la guerre par les combattants*. T. III. *Verdun*. Paris, Garnier, s. d., in-12 de 464 p.

(3) Brun (Chef d'escadron), *L'Aube du triomphe. Propos d'un artilleur* (Revue d'artillerie, sept.-oct.-nov. 1921, p. 248-256, 345-360, 448-460).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lettres à sa mère et à sa fiancée. La lecture en est particulièrement émouvante (1).

Le lieutenant Péricard veut nous faire pénétrer dans « l'âme des combattants ». « De la bataille de Verdun, on a dit tout ce qu'il y avait à dire, hors le principal : l'âme des combattants » (p. 19). Le livre est précédé d'un magnifique avant-propos que la censure a saccagé : l'officier qui a crié *Debout, les morts!* est-il un défaitiste? Il serait utile aujourd'hui de rétablir les passages censurés. C'est en pleine déroute (p. 8) que la brigade du lieutenant Péricard, après avoir couvert 52 kilomètres en trente-six heures, est engagée, le 22 février, et rencontre les Allemands en rase campagne. Elle traverse le bois de la Caillette et occupe le village de Douaumont. Le désordre est indescriptible : des artilleurs ont abandonné un canon de 155 encore chargé (p. 131). Le bombardement est effroyable : ni avions ni artillerie ne soutiennent les fantassins. Puis c'est Fleury sous les obus, où une vieille femme veut absolument rentrer pour « ranger son linge » (p. 201). Le volume du lieutenant Péricard est un récit admirable d'un des plus beaux exploits de la guerre (la brigade fut citée à l'ordre de l'armée). La conclusion, d'un beau lyrisme, est à la gloire du Poilu; elle ne fait pas oublier ces paroles prophétiques : « Après la guerre, les vieilles préoccupations les attendront à la gare et les accompagneront jusqu'à leur demeure. Chaque caillou heurté par leurs pieds libérera un vieux préjugé. Dans les poches de leurs bourgerons ou de leurs redingotes, ils retrouveront leurs vieux intérêts, leurs vieilles rancunes » (2).

M. Le Goupils n'est qu'un rédacteur : le récit du sergent de la territoriale qui s'est trouvé en première ligne pendant ces événements (21 février-7 mars) est du plus vif intérêt : c'est un vrai roman d'aventures (3).

Le lieutenant-colonel Chenet nous raconte, d'après le récit du gardien de batterie Chenot, l'occupation par les Allemands du fort de Douaumont. Le fort contenait 58 hommes : il n'a pas été défendu. Le communiqué spécial qui a annoncé au monde, à 11 heures du matin, en anglais et en français, que ce pilier angulaire de la défense de Verdun avait été enlevé d'assaut, embellissait singulièrement la vérité. Ce communiqué n'a pas été démenti. Que s'est-il passé? Le Gouverne-

(1) Voyez p. 153, n. 4.

(2) Péricard (Lieutenant J.), *Ceux de Verdun*. Paris, Payot, 1917, in-12 de 250 p. couverture ill.

(3) Le Goupils (M.), *Deux semaines sous Verdun* (Archives de la Grande guerre, t. V, p. 347-367; t. VI, p. 103-118).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment français a-t-il su la vérité? N'a-t-il pas voulu avouer l'erreur des états-majors? Il faut espérer que le lieutenant-colonel Chenet pourra éclaircir cette question (1).

C'est immédiatement après la première grande poussée allemande que le fourrier Dubrulle arrive à Verdun, le 26 février. La montée en ligne, où le régiment tombe inopinément sur les sentinelles allemandes, l'effroyable bombardement et l'héroïsme des troupes sont décrits de la manière la plus simple et la plus exacte : l'analyse des impressions éprouvées par l'auteur sous le bombardement est la plus précise et la plus juste que je connaisse (p. 25-27). La division à laquelle appartenait le père Dubrulle quitte Verdun le 13 mars; il devait lui-même tomber à l'ennemi le 16 avril 1917 (2). — M. Vallis n'a fait que passer à Verdun (p. 97-137). Fait prisonnier le 26 février, entre le fort de Douaumont et le fort de Vaux, il fut immédiatement dirigé sur l'arrière des lignes allemandes. C'est la partie la plus intéressante du volume : à pied, puis en auto, il a vu la formidable organisation de l'attaque (3). — C'est le 1er mars que la 120e D. I. est engagée à Verdun, dans la région de Hardaumont-Fort de Vaux : le général Mordacq nous expose les péripéties de la lutte, jusqu'au 10 mars (4). — Le bataillon de chasseurs dont l'aumônier qui signe P. C. nous raconte l'héroïque histoire arrive à Verdun le 6 mars : il est engagé au bois Fumin, puis il occupe le fort de Vaux. Le poste de secours auquel appartient l'aumônier est promené de place en place. Il faut lire la description du fort de Vaux (p. 28); l'aumônier y reçoit la visite d'Henry Bordeaux (p. 34). Le récit se termine le 18 mars : c'est un très bon document pour cette période mouvementée et sur un point capital (5). — M. Pic (6) a été blessé à Verdun, en avril 1915 : en quelques pages, il nous donne une

(1) Chenet (Lieutenant-colonel), *La Vérité sur la perte du fort de Douaumont d'après des témoignages inédits* (Mercure de France, 1er août 1921, t. CXLIX, p. 591-641).

On peut voir dans le livre de Madelin, *Verdun*, p. 63, note 1, la liste des autorités « non responsables » de la perte de Douaumont.

(2) Dubrulle (P.), *Mon régiment dans la fournaise de Verdun, dans la bataille de la Somme. Impressions de guerre d'un prêtre soldat.* Préface d'H. Bordeaux. Paris, Plon, 1917, in-12 de lviii-320 p.

(3) Vallis (G.), *En Allemagne*, précédé de : *Du fond de la tranchée*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-12 de 324 p. Coll. *La Guerre : les récits des témoins.*

(4) Mordacq (Général), *La 120e D. I. 14 juin 1915-20 janvier 1919* (Archives de la Grande Guerre, t. V, p. 54-67, 231-242).

(5) P. C., aumônier au Ne bataillon de chasseurs à pied, *Avec les diables bleus*. I. *L'Artois*... II. *Verdun. Le fort de Vaux*. Paris, Beauchesne, 1916, 2 vol. in-12 de chacun 48 p.

(6) Voyez p. 152, n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

impression très exacte de la région du bois de la Caillette et de ce coin de la bataille. — Un peu plus tard (17 mai 1916), le lieutenant Joubaire monte, lui aussi, à Verdun. Il occupe, devant Souville, la tranchée Fumin. « L'enfer ne doit pas être si terrible. Les hommes sont fous. » Le 2 juin, il est tué à l'ennemi, dans le bois Fumin. Son carnet, publié sans retouche, tel qu'il a été écrit au jour le jour, est un des documents les plus spontanés et les plus sincères que nous puissions consulter (1). — C'est pour ses enfants que le commandant Lefebvre-Dibon a rédigé un carnet de campagne d'une belle simplicité. Il en a extrait quatre récits : les deux derniers concernent Verdun. L'un nous retrace la prise du plateau de la Caillette (avril 1916); l'autre est la description d'une attaque sur Douaumont : elle échoue et le commandant est fait prisonnier (l'attaque donne bien l'impression d'avoir été une erreur du haut commandement). D'intéressantes photographies, qui témoignent du courage de l'auteur, accompagnent le texte et ajoutent encore à la valeur de cet excellent document (2). — Le récit de M. H. Bordeaux n'est ni un journal ni une histoire : c'est une série d'anecdotes, d'origines très diverses, présentées d'une manière littéraire. Il est impossible d'apprécier en bloc la valeur documentaire d'un tel livre : à côté de documents très précis et très exacts, d'autres sont vagues ou douteux. C'est ainsi que le rôle joué par notre propre régiment (le 132e R. I., p. 83) est présenté d'une manière tout à fait incomplète et inexacte. Là où M. H. Bordeaux parle en son nom, et raconte ce qu'il a vu lui-même, son témoignage est vraiment intéressant (3). — Le soldat Gaudy monte à Verdun en pleine crise, le 4 mai 1916 : « le chemin de l'enfer », c'est le chemin qui mène au fort de Vaux (p. 99). Le volume offre un beau tableau de l'horreur de « Verdun » : la relève se trouve surprise à l'aube par un tir de barrage (p. 117). L'auteur occupe une tranchée à 200 mètres environ en arrière du fort; il vit dans un milieu d'épouvante et de folie. Sa compagnie occupe ensuite le fort de Vaux, le bois Fumin, le fort de Tavannes, où il assiste à une messe (p. 204). Après un court repos, il remonte par Fleury sur le plateau de Douaumont, près de la ferme de Thiaumont, où il subit un bombardement de 155 français. Le 18 mai, c'est la

(1) Voyez p. 146, n. 4.

(2) Lefebvre-Dibon (Commandant P.), *Quatre pages du 3e bataillon du 74e R. I. Extrait d'un carnet de campagne.* 1914-1916. Préface de L. Madelin. Nancy-Paris-Strasbourg, s. d., in-12 de xiv-120 p.

(3) Bordeaux (H.), *Un Anniversaire : la bataille devant Souville (20 juin-3 septembre 1916). Notes d'un témoin* (C 1920, 2e série, t. 243, p. 825-855, 1003-1034, 1 carte). — Du même auteur : *La Bataille devant Souville.* Paris, Renaissance du Livre.

EFFERUS - Recherches & Classification numériques

relève définitive. Il est peut-être utile de faire remarquer, pour ceux qui ne sont pas allés à Verdun, que la description n'a rien d'exagéré et rend parfaitement l'horreur de cet immense charnier (1). — Je ne puis que signaler l'article du commandant Quenedey (2). — Le lieutenant X... a reçu, le 23 juin, à 5 heures, l'ordre de « se porter d'urgence à la cote 121 ouest de Fleury, pour repousser l'ennemi qui déborde notre gauche par Thiaumont ». Il nous raconte comment il a exécuté cet ordre (3). — Un récit du livre de M. Roland-Marcel (p. 57-82) doit se rapporter à la bataille de Verdun (4). — C'est vers la fin de la bataille que M. Libermann vient à Verdun : il en donne une esquisse saisissante de vérité. Aux batteries C, au sud de Thiaumont, il s'agit de conserver à tout prix une position enlevée la veille à l'ennemi, et qui n'est qu'un charnier (p. 52). Une attaque manquée sur Dépôt est admirablement décrite (p. 62); une seconde attaque réussit (p. 83). Le livre de M. Libermann se distingue nettement des documents qui précédent : c'est toujours l'horreur de Verdun, mais ce n'est plus le sombre désespoir d'hommes qui se font tuer sur place; c'est la bataille où l'on n'est plus certain de toujours être battu. Le régiment de M. Libermann est mis en réserve, avec l'espoir toujours trompé d'une relève prochaine. La relève vient enfin (7-8 août). Le récit de M. Libermann est caractérisé par une clarté et une précision absolues : aucun livre ne peut donner mieux l'idée d'une action à Verdun (5).

Le livre de M. Stevenson, un jeune Américain conducteur d'auto sanitaire, est un des bons documents que nous ayons sur la bataille de Verdun, vue immédiatement en arrière des lignes. L'auteur, journaliste, engagé volontaire, conduit l'auto n° 10 qu'avait conduite L. Buswell (p. 157, n. 4). Il arrive en Lorraine le 25 juin 1916 (p. 105); il est à Verdun le 29 juin. Le moment est terrible : il transporte les blessés du fort de Tavannes au Cabaret Rouge, par cette sinistre route que les défenseurs de Verdun n'oublieront jamais. Ces volontaires montrent un courage magnifique : aux conseils de prudence

(1) Gaudy (G.), *Les Trous d'obus de Verdun. Février-août 1916. Souvenirs d'un poilu du 57e R. I.* Paris, Plon, s. d., in-12 de 262 p.

(2) Quenedey (commandant), *Trois jours de bataille. Épisode des combats sous Verdun. 1er au 3 juin 1916.* Rouen, Lainé, 1919, in-8° de 51 p.; carte (Extrait du *Précis de l'Académie*, année 1918).

(3) X... (Lieutenant), *Récit de guerre. Journal d'un officier mitrailleur à Verdun* (Revue hebdomadaire, 28 oct. 1916, t. X, p. 506-513).

(4) Roland-Marcel (P.-R.), *La Mutte sonnera.* Paris, Grasset, 1920, in-12 de 170 p. Ill. de P. de Castro.

(5) Libermann (H.), *L'Infanterie héroïque et douloureuse. Thiaumont, Moronvilliers, Juillet-août 1916 : mars-avril 1917. Récits vécus d'un officier de ligne.* Paris, Perrin, in-16 de 240 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de leurs chefs, ils répondent : « De la prudence! De la prudence! Est-ce qu'on peut avoir de la prudence? Si nous avions voulu avoir de la prudence, nous aurions eu la prudence de ne pas quitter l'Amérique! » (p. 124). C'est un soldat qui fait la guerre en sportif et en touriste : il décrit longuement un tir de barrage, qui, « à lui tout seul, vaut la peine qu'on traverse l'Océan pour le voir » (p. 121). Écrit à la hâte, sur place, le livre est tout vibrant du fracas de la guerre, mais aussi plein d'entrain et d'humour : « Après nous être baignés dans la Somme, la Marne et la Meuse, nous espérons bien barboter dans le Rhin » (p. 129). L'auteur cause avec des prisonniers allemands. et emporte d'eux une bonne impression : « Ça m'a fait l'effet qu'ils en mettent un coup » (p. 116). Ce « simple récit de ce qu'un conducteur d'auto sanitaire a pu voir » est tout à fait vivant et pittoresque (1).

Le capitaine Pavie (2) a combattu sur la rive gauche (juin-juillet 1916, p. 239-248) et sur la rive droite (août 1916, p. 249-271). Son livre, qui est d'ailleurs un très beau livre et un document excellent, dissimule, par une sorte de pudeur héroïque, les côtés horribles de la bataille; il fait ressortir les rares détails amusants. Il pourrait donner une idée fausse de ce que fut Verdun à ceux qui ont eu le bonheur de n'y point aller.

Sur les combats de la rive gauche de la Meuse, les documents sont moins nombreux. M. Laurentin arrive en Lorraine le 23 avril 1916, au bois Éponge (cote 304). L'officier qu'il relève lui fait cette suprême recommandation : « Rappelez-vous qu'une mitrailleuse est braquée sur la porte de l'abri; n'essayez pas de sortir avant la nuit prochaine. » A la seconde relève, il a la fâcheuse surprise de trouver toute sa position occupée par les Allemands. Il quittera seulement le 19 mai la région de la cote 304. Le volume est un excellent document sur la vie du fantassin dans cette région importante à cette époque décisive (3). — L'abbé Chevoleau (4), disparu dans la même région, est un de ces braves qui n'ont point connu la peur. Il est à Verdun « là où il désirait être » (p. 82). Le livre est une série de lettres, très simples et très belles. La dernière (2 mai) s'exprime ainsi : « C'est horrible, absolument

(1) Stevenson (W. Yorke), *At the Front in a "Flivver"*. Boston and New York, Houghton Mifflin, 1917, in-8° de xxvi-357 p.

(2) Voyez p. 156, n. 2.

(3) Laurentin (M.), *Le Sang de France. Récits de guerre d'un officier de troupe. 1914-1918.* Paris, Bloud et Gay, 1919, in-12 de 296 p. Ill. par l'auteur.

(4) Baumann (E.), *L'Abbé Chevoleau, caporal au 90e R. I.* Paris, Perrin, 1917, in-12 de 98 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

horrible, inénarrable. Mes hommes sont bons et je travaille à maintenir leur moral. » On n'a jamais eu aucune nouvelle de lui ni de ses hommes, les Allemands ayant occupé la position (cote 304). — Le copieux volume de J. Germain est une bonne description de la guerre telle qu'elle a été, nullement idéalisée ni héroïsée, avec, toutefois, un parti pris évident d'appuyer sur les absurdités de l'administration militaire et d'insister sur l'égoïsme niais du civil qui « tient » à l'arrière. L'auteur arrive à Verdun en juin 1916; il y demeurera jusqu'en avril 1917 (p. 183). Une « promenade » à Esnes (p. 183-189) est excellente comme description. L'auteur passe alors sur la rive droite : devant l'enfer de Thiaumont (p. 194-199). « Une patrouille » (p. 217-225), « Huit heures de mort lente » (p. 240-254), sont des morceaux d'une parfaite justesse de ton et d'une vérité saisissante. Malade et évacué, l'auteur récolte à l'hôpital les histoires, vraiment drôles et, semble-t-il, tout à fait authentiques, qui terminent son livre (p. 270, « La Chique »). Dans l'ensemble, l'ouvrage est un document scrupuleusement véridique, dont le sain pessimisme permet de corriger ce que les publications de guerre faites pendant la guerre ont trop souvent de niaisement optimiste (1). — Sur cette période de la bataille de Verdun, je signalerai l'article du capitaine V. B. sur le 1er régiment de France (2). — Le capitaine Clavel (3) nous fait assister à la reprise de Thiaumont et de Fleury (2-10 août 1916).

Le livre du lieutenant Marc (4) est un document très précieux sur le rôle de l'aviation à Verdun pendant la grande bataille. L'auteur est tombé avec son appareil en flammes le 6 août 1917; ses notes et ses lettres ont été publiées par ses amis. Elles offrent un caractère de franchise et de sincérité absolues : de nombreux « blancs » témoignent des scrupules de ses amis ou des exigences de la censure. Le lieutenant Marc est resté à Verdun depuis le mois de mars jusqu'au mois de décembre 1916 (p. 1-97); son livre nous raconte, au jour le jour, tous les détails de son existence. C'est sans doute le meilleur livre que nous possédions sur le rôle de l'aviation en général.

Le livre de MM. Lefebvre et Vaillant-Couturier est un livre d'arrière. Une partie du volume se passe à Verdun (p. 132-196). Brancardier

(1) Germain (J.) [Lieutenant D.], *Notre guerre*. Préface de H. Barbusse. Paris, Renaissance du Livre, in-12 de VIII-288 p., s. d. [1918].

(2) V. B... (Capitaine), *Le 1er régiment de France : le R. I. C. M.* (régiment d'infanterie coloniale du Maroc) (Archives de la Grande Guerre, t. I, p. 7-22; 225-242).

(3) Clavel (Capitaine), *Le 81e R. I. à Verdun. 2 août-10 août 1916* (Archives de la Grande Guerre, t. VI, p. 5-24).

(4) Marc (Lieutenant), *Notes d'un pilote disparu. 1916-1917*. Paris, Hachette, 1918, in-16 de VIII-225 p. Coll. *Mémoires et Récits de guerre*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

divisionnaire, M. Lefebvre nous raconte ses voyages de la cote 304 au château d'Esnes, où le poste de secours se trouvait installé. L'impression est effroyable; mais le procédé littéraire, qui est sensible, diminue l'effet. La grossièreté du langage est rigoureusement exacte et n'est pas affectée. La partie de l'ouvrage rédigée par M. Vaillant-Couturier (p. 83) contient des phrases vraiment étonnantes sur les « frères inconséquents du Nord », qui « renient ce qu'il y a de moins germanique » en France. Les gens du Midi ont une « conception de la patrie plus idéale et plus désintéressée » (p. 87). Ces « gens du Nord » sont plus particulièrement les Lorrains : je ne puis croire que rien dans la réalité ait jamais ressemblé au régiment de l'Est que dépeint M. Vaillant-Couturier (p. 87, 97). Tout le livre ne doit être consulté qu'avec défiance : l'imagination des auteurs y joue un rôle excessif (1).

Un article du lieutenant Jiroun nous fait assister à une préparation d'attaque dans un central téléphonique d'artillerie : c'est un curieux document (2).

Je citerai le livre de M. Heuzé sur la *Voie Sacrée :* l'on y voit le rôle joué par les camions automobiles et par la route dans la bataille de Verdun (3).

Enfin, l'ouvrage de M. Grand-Carteret est un livre d'images, les unes à la gloire de Verdun et de ses défenseurs, les autres satiriques (Chez nous. Chez nos Alliés. Chez les Neutres). Le dessin n'est pas toujours artistique, et la devise n'est pas toujours drôle. Quelques taches blanches sont des méfaits de la censure : elles ont fait sans doute plus de mal au moral des Français que n'eût fait l'image. Un appendice a été ajouté après la reprise de Vaux et de Douaumont; il est suivi de notes iconographiques et bibliographiques (4). J'y joindrai un album de Jonas (5).

(1) Lefebvre (R.) et Vaillant-Couturier (P.), *La Guerre des soldats.* Préface de H. Barbusse. Paris, Flammarion, s. d., in-12 de 272 p. Hommage de ceux qui ont combattu sans haine à ceux qui haïrent sans se battre.

(2) Jiroun (lieutenant), J = 20 H = 4,40. *Une attaque à Verdun* (Archives de la Grande Guerre, t. I, p. 311-326; t. II, p. 405-435).

(3) Heuzé (P.), *La Voie Sacrée. Le Service automobile à Verdun (février-août 1916).* Paris, Renaissance du Livre, 1919, in-16, 94 p. Du même, à la même librairie : *Les Camions de la Victoire.*

(4) Grand-Carteret (J.), *Verdun. Images de guerre.* Paris, Chapelot, 1916, in-4° de 256 p., 350 images et caricatures; 12 plans et hors texte.

(5) Jonas (L.), *A Verdun.* 3e P. Paris, Dorbon, 1917.

Sur la bataille de Verdun, l'on peut consulter : Cochin (G.), *Dernières pages. Notes du front et de l'arrière.* Paris, Hachette, 1920, in-16 de xxxvi-226 p. (M. Cochin a été tué à Verdun). — Guyau (A.), *Œuvres posthumes. Voyages. Feuilles volantes. Journal de guerre.* Paris, Alcan, 1919, in-8° de xxi-147 p., 24 planches hors texte,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Années 1917-1918. — Les documents français sont rares pour cette période, où le front de Lorraine reste généralement calme. M. Gaudy occupe un secteur en Argonne (La Fontaine-aux-Charmes) jusqu'à son évacuation (1). — Le lieutenant Péricard a écrit quelques pages caractéristiques sur les Éparges, le « secteur de la Boue, de l'Épouvante et de la Mort » (2). — Tout à fait à la fin de cette période, le régiment auquel appartenait le lieutenant R. B. V. était destiné à attaquer en Lorraine le 13 novembre 1918. Dès le 17 septembre, le régiment arrive dans les Vosges; il relève des Américains de couleur dans le secteur de la Mère Henri, près de Moyenmoutier : l'auteur s'étonne des innombrables approvisionnements accumulés par les Américains; ils comprennent entre autres « une incroyable quantité de rouleaux d'*Hygienic paper* » (p. 10). Le régiment ne reste là que quelques jours; il prend encore les tranchées au Ban de Sapt. L'armistice le trouve au repos. Le livre du lieutenant R. B. V. contient de nombreux tableaux des paysages des Vosges et une description tout à fait intéressante de ces secteurs de montagne, aux caractères si particuliers (3).

Les secteurs de Lorraine sont alors occupés en partie par des troupes américaines; ce sont des troupes américaines qui enlèveront Saint-Mihiel et chasseront les Allemands de l'Argonne. Je citerai seulement les titres de quelques ouvrages généraux sur les opérations américaines en France, c'est-à-dire, presque toujours, en Lorraine (4).

1 portrait, 1 autographe (A. Guyau a été tué à la cote 304 dans la nuit du 1er au 2 juillet 1917). — HOURTICQ (L.), *Récits et réflexions d'un combattant. Aisne. Champagne. Verdun. 1915-1917.* Paris, Hachette, 1918, in-12 de 215 p. avec gravures. — MAZÉ (J.), *Histoire d'un régiment d'infanterie pendant la guerre. Mémoires d'un commandant de compagnie (1914-1918).* Paris, Bloud et Gay, 1920, in 16 de 268 p. (c'est le 317e R. I.). — PENNEL (E.), *L'Épopée du 60e R. I. De Verdun à la Somme.* Besançon, Richard, 1919, in-8° de 20 p. — On peut aussi consulter sur la bataille de Verdun les livres déjà cités de : DE FERRARI DORIA (p. 15), capitaine GENTY (p. 153), commandant HENCHES (p. 144), capitaine HUMBERT (p. 152), MAC ORLAN (p. 144), G. SORBETS (p. 153).

M. BRÉAUTÉ (R.), *Un Universitaire aux Armées*, Paris, Bossard, 1919, in-16 de 354 p., décrit un centre de météorologie de la région de Verdun (p. 144, n. 2).

Je signale enfin NOGI (Lieutenant), *La Défaite définitive de l'Allemagne. Autour de Verdun. Hommage du lieutenant Nogi aux Alliés.* Versailles, Cerf, 1919, in-8° de 105 p.

(1) Voyez p. 169, n. 1.

(2) Voyez p. 166, n. 2.

Sur toute cette période, l'on peut consulter : POUVEREAU (H.), *Devant la mort.* Coulommiers, Brouiller, 1920.

(3) R. B. V. (Lieutenant), *Fin de campagne. Vosges et Alsace. Septembre 1918-janvier 1919. Extraits d'un journal de guerre.* Mayenne, imp. Colin, 1920, in-12 de XII-112 p.

(4) Le livre du commandant BOUVARD, *La Gloire de Verdun* (Voyez p.164, n. 2),

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le « Père » Duffy, aumônier du 165e R. I., nous a donné un récit de sa campagne en France qui est un chef-d'œuvre de franchise et de bonne humeur. Le « Père » Duffy, ou mieux l'abbé Duffy, est un prêtre catholique, curé d'une paroisse de New-York. Il a suivi son régiment en France et ne l'a jamais quitté, du mois de février 1918 jusqu'à l'occupation en Allemagne. Le régiment débute dans les secteurs tranquilles de Lunéville (février-mars), puis de Baccarat (avril-juin); en août, il est au repos à Vittel. En septembre, il prend part à l'offensive de Saint-Mihiel : la description du départ des vagues d'assaut, derrière les tanks, « semblables à des hippopotames cuirassés », est très pittoresque. Le régiment enleva ses objectifs : Maizerais, Essey, Pannes; la résistance des Autrichiens ne paraît pas avoir été très opiniâtre. Puis, le régiment prend part à l'offensive de l'Argonne, où la bataille fut terrible. Le récit de l'abbé Duffy est un journal très détaillé, très précis : nous y revivons la vie intime du régiment. Les paysages de France et les populations lorraines intéressent vivement l'abbé; il nous donne de jolies descriptions du pays (Baccarat, p. 85); il s'étonne de trouver les villageois français bien différents de ses paroissiens ordinaires : « ils désirent toujours de longs offices » (p. 56). Il faut lire l'amusant portrait de cette « vieille, petite, vive et pieuse dame » d'Authé (lisez : Authe), « Madame Morale », qui parle, parle, parle, et se substitue au curé trop peu actif à son gré (p. 298). Le livre, orné de belles photographies, et accompagné d'une carte, est vraiment, comme l'annonce le titre, un livre « d'humour et d'héroïsme, de vie et de mort». L'appendice historique qui le termine n'est autre chose que le début d'une autre histoire du régiment : elle a été interrompue par la mort de l'auteur, J. Kilmer, survenue dans le secteur de Lunéville (1).

M. Bryan, jeune étudiant de dix-sept ans, a conduit une auto sani-

esquisse à grands traits l'affaire de Saint-Mihiel (p. 144) et l'offensive américaine entre Meuse et Argonne (p. 153). — Sur l'affaire de Saint-Mihiel, consulter Mc Clellan (Major E. N.), *The Saint-Mihiel Offensive* (Marine Corps Gazette, déc. 1921). — En général, on peut consulter : *General Staff History of the War.* — Deux ouvrages français étudient le rôle de l'armée américaine : Requin (Lieutenant-colonel), *La Course de l'Amérique à la victoire.* Paris, Charles-Lavauzelle, 1919, 202 p.; et Chambrun (Lieutenant-colonel) et Marenches (Capitaine), *L'Armée américaine dans le conflit européen.* Paris, Payot, 1919, 416 p.

Le livre de Halévy (D.), *Avec les boys américains,* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-8° de 60 p., Coll. *France,* est un livre de vulgarisation, très bien fait, dont la scène est quelque part en Lorraine, et qui décrit l'arrivée et l'entraînement des soldats américains.

(1) *Father* Duffy's *Story. A Tale of humour and heroism, of life and death, with the fighting Sixty-ninth,* by Francis P. Duffy, Chaplain, 165th Infantry. With an historical appendix by J. Kilmer. New York, Doran, in-8° de 382 p. Ill.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

taire dans la région de Verdun et en Champagne pendant la période de janvier à août 1917. Il raconte minutieusement, et sans prétention littéraire, ce qu'il a vu et ce qu'il a fait; ses impressions sont très spontanées. Il admire le « merveilleux courage des Français » (p. VIII); il regrette de n'avoir pu terminer la guerre et affirme « avoir retiré de son travail en France plus qu'il n'a donné » (p. IX). Il débute en Lorraine à Longeville, où il assiste à un mariage (p. 17); il circule ensuite dans toute la région de l'Argonne, entre les postes de secours du front et les hôpitaux d'arrière, en particulier celui de Dombasle. Il observe les habitants, avec lesquels il cherche à se mettre en rapport — pour perfectionner son français —, et il a recueilli de nombreuses anecdotes pittoresques. Son livre est illustré de jolies photographies; il se termine par un glossaire de mots et d'expressions françaises qui est amusant (C'est la guerre : *The Frenchman's excuse for everything*). C'est un bon document sur la Lorraine, vue par un observateur attentif et curieux (1).

La plupart des volumes américains sur la guerre n'ont pu nous être communiqués : nous nous bornerons à en mentionner les titres (2).

(1) *Ambulance 464. Encore des blessés*, by J. H. BRYAN. New York, Macmillan, 1918, in-8° de XVIII-222 p. Ill.

(2) Ouvrages généraux : *The Story of the Great War*, t. VIII. P. Collier and Son New York. — PALMER (Fr.), *America in France*. New York, Dodd, Mead and Co, 1918, X-479 p. — DAVISON (H. P.), *The American Cross in the Great War*. Macmillan, XII-303 p.

Ouvrages spéciaux : ADDISON (J. THAYER), *The Story of the First Gas Regiment*. Houghton Mifflin. — BENWELL (H. A.), *A History of the Yankee Division*. Boston, Cornhill. — BROWN (Heywood), *The A. E. F.* Appleton, 297 p. — COYLE (E. R.), *Ambulancing on the French Front*. Britton, 243 p. — COWING (K. F.) and COOPER (G. R.), *Dear Folks at Home*. Houghton. (Lettres de combattants). — DAY (S. R.), *Round about Bar-le-Duc*. London, 1918 (Notes d'une infirmière anglaise). — DEPEW (A. N.), *Gunner Depew*, Reilly and Button, 312 p. — GIBSON (Preston), *Battering the Boche*, Century, 120 p. — HOGAN (Corporal M. T.), *The Shamrock Battalion of the Rainbow (69 th Regiment in the Rainbow Division)*. Appleton. — HOGGSON (Noble F.), *Just behind the Front in France*. Lane, 171 p. — KENAMORE (C.), *From Vauquois to Exermont. A History of the 35th Division*. Saint-Louis, 1919. — Mc CONNEL (J.-R.), *Flying for France*, Grosset and Dunlop, 176 p. — MORSE (E. W.), *The Vanguard of American volunteers*. New York, Scribner. — ORCUTT (Ph. D.), *The White Road of Mystery*. Lane, 173 p. — OSBORNE (Corp.), *The first Shot for Liberty* (sur le premier coup de canon tiré, en Lorraine, par les troupes américaines). — MACK (A. J.), *Shellproof Mack Small*, Maynard, 224 p. — PALMER (F.), *Our greatest battle*. New York, 1919. — PROCTOR (H. G.), *The iron Division : the National Guard of Pennsylvania in the World War*, Philadelphia, Winston. — RAINSFORD (Captain W. K.), *From Upton to the Meuse with the 307th Infantry*. Appleton. — SAMPSON (Prof. M. W.), *Camion letters*, New York, Holt (recueil de lettres que le professeur a reçues de ses étudiants). — SIBLEY (F. P.), *With the Yankee Division in France* (région de Saint-Mihiel). — SMITH (Lieutenant J. S.), *Over there and back*. Dutton. — TOMPKINS (R. S.), *The Story*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'armistice. — Le lieutenant R. B. V. se trouvait au moment de l'armistice dans la région de Saint-Dié : il nous raconte les derniers jours de la guerre dans ce secteur, et l'entrée triomphale en Alsace (1). — M. Roland-Marcel est en Lorraine : il pénètre, le premier, dans un village de la France occupée : c'est un récit curieux et très touchant. Puis il nous décrit l'entrée à Metz (la Mutte sonne, p. 162). Le livre est tout entier un précieux document, d'un intérêt qui ne faiblit jamais, et où pas un mot n'est banal ou inutile (2).

Le volume intitulé : *1918. Les Glorieuses Journées de Lorraine et d'Alsace* (3), reproduit les proclamations, les discours, les ordres du jour qui ont célébré l'entrée des Français à Metz, et raconte le voyage à Metz du président de la République et du président du Conseil (p. 29, 33, 40, 43). — Enfin le livre de Béhé (4) est un recueil des relations des fêtes de libération, des discours prononcés dans plus de quatre-vingts villes et villages d'Alsace et de Lorraine en novembre et décembre 1918, et des impressions personnelles des maréchaux et des généraux. Ce gros livre, où la Lorraine occupe les pages 234-352, est d'ailleurs encore incomplet. Il est orné de nombreuses illustrations.

2° Les armées allemandes.

Un fait étonne tout d'abord, lorsqu'on étudie les livres parus en Allemagne sur la guerre : il n'existe pas de publications analogues aux Mémoires, Récits, Carnets et Journaux de route de combattants français de toutes armes et de tous grades. La plupart des livres sont des livres de propagande ; ils ont été écrits souvent sur commande, à la gloire de princes régnants. Seuls quelques militaires, grâce à leur haute situation ou à leur naissance, ont eu le droit de publier des

of the Rainbow Division. Boni and Liveright. — Anonyme, *From Poilu to Yank (Sammie)*, Boston, Hougton Mifflin.

J'ajouterai à ces titres celui d'un roman réaliste : Dos Passos (J.), *Trois soldats* Il a eu en Amérique le même succès qu'en France *Le Feu*, de Barbusse.

Dans les références citées plus haut, dont la plupart sont empruntées à l'*American Historical Review*, quand le lieu de l'édition n'est pas indiqué, il faut suppléer *New York*.

(1) Voyez p. 173, n. 3.

(2) Voyez p. 169, n. 4.

(3) *1918. Les Glorieuses Journées de Lorraine et d'Alsace.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-12 de 78 p. Coll. *Pages d'Histoire*, n° 161.

(4) Béhé (M.), *Heures inoubliables : novembre-décembre 1918.* Préface de L. Weiller. Strasbourg, Le Roux, et Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-8° de xvi-446 p.

Sur l'entrée des troupes françaises à Metz, l'on peut consulter : Déverin (E.), *Feuillets (1914-1918)*. Paris, Maison d'art et d'édition, 1920, in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mémoires, qui n'offrent guère plus de garanties de sincérité que les ouvrages de propagande avouée. Il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer dans les ouvrages allemands ces « blancs » qu'une censure à la fois bonasse et féroce a multipliés dans tant de livres de guerre français. En revanche, l'on est assuré de trouver, dans chaque volume, des preuves de l'existence des francs-tireurs, des documents sur les civils assassins, etc. Ces récits sont amenés, assez souvent, de la manière la plus maladroite, et des accusations sont portées par des officiers qui n'ont pu être témoins. La plupart des livres de guerre allemands sur la guerre de mouvement sont des apologies. Nous examinerons sommairement des documents que l'on ne peut *à priori* consulter avec une entière confiance.

La guerre de mouvement. — Je signale tout d'abord les livres de propagande. Deux ouvrages de Brechenmacher (1) sur la bataille géante de Lorraine et sur la bataille de Longwy sont destinés à des enfants; — il en est de même du volume intitulé *Heim und Herd*, où la Lorraine occupe les pages 38-75 (2). — La collection *Der deutsche Krieg in Feldpostbriefen* est plus intéressante, mais plus tendancieuse encore : un volume est consacré à l'armée du Kronprinz d'Allemagne (3) et aux batailles de Virton et Longwy, un volume aux combats entre Metz et les Vosges (4). — Un livre de Pauli (5) est un bel exemple de sotte propagande (Voyez p. 32 et suiv.); — celui de Hoppenstedt est un récit romanesque des combats de Lorraine (6).

(1) Brechenmacher (J.-K.), *Die Riesenschlacht in Lothringen und ihre blutige Vorspiele.* Schilderungen aus dem Weltkriege, dem deutschen Volk und der deutschen Jugend dargeboten. Donauwörth, Auer, s. d., in-16 de 32 p. *Deutsche Jugendhefte*, n° 39. — Du même, dans la même collection, n° 41, *Schlachtenkranz um Longwy. Die ersten Siegen des deutschen Kronprinzen...* In-16 de 32 p., couv. ill.

(2) *Heim und Herd. Deutsche Jugend- und Hausbücherei. Band II. Aus dem Völkerkrieg 1914-1915.* I. *An der Westfront. Erlebnisse und Schilderungen von Kriegsteilnehmern.* Lahr in Baden, Schauenburg, 1915, in-12 de 118 p.

(3) *Der deutsche Krieg in Feldpostbriefen*, herausgegeben von J. Delbrück. *IV. Band. Um Longwy und Verdun.* München, Müller, 1915, in-16 de 308 p., 2 cartes hors texte.

(4) Id., *III. Band. Zwischen Metz und den Vogesen.* München, Müller, 1915, in-16 de 321 p., carte hors texte.

On pourra lire de vraies lettres, prises sur de vrais Allemands, dans Madelin (L.), *L'Aveu. La Bataille de Verdun et l'Opinion allemande.* Documents inédits et fac-similés. Paris, Plon, 1916, in-8° de 80 p.

(5) Pauli (K.), *Die Schlachten bei Metz und die Vertreibung der Franzosen aus Elsass-Lothringen. Selbsterlebtes, nach Berichten von Feldzugteilnehmern.* Minden i. W., Köhler, s. d., in-8° de 160 p. Mit einer Illustrationsbeilage und zahlreichen Abbildungen im Text.

(6) Hoppenstedt, *Unsere Feldgrauen im Kampfe.* Leipzig, Grethlein, 1914, in 16 de 205 p., cartes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un tableau d'ensemble de la bataille qui s'est livrée au nord de la Lorraine, et que les Allemands appellent bataille de Longwy, a été donné par le Grand État-major allemand (1). — Le volume du général de corps d'armée von Gossler, publié après la guerre, intéresse surtout la stratégie : c'est un récit sommaire des actions auxquelles a pris part le VI[e] Corps d'Armée (Silésie); il n'a pas quitté la Lorraine avant le mois de mai 1916. De Sarrebrück (14 août), le VI[e] corps se porte en Belgique, à travers le Luxembourg, prend part à la bataille de Longwy (Longuyon-Pierrepont), à la bataille d'Arrancy, traverse la Meuse à Dun, et se bat en septembre autour de Verdun. Il reste en position sur la rive gauche de la Meuse jusqu'au 9 mai 1916 (il enlève, le 7 mai, la cote 304). De temps à autre, une remarque intéressante : une comparaison entre l'artillerie de campagne française et l'artillerie allemande, tout à l'avantage de la nôtre (p. 12), un mot sur les habitants ou le pays (le pensionnat de jeunes filles de Dun est *recht gut und bequem*), un jugement sommaire sur les combattants (110 prisonniers de la division d'acier, qui ont tenu quarante-huit heures sans manger et sans boire, sont de *grosse schöne Leute* (p. 89); en revanche, 500 prisonniers corses du 15[e] corps, pris le 20 septembre 1914 dans le bois de Forges, sont appelés *elende Leute, ohne Lust zu fechten*, p. 35). Naturellement l'auteur croit aux francs-tireurs (p. 11, etc., etc.); son livre mérite toutefois d'être lu et consulté (2).

Le général von Moser se défend d'écrire une histoire de la guerre : il nous donne simplement ses impressions (3). Il a pris part aux combats de Bleid (22 août), de Grand-Failly (25 août), de Jametz (29 août), il a passé la Meuse à Dun (30 août), et a été blessé et évacué le 2 septembre. Honnête homme, il se trouve très embarrassé pour justifier l'incendie de Grand-Failly (p. 36); il reconnaît que les civils n'ont pu tirer sur les Allemands, et conclut que la faute retombe « sur le gouvernement français ». Son livre nous offre d'intéressants tableaux de bataille, et peut-être des témoignages précieux (p. 42, la reddition et le massacre de la garnison de Montmédy).

Le récit du lieutenant Blumenthal (4) est très vivant et très pit-

(1) *Der Grosse Krieg in Einzeldarstellungen. Die Schlacht bei Longwy.* Oldenburg, Stalling. Publ. du G. Q. G. allemand.

(2) Gossler (C. von), *Erinnerungen an den Grossen Krieg.* Breslau, Korn, 1919, in-8° de 156 p., cartes.

(3) [Moser (Generalmajor von)], *Kampf- und Siegestage 1914.* Berlin, Mittler und Sohn, 1915, in-16 de IV-74 p., carte hors texte. La 9[e] édition a rétabli la première le nom de l'auteur, les noms des localités et le numéro de la brigade.

(4) Blumenthal (E.), *Des Krieges Gesicht. Mit dem Sieger von Longwy.* Oldenburg i. Gr. - Berlin, Stalling, 1916, in-16 de 156 p., couv. ill.

FEERUS - Recherches & Classification numériques

toresque. Il est difficile de suivre l'auteur dans ses marches et ses contremarches en Lorraine : il ne cite point de noms. Il a pris part à la bataille de Longwy et à la bataille de la Marne (ici le récit, d'ailleurs intéressant, devient, après une fanfare de victoire, tout à fait obscur). Artilleur, il nous montre la vie d'une batterie allemande pendant toute la guerre de mouvement. Il décrit en termes imagés tout ce qu'il voit : une auberge lorraine est ainsi dépeinte : *Vor dem Hause ein grosser Haufen Mist, im Hause furchtbarer Dreck, Fliegen, Millionen Fliegen* (p. 123). Il explique (p. 90) qu'il n'y a pas au monde de soldat moins disposé au pillage que le soldat allemand : il est trop *gemütlich*, trop pieux et trop civilisé pour cela; mais la suite du chapitre n'illustre guère cette belle théorie. Le livre est, dans son ensemble, plus sincère, plus spontané et plus vivant que la plupart des livres de guerre allemands.

Mit unsern Mörsern est le livre d'un artilleur lourd (1). La plus grande partie du livre (p. 1-78) se passe en Lorraine. L'auteur prend part au bombardement de Longwy (de curieuses photographies ont été prises par lui, p. 24 et 28); il traverse la Meuse à Dun et coopère à la bataille de la Marne dans la région de La Vaux-Marie (cette partie du récit est très obscure). Il occupe une position devant Béthincourt et le Mort-Homme, bombarde un fort de Verdun : le 17 novembre 1914, la batterie quitte la Lorraine pour le front oriental. L'auteur nous donne une idée précise du rôle de l'artillerie lourde allemande pendant la guerre de mouvement; il décrit aussi la région (Images de Septsarges et de la région, p. 58), et les relations des troupes allemandes avec les populations lorraines (Nous et les habitants, p. 70; il s'agit des habitants de Sivry et de Marvaux). Un exemple, entre autres, montrera avec quelle défiance il faut consulter ce livre : un paysan lorrain accuse les journaux français de calomnier les Allemands « par passion et par monnaie » (p. 62). L'on trouvera aussi p. 35 des échantillons de français qui trahissent leur origine germanique.

Le livre de M. von Berlepsch (2), qui commandait un train régimentaire, est d'un assez maigre intérêt : l'auteur a circulé en Lorraine pendant les mois d'août et de septembre 1914. Il montre une foi solide dans les francs-tireurs, les téléphones souterrains, etc. (3).

(1) *Mit unsern Mörsern gegen West und Ost. Aus dem Kriegstagebuch eines Bataillonskommandeurs.* Berlin, Mittler und Sohn, 1916, in-16 de 116 p., couv. ill.

(2) Berlepsch (C. von), *Ein Jahr an beiden Fronten. Kriegstagebuchblätter.* Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing, 1915, in-16 de VI-154 p., couv. ill. Collection *Aus den Tagen des Grosses Krieges*, 9. Band.

(3) Je ne puis que signaler : Ebbinghaus (C. von), *Kriegserlebnisse im Herbst*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La bataille de Sarrebourg et la bataille de Lorraine ont été, elles aussi, l'objet de nombreuses publications. Le début du volume intitulé *Unser Korps* (1) intéresse la Lorraine. Le corps (XIV^e^) prend part à la bataille de Sarrebourg (21 août), au combat de Baccarat (une phrase ambiguë mentionne l'incendie de la ville); puis il remonte vers le nord (10 septembre) et se trouve engagé jusqu'au 30 septembre près de Flirey et dans le bois Le Prêtre. Le récit est très sommaire et de maigre intérêt : il est illustré de nombreuses et belles photographies. — Le récit de M. Körner (2) est aussi très succinct. L'auteur se bat à Sarrebourg (p. 30) et s'avance ensuite jusqu'à Baccarat et Sainte-Barbe. Puis il est engagé devant Toul (p. 57-68); il quitte la Lorraine à la fin du mois de septembre 1914. Je note une curieuse distinction entre le courage allemand et le courage français, « fait de haine et de fanatisme » (p. 44). — Le capitaine Rutz (3) n'a fait qu'un court séjour en Lorraine : sa compagnie est engagée le 20 août; elle s'avance par Bisping et Avricourt vers Baccarat, « déjà en flammes et dans la fumée ». Puis il s'installe à Lunéville chez une veuve d'officier français dont il admire la sérénité sous le bombardement (p. 9). Enfin c'est la retraite, par Bonneval et Einville, jusqu'à Bezange-la-Grande. L'auteur quitte alors la Lorraine : son récit, simple, net, sans phrases, est intéressant. — Les *Trois camarades*, dont deux ont été tués à l'ennemi, ont fait toute la guerre en Lorraine (4). Le survivant raconte la bataille de Sarrebourg, puis la marche en avant, par Sainte-Pôle

1914 in Frankreich. Stuttgart, Evangeliste Gesellschaft, 1917, in-16 de 31 p. Ill., carte hors texte, couv. ill. (Région de Longuyon, 21-30 août 1914). — GAERTNER (G.), *Die Bayerischen Löwen im Weltkrieg 1914-1915.* München, Seybold, 1915, in-8° de 239 p., pl. hors texte, couv. ill. (Entre Meuse et Vosges; devant les forts d'arrêt). — GOTTBERG (O. VON), *Als Adjutant durch Frankreich und Belgien.* Berlin, Scherl, s. d., in-16 de 130 p., couv. ill. (Lorraine, août-septembre 1914). — LANG (M.), *Feldgrau. Erste Kriegserlebnisse in Frankreich.* Stuttgart, Thienemann, 1915, in-16 de 142 p., frontispice, couv. ill. (Longuyon, Clermont-en-Argonne, Apremont, août-octobre 1914). — OST (E.), *Longwy-Haut, die Ruinenstadt Longwy,* Trier, Schaar und Dathe, 1915, in-8°, 240 p. ill., couv. ill. (Souvenirs du siège par une jeune Française; description de l'état de la ville). — ROTHERMUNDT (O.), *Mit den Württembergern ins Feindesland!* Stuttgart, Bonz, s. d., in-16 de 61 p. (Luxembourg, La Vaux-Marie, Varennes).

(1) HUGO (Hauptmann a. D., VON), *Unser Korps. 1914-1915. Ein Erinnerungsbuch!* Stuttgart und Karlsruhe, Franckh, s. d., grand in-8° de 156 p., nombreuses illustrations, cartes, couv. ill.

(2) KÖRNER (F.-Th.), *Mit den Badenern von Mülhausen bis in die Champagne. Erinnerungen eines Mitkämpfers.* München, Beck, 1917, in-16 de 116 p.

(3) RUTZ (O.), *Bayernkämpfe. Einmarsch in Frankreich...* München, Beck, 1917, in-16 de 114 p., ill.

(4) SPENGLER (W.), *Wir waren drei Kameraden. Kriegserlebnisse.* Freiburg i. B., Herder, 1917, in-16 de XI-159 p., couv. ill.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et Gélacourt, le passage de la Meurthe, les combats de Baccarat, Xafféviller et Ménil. Le récit, très détaillé, nous fait participer à la vie du fantassin allemand pendant la guerre de mouvement. Il semble bien qu'on ne puisse toujours le consulter avec une pleine confiance (p. 20). — Le livre de M. Ross (1) est d'un réel intérêt. L'auteur a pris part aux combats de Badonviller, à la bataille de Sarrebourg; après le passage de la Meurthe, il a été engagé dans la forêt de Glonviller, puis, dans la région d'Épinal, à Nossoncourt, devant Anglemont. Mais le livre ne peut être consulté qu'avec défiance : l'auteur affirme, sans avoir pu le constater, que des civils ont tiré sur les Allemands (p. 23, incendie d'un village; p. 28, démolition de l'église de Badonviller) : il est difficile de ne pas voir là un véritable mensonge. — Le capitaine Gobsch (2), après quelques engagements en Alsace, pénètre dans le département des Vosges, passe au Ban-de-Sapt, puis prend part au passage de la Meurthe, où il traverse la rivière à la nage et enlève d'assaut la position française. Le récit est vivant et intéressant. On peut y voir comment des officiers allemands, de très bonne foi, en sont venus à croire aux légendes fabriquées par le commandement suprême. On prend un habitant; on l'accuse. Il nie, *naturellement;* mais, *naturellement*, il est coupable. On le fusille, *naturellement* (p. 48; voyez aussi p. 92, au sujet des soldats français en civil). — Le capitaine baron de Tutschek a reçu le baptême du feu, comme fantassin, dans les environs de Vallerysthal (3). — Le lieutenant von Bülow entre en France le 23 août, à Val-et-Châtillon. Il nous raconte ses marches et ses contremarches dans les Vosges (Pierre-Percée, Étival, Raon-l'Étape, dont il nous donne une description, à la date du 1er septembre, p. 117). Il n'a pris part qu'à des opérations de maigre importance et quitte la Lorraine le 6 septembre (4). — Enfin l'officier de cavalerie Schmidt-Pauli (5) a réuni des récits lorrains publiés d'abord dans le *Berliner Tageblatt* (p. 1-37). Très joliment écrits, ces courts récits sont plutôt la légende de la guerre que son histoire (6).

(1) Ross (C.), *Wir draussen. Zwei Jahre Kriegserleben an vier Fronten.* Berlin-Wien, Ullstein, 1916, in-16 de 454 p., 4 cartes hors texte.

(2) Gobsch (H.), *Vogesenkämpfe. Kriegserlebnisse.* Heilbronn, Salzer, 1915, in-16 de 120 p., couv. ill.

(3) Tutschek (von), *Stürme und Luftsiege.* Berlin, Braunbeck, s. d. [1918], in-18 de 186 p., ill., couv. ill.

(4) Bülow (A. von), *Die Jäger vor!* Leipzig, Brockhaus, 1917, in-16 de 167 p.

(5) Schmidt-Pauli (E. von), *Kriegsritte. Erlebnisse eines Kavallerieoffiziers.* Berlin, Eysler, 1916, in-16 de 142 p., couv. ill.

(6) Je ne puis que signaler : Kerler (O.), *Sieben Monaten in den Vogesen.* Mün-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Jurinek a parcouru le champ de bataille de Sarrebourg après la bataille. Son volume, rédigé sans doute à l'instigation du prince Rupprecht de Bavière, comprend un récit assez détaillé et complet de la bataille, suivi d'une longue énumération des tombes. M. Jurinek insiste sur le soin avec lequel les « Barbares » rendent les derniers honneurs aux ennemis morts sur le champ de bataille (p. 56, 75; je dois reconnaître que j'ai souvent été frappé de ce respect du soldat allemand devant la mort); il reproduit naturellement toutes les légendes officielles sur les francs-tireurs, etc. (p. 112). Un chapitre particulièrement intéressant est consacré aux Lorrains de langue française (p. 22), qui sont « sûrement restés français jusqu'aujourd'hui de cœur et de sentiments ». « L'âpreté et la tristesse caractérisent la région lorraine et ses habitants (1). » — M. Brueder a visité en automne 1914 les villages du même champ de bataille (*Um Saarburg—von Bensdorf aus—Bei Château-Salins—Dreibrunnen—Bieberkirch—Waldscheid*). Son récit est riche en détails curieux et pris sur le vif : mais il a accueilli aussi bien des racontars. L'auteur a pour le matériel allemand une admiration un peu enfantine : un train sanitaire allemand, « tout ce qu'il y a de mieux comme organisation technique et hygiénique », forme un « contraste tout à fait pénible » avec une petite voiturette française pour blessés. Évidemment M. Brueder croit que les blessés français allaient en « poussette » jusqu'à Nice (2).

La Guerre de tranchées. — Les documents allemands sur la guerre de tranchées sont rares. Même les publications de propagande se ralentissent.

Un livre de Grosholz sur les combats des Vosges (3) ne présente aucun intérêt. — Les correspondants de guerre accrédités au G. Q. G. font consciencieusement leur métier; M. Rosner (4) visite Saint-Mihiel et Hattonchâtel pendant l'hiver 1915-1916; la « hernie de Saint-Mihiel » est le *drohende Faust;* les obus français éclatent *wie*

chen, Beck, 1916, in-16 de III-139 p., planches hors texte. — ***, *Aus dem Tagebuch einer Rotenkreuzschwester.* Leipzig, Xenien-Verlag, 1917, in-16 de 143 p. (Saales et Schirmeck, juillet 1914).

(1) Jurinek (J.), *Bayernsiege und Heldengräber. Die Lothringer Schlacht am 19/20 August 1914.* München und Berlin, Drei Masken Verlag, 1915, in-8° de 146 p., couv. ill.

(2) Brueder (E.), *Bilder aus der Schlacht von Lothringen* (Lothringer Kalender, 1917, p. 73-100).

(3) Grosholz (F.), *Die Vogesenkämpfe.* Siegen-Leipzig, Montanus, 1917, in-18 de 128 p. Coll. *Montanus-Markbücher.*

(4) Rosner (K.), *Vor dem Drahtverbau. Bilder aus dem Grabenkriege im Westen.* Berlin, Scherl, s. d. [1916], in-16 de 170 p., couv. ill.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

zerknitterte Konservenbüchsen. M. Rosner ne les a pas entendus éclater d'assez près. M. Kalkschmidt (1), de la *Frankfurter Zeitung*, a vu les Vosges en février-mars 1915, Saint-Mihiel en novembre 1915 (p. 115-118). M. Müller (2), un officier neutre, visite le front d'Alsace et de Lorraine dans les derniers mois de 1914, en particulier la région des Côtes lorraines. Il reprend à son compte toutes les légendes sur les francs-tireurs, etc. (p. 45, p. 57, p. 127, p. 162); c'est un livre de propagande allemande éhontée. M. Queri est à Metz pendant l'hiver 1915-1916 (3); il circule dans toute la Lorraine (p. 1-72, Maizeray, mars 1916, p. 125-131, Thiaucourt, février 1917, p. 270-277). Enfin M. Wegener (4) visite en janvier 1915 la partie sud du champ de bataille de Sarrebourg (p. 213-259); en juin 1915, il parcourt la région entre Meuse et Moselle, entre Meuse et Rhin, l'Argonne (p. 369, 409). Tous ces ouvrages sont de lecture facile, quelquefois joliment écrits, bien illustrés : l'on y pourra glaner, avec précautions, beaucoup de renseignements sur les populations lorraines des territoires occupés. — Je dois enfin citer le livre d'un ecclésiastique, M. Wessel (5). Il m'est pénible de constater que le livre, d'ailleurs médiocre et haineux, contient, presque à chaque page, de véritables mensonges (p. 69, sur Dinant; p. 79, sur Givet; p. 187, sur Saint-Mihiel). Toute la fin du volume (p. 155) est consacrée à la Lorraine, entre Meuse et Moselle.

M. Kutscher (6) et M. Gieben (7) sont des officiers. Le premier n'est resté que quelques jours au Ban-de-Sapt (24 août 1916, t. II, p. 101-109); les descriptions du second n'ont qu'un maigre intérêt (p. 129-138). —

(1) KALKSCHMIDT (E.), *Krieg und Arbeit im Westen. Erlebnisse und Berichte aus Frankreich und Belgien.* Stuttgart, Hoffmann, s. d. [1916], in-16 de VIII-149 p., planches hors texte, couv. ill.

(2) MÜLLER (K.), *Kriegsbriefe eines neutralen Offiziers.* Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing, 1915, in-16 de 247 p., couv. ill. Collection *Aus den Tagen des Grosses Krieges.* M. Müller est colonel dans l'armée suisse.

(3) QUERI (G.), *Wanderbuch vom blutigen Westen.* Weimar, Duncker, 1917, in-16, de 299 p., couv. ill.

(4) WEGENER (G.), *Der Wall von Eisen und Feuer.* Leipzig, Brockhaus. *T. I. Ein Jahr an der Westfront.* 1915, in-8° de 416 p., ill.; *T. II. Champagne—Verdun—Somme,* 1918, in-8° de 386 p., ill.

(5) WESSEL (Dr L.), *Von der Maas bis an die Memel. Drei Jahre Kriegspfarramt in Belgien und Hindenburgs Hauptquartier.* Bielefeld-Leipzig, Velhagen und Klasing, 1918, in-16 de XI-198 p., mit 47 Abbildungen. Collection *Aus den Tagen des Grossen Krieges.* 17. Band.

(6) KUTSCHER (A.), *Kriegstagebuch.* München, Beck. 1915-1916. 2 vol. in-16 de VII-264 et VII-122 p., portrait. Le tome II seul intéresse la Lorraine.

(7) GIEBEN (J.), *Aus Champagne und Vogesen. Kriegsberichte und Aufsätze eines Frontoffiziers.* Gladbach, Volksverein-Verlag, 1916, in-16 de 163 p., mit 34 Abbildungen.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le volume du volontaire von Rummel est plus curieux (1). Il est d'abord *berittetener Bataillonsadjutant* au camp de Lechfeld. Il y décrit l'arrivée des prisonniers français en août 1914. Tout y est pour le mieux; même le pain allemand « a plus de goût que le pain blanc de France, qui est fade au palais et dont on se lasse tout de suite » (p. 20). Au début d'octobre, il arrive au front, à Buxières (Meuse, Commercy), où l'attitude du curé est très digne (p. 57). Il s'établit ensuite avec l'état-major de brigade, dont il fait partie, comme officier, à la ferme Vieux-Étangs, que l'état-major partage avec la famille Perrin. Il y restera tout l'hiver, décrivant d'une manière pittoresque et amusante la vie du petit état-major; les régiments de la brigade occupent le bois d'Ailly. Il entrevoit à diverses reprises Saint-Mihiel (p. 90, 205), Metz (p. 193, 217); il assiste aux attaques françaises du mois de janvier. L'ensemble est une bonne description de l'organisation de la guerre de tranchées dans l'armée allemande. Certains détails sont sujets à caution : les soldats français, à qui l'on a toujours mesuré si parcimonieusement la *gnôle*, auront peine à croire que les prisonniers français du bois d'Ailly étaient *veralkoholisiert* (p. 136). Un court article du même auteur sur la Woëvre (2) vaut surtout par les illustrations, qui sont très belles (3).

Verdun. — Les documents sur la bataille de Verdun sont rares. Le livre du correspondant de guerre Köster (4) est d'une lecture facile et intéressante (Verdun, en avril-juillet 1916, p. 7-37; en août 1916, p. 124-133). Une histoire sur les *farbige Franzosen* (p. 35) montre combien la défiance est nécessaire. J'ai déjà cité les livres de MM. Wegener (5) et Pflanz (6). — Parmi les ouvrages de propagande, ceux

(1) Rummel (W. von), *Das erste Jahr. Aus den Erinnerungen eines Kriegsfreiwilligen.* München, Beck, 1916, in-16 de 237 p.

(2) Rummel (W. von), *Kriegsbilder aus dem Woëvregebiet.* Velhagen und Klasings Monatshefte, juin 1916, p. 209-218. Zeichnungen von H. Meyerkassel.

(3) Je ne puis que signaler Köhrer (E.), *Zwischen Aisne und Argonnen. Eindrücke und Erlebnisse der Schlachtfront.* Berlin, Deutsche Verlag-Anstalt, 1915 in-8° de 53 p., ill. (Récit d'un voyage au front pour distribuer des paquets de la Croix-Rouge). — Pflanz (R.), *Aus der Fremde in die Heimat. Feldpostbriefe eines freiwilligen Feldpredigers.* Liegnitz, Krumbhaar, s. d., 5 vol. in-8°. I. Reihe, IV-81 p. (Sivry-région de Verdun, 23 octobre 1914-10 février 1915); II. Reihe, IV-111 p. (Région de Verdun, 8 mars-24 octobre 1915); III. Reihe, IV-92 p. (Région de Verdun —Busigny—Saulcourt, 12 janvier 1916-16 janvier 1917). — Zimmermann (B.), *Das Argonnen-Buch.* Berlin, Siegismund, s. d. [juin 1918], in-8° de 115 p., ill.; carte hors texte.

(4) Köster (Dr A.), *Wandernde Erde. Kriegsberichte aus dem Westen.* München, Langen, 1917, in-8° de 134 p., couv. ill.

(5) Voyez p. 183, n. 4.

(6) Voyez p. 184, n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de M. Vollbehr (1) sont particulièrement curieux. Ils sont l'œuvre d'un peintre qui a parcouru toute la Lorraine, depuis le mois de septembre 1915 jusqu'au mois d'octobre 1916, et qui en a rapporté des photographies, des dessins, des esquisses et des tableaux (2).

M. Ross (3), dont j'ai déjà cité le livre, a été blessé à Verdun en juin 1916. Il a pris part, depuis le mois de mars, à toutes les attaques lancées sur la rive gauche de la Meuse (Béthincourt, Haucourt, le Mort-Homme, cote 304). Cette partie de son livre est de beaucoup la plus intéressante : l'on peut y saisir le moral des assaillants de Verdun. C'est le seul livre, avec le suivant, où l'on puisse entrevoir ce que l'*enfer de Verdun* a été pour les soldats allemands. — Le livre du lieutenant Brandis (4), dédié au Kronprinz d'Allemagne, est un journal de toute la guerre; mais la partie vraiment originale du livre est celle qui concerne Verdun (p. 76-104). Le lieutenant Brandis est le héros de Douaumont; c'est lui qui, avec quelques soldats, entra dans le fort inoccupé. Le récit de cet exploit (p. 93) est vraiment intéressant et paraît rigoureusement exact. Il est illustré de curieuses photographies. Le lieutenant Brandis s'est battu ensuite dans le bois de la Caillette (p. 108-112) et en Argonne (p. 129-132).

La rareté des documents allemands sur la bataille de Verdun permet de supposer que le G. Q. G. a voulu faire le silence sur ce gigantesque échec (5).

Années 1917-1918. — Les documents sur cette partie de la guerre

(1) Vollbehr (E.), *Kriegsbildertagebuch*. München, Bruckmann, 1915, in-4° de 126 p., 122 photographies, 72 dessins et peintures. Ce volume n'intéresse pas la Lorraine. — *Zweites Kriegsbilder-Tagebuch ...Bei der Heeresgruppe Kronprinz...* Mit einem Geleitwort Seiner Kaiserlichen Hoheit der Kronprinzen des deutsches Reiches und von Preussen. München, Bruckmann, 1917, in-4° de 92 p., 72 planches hors texte. — *Der Maler im vordersten Kampfgraben. Erlebnisse*. Oldenburg i. Gr., Stalling, 1918, in-16 de 96 p., portrait, couv. ill. (Vosges, 1915; Verdun, 1916; Saint-Mihiel, bois d'Ailly, Hauts de Meuse, hiver et printemps 1917).

(2) Au point de vue général, on peut consulter Flemming (H.), *Verdun, Zukunft* du 15 juillet 1916, p. 29-38, et Rhazen, *Die Offensive in Verduns Vorfeld, ihre Begleit- und Folgeerscheinungen* (Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine, juillet-août 1916, p. 1-21, 49-70).

(3) Voyez p. 181, n. 1.

(4) Brandis (Oberleutnant von), *Die Stürmer von Douaumont*. Berlin, Scherl, s. d. [1917], in-16 de 140 p., 7 planches hors texte, couv. ill.

(5) Je citerai seulement Egly (W.), *Kriegstagebuch des im Felde gefallenen Leutnants d. R.* —, herausgegeben von F. Weckerling. Friedbergi. H., Bindernagel, 1918 (August), in-16 de 110 p., portrait, couv. ill. (Verdun, Mort-Homme, Entre Meuse et Moselle, 1916-1917); — et *Die Kämpfe um die Feste Vaux, von Mitstreitern geschildert*. Darmstadt, Wittich, 1916, in-8° de 214 p., portrait, planches hors texte, couv. ill. Herausgegeben von der *Feldgrauen*, illustrierter Kriegszeitschrift der 50. Infanterie Division.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

se réduisent à peu de chose. J'ai signalé ailleurs le résumé officiel des combats soutenus en 1917 par le groupe d'armées du Kronprinz d'Allemagne (1). — M. von Rummel a publié un court article sur la Woëvre (2). — L'intéressant journal du major von Behr (3), publié après la guerre, ne contient que quelques pages, d'ailleurs curieuses, sur la Lorraine (p. 209-216). En avril 1917, la division à laquelle appartenait cet officier occupait, venant de Russie, la position des Éparges (*Combreshöhe*) : un coup de main des Français réussit brillamment et l'auteur remarque : *Die Franzosen sind eben keine Russen* (p. 214). L'on peut lire à la page 212 d'amusants détails sur la paperasserie dans les états-majors allemands (4).

L'ensemble de documents que nous possédons sur les armées allemandes est donc de qualité médiocre. En dehors de quelques livres intéressants, publiés pour des raisons spéciales (M. de Bülow, à cause de son nom, le lieutenant Brandis, pour sa « chance », la plupart, à cause de la mort glorieuse de leurs auteurs), la littérature de guerre allemande a un caractère officiel et a été rédigée pour des buts de propagande à l'intérieur ou à l'extérieur.

8° Armées. — Sources générales de documentation

La librairie Payot a commencé la publication d'un *Recueil des communiqués officiels des gouvernements et états-majors* de tous les belligérants (5).

Je ne puis que signaler en bloc les nombreuses monographies de

(1) Voyez p. 191, n. 1.

(2) Rummel (W. von), *Zwischen Maas und Mosel*, Velhagen und Klasings Monatshefte, avril 1917, Heft V, p. 481-496. Les illustrations sont de C. Felber. — Voyez aussi p. 184, n. 2, et les ouvrages de Vollbehr, p. 185, n. 1.

(3) Behr (Major und Divisions-Adjudant H. V.), *Bei der fünften Reserve-Division im Weltkriege. Tagebuch-Aufzeichnungen.* Berlin, Mittler und Sohn, 1919, in-8° de VI-264 p. Mit einer Karte und einem Rundbilde.

(4) Je cite seulement *Ernstes und Heiteres aus der zweiten Jahre unseres Bataillons.* S. l. n. d., Weihnachten 1917, in-8° de 51 p., ill., 16 planches hors texte (région de la Meuse et de Verdun, 1917).

Im Purpur bei den Feldgrauen, München, 1917, est un récit de la visite à Saint-Mihiel du cardinal von Bettinger.

En général, sur l'offensive de Saint-Mihiel, voyez Schiemann (Th.), *Aus General Pershings offiziellem Bericht über die amerikanischen Operationen im Weltkriege*, *Deutsche Rundschau*, avril 1920, p. 144-148.

(5) *Recueil des communiqués officiels des gouvernements et états-majors belligérants.* Paris, Payot. Séries I à X : 24 juillet-31 décembre 1914 ; chaque série : 1 vol. in-16 de 128 p. — Séries XI et suivantes, après janvier 1915 ; chaque série : 1 vol. in-16 de 192 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

régiments français qui ont continué de paraître : elles constituent des documents d'importance inégale pour la région lorraine, mais dont aucun n'est négligeable. — Un historique du rôle du 1er C. A. pendant la guerre a paru : il est l'œuvre de l'état-major du corps. C'est un résumé très précis, tout à fait objectif, des opérations auxquelles le corps a pris part. Le 1er C. A. s'est battu en Woëvre (avril 1915), à Verdun (25 février-8 avril 1916); du 30 septembre à l'armistice, il occupait les secteurs des Vosges, de Gérardmer à Wesserling (1).

Je signalerai ici un document très important sur la conduite de la guerre en général. Le livre de M. Ferry n'intéresse qu'en partie la Lorraine. A propos d'opérations en Woëvre, M. Ferry fait ressortir la faute essentielle du haut commandement pendant les premières années de la guerre (p. 29, 32) : l'ignorance systématique du terrain et des conditions locales du combat; les attaques, étudiées sur la carte, d'après des principes livresques, étaient généralement inexécutables. Un mot cruel résume cet état de choses : « L'âme de 1793 est en bas, la bureaucratie est en haut. » Ferry eut d'ailleurs à souffrir de sa noble franchise : un gendarme l'ayant insulté, il fut envoyé en disgrâce à Nieuport, et apprit à ses dépens quelle différence de prestige existe entre un gendarme et un simple officier de réserve, fût-il député et ancien ministre. L'ouvrage, publié après la mort de l'auteur, sur son expresse volonté, est sans doute le seul qui puisse permettre actuellement d'entrevoir sur quelques points la vérité : sans arrière-pensée de vengeance, sans aucun souci de camaraderie, M. Ferry a toujours eu le courage, en pleine guerre, de dire ce qu'il croyait utile à son pays (2).

Le capitaine Delvert a réuni quelques beaux traits d'héroïsme : ce livre est à joindre aux admirables livres que nous avons déjà signalés (3).

M. Séché a consacré tout un volume aux troupes noires, dont il étudie le rôle et dont il apprécie les qualités. Deux bataillons de Sénégalais, en particulier, ont fait preuve, au moment de la reprise

(1) *Le 1er Corps d'armée pendant la guerre 1914-1918, historique rédigé par les soins de l'état-major du 1er C. A.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, in-8° de XII-342 p.

(2) FERRY (A.), *La Guerre vue d'en haut et d'en bas* (*Lettres, Notes, Discours et Rapports*). Paris, Grasset, 1920, in-16 de 328 p. Abel Ferry est mort pour la France le 15 septembre 1918.

(3) DELVERT (Capitaine), *Quelques héros*. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-12 de 256 p., 16 grav. hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du fort de Douaumont, d'un courage extraordinaire (p. 176). C'est une belle page à la gloire de notre armée noire (1).

Je mentionnerai ici un volume d'un caractère particulier : c'est le récit du voyage au front français d'un correspondant de journal neutre (2). Ce récit a été publié en Allemagne : il est assez peu sympathique à la France, et ne doit être consulté qu'avec défiance. L'auteur a traversé la Lorraine (p. 49-72) et visité Nancy (*Nancy ist ein Paris en miniature;... es gibt in ganz Frankreich nicht eine so gut fundierte und ausgestattete Universität wie die zu Nancy*, p. 51). Mais l'auteur n'est pas toujours aussi bien informé : « La plus vieille des églises de Nancy, Saint Épère (*sic*), date de 1879 » (p. 51).

De nombreuses monographies ont été consacrées à nos grands chefs, ou à des héros plus obscurs. Le maréchal Foch a été l'objet de deux beaux travaux, de M. R. Puaux (3) et du baron André de Maricourt (4). M. Giraud nous a donné un portrait très ressemblant de celui qui a mérité d'être appelé « l'Homme du Grand Couronné et de Verdun », le général de Castelneau (5); MM. Dutrèb et Granier de Cassagnac ont retracé le rôle considérable joué par l'admirable chef que fut Mangin (6); M. Britsch a consacré un article bien documenté au général Lyautey (7). L'allocution prononcée à Notre-Dame de Paris par le R. P. Barret nous montre dans le lieutenant-colonel Driant et dans ses chasseurs « l'incarnation de l'âme française, l'âme de guerre, avec ses vieilles énergies retrouvées et ses impérissables attirances » (8). — Enfin M. Berlet a réuni, en mémoire de F. Berlet et de H. Berlet, tués

(1) Séché (A.), *Les Noirs, d'après des documents officiels*. Préf. du général Mangin. Paris, Payot, 1919, in-12 de 256 p.

(2) *** *Unter französisch-englischen Truppen an der Front*. Leipzig, Schick, 1917, in-12 de 152 p.

(3) Puaux (R.), *Foch, sa vie, sa doctrine, son œuvre, la Foi en la Victoire*. Paris, Payot, 1918.

Le même auteur dirige une publication intitulée : *Les Études de la Guerre*. Paris, Payot, 1917-1918, in-8, cahiers 1 à 7, p. 1-640. C'est une histoire de la guerre.

(4) De Maricourt (Baron A.), *Foch, Une lignée, une tradition, un caractère*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-12 de xxvi-240 p.

(5) Giraud (V.), *Nos grands chefs : le général de Castelnau* (R D M 1921, t. IV, p. 517-543, 790-819).

(6) Dutrèb (M.), et de Cassagnac (P.-A. de Granier), *Mangin*, Paris, Payot, 1920, in-12 de 252 p.; 4 hors texte, fac-similé d'écriture et carte.

(7) Britsch (A.), *Le Général Lyautey, ministre de la Guerre, 12 décembre 1916-15 mars 1917* (C 1920, 10 juill., t. 280 (244), p. 84-101).

(8) Barret (Rév. P.), *Le Lieutenant-colonel Driant. Allocution prononcée en l'église de Notre-Dame de Paris le 28 juin 1916*. Paris, Beauchesne, 1916, in-12 de 16 p., portrait.

Voy. aussi : Jollivet (G.), *Le Colonel Driant*. Paris, Delagrave, 1918, in-16 de 264 p.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

à l'ennemi, un choix de lettres familières, suivi des glorieuses citations des deux héros. C'est là un document du plus grand prix, et il serait à souhaiter que beaucoup de volumes analogues fussent publiés : ils feraient plus pour la gloire de nos morts que les bronzes ou les marbres (1).

Armée allemande. — Un certain nombre de communiqués allemands ont été réunis et publiés à part, avec des cartes. Nous signalons ceux qui concernent la Lorraine (2).

Le gouvernement américain a publié l'historique de 251 divisions allemandes qui ont pris part à la guerre : c'est une source précieuse de renseignements pour l'historien (3).

M. de Dampierre a publié des *Carnets de route de combattants allemands* (un officier, un sous-officier, un soldat). Il a eu l'habileté de choisir des Allemands « sympathiques ». Le second des trois carnets intéresse seul la Lorraine. L'auteur, assez cultivé, entre en France par Longuyon, venant de Virton; il est à Romagne-sous-les-Côtes, le 31 août 1914. A propos des vieilles maisons de Billy-sous-Mangiennes, il remarque : « D'une façon générale, la civilisation française a en elle-même quelque chose de vénérable; tout est ici plus vieux et plus intéressant que notre camelote de l'Est, qui dénote au premier coup d'œil la spéculation, le neuf, le mauvais et le bon marché » (p. 115). Il note au jour le jour les menus détails de son existence : « Laissé à l'arrière, je mangeai quatre portions et n'en pris pas moins bravement part au repas du soir » (p. 113); « Par suite des averses de ces derniers temps et de la nourriture irrégulière, mon estomac est fortement endommagé » (p. 119). Je relève un document essentiel pour la zoologie : « Notre lieutenant nous a enseigné que le grand pou français aurait, dans la campagne de 1870-1871, mis en quelque

(1) BERLET (Ch.), *Deux soldats lorrains : François Berlet, du 37e R. I.; Henry Berlet, du 269e R. I. Lettres, rapports, citations,* recueillis par Ch. Berlet. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-8° de 48 p.; 2 photographies.

(2) *Die Kämpfe im Argonnen-Wald.* Stuttgart-Berlin, Deutsche Verlags-Anstalt, 1915, in-8 de 18 p., carte (Communiqués des 29, 30, 31 janvier, 14 février 1915). Même librairie, même date : *Die Kämpfe zwischen Maas und Mosel,* in-8° de 17 p., carte (Comm. des 7, 9, 12, 16 et 21 avril 1915);... *Die Kämpfe bei Les Éparges. Der Kampf um Ban de Sapt,* 24 p., 3 cartes hors texte (Comm. des 10 mai, 30 juin, 1er juillet 1915); *Die Argonnenkämpfe vom 20. Juni bis 2. Juli und 13-14 Juli 1915,* 26 p., 4 cartes (Comm. des 29, 30 juillet, 3, 4, 5 août 1915); *Die Schlacht vor Verdun...,* 1916, in-8° de 22 p., 2 cartes hors texte (Comm. des 24, 26, 27 octobre, 3-4 novembre 1916).

(3) *Histories of Two Hundred and Fifty-one Divisions of the German Army which participated in the War 1914-1918.* Washington, Government Printing Office, 1920, 748 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sorte hors de combat des bataillons entiers » (p. 126). L'auteur séjourne dans la région de Verdun (Maucourt, Ornes); le Carnet se termine le 22 novembre. Sans intérêt militaire, il est un document significatif de l'état d'âme d'un sous-officier allemand qui me paraît représentatif de beaucoup d'autres (1). Il est amusant de comparer ce « *Gris* » pris sur le vif avec le guerrier idéal que nous décrivent obstinément les publications allemandes officieuses.

Il n'y a pas eu en Allemagne de « littérature de guerre » : les livres publiés sur la guerre l'ont été par ordre, et, pour la plupart, sur commande. Nous avons dit (2) que l'historien ne devait faire aucun cas « des lettres de poilus » publiées dans les journaux français (M. Dauzat nous apprend qu'elles étaient fabriquées de toutes pièces par les rédacteurs, *Revue de Philologie française*, t. XXXIV, p. 140). Ce genre a eu en Allemagne plus de succès encore qu'en France : ce sont des documents que l'on ne doit consulter qu'avec une extrême défiance. — Les livres des *Kriegsberichterstattern*, ou correspondants de guerre, sont d'une lecture facile et souvent intéressante : il va de soi qu'ils ne disent que la vérité officielle. Ils citent quelquefois des fragments de lettres ou de Carnets de combattants français trouvés sur le champ de bataille : le français en est *made in Germany* : « Moi, je suis tombé dans un sale coin, je suis aux Argonnes », aurait écrit un soldat français prisonnier; et un officier français aurait noté sur son Carnet : « Les Argonnes, c'est l'enfer ! » (3). Mais ces journalistes ont circulé librement en Lorraine occupée, et leurs livres fournissent, sur des points accessoires et qui n'importent pas à la gloire de l'Empire, des renseignements directs et utilisables (4). — Enfin il existe une troisième

(1) De Dampierre (J.), *Carnets de route de combattants allemands*. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1916, in-16 de xxvi-184 p. Avec 16 illustrations et fac-similé d'écriture.

(2) B L 1913-1919, p. 188, n. 2.

(3) Kellermann (B.), *Der Krieg im Westen. Kriegsberichte*. Berlin, Fischer, in-16 de 218 p. Voy. p. 142 et 150.

(4) Binder (H.), *Mit dem Hauptquartier nach Westen. Aufzeichnungen eines Kriegsberichterstatters*. Stuttgart und Berlin, Deutsche Verlags-Anstalt, 1915, in-8° de 208 p., ill. (intéressant; belles photographies de Lorraine). — Hirsch (J.), *Aus der Mappe eines Kriegsberichterstatters. Im deutschen Grossen Hauptquartier und bei der Westarmee*. Leipzig, Hesse und Becker, 1915, t. I, 160 p., t. II, 144 p. in-12. Du même, même librairie : *Die eiserne Front im Westen*, 1916, in-16 de 154 p., couv. ill. (mars-juillet 1915, Argonne, Vosges, bois Le Prêtre). — Kellermann (B.), *Der Krieg im Argonnenwald...* Geleitwort von Wilhelm, Kronprinz der Preussen. Berlin, Bard, 1916, in-16 de iv-121 p., planche et carte hors texte. Du même : *Der Krieg im Westen. Kriegsberichte*. Berlin, Fischer, 1915, in-16 de 218 p. C'est à ce livre que sont empruntées les citations relevées à la note précédente. — Schweder (P.), *Im kaiserlichen Hauptquartier. Deutsche Kriegsbriefe*. Leipzig, Hesse

EFERUS - Recherches & Classification numériques

catégorie de publications allemandes de propagande, les publications militaires faites dans un intérêt dynastique. C'est ainsi que le Kronprinz d'Allemagne, qui commandait l'armée de Verdun, a inspiré et subventionné un grand nombre d'ouvrages destinés à relever le moral de ses soldats et à répandre à l'arrière le bruit de ses exploits (1).

M. Pingaud a analysé et étudié quelques-unes de ces publications, celles qui portent sur le début de la guerre (2). On trouvera dans son livre diverses lettres de soldats allemands qui concernent la Lorraine (p. 45, 211, 282, 289, 306); ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'impression de tous ces Allemands qui, à partir de Sarrebruck, « se sentent en pays ennemi » (p. 318).

C'est peut-être dans les romans allemands que l'on aurait le plus de chance de trouver des documents sincères sur l'état d'âme des Allemands pendant la guerre. M. Muret a publié sur la littérature allemande pendant la guerre un bon volume. Mme Nanny Lambrecht est « pangermaniste » : c'est à propos de son livre sur la Belgique que le poète suisse Carl Spitteler a pu dire : « Caïn ne s'est pas contenté d'assassiner Abel; il l'a encore abreuvé de calomnies. » M. Frenssen est « officiel »; Latzko, Frank, Mme Hans de Kahlenberg (née Hélène de Monbart), sont « pacifistes ». Mme Clara Viebig est seule vraiment humaine. Son œuvre, avec le volume du poète Dehmel, engagé volontaire à cinquante et un ans, peut nous montrer les différents états de l'âme allemande pendant la guerre (3).

und Becker, 1915-1916, 3 vol. in-16, ill., planches hors texte, couv., ill. T. I, 1915, 320 p. (Devant Verdun, août-octobre 1914); t. II, 1915, 280 p., *Von den Vogesen zur Nordsee.*

(1) *Kämpfe der Heeresgruppe deutscher Kronprinz 1917.* Bearbeitet von den Offizierkriegsberichterstattern des Heeresgruppe. Herausgegeben bei der Feldpressestelle im Hauptquartier Mézières-Charleville. Felddruckerei A. O. K. 5, s. d., 152 p., in-8°, planche et carte hors texte, couv. ill. (sur Verdun). — *Zwei Jahre an der Westfront. 323 Bilder aus Artois, Picardie und französisch Lothringen.* Herausgegeben von einer selbstständigen Infanterie-Division. München, 1917, in-8°. — *Zwischen Maas und Mosel. Armeeabteilung von Strantz. Album,* 1917.

(2) Pingaud (A.), *La Guerre vue par les combattants allemands.* Paris, Perrin, 1918, in-12 de 330 p. Les principaux ouvrages allemands étudiés par M. Pingaud sont : Moser (von), *Kampf- und Siegestage.* Berlin, Mittler und Sohn, 1915. — Reinhardt (W.), *Sechs Monate Westfront.* Berlin, Mittler und Sohn, 1915. — Von Gottberg (O.), *Als Adjudant durch Frankreich und Belgien.* Berlin, Scherl, 1915 (Bataille du Grand Couronné). — Rosner (K.), *Vor dem Drahtverbau.* Berlin, Scherl, 1916 (Saint-Mihiel).

(3) Muret (M.), *La Littérature allemande pendant la guerre.* Paris, Payot, 1920, in-12 de IX-256 p. Voici quelques titres des principaux ouvrages étudiés par M. Muret : Dehmel (R.), *Zwischen Volk und Menschheit.* Berlin, Fischer, 1919. — Viebig (C.), *Töchter der Hekuba.* — Lambrecht (N.), *Eiserne Freude ; Die Fahne der Wallonen.* — Leonhard (F.), *Der Mensch ist gut.* — Von Kahlenberg (H.), *Mutter.* — Latzko (M.), *Menschen im Krieg.* — Frenssen (M.), *Die Brüder.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Une visite au camp de prisonniers de G..., en Lorraine, ne présente qu'un maigre intérêt (1); un article de M. Bergmann (2) sur l'argot du soldat allemand pendant la guerre est fort curieux : un obus de 75 est une « belette puante »; un 155 est un « *Gurgel-August* », « Auguste qui se gargarise »; un 220, dont on n'entend pas le coup de départ, est une « Marie en chaussons (*Sockenmarie*) ».

II — LES POPULATIONS LORRAINES

Nous étudierons successivement les documents sur l'invasion allemande en 1914, les documents sur la Lorraine restée française, sur la Lorraine occupée et sur la Lorraine désannexée. Nous examinerons tout d'abord les ouvrages et les collections d'un caractère général, qui embrassent toutes ces catégories.

Le livre de M. Louis-Jaray, *La grande pitié de la Terre de France*, est un beau livre, que l'on ne relira jamais assez. Il passe successivement en revue les souffrances des réfugiés, des rapatriés, des populations françaises restées sous le joug ennemi. Il n'est que trop question de la Lorraine dans ce livre; l'évacuation de Verdun, en particulier, est un tableau vraiment touchant (p. 31). Quelques mots sont à retenir : un curé meusien, très bien accueilli dans un village du Midi (ce ne fut pas toujours le cas), soupirait : « Ah ! Monsieur, nous ne pouvons nous y habituer, à ce soleil ! Il nous rend malades, et nous dépérissons » (p. 29). La plupart des volumes de cette collection (*La France dévastée*) intéressent la Lorraine; ils méritent d'être partout répandus (3). — Le livre de Mme Roger est, lui aussi, très émouvant. L'auteur nous donne une description très vivante de Saint-Dié en juillet 1918 (p. 131-140). Elle nous décrit, vus au lendemain de l'armistice, les « villages morts » de l'Argonne, Cumières, Béthincourt, Esne, Malancourt, Montfaucon (p. 185-197), et enfin, d'une manière magistrale, les ruines

(1) Louwyck, *Une visite au camp de prisonniers de G..., en Lorraine* (Mercure de France, 1917, t. 124, p. 288-302).

(2) Bergmann (K.), *L'Argot du soldat allemand pendant la guerre* (Archives de la Grande Guerre, t. III, p. 215-231, 317-336).

Voyez, sur le même sujet, Delcourt (R.), *Expressions d'argot allemand et autrichien dans les tranchées*. A l'usage de MM. les officiers et interprètes de l'armée. Paris, Fontemoing, 1917, in-12.

(3) Louis-Jaray (G.), *La Grande Pitié de la terre de France*. Paris, Alcan, s. d., in-16 de 136 p. Avec 7 pl. hors texte. Coll. : *La France dévastée*. Dans la même collection, il faut lire : Barrès (M.), *La Lorraine dévastée* (voyez Bibliographie lorraine 1913-1919, p. 190, n° 3); Madelin (L)., *Verdun ;* Chaptal (Mlle), *Rapatriés ;* Saint-René-Taillandier (Mme), *En France et en Belgique envahies. Les soirées de la C. R. B.* (*Commission for Relief in Belgium*), 1919, in-16 de IV-176 p.; 7 pl. hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du fort de Vaux (p. 211-221). Mme Roger met dans ses descriptions une sensibilité féminine qui leur donne un caractère particulier (1).

Je signalerai seulement le travail de M. Marguillier sur la *destruction des monuments sur le front occidental :* la Lorraine n'y occupe qu'une place restreinte (2).

Il me faut revenir sur le volume de M. le chanoine Hogard (3); *Le Clergé du diocèse de Nancy pendant la guerre 1914-1918.* C'est une riche étude d'ensemble qui, à côté de renseignements sur le clergé proprement dit, fournit de nombreux documents sur l'invasion allemande en 1914 et sur les souffrances de nos compatriotes dans les pays envahis. Le douloureux calvaire de M. l'abbé Thiéry, curé de Gondrecourt-Eix, nous est raconté tout au long : le bombardement du village (lundi 24 août), l'arrivée des Allemands, l'arrestation du curé, sous un prétexte absurde : emmené à Affléville et à Norroy-le-Sec, le malheureux prêtre est fusillé entre Fontoy et Lommerange, le 26 août. Les sources sont citées, les noms des témoins précisés : c'est un témoignage accablant, et rien n'est plus émouvant que ce récit tout nu, où le ton reste à chaque instant simple et digne (p. 220). Le chapitre X nous donne, par doyennés, des documents sur l'invasion et sur l'occupation allemandes dans tout le diocèse de Nancy : ces documents, très précieux, sont malheureusement assez sommaires. Le livre est, dans son ensemble, par le soin apporté à la documentation, par la netteté de l'exposition, par la justesse du ton, un excellent modèle de travail historique.

La collection du *Messager de Lorraine* offre de nombreux articles de tout genre, accompagnés de belles illustrations (4). Je signalerai

(1) Roger (Mme N.), *Terres dévastées et cités mortes.* Paris, Éd. Foi et Vie, 1919, in-16 de 224 p. Front. de Steinlein. Voyez aussi, du même auteur, *Le cortège des victimes. Les rapatriés d'Allemagne. 1914-1916.* Avec une notice historique par E. Pittard et 8 pl. hors texte. Paris, Perrin, 1917, in-16 de 342 p.

Le livre de Vachon (M.), *Les villes martyres de France et de Belgique* (Statistique des villes et villages détruits par les Allemands dans les deux pays, avec 41 vues de villes et de monuments historiques avant et après leur incendie), Paris, Payot, 1915, in-12 de 215 p., 17 pl., couv. ill., n'est guère qu'une liste de localités endommagées ou détruites.

(2) Marguillier (A.), *La destruction des monuments sur le front occidental.* Paris et Bruxelles, Van Oest, 1919, in-8° de viii-84 p. Avec 49 photographies hors texte (la planche XXVIII représente l'église de Beauzée-sur-Aire).

(3) Hogard (Abbé), *Livre d'or. Le clergé du diocèse de Nancy pendant la guerre 1914-1918.* Nancy, anc. imp. Vagner, 1920, in-8° de xii-336 p., avec portraits (Voyez B L 1913-1919, p. 197, n. 3).

(4) *Le Messager de Lorraine,* publication annuelle, avec la collaboration des principaux écrivains et artistes lorrains. 1re année, 1917, Berger-Levrault, in-8° de 52 p. 2e année, 1918, 48 p.; 3e année, 1919, 52 p.; 4e et 5e années, 1920 et 1921, Éd. de la Société Erckmann-Chatrian, Nancy, 2 vol. de chacun 60 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tout particulièrement la médaille du 20e corps, et le calvaire de Gerbéviller, du maître Prouvé (1917), et, en 1921, des photographies de ruines de nos villages lorrains. — Je rappelle la publication, maniable et facile à consulter, de Pierre Duroc (M. E. Badel) : c'est une sorte de journal de la guerre en Lorraine (1).

L'invasion. — Le volume de M. Chuquet, *Prouesses allemandes*, est en quelque sorte un choix d' « horreurs » commises par les Allemands au cours de l'invasion. La Lorraine en a sa bonne part (p. 177 et suiv.). M. Chuquet n'apporte aucun document nouveau (2).

M. Ducornez nous raconte jour par jour ce qui s'est passé à Longwy depuis le 31 juillet 1914 jusqu'au 26 août, date de la reddition de la place. C'est un récit sincère, et du plus vif intérêt, du martyre de cette petite ville, dont l'autorité militaire n'a su faire ni une véritable forteresse, ni une ville ouverte, et qui s'est trouvée ainsi sacrifiée d'une manière inutile. Une première attaque, lancée par le 122e wurtembergeois, échoue. C'est alors le bombardement constant. M. Ducornez donne aussi des détails précis et de première main sur les atrocités allemandes dans les villages voisins de Longwy. Je ne puis suivre l'auteur dans ses critiques de la stratégie et de la tactique du haut commandement français : les meilleures intentions du monde ne suppléent pas à l'instruction technique. Je regrette aussi que M. Ducornez croie devoir conserver à l'égard des Allemands, après la guerre, des appellations injurieuses qu'il eût été plus digne d'éviter, même pendant la guerre : cette attitude ne peut qu'affaiblir notre cause. Ces observations n'enlèvent rien à la valeur documentaire du volume, d'ailleurs excellent (3).

M. E. Badel (4) nous raconte la douloureuse histoire de Gerbéviller : l'incendie et la ruine de cette malheureuse petite ville nous sont rapportées par des témoins, Sœur Julie et M. Liégey. Le récit des atrocités allemandes est emprunté au rapport officiel de la Commission

(1) Voyez B L 1913-1919, p. 195, n. 6.

(2) Chuquet (A.), *Prouesses allemandes... Sur la Meuse et la Meurthe. Senlis et Gerbéviller...* Paris, Fontemoing, 1916, in-16 de 286 p.

(3) Ducornez (A.), *Les Derniers jours de Longwy*. Paris, Bloud et Gay, 1920, in-16 de 230 p.

(4) [Badel (E.)], *Des Ruines !... De la Gloire !... Gerbéviller-la-Martyre, documentaire, historique, anecdotique*. Préf. de L. Mirman. Nancy, Imp. Lorraine, s. d. (après sept. 1918), in-8° de 112 p. Ill. hors texte.

On peut aussi consulter : Sem, *Un pékin sur le front. Ouvrage illustré de 150 dessins de l'auteur*. Paris, P. Laffitte, 1917, in-12 (Sem a vu, à Gerbéviller, sœur Julie, et, à Clermont-en-Argonne, sœur Gabrielle).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'enquête. Je regrette que M. Badel ait cru devoir ajouter au volume une histoire de médiocre intérêt (l'étymologie du nom de Gerbéviller, qui ne s'imposait pas, permet d'apprécier la méthode fantaisiste de l'auteur), et qu'il ait utilisé sans assez de critique des documents de valeur douteuse, comme celui d'A. Bertrand (p. 24).

M. L. Sadoul nous a donné une véritable histoire de Raon-l'Étape sous l'occupation allemande (24 août-12 sept. 1914). Après un coup d'œil rapide sur les invasions précédentes, M. Sadoul nous raconte les combats qui se sont livrés dans Raon, et qui ont coûté la vie à 22 civils; puis l'incendie, qui dévora 150 maisons, et enfin le « pillage en règle, méthodique, organisé ». Il nous retrace les détails de l'administration de la ville : le ravitaillement, le nettoyage, la sépulture des morts (Paul Ferry retrouve parmi les morts le cadavre de son fils). Il décrit la vie des habitants sous l'autorité des Allemands, dont ils n'eurent d'ailleurs pas trop à se plaindre (M. Sadoul publie dans ce chapitre des lettres bien curieuses). Enfin c'est la bataille de la Chipotte et la délivrance. Le récit est très net, bien divisé, rédigé sur un ton très juste : on sent que l'auteur n'a qu'un souci : trouver et dire la vérité. C'est avec des histoires de ce genre que l'on pourra un jour écrire l'Histoire de la guerre (1).

La vie en Lorraine (2). — M. Beauguitte a écrit l'histoire de Vauquois pendant la guerre. Une première partie reproduit le peu que l'on sait de l'histoire de Vauquois à travers les âges (l'étymologie du nom lui-même, que l'on n'attendait guère en l'occasion, est fausse). La seconde partie, consacrée à la guerre, est de beaucoup la plus importante (p. 31-104). Le plan est peu clair; les documents, exclusivement militaires, sur lesquels l'auteur a dû s'appuyer, ne sont pas toujours cités; le livre essentiel de M. Boucheron (p. 156) ne semble pas avoir été utilisé (comparez le récit de la page 53, avec celui de M. Boucheron, p. 171). Je regrette enfin de trouver dans ce livre, à l'égard des Allemands, des injures, qui, depuis Homère, sont

(1) SADOUL (L.), *Raon-l'Étape et l'Invasion* (P L P M 1920, p. 97-107, 210-221, 254-265, 298-307, 355-365).

(2) Sur la vie des provinces pendant la guerre, l'on peut lire : ALPHAUD (G.), *La France pendant la guerre*. Préf. de P. DESCHANEL. Paris, Hachette, 1re série, 1918, in-16 de x-287 p.; 2e série, 240 p. (Études publiées d'abord dans le *Temps*; la Lorraine est placée dans la 1re série, p. 165-199; c'est une sorte de résumé de la guerre en Lorraine).

Sur WHARTON (E.), *Voyages au front, de Dunkerque à Belfort*, Paris, Plon, 1916, in-12 de 341 p., voyez B L 1913-1919, p. 189, n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à leur place dans la bouche des combattants, mais qui n'ont jamais fait partie du vocabulaire de l'historien (1).

Mgr Ginisty, évêque de Verdun, raconte dans une conférence d'une haute tenue littéraire les événements qui se sont passés à Verdun pendant les premiers jours de l'attaque allemande, avant que la ville ne fût évacuée. C'est un précieux document sur ces moments troublés (2). — M. Frémont a cru devoir romancer ses souvenirs (3). Les raisons qu'il en donne à M. Grimaud ne me satisfont pas entièrement. La « fable » n'a rien d'original; elle alourdit le volume sans y ajouter d'intérêt. Le document se trouve noyé dans des péripéties banales; les personnages réels et les personnages fictifs se coudoient, et l'on ne sait pas toujours si l'on est dans le roman ou dans l'histoire. Toutefois, ces deux volumes, où M. Jean-Prosper Moulotte, clerc d'avoué, raconte sa vie à Verdun, depuis la mobilisation jusqu'à l'évacuation de la ville, en février 1916, ont été « vécus » et nous donnent une idée exacte de l'existence de la population civile dans la forteresse pendant les deux premières années de la guerre. — M. Leboyer (4) explique comment l'on a sauvé les archives de Verdun, le musée, les médailles, les objets précieux, et 55.000 volumes de la bibliothèque (sur 75.000). — M. Beauguitte a pu visiter Verdun en juillet 1917 et nous donne un tableau de la ville à cette époque (5).

Sur la vie à Nancy pendant la guerre, les documents sont assez nombreux. Le titre du livre de M. Vogt, *Nancy pendant la guerre*, pourrait tromper sur son contenu. Il ne s'agit pas d'une histoire de Nancy, mais d'un choix de documents sur la vie municipale de Nancy. C'est ainsi que, dans un chapitre sur la vie scolaire, il n'est question ni de l'Université, ni des lycées (p. 97-148). Un long chapitre sur la vie intellectuelle (p. 149-178) signale des ventes de charité (p. 150), parle des cinémas (p. 159), n'ignore ni la représentation de *Tank y en aura* (p. 163), ni celle de *Mam'zelle Nitouche* (p. 164), mais oublie que les professeurs de la Faculté des Lettres ont fait presque chaque jour

(1) Beauguitte (E.), *Vauquois*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, in-12 de x-124 p.; 1 croquis et 9 photographies.

(2) Ginisty (Mgr Ch.), *Verdun*. Paris, Bloud et Gay, 1917, in-8° de 40 p. Coll. *Pages actuelles*, n° 108. Conférence faite à la *Société des Conférences*, le samedi 17 février 1917.

(3) Frémont (H.), *Verdun. Journal de guerre d'un civil*. S. l. n. d. [1919], 2 vol. in-16 de 238 et 224 p. (La 3e éd. porte : Verdun, Frémont, 1920).

(4) Leboyer (G.), *Le Dépôt de Verdun au musée de Riom* (P L P M 1920, p. 429-431).

(5) Beauguitte (E.), *Verdun en 1917*. Introd. (xxiv p., photographies) à l'ouvrage de Pionnier (E.), *Verdun à la veille de la guerre*. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, s. d., in-4° de xxiv-72 p., 52 illustrations.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des cours publics pendant toute la guerre (jusqu'en février 1918, où la Faculté dut, par ordre, interrompre son activité). L'auteur ignore les nombreuses publications des professeurs des cinq Facultés, la Société d'archéologie lorraine, l'Académie de Stanislas, le Pays lorrain, les sociétés savantes de Nancy : l'activité intellectuelle de Nancy se réduit pour lui aux *Pages de Guerre* de M. Badel, aux deux volumes de M. Mercier, et à *Leurs Crimes*. Le gros ouvrage de M. Vogt n'est donc qu'un recueil, d'ailleurs bien fait, de documents intéressants sur l'activité remarquable de la municipalité de Nancy pendant la guerre : l'Histoire de Nancy pendant la guerre est encore à faire (1). — Mme France a recueilli (2) les publications officielles sur tous les bombardements, les excursions d'avions et de dirigeables ennemis sur Nancy; elle y ajoute les renseignements particuliers qu'elle a pu réunir. Son travail peut être utile; mais certains détails doivent être vérifiés (3).

Deux correspondants de guerre suédois ont visité Nancy et la Lorraine en novembre-décembre 1915. M. Böök (4) est mal disposé pour la France et pour les Alliés; il conserve toutefois quelque souci d'impartialité. M. Christiernsson (5) est nettement germanophile. On peut lui prouver que Gerbéviller (qu'il appelle Gerbéville) a été incendié à la main : il n'examine aucune preuve : « *Natürlich ist das ganz unwahrscheinlich* » (p. 70). Les deux volumes, où nombre de noms géographiques français sont écorchés, ont été *naturellement* publiés en Allemagne; leur intérêt est très mince.

Lorraine occupée. — Un certain nombre de documents sur les

(1) Vogt (A.-P.), *Nancy pendant la guerre 1914-1918, d'après les documents officiels*. Nancy, Imp. Grandville, 1920, in-4° de VI-386 p.

(2) France (Mme J.), *Nancy et ses environs sous la voûte de feu. 1914-1918*. Nancy, Châtelain, in-8° de 88 p.

(3) Je réunis ici un certain nombre de documents d'un caractère particulier : *Les Journées du 20e Corps, 23 et 24 mai 1915. Compte rendu du Comité*. Nancy, Imp. lorraine, 1915, in-8° de 16 p. — *Université de Nancy. Faculté de Pharmacie. Livre d'or*. Nancy, Coubé, 1920, in-8° de 21 p. — *Aciéries de Longwy. Guerre 1914-1918. Livre d'or*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-4° de 52 p. — Mathiot (C.), *Pour le Livre d'or des Vosges*. Vannes, Lafolye, 1916, in-8° de 16 p. — *Livre d'or des membres du personnel de la blanchisserie et teinturerie de Thaon morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918*. Nancy-Paris-Strasbourg, 1919, in-4° de 40 p., portraits.

(4) Böök (F.), *Im französischen Kampfgebiet. Reisebericht eines Neutralen*. Berlin, Mittler und Sohn, 1916, in-12 de 128 p. Deux chapitres intéressent la Lorraine : Nancy und Metz, p. 43; In den Vogesen und dem Elsass, p. 51.

(5) Christiernsson (N.), *Paris und die französische Front. Eindrücke von der schwedischen Studienfahrt (November-Dezember 1915)*. Berlin, Mittler und Sohn, 1916, in-12 de 96 p. Deux chapitres intéressent la Lorraine, p. 58 et p. 68.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

populations françaises de la région occupée ont été publiés par les Allemands. Un *Kriegsfilm*, qui porte comme sous-titre *Friedliche Kulturbilder*, est un excellent modèle de propagande allemande maladroite : c'est la relation d'une visite à Mont-Saint-Martin, Jarny, Audun-le-Roman (1). — L'on trouvera dans la collection de la *Gazette des Ardennes* de précieux documents sur la méthode employée par les Allemands pour « farder la vérité ». Une *Gazette de Lorraine* a paru dans le bassin de Briey; après sa disparition, la *Gazette des Ardennes* s'est occupée de la région lorraine; elle a eu un correspondant à Thiaucourt, Deux bons ouvrages ont été publiés sur ce piètre instrument de propagande germanique (2), que Ludendorff est seul à apprécier (Général Buat, *Ludendorff*, p. 144).

Les Allemands ont sauvé et mis à l'abri un certain nombre d'œuvres d'art et de documents d'archives français menacés de destruction. M. Keune (3) nous décrit le sauvetage des trésors artistiques de Hattonchâtel et de Saint-Mihiel, en particulier de la Crucifixion de Ligier Richier. — L'archiviste de Metz, M. Ruppel, a été chargé de visiter les archives et de les mettre à l'abri. Il a visité un millier d'archives environ, et il a constaté des désastres considérables, et malheureusement irréparables. Il semble bien que M. Ruppel, qui est d'ailleurs un bon Allemand et ne manque pas une occasion de louer le courage des « Gris », ait fait son travail en conscience. Il avoue même, et il faut lui en savoir gré, que des soldats allemands, ignorants de la valeur des archives, ont détruit, « *in jugendlicher Zerstörungssucht* », ce qui aurait dû être conservé (p. 430). Son article, dont M. Lauer a donné un compte rendu (4), est important à consulter (5). — *La Semaine religieuse de Verdun* a publié la liste des cloches de la région meusienne enlevées ou détruites par les Allemands (6).

L'on peut aussi consulter, en général, les livres de tous les corres-

(1) Pfeiffer (A.), *Kriegsfilm* (*Friedliche Kulturbilder*), L K 1917, p. 119-128.

(2) Le Rouge (G.) et Chassereau (L.), *La Gazette des Ardennes; son histoire, son organisation, ses collaborateurs*. Paris, Taillandier, 1919, in-12, avec 24 hors-texte (compilation de matériaux). — Pilant (P.), *Le Journal, arme de guerre de l'Allemagne. La Gazette des Ardennes* (Archives de la Grande Guerre, t. VIII, p. 389-418, 539-568; t. IX, p. 172-206, 309-328).

(3) Keune, *Kriegsarbeit des Museums zu Metz*, L K 1916, p. 61-70.

(4) Lauer (Ph.), *Les Archives de la Lorraine pendant la guerre*. Nogent-le-Rotrou, Daupeley, in-8° de 8 p. Extrait de la B E C 1918, p. 253-258.

(5) R[uppel], *Kriegsschutz französischer Gemeindearchive*, Lothringer Kalender, 1916, p. 71-72. — Ruppel (Dr A.), *Kriegsschutz der Archive in französisch-Lothringen*, Metz, Verlag der Gesellschaft, in-8° de 60 p. (Sonderabdruck aus dem A S H L 1915-1916, p. 428-487).

(6) *Les Cloches meusiennes enlevées ou détruites par les Allemands* (S R V 1920, p. 168-170).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pondants de guerre allemands accrédités auprès du G. Q. G. allemand (Voyez les articles consacrés aux armées allemandes). Ces correspondants avaient chance d'être plutôt renseignés sur la vie des soldats de l'arrière que sur les opérations militaires proprements dites; en effet, la plupart de leurs descriptions et de leurs récits intéressent les populations lorraines de la région occupée. Mais il ne faut pas oublier que même les photographies peuvent être tendancieuses ou truquées.

Les documents d'origine française nous révèlent la navrante vérité. Le livre de Mme Célarié nous raconte l'histoire de jeunes filles françaises « déportées » sous prétexte de travaux agricoles; il nous donne ensuite des détails sur les « travaux forcés » auxquels ont été soumis les habitants des pays occupés, et en particulier de Lorraine (p. 292, 296, 297). C'est un document impartial, auquel on peut accorder pleine confiance (1). — Mlle Chaptal nous présente les rapatriés, dont les convois se sont succédé depuis le 16 mars 1915 jusqu'en novembre 1918. Elle passe en revue successivement la situation misérable des évacués, des prisonniers civils, et expose enfin les institutions créées pour le soulagement des rapatriés en France : c'est un bon livre et un excellent document (2).

L'étude de M. Sadoul sur la vie judiciaire en pays envahi est une excellente monographie de cette intéressante question. Après avoir énuméré les noms des magistrats et des membres du barreau qui sont morts pour la patrie, M. Sadoul examine successivement les tribunaux extraordinaires improvisés par les Allemands à Saint-Mihiel, à Briey et à Lunéville. Il a distingué l'attitude des juges allemands, soucieux en général de respecter les règlements du droit international, et la brutalité des autorités militaires. Il reconnaît qu'à Briey, la manière de procéder du tribunal allemand ne donne lieu à aucune critique. M. Sadoul se demande (3) si les Allemands ont payé leurs juges improvisés : je puis lui dire qu'à Givet, M. Briquelet, vice-président du tribunal, reçut en janvier 1918, quand le canton devint territoire d'étapes, une somme de 67f50; l'administration des Étapes se désintéressa complètement par la suite de cette question d'émoluments. L'on ne peut trop insister sur la valeur de cette importante étude : elle représente la lecture d'un nombre

(1) Célarié (H.), *En esclavage. Journal de deux déportées.* Paris, Bloud et Gay, s. d., in-12 de 342 p. Il serait nécessaire de publier maintenant les noms des victimes.

(2) Chaptal (Mlle), *Rapatriés. 1915-1918.* Paris, Alcan, 1919, in-16 de 128 p., avec 7 planches hors texte. Coll. *La France dévastée.*

(3) P L P M 1921, p. 66.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

considérable de documents, que l'auteur a su utiliser avec la plus grande perspicacité et une impartialité louable. Le travail de M. Sadoul peut être considéré comme définitif (1).

Je joins à ces documents une série d'articles de M. Diderrich intitulée : *La vague sanglante en Luxembourg*. M. Diderrich nous raconte les événements qui se sont passés à Luxembourg au début de la guerre : le récit commence avant la déclaration de guerre et va jusqu'à la reddition de Longwy. Un détail amusant : une proclamation, imprimée d'avance, et que les événements ont démentie, se trouve distribuée par erreur (2). C'est une série de bons documents sur la prise de possession par les Allemands d'un territoire neutre (3).

M. Chuquet nous présente deux Allemands, un professeur et un écrivain, qui viennent à l'armée du Kronprinz d'Allemagne. Le professeur Salzer, de Vienne, ne méprise pas le jeu de mots : il appelle la France *declassiertes delcassiertes Land*, le pays déclassé de Delcassé. Il admire partout l'« ordre allemand, le bien-être allemand », qui a remplacé le « désordre roman et romantique »; la maison où il habite est une « sale boîte » et sa chambre une « chambre de philistin ». — M. Presber aussi trouve sa chambre « meublée sans goût » : quelle différence avec la devise allemande : « Ordre et propreté »! Il se promène avec le Kronprinz, « qui garde un œil allemand pour la beauté mélancolique des châteaux abandonnés » (4).

La *Semaine religieuse de Saint-Dié* a résumé un article, paru dans une revue catholique allemande, et qui est l'œuvre du religieux franciscain allemand Schlund : il remplaçait à Colroy, dans les Vosges, le curé exilé. L'article, dont les erreurs sont relevées, est curieux; il nous montre un tableau peu banal de première communion célébrée avec le concours de la musique allemande (5).

(1) Sadoul (L.), *La Vie judiciaire en pays envahi* (P L P M 1920, p. 481-490, 548-559; 1921 p. 24-33, 62-69, 116-125).

(2) P L P M 1920, p. 322. Voyez aussi p. 320 le télégramme de l'Agence Wolff.

(3) Diderrich (A.), *La Vague sanglante en Luxembourg et dans la Lorraine, 1914-1919* (P L P M 1920, p. 65-69, 228-232, 319-323; 1921, p. 10-16, 220-227, 433-437; publication non achevée).

Sur le Luxembourg, on peut consulter : Wampach (G.), *Le Grand-Duché de Luxembourg et l'invasion allemande*. Paris, Alcan, 1915, in-8° de 32 p.; et *Le Luxembourg et les Luxembourgeois*, ibid., id., 1917, in-8° de 30 p. (Extrait de la Revue des Sciences politiques, 15 févr. 1917).

(4) Chuquet (A.), *Un conférencier à l'armée du Kronprinz en 1915* (Académie des Sciences morales et politiques, Compte rendu des séances et travaux, t. 91 [191], 1919, p. 30-46); *Un Écrivain allemand en territoire d'occupation* (mai 1915) : R. Presber, *An die Front zum deutschen Kronprinzen* (Ibid., p. 336-356).

(5) *Un souvenir de guerre* (S R S D 1921, p. 193-196).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lorraine désannexée. — Le *Lothringer Kalender* (1), publié par la *Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine de Metz*, contient, à côté d'articles rédigés par des Lorrains, des articles de purs Allemands : c'est toutefois une publication sérieuse, qui contient beaucoup de travaux profitables. On y peut trouver des renseignements sur l'organisation du ravitaillement (2), sur la situation juridique des femmes de militaires (3), sur les allocations : *Militärhinterbliebenenversorgung* (4), sur une exposition de guerre à Metz (5), et même sur les noces d'argent du Herrn Bezirkspräsidenten. — M. l'abbé Goldschmitt nous raconte la réception qu'ont trouvée en Allemagne les douze à quinze mille Messins évacués par l'autorité militaire au début de la guerre. Ils furent bien reçus. M. l'abbé Goldschmitt pouvait-il dire le contraire (6) ? — Un livre intitulé *Im Süden von Metz* (7) offre un curieux mélange d'histoire, d'archéologie, de géologie, etc., et de récits de guerre, rédigés par divers civils et militaires. C'est un livre de propagande inspiré par Son Excellence le Gouverneur de Metz, auquel il est dédié. — Dans les *Beiträge zum Heimatschutz in Elsass-Lothringen* (8), je relève un article intéressant sur les villages ruinés de Lorraine; il expose les principes qui doivent guider dans leur reconstruction; des gravures et des plans l'accompagnent. — Enfin je signale une collection de reproductions d'affiches (9), œuvre de propagande non déguisée.

(1) *Lothringer Kalender.* In-4°, Metz, Even.

(2) *Der Kommunalverband Lothringen*, L K 1918, p. 69-71.

(3) GRUENENWALD (Dr.), *Die privatrechtliche Stellung unserer Kriegerfrauen*, 1918, p. 88-90.

(4) GRUENENWALD (Dr.), *Versorgungsansprüche der Kriegsteilnehmer und ihrer Angehörigen*, 1917, p. 101-109.

(5) *Aus der Metzer Chronik*, 1918, p. 104-108.
Voyez le plan-guide de cette exposition : *Deutsche Kriegs-Ausstellung Metz. März-Mai 1917.* Metz, Even, s. d. [1917], in-8° de 32 p. Ce guide sommaire réussit à être un modèle de propagande à la fois calomnieuse et niaise.

(6) GOLDSCHMITT (F.), *Kriegs-Erlebnisse in Hessen.* Metz, Even, 1917, in-8° de 62 p.

(7) *Im Süden von Metz. Ein Erinnerungsblatt.* Mit Genehmigung Seiner Exzellenz des Herrn Gouverneurs der Festung Metz. Herausgegeben von den Abschnitten III und IV (en vente chez Scriba, Metz), in-8° de 196 p., gravures hors texte. Les directeurs de la publication sont le major Saatweber et l'Oberleutnant Dzialas.

(8) *Beiträge zum Heimatschutz in Elsass-Lothringen. Aus den Kriegsheften des Rheinischen Vereins für Denkmalpflege und Heimatschutz 1914-1917.* Düsseldorf, Schwann, s. d., in-8° de 263 p. L'article intéressant pour la Lorraine est celui de FRANZ (J.), *Das lothringische Dorf und seine bauliche Instandsetzung nach dem Kriege*, Heft III, Fragen der Kriegszeit 1915, p. 165-182.

(9) *Der Weltkrieg im Maueranschlag.* Strassburg und Leipzig, Singer, s. d., in-4°. Naturgetreue Nachbildung der Originale von Bekanntmachungen und Aufrufen während des Krieges 1914-1916. Les cahiers II (Alsace-Lorraine) et VII (territoires occupés) sont particulièrement intéressants pour la Lorraine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les souffrances endurées par les Lorrains désannexés pendant la guerre nous ont été dites par M. A. Fribourg, dont nous avons cité déjà les travaux sur ce sujet (1). — Un livre tout à fait essentiel est celui de M. Leclère. Arrêté le 15 août 1914, M. Leclère est jugé, acquitté, relâché, arrêté de nouveau le surlendemain, et interné en Allemagne, cette fois sans jugement, jusqu'au 26 octobre. Il demeure désormais à Fontoy, et il nous raconte, au jour le jour, son existence jusqu'au 2 décembre 1918. C'est un tableau exact et complet de la vie d'un Lorrain annexé pendant la guerre. Le 1er décembre 1916, les ordonnances du rayon de la forteresse de Metz forment déjà un volume de 155 pages, que publie le Dr Bodenstein. Puis c'est la germanisation des noms lorrains : *Gaudach* et *Macheren* se substituent à Jouy aux-Arches et à Maizières-les-Metz (p. 38). On organise un service patriotique auxiliaire (1er mars 1917). Chemin faisant, l'auteur recueille quelques « perles » dans la *Gazette de Lorraine*, et copie pieusement les communiqués allemands les plus drôles. Enfin les conditions économiques deviennent plus mauvaises : l'auteur nous énumère les nombreuses matières premières qui furent saisies, et nous tient au courant des prix des principaux articles d'alimentation et objets de première nécessité, ainsi que des moyens de se les procurer. On peut ainsi être renseigné de la manière la plus complète sur tous les détails de l'existence. M. Leclère ne néglige pas le côté moral : son livre est en même temps le document le plus riche que nous possédions sur l'état d'esprit et les sentiments des Lorrains annexés pendant toute la guerre. C'est un livre essentiel à consulter pour qui veut se rendre compte de ce que furent, pour nos frères lorrains germanisés, les souffrances morales et les privations de la guerre (2).

M. Moussat, blessé et fait prisonnier le 24 août 1914 à la ferme du Longeau, sur la route d'Étain à Spincourt, fut soigné dans un hôpital de Metz (*Lehrerseminar* de Montigny-lès-Metz). Il nous raconte son séjour, qui dura jusqu'en novembre. Son récit, très modéré de ton, est un excellent document (3).

Qu'il nous soit permis, en terminant ce long exposé bibliographique

(1) Fribourg (A.), *Les Martyrs d'Alsace...* (Voyez B L 1913-1919, p. 164, n. 4, et p. 170); *Le Poing allemand...* est une édition augmentée des *Martyrs d'Alsace* (Voyez ibid., p. 164, n. 4); on peut y ajouter : *Les Paysans d'Alsace-Lorraine devant les conseils de guerre allemands* (R D M 1918, t. V, p. 153-172). Une affaire à Dalhain (Château-Salins) est loin d'être claire.

(2) Leclère (J.-P.), *Suspicion et Guerre.* Metz, Beha, 1920, in-8° de 340 p.

(3) Moussat (E.), *Un Blessé français à Metz en 1914* (Les Voix lorraines, organe de la Mutte, 1re année, n° 3, p. 2-7). Conférence faite le 29 mars 1920, à Metz.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'espérer que nous aurons bientôt une véritable histoire de la guerre de 1914-1918 en Lorraine. Il semble bien que l'historien puisse dès maintenant avoir à sa disposition l'ensemble de documents, français et allemands, nécessaires pour fonder une œuvre sérieuse. Les travaux de M. l'abbé Aimond et de M. Sadoul sont la meilleure preuve qu'il n'est pas trop tôt pour écrire impartialement cette histoire; quand les principaux témoins des événements auront disparu, il sera sans doute trop tard .

Charles BRUNEAU.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Janvier 1920-Décembre 1921)

I — CHRONIQUE

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE

§ 1. **Généralités.** — L'*Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine* (1), publiée au lendemain de l'armistice — ainsi s'explique un rapprochement qui, en soi, n'a aucune raison d'être — par M. A. Van Bever, énumère, depuis les auteurs de la *Geste de Garin* jusqu'à M. Ch. Oulmont, une cinquantaine d'écrivains, poètes ou prosateurs, qui appartiennent en propre à notre province. M. van Bever reconnaît lui-même qu'il aurait pu en citer bien davantage. Des nécessités d'ordre matériel l'ont contraint à des éliminations qu'il est le premier à déplorer. La plupart de celles qu'il avoue ne sont pas des plus regrettables, et, puisqu'il fallait faire un choix, dans l'ensemble le sien est bon. On est surpris toutefois que, dans un recueil consacré aux écrivains lorrains, il ne soit fait mention ni de Guilbert de Pixerécourt, ni des trois frères Hugo, ni, à l'époque contemporaine, de poètes comme Léon Tonnelier ou Hippolyte Roy. Ces omissions ne sont pas compensées par certaines « annexions » douteuses, par exemple celles de Colin Muset et de M^me^ du Châtelet. Ceci n'empêche pas que le répertoire dressé et échantillonné par M. Van Bever ne soit utile à connaître et intéressant à feuilleter.

M. A.-P. Vogt a entrepris de retracer l'histoire du théâtre à Nancy depuis ses origines (2) — entendez depuis le XVIII^e^ siècle — jusqu'à

(1) VAN BEVER (A.), *Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine du XII^e^ au XX^e^ siècle*. Paris, Delagrave, 1920, in-12, VII-415 p.

(2) VOGT (A.-P.), *Le Théâtre à Nancy depuis ses origines jusqu'en 1919*. Nancy, Imprimerie Grandville, 1921, in-8°, IX-176 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1919. Il s'intéresse au côté administratif et financier de son sujet plutôt qu'au côté proprement artistique et littéraire. Pour le XVIIIe siècle, il s'est contenté, comme il en avertit très loyalement, de puiser dans l'*Histoire de Nancy* de Chr. Pfister. Pour le XIXe siècle, il a consulté les archives municipales. A partir de 1886, son récit, jusque-là assez sec, s'enrichit d'anecdotes qui ne sont pas sans intérêt.

§ 2. **XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.** — M. Georges Baumont consacre aux poésies de Jean Ruyr (1) une étude très complète et qui épuise la matière. Il analyse les *Triomphes de Pétrarque mis en vers français par forme de dialogues*, imitation libre, froide et plate de l'œuvre du maître italien, et les pièces de circonstance qui viennent à la suite sous le titre de *Meslanges*. Il juge avec beaucoup de sens et de goût, sans le mépriser ni le surfaire, le talent plutôt médiocre du chanoine de Saint-Dié, et joint à l'étude littéraire une courte étude grammaticale dont on trouvera l'appréciation dans un autre chapitre de la présente *Bibliographie*. — M. Gustave Cohen établit avec une érudition minutieuse et sûre que Jean de Schelandre fut pendant une dizaine d'années, de 1600 environ à 1610, soldat au service des États généraux des Provinces-Unies, puis des États de Hollande, dans la compagnie commandée par son frère aîné, Robert. Il démontre par une comparaison suivie avec le *Journal* d'Antoine Duyck que les deux poèmes de Jean de Schelandre où l'auteur s'est inspiré du souvenir de ses campagnes, *Le Procès d'Espagne contre Hollande* et l'*Ode Pindarique sur le voyage fait par l'armée des États de Hollande au Païs de Liége*, sont, en même temps que des compositions littéraires remarquables, de véritables documents historiques (2). Dans un article publié ultérieurement, il tire au clair la généalogie assez embrouillée des Schelandre (3), en partant de celui qui fut, au XVIe siècle, le fondateur de la dynastie, le vieux reître Jehan Thin von Schelnders ou de Schlandres. Il résulte de ses recherches que Jean de Schelandre, le poète, seigneur de Soumazannes, ne doit pas être confondu avec son cousin germain et homonyme Jean de Schelandre, seigneur de la Cour et de Vuidebourse, et qu'il était décédé antérieurement au 4 janvier 1639, sans laisser ni veuve ni enfants. — M. Alfred Rébelliau raconte,

(1) Baumont (G.), *Jean Ruyr, poète* (M S A L 1920-1922, p. 91-138).

(2) Cohen (G.), *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*. Paris, Champion, 1920, in-8°, 756 p., 52 grav, hors texte (*Livre I. Un poète-soldat, Jean de Schelandre, gentilhomme verdunois*, p. 13-134).

(3) Cohen (G.), *Notes généalogiques sur le poète Jean de Schelandre et sur sa famille* (R H L F 1921, p. 408-413).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en prenant pour base la *Correspondance*, les derniers actes de Bossuet à Metz (1). C'est d'abord le procès qu'il eut à soutenir contre cinq adversaires pour la conservation du prieuré de Gassicourt-les-Mantes, dont Pierre Bédacier s'était démis en sa faveur avant de mourir; puis l'affaire du monastère de Sainte-Glossinde de Metz, où il eut, en qualité de commissaire apostolique, beaucoup de peine à faire rentrer dans le devoir les religieuses, révoltées, abbesse en tête, contre la règle de saint Benoît; enfin le rôle de conciliateur et de pacificateur qu'il joua dans la vie intérieure et extérieure du chapitre de la cathédrale. M. Rébelliau clôt cette belle série d'études sur Bossuet à Metz en faisant ressortir toute l'importance qu'eut pour lui le séjour prolongé au cours duquel il acquit « une patiente expérience des gens et des choses humaines, des gens et des choses françaises », car en cette seconde moitié du XVII^e siècle, et cent ans à peine après le rattachement des Trois-Évêchés à la France, rien déjà n'était plus français que la ville et le peuple de Metz. — M. G. Baumont narre d'une plume alerte et spirituelle la visite que fit Voltaire à Dom Calmet en l'abbaye de Senones (2), où il passa trois semaines environ, du 11 juin 1754 à la fin du même mois. Il dessine avec finesse le caractère des deux personnages en présence et souligne la signification symbolique de cette rencontre, à la veille de la bataille philosophique, entre l'érudit traditionaliste et le brillant novateur. — M. Paul Bonnefon publie, sans commentaires, plusieurs lettres inédites du chevalier de Boufflers, adressées à M^me de Sabran, au citoyen Bonaparte, et au musicien Lesueur (3). Celles qui sont adressées aux deux premiers destinataires ne manquent pas d'intérêt.

§ 3. **XIX^e et XX^e siècles.** — Guilbert de Pixerécourt avait dressé de sa propre main sur un carnet fort bien tenu la liste des pièces de tout genre qu'il avait composées au cours de sa longue carrière, avec l'évaluation des droits d'auteur qu'elles lui avaient rapportés, quand elles avaient été jouées. M. Estève a transcrit de l'original la partie qui en subsiste seule aujourd'hui : elle comprend vingt-six pièces,

(1) Rebelliau (A.), *Autour de la correspondance de Bossuet.* — VI. *Les derniers actes de Bossuet à Metz, 1663-1663* (R D M 1920, t. IV, p. 374-406).

(2) Baumont (G.), *Une retraite philosophique dans une abbaye bénédictine : Voltaire chez Dom Calmet, en juin 1754.* Discours prononcé à la distribution des prix du Collège de Saint-Dié, le 27 juillet 1912, publié dans l'Estafette du 30 juillet 1912 et dans le Bulletin de l'enseignement secondaire de l'Académie de Nancy de juin 1913.

(3) Bonnefon (P.), *Lettres inédites du chevalier de Boufflers* (R H L F 1920 p. 442-446).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réparties sur six années, de 1797 à 1802 (1). — Jean-Charles-François Ladoucette, fait baron de Ladoucette par Napoléon Ier, ne fut pas seulement un administrateur remarquable et un homme politique influent. Il a composé de savants mémoires d'histoire et d'archéologie, et un roman historique, *Robert et Léontine ou la Moselle au XVIe siècle*, Paris, 1827, qui eut en 1843 les honneurs d'une seconde édition. En s'inspirant de la manière de Walter Scott, il y trace du passé de la Lorraine un tableau que M. Émile Duvernoy, excellent juge en cette matière, estime fort réussi, en dépit de quelques erreurs de détail (2). — Michelet, dans son livre sur *La Montagne*, n'a consacré aux Vosges que deux lignes, mais ces deux lignes sont si belles et si expressives, que, de l'avis de M. Jules Froelich, elles valent un livre tout entier (3). — Émile Erckmann habita Saint-Dié pendant neuf ans, de 1872 à 1881. M. G. Baumont a recueilli quelques détails sur ce séjour, qui paraît avoir été profitable à l'artiste, mais n'a pas laissé grande trace sur son œuvre (4). — Je mentionne ici pour mémoire qu'il a été publié en Allemagne, à la veille de la guerre, deux études, l'une de M. Stenzel, sur *Paul Verlaine, l'homme et le poète* (5), l'autre de M. Wechssler, sur *Paul Verlaine, son art et sa foi* (6). — Le poète messin Gustave Kahn, dont on connaît le rôle dans le mouvement symboliste de la fin du XIXe siècle, a été l'objet, de la part de M. Paul Dumont, d'une biographie sommaire, mais sympathique (7). — M. Ch. Daudier, toujours dévoué à la mémoire du regretté Moselly, s'applique, dans une série d'articles documentés, à montrer « avec quel talent personnel et original, avec quelle émotion, quelle ferveur et quelle sincérité » l'auteur du *Rouet d'Ivoire* et de *Terres lorraines* « peignit la terre de nos ancêtres (8) ». Il passe en revue tout ce que les romans de Moselly nous apprennent du pays, du climat, des gens, des mœurs et des coutumes, et conclut en proclamant que dans son ensemble l'œuvre de notre compatriote est « un véritable monument de piété filiale érigé en

(1) Estève (E.), *Les droits d'auteur de Guilbert de Pixerécourt* (R H L F 1919, p. 294-295).

(2) Duvernoy (E.), *Un Walter Scott lorrain : le baron de Ladoucette* (P L P M 1920, p. 289-293).

(3) Froelich (J.), *Les Vosges et Michelet* (P L P M 1920, p. 561-565).

(4) Baumont (G.), *Émile Erckmann à Saint-Dié* (Gazette Vosgienne du 1er novembre 1922).

(5) Stenzel (W.), *Paul Verlaine, der Mensch und der Dichter*. Leipzig, Xenien-Verlag, 1913, in-8°, 70 p.

(6) Wechssler (Ed.), *Paul Verlaine (1844-1896). Seine Kunst und seine Glaube*. Marburg, Elwert, 1914, in-8°, 50 p.

(7) Dumont (P.), *Un poète messin : Gustave Kahn* (P L P M 1921, p. 285-290).

(8) Daudier (Ch.), *Moselly, chantre de la Lorraine* (P L P M 1920, p. 145-154 [avec un portrait], 392-401; 1921, p. 165-171).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'honneur et à la gloire » de sa petite patrie. — M. Fernand Lamaze fixe dans un article discrètement ému le souvenir de ses relations personnelles et de ses entretiens avec René Perrout. Il y a là des détails fort curieux sur l'auteur de *Goëry Coquart*, sa personne, son genre de vie, ses goûts littéraires et ses habitudes de travail (1). — Sur le même écrivain on lira avec intérêt le discours, prononcé à ses obsèques, où M. Charles Sadoul loue avec autant de justesse que de conviction l'excellent lettré français que fut ce bourgeois d'Épinal (2). — M. Maurice Garçot résume la biographie de Pierre-Maurice Masson (3), depuis sa naissance à Metz jusqu'à sa mort glorieuse dans la tranchée d'Apremont. Il caractérise en fort bons termes l'écrivain érudit et élégant et l'ardent patriote. — M. Alcide Marot fournit de précieux renseignements sur la vie de Frédéric Esmez (4), auteur d'un volume de chroniques lorraines, *De la Mitre au Bassinet*, et d'un recueil de paysanneries touloises, *Moman Brûlot*. Il marque la perte que le régionalisme lorrain a faite dans la personne de ce jeune homme de lettres, mort pour la France aux environs de Sainte-Menehould. — Dans un autre article, le même critique s'efforce de définir l'originalité de Pierre de Rozières (5), tombé lui aussi au champ d'honneur. Il voit dans l'auteur de *Glas et Carillons* et des *Pavots gris* un poète lorrain, et même un poète rhénan, sur qui passe un reflet de M^me^ de Staël. — On sait quel succès a obtenu le cours professé à l'Université de Strasbourg, sur le *Génie du Rhin*, par Maurice Barrès. M. Fernand Lamaze en fait une vive analyse et souhaite que la parole de l'illustre conférencier éveille des échos dans les cœurs français et aussi dans les cœurs rhénans (6). — Dans un article extrêmement remarquable, dont le public nancéien a eu, par une bonne fortune, la primeur en janvier 1922, sous la forme d'une conférence patronnée par la *Société des Amis de l'Université*, M. Louis Bertrand détermine la part de la Lorraine dans l'œuvre de François de Curel (7). Il rappelle les hérédités lorraines de M. de Curel; il caractérise le milieu naturel et social (Metz et le pays messin, la région industrielle lorraine) où il a grandi et où il passe encore la meilleure partie de sa vie, il montre ce que ses

(1) LAMAZE (F.), *In Memoriam. René Perrout* (P L P M 1921, p. 209-219).
(2) P L P M 1920, *Chronique*, p. 423-424.
(3) GARÇOT (M.), *Un écrivain de guerre lorrain : Pierre-Maurice Masson* (P L P M 1921, p. 49-53).
(4) MAROT (A.), *Frédéric Esmez* (P L P M 1920, p. 433-435).
(5) MAROT (A.), *Pierre de Rozières* (P L P M 1920, p. 120-125).
(6) LAMAZE (F.), *Le Génie du Rhin* (P L P M 1921, p. 386-390).
(7) BERTRAND (L.), *La Lorraine dans l'œuvre de François de Curel* (Revue Universelle, 1922, I, p. 273-299).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pièces doivent au terroir lorrain, pour le décor, pour la couleur locale, pour la peinture des caractères; il retrouve l'empreinte lorraine profondément gravée sur toute cette œuvre d'un « réalisme vigoureux et sain », d'un « lyrisme exact », sur ce théâtre qui est un théâtre « intellectuel », mais qui est aussi une apothéose de la volonté, « une école de vertu », « une exhortation à la force ou à la grandeur d'âme ».

II — MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

§ **1. Prose.** — C'est une heureuse inspiration qui a fait réunir en une élégante brochure les discours prononcés au cours de l'année 1920 par le maire de Nancy (1). Qu'il s'agisse d'accueillir fraternellement les recrues de Lorraine et d'Alsace, de complimenter les lauréats du Conservatoire ou ceux du Lycée Henri Poincaré, de glorifier les morts de la grande guerre ou de célébrer l'anniversaire de la victoire, M. Henri Mengin, avec l'à-propos et le tact qui ne lui manquent jamais, sait dire en toute occasion ce qu'il fallait qui fût dit, dans une langue ample, chaude, colorée, qui, même figée en caractères d'imprimerie, garde la souplesse et la spontanéité de la parole vivante. Cette éloquence part du cœur et va au cœur. Aux discours du maire il ne faut pas oublier de joindre ceux du bâtonnier : l'émouvante harangue où Me Mengin a cité à l'ordre du jour du Barreau de Nancy morts et survivants de la lutte épique (2), et la charmante allocution, pleine de finesse et de bonhomie dans laquelle il a rappelé les liens étroits qui unissent au Barreau de notre ville ceux de Colmar et de Strasbourg (3). — Dans un genre d'éloquence qui s'adresse moins au sentiment qu'à la réflexion, il convient de noter le discours, d'une allure très personnelle, prononcé par M. Fernand Baldensperger au banquet annuel des anciens élèves du collège de Saint-Dié (4). C'est un éloge très ingénieux et très juste des petites villes, « milieu plus varié et moins passif que l'agglomération campagnarde, moins anonyme et

(1) *Ville de Nancy. Discours du Maire.* Extraits du Bulletin administratif (année 1920), Nancy, Imprimerie Lorraine, 1921, in-8°, 71 p.

(2) *Barreau de Nancy. Discours prononcé par Me Henri Mengin, bâtonnier, à l'ouverture de la Conférence des avocats stagiaires, le 10 mai 1919.* Nancy, Crépin-Leblond, 1919, in-8°, 30 p.

(3) Mengin (H.), *Discours prononcé à Colmar, le 11 octobre 1919, à la séance publique de l'ordre des Avocats-Avoués d'Alsace et de Lorraine.* Nancy, Barbier, 1919, in-8°, 11 p.

(4) Baldensperger (F.), *Réflexions à propos d'une ville vosgienne* (*Saint-Dié*) (P L P M 1920, p. 418-421).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

moins indéterminé que la cité trop populeuse », et particulièrement favorable au développement d'une libre et intelligente activité.

La Lorraine a ses orateurs : elle a aussi ses épistoliers, dont le plus en vue à l'heure actuelle est le maréchal Liautey. Ses *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)* (1) ont fait sensation. M. André Bellessort analyse avec autant de sûreté que de profondeur (2) cette belle correspondance, qui nous fait assister à l'éclosion et à l'épanouissement d'une vocation de conquérant organisateur et de fondateur d'empire, et nous révèle en son auteur un aristocrate, un féodal et un charmeur, un magnifique spécimen d'homme et de Français. Le maréchal manie la parole aussi bien que la plume. Il l'a prouvé notamment le jour de sa réception à l'Académie française (3). M. Henry Bidou, en quelques pages spirituelles et vivantes (4), a esquissé la silhouette du « proconsul du Maroc » lisant son discours sous la coupole « comme un ordre du jour », et commenté les « couplets » sur la démocratie athénienne, sur Napoléon Ier, sur la politique coloniale, qui font de cette pièce oratoire non pas « un ouvrage de rhétorique », mais « une étude solide et pleine de sens ».

On a eu raison de rassembler dans un petit volume, illustré de photographies documentaires, la série d'articles où Maurice Barrès a décrit *de visu* les dévastations subies par notre province au cours de la grande guerre (5). Ce livret, substantiel en sa brièveté, expliquera aux étrangers ce que nous avons souffert. Il donnera aux jeunes Français qui le liront une leçon de choses, « la leçon fortifiante des ruines ».

Ce n'est pas au Verdun héroïque, ravagé par les obus, c'est à « son vieux Verdun », au Verdun d'avant la guerre, tel qu'il était encore en 1914, que Mlle Berthe Peultier consacre une monographie (6) qui unit au charme de la poésie la ferveur d'une tendresse toute filiale. Ce joli opuscule, à qui on ne peut reprocher que d'être parfois presque trop joli, a été couronné par l'Académie de Stanislas.

On trouvera, comme d'ordinaire, dans le *Pays Lorrain*, qui a repris ses habitudes d'avant-guerre et sa très louable propagande en faveur d'un régionalisme aussi sain qu'éclairé, nombre de morceaux d'obser-

(1) 2 vol. in-8°, Paris, Armand Colin, 1920.

(2) Bellessort (A.), *Les Lettres du général Liautey* (R D M 1920, t. IV, p. 857-870).

(3) Le 8 juillet 1920.

(4) Bidou (H.), *Réception du général Liautey à l'Académie française* (R D M 1920, t. IV, p. 639-644).

(5) Barrès (M.), *La Lorraine dévastée* (Collection La France dévastée, dirigée par G.-L. Jaray, série I, Les Régions). Paris, Alcan, 1919, in-12, 8 pl. et 1 carte hors texte, III-176 p.

(6) Peultier (Mlle B.), *Mon vieux Verdun* (P L P M 1920, p. 337-345, 402-410, 444-454). Cf. ci-dessus,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vation ou d'imagination dont la matière est empruntée à la nature, aux mœurs et aux traditions de notre province : contes de Fernand Baldenne, de Henri Gaudel, de Maurice Pottecher, d'Alcide Marot; paysanneries d'Uriot-Louis, d'Anne Petel, de Julien Pérette ou de Gabriel Gobron; impressions et souvenirs d'enfance d'Émile Moselly et de Charles Daudier. On m'excusera de ne pas étudier en détail, comme je le voudrais, cette littérature, une par l'inspiration, variée par le choix des sujets et le talent des auteurs. J'ai hâte d'arriver à deux œuvres de longue haleine, qui méritent de retenir un moment l'attention.

L'une, qui mêle la fiction à la réalité, met en scène, dans le cadre d'un imaginaire Savenay-sur-Meuse, un Lorrain issu d'une vieille famille de bourgeoisie rurale (1). Maurice Lardenois — c'est son nom — écrit, en empruntant la plume experte de M. Henri Louis, l'histoire de sa vie depuis sa naissance jusqu'à sa première communion. Il décrit sa bourgade natale, la maison de famille où il a été élevé, les grands-parents qui l'ont habitée; il égrène ses souvenirs d'enfance; il s'attarde avec plaisir aux mille détails de cette existence unie et paisible, que la mort de la maman, le remariage et la mort du père traversent comme les péripéties d'un drame simple et douloureux. Il y a, dans ce récit aisé, coulant, un peu abondant parfois, du naturel, de l'observation, du pathétique et de l'humour. M. Louis est un sentimental qui s'intéresse plus aux mouvements du cœur qu'au pittoresque des gens et des choses. On trouve néanmoins dans son livre des descriptions agréables et des types pris sur le vif. Et de certains épisodes, notamment de l'histoire de Deder, le petit martyr, se dégage une émotion sincère et communicative, une compassion tendre et jaillissante pour les déshérités de la vie, pour l'enfance innocente et malheureuse, qui fait songer aux pages les plus touchantes de l'œuvre de Dickens.

L'autre, la vie pathétique de Théodore Briquel, telle qu'elle nous est contée par le bon romancier René Perrout (2), a un caractère tout objectif, comme il est de règle dans l'esthétique réaliste dont se réclame visiblement l'auteur. Son héros est un paysan des Vosges, qui par amour pour la forêt se fait bûcheron. Ayant eu le malheur d'épouser une femme laide, méchante et riche, il devient le souffre-douleur de sa nouvelle famille. Il s'enfuit en Amérique. Il en revient vingt ans

(1) Louis (H.), *Mon Foyer, scènes et paysages lorrains, roman.* 2e éd. Paris, Lethielleux, s. d., in-16, 426 p.

(2) Perrout (R.), *La vie pathétique de Théodore Briquel* (P L M P 1921, p. 1-9, 54-61, 108-115, 179-179, 228-237, 275-284, 330-336, 380-385, 423-432, 479-487, 522-526).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plus tard avec une fortune gagnée dans les mines d'or et une jeune femme qui, après divorce, prendra la place de la sienne. Il ne semble pas qu'il ait gagné beaucoup au change. Il est à moitié assassiné par un jeune domestique qui tourne autour de la nouvelle madame Briquel. Il se laisse gruger par le premier venu, place mal son argent, voit son bien dévoré par les hypothèques, et meurt d'une attaque d'apoplexie la veille du jour où l'huissier entrera chez lui. René Perrout a su rendre intéressant ce simple fait divers en développant avec finesse et sympathie le caractère du pauvre Théodore, et en encadrant les épisodes de son histoire dans des scènes locales décrites avec beaucoup de fidélité et de couleur : pèlerinage à Saint-Sylvère, dônage, noce rustique, vente aux enchères, fête villageoise. L'épigraphe empruntée à Balzac : « Le paysan a la grandeur de ses misères » pourrait induire en erreur sur la véritable portée de l'œuvre. Briquel n'est pas à plaindre en tant que paysan. Il aurait pu être très heureux dans sa condition. Tous ses déboires lui viennent de ses deux mariages mal assortis. Ce sont des erreurs qui se paient à la ville aussi bien qu'aux champs. L'anecdote donne l'impression d'être un peu tirée en longueur : c'est un sujet de Maupassant traité à la façon de Flaubert. Mais on retrouvera dans cette œuvre posthume du regretté Spinalien les qualités de probité, d'observation et de style qui ont assuré dès longtemps sa réputation.

La région de l'Est est fertile en histoires de guerre. Le *Drame en forêt* que conte M. Paul Lagrange (1) est un épisode de l'invasion de 1870. Un garde forestier tue un sous-officier allemand qui, après lui avoir pris son jambon et son vin, veut encore lui prendre sa fille. Avec le concours inattendu d'un braconnier qu'il a maintes fois pourchassé, il fait disparaître le cadavre. Ceci est expédié en cent pages. La suite a pour sujet le mariage de la fille du garde avec le fils du propriétaire de la scierie. Après le drame, l'idylle : c'est plus que ne promettait le titre. L'action languit un peu, et aussi l'intérêt, que ne suffisent pas à réveiller quelques bonnes peintures de la vie forestière dans un district de l'Argonne.

Dans cette même forêt d'Argonne se sont déroulés maints dramatiques épisodes de la guerre de 1914. M. Deliège a eu l'idée d'en raconter un certain nombre, en les reliant les uns aux autres par le fil le plus simple (2). Un instituteur de Nanterre, parti comme sergent

(1) Lagrange (P.), *Un drame en forêt, roman*, 3e éd. Paris, Perrin, 1920, in-16, 294 p.

(2) Deliège (E.), *Un Poilu de la forêt d'Argonne*. Paris, Gédalge, s. d., in-8°, 271 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à la mobilisation, se fait remarquer par son intelligence et sa bravoure, gagne les galons de sous-lieutenant et fait brillamment son devoir, jusqu'à ce qu'une grave blessure, reçue à la prise de Vauquois, le rende à son école, où il sera une leçon vivante de patriotisme. Les tableaux militaires alternent avec les descriptions du pays, les scènes de mœurs et les vieilles légendes. Le tout fait un excellent livre, varié, pittoresque et vivant, d'une inspiration élevée, d'une forme agréable, très bien adapté à l'âge et au tour d'esprit des adolescents auxquels il est destiné.

C'est pour d'autres lecteurs qu'écrit M. Louis Dumur. Il nous donne dans *Le Boucher de Verdun* (1) la suite des souvenirs de guerre de l'Oberleutnant Wilfrid Hering, dont nous avions eu dans *Nach Paris!* la première partie. Blessé grièvement à la bataille de la Marne, Hering prolonge dans un hôpital d'Aix-la-Chapelle un séjour égayé par les attentions de toute espèce que prodiguent aux convalescents qui reprennent goût à la vie les dames de la meilleure société. Il est renvoyé sur le front, à l'armée du Kronprinz, quelques jours seulement avant l'offensive contre Verdun. Il prend part avec son régiment aux premiers assauts. La prise de Douaumont le remplit d'enthousiasme. Puis il se fait remarquer du Kronprinz pour son talent de sténographe et entre dans son état-major. A Dun-sur-Meuse, où il était cantonné, il a découvert, sous le déguisement qui la défigure, une jeune et délicieuse actrice de la Comédie-Française, Juliette Rossignol. Juliette devient sa maîtresse. Elle a son plan. Elle parviendra, par Hering, jusqu'au Kronprinz, et, nouvelle Judith, elle purgera la terre du monstre pour qui tout ce sang est répandu. Elle est arrêtée par la police allemande avant d'avoir exécuté son dessein. On ne saura jamais ce qu'elle est devenue. Quant à Hering, détaché en octobre 1916 à Douaumont, il est blessé au cours de la reprise de l'ouvrage par les Français, et c'est comme prisonnier qu'il fait son entrée à Verdun. Cette intrigue dramatique, et même mélodramatique, court à travers des scènes multiples : visions de guerre d'un réalisme effrayant, peintures de la sentimentalité allemande et du dévergondage allemand à l'arrière, de la luxure allemande et de la bestialité allemande dans les cantonnements du front, tableau des débauches du Kronprinz et de son entourage. M. Dumur trace du maître et de ses familiers de sanglants portraits. Son œuvre tient de l'épopée et de la satire, de la satire surtout, une satire vengeresse. Elle fait une impression

(1) DUMUR (L.), *Le Boucher de Verdun, roman,* 69e mille. Paris, Albin Michel, s. d., in-16, 448 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

puissante, par des moyens violents, et parfois brutaux. Mais où la brutalité serait-elle de mise, si ce n'était dans un pareil sujet? La version originale du *Boucher de Verdun* comportait un certain nombre de développements qui ont été retranchés à l'impression, comme faisant longueur : parmi eux, un très vivant récit de la prise de Douaumont par les Allemands. On trouvera ce remarquable morceau dans une des livraisons de 1921 du *Mercure de France* (1).

Miguel de Larréguy descend d'une vieille famille béarnaise (2). Il tend à s'écarter de la ligne politique et religieuse selon laquelle son enfance a été dirigée. Il s'oriente vers la démocratie et vers l'action. Il veut aller au peuple. Il rêve d'être un grand homme et une sorte de saint laïque. La mobilisation le surprend dans cet état d'esprit. Il est sous-lieutenant dans un régiment de réserve. La guerre l'entraîne dans ses remous. Il se bat en Lorraine, à Morhange; en Woëvre, au bois de Mortmare. Il a du sang-froid, du zèle, de l'intelligence. Aussi est-il adoré de ses hommes, jalousé de ses camarades, méconnu de ses chefs. Toutes les faveurs, toute l'admiration, toutes les récompenses vont à son ancien condisciple, l'arriviste Philippe Trévière. Pour comble de disgrâce, Philippe lui souffle la jeune Lorraine, de noble maison, dont il allait faire sa fiancée. Vient la lutte pour Verdun. Trévière a su s'embusquer au bon moment. Larréguy, chargé d'enlever un fortin allemand imprenable, n'y réussit qu'au prix de sa vie. Une autre jeune Lorraine, une plébéienne, Clotilde, la fille du meunier Husson, qui aime le vaillant lieutenant, qui en est peut-être aimée et qui est digne de l'être, s'est glissée sous un déguisement dans les rangs de sa compagnie. Elle tombe à ses côtés. Ce dénouement ultra-romanesque illustre une des thèses de M. de Granvilliers, qu'il n'y a de beaux sentiments que dans le peuple. Une autre, qui étonne un peu après celle-là, c'est que la race confère une supériorité morale et intellectuelle. Larréguy, qui est un surhomme, est de corps et d'âme un aristocrate. Si Philippe Trévière a l'esprit médiocre et des sentiments aussi communs que sa figure, c'est qu'il est le petit-fils d'un tonnelier. La contradiction ne paraît pas embarrasser autrement l'auteur. Il tient avant tout à penser et à nous faire penser. Aussi entrecoupe-t-il les épisodes dramatiques de méditations sur la gloire, de rêveries sur l'amour, de songeries devant la nature, de réflexions sur la liberté et la civilisation, où toutes les citations qu'on peut faire en pareil

(1) DUMUR (L.), *La Prise de Douaumont* (M F 1921, p. 330-339).

(2) GRANVILLIERS (J. DE), *Le Prix de l'homme (1914-1916)*, *roman*, 9e éd. Paris, Calmann-Lévy, 1920, in-16, 376 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cas ne nous sont pas épargnées. Ces dissertations grossissent le volume sans profit bien certain. Il y a, dans la partie narrative, des souvenirs de guerre, des impressions personnelles, des « choses vues », qui auraient porté davantage, si le lecteur eût été mis simplement en présence des faits. Le livre est, comme son titre, ambitieux et obscur. Il n'est pas, tant s'en faut, sans mérite. Il est fâcheux qu'une idéologie encombrante et un lyrisme intempestif gâtent ce qu'il y a en lui d'observation et de vérité.

L'histoire sans prétention que Mme Jeanne d'Urville (Jeanne Sendret) a intitulé *Filles de Metz* (1) nous reporte en Lorraine annexée, dans les années qui ont précédé la guerre de 1914. En tous pays le mariage est pour les jeunes filles un sujet de douces rêveries. Les jeunes filles de Metz n'y pensent qu'avec angoisse et terreur. Une Messine peut-elle épouser un Allemand? Peut-elle même épouser un Messin qui a fait son service dans l'armée allemande? Doit-elle se garder au fiancé français qui probablement ne viendra pas? Douloureuse alternative, dont chacune sort selon son caractère. Lucie Mouret ne fait pas difficulté d'accorder sa main à un officier prussien. Mais Charlotte Galeron ne veut avoir pour mari qu'un Français de France. Le cas le plus embarrassant est celui de sa sœur, Anne Galeron. Après avoir subi pendant quelque temps la fascination purement physique du beau lieutenant von Ringeissen, elle découvre tout ce qui se dissimule de goujaterie sous les brillants dehors du uhlan. Elle trouve son refuge, au moment même où éclate la guerre, dans un mariage de raison, qui remettra toutes choses en place. La donnée du roman est originale, l'exécution en est spirituelle et vive. C'est une intéressante contribution à la psychologie de l'Alsace et de la Lorraine annexée pendant les premières années du XXe siècle. On la mettra à côté d'autres livres bien connus du public, *Les Oberlé*, *Juste Lobel*, *Les Exilés*, dont plusieurs ont été, en leur temps, analysés ici même (2).

§ 2. Théâtre. — M. Pierre Frondaie, tout au début de la guerre, a tiré de l'œuvre célèbre de Maurice Barrès, *Colette Baudoche*, une pièce en trois actes, adroitement agencée et agréable à lire (3). Il a, de son propre aveu, conservé scrupuleusement à Colette le caractère qu'elle

(1) URVILLE (Jeanne D'), *Filles de Metz, roman*. Paris, La Renaissance du Livre, s. d., in-16, 320 p.

(2) Voir la B L 1910-1911, p. 113-118.

(3) FRONDAIE (P.), *Colette Baudoche, pièce en trois actes d'après le roman de M. Maurice Barrès, de l'Académie Française*. Paris, Supplément théâtral de l'Illustration, 1920. in-8°, 30 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait dans le roman. « Il n'en est pas ainsi, déclare-t-il dans sa dédicace à Barrès, pour le professeur Asmus. Je l'ai repeint à ma manière. C'est toujours lui, mais j'ai découvert, grâce au temps, quelques traits nouveaux dans sa cauteleuse figure. Je les ai tracés de mon mieux. Votre Asmus n'était qu'Allemand, le mien est Boche. » On peut se demander jusqu'à quel point une transformation de ce genre est avantageuse à l'œuvre originale. Mais à combien de chefs-d'œuvre pareille aventure n'est-elle pas arrivée et n'arrive-t-elle pas encore tous les jours?

Le Théâtre du Peuple a renoué, le 7 août 1921, la tradition de ses représentations annuelles par une reprise du *Diable marchand de goutte*. Pour la circonstance M. Maurice Pottecher a écrit un prologue en vers libres (1), où, dans le cadre tracé par une fantaisie ingénieuse et charmante, les personnages de toutes les pièces jouées avant la guerre sur la scène champêtre de Bussang se sont groupés pour rappeler le poète à l'ouvrage et promettre à ses efforts de nouveaux succès qui certainement ne lui manqueront pas.

De la littérature dramatique, sinon du théâtre à proprement parler, relèvent les amusantes saynètes où M. George Chepfer (2), avec une verve pittoresque et un intarissable humour, fait dialoguer en un français fortement lorrain les bonnes gens de son pays.

§ 3. Poésie. — La plupart des recueils de poésie que nous avons à signaler sont nés des impressions de la guerre. Tels sont les *Poèmes du Pays lorrain* de M. Georges-Gaston Dupuy (3), recommandables par la chaleur du sentiment et l'enthousiasme patriotique, mais auxquels on souhaiterait que l'auteur eût donné une forme plus ferme et plus sûre; les *Fleurs des Tranchées*, de M. l'abbé Miot (4), humbles fleurs, écloses au jour le jour, et cueillies souvent sur des tombes; le *Souvenir aux Morts de la Grande Guerre*, de M. Berthem de Rigny (5), plein d'excellentes intentions médiocrement réalisées. Il est bien vrai que c'est le cœur qui est le poète; mais pour faire des vers il faut de l'art, c'est-à-dire de l'apprentissage et de l'expérience. Il y a plus

(1) Pottecher (M.), *La Ruche reconstruite, prologue pour la représentation du Théâtre du Peuple, à Bussang* (P L P M 1921, p. 353-363).

(2) Chepfer (G.), *Saynètes lorraines : La marraine du poilu de Saizerais; La bonne hôtesse ou le cantonnement de tout repos* (P L P M 1920, p. 266-268, 529-532).

(3) Dupuy (G.-G.), *Poèmes du Pays lorrain*. Metz, La Mutte, s. d., in-8°, 11 p.

(4) Miot (Abbé), aumônier volontaire à la 3e division d'infanterie coloniale, *Fleurs des Tranchées*. Nancy, ancienne impr. Vagner, 1919, in-12, 110 p.

(5) Rigny (B. de), *Souvenir aux Morts de la Grande Guerre. A nos fils de la Lorraine. Poèmes*. Nancy, anc. impr. Vagner, 1920, in-8°, 62 p.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

d'habileté technique dans le *Livre d'heures du temps de guerre*, qui a valu à M. Pierre Xardel (1) une récompense de l'Académie de Stanislas. Ses poèmes, écrits en vers ou en prose rythmée, sont des poèmes sur la guerre, mais non des poèmes guerriers. Ils traduisent les frémissements d'une sensibilité exaspérée par le spectacle toujours renouvelé de la souffrance humaine et l'image obsédante de la mort.

Sous ce titre : *L'Ame de la Lorraine* (2), c'est une véritable « légende » de notre petite patrie qu'a composée M. l'abbé Ernest François, curé de Baronville. En une centaine de poèmes dont quelques-uns ont des centaines de vers, il a cherché à exprimer ce qu'il y a d'original et de significatif dans sa nature et dans son histoire. Souvenirs des grandes actions et des grands hommes, nobles monuments, beauté de la terre florissante et heureuse, beauté plus touchante de la terre dévastée et meurtrie, mœurs rustiques, coutumes des aïeux, tout a sa place dans ses vers. O Metz ! O Lorraine ! s'écrie-t-il dans le beau morceau qui sert de préface à son livre et que je regrette de ne pouvoir citer en entier :

Je chante votre histoire et vos nobles légendes
Où votre âme a gravé vos faits évocateurs,
Et qu'ornent comme l'or de subtiles guirlandes
Vos rêves, vos élans vers les claires hauteurs...

Je chante vos clochers, sentinelles mystiques,
Dont votre âme a pourvu les hameaux et les bourgs;
Et les guides chrétiens, les calvaires antiques,
Dont votre âme a muni routes et carrefours...

Je chante les saisons de la terre lorraine :
Le renouveau poignant, le miracle estival,
L'hiver même et surtout l'emprise souveraine
De l'automne lorrain qui n'a pas de rival...

Et, par-dessus tout, il chante les vertus de la race, son « héroïque candeur » et son « âpre fidélité ». D'instinct il modèle sur « l'austère beauté » de son pays le dessin de sa forme poétique, simple et ample, un peu monotone et sévère, draperie aux sobres couleurs qui retombe à grands et nobles plis.

Le Jongleur, de M. Lasauge (3), est une « élégie » en sept chants,

(1) Xardel (P.), *Livre d'heures du temps de guerre*. 2e éd. Paris, Figuière, 1919, in-12, 88 p.

(2) François (E.), *Poèmes : L'Ame de la Lorraine*. Préf. de Maurice Barrès. Metz, Houpert, 1920, in-8°, 311 p.

(3) Lasauge, *Le Jongleur, élégie*. 2e éd. Paris, B. Grasset, 1922, in-16, 128 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

précédés d'un prologue et d'une dédicace : élégie, ou plutôt idylle rustique, qui finit mal et qu'il serait trop long d'analyser. M. Lasauge a plus d'imagination que d'expérience. C'est « un jeune », et on s'en aperçoit.

Les « aquarelles », « enluminures » et « estampes » que M. Mussy Roncey a dessinées ou rêvées dans l'atmosphète bleue des Vosges (1), témoignent d'un sens décoratif assez remarquable chez un poète. On voudrait à ces vers élégants et facilement écrits un accent plus décidé et un tour plus imprévu.

Le recueil de M. Georges Garnier, *Au long de la route qui monte...* (2), est composé avec art et organisé d'une façon pathétique. Quatre parties reflètent tour à tour les états d'âme du poète. Avant la guerre, c'est le plaisir de vivre, d'ouvrir aux choses ses yeux et son âme :

> Dans l'église moussue et rose du village,
> Il y a du silence avec de la fraîcheur,
> Aux pieds saignants d'un Christ en croix dont le visage
> S'incline, maigre et jaune, en plein milieu du chœur.
>
> Et dehors, il y a de grandes belles filles,
> Dont les bras fermes sont veinés de pâle azur,
> Et qui au chant voisin des pinsons des charmilles
> Traient à pleins seaux fumants le bon lait tiède et pur...
>
> Il y a de l'espace odorant et sonore
> Avec beaucoup de vert dans plus encor de bleu...
> Et au-dessus de tout cela, il y a Dieu
> Qui nous regarde ou l'Infini qui nous ignore.

Puis viennent les années de lutte, de souffrance et de misère; puis la victoire et le chant de triomphe, que traverse un *De Profondis*. Et la vie reprend, belle et douce, mais belle d'une beauté grave, et douce d'une douceur triste, parce que sur cette vie il y a l'ombre de la mort. Sur ces thèmes d'un lyrisme bien personnel M. Georges Garnier a brodé de très fines variations. Il vaudrait la peine d'examiner de près les procédés de son art raffiné et subtil : emploi de rythmes non encore tentés, par exemple le vers de quatorze syllabes; préférence donnée parfois sur la rime à l'assonance; impressionisme délicat :

> Près du sentier là-bas qui monte à du silence
> Une blancheur de marguerite se balance...;

(1) Mussy-Roncey, *Dans le Bleu des Vosges, album de campagne*. Châtillon-sur-Seine, Impr. Massenet, s. d., in-8°, 59 p.

(2) Garnier (G.), *Au long de la route qui monte...* Paris, Crès; Nancy, V. Berger, 1920, in-12, II-110 p.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

symbolisme ingénieux, comme l'image de cette tisserande, — en elle il est facile de reconnaître la vie, — qui depuis un temps que nul ne sait, travaille sans relâche, toujours penchée sur son métier :

Interminable est la chaîne aux cent fils de teinte grise
Où sa navette de buis va et vient comme un éclair,
Ébauchant en prompts tableaux dont le contour se précise
Des splendeurs de pourpre, d'or, d'argent, d'azur et de vert,
Gamme aux tons si bien fondus qu'elle échappe à l'analyse.

Parfois rien ne se dessine, et c'est du gris sur du gris
Que le rythme du battant développe et multiplie,
Ou du rouge éblouissant comme un fleuve de rubis,
Comme un torrent de sang frais sous un ciel en agonie,
Et de la cendre à nouveau, sans fin, pour quels froids oublis?...

Il y a dans cette poésie de la recherche et de l'effort. Mais si on ne cherche pas, on ne trouve rien de nouveau, et si on n'a pas le goût de l'effort, on ne sort guère des sentiers battus. M. Garnier, comme jadis Lucrèce, comme les vrais poètes, aime à parcourir les régions où personne encore n'a mis le pied, *avia Pieridum loca*, et il nous en rapporte mieux que des promesses.

Edmond Estève.

II — COMPTE RENDU

Pischek (Ad.), *Die Königin von Lothringen*. Dramatische Dichtung in drei Teilen. Stuttgart und Berlin, Cotta'sche Buchhandlung, 1918, in-8°, 239 pages.

C'est à la fois l'œuvre de début et l'œuvre posthume d'un jeune poète tué à la guerre. A ce double titre elle se recommande à l'attention et l'estime, et peut-être aussi par le sujet, puisque c'est une page de l'histoire de Lorraine qu'elle prétend faire revivre. Si elle n'y réussit que dans une médiocre mesure, faut-il l'attribuer à l'impuissance du poète ou au choix malheureux d'une forme dramatique périmée? On peut se demander ce que vaut, pour un public moderne, un essai de reconstitution historique dans un poème qui veut être une tragédie, et qui se présente souvent sous l'aspect d'un long récit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dialogué. L'intérêt s'attache plus aux faits qu'au sort des personnages : il s'agit de savoir ce que va devenir un trône, d'ailleurs bien ébranlé, après la mort de Lothaire. Des intrigues politiques, d'ambitieuses visées de la part d'une reine, l'hostilité sourde et finalement triomphante de l'Église, des entreprises guerrières, une chevauchée joyeuse à travers l'Italie, un roi qui meurt dans un couvent et un enfant, héritier d'un royaume, qui s'égare dans une bataille..., bien des circonstances qui, pour l'historien, conservent quelque intérêt. Mais le spectateur, ou le lecteur, car c'est à lui, je suppose, que s'adresse le poète, attend autre chose qu'un décor romantique. Or, pas d'idée dramatique pour organiser la matière historique; pas de lien organique entre ces trois parties, découpées un peu au hasard dans le règne de Lothaire et de Waldrade; pas de caractères susceptibles d'émouvoir et d'occuper l'imagination. Seule, la reine Waldrade manifeste parfois quelque grandeur; mais elle n'est pas le centre du drame, et elle oublie d'agir en souveraine pour défendre son fils. Et que dire de ce prince qui n'ose légitimer une femme pour laquelle il a répudié une première épouse, entre les bras de laquelle il vient mourir repentant et mortifié? Décidément, cet essai n'est pas de nature à éveiller des regrets excessifs, ni à encourager les amateurs d'un genre littéraire qui, depuis un siècle se prolonge sans gloire dans des productions médiocres. On ne refait pas du Schiller en Allemagne, pas plus que nous ne pensons refaire du Racine.

Accordons cependant à Pischek quelque gratitude pour la curiosité qu'il éveille, pour le soin consciencieux qu'il a apporté à l'étude des sources, pour l'effort qu'il a fait en vue de tirer de l'oubli un peu de notre passé lorrain. L'exécution, d'ailleurs, n'est pas sans mérite. Si la langue manque parfois de vigueur et de souplesse, la versification est aisée, souvent agréable, et soutient la lecture. Et au cours de certaines scènes bien charpentées, comme la scène finale, dans certains développements qui témoignent d'un talent indéniable, on croit saisir des promesses qu'une mort précoce a brutalement supprimées. V. MICHEL.

Qu'il soit permis à l'historien de Lothaire II d'ajouter quelques remarques à l'appréciation que notre distingué collègue, M. Michel, a formulée sur la trilogie d'Ad. Pischek. Ce n'est pas cette œuvre dramatique que l'on devra consulter pour se faire une idée exacte de ce qu'était la Lotharingie entre les années 863 et 870. Si les principaux personnages que M. Pischek a mis en scène sont empruntés à l'histoire, le poète, comme c'était d'ailleurs son droit, a souvent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

modifié leur caractère, leur a prêté des qualités qu'ils n'avaient pas eues, ou bien il les a fait intervenir dans des événements auxquels ils étaient restés étrangers.

Prenons par exemple Waldrade, l'héroïne de la trilogie. Les documents du IXe siècle la représentent-ils comme une mère tendre et dévouée, préoccupée d'assurer à son fils Hugue la succession de Lothaire? En aucune façon. Ambitieuse, désireuse de porter une couronne, non seulement Waldrade n'a rien fait, après la mort prématurée de Lothaire, pour que Hugue devînt roi de Lotharingie, mais elle semble s'être désintéressée complètement du sort de ses trois enfants, Hugue, Berthe et Gisèle.

Au surplus, en 869, personne en Lotharingie ne se soucia du fils de Lothaire II et de Waldrade. Les grands laïcs et les évêques du pays ne tinrent pas non plus compte des droits de l'empereur Louis II, frère et héritier légitime du souverain défunt. Les uns se prononcèrent pour Charles le Chauve, les autres pour Louis le Germanique. Finalement les deux rois se partagèrent à Meerssen, en août 870, les États de leur neveu.

Il est exact que Hugue a perdu la vue; seulement, ce n'est point Charles le Chauve qui lui a infligé ce traitement barbare. Arrivé à l'âge d'homme, Hugue se posa en prétendant au trône de Lotharingie, combattit les Normands, puis se rapprocha d'eux; il finit même par donner à un de leurs chefs, Godfrid, sa sœur Gisèle en mariage. Pour le punir de ses intrigues, l'empereur Charles le Gros lui fit crever les yeux en 885, à Gondreville-sur-Moselle. Le fils de Lothaire II et de Waldrade termina son existence agitée au monastère de Prüm, dont l'abbé, le chroniqueur Réginon, recueillit de sa bouche le récit de ses tragiques aventures.

Arsène, le légat pontifical, n'est venu dans la Gaule franque qu'une seule fois, chargé par le pape Nicolas Ier de plusieurs missions, dont la principale était d'obliger Lothaire à reprendre Theutberge (Dietberge), sa première femme. Ajoutons que, bien loin de favoriser les prétentions de Charles le Chauve sur la Lotharingie, le pape Adrien II soutint, avec autant de persévérance que d'insuccès, les droits de l'empereur Louis II.

Les événements dont le royaume de Lothaire II a été le théâtre pendant et après le règne de ce prince fournissaient-ils une matière suffisante à un auteur dramatique? Nous n'osons répondre par l'affirmative à cette question, parce que les personnages qui occupaient alors en Lotharingie les premières places dans l'État et dans l'Église ont été, à tous points de vue, d'une médiocrité, d'une insuffi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sance lamentable. Et cependant c'est pour nous un regret que le sujet n'ait pas tenté un Lotharingien, un Rhénan, qui aurait possédé quelque talent poétique et, de plus, bien connu le passé de son pays. Peut-être aurait-il réussi à créer une œuvre dramatique, sinon plus conforme à la vérité historique, du moins plus vivante et plus intéressante que celle qui a pour auteur M. Pischek.

R. PARISOT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VIII

DIALECTE LORRAIN — PATOIS LORRAINS ET LITTÉRATURE POPULAIRE

I — CHRONIQUE

I. LE DIALECTE LORRAIN AU MOYEN AGE

A) La Production littéraire.

§ 1. Poésie épique. — M. Prinet revient sur la question de l'origine du Waltharius (1). Il fait remarquer que des noms propres germaniques se présentent dans plusieurs vers avec leur déclinaison germanique (Gunthere, 1171, Walthare, 1434) : le vers devient faux si l'on rétablit la désinence latine. Il semble impossible, dans ces conditions, d'admettre que l'auteur du Waltharius soit de langue française.

§ 2. Poésie lyrique. — MM. Jeanroy et Långfors ont publié dans la collection des *Classiques français du Moyen Age* des *Chansons satiriques et bachiques du XIII*e *siècle*. La langue de dix-huit de ces chansons présente des caractères lorrains. Ces caractères n'appartiennent pas en propre aux auteurs des chansons, mais aux manuscrits qui nous les ont conservées; deux de ces manuscrits en particulier sont écrits dans un dialecte lorrain très prononcé, les manuscrits C (B^2), Berne, bibliothèque municipale, n° 389 (2), et U (Pb^{12}), Paris, Bibliothèque nationale, n° 20050. Les éditeurs ont résumé brièvement dans leur Introduction (p. IV et V) les particularités de la phonétique et de la morphologie du dialecte lorrain.

(1) Prinet (M.), *La Question du Waltharius* (Romania, t. XLVII, p. 382-383). — Voyez B L 1913-1919, p. 291 et n. 1.

(2) La langue du manuscrit de Berne a été étudiée par Seydlitz-Kurzbach (H. von), *Die Sprache der altfranzösischen Liederhandschrift Nr. 389 der Stadtbibliothek zu Bern.* Halle, Karras, 1898, in-8 (Dissertation de Halle).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La plupart des chansons sont anonymes. Trois d'entre elles semblent pouvoir être attribuées au poète lorrain Colin Muset. Elles présentent bien le mélange bizarre « de poésie légère et de grasse matérialité » qui caractérise le « gentil Colin Muset »; quelques mots rares semblent aussi appartenir aux dialectes de l'est de la France. L'on peut ajouter, avec beaucoup de vraisemblance, ces trois chansons aux quinze chansons que comprend l'édition de M. Bédier.

§ 3. Poésie religieuse. — M. Ch.-V. Langlois, dans une lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur l'*Esprit de Gui* (1), rappelle que J. Baudoin (2), de Rosières-aux-Salines, a inséré cette histoire dans son *Instruction de la Vie mortelle ou de la Vie humaine.* C'est une curieuse histoire de revenant qui date de 1323.

Malgré la date de leur publication, les œuvres du poète J. Ruyr (3) appartiennent à la période du Moyen Age. La première partie du livre (p. 1-76), les *Triomphes*, sont, sous le couvert de Pétrarque, un des innombrables *Arts de Vivre* qu'a produits le Moyen Age français :

> J'ay d'un stile moral efformé ces discours
> Par lesquelz le lecteur cognoistra les destours
> Que peult passer l'esprit qui au monde s'embarque...

Le sujet, qui est du XV^e^ siècle, est développé par le procédé de l'allégorie; même les « trucs » les plus usés, l'écho, par exemple, sont employés :

> Quel profit trouverai-je en ensuyvant la guerre?
> Guère...

Les *Mélanges ou Poésies sacrées*, sous un aspect plus moderne, sont aussi bien archaïques : l'*Allusion sur le « Da pacem » ... pour des calamitez régnantes »* est composée de onze strophes de vers français; à la fin de chacune vient s'ajuster tant bien que mal un petit vers latin *Da,—pacem*, etc. Il est assez étrange de retrouver vivants à Saint-Dié les procédés chers aux Grands Rhétoriqueurs, quarante ans après la publication de la *Défense et Illustration de la Langue fran-*

(1) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Séance publique annuelle du vendredi 19 novembre 1920, p. 67-89.

(2) Sur ce poète lorrain ignoré, voyez Romania, t. XXXV, p. 531, et XXXVI, p. 628.

(3) Baumont (G.), *Jean Ruyr, poète* (M S A L 1920-1922, p. 91-138).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

çoise (1549) : les milieux littéraires de Saint-Dié n'étaient pas à la mode.

C'est seulement dans la langue que se fait sentir l'influence de la Pléiade. Encore Jean Ruyr, dont le style effroyablement plat rappelle le bon Cretin « au vers équivoqué », n'a-t-il pris aux poètes de la Pléiade que leurs recettes les plus malheureuses : *fruiteusement, désastrer, belles-doux-fleurantes.* Qu'y a-t-il d'original dans ces prétendues créations? Je prends au hasard une liste de mots cités par M. Baumont (p. 126 *in fine*) : *contemner* est fréquent dans Rabelais; *dépraver* est du XIVe siècle; *di(c)tion* est du XIIe siècle (*dition*); *élabourer* est dans Rabelais, ainsi qu'*infeste ; lascif* est dans Jean Lemaire de Belges; *maculer* est du XIIe siècle; *pristin* est courant au XVe siècle; *propugnation* n'est pas dans Godefroy, mais *propugnacle, propugnateur, propugnatoire* s'y trouvent; *ratiocinative* est dans Oresme; *rescinder* est du XIVe siècle; *stolide* est dans Godefroy (cinq exemples). La langue de Jean Ruyr ne semble présenter aucun mot qui ne fût courant et banal.

Les œuvres de Jean Ruyr ne présentent donc qu'un très mince intérêt, tant au point de vue philologique qu'au point de vue littéraire. Il possédait, nous dit M. Baumont, de précieuses qualités morales : ce fut un brave homme et un pauvre poète. Il nous faut remercier M. Baumont, dont le travail, très bien fait, peut être considéré comme définitif, et dispensera à l'avenir de relire les *Triomphes* (1).

§ 4. Histoire. — Mme Dorner a publié une étude approfondie sur Philippe de Vigneulles, marchand drapier de Metz (2). Philippe de Vigneulles est bien connu pour sa *Chronique*, mais il a « translaté de rime en prose les *Chroniques du Loherain Guérin* », en 1515, et composé un ouvrage intitulé les *Cent Nouvelles Nouvelles* (3). Mme Dorner a surtout étudié l'historien; toutefois la deuxième et la troisième parties de son travail : *Biographie de Philippe de Vigneulles, Philippe de Vigneulles et les idées de son temps*, ont un intérêt général. Le travail de Mme Dorner est bien fait et semble définitif.

(1) Le mot *chomer*, signalé p. 125, n'est pas emprunté par Jean Ruyr aux patois vosgiens. C'est le français *chômer*, qui signifie proprement *faire la sieste, se reposer.* Les patois vosgiens ont conservé l'orthographe et le sens primitif du mot.

Le verbe *souloir* n'est pas vieilli à l'époque de Jean Ruyr (Voyez BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 346, t. III, p. 310, t. IV, p. 236). La Fontaine l'emploie encore dans son épitaphe.

(2) DORNER (Mme M.), *Philippe de Vigneulles. Un chroniqueur messin des XVe et XVIe siècles.* Metz, Imp. Lorraine, 1921, in-8° de 70 p. Extrait des M A M 1913-1914, p. 46-110.

(3) PANGE (Cte M. DE), *Les Lorrains et la France au Moyen Age.* Paris, Champion, s. d. (1919), p. 105 et suiv.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

B) Le Dialecte lorrain.

Documents. — M. Lesort (1) a publié d'après les originaux dix-neuf chartes du département de la Meuse, toutes antérieures à 1250. Ces chartes sont conservées aux Archives départementales de la Meuse; la plupart émanent de l'évêché de Verdun.

L'importance philologique de pareilles publications est réelle. Les études linguistiques fondées sur les œuvres littéraires présentent le grave inconvénient de n'être pas localisées et datées d'une manière sûre. Le dialecte du manuscrit n'est pas toujours le dialecte de l'auteur, qui a écrit, le plus souvent, dans une langue composite, tout au moins dans un dialecte francisé; on ne peut toujours dater un manuscrit à cinquante ans près. Les chartes originales, dont la langue, il est vrai, est savante, et dont les formules sont peu variées, ont l'avantage de donner pour une date et pour un lieu rigoureusement déterminés des formes assurées.

Les chartes publiées par M. Lesort l'ont été avec le plus grand soin; les abréviations sont résolues en italiques. Nous ne pouvons que regretter que M. Lesort ait dû se borner aux chartes antérieures à 1250.

Il est impossible, dans des publications de ce genre, d'éviter les erreurs de détails. Voici quelques corrections que nous proposons :

P. 9 du tirage à part, 416 du volume, ligne 13 :

Sau cons n'avoit essouié : lire : *sau c'ons n'avoit essonié ;* si ce n'est (sau) que quelqu'un (c'ons) ne s'était excusé (n'avoit essonié) de ne pouvoir la paier au jour fixé.

P. 14, charte VIII :

La fin de la première phrase (ligne 4-5) est inintelligible (*aun* serait-il *avun, avons*?).

P. 15, pièce IX :

Ligne 4 : *dous meus et demi de blef.* Ces deux muids et demi de blé se décomposent en un demi-muid de froment et deux muids d'épeautre (*apete*) et d'avoine.

Cf. pièce X : *XX resaus de bleif, moitié waïn et moitié tramois.* Le mot *blé* désigne non pas le froment, mais les céréales en général.

P. 17, ligne 12 : *délivré* doit être corrigé en *délivre* (adjectif); le participe féminin serait *délivrée ou delivreie.*

(1) Voyez ci-dessus, p. 63 et n. 2.
Nous n'examinerons ici la publication de M. Lesort qu'au point de vue de son intérêt philologique. Sur ce travail, cf. ci-dessus, p. 63.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

P. 18, ligne 14 : *lo vel d'Ynfleiville*. Lire : *Louel d'Ynfleiville* (voyez Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, original de janvier 1291, G 23, un nommé *Louyel*, forme dialectale pour *Louel*). Ligne 15 : *deinrie* est à corriger en *deinme* (dîme).

P. 20, ligne 3 : *enteine :* lire : *enterin* ou *enterine* (la totalité).

P. 22, ligne 8 : *afrutieue :* lire : *afrutieve*, imparfait lorrain de *afruitier*. Lignes 9, 10 : *seu hoir :* lire : *sen hoir*.

Les chartes publiées par M. Lesort, intéressantes pour la phonétique et la morphologie (1), sont surtout curieuses au point de vue du vocabulaire et contiennent un grand nombre de mots rares. Nous espérons que M. Lesort continuera sa publication : dans la région de la Meuse, les chartes présentent des traits dialectaux et restent précieuses pour le philologue jusqu'au XIVe siècle.

Je signale aussi, parmi les pièces justificatives publiées par M. Grosdidier de Matons (2) :

P. 687, une charte originale de 1270 (Jean de Choiseul);

P. 689, une charte originale (3) de 1274 (Thiébaut II, comte de Bar);

P. 693, un traité important (traité de Bruges) de 1301 (Henri III, comte de Bar).

Je note quelques fautes d'impression :

P. 690, ligne 20, *poursuigre* est une faute pour *poursuivre;*

Ligne 25, *fiussiens* est sans doute **fuissiens;*

Quatre lignes avant le bas de la page, corriger *amaurie* en *amanrie* (amoindrie).

Études. — Le travail de M. Güttler (4) est fait sur le modèle ordinaire des *Doctorarbeiten* allemandes. L'auteur a dépouillé un texte dialectal, a classé ses fiches en suivant le plan d'un manuel (celui de

(1) La forme *on* (en + le), que M. Lesort étudie p. 7 (409), est bien connue, sinon expliquée (Voyez NYROP, *Histoire de la Langue française*, t. II, p. 353). Elle se rencontre dès le XIIe siècle et on peut la lire encore dans Rabelais.

(2) GROSDIDIER DE MATONS (M.) (Voir p. 76 et n. 1), *Le Comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*. Paris, A. Picard, 1922, in-8° de VIII-741 p. Sur ce travail, qui a paru en outre dans les M S L B et l'A S H L, cf. ci-dessus, p. 76 et suiv.

(3) M. Grosdidier de Matons signale l'original et une copie; il ne dit pas s'il publie l'original ou la copie (ce qui est vraisemblable). Les copies, en général, sont à négliger pour l'étude de la langue; les plus exactes ne s'attachent qu'à reproduire le sens, et rajeunissent ou francisent systématiquement la forme.

(4) GÜTTLER (H.), *Der Lautstand in der altlothringischen Uebersetzung der Homilien des Haimo von Halberstadt*. Dissertation de Halle, 1915, in-8° de 63 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Suchier), et publié le résultat de ce classement. Le travail paraît avoir été soigneusement fait, sur une copie d'un manuscrit de l'Arsenal prise par M. Suchier. L'auteur, visiblement inexpérimenté en paléographie, s'embarrasse dans l'orthographe des *u*, des *v*, des *w* (*aveugle* est transcrit *auevle*, p. 21). Il conserve la vieille appellation de l'*i* « *parasitique* » lorrain : il serait nécessaire de renoncer à cette formule dangereuse : *a* latin est devenu régulièrement *ei* en lorrain (*patrem*, *peire*); un *i* « *parasite* » n'est pas venu s'ajouter postérieurement à une forme régulière sans *i*. Page 14, l'étude de la diphtongue *ei* est abrégée et présentée d'une manière obscure : les représentants du suffixe latin *-atam* n'y figurent pas. M. Güttler a résumé, en conclusion, les traits caractéristiques du manuscrit qu'il a étudié : ce résumé trahit quelque inexpérience (*nach u, a, besonders nach e findet sich ziemlich oft ein parasitischer i-Nachlaut*, est une indication vague et sans intérêt; *oi* au lieu de *ei* est régulier à l'époque de la rédaction du manuscrit). Il ne faut donc considérer le livre de M. Güttler que comme une accumulation de matériaux bruts : il n'en a pas moins une réelle utilité.

Le manuscrit étudié par M. Güttler est le manuscrit 2083 de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris. Ce manuscrit, de la fin du XII^e^ siècle, fait partie d'un groupe de traductions (1) d'ouvrages religieux en dialecte lorrain. Une lettre du pape à l'évêque de Metz, Bertram, y fait allusion : *Sane significasti nobis per litteras tuas, frater Episcope, quod tam in diocesi quam urbe Metensi laicorum et mulierum multitudo non modica, tracta quodammodi desiderio Scriptuarum, Evangelia, Epistolas Pauli, Psalterium, Moralia Job et plures alios libros sibi fecit in Gallico sermone transferri...* (1199). Des abbés furent envoyés pour convertir ces « vaudois », qui « pullulaient » à Metz : *qui* [*abbates*] *quosdam libros de Latino in Romanum versos combusserunt et prædictam sectam extirpaverunt* (1199). Les livres brûlés furent évidemment les traductions des livres sacrés; les Moralia de Job, cités dans la lettre du pape, existent encore. Le manuscrit 2083 est la traduction exacte (2) d'un manuscrit latin; il contient les explications des évangiles et des épîtres des deux dernières semaines de carême, par Haimon de Halberstatt. Il serait à désirer que ce texte, surtout intéressant pour l'histoire de la langue, fût enfin publié.

(1) SUCHIER (H.), *Zu den altfranzösischen Bibelübersetzungen* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. VIII, p. 413-429). Le manuscrit 2083 est étudié à la p. 424.

(2) WIEPRECHT (J.), *Die lateinischen Homilien des Haimo von Halberstadt als Quelle der altlothringischen Haimo-Uebersetzung* (ibid., t. XIV, p. 1-20).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

II. TEXTES PATOIS

Nous devons d'abord signaler l'apparition d'une revue exclusivement consacrée aux patois lorrains : *Nôte Térre Lôrraine* (1). M. J. Frécaut, instituteur à Liocourt, expose dans un appel *à ses li'hous* ce qu'il a voulu faire. Il se défend de vouloir remplacer le français par le patois; mais il dit très justement : « notre patois veut tout bonnement qu'on ne l'enterre pas avant qu'il ne soit mort ». La revue accueille toutes les productions en patois : chansons, dictons, daillements, fiawes; elle publie aussi bien des travaux originaux que les œuvres de la littérature populaire et traditionnelle. La transcription n'est pas phonétique, ce qui eût été impossible dans une publication s'adressant au grand public; toutefois elle n'admet pas d'autres fantaisies orthographiques que celles du français : utilisant les graphies déjà familières aux patoisants lorrains (*în* pour l'i nasal, *hh* pour la gutturale sourde analogue au *ch* allemand de Bach, *'h* pour la sonore correspondante), elle permet de se rendre compte d'une façon très suffisante de la prononciation exacte des mots.

La première année finit avec le numéro de septembre 1922; elle comprend 180 pages et se termine par une table.

Tout serait à citer dans cette petite revue intéressante et bien faite. Je mentionnerai seulement un « roman », *le Fanfan et la Gogotte* (A. J. C.), qui témoigne d'une réelle connaissance du parler et de l'âme populaires (2), et que l'on peut donner comme un modèle des travaux de ce genre (patois de Domèvre-en-Haye). Je reparlerai du travail de M. J. Callais sur *Le dialecte lorrain.*

Il me reste à souhaiter longue vie à la jeune revue, qui rend aux dialectologues l'énorme service d'amasser, pendant qu'il en est temps encore, de précieux documents sur les patois si riches et si divers de la Lorraine. Il serait désirable que les villes et les assemblées élues de Lorraine fissent quelque chose pour assurer l'existence — bien aléatoire — de *Nôte Térre Lôrraine*, en qui survit ce qu'il y a de plus profond et de plus original dans l'âme de la région lorraine.

(1) *Nôte Térre Lôrraine, Gazette dés émins don patouès, vient eune fouos tos les mouos.* Premîre énaîye, n° 1 (octobre 1921). Éditeur : M. J. Frécaut, à Liocourt, Moselle.

(2) Le pseudonyme A. J. C. désigne M. l'abbé Chaudeur, curé de Domèvre-en-Haye, dont la mort prématurée est une grande perte pour la philologie lorraine. M. l'abbé Chaudeur connaissait à fond les ressources du patois; son *Fanfan*, dont la langue est très soignée, est un précieux document sur le parler actuel de Domèvre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les *Voix Lorraines* (1), dont la publication est quelque peu irrégulière, donnent aussi des textes patois (2).

Il en est de même du *Messager de Lorraine* (3), qui paraît chaque année, depuis 1917, et compte parmi ses collaborateurs les principaux écrivains et artistes lorrains.

Enfin le *Pays Lorrain* continue à publier dans chacun de ses numéros des textes en patois, qui sont particulièrement intéressants et bien choisis.

Meuse. — M. Bohin publie une intéressante chanson en patois meusien : cette chanson, d'un caractère politique, a été composée vers 1815 (4). — La fiauve de M. Daudier, qui reproduit un récit bien connu, est aussi de la région meusienne (5). — J'y ajoute des vers de M. Marot en patois du Bassigny (6).

Patois messin. — Les patois, d'ailleurs assez différents, de la région messine, sont représentés par une littérature plus abondante. La chanson des *Guéchons de Failly* est très amusante (7). M. J... a donné trois échantillons du patois de la Nied (8); M. Jean-Julien raconte l'histoire extraordinaire de deux oculistes et chante la Lorraine en vers patois (9); M. Rousselot, qui écrit très joliment un patois pittoresque et délicat, a publié dans le *Pays Lorrain* deux courts morceaux qui sont deux petits chefs-d'œuvre (10); M. Noirel a rédigé une fiauve (11) en patois de la Seille (environs de Nomeny); M. Xardel a mis en vers patois (Lucy) une affaire d'héritage (12). Je mentionnerai enfin une lettre, sans doute artificielle, en patois de Dieuze (13).

(1) *Les Voix Lorraines, organe de la Mutte.* Metz, 1re année, 4 numéros; 2e année, nos 1, 2 et 5 (corrigez 3).

(2) JEAN-QUI-CHANTE, *Chanson satyrique du pays messin* (Voix Lorraines, 1re année, no 2, p. 3).

(3) *Le Messager de Lorraine.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-8 de 52 p.; 1918, 48 p.; 1919, 52 p. — Nancy, Éd. de la Société Erckmann-Chatrian, 1920, 60 p.; 1921, 60 p.

(4) BOHIN (J.), *Chanson en patois de la Woëvre* (P L P M 1921, p. 261).

(5) DAUDIER (Ch.), *A la veillée chez l'oncle Fanfan* (P L P M 1921, p. 532).

(6) MAROT (A.), *Lou Renovai* (P L P M 1921, p. 35).

(7) *Les Guéchons de Failly* (Messager de Lorraine, 1918, p. 47-48).

(8) J..., *Nové conte de Puhieux; Lè mère Minette; Quant y-at-ce que le boin Dieu è m'ri* (P L P M 1920, p. 422, 506, 565).

(9) JEAN-JULIEN, *Mè Lourraine; Les dou Oculisses* (Messager de Lorraine, 1920, p. 31, 46).

(10) ROUSSELOT (F.), *C' n'atô-me po tojo! La Prière au Poilu* (P L P M 1921, p. 134, 294).

(11) NOIREL (U.), *Lé pouille de lé Bibi don Fanfan Tëïeur* (P L P M 1920, p. 132).

(12) XARDEL (R.), *Le Legs* (P L P M 1921, p. 341).

(13) DOMBRAY-SCHMITT, *Une lettre en patois* (Messager de Lorraine, 1917, p. 44-45).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vosges. — Les patois des Vosges, qui sont pourtant les plus vivants et les mieux conservés des patois lorrains, ne sont représentés que par de rares textes, d'ailleurs remarquables. M. de Champenay a publié deux récits amusants en patois de Saâles (1); le *Mériège de Groûs Minique*, de M. Mathis, est tout à fait réussi (2). — Dans un article sur Épinal au XIX^e^ siècle, M. Perrout cite un fragment de chanson qui date de 1850 environ (3). — Enfin M. Lebrun et M. Marot ont rédigé d'amusantes fables en patois de la région de Neufchâteau (4).

Ce n'est pas au patois que s'intéresse M. Chepfer, mais au français dialectal, à ce français savoureux et pittoresque, qu'ignore le Dictionnaire de l'Académie Française et que tout le monde parle, plus ou moins, sur les bords de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle. Une « saynète lorraine » nous raconte la curieuse et amusante conversation de M. Treillatte, de Nancy, et de M^lle^ Dosse, de Pont-sur-Seille (5).

III. ÉTUDES D'ENSEMBLE SUR LES PATOIS LORRAINS

Au v^e^ siècle après J.-C., de nombreux territoires de langue romane ont été germanisés : en particulier toute la vallée du Rhin et le nord de la Suisse. Peut-on retrouver actuellement, dans le vocabulaire des parlers germaniques de cette région, des restes des anciens parlers romans? Tel est un des problèmes qu'étudie M. Jud (6). M. Jud examine aussi les mots germaniques empruntés très anciennement aux dialectes romans, en particulier *impfen* (lorrain *emper*, français *enter*), *Kamerz* (lorrain *chambrée*, français *treille*), *Kelter* (lorrain *chauchoir*, français *pressoir*); il établit l'ancienneté de ces mots dans le dialecte lorrain, et montre que c'est surtout de Gaule (et non d'Italie), et en particulier par la grande voie romaine qui, suivant la Moselle, menait à Trèves, que les mots romans sont venus en Allemagne; la trouée

(1) CHAMPENAY (F.-G. DE), *Lo Boche qu'ot d'vènu fô ou bïn erraigi, Lis Gelines résucitaies!* (P L P M 1920, p. 26; 1921, p. 190).

(2) MATHIS (E.), *Lo Mériège de Groûs Minique* (P L P M, 1920, p. 181).

(3) PERROUT (R.), Fragment de chanson (P L P M 1920, p. 114).

(4) LEBRUN (H.), *L'Andouille de méneuye; Lé pipe don Marcelin; L'houmme que r'vinret ch'vô; Lo Pileule don Batisse* (P L P M 1921, p. 81, 441, 579; 1920, p. 308).

MAROT (A.), *Lai gaudissereye don père Trente-six Culottes* (P L P M 1920, p. 512).

(5) CHEPFER (G.), *Vous n' m'avez pas rouatée, donc!* (Messager de Lorraine, 1919, p. 44-46).

(6) JUD (J.), *Probleme der altromanischen Wortgeographie* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXXVIII, p. 1-75, 5 cartes).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la Meuse a été la grande porte de romanisation des dialectes germaniques.

M. Jud étudie ensuite la question de la répartition géographique des mots latins dans les différentes provinces de l'Empire romain. Il semble bien qu'au Ve siècle, si les lettrés se comprennent encore sur toute l'étendue de la Romania, le peuple ait déjà ses dialectes. Dès cette époque, le nord de la France (provincia Belgica) constitue une unité au point de vue de la langue et de la civilisation. Toute une série de mots, communs aux dialectes du Nord et de l'Est, sont inconnus aux parlers du reste de la France : *épier* (grenier), *poêle* (fourneau), *traitoir* (entonnoir), *chetoire* (rucher), *écourseul* (tablier), *mouchon* (moineau), *seille* (faucille), *aître* (cimetière), *vaisseau* (cercueil), *chassoire* (mèche de fouet), *rège* (crible), *quatre-pieds, quatre-bras* (lézard), *fouyon* (taupe). Quelle est l'origine de ces mots? M. Jud ne pense pas qu'ils aient été empruntés au latin par les Francs et ramenés par ceux-ci en Gaule. Ils auraient été empruntés au latin par les dialectes gaulois en même temps que par les dialectes germaniques. Un mot latin *theca* désigne dans les langues romanes la *cosse des fèves :* il signifie dans le nord de la France *taie d'oreiller,* et nous retrouvons le même mot avec un sens analogue dans l'ancien haut allemand (*ziahha*) et dans les dialectes celtiques de la Grande-Bretagne. Le centre d'irradiation de la civilisation romaine et des mots latins pour la Grande-Bretagne et pour l'Allemagne aurait donc été le nord de la France : c'est là que le mot *theca* aurait pris un sens particulier.

L'étude de la géographie linguistique au Ve siècle nous montre donc que l'Allemagne a reçu la civilisation latine, moins par le Danube et par la trouée de Belfort, que par la trouée de la Meuse. Trèves aurait été le centre artistique, civilisateur et linguistique du nord de la Gaule. Son influence se serait étendue à tous les pays du Rhin et à la Grande-Bretagne. Il n'est pas besoin d'insister sur la haute portée de travaux de ce genre, qui exigent à la fois une connaissance approfondie des dialectes allemands et des dialectes romans.

La conférence de M. Callais (1) sur le dialecte lorrain est du plus grand intérêt. M. Callais, dans une première partie, nous montre comment s'est formé le dialecte. Il étudie ensuite sa période littéraire, du XIIe siècle au XVIe, et enfin sa période patoise. Bien documentée, cette conférence est le meilleur résumé que nous ayons de l'histoire

(1) CALLAIS (J.), *Le Dialecte Lorrain. Origines. Période littéraire. Patois. Agonie* Conférence faite le 5 avril 1921. La conférence de M. Callais, professeur au lycée de Metz, a paru dans *Nôte Tèrre Lôrraine* (janvier 1922 à septembre 1922).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du dialecte lorrain — ou, plus précisément, du dialecte messin. Je relève quelques inexactitudes. M. Gilliéron n'a pas négligé les patois de la Lorraine et de l'Alsace désannexées (p. 60) : le point 189 de l'Atlas est La Broque (Schirmeck, Alsace), le point 186 La Poutroye (Alsace). Les patois de la région messine constituaient un groupe peu important dans la région « de la trouée de la Meuse », où les patois sont considérés par M. Gilliéron comme francisés dès une époque ancienne; les points de l'Atlas sont très espacés dans toute cette région. P. 112, la charte de 1212 à laquelle M. Callais fait allusion (Archives de la Moselle, H 1830) n'est peut-être pas messine : c'est un emprunt fait par l'abbé de Villers et son couvent (Villers Bettnach, Moselle, Metz, Vigy) au comte Henri de Deux-Ponts et à sa femme. Le premier document d'archives rédigé sûrement à Metz est, à ma connaissance, le livre des « cences de Notre-Dame as Chanz » de 1216 (Archives dép. de Meurthe-et-Moselle, H 1723).

Je signale une nouvelle édition du recueil de textes patois français de M. Herzog (1). Les patois lorrains occupent vingt pages du volume (p. 12-32). Les textes, dont aucun n'est inédit, sont très divers d'origine et de dates (Mangiennes, Amanvillers, Metz (La Famille ridicule), Montiers-sur-Saux, La Chapelle et Thiaville, La Bresse, Les Granges); les transcriptions sont faites suivant des systèmes différents : la plupart sont médiocres. M. Herzog ne peut en être tenu responsable, pas plus que de la place insuffisante réservée aux patois lorrains, dont son livre ne donne qu'une idée très imparfaite.

Nous croyons devoir signaler ici le livre de M. G. Dottin (2), *La Langue gauloise*. Aucune langue n'offre de tentations plus dangereuses aux amateurs d'étymologie ou de toponomastique. Ils trouveront dans le livre de M. Dottin le peu que l'on sait de la langue de nos ancêtres : il est utile de répéter que tout ce qui ne se trouve pas dans ce livre doit être considéré comme fantaisiste, et négligé.

IV. ÉTUDES PARTICULIÈRES

Monographies de patois lorrains. — Le volume de M. Leclère (3) sur le patois de *Fontoy* comprend une courte grammaire, un vocabulaire

(1) Herzog (E.), *Neufranzösische Dialekttexte*, Mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis. Zweite, durchgesehene Auflage. Leipzig, Reisland, 1914, in-8° de xii-76 (Einleitung)-130 p.

(2) Dottin (G.), *La Langue gauloise*. Paris, Klingksieck, 1920, in-8° de xviii-364 p. *Collection pour l'étude des Antiquités nationales*, II.

(3) Leclère (J.-P.), *Le Patois de Fontoy (Lorraine), suivi de 300 nouvelles à la main*. Metz, « Le Messin », 1914, in-8° de 82 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

français-patois, suivi d'un vocabulaire patois-français, un choix de contes en patois avec la traduction, en tout trente-neuf pages consacrées au patois proprement dit : les « nouvelles à la main » qui constituent le gros du livre n'ont rien de commun avec le patois. M. Leclère cite et imite le livre de M. Lucien Adam, *Les Patois lorrains*, et fait venir *paume* (épi) du latin *pomum*. Il est nécessaire de dire que le livre de M. Adam n'est pas à imiter. Le plan est défectueux, la critique insuffisante : le volume fourmille d'erreurs. M. Adam a réussi à gâter l'œuvre de certains de ses correspondants (Comparez le texte publié dans *Les Patois lorrains*, p. 399, *La Tôuniotte et la hottée del Diâpe*, avec le manuscrit original déposé à la Bibliothèque de la Ville de Nancy).

Le patois champenois étudié par M. Passy (Cunfin-en-Bassigny, Aube), situé à la limite des patois lorrains et des patois champenois, doit être rattaché au groupe des patois lorrains. Il peut être considéré comme mort; M. Passy nous en donne une courte description phonétique avec un lexique sommaire (1). Il est utile de remarquer, à ce propos, que la limite des patois lorrains ne coïncide pas avec les frontières politiques de la Lorraine : au nord et à l'ouest, tout au moins, elles les dépassent largement.

Phonétique. — M. Meyer-Lübke, à propos de la question du passage du son *ou* au son *u* sur l'étendue entière du domaine gallo-roman, étudie de nombreuses formes lorraines (2).

La prononciation *-âble* de la terminaison française *-able* en français dialectal de la région lorraine est signalée dans la *Revue de phonétique* (3).

Lexiques et dictionnaires. — M. Horning a publié le glossaire des patois de *La Baroche* et de *Belmont*, villages d'Alsace qui parlent un patois lorrain (4). L'auteur a recueilli lui-même les matériaux qui constituent ses lexiques (1904 à 1912). Il cite les noms des sujets

(1) Passy (P.), *Les Restes d'un patois champenois*. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 230e fasc. (Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes-Études), Paris, Champion, 1921, p. 237-251. Il s'agit du patois de Cunfin-en-Bassigny (Aube, Bar-sur-Seine, Essoyes).

(2) Meyer-Lübke (W.), *Zur u-ü Frage* (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Band XLIV, p. 75-84).

(3) Revue de Phonétique, t. IV, 1er fasc., 1914, p. 80.

(4) Horning (A.), *Glossare der romanischen Mundarten von Zell* (*La Baroche*) *und Schönenberg im Breuschtal* (*Belmont*) *in den Vogesen*. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie. Heft 65. Halle, Niemeyer, 1916, in-8° de 200 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

interrogés, qu'il semble avoir choisis avec beaucoup de soin, dans des générations différentes. La notation phonétique est très exacte; il n'était pas essentiel, dans un glossaire, qu'elle tînt compte régulièrement de l'accent. Le dictionnaire de La Baroche est suivi d'un court fragment de chanson patoise. Celui de Belmont est suivi d'une liste de lieux-dits de l'année 1745, avec leur forme actuelle. Les pages 158 à 200 sont occupées par une étude. M. Horning examine d'abord les formes phonétiques des suffixes (p. 163-167), particulièrement intéressantes dans ces patois. Il étudie ensuite les mots intéressants, par ordre alphabétique; ils sont identifiés sommairement, rapprochés de formes analogues dans les patois lorrains, et leur origine est indiquée. Très riche de faits sous un petit volume, ce vocabulaire, qui n'a pas la prétention d'épuiser la question, rendra de grands services aux dialectologues qui ne sont pas familiarisés avec la phonétique et le vocabulaire vosgiens; il offre toutes sortes de rapprochements extrêmement précieux, de sens et de forme, grâce à l'érudition de l'auteur. Le travail de M. Horning fournit donc un choix de documents de tout premier ordre, aussi bien pour la précision de la notation phonétique que par l'exacte détermination de la valeur des mots.

Étymologie. — Un assez grand nombre d'étymologies ont été proposées pour des termes d'origine lorraine. Je signalerai d'abord un mot liégeois, *spinâ*, qui se retrouve en néerlandais : *spinaal* (1). C'est tout simplement le nom de la ville d'*Épinal :* le *spina* est du fil d'Épinal, appelé de l'*Épinal*. C'est ainsi qu'on dit : du cachemire, du damas, une pavie, etc. — Le mot *chon* (a. fr. *chaon*, d'où le messin *chawon*, etc.) est un diminutif en *-on* du moyen néerlandais *câde*, croûton de graisse grillée (moyen bas allemand *kâde*); le flamand *kade* existe encore aujourd'hui avec le même sens (2).— Le mot *embêche*, dont le sens est très varié, *outils divers*, surtout *mauvais outils, instrument ou personne plus embarrassante qu'utile*, serait un celtique latinisé en *ambi-bascia* ou *ambi-baxia* (3). Il semble bien qu'une partie au moins des formes très diverses de ce mot doive être rapportée au français *embûche* (Voyez l'article *ambeuhhe* du Dictionnaire des Patois romans de la Moselle de M. Zéliqzon). — M. Nicholson rapporte *dailler* (4), a. fr. *daillier*, au latin **de-avalliare*, faire tomber. Cette étymologie est assez peu

(1) Haust (J.), Romania, t. XLVII, p. 573.
(2) Haust (J.), Romania, t. XLVII, p. 554.
(3) Jud (J.), Romania, t. XLVII, p. 504.
(4) Nicholson (G.-Gr.), *Recherches philologiques romanes*. Paris, Champion, 1921, in-8° de 256 p., p. 191-192.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vraisemblable, et soulève de graves difficultés phonétiques. Il semble bien évident, d'après l'hypothèse de Horning (1), que l'on doive assimiler le lorrain *dailler* (*daillement, daillée, daillot*) à un verbe *dallier*, dont le dictionnaire de Godefroy n'offre qu'un exemple, de Jean de Stavelot, avec le sens de *railler*, mais qui signifie aussi *combattre*, et, d'après Bos, Glossaire de la Langue d'Oïl, *taillader, sabrer*, et *converser, s'amuser aux petits jeux*. Le Dictionnaire abrégé de Godefroy connaît *daillement*, sorte de jeu de société. Le mot serait apparenté au mot *dague* (*dague* signifie aussi *raillerie* en a. fr.; et *dagonner, railler*). L'étymologie traditionnelle, toutefois peu assurée, des deux mots, serait **daculum*, faux dacique, de *Dacus*, Dace.

M. Brocard, dans le B S L B (2), étudie l'origine du nom de la rue du *Tribel*, à Bar-le-Duc; une rue du même nom existe à Saint-Mihiel. M. Brocard, après avoir rappelé, sans conviction, le grec τριβαλλοί, l'a. fr. *triboil, tribaylle*, l'allemand *Triebel* ou *Tribel*, propose un mot *triballe* qui désigne un outil de fourreur ou de pelletier pour *triballer* les peaux. Il me paraît difficile qu'une rue ait pris le nom d'un instrument, surtout aussi rare : on n'imagine guère une rue du Rabot ou de la Doloire. Je crois qu'il faut voir dans ce mot le vieux mot *tribar*, ou *tribair* (l'*r* final se serait dissimulé en *l*, cf. *nombril* pour *nomblil*, **umbiliculum*), qui signifie « billot ou bâton qu'on met au cou des porcs pour les empêcher de passer au travers des haies, et d'aller dans les jardins; au cou des chiens de paysans pour les empêcher de chasser (3) ». Le mot possède aussi un sens obscène. S'agit-il de rues à forte pente, ou trop étroites, qu'un *tribair* interdisait aux voitures; ou la rue a-t-elle pris son nom d'une enseigne caractéristique? C'est aux érudits locaux de résoudre cette menue question, dont la solution doit se trouver dans les archives communales.

Le mot *Boche* a été honoré, surtout en Allemagne, de très nombreuses études. Je renvoie, pour le détail de ces études, à un copieux article de Mlle Richter (4). Jargon, arabe, turc, argot moderne, tout

(1) Horning (A.), Zeitschrift für romanische Philologie, t. XVIII, p. 217.

(2) Année 1920, p. 14.

(3) *Dictionnaire roman-walon-celtique et tudesque*, par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne. Bouillon, 1777, in-4°.

(4) Richter (E.), Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, t. XLV, p. 121-135. — Voyez aussi, p. 510, une note amusante de M. Behrens.

Je ne signale que les articles les plus importants : Hamm (R.), *Boche und Alboche* (Neuere Sprachen, t. XXIV, p. 4); — Kiessmann, *Herkunft und Bedeutung des Wortes « boche »* (Die Grenzboten, t. 75, p. 33); — Marcher (E.), *Jan Boch, das Bochespiel und die Boches* (Unterhaltungsblatt zum Magdeburger General-Anzeiger, Dienstag,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

y a passé; Mlle Richter énumère **bottia, buttia, bosca, buxus, *busca, balko.* Dans cette impressionnante énumération de vocables empruntés, un peu au hasard, à tous les dictionnaires possibles, et qui n'aboutit à aucune conclusion, je relève les faits suivants :

1° Le mot *boche*, concurremment avec *alboche*, existait avant la guerre dans l'argot parisien (1) et désignait les Allemands (*Dictionnaire argot-français et français-argot* de Delesalle, 1895);

2° Le mot *alboche* était partout connu en Lorraine, avec *almoche*, *albeuche* et *italboche*. Il est également signalé en Suisse française.

Il est nécessaire de remarquer que l'argot, en dépit de nombreuses publications (qui se copient toutes), est très mal connu, et, en dehors de Paris, méprisé et négligé.

Il semble dès lors évident que le mot *alboche* est né là où géographiquement il devait naître, à la limite des deux langues et des deux races, dans des usines où de nombreux ouvriers allemands et français se coudoyaient. Ce n'est pas un mot d'argot parisien, mais un mot d'argot provincial (Lorrain sans doute), que les milieux ouvriers parisiens ont adopté. La naissance de *italboche*, au moment de l'afflux des ouvriers italiens dans le bassin de Briey, est caractéristique.

Le mot a été formé suivant les lois de l'argot. *Alle-boche* a été fait sur *alle-mand*, par changement de suffixe : de même, à l'École polytechnique (2) : cons*crit*, cons*crard* en enfin cons*couère*. Ainsi, pour tranch*ée*, tranch*etouse*, tranch*ecaille ;* k*ébroque* pour k*épi*. Je dois noter que l'expression changement de suffixe est absolument impropre : *-touse*, *-broque*, n'ont jamais été des suffixes; ce sont des terminaisons improvisées au hasard et limitées à un ou à quelques mots. *Alleboche*

28 septembre 1915); etc. Un tribunal allemand a été appelé à décider de l'étymologie et de la valeur injurieuse du mot *boche*.

NYROP (Kr.), *Boche* (Politiken, 5 janvier 1915); — TAPPOLET (E.), *Zur Etymologie von boche und alboche* (Schweiger Volkskunde, t. V, fasc. 3-4).

DAUZAT, Romania, t. XLV, p. 125-126; — GISS (E.), *Les Origines du mot « Boche »* [Les Cahiers lorrains, 1re année, n° 5, mai 1922, p. 74 (faux)].

L'erreur générale consiste à étudier avec les procédés de la méthode comparative, essentiellement fondés sur la logique, un mot essentiellement illogique et fantaisiste. Toutes les notions scientifiques de radicaux, de suffixes, de lois phonétiques, de dérivation, sont bousculées à plaisir dans un langage où un mot ne vit (d'une manière toute éphémère) que s'il est drôle, et n'est drôle que s'il est inattendu et bizarre.

(1) Il existait peut-être en Lorraine. Dans le livre de M. BOURCERET, *Sur les routes du Front de Meuse* (Paris, Perrin, 1917), un enfant appelle un lieutenant allemand *sale boche*, à Vic-sur-Seille, en septembre 1902.

(2) COHEN (M.), *Le Langage de l'École polytechnique* (Mémoires de la Société de Linguistique, t. XV, p. 172). Le travail de M. COHEN est un des rares travaux scientifiques qui aient paru sur l'argot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

a été abrégé en *boche* par décapitation de la partie initiale du mot. Ainsi *bus* pour *omnibus*, et, à l'École polytechnique, *binet* (cabinet), *bit* (habit), *bleau* (Fontainebleau); (ta)*bouret*, (salsi)*fis-frits*, (com)*mandant*, (com)*missaire*, (ca)*pitaine*, (corres)*pondent*, (Chap)*tal*, (ar)*tilleur*, (pré)*sident*, (admini)*stration*. L'objection que l'on a faite, qu'il était invraisemblable que le mot *Boche* se réduisît au suffixe, le radical disparaissant complètement, tombe d'elle-même à la vue de ces exemples : il n'est guère de radical dans *fi* pour salsifis ou dans *bleau* pour Fontainebleau. Il s'agit d'un jeu et non d'une formation logique. L'essentiel est que le mot abrégé, pour être viable, ait suffisamment de « corps »; le mot *boche*, avec ses trois sons, constituait, au point de vue phonétique, une bonne injure (une injure doit être brève et bien remplir la bouche). Il n'est pas de doute que cette valeur phonique n'ait été pour beaucoup dans le succès prodigieux du mot.

Études de mots. — M. J. Gilliéron (1), dans son excellent volume sur la généalogie des *Mots qui ont désigné l'abeille*, étudie particulièrement le mot *Mouchette*, qui est le nom de l'abeille dans les patois lorrains (p. 120, Appendice XI, p. 294-297). M. Gilliéron n'a pas connu l'excellent article de M. Pierre Boyé (2), qui contient de nombreuses formes anciennes du nom de l'abeille, de la ruche, de l'essaim, etc. Ces formes, sous la plume des scribes et des notaires, sont naturellement savantes et contradictoires : M. Gilliéron les aurait méprisées. Mais la copieuse étude de M. Boyé lui eût fourni l'explication d'un fait qui ne lui a pas échappé (p. 133-134) : l'existence, à côté des mots populaires qui désignent l'abeille, de termes savants. Les abeilles, au Moyen Age, étaient plus répandues qu'aujourd'hui. Des employés spéciaux, « maîtres des mouchettes », surveillaient de très nombreux ruchers. Il y avait sur les abeilles toute une littérature juridique établissant et précisant le droit d'*abeillage* ou d'*avrillage* (3). De là vient, à côté de la tradition populaire, une tradition littéraire, mais cette littérature est juridique.

D'autres faits ont dû avoir aussi une importance sur la vie des mots qui désignent l'abeille. En 1499, à Sierck, on recueillait 115 livres de

(1) Gilliéron (J.), *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 225e fasc. Paris, Champion, 1918, in-8 de 360 p., une carte.

(2) Boyé (P.), *Les Abeilles, la cire et le miel en Lorraine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* (M S A L 1906, p. 1-108).

(3) A corriger dans l'article de M. Boyé sur *aurillage* (les textes manuscrits et imprimés ne distinguent pas l'*u* du *v* jusqu'au XVIe siècle) : c'est un dérivé d'*aveille* ou d'*avette*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

miel, en 1532, 15 livres et demie. En 1499, la gruerie de Nancy visitait 469 ruches, en 1604, 7 ruches. Il a pu y avoir rupture de la tradition populaire, le nom disparaissant avec l'insecte; le terme savant ou étranger avait plus de chances de triompher d'un mot prononcé rarement et qui n'était plus étroitement lié à son objet.

Dans les textes cités et publiés par M. Boyé coexistent, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, pour désigner l'abeille, *mouches*, *mouchettes* et *mouches à miel*; *abeille* n'apparaît qu'à la fin du XVII^e^ siècle. Ces faits n'apportent à la thèse de M. Gilliéron aucune confirmation — et aucun ébranlement. Ils montrent toutefois que les parlers lorrains ont eu très anciennement à leur disposition, pour désigner l'abeille, des termes savants, d'origine livresque.

Il est impossible de résumer la pénétrante étude de M. Gilliéron. Je préciserai seulement deux points :

1° *Mouchette* n'est pas un diminutif de *mouche*, une *petite mouche*, c'est une *mouche-abeille*, une *mouche-ep*, devenue une *mouchette*. Le mot *ep* se rencontre encore dans Jean Le Maire de Belges (cet exemple est resté inconnu de M. Gilliéron) :

> Et, oultre plus, dessus les fleurs doulcettes
> Vont voletant les eps et les mouchettes
> Qui a Platon en son berceau dormant
> Allerent miel en la bouche formant;
> Aussi y est l'aultre Mouche honnorée
> Tant noblement par Virgile pleurée (1).

2° Le mot *mouchette* n'a pu subsister dans les patois lorrains que parce qu'il n'était pas senti comme un diminutif (une abeille serait une « grosse mouche » plutôt qu'une « petite mouche »); en effet, dans les patois lorrains, une *petite mouche* est une *mouchotte* ou une *mouchatte*.

A un compte rendu important de M. Jaberg (2), où les formes lorraines sont considérées tout spécialement, M. Gilliéron a répondu dans sa *Pathologie et Thérapeutique verbale* (3), par les deux chapitres intitulés : *Essette-mouchette* dans l'est du domaine gallo-romain; la diminutivité d'abeille et d'oiseau.

(1) Éd. Stecher, t. III, p. 33.

(2) Romania, t. XLVI, p. 121-135.

(3) Gilliéron (J.), *Pathologie et Thérapeutique verbale*. Paris, Champion, 1921, in-8 de 202 p. Coll. linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, t. XI. Le chapitre sur *essette-mouchette* occupe les p. 28-52; le chapitre sur la diminutivité d'abeille et d'oiseau les p. 53-66 (Voyez aussi p. 108-123).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Enfin M. Gilliéron a publié, dans les *Étymologies des étymologistes et celles du peuple* (Paris, Champion, 1922, in-8 de 67 pages), des Notes complémentaires sur les noms de l' « abeille » (II, p. 21-45).

M. Gilliéron a étudié aussi le mot lorrain *pommette* (1), pomme de terre. Il prouve d'une manière très fine qu'une pommette n'est pas une petite pomme, mais une pomme tout simplement : le suffixe *-ette* avait perdu en lorrain toute valeur diminutive. Mais je ne crois pas qu'en français même *pomme* signifie *pomme de terre* (quoiqu'on commande, dans un restaurant de Paris, une *pomme en l'air*, une *pomme dessert*, ou une *pomme-pomme*); il existe des *pommespurées*, des *bifftecksauxpommes*, des *pommesfrites*, des *pommessautées : pomme*, tout simplement, n'a jamais cessé en français de désigner le fruit du pommier; ce n'est que dans l'argot des garçons de restaurant qu'une collision a pu exister entre *pomme* (de terre) et *pomme* (de pommier).

Enfin M. Gilliéron étudie les mots lorrains *hôtel*, *maison*, au sens de *cuisine* (2). Il croit que, dans l'esprit du paysan lorrain, la *maison* n'est plus une *mansionem*, l'endroit où l'on habite, mais la pièce où se trouve la *maie*.

Les études de M. Gilliéron joignent à une méthode extrêmement stricte une grande audace d'argumentation : elles ont transformé les problèmes que se posait la science des mots. Alors que l'on se contentait de savoir que *panem* avait donné *pain*, M. Gilliéron montre que cette correspondance phonétique, souvent trompeuse, ne présente qu'un intérêt secondaire. Ce qu'il faut étudier, c'est l'histoire même du mot, dans ses rapports avec l'histoire de l'objet. *Abeille* est-il un mot vraiment populaire, que les mères des générations successives ont appris à leurs enfants, dont la tradition orale, d'*apiculam* à *abeille*, n'a jamais été brisée? Est-il un mot dialectal créé par quelque troubadour? Est-il un mot latin écorché par quelque juriste ou quelque traducteur? L'histoire d'*abeille*, sur un point du territoire de la France, est peut-être l'histoire de la transformation phonétique d'*apiculam ;* sur tous les autres points, elle est l'histoire de la disparition de *é*, de *aveille*, de *avette*, l'histoire de la lutte de ces mots entre eux, avec *mouche à miel* et *abeille*, et cette partie jusqu'ici négligée n'est pas la moins importante. M. Gilliéron n'est pas seulement le savant qui a su concevoir (et réaliser) l'Atlas linguistique de la France, et qui a fondé sur cet admirable instrument de travail une méthode d'inves-

(1) *Pathologie et Thérapeutique verbale : Fantasmagorie étymologique : pommette et « pomme de terre », lorrain* (p. 82-123).

(2) *Pathologie et Thérapeutique verbale : Réalités étymologiques : Hôtel, maison = « cuisine »*, p. 124-198.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

tigation nouvelle, la géographie linguistique. Il n'est pas seulement le linguiste qui a révélé l'importance, jusqu'ici méconnue, des collisions homonymiques, et de la déchéance phonétique dans l'histoire des mots. Il a rappelé aux philologues, avec Schuchardt, que les mots ne sont pas des choses mortes, mais des réalités vivantes, dans la bouche d'hommes qui pensent et qui réfléchissent : les correspondances scientifiquement et rigoureusement établies sur le papier peuvent se révéler, du point de vue du sujet parlant, comme impossibles et absurdes. M. Gilliéron a assigné à la science du langage des buts nouveaux et grandioses; l'édifice construit si péniblement par les romanistes est sans doute solide, mais il est bien mesquin à côté du palais qui reste à construire; M. Gilliéron a rappelé aux philologues que la matière de leurs études était une matière vivante, et qu'il n'y avait pas de phonétique sans psychologie.

M. P. Barbier (1) a étudié les dérivés du latin *quinque cornua*. Le mot *quincorne*, d'abord appliqué au hanneton, désigne en Lorraine l'escargot, « parce que tous les deux ont des cornes et que tous les deux se trouvent dans la journée collés sur les arbres ». Il me paraît difficile qu'un paysan ait jamais pu confondre un hanneton et un escargot. La question a été mal posée par M. Barbier, qui d'ailleurs n'a eu à sa disposition, pour la Lorraine, que des renseignements très médiocres et très incomplets (*chérigangougne*, que M. Barbier connaît à Metz avec le sens d'escargot, désigne la coccinelle à Pont-à-Mousson). Il n'y a donc pas un rapport entre le nom de l'escargot et le nom du hanneton seulement, mais sans doute entre les noms de toute une série d'insectes. Il ne semble pas douteux qu'un certain nombre de ces appellations n'appartiennent au langage des enfants. M. Zéliqzon (2) signale un certain nombre des noms de l'escargot (*angoune*, *bistangoune*, etc.) comme enfantins. Ce serait donc dans le parler des enfants qu'aurait évolué un mot (*quinque cornua ?*) signifiant « petite bête avec des cornes », et susceptible de désigner un assez grand nombre d'insectes avec lesquels jouent les enfants : escargot, hanneton, coccinelle, etc.

M. Barbier (3) a étudié quinze noms de poissons cités dans la *Mosella* d'Ausone : *alausa* (alose), *barbus* (barbeau), *capito* (chevène), *gobio* (goujon), *lucius* (a. fr. *luz*, brochet), *perca* (perche), *salmo*

(1) Barbier (P.), *Le latin quinque cornua et ses dérivés* (Revue de Philologie française et de Littérature, t. XXXIV, p. 39-48).

(2) Voyez p. 259.

(3) Barbier (P.), *Les Noms des poissons d'eau douce dans la Mosella d'Ausone* (Revue de Philologie française et de Littérature, t. XXXII, p. 131-137).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

(saumon), *silurus* (suisse romande *salu*), *tinca* (tanche), *umbra* (ombre); *tario* (*sario ?*), dont la forme est douteuse, serait un salmonidé; *salar* est peut-être la truite :

Purpureisque salar stellatus tergora guttis;

un dérivé de *redo* aurait donné une forme lorraine *rené* (*capito, capitinem*, chevène, **redinellum*, rené). Nous serions heureux d'avoir des renseignements sur ce nom que Adam (1) traduit par *petite truie*, *Alburnus* serait la vandoise et non l'ablette (mais le *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle*, de M. Zéliqzon, donne pour ablette les formes *aubote, aubate ;* l'ablette me paraît, mieux que la vandoise, être le poisson *blanc* par excellence); *mustela* serait la lotte (fr. dialectal *moutelle*). M. Barbier remarque avec raison que pas un de ces mots n'est d'origine germanique; il s'étonne de ne trouver mentionnés ni la carpe, ni la brême (rares toutes deux dans la Meuse), ni le gardon. J'y ajoute le nase (que M. Barbier classe parmi les petits poissons et qui atteint au contraire une taille respectable). Il se peut que la raison soit exclusivement littéraire, et qu'Ausone n'ait pas voulu introduire dans ses vers des noms barbares et dont la quantité était peut-être douteuse.

Mlle Anne Petel (2) étudie le mot *bricoler ;* c'est une jolie amplification littéraire sur le sens de ce mot. — M. Horning (3) s'occupe du mot *daru*. Le *daru* est un animal fantastique qui se chasse, par les nuits glaciales, avec un sac : la victime attend vainement, le sac entr'ouvert, l'animal que des compères sont censés rabattre. M. Horning ne peut donner aucune étymologie du mot. Il est possible qu'il n'y en ait aucune, et que l'on ait choisi pour un être fantastique une appellation imaginaire. Dans les Ardennes, c'est la *bitarde* que l'on chasse ainsi.

Toponomastique. — Le travail de M. Kaspers (4) se présente comme un complément au travail de M. P. Skok (5). C'est ce qui explique que le titre adopté par M. Kaspers ne corresponde pas au

(1) Adam (L.), *Les Patois lorrains*. Nancy, Grosjean-Maupin, 1881, p. 281.
(2) Petel (A.), *Mon Village ; les heureux : bricoler* (P L P M 1920, p. 251).
(3) Romania, t. XLVI, p. 577.
(4) Kaspers (Dr W.), *Etymologische Untersuchungen über die mit -ācum, -ānum, -ascum* und *-uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*. Halle, Niemeyer, 1918, in-8 de VIII-344 p.
(5) Skok (Dr P.), *Die mit den Suffixen -ācum, -ānum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen* (Zeitschrift für romanische Philologie, Beiheft 2. Halle, Niemayer, 1906).

EFEPLIS - Recherches & Classification numériques

contenu de l'ouvrage. Les noms de lieux, dans le nord de la France, n'offrent à peu près aucun exemple du suffixe *-anum* (Introd., p. 1); les exemples des suffixes *-uscum* et *-ascum* sont très peu nombreux (23 en tout, Introd., p. 2). Le livre de M. Kaspers se trouve donc, en fait, consacré entièrement à l'étude des noms de lieux composés avec le suffixe *-ācum*. M. Kaspers a étudié les départements non étudiés par M. Skok (Jura, Doubs, Allier, Loire, Vienne, et tous les départements situés au nord). Cette division arbitraire de la France, fondée sur notre découpure artificielle en départements, est regrettable : il y aurait eu tout intérêt à adopter pour des faits linguistiques une limite linguistique. Je suis étonné aussi que M. Kaspers ait systématiquement négligé les noms français de la Lorraine alors annexée. Il a travaillé sur le *Dictionnaire de la Moselle* (de Bouteiller, 1874) et *de la Meurthe* (Lepage, 1862), et il a soigneusement laissé de côté tous les noms qui n'appartiennent pas au département de Meurthe-et-Moselle. Il y a là un grave manque de méthode. Peut-être M. Kaspers croit-il que Gaudach (Jouy) et Montenacken (Montigny) sont des noms germaniques? Une étude comme celle de M. Kaspers doit porter sur tous les noms de lieux romans de la France du nord (y compris la Lorraine désannexée et une partie de la Belgique, non compris la Bretagne celtique et la Flandre flamingante).

Les documents utilisés par M. Kaspers sont pour la plus grande partie les dictionnaires topographiques. Mais M. Kaspers ne semble pas se douter que ces dictionnaires sont de valeur très inégale. Pour la Meurthe, la Moselle et la Meuse, les dictionnaires, déjà anciens, de Lepage (1862), de de Bouteiller (1874) et de Liénard (1872), sont très incomplets et ne doivent être utilisés qu'avec prudence. Le Dictionnaire des Vosges de M. Marichal n'ayant pas encore paru, et M. Kaspers ayant négligé systématiquement la Lorraine désannexée, on voit que son travail est, au point de vue lorrain, documenté d'une manière très insuffisante. Par exemple, l'article Nancy (p. 272) est ainsi composé : *Nantius; Nanceiacum* 896, *Nanciacum* 1070-1115, Nancy (Meurthe-et-Moselle), Nancy (Seine-et-Marne), Nançay (Cher), Nancé (Mayenne). Les formes *Nanceiacum 896, Nanciacum 1070-1115* sont empruntées au Dictionnaire toponymique de la Meurthe. Ce dictionnaire ne connaît pas une forme *Nanciaco* (sur une monnaie de l'époque mérovingienne) (1). La forme *Nanceiacum 896*, dont la date est d'ailleurs erronée, est une faute de lecture pour *Anceiacum* (2) et n'a

(1) PFISTER (Chr.), *Histoire de Nancy*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1902, t. I, p. 18.
(2) ID., ibid,. p. 31.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rien de commun avec Nancy. La forme *Nantianis Curtis 947* a échappé à Lepage et à M. Kaspers (1). On voit avec quelle prudence il faut utiliser dans le détail les documents réunis par M. Kaspers.

Outre les dictionnaires, la seule source que M. Kaspers ait étudiée pour le lorrain est le *Cartulaire de l'abbaye d'Orval* (2). Bruxelles, 1879. C'est un document de second ordre, dont la plus ancienne pièce est de 1029 seulement et qui ne reproduit que des copies du XVIII^e^ siècle, tous les originaux de l'abbaye d'Orval ayant disparu. M. Kaspers avait à sa disposition, en ne prenant que la collection bien connue des *Mettensia*, de nombreux documents dont les premiers datent du VIII^e^ siècle et qui sont conservés dans des manuscrits de la fin du XII^e^ siècle. Le *Trésor des Chartes du Comté de Rethel* (3) n'a pas non plus été dépouillé par M. Kaspers.

Au point de vue des travaux de ses devanciers, la bibliographie de M. Kaspers comprend aussi de graves lacunes. Le volume de M. l'abbé Roland (4) était peut-être en dehors du cadre de l'ouvrage. Mais je ne m'explique pas que M. Kaspers ait négligé les ouvrages de MM. Berthoud et L. Matruchot (5), et de M. Lecler (6).

M. Kaspers s'est posé la question de savoir si le suffixe *-acum* s'attachait exclusivement à des noms de personnes (*Sabinius, Sabiniacum*, propriété de Sabinius) ou s'il ne s'attachait pas quelquefois à des noms communs (*Mons, Montiniacum*, propriété située sur une éminence). M. Kaspers étudie les exemples de M. Skok et conclut que le suffixe *-acum* s'attache exclusivement à des noms de personnes (Introd., p. 3 et suivantes). M. Kaspers ne semble pas connaître les exemples allégués par l'abbé C. G. Roland dans sa *Toponymie Namuroise* (7) : l'abbé Roland fait remarquer que le nom de lieu Montigny est très fréquent, alors que le nom de personne Montanius est très rare (trois inscriptions étrangères à la Gaule). Comment un nom de personne qui semble n'avoir pas existé en Gaule se trouve-t-il partout dans la toponymie gallo-romaine? Cette observation me paraît déci-

(1) PFISTER (Chr.)., ibid., p. 32.

(2) GOFFINET (H.), *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*. Bruxelles, 1879.

(3) SAIGE (G.) et LACAILLE (H.), *Trésor des Chartes du Comté de Rethel*. Imprimerie de Monaco, t. I-IV, 1902-1914, in-4. Le dernier volume, *Sceaux*, publié par M. LABANDE, a paru à Paris, Picard, 1914.

(4) ROLAND (Abbé C.-G.), *Toponymie Namuroise* (Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXIII, Namur, 1899).

(5) BERTHOUD (L.) et MATRUCHOT (L.), *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or*. Semur, Bordot, 1901-1902.

(6) LECLER (E.), *Origine des noms de communes dans le département de la Haute-Marne*. Langres, Imprimerie champenoise, 1908.

(7) P. 408, 439, 444. Voyez n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sive. M. Kaspers ne tient pas compte davantage des noms de lieux en *-acum* qui ont pour origine des noms de rivières (1).

L'ouvrage de M. Kaspers comprend essentiellement une liste de noms de lieux en *-acum* rangés par ordre alphabétique, suivant les noms de personne qui sont à l'origine. M. Kaspers a dressé trois listes, suivant que le nom de personne était latin, celtique ou germanique. Ces distinctions, d'ailleurs douteuses, ne prouvent rien sur la date de la dénomination : il est vraisemblable qu'au VI^e^ siècle les individus portaient, pour des raisons de mode, et sans souci de leur origine, des noms germaniques, celtiques ou romains. Le celtique Nantius (*Nanceiacum*) n'atteste pas pour la ville de Nancy une origine celtique. Il eût été plus simple, dans ce cas, pour les recherches, de fondre tous ces noms en une seule liste et de renoncer à cette tripartition artificielle. A la fin du volume, une table alphabétique des noms de lieux modernes, classés par départements (Meurthe-et-Moselle, p. 325, Meuse, p. 326, Vosges, p. 338), renvoie à ces trois séries. Une table générale de tous les noms de lieux modernes cités eût été indispensable.

M. Kaspers ne semble pas savoir que l'orthographe officielle des noms de lieux n'a que de lointains rapports avec leur prononciation, et qu'il est dangereux de se fonder sur l'orthographe de la Carte d'état-major et du Dictionnaire des postes. Une indication, en passant, sur Xertigny (où *x* se prononce *s*), sur Maxéville (qui se prononce Ma*ché*ville), est partiellement fausse. En ce qui concerne Laxou, la prononciation nancéienne La*ch*ou est une prononciation artificielle : le patois disait *Lahhou* ou *La'hou* (avec un son sourd analogue au *ch* allemand de Ba*ch*, qui se retrouve dans le lorrain *pouhhé*, pourceau, ou avec le son sonore correspondant, *ma'hon*, maison).

En résumé, en ce qui concerne la Lorraine, l'ouvrage de M. Kaspers est nettement en retard sur l'état de la science toponymique, et ne doit être consulté qu'avec défiance. En général, c'est un précieux recueil de formes qu'on perdrait un temps considérable à chercher dans de nombreux documents. Il réunit un grand nombre de noms de lieux français avec leurs formes anciennes, et constitue un instrument de travail indispensable. Toutefois des ouvrages de ce genre sont, dans l'état actuel de la science toponymique, prématurés, faute de base solide.

(1) LONGNON (voyez p. 246, n. 3) cite un certain nombre de noms de lieux en *-acum* formés sur des noms de rivières : Mouzay (la Meuse), Tilly (la Tille), Ligny (la Ligne), Silly (la Sille), Blézy (la Blaise). Il n'admet d'ailleurs que cette exception (p. 76).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le livre de M. Gröhler (1) est un manuel. Il comprend l'étymologie des noms de lieux français d'origine ligure, ibère, phénicienne, grecque, gauloise et latine. La région lorraine ne possède que des noms d'origine gauloise et latine. Le livre est facile à manier; il est précédé d'une bonne bibliographie et terminé par un index alphabétique. Naturellement un manuel de ce genre, qui se fonde essentiellement sur les dictionnaires topographiques, vaut un peu ce que valent ces dictionnaires. A l'article Nancy, M. Gröhler ajoute à l'article de Lepage la forme *Nanciaco*, mais il reproduit le *Nanceiacum* de *896*, qui est faux (2).

L'ouvrage essentiel à consulter pour l'étude des noms de lieux est celui de Longnon (3). L'on doit remarquer toutefois que ce livre n'est que la rédaction du cours fait par M. Longnon à l'École des Hautes-Études; la date de sa composition est donc très antérieure à la date de la publication. Cette remarque a son importance quand il s'agit d'une science encore jeune et dont le développement est rapide.

Je citerai seulement un article de la *Kölnische Volkszeitung* (4) sur le nom de la *Woëvre*, et un article sur la germanisation des noms romans de la Lorraine et de l'Alsace (5). J'ai déjà eu l'occasion de remarquer combien il est ridicule de transformer *Jouy* en *Gaudach*, *Gaudach* fût-il une excellente forme, inventée par un philologue compétent.

M. van Werveke (6) a consacré une importante étude aux *Verdun* du Luxembourg. Une inscription gallo-romaine découverte à Mensdorf, le 29 janvier 1915, est dédiée *Deo Verauduno et Incionæ*. Il s'agit d'une ville divinisée : *Verdun* signifie, en celtique, la *forteresse par excellence*. Ce *Virodunum* est aujourd'hui *Birden ; Virton*, *Wirtenberg*, sont aussi d'anciens *Virodunum*, et peut-être aussi *Helperberg* ou *Helperknap*, près de *Buschdorf* (*Bertenborn* au XVIII^e^ siècle).

(1) GRÖHLER (H.), *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen. I. Teil. Ligurische, Iberische, Phönizische, Griechische, Gallische, Lateinische Namen.* Heidelberg, Winter, 1913, in-8 de XXIV-378 p.

(2) Voyez plus haut, p. 243, et n. 2.

(3) LONGNON (A.), *Les Noms de lieux de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par P. MARICHAL et L. MIROT. 1^er^ fasc. *Noms de lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine.* Paris, Champion, 1920, in-8 de 178 p. L'ouvrage est en cours de publication.

(4) CRAMER (Fr.), *Woher stammt der Name Woëvre* (Kölnische Volkszeitung, Montag, 10 Juli 1916, Morgenausgabe).

(5) MENTZ (F.), *Die Ortsnamenverdeutschung in Elsass-Lothringen* (Zeitschrift des allgemeinen deutschen Sprachvereins, t. XXXI, 1).

(6) VAN WERVEKE (N.), *Les « Verdun » du Luxembourg* (M A M 1914-1920, p. 87-112, avec 1 planche).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. le général Chapel (1) fait dériver la plupart des noms de lieux français de termes guerriers. Il traite militairement, et même cavalièrement, les lois de la phonétique : c'est ainsi que de Julius (Caius Julius Cæsar) il fait venir à la fois *Jouy, Olichamp* (pour *Jouli-campus,* par la suppression du *J* initial), et même *Val d'Ajol* (*Val de Joule* ou retranchement de Jules César). *Schirmeck* est composé de *Chir,* synérèse de César, et de *makae* (bas latin, du grec μάχη, combat), c'est-à-dire combat de César.

Syntaxe. — L'ouvrage de M. A. Franz (2) comprend essentiellement une étude « de la syntaxe du langage affectif (3) dans les patois lorrains » (p. 1 à 84). Seule cette étude nous intéresse. L'auteur, mobilisé, a mis à profit son séjour forcé en Lorraine pour recueillir ses documents. Il a séjourné à Igney (Meurthe, Sarrebourg) de janvier à mars 1915, à Foulcrey (Meurthe, Sarrebourg) de septembre à décembre 1916, à Baronville (Moselle, Sarreguemines) en septembre 1915, à Moncheux (Moselle, Metz) de mai à septembre 1917, et à Tincry (Meurthe, Château-Salins) de décembre 1917 à mai 1918. Il s'étend sur la difficulté de la recherche des faits de syntaxe : « Il faut beaucoup de patience pour ces observations. Depuis que j'ai appris peu à peu, dans les pauvres petites maisons lorraines, la plupart du temps combles de soldats, à amener les bonnes gens à parler, — avec des trucs de toute espèce, — de telle sorte que leurs phrases vinssent naturellement; à ce travail, j'ai vu que le résultat d'une soirée ne se composait souvent en réalité que de peu d'emplois réellement caractéristiques; depuis ce temps, je sais pourquoi les dialectologues, qui sont eux-mêmes l'exception, ne s'occupent jamais de la syntaxe autant qu'elle le mériterait. Puisse l'emploi de presque tout mon temps libre sur le front de Lorraine ne pas avoir été tout à fait vain » (Préface, p. VI). Ce travail — très délicat — de la réunion des matériaux semble avoir été fait très soigneusement et les documents réunis ont une réelle valeur. L'auteur semble s'être borné, avec raison, au langage affectif, qui a en effet des chances de présenter plus purement les particularités lorraines, étant moins influencé par l'école et les

(1) CHAPEL (Général), *Sur l'origine guerrière des noms de lieux,* avec un croquis hors texte. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-8° de 46 p.

(2) FRANZ (Dr A.), *Zur galloromanischen Syntax,* Iéna und Leipzig, Gronau, 1920, in-8° de VI-128 p. (Supplementheft X der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur).

(3) Sur le langage effectif, voyez VENDRYÈS, *Le Langage,* p. 163 (Sur le volume de VENDRYÈS, voyez p. 254).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

livres que le parler ordinaire. L'auteur remarque aussi très justement que les faits de syntaxe ne peuvent être resserrés en des règles aussi étroites que les faits de phonétique et de morphologie, et qu'on doit se borner à dégager des tendances syntactiques. Le langage affectif lorrain en présenterait deux : tendance à la *dissociation psychologique :* une proposition se divise en deux ou plusieurs éléments qui se présentent successivement à la conscience du sujet parlant (type : ma scie, elle ne coupe plus); tendance à la *fixation formelle* (*formalen Erstarrung*) : une liaison de mots habituelle devient indissoluble (type : *tellement qu'*ils avaient couru). Alors que la première tendance est bien nette, la seconde me paraît plus confuse. Elle semble se réduire à l'emploi d'expressions en dehors de leur valeur ordinaire : ce serait une tendance à l' « à peu près ». Ce passage aurait gagné à être éclairé par des exemples plus nombreux.

Il semblerait qu'un plan « psychologique » fût tout désigné pour un ouvrage que M. Franz dit être « psycho-linguistique ». La logique voudrait en effet, puisque M. Franz étudie les « mouvements, de l'âme », qu'il rangeât ses exemples d'après ces mouvements : manières d'exprimer la colère, etc. Malheureusement M. Franz a cru devoir conserver les vieilles distinctions grammaticales, — ici sans objet —, et grouper ses matériaux sous les titres : verbes, articles et pronoms, prépositions, etc. De plus, l'étude, qui devait être psycho-linguistique, tourne à l'étude historique, et M. Franz rapproche, sans grand profit, les patois actuels de documents anciens en patois lorrain. Quelques pages sur les influences de la syntaxe allemande sur la syntaxe lorraine (p. 79-84) auraient dû purement et simplement être supprimées. L'auteur a bien vu (p. 80) qu'il était impossible d'établir une influence de la syntaxe allemande sur la syntaxe lorraine. Les exemples de *lotharingismes* qu'il cite comme des *germanismes* sont très critiquables pour la plupart, et l'on s'étonne d'y trouver des expressions telles que *on attend après vous, vous voyez clair assez, je lave mes mains,* que connaît le français dialectal de tout l'est et même du nord de la France; la construction : des *noires cerises* est la construction banale de l'ancien français; la forme est courante jusqu'à l'époque classique; *je m'ai trompé* est une manière de parler populaire qui se rencontre partout en France.

L'ouvrage de M. Franz, malgré sa disposition scolastique, est un ouvrage précieux sur un sujet délicat, encore rarement traité; les matériaux qu'il fournit à la science peuvent être considérés comme définitifs.

Je signalerai un article sur les éléments de l'interrogation en

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

français, où M. Foulet (1) examine, d'après l'*Atlas linguistique de la France*, les types d'interrogation en usage dans les parlers lorrains.

Le dialecte lorrain et les langues étrangères. — M. Tresch a étudié les éléments français dans le patois luxembourgeois (2). C'est en grande partie par l'intermédiaire des patois lorrains que les mots français ont pénétré dans les parlers germaniques du Luxembourg : il semble bien que *bagasch* représente la prononciation lorraine du mot *bagage ; biser, boeselen,* appartient au vocabulaire des parlers lorrains et wallons. Mais les mots *guiche* et *guenche*, en revanche, présentent une initiale irrégulière dans les dialectes de l'Est et paraissent purement français.

M. Germain de Maidy (3), dans un article sur Sarrebourg, cite de curieux exemples de *Sprachmischung*. A côté du lorrain *nemm*, on dit *natîrlich, was ist das, nonnd'rnvôl*, une autre fois, et *grommpire schweltiche*, pommes de terre en robe de chambre.

Je mentionne enfin une série d'articles de M. Weill (4) sur le *yidisch* alsacien-lorrain : des mots de yidisch ont pénétré dans les patois germaniques et romans d'Alsace et de Lorraine. *Fāre chā-beusse* signifie, à Metz, faire bombance, ou rester court (L. Zéliqzon. *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*). L'étude de M. Weill est très complète et très soigneusement faite.

V — LITTÉRATURE ET COUTUMES POPULAIRES

M. Petitjean (5), dans son volume sur le village de Granges (*Le pays vosgien et ses habitants*), a consacré un chapitre entier (VII) aux us et coutumes. Le *quidonnage* est une coutume partout répandue, qui prend ici un caractère assez particulier. Le dimanche qui suit le

(1) Foulet (L.), *Comment ont évolué les formes de l'interrogation* (Romania. t. XLVII, p. 243-348. Pour le lorrain, voyez en particulier p. 341).

(2) Tresch (M.), *Des Éléments français dans le patois luxembourgeois* (Bulletin de l'Association des Professeurs de l'Enseignement supérieur et moyen. Imp. Worré-Mertens, Luxembourg, n° 17, juillet 1921, p. 8-12).

(3) Germain de Maidy (L.), *Sarrebourg vers 1860* (Le Messager de Lorraine, 1919, p. 28-30).

(4) Weill (S.), *Le Yidisch alsacien-lorrain. Recueil de mots et locutions hébræo-araméens employés dans le dialecte des Israélites d'Alsace et de Lorraine* (Revue des Études juives, t. LXX, 1920, p. 180-194, t. LXXI, p. 66-68, 165-189; à suivre).

(5) Petitjean (C.-J., H.-B.-D., G), *Le Pays vosgien et ses habitants. I. Granges.* Imp. Febvre, Saint-Dié, 1908, in-8 de 144 p. Le chapitre VII comprend les p. 55 à 79.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mardi gras, deux garçons grimpent chacun sur un toit, de chaque côté de la place publique, et, à la demande *qui donne?*, énumèrent successivement les noms des jeunes gens et des jeunes filles à marier : je donne Pierre à Marie. Puis chaque cavalier offre le bras à sa *quidonnée ;* un bal continue la cérémonie, qui se termine enfin par un repas où l'on mange des beignets spéciaux, les *curveuhhès.* Le *barrage des époux* est aussi une coutume fréquente : quand une jeune fille se marie avec un jeune homme étranger à la localité, on barre la route aux nouveaux époux, à la sortie de l'église, avec un ruban de soie : le marié offre une ou deux pièces d'or. M. Petitjean énumère ensuite toute une série de coutumes qui sont particulièrement bien conservées à Granges : le charivari donné aux veufs qui se remarient; la chèvre blanche que l'on offre à l'aînée d'une famille à l'occasion du mariage de sa cadette; le cheval blanc, sur lequel monte le plus proche voisin d'un mari battu par sa femme, afin d'annoncer la nouvelle à tout le village; les *couâroyes* (réunions d'après-midi); les *loûres* (réunions du soir), que l'on trouble en jetant un *potot,* vieille soupière remplie de toutes sortes de ferrailles; la chasse au *dârou* (1); les *mais* (une branche de cerisier au haut de la cheminée signifie que la fille de la maison se conduit mal). La veille de l'Épiphanie, des gamins circulent dans le bourg pour recueillir de l'argent, en chantant la chanson du *girondé,* qui est très curieuse. Une autre chanson en patois, *les Amours de Batis,* est très intéressante : plutôt que d'épouser une demoiselle paresseuse, Baptiste aime mieux rester garçon : « il travaillerait comme un Lazare et elle dévorerait la maison ». Et il conclut : « Vaut mieux être garçon que torchon » : *Vaut meu éte gohhon que d'éte tochon.* Enfin M. Petitjean donne une liste de proverbes usités à Granges.

Le livre de M. Petitjean est un précieux recueil de documents originaux; il serait à désirer que son exemple fût suivi et que nous eussions un grand nombre de monographies semblables.

1° Littérature populaire

§ 1. **Contes et légendes.** — La forme la plus habituelle du récit populaire est, en Lorraine, la *fiauve.* Nous avons cité déjà, dans les Textes patois (2), un certain nombre de *fiauves :* Daudier (Ch.), *A la veillée chez l'oncle Fanfan ;* Jean-Julien, *Les dou oculisses;* Noirel (U.), *Le pouille de lé Bibi don Fanfan Téïeur;* Champenay (F.-G. de), *Lo*

(1) Voyez p. 242, n. 3.
(2) Voyez p. 230, n. 5, etc.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Boche qu'ot d'vénu fô ou bïn erraigi; Lis Gelines résucitaies !; Mathis (E.), *Lo Mériège de Groûs Minique;* Lebrun (H.), *L'andouille de méneuye; Lé pipe don Marcelin; L'houmme que r'vinret ch'vô; Lo pileule don Batisse;* Marot (A.), *Lai gaudissereye don père Trente-six culottes.* J'y joins deux contes de M. Valentin, *Le Loup-garou* (1) et *L'Héritier frustré* (2); et les *Contes de Ruaux* de M. Petitjean (3).

Un article de M. Linel (4), dans le L K, étudie sommairement les mares, et les légendes, qui, en Lorraine, s'y rattachent. L'année 1919 du L K contient un assez grand choix de légendes : M. Maujean (5) nous raconte l'histoire du guetteur de la cathédrale de Metz, qui joue son âme avec le diable, d'abord aux quilles, puis aux dés, et le trompe chaque fois; M. Lerond (6) reproduit la légende du nain qui, chaque nuit, vient battre le blé, et qui disparaît quand on lui a offert des habits; enfin M. Pinck (7) rapporte une histoire d'apparition. Dans le même volume, Mme Pfluetzer énumère une série de croyances populaires (8).

§ 2. **Chants populaires.** — J'ai déjà cité (9) : Bohin (J.), *Chanson en patois de la Woèvre; Les Guéchons de Failly;* Perrout (R.), *Fragment de chanson.* M. Pinck, dans son article *Aus der Spinnstube,* a publié une chanson (§ 1). Deux airs, dont les paroles et la musique sont amusantes, ont été recueillis par M. l'abbé Thiriot (10). En conduisant les mariés à l'église, on chante :

J'en enmoinrans ti, d'lè wétenn',
D'lè wétenn, de sti.

L'air d'adieu est celui-ci :

Tant qu'i n'y aurè don vïn dan l'bro,
Je n' m'en ira-me,
Tant qu'i n'y aurè don vïn dan l'bro,
Je n' m'en ira-me fieu d'cheuz vos.

(1) Valentin (J.), *Le Loup-garou* (P L P M 1920, p. 545).
(2) Valentin (J.), *L'Héritier frustré* (P L P M 1921, p. 489).
(3) Petitjean (D.), *Contes de Ruaux* (P L P M 1921, p. 21).
(4) Linel (A.), *Die Maren oder Mertel in Lothringen und ihre Sagen* (L K 1918 p. 83-85).
(5) Maujean (L.), *Der Waechter auf der Kathedrale* (L K 1919, p. 25-26).
(6) Lerond (H.), *Der Dreschlermännlein* (L K 1919, p. 49-50).
(7) Pinck (P.), de Hambach, *Aus der Spinnstube* (L K 1919, p. 109-110).
(8) Pfluetzer (A.), *Abergläubisches aus Lothringen* (L K 1919, p. 96-98).
(9) Voyez p. 230, n. 4, etc.
(10) Thiriot (Abbé), *Hochzeitsbräuche im Metzer Lande* (L K 1919, p. 85-87).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le *Messager de Lorraine* pour 1918 (1) a reproduit une chanson messine intitulée le *Pont des Morts ;* en 1920 (2), des *Conseils aux filles à marier* de M. G. Sadler, qui a édité *Six chansons lorraines* (3) ; et, en 1921 (4), une très jolie chanson d'Apremont (Barrois).

Le beau volume de M. Alexandre (5) ne comprend que des chansons d'Alsace.

M. Marot, dans son article de *La Veillée de Noël,* reproduit un fragment de noël (6).

Enfin le *Messager de Lorraine* pour 1918 publie un *Trimazo* de Verneville (7).

Je citerai enfin un article du L K signé R., sur la nécessité de relever les chansons populaires, et sur la manière de s'y prendre (8).

§ 3. **Daillements.** — Nous avons signalé déjà une étude sur l'origine de ce mot (9). Un *daillement* a été publié par M. Marot, dans sa *Veillée de Noël.*

Il est intéressant de remarquer que les *daillements,* si vivants encore en Lorraine, sont une survivance d'un jeu de société qui fut très florissant au Moyen Age. C'est un combat de paroles qui se termine quand l'un des combattants reste court. En voici un exemple tiré de Christine de Pisan :

La Belle. — Je vous vends la passe rose.
L'Amant. — Belle, dire ne vous ose
Comment Amours vers vous me tire ;
Si l'apercevez tout sanz dire.

La Belle. — Je vous vens la feuille tremblant.
L'Amant. — Maint faulx amans, par leur semblant,
Font grant mençonge sembler voire,
Si ne doit on mie tout croire (10).

(1) *Le Pont des Morts* (Metz) (Messager de Lorraine, 1918, p. 28).
(2) Sadler (G.), *Conseils aux filles à marier* (Messager de Lorraine, 1920, p. 38-39).
(3) Sadler (G.), *Six chansons lorraines.* Édition Sénart, 20, rue du Dragon, Paris.
(4) Messager de Lorraine, 1921, p. 26.
(5) Alexandre (F.), *Chansons populaires d'Alsace.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1920, album de 48 p.
(6) Marot (A.), *La Veillée de Noël* (P L P M 1921, p. 545) ; fragment de noël, p. 546 ; *Daillement,* p. 547.
(7) Messager de Lorraine, 1918, p. 37.
(8) R., *Die Sammlung der deutschen Volkslieder Lothringens* (L K 1917, p. 43-47).
(9) Voyez p. 235, n. 4.
(10) Christine de Pisan, *Œuvres Poétiques,* publiées par M. Roy. Sociéété des Anciens textes français, t. I, p. 187-205.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Au XV^e^-XVI^e^ siècle, le jeu s'est modifié. C'est l'amant qui commence:

Je vous vens la blanche flour,
Damoiselle de bel · atour;
Je requiers avoir vostre amour;
Comme celuy qui fort vous ame,
Et qui pour vostre amy se clame (1).

Une forme enfantine du même jeu est le jeu du corbillon : Je vous vends mon corbillon : qu'y met-on? Il serait curieux d'étudier les transformations subies par ce jeu d'origine littéraire dans la bouche des paysans de Lorraine.

2° Coutumes lorraines

M. Lionnais(2) a consacré un volume aux« Fêtes lorraines; *Coutumes provinciales d'avant-guerre*». D'origine meusienne, M. Lionnais nous fait passer une année en Lorraine, et, chemin faisant, nous fait assister aux fêtes qui se succèdent : la bonne année, le roi boit, l'obit de Mardi-Gras, Saudés, les mascarades, les mais, on pend le cramail, la bûle du 14 Juillet, le baptême, la noce, on tend les sabots, la fête du village (préparatifs; le grand jour), les veillées, la veillée de Noël. Un détail curieux nous montre la vitalité de ces coutumes : le feu de la Saint-Jean, qui est certainement une survivance de l'époque celtique, sinon de l'époque préceltique, est devenu le feu du 14 Juillet. Il semble toutefois que les coutumes décrites par M. Lionnais soient en grande partie disparues. Le livre, très bien rédigé, est tout à fait intéressant.

Un article de M. René d'Avril sur la Saint-Nicolas en Lorraine est très joliment écrit et fort bien illustré(3). — C'est aussi la Saint-Nicolas que nous décrit M. Gobron (4).

M. l'abbé Thiriot nous raconte, dans un allemand assez pénible et qui semble avoir beaucoup gêné l'auteur, les coutumes du mariage en pays messin. C'est un ensemble de documents de tout premier ordre (5).

(1) *Recueil de poésies françaises des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, par A. DE MONTAIGLON Paris, Jannet, 1856 (Bibliothèque elzévirienne), t. V, p. 204, n. 1.

(2) LIONNAIS (G.), *Fêtes Lorraines. Coutumes provinciales d'avant-guerre*. Paris, « Revue des Indépendants », 29, rue Bonaparte, 1920, in-16 de 125 p.

(3) René D'AVRIL, *La Saint-Nicolas en Lorraine* (Messager de Lorraine, 1920. p. 18-23).

(4) GOBRON (G.), *La Saint-Nicolas en Lorraine* (P L P M 1920, p. 504).

(5) Voyez p. 251, n. 10.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Enfin M. Welter a étudié la Haye Mijessiotte, à Saint-Quirin (1). Le pèlerinage de Saint-Quirin, qui guérit les humeurs froides, était très fréquenté. Les malades montaient à la Haute Chapelle, priaient, cueillaient au buisson (la Haye Mijessiotte) autant de feuilles qu'ils avaient de plaies, descendaient à la fontaine en priant. Ils trempaient alors les feuilles dans l'eau de la fontaine et les collaient sur leurs plaies. Si la feuille tient, la guérison est assurée; sinon, c'est que l'on n'a pas assez prié et il faut revenir l'année suivante. Le nom même de la Haye Mijessiotte serait l'exclamation *Ei! min Jeses Gott!* Ah! Jésus mon Dieu!

Charles BRUNEAU.

II — COMPTES RENDUS

J. VENDRYÈS, *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire.* Renaissance du Livre. Paris, 1921, in-8 de XXVIII-439 pages.

Bien que l'ouvrage de M. Vendryès dépasse le cadre de la *Bibliographie Lorraine*, il nous paraît utile de le signaler à nos lecteurs, en raison de sa valeur et de son intérêt. C'est un exposé remarquable, et par la solidité de l'information et par la netteté des idées, de tous les problèmes que se pose la linguistique contemporaine. Tous ceux qui connaissent l'aridité et la technicité que présentent de nombreux travaux de linguistique trouveront que M. Vendryès n'a pas un petit mérite d'avoir su faire un ouvrage à la fois profond, clair, et à la portée des personnes cultivées et curieuses de cette science. En outre, la lecture en sera très utile pour tous ceux qui se livrent à des études linguistiques et qui, souvent, se laissant absorber par le détail (dont l'importance du reste n'est pas niable), courent le risque de perdre de vue l'intérêt général de leurs recherches. Notamment les amateurs d'étymologie, qui tombent fréquemment dans ce défaut, qui n'est pas sans conséquences, tireront grand profit de la lecture des chapitres consacrés au Vocabulaire : le chapitre II, *Comment les mots changent de sens*, et le chapitre III, *Comment les notions changent de mots*, leur rappelleront ou leur apprendront le véritable sens et les saines méthodes de l'étymologie. D'autre part, les dialectologues comprendront l'intérêt scientifique de leurs propres travaux après avoir lu les remarquables chapitres où M. Vendryès a traité des langues communes et des dialectes.

(1) WELTER (T.), *La Haye Mijessiotte à Saint-Quirin* (M A M 1920-1921, p. 59-65).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il ne m'est pas possible, dans une note si brève, d'essayer même de résumer ce livre, si riche de faits et d'idées. Le seul but qu'elle vise, c'est d'inciter à le lire.

Oscar Bloch.

Huber (A.). — *Eine altfranzösische Fassung der Johanneslegende. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Heft 53. Halle a. S., Niemeyer, 1919, in-8. Le travail de M. Huber occupe les pages 1-32 (Introd.) et 33-199 (texte).

M. A. Huber publie pour la première fois (1) *La vie mon signor Saint Jean evvangeliste* de Thierri de Vaucouleurs. Cette vie de saint Jean, toute légendaire, compte 6668 vers : elle n'est qu'une traduction de récits latins. Il semble (Introd., p. 3) qu'elle soit, pour la Lorraine, l'unique représentant d'une littérature hagiographique qui fut très florissante dans le reste de la France.

La légende a été visiblement traduite pour l'abbaye de Saint-Arnould de Metz (p. 39, v. 257-262) :

Et ie, Tierris de Vaucolour,
A la loenge et a l'onour
De S. J. et del covent
De S. Arnol, ki longuement
M'ont entre aus honor et bien fait,
L'ai del latin en romant trait.

Cette abbaye possédait une dent de saint Jean. L'histoire de cette précieuse relique est longuement contée (v. 6549-6570).

Nostre Signor lors depria (2)
Et son chier deciple (3) apella.
Sains Paciens de lui s'aproche;
Et il mit sa main à sa boche,
S'en traist son dent, qu'ainz ne senti
Nul mal, puez li done et dit :
« Cest mien dent porterais o toi.
De tout le remenant de moi,
Est il on comandement Dei,
Qui m'ait jusque ci bien gardei. »
Sains Paciens en grant amour
Ait pris lou dent son chier signor.

(1) Thormann (F.), *Thierri de Vaucouleurs' Johannes-Legende*, Darmstadt, Otto, 1892, in-8 de 96 p. (Berner Dissertation 1892), a publié environ cinq cents vers du manuscrit de Berne (vers 4801-5126, 5157-5363 de l'édition Huber) et étudié la langue de ce manuscrit. Il n'a pas connu le manuscrit de Carpentras. Son travail est intéressant à consulter pour la comparaison de la langue des deux manuscrits.

(2) C'est saint Jean qui prie Notre-Seigneur.

(3) Ce disciple est saint Patient.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Bour, directeur du grand séminaire de Metz, qui a bien voulu me communiquer ses notes sur ce sujet, je puis donner des renseignements précis sur cette curieuse légende (1). C'est en 1049 que l'on trouve mentionnée pour la première fois cette relique : elle figure à la consécration de la basilique par le pape Léon IX. Une charte de 1088 environ, de l'évêque Hermann de Metz, s'exprime ainsi : *...Cujus in præfato monasterio* [*Sancti Johannis*] *dens habetur et veneratur et confirmatum est inibi auctoritate beati noni Leonis pape...* (2). M. Prost a publié, dans ses *Légendes de Metz*, deux formes postérieures de la légende. Le petit cartulaire de saint Arnould, auquel est empruntée la plus ancienne, n'est pas antérieur au XIII^e^ siècle (3). Au moment de la visite du cardinal de Lorraine, il y eut ostension de la dent (1607); il en est également question au moment de l'exposition de la Sainte Robe à Trèves en 1655. La dent, qui dès 1552 ne se trouvait plus dans un sépulchrum d'autel, mais dans un reliquaire mobile, a disparu à l'époque de la Révolution (4).

La vie de saint Jehan evangeliste est un curieux exemple de cette littérature cléricale, à laquelle M. Bédier rapporte la naissance des Chansons de Geste.

Thierry de Vaucouleurs n'est pas connu par d'autres ouvrages. Toutefois il semble bien qu'il faille l'identifier avec *Theodoricus de Valle Colorum* (*Valliscolor, Valliscolore*), auteur d'une vie, en vers latins, du pape Urbain IV, né à Troyes, ancien évêque de Verdun (5). Les deux ouvrages sont caractérisés par le même défaut d'invention, la même médiocrité et la même platitude de style. La vie du pape Urbain a été composée entre 1264 et 1279, sans doute en 1265. La légende de saint Jean a pu être rimée vers la même époque. M. Huber l'attribue à la première moitié du XIII^e^ siècle. Mais les faits de langue sur lesquels il se fonde sont imprécis ou même erronés (M. Huber croit pouvoir faire état du maintien de la déclinaison : mais celle-ci s'est

(1) Voici ce qu'en dit la *Gallia Christiana :* « Incredibilia narrant chronicon episcoporum Metensium, codex mss. Cartusiæ Belnensis, Meurissius in sua historia ecclesia Metensis, aliique chronographi » (Gallia christiana, t. XIII, col. 680).

(2) A S H L 1900, p. 231.

(3) PROST (A.), *Études sur l'histoire de Metz. Les Légendes.* Metz et Paris, Rousseau-Pallez et Aubry, 1865, p. 241 et suiv. Les deux textes qui nous ont conservé la légende sont reproduits p. 477 et p. 480. Sur le petit cartulaire de saint Arnould, voyez p. 84, n. 1.

(4) Voyez encore : A S H L 1893, p. 238; t. XIX, 1907, p. 106, n. 1; t. XX, 1908, p. 26 sqq., et notes; p. 78 sqq., et n. 4.

(5) Voyez l'article de l'*Histoire Littéraire de la France* signé A. D. (Amaury DUVAL), t. XIX, p. 355-359.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maintenue en lorrain jusqu'à la fin du XIIIe siècle, beaucoup plus tardivement qu'en français).

Le dialecte de la légende de saint Jean est naturellement le dialecte lorrain. Toutefois les deux manuscrits présentent à ce point de vue de notables différences : le manuscrit de Berne est nettement lorrain (M. Huber s'abuse en y croyant découvrir une influence picarde); le manuscrit de Carpentras est plus français. Lequel représente le mieux la langue de Thierry de Vaucouleurs? M. Huber ne s'est pas posé la question. Sa description du dialecte (p. 18-32) est assez sommaire et superficielle (1); la localisation reste incertaine. Elle ne peut être établie que sur une étude sérieuse des chartes lorraines.

La publication de M. Huber est sérieusement faite. Le texte est correct et bien établi. Il enrichit la littérature lorraine d'une nouvelle œuvre, qui, à vrai dire, semble plus intéressante pour l'histoire de la langue que pour l'histoire de la littérature.

Charles BRUNEAU.

RITCHIE (R.-L.-G.), *The Buik of Alexander*, volume II, Collection of The Scottish Text Society, W. Blackwood and Sons, Edinburgh and London, 1921, in-8° de CXVII-107-248 p.

Le tome II que nous signalons ici est le premier paru d'une série de quatre volumes consacrée à l'adaptation écossaise d'un roman français qui a eu une très grande vogue au début du XIVe siècle. Le premier volume comprendra *The Forray of Gadderis*, et *Li Fuerre de Gadres* (2), avec la Préface et l'Introduction générale. M. Ritchie a préféré publier tout d'abord la deuxième partie de la traduction écossaise, qui correspond aux *Vœux du Paon*, de Jacques de Longuyon, jusqu'ici inédits. Les *Vœux du Paon*, avec le texte écossais publié en regard, occuperont les IIe, IIIe et IVe volumes : ce dernier comprendra les notes, le glossaire et les appendices.

M. Ritchie étudie et classe tout d'abord les nombreux manuscrits des *Vœux du Paon*. Il décrit trente manuscrits et les classe par familles (M, N, O, P, etc.), et, dans chaque famille, par numéros (N^1, N^2). Cette étude doit être continuée dans le tome III. C'est le texte du manuscrit 12.565 de la Bibliothèque nationale qu'il publie; ce manus-

(1) P. 18, corriger *crollée* (finée : collée); les exemples cités sont en grande partie empruntés au travail de Thormann.

(2) *Li Fuerre de Gadres* a été édité jadis par M. MICHELANT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

crit n'est pas celui qu'a utilisé le poète écossais pour sa traduction ; mais il est, de tous les manuscrits connus, celui qui s'en rapproche le plus. Il est d'ailleurs le plus convenable à servir de base à une édition critique. M. Ritchie remarque que les copistes ont tous plus ou moins « arrangé » le texte de Jacques de Longuyon : j'ai constaté par moi-même que certains manuscrits étaient une refonte plutôt qu'une copie des *Vœux du Paon*. Dans ces conditions, M. Ritchie a jugé, avec raison, qu'un « texte composite » avait toutes chances d'être aussi éloigné que possible du texte original. Deux extraits au début du tome II (trois autres suivront dans le tome III) reproduisent diplomatiquement le manuscrit 12.565 (W).

Le tome II, publié par M. Ritchie, contient les vers 1-3810 des *Vœux du Paon*. La pagination est assez spéciale. Le volume commence à la page 107 (les 106 premières pages seront publiées dans le tome I) ; le texte français et la traduction écossaise qui sont en regard portent le même numéro de page ; quand le texte français n'a pas été traduit par le poète écossais, les pages se suivent avec le même chiffre suivi d'un indice (128 a, 128 b, 128 c, etc.). Les vers des *Vœux du Paon* sont numérotés d'après le manuscrit 12.565 ; quand M. Ritchie a complété une lacune du manuscrit 12.565 à l'aide d'un autre manuscrit, les vers sont numérotés à part (3464 a, 3464 b, 3464 c). Cette disposition, assez compliquée, a permis à M. Ritchie de présenter toujours en regard le texte français et le texte écossais et de donner en même temps le texte intégral du manuscrit 12.565.

L'édition comprend aussi les variantes des autres manuscrits des *Vœux du Paon*. Pour les 500 premiers vers, M. Ritchie a reproduit toutes les variantes sans exception. Il a négligé ensuite les variantes orthographiques et dialectales : l'on peut se faire une idée suffisamment précise, par les 500 premiers vers, de la langue et des particularités d'orthographe des divers manuscrits.

Nous reviendrons sur cet important travail, qui méritait d'être signalé dès son apparition, et dont nous souhaitons le prompt achèvement. Nous souhaitons aussi que M. Ritchie nous apporte quelques renseignements sur Jacques de Longuyon, dont nous ne connaissons guère que le nom. Mais nous devons dès maintenant féliciter M. Ritchie d'avoir réalisé une édition très correcte et très soignée, d'ailleurs luxueusement présentée, d'une œuvre qui avait fait reculer jusqu'ici les travailleurs les plus courageux. Cette belle édition rendra peut-être quelque notoriété à un écrivain lorrain qui eut jadis, le nombre des manuscrits subsistants en fait foi, son heure de célébrité.

Charles BRUNEAU.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ZÉLIQZON (Léon). — *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle, Première partie, A-E.* Strasbourg et Paris, Istra, 1922, in-8 de XVIII-256 p., avec une carte en couleurs. *Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, fasc. 10.

Le dictionnaire de M. Zéliqzon, dont ce premier volume représente environ le tiers, est un ouvrage considérable. C'est l'œuvre de la vie entière de M. Zéliqzon, qui a utilisé d'ailleurs tous les travaux antérieurs (1), ainsi que les notes de M. l'abbé Thiriot, de M. Leclère, des dialectologues Brod, Dosdat, et Callais, et enfin de M. le Dr de Westphalen qui, né à Metz, a toujours exercé en Lorraine et a pu réunir de riches documents. La lettre A ne comprend pas moins de 1.180 articles qui occupent 30 pages.

Le dictionnaire de M. Z. ne porte que sur les patois de la Lorraine désannexée, qui se trouvent être sans doute, grâce aux travaux de Horning, This, Brod, Dosdat, Callais, et aux travaux antérieurs de M. Zéliqzon lui-même, les patois les plus étudiés de la France et les mieux connus. M. Z. en a distingué sept variétés; il note aussi les mots de français dialectal usités à Metz et les formes patoises des noms de tous les villages. Une carte en couleurs, très claire, permet de localiser immédiatement un mot ou une forme.

M. Z. a voulu faire une œuvre à la fois scientifique et accessible au grand public. Il a transcrit les mots et les exemples patois dans l'orthographe française corrigée qu'a adoptée la *Société Liégeoise de Littérature Wallonne*. Mais une transcription phonétique entre [] donne la valeur exacte des sons dans les sept groupes de patois distingués par M. Z. Des gravures, quand il est nécessaire, mettent l'objet ou les parties de l'objet sous nos yeux (*ché*, char, p. 124-125).

Les articles de M. Z. sont fort riches. Les mots *Augate, Erbe, Ché, Chaucu* peuvent donner une idée de l'intérêt des exemples heureusement réunis par M. Z. L'on y trouve des proverbes :

Année de lin, année de rien ;
Il y a plus grande écuelle que la sienne qui tombe (de plus riches que lui se sont ruinés);

(1) C'est méconnaître les procédés du travail scientifique que de reprocher à M. ZÉLIQZON, comme on l'a fait (Est Républicain, 13 décembre 1922), d'avoir utilisé les travaux de ses devanciers, et en particulier ceux de M. l'abbé VION. C'était le droit (et le devoir) de M. ZÉLIQZON d'utiliser les manuscrits de M. l'abbé VION; M. ZÉLIQZON a cité l'abbé VION (Introd., p. V-VI) : son attitude a donc été parfaitement correcte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Des blasons populaires :

Les *Rouges Cornouilles* (de Rozérieulles), les *Corbeaux* de Lagarde, les *Sultans* de Blanche-Église, les *Habits verts* de Bezange ;

Un calendrier populaire :

È lè Sinte Mod'léne
Coye to chéne.
S'èle n'ot m'co bone,
Bèye lè co ène s'méne;

où il faut évidemment rétablir une vieille forme dialectale lorraine, aujourd'hui disparue, *bwéne,* qui assure la rime;

Des croyances populaires :

Quand on appelle quelqu'un crapaud, il reste trois jours sans grandir;

Des remèdes populaires :

Il assure ses bêtes (contre la rage) *avec une clef de saint Hubert* ;

Et jusqu'à des recettes de cuisine.

La Lorraine tout entière revit dans ce dictionnaire qui ne s'adresse pas seulement aux lexicologues, mais à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, s'intéressent à la Lorraine, à son parler, à sa littérature, à son histoire: M. Zéliqzon eût pu justement adopter le titre de Mistral : c'est un véritable *Trésor* de la Lorraine qu il nous a donné. Nous attendrons la fin de la publication pour rendre compte de cet important ouvrage : nous avons tenu à signaler tout de suite un instrument de travail aussi précieux et aussi essentiel.

Charles Bruneau.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

A. J. C., voir CHAUDEUR (abbé).
Abel, 191.
Abram (père), 84.
Académie de Metz, 24 et n. 3, 49, 114, 123, 130, 131 n. 1 et 2.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1 et n. 1, 81, 224 et n. 1.
Académie de Stanislas, 37, 197, 210, 217.
Académie française, 24, 95, 130, 131, 210 et n. 3, 215 n. 3, 231.
Accurse de Pazzi, 75.
Adalbéron II, 67, 83.
Adalbéron III, 67.
Adalbert de Longui-Castro, 82.
ADAM (L.), 234, 242 et n. 1.
ADDISON (J. THAYER), 175 n. 2.
Adolphe de Nassau (roi des Romains), 40.
Adrien II (pape), 221.
Affléville, 193.
Agadir, 158.
Agnès, 40.
Agnès de Bar-Montbéliard, 82.
Agnès de Champagne, 76.
Ailly (bois d'), 159, 162 et n. 1, 184, 185 n. 1.
AIMOND (abbé Ch.), 21 et n. 4, 68 et n. 4, 91 et n. 2, 93 et n. 3, 110 n. 2, 140 et n. 4, 141, 142 n. 1, 203.
Aisne (département), 184 n. 3.
Aix-la-Chapelle, 68 n. 3, 213.
Ajoncourt, 163.
Alamans, 61, 62.
Albéron, 82.
Albéron de Chiny, 22.
Albéron de Montreuil (archevêque de Trèves), 83.
Albert (comte de Namur), 79.
Albert Ier (roi des Romains), 40.
Albert de Habsbourg, 64, 77.
Albert le Boiteux, 40.
Alemanie, 61 n. 2.
Alençon, 72.
Alençon (duché d'), 72.
Alençon (d') (lieutenant-général de bailliage), 85.
Alésia, 56 et n. 1.
ALEXANDRE (F.), 252 et n. 5.
Alexandre VII (pape), 101.
Alix de Champey, 35.
Allemagne, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 15, 19, 40, 43, 44, 45, 62, 66, 67, 72, 73, 78, 79, 85 et n. 7, 91, 126, 127 n. 1, 128, 136, 138 et n. 2, 141, 142, 146, 167 n. 3, 172 n. 5, 174, 176, 188, 190, 193 n. 1, 197, 201, 202, 207, 220, 231, 232, 236.
Allemands, 49 et n. 2, 91, 136, 142, 145 et n. 1, 146, 150, 152, 161, 162, 166, 170, 171, 173, 178, 179, 181, 189, 191, 193 et n. 1, 194, 195, 198 et n. 6, 199, 200, 201, 214, 237.
Allemands (porte des), 53 n. 1.
Allier (département), 243.

(1) Les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, de châteaux, d'églises, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Alphaud (G.), 195 n. 2.
Alphonse de Rambervillers, 17, 29.
Alsace, 3, 4 n. 1, 6, 9, 10, 11, 14, 15, 45, 48 n. 3, 61 et n. 1, 62, 71, 94, 100, 116, 124 et n. 2, 130 et n. 6, 132 et n. 1 et 3, 141 et n. 2. 143 n. 3, 173 n. 3, 176 et n. 3, 181, 183, 197 n. 4, 202 n. 1, 204 et n. 1, 209 et n. 3. 215, 233, 234, 246, 249 et n. 4, 252 et n. 5.
Alsace (maison d'), 28.
Alsace (Haute-), 7.
Alsace-Lorraine, 9, 10 et n. 1 et 2, 11, 12, 45, 109, 125, 126 et n. 3, 127 et n. 1, 128 et n. 1 et 2, 129, 130 et n. 2, 3, 4 et 5, 131 et n. 7, 132, 177, 201 et n. 8 et 9, 202 n. 1, 246 n. 5.
Alsaciens, 45.
Alsaciens-Lorrains, 126, 129.
Amance, 32.
Amanvillers, 233.
Ambroise (E.), 18 et n. 1.
Américains, 173.
Amérique, 20, 106, 139, 170, 173 n. 4, 175 n. 2, 211.
Ammien Marcellin, 109.
Amsterdam, 118.
Ancillon (D.), 15.
Andelot, 60.
Anderny (baron d'), 93 et n. 1.
André (commandant), 162 et n. 2.
André III, 40.
André VIII, 40,
Angelus de Joyeuse, 88.
Angers, 40.
Anglais, 74.
Anglemont, 181.
Angleterre, 40, 44, 91, 140.
Angoulême, 59.
Anjou, 37.
Anne de Beaujeu, 37.
Annunzio (G. d'), 155 n. 1.
Antoine de Vaudémont, 11, 38, 39, 40, 41, 66, 95.
Appuhn (Ch.), 138 n. 2.
Apremont, 67, 179 n. 3. 208, 252.
Aquitaine, 27, 79.
Ardant (chanoine G.). 157 et n. 3.
Ardennes (montagne), 48, 50, 52, 145 n. 2, 147, 242.
Ardouin-Dumazet, 20.
Argonne, 49, 50 et n. 2 et 3, 52, 54 et n. 1, 55, 56, 142 n. 1, 144 et n. 3, 146, 153 n. 3, 154, 155 et n. 1, 156 et n. 1 2 et 4, 157 et n. 2, 158, 159 n. 4, 173 et n. 4, 174, 175, 183, 184 n. 3, 185, 189 n. 2, 190 et n. 4, 192, 212 et n. 2.
Armoises (Claude des), 93 et n. 1.
Armoises (famille des), 17 et n. 3.
Armoises (Philibert des), 71 n. 5.
Armoises (Robert des), 74.
Arnould (saint), 256 et n. 3.
Arnulf, 79.
Arracourt, 163.
Arrancy, 178.
Arras, 111 et n. 1.
Arsène (légat pontifical), 221.
Artois, 44, 48 n. 3, 144 n. 3, 156 n. 2, 167 n. 5, 191 n. 1.
Artois (comte d'), 116 et n. 4.
Ashmead-Bartlett (E.), 163 n. 3.
Asmus, 216.
Asprémont (Voir *Apremont*), 67.
Athienville, 144.
Aube, 234 et n. 1.
Auda (A.), 70.
Audiffret (d'), 36.
Audun-le-Roman, 145. 198.
Audun-le-Tiche, 124 et n. 1.
Augsbourg, 14.
Auguste, 55.
Aulard (A.), 133.
Auneau, 91.
Ausone, 241 et n. 3.
Austrasie, 8. 9, 64, 65.
Austrasiens, 44.
Authe, 174.
Autigny-la-Tour, 103.
Autigny-sur-Vair, 103.
Autreville, 112 et n. 2.
Autrey-sur-Madon (seigneurie d'). 17 et n. 3.
Autriche, 9, 33, 36, 38, 39, 129.
Autriche (maison d'), 34.
Autrichiens, 174.
Autriche-Hongrie, 138.
Autry-Lavoye, 54 n. 1.
Avenarius (F.), 140 et n. 9.
Avocourt, 50.
Avricourt, 180.
Avril (R. d'), 253 et n. 3.
Azincourt, 34.

Babelon (E.), 42.
Baccarat, 9, 152 n. 1, 153, 174. 180. 181.
Bacchi ara (Voir *Baccarat*).
Bach, 229.
Backes (Dr), 6 et n. 4.
Badel (E.), 70 et n. 3. 71 et n. 1. 194 et n. 4, 197.
Badonviller, 161, 181.
Bagnol (Voir Baquol).
Baldenne (F.) Voir Baldensperger (F.).
Baldensperger (F.). 209 et n. 4, 211.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Baldéric, 82.
Bâle, 43, 71, 115.
Ballerstein, 59 et n. 1 et 2.
Ballon d'Alsace, 43.
Balzac, 212.
Bamberger, 127.
Ban de Sapt, 173, 181, 183, 189 n. 2.
Ban-le-Duc, 104.
Baquol, 79.
Bar-le-Duc, 8, 12 et n. 2, 22, 63, 79, 85 et n. 5, 6 et 7, 104, 111, 112 n. 1, 115, 121, 148, 149, 153, 154, 175 n. 2, 236.
Bar (duché de), 24, 30, 64, 65, 76, 77, 78, 89, 227 n. 2.
Bar (maison de), 34, 40, 67, 75, 76, 77, 80, 82.
Bar-sur-Seine, 234 n. 1.
BARBADE (général), 152 n. 1.
BARBIER (P.), 241 et n. 1 et 3, 242.
Barbot (général), 152 et n. 2.
BARBUSSE (H.), 171 n. 1, 172 n. 1, 175 n. 2.
Bärenthal, 24.
Baronville, 247.
BARRÈS (M.), 4, 5 et n. 1, 124 n. 2, 143 n. 1, 150 n. 7, 153 n. 5, 161 n. 1, 192 n. 3, 208, 210, 215 et n. 3, 216, 217 n. 2.
BARRET (rév. p.), 188 et n. 8.
Barrois, 4, 12 n. 1, 37, 39, 41, 66, 76, 77, 79, 80, 97, 99, 111, 252.
BARTHÉLEMY (abbé), 17 et n. 4.
Bas-Rhin (département), 131.
Bassigny, 26, 79, 230.
Bastille, 104 et n. 5.
Baudoche (Perrette), 2.
BAUER (W.), 115 et n. 2.
BAUMANN (E.), 170 n. 4.
BAUMONT (G.), 96 et n. 2, 104, 105 et n. 1, 107 et n. 2, 121 et n. 3, 205 et n. 1, 206 et n. 2, 207 et n. 4, 224 n. 3, 225.
Bavière, 44.
Bazaine (maréchal), 118 et n. 3, 124, 125 et n. 1.
Béatrice (de Haute-Lorraine), 67.
Beaufort (duc de), 41.
BEAUGUITTE (E.), 195, 196 et n. 1 et 5.
Beaulieu (abbaye), 79.
Beaupré (abbaye), 89.
BEAUPRÉ (comte J.), 48.
Beausire (famille de), 17 et n. 4.
Beauvau (famille de), 18.
Beauvau (Antoine de), 41.
Beauvau (François-Vincent-Marc), 41.
Beauvau (Mme de), 41.
Beauzée-sur-Aire, 193 n. 2.
Becker (A.), 19.
Bédacier (P.), 206.
BÉDIER (J.), 224, 256.
BÉHÉ (M.), 130 et n. 6, 176 et n. 4.
BEHR (major H. V. von), 186 et n. 3.
BEHRENS, 236 n. 4.
Belfort, 195 n. 2, 232.
Belfort (territoire de), 60 et n. 2.
Belgique, 178, 179 n. 3, 183 n. 1 et 5, 191 n. 2, 192 n. 3, 193 n. 1, 243.
Belgique (province romaine), 232.
Bellange (J.) (peintre et graveur), 26.
Bellefontaine, 148 et n. 1.
Belle-Isle (maréchal de), 24.
BELLESSORT (A.), 210 et n. 2.
BELLEUDY (J.), 154 et n. 1 et 2.
Belmont, 234 et n. 4, 235.
Bénédictins, 89.
Bénestroff, 182.
Benney, 32.
BENOIT (Dr J.), 112 et n. 6.
Benoît (saint), 68, 206.
Benoît XV (pape), 72, 74.
Benoîte-Vaux, 158.
BENWELL (H. A.), 175 n. 2.
Berg, 123 et n. 8.
Berger-Levrault, 33.
BERGMANN (K.), 192 et n. 2.
BERLEPSCH (C. von), 179 et n. 2.
BERLET (Ch.), 188, 189 n. 1.
Berlet (F.), 188, 189 n. 1.
Berlet (H.), 188, 189 n. 1.
Berlin, 15, 36, 45, 126.
Bernadotte (maréchal), 108.
Berne, 14, 223 et n. 2, 255 n. 1, 257.
Berry, 135.
BERRY (H. T.), 140 n. 5.
Berthaucourt-Froidos, 51.
Berthe (fille de Lothaire II), 221.
Berthier, 104.
Berthold, 82.
BERTHOUD (L.), 244 et n. 5.
Bertram (évêque de Metz), 13, 14, 228
BERTRAND (A.), 153, 154, 194.
BERTRAND (L.), 6 et n. 2, 208 et n. 7.
Bertrand (Mme), 37.
Besler, 21.
Béthincourt, 179, 185, 192.
Bettinger (cardinal von), 186 n. 4.
Bezange-la-Grande, 180, 260,
Bezonvaux, 148.
Bibliothèque nationale, 2.
Biderstroff, 154.
BIDOU (H.), 141 et n. 3, 210 et n. 3.
Bieberskirch, 182.
Bienaymé (monseigneur) (évêque de Metz), 112.
Billy-sous-Mangiennes, 189.
BINDER (H.), 190 n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Birden, 246.
Bismarck, 124, 129.
Bisping, 180.
Bitche (pays de), 24.
Bitche (ville), 18, 19 et n. 1, 29, 127.
Bize (lieutenant-colonel), 150 et n. 1 et 2.
Blaise (rivière), 245 n. 1.
Blanc (abbé), 117.
Blanche-Église, 260.
Bleicher (G. M.), 48.
Bleid, 178.
Blesch (Dr J.), 6 et n. 5.
Blézy, 245 n. 1.
Bloch (C.), 138 n. 1 et 2, 140 n. 3.
Bloch (O.), 255.
Blumenthal (D.), 124 n. 2.
Blumenthal (lieutenant E.), 178 et n. 4.
Bodenstein (Dr), 202.
Boehmer, 82.
Boffrand, 29,
Bohême, 72, 91.
Bohémiens, 24, 120 et n. 2.
Bohin (J.), 116, 117 n. 1, 230 et n. 4, 251.
Boinville, 71 et n. 3.
Bois-Labbé (ferme), 116 et n. 1.
Bolante, 155.
Bonaparte, 108, 206.
Bonn, 41.
Bonnaventure (saint), 69.
Bonnefon (P.), 206 et n. 3.
Bonnefon (Paul de), 116.
Bonneval, 180.
Böök (F.), 197 et n. 4.
Bordeaux, 70, 127.
Bordeaux, 95.
Bordeaux (H.), 167 et n. 2, 168 et n. 3.
Bornecque (H.), 139 et n. 7.
Bos, 236.
Bossuet, 206 et n. 1.
Boucher (M.), 130 et n. 4.
Boucher (Nicolas) (évêque de Verdun), 17, 91 et n. 2.
Boucheron (sous-lieutenant G.), 155, 156 n. 1, 195.
Bouchor (J. F.), 163 n. 4.
Boudet (P.), 101, 102 n. 1.
Boudière (rue de la) (à Nancy), 95 et n. 4.
Boudon (V.), 153 n. 5.
Boudot (P.), 20 et n. 6.
Boufflers (chevalier de), 206 et n. 3.
Boulanger (général), 46.
Boulay, 127.
Boulay (bailliage de), 102.
Boulogne-sur-Seine, 101, 127.
Bour (abbé R. S.), 13, 14 n. 1, 16 et n. 2, 64 et n. 4, 68, 69 et n. 1, 256.
Bourbaki, 125.
Bourbons, 38.
Bourceret (abbé J.-M.), 148, 149 et n. 1, 237 n. 1.
Boureuilles, 155.
Bourgeois (A.), 69 et n. 2.
Bourgin (G.), 100 et n. 1.
Bourgin (H.), 100 et n. 1.
Bourgogne, 10.
Bourmont, 4.
Bournon, 35, 36.
Bourogne, 60 et n. 2.
Bourru, 156.
Bourson (P.), 124 n. 2.
Bouteiller (de), 64, 243.
Bouvard (commandant H.), 164 et n. 2, 173 n. 4.
Bouvier (F.), 104.
Bouvines, 78.
Bouzonville (bailliage de), 102.
Boviolles, 55.
Boyé (P.), 88 et n. 1, 89, 90 et n. 1, 96 et n. 4, 238 et n. 2 et 3, 239.
Boyer, 125.
Braesch (F.), 135, 137.
Brancas (duc de), 15.
Brandis (lieutenant von), 185 et n. 4, 186.
Brassac (de), 36.
Braun (P.), 117, 118 et n. 1 et 2, 132 et n. 2.
Braye (L.), 12 et n. 1, 22 et n. 3, 104, 111, 112 n. 1, 115 et n. 4.
Bréant (commandant), 143 et n. 3, 144.
Bréauté (R.), 144 et n. 2, 172 n. 5.
Brechenmacher (J.-K.), 177 et n. 1.
Bréchinville, 108.
Breitenstein, 59 n. 2.
Bretagne, 27, 243.
Bretagne (P.), 12.
Bretex, 71.
Brienne (L. de), 99.
Briey, 75, 134, 149 et n. 3, 199.
Briey (bassin de), 7, 9, 43, 198, 237.
Briey (seigneurie de), 78.
Briquel (Mme), 212.
Briquel (Th.), 211 et n. 2, 212.
Briquelet, 199.
Britsch (A.), 123 et n. 1, 188 et n. 7.
Brixen, 72.
Brixey, 67.
Brixey (Voir *Brixey*).
Brocard, 236.
Brod. 259.
Brown (Heywood), 175 n. 2.
Bruche, 234 n. 4.
Brueder (E.), 182 et n. 2.
Brueder (Marianne), 19 et n. 3.

FEERUS - Recherches & Classification numériques

Bruges, 8, 76, 77, 79, 227 et n. 2.
Brulat (P.), 150 n. 7.
Brûlé (bois), 159, 161.
Brun (chef d'escadron), 165 et n. 3.
Bruneau (Ch.), 203, 254, 257, 258, 260.
Brunehaut, 65.
Brunel (Cl.), 2 et n. 2.
Brunot, 225 n. 1.
Bruwaert (E.), 95 et n. 4.
Bruyères, 116.
Bryan (J.-H.), 174, 175 n. 1.
Buat (général), 198.
Buchez, 117.
Bucking (professeur Dr), 17 et n. 2.
Buddecke (A.), 140 et n. 10.
Bufran (lieutenant), 147 et n. 2.
Bugnon (Didier), 93, 94 n. 1.
Buignet, 122 et n. 5.
Buissoncourt, 144.
Bulard (M.), 14.
Bulgnéville, 40.
Bulligny, 9.
Bulöw (A. von), 181 et n. 4, 186.
Bures, 163.
Burgondes, 61.
Buschdorf, 246.
Busigny, 184 p. 3.
Bussang, 216 et n. 1.
Bussigny, 9.
Buswell (L.), 157 et n. 4, 169.
Buteau (M.), 159 et n. 2.
Buxières, 184.
Buxy, 75.

Cabaret rouge, 169.
Caillette (bois de la), 166, 168, 185.
Cain, 191.
Callais (J.), 229, 232 et n. 1, 233, 259.
Callet (Ch.), 139 n. 2.
Callot (J.), 95 et n. 4.
Calmet (dom Augustin), 17, 29, 35, 36, 71, 73, 83, 93, 206 et n. 2.
Calonne (tranchée de), 143, 158.
Cambrai, 111 et n. 1.
Cantinelli (R.), 139 et n. 1.
Carbillet (général), 153 et n. 6.
Cardin Le Bret, 29.
Carillo (Gomez), 20.
Carlsruhe, 143.
Carnegie (dotation), 140.
Carnot (lycée), 115.
Carolingiens (dynastie des), 9, 13, 41.
Caron (P.), 113 et n. 1.
Carpentras, 255 n. 1, 257.
Carré (J.-M.), 147, 148 n. 1, 154, 155.
Carré de Malberg, 126, 127 et n. 1.
Carrez (H.), 57 et n. 3.
Carrière (abbé V.), 21 et n. 3.
Cassagnac (P.-A. de Granier de), 188 et n. 6.
Cassel, 15.
Castelnau (général de), 153 n. 3, 188 et n. 5.
Cateau-Cambrésis, 9.
Catherine de Bourbon, 28.
Catherine (sainte), 55.
Cazin (P.), 161, 162 n. 1.
Célarié (Mme H.), 199 et n. 1.
Celles, 115.
Celtes (trou des), 49.
Cernay-en-Dormois, 91.
César, 51, 247.
Cesse, 68 et n. 5.
Chambord, 4, 44, 87.
Chambrun (lieutenant-colonel), 173 n. 4.
Champagne, 26, 27, 48 n. 3, 73, 76, 159 n. 4, 175, 180 n. 2, 183 n. 4 et 7.
Champagne (comté de), 78.
Champagne (comtesse de), 5.
Champenay (F.-G. de), 231 et n. 1, 250.
Champigneulles, 32.
Champion (P.), 74 et n. 3.
Chantereau-Lefebvre (L.) (intendant), 26, 78.
Chantilly, 67.
Chantriot (E.), 125 et n. 3, 135-137.
Chapel (général), 247 et n. 2.
Chapelier (chanoine Ch.), 73, 101 et n. 3 110 et n. 3, 111 et n. 2.
Chapelotte (la), 142.
Chaptal (Mlle), 192 n. 3, 199 et n. 2.
Charavay (Et.), 107.
Charlemagne, 41, 44, 68 et n. 5, 70 et n. 4.
Charles de Lorraine (cardinal), 37, 86.
Charles le Chauve, 221.
Charles le Gros, 221.
Charles-Quint, 9, 34, 38, 95.
Charles VII (roi de France), 34, 44, 71
Charles VIII, 34.
Charles IX (roi de France), 87.
Charles X (roi de France), 116.
Charles II (duc de Lorraine), 40, 73.
Charles III (duc de Lorraine), 25, 30, 31 et n. 3, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 86, 90.
Charles IV (duc de Lorraine), 5, 8, 10, 11, 25, 27, 28, 30, 34, 38, 41, 85, 89, 90, 92.
Charles V (duc de Lorraine), 34, 35, 36 et n. 1 et 2, 38, 41.
Charles d'Alençon, 72.
Charles de Vaudémont, 92.
Charleville, 191 n. 1.
Charmes, 110, 150 n. 7.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Charton, 30.
Charuel (J.) (intendant), 26.
Charvet (J.), 75 et n. 5.
CHASSEREAU (L.), 198 n. 2.
Château-Salins, 57, 127, 182, 202 n. 1, 247.
Châtel-sur-Moselle, 86 et n. 3.
Châtelet (famille du), 18.
Châtelet (Mme du), 204.
Châtenois, 4, 106 et n. 2.
Châtillon (baronnie de), 18.
CHAUDEUR (abbé), 229 n. 1.
Chaumont (de) (évêque), 110.
Chauvency, 71 et n. 3.
Chauvoncourt, 159.
CHENET (lieutenant-colonel), 166, 167 et n. 1.
CHENET (G.), 47, 49 et n. 2, 50 et n. 3, 51, 54 et n. 1, 55 et n. 1, 2 et 3, 56 et n. 1 et 2.
CHENOT, 166.
CHEPFER (G.), 216 et n. 2, 231 et n. 5.
Cheppy (bois de), 50.
CHÉRON (abbé L.), 84, 85 n. 1.
CHÉRUEL, 27 n. 1.
Chevaliers (bois des), 158.
Chevoleau (abbé), 170 et n. 4.
Chèvremont, 36.
Chevrier, 36.
CHEVRILLON (A.), 156 et n. 5.
Chiny, 67.
Chinz (Voir *Chiny*).
Chipotle (*la*), 151, 195.
CHOGNOT, 112 et n. 2.
Choiseul, 101.
Choiseul (Jean de), 227.
CHRISTIERNSSON (N.), 197 et n. 5.
Christine de Danemark, 34, 38, 41.
Chrodegang (saint) (évêque de Metz), 66, 68 et n. 1, 2 et 3.
CHUQUET (A.), 116, 194 et n. 2, 200 et n. 4.
Circourt-sur-Mouzon, 114 et n. 1.
Cirey (baronnie de), 18.
Cirey-en-Vôge, 18.
Cisterciens, 69, 88, 92.
Clairière (verrerie de la), 51.
Claude (« la fausse Pucelle »), 74, 75 n. 1 et 2.
Claude de Guise, 37, 38.
Claudot, 29.
CLAVEL (capitaine), 171 et n. 3.
Clermont-en-Argonne, 147, 149, 155, 179 n. 3, 194 n. 4.
Clermontois, 90 n. 6.
CLÉMENT (R.), 47 et n. 2, 123 et n. 5.
Clément VI (pape), 67.
Clément VII (pape), 67.
Clercx (J.), 49.
Clervaux, 1.
Closon (J.), 70.
Clotaire II, 70.
Cluny, 14.
COCHIN (C.), 172 n. 5.
COHEN (G.), 205 et n. 2 et 3.
COHEN (M.), 237 n. 2.
Coincy, 19.
Coislin (Mgr de) (évêque de Metz), 20.
Colette Baudoche, 215 et n. 3.
COLIN (P.-E.), 158 n. 2.
Colin Muset, 204, 224.
COLLIGNON (A.), 20 et n. 4, 118 et n. 3.
Colmar, 209 et n. 3.
Colombey (château de), 19 et n. 2.
Colroy, 200.
Combres, 186.
Commercy, 94, 152, 161, 162, 184.
Commode, 55.
COMPTON (major T.-E.), 145 n. 2.
Condé, 105.
Conrad II, 78.
Conrad III, 78, 81.
Conradin, 19.
Consenvoye, 148.
Conz, 11.
COOPER (G.-R.), 175 n. 2.
CORDONNIER (général), 148 n. 1, 150 n. 2, 162 et n. 2.
Cormontaigne, 20.
CORNET (L.), 159 n. 4.
Coster (chanoine S.-E.), 99.
Coster (J.-F.), 99.
Côte-d'Or (département), 244 n. 5.
Cote 304, 144, 185.
Coucy, 64 et n. 2.
Courtes-Chausses, 155.
Courty, 59.
Couthon, 102, 103.
COWING (K.-F.), 175 n. 2.
COYLE (E.-R.), 175 n. 2.
Craffe (porte de la), 21.
CRAMER (Fr.), 246 n. 4.
Craon (Mme de), 41.
Crécy, 40.
Créhange (comté de), 4.
Cretin (poète), 225.
Croixmare, 152.
Crouppe (Voir *Craffe*).
Croy (famille de), 23, 95.
Croy et Arschot (duc de), 19.
CRUSIUS (E.), 119 et n. 1.
Cues, 72.
Cumières, 111 et n. 1, 144, 192.
Cunfin-en-Bassigny, 234 et n. 1.

EFERUS – Recherches & Classification numériques

Cuny (D.), 85 et n. 7.
Cupigny, 75.
Curel (F. de), 208 et n. 7.
Cussigny, 75 et n. 3.
Cusson-Hœner (imprimeur), 26.
Custine (marquis de), 116.

D. (lieutenant). Voir GERMAIN (J.).
Dabo, 59 et n. 1 et 2.
Dalbiez (loi), 149.
Dalhain, 202 n. 1.
DAMPIERRE (J. de), 189, 190 n. 1.
Danube, 232.
DARTEIN (général F. de), 19 et n. 2.
DAUDIER (Ch.), 207 et n. 8, 211, 230 et n. 5, 250.
Dauphiné, 135.
DAUZAT, 190, 236 n. 4.
DAVILLÉ (L.), 31.
DAVISON (H.-P.), 175 n. 2.
DAY (S.-R.), 175 n. 2.
Déchelette, 49, 50, 54.
DECIZE (P.), 5, 6 n. 1.
Deder, 211.
DEFFONTAINES (P.), 59 et n. 1.
DEHMEL (R.), 191 et n. 3.
DELACOMMUNE (Ch.), 143 n. 1.
DELAHACHE (G.), 131, 132 n. 1.
DELBRUCK (J.), 177 n. 3.
Delcassé (Th.), 11, 200.
DELCOURT (R.), 192 n. 2.
DELÉPÉE (V. et J.), 3 et n. 2.
Delesalle, 237.
DELIÈGE (E.), 157 et n. 2, 212 et n. 2.
Delme, 122.
DELVERT (capitaine), 163 n. 3, 187 et n. 3.
Demange II (abbé d'Étival), 64 et n. 5.
DENNERY (général J.), 114 et n. 2 et 3, 123 et n. 3.
Déodatiens, 105.
DEPEW (A.-N.), 175 n. 2.
Dépôt (Poste de commandement), 169.
Derichsweiler, 6.
Déroulède (P.), 46.
DERPUY (J.), 5, 6 n. 1.
DESCHAMPS (G.), 24 et n. 3, 131 et n. 2, 152 et n. 5.
DESCHANEL (P.), 195 n. 2.
Desmarets de Vaubourg (intendant), 26.
DÉVERIN (E.), 176 n. 4.
DEVILLE (lieutenant R.), 146, 147 et n. 1.
Dickens, 211.
DIDE (Dr M.), 149 n. 1.
Didelon (Mlle). Voir Bertrand (Mme).
DIDERRICH (A.), 6, 200 et n. 3.
Diemer (pasteur), 14.
Dietberge (Voir Theutberge).
Dieuze, 14, 153, 154, 230.
Dieuze (bailliage de), 102.
DIGOT (A.), 24, 25, 30.
Dinant, 183.
Dombasle, 19.
Dombasle-en-Argonne, 157, 175.
DOMBRAY-SCHMITT, 230 n. 13.
Domèvre-en-Haye, 48, 229 et n. 1.
Domèvre-sur-Avière, 116.
Domremy, 44, 73, 74, 143.
DONNADIEU (Dr A.), 3, 32-42.
DONNET (F.), 87 et n. 4.
Donon, 43, 151.
DOBNER (Mme M.), 225 et n. 2.
DORVAUX (abbé N.), 13 et n. 2, 102 et n. 2.
DORVEAUX (Dr P.), 101 et n. 2.
DOSDAT, 259.
Dos PASSOS (J.), 175 n. 2.
Dosse (Mlle), 231.
DOTTIN (G.), 233 et n. 2.
Douaumont (fort de), 163 n. 3, 164, 165, 166, 167 et n. 1, 168, 172, 185 et n. 4, 188, 213, 214 et n. 1.
Douaumont (village), 166.
Doubs (département), 243.
DREXEL (F.), 51, 52, 53, 54.
Driant (colonel), 188 et n. 8.
DRIAULT (E.), 124, 125 n. 1.
Dron, 88.
DROUILLY (G.), 139 et n. 7.
Drouas (Mgr), 87.
DUBOIS (J.), 138 n. 2, 139 n. 2.
DUBRULLE (P.), 164, 167 et n. 2.
DUCORNEZ (A.), 194 et n. 3.
Dufresne, 1.
DUGARD (H.), 163 n. 3.
Dugast-Matifeux (Ch.), 103.
DUFFY (père), 174 et n. 1.
DUHEM (J.), 128 et n. 3.
DUMONT (commandant G.), 113 et n. 2.
DUMONT (P.), 207 et n. 7.
DUMUR (L.), 163 n. 3, 213 et n. 1, 214 n. 1.
Dunkerque, 195 n. 2.
Dun-sur-Meuse, 147, 178, 179, 213.
DUPAL (abbé C.), 122 et n. 6.
DU PASSAGE (H.), 131 n. 3.
DUPONT (général), 151 n. 2.
Duprey de Gineste, 24.
DUPUY (G.-G.), 216 et n. 3.
DUPUY (sergent M.), 147.
DURANDIN (G.), 128 et n. 2.
DUROC (P.). Voir BADEL (E.).
DUTRÈB (M.), 188 et n. 6.
DUVAL (Amaury), 256 n. 5.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

DUVERNOY (E.), 32, 78, 84 et n. 2, 86, 87 et n. 1, 109 n. 2, 121 et n. 2, 207 et n. 2.
Duyck (Antoine), 205.
DZIALAS (leutnant), 201 n. 7.

E. B., 95 et n. 3.
EBBINGHAUS (C. von), 179 n. 3.
Echternach, 81.
École des Chartes, 2.
Édouard Ier (roi d'Angleterre), 76, 79.
EGLY (W.), 185 n. 5.
Eifel, 48.
Einhard, 70.
Einville (-au-Jard), 123, 180.
Eix, 193.
Élisabeth-Charlotte (duchesse), 6, 94 et n. 2.
Élisabeth de Lorraine, 35.
Émile-Paul (éditeur), 139.
Empire allemand (Voir Allemagne).
Empire romain, 232.
Empire (Saint-), 4, 8, 19, 26, 44, 45, 72, 73, 77, 78, 79.
Empire (second) (français), 129, 131.
ENGERAND (F.), 149 n. 3.
Enguerrand VI (sire de Coucy), 64 et n. 2.
Enimie (sainte), 70 et n. 3.
Éparges (les), 142 n. 1, 144, 158, 159, 162 n. 1, 173, 186, 189 n. 2.
Épinal, 65, 104, 106 et n. 3, 120, 121 et n. 4, 181, 208, 231, 235.
Éponge (bois), 170.
Epternach (Voir *Echternach*).
Erard de Brienne, 78.
Erckmann (E.), 207 et n. 4.
ERMAN (chanoine E.), 127 et n. 5.
Ermesinde (comtesse de Luxembourg), 64, 79.
Erric de Lorraine-Chaligny, 17.
ESCALLE (C.), 140 et n. 1.
Escaut, 44.
Esmez (F.), 208 et n. 4.
Esnes, 157, 171, 172, 192.
Espagne, 38, 41, 44, 90, 91, 205.
Espagnols, 25.
ESPÉRANDIEU (commandant E.), 49.
Essey (côte d'), 153.
Essey-et-Maizerais, 14, 174.
Essoyes, 234 n. 1.
ESTÈVE (E.), 206, 207 n. 1, 219.
ESTRE (H. D'), 163 n. 3.
Étain, 202.
Ethe, 145, 146 et n. 2.
Étienne (saint), 70.
Étienne IX (pape), 71 et n. 1.
Étienne (évêque de Liége), 70 et n. 5
Étival, 64 et n. 5, 181.
Étival (abbaye d'), 84, 87 et n. 2.
Eudes (comte de Blois), 79.
Eulenberg, 9.
Eulmont, 9.
Europe, 15.
Eustase (saint), 23.
Euvezin, 14 et n. 2.
Exermont, 175 n. 2.

Fabien de Dohna (burgrave), 91 et n. 3.
Fabre (J.), 74.
Failly, 230 et n. 7.
Faisan (rue du) (à Metz), 101.
Falkenstein (château de), 19.
FALLEX (M.), 3, 4 et n. 1.
Farel (G.), 14.
Faulquemont, 21 et n. 8, 127.
Faulquemont (seigneurie de), 21.
Faulx, 32.
FAVIER (J.), 24 et n. 4, 86 n. 3.
FELBER (C.), 186 n. 2.
Fénétrange, 19 et n. 3, 95 et n. 5.
Fentsch (rivière), 19.
Ferdinand Ier (empereur), 41.
Ferdinand II (empereur), 34.
Ferdinand III (empereur), 34.
Ferdinand V, 41.
Ferrant (Clémence), 122 et n. 6.
FERRARI DORIA (J.-J.-B. de), 151 n. 2, 152, 153 et n. 2, 172 n. 5.
Ferri de Pange, 80, 81.
Ferrières, 137.
Ferry II (duc de Lorraine), 40.
Ferry III (duc de Lorraine), 31.
Ferry IV (duc de Lorraine), 40.
Ferry de Lorraine (comte de Vaudémont), 40.
FERRY (A.), 187 et n. 2.
FERRY (P.), 195.
Fey-en-Haye, 161, 162.
FICKER (J.), 62 et n. 2.
FIGEAC (R.), 153 n. 5.
Fillon (B.), 103.
Filon A., 125.
FISCHER (C.), 124 et n. 2, 127.
Fix (bijoux), 147.
Flandre, 44, 48 n. 3, 153 n. 5, 157, 243.
Flaubert, 212.
Flavigny-sur-Moselle, 23, 92.
FLEMMING (H.), 185 n. 2.
Fleury-devant-Douaumont, 150 n. 7, 165, 166, 168, 169, 171.
Flirey, 180.
Florange (maison de), 71.
Florence, 90.

FERRUS - Recherches & Classification numériques

Florentin Le Thierriat, 30, 35, 36, 79.
Foch (maréchal), 150 et n. 4, 154 n. 2, 188 et n. 3 et 4.
Fodere, 88.
Fontaine (comtesse de), 15.
Fontainebleau, 28, 59, 114, 122, 238.
Fontaine (trou de la), 49.
Fontoy (Lorraine), 19, 20 et n. 1, 193, 202, 233 et n. 3.
Forbach, 119 et n. 1, 120, 127.
Forbin-Janson (Mgr de), 117.
Forcade (E.), 163 n. 3.
Forcelles-Saint-Gorgon, 32.
Forêt (Ch.), 86 n. 3.
Forges (bois de), 178.
Forrer, 58.
Foulcrey, 247.
Foulet (L.), 249 et n. 1.
Foullon, 104.
Fourcroy, 8.
Four-de-Paris, 155.
Fourier (saint Pierre), 29.
Fourier de Bacourt (E.), 12, 22 et n. 2.
Four Zabée, 51.
Français, 20, 27, 41, 43, 91, 103, 115, 157, 164, 172, 175, 176, 177 n. 5, 184, 186, 213.
France, 3 et n. 2, 4, 5 et n. 2, 6 et n. 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 23 n. 1, 24 n. 4, 26, 27 et n. 1, 28, 31 n. 3, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 47, 59, 65, 66, 67, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 87, 89, 90, 91 et n. 3, 93, 94, 100 et n. 1, 101, 102, 111, 114, 115 et n. 2, 117, 119, 120, 127, 128, 129, 130 et n. 5, 131, 133, 134, 135, 138, 139 et n. 7, 140 et n. 3, 143 n. 2, 146 et n. 4, 148 n. 2, 149 n. 3, 150, 151 n. 1, 157 n. 4, 158, 164 n. 3, 170 n. 3, 171 et n. 2, 172, 173 et n. 4, 174, 175 et n. 2, 176, 179 n. 3, 180 n. 3, 181, 183 n. 1, 184, 187 n. 2, 188, 189, 190, 191 n. 2, 192 et n. 3, 193 n. 1, 197 et n. 3, 199 et n. 2, 200, 206, 208, 215, 224, 225 n. 3, 232, 240, 243, 248, 249, 255, 256 n. 5, 259.
France (Mme J.), 197 et n. 2.
Francfort, 6, 52, 125.
Franche-Comté, 66 et n. 1.
Franciscains, 69.
François (abbé E.), 217 et n. 2.
François II (empereur), 41.
François III (empereur), 41.
François Ier (roi de France), 14, 33, 34, 38.
François II (roi de France), 41.
François (duc d'Alençon, puis d'Anjou), 41.
François III (duc de Lorraine), 11, 27, 33, 39, 90.
François de Guise, 37, 95.
François de Vaudémont, 41, 92.
François (de Neufchâteau), 106 et n. 4 et 5, 107.
Françoise de Mercœur (duchesse de Vendôme), 41.
Francon (évêque de Liége), 70.
Francs, 43, 44, 60, 62, 232.
Frank, 191.
Franz (Dr A.), 247 et n. 3, 248.
Franz (J.), 201 n. 8.
Frécaut (J.), 228 n. 3, 229.
Frédéric Barberousse, 23, 78.
Frédéric II (empereur), 78.
Frédéric III (empereur), 11, 34.
Frédéric II (roi de Prusse), 10.
Frédéric III (électeur palatin), 91.
Frédéric le Beau, 40.
Frédéric Ier (duc de Haute-Lorraine), 67, 76.
Frédéric II (duc de Haute-Lorraine), 76.
Frédéric-Charles (prince), 124.
Frédéric-Guillaume, dit le Grand Électeur, 15.
Frémont (H.), 196 et n. 3.
Frenssen (M.), 191 et n. 3.
Frescaty (château de), 20 et n. 2.
Fresnes-en-Woëvre, 117 et n. 1.
Fribourg (A.), 158 et n. 2, 202 et n. 1.
Friedewald, 4, 44, 87.
Friedwald (Voir *Friedewald*).
Fristot (L.), 12 et n. 2.
Froelich (J.), 207 et n. 3.
Froideterre, 165.
Frondaie (P.), 215 et n. 3.
Frouard, 4.
Fumin (bois), 167, 168.

Gabrielle (sœur), 149, 194 n. 4.
Gaertner (G.), 179 n. 3.
Gagneur (capitaine M.), 163 n. 3, 165 et n. 2.
Gaillard-Bancel (de), 151.
Gain (A.), 99 n. 1.
Galeron (Anne), 215.
Galeron (Charlotte), 215.
Gallois (L.), 128.
Gap, 109.
Garçot (M.), 208 et n. 3.
Garibaldi (Peppino), 155.
Garibaldiens, 154, 155.
Garin le Loherain, 204.
Garnier (Ad.), 113 et n. 3, 114.
Garnier (G.), 218 et n. 2, 219.
Gassicourt-les-Mantes, 206.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gaudach (Voir *Jouy-aux-Arches*).
Gaudel (H.), 211.
Gaudy (G.), 168, 169 n. 1, 173.
Gaule, 55, 83, 231, 232, 244.
Gaule franque, 221.
Gaulois, 130.
Gaurichon (I.), 59 et n. 3.
Géant (trou du), 49.
Gélacourt, 181.
Génelin, 112.
Genève, 15, 43.
Geneviève d'Urfé (duchesse de Croy), 95.
Genevoix (M.), 158 et n. 3.
Genèvre (mont-), 109.
Genty (capitaine E.), 150 n. 7, 153 et n. 4, 165, 172 n. 5.
Gérard (saint), 88.
Gérard d'Alsace, 2, 11, 78.
Gérard (peintre), 121.
Gérard (sœur Jeanne), 111.
Gérardmer, 120, 187.
Gerbéviller, 151, 194 et n. 2 et 4, 197.
Germain (J.), 171 et n. 1.
Germain de Maidy (L.), 17 et n. 3, 5 et 6, 21, 22 et n. 1 et 4, 23 et n. 4, 68 et n. 5, 71 et n. 2, 3 et 5, 75 et n. 3, 82, 92, 93 et n. 1 et 2, 95 et n. 2, 249 et n. 3.
Germains, 43.
Germanie, 22, 43, 82.
Gévaudan, 70.
Gibson (Preston), 175 n. 2.
Gieben (J.), 183 et n. 7.
Gillet (L.), 164 et n. 4, 165 n. 1.
Gilliéron (J.), 233, 238 et n. 1, 239 et n. 3, 240, 241.
Ginisty (Mgr) (évêque de Verdun), 141, 196 et n. 2.
Ginisty (P.), 165 et n. 2.
Ginsberg (F.), 1, 2 n. 1.
Ginsburger (M.), 94 et n. 3.
Girardet, 29, 88.
Giraud-Mangin (M.), 103 et n. 1.
Giraud (V.), 150 et n. 5, 188 et n. 5.
Gironcourt (A. de), 17 et n. 6.
Giroust (J.-A.) (peintre), 108 et n. 4.
Gisèle (fille de Lothaire II), 221.
Gislebert, 28.
Giss (E.), 236 n. 4.
Givet, 183, 199.
Givry (cardinal de), 88.
*Glonville*r, 181.
Glotz (R.), 97, 98, 99.
Gobert (G.), 123 et n. 6 et 7.
Gobert d'Autel, 64.
Gobron (G.), 211, 253 et n. 4.
Gobsch (capitaine H.), 181 et n. 2.
Godefroy (comte de Langenstein), 82.
Godefroy, 225, 236.
Godfrid, 221.
Goffinet (H.), 244 n. 2.
Goïtisolo (J. de), 163 et n. 2.
Goldschmitt (Fr.), 120 et n. 3, 201 et n. 6.
Gomery, 146 et n. 2.
Gondrecourt, 4, 60, 193.
Gondreville-sur-Moselle, 221.
Gorcy, 75.
Gorze, 14, 58, 67.
Gosselming, 152.
Gossler (général C. von), 178 et n. 2.
Goths, 61.
Gottberg (O. von), 179 n. 3, 191 n. 2.
Gouhenans, 66.
Goupilleau de Montaigu, 102, 103 et n. 1.
Gouraincourt, 148.
Goyau (G.), 74 et n. 4.
Grand, 4, 60.
Grand-Carteret (J.), 172 et n. 4.
Grand Couronné, 151 n. 1 et 2, 188, 191 n. 2.
Grande-Bretagne, 232.
Grand Électeur, 15.
Grande-Rue (à Nancy), 95.
Grand-Failly, 178.
Grandmaison (G. de), 153 n. 3.
Grandmaison (L. de), 151 et n. 2.
Grandpré, 148.
Grandseille (marquisat de), 18.
Granges, 249 et n. 5, 250.
Granvilliers (Jean de), 151 n. 2, 214 et n. 2.
Grasset (commandant A.), 145, 146 et n. 1.
Gratieux (abbé), 159 n. 4.
Grave (de), 106.
Gravelle (orfèvre), 90.
Grégoire (L.), 107.
Grégoire le Grand (saint), 96.
Grégoire VII (saint), 68 n. 3.
Grégoire XIII (pape), 86.
Grenier (A.), 62.
Grimaldi, 93.
Grimaud, 196.
Grimme (Dr Fr.), 63 et n. 1, 68 et n. 2, 69 et n. 5.
Gröhler (H.), 246 et n. 1.
Grosdidier de Matons (M.), 65 et n. 3, 76-81, 227 et n. 2 et 3.
Grosholz (F.), 182 et n. 3.
Gros Long (colonel), 154 n. 1.
Grostenquin, 123.
Gruenenwald (Dr), 201 n. 3 et 4.
Guelheim, 40.
Guérin, 225.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Guérin (chanoine R.), 72 et n. 3.
Gugney, 32.
Guilgot (lieutenant J.-J.), 114 et n. 1.
Guillaume II, 21, 121, 127.
Guillaume (duc de Clèves et de Juliers), 41.
Guillaume de Trainel, 67.
Guillaume le Breton, 78.
Guinot (général), 121, 122 n. 1.
Gunther, 19.
Gunthere, 223.
Gustave-Adolfs-Verein, 15.
Güttler (H.), 227 et n. 4, 228.
Guyau (A.), 172 n. 5.
Guyot (A.), 151 et n. 1.

Haas (H.), 24 et n. 1.
Hable de Boinville, 71.
Habsbourg, 27, 33, 34, 35, 39.
Hacklaender, 14, 15.
Hagen, 19.
Haimo von Halberstadt, 227 n. 4, 228 et n. 2.
Halévy (D.), 173 n. 4.
Hallstatt, 48 et n. 2.
Halphen (L.), 70 et n. 4.
Hamel de Breuil (comte du), 36 et n. 2.
Hamm (R.), 236 n. 4.
Hampont, 142.
Hannemann (O.), 68 et n. 3.
Hanotaux (G.), 142.
Haraucourt, 36.
Haraucourt-Chambord (Paul de), 92.
Haraucourt (maison de), 21.
Hardaumont, 167.
Hardt, 48.
Harmand (F.) (chanoine), 122 et n. 7.
Harmand (L.) (chanoine), 122 et n. 7.
Harmand (R.), 106 et n. 5, 107 et n. 5.
Harnescher, 66.
Haroué, 122.
Hassler (capitaine), 146 et n. 3.
Hattonchâtel, 182, 198.
Hattstatt, 7.
Haucourt, 185.
Haussonville (comte d'), 25, 35.
Haussonville (maison d'), 18.
Haust (J.), 235 n. 1 et 2.
Haut-Clocher, 152.
Haute-Chapelle (près Saint-Quirin), 254.
Haute-Marne, 60, 244 n. 6.
Hautes-Alpes (département), 109.
Hautes-Chaumes, 7.
Hautes-Études (école des), 246.
Haut-Rhin (département), 132.
Hauts de Meuse, 150 et n. 2, 158 et n. 3, 161, 162, 163 et n. 1, 185 n. 1.
Hazelle (bois de la), 162.
Hazon de Saint-Firmin (Jane), 91 et n. 3.
Heidolsheim, 59 n. 2.
Heitz (P.), 126 et n. 3.
Helperberg, 246.
Helperknap, 246.
Henches (commandant J.-E.), 144 et n. 1, 172 n. 5.
Henri de Chambre (évêque auxiliaire de Metz), 13.
Henri VI (empereur), 78.
Henri II (roi d'Angleterre), 79.
Henri II (roi de France), 4, 14, 26, 34, 41, 44.
Henri IV (roi de France), 93.
Henri Ier (roi de Germanie), 22, 73.
Henri (duc de Lorraine), 28.
Henri II (duc de Lorraine), 28, 76, 77, 78, 89, 90.
Henri Ier (comte de Bar), 77, 78.
Henri III (comte de Bar), 76, 77, 79, 227.
Henri (comte de Deux-Ponts), 233.
Henri IV de Salm, 81.
Henri Ier (comte de Vaudémont), 78.
Henri IV (lycée), 127.
Henriette de Phalsbourg, 41, 93 et n. 4.
Herbomez (d'), 67.
Héré, 29.
Hering (W.) (leutnant), 213.
Hermann (évêque de Metz), 256.
Hermann II de Salm, 82.
Hertz (A.), 125 et n. 2.
Hertzog (Dr A.), 69 et n. 4.
Herzog (E.), 233 et n. 1.
Hesse, 201 n. 6.
Hesse (Meurthe), 123.
Heu (famille de), 1, 2 n. 1.
Heu (de), 14.
Heurcq (van), 87.
Heuzé (P.), 172 et n. 3.
Heyden (J. van der), 35.
Hiller (F.), 127 n. 6.
Hindenburg, 183 n. 5.
Hinrich, 140 et n. 8.
Hinzelin (E.), 21 et n. 6, 124 n. 2.
Hirsch (J.), 190 n. 4.
Hoche, 116 et n. 3.
Hœffel, 12.
Hoéville, 144.
Hogan (corporal M. T.), 175 n. 2.
Hogard (abbé), 193 et n. 3.
Hogard (H.), 120.
Hoggson (Noble F.), 175 n. 2.
Hohenzollern, 10.
Hohlfeld (Dr J.), 140 et n. 11.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Holandre (J.-B.), 117.
Hollande, 27, 205 et n. 2.
Homécourt (Voir *Houécourt*).
Homère, 195.
Hongrie, 21.
Hontheim, 82.
Hoover, 139 et n. 5.
HOPPENSTEDT, 177 et n. 6.
HORNING (A.), 234 et n. 4, 235, 236, 242 et n. 3, 259.
Houdreville, 32.
Houécourt, 80.
HOURTICQ (L.), 172 n. 5.
HUBER (A.), 255-257.
Hubert (saint), 260.
Hue d'Autel, 64.
HUGO (capitaine a. D., von), 180 et n. 1.
HUGO (frères), 204.
Hugo (V.), 89.
Hugue (fils de Lothaire II), 221.
HUGUENIN (sous-lieutenant), 165.
HÜLSEN (Dr Fr.), 75 et n. 4.
HUMBERT (capitaine), 152 n. 2, 172 n. 5.
Humières (maréchal d'), 19.
Huns, 22.
Hunsrück, 48.
Husson (Clotilde), 214.

Igney, 247.
IGOUNET DE VILLERS (Ch.), 163 n. 1.
Ile-de-France, 48 n. 3. 153 n. 2.
Impériaux, 95.
Inde, 48.
Insming, 80.
ISAAC (J.), 149 n. 3.
Isabelle (duchesse de Lorraine), 34.
Ismert (général baron d'), 114 et n. 2.
Isming (Voir *Insming*).
Italie, 90, 114, 155, 220, 231.

J..., 230 et n. 8.
JABERG, 239.
Jacobi (P.), 96.
Jacquard, 29.
Jacques de Lorraine (évêque de Metz), 67, 81.
Jacques de Briey, 71.
Jacques de Longuyon, 257, 258.
Jaffé-Potthast, 67.
Jamet, 36.
Jametz, 178.
Jansénius, 101.
Jarny, 198.
Jean (saint), 255 et n. 2, 256, 257.
Jean XII (pape), 5, 73.
Jean d'Aix (évêque de Verdun), 64.
Jean de Ramberviller (chanoine de Verdun), 17.
Jean d'Anjou (duc de Lorraine), 39.
Jean d'Anglure, 65.
Jean de Bourgogne, 40.
Jean de Landremont, 27.
Jean-Casimir, 91.
Jean-Georges (comte palatin de Veldenz), 15.
JEAN-JULIEN, 101 et n. 1, 106, 107 n. 1, 121 et n. 5, 230 et n. 9, 250.
Jean le Coullon (chroniqueur), 87.
JEAN-QUI-CHANTE, 230 n. 2.
Jeanne d'Arc, 10, 70 n. 2, 72, 73 et n. 1, 74 et n. 1, 2, 3 et 4, 75.
JEANROY, 223.
Jeantin, 73.
Jennesson, 29.
Jésuites, 101.
JIROUN (lieutenant), 172 et n. 2.
Job, 228.
JOFFRE (maréchal), 149 n. 3.
Joffroy d'Apremont, 64 et n. 3.
Joinville, 29, 40.
JOLLIVET (G.), 188 n. 8.
JONAS (L.), 172 et n. 5.
Joséphine (femme de Bonaparte), 108 et n. 2, 121.
JOUBAIRE (lieutenant A.), 146 et n. 4, 168.
Jouy (de), 20.
Jouy-aux-Arches, 202, 243, 246, 247.
JUD (J.), 231 et n. 6, 232, 235 n. 3.
Juifs, 85.
JULIA (E.-F.), 156, 157 n. 1.
JULIE (sœur), 194 et n. 4.
Juliers, 78.
Jura (département), 75.
JURINEK (J.), 182 et n. 1.
Juste Lobel, 215.
Juvigny, 85.

KAHLENBERG (Mme H. VON), 191 et n. 3.
Kahn (G.), 207 et n. 7.
KAISER (abbé), 14, 69, 85 et n. 3 et 4, 86 et n. 1, 88, 90 et n. 2, 92 et n. 1.
KALKSCHMIT (E.), 183 et n. 1.
KASPERS (Dr W.), 242 et n. 4, 243, 244, 245.
KASTENER (J.), 108 et n. 1 et 2, 111 et n. 3.
K. de Lottenhove (Voir Kervyn de Lettenhove).
KELLERMANN (B.), 190 n. 3 et 4.
Kellermann (maréchal), 115 et n. 3.
KENAMORE (C.), 175 n. 2.
KERLER (O), 181 et n. 6.
Kern, 77.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Kervyn de Lettenhove, 80.
Kessler (Fr.), 59 n. 2.
Keune (professeur J.-B.), 16, 17 n. 1, 198 et n. 3.
Kiesel (Dr K.), 7 et n. 1.
Kiessmann, 236 n. 4.
Kilian, 35.
Kilmer (J.), 174 et n. 1.
Kimpflin (capitaine G.), 150 et n. 6 et 7, 163 et n. 3.
Kipling (R.), 20.
Kirch (abbé J.-P.), 64, 65 et n. 1, 85 et n. 8, 89 et n. 3, 90, 91 n. 1.
Kleist (von) (capitaine), 124.
Klipffel (capitaine), 20.
Klopstein (famille de), 18.
Köhrer (E.), 184 n. 3.
Konarski, 30.
Körner (F. Th.), 180 et n. 2.
Koser (R.), 36 et n. 1.
Köster (Dr A.), 184 et n. 4.
Kraus (Fr. X.), 64.
Kronprinz (d'Allemagne), 165, 177 et n. 1, 185 et n. 1, 186, 190, 191 et n. 1, 200 et n. 4, 213.
Kunz (Dr J.), 140 et n. 12.
Kurth (G.), 65 et n. 4.
Kutscher (A.), 183 et n. 6.
Labande, 244 n. 3.
La Baroche, 234 et n. 4, 235.
Lablotier (An.), 60 et n. 2.
La Bourge (près Senon), 52.
La Bourgonce, 152.
La Bresse, 233.
La Broque, 233.
Lacaille (H.), 244 n. 3.
La Chapelle, 233.
La Chapelle (lieu dit), 56.
La Cigalerie, 155.
Lacretelle (le jeune), 107.
La Curne de Sainte-Palaye, 94, 95 et n. 1.
Ladoucette (baron J.-Ch.-F. de), 5, 109 et n. 2, 207 et n. 2.
La Fayette, 106, 107 et n. 1.
La Ferté-Sennetère (maréchal de), 6, 84.
La Fontaine, 225 n. 1.
La Fontaine-aux-Charmes, 173.
Lagarde, 154, 260.
Lagrange (P.), 212 et n. 1.
La Gruerie, 154.
La Harazée, 154, 155.
Laheycourt, 147.
Lajus (scierie), 115.
Lalance (commandant), 20 et n. 2, 21 et n. 1, 58 et n. 1 et 2.
Lalau (bois de), 153.
Lalœuf, 32.
Lamarche, 112.
Lamartine, 129.
Lamath, 154.
Lamaze (F.), 208 et n. 1 et 6.
Lamballe (princesse de), 101 et n. 1.
Lambert (saint), 70.
Lambrecht (Mme N.), 191 et n. 3.
Lamort (imprimeur), 26.
La Mothe, 4, 27.
La Motta (Voir *La Mothe*).
Landau, 115.
Laneuveville-en-Saulnois, 122.
Lang (M.), 179 n. 3.
Langr (F.-H.-T.), 140 et n. 5.
Langenstein (*Pierre-Percée*), 82.
Långfors, 223.
Langlois (Ch.-V.), 1, 224.
Langres (diocèse de), 79.
Lanoir (P.), 124.
Lanrezac (général), 149 n. 3.
Lapouge (lieutenant), 165.
La Poutroye, 233.
Laprévote (P.), 24 et n. 4, 30.
Lardenois (M.), 211.
Larmandie (H. de), 147 et n. 3.
Larréguy (M. de), 214.
Lasauge, 217 et n. 3, 218.
Lassois (Durand), 73.
Latzko (M.), 191 et n. 3.
Lauckhard (F.-C.), 115 et n. 2.
Lauer (Ph.), 198 et n. 4.
Launois, 88.
Laurentin (M.), 170 et n. 3.
Lausanne, 43.
Lavallée (Th.), 91.
La Vaux-Marie, 144, 148, 179 et n. 3.
Lavergne (L. de), 98.
Lavisse (E.), 128.
Lavoye, 47, 50, 51, 55, 56.
Laxard (Voir Lassois).
Laxou, 32, 245.
Lay-Saint-Christophe, 32.
Lazowski (inspecteur du commerce), 100.
Leblanc (H.), 139 et n. 2.
Leboyer (G.), 196 et n. 4.
Lebrun (H.), 109 n. 1, 231 et n. 4, 251.
Lechfeld, 5, 184.
Lecler (E.), 244 et n. 6.
Leclère (J.-P.), 19, 20 n. 1, 202 et n. 2, 233 et n. 3, 234, 259.
Le Fahler (J.), 143 et n. 2.
Lefébure (Voir Lefebvre).
Lefebvre, 94.
Lefebvre (R.), 171, 172 et n. 1.
Lefebvre de Behaine (Fr.), 116 et n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lefebvre-Dibon (commandant P.), 168 et n. 2.
Le Goffic (Ch.), 148 et n. 2.
Le Goupils (M.), 166 et n. 3.
Le Grand, 84.
Legrand-Girarde (général), 152 et n. 6.
Leintrey, 163.
Lemaire de Belges (Jean), 225, 239.
Lenient (E.), 116 et n. 3.
Léon IX (saint) (pape), 71 et n. 1, 256.
Léon XIII (pape), 74.
Leonhard (F.), 191 n. 3.
Léopold (duc de Lorraine), 6, 18, 27, 30, 31, 34, 35, 39, 41, 93, 94 et n. 1.
Lepage, 243, 246.
Le Prêtre (bois), 158, 161, 180, 190 n. 4.
Lerond (H.), 69 et n. 3, 251 et n. 6.
Le Rouge (G.), 198 n. 2.
Léry (J.), 156 et n. 4.
Les Allieux, 50.
Lescammoussier, 90 et n. 6.
Les Granges, 233.
Les Mares, 57 n. 2.
Les Meurissons, 155.
Lesort (A.), 63 et n. 2, 64, 226 et n. 1, 227 et n. 1.
Lesprand (abbé P.), 88 et n. 2, 102 et n. 2.
Lesueur (musicien), 206.
Lévy (S.), 94 et n. 3.
Leyen-Bliescatel (comte de), 85.
Lezay-Marnesia (de), 5.
Lézéville, 60 et n. 1, 61.
L'Huillier (colonel H.), 86 et n. 3, 90 et n. 6.
Libermann (H.), 169 et n. 5.
Lichtenberger (A.), 124 n. 2.
Liége, 70 et n. 5, 72 et n. 1, 205.
Liégey, 194.
Liénard, 52, 243.
Liescnich, 52.
Ligier Richier, 90, 198.
Ligne (rivière), 245 n. 1.
Ligny-en-Barrois, 4, 21, 22 et n. 1, 2 et 3, 115 et n. 4, 162, 245.
Ligueurs, 31.
Lille, 72.
Limosin (J.). Voir Ardant (chanoine G.).
Linel (A.), 123 et n. 8, 251 et n. 4.
Liochon (sergent), 165.
Liocourt, 228 n. 3, 229.
Lionnais (G.), 253 et n. 2.
Litschgy (M.), 130 n. 1.
Lixheim, 14.
Loher (duc d'Austrasie), 64.
Löhr (J.), 110 n. 4.
Loire (département), 243.
Lommerange, 193.
Londres, 123.
Longeau (ferme du), 202.
Longeville, 175.
Longnon (A.), 245 n. 1, 246 et n. 3.
Longuyon, 147, 178, 179 n. 3, 189.
Longwy, 28, 75, 82, 115, 124, 147, 177 et n. 1 et 3, 178 et n. 1 et 4, 179 et n. 3, 194 et n. 3, 197 n. 3, 200.
Longwy (famille de), 75.
Lorans (M.), 131 n. 4.
Lorraine, 2, 3 et n. 2 et 3, 4 et n. 1, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et n. 3, 16, 18, 19, 20 et n. 1 et 6, 21, 23 n. 5, 24 et n. 1, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 37, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 47 n. 3, 48 n. 3, 57 n. 2, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 71, 72, 75, 76, 78, 82, 83, 85, 90 et n. 5, 91 et n. 1 et 3, 93, 94 et n. 2, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 110, 112, 116, 120, 121, 124 et n. 2, 125 et n. 3, 133, 135, 137, 141, 143, 144 et n. 3, 145 et n. 2, 148, 149 et n. 1, 150 et n. 6, 151, 152, 153 et n. 2, 3 et 5, 154, 156, 157, 158, 159 n. 4, 160, 162 n. 1, 163 et n. 2 et 3, 169, 170, 173 et n. 4, 175 et n. 2, 176 et n. 3, 177 et n. 1, 178, 179 et n. 3, 180, 181, 182 n. 1 et 2, 183 et n. 6, 185 et n. 1, 186, 187, 188, 189, 190 et n. 4, 191, 192 et n. 1 et 3, 193, 194, 195 et n. 2, 197 et n. 4 et 5, 198 n. 4, 199, 200 n. 3, 201 et n. 2, 8 et 9, 203, 204 et n. 1, 207 et n. 8, 208 et n. 7, 209 et n. 3, 210 et n. 4, 214, 216 n. 3 et 5, 217 et n. 3, 219, 229, 230 et n. 9, 234, 237 et n. 1, 238 n. 2, 241, 245, 246, 247, 249 et n. 4, 250, 251 et n. 4 et 8, 252 et n. 8, 253 et n. 3 et 4, 255, 259, 260.
Lorraine (allemande), 8 et n. 1, 85, 90, 92.
Lorraine (annexée), 7, 15, 16, 49, 125, 127 et n. 5, 215, 243.
Lorraine (désannexée), 130 n. 6, 132 et n. 1, 2 et 3, 192, 201, 233 et n. 3, 243, 259.
Lorraine (duché de), 3, 4, 7, 18, 21, 24, 44, 73, 85, 89.
Lorraine (française), 8, 9 et n. 1, 191 n. 1, 192, 198 n. 5.
Lorraine (*Haute-*), 64, 67, 76.
Lorraine (cardinal de), 256.
Lorraine (ducs de), 23, 38, 42, 67, 78, 82, 89, 97.
Lorraine-Alsace (maison de), 40.
Lorraine-Vaudémont (maison de), 18, 32, 33, 35, 38, 39, 40, 42, 67, 91.
Lorrains, 27, 28, 45, 66 n. 1, 70, 72, 73,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

89, 90 et n. 2, 92, 152, 154, 172, 182, 201, 202, 225 n. 3.
Lorry-lès-Metz, 64 et n. 4, 95 et n. 2.
Lorsch (abbaye de), 75 et n. 4.
LOTE (G.), 109 et n. 3.
Lothaire I, 67.
Lothaire II, 65, 80, 220, 221.
Lothaire III (de Supplimbourg), 80, 83.
Lothaire (roi de France), 5.
Lotharingie, 9, 19, 44, 65, 82, 220, 221.
Louaux, 66.
Louel (Voir Louyel).
Louis (cardinal), 40.
Louis II (empereur), 221.
Louis XI (roi de France), 34, 37.
Louis XIII (roi de France), 93.
Louis XIV (roi de France), 10, 25, 27 et n. 1, 39, 85.
Louis XV (roi de France), 28, 86, 89.
Louis XVI (roi de France), 28.
Louis Capet, 103.
Louis-Philippe (roi de France), 117.
Louis le Germanique, 221.
Louis de Bavière, 40.
Louis de Haraucourt, 79.
Louis de Mousson, 76.
LOUIS (H.), 211 et n. 1.
LOUIS-JARAY (G.), 192 et n. 3.
Louis-le-Grand (lycée), 3.
Louve (N.) (député de Metz), 44, 71 et n. 4.
LOUWYCK, 192 n. 1.
Louyel, 227.
Lucerne, 43.
Lucrèce, 219.
Lucy, 230.
Ludendorff (général), 198.
Lunette d'Arçon, 58.
Lunéville, 94, 96, 134, 143, 145, 151, 174, 180, 199.
Luther, 14.
Luxembourg, 6, 64, 75, 88, 124, 128, 145 n. 1, 147, 178, 179 n. 3, 200 et n. 3, 246 et n. 6, 249.
Luxembourg (maison de), 67, 82.
Luxembourgeois, 200.
LYAUTEY (H.) (maréchal), 123 et n. 1, 188 et n. 7, 210 et n. 2 et 3.
LYAUTEY (P.), 3 et n. 3.
Lyon, 139 et n. 1.

MACK (A.-J.), 175 n. 2.
MAC ORLAN (P.), 144 et n. 3, 172 n. 5.
Madagascar, 210.
MADELIN (L.), 149 et n. 2, 164 et n. 3, 167 n. 1, 177 n. 4, 192 n. 3.
MAHUET (comte A. de), 93, 94 et n. 1,
Maillet (Alexandre), 30.
Main-du-Duc (la), 19.
MAIRET (L.), 159 et n. 1.
Maizerais, 174.
Maizeray, 159, 183.
Maizières-les-Metz, 202.
Malancourt, 192.
MALLETERRE (général), 147 n. 3.
Malzéville, 32.
MANGENOT (abbé E.), 96 n. 3.
Mangiennes, 148, 233.
MANGIN (général), 163 n. 3, 188 et n. 1 et 6.
Mannheim, 146 n. 2.
MANTELET-MARTEL, 163 n. 1.
Manteuffel (général), 125, 136.
MARABINI (capitaine), 154, 155 et n. 1.
Marbotte, 163.
Marburg, 11.
MARC (lieutenant), 171 et n. 4.
Marc-Aurèle, 54.
MARCHER (E.), 236 n. 4.
Marchéville, 159.
Mardigny, 9.
MARÉCHAL, 243.
MARENCHES (capitaine), 173 n. 4.
Margotte (abbé), 36.
Marguerite d'Anjou (reine d'Angleterre), 40.
Marguerite de Gonzague (duchesse de Lorraine), 35.
Marguerite de Joinville, 40.
Marguerite de Lorraine (duchesse d'Alençon), 72 et n. 3.
Marguerite de Ville, 65.
MARGUILLIER (A.), 193 et n. 2.
MARICHAL (P.), 40, 87 et n. 1, 246 n. 3.
MARICOURT (baron A. DE), 188 et n. 4.
Marie du Bois, 15.
Marie Lesczinska, 95.
Marie-Thérèse (impératrice), 41.
Marienthal, 8, 14.
Marillac (Louis de), 93.
Marillac (Michel), 93.
Marillac (Louise de), 93 n. 3.
MARION (M.), 112 et n. 3.
Marmoutier, 81.
MARIX (K.-A.), 162 n. 1.
Marne (département), 147.
Marne (rivière), 144, 147, 148 et n. 2, 149, 153 et n. 5, 154, 155, 158, 170, 179, 213.
Maroc, 10, 210.
Maron, 32.
MAROT (A.), 208 et n. 4 et 5, 211, 230 et n. 6, 231 et n. 4, 251, 252 et n. 6.
MAROT (P.), 2 et n. 5.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Marsal, 29.
Marsy (A.), 73 et n. 2.
Martin (abbé E.), 12, 13 et n. 1, 14 n. 2, 77, 122 et n. 7.
Martinet (H.), 7, 8 et n. 1.
Martinique, 15.
Marvaux, 179.
Massaroli (lieutenant-colonel), 124.
Massey (de), 93 et n. 2.
Masson (P.-M.), 208 et n. 3.
Mathias II Durrus (abbé de Villers-Bettnach), 92 et n. 1.
Mathieu (F.-D.) (cardinal), 123 et n. 2.
Mathieu II (duc de Lorraine), 64.
Mathieu, 115.
Mathilde, 82.
Mathiot (C.), 197 n. 3.
Mathis (E.), 231 et n. 2, 251.
Matruchot (L.), 244 et n. 5.
Matter (J.-L.), 74 et n. 2.
Maucourt, 190.
Maudru (évêque), 109 et n. 4, 110 et n. 1.
Maujean (L.), 127 et n. 6, 251 et n. 5.
Maupassant (G. de), 212.
Maurice de Pange, 80, 81.
Maurmoutier (Voir *Marmoutier*).
Maurupt, 148.
Maury (maire de Verdun), 22.
Mäuslin (Wolfgang), 14.
Maxéville, 245.
Maxey-sur-Vaise, 93.
Maximilien Ier, 5, 34.
May (G.), 7, 94, 95 n. 1.
Mayence, 41, 48, 115.
Mazarin, 27.
Mazé (J.), 172 n. 5.
Mazenod (capitaine de), 148 et n. 3, 159.
Mc Clellan (major E.-N.), 173 n. 4.
Mc Connel (J.-R.), 175 n. 2.
Meaume, 41.
Meaux, 15.
Mecquenem (colonel de), 72, 73 et n. 1.
Mécrin, 163.
Médiomatrices, 59.
Méditerranée, 48.
Meersen, 221.
Méhoncourt, 151.
Memel (rivière), 183 n. 5.
Mengin (H.), 20 et n. 5, 32, 209 et n. 1, 2 et 3.
Mengin (J.) (député des Vosges), 107 et n. 2, 115.
Ménil, 181.
Mensdorf, 246.
Mentz (F.), 246 n. 5.
Mercier (René), 197.
Mercy (baron F. de), 8, 11.
Mère Henri (secteur de la), 173.
Mergentheim, 8.
Méridionaux, 154.
Mérovingiens (dynastie des), 13.
Messins, 66, 92, 201.
Metz (ville), 2 et n. 2 et 3, 4, 5, 13 et n. 2, 14 et n. 1, 15, 16 et n. 1, 19, 20 et n. 3, 22 et n. 4, 24, 26, 29, 44, 47, 48, 53 n. 1, 56, 58 et n. 1 et 2, 59, 63 et n. 1, 65, 66 et n. 2, 67 et n. 1, 68 et n. 3, 69 et n. 1 et 5, 70, 71, 74, 75 n. 1, 79, 86 n. 1, 87, 88, 94, 95 et n. 3, 99 n. 1, 100, 101 et n. 1, 102, 106, 107, 110, 112, 114 et n. 3, 115, 121 et n. 5, 122 et n. 1, 123, 124, 125 n. 1, 127, 131 et n. 3, 134, 143, 145, 177 et n. 4 et 5, 183, 184, 197 n. 4, 198 et n. 3, 201 et n. 5 et 7, 202 et n. 3, 206 et n. 1, 208, 215, 217, 225, 228, 232 n. 1, 233, 241, 247, 249, 256 et n. 3, 259.
Metz (bailliage de), 102 et n. 2.
Metz (cathédrale de), 86 et n. 2, 87 et n. 3, 88 n. 2, 91, 251 et n. 5.
Metz (comte de), 79.
Metz (évêché), 29, 65 et n. 3, 67, 82, 86, 92, 110 n. 4, 112 et n. 6, 176 et n. 4.
Metz (généralité de), 100.
Meunier (Dr), 54.
Meurgey (J.), 22, 23 et n. 1.
Meurisse, 87.
Meurthe (département), 28 n. 1, 99 n. 1, 100, 108 et n. 4, 113, 116, 117, 118 et n. 1 et 2, 123, 132, 133, 134, 135, 243, 247.
Meurthe (rivière), 7, 104, 181, 194 n. 2, 227, 231.
Meurthe-et-Moselle, 28 n. 2, 31 et n. 1, 59, 65, 123, 137, 145, 227, 233, 243, 245.
Meuse (fleuve), 44, 48, 51 et n. 2, 52, 77, 147, 170, 173 n. 4, 175 n. 2, 178, 179 et n. 3, 183 et n. 5, 185 et n. 5, 186 n. 2 et 4, 189 n. 2, 191 n. 1, 194 n. 2, 231, 232, 233, 242, 245 n. 1.
Meuse (département), 12, 49 n. 2, 60, 64, 111 et n. 1, 113, 137, 140 n. 4, 141, 142 n. 1, 148 et n. 3, 149 n. 1, 161, 184, 226, 230, 237 n. 1, 243, 245.
Meusiens, 142.
Mexique, 118.
Meyer (A.), 67 et n. 1.
Meyer (P.), 65.
Meyer-Lübke (W.), 234 et n. 2.
Mézières, 191 n. 1.
Michaelis (O.), 14 n. 3, 15.
Michel (saint), 75.
Michel, 102, 103.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

MICHEL (V.), 220.
MICHELANT, 257 n. 2.
Micheler (général), 123 et n. 3.
MICHELET, 207 et n. 3.
Michelin (guides), 141.
MIGETTE (A.) (peintre), 122 et n. 5, 123 et n. 4.
Milanais, 27.
MIOT (abbé), 216 et n. 4.
Mique (R.), 88.
Miraeus, 81.
Mirecourt, 30, 104 et n. 5, 110 et n. 1, 111 et n. 2.
Mireus (Voir Miraeus).
MIRMAN (L.), 194 n. 4.
MIROT (P.), 246 n. 3.
MISME (J.), 127 n. 4.
Mistral, 260.
Molière, 149.
Molsheim, 96.
Moncheux, 247.
Monchy, 117.
Monneren, 85.
MONTAIGLON (A. de), 252 n. 1.
Montaigu, 102.
MONTANDON (R.), 48 et n. 3, 49.
Montanius, 244.
Montauville, 157.
MONTBARD (Hélène de). Voir KAHLENBERG (Mme H. de).
Mont-devant-Sassey, 68 et n. 5, 146.
Montenacken (Voir *Montigny-les-Metz*).
Montfaucon, 149, 192.
Montfort, 4.
Montiers-sur-Saux, 233.
Montigny-lès-Metz, 85, 202, 243, 244.
Montmartre, 10, 11, 25, 27.
Montmédy, 49, 68, 147, 178.
Montmorency-Laval (cardinal de), 13, 110 et n. 4.
Mont-Saint Martin, 198.
Mont-sous-les-Côtes, 158.
Mont-Tonnerre (département), 109.
Montzéville, 157.
MORDACQ (général), 167 et n. 4.
Morhange, 127, 142 n. 3, 150 et n. 3 et 4, 214.
Moronvilliers, 169 n. 5.
Morret (B.), 67.
Mort-Homme, 144, 165, 179, 185 et n. 5.
Mortiers (verrerie des), 51.
Mortillet (P. de), 49.
Mortmare (bois de), 214.
MORSE (E.-W.), 175 n. 2.
Moscherosch, 19.
Mosellane (Lorraine), 71, 7[illegible], 76, 78, 207.
Moselle (rivière), 5 n. 2, 7, 48, 51 et n. 2, 52, 57 et n. 3, 58, 114, 116 et n. 3, 183, 185 n. 5, 186 n. 2, 189 n. 2, 191 n. 1, 231, 233, 241 et n. 3.
Moselle (département), 1, 3, 8, 16, 107, 109, 112, 113, 114, 123, 127, 132, 228 n. 3, 235, 242, 243, 247, 249, 259.
MOSELLY (E.), 207 et n. 8, 211.
MOSER (general major von), 178 et n. 3, 191 n. 2.
Mouilly, 158.
Moulins (près Metz), 58 n. 2.
Moulotte (J.-P.), 196.
Mouret (Lucie), 215.
Mourin, 73.
MOUSSAT (E.), 202 et n. 3.
Mouzay, 245 n. 1.
Moyenmoutier, 173.
Mulhouse, 180 n. 2.
MÜLLER (K.), 183 et n. 2.
MULLER (M.), 114 et n. 1, 120 et n. 1.
Munier-Jolain, 30.
Munster, 87, 120.
MURET (M.), 191 et n. 3.
MUSSY-RONCEY, 218 et n. 1.

N... (commandant), 153 n. 3.
N.-W., 85 n. 7.
Naix, 55.
NAJEAN (H.), 115 et n. 1.
Namur, 244 n. 4.
Nançay (Cher), 243.
Nancé (Mayenne), 243.
Nancéiens, 20, 41, 142.
Nancy (évêché), 77, 117, 193 et n. 3.
Nancy (généralité de), 97, 99, 100.
Nancy (ville), 5, 6, 12 et n. 2, 13, 20 et n. 4 et 5, 26, 29, 32, 40, 64 et n. 5, 66, 73, 74, 89, 90, 93, 95 et n. 4, 96 et n. 4, 98, 99, 109, 116 et n. 4, 118 et n. 2 et 3, 120 et n. 4 et 5, 121, 122 et n. 2, 123, 125, 133, 134, 135, 142 et n. 4, 143, 150, 151, 157, 158, 163, 188, 196, 197 et n. 1, 2 et 4, 204 et n. 2, 205, 206 n. 2, 209 et n. 1 et 2, 231, 234, 239, 243 et n. 1, 244, 245, 246.
Nancy (Seine-et-Marne), 243.
Nanterre, 212.
Nantes, 103.
Nantes (édit de), 15.
Napoléon Ier, 4, 109, 116, 121 et n. 5, 207, 210.
Napoléon III, 129.
NAST (M.), 131 et n. 6.
Necker, 28, 99.
NELL (Dr M.), 66 et n. 3.
Nemours (hôtel de), 38.
Nettancourt (famille de), 18.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

NETTER (Dr), 16 et n. 1.
Neuchâtel, 43.
Neufchâteau, 2 et n. 5, 4, 5, 60, 84, 85 n. 1, 90 et n. 3, 106, 111, 134, 149, 231.
Neuilly, 127.
Neumagen, 53.
NEUMEYER, 153 n. 5.
New-York, 174.
Nice, 182.
NICHOLSON (G.-Gr.), 235 et n. 4.
Nicolas (saint), 69.
Nicolas Ier (pape), 221.
Nicolas de Cues (évêque, puis cardinal), 71, 72 et n. 1.
Nicolas d'Anjou (duc de Lorraine), 27, 39.
Nicolas d'Anglure, 66.
Nicolas de Dommartin, 30.
Nicolas de Vaudémont, 86.
Nicolas-François (évêque de Toul, puis duc de Lorraine), 38.
Nicole, 26, 27, 89.
Nicopolis, 34.
Nied (rivière), 11, 59, 230.
Niemeyer (théologien), 108 et n. 3.
Nieuport, 187.
NOGI (lieutenant), 172 n. 5.
NOIREL (U.), 230 et n. 11, 250.
Nomeny, 11, 25, 86, 87 n. 1, 163, 230.
Nord (mer du), 190 n. 4.
Nordlingen, 11.
Normandie, 48 n. 3.
Normands, 221.
Norroy-le-Sec, 193.
Nossoncourt, 181.
Notre-Dame (église de Paris), 188 et n. 8.
Notre-Dame-de-Benoîte-Vaux, 87 et n. 5.
Notre-Dame-de-Montaigu, 87 et n. 4.
Notre-Dame-la-Tierce (chapelle de la cathédrale de Metz), 13, 68, 69.
Noyon (évêché de), 85.
Nuremberg, 11.
NYROP (Kr.), 227 n. 1, 236 n. 4.

O., 103 n. 3.
Oberlé (les), 215.
Oblats de Marie Immaculée, 143 et n. 2.
Occident, 44.
Odelric, 2.
ŒCKINGHAUS (R.), 18, 19 et n. 1.
Olichamp, 247.
OLIVIER (abbé), 86 n. 3.
Olry (J.), 15.
OMONT (H.), 86 et n. 2.
ORCUTT (Ph. D.), 175 n. 2.
Oresme, 225.
Orient (armée d'), 123.
Oriocourt (Lorraine), 23, 122.
Orléans (duc d') (dit le Régent), 15.
Ormont, 103.
Ornes, 190.
Orope, 13.
Orval (abbaye d'), 244 et n. 2.
OSBORNE (cap.), 175 n. 2.
OST (E.), 179 n. 3.
Otton Ier, 5, 22, 67, 73, 78.
Otton III (empereur), 78.
Otton IV, 78.
Otton le Joyeux, 40.
OULMONT (Ch.), 204.
Outre-Rhin, 48.

P. C. (aumônier), 167 et n. 5.
Palatinat, 128.
PALMER (Fr.), 175 n. 2.
Palloy, 107 et n. 3.
Pange (canton de), 19.
PANGE (comte J. de), 5 et n. 2, 131 et n. 7, 132 n. 3.
PANGE (comte M. de), 225 n. 3.
Pannes, 174.
Paris, 3, 4, 12, 38, 40, 45, 93, 104, 105, 107, 109, 110, 116, 124, 127, 131, 133, 156, 188, 197 n. 5, 223, 228, 237, 240.
Parisot (L.-S.), 107.
PARISOT (R.), 3, 24-32, 42, 46, 81, 83, 96, 222.
Parlement de Metz, 86, 88.
Parlement de Paris, 84.
Parme, 114.
PARNAJON (lieutenant-colonel), 20 et n. 3.
Parroy, 153 n. 3, 163.
PARSY (P.), 151 n. 1.
PASSY (P.), 234 et n. 1.
Patient (saint), 255 et n. 3.
PAULI (K.), 177 et n. 5.
PAULY (Dr), 24 et n. 2.
PAVIE (capitaine A.), 156 et n. 2, 170.
Payot (librairie), 186.
Pays-Bas, 6 n. 1, 16, 90.
Pays messin, 4, 17 et n. 2, 108 n. 3, 208, 251 n. 10.
PEDDIE, 140 n. 5.
Péguy (Ch.), 153 n. 5.
Pellicier (A.), 104, 111, 112 n. 1.
PELT (Mgr), 87 et n. 3.
Penguilly-L'Héridon, 123 et n. 4.
PENNEL (E.), 172 n. 5.
Pensylvanie, 175 n. 2.
Pépin le Bref, 68.
PERETTE (Julien), 211.
PÉRICARD (lieutenant), 160 et n. 1 et 2, 161 et n. 1, 166 et n. 2, 173.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

Péricard (Solange), 160.
Périgord, 135.
Perrin (famille), 184.
PERRIN (R.), 116.
PERROUT (R.), 121 et n. 4, 208 et n. 1, 211 et n. 2, 212, 231 et n. 3, 251.
Pershing (général), 186 n. 4.
Pertz, 82.
PERYLLER (E.), 150 n. 7.
PÉTAIN (maréchal), 163 n. 3.
PETEL (Anne), 211, 242 et n. 2.
PETERS (Dr W.), 8, 9 et n. 1.
Petershüttly, 7 n. 1.
Petite-Rosselle, 120 et n. 3.
PETITJEAN (C.-J.), (H.-B.-D., Mlle), (G.), 249 et n. 5, 250, 251 et n. 3.
Pétrarque, 205, 224.
Petrograd, 96.
PEULTIER (Berthe), 21 et n. 5, 210 et n. 5.
PÉZARD (A.), 156 n. 1.
PFEIFFER (Dr A.), 112 et n. 5, 198 n. 1.
PFISTER (Chr.), 66, 67, 128, 205, 243 n. 1.
PFLANZ (R.), 184 et n. 3.
PFLUETZER (Mme A.), 251 et n. 8.
Phalsbourg, 15, 29, 93 et n. 4, 123 et n. 3, 125 et n. 2.
PHILIP (A.-J.), 140 n. 6.
Philippe II (roi d'Espagne), 34.
Philippe le Bel, 4, 5, 9, 65 n. 3, 76, 79.
Philippe le Bon, 44.
Philippe-Emmanuel (duc de Mercœur), 86.
PHILIPPE (A.), 23 et n. 2, 47 et n. 1, 64 et n. 5, 84 et n. 1, 87 n. 2, 103 et n. 2 et 4, 104 et n. 4 et 5, 107 et n. 3.
Philippe de Vigneulles, 58, 64, 225 et n. 2.
Philippe de Gueldres (duchesse), 14, 37, 72, n. 2, 90.
Philippine de Champagne, 78.
PIC (E.), 152 et n. 4, 167.
Picardie, 48, n. 3, 152 n. 4, 191 n. 1.
Pie X (pape), 74.
PIERRE L'ERMITE, 147 n. 4.
Pierre-Percée, 181.
Pierrepont, 178.
PILANT (P.), 198 n. 2.
Pilâtre des Roziers, 101 et n. 2.
PINCK (P.), 251 et n. 7.
PINGAUD (A.), 191 et n. 2.
Pinguet (chanoine), 14.
PIONNIER (E.), 196 n. 5.
PIQUELLE (P.), 127.
PISAN (Christine de), 252 et n. 10.
PISCHEK (Ad.), 219-222.
PIXÉRÉCOURT (Guilbert de), 204, 206, 207 n. 1.
Plaisant (capitaine), 59.
Platon, 239.
Plombières, 107, 108 et n. 1 et 2.
Podewils, 36.
POGNON (P.), 106 n. 2.
Poincaré (R.), 11.
POIRIER (J.), 163 n. 3.
Pologne, 20, 88, 89, 94, 95, 96.
Polonais, 27.
Polytechnique (École), 237, 238.
Pompey, 32.
Pont-à-Mousson, 11, 14, 37, 72 n. 2, 90, 108, 134, 157, 158, 159 n. 4, 241.
Pont des Morts (à Metz), 252 et n. 1.
Pont des Rêmes (atelier de poterie), 54.
POTTECHER (M.), 211, 216 et n. 1.
POULET (H.), 90, 104, 108 n. 4.
Poullain-Grandpré, 103, 106, 107 et n. 5.
POUVEREAU (H.), 173 n. 2.
Praillon, 66.
PROUVÉ (V.), 194.
Prémont (de), 18.
Prémontré (abbaye de), 68 et n. 4.
PRESBER (R.), 200 et n. 4.
PRINET (Max), 65, 66 et n. 1, 75 et n. 5, 95 et n. 5, 223 et n. 1.
PRIOU (J.), 131 et n. 5.
PROCTOR (H. G.), 175 n. 2.
PROST (A.), 47 et n. 2, 81, 123 et n. 5, 256 et n. 3.
PROTHERO (G. W.), 140 et n. 6.
Provençal, 29.
Provence, 37, 135.
Provinces-Unies, 205.
Prüm (monastère de), 221.
Prusse, 4, 5, 10, 91, 128, 129.
Prussiens, 18, 124.
PUAUX (R.), 188 et n. 3.
Pulligny, 32.
PULS (J.), 93 et n. 4.
Puy-de-Dôme, 114.

Quatre-Enfants (pont des), 50.
Quatrevaux, 77.
QUENEDEY (commandant), 169 et n. 2
QUERI (G.), 183 et n. 3.
QUESNEL (J.), 153 n. 5, 162.
QUICHERAT (J.), 74.

R... (sous-lieutenant), 153, 162.
R. B. V. (lieutenant), 173 et n. 3, 176.
Rabelais, 225, 227 n. 1.
Racine, 220.
RAINSFORD (captain W.-K.), 175 n. 2.
Ramberviller (famille de), 17 et n. 5 et 6.
Rambervillers, 28, 152.
Rambluzin, 149.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Raon-l'Étape, 7, 105, 115, 122 et n. 3, 142, 152, 181, 195 et n. 1.
Raoul (duc de Lorraine), 64 et n. 2.
Rastatt, 142.
RAYNAL (commandant), 163 n. 3.
RÉBELLIAU (A.), 205, 206 et n. 1.
Reckingen, 75.
Rédange, 124.
Réginon, 221.
Régnier (duc de Haute-Lorraine), 64.
Régnier, 124.
Reichsland, 10, 12, 15, 45.
Reinach (charte de), 64.
REINACH (J.), 163 n. 3.
Reinach (S.), 48.
REINERS (H.), 51 et n. 1 et 2, 53, 54.
Reinette (sainte), 69 et n. 3.
REINHARDT (W.), 191 n. 2.
Reitzenstein (baron de), 20.
Remenauville, 143 n. 2, 161.
Réménoville (Voir *Remenauville*).
Remiremont, 7, 104 et n. 6, 111 et n. 3, 116, 136.
RENARD (E.), 123 et n. 2.
Renaud de Bar (évêque de Metz), 65.
Renaud Ier (comte de Bar), 65, 76.
Renaud II (comte de Bar), 76.
RENAUD (J.), 156 et n. 3.
René (duc d'Alençon), 72.
René d'Anjou, 11, 39, 40, 74 et n. 2.
René II (duc de Lorraine), 27, 37, 39, 40, 41, 65, 66, 72.
Renier de Briey, 71 et n. 2.
RENOUVIN (P.), 97 et n. 1, 98, 99.
REQUIN (lieutenant-colonel), 173 n. 4.
Rethel (comté de), 244 et n. 3.
Rettel (chartreuse de), 85.
Reubell (membre du Directoire), 107, 108 et n. 1.
REUMONT (professeur Dr H.), 67, 68 n. 1.
Reusch, 58.
RHAZEN, 185 n. 2.
Rheinzabern, 55, 56.
Rhénanie, 5, 6, 62 et n. 2, 128, 129, 136.
Rhénans, 109, 129.
Rhin (fleuve), 5 n. 1 et 2, 6 n. 5, 16, 38, 41, 43, 44, 48, 114, 128, 129, 130, 170, 183, 208 et n. 6, 231, 232.
Rhin (rive gauche du), 4, 5, 42, 43, 50, 109 et n. 3, 128, 129 et n. 1.
Rhin-et-Moselle (département), 109.
Rice, 28.
Rich, 75.
Richard Cœur de Lion (duc d'Aquitaine), 79.
Richard de Briey, 71.
Richelieu, 10, 93.
Richer (évêque de Verdun), 67.
Richer (moine de Senones), 81.
RICHTER (Mlle E.), 236 et n. 4, 237.
RICK, 16 et n. 3.
Ricklin, 12.
RIEUNIER (M.), 139 n. 2.
RIGNY (B. de), 216 et n. 5.
Rimailho, 153.
Ringeissen (lieutenant von), 215.
Riom, 196 n. 4.
RITCHIE (R.-L.-G.), 257-258.
Robert (évêque), 69.
Robert (comte de Troyes), 79.
ROBERT (E. des), 23 et n. 3, 87.
Robert-Espagne, 149.
Robespierre, 110.
Rodemach (Voir *Rodemack*).
Rodemack, 81.
Rodolphe, 64.
Roër (département), 109.
ROGER (Mme N.), 192, 193 et n. 1.
ROGÉVILLE, 31 n. 4.
ROLAND (abbé C.-G.), 244 et n. 4.
ROLAND-MARCEL (P.-R.), 169 et n. 4, 176.
Roland (Mme), 106 et n. 4.
Romagnes-sous-les-Côtes, 147, 189.
Romains, 44, 51 et n. 1, 61, 77.
Rome, 5, 9, 44, 73, 123.
Rome (cour de), 2, 4, 17, 43, 92.
Rôser, 75.
Roserot, 81.
Rosières (archidiacre de), 65.
Rosières-aux-Salines, 75, 224.
ROSNER (K.), 182 et n. 4, 183, 191 n. 2.
Ross (C.), 181 et n. 1, 185.
Rossignol (Juliette), 213.
ROTHERMUNDT (O.), 179 n. 3.
Roucel (Androuin), 2.
Rouen, 28.
ROUJON (J.), 152 et n. 3.
Roussel (H.), 143.
ROUSSELOT (F.), 230 et n. 10.
Rousselot (orfèvre), 90.
ROVÈRE (J.), 128, 129 et n. 1.
ROY (H.), 64 et n. 2, 89 et n. 1 et 2, 90 et n. 3, 4 et 5, 204.
Rozelieures, 143, 153.
Rozérieulles, 260.
Rozerot (Voir Roserot).
Rozières (P. de), 208.
Ruaux, 251 et n. 3.
Rueil, 93.
RUMMEL (W. von), 184 et n. 1 et 2, 186 et n. 2.
RUPPEL (Dr A.), 21 et n. 7 et 8, 75 et n. 1, 198 et n. 5.
Rupprecht de Bavière, 182.

EFERUS – Recherches & Classification numériques

Russes, 186.
Russie, 186.
Rustauds, 41.
Rutz (capitaine O.), 180 et n. 3.
Ruyr (J.) (poète), 205 et n. 1, 224 et n. 3, 225 et n. 1.

Saatweber (major), 201 n. 7.
Saales, 181 n. 6, 231.
Sabinius, 244.
Sabran (Mme de), 206.
Sadiger (duc d'Austrasie), 64.
Sadler (G.), 252 et n. 2, 3 et 4.
Sadoul (Ch.), 23 et n. 5, 208.
Sadoul (L.), 120 et n. 2, 122 et n. 2 et 3, 142 et n. 2, 195 et n. 1, 199, 200 et n. 1, 203.
Saffais, 163.
Saige (G.), 244 n. 3.
Saint Arnould de Metz (abbaye), 255.
Saint-Augustin (institut), 19.
Saint-Avold, 127 et n. 6.
Saint-Blaise-la-Plaine, 152 n. 6.
Saint-Charles (sœurs de), 5, 29.
Saint-Charles (puits), 120.
Saint-Dié (évêché), 77, 101 et n. 3, 110 n. 3.
Saint-Dié (ville), 7, 13, 20 et n. 6, 23, 88, 96 et n. 2, 103, 104, 105 et n. 1, 107, 110, 121 et n. 3, 122 et n. 4, 152 et n. 5, 192, 205, 206 n. 2, 207 et n. 4, 209 et n. 4, 224, 225.
Saint-Epvre (église de Nancy), 188.
Saint-Gall, 69.
Saint-Georges (collégiale), 95.
Saint-Georges de Lorquin (baronnie de), 18.
Saint-Jean (mont), 59 et n. 3.
Saint-Jouan (capitaine P. de), 153 n. 3, 159 n. 4.
Saint-Léonard, 143.
Saint-Martin (église de Metz), 95, 102.
Saint-Michel (fort de Verdun), 165.
Saint-Mihiel, 70, 71 et n. 2, 142 n. 1, 147, 150 et n. 1 et 2, 158, 159 et n. 5, 160, 162 n. 2, 173 et n. 4, 174, 175 n. 2, 182, 183, 184, 185 n. 1, 186 n. 4, 191 n. 2, 198, 199, 236.
Saint-Nicolas-de-Port, 28 et n. 2, 30, 73, 74 et n. 1, 95.
Saint-Pancré, 147.
Saint-Pierremont, 152.
Saint-Quirin, 254 et n. 1.
Saint-Remi (abbaye de Lunéville), 96.
Saint-René-Taillandier (Mme), 192 n. 3.
Saint-Simon (Claude de), 85.
Saint-Sylvère, 212.
Saint-Symphorien (île), 21 et n. 1, 58 n. 2.
Saint-Trond, 67.
Saint-Urbain (Ferdinand de), 35.
Saint-Vallier (comte de), 125.
Saint-Vanne, 79, 81.
Saint-Vannes (Voir *Saint-Vanne*).
Sainte-Barbe, 180.
Sainte-Enimie, 70.
Sainte-Glossinde (monastère de Metz), 206.
Sainte-Marie-au-Bois, 81, 96.
Sainte-Maris-aux-Bois (Voir *Sainte-Marie-au-Bois*).
Sainte-Menehould, 51, 208.
Sainte-Pôle, 180.
Sainte-Ségolène (église de Metz), 95.
Saizerais, 216 n. 2.
Salin (Ed.), 60 et n. 1.
Salis (baronne de), 2 et n. 2.
Salis-Samade, 114.
Salm (comtes de), 81, 82.
Salm (principauté de), 102, 103 n. 1, 104 et n. 7.
Salomon (H.), 127.
Salzer, 200.
Samaran (Ch.), 75 et n. 2.
Sampigny, 147.
Sampson (prof. M. W.), 175 n. 2.
Saône-et-Loire, 75.
Sarmates, 21.
Sarrail (général), 150 et n. 1.
Sarre (rivière), 11, 18, 131.
Sarre (département), 109.
Sarre (territoire de la), 128, 131 et n. 5.
Sarrebourg, 57, 58, 94, 127, 131 n. 4, 149, 150 n. 7, 151, 152, 153, 180, 181, 182, 183, 247, 249, 249 et n. 3.
Sarrebrück, 128, 178, 191.
Sarrebrück (comté de), 41.
Sarreguemines, 119 et n. 1, 127, 247.
Saulcourt, 184 n. 3.
Saussay (Mgr du) (évêque de Toul), 85.
Save (G.), 104.
Savenay-sur-Meuse, 211.
Saverne, 58.
Saxe-Weimar (prince de), 20.
Saxons, 44.
Schaudel (L.), 81-83.
Schelandre (J. de), 205 et n. 2 et 3.
Schelandre (R. de), 205.
Schelnderns (Jehan Thin von), 205.
Scheurer (F.), 60 et n. 2.
Schiemann (Th.), 186 n. 4.
Schiller, 220.
Schimberg, 12.
Schirmeck, 181 n. 6, 233, 247.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Schlandres (Voir Schelnders).
Schlucht, 120.
SCHLUND, 200.
SCHMIDT (Ch.), 130 et n. 2 et 3.
SCHMIDT-PAULI (E. von), 181 et n. 5.
SCHMITZ (A.), 147 et n. 4, 155.
SCHMITZ (W.), 2 et n. 4.
Schober, 66.
Schönenberg (Voir *Belmont*).
Schorbach, 18.
Schreiber (général baron), 114 et n. 3.
Schuchardt, 241.
SCHULTE (A.), 3, 10, 42-46.
Schumacher (K.), 48 et n. 1 et 2.
SCHWAB (I.), 104 et n. 6, 105, 106 n. 1.
SCHWEDER (P.), 190 n. 4.
SÉCHÉ (A.), 187, 188 n. 1.
Sedan, 129.
SEDELMAYR (G.), 94 et n. 2.
Ségur (général comte de), 116.
Seicheprey, 151.
Seille (rivière), 11, 57 et n. 1, 58, 59, 230.
SEM, 194 n. 4.
SEMBAT (M.), 153 n. 5.
SENDRET (Jeanne), 215 et n. 1.
Sendret (R.), 127.
Senlis, 67, 194 n. 2.
Senon, 49, 51, 53 et n. 1.
Senones, 67, 81, 82, 83, 104.
Senones (abbaye de), 81, 206.
Senones (abbé de), 35.
Septsarges, 179.
Serainchamp (Voir Strainchamp).
Sermaize, 148.
Serpenoise (porte de Metz), 27, 58.
Serres, 108 et n. 4.
Sers (baron), 127.
Servais, 124.
Servon, 148, 154.
SEYDLITZ-KURZBACH (H. von), 223 n. 2.
SHEAHAN (H.), 158 et n. 1.
SIBLEY (F.-P.), 175 n. 2.
Sierck, 238.
Sigebert de Gembloux, 82.
Sigisbert (saint), 70 et n. 3.
Sigismond (empereur), 71.
Silageux, 115.
Silésie, 178.
Sille (rivière), 245 n. 1.
Silly, 245 n. 1.
Simenon (chanoine), 70.
Simon d'Anglure, 66.
Simon (banquier), 123.
Simon (puits), 120.
SIMONIN (J.), 146 et n. 2.
Sivry (Meurthe-et-Moselle), 59.
Sivry-la-Perche, 155, 179.
Sivry-sur-Meuse, 147, 184 n. 3.
SKOK (Dr P.), 242 et n. 5, 243, 244.
Slaves, 21.
SMITH (lieutenant J.-S.), 175 n. 2.
Soberheim-sur-la-Nahe, 119.
Soif (tranchée de la), 162 n. 2.
Solzeling (Voir *Sotzeling*).
Somme (rivière), 170.
Somme (département), 141 et n. 3, 144 n. 3, 167 n. 2, 183 n. 4.
Sommethonne, 147.
Sompuis, 152 n. 1.
Söntgen, 88.
Sophie, 76.
SORBETS (G.), 153 n. 5, 172 n. 5.
Sorbonne, 132.
Sotzeling, 80.
Souhesmes, 56.
Souhesmes, 30.
Soumazannes, 205.
Souville (fort de), 168 et n. 3.
Spada, 148, 150.
SPAHN (M.), 9, 10 et n. 1.
SPENGLER (W.), 180 n. 4.
Spincourt, 148, 202.
SPITTELER (C.), 191.
Staël (Mme de), 208.
STÄHLIN, 10, 11.
Stanislas, 19, 25, 27, 87, 88 et n. 1, 89, 90 n. 1, 94, 95 et n. 1, 96.
Stavelot (J. de), 236.
STECHER (Ed.), 239 n. 1.
Stenay, 147, 148.
STENZEL (W.), 207 et n. 5.
STEVENSON (W. YORKE), 169, 170 n. 1.
Stiring, 120 et n. 3.
Strainchamp, 2.
Strantz (général von), 191 n. 1.
Strasbourg, 14, 50, 57, 58, 62 n. 1, 104, 115, 127, 131, 209.
STRASSER (G.), 69, 70 et n. 1.
STRELCKE, 14.
STROHM, 50 et n. 2, 51.
STRUPP (Dr K.), 10 et n. 2, 11.
Stumpf, 82.
SUCHIER (H.), 228 et n. 1.
Suisse, 132, 146, 231.
Suisse française, 237.
Suisse romande, 43.
Symon (N.), 95.

TABOUREAU (capitaine), 156 n. 5.
TAPPOLET (E.), 236 n. 4.
Tavannes (fort de), 168, 169.
Tême (période de la), 57.
Terre-Sainte, 78.
TESSAN (F. de), 146 et n. 5.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

Tête à Vache, 161.
Téting, 114.
Teyssier (commandant), 18.
Thann, 152, 197 n. 3.
THÉNAULT (capitaine), 165.
Thessalie, 123 n. 7.
THEURIET (A.), 104, 111.
Theutberge, 221.
Thiaumont (ferme de), 168, 169 et n. 4, 171.
Thiaucourt, 183, 198.
Thiaville, 233.
Thibaut III (comte de Champagne), 78.
Thiébaud d'Anglure, 66.
Thiébaut Ier (duc de Lorraine), 78.
Thiébaut Ier (comte de Bar), 64, 76, 77, 79.
Thiébaut II, 76, 77, 227.
Thieriat (Voir Florentin Le Thierriat).
THIERRI de Vaucouleurs, 255 et n.1, 256, 257.
Thierry (évêque de Verdun), 67.
Thierry II le Vaillant (duc de Lorraine), 22.
Thiérry Ier (comte de Bar et duc de Haute-Lorraine), 76.
Thierry II (comte de Bar), 76.
Thierry de Bar, 79.
Thiers (A.), 136.
Thiéry (abbé), 193.
THILMONT (abbé Ch.), 130 et n. 5.
Thionville, 127.
Thionville (bailliage de), 102.
THIRIAT (P.), 161 n. 1.
Thirion (apothicaire), 101.
THIRIOT (abbé G.), 2 et n. 3, 251 et n. 10, 253, 259.
THIS, 259.
Tholey (abbaye de), 64, 65 n. 1.
Thomas (imprimeur), 26.
THOMAS (L.), 156 et n. 6.
THORMANN (F.), 255 n. 1, 257 n. 1.
THOUVENIN (commandant Th.), 73, 74 et n. 1.
Thumery (J.-L.-N. de) (chanoine), 110 et n. 3.
Tichémont, 64 n. 3, 71 n. 5.
Tille (rivière), 245 n. 1.
Tilly, 245 n. 1.
Tincry, 247.
Tocca (potier), 55.
TOMPKINS (R.-S.), 175 n. 2.
Tonkin, 210.
TONNELIER (Léon), 204.
TOP (Dr G.), 162 n. 1.
Toscane, 27, 90 et n. 2.
Toul (cathédrale de), 88 et n. 1.
Toul (États de), 26.
Toul (évêché), 44, 73, 77, 101 et n. 3, 226.
Toul (ville), 13, 26, 29, 38, 71, 74, 79, 85, 86, 88, 134, 180.
Toulongeon (maréchal de Bourgogne), 40.
Tour du Pin (marquise de la), 116.
TOURNÈS (lieutenant-colonel), 113, 132-135.
TOURNEUR-AUMONT (J.-M.), 61 et n. 2, 62.
Tours, 49.
TOUSSAINT (M.), 47 et n. 3, 48.
TOUTAIN, 54.
Treillatte, 231.
Trente (concile de), 92.
TRESCH (M.), 249 et n. 2.
Trèves, 50, 231, 232, 256.
Trèves (province ecclésiastique de), 72.
Trévière (Ph.), 214.
Tribunus (potier), 54.
Trois-Évêchés, 4 et n. 1, 9, 12, 24, 26, 38, 44, 72, 73, 78, 91, 100, 101, 206.
Trois-Fontaines, 182.
Troyes, 256.
Troyon, 144.
Tsiganes, 24 et n. 1.
Tunisie, 10.
Turgot, 28.
Turquestin (seigneurie de), 18.
Tutilon, 69.
TUTSCHEK (von), 181 et n. 3.
Tuttlingen, 8, 11.

Université de Berlin, 50.
Université de Douai, 84.
Université de Halle, 108, 115.
Université de Nancy, 29, 121 et n. 1, 188, 196, 197 n. 3.
Université de Pont-à-Mousson, 37, 84 et n. 2, 96.
Université de Reims, 91.
Université de Stanford, 139 et n. 5.
Université de Strasbourg, 4, 10, 208.
UNVERZAGT (W.), 50 et n. 1.
Urbain IV (pape), 71 et n. 1, 256.
URIOT-LOUIS, 211.
Urville, 127 et n. 4.
URVILLE (Jeanne d'). Voir SENDRET (Jeanne).
Uxegney, 116.

V. B... (capitaine), 171 et n. 2.
VACHON (M.), 193 n. 1.
Vadelaincourt, 56 et n. 2.
VAILLANT-COUTURIER (P.), 171, 172 et n. 1.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Val d'Ajol, 247.
Valenciennes, 97.
VALENTIN (J.), 251 et n. 1 et 2.
Valeran II de Limbourg, 79.
Val-et-Châtillon, 181.
Valfrey, 116.
Vallé (de la), 20.
Vallée (A.) (graveur), 26.
Vallerysthal, 181.
Vallet de Viriville, 74.
Vallier (orfèvre), 90.
VALLIS (G.), 167 et n. 3.
VALLOT (Ch.), 153 n. 5, 162.
Valmy, 115.
Valois, 33, 34, 35, 38, 39.
VAN BEVER (A.), 204 et n. 1.
VAN DYKE (Dr H.), 145 n. 1.
VANSTEENBERGHE (abbé E.), 72 et n. 1.
VAN WERVEKE (N.), 246 et n. 6.
Varennes, 149, 179 n. 3.
Vassincourt, 154.
Vauban, 20.
Vaubecourt, 149.
Vaublanc (préfet de la Moselle), 8.
Vaucouleurs, 85 et n. 5.
Vaudémont (comté de), 30, 78.
Vauquois, 50, 144 n. 3, 155, 156 n. 1 et 5, 175 n. 2, 195, 196 n. 1, 212.
Vaux (fort de), 143, 163 n. 3, 167 et n. 5, 168, 172, 185 n. 5, 193.
Vého, 163.
VÉLY (A.), 124.
Vendée, 102, 114.
VENDRYÈS, 247 n. 1, 254-255.
Venel (P.-M.-C.) (général), 123 et n. 6 et 7.
Verdun (évêché), 68 et n. 4, 71, 87, 91 et n. 2, 142 n. 1.
Verdun (ville), 17, 21 et n. 3, 4, 5 et 6, 22, 23 et n. 1, 26, 51 et n. 1, 64, 67, 93 et n. 3, 110 et n. 2, 111, 115, 141, 142 n. 1, 143, 144 et n. 3, 146 n. 2, 147 et n. 2, 148, 149 et n. 2, 151 n. 2, 154, 156 n. 2, 157 et n. 3, 158, 161, 163 et n. 3, 164 et n. 2, 3 et 4, 165 et n. 1 et 2, 166 et n. 2 et 3, 167 et n. 1, 2 et 5, 168, 169 et n. 1, 2 et 3, 170, 171 et n. 3, 172 et n. 2, 3, 4 et 5, 173 n. 4, 175, 177 n. 3 et 4, 178, 179, 183 n. 4, 184 et n. 3, 185 et n. 1, 2 et 5, 186 n. 4, 187, 188, 189 n. 2, 190 et n. 4, 191 et n. 1, 192 et n. 3, 196 et n. 2, 3, 4 et 5, 210 et n. 5, 213 et n. 1, 214, 256.
Verdun (Luxembourg), 246 et n. 6.
Vergaville (abbaye de), 23 et n. 3.
Verlaine (P.), 207 et n. 5 et 6.
Vernéville, 252.
Versailles, 5, 25, 28, 63, 75 et n. 2, 99, 125.
Vezouse (rivière), 18.
VIC (J.), 139 et n. 8.
Vic-sur-Seille, 29, 30, 86, 127, 237 n. 1.
Victor, 67.
VIEBIG (Mme C.), 191 et n. 3.
Vieillard, 49.
Vieilleville (de), 20.
Vienne, 33, 39, 40, 41, 128, 200.
Vienne (congrès de), 4.
Vienne (département), 243.
Vienne-la-Ville, 156.
Vienne-le-Château, 148, 156.
Vierge (sainte), 69 et n. 1, 75, 79, 89.
Vieux-Étangs (ferme), 184.
VIGNES ROUGES (Jean DES). Voir TABOURFAU (capitaine).
Vigneulles. Voir Philippe de Vigneulles.
Vigneulles (Charles de), 93.
Vigneulles (Gabriel de), 92.
Vignot, 161.
Vigy, 233.
Villers-Bettnach (abbaye de), 92 et n. 1, 233.
Villers-devant-Dun, 146.
Villers-la-Loue, 147.
Villers-lès-Nancy, 32.
Villers-l'Orme, 71.
Villers-sur-Meuse, 158.
Villers (abbé de), 233.
Ville-Vieille (quartier) (à Nancy), 95.
Vimory, 91.
Vincennes, 4, 25, 85.
VION (abbé), 259 n. 1.
Virgile, 239.
Virton, 145, 146, 147 n. 1, 148, 177, 189, 246.
Vitrimont, 154.
Vitrolles, 116.
Vittel, 174.
Vôge (la), 7.
VOGT (A.-P.), 196, 197 et n. 1, 204 et n. 2.
Voie Sacrée, 172 et n. 3.
VOLLBEHR (E.), 185 et n. 1, 186 n. 2.
Voltaire, 39, 206.
Vosges (*Hautes-*), 7.
Vosges (montagnes), 7 et n. 1, 43, 59, 115 n. 1 et 3, 141 et n. 2, 142 et n. 2, 152 et n. 4, 153 n. 5, 159 n. 4, 173 et n. 3, 177 et n. 4, 179 n. 3, 181 et n. 2 et 6, 182 et n. 3, 183 et n. 7, 185 n. 1, 187, 190 n. 4, 197 n. 4, 207 et n. 3, 211, 218 et n. 1, 234 n. 4.
Vosges (département), 20, 23 n. 2, 47 et n. 1, 60, 101, 102 n. 1, 103 et n. 2 et 4, 104, 105, 106, 107 et n. 2 et 3, 109, 112, 113 et n. 3, 114, 115, 120 et n. 1,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

121, 137, 145, 181, 197 n. 3, 200, 231, 243, 245.
Vuidebourse, 205.
Vuillemin (abbé), 111 et n. 3.
Vulcain, 53.

Wadrineau (digue de), 21.
Waldeck (château de), 19.
Waldscheid, 182.
Waldrade (reine), 220, 221.
Wallons, 191 n. 3.
Walter d'Aquitaine, 19.
Walter Scott, 207 et n. 2.
Walthare, 223,
Waltharius, 223 et n. 1.
WAMPACH (G.), 200 n. 3.
Waris (M.), 123 et n. 8.
WARSBERG (baron O. de), 69, 70 et n. 1.
Washington, 106.
WECHSSLER (Ed.), 207 et n. 6.
WEEGE, 56.
WEGENER (G.), 183 et n. 4, 184.
WEILER (L.), 176 n. 4.
WEILL (S.), 249 et n. 4.
WEISS (capitaine P.), 142 et n. 4.
Welter (maire de Rédange), 124.
WELTER (F.), 124 et n. 1.
WELTER (T.), 47, 56 et n. 3, 57 et n. 1 et 2, 254 et n. 1.
Wendel (de), 120.
Wersehweiler, 69.
WESSEL (Dr L.), 183 et n. 5.
Wesserling, 187.
WESTPHALEN (Dr de), 259.
WETTERLÉ (abbé), 124 et n. 2, 127.
WHARTON (E.), 20, 195 n. 2.
WICHMANN (Dr K.), 63 et n. 1.
WIEPRECHT (J.), 228 n. 2.
Winbach, 84.
Wirtenberg, 246.
Witte, 66.
Woëvre, 159, 162 n. 1, 184 et n. 2, 186, 187, 214, 230 n. 4, 246 et n. 4.
Wölferdingen, 64, 85, 89.
WOLFRAM (G.), 61 et n. 1, 62, 66 et n. 2.
WREDE (F.), 10, 11.

X... (général), 159 et n. 5.
X... (lieutenant), 169 et n. 3.
Xaffévillers, 181.
XARDEL (P.), 217 et n. 1.
XARDEL (R.), 230 et n. 12.
Xermaménil, 154.
Xertigny, 245.
Xon (signal de), 163.

Yolande d'Anjou-Lorraine, 40, 65.
Yoncq, 148.
Yorck, 40.
Young (Arthur), 20.
Yser, 157.

Zaluski (comte J.-A.), 96 et n. 4.
ZÉLIQZON (professeur L.), 71 et n. 4, 235, 241, 242, 249, 259-260.
Zell, 53.
Zell (Voir *La Baroche*).
ZIMMERMANN (B.), 184 n. 3.
ZORN, 10.
Zurich, 43.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
39e année — 1925

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1er janvier 1922-31 décembre 1923)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL, ARTISTIQUE ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION

Couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

BIBLIOTHÈQUE
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

COLLEGIUM ANGIENSE SOCIETATIS JESU

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS
NANCY-PARIS-STRASBOURG
1925

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LISTE DES COLLABORATEURS II
TABLE DES MATIÈRES V
AVANT-PROPOS IX
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES XI

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS ÉPOQUES

I. Chronique par M. *R. PARISOT* 1

§ 1. Documents, p. 1. — § 2. Histoire générale, p. 2. — § 3. Religion, clergé, congrégations, p. 4. — § 4. Barreau, p. 10. — § 5. Forêts, p. 11. — § 6. Industrie, corporations, p. 11. — § 7. Généalogies, histoire des familles, p. 12. — § 8. Biographies, p. 14. — § 9. Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes, p. 14. — § 10. Numismatique, p. 26. — § 11. Art héraldique, p. 27.

II. Comptes rendus par MM. *Ch. BRUNEAU* et *R. PARISOT* 27

CHAPITRE II

MOYEN AGE

I. Chronique par M. *R. PARISOT* 46

§ 1. Documents. Diplomatique, p. 46. — A. Documents authentiques, p. 46. — B. Documents faux, p. 48. — § 2. Histoire générale, p. 49. — § 3. Religion. Miracles, p. 50. — § 4. Biographies, p. 50. — § 5. Les *pagi* lorrains, p. 53. — § 6. Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes, p. 54. — § 7. Art héraldique, p. 56.

II. Compte rendu par M. *R. PARISOT* 56

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

pages

Chronique par M. *R. PARISOT* 61

§ 1. Documents, p. 61. — § 2. Histoire générale, p. 63. — § 3. Religion, clergé, p. 64. — A. Religion catholique, p. 64. — B. Religion protestante, p. 65. — § 4. Sorcellerie, p. 65. — § 5. Industrie et commerce, p. 66. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 66. — § 7. Biographies, p. 67. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes, p. 78. — § 9. Numismatique, p. 80. — § 10. Art héraldique, p. 80. — § 11. Divers, p. 81.

CHAPITRE IV

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I. Chronique par M. *F. BRAESCH*. 82

I. L'ancien régime, p. 82.

II. La Révolution et l'Empire, p. 85. — Bibliographie, p. 85. — Cahiers de doléances, p. 86. — Esprit public, p. 87. — Histoire locale, p. 88. — Biographies, p. 92. — Histoire religieuse, p. 97. — Histoire militaire, p. 100. — Divers, p. 104.

III. Le XIX^e^ et le XX^e^ siècles, p. 104. — Histoire civile et militaire, p. 104. — Écoles, bibliothèques, sociétés savantes, p. 106. — Histoire religieuse : biographies, p. 109. — Biographies diverses, p. 112.

IV. L'Alsace-Lorraine, la Sarre et les pays rhénans, p. 115. — L'Alsace-Lorraine avant la Grande Guerre, p. 115. — L'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains pendant la guerre, p. 119. — L'Alsace-Lorraine au lendemain de la guerre, p. 121. — Les questions actuelles en Alsace-Lorraine, p. 122. — Sarre et pays rhénans, p. 125.

II. Compte rendu par M. *F. BRAESCH*. 127

CHAPITRE V

LA GUERRE DE 1914-1918

Chronique par M. *Ch. BRUNEAU* 133

Bibliographie, p. 133. — Collections, p. 133. — A) Bibliothèque et musée de la guerre, p. 133. — *a*) Catalogues, p. 133. — *b*) Bulletin, p. 133. — B) Collection Henri Leblanc, p. 134. — C) Archives du ministère de la Guerre, p. 134. — D) Library of Congress, p. 134. — E) Collection de la Commission des Archives de la Guerre en Belgique, p. 134. — Bibliographies, p. 135. — Travaux d'ensemble, p. 137. — France, p. 137. — Amérique, p. 140. — Allemagne, p. 141.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pages

I. Les armées, p. 146. — 1° Les armées françaises et alliées, p. 146. — La guerre de mouvement, p. 146. — *a*) La bataille de Longwy, p. 148. — *b*) La bataille de Lorraine, p. 148. — La bataille de Saint-Mihiel, p. 150. — La guerre de tranchées, p. 150. — Verdun, p. 155. — Années 1917-1918, p. 158. — L'armistice, p. 159.
2° Les armées allemandes, p. 159. — Travaux d'ensemble, p. 159. — La guerre de mouvement, p. 162. — Verdun, p. 164.
3° Les armées. Sources générales de documentation, p. 165. — Les armées françaises, p. 165. — Les armées allemandes, p. 168.

II. Les populations lorraines, p. 169. — L'invasion, p. 169. — La vie en Lorraine, p. 170. — La Lorraine occupée, p. 171. — La Lorraine désannexée, p. 173.

Conclusion, p. 175.

CHAPITRE VI

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN LORRAINE

Chronique par M. *G. HOTTENGER*. 176

§ 1. Généralités. Ouvrages d'ensemble, p. 177. — Le pays de la Sarre, p. 182. — Histoire économique, p. 188.
§ 2. Agriculture. Reconstitution des régions libérées, p. 190.
§ 3. L'industrie. La reconstitution industrielle, p. 206. — Industries métallurgiques et minières, p. 207. — Industries de transformation. Les textiles, p. 227.
§ 4. Transports, p. 232.
§ 5. Économie sociale, p. 237.
Conclusion, p. 244.

CHAPITRE VII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Janvier 1922-décembre 1923)

I. Chronique par M. *E. ESTÈVE* 246

I. Histoire littéraire de la Lorraine, p. 246. — § 1. Généralités, p. 246. — § 2. XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, p. 246. — § 3. XIX^e^ et XX^e^ siècles, p. 248.
II. Mouvement littéraire contemporain, p. 251. — § 1. Nécrologie, p. 251. — § 2. Prose, p. 252. — § 3. Théâtre, p. 255. — § 4. Poésie, p. 257.

II. Compte rendu par M. *Ch. BRUNEAU* 261

CHAPITRE VIII

LES PARLERS ET LA LITTÉRATURE POPULAIRE DE LA LORRAINE

I. Chronique par M. *Ch. BRUNEAU* 263

I. Le dialecte lorrain au Moyen Age, p. 263. — A) La production littéraire, p. 263. — Ouvrages d'ensemble, p. 263. — Poésie épique, p. 264. — Poésie didactique, p. 265. — Poésie religieuse, p. 270. — Poésie lyrique,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pages

p. 270. — Contes plaisants, p. 272. — B) Le dialecte lorrain, p. 275. — Documents, p 275.

II. Textes patois, p. 277. — Moselle, p. 277. — Meuse, p. 278. — Vosges, p. 278. — Bassigny (Haute-Marne), p. 279. — Français dialectal de la région lorraine, p. 279.

III. Travaux d'ensemble sur les parlers lorrains, p. 280. — Bibliographie, p. 280. — Lexicographie, p. 281. — La langue française à Thionville, p. 281. — Le patois messin, p. 282.

IV. Études particulières, p. 282. — Phonétique, p. 282. — Morphologie, p. 283. — Lexicologie, p. 283. — Étymologie, p. 284. — Études de mots, p. 289. — Anthroponymie, p. 299. — Toponomastique, p. 301. — Le dialecte lorrain et la littérature française, p. 306.

V. Littérature et coutumes populaires, p. 308. — Bibliographie, p. 309. — Travaux d'ensemble, p. 310. — Contes, p. 311. — 1° Science populaire (Médecine populaire), p. 312. — 2° Littérature populaire, p. 313. — Contes merveilleux, p. 313. — Fiauves, p. 313. — Chansons, p. 316. — 3° Coutumes populaires, p. 319. — La vie en Lorraine, p. 319. — Les fêtes populaires, p. 320.

II. Comptes rendus par M. *Ch. BRUNEAU*. 322

CHAPITRE IX

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

I. Faculté de Droit, p. 344. — 1° Travaux des professeurs, p. 344. — 2° Travaux des étudiants, p. 345.

II. Faculté de Médecine, p. 346. — 1° Études de chirurgie lorraine, p. 346. — 2° Travaux de laboratoire, p. 350.

III. Faculté des Sciences, p.353. — 1° Sciences mathématiques et applications, p. 353. — 2° Sciences chimiques et applications, p. 356. — 3° Sciences physiques et applications, p. 359. — 4° Géologie et minéralogie, p. 365. — 5° Botanique et physiologie végétale, p. 366. — 6° Zoologie et applications, p. 370. — 7° École supérieure de la métallurgie et des mines, p. 374. — 8° École de brasserie et malterie, p. 374.

IV. Faculté des Lettres, p. 375.

V. Faculté de Pharmacie, p. 378.

Conclusion, p. 392.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX 393

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pages

p. 270. — Contes plaisants, p. 272. — B) Le dialecte lorrain, p. 275. — Documents, p 275.

II. Textes patois, p. 277. — Moselle, p. 277. — Meuse, p. 278. — Vosges, p. 278. — Bassigny (Haute-Marne), p. 279. — Français dialectal de la région lorraine, p. 279.

III. Travaux d'ensemble sur les parlers lorrains, p. 280. — Bibliographie, p. 280. — Lexicographie, p. 281. — La langue française à Thionville, p. 281. — Le patois messin, p. 282.

IV. Études particulières, p. 282. — Phonétique, p. 282. — Morphologie, p. 283. — Lexicologie, p. 283. — Étymologie, p. 284. — Études de mots, p. 289. — Anthroponymie, p. 299. — Toponomastique, p. 301. — Le dialecte lorrain et la littérature française, p. 306.

V. Littérature et coutumes populaires, p. 308. — Bibliographie, p. 309. — Travaux d'ensemble, p. 310. — Contes, p. 311. — 1° Science populaire (Médecine populaire), p. 312. — 2° Littérature populaire, p. 313. — Contes merveilleux, p. 313. — Fiauves, p. 313. — Chansons, p. 316. — 3° Coutumes populaires, p. 319. — La vie en Lorraine, p. 319. — Les fêtes populaires, p. 320.

II. Comptes rendus par M. *Ch. BRUNEAU*. 322

CHAPITRE IX

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

I. Faculté de Droit, p. 344. — 1° Travaux des professeurs, p. 344. — 2° Travaux des étudiants, p. 345.

II. Faculté de Médecine, p. 346. — 1° Études de chirurgie lorraine, p. 346. — 2° Travaux de laboratoire, p. 350.

III. Faculté des Sciences, p.353. — 1° Sciences mathématiques et applications, p. 353. — 2° Sciences chimiques et applications, p. 356. — 3° Sciences physiques et applications, p. 359. — 4° Géologie et minéralogie, p. 365. — 5° Botanique et physiologie végétale, p. 366. — 6° Zoologie et applications, p. 370. — 7° École supérieure de la métallurgie et des mines, p. 374. — 8° École de brasserie et malterie, p. 374.

IV. Faculté des Lettres, p. 375.

V. Faculté de Pharmacie, p. 378.

Conclusion, p. 392.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX 393

EFERUS - Recherches & Classification numériques

AVANT-PROPOS

La *Bibliographie lorraine* que nous offrons cette année au public est consacrée en principe aux travaux qui ont paru du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1923. Toutefois, cette règle a souffert plus d'une exception. Comme notre dernier fascicule avait laissé de côté le mouvement économique, M. Hottenger, qui a bien voulu traiter cette matière, a dû remonter jusqu'au début de 1920. Différentes raisons l'ont, d'autre part, conduit à faire quelques incursions dans l'année 1924. Plusieurs d'entre nous ont rendu compte de livres ou d'articles qui leur avaient précédemment échappé ou qui ne leur avaient pas encore été accessibles.

La présente *Bibliographie lorraine* contient un nouveau chapitre. Jusqu'alors notre recueil s'occupait exclusivement des disciplines qui présentaient un caractère lorrain bien marqué. Il existe une géologie, une géographie et une histoire de la Lorraine; notre province possède également une archéologie, une vie économique et des dialectes qui lui appartiennent en propre. On éprouve quelque peine à préciser ce qu'est une littérature lorraine. Tel écrivain qui, par sa naissance et par sa tournure d'esprit, se rattache à la Lorraine, a l'habitude de prendre ses sujets en dehors de sa petite patrie. En revanche, il arrive à des romanciers étrangers de choisir la Lorraine comme théâtre de leurs fictions. Enfin, si nous en venons à des disciplines telles que les mathématiques, la physique et la philosophie, il nous faut bien reconnaître qu'elles échappent à toute espèce de localisation. Pourtant, comme l'Université de Nancy est un foyer de vie intellectuelle, comme ses maîtres, non contents de former

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des avocats, des médecins, des pharmaciens, des ingénieurs, des professeurs de lycées et de collèges, contribuent par leurs recherches à faire progresser les sciences de toutes sortes, nous avons pensé que les lecteurs de la *Bibliographie lorraine* seraient heureux de connaître quelle somme considérable de travail fournissent nos collègues des différentes Facultés. Il ne s'agit nullement, bien entendu, d'épuiser la matière; nous nous bornons à mentionner, le plus souvent en termes assez brefs, les publications les plus importantes des professeurs et des étudiants de l'Université de Nancy. Sans nous bercer de l'illusion que notre initiative rencontrera une approbation unanime, nous espérons que la majorité du public cultivé voudra bien lui réserver un accueil favorable.

Dans le chapitre consacré à l'activité scientifique de nos collègues, on a examiné les diverses disciplines en suivant l'ordre traditionnel des cinq Facultés.

La Commission des « Annales de l'Est ».

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Association amicale des Anciens élèves des lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar, Nancy, A. Barbier	A E L N
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Berger-Levrault	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales révolutionnaires, Besançon, Millot frères	A R
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Paul Even	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, A. Picard	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bericht der Römisch-Germanischen Commission des kaiserlichen deutschen Instituts, Francfort-sur-le-Mein, Baer	B K D I
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin trimestriel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault	B S S N
Correspondant, Paris	C
Cahiers lorrains, Metz. Arts graphiques	C L
Carnet de la Sabretache, Paris, la Sabretache	C S
Feuilles d'histoire, Paris, Roger et Chernovitz	F H

---

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations et non celui des périodiques.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gazette des Beaux-Arts, Paris.	G B A
Historische Zeitschrift, Munich et Berlin, R. Oldenbourg.	H Z
Mémoires de l'Académie de Metz, Metz, Imprimerie lorraine . . .	M A M
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault . . .	M A S
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond.	M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul, directeur	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul, directeur	P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard	R A
Revue archéologique, Paris, E. Leroux.	R. Arch.
Revue des Deux Mondes, Paris.	R D M
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing.	R E A
Revue ecclésiastique de Metz, Metz, Imprimerie lorraine.	R E M
Révolution Française, Paris.	R F
Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt, Trèves, J. Lintz	R G K
Revue historique, Paris, F. Alcan.	R H
Revue Industrielle de l'Est, Nancy, imprimerie Pierron	R I E
Revue de littérature comparée, Paris	R L C
Revue médicale de l'Est, Nancy, Crépin-Leblond	R M E
Revue de Paris, Paris	R P
Revue du Rhin et de la Moselle. Paris	R R M
La Révolution dans les Vosges. Épinal, Imprimerie nouvelle (Vosgienne)	R V
Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul, Nancy, E. Drioton.	S R N
Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié, Saint-Dié, imprimerie Cuny.	S R S D
Semaine religieuse du diocèse de Verdun, Verdun, imprimerie Martin-Colardelle.	S R V
Union économique de l'Est, Nancy, Imprimerie lorraine.	U E E

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents. — On trouvera plus loin le compte rendu de l'important travail de M. l'abbé Aimond sur les Nécrologes de Saint-Mihiel (1).

M. Paul Marichal a commencé la publication de l'inventaire de la *Collection Clouët-Buvignier, conservée aux Archives départementales de la Meuse*. Nous attendrons, pour en rendre compte, qu'elle soit terminée.

M. l'abbé Thiriot, à qui nous devions déjà la publication de l'obituaire des dames prêcheresses (dominicaines) de Metz, vient de faire un travail analogue pour l'obituaire des carmélites de la même ville (2). Quelques religieuses de cet ordre, venues de Paris, s'établirent à Metz en 1623. Ce fut seulement en 1626 qu'elles trouvèrent une installation définitive rue de la Crète, aujourd'hui rue Dupont-des-Loges, où elles restèrent jusqu'à la Révolution. L'histoire du couvent n'offre aucun événement qui mérite une mention. Le nécrologe des carmélites, commencé en 1639, se termine en 1790. M. l'abbé

(1) Voir ci-dessous, p. 27-29.
(2) Thiriot (Abbé G.), *Obituaire des carmélites de Metz* (A S H L 1923, p. 383-415).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Thiriot a indiqué en outre ce qu'étaient devenues les religieuses que la Révolution avait dispersées. Des notes biographiques mises au bas des pages et un index alphabétique des noms de personnes forment un complément utile au travail de M. Thiriot.

M. André Philippe, archiviste des Vosges, a relevé sur un volume imprimé à Cologne au XVI^e siècle, et reproduit la transcription d'épitaphes concernant différents personnages du XV^e, du XVI^e et du XVII^e siècle, qui avaient été enterrés à la chapelle du Charnier de Dieuze (1). — Le manuscrit 613 de la Collection de Lorraine, à la Bibliothèque nationale, contient des inscriptions funéraires copiées au XVI^e siècle à l'église des cordeliers de Mirecourt et à l'église d'Épinal. Elles concernent des personnages nobles du XV^e et du XVI^e siècle; parmi eux nous trouvons un membre de la famille alsacienne des (Zorn) de Bulach, dont une branche s'était établie en Lorraine (2).

§ 2. Histoire générale. — M. Robert Parisot a fini de publier son *Histoire de Lorraine;* il sera rendu compte du tome III et de l'Index alphabétique dans la prochaine *Bibliographie lorraine* (3).

On lira plus loin le compte rendu des livres de MM. Aulneau (4), de Pange (5), de Briey (6) et Henriot (7).

M. Bouchot, qui vient de donner une 3^e édition de son histoire de Lorraine, a fait suivre chacun des chapitres de passages empruntés à des auteurs lorrains. Ce n'est pas là une innovation; M. Bouchot revient, et nous l'en félicitons, à ce qu'il avait fait lorsqu'il publia pour la première fois ses leçons sur l'histoire de Lorraine (8). — L'ouvrage de M. Besson est surtout consacré à la géographie des Vosges. Mais on y trouve (p. 60-64) un résumé succinct de l'histoire de la région lorraine, la liste des personnages célèbres et des monuments archéologiques du département des Vosges. De nombreuses gra-

(1) PHILIPPE (A.), *Notes épigraphiques concernant la ville de Dieuze aux XV^e et XVI^e siècles* (B S A L 1922, p. 30-32).

(2) MAROT (P.), *Inscriptions funéraires d'après le manuscrit 613 de la Collection de Lorraine de la Bibliothèque nationale* (B S E V 1922, p. 83-88).

(3) PARISOT (R.), *Histoire de Lorraine.* T. III, *de 1789 à 1919.* Paris, Picard, in-8°, VIII-521 p.

Histoire de Lorraine. Index alphabétique général des noms de personnes et de lieux. Paris, Picard, 1924, in-8°, 109 p.

(4) Voir ci-dessous, p. 29-31.

(5) Voir ci-dessous, p. 32-35.

(6) Voir ci-dessous, p. 35-37.

(7) Voir ci-dessous, p. 38-42.

(8) BOUCHOT (L.), *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de Lorraine,* Nancy, Victor Berger, s. d., 88 p. Cf. ci-dessous, p. 142.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vures sont jointes au volume (1). — M. Troux, professeur agrégé d'histoire au lycée de Besançon, a écrit, pour une géographie des Vosges, l'histoire de son département natal, depuis les origines jusqu'au traité de Versailles, résumé clair et précis, qui donne une idée générale de ce qu'a été jadis le pays (2).

M. Badel a réuni en volume des articles qu'avait tout d'abord publiés le *Télégramme des Vosges* (3). On y retrouve des faits ou des descriptions qui avaient déjà paru dans différents livres du même auteur. Des trois parties de l'ouvrage la première est consacrée aux douze villes saintes des Vosges, la deuxième aux douze villes touristiques du même département, la troisième à la vallée de la Mortagne. De nombreuses gravures dans le texte et hors texte illustrent le volume. Le nouveau livre de M. Badel, d'une lecture agréable, se recommande par les mêmes qualités et donne lieu aux mêmes critiques que les ouvrages qui l'ont précédé. Bien souvent on ne distingue pas l'histoire de la légende. Il n'y a ni table des matières, ni table des gravures.

Après avoir mentionné, d'après la *Bibliographie lorraine* 1913-1919, les livres et les articles qui concernent le Barrois et relevé dans le tome II de notre *Histoire de Lorraine* ce qui se rapporte au passé de ce duché, M. Louis Davillé, professeur au lycée de Bar, indique les travaux qu'il faudrait écrire sur le Barrois au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, ainsi que sur le département de la Meuse de 1789 à 1815 (4).

Comme le dit très justement M. Duvernoy au début de son travail, l'histoire de Lorraine a été et reste encore aujourd'hui encombrée de légendes (5). On a eu beau démontrer qu'elles ne renfermaient aucun élément historique, elles n'en continuent pas moins de vivre et d'être admises par une foule de gens. S'il se trouve des lecteurs du Pays lorrain à l'esprit crédule, leur foi dans les légendes sera, nous l'espérons, ébranlée par l'étude de M. Duvernoy. Dans une série d'articles aussi instructifs qu'agréables à lire, le savant archiviste de Meurthe-et-Moselle a passé en revue les légendes qui concernent les ducs eux-mêmes, divers personnages, les institutions,

(1) BESSON (A.), *La Région lorraine, le département des Vosges.* Épinal, Homeyer et Ehret, s. d., feuillets non paginés et 65 p.

(2) TROUX (A.), *Notice historique sur le département des Vosges*, dans AUMÉGEAS (A.) et QUILLÉ (A.), *Géographie des Vosges*, 3^e^ éd., Saint-Dié, Ad. Weick, s. d., 58 p.

(3) BADEL (E.), *A travers les Vosges. Histoire. Géographie. Hagiographie. Excursions.* Nancy, Société d'impressions typographiques, 1923, in-8°, VIII-174 p.

(4) DAVILLÉ (L.), *L'Histoire de la Lorraine et du Barrois et certaines de ses lacunes d'après les travaux les plus récents* (B S L B 1922, p.225-235).

(5) DUVERNOY (E.), *Les Légendes de l'histoire de Lorraine* (P L P M 1923, p. 385-391, 461-466, 521-531). Sur cette étude voir encore ci-dessous, p. 306.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les localités ou les souterrains; il a également consacré quelques pages aux fausses étymologies. L'une des légendes les plus connues est celle de l'emprisonnement de Ferry III dans la tour de Maxéville; la fausseté en a d'ailleurs été depuis longtemps démontrée par Henri Lepage. Nous sommes surpris que M. Duvernoy n'ait pas rangé parmi les légendes l'assertion — absolument dénuée de fondement — que Gérard d'Alsace reçut le duché de Lorraine à titre héréditaire de l'empereur Henri III; elle avait pourtant sa place marquée dans l'étude qu'il a consacrée à cette question.

Nous n'avons qu'à mentionner ici la conférence faite par le comte Jean de Pange sur le rôle de la France dans les pays de la Moselle et du Rhin (1). C'est le résumé, l'esquisse d'un volume du même auteur, dont nous parlons plus loin (2).

§ 3. Religion, clergé, congrégations. — A côté de faits exacts et d'appréciations justes, il y a des lacunes, des erreurs matérielles et des assertions erronées dans l'article que M. Malye a consacré à l'histoire religieuse de la Lorraine dans ses rapports avec celle de la France (3). C'est que l'auteur, dominé par des idées préconçues, a essayé de plier les faits aux théories dont il s'était constitué l'avocat. Il est par exemple absolument faux que les ducs de Lorraine se soient proposé d'entraîner leurs sujets vers l'Allemagne; ils ont simplement voulu, comme c'était leur droit, défendre leur indépendance, menacée par les Bourbons. On n'est pas davantage fondé à prétendre que les Lorrains se soient détachés de leurs princes nationaux; seule la force les en a séparés.

M. l'abbé Eugène Martin a repris un travail de l'abbé Guillaume, *Le Culte de la très Sainte Vierge en Lorraine*, mais en le restreignant à l'ancien diocèse de Toul et au diocèse actuel de Nancy et de Toul (4). Son étude, avant de paraître en volume, avait commencé par être publiée dans la Semaine religieuse du diocèse de Nancy. On s'explique ainsi que les chapitres du livre ne se suivent pas toujours dans l'ordre que l'on attendrait. L'ouvrage n'en est pas moins d'une haute impor-

(1) Baldensperger (F.), Bardoux (J.), Blondel (G.), Pange (J. de), Pinon (R.), *La Rhénanie. Conférences organisées par les anciens élèves et élèves de l'École libre des sciences politiques.* Préface de M. Paul Tirard. Paris, Félix Alcan, in-16, xvii-174 p.

(2) Voir ci-dessous, p. 32-35.

(3) Malye (J.), *La Lorraine et l'histoire religieuse de la France* (P L P M 1922, p. 414-418).

(4) Martin (Abbé E.), *La Dévotion à la Sainte Vierge dans le diocèse de Toul.* Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 1922, in-8°, x-280 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tance. Qui pouvait mieux s'acquitter de cette tâche que l'auteur de l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*? Les notes mises au bas des pages prouvent que M. l'abbé Martin connaît bien la littérature du sujet qu'il traite, en particulier celle qui a été publiée en France. L'ouvrage ne comprend pas moins de treize chapitres, dont les principaux sont le cinquième (Associations de piété en l'honneur de la Sainte Vierge), le neuvième (Principaux centres de pèlerinages), et surtout le onzième (Vœux et grands pèlerinages durant les malheurs de la Lorraine, au XVII^e siècle). On a donc, après avoir lu ce livre, une idée de la dévotion des Lorrains, membres du clergé, princes, seigneurs, bourgeois, gens du peuple, à la Sainte Vierge depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Le volume est illustré de huit planches hors texte, qui reproduisent des Vierges vénérées dans quelques-uns des sanctuaires du diocèse de Toul. On regrette qu'une table n'indique pas la place qu'elles occupent dans le livre. Relevons quelques erreurs ou fautes d'impression. P. 9, l. 1-2, Gérard d'Alsace est encore qualifié de premier duc héréditaire de Lorraine. Répétons-le une fois de plus, la distinction entre ducs bénéficiaires et ducs héréditaires n'a aucune raison d'être. P. 39, l. 20, au lieu d'Alexis Comnène, lire Manuel Comnène; p. 44, l. 20, l'empereur grec est appelé de son vrai nom. P. 68, note, c'est en 1891, et non en 1887, qu'a paru *l'Université de Pont-à-Mousson*. P. 109, l. 26, lire XVIII^e siècle au lieu de XVII^e. P. 138, l. 21, au lieu de 1575, lire 1675. P. 141, l. 5, au lieu de Baudrecourt, lire Baudricourt. P. 156, dernière ligne, le 8 janvier 1669 Charles IV n'avait pas encore quitté la Lorraine; c'est seulement le 26 août 1670 qu'il dut précipitamment sortir de Nancy; d'ailleurs, à la p. 168, l. 4, l'auteur donne l'année exacte, tout en qualifiant à tort de comte le chevalier de Fourille. P. 169, l. 7, il n'y avait pas au XVIII^e siècle de trône impérial d'Autriche. C'est en 1804 seulement que François II, jusque-là « empereur élu des Romains », a pris le titre d' « empereur héréditaire d'Autriche ». P. 190, l. 19, le règne de Charles IV a commencé non en 1625, mais en 1624. P. 201, l. 2, les Suédois étaient en 1635 les alliés des Français et non des Impériaux. P. 268, l. 8, Cyfflé n'était pas Nancéien; il avait vu le jour à Bruges, en Flandre.

Saint Abdon et saint Sennen, deux Arméniens, sujets des rois de Perse, faits prisonniers par les Romains, furent martyrisés un 30 juillet, lors de la persécution de Dèce. Leur culte, qui se développa d'abord dans la vallée du Tech, se répandit ensuite en Bourgogne puis en Lorraine. On invoquait les deux saints, surtout Abdon, contre les orages. M. l'abbé E. Martin mentionne les localités de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'ancien diocèse de Toul où saint Abdon était honoré (1). — Saint Christophe, d'origine chananéenne, subit le martyre en Lycie le 25 juillet 250 (?), durant la persécution de Dèce. Une légende bien connue le représente portant le Christ. Il est le patron de quelques églises de la région lorraine, parmi lesquelles nous citerons celles de Vic, au diocèse de Metz, de Neufchâteau et de Lay-Saint-Christophe, au diocèse de Toul. En outre, différentes églises possèdent des reliques du saint. C'est ce que nous apprend M. l'abbé Eugène Martin (2). — Nous ne connaissons que par un compte rendu de la S R N (1923, p. 615) le discours dans lequel M. l'abbé Serrière, curé de Forcelles-sous-Gugney, a célébré sainte Menne, vierge et martyre, patronne de l'abbaye de Poussay, et parlé du culte dont on l'a honorée (3).

Nous avons rendu compte, dans une des précédentes *Bibliographie lorraine*, de l'important ouvrage du regretté abbé Mangenot sur Sion (4) et du guide dû à l'abbé Huriet (5). Si le premier est, par son étendue, de nature à effrayer bien des lecteurs, d'autres ne trouveront pas dans le second de quoi satisfaire leur curiosité. Il fallait un livre qui tint le milieu entre ceux que nous venons de mentionner. C'est M. l'abbé Martin, déjà connu par tant de travaux considérables sur l'histoire religieuse de la Lorraine, qui nous l'a donné. On trouve dans son volume l'histoire résumée de Sion, la description du site, de son église et de ses environs (6). La première partie, la plus longue, est consacrée à l'histoire du sanctuaire depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. L'église de Sion a dépendu longtemps de la collégiale Saint-Gengoult de Toul; au XVII^e siècle, les tiercelins eurent un couvent sur la montagne. Durant le seconde moitié du XIX^e siècle, on trouve installés à Sion les oblats de Marie Immaculée. La Révolution avait chassé les tiercelins, la politique combiste a fait partir en 1903 les oblats. A Sion est attaché le nom de Léopold Baillard, que le roman de Maurice Barrès, *La Colline inspirée*, a rendu célèbre. Aussi l'abbé Martin a-t-il consacré quelques pages à l'œuvre tentée par Baillard, à ses entreprises téméraires, à ses erreurs. Comme

(1) MARTIN (Abbé E.), *Le Culte de saint Abdon dans les diocèses de Toul et de Nancy* (S R N 1923, p. 348-352).

(2) MARTIN (Abbé E.), *La Dévotion à saint Christophe dans les diocèses de Toul et de Nancy* (S R N 1923, p. 446-449 et 450-462).

(3) SERRIÈRE (Abbé A.), *Sainte Menne de Puzieux*.

(4) B L 1913-1919, p. 34 et n. 5.

(5) B L 1913-1919, p. 35 et n. 1.

(6) MARTIN (Abbé E.), *Notre-Dame de Sion en Lorraine*. Paris, Letouzey et Ané, 1923, in-16, 158 p. et 10 gravures hors texte (Les Grands Pèlerinages de France).

EPEROS - Recherches & Classification numériques

l'avait déjà fait l'abbé Mangenot, il a raconté assez longuement les fêtes de 1873 et de 1920. A la fin du volume M. l'abbé Martin relève le contraste des destinées de Vaudémont et de Sion : tandis qu'il ne reste de l'ancienne capitale de Gérard et de ses descendants que des ruines et de modestes maisons de paysans, l'humble sanctuaire a pris une importance de plus en plus grande. On remarquera que les notes sont numérotées par chapitres et non point par pages. Voici quelques fautes d'impression que nous avons relevées. P. 42, n. 12, l. 3, au lieu de ses comtés lire son comté. P. 44, l. 17, au lieu de Ryswich lire Rijswijck. P. 46, l. 16, au lieu d'aïeul lire bisaïeul. P. 49, l. 29, au lieu de 1727 lire 1737. — On trouve entre Hatrize et Tichémont l'ermitage et la chapelle de Vallière dédiée à la Sainte Vierge; créés au Moyen Age par un seigneur de Tichémont, ils subsistent encore aujourd'hui, et la chapelle contient même de vieilles statues de la Mère de Dieu (1).

A toutes les époques, mais surtout depuis le XVI^e^ siècle, le clergé lorrain, et c'est tout à son honneur, s'est préoccupé de l'instruction et de l'éducation du peuple. Aux noms de Nicolas Psaulme, de saint Pierre Fourier, du chanoine Goize et du chanoine Vatelot on doit joindre celui du vénérable J. M. Moyë, né à Cutting en 1730, mort à Trèves en 1793. Nous possédions une biographie de ce saint prêtre, écrite par M^gr^ Marchal, alors qu'il était vicaire général de Saint-Dié. M. l'abbé Grandjon, aumônier de la maison-mère des sœurs de la Providence de Portieux, a résumé la vie et l'œuvre de M. Moyë et continué jusqu'à nos jours l'histoire de la congrégation qu'il avait fondée (2). M. Moyë s'est partagé entre la Lorraine et la Chine. C'est en janvier 1762 que M. Moyë, alors vicaire à Saint-Victor de Metz, fonda une première école dans un hameau de Vigy. D'autres s'ouvrirent, que M. Moyë confia à des religieuses qu'il avait formées. Mais le zèle de l'apostolat entraîna M. Moyë en Chine, où il ne passa pas moins de quatorze ans (1771-1784). Pendant son séjour en Extrême-Orient, un chanoine de Saint-Dié, avec lequel il s'était lié, M. Raulin, s'occupa des religieuses de la Providence; tel était le nom qu'elles avaient reçu de leur maître. M. Moyë, de retour en France, reprit la direction des sœurs, créa des noviciats à Essegney et à Cutting, son village natal. Mais la Révolution allait obliger M. Moyë, qui avait refusé de prêter le serment, à quitter la France;

(1) MARTIN (Abbé E.), *Notre-Dame de Vallière* (S R N 1923, p.407-408).

(2) GRANDJON (Abbé), *La congrégation des sœurs de la Providence de Portieux (Vosges), fondée par le vénérable Jean-Martin Moyë en 1762.* Lille, Desclée, de Brouwer et C^ie^, s. d., in-8°, 103 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il alla se fixer, avec quelques-unes de ses religieuses, à Trèves, où il mourut en 1793, laissant à M. Raulin le soin de continuer son œuvre. En 1802 M. Raulin rentra en France, rallia les religieuses de la Providence et fonda à Portieux en 1806 un noviciat, qui deviendra et qui restera la maison-mère. Ce fut seulement en 1816 que la nouvelle congrégation reçut l'autorisation gouvernementale, en 1859 que Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, approuva les constitutions et que Rome accorda le décret « de louange » à la congrégation; le Saint-Siège approuva l'institut en 1906 et ses constitutions en 1922. La congrégation se développa, fonda des écoles en France, des orphelinats et des écoles en Chine et dans l'Indo-Chine française. Mais vinrent les mauvais jours. A la fin du XIXe siècle les sœurs durent abandonner les écoles communales. Pendant la période de réaction jacobine inaugurée par le ministère Combes, on ferma les écoles libres qu'elles avaient fondées (1903); il leur fut bientôt après interdit d'enseigner (1904). Mais le tribunal de Mirecourt leur reconnut en 1904 la qualité de religieuses hospitalières, et la congrégation continua de subsister, de rendre des services et de se dévouer en temps de paix et surtout pendant la grande guerre. Dans une seconde partie, M. l'abbé Grandjon expose le but, l'esprit et l'œuvre de la congrégation. On remarquera qu'il n'y a chez les sœurs de la Providence qu'une seule catégorie de religieuses. Une table des matières et une table des seize gravures hors texte terminent cette intéressante brochure. Nous regrettons toutefois que M. l'abbé Grandjon n'ait pas ajouté à son travail la liste des établissements fondés depuis l'origine jusqu'à nos jours par les religieuses de Portieux. Le vénérable J. M. Moyë a une autre famille spirituelle, les sœurs de la Providence de Saint-Jean-de-Bassel, qui ont joué dans la Lorraine de langue allemande le même rôle que les sœurs de Portieux dans la Lorraine de langue française; M. Grandjon ne s'est pas occupé d'elles. Ajoutons que le procès de béatification de J. M. Moyë est maintenant ouvert en cour de Rome. — Nous n'avons pas eu communication de la brochure dans laquelle M. l'abbé Tocquard a fait l'histoire des sœurs du Saint-Esprit de Rouceux (1).

Les plus anciens statuts synodaux du diocèse de Verdun sont l'œuvre de Jean d'Aix (1247-1252). Depuis le début du XVe siècle jusqu'à la Révolution, les évêques de Verdun tinrent avec plus ou moins de régularité des synodes; plusieurs d'entre eux promulguèrent des statuts. Au XIXe siècle, sous le régime concordataire,

(1) TOCQUART (Chanoine), *L'Ordre hospitalier du Saint-Esprit et les sœurs du Saint-Esprit de Rouceux. Notes historiques et documents.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'habitude de tenir des synodes ne fut pas reprise. C'est seulement en 1922 que Mgr Ginisty s'est décidé à la remettre en vigueur. M. l'abbé Aimond a publié sur cette question un article, qui n'a que le défaut d'être un peu trop court (1). Une faute d'impression (p. 42, l. 29) fait commencer en 1259 l'épiscopat de Jacques de Revigny, c'est 1289 qu'il faut lire. — Au Moyen Age les clercs verdunois recevaient leur formation dans des écoles jointes soit à la cathédrale, soit à des abbayes du diocèse. Les essais faits au XIVe siècle par Henri d'Apremont, au XVIe par Nicolas Psaulme, pour fonder une sorte de séminaire, n'eurent pas de durée. On doit à Mgr d'Hocquincourt la création, en 1678, du grand séminaire de Verdun. Fermé en 1791, il fut remplacé par un séminaire constitutionnel, qui ne vécut que deux ans. Lorsque le diocèse de Verdun eut été restauré en 1823, Mgr d'Arbou, qui fut placé à sa tête, reconstitua le grand séminaire. Celui-ci dut évacuer Verdun pendant la grande guerre et mener une vie errante, qui vient seulement de prendre fin (2). — Quels sont les clercs d'origine italienne qui ont été pourvus de bénéfices ecclésiastiques dans le diocèse de Verdun, et quelle influence y ont-ils exercée, au point de vue artistique? Telles sont les deux questions que s'est posées l'abbé Aimond (3). Trois ou quatre évêques, si l'on remonte jusqu'à Pierre d'Italie, plusieurs abbés de Saint-Paul, de Saint-Vanne et de Saint-Mihiel étaient des transalpins. Il ne semble pas que ces dignitaires, non plus que les clercs d'origine verdunoise entrés au service des papes, aient tenté d'introduire sur les bords de la Meuse le style de la Renaissance italienne. C'est là une constatation intéressante.

M. l'abbé Frussotte nous apprend que les conférences ecclésiastiques prescrites pour le diocèse de Verdun en 1678 par Mgr d'Hocquincourt, tenues régulièrement jusqu'à la Révolution, interrompues à cette date, furent de nouveau ordonnées en 1838 par Mgr Le Tourneur (ou Letourneur), qui s'inspira des règles en vigueur avant 1789 (4). — Nous devons à M. l'abbé Frussotte quelques détails intéressants sur la taxe, nommée cathédratique, que doivent chaque année payer à l'évêque les églises et les confréries laïques d'un dio-

(1) Aimond (Abbé Ch.), *Les anciens synodes diocésains de Verdun* (S R V 1923, p. 42-44).

(2) *Un centenaire : le rétablissement du grand séminaire de Verdun (21 novembre 1923)* (S R V 1923, p. 203-208).

(3) Aimond (Abbé Ch.), *Les Italiens dans l'ancien clergé de Verdun (XVe-XVIe siècle)* (S R V 1923, p. 65-68).

(4) Frussotte (Abbé F. G.), *Les conférences ecclésiastiques au diocèse de Verdun* (S R V 1923, p. 81-83).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cèse. Cette taxe est encore acquittée aujourd'hui par les églises du diocèse de Verdun (1).

§ 4. Barreau. — En 1613, sous le règne du duc Henri II, les avocats de Nancy fondèrent une confrérie placée sous le patronage de saint Yves et de saint Nicolas. Elle fut approuvée par l'évêque de Toul, Mgr des Porcelets de Maillane et reçut quelques privilèges du pape Paul V. M. l'abbé Hatton a écrit l'histoire de cette confrérie qui, après bien des vicissitudes, s'éteignit pendant la Révolution (2). Les buts principaux que se proposaient d'atteindre les membres de l'association étaient de venir en aide aux plaideurs indigents, d'améliorer un peu le sort des prisonniers et d'obtenir la libération de ceux qui avaient été incarcérés pour dettes ou pour faits de contrebande. Afin de couvrir les dépenses que lui causait l'accomplissement de sa mission, la société demandait à ses membres de payer une cotisation et de quêter le dimanche dans les églises; en outre des troncs placés dans ces édifices recevaient les offrandes que les fidèles destinaient à l'association. En raison de sa mission charitable, celle-ci fut dénommée confrérie de la Miséricorde. Au XVIIIe siècle, sous l'influence des idées philosophiques, le caractère pieux de l'association s'atténua, sans toutefois complètement disparaître. Puis on voit des dissensions s'élever soit dans la confrérie entre anciens et jeunes avocats, soit au dehors entre les membres de la confrérie et ceux du bureau d'assistance qu'avait institué le roi Stanislas. La confrérie, un instant menacée de se dissoudre, fut réorganisée en 1761. D'après le nouveau statut, tous les avocats, procureurs et huissiers de Nancy devaient en faire partie. Malgré quelques tiraillements, la confrérie poursuivit son existence jusqu'au début de la Révolution. C'est le 29 septembre 1792 que l'on constate la dernière manifestation de l'activité bienfaisante de l'association. La confrérie avait à sa tête un bureau, élu tous les ans et composé d'un maître, de deux conseillers et d'un receveur-secrétaire. A l'origine un seul avocat était chargé des intérêts des pauvres plaideurs; plus tard on en trouve deux, enfin à partir de 1740, il y en eut quatre. Il faut savoir gré à M. l'abbé Hatton d'avoir exposé, d'après les sources, l'organisation et l'histoire de la confrérie de la Miséricorde.

(1) Frussotte (Abbé F. G.), *Le cathédratique et la fabrique de la cathédrale de Verdun* (S R V 1922, p. 429-431).

(2) Hatton (Abbé E.), *La confrérie Saint-Yves et Saint-Nicolas des avocats et procureurs de Nancy (1613-1792)* (P L P M 1922, p. 145-159, 204-209).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 5. Forêts. — Bien que réduites en étendue et en importance, les forêts jouent encore un rôle considérable dans la vie de la région lorraine. Aussi les études qui les concernent méritent-elles d'être accueillies avec faveur. M. Viardin, inspecteur des eaux et forêts, s'est occupé de la maîtrise des eaux et forêts de Neufchâteau avant la Révolution (1). Les archives de l'inspection forestière de Neufchâteau, celles des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que divers ouvrages ont fourni à l'auteur les documents à l'aide desquels il a rédigé son travail. L'étude est divisée en cinq chapitres, qui ont respectivement pour objet l'organisation des grueries et des maîtrises, les forêts du domaine ducal, les bois des communautés laïques, c'est-à-dire des villages, ceux des communautés ecclésiastiques, enfin deux forêts domaniales qui n'appartenaient pas à la maîtrise de Neufchâteau. Les notes où sont indiquées les sources se trouvent renvoyées à la fin du mémoire, avant la table des matières. On trouve dans ce travail d'abondants détails sur la contenance des forêts et des bois, sur leur histoire jusqu'à nos jours. A propos des bois de chaque communauté, M. Viardin indique quels étaient, à différentes époques, les seigneurs de la localité. C'est donc une mine de renseignements précieux que ce mémoire, qui a dû demander à l'auteur de longues recherches. Dans le chapitre I, M. Viardin a exposé l'organisation du service forestier au XVIII^e^ siècle, mais il ne s'est pas demandé ce que valaient les agents qui le faisaient fonctionner. Nous ne devons pas lui cacher qu'ils n'avaient gagné ni l'affection, ni l'estime des paysans. Les cahiers de doléances des communautés de paroisses sont remplis de plaintes amères contre les agents, tant supérieurs que subalternes, de ce service (2). On reproche aux premiers, qui avaient acheté leurs charges, de connaître mal leur métier, d'être juges et parties dans les procès forestiers, enfin de retenir indûment les sommes produites par la vente des coupes des bois communaux. Quant aux subalternes, ils étaient vénaux, à en croire les cahiers.

§ 6. Industrie, corporations. — Fils et petit-fils de maîtres de forges, qui ont exercé leur profession dans les départements de la Meuse ou de la Haute-Marne, M. Édouard Salin nous a retracé, en des pages substantielles, l'histoire de l'industrie du fer dans les vallées de

(1) VIARDIN (L.), *La maîtrise des eaux et forêts de Neufchâteau avant la Révolution* (A S E V 1922, avec pagination spéciale, in-8°, 96 p. et tirage à part).

(2) Voir en particulier notre *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 17.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'Ornain, de la Saulx et de la Marne (1). Le pays possédait un minerai peu abondant, mais assez riche et d'extraction facile, de vastes forêts, d'où l'on tirait le combustible et des rivières qui produisaient la force motrice. Les gisements de fer de cette région étaient certainement exploités à l'époque gallo-romaine; si, à la suite des invasions barbares, cette industrie du fer disparut, elle ressuscita au plus tard dans le courant du XI^e siècle. On la voit se développer au XVI^e, puis, après la crise du XVII^e, se relever au XVIII^e, connaître enfin, sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, sa plus belle période de prospérité. Mais comme les établissements de ce pays marchaient toujours au charbon de bois, leurs produits revenaient plus cher que ceux des hauts fourneaux où le minerai était traité à la houille; ils furent obligés de disparaître ou de se transformer. L'industrie métallurgique est encore représentée dans cette région par des usines qui fabriquent des produits ouvrés. — La conférence qu'a faite l'abbé Kirch sur les métiers de Sarreguemines contient des détails intéressants; c'est au XIV^e siècle qu'ils apparaissent constitués à Sarreguemines même et dans quelques autres villes du bailliage d'Allemagne. Peut-être l'auteur juge-t-il trop favorablement les anciennes corporations, dont le fonctionnement n'allait pas sans entraîner de graves abus (2).

§ 7. **Généalogies, histoire des familles.** — Les Colin ou Collin (de Civry) ont prétendu, au XIX^e siècle, descendre de la seconde maison de Bar, par les comtes de Ferrette, qui en étaient issus. M. Lucien Braye, après avoir énuméré les livres ou les articles qui ont trait à cette question (3), démontre que l'un d'eux n'a certainement pas pour auteur le docteur de Smyttère, sous le nom duquel il a paru; il prouve enfin, en étudiant la suite des comtes de Ferrette, qu'il n'existe aucun rapport entre ceux-ci et les Collin (de Civry) (4). — M. Germain de Maidy établit la généalogie du lieutenant-colonel Jean-Antoine-Philippe-Joseph de Custine, créé en 1810 baron de l'Empire (5). — La maison de Lavaulx, anciennement de Laval,

(1) SALIN (E.), *Métallurgie d'autrefois d'un coin de terre lorraine* (P L P M 1922, p. 337-351). Sur cet ouvrage voir le compte rendu détaillé, qu'en a fait, au point de vue technique, notre distingué collaborateur, M. HOTTENGER, p. 220.

(2) KIRCH (Abbé J. P.), *L'histoire des métiers à Sarreguemines et aux environs* (C L 1922, p. 123-126).

(3) Nous avons rendu compte de quelques-unes de ces élucubrations; voir en particulier B L 1910-1911, p. 25 et n. 1, 1913-1919, p. 29 et n. 1.

(4) BRAYE (L.), *Les Collin comtes de Civry et ducs de Bar* (B S L B 1922, p. 215-224). Sur les Collin (de Civry) voir encore ci-dessous, p. 42-43.

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur l'origine du lieutenant-colonel de Custine* (B S N M 1923, p. 65-76).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tire probablement son nom de Laval-Bazeilles, près de Montmédy. Cette famille fit établir, au XVIIIe siècle, une généalogie, imprimée dans les Additions à la dernière édition du *Dictionnaire* de Moreri (1759). M. Germain la déclare « fortement truquée », et il démontre que les personnages mis en tête de cette généalogie ont été empruntés à la maison de Billy (1). — Le même auteur suppose que les herses qui figuraient au Moyen Age dans le blason des de Lavaulx et qui ont été remplacées, à l'époque moderne, par des tours, ont pris elles-mêmes la place de châteaux (2). — François de Lavaulx, que l'on prétendait avoir été gouverneur de Neufchâteau en 1475, est un personnage imaginaire. C'est seulement vers la fin du XVIIe siècle qu'un membre de la famille de Lavaulx vint se fixer à Neufchâteau; lui-même et ses enfants y vécurent au XVIIIe siècle. C'est ce qui ressort d'une communication adressée par M. l'abbé Chéron à M. Germain de Maidy (3).

La famille de Montpezat, originaire de l'Agenais, se subdivisa en plusieurs branches. Un Montpezat de Laugnac fut un des 45, qui assassinèrent le duc Henri de Guise au château de Blois, le 23 décembre 1588. Un autre Montpezat se maria en Lorraine, où son régiment tenait garnison. Son fils, après avoir vécu dans le pays jusqu'à la Révolution, émigra en Allemagne, se fixa à Francfort-sur-le-Mein et mourut en 1835. Dans l'article qu'il a consacré aux Montpezat, M. des Robert a donné quelques détails sur ceux qui avaient habité la Lorraine. Il a décrit les armoiries de cette famille et il en a dressé l'arbre généalogique (4). — Deux chirurgiens du nom de Moreau, le père et le fils, après avoir joui de leur vivant d'une réputation méritée, étaient tombés dans l'oubli. A Bar-le-Duc même, ville où ils avaient longtemps exercé leur art, on n'avait conservé d'eux aucun souvenir. Pourtant le père, Victor Moreau, avait pratiqué le premier la résection osseuse, son fils et son élève avait employé avec succès le même procédé. Un étudiant en médecine de Nancy, M. Delestre, a, dans sa thèse de doctorat, rappelé l'attention sur les deux Moreau (5). Le colonel L'Huillier leur a consacré un article

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur l'origine de la famille de Lavaulx* (B S N M 1921, p. 29-37).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur l'évolution de l'écu héraldique de la famille de Lavaulx* (B S N M 1921, p. 55-58).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *La famille de Lavaulx à Neufchâteau* (B S A L 1922, p. 66-68).

(4) ROBERT (E. des), *Les Montpezat en Lorraine (avec deux tableaux généalogiques)* (B S A L 1922, p. 11-26).

(5) Voir ci-dessous, p. 347.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans le Bulletin de la Société des Lettres de Bar-le-Duc (1). — M. Bossu a démontré, dans une longue étude, que les Moyen avaient régulièrement ajouté à leur nom roturier celui de Lescamoussier et que, de plus, ils avaient acquis — ou plutôt acheté — la noblesse (2). Voilà donc une question résolue, mais vraiment n'est-il pas excessif d'avoir consacré 53 pages à une famille, dont aucun membre n'a joué un rôle important?

§ 8. **Biographies.** — Le général Rousseau de la Férandière appartenait à une famille poitevine, mais par son mariage avec une demoiselle Niel, d'origine irlandaise, il était devenu propriétaire dans le Barrois. C'est la vie de ce brave officier que nous raconte un de ses descendants, le lieutenant-colonel Chavanne (3). Elle finit de façon assez triste, sous la Révolution, en 1798 ou plutôt en 1799; le général avait perdu la vue, sa fortune avait été compromise, enfin il eut le chagrin d'apprendre que l'aîné de ses fils, émigré, avait été fusillé à Quiberon. Le plus jeune de ses enfants, sous-lieutenant dans l'armée française, fut tué à Essling en 1809. Le général de la Férandière, qui avait été commandant d'Ajaccio de 1785 à 1791, entretint des relations avec la famille Bonaparte, en particulier avec Napoléon, alors lieutenant d'artillerie, qui prolongea irrégulièrement un congé dans son île natale, pour s'y livrer à des intrigues politiques. Relevons une petite erreur (pages 271 et 272) dans le travail de M. Chavanne; c'est le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798) que M. Chavanne fait mourir le général. Mais une lettre de madame de la Férandière à Bonaparte, lettre écrite alors que le général vivait encore, débute ainsi: « citoyen consul ». Bonaparte n'ayant été nommé consul provisoire que le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), nous devons en conclure que M. de la Férandière est mort, non en 1798, mais en 1799.

§ 9. **Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes.** — Quel est le lieu de naissance de Jacques d'Arc, père de la Pucelle? Est-ce Seffonds, Arc-en-Barrois ou Art-sur-Meurthe? Cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre, et la dernière hypothèse a trouvé dans notre pays des champions convaincus. Ils avaient décidé en 1920 le conseil municipal d'Art-sur-Meurthe à demander que la commune

(1) L'Huillier (L^{t}-C^{el}), *Les Moreau* (B S L B 1923, p. 70-73).
(2) Bossu (L.), *La maison Moyen de Lescamoussier* (M S L B 1922-1923, p. 207-259).
(3) Chavanne (L^{t}-C^{el}), *Le général Hubert Casimir Rousseau de la Férandière, maréchal de camp (1728-1798)* (M S L B 1922-1923, p. 261-281).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prît le nom d'Arc-sur-Meurthe; mais le conseil revint, l'année suivante, sur sa première résolution; ce revirement amena la démission du maire, M. Perrin de Brichambaut. Art-sur-Meurthe gardera donc, au moins jusqu'à nouvel ordre, son ancien nom. M. Badel, qui s'était prononcé pour Arc-sur-Meurthe, a exposé les diverses péripéties de cette affaire dans une brochure, où l'on voudrait un peu plus d'ordre et de méthode (1).

Avant, pendant et après la grande guerre, il était question de débaptiser plusieurs rues de Bar-le-Duc et de donner à chacune d'elles un nouveau nom, rappelant soit l'un des généraux qui s'étaient distingués de 1914 à 1918, soit l'une des localités meusiennes illustrées par une de nos victoires. Ces projets ont amené le lieutenant-colonel L'Huillier à rédiger d'abord, puis à publier, un dictionnaire des rues de Bar (2). Pour chacune d'elles le colonel L'Huillier indique l'étymologie du nom actuel, la date à laquelle il a été donné et le ou les noms que la rue avait portés auparavant. C'est donc un répertoire très intéressant et très instructif qu'a dressé le colonel L'Huillier. Dans une annexe, qui fait suite à ce travail, l'auteur propose des changements, d'ailleurs peu nombreux et qui méritent une approbation pleine et entière. Le colonel L'Huillier insiste avec raison pour que l'avenue du Château reçoive, conformément à un vœu exprimé par la Société des Lettres de Bar, le nom de François de Guise, né au château de Bar-le-Duc en 1519. On pourrait même demander pour François de Guise une statue, qui s'élèverait sur l'esplanade du château. L'auteur se trompe en qualifiant (p. 196, l. 2) de « général » Beaurepaire, qui n'était que lieutenant-co onel du bataillon de Mayenne-et-Loire.

M. Pöhlmann a résumé en 73 pages l'histoire de la seigneurie de Bitche, depuis le Moyen Age jusqu'à l'année 1871 (3). Des documents imprimés ou conservés dans les archives du Palatinat, ainsi que des ouvrages allemands ont fourni à l'auteur les éléments de ce travail. En dehors de dom Calmet, de Thilloy, de Creutzer, M. Pöhlmann ignore les études des érudits lorrains contemporains. C'est ainsi que la thèse de M. Duvernoy sur Mathieu I^er^, le mémoire du

(1) BADEL (E.), *Arc-sur-Meurthe contre Art-sur-Meurthe*. Nancy, imprimerie lorraine, 1922, in-8°, 35 p.

(2) L'HUILLIER (L^t^-C^el^), *Bar-le-Duc, ses rues, places et ponts, leurs dénominations* (M S L B 1922-1923, p. 167-207).

(3) PÖHLMANN (C.), *Abriss der Geschichte der Herrschaft Bitsch*. Zweibrücken, Lehmannsche Buchhandlung, 1911, in-8°, 74 p. — On s'étonnera peut-être que nous ayons attendu aussi longtemps pour rendre compte d'un livre qui avait paru en 1911. La vérité est que cet ouvrage, demandé par nous en 1914, ne nous a été envoyé qu'au mois de février 1925.

EFFRUS - Recherches & Classification numériques

comte Maurice de Pange sur Ferry de Bitche, le catalogue des actes de Mathieu II, publié par M. Lemercier de Morière et l'introduction au catalogue des actes de Ferry III, de M. Jean de Pange, lui sont inconnus; tout au moins ne les cite-t-il jamais. Des huit chapitres, introduction comprise, dont se compose le livre, les plus importants sont le troisième (Les limites de la seigneurie de Bitche) et le sixième (Le conflit au sujet de la possession de la seigneurie de Bitche). Cette seigneurie, que possédait Gérard d'Alsace, resta au pouvoir de ses descendants jusqu'à la fin du XIII^e siècle. A plusieurs reprises elle constitua un apanage pour des cadets de la maison de Lorraine, Ferry, second fils de Mathieu I^er, et Renaud, fils de Ferry II. En 1297 Ferry III céda la seigneurie de Bitche au comte Eberhard, de la maison de Deux-Ponts, qui lui abandonna en retour ses droits sur Sarreguemines, Marimont, Lindre, etc. Eberhard et ses successeurs devaient tenir Bitche en fief des ducs de Lorraine. Toutefois il semble que les liens de vassalité qui rattachaient la seigneurie de Bitche à la Lorraine se soient relâchés par la suite. Mais en 1570, à la mort du comte Jacques, dernier descendant mâle d'Eberhard, l'occasion s'offrit à Charles III de faire valoir ses droits sur Bitche. Nous n'avons pas à raconter ici le conflit qui s'éleva entre lui et le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg, gendre du comte défunt. L'affaire ne se termina qu'en 1604 par un compromis. Le comte Jean Renard de Hanau renonçait à revendiquer Bitche, mais Charles lui abandonnait en retour la seigneurie de Lemberg, qu'il avait occupée en même temps que celle de Bitche. D'autres prétendants à la succession du comte Jacques avaient été désintéressés par le duc, qui leur avait versé des sommes d'argent plus ou moins importantes. La seigneurie de Bitche, incorporée à la Lorraine, suivit dès lors les destinées de cette dernière. On regrette que M. Pöhlmann n'ait dit que fort peu de chose de l'administration du pays, des charges qui pesaient sur les habitants. Ceux-ci étaient mécontents de leur situation, comme le prouvent leur adhésion au mouvement des Rustauds en 1525, et l'émigration de bon nombre d'entre eux en Hongrie, dans le cours du XVIII^e siècle. Nous devons constater que l'ouvrage est écrit dans un esprit marqué d'hostilité à l'égard de la Lorraine et de ses ducs. M. Pöhlmann n'avance-t-il pas (p. 72-73) qu'en 1572 les Welches (*sic*) se sont approprié la seigneurie de Bitche par la force et en violation de la paix publique? Les procédés de Charles III n'ont pas été corrects, il faut le reconnaître, mais enfin ce prince avait des droits sur une terre qui avait appartenu à ses ancêtres. Nos ducs n'ont d'ailleurs jamais fait de différence entre

EFERUS - Recherche & Classification numériques

leurs sujets de langue française et ceux de langue allemande. Les Lorrains, quel que fût leur idiome, ont été les serviteurs fidèles des princes de leur dynastie nationale. M. Pöhlmann d'autre part feint d'ignorer que l'annexion du pays de Bitche à l'Allemagne en 1871 a été opérée contre la volonté formelle des habitants. Voici maintenant quelques observations de détail. P. 13, l. 11-12 et l. 15-16, deux comtes de Flandre, Robert II et Guillaume Cliton, sont qualifiés à tort, le premier de duc, le second d'antiduc. P. 13, l. 16, au lieu de 1138, lire 1128. P. 13-14, M. Pöhlmann croit encore que Ferry de Bitche a été duc de Lorraine; voilà longtemps déjà que M. Maurice de Pange a démontré qu'il n'en était rien. P. 16, l. 28-29, le tome V de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet appartient à la 2e édition, non à la 1re, qui ne compte que trois volumes. P. 45, l. 24, René Ier est appelé Renatus, et l. 35, René II Reinhard; pourquoi cette différence? P. 62, l. 10, lire 1659 au lieu de 1559.

M. l'abbé Massenet, qui est, je le suppose du moins, curé de Gorze, a publié un guide, où il raconte brièvement l'histoire de cette localité, célèbre jadis par son abbaye bénédictine; l'auteur signale également les curiosités de sa paroisse (1). Trois gravures illustrent ce petit volume.

Après avoir résumé l'histoire de La Mothe, M. René Gouthière, de Saint-Dizier, expose l'état actuel des fouilles qui ont été faites pour mettre au jour les ruines de la malheureuse cité (2). Si l'auteur s'est étendu sur le siège de 1634, il a au contraire passé trop rapidement sur celui de 1645. Nous lui reprocherons en particulier de n'avoir pas rappelé que, contrairement aux articles de la capitulation de 1645, Mazarin avait fait détruire non seulement les fortifications, mais la ville elle-même. Les pages les plus intéressantes du livre sont celles où M. Gouthière retrace l'histoire des travaux de restauration qui ont déjà fait réapparaître une partie des murailles et des rues de La Mothe. La besogne est loin d'être achevée, et nous souhaitons que l'on trouve l'argent nécessaire à la continuation des fouilles. — L'addition « en-Barrois » faite au nom de Mandres (Meuse, canton de Gondrecourt), sur la demande du conseil municipal de ce village, ne serait nullement justifiée. M. H. L., qui proteste contre la nouvelle dénomination, affirme que Mandres n'a jamais fait partie du Barrois, et qu'on devrait appeler cette localité Mandres-en-

(1) Massenet (Abbé Ch.), *Gorze historique et pittoresque. Guide du touriste et du pèlerin.* Metz, imprimerie lorraine, 1923, in-16, 25 p.

(2) Gouthière (R.), *La Mothe et ses ruines.* Saint-Dizier, Brulliard, 1922, in-8°, 32 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ornois; elle était en effet autrefois comprise dans le *pagus Odornensis* (1).

A Metz l'ancienne rue de Chévremont a fini par s'appeler rue du Haut-Poirier. Ce nouveau nom ne date ni du Moyen Age, ni du XVI^e^ siècle; il n'apparaît dans les documents qu'au XVII^e^ et il ne remplaça définitivement qu'au XIX^e^ l'ancienne dénomination. C'est ce que nous apprend une étude précise de M. Roger Clément (2). Un correspondant, auquel il renvoie (p. 55, l. 9-11), s'est trompé en qualifiant Frédéric Barberousse de roi des Romains et Victor IV de pape. A la date de 1160 Barberousse était déjà empereur; quant à Victor IV, il n'est qu'un antipape, opposé par Frédéric au pape légitime, Alexandre III. — L'esplanade et la place Royale de Metz occupent l'emplacement de la citadelle, qui avait été construite en 1562. Cette transformation, commencée en 1761, ne se fit pas sans peine; le capitaine Klipffel a retracé, à l'aide de documents conservés dans les archives de la ville et du génie, les péripéties de la lutte que les municipalités messines, désireuses de créer l'esplanade, eurent à soutenir contre les ministres de la guerre, pour arriver à leurs fins (3). Un des épisodes les plus curieux de cette histoire est le vote, par les deux conseils, sur la proposition du Directoire exécutif, de la loi du 5 fructidor an V (22 août 1797), à peine quinze jours avant le coup d'État. Le Directoire avait présenté aux Cinq-Cents le projet, sans avoir pris l'avis du ministre de la guerre, général Schérer, qui se montra, non sans raison, surpris de n'avoir pas été consulté. L'application de cette loi se heurta donc à des difficultés nombreuses. Les événements politiques et le défaut d'argent ne permirent pas aux municipalités messines de réaliser leurs projets aussi vite qu'elles l'auraient voulu. Même après que l'esplanade eut été créée, des contestations surgissaient encore entre la ville et l'autorité militaire. Ce fut seulement en 1860 qu'une sorte de traité de paix mit fin au conflit et régla les droits et les devoirs respectifs des deux pouvoirs. Neuf plans, un frontispice et un cul-de-lampe accompagnent le travail du capitaine Klipffel.

Revenant sur une question déjà traitée, il y a une soixantaine d'années, par M. de Bouteiller (4), M. l'abbé Lesprand consacre une

(1) L[IGNOT] (H.), *Sur la récente dénomination de Mandres-en-Barrois* (B S L B 1922, p. 207-208).

(2) CLÉMENT (R.), *La rue du Haut-Poirier* (C L 1922, p. 54-59).

(3) KLIPFFEL (Capitaine), *L'esplanade et la place Royale* (A 1923, mai, p. 43-80).

(4) BOUTEILLER (E. de), *Notice sur les anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz et sur la collégiale royale de Saint-Louis* (M A M 1862-1863, p. 121 et ss.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

importante étude au chapitre noble de Saint-Louis de Metz, créé en 1762 par la fusion de deux anciennes abbayes bénédictines, transformées en chapitres de chanoinesses séculières (1). L'union de Saint-Pierre-aux-Nonains et de Sainte-Marie se fit au profit de Charlotte-Eugénie de Choiseul-Stainville, chanoinesse de Remiremont, sœur du ministre qui dirigeait alors les affaires extérieures de la France. M. l'abbé Lesprand raconte dans le détail la naissance et l'histoire du chapitre. Ces dames avaient de grandes ambitions, concevaient de vastes projets, qui ne devaient pas se réaliser; les bâtiments qu'elles se proposaient d'élever sur l'emplacement de Saint-Pierre ne furent jamais construits; les chanoinesses, qui s'étaient établies provisoirement à Sainte-Marie, s'y trouvaient encore à la Révolution. Bien curieuses — et pas toujours édifiantes — sont les négociations entamées en cour de Rome pour obtenir que fût supprimée l'abbaye bénédictine d'hommes de Saint-Vincent de Metz, dont les revenus auraient été attribués à Saint-Louis. L'élaboration des statuts et règlements du nouveau chapitre fut longue et laborieuse. M. l'abbé Lesprand nous présente ensuite les chanoinesses et leurs nièces ou coadjutrices. Mais la Révolution survint, et le chapitre fut supprimé en 1791, comme tous les autres établissements du même genre : ces dames se dispersèrent, soit pour chercher un refuge à l'étranger, soit pour retourner dans la province d'où elles étaient originaires. Le travail se termine par le récit des avatars que subirent, durant et après la Révolution, les bâtiments des anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie. Comme une grande intimité avait régné entre l'évêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval et madame de Choiseul-Stainville, les mauvaises langues prétendirent que l'abbesse de Saint-Louis était la maîtresse du prélat; madame de Boigne a recueilli ce bruit, que l'abbé Lesprand traite de calomnie. Lorsque la Constituante eut décidé la sécularisation des biens ecclésiastiques, les chanoinesses adhérèrent à la protestation du chapitre de la cathédrale, qui faisait observer que les biens de Saint-Louis provenaient — non de la nation — « mais de la libéralité du duc Eleuthère et de l'évêque Adalbéron, deux de ses fondateurs, qui n'avaient jamais eu l'intention ni la volonté de donner à la nation leurs biens, mais aux églises dont ils étaient les fondateurs ». La remarque est juste. Toutefois, on aurait pu répondre au chapitre qu'Eleuthère et Adalbéron avaient voulu créer et doter des abbayes bénédictines, et qu'en raison de la transformation de Saint-Pierre

(1) Lesprand (Abbé P.), *L'abbaye de Saint-Louis de Metz, chapitre noble de dames (1762-1791)* (A S H L 1923, p. 277-367).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et de Sainte-Marie en chapitres séculiers, les héritiers des fondateurs, ou à leur défaut l'État avaient, dans une certaine mesure, le droit de revendiquer les biens de ces deux maisons, détournés de leur destination primitive. On sent que l'abbé Lesprand désapprouve l'institution des chapitres nobles, mais il n'ose le dire franchement. P. 309, l. 3, au lieu de Clément III, lire Clément XIII.

La date de l'érection de la paroisse Saint-Martin de Metz n'est pas connue. Si l'on trouve la mention d'un curé de Saint-Martin à la fin du XI^e^ siècle, les documents d'archives ne permettent de suivre l'histoire de Saint-Martin qu'à partir du XIII^e^, c'est-à-dire de l'époque où fut construite l'église qui est encore aujourd'hui debout. Le regretté abbé Dorvaux, directeur du grand séminaire de Metz, auteur du *Pouillé du diocèse de Metz*, a écrit l'histoire de cette paroisse (1). Après en avoir déterminé les limites aux différentes époques, il parle de la consécration de l'église et donne la description du monument, commencé un peu avant le milieu du XIII^e^ siècle, continué au XV^e^ et au XVI^e^, mutilé en 1817. L'église avait d'abord pour patron temporel le comte de Metz. En 1212 le duc de Lorraine Ferry II, dont le fils, Thiébaut, avait épousé Gertrude, héritière du comté, céda le droit de patronage à l'hôpital Saint-Nicolas, qui le conserva jusqu'à la Révolution. Le premier curé connu est messire Étienne, mentionné dans un acte de 1265. C'est un cartulaire de Saint-Martin, allant de 1265 à 1405, qui fournit pour cette période à M. l'abbé Dorvaux les noms des curés de la paroisse. Les fondations d'autels ou de messes et les confréries sont également signalées par l'auteur. Le troisième chapitre, consacré à la période médiévale, se prolonge même jusqu'en 1552. L'occupation de Metz par la France eut de graves conséquences pour Saint-Martin, en ce que les travaux de défense exécutés en prévision du siège de Metz par Charles-Quint, puis la construction de la citadelle (1560-1562) amenèrent bien des destructions, en particulier celle du clocher de l'église, rasé jusqu'au niveau de la voûte. A partir de 1566 les curés tiennent les registres paroissiaux, qui contiennent des renseignements intéressants. Ils notent qu'en 1582 se fit la modification au calendrier ordonnée par le pape Grégoire XIII. Les curés de Saint-Martin se trouvaient, à la fin du XVI^e^ siècle, dans une situation pécuniaire assez critique, qui ne prit fin qu'en 1612, quand une prébende de la collégiale Saint-Thiébaut leur eut été attribuée. Relevons dans le chapitre IV les difficultés qu'eut à vaincre François Durand pour

(1) [DORVAUX (Abbé N.)], *Aperçu historique sur la paroisse Saint-Martin de Metz.* Metz, imprimerie lorraine, 1922, in-8°, 128 p., 1 plan et 1 grav. h. t.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entrer en possession de la cure de Saint-Martin, que lui avaient confiée les administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas. Le Conseil du roi lui donna gain de cause contre un concurrent, soutenu par l'évêché et contre les chanoines de Saint-Thiébaut, qui prétendaient briser l'union de la cure de Saint-Martin avec une des prébendes de leur maison. Les vicaires, successeurs des anciens chapelains, apparaissent à la fin du XVI^e siècle ou au XVII^e; Saint-Martin finira au XVIII^e siècle par en compter jusqu'à trois. M. l'abbé Dorvaux passe aux quatre échevins de l'église, qui formaient le conseil de fabrique; il nous parle de leur recrutement, de leur nomination et du rôle qu'ils jouaient. D'anciennes confréries disparaissent alors, d'autres naissent et prospèrent. On remarque chez les curés de Saint-Martin un regrettable esprit processif, qui leur est commun avec beaucoup de leurs confrères. La Révolution arrive; le curé Pierre et ses deux vicaires refusèrent, comme presque tous les membres du clergé paroissial messin, de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Les prêtres qui les remplacèrent ne firent pas honneur au clergé jureur. Le curé Dupleit, révolutionnaire ardent, prononça, dans son église, en septembre 1793, l'oraison funèbre de Marat. Il devait plus tard abandonner l'état ecclésiastique et se marier. Les vicaires qui lui avaient été adjoints, anciens moines pour la plupart, l'avaient précédé ou le suivirent dans cette voie. Saint-Martin, ains que toutes les églises, eut beaucoup a souffrir durant la Révolution; une grande partie des ornements ecclésistiques et du mobilier furent détruits, vendus ou fondus. M. Dorvaux s'est étendu sur la restauration du culte à Saint-Martin, après le Concordat, et il a résumé l'histoire de la paroisse jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le successeur de M^gr Dupont des Loges, M^gr Fleck, avait été curé de Saint-Martin, et M^gr Pelt, l'évêque actuel du diocèse, a été pendant une année vicaire de la paroisse. Enfin M. Dorvaux a donné quelques indications sur les tracasseries allemandes à l'époque du Kulturkampf. La paroisse Saint-Martin de Metz peut à bon droit se féliciter d'avoir trouvé dans M. Dorvaux un historien aussi compétent que consciencieux. Nous ne nous permettrons qu'une observation. P. 69, l. 9-10, parlant de Paul de Chenevix, conseiller honoraire au Parlement de Metz, qui refusa de recevoir le curé de Saint-Martin et voulut mourir dans la religion réformée, l'auteur dit qu'il « mérita... que son corps fut traîné sur la claie à travers les rues de la ville ». L'expression « mérita » est en vérité bien mal choisie. M. l'abbé Dorvaux s'indignerait, d'ailleurs avec raison, si l'on prétendait que les prêtres catholiques qui avaient refusé de prêter le serment à la Constitution civile du clergé avaient

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mérité, pour ce fait, d'être condamnés au bannissement, en août 1792, par l'assemblée législative. Ces prêtres, comme M. de Chenevix, avaient obéi à leur conscience. — M. l'abbé Dorvaux prouve que, contrairement à une tradition ancienne, admise jusqu'à nos jours, le couvent messin de cisterciennes, connu sous le nom de Petit-Clairvaux, n'a pas été fondé par saint Bernard (1). C'est de 1304 à 1309 que les cisterciennes, qui étaient déjà installées à Metz, prirent possession du couvent, qui reçut dans la suite le nom sous lequel il fut connu jusqu'à sa suppression. Les preuves apportées par M. l'abbé Dorvaux ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit.

Le dolmen (?), connu sous le nom de hotte du diable, qui s'élève sur le territoire de Milly-devant-Dun, a reçu en 1917 deux inscriptions allemandes. L'une d'elles porte

843
karolinger Grenzstein
Vertrag von Verdun

Ce qui ne veut pas dire, comme le croit à tort M. Errard (p. 4), que l'empire de Louis le Germanique s'étendit jusqu'à la Meuse. M. Errard oublie que la région comprise entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin avait été attribuée à Lothaire Ier. L'autre inscription concerne les soldats allemands tués au siège de Verdun (2). — Une borne armoriée, placée à la limite des communes de Naix et de Tréveray, fournit à M. Charles Hébert l'occasion de rappeler quelques faits relatifs à l'histoire de la dernière de ces localités (3). Indûment rattachée, dès le XIIIe siècle, au comté de Champagne, elle y resta incorporée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, qui fut évêque de Metz et cardinal, passe pour avoir été l'un des bienfaiteurs de Tréveray; à ce titre il est l'objet, dans ce village, d'un culte particulier. C'est à tort que, sur le monument élevé aux enfants de Tréveray morts pour la France durant la grande guerre, on a sculpté une croix de Lorraine.

M. Pierre Marot a entrepris un travail sur l'abbaye de Mureau, de l'ordre de Prémontré. Dans les études qu'il a déjà publiées, il recherche quand le monastère fut fondé, quels rapports il a entretenus avec les ducs, de quels sceaux il se servait (4). La date de 1157,

(1) DORVAUX (Abbé N.), *Les origines du Petit-Clairvaux* (R E M 1922, p. 31-43).
(2) ERRARD (P.), *La hotte du diable à Milly-devant-Dun* (B S N M 1922, p. 1-4).
(3) HÉBERT (Ch.), *Une borne seigneuriale et la seigneurie des Luxembourg à Tréveray* (B S L B 1923, p. 32-36).
(4) MAROT (P.). *Etude sur l'abbaye de Mureau* (B S E V 1923, p. 40-52 et 81-84).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

admise jusqu'ici pour la fondation, est inexacte, attendu qu'une charte octroyée en 1149 par Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, porte la souscription d'un abbé de Mureau, appelé Guillaume. A propos des relations des ducs Mathieu Ier et Simon II avec Mureau, M. Marot complète et rectifie les indications données par M. Duvernoy dans son *Catologue des actes des ducs de Lorraine de 1176 à 1220*, et il publie, d'après les originaux, le texte de deux chartes inédites de Simon II. Le sceau de l'abbaye, du XIIIe au XVIIIe siècle, représentait la Sainte Vierge. On ne possède d'ailleurs que très peu de sceaux de l'abbaye et des abbés de Mureau.

M. Germain de Maidy propose, dans le Pays lorrain, une explication ingénieuse de l'enseigne du « Maure qui trompe », qu'avait prise autrefois une hôtellerie du vieux Nancy (1). — M. Badel a donné, en la complétant, une nouvelle édition de la brochure qu'il avait consacrée en 1906 à la place Stanislas, dont il vante la beauté et dont il déplore les mutilations (2). — Dans une note complémentaire de son travail sur l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau, M. de Liocourt rectifie sur quelques points une étude qu'il avait consacrée précédemment à cet édifice (3). — Bien rares et bien peu importants sont les restes des fortifications qui entouraient autrefois la ville lorraine de Neufchâteau. M. l'abbé Chéron les a énumérés et décrits (4). Mais où a-t-il vu que la première enceinte de Neufchâteau était l'œuvre de Thierry, fils et successeur de Gérard d'Alsace? D'autre part, la Ferté-Sénecterre, qui n'est devenu gouverneur de la Lorraine qu'en 1643, n'a pu en 1631 commencer la démolition des murailles de Neufchâteau. Ajoutons qu'à cette date les Français n'occupaient pas encore la Lorraine. — Plus d'une erreur a eu et a cours encore aujourd'hui sur l'histoire de Neufchâteau, sur les armoiries de cette ville et sur les personnages dont le nom est suivi de celui de Neufchâteau. M. Germain de Maidy s'est efforcé, et nous croyons qu'il y a réussi, de rétablir la vérité sur tous ces points (5). Étienne de Vaulx, fondateur de Joinville, n'a jamais été seigneur de Neufchâteau, la ville n'a pas soutenu de siège contre Charles le

(1) Germain de Maidy (L.), *Le Maure qui trompe* (P L P M 1922, p. 30-32).
(2) Badel (E.), *Mon amoureuse. La place Stanislas.* Nancy, imprimerie lorraine, 1922, in-8°, 40 p.
(3) Liocourt (Fr. de), *Monographie architecturale de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau* (B S A L 1922, p. 122).
(4) Chéron (Abbé L.), *Vestiges de l'ancienne enceinte de Neufchâteau* (B S A L 1922, p. 26-29).
(5) Germain de Maidy (L.), *Sur les armoiries de Neufchâteau* (P L P M 1922, p. 499-503).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Téméraire; c'est à la fin du XVII^e siècle seulement qu'un membre de la famille de Lavaulx a fait son apparition à Neufchâteau. Enfin, M. Germain prétend que l'on ne connaît d'armoiries à Neufchâteau que depuis le début du XVIII^e siècle (1). — M. Émile Hinzelin raconte la naissance de Phalsbourg, créé par Jean-Georges, palatin de Veldenz, puis les péripéties de l'existence de cette ville, vendue au duc de Lorraine Charles III, cédée par Charles IV à Louis XIV, fortifiée par Vauban, les sièges soutenus par la place à différentes époques; il rappelle enfin les nombreux officiers que Phalsbourg a fournis à la France (2). — Saint-Julien-lès-Metz a éprouvé dans le cours des âges bien des vicissitudes. Détruit une première fois en 1552, sur l'ordre du duc de Guise, un peu avant le siège de Metz par Charles-Quint, il fut rebâti, après le départ des troupes impériales, sur un autre emplacement. En 1731, le gouvernement royal fit raser le nouveau village, lorsqu'il eut décidé la construction de l'ouvrage défensif, qui reçut le nom de Double-Couronne. Deux ans plus tard, on commençait à rebâtir Saint-Julien, qui eut encore à souffrir, mais beaucoup moins que jadis, des guerres de 1870 et de 1914. C'est à M. Henry Lerond que nous devons l'histoire de Saint-Julien (3). On trouve en outre dans sa brochure des renseignements sur le site, sur la langue parlée par les habitants, sur les vignes, qui ont fait longtemps la richesse principale de pays, sur les industries, sur les écoles, sur la vie religieuse. C'est un travail instructif, mais l'exposé manque d'ordre et de méthode, le style de simplicité. Si M. Lerond a eu raison de nous faire connaître des documents qui offrent un réel intérêt, il a eu le tort de les insérer dans le texte, où ils tiennent trop de place; mieux eût valu les rejeter à la fin du volume. Enfin, aucune table n'indique où se trouvent les dix vues et les deux plans joints au volume. — Simon Maurice, de Sepvigny et sa femme Mangeotte ont laissé de quoi distribuer chaque année, le jour de Pâques, du pain et du vin aux habitants de leur village. Cette disposition est encore en vigueur aujourd'hui (4).

La question de la langue parlée à Thionville depuis le haut Moyen Age jusqu'à nos jours a déjà fait l'objet de plusieurs travaux; on peut citer en particulier ceux de MM. Heckmann, Florange et Grotkass.

(1) M. GERMAIN a reconnu son erreur dans un article que nous signalons plus loin, p. 80.

(2) HINZELIN (E.), *A travers la belle France. Monument Erckmann-Chaitran* (La Marche de France 1922, p. 176-179).

(3) LEROND (H.), *Notice sur Saint-Julien-lès-Metz et Girmont.* Metz, Paul Even, 1923, in-8°, IV-162 p. avec 2 plans et 10 vues.

(4) CHAVANNE (M.), *Le pain de Pâques à Sepoigny* (B S L B 1922, p. 235-237).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Paul Lévy, professeur au collège de Thionville, l'a reprise et l'a traitée avec une prudence et une méthode critique qui avaient manqué à ses devanciers (1). Il s'est rendu compte que les documents devaient faire l'objet d'un examen attentif, qu'il ne fallait s'en servir qu'avec précaution, que par exemple la langue officielle n'était pas nécessairement celle de la majorité de la population, enfin que les fluctuations de la politique ont toujours exercé une influence plus ou moins décisive sur les changements d'idiomes. Si, jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, les documents sont pour la plupart écrits en français, au contraire c'est l'allemand qui domine, et de beaucoup, jusqu'à l'annexion de Thionville à la France (1659). Les Thionvillois auraient demandé alors, s'il fallait en croire des lettres patentes de Louis XIV, que le français fût substitué à l'allemand, et le roi en 1661 décida qu'il en serait ainsi. Toutefois, l'allemand avait été au Moyen Age et resta jusqu'au XVIII^e^ siècle, comme le prouvent divers témoignages, la langue usuelle des Thionvillois. Mais la présence d'une garnison et de fonctionnaires français, d'immigrés venus du royaume amena petit à petit, dans le cours du XVIII^e^ siècle, la diffusion du français. Les classes aisées comprenaient et parlaient cette langue, qui faisait même quelques progrès dans le peuple. Au XIX^e^ siècle, surtout vers la fin du second Empire, le français tend à évincer l'allemand. En revanche, à la suite de l'annexion, le phénomène inverse se produit. Beaucoup de Thionvillois quittent le pays et sont remplacés par des Allemands; l'école et la caserne obligent enfants et jeunes gens à parler la langue des vainqueurs. L'administration intervient et oblige la municipalité, malgré la résistance de celle-ci, à employer l'allemand. Le français est enfin proscrit durant la grande guerre. Mais, depuis l'armistice, il regagne du terrain, beaucoup de terrain, et l'on peut prévoir le jour où Thionville sera une ville de langue française. — La brochure du lieutenant-colonel Chavanne sur Vaucouleurs ne nous a pas été accessible (2). — Nous rendons compte plus loin du Vrécourt de M. l'abbé Fontaine (3).

M. l'abbé Heymès, curé de Walscheid, a écrit, à l'occasion du 25^e^ anniversaire de son entrée en fonctions, une intéressante brochure sur la paroisse qui lui est confiée (4). On trouve dans son

(1) Lévy (P.), *Histoire linguistique de Thionville* (Revue des études historiques 1923, p. 423-452).

(2) Chavanne (Lt-Col M.), *Un coin de vieille France. Vaucouleurs.* Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1923, in-8°, 43 p.

(3) Voir ci-dessous, p. 42-45.

(4) Heymès (Docteur), *Walscheid.* Metz, imprimerie de la Libre Lorraine, 1922, in-8°, 80 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étude, outre la description du pays, des renseignements sur le caractère des habitants, sur les excursions à faire dans les environs de Walscheid, enfin et surtout une histoire de la localité. L'exposé de M. Heymès, qui part des temps les plus reculés, se continue jusqu'à nos jours. L'auteur croit, avec le notaire Welter et d'autres érudits, que le pays avait été habité à l'époque de la domination romaine. En ce qui concerne la date de la christianisation du pays, il ne se prononce pas, et il n'ose rejeter formellement la théorie, aujourd'hui condamnée sans appel, de l'apostolicité (p. 18). P. 20, il écrit, et c'est là une erreur, que tout le peuple franc se convertit à la suite de Clovis. Le lieu de naissance de saint Léon IX est l'objet d'une longue dissertation; l'abbé Heymès se prononce pour Dagsbourg (Dabo) et rejette Eguisheim. Puis l'auteur expose la situation des habitants, qui étaient hommes de corps, et il énumère les nombreuses redevances qu'ils payaient aux comtes de Dagsbourg. Les gens de Walscheid jouissaient dans les forêts seigneuriales de droits d'usage, qui ont été, à différentes reprises, contestés par l'administration forestière. L'abbé Heymès a consacré un chapitre à l'histoire de la cure et des curés, depuis le début du XVI^e^ siècle, et il a pris soin d'énumérer tout ce qu'il avait fait lui-même pour sa paroisse. A propos de la vie à Walscheid de 1800 à 1922, l'auteur rappelle, p. 53-54, que, par deux fois, les habitants de cette commune ont protesté contre l'établissement d'une voie ferrée sur leur territoire, et il montre les conséquences funestes de cette opposition pour le village. Puis viennent des détails sur les verreries de Vallérysthal et de Trois-Fontaines, où vont travailler beaucoup d'habitants de Walscheid, sur la vie religieuse et sur la vie politique. Nous apprenons ainsi que, le 10 décembre 1848, la presque totalité des citoyens de Walscheid a voté pour Louis-Napoléon Bonaparte, et que, depuis la grande guerre, le socialisme a fait des progrès dans le monde ouvrier de cette localité. M. Heymès a parlé aussi de la guerre de 1914, mais trop sommairement; pourquoi n'a-t-il pas donné plus de détails sur la vie à Walscheid durant cette période? On s'étonne également qu'il ait complètement laissé de côté l'instruction publique. Six gravures, dont cinq hors texte, illustrent la brochure de l'abbé Heymès, qui a négligé d'en donner une table; la table des matières fait également défaut. Le 26 brumaire an VIII correspond au 17 novembre 1799 et non au mois d'octobre 1798 (p. 38, l. 3-4). P. 40, l. 30, au lieu de Tabouillat, lire Tabouillot.

§ 10. Numismatique. — Malgré une demande directement adressée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à M. Florange, nous n'avons pas obtenu de lui communication d'un travail qu'il avait écrit sur les jetons des membres de deux branches cadettes de la maison de Lorraine (1).

§ 11. **Art héraldique.** — Voici quelles sont aujourd'hui les armoiries d'Épinal : de gueules à une tour d'argent maçonnée de sable, accostée de deux haches d'or. Pour M. André Philippe, ces haches, qui n'apparaissent qu'au XIX^e^ siècle, sont une déformation des lys qui figuraient autrefois sur les sceaux d'Épinal. Après une étude minutieuse des documents anciens, sceaux et pièces d'archives, M. Philippe arrive à cette conclusion, qui nous paraît très justifiée, qu'Épinal devrait blasonner ses armes de la façon suivante, seule conforme au type des anciens sceaux : de gueules, à une tour à quatre merlons d'argent, ajourée et maçonnée de sable, accostée de deux fleurs de lys d'or. Une gravure représentant, en grandeur naturelle, un sceau et un contre-sceau de l'année 1444, est jointe à l'instructive étude de M. Philippe (2).

Robert PARISOT.

II — COMPTES RENDUS

AIMOND (Abbé Ch.), *Les nécrologes de l'abbaye de Saint-Mihiel* (M S L B 1922-1923, p. 1-206 et en tirage à part).

La science historique est redevable à M. le chanoine Ch. Aimond de nombreux travaux, qui font le plus grand honneur à cet érudit. Il avait déjà publié en 1910 le *Nécrologe de la cathédrale de Verdun*, présenté comme thèse complémentaire pour le doctorat, et en 1914 celui de l'abbaye Saint-Gorgon de Gorze. Voici maintenant les *Nécrologes de Saint-Mihiel*, abbaye dont M. Lesort avait publié les chartes antérieures au XIII^e^ siècle. M. l'abbé Aimond a procédé avec la méthode précise et sagace qu'il apporte à tous ses travaux. Son introduction est divisée en trois parties, où il expose successivement l'histoire et la composition des deux nécrologes de Saint-Mihiel qui nous ont été conservés; il détermine ensuite la valeur historique de chacun d'eux. Saint-Mihiel possédait un nécrologe plus ancien, aujourd'hui perdu, dont les notices ont été reproduites dans les nécrologes qui nous sont parvenus. Le plus ancien des deux,

(1) FLORANGE (J.), *Jetons des maisons de Lorraine-Vaudémont et de Lorraine-Guise*. Paris, 1922, in-8°, 55 p. avec fig.

(2) PHILIPPE (A.), *Les armoiries d'Épinal*. Épinal, Société anonyme de l'imprimerie Fricotel, s. d., in-8°, 8 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

commencé durant le second tiers du XV^e^ siècle, a été terminé au début du XVII^e^, tandis que le plus récent a été rédigé au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Le nécrologe du XV^e^ est plutôt un livre d'anniversaires et de distributions qu'un véritable obituaire. M. l'abbé Aimond explique comment il a compris sa tâche d'éditeur; en ce qui concerne le nécrologe le plus récent, il n'a pas reproduit les notices déjà contenues dans celui du XV^e^-XVII^e^ siècle. A la fin de l'introduction on trouve la bibliographie et les abréviations auxquelles a eu recours M. Aimond. Les notices du plus ancien nécrologe qui relatent des donations ou des anniversaires sont imprimées en italiques. Les mêmes caractères ont servi pour les notices en français du second; des notes savantes, placées au bas des pages, donnent sur les personnages mentionnés dans les deux documents tous les renseignements qu'a pu trouver sur eux l'éditeur. Quelques donations ou fondations d'anniversaires, que les nécrologes ne signalent pas, forment l'objet d'un appendice. Le travail de M. l'abbé Aimond se termine par un index alphabétique des noms de personnes et de lieux, complément indispensable d'une publication de ce genre.

R. PARISOT.

Nous n'apprécierons ici le travail de M. le chanoine Aimond qu'au point de vue linguistique. Malgré l'époque relativement tardive du texte (dont la rédaction la plus ancienne paraît être du second tiers du XV^e^ siècle), il nous fournit des renseignements précieux. Au point de vue phonétique, l'infinitif *aquesté* (p. 71), le participe *bailler* (p. 92), l'hésitation entre les deux formes *chambrié* et *chambrier* (p. 72), nous montrent l'amuissement de l'*r* final. Les formes *pénultime* (p. 77), pénultième, *jun*, *jung* (p. 87, 88), juin, *piley* (p. 49), pilier, *cerges* (p. 57), cierges, *chasule* (p. 94), chasuble, sont intéressantes; le mot savant *oraison* offre les variantes *oroison*, *oroinson* et *orison* (p. 71), etc. Au point de vue morphologique, il est curieux de rencontrer encore la vieille forme du cas sujet pluriel *tuit* (p. 93, 103); p. 158, je note l'expression *grande* messe. Enfin, au point de vue du lexique, les nécrologes contiennent de nombreux mots que ne connaît pas Godefroy : *enfermier* (p. 124), fermier; *saulnaire* (p. 53), gabelle; *carpière* (p. 109), « réservoir à carpes et d'autres poissons », d'après le Dictionnaire roman walon celtique et tudesque (Bouillon, 1777); *molture* (p. 68), mélange de céréales diverses dont la farine servait habituellement à faire le pain; *pargée* (p. 68), recto et verso d'une feuille de parchemin; *pissonnier*, *pissonnerie* (p. 69, 85, 100, 131, etc.), officier du couvent et son office; *reix* (p. 62),

EPERON Publication numérique

mesure (voyez l'article *rase* de Godefroy). Une phrase intéressante permet de constater une différence entre un *jardin* et un *meix* (p. 75, il est question de deux jardins qui « de present sont en meix ») : le *meix*, étymologiquement, est le jardin attenant à la maison; il semble ici que le mot désigne un verger non cultivé. Je relève encore *nungz* (p. 123), nul.

Le texte, établi très soigneusement, est correct (1). Je n'ai que quelques observations à présenter. Il faut lire *povres* et non *poures* (p. 45, 81, 123, etc) : cf. *pouvres* (p. 94); *tout endroit luix* (p. 49) doit être transcrit *tout endroit l'uix* (exactement en face de la porte). *Bécine* et *pissine* (p. 49, 51) désignent évidemment la même chose; mais, dans le premier cas, nous avons affaire au mot français *bassine*, dans le second cas, au mot savant *piscine*, attesté en français dès le XIII^e^ siècle. Il n'existe point de verbe *empriser* (Lexique) : *empris* (p. 89) est le participe passé de *emprendre*. *Pensionaira* (p. 112) est une faute; *moinnias* (p. 92), moines, est une forme bien extraordinaire (exactement : *moineau*). Le mot *geys* (p. 158) n'a rien de commun avec *jais* (Lexique), qui est en ancien français *jaiet;* c'est le mot *giet* (français actuel : jet) : à l'article de Godefroy, l'on trouve un exemple transcrit *geis*, et le sens primitif, assez vague d'après l'étymologie du mot, semble être : chose qu'on doit donner. *Pissonier* est exactement poissonnier : je ne sais où M. le chanoine Aimond a trouvé la définition, très précise, qu'il donne de ce mot et du mot pitancier : « chargé de la fourniture de la viande pendant le carême ». Je regrette que le Lexique, à la fois trop complet (*aluef*, *couple*, *darrain*, etc., sont des termes courants) et insuffisant (je n'y trouve ni *enfermier*, ni *carpière*, ni *meix*, ni *molture*, ni *reix*), ne renvoie pas aux pages du nécrologe : c'est un oubli fâcheux, qui en diminue grandement la valeur.

Quoi qu'il en soit de ces réserves, l'excellente publication de M. le chanoine Aimond offre pour l'histoire de la langue française — et je ne parle pas de l'onomastique et de la toponomastique — un réel intérêt, beaucoup plus considérable que la modestie excessive de l'auteur n'a voulu l'avouer (p. 35). Charles BRUNEAU.

AULNEAU (J.), *Le Rhin et la France. Histoire politique et économique.* Paris, Plon-Nourrit et C^ie^, 3^e^ éd., 1921, in-16, XVI-385 p.

C'est un bon livre que celui de M. Aulneau sur la question du

(1) Je crois qu'il eût été préférable de résoudre l'abréviation *x* et d'écrire *religieus* (*religiex*, p. 118, etc.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Rhin, un livre qui a du fonds, solidement construit, bien présenté et qui, en ce qui concerne les solutions, montre un esprit juste et modéré. Partant du passé le plus lointain, il est arrivé jusqu'à la grande guerre et à l'occupation de la Rhénanie, conséquence de notre victoire. Tout se tient, tout s'enchaîne en histoire, et, pour comprendre le présent, pour préparer l'avenir, la connaissance du passé est indispensable. Par malheur, cette connaissance et cette intelligence du passé semblent avoir manqué aux négociateurs du traité de Versailles; on s'explique ainsi les erreurs graves, grosses de conséquences dangereuses, dont ils se sont rendus coupables. M. Aulneau est trop avisé, a trop de clairvoyance pour regretter que la France ne se soit pas annexé la Rhénanie. Mais, à son avis, qui est aussi le nôtre, si l'Entente avait détaché le pays de la Prusse et l'avait constitué en État autonome, elle aurait adopté une solution favorable aux intérêts de la France, aussi bien que conforme aux désirs de la population. Les Rhénans, mélange de Celtes et de Francs, qui ont subi jadis l'influence de Rome, celle de la France à l'époque de la Révolution et de l'Empire, n'ont rien de commun avec les Prussiens, pour lesquels ils éprouvent de l'antipathie. La France, vers laquelle les Rhénans se sentent attirés, doit les traiter avec ménagements, s'efforcer d'adoucir pour eux les rigueurs de l'occupation, développer les relations économiques, qui ont de nos jours une importance considérable. Tout cela est très juste et mérite une approbation entière.

Le travail de M. Aulneau commence, nous l'avons dit, par une série de chapitres, où l'auteur esquisse l'histoire des pays rhénans et des rapports qu'ils ont entretenus jusqu'à nos jours avec la France. Exposé intéressant, exact en général, mais qui appelle pourtant des observations et des réserves de plus d'une sorte.

P. 14, l. 11, c'est en l'an 9 après J.-C., et non avant, que les légions de Varus ont été détruites. P. 14, l. 14-15, M. Aulneau, parlant de l'armée qui gardait la frontière du Rhin aux temps de la domination romaine, croit qu'elle avait un effectif de 300.000 à 400.000 hommes; c'est de 30.000 à 40.000 qu'il faut lire. P. 27 et 28, *passim*, on appelle maintenant le fils de Charlemagne Louis le Pieux et non plus Louis le Débonnaire. P. 32, l. 4-8, où M. Aulneau a-t-il vu que le pacte de Meerssen consacre l'unité de l'Empire et que l'autorité de l'empereur s'impose aux autres souverains? Ni Lothaire I^er^, après Verdun, ni son fils Louis II n'ont exercé la moindre autorité sur les autres rois francs. P. 32, fin, les Carolingiens auxquels est échu le royaume des Francs occidentaux ne sont pas guidés, dans leur politique

EFERUS - Recherches & Classification numériques

extérieure, par le désir d'atteindre les frontières de l'ancienne Gaule; leurs efforts pour prendre la Lotharingie s'expliquent surtout par le fait que ce royaume est le pays d'où ils sont originaires et dont leurs ancêtres avaient fait le centre de leur puissance. P. 33, l. 2-3, la Lotharingie, de 911 à 923, ne fait pas à proprement parler partie du territoire français; elle est un royaume autonome, qui a le même souverain que la France. P. 36, l. 8-12, la victoire de Bouvines n'a pas le caractère que lui attribue M. Aulneau; c'est le triomphe de Philippe-Auguste sur une coalition de grands vassaux, coalition où était entré Otton IV en qualité de neveu de Jean sans Terre; l'empereur voulait se venger de l'appui constant donné par le roi de France aux compétiteurs du Guelfe, Philippe de Souabe d'abord, puis Frédéric II. P. 38, l. 9-11, M. Aulneau s'avance beaucoup en affirmant que, sous Charles le Chauve, on parlait le roman en Lotharingie; il serait plus exact de dire « dans une partie de la Lotharingie ». Les études des linguistes ont prouvé que la limite des langues n'avait guère varié depuis le v^e^ siècle. P. 40, l. 5 et suiv., les cathédrales romanes de la Lotharingie ne sont pas imitées des cathédrales françaises. Il y a eu sur les bords de la Meuse, de la Moselle et du Rhin un art roman original, dérivé de l'art carolingien. Plus tard, à partir de la fin du XII^e^ siècle, l'art gothique, d'origine française celui-là, pénétrera en Lotharingie, puis en Allemagne. P. 136, l. 29, la France n'a pas perdu Huningue en 1815; les fortifications de cette place ont seulement été détruites. P. 186, l. 25 et suiv., voici qui est plus grave encore : d'après M. Aulneau, les chemins les plus directs de Berlin à Paris franchissent le Rhin entre Cologne et Wesel, passent au nord de l'Eifel et de l'Ardenne, *débouchent par la trouée de Longwy* et pénètrent en France par la vallée de l'Oise. Il y a là un lapsus fâcheux; c'est la trouée de Chimay que l'auteur aurait dû indiquer. P. 196, l. 9, lire Blies au lieu de Bliss. P. 212, l. 2-3, ce n'est pas du Midi, contrairement à ce qu'avance M. Aulneau, qu'est parti le mouvement communal. P. 212, l. 29-31, les liens qui rattachaient les États rhénans au Saint-Empire n'étaient pas aussi ténus que le prétend M. Aulneau; n'oublie-t-il pas que les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves étaient des électeurs du roi des Romains, du futur empereur? P. 261, l. 22-23, le bailliage de Schaumbourg a fait partie — non de l'évêché de Verdun — mais du duché de Lorraine. P. 262, l. 8-9, c'est le traité de Vincennes, du 28 février 1661 (et non 1662), qui a obligé Charles IV à céder à la France Sierck, Phalsbourg et Sarrebourg.

R. PARISOT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

PANGE (Comte J. de), *Les libertés rhénanes; pays rhénans, Sarre, Alsace.* Paris, Perrin, 1922, in-12, XVIII-370 p. (1).

Depuis longtemps la question rhénane préoccupe M. Jean de Pange, qui vient encore de lui consacrer un volume. Comme M. Aulneau, il a compris qu'il fallait, quand on traitait un sujet de cette nature, remonter très haut dans le passé, si l'on voulait comprendre la physionomie particulière de ce pays, où se sont heurtées et mêlées tant de civilisations différentes. Après avoir esquissé à grands traits l'histoire des territoires cisrhénans, l'auteur recherche quelle a été à leur égard la politique française sous les Valois et les Bourbons, puis à l'époque de la Révolution et de l'Empire, enfin au cours des années qui ont suivi la grande guerre. Il se demande enfin quelles solutions devraient être données aux problèmes rhénan, sarrois et alsacien.

Souvent les observations de M. de Pange sont d'une justesse que l'on ne peut contester; quelques-unes des solutions qu'il préconise nous paraissent conformes au bon sens, aux intérêts bien entendus de la France et des populations des territoires rhénans, mosellans et sarrois. L'auteur repousse tout projet d'annexion de la Rhénanie à la France, mais il regrette que ce pays n'ait pas été, conformément aux désirs des habitants, détaché de la Prusse.

La France doit rendre les charges de l'occupation aussi légères que possible aux Rhénans. Pour ce qui est des Sarrois, ils doivent également être ménagés. Vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains la France a le devoir de tenir les engagements qu'ont pris quelques-uns de ses chefs militaires ou de ses gouvernants, respecter leurs usages, leurs traditions et leurs croyances. Bien des fautes ont été commises au début, fautes qu'il eût été facile d'éviter, si l'on avait consulté les personnes qui avaient qualité pour parler au nom des Alsaciens-Lorrains, et si l'on n'avait envoyé dans le pays désannexé que des fonctionnaires le connaissant.

Si nous sommes, sur bien des points, d'accord avec M. de Pange, nous n'avons pas la même manière que lui d'envisager ou de comprendre certaines questions du passé ou du présent. M. de Pange a opposé la politique de Louis XVI et de Vergennes à celle qu'ont adoptée la Révolution et l'Empire, approuvant la première, blâmant la seconde. Mais a-t-il raison de prétendre que Vergennes était dans la tradition bourbonienne? L'auteur nous paraît se faire des illu-

(1) Sur cet ouvrage, voir encore ci-dessous, p. 126.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sions sur quelques-uns des rois de France. N'oublie-t-il pas l'annexion de l'Alsace, des Trois-Évêchés et de la Lorraine, les procédés violents dont Louis XIII et Louis XIV usèrent à notre égard, les réunions opérées en pleine paix par le dernier de ces princes, après le traité de Nimègue? Ces annexions, M. de Pange ne peut cependant l'ignorer, irritèrent l'Allemagne, qui s'unit contre la France. M. de Pange m'objectera-t-il que Louis XIV fit preuve à Rijswijck d'une modération qui étonna l'Europe? Le roi, qui prévoyait alors l'ouverture prochaine de la succession d'Espagne, jugeait habile de ne pas se montrer insatiable. Les revers qu'infligèrent à ses armées le prince Eugène et Marlborough ne lui permirent aucune conquête. Si la guerre de succession de Pologne valut à Louis XV l'acquisition de la Lorraine et du Barrois, les suivantes ne furent pas conduites avec assez de bonheur pour que le roi de France en retirât des avantages territoriaux. Quant à la politique de Vergennes, elle mérite les éloges que lui décerne M. de Pange, mais les successeurs de ce ministre s'y seraient-ils montrés fidèles? Cette politique, qui tendait à faire des électeurs ecclésiastiques des protégés, des clients de la France, n'aurait-elle pas changé plus tard de caractère, ne se serait-elle pas transformée, le moment venu, en une politique d'annexion? Il n'y a qu'à voir ce que Capétiens, Valois et Bourbons ont fait en Lorraine, à Metz, à Toul, à Verdun, en Alsace, pour s'en rendre compte. M. de Pange peut-il sérieusement prétendre que les rois de France ont été les protecteurs des libertés rhénanes? Ils l'étaient également des libertés de l'Église gallicane, qui n'échappait à l'autorité du pape que pour tomber sous la tutelle de son souverain temporel. Au surplus nous voyons les Bourbons dépouiller les cités de Metz, de Toul et de Verdun de leurs franchises et les soumettre au régime que subissaient déjà les anciennes villes du royaume. Le Directoire et Napoléon n'ont pas marché sur les traces de Vergennes, mais ils ont repris, en l'exagérant, la politique de Louis XIII et de son fils.

M. de Pange parle de l'individualité de la région sarroise (p. 208); le terme est-il juste? Nous ne le croyons pas. Le pays n'a pas de frontières naturelles et ne présente pas de caractères qui lui appartiennent en propre. M. de Pange est persuadé qu'au plébiscite de 1935 la majorité des Sarrois ne voudra pas de l'annexion de leur pays à la France. Les anciens habitants du pays y consentiraient peut-être, surtout à Sarrelouis et dans la région avoisinante, mais les autochtones sont noyés dans une masse d'immigrés d'Outre-Rhin qu'ont attirés les industries de la houille et du fer. Toutefois on

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peut admettre que les Sarrois se prononceront pour le maintien de la situation particulière que leur a faite le traité de Versailles, l'intérêt leur commandant d'accepter cette solution.

M. de Pange, qui est d'origine lorraine, a cru devoir le rappeler. Mais vraiment, certaines des opinions qu'il formule ne permettraient pas de le supposer. P. 296, il traite d'esprits superficiels ceux qui parlent d'un antagonisme irrémédiable entre Alsaciens et Lorrains du pays désannexé. Pourtant quiconque a une connaissance, même légère, de la situation sait que cet antagonisme existe et que les Lorrains, en très grande majorité, voudraient voir rompre les liens qui les unissent à l'Alsace. Mais il y a mieux encore. M. de Pange ne propose-t-il pas (p. 320, 349 et suivantes) la création d'une région qui comprendrait, outre l'Alsace-Lorraine actuelle, les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges? Les bras me sont tombés en lisant ces pages étonnantes, écrites par un Lorrain... de Paris. C'est là un projet qui n'a aucunes chances de se réaliser, et que les Lorrains, qu'ils soient de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle ou des Vosges, repousseraient avec ensemble. La formation d'une région proprement lorraine, conforme pourtant à la géographie et à l'histoire, répugne, nous ne savons pourquoi, à M. de Pange, qui évoque l'ancienne rivalité de Metz et de Nancy. Vieilles histoires! Ce qui eût été impossible en 1870 a cessé de l'être en 1925. Nancy et Metz ne sont plus l'une vis-à-vis de l'autre dans la situation où ces deux villes se trouvaient il y a un demi-siècle. M. de Pange oublie que Metz n'est pas toute la Moselle. Au surplus, si Nancy devenait la capitale politique d'une région lorraine, Metz en resterait la capitale militaire, et pourrait en devenir la métropole ecclésiastique.

Présentons maintenant quelques observations de détail. P. XXIV, l. 2, l'ordre teutonique, créé tout à la fin du XII^e siècle, et d'abord établi en Terre Sainte, n'a commencé qu'au siècle suivant la conquête du pays des Borusses. P. 9, l. 6, aucun document ne parle de l'établissement des Alamans sur la rive gauche du Rhin au cours du IV^e siècle. P. 10, l. 12-13, il est téméraire d'affirmer que l'organisation militaire de la Gaule franque prouve des survivances celtiques. P. 12, l. 16, la bataille de Tertry date de 687, non de 681. P. 14, le régime de la fraternité et de la concorde, établi après 843, n'a pas donné d'aussi beaux résultats que semble le croire M. de Pange; ce régime n'a empêché ni les fils ni les petits-fils de Louis le Pieux de se faire constamment la guerre, de chercher à se dépouiller les uns les autres de leurs États. P. 15, l. 11 et suiv., M. de Pange attache à la proclamation d'Otton I^er comme empereur par ses soldats, après

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa victoire du Lech, une importance qu'elle n'a pas en réalité. Après comme avant, Otton ne prend que le titre de roi. Il attendra, pour se qualifier d'empereur, d'avoir été couronné à Rome, le 2 février 962, par le pape Jean XII; il en sera de même de ses successeurs jusqu'à Maximilien Ier, qui s'intitulera en 1508 empereur élu des Romains. P. 17-18, Charles le Simple a repris dans ses diplômes le titre de « rex Francorum » non point lors de l'avènement d'Henri Ier (l'Oiseleur), mais bien en 911, quand il est devenu lui-même roi de Lorraine, c'est-à-dire de la terre franque par excellence. P. 18, l. 13-17, Lothaire n'a pas été repoussé en 978 jusqu'à Montmartre par l'armée allemande; l'expédition d'Otton II en France est postérieure de quelques mois à la retraite du Carolingien. Comme le texte du traité de Margut ne nous a pas été conservé, nous ignorons si Lothaire a renoncé formellement à la Lorraine. P. 22, l. 13, Albert de Habsbourg n'a jamais été que roi des Romains. P. 22, l. 16, en ce qui concerne les droits des rois de France sur Neufchâteau, ils provenaient des comtes de Champagne, qui les avaient possédés avant eux. P. 30, l. 22-24, M. de Pange se fait et donne du traité de Vic, du 6 janvier 1632, une idée bien fausse. On dirait, à le lire, que Charles IV a sollicité simplement la protection de Louis XIII contre les Suédois. Le traité de Vic, fort dur pour le prince lorrain, a un tout autre caractère. P. 63, l. 16-17, Mayence se rattache au pays franc, non au territoire alémannique. P. 160, ce sont les ducs de Lorraine de la première maison de Bar qui descendent de Wigeric. P. 160, l. 11-12, où M. de Pange a-t-il vu que Wigeric était très hostile aux Saxons? P. 161, l. 7-8, Adolphe de Nassau a été un simple roi des Romains. P. 162, l. 13-15, il y avait longtemps que les droits de suzeraineté des évêques de Metz sur le château de Sarrebruck étaient tombés dans l'oubli, lorsque Louis XIV voulut les faire revivre. P. 26, dernière ligne, lire Domremy, au lieu de Domrémy. P. 62, l. 16, lire Augereau au lieu d'Angereau. P. 91, l. 5, au lieu de 8 mai 1918, lire 8 mai 1919.

R. Parisot.

Briey (Comte Renaud de), *Le Rhin et le problème d'Occident*. Bruxelles, Albert Dewit, et Paris, Plon-Nourrit et Cie, 2e éd., in-8o, 225-II p. et 2 cartes.

Le comte Renaud de Briey nous apporte le point de vue d'un Belge relatif à la question rhénane. La solution qu'il préconise est em-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pruntée à Henri Heine, qui déclarait un jour : les Rhénans ne sont ni des Allemands, ni des Français, ce sont des Belges. M. de Briey désirerait en conséquence qu'une partie de la province rhénane, celle qui se trouve limitée par le Rhin et par la Moselle, fût unie à la Belgique. A ce propos, l'auteur rappelle qu'en 1813 le gouvernement anglais avait songé à la création d'un État belgo-rhénan. Cette solution ne devait pas prévaloir. Le congrès de Vienne attribua la presque totalité de la Rhénanie à la Prusse, dont l'appétit n'était pas assouvi par l'annexion de la Posnanie et d'une partie de la Saxe. Ce fut une première faute, dont lord Castlereagh semble avoir compris la gravité. Une autre erreur des souverains et des plénipotentiaires européens réunis à Vienne fut de rétablir entre les Provinces-Unies et la Belgique les liens qui s'étaient rompus durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Cet état de choses ne devait pas durer plus de quinze ans; en 1830 la Belgique reprenait son indépendance. L'autre erreur a eu des conséquences beaucoup plus graves pour la paix de l'Europe. Les Hohenzollern, désireux de rattacher la Rhénanie au gros de leurs possessions, ont été amenés à s'annexer le Nassau, la Hesse-Cassel et le Hanovre; ils ont enlevé à la France en 1871 la plus grande partie de l'Alsace et un tiers de la Lorraine; enfin, au cours de la grande guerre, n'ont-ils pas essayé de prendre la Belgique ou tout au moins de la mettre vis-à-vis d'eux dans une situation dépendante, sous le double point de vue politique et économique? Ce projet a échoué; en outre, la France a repris les provinces qu'elle avait perdues en 1871. Mais, et ceci est une des fautes commises en 1919, la Prusse, à part les cercles d'Eupen et de Malmédy, rattachés à la Belgique, a gardé la Rhénanie, ainsi que le Nassau, la Hesse-Cassel et le Hanovre. C'est à la Belgique qu'il faudrait unir le nord de la Rhénanie, déclare M. de Briey, et dans une série de chapitres, il montre les affinités de tout ordre, intellectuelles et religieuses, qui rapprochent les uns des autres Belges et Rhénans, il insiste sur le fait qu'Anvers est le port de la région rhénane tant pour l'importation que pour l'exportation. Nous apprenons également quels témoignages de sympathie se sont donnés Belges et Rhénans à différentes reprises dans le cours du XIX^e siècle, particulièrement en 1830, en 1838 et en 1848.

On ne peut contester le bien-fondé de plusieurs des allégations du comte de Briey. Les populations de la Rhénanie présentent avec celles de la Belgique plus d'un trait de ressemblance; cela tient au mélange des races, aux influences subies et partagées. Mais outre qu'il est un peu tard aujourd'hui pour donner au problème d'Occident

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la solution que préconise M. de Briey, elle présente bien des inconvénients; de plus elle nous paraît irrationnelle. Pourquoi prendre la Moselle comme limite de la partie de la Rhénanie qui serait attribuée à la Belgique? C'est là une frontière bien artificielle et que rien ne justifie. Que deviendraient les territoires situés à l'est et au sud-est de la rivière? M. de Briey ne le dit pas. Qu'il y ait actuellement en Rhénanie des gens qui accepteraient une union plus ou moins étroite avec la Belgique, c'est ce que certaines manifestations semblent indiquer, mais la majorité de la population serait-elle disposée à les suivre? Il est permis d'en douter.

Relevons quelques erreurs. P. 32, l. 14-16, quand M. de Briey parle d'une « race liégeoise », à propos de Pépin l'Ancien, de Pépin le Moyen et de Charlemagne, il oublie que les Carolingiens ne descendaient que par les femmes de Pépin l'Ancien et qu'en ligne masculine ils avaient pour ancêtre saint Arnoul, évêque de Metz. La chose nous surprend d'autant plus que M. de Briey appartient à une famille de l'ancienne chevalerie lorraine (1). N'a-t-il pas un peu trop oublié ses origines? P. 33, l. 1-2, nous n'avons aucune preuve que Régnier ait été duc de Lotharingie. P. 56, n. 1, l. 5-7, l'auteur nous parle « des comtes et ducs de Bar qui signent en qualité de frères des comtes de Briey, une constitution de dot à dame Ermesende de Briey en 1189 ». Il faut s'entendre : en 1189 Henri I^er^, comte de Bar, a signé l'acte par lequel son frère, et futur successeur, Thiébaut, seigneur — et non comte — de Briey, constituait en douaire à sa femme Ermesende, comtesse de Luxembourg, la terre de Briey et ses dépendances. P. 106, l. 24-25, M. de Briey cite parmi les grands évêques rhénans de Liége Étienne, dont on a célébré en 1920 le millénaire. Étienne, qui fit ses études à Metz et qui fut abbé de Saint-Mihiel, au diocèse de Verdun, était probablement un Mosellan. P. 155, l. 6, la Révolution n'a pas annexé la Suisse en 1789, c'est en 1798 que le Directoire a fait occuper ce pays. P. 161, n. 1, l. 3, la Rhénanie du Nord ne constituait pas à elle seule la Basse-Lotharingie; la partie de la Belgique située à l'est et au sud de l'Escaut, ainsi que la Hollande, en faisaient également partie. P. 166, l. 14, au lieu de 1912 il faut lire ou 1921 ou 1922.

On voudrait aussi un autre plan; les chapitres se suivent parfois dans un ordre différent de celui que l'on attendait.

R. PARISOT.

(1) La famille de Briey s'est partagée en plusieurs branches, dont l'une s'est fixée en Belgique, tandis qu'une autre habite la France. C'est à cette dernière qu'appartenait M^gr^ de Briey, qui était, il y a une quarantaine d'années, évêque de Saint-Dié.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

HENRIOT (G.), *La Lorraine*. Paris, 1923, in-16, VII-386 p. (1).

Un officier qui a fait la grande guerre, M. Henriot, a voulu donner une idée de ce qu'avait été et de ce qu'était la Lorraine, son pays d'origine, dans un volume où il a esquissé la géographie de notre province, résumé l'histoire de son passé, exposé enfin l'état où elle se trouve au triple point de vue économique, intellectuel et religieux. Ce plan ne mérite que des éloges. Le livre est intéressant; on sent qu'il a été écrit par un homme de bonne foi, patriote ardent; seulement, M. Henriot n'était pas suffisamment préparé à écrire un ouvrage du genre de celui qu'il a publié. On ne s'improvise pas historien, contrairement à ce que pensent bien des gens. M. Henriot a consulté différents ouvrages, qu'il n'a d'ailleurs pas cités. Le *Voyage en France*, d'Ardouin-Dumazet, a été, croyons-nous, son principal guide pour la première partie, où il décrit le pays lorrain. L'auteur connaît, bien qu'il ne semble pas l'avoir toujours bien compris, le tome I de notre *Histoire de Lorraine*. En ce qui concerne la troisième partie, Ardouin-Dumazet et d'autres auteurs lui ont été d'un grand secours; peut-être les a-t-il lus un peu vite.

La deuxième partie a pour objet la Lorraine à travers les âges; à partir de l'époque où la Mosellane se morcelle en de nombreuses principautés, c'est l'histoire du duché de Lorraine qui occupe la place la plus importante. Outre les événements politiques et militaires, l'auteur décrit les institutions, ainsi que le mouvement littéraire et artistique.

La troisième partie présente des lacunes qui surprennent. Comment M. Henriot, qui a parlé de la Lorraine militaire, a-t-il omis de raconter les principaux événements dont la région a été le théâtre au cours de la grande guerre? Quant aux erreurs, elles sont vraiment trop nombreuses. Il est possible que plusieurs d'entre elles soient imputables — non à M. Henriot lui-même — mais aux auteurs qu'il a utilisés. En voici une courte énumération. P. 45, l. 1-2, c'est Lunéville — et non Commercy — qui est le Versailles lorrain. P. 52, l. 32, l'occupation de Verdun par les Prussiens en 1792 a duré — non pas vingt — mais quarante-deux jours. P. 54, l. 25, Montmédy n'a jamais été la capitale des ducs de Luxembourg. P. 62, l. 33, Oudinot est né à Bar-le-Duc; il avait acquis une propriété à Jeandheurs. P. 68, à propos de Pierre Fourier, M. Henriot a oublié de dire qu'il a été canonisé en 1897. P. 84, l. 2-3, l'école d'agriculture de

(1) Sur le livre de M. HENRIOT voir encore plus bas, p. 177.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

Tomblaine n'est nullement la suite de celle qu'avaient fondée à Roville Mathieu de Dombasle et Antoine Bertier. P. 85, dernier alinéa, M. Henriot oppose la ville féodale de Deneuvre à la commune de Baccarat; ceci demande une explication. Durant des siècles Baccarat a fait partie du temporel des évêques de Metz, tandis que Deneuvre dépendait des ducs de Lorraine. P. 87, dernière ligne, l'architecte de Stanislas était Héré; c'est Léopold qui a employé Boffrand. P. 93, l. 19, la Cour Souveraine de Nancy a pris le nom de Parlement en 1775, et non en 1769. P. 96, l. 17, avant la grande guerre, l'Université de Nancy comptait plus de 2.000 étudiants, non pas plus de 1.200. P. 96, avant-dernier alinéa, c'est la Chapelle ronde — et non l'église des cordeliers — qui est la véritable chapelle funéraire ducale. P. 97, dernier alinéa, la statue de René II, que M. Henriot place sur la petite Carrière, s'élève en réalité sur la place Saint-Èvre. P. 129, l. 9, Thionville est une ancienne ville luxembourgeoise, cédée à la France en 1659. P. 142, l. 21, M. Henriot s'avance beaucoup en prétendant que saint Clément, premier évêque de Metz, mourut vers 284. P. 149, l. 6, Reims, dont Thierry I^er^ avait fait sa résidence, céda un peu plus tard la place à Metz, qui était certainement, dès l'époque de Sigebert I^er^, la capitale de l'Austrasie. P. 150, l. 16-17, on n'a aucune preuve que Chilpéric ait été assassiné à l'instigation de Brunehaut. P. 152, l. 3, saint Arnoul n'est pas le frère de Pépin l'Ancien. P. 157, l. 29, saint Hidulphe, fondateur de Moyenmoutier, n'était pas moine de Saint-Maximim. P. 160, l. 17, c'est Louis le Pieux, et non Charlemagne, qui a fait monter Drogon sur le siège de Metz. P. 163, l. 27, lire Louis III, au lieu de Louis IV. P. 164, l. 12, la Lorraine n'était nullement placée, de 900 à 911, sous la suzeraineté de l'Allemagne. P. 165, l. 29, Rainier (*sic*) n'a pas été duc de Lorraine. P. 167, l. 15-18, la révolte de Conrad le Roux contre son beau-père Otton I^er^ est mal expliquée. P. 167, l. 27-29, Hugues Capet n'a pas disputé la couronne à Lothaire. P. 164, l. 4-6, M. Henriot semble avoir confondu les évêques messins Thierry I^er^ et Thierry II. P. 169, l. 13-14, la féodalité s'est développée, elle ne s'est pas établie, à l'époque des ducs de Mosellane de la maison de Bar. P. 170, l. 4-9, l'histoire des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun est présentée de façon un peu sommaire et inexacte; il est faux de prétendre qu'ils ont conquis leur indépendance, à moins que ce ne soit par rapport à la Lorraine ducale. P. 171, l. 5, les terreurs de l'an 1000 n'ont pas existé. P. 171, l. 17, il ne faut point parler d'empereurs d'Allemagne. P. 174, *passim*, et p. 184, l. 29, les ducs du nom de Godefroy sont appelés à tort Geoffroy. P. 174, l. 9, c'est en 1047, non en

EPERUS - Recherches & Classification numériques

1046, qu'Adalbert d'Alsace a été choisi par l'empereur Henri III comme duc de Haute-Lorraine. P. 175, l. 4, il n'est nullement sûr que Thierry, fils de Gérard d'Alsace, ait été élu duc par les seigneurs lorrains. P. 177, l. 2-11, le récit des luttes de Simon Ier contre l'archevêque de Trèves et d'autres seigneurs est emprunté à des sources dénuées d'autorité. P. 178, l. 22-23, Ferry de Bitche n'a jamais été duc de Lorraine. P. 179, l. 7. c'est en 1212, non en 1217, que Ferry II a reçu Rosheim. P. 179, l. 12-14, il est très probable que le duc de Lorraine Thiébaut Ier n'a pas été l'allié d'Otton IV et qu'il ne se trouvait pas à Bouvines. P. 181, l. 9, M. Henriot qualifie à tort de duc le sire de Joinville. P. 191, l. 13-15, il est inexact de dire que les Habsbourgs ont porté la couronne impériale d'Autriche jusqu'en 1918; à partir de Joseph II, c'est la maison de Lorraine qui règne en Autriche. P. 192, l. 7, Thiébaut II, comte de Bar, est mort en 1291, et non en 1294. P. 193, l. 6-7, Verdun n'est pas, antérieurement à 1552, un avant-poste de la France. P. 200, l. 1, Robert de Bavière et l. 21, Wenceslas sont appelés à tort empereurs d'Allemagne; ils n'ont été que rois des Romains. P. 201, l. 3-9, c'est en 1407, par conséquent quelques mois seulement avant l'assassinat de Louis d'Orléans, que le duc Charles II a battu les troupes de la coalition qui s'était formée contre lui. P. 201, l. 12-13, nous doutons fort que Charles II ait connu d'avance le projet de Jean Sans-Peur de faire assassiner le duc d'Orléans. P. 203, l. 11, le cardinal Louis de Bar a été évêque de Verdun, et non de Toul. P. 205, l. 4-5, la postérité directe de Gérard d'Alsace ne s'est pas éteinte avec Charles II, dont le neveu Antoine, comte de Vaudémont, descendait, lui aussi, de Gérard. P. 215, l. 12, Nicolas d'Anjou est le seul duc lorrain de ce nom. P. 249, l. 5, il n'y a jamais eu d'unité législative en Lorraine : la rédaction des coutumes ne l'a nullement établie. P. 252, l. 23-24, c'est dans la collégiale Saint-Georges, et non dans la primatiale, qui n'existait pas encore, que se trouvait le tombeau de Charles le Téméraire. P. 254, l. 6, le droit des femmes à succéder en Lorraine n'était pas aussi bien établi que semble le croire M. Henriot. P. 257, l. 3-4, Charles IV n'a point fait fabriquer un faux testament de René II; l'acte est authentique. P. 260, l. 2, Charles IV a-t-il *fait* célébrer le mariage de sa sœur Marguerite et de Gaston d'Orléans? La chose n'est pas sûre. P. 269, l. 18-19, on est stupéfait de lire que le maréchal de La Ferté « avait pansé les plaies du pays, autant qu'il l'avait pu »! P. 288, l. 8-9, c'est la femme — et non la fille — de Léopold qui avait la marquise d'Aulède (et non d'Aulide) pour correspondante. P. 298, l. 33, il est plus que téméraire d'affirmer qu'à l'époque

FEERUS - Recherches & Classification numériques

de la guerre de la Succession d'Autriche le peuple en Lorraine était bien français. P. 308, l. 8, en 1789 les paysans ne se trouvaient pas « dans une situation proche du servage ». P. 308, l. 20-21, les vœux qu'avaient formulés nos ancêtres dans leurs cahiers de doléances, vœux que l'auteur qualifie avec raison de « sages et modérés », se « retrouvent, ajoute-t-il, dans les lois votées par l'assemblée constituante ». Cela n'est vrai qu'en partie. La Constituante a pris des mesures que les Lorrains n'avaient pas réclamées, elle en a même voté qui allaient à l'encontre de leurs vœux. P. 317, l. 23-24, n'en déplaise à M. Henriot, il y a encore des paysannes lorraines qui battent le beurre. P. 332, l. 5-6, le bassin houiller de la Sarre, que la Prusse avait acquis en 1815, ne pouvait être convoité par elle en 1870. P. 350, l. 12-13, il nous paraît exagéré de prétendre qu'au XVIII^e^ siècle le peuple nombreux des déshérités était encore réduit à la condition servile. P. 371, l. 22 et suiv., il n'y a pas que des nobles qui soient allés prendre du service dans les armées autrichiennes. D'autre part, si les évêques ont abandonné leur clergé et leurs ouailles, de nombreux prêtres, contrairement à ce que semble croire M. Henriot, ont été contraints, en août 1792, de quitter la France; d'autres, qui étaient restés dans le pays, ont été envoyés sur les pontons ou guillotinés; les uns et les autres parce qu'obéissant à leur conscience, ils avaient refusé de se soumettre aux mesures arbitraires des assemblées de la Révolution. P. 372, l. 8-9, « Comme en 1789, dit M. Henriot, le Lorrain est patriote, catholique et républicain ». En 1789 il n'y avait pas de républicains en Lorraine, si l'on en juge d'après les cahiers de doléances. P. 376, l'évolution des sentiments dans la Lorraine annexée n'est pas présentée avec toute l'exactitude désirable. L'auteur ignore-t-il quelle répercussion ont eue, de l'autre côté de l'ancienne frontière, les événements dont la France était le théâtre? La politique combiste en particulier a refroidi les sympathies des catholiques lorrains à l'égard de la France. M. Henriot n'a pas l'air de s'en douter.

Le livre de M. Henriot est illustré de douze planches hors texte, qui reproduisent, pour la plupart, des monuments. Il aurait fallu donner une table de ces gravures. Nous regrettons également l'absence d'un index alphabétique des noms de personnes et de lieux.

Voici enfin des fautes d'impression. P. 81, l. 27, au lieu de Nomeny, lire Nomexy. P. 82, l. 22, au lieu de Charmagne, lire Chamagne. P. 129, dernier alinéa, lire à l'ouest et non à l'est de la Moselle. P. 134, l. 28, au lieu de Tinery, lire Tincry. P. 167, *passim*, au lieu d'Othon

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lire Otton. P. 232, l. 25, au lieu d'Obry, lire Olry. P. 239, l. 29, au lieu de Roberty, lire Robert de Lenoncourt. P. 250, l. 22, au lieu d'Aulnay, lire Autrey. P. 252, l. 3, au lieu de Châlon lire Chalon. P. 276, l. 20, au lieu de Ruyer, lire Ruyr. P. 282, l. 27, au lieu de Charles VI, lire Charles II. P. 342, l. 9-10, au lieu de Dombasle-sur-Moselle, lire Dombasle-sur-Meurthe. P. 350, l. 1-2, au lieu de Jacob-Sigismond, lire Jacob-Sigisbert Adam. P. 351, l. 6, au lieu de 1757, lire 1767. P. 355, l. 31, au lieu de Craïta lire Guaita.

R. PARISOT.

FONTAINE (Abbé A. L.), *Vrécourt. Pages d'histoire.* Imprimerie de Balan-Sedan, 1922, in-8°, 467 p., plus un cahier de *Pages d'histoire supplémentaires*, numéroté 469-485 p.

M. l'abbé Fontaine, maintenant à Gérardmer, a consacré à Vrécourt, son ancienne paroisse, un gros volume de près de 500 pages, qui comprend cinq parties. La féodalité et les familles seigneuriales, l'Église et le clergé, la communauté et le tiers-état, la période révolutionnaire, enfin depuis la Révolution, sont tour à tour l'objet des sections de l'ouvrage. L'abbé Fontaine a fait des recherches dans les archives de Vrécourt, dans celles des Vosges, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Haute-Marne, il a lu et mis à profit les travaux des érudits lorrains du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle. Aussi les *Pages d'histoire* qu'il nous offre présentent-elles un réel intérêt. On y trouve une foule de renseignements précieux sur le passé et sur le présent de Vrécourt et même sur des faits qui se rapportent à l'histoire générale; plus d'une erreur a été rectifiée par M. l'abbé Fontaine. L'auteur a prouvé (p. VI) que la localité de *Vulfercicurtis*, donnée en 1033 par le comte Gérard à Saint-Bénigne de Dijon, doit être identifiée — non avec Vrécourt — mais avec le village disparu d'Offrécourt, aujourd'hui simple moulin, situé sur le Mouzon, à 3 kilomètres en aval de Vrécourt.

M. l'abbé Fontaine est revenu, dans son ouvrage, sur une question qu'il avait déjà traitée, en 1897 et en 1900, dans le Journal de la Société d'archéologie lorraine, sous le titre *Une usurpation de noblesse*. Il s'agit d'une famille roturière de Vrécourt, celle des Colin ou Collin, qui a essayé de se faire passer pour noble sous les noms de Collin de Barrisien, puis de comtes de Civry; enfin, l'appétit venant aux Collin, ils ont fini par se dire les descendants des anciens comtes

EFEROS - Recherches & Classification numériques

ou ducs de Bar (1). M. l'abbé Fontaine a prouvé que ces prétentions reposent ou sur des faux, dont l'auteur a été, au XVIIIe siècle, un membre de la famille Collin, ou sur des affirmations dénuées de preuves. La reproduction dans les *Pages d'histoire* des articles qu'avait publiés le J S A L irrita Ulrich Collin (soi-disant comte de Civry), qui attaqua violemment l'auteur dans un journal de la région. L'abbé Fontaine assigna, pour diffamation, M. Collin devant le tribunal de Bar, qui condamna le prétendu comte de Civry à 500 francs de dommages et intérêts. D'après M. l'abbé Fontaine François de Neufchâteau serait — non pas le véritable fils — mais l'enfant adoptif de Nicolas François; celui-ci, qui était natif de Vrécourt, remplissait en 1750, date de la naissance du futur directeur, les fonctions d'instituteur à Rouceux, et non à Saffais. Cette question aurait mérité d'être traitée avec de plus amples détails. Après avoir lu les quelques lignes que lui consacre l'abbé Fontaine, on peut fort bien n'être pas convaincu.

L'histoire religieuse de Vrécourt pendant la Révolution n'offre pas de faits importants; le curé du bourg, M. Grimon, prêta serment à la Constitution civile du clergé et ne fut pas sérieusement inquiété. Bien curieux au contraire est le récit des rapports que les habitants de Vrécourt entretinrent, de 1789 à 1791, avec la veuve de leur ancien seigneur, madame de Neuilly, née de Beauchamp. Celle-ci, comme la plupart des personnes de sa caste, était aussi mécontente des réformes opérées par la Constituante que les villageois en étaient satisfaits. L'opposition des points de vue et des intérêts provoqua des conflits, qui auraient pu devenir graves, entre la châtelaine et quelques-uns des gens de Vrécourt. Finalement madame de Neuilly émigra en 1791, emmenant avec elle sa fille et son fils.

Pendant la guerre de 1870, un camp fut formé non loin de Vrécourt, dans le bois de la Boëne; on l'appelle souvent camp de la Vacheresse ou camp de la Délivrance. L'abbé Fontaine a consacré à ce camp quelques pages, d'où il résulte que l'on a beaucoup exagéré l'importance du rôle qu'ont joué les troupes qui s'y trouvaient rassemblées.

L'ouvrage de l'abbé Fontaine, nous le répétons, est très intéressant. Toutefois on voudrait plus d'ordre et de méthode dans l'exposé, plus de précision dans le style. En outre, on regrette que l'auteur n'ait rien dit de l'agriculture, principale occupation des gens de Vrécourt. Enfin, il a commis des erreurs; en voici quelques-unes.

(1) Voir ci-dessus, p. 12 et n. 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

P. V, l. 21, Gérard, qui fit donation d'Offrécourt à Saint-Bénigne de Dijon, n'est pas le duc de Lorraine de ce nom; j'ajoute que la distinction entre ducs bénéficiaires et ducs héréditaires n'a aucune raison d'être. P. 1 et 5, il y a beaucoup de fantaisie dans le passage où l'auteur parle du Bassigny. La question du Bassigny, encore très obscure, aurait besoin d'être soumise à un examen approfondi. P. 3-4, on ne peut pas dire que le comté de Bar ait été détaché de la Haute-Lorraine; il s'en est détaché petit à petit, sans qu'aucun acte émanant des empereurs ait établi ni consacré cet état de choses. P. 4. l. 8, le duc Frédéric II a laissé deux filles, Sophie, mariée à Louis de Mousson-Montbéliard et Béatrice, mère de la grande comtesse Mathilde. P. 4, n. 2, l. 1, c'est en 1354 — non en 1357 — que Robert reçut, dans des conditions mal connues, le titre de duc. P. 5, l. 26-27, Conflans-en-Bassigny était situé dans le comté — et non dans le duché — de Bourgogne. P. 22, n., l. 1 et 2, Ferry IV n'a pas été tué à Cassel, et Édouard II de Bar n'a pas trouvé la mort à Crécy. P. 28-29, ce que dit M. l'abbé Fontaine de la famille de Lavaulx appelle des rectifications plus complètes que celles qu'on lit à la p. 473 (*Notes supplémentaires*). P. 36, l. 17, comment Charles III aurait-il gardé la neutralité entre le roi de France et Charles-Quint? Son règne personnel n'a commencé qu'après l'abdication et la mort de l'empereur. P. 59, l. 6, le traité des Pyrénées restituait la Lorraine seule à Charles IV, qui ne rentra en possession du Barrois qu'en 1661 par le traité de Vincennes. P. 60, l. 5, p. 64, l. 21 et p. 363, l. 12, l'auteur parle d'empereurs d'Autriche à des époques où il n'en existait pas; c'est en 1804 que François II, « empereur élu des Romains », a pris le titre d'empereur héréditaire d'Autriche. P. 69, l. 19, la campagne d'Italie est de 1859, non de 1857. P. 142, l. 8-10, l'abbé Fontaine croit encore aux terreurs de l'an 1000. P. 254-255, la livre de Lorraine est évaluée trop haut par rapport à celle de France. P. 300, l. 13-14, il y avait en 1803 une garde consulaire, non une garde impériale. P. 348, l. 3, Huot de Goncourt représentait le Bassigny — et non le Barrois — aux États généraux de 1789. P. 365, l. 24, Marie-Thérèse était archiduchesse, et non impératrice, lorsqu'elle épousa en 1736 le duc François III. P. 419, n. 1, l. 2-3, les 363 n'ont point obligé Mac-Mahon à donner sa démission. P. 433, l. 9-13, l'auteur avance que la guerre a été déclarée en même temps, le 5 août 1914, par l'Allemagne et par l'Autriche à la France, à la Russie, à la Serbie, à la Belgique et à l'Angleterre. Il y a dans cette phrase une série d'erreurs, qu'il serait trop long de rectifier. Voici maintenant des fautes d'impression. P. 21, l. 35, au lieu de XVI^e^ siècle, lire XV^e^.

EEBUS - Recherches & Classification numériques

P. 44, l. 31, au lieu de Charles III, lire Charles IV. P. 290, l. 19, au lieu de Courrey, lire Coussey. P. 295, n. 2, l. 1, au lieu de Mandru, lire Maudru. P. 358, l. 34, au lieu de an IX, lire an XI. P. 374, l. 37, au lieu de an IV, lire an III. P. 393, l. 18, au lieu de Soulancourt lire Soulaucourt. P. 413, l. 11, au lieu de 1813, lire 1812.

R. PARISOT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE II

MOYEN AGE

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents. Diplomatique. — A. Documents authentiques. — M. Studer a exécuté, pour les documents des Archives de la Moselle antérieurs à 1101, ce que M. Duvernoy avait fait autrefois pour les documents de même nature conservés au dépôt de Nancy (1). Le catalogue dressé par M. Studer comprend 120 actes, sur lesquels il n'y a pas moins de 59 (60) originaux, dont 2 bulles de papes, 10 diplômes de souverains carolingiens, 14 de souverains allemands et 20 chartes d'évêques; plusieurs de ces originaux sont d'authenticité douteuse, tels par exemple ceux d'Arnulf (n° 5), de Hugues et d'Arnulf (n° 6), de la comtesse Ève (n° 47), de saint Léon IX (n° 86). Pour chaque document M. Studer indique si l'original existe, mentionne les copies, les analyses, les éditions et jusqu'aux simples mentions qui en ont été faites. En outre il rappelle que plusieurs originaux, soustraits jadis par M. Dufresne, sont rentrés au dépôt de Metz en 1920. Pourquoi écrire (nos 5 et 6) Arnoulf? Il fallait mettre soit Arnulf, soit Arnoul(d). — Le village d'Ormes, auquel Guillaume aux Blanches-Mains, archevêque de Reims, octroya en 1198 une charte de franchise, est non pas, comme l'avaient cru Lepage et Bonvalot, celui d'Ormes(-et-Ville) en Lorraine, mais la localité champenoise du même nom. La preuve vient d'en être faite par MM. Germain de Maidy (2) et Stein (3). Ce qui explique l'erreur de

(1) Studer (R.), *Catalogue des documents des Archives de la Moselle antérieurs à 1101* (A S H L 1923, p. 121-141).

(2) Germain de Maidy (L.), *Sur la prétendue charte d'Ormes en 1189* (Revue historique de droit français et étranger 1922, p. 261-263).

(3) Stein (H.), *La prétendue charte d'affranchissement d'Ormes* (Ibid., 1923, p. 208-209).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lepage et de Bonvalot, c'est que l'original de la charte se trouve, on ne sait pourquoi, aux Archives de la Meurthe (-et-Moselle).

Dans un travail, sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, M. Edmond Perrin, maître de conférences à la Faculté des lettres de Grenoble, a publié deux documents importants pour l'histoire de Metz au Moyen Age; ce sont deux rouleaux du XIII^e siècle, où sont transcrits les noms des nouveaux bourgeois admis dans la cité. Outre une description minutieuse de ces documents, M. Perrin donne sur eux tous les renseignements qu'il y a intérêt à connaître. En outre on doit à M. Perrin la publication, dans ce même travail, de différents atours relatifs à l'obtention du droit de bourgeoisie (1). — M. Errard a publié, d'après des copies collationnées, la charte de franchise octroyée, le 7 juillet 1327, aux habitants de Colmey par Jean, comte de Luxembourg et roi de Bohême, ainsi que la confirmation de ce document par Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, donnée le 27 mars 1370 (2). — Trois inventaires de meubles et d'autres objets ayant appartenu à Yolande de Flandre, comtesse de Bar, ont été publiés deux fois, d'abord par M. Maxe-Werly, et plus récemment par M. Fourier de Bacourt. Les transcriptions de ces deux érudits ne concordent pas toujours. M. Germain de Maidy a fait ressortir les divergences qui existent entre les deux textes imprimés. Son étude est accompagnée de notes destinées à expliquer le sens d'un certain nombre de termes. Enfin M. Germain a exprimé le vœu qu'il soit donné de ces inventaires une nouvelle édition, conforme aux exigences de la critique historique (3). — Un anonyme a publié la charte par laquelle Jeanne de Parroy, dame de Lignéville et ses fils, Ferry et Geoffroy, affranchissent les manants de Lignéville du droit de main-morte (4). L'acte est daté du 4 février 1403, lundi après la Purification de la Vierge Marie.

M. l'abbé Vansteenberghe a publié, en le faisant précéder d'une introduction détaillée, le testament de Guillaume Fillastre, qui fut successivement évêque de Verdun, de Toul et de Tournai (5). Le prélat légua le capital d'une rente de vingt florins du Rhin à l'église

(1) Voir ci-dessous, p. 54 et n. 4. Cf. p. 275.

(2) [Errard (P.)], *Affranchissement des habitants de Colmey* (B S N M 1921, p. 28-31).

(3) Germain de Maidy (L.), *Sur trois inventaires relatifs au mobilier d'Yolande de Flandre, comtesse de Bar, faits après son décès, en 1395* (B S L B 1923, p. 56-62).

(4) *Affranchissement des habitants de Lignéville du droit de main-morte* (B S E V 1923, p. 65-67).

(5) Vansteenberghe (Abbé E.), *Le testament de Guillaume Fillastre, abbé de Saint-Bertin et évêque de Tournai*. Saint-Omer, imprimerie de l'Indépendant du Pas-de-Calais, 1922, in-8°, 37 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Toul, pour dire tous les ans une messe au jour anniversaire de sa mort. Fillastre rappelle ensuite qu'il a déjà donné à l'église de Verdun les fonds nécessaires à la célébration d'une messe quotidienne. Ces deux églises avaient en outre reçu, du vivant de Fillastre, des tapisseries et celle de Toul des lectionnaires. Parmi les proches parents de l'évêque mentionnés dans son testament nous remarquons sa sœur Jeanne, veuve de Mille de Failly, seigneur de Milly-devant-Dun et de Rechicourt-les-Verdun (?), Guillaume, fils de Jeanne, seigneur de Rechicourt (?), enfin deux autres neveux du prélat, Thierry de Lesderney, doyen de Toul et son frère Jean, archidiacre de Ligny-en-Barrois. On voit que Fillastre avait su, pendant qu'il occupait les sièges épiscopaux de Verdun et de Toul, caser dans la région plusieurs membres de sa famille. — Les épitaphes de cinq membres de la famille d'Haussonville, qui avaient été inhumés dans la chapelle de l'abbaye de Belchamp, ont été publiées par M. Germain de Maidy, d'après des copies prises au XVIII^e siècle par le curé Velter (1). M. Germain n'a pas remarqué que la première de ces épitaphes faisait mourir le personnage qu'elle concerne le *31^e* jour de juin. — Le même érudit reproduit l'épitaphe de Claude de Haraucourt, inhumé à Belchamp en 1490 et donne quelques renseignements sur les parents de ce gentilhomme (2).

B. DOCUMENTS FAUX. — M. Lauer démontre que le diplôme de Charles le Simple, du 3 février 912, pour l'abbaye alsacienne d'Andlau, est un document faux, mais qu'il a été fabriqué à l'aide d'un acte authentique du même souverain (3). Les formules du protocole initial et du protocole final sont en effet bien celles qu'employait en 912 la chancellerie de Charles. Le diplôme, d'après M. Lauer, aurait été fabriqué au XIV^e siècle, peut-être un peu avant que Charles IV accordât en 1347 un important privilège à l'abbaye d'Andlau. M. Lauer publie l'acte à la fin de son étude, p. 358-360; des caractères différents distinguent les parties authentiques de l'acte des passages interpolés. M. Lauer cite à deux reprises notre *Royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, mais à la page 350, ligne 14, il

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur cinq épitaphes de la famille d'Haussonville qui existaient à l'église abbatiale de Belchamp* (B S A L 1923, p. 101-104).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une épitaphe de l'abbaye de Belchamp. Claude de Haraucourt, écuyer, mort en 1490* (B S A L 1922, p. 95-96).

(3) LAUER (Ph.), *Le diplôme du roi de France Charles le Simple pour l'abbaye d'Andlau (3 février 912)* (Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques, année 1920, Paris, imprimerie nationale, 1922, p. 345-360).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

renvoie inexactement à la p. 185 de cet ouvrage; c'est 585 (1) qu'il faut lire. En outre le titre du travail de M. Lauer est, dans une certaine mesure, inexact; c'est en qualité de roi de Lorraine — et non comme roi de France — que Charles le Simple accordait un privilège au monastère d'Andlau.

§ 2. **Histoire générale.** — Il est regrettable qu'avant d'écrire son article sur l'Austrasie M. Maurice Toussaint n'ait pas lu ou relu quelques-uns des ouvrages les plus récents qui traitent de l'histoire ou des institutions de la Gaule franque (2). Quoique l'auteur ait bien voulu nous citer, il ne semble pas avoir lu avec attention le tome I de notre *Histoire de Lorraine;* les erreurs qu'il a commises en fournissent une preuve certaine : par exemple, c'est en 751 — et non en 752 — que Pépin le Bref est devenu roi des Francs. Il n'est pas sûr que saint Arnoul soit né à Lay-Saint-Christophe. Ni au VII^e^, ni au VIII^e^ siècle, les peuples germains restés sur la rive droite du Rhin ne firent de tentatives pour envahir la Gaule; seulement les guerres intestines qui déchirèrent la Gaule durant la seconde moitié du VII^e^ siècle fournirent à ces peuples l'occasion de se rendre indépendants de la royauté franque. Si Charles Martel a été un grand guerrier, si, par sa victoire sur les Arabes à Poitiers en 732, il a rendu un immense service à l'Europe chrétienne, il a d'autre part accru, par ses sécularisations et par l'élévation de quelques-uns de ses compagnons d'armes sur des sièges épiscopaux, le désordre qui, depuis quelque temps déjà, régnait dans l'Église franque. Contrairement à ce que semble croire M. Toussaint, la monarchie de Pépin le Bref ne ressemble en rien à une royauté parlementaire. Les assemblées que réunissaient les premiers Carolingiens n'avaient pas le caractère que leur attribue l'auteur, trompé qu'il a été par les apparences. — L'idée que se fait M. Maurice Toussaint de la Lorraine à l'époque mérovingienne n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse (3). Peut-être se figure-t-il cette époque plus belle qu'elle ne l'a été réellement, la barbarie n'ayant cessé alors de faire des progrès. Il y a quelques inexactitudes dans l'article de M. Toussaint : le pays qui formera plus tard la Haute-Lorraine faisait partie de la première

(1) P. 585, n. 5, nous avions déjà prouvé que le diplôme de Charles le Simple pour Andlau était faux, mais que les formules du début et de la fin de cet acte avaient été empruntées à un document authentique.

(2) TOUSSAINT (M.), *L'Austrasie et son rôle dans l'histoire* (P L P M 1922, p. 210-217).

(3) TOUSSAINT (M.), *La Lorraine à l'époque mérovingienne* (P L P M 1922, p. 459-464).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Belgique, et non de la seconde. C'est Reims — et non Metz — que Thierry, fils aîné de Clovis, a choisi pour résidence. Plus tard seulement Metz a remplacé Reims comme capitale de l'Austrasie. Le village près duquel Pépin le Moyen a vaincu les Neustriens en 687 s'appelle Tertry et non Testry. M. Toussaint se reporte à Huguenin pour tracer les frontières du royaume de Thierry; il aurait mieux fait de consulter le volume de texte joint à l'*Atlas historique* d'Auguste Longnon.

Dans l'article que M. Lizerand a consacré aux rapports de Philippe le Bel avec l'Empire, sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, cinq pages et demie concernent la région lorraine (1). Elles ne nous apprennent rien que l'on ne sût déjà. L'auteur connaît mal les travaux que des érudits lorrains ont écrits sur ces questions. Rien qu'une brève citation de Grosdidier de Matons; l'ouvrage de l'abbé Aimond n'est même pas mentionné. Le travail de Kern ne l'est pas non plus.

§ 3. **Religion. Miracles.** — Le Dr Ernest Wickersheimer a tiré des *Acta sanctorum julii* le récit des guérisons miraculeuses obtenues en invoquant Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal (2). L'auteur a reproduit intégralement le témoignage de Jean de Tournemire, maître de la Faculté de médecine de Montpellier et médecin du pape d'Avignon, Clément VII. Tournemire déposa devant la commission chargée d'instruire le procès de béatification de Pierre de Luxembourg, que sa fille Marguerite, mariée et enceinte, avait été guérie d'une tumeur cancéreuse à la mamelle gauche par l'application de fragments d'une étoffe qui avait touché le cardinal; d'après Tournemire, il s'agissait d'un mal réfractaire à toute espèce de remèdes. Bien que Pierre de Luxembourg eût été, pendant quelques années, évêque de Metz, on ne voit pas qu'aucun de ses anciens diocésains ait été guéri pour avoir invoqué son intercession.

§ 4. **Biographies** (3). — Il est bien malaisé de distinguer l'histoire de la légende dans la *Vita Deodati*, qui ne date que du XIe siècle. Le travail de M. Boudet, dont nous rendons compte un peu plus

(1) Lizerand (G.), *Philippe le Bel et l'Empire au temps de Rodolphe de Habsbourg (1285-1291)* (R H 1923, t. 142, p. 160-191).

(2) Wickersheimer (Docteur E.), *Les Guérisons miraculeuses du cardinal Pierre de Luxembourg (1387-1390)* (Compte rendu du deuxième congrès international d'histoire de la médecine, p. 371-389 et tirage à part).

(3) Les personnages dont nous apprécions les biographies sont rangés dans l'ordre chronologique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

loin (1), a fourni au regretté chanoine Chapelier l'occasion de revenir sur cette question délicate (2). S'il rejette l'authenticité de la charte de Numérien, si, en ce qui concerne la *Vita Deodati*, il regarde comme des inventions tout ce que l'auteur de ce document raconte des relations de saint Dié et de saint Hidulphe, en revanche l'origine irlandaise de Deodatus lui paraît invraisemblable; il se range à l'opinion qui fait du fondateur du monastère sis au Val de Galilée un ancien évêque de Nevers. Comme Mgr Duchesne, il voit dans l'Adeodatus qui assista en 679 à un synode romain — non un prélat toulois — mais l'ancien évêque de Nevers, alors établi dans la haute vallée de la Meurthe. D'après M. Boudet, les voyages de saint Dié dans une partie du diocèse de Toul et en Alsace auraient été inventés par le biographe anonyme pour rendre compte des domaines que le chapitre possédait dans ces régions ; l'abbé Chapelier estime au contraire que ce sont les voyages du saint qui expliquent les donations faites au monastère qu'il avait créé.

Albrade (Aubrée), fille de Giselbert, duc de Lorraine et de Gerberge de Saxe, épousa Renaud, tige des comtes de Roucy. La démonstration, déjà esquissée par M. Lot, vient d'en être faite, et de façon péremptoire, par M. Moranvillé (3). Mais est-on fondé à voir, comme le fait ce dernier érudit, dans le mari d'Albrade un chef de pirates normands, Rögnevald, dont les *Annales* de Flodoard font mention à plusieurs reprises, de 923 à 926? M. Moranvillé n'a étayé son assertion d'aucune preuve. Rögnevald et Renaud portent, il est vrai, en latin le même nom « Ragenoldus ». Mais a-t-on le droit d'en conclure que les deux personnages n'en font qu'un seul? Évidemment non. L'hypothèse de M. Moranvillé, que d'ailleurs ni M. Lot ni M. Lauer n'ont songé à formuler, a le tort grave de pécher doublement contre la vraisemblance. Un intervalle de dix-huit ans sépare la dernière mention du Normand (926) de la première du comte (944). De plus le chef des bandes qui pillèrent le nord de la France était un homme fait en 923, tandis qu'à cette date Albrade n'avait pas encore vu le jour; comme ses parents ne se sont mariés qu'en 928, sa naissance n'est pas antérieure à 929. Rögnevald avait trente et peut-être même quarante ans de plus que la fille de Giselbert et de Gerberge. Serait-ce le fils ou le petit-fils de ce Normand qui aurait épousé Albrade?

(1) Voir ci-dessous, p. 57-58.

(2) Chapelier (Chanoine), *Quelques remarques sur la vie de saint Dié* (S R S D 1922, p. 80-82).

(3) Moranvillé (H.), *Origine de la maison de Roucy* (B E C 1922, p. 11-42).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Germain de Maidy donne quelques renseignements sur un chevalier nommé Hugues Teneves ou Ténève, dont plusieurs abbayes barroises reçurent des libéralités. D'après lui Ténevès deriverait de « Stephanus » (1). — Robert ou Robin des Armoises, dont M. Léon Germain a esquissé la biographie, peut être considéré comme le chef de cette famille qui, après s'être subdivisée en plusieurs branches, s'éteignit durant la seconde moitié du XVIII^e siècle (2). La première mention de Robin des Armoises date de 1302, la dernière de 1322. Robin eut deux femmes, dont la seconde était veuve, elle aussi. — Jusqu'ici l'on ne savait rien sur Isabelle, la plus jeune des filles qu'Alison May avait données au duc Charles II. M. Germain de Maidy a prouvé qu'elle était devenue dame de Saint-Dizier, près de Nancy, et qu'elle avait épousé un gentilhomme lorrain, Henri de Liocourt (3). De cette union naquit une fille, mariée à Gérard de Vaudémont ou de Véroncourt, et morte sans postérité.

Le cœur du roi René n'a point été transporté à Bar-le-Duc, comme l'ont dit à tort et répété de nombreux érudits barrois. Conformément aux dispositions testamentaires du prince, son cœur a été déposé dans la chapelle de Saint-Bernardin, contiguë à l'église des frères mineurs d'Angers. Après les érudits provençaux et angevins, après M. Lecoy de La Marche, M. Braye a rétabli la vérité historique en ce qui concerne le cœur de René I^er (4). Espérons qu'à l'avenir il ne se trouvera plus personne pour faire revivre la légende. — C'est le 22 ou le 23 juillet 1473 que mourut Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine. M. Duvernoy, qui a établi cette date, n'a pas réussi à découvrir quel était ce serviteur du jeune prince, surnommé le Glorieux, que le peuple de Nancy accusa d'avoir empoisonné son maître (5). M. Duvernoy démontre d'ailleurs que le Glorieux n'a point commis le crime qui lui avait été imputé. L'été de 1473 fut excessivement chaud, la sécheresse engendra des maladies; il n'en fallut pas davantage pour enlever prématurément le petit-fils du roi René. — Mansart d'Esne, un chevalier qui joua un rôle dans le Barrois au XV^e siècle, était originaire — non du village d'Esne dans la Meuse, canton de Varennes-en-Argonne — mais d'une localité du même nom, située

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Hugues Teneves, chevalier (XIII^e siècle)* (B S L B 1923, p. 67-70).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note sur Robin des Armoises (1302-1322)* (B S A L 1922, p. 90-95).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note sur Isabelle, fille bâtarde du duc Charles II* (B S A L 1922, p. 38-40).

(4) BRAYE (L.), *Le Cœur du roi René* (B S L B 1923, p. 62-67).

(5) DUVERNOY (E.), *La Mort du duc Nicolas d'Anjou* (B S A L 1923, p. 66-71).

EFEROS - Recherches & Classification numériques

dans le Cambrésis (1). — Nous avons, dans la précédente B L, rendu compte de la vie de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, écrite par M. le chanoine Guérin (2). Contentons-nous cette fois de signaler les biographies ou les panégyriques dont la pieuse princesse a été l'objet de 1921 à 1923. Ce sont ceux de l'abbé Antoine (3), de M. F. Boulard (4), de Mgr Grente, évêque du Mans (5), de M. R. Jouanne (6), enfin d'un anonyme vosgien (7). En revanche, une étude médicale due au docteur F. Beaudouin mérite une mention particulière (8). Le chanoine Guérin avait supposé que la duchesse était morte d'une cirrhose du foie. Mais en se fondant sur les symptômes relevés par Jean Goëvrot, médecin de Marguerite, qui avait constaté de l'enflure aux jambes et de la difficulté à respirer, le docteur Beaudouin croit à une maladie de cœur, causée par les fatigues et les mortifications que la sœur de René II s'était imposées. Toutefois, comme Marguerite se plaignait d'une soif inextinguible, on pourrait également penser au diabète.

§ 5. Les pagi lorrains. — M. Camille Davillé, élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes-Études, a présenté en 1923, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, une thèse sur les comtés de Bar et de Verdun jusqu'au milieu du XIIe siècle (9). C'est un travail de géographie historique, divisé en trois parties, dont la première est consacrée à l'étude des *pagi*, des cours d'eau et des forêts des deux comtés, la deuxième à la création des localités, la troisième aux voies romaines. Cette étude, fort intéressante à ce qu'il semble, ne nous est connue que par un court résumé de cinq pages. Il est à souhaiter que M. Camille Davillé publie un jour son travail, soit dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, soit dans les

(1) Germain de Maidy (L.), *L'Origine de Mansart d'Esne (XVe siècle)* (B S A L 1923, p. 60-62).

(2) Voir B L 1920-1921, p. 72 et n. 3.

(3) Antoine (Abbé A.), *La Cour de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.* La Chapelle-Montligeon, imprimerie de Montligeon, 1921, in-8°, 15 p.

(4) Boulard (F.), *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine et la dentelle d'Alençon.* Alençon, imprimerie alençonnaise, 1921, in-8°, 8 p.

(5) Grente (Mgr), *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.* Le Mans, imprimerie L. Chaudourne, 1921, in-8°, 18 p.

(6) Jouanne (R.), *Quelques mots encore sur Marguerite de Lorraine (XVe-XVIe siècle).* Alençon, imprimerie alençonnaise, 1921, in-8°, 16 p.

(7) *Une sainte princesse de la maison de Lorraine* (S R S D 1922, p. 9-12).

(8) Beaudouin (Docteur F.), *La Maladie et la mort de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.* (L'Année médicale de Caen, 1923, p. 217-229).

(9) Davillé (C.), *Les Comtés de Bar et de Verdun jusqu'au milieu du XIIe siècle* (Positions de thèses de l'École des Chartes, promotion de 1923).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc. — M. Louis Davillé, professeur au lycée de Bar, a résumé et commenté les premiers fascicules de l'ouvrage de Longnon sur l'origine des noms de lieux, ainsi que la thèse présentée par son propre fils pour le diplôme d'archiviste-paléographe, thèse dont nous venons de parler (1). — Une erreur de lecture de dom Calmet, qui avait mal transcrit la charte d'Adalbéron I^er^, évêque de Metz, pour l'abbaye de Gorze, avait fait croire à l'existence d'un *pagus Nongentensis*. C'est *Vongentensis* qu'il faut lire. M. Schaudel, qui avait déjà relevé l'erreur de dom Calmet, revient sur cette question, à propos de l'*Histoire de Montmédy et du pays montmédien*, de M. A. Pierrot, qui s'est contenté de reproduire, sans les retoucher, des articles qu'il avait publiés vingt ans auparavant (2).

§ 6. **Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes.** — Ce n'est pas au XIX^e^ siècle qu'a commencé l'exode des habitants des campagnes vers les villes; on constate le même phénomène au Moyen Age. Si, de nos jours, le paysan est attiré par les hauts salaires et par les distractions, durant la période médiévale c'était pour échapper à l'oppression du régime seigneurial, aux violences de toutes sortes qui accompagnaient les guerres privées, que les manants des campagnes allaient s'établir dans les villes; ils n'avaient pas à y redouter les vexations du seigneur, et de bonnes murailles les mettaient à l'abri des pillages et des massacres. Deux documents messins du XIII^e^ siècle, que nous avons signalés plus haut (3), ont permis à M. Perrin de déterminer l'intensité de l'afflux des ruraux vers la grande cité mosellane de 1239 à 1242 et de 1286 à 1290, à l'époque où elle s'émancipait de l'autorité épiscopale (4). Tous les problèmes d'ordre historique que soulèvent ces deux pièces ont été examinés et, dans la mesure du possible, élucidés par le savant maître de conférences de Grenoble. Nous apprenons comment on acquérait le droit de bourgeoisie à Metz, pourquoi ce droit, très recherché des riches marchands, que leurs affaires obligeaient à de longs et fréquents voyages, et qui, pour cette raison, avaient besoin de la protection de la puissante république messine, laissait assez indifférents les

(1) DAVILLÉ (L.), *Les plus récentes études de toponymie et de géographie historique concernant la région meusienne* (B S L B 1923, p. 9-27).

(2) SCHAUDEL (L.), *Le faux « pagus Nongentensis »* (B S N M 1922, p. 61-69).

(3) Voir ci-dessus, p. 47.

(4) PERRIN (E.), *Le Droit de bourgeoisie et l'immigration rurale à Metz au XIII^e siècle* (A S H L 1921, p. 518-639).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

petits artisans, les petits commerçants, que leurs occupations n'appelaient jamais au dehors, et qui ne tenaient pas à supporter les charges d'ordre financier et d'ordre militaire qui pesaient sur les citoyens de Metz. Aussi un moment vint-il où les magistrats municipaux de Metz mirent les forains établis dans la ville en demeure de se faire inscrire parmi les bourgeois. Ce sont naturellement les villages des environs de Metz qui fournissent le contingent le plus fort d'immigrés, mais il en vient aussi de la Lorraine, du Barrois, du Luxembourg et de la Champagne. Le nombre des naturalisations, si je puis employer ce terme, varie d'une année à l'autre. Ainsi on en compte beaucoup plus en 1286 et en 1290 que pendant les trois années intermédiaires. Pourquoi ces différences? Les documents ne fournissant aucune réponse à cette question, M. Perrin a formulé une hypothèse ingénieuse et vraisemblable, pour expliquer les anomalies apparentes qu'il avait constatées. A la fin du travail viennent une table alphabétique des noms de personnes, puis une table, également alphabétique, des noms dès localités qui se trouvent mentionnées dans les deux documents. P. 514, l. 10, au lieu de XXXVIII lire XXXVIIII.

La ville de Metz a fait, dans une vente publique, l'acquisition d'une pièce d'artillerie, qui se trouvait auparavant au château de Mardigny et qui avait probablement servi à la défense de ce château. Cette bouche à feu, une demi-serpentine, date probablement de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^. Elle porte les armes de Metz, ce qui indique qu'à l'origine elle était en batterie sur les remparts de la cité. A propos de ce canon, M. Clément, conservateur des musées de Metz, a fait à la Société des musées une communication, où il a résumé, d'après Lorédan Larchey, l'histoire de l'artillerie messine (1); mais il paraît avoir ignoré un article que M. Wolfram a publié dans l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine (2). S'il l'avait lu, il n'aurait pas répété l'erreur qui attribue aux Messins des bouches à feu dès 1324, lors du siège que la ville soutint contre l'archevêque de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Lorraine et le comte de Bar. — L'ancien grenier de Metz, dont M. Boinet donne une description, a été construit en 1457 (3). — M. Welter décrit une statuette en plomb de sa collection, qui représente un chevalier; elle a été trouvée à Metz non loin de la

(1) CLÉMENT (R.), *Une pièce d'artillerie messine au XV^e^ siècle* (C L 1923, p. 74-78).
(2) A S H L 1915-1916, p. 219-234. Sur cet article voir B L 1920-1921, p. 66.
(3) BOINET (A.), *L'Ancien grenier de la ville de Metz* (C L 1922, p. 103-105).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

porte des Allemands (1). On regrette que l'auteur de cette notice ne l'ait pas rédigée avec plus de clarté et de précision. Des photogravures représentent en grandeur naturelle la statuette vue de face, de profil et de dos.

La borne de Torfau, que le *Manuel de la Meuse*, du président Jeantin, plaçait sur le territoire de Thonne-la-Long, n'a jamais existé que dans l'imagination de cet écrivain fantaisiste, dont les ouvrages fourmillent d'inexactitudes. C'est ce que démontrent très clairement M. Errard et M. Germain de Maidy (2). — M. Germain de Maidy croit, comme le père Lechat, bollandiste, que la date du 3 octobre, admise par MM. de Braux et des Robert pour la consécration de la cathédrale de Toul par Eugène III, ne s'accorde pas avec l'itinéraire de ce pontife (3). — A propos de la consécration de la cathédrale de Toul, M. l'abbé E. Martin se range à l'opinion émise par M. L. Germain de Maidy (4).

§ 7. Art héraldique. — Un des lotharingistes les plus versés dans la connaissance du blason et des devises, j'ai nommé M. Germain de Maidy, a essayé de déterminer le sens de la devise « à moi ne tient », qu'on lisait sur un étendard pris en 1467, non loin de Liverdun, par les Lorrains à un seigneur bourguignon, le sire de Rivière (5).

R. Parisot.

II — COMPTES RENDUS

Boudet (P.), *Le Chapitre de Saint-Dié en Lorraine des origines au seizième siècle* (A S E V 1914-1921 et 1922, avec pagination spéciale se continuant d'un volume à l'autre, xxxi-274 p. et trois planches hors texte; a paru également en tirage à part).

La Société d'émulation des Vosges a eu cette bonne fortune qu'à

(1) Welter (T.), *Notice sur une statuette en plomb de sa collection* (A S H L 1922, p. 369-372). D'après M. Germain de Mady (C L 1924, p. 48-49), cette statuette aurait été fabriquée comme quelques autres du même genre, vers le milieu du xix[e] siècle.

(2) Germain de Maidy (L.), *Torfau* (B S N M 1921, p. 45-54).

(3) Germain de Maidy (L.), *Quand fut consacrée la cathédrale de Toul* (P L P M 1922, p. 93).

(4) Martin (Abbé E.), *Quand fut consacrée la cathédrale de Toul* (S R N 1922, p. 142-143).

(5) Germain de Maidy (L.), *Sur un étendard bourguignon pris en 1467* (P L P M 1922, p. 277-279).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plusieurs reprises d'anciens élèves de l'École des Chartes lui ont donné, pour qu'elle le publiât dans ses *Annales*, le travail qu'ils avaient rédigé, en vue d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. M. Chevreux avait fait paraître dans ce recueil son étude sur *Les institutions communales d'Épinal sous les évêques de Metz* (1). A son exemple, M. Boudet avait pris pour sujet de sa thèse d'École des Chartes le chapitre de Saint-Dié des origines au XVI^e^ siècle. C'est un travail sérieux, composé à l'aide des documents conservés dans les archives françaises; l'auteur connaît ce qu'ont écrit les principaux érudits contemporains. L'introduction donne l'indication des sources et des ouvrages de seconde main utilisés par M. Boudet. Des deux parties dont se compose l'étude, la première est consacrée à l'histoire de Saint-Dié, la seconde au temporel du chapitre et à la façon dont il était administré. Avant de devenir un chapitre séculier, Saint-Dié commença par être une abbaye, dont les origines sont enveloppées d'une certaine obscurité, les documents qui nous en parlent ne méritant qu'une confiance très médiocre. Le premier en date, la charte de Numérien, a déjà exercé la sagacité de nombreux érudits, qui n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Les uns, comme Pfister, en admettent l'authenticité, tandis que d'autres la rejettent; c'est le cas de M. Boudet, qui déclare (p. 16) que cet acte « a bien pu être fabriqué de toutes pièces au X^e^ siècle, à l'aide de traditions courantes et par imitation de privilèges analogues ». Il est certain que le privilège de Numérien offre des formules et des dispositions qui n'appartiennent pas à la seconde moitié du VII^e^ siècle. D'autre part, deux des personnages qui ont souscrit la charte, les évêques Dragobod de Spire et Grotchaire (Rothaire) de Strasbourg, vivaient au temps de Childéric II et de saint Dié. Le faussaire, si faussaire il y a, a trouvé ces noms dans un document authentique, et comme on ne peut supposer qu'il soit allé fouiller les archives d'autres monastères, c'est dans celles de Saint-Dié qu'il a consulté la pièce dont il s'est servi. Nous croyons donc à l'existence d'une charte ancienne pour Saint-Dié, datant de la seconde moitié du VII^e^ siècle; l'acte aurait été remanié plus tard, dans le but d'accroître les privilèges de l'abbaye. La charte de Numérien serait ainsi un document interpolé.

Quant à la *Vita Deodati*, M. Boudet la croit rédigée au XI^e^ siècle par un moine de Moyenmoutier, qui ne serait d'ailleurs pas Humbert, le futur cardinal. Aux yeux de notre auteur, cette biographie

(1) Voir B L 1913-1919, p. 81 et n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

n'a aucune valeur historique. C'est peut-être aller un peu loin, mais l'histoire et la légende se mêlent si étroitement dans la *Vita Deodati* qu'il est presque impossible de les distinguer l'une de l'autre (1). Au x^e^ siècle, à la suite d'une tentative malheureuse pour réformer les moines de Saint-Dié, le duc de Haute-Lorraine Frédéric I^er^ les chassa et les remplaça par des chanoines. Saint-Dié devint ainsi, et devait rester jusqu'au XVIII^e^ siècle, un chapitre séculier. Le chapitre II du travail de M. Boudet est consacré aux rapports de Saint-Dié avec les puissances temporelles. Si les empereurs et les rois des Romains témoignèrent de la bienveillance aux chanoines, ils étaient trop loin, d'ailleurs trop absorbés par d'autres soucis, pour avoir le moyen de leur assurer une protection efficace. La mission de défendre le chapitre fut confiée à un avoué, qui n'était autre que le duc de Lorraine. Mais les ducs, ceux de la maison d'Alsace comme leurs prédécesseurs de la première maison de Bar, peu soucieux de s'acquitter de leurs obligations, ne songèrent qu'à s'agrandir aux dépens de Saint-Dié. Les chanoines furent de leur part victimes d'une série d'usurpations, contre lesquelles ils ne cessèrent de protester durant des siècles. Les papes et les empereurs, auxquels ils s'adressaient, leur donnaient raison, confirmaient leurs privilèges, menaçaient ou frappaient les ducs de peines spirituelles ou temporelles. Vaines mesures! Les ducs, après un temps d'arrêt, recommençaient d'empiéter sur les droits ou sur les domaines du chapitre. Ferry III, le premier, leva sur les habitants de Saint-Dié une taxe, qui devait être provisoire, mais qui finit par devenir permanente. Raoul fut encore frappé d'excommunication. A partir du règne de son fils Jean I^er^, les conflits cessèrent entre les ducs et les chanoines, désormais résignés.

Dans le chapitre III de la première partie, M. Boudet étudie les rapports de Saint-Dié avec les puissances spirituelles. Les relations officielles des chanoines avec les évêques de Toul avaient pour bases deux bulles de saint Léon IX. M. Boudet regarde comme authentique celle du 16 novembre 1049, qui affranchit Saint-Dié de la juridiction de l'évêque diocésain. En revanche, celle du 25 janvier 1051 lui semble fausse; toutefois, il croit qu'elle a été fabriquée à l'aide d'actes authentiques. Cette indépendance du chapitre à l'égard de l'ordinaire, qu'en 1276 une bulle de Jean XXI proclamait encore, était reconnue, dès le XII^e^ siècle, par les prélats toulois; s'ils viennent à Saint-Dié exercer leur ministère, c'est toujours sur l'invitation des

(1) Voir plus haut, p. 51. l'opinion du chanoine Chapelier sur le privilège de Numérien et sur la *Vita Deodati*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chanoines. On sait que cette question devait, au XVIIIe siècle, mettre aux prises chanoinès de Saint-Dié et prélats toulois. Saint-Dié vécut en bonne intelligence avec l'abbaye bénédictine de Moyenmoutier, tandis qu'il y eut à plusieurs reprises des conflits d'intérêts entre le chapitre d'une part, Étival et Beaupré de l'autre.

Le dernier chapitre de la première partie est consacré à l'organisation et à la vie intérieure du chapitre. Celui-ci avait à sa tête un prévôt, qui est, pour la première fois en 1272, qualifié de grand-prévôt. Ce dignitaire devait être élu par les chanoines; mais plus d'une fois on vit intervenir ou les papes ou les ducs, qui ne se faisaient pas faute d'exercer une pression sur le chapitre pour l'obliger d'élire une de leurs créatures. Dans la liste des grands-prévôts on remarque le célèbre Pierre d'Ailly, qui occupa cette charge de 1414 à 1417, c'est-à-dire pendant la tenue du concile de Constance.

Dans la deuxième partie M. Boudet recherche comment se forma le temporel du chapitre et de quels domaines il se composait à la fin du Moyen Age. Nous avons vu que les ducs lorrains s'étaient agrandis aux dépens du chapitre. M. Boudet estime qu'ils s'approprièrent environ les deux tiers des possessions de Saint-Dié. Celles-ci comprenaient trois groupes : le Val (Saint-Dié et 21 localités), la Lorraine (31 localités), enfin l'Alsace (15 localités). Le deuxième chapitre traite de l'administration du temporel, de la condition des terres, de celle des hommes qui les faisaient valoir; la situation de ces derniers tenait le milieu entre le servage et la liberté complète. Nous sommes ensuite renseignés sur les charges que les hommes de Saint-Dié avaient à supporter. Dans le chapitre III, il est question des revenus du chapitre, qui s'élevaient à environ 2.000 livres, vers la fin du XIVe siècle et le début du XVe, et de l'emploi que les chanoines faisaient de leur argent.

Après la conclusion, viennent un appendice, où M. Boudet nous apprend que le chapitre suivait le style de l'Annonciation, puis 21 pièces justificatives, dont plusieurs inédites, une bulle de l'antipape Clément III (Guibert de Ravenne), du 9 août 1092, une charte non datée de Pibon, évêque de Toul, une du duc Thierry II, du 19 mars 1115, une de l'évêque de Bâle Rodolphe, du 28 février 1123, une de Simon II, une de Thiébaut Ier, trois de Mathieu II. Enfin le travail se termine par la table des matières. M. Boudet n'a pas joint à son mémoire un index alphabétique. Le travail est accompagné de trois planches hors texte, qui reproduisent le privilège de Numérien, l'intérieur de l'ancienne église du chapitre, devenue cathédrale, enfin des sceaux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Quelques observations doivent trouver ici leur place. P. 28, M. Boudet, qui cite le diplôme par lequel Otton II restituait Saint-Dié à Gérard, évêque de Toul, ne renvoie pas aux *Monumenta Germaniæ historica*, section des *Diplomata*, t. II. P. 35, n. 1 et 2, les souverains que M. Boudet appelle Henri III et Henri IV sont bien les troisième et quatrième empereurs de ce nom, mais on les appelle d'habitude Henri IV et Henri V, parce qu'ils tiennent le 4e et le 5e rang dans la liste des rois de Germanie. Voici deux fautes d'impression : P. 23, l. 7, au lieu de 885, lire 855. P. 73, l. 25, au lieu de Grégoire IX, lire Grégoire XI.

Nous regrettons que M. Boudet n'ait pas cherché à identifier les personnages mentionnés dans les documents qu'il a publiés. S'il avait pris ce soin, il aurait très probablement réussi à déterminer, au moins approximativement, la date de la charte de Pibon. Cet acte est souscrit par plusieurs archidiacres, par plusieurs abbés, enfin par un comte de Toul. De ces indications M. Boudet aurait pu tirer des conclusions, en ce qui concerne l'époque à laquelle l'évêque a fait rédiger la charte qui nous occupe.

Il eût été à désirer que M. Boudet pût continuer l'histoire du chapitre jusqu'à la création de l'évêché de Saint-Dié. Malheureusement, l'auteur, qui occupe en Indo-Chine les fonctions de directeur des archives et des bibliothèques, ne se trouve pas dans les conditions voulues pour donner à son travail la suite qu'il appelle. Cette tâche reviendra donc à un autre érudit, qui aura à sa disposition les fonds d'archives, où se trouvent les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une étude de ce genre.

R. Parisot.

EEERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — Une épitaphe, aujourd'hui illisible, de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau, donne à M. Germain de Maidy l'occasion de parler de la personne qu'elle concerne, Anne de Laval, et de son père, qui avait été sénéchal de La Mothe (1). — M. Georges Mangeot, professeur de première au collège Stanislas, a proposé à M. Germain de Maidy, qui l'accepte, une lecture du dernier mot de l'épitaphe d'Anne de Laval, différente de celle que M. Germain avait adoptée tout d'abord (2). En ce qui concerne la chapelle où se trouve la dalle funéraire d'Anne de Laval, aucun document ne prouve qu'elle date du XIV^e^ siècle. — On ne connaissait jusqu'à présent que deux récits de l'évasion de Nicolas-François et de la duchesse Claude, évasion qui eut lieu le 1^er^ avril 1634. L'un d'eux avait pour auteur le marquis de Beauvau, l'autre le comte de Brassac, gouverneur français de la Lorraine. M^gr^ Fourier Bonnard, recteur de Saint-Nicolas des Lorrains à Rome, en a découvert une troisième, rédigée en italien, dont deux exemplaires se trouvent dans des bibliothèques romaines. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un troisième. Il est vivement à désirer que la traduction française de cette relation italienne, lue à l'Académie de Stanislas par M. le vicaire général Jérôme, soit publiée un jour ou l'autre (3).

La guerre de Hollande avait démontré à Louis XIV et à Louvois

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *L'épitaphe d'Anne de Laval, femme de Nicolas Médart, écuyer, à Neufchâteau, 1577* (B S A L 1923, p. 21-31).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note additionnelle sur l'épitaphe d'Anne de Laval à Neufchâteau* (B S A L 1923, p. 91-95).

(3) JÉRÔME (Vicaire général), *Une relation inédite de l'évasion du duc Nicolas-François et de la duchesse Claude (1^er^ avril 1634)* (M A S 1921-1922, p. 7-8).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

qu'entre Thionville et les Vosges la frontière des Trois-Évêchés et celle de la Lorraine — la France occupait ce duché depuis 1670 — étaient très vulnérables. Aussi à peine le traité de Nimègue était-il signé que Louvois se préoccupa soit de relever et d'améliorer d'anciennes forteresses, soit d'en créer une nouvelle sur les bords de la Sarre. L'ingénieur Thomas de Choisy, chargé par Louvois d'étudier la question sur les lieux, proposa la construction d'une place forte près de Fraulautern, entre Vaudrevange et Sarrebruck. Le projet de Choisy reçut l'approbation de Vauban, à qui il avait été soumis. La nouvelle place reçut le nom de Sarrelouis. On doit à M. G. Zeller la publication d'importants documents relatifs à cette affaire; ce sont des lettres de Louvois, de Thomas de Choisy et de Vauban (1). — M. l'abbé Kirch a entrepris la publication du rapport rédigé, à la suite d'une visite canonique de l'archidiaconé de Sarrebourg. Nous en reparlerons, lorsqu'elle sera terminée (2).

Deux carmes de Douai, envoyés à Rome en 1722 pour des affaires qui intéressaient leur couvent, traversèrent la Lorraine à la fin d'août et au début de septembre de cette année. Ils s'arrêtèrent en particulier à Longwy, à Thionville, à Metz, à Pont-à-Mousson, à Nancy, à Saint-Nicolas, à Lunéville, à Baccarat, à Raon-l'Étape et à Saint-Dié; puis, franchissant le col du Bonhomme, ils pénétrèrent en Alsace. Partout ils trouvèrent l'hospitalité soit dans des couvents de leur ordre, soit chez d'autres religieux, soit enfin chez les curés. La question de la nourriture avait à leurs yeux une importance considérable, et celui des deux carmes qui a écrit la relation du voyage ne manque jamais de dire qu'à tel endroit lui et son compagnon ont bien déjeuné, bien dîné ou bien soupé. Pour un peu nous saurions combien de bouteilles ils ont vidées. Presque toujours il qualifie le vin de « bon » ou « d'excellent »; il y a pourtant une exception, le père narrateur déclare ne pouvoir souffrir le vin du Barrois. De-ci de-là, on relève dans le récit des remarques intéressantes sur le paysage, sur les villes et sur les monuments. Mais elles sont presque toujours présentées en termes vagues. Quoi qu'il en soit, M. Edmond des Robert a bien fait de publier la partie de cette relation qui intéresse la région lorraine. Il l'a accompagnée de notes, qui auraient pu, croyons-nous, être plus nombreuses (3). — M. Payard a commencé de publier un travail sur des

(1) Zeller (G.), *L'Origine de Sarrelouis. Lettres inédites de Louvois, Vauban, Thomas de Choisy* (B S A L 1923, p. 8-21 et 38-47).

(2) Kirch (Abbé J. P.), *Visite canonique de 1686. Archiprêtrés de Bouquenom, Saint-Arnould, Hornbach et Neumünster* (R E M 1923, p. 33 et suiv.).

(3) Robert (E. des), *Voyage de deux carmes au travers de la Lorraine en 1722* (P L P M 1923, p. 337-346, 407-414).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mémoires rédigés par le duc Léopold pour son second fils, celui qui sera François III (1). Nous y reviendrons dans la prochaine B L.

§ 2. **Histoire générale.** — En novembre 1897, M. Morizet avait présenté à la Faculté des lettres de Nancy, pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, un bon mémoire intitulé *Gaston d'Orléans. Étude sur ses intrigues avec le duc Charles IV de Lorraine et sur son mariage avec la princesse Marguerite (1629-1643)*. Le sommaire de ce travail avait paru dans les Annales de l'Est (t. XII, 1898, p. 398-411); le même recueil (t. XIII, 1899, p. 337-379) a donné, sous le titre *La princesse Marguerite de Lorraine de 1613 à 1648*, une biographie de la sœur de Charles IV jusqu'au moment où elle put pénétrer en France et y être reconnue comme duchesse d'Orléans. L'abbé Degert vient de reprendre l'examen de cette question dans la Revue historique (2). Il a tiré parti du travail de son devancier, qu'il a complété sur certains points, à l'aide de documents conservés aux Archives du Vatican, et de l'exposé des délibérations de l'assemblée tenue par le clergé de France à la fin de mai 1635. Cette assemblée n'eut pas à examiner l'affaire même du mariage de Gaston et de Marguerite; on lui soumit une question plus générale : Quelles sont les conditions requises pour le mariage d'un prince du sang, qui peut être l'héritier présomptif de la couronne? Peut-être l'abbé Degert a-t-il accordé trop de confiance à des mémoires de l'époque, dont les auteurs, hommes de parti, avaient souvent intérêt à dissimuler la vérité, sinon à mentir. Reconnaissons à l'abbé Degert le mérite de s'être montré impartial à l'égard de Marguerite et d'avoir rendu pleine justice à cette princesse, si différente de sa sœur aînée, Henriette, princesse de Phalsbourg, si digne d'attirer la sympathie par ses malheurs, l'estime par sa haute valeur morale. En revanche, l'auteur n'a-t-il pas témoigné trop d'indulgence à Gaston, prince frivole, versatile, époux très peu fidèle et qui, tout en refusant de laisser rompre l'union qu'il avait contractée avec Marguerite, n'en vécut pas moins loin d'elle durant de longues années, trouvant des consolations auprès de beautés faciles? T. 143, p. 162, n. 2, l. 6, au lieu de tome XVII, lire tome XIII. Même tome, p. 170, l. 25, au lieu de duc de Vaudémont, lire comte de Vaudémont.

Le 11 août 1675, la maréchal de Créqui était battu à Conz par l'armée confédérée des Lorrains, des Brunswickois et des Hessois,

(1) Payard (M.), *Trois mémoires autographes de Léopold* (B S A L 1923, p. 71-77, 109-123).

(2) Degert (Abbé), *Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine* (R H 1923, t. 143, p. 161-180 et t. 144, p. 1-57).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dont Charles IV avait le commandement suprême; toutefois le duc de Lorraine était absent le jour où se livra la bataille (1). La nouvelle de cette défaite causa une grande consternation à Versailles, où l'on craignait de voir Charles IV rejoindre Montecuculli. Mais le duc aima mieux assiéger Trèves; la tranchée fut ouverte le 18 août. Créqui, réfugié dans la place, opposa une résistance énergique, et fit des sorties heureuses. Mais les confédérés gagnèrent quelques-uns des officiers de la garnison, qui ouvrirent avec eux des négociations à l'insu de Créqui. Le 6 septembre le capitaine François, dit Boisjourdain, se fit remettre les articles de la capitulation par un officier ennemi, alla trouver le maréchal et voulut le contraindre à les signer. Créqui refusa et se réfugia dans la cathédrale, mais il fut obligé de se rendre, lorsque Boisjourdain eut introduit les confédérés dans Trèves. On le garda comme prisonnier de guerre (2), tandis que la garnison était renvoyée en France. Au mépris des clauses de la capitulation, les assiégeants dépouillèrent les soldats de leur argent et de leurs vêtements. On n'a pas de peine à comprendre le mécontentement et la colère du roi et de Louvois, quand ils apprirent la capitulation et la sédition qui l'avait provoquée. Une instruction fut ordonnée à M. de Marangis, intendant de Metz; le roi et le ministre demandaient un châtiment exemplaire des coupables. Le maréchal de Rochefort réunit un conseil de guerre, qui condamna, le 2 octobre, Boisjourdain à mort, puis, le 3, deux autres officiers, Rennepont et d'Aussonne, à la cassation et à une amende. Louis XIV et son ministre trouvèrent que le conseil de guerre s'était montré beaucoup trop doux. Le commandant Herlaut, qui raconte cette affaire d'après des pièces d'archives, explique de façon très plausible pourquoi certains officiers de la garnison de Trèves avaient voulu la capitulation et pourquoi les membres du conseil n'avaient pas montré plus de rigueur (3). Créqui ne recouvra sa liberté que le 15 novembre 1675.

§ 3. Religion, clergé. — A. RELIGION CATHOLIQUE. — Deux meurtriers furent condamnés par le conseil provincial de Luxembourg à faire, entre autres réparations, trois pèlerinages, dont l'un à Saint-Nicolas-du-Port (4). — Le R. P. Viller, de la Société de Jésus, a

(1) La cavalerie lorraine, placée à l'aide droite, contribua, pour une bonne part, à la victoire des confédérés.

(2) Créqui eut l'humiliation de passer dans les rangs des soldats lorrains.

(3) HERLAUT (Commandant), *Une sédition militaire pendant le siège de Trèves en 1675* (Revue des études historiques 1923, p. 1-18).

(4) DIDERRICH (E.), *Le Luxembourg et le pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port au début du XVI^e siècle* (P L P M 1923, p. 587).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trouvé un petit volume in-8° de 83 pages, intituté *Abrégé des règlements de l'ordre des saints élus de Dieu*, et publié à Nancy chez Pierre Antoine. Il s'agit d'une association dont le but était de faciliter à ses membres l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne. Le R. P. Viller analyse et apprécie ces règlements, mais, n'habitant pas la Lorraine, il n'a pu rechercher si cette société avait réellement existé, à quelle époque elle s'était constituée, de quels membres enfin elle se composait (1) — Nous n'avons pas eu communication du second volume de l'abbé Simonet, l'historien de Benoîte-Vaux (2).

B. Religion protestante. — Dès l'époque de la guerre de Trente ans, mais surtout à partir de la Révocation de l'Édit de Nantes, des protestants originaires de Metz ou du pays messin allèrent s'établir à Deux-Ponts, où, jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle, régnaient des princes de même religion. A un moment donné, il y eut à Deux-Ponts jusqu'à 300 familles de réformés français. La prospérité de la ville fit de grands progrès, grâce à l'arrivée de ces immigrés, qui exerçaient tous un métier. M. Jean Malye, qui a rappelé ces faits, exprime le vœu que Metz renoue maintenant les relations qu'elle a eues dans le passé avec Deux-Ponts et avec une partie de la région rhénane, et qu'elle exerce une influence au profit de la civilisation française (3).

§ 4. Sorcellerie. — M. Pierre Marot nous raconte l'histoire lamentable des deux frères Jean et Claudin Aubri, de Saint-Prancher (4). L'aîné exerçait le métier de tisserand, le cadet celui de berger. Tous deux furent inculpés du crime de sorcellerie; par leurs maléfices ils auraient, prétendait-on, rendu malades plusieurs personnes, auxquelles ils en voulaient et causé la mort de bon nombre d'animaux. Arrêtés, conduits devant le prévôt de Châtenois, ils se virent accusés par de nombreux témoins. La peur de la question détermina l'aîné des deux frères à se suicider, mais Claudin protesta de son innocence, malgré les souffrances que lui causa la torture. On n'avait pas le droit de le condamner à mort, puisqu'on n'avait pu tirer de lui aucun

(1) Viller (R. P., S. J.), *Une association de perfection en Lorraine au XVIII^e^ siècle. L'ordre des saints élus de Dieu* (S R N 1922, p. 353-355, 394-397 et 420-428).
(2) Simonet (Abbé E.), *Notre-Dame de Benoîte-Vaux. Pages d'histoire.* T. II, 1916. Sur le t. I voir B L 1913-1919, p. 27-28.
(3) Malye (J.), *Les protestants messins et la fortune de Deux-Ponts* (P L P M 1923, p. 399-402).
(4) Marot (P.), *Deux sorciers du bailliage de Vôge au XVI^e^ siècle. Jean et Claudin Aubri* (P L P M 1923, p. 567-571).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aveu; il fut banni du pays par mesure de sûreté. L'événement se passait en 1586.

§ 5. Industrie et commerce. — M. Hippolyte Roy a lu à l'Académie de Stanislas quelques-uns des chapitres de son grand ouvrage sur la mode et le costume au temps de Louis XIII. Nous apprenons ainsi comment princes et princesses s'habillaient, se coiffaient, se parfumaient et avec quoi ils rédigeaient leur correspondance (1). — Quelques pèlerinages faits à Notre-Dame de Liesse par deux duchesses de Lorraine, Marguerite de Gonzague et Nicole, ont fourni à M. H. Roy l'occasion de décrire, avec une précision minutieuse, les costumes que portaient les princesses et les gens de leur suite. A plusieurs reprises l'auteur s'égare en des digressions qui l'éloignent à la fois de nos duchesses et de la Lorraine (2). — Les peaux d'animaux domestiques ou sauvages que l'on employait au XVII^e^ siècle servaient de doublure aux vêtements; c'est ce que nous apprend M. H. Roy (3). — Un article du même auteur nous introduit dans une boutique de lingerie et nous fait passer en revue les différents articles que l'on y trouvait (4). — Il résulte d'une communication de M. Roy que les fournisseurs des ducs de Lorraine attendaient fort longtemps le paiement des sommes qui leur étaient dues (5).

§ 6. Généalogies, histoire des familles. — La famille Bossuet était très attachée à l'ordre des dominicains; aussi est-ce au couvent des dames prêcheresses, c'est-à-dire des dominicaines de Metz, que se firent enterrer le père du grand évêque, conseiller au Parlement de cette ville, sa mère, ainsi que sa sœur Marguerite, femme du président Chazot. C'est ce que prouve l'abbé Thiriot à l'aide de documents d'archives (6). — M. Henry donne la généalogie de la famille de L'Hostel au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle (7). — Continuant ses recherches sur les familles et les personnes qui ont porté le nom de Maidy, M. Germain de Maidy s'occupe de personnes du même nom qui ont vécu

(1) Roy (H.), *La vie, la mode et le costume au XVII^e^ siècle* (M A S 1922-1923, p. 82-84).
(2) Roy (H.), *Les princesses lorraines à Notre-Dame de Liesse* (P L P M 1922, p. 407-413).
(3) Roy (H.), *La pelleterie au XVII^e^ siècle* (M A S 1921-1922, p. 2-3).
(4) Roy (H.), *Une boutique de marchand linger au XVII^e^ siècle* (M A S 1921-1922, p. 2).
(5) Roy (H.), *Les ducs de Lorraine mauvais payeurs* (M A S 1921-1922, p. 1).
(6) Thiriot (Abbé G.), *Où sont enterrés les parents de Bossuet* (C L 1922, p. 42-47).
(7) Henry (E.), *La famille de L'Hostel* (B S N M 1922, p. 70-74).

EFEIUS - Recherches & Classification numériques

au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e (1). Il n'est d'ailleurs pas possible d'établir entre plusieurs d'entre elles un lien de famille. — A propos d'une clef armoriée qui se trouvait dans une maison de Pont-à-Mousson, en partie détruite durant la grande guerre, M. l'abbé Léon-Albert Parisot donne quelques indications sur la famille Richard, dont un membre était propriétaire de cette maison en 1725, et sur d'autres familles mussipontaines, qui avaient les mêmes armes que les Richard (2).

§ 7. **Biographies** (3). — René de Chalon, prince d'Orange, tué au siège de Saint-Dizier en 1544 et le mausolée que sa veuve, Anne de Lorraine, lui fit élever par Ligier Richier dans l'église de la collégiale Saint-Maxe de Bar, ont été l'objet d'une étude détaillée de la part de M. Lucien Braye (4). Laissant à notre collègue, M. Bulard, le soin d'apprécier la partie du travail qui concerne le mausolée, nous ne retiendrons que ce qui a trait à la biographie du gendre d'Antoine. René de Chalon appartenait à la maison de Nassau, mais son oncle maternel, Philibert de Chalon, mort sans postérité, lui laissa ses titres et ses seigneuries; c'est ainsi que René devint René de Chalon, prince d'Orange. Marié en 1540 à la princesse Anne, fille d'Antoine, duc de Lorraine, il trouva la mort devant Saint-Dizier quatre ans plus tard. Trois lettres de Charles-Quint, reproduites par M. Braye, nous apportent la preuve que René de Chalon, contrairement à une opinion communément admise, n'avait pas demandé d'être représenté tel qu'il serait trois ans après son trépas. Outre ces trois lettres de l'empereur, M. Braye a publié le testament de René de Chalon, document intéressant, mais qui n'aurait pas dû être inséré dans le récit. Nous regrettons également que l'auteur ait omis d'identifier dans des notes les personnages dont le testament faisait mention. L'un d'eux, Guillaume de Nassau, dit le Vieil, est le père de l'héritier de René de Chalon, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, qui dirigea jusqu'à sa mort la révolte des Pays-Bas protestants contre Philippe II, roi d'Espagne. — M. Léon Germain de Maidy a consacré un article de

(1) Germain de Maidy (L.), *La famille de Maidy au XVII^e siècle* (B S N M 1922, p. 29-40).

(2) Parisot (Abbé L. A.), *Une clef d'arcade armoriée à Pont-à-Mousson offrant la date de 1725* (B S A L 1922, p. 87-90).

(3) Nous avons rangé dans l'ordre chronologique les personnages auxquels ont été consacrés les travaux dont nous donnons le compte rendu.

(4) Braye (L.), *René de Chalon et le mausolée du cœur. Essai historique sur le « Squelette », chef-d'œuvre de Ligier Richier.* Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1924, in-8°, 37 p., avec 4 grav. h. t.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quelques pages à Nicolas II de Naves (1). Ce personnage, qui fut vice-chancelier de Charles-Quint, appartenait à une famille d'origine barroise, mais à une branche qui s'était fixée dans le duché de Luxembourg. Sa femme, Ydron de Chénery, portait un prénom extraordinaire, qu'on n'a pas souvent l'occasion de rencontrer. Pourtant c'était celui d'une des deux femmes qu'avait successivement épousées le père du vice-chancelier.

Lorsque Rabelais eut fait paraître, au début de 1546, le *Tiers livre des droits et faits héroïques du bon Pantagruel*, l'ouvrage fut censuré par la Faculté de théologie de Paris. Quoiqu'il eût de puissants protecteurs, Rabelais jugea prudent de passer la frontière. C'est à Metz qu'il se réfugia. La seule raison qui explique le choix de cette ville, nous dit M. Plattard, est qu'un des amis de Rabelais, le seigneur de Saint-Aye, agent des du Bellay, avait dans cette ville une maison, qu'il mit à la disposition de l'exilé. Rabelais se fit agréer comme médecin de la ville; mais le traitement de 120 livres par an qui lui était alloué le contraignait à une existence des plus frugales. Peut-être a-t-il exagéré sa misère dans une lettre qu'il écrivit, le 6 février 1547, au cardinal Jean du Bellay, son protecteur. Quelques mois plus tard, Saint-Aye, de passage à Metz, emmenait Rabelais avec lui. De son passage à Metz Rabelais rapportait quelques expressions, et une allusion au dragon de Saint-Clément, le Graouilli (2). — Thierry Alix, président de la chambre des comptes de Lorraine, avait un frère aîné, Cunin, beaucoup plus âgé que lui. Cunin, d'abord chanoine de la collégiale de Saint-Dié, y vécut de longues années dans l'obscurité. Ce fut à son frère Thierry, devenu l'un des hauts fonctionnaires de la cour ducale, qu'il dut les honneurs qui lui arrivèrent à la fin de sa vie. Envoyé à Reims auprès du cardinal de Lorraine, il revint à Nancy, où Charles III lui confia, sur la recommandation de ce prélat, les fonctions de précepteur de ses deux fils aînés. Quelques mois plus tard, il sollicitait la dignité d'abbé commendataire de Saint-Remi de Lunéville. Mais sa requête, bien qu'appuyée par Charles IX et par Catherine de Médicis, ne fut pas accueillie par le Saint-Siège. Le cardinal de Lorraine avait d'ailleurs refusé de la recommander en cour de Rome. En 1574 Cunin Alix fut élu, grâce à la protection de Charles III, grand-prévôt de Saint-Dié par les chanoines ses confrères. Peu de temps après, il abandonnait ses fonctions de précepteur et

(1) Germain de Maidy (L.), *Nicolas II de Naves, vice-chancelier de l'empereur Charles-Quint ; son origine barroise* (B S A L 1922, p. 7-10).

(2) Plattard (J.), *Rabelais à Metz (1546-1547)* (Revue rhénane 1928, p. 668-670).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

retournait à Saint-Dié, où il mourut en 1585. On doit à M. P. Boyé, le biographe de Thierry Alix, une intéressante notice sur le frère aîné du président de la Chambre des comptes (1). — M. P. Boyé a rectifié les dates de naissance et de décès de Charles de Lorraine-Vaudémont, évêque de Toul et cardinal (2). — Mathias Rivius, écuyer, licencié en droit, ayant eu quelque peine à faire admettre par les officiers ducaux sa qualité de noble, obtint d'Henri II des lettres d'anoblissement le 23 décembre 1613 (3). — Ceux qui désirent trouver des renseignements précis sur Pierre Seguin, l'ermite du Reclus, devront continuer d'aller les chercher dans le tome II de l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister. L'article de M. Henri Petit ne leur fournira que des indications très générales, très vagues, mêlées de considérations et d'hypothèses, sorties de l'imagination de l'auteur (4). — Signalons un bref résumé de la vie et de l'œuvre de la vénérable Alix Le Clerc, l'élève et la collaboratrice de saint Pierre Fourier (5). — Grâce à une communication de M. l'abbé Génin, qui a écrit une histoire de Maxey-sur-Vaise, M. Germain de Maidy a rectifié ce qu'il avait dit précédemment (P L P M 1921, p. 438-440) de M. de Massey. Ce personnage doit être identifié — non avec Charles de Vigneulles — mais avec Jean de Malabarbe (6).

Malgré le concile de Trente, bien des abus subsistaient encore dans l'Église au commencement du XVII^e^ siècle; plusieurs d'entre eux ne disparaîtront, au moins en France, qu'après la Révolution. Un de ces abus était l'attribution de sièges épiscopaux à des enfants ou à des adolescents de grande famille, qui ne remplissaient aucune des conditions requises par les canons. En outre quelques-uns de ces cadets de noblesse se dispensaient de recevoir les ordres majeurs et se trouvaient par suite hors d'état de remplir les devoirs de leur ministère. Ils se contentaient, et c'était pour eux l'essentiel, de toucher les revenus de leur mense épiscopale. Ce fut en particulier le cas d'Henri de Bourbon, bâtard d'Henri IV et de la marquise de Verneuil, élu à sept ans par le chapitre de Metz. Non seulement

(1) Boyé (P.), *Cunin Alix précepteur, du duc Henri II et grand-prévôt de Saint-Dié* (B S A L 1922, p. 69-87 et 103-107).

(2) Boyé (P.), *Observations sur les dates de naissance et de décès du cardinal de Vaudémont* (B S A L 1923, p. 55-59).

(3) Germain de Maidy (L.), *Note sur Mathias Rivius, écuyer* (A S H L 1923, p. 439-441).

(4) Petit (H.), *Pierre Seguin et l'ermitage du Reclus près Nancy* (P L P M 1922, p. 315-318).

(5) R. G., *La vénérable Alix Le Clerc* (S R N 1922, p. 60-62).

(6) Germain de Maidy (L.), *M. de Massey, premier écuyer de la grande Écurie du duc de Lorraine (1620). Rectification* (P L P M 1922, p. 138-139).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. de Bourbon-Verneuil ne fut ni ordonné prêtre, ni, à plus forte raison, consacré évêque, mais on ne le vit jamais dans son diocèse; il finit par abandonner l'Église et par prendre femme. Pour le suppléer dans les fonctions spirituelles de sa dignité, on lui donna ou il se choisit des coadjuteurs, ou, comme on disait dans la région lorraine, des suffragants. Après Nicolas Coëffeteau et Étienne du Riget, un franciscain, originaire de Roye en Picardie, Martin Meurisse, devint suffragant en 1628 ou en 1629, grâce à la recommandation du président Le Coigneux; on le préconisa évêque *in partibus* de Madaure, ancienne ville d'Afrique, patrie de l'écrivain Apulée. Nous sommes redevable à M. l'abbé Kaiser d'une bonne biographie de Meurisse, qui fut à Metz, de 1628 (1629) à 1644, date de sa mort, le coadjuteur de M. de Bourbon-Verneuil (1). C'était un homme d'une haute vertu, très instruit, prédicateur apprécié, qui maniait la plume aussi bien que la parole. M. l'abbé Kaiser étudie le rôle et l'action de Meurisse à Metz, ses rapports avec les autorités constituées, avec le clergé séculier et le clergé régulier, les tentatives qu'il fit en vue de propager les réformes; ses efforts, heureux en ce qui concernait les abbayes bénédictines d'hommes, se heurtèrent, dans les chapitres de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, de la part des chanoinesses nobles, à une résistance qu'il fut impuissant à vaincre. Le protestantisme avait fait à Metz de nombreux prosélytes, surtout depuis la promulgation de l'Édit de Nantes. Ces progrès préoccupaient à bon droit Meurisse, qui tenta de les enrayer. Malheureusement, pour arriver à ses fins il n'employa pas que des moyens d'ordre spirituel, prédications ou controverses. Depuis longtemps déjà l'Église demandait au pouvoir temporel de l'aider à propager ses doctrines ou à faire rentrer dans son sein les dissidents. Les persécutions n'ont pas recommencé à l'époque où vivait Meurisse; il n'est question alors que de tracasseries; on refuse aux protestants des privilèges ou plutôt des droits qui nous paraissent aujourd'hui naturels. Ainsi les réformés de Metz se virent refuser par Louis XIII l'autorisation d'avoir un collège tenu par des maîtres de leur religion. Quelques années plus tard le roi leur enlevait un temple situé rue de la Chèvre, qui fut donné aux jésuites et transformé en chapelle. Nous disions tout à l'heure que Meurisse était écrivain aussi bien que prédicateur. Deux de ses ouvrages méritent ici une mention. L'un d'eux est l'*Histoire des évêques de l'Église de Metz*, qui parut en 1634. Si le livre ne mérite pas toutes les critiques dont l'a accablé dom Cajot, il faut tout de même reconnaître qu'il

(1) KAISER (Abbé J. B.), *Martin Meurisse O. F. M., évêque de Madaure, suffragant de Metz (1584-1644)* (A S H L 1923, p. 1-119).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

a été rédigé en quinze mois, par conséquent avec une rapidité qui n'avait pas permis à l'auteur, déjà fort absorbé par d'autres occupations, de faire, pour traiter son sujet, les recherches et les lectures nécessaires. C'est une œuvre superficielle et de valeur médiocre. Plus sérieuse, plus documentée, est l'*Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz et le pays messin* (1642). Par malheur, elle a été écrite à une époque où les passions religieuses n'étaient pas calmées, par un prélat soucieux d'extirper l'hérésie de son diocèse; aussi est-elle dépourvue d'impartialité, et donne-t-elle l'impression, non point d'un ouvrage d'histoire, mais bien plutôt d'un livre de polémique. Le célèbre ministre protestant Paul Ferry se proposait de répondre à Meurisse. Il réunit bien quelques matériaux, forma le plan de son travail, mais bien qu'il ait survécu vingt-cinq ans à l'évêque de Madaure, il ne mit pas son projet à exécution. Meurisse n'a pas accompli de grandes choses au cours des dix-sept années qu'il a passées dans le diocèse de Metz. Nous ne pouvons souscrire au jugement des bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, qui le classent parmi les grands hommes de son temps. Mais on doit cependant rendre justice à ses vertus, au zèle et à l'activité qu'il a déployés. Les circonstances, à plus d'un égard peu favorables, lui ont interdit d'obtenir tous les résultats auxquels des conjonctures meilleures lui auraient permis d'atteindre. Voici une dernière observation. P. 27, n. 1, l. 6, c'est le 6 — et non le 31 — janvier 1632 que Gaston d'Orléans a épousé Marguerite, sœur de Charles IV.

Le maréchal de Marillac a été, durant plusieurs années, gouverneur de Verdun, et ce sont justement des faits relatifs aux fonctions qu'il remplit sur les bords de la Meuse qui ont servi de prétexte à son arrestation et à sa condamnation. Aussi croyons-nous devoir signaler ici le livre instructif dans lequel M. de Vaissière a raconté le procès de Marillac (1). Le maréchal devait être jugé par une commission extraordinaire, formée de conseillers au Parlement de Dijon et de maîtres des requêtes. La commission, qu'une épidémie empêcha de se réunir à Dijon, fut envoyée à Verdun; on incarcéra le maréchal à Saint-Vanne. Trois chefs d'accusation avaient été retenus contre lui. On l'inculpait de détournement de fonds destinés à la solde des troupes, de malversations à l'occasion des travaux nécessités par la construction de la citadelle de Verdun, enfin d'abus d'autorité à l'égard des communautés villageoises du Verdunois. Marillac, qui se sentait en butte à la haine de Richelieu, fit pour s'évader une ten-

(1) Vaissière (P. de), *Un grand procès sous Richelieu. L'affaire du maréchal de Marillac (1630-1632)*. Paris, Perrin, 1924, in-8°, xx-250 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tative inutile. Le procès traîna en longueur; les membres de la commission ne s'entendaient pas entre eux, ils étaient en désaccord avec la cour. La majorité d'entre eux parut même se montrer favorable au maréchal. Le 3 octobre 1631, un des commissaires, Hay du Chastelet, écrivait à Richelieu que les accusations étaient ou dépourvues de preuves, ou insuffisantes. Mécontent de la tournure que prenait l'affaire, le cardinal fit rendre en novembre par le conseil du roi un arrêt, qui ordonnait à la commission de suspendre ses séances. Si Marillac avait cru qu'il était hors de danger, il ne tarda pas à être détrompé. Louis XIII en effet constituait bientôt une nouvelle commission, dans laquelle entrèrent quelques-uns des membres de l'ancienne. Les villes de Metz, de Verdun et de Pontoise furent tour à tour désignées pour servir de siège à ce tribunal, qui finalement devait fonctionner à Rueil, dans une maison du cardinal. Marillac eut à se justifier des accusations que nous avons résumées plus haut. Il essaya de rejeter sur ses subalternes la responsabilité de plusieurs des irrégularités ou des abus de pouvoir qu'on lui reprochait, il parla des difficultés de toutes sortes auxquelles il s'était heurté, il se plaignit en particulier de « l'hostilité sourde des populations lorraines ». On lui reprochait d'avoir imposé à des communautés de paroisses verdunoises des corvées ou des fournitures de vin, et, ce qui était encore plus grave, de les avoir exemptées, moyennant le versement d'assez fortes sommes, du logement des gens de guerre. C'est ainsi qu'il avait extorqué à Montfaucon 1.200 livres, à Bouquemont 550 et à Brieulle 72 écus. Le 7 et le 8 mai 1632, les juges opinèrent (1); 13 voix se prononcèrent pour la mort, 10 pour une autre peine. Le 10 Marillac était exécuté; il subit avec courage le dernier supplice. Si l'on ne peut nier sa culpabilité, les fautes qu'il avait commises ne méritaient pas la mort. Son principal crime était d'avoir pour frère le chancelier, Michel de Marillac, en qui Richelieu avait trouvé un redoutable adversaire.

M. Germain de Maidy, rectifiant des assertions erronées d'Alfred Pierrot, prouve que la terre de Brandeville appartenait à la famille d'Allamont avant d'être érigée par le roi d'Espagne Philippe IV en comté, au profit de Théodore d'Allamont (2). Quant à ce dernier, il ne doit pas être identifié avec Jean V d'Allamont, le héros du siège de Montmédy en 1657. Théodore, fils de Jean III d'Allamont

(1) M. de Vaissière a donné sur les débats du procès et sur la délibération des commissaires des détails curieux, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici.

(2) Germain de Maidy (L.), *Sur Théodore d'Allamont, comte de Brandeville* (B S N M 1922, p. 5-12 et 77).

EFFERUS - Recherches & Classification numériques

et frère de Jean IV, était l'oncle du vaillant défenseur de Montmédy. La femme qu'il avait épousée ne lui donna point d'enfants. — La marquise d'Imécourt publie, en l'accompagnant de commentaires, une lettre écrite, en octobre 1657, par le père jésuite Guillaume de Waha à Eugène Albert d'Allamont, alors chanoine de Liège, plus tard évêque de Gand, qui l'avait prié d'écrire la vie de son frère, Jean V d'Allamont, tué sur la brèche, le 4 août 1657, en défendant contre Louis XIV la place de Montmédy, dont il était gouverneur (1). Le travail du père de Waha fut publié, mais sans nom d'auteur. Madame d'Imécourt donne quelques renseignements sur l'évêque de Gand, qui mourut à Madrid en 1673; c'était le dernier représentant mâle de la famille d'Allamont. — Les généalogies publiées par dom Calmet dans son *Histoire de Lorraine* contiennent de nombreuses erreurs. M. Germain de Maidy s'attache à les rectifier; c'est ainsi qu'il a restitué à Claude Henri des Armoises sa véritable personnalité, indiqué sa filiation, ses mariages et sa descendance (2). — Nous n'avons pas reçu, malgré une demande directement adressée à l'auteur, les études de M. Florange sur Thierriat d'Espagne (3) et M. de Reigersberg (4). — Nous reviendrons plus tard, quand elle sera terminée, sur l'étude que M. Vigneron a consacrée à un prêtre lorrain du XVII^e^ siècle, Charles Lambert, curé de Buissoncourt (5).

Catherine de Bar était née à Saint-Dié en 1614 d'une famille honorable. De bonne heure se manifesta chez elle une grande piété, le désir de se consacrer à Dieu. Ce fut tout d'abord chez les annonciades de Bruyères qu'elle prit le voile. Les malheurs de la guerre de Trente ans obligèrent la petite communauté à quitter son couvent en 1635. Catherine mena pendant quelques années une vie errante; puis au cours d'un séjour dans l'abbaye bénédictine réformée de Rambervillers, elle prit le parti de quitter les annonciades pour entrer dans l'ordre de Saint-Benoît. Après un nouveau noviciat, elle fit profession le 11 juillet 1640, et prit le nom de Catherine de Sainte-Mechtilde. On l'appelle communément mère Mechtilde. Nous ne pouvons la suivre dans les voyages qu'elle fit en France, où elle devait finir par

(1) IMÉCOURT (Marquise d'), *Sur Guillaume de Waha et les deux derniers d'Allamont* (B S L B 1922, p. 239-245).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Claude Henri des Armoises, seigneur d'Hannoncelle (1660-1689)* (B S A L 1922, p. 60-63).

(3) FLORANGE (J.), *Thierriat d'Espagne, gouverneur de Thionville. Le doyen des officiers du royaume sous Louis XIV*. Paris, chez l'auteur, 42 p.

(4) FLORANGE (J.), *Un diplomate thionvillois oublié, M. de Reigersberg et sa famille*. Paris, chez l'auteur, 17 p.

(5) VIGNERON (J.), *Un curé lorrain au XVII^e^ siècle* (S R N 1923, passim).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

se fixer. Ce fut en 1653 qu'elle réalisa un projet qu'elle nourrissait depuis de longues années, en fondant à Paris, rue Férou, un couvent de religieuses réformées de l'ordre de Saint-Benoît, qui devaient adorer continuellement, la nuit comme le jour, le saint sacrement de l'autel. Ainsi prit naissance l'institut des bénédictines du Saint-Sacrement. Mère Mechtilde avait pu, grâce à l'appui de personnes influentes, madame de Châteauvieux, madame de Boves, trouver les fonds nécessaires à cette fondation et obtenir la protection d'Anne d'Autriche. Quelques années plus tard, les religieuses se transportèrent rue Cassette. Petit à petit la mère Mechtilde créa de nouveaux monastères ou obtint l'affiliation d'anciennes abbayes bénédictines à son institut. Pour ne parler que de la région lorraine, un couvent fut fondé à Toul en 1664; l'abbaye de Rambervillers, dont mère Mechtilde avait été prieure, et Notre-Dame-de-Consolation de Nancy, fondation de Catherine de Lorraine, s'agrégèrent à l'institut, la première en 1666, la seconde en 1669. A l'égard de ce dernier monastère, elle avait eu l'appui de la duchesse d'Orléans et de son frère, le duc Charles IV. En 1668 le cardinal de Vendôme approuva l'institut par une bulle, que Louis XIV sanctionna deux ans plus tard. En 1676 Innocent XI, non content d'approuver les constitutions de l'institut, le dota en outre de nombreux privilèges. Mais en 1696 Innocent XII replaça, sur la demande même de mère Mechtilde, les monastères du Saint-Sacrement sous l'autorité des évêques diocésains, dont ils avaient été affranchis vingt ans auparavant. En 1698 la mère Mechtilde rendait son âme à Dieu. C'est une figure bien intéressante que la sienne et pleine de contrastes. Malgré une santé délicate, malgré de nombreuses et graves maladies, qui faillirent plus d'une fois la conduire au tombeau, elle devait atteindre la vieillesse et ne mourir qu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Mystique avec des extases et des visions, elle n'en est pas moins pourvue de jugement et de sens pratique; on admire en elle de l'esprit de suite, une ténacité vraiment lorraine. Sa grande humilité, des crises de découragement étaient pourtant des obstacles à ses projets; souvent elle commença par se récuser, se jugeant incapable de s'acquitter des tâches qu'on lui proposait. Si, presque toujours, ses amis et ses supérieurs parvinrent à vaincre ses résistances, on ne put lui faire prendre le titre d'abbesse, qu'elle voulut réserver à la Sainte Vierge, se contentant pour elle-même de celui de prieure. Les difficultés et les tracasseries ne lui furent pas épargnées au cours de sa longue existence. La confiance qu'elle avait en Dieu la soutint et lui permit de surmonter toutes les épreuves. La vie de mère Mechtilde a déjà fait l'objet de nombreux travaux. M. Pfister

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'en est occupé à propos de l'abbaye de Notre-Dame-de-Consolation. Le nouveau livre dont nous rendons compte, résumé des travaux antérieurs, est dû à la piété des bénédictines de Rosheim, filles spirituelles de la mère Mechtilde (1); ces religieuses, autrefois installées à Saint-Nicolas-du-Port, ont été forcées par l'intolérance jacobine d'aller chercher un asile en Alsace. P. 172-173, c'est en 1670 — et non en 1672 — que Charles IV fut obligé de quitter son duché, où il ne devait plus rentrer de son vivant.

Le comte A. de Mahuet, à qui nous devons déjà d'importants travaux consacrés à la Chambre des comptes et à la Cour souveraine de Lorraine, vient d'appeler notre attention sur deux membres de sa famille, qui ont joué, sous le règne de Léopold, un rôle considérable (2). Des papiers de famille lui ont permis de compléter les renseignements fournis par les historiens de notre avant-dernier duc national. Jean-Baptiste de Mahuet, d'abord magistrat à Toul, puis à Metz, durant la seconde occupation française, quitta le service de Louis XIV pour se rallier à Léopold, dès que ce prince fut rentré en possession de ses États. Le duc commença par le nommer en 1698 président à la Cour souveraine de Lorraine-et-Barrois. Le traité de Rijswijck laissait pendantes différentes questions, entre autres les compensations dues à Léopold pour l'abandon à la France par ce prince de Longwy et de sa prévôté. M. de Mahuet fut chargé par Léopold, en qualité de ministre plénipotentiaire, de s'aboucher avec l'intendant des Trois-Évêchés, Turgot, qui représentait le roi de France. Mais les négociations, engagées d'abord à Metz, continuées ensuite à Paris, devaient être interrompues en 1700, pour ne reprendre qu'en 1715, après la signature du traité de Bade. La mort de Louis XIV, qui survint quelques mois plus tard, amena une nouvelle suspension des pourparlers. Enfin, dans le courant de 1716, le duc d'Orléans, régent du royaume et beau-frère de Léopold, manifesta le désir de voir les questions en litige recevoir enfin une solution. Cette fois encore, le duc de Lorraine confia au président de Mahuet le soin de diriger les négociations; il lui adjoignit un de ses neveux, M. de Lupcourt, ainsi que MM. Le Fèvre et Protin. MM. Le Fèvre d'Ormesson et de Saint-Contest étaient les plénipotentiaires français. Les pourparlers

(1) *Catherine de Bar, mère Mechtilde du Saint-Sacrement, fondatrice de l'institut des bénédictines de l'Adoration Perpétuelle (1614-1698)*. Publication bénédictine. Montauban, imprimerie Prunet, 1922, in-8°, 204 p.

(2) MAHUET (Comte A. de), *J.-B. de Mahuet (1649-1721) et le traité de Paris (1718). M. A. de Mahuet, secrétaire d'État (1643-1717)*. Nancy, imprimerie Vagner, 1922, in-8°, 47 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

traînèrent en longueur et ne se terminèrent qu'au début de 1718. Le traité signé le 21 janvier de cette année cédait à Léopold, en échange de Longwy, Rambervillers, ville du temporel des évêques de Metz. Un article secret accordait à Léopold le titre d'Altesse royale. Cette convention, avantageuse pour le duc de Lorraine, fait grand honneur à la fermeté et à la ténacité du président de Mahuet. Appelé quelques années plus tard à Paris par les affaires de son maître, il mourut dans cette ville le 26 août 1721.

Son frère, Marc-Antoine, l'avait précédé dans la tombe, le 5 juin 1717. Marc-Antoine, qui avait suivi Charles V en exil, rentra en Lorraine avec Léopold, qui le nomma, en 1698, intendant de son hôtel et des finances, puis secrétaire d'État, avec autorité sur la Lorraine propre, les affaires militaires et les ponts et chaussées. Rôle singulièrement difficile que celui de M. de Mahuet, ministre des finances d'un souverain prodigue, qui ne craignait pas de recourir aux pires expédients pour se procurer de l'argent ! Tant que vécut M. de Mahuet, il s'efforça de mettre de l'ordre dans les finances ducales, ne cessa de donner à Léopold de sages conseils, qui n'étaient pas toujours suivis. Le souci que lui causaient les dépenses et les prodigalités de son maître hâtèrent sa fin. Léopold rendait d'ailleurs justice à son zèle, à son désintéressement, à sa probité, et les Lorrains reconnaissaient les qualités du secrétaire d'État. Les deux frères ont été des serviteurs dévoués et éclairés de Léopold; très attachés à leur maître et à ses intérêts, ils n'ont jamais joué le rôle facile de flatteurs et de courtisans. Leur descendant a donc bien fait de les rappeler l'un et l'autre à notre souvenir. M. Roy nous apprend, dans un article dont nous avons rendu compte, que les fournisseurs des ducs de Lorraine attendaient parfois très longtemps l'argent qui leur était dû. Les lettres du président de Mahuet nous prouvent que les plus hauts fonctionnaires de Léopold n'étaient pas beaucoup mieux traités. M. de Mahuet a inséré dans son récit des lettres du président; elles sont en général très intéressantes, mais nous aurions préféré que l'auteur les publiât sous forme de Pièces justificatives.

Dom Calmet entretint de bons rapports avec Stanislas et avec La Galaizière, qui s'intéressèrent à la publication de la 2e édition de son *Histoire de Lorraine*. En 1745 le chancelier donna aux officiers municipaux de Vézelise l'autorisation de souscrire à l'ouvrage. La permission, dit très justement M. Duvernoy, équivalait presque à un ordre. Les gens de Vézelise le comprirent ainsi; un an plus tard, ils versaient à l'imprimeur Leseure une somme de cent livres, montant du prix

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'ouvrage, qui ne comprit pas moins de 7 volumes in-folio (1). — On sait que Stanislas passa quelques années à Deux-Ponts, dont Charles XII lui avait abandonné la jouissance en 1714. Après la mort du roi de Suède, qui ne laissait pas de fils, ce fut un prince appartenant à une autre branche de la maison palatine qui devint duc de Deux-Ponts. Stanislas quitta le pays, pour aller s'établir à Wissembourg, où il resta jusqu'au mariage de sa fille Marie avec Louis XV. M. Maurice Toussaint donne quelques détails intéressants sur le séjour à Deux-Ponts du roi de Pologne, qui se fit aimer des habitants de cette ville (2). — Nicolas Oudet (1686-1765), élu en 1715 abbé de Laval-Dieu, conserva cette dignité jusqu'à sa mort. M. Henry a publié son épitaphe latine, qui se trouve dans l'église de Laval-Dieu, ainsi que celle de Nicolas-François Oudet, frère de l'abbé, conservée dans l'église d'Anzécourt (3). — Le comte de Ferraris, officier général au service de l'Autriche, était né à Lunéville. Ce fut par ses soins que l'on dressa une carte des Pays-Bas autrichiens sur le modèle de la carte de France due à Cassini. M. Diderrich, qui a résumé la vie de Ferraris, a commis une grave erreur en faisant du prince Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, le beau-père de Marie-Thérèse et le père de Joseph Ier; Charles-Alexandre était en réalité le beau-frère de l'impératrice et le neveu à la mode de Bretagne de Joseph Ier (4). — M. Duvernoy a rectifié les erreurs ou les omissions commises par la plupart des auteurs qui avaient parlé du père Antoine Guénard, auteur d'un mémoire couronné par l'Académie française (5). Ce jésuite, né à Damblain en 1726, mourut en 1806 au château de Fléville, dont il était devenu le chapelain en 1768. — Le général Dennery a raconté l'existence curieuse du marquis de Bombelles. Né à Bitche en 1742, il fut successivement officier, diplomate, homme d'Église et finalement évêque d'Amiens. M. de Bombelles passa de longues années dans l'émigration, et il attendit la chute de Napoléon Ier pour rentrer en France, où il termina ses jours en 1822. Un de ses fils, car il avait été marié avant de recevoir les ordres sacrés, devait être le troisième mari de l'impératrice Marie-Louise (6).

(1) Duvernoy (E.), *Dom Calmet et La Galaisière* (Le Bibliographe moderne 1922-1923, p. 22-24).

(2) Toussaint (M.), *Le séjour de Stanislas à Deux-Ponts* (P L P M 1923, p. 175-178).

(3) Henry (E.), *L'abbé de Laval-Dieu* (B S N M 1922, p. 74-76).

(4) Diderrich (E.), *Le comte de Ferraris et la carte des Pays-Bas* (P L P M 1923, p. 415-417).

(5) Duvernoy (E.), *Antoine Guénard* (B S A L 1922, p. 29-30 et 64).

(6) Dennery (Général J.), *Le maréchal de camp marquis de Bombelles, évêque d'Amiens (1744-1822)* (P L P M 1923, p. 449-452). Cf. p. 92.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 8. Histoire des localités, seigneuries, évêchés, abbayes. — Jean-Baptiste, comte du Han de Martigny, légua par son testament, en date du 15 avril 1741, à son neveu, Louis du Han de Martigny, les seigneuries de Bazeilles et de Velosnes, mais à la condition qu'il les laissât à l'aîné de ses fils; elles se transmettraient par la suite de mâle en mâle dans la famille de Louis du Han de Martigny. Au cas où la maison du Han ne serait plus représentée que par des filles, l'aînée de celles-ci hériterait des deux seigneuries, mais elle serait obligée de les laisser après sa mort à son fils aîné. M. Errard reproduit une partie du testament de Jean-Baptiste du Han, fait mention de quelques autres documents et fournit enfin des renseignements sur Louis du Han, qui se trouvait, à la fin de l'Ancien Régime, dans une situation financière très critique (1). — L'église de Huilliécourt, dans le Bassigny barrois, possède un sépulcre, qui a été récemment décrit par le curé de la localité. Tandis que l'abbé Crapelet croit le monument de la fin du XVII^e^ siècle, M. Germain de Maidy le reporte au XVI^e^, époque où il fut de mode de placer des sépulcres dans les églises (2).

L'entrée des Français à Metz en 1552 a donné naissance à des légendes, que la crédulité populaire a facilement accueillies, que l'esprit de parti et le chauvinisme ont propagées; des historiens soucieux de vérité et d'exactitude n'auraient jamais dû leur accorder le moindre crédit. M. G. Zeller les a examinées l'une après l'autre et il en a démontré la fausseté, l'absurdité même (3). Montmorency n'a pas massacré les magistrats municipaux de Metz, Henri II ne les a pas non plus destitués, pour leur donner des successeurs plus dociles, plus disposés à seconder ses vues. On trouve la première de ces légendes dans la 2^e^ édition de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet, qui renvoie au père Donat. Où le confesseur de Charles IV l'avait-il puisée? Les manuscrits de ce tiercelin sont conservés maintenant à la Bibliothèque municipale de Nancy; mais quel est celui qui contient l'histoire du massacre des échevins de Metz? Il a circulé, relativement à l'occupation de Metz par Henri II, une autre légende, dont M. Zeller n'a rien dit. Elle concerne un maître-échevin, Androuin Roussel, qui serait mort de saisissement et de douleur, en apprenant que les Français avaient pris possession de sa patrie. Il a été prouvé que Roussel vivait encore quelques années après l'événement, qui était censé

(1) Errard (P.), *Bazeilles et Velosnes fiefs mâles* (B S N M 1922, p. 45-60).
(2) Germain de Maidy (L.), *Note sur l'église d'Huilliécourt* (B S A L 1923, p. 47-51).
(3) Zeller (G.), *L'Échevinat messin en 1552. Histoire et légendes* (A S H L 1923, p. 378-381).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avoir causé sa fin. — Henri IV avait dû en 1603 se rendre à Metz, pour mettre à la raison M. de Sobolle (ou de Saubolle), lieutenant du gouverneur de Metz. Afin de perpétuer le souvenir de l'événement, les magistrats municipaux de Metz prièrent Abraham Fabert, imprimeur juré de la ville, de publier une relation de ce voyage. Celle-ci ne parut qu'en 1610. Qui a rédigé le texte et quel est le graveur des planches? M. Zeller a cherché à résoudre ces deux problèmes (1). Ce n'est certainement pas Fabert qui a tenu la plume. Un mémoire, encore manuscrit, qui est consacré à la venue d'Henri IV à Metz en 1603, mémoire dû à Pierre Joly, procureur général du roi à Metz, semble bien être le prototype du récit qu'a imprimé Fabert. M. Zeller conclut de la ressemblance qu'il a constatée entre les deux documents, et du fait que le nom de Pierre Joly ne figure pas dans le *Voyage du roy à Metz*, que cet opuscule est l'œuvre du procureur général, qui a résumé, pour l'impression, son travail primitif. La démonstration de M. Zeller nous paraît concluante, et l'on a le droit de dire que la question est réglée. M. Zeller n'arrive pas à la même certitude pour les planches qui illustrent le volume. Geoffroy de Langres, qui a signé le plan de Metz, est probablement aussi l'auteur de la carte. Quant aux gravures proprement dites, les deux premières portent le nom d'Alexandre Vallée, mais on ne lit sur les seize autres aucune indication. M. Zeller nomme deux artistes qui vivaient alors à Metz, Claude de Lassus et Jenichen; seulement rien ne prouve, dit-il, que l'on puisse attribuer à l'un ou à l'autre la paternité des seize dernières gravures du *Voyage du roy à Metz.*

Les articles de M. Hippolyte Roy donnent toujours plus que le titre ne l'annonce; on n'y trouve pas que des renseignements sur la question qui fait l'objet du travail. C'est d'après des documents d'archives que M. Roy a raconté les péripéties de l'incendie qui détruisit en partie notre palais ducal, le 7 juillet 1627 (2). Mais en vérité les digressions occupent dans cette étude une place qu'il est permis de trouver exagérée. Pourquoi aussi M. Roy bourre-t-il son exposé de documents, qui trouveraient mieux leur place dans des notes placées au bas des pages? — Le retable de Nettancourt, déjà étudié par M. Lignot, a retenu l'attention de M. Germain de Maidy, qui discute quelques-unes des assertions qu'avait émises cet érudit (3). Selon

(1) Zeller (G.), *Le « Voyage du roy à Metz » (1610) et ses auteurs probables* (A S H L 1923, p. 417-437).

(2) Roy (H.), *Sur le palais ducal de Nancy. Incendie du « château » dans la nuit du 7 juillet 1627* (P L P M 1923, p. 289-298).

(3) Germain de Maidy (L.), *Sur le bas-relief de Nettancourt représentant la chasse miraculeuse de saint Hubert* (B S L B 1923, p. 90-92).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lui, le retable est plutôt du XVII^e siècle ou même du commencement du XVIII^e, que du XVI^e. Les armes de la taque appartiennent à Célestin de Jong, abbé de Saint-Hubert de 1727 à 1760. — M. Pierre Marot ajoute de nouvelles preuves à celles déjà données par M. Germain de Maidy que l'hôtel de ville de Neufchâteau a été construit par Jean de Houdreville, receveur de la ville (1). — M. Pierre Marot nous entretient de la peste, qui sévit à Neufchâteau en 1580, et il note les suppliques adressées au duc Charles III par les clarisses et par les cordeliers de cette ville, qui demandaient au prince une aide pécuniaire, pour les dédommager du préjudice à eux causé par l'épidémie. Pourquoi M. Marot appelle-t-il Neufchâtelois les habitants de Neufchâteau? D'habitude on les qualifie de Néocastriens (2). — Thionville avait beaucoup souffert du siège de 1558 par les Français. Une fois rendue à Philippe II, elle fut reconstruite et remise en état de défense à la fin du XVI^e siècle. Durant la période française de la guerre de Trente ans, la place fut assiégée une première fois en 1639 par le marquis de Feuquières. Piccolomini la dégagea par la victoire qu'il remporta sur l'armée assiégeante. Le duc d'Enghien finit par s'en emparer quelque temps après sa victoire de Rocroy. La ville restera au pouvoir de la France jusqu'en 1870-1871 (3). — Une confrérie des vivants et des morts, créée au village de Thonelle, antérieurement à 1638, ne nous est connue que par un petit volume imprimé à Bruxelles en 1638 (4).

§ 9. **Numismatique.** — Plusieurs numismatistes ont fait allusion à des doubles tournois frappés dans l'atelier de Stenay vers 1635. M. Germain de Maidy reproduit quelques passages de leurs travaux (5).

§ 10. **Art héraldique.** — M. Germain de Maidy a été amené à rectifier ce qu'il avait dit antérieurement (P L P M 1922, p. 499-503) sur les armoiries de Neufchâteau (6). Ce n'est pas au début du XVIII^e siè-

(1) MAROT (P.), *Note sur l'hôtel de Jean de Houdreville à Neufchâteau (Hôtel de ville actuel)* (B S E V 1922, p. 54-56).

(2) MAROT (P.), *La peste à Neufchâteau et dans la région de Neufchâteau en 1580* (P L P M 1922, p. 419-420).

(3) GUIR (F.), *Thionville pendant la guerre de Trente ans* (C L 1922, p. 126-128).

(4) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Un document bibliographique sur Thonelle* (B S N M 1921, p. 8-11).

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur les doubles tournois frappés à Stenay* (B S N M 1922, p. 21-24).

(6) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note complémentaire sur les armoiries de Neufchâteau* (P L P M 1923, p. 91-92). Voir ci-dessus, p. 24.

EFFRUS - Recherches & Classification numériques

cle que cette ville a adopté les armoiries qu'elle porte encore de nos jours; elle les avait déjà en 1608, lors des funérailles de Charles III. —Les armes sculptées sur une clef de voûte de la chapelle du prieuré de Léomont ne sont autres, d'après M. Edmond des Robert, que celles de Claude Raville, qui fut abbé de Senones durant la seconde moitié du XVI^e^ siècle (1). M. des Robert décrit en outre des sceaux de cet abbé. Raville, qui semble avoir été un homme actif et zélé, eut le tort de prendre pour coadjuteur son neveu, Jean Menuisier (Lignarius), qui ne possédait aucune des qualités nécessaires à un abbé. — M. Edmond des Robert a réussi à identifier les armoiries que porte une des taques du musée lorrain (2). Elles appartenaient à un abbé de Jovilliers, Jean Niguet, qui vivait au XVI^e^ siècle. L'auteur a également décrit les armoiries qu'avaient prises deux des successeurs immédiats de Jean Niguet.

§ 11. **Divers.** — Dom Fangé, neveu et coadjuteur de dom Calmet, alla en 1753 de Senones à Vienne en Autriche. Il a écrit de son voyage une relation assez détaillée, restée manuscrite, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Saint-Dié. M. Baumont en a donné une analyse dans le Bulletin de la Société d'archéologie lorraine (3). Dom Fangé, comme la plupart de ses contemporains, n'avait pas d'yeux pour voir la nature; ses descriptions sont sèches et froides. Même quand il parle des villes qu'il a visitées, au lieu de donner son impression personnelle, il se contente souvent de reproduire ce qu'il a lu dans le *Dictionnaire* de La Martinière. Aussi cette relation ne contient-elle que peu d'observations intéressantes. Après avoir fait en poste le trajet de Senones à Ulm, dom Fangé s'embarqua sur le Danube, qu'il descendit en bateau jusqu'à Vienne; il reçut dans cette ville un accueil empressé, y rencontra un certain nombre de compatriotes, qui avaient suivi en Autriche le dernier de nos ducs nationaux. Nous ne savons d'ailleurs pas pour quel motif dom Fangé s'était rendu à Vienne. Au retour le bénédictin suivit constamment la route de terre.

R. PARISOT.

(1) ROBERT (E. des). *Une clé de voûte du prieuré de Léomont* (B S A L 1923, p. 105-109.

(3) ROBERT (E. des), *Taque de foyer aux armes de Jean Niguet, abbé de Jovilliers* (B S A L 1923, p. 51-55).

(3) BAUMONT (G.), *La relation du voyage de dom Fangé (1753)* (B S A L 1922, p. 41-61).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I — CHRONIQUE

I — L'ANCIEN RÉGIME

Nous n'avons, cette année, que fort peu de travaux à signaler sur l'histoire de la Lorraine française avant la Révolution. Dans *Le Pays lorrain et le Pays messin*, M. Georges Beaumont a raconté avec agrément l'entrée du premier évêque de Saint-Dié, Mgr Chaumont de La Galaizière, dans sa bonne ville, le 28 octobre 1777. Ce fut un beau jour, que clôtura, à la nuit tombée, un de ces feux d'artifice dont les Déodatiens sont si friands. Le souvenir de ces réjouissances et des évolutions d'une milice improvisée ne devait pas s'effacer de sitôt, puisqu'en 1824, comme si rien ne s'était passé en France depuis un demi-siècle, Mgr Jacquemin était reçu par les habitants de Saint-Dié avec le même cérémonial que le premier titulaire de son siège épiscopal (1). — A Grand-Verneuil, près de Montmédy, existait avant la Révolution un four banal dont les habitants se servaient encore il y a une cinquantaine d'années (2).

Il nous faut parler avec un peu plus de détails, bien qu'elle s'applique à l'ensemble du royaume, d'une étude fort intéressante de M. H. Sée sur le partage des biens communaux en France à la fin de l'ancien régime. L'auteur y fait en effet une place particulièrement importante aux Trois Évêchés et à la Lorraine. A la suite d'une enquête dont il avait chargé le comte d'Essuile en 1768, le gouvernement édicta, pour certaines régions seulement, des règlements en faveur du partage des communaux. Le premier de ces édits con-

(1) Baumont (G.), *La Première solennité épiscopale à Saint-Dié. L'entrée de Monseigneur Chaumont de La Galaizière, 28 octobre 1777* (P L P M 1922, p. 193-199).

(2) Errard (P.), *Le Moulin banal de Grand-Verneuil* (B S N M 1922, 2e partie, p. 27).

EFEROS - Recherches & Classification numériques

cerne les Trois Évêchés; il est du 19 juin 1769 et fut pris à la requête du Parlement de Metz : au bout des trois premières années, 99 communautés de ce ressort avaient déjà procédé à ladite opération. C'est le plus beau résultat obtenu, pour la France tout entière. Il faut bien reconnaître cependant qu'il est encore assez médiocre, une assez faible minorité de la population s'étant en définitive seule ralliée au partage. En Lorraine, le nombre des communautés qui l'acceptèrent fut encore moins important : une trentaine peut-être jusqu'en 1784. Contrairement à ce qui s'était passé dans les Trois Évêchés, le Parlement de Nancy, soutenant la cause des privilégiés, combattit la mesure recommandée par Versailles. Celle-ci se heurtait surtout à l'opposition des paysans aisés ou « laboureurs », qui profitaient seuls des communaux sur lesquels ils menaient paître leurs troupeaux, réduisant ainsi les autres cultivateurs à la condition de journaliers ou de tout petits fermiers. Ce sont ces « laboureurs », souvent en nombre infime, qui firent échouer tout projet de partage : ainsi, à Hériménil, huit « laboureurs » tiennent en échec cinquante journaliers; à Labry, trois de ces riches paysans sont seuls à se montrer hostiles à la mesure; il en va de même à Saint-Prancher, à Dombasle, etc. Il y a là un phénomène intéressant à signaler parce qu'il va directement à l'encontre de ce qui semble s'être passé dans la plus grande partie du reste de la France. Tandis qu'en Lorraine les petits cultivateurs sont seuls favorables à la réforme, ailleurs, en effet, ce sont les privilégiés qui réclament le partage des communaux auquel s'oppose la masse de la population paysanne. Mais en Lorraine, à la fin de l'ancien régime, nous avons eu l'occasion de le constater dans la dernière *Bibliographie Lorraine* en rendant compte du travail de M. Glotz (Cf. B L 1920-1921, p. 97-99), ce ne sont pas les idées libérales qui l'emportaient. Il y faudra la Révolution pour donner satisfaction au petit peuple des campagnes. A ce moment, par contre, la Meurthe et la Moselle seront, en France, à la tête du mouvement de partage (1). Quant aux Vosges, leur cas est différent à cause du caractère montagneux du pays où la nécessité des pâtis communaux est évidente (2).

(1) Dans une enquête, fort intéressante, encore qu'un peu sommaire, sur *La division du sol pendant la Révolution*, M. Ph. Sagnac écrivait naguère : « Dans la Meurthe, il y avait, en 1789, 18.108 arpents de communaux; en l'an IX, il n'y en a plus que 4.238... Dans la Moselle, sur 686 communes, 119 seulement n'ont pas procédé au partage... » (Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. V, 1903-1904, p. 461).

(2) Sée (H.), *Le partage des biens communaux en France à la fin de l'ancien régime* (Rev. hist. de droit fr. et étr., 1923, p. 47-81).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il est bien regrettable que nous ne possédions pas un grand nombre de monographies dans le genre de celle que M. E. Froment vient de consacrer à l'état des propriétés de la petite commune de Mandres-sur-Vair avant la Révolution. En quelques pages substantielles, M. Froment, qui a eu à sa disposition des documents particulièrement précis et instructifs, nous retrace l'histoire de cette commune, au point de vue foncier, depuis 1723 jusqu'à la Révolution. C'est fort intéressant et plein d'aperçus suggestifs. Dans ce champ circonscrit, il a été loisible à M. Froment de serrer la réalité de plus près que ne pouvait le faire M. Sée. C'est ainsi qu'en dehors des « laboureurs », au nombre de huit, il distingue trois autres catégories de propriétaires : sept « moyens, pouvant vivre de leur exploitation »; vingt-huit petits, « qui devaient, comme manœuvres, travailler pour le seigneur ou aider les propriétaires plus aisés »; enfin, « quarante-deux habitants ne possédant qu'un petit lopin de terre » et qui tiraient le plus clair de leur subsistance de l'exercice de petits métiers. Bien que M. Froment ne le dise pas formellement, il semble qu'il n'y ait pas eu à Mandres-sur-Vair de partage de communaux avant la Révolution. La raison en est facile à saisir : en dehors des bois, les terrains communaux étaient presque uniquement des terrains de culture que travaillaient temporairement, en se les passant à tour de rôle, les habitants les plus pauvres de la commune : ceux-ci n'avaient donc aucun intérêt à en réclamer le partage. Quant aux pâtis, moins importants, ils seront divisés en 1793. Il est vraiment dommage que M. Froment ne nous indique pas l'étendue, au moins approximative, de ces communaux, et aussi celle, moyenne, de chaque catégorie des propriétés ordinaires, comme il l'a fait pour les propriétés des privilégiés. Pour ces dernières, on peut, en additionnant plusieurs des chiffres qu'il donne, dresser le tableau suivant :

Propriétés du seigneur.			100ha 60
— de la Cure.	5ha »		
— de la Chapelle.	5 22	17	80
— d'une confrérie	1 33		
— de deux ordres religieux .	6 25		
— de divers privilégiés.		42	98
Total.		161ha	38

Comme l'étendue totale des terres de Mandres-sur-Vair (champs, prés et vignes) était, d'après M. Froment, de 531 hectares, il s'ensuivrait que les biens possédés par les non privilégiés, en y ajoutant les prés ou champs communaux, devaient former une masse de

FEERUS - Recherches & Classification numériques

369ha 62. Il eût été intéressant de connaître les éléments constitutifs de ce chiffre. Nous apprenons, en tout cas, que la superficie des prés d'élevage était bien inférieure à celle des champs cultivés. C'est ce qui explique la densité relativement forte de la population : 480 habitants, en 1793, pour les 531 hectares de terrains. Or ce chiffre, emprunté au partage des pâtis communaux de 1793, et l'état des propriétés tel qu'il résulte du travail que nous analysons, seraient restés sans changement notable depuis 1723 jusqu'aux environs de 1880. Pendant ce long espace de temps, nous dit M. Froment, à part la disparition des droits féodaux, « la vie du village s'est maintenue à peu près dans les mêmes conditions... Il y a eu des changements de propriétaires, mais pas de modification essentielle dans l'état des propriétés ». Après 1880, au contraire, la culture intensive, l'emploi des machines, la faiblesse de la natalité, l'émigration vers les villes ont réduit la population de Mandres-sur-Vair *à moins de la moitié* de ce qu'elle était à la fin du XVIIIe siècle : au recensement de 1921, il n'y avait plus, dans ce village, que 222 habitants ! La grande propriété l'emporte aujourd'hui, de beaucoup, dans la contrée, et, de plus en plus, le pâturage y remplace le labourage (1).

II — LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Bibliographie. Sources. — En 1922, ont paru deux instruments de travail indispensables à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la Révolution dans les Vosges. L'un est la table générale alphabétique, dressée par M. A. Philippe, des années 1907 à 1922 de la revue qu'il dirige avec tant d'autorité (2). L'autre, dû au même érudit, est l'*Inventaire historique des archives de la ville d'Épinal, période révolutionnaire.* Ce dernier ouvrage sera d'autant plus utile que les pièces les plus importantes des fonds inventoriés y sont analysées avec soin. Une introduction substantielle et une table alphabétique des noms de personnes et de matières complètent ce beau travail (3). — Signalons encore ici, mais à titre tout à fait exceptionnel car nous sortons vraiment un peu des limites de la Lorraine, le volume publié récemment sous la direction de M. Ch. Schmidt, ar-

(1) FROMENT (E.), *État des propriétés de la commune de Mandres-sur-Vair avant la Révolution* (R V 1923-1924, p. 1-12).

(2) PHILIPPE (A.), *La Révolution dans les Vosges. Table générale alphabétique des dix dernières années (1907-1922).* Épinal, impr. vosgienne, 1922, in-8, 16 p.

(3) PHILIPPE (A.), *Inventaire sommaire des archives communales postérieures à 1789. Ville d'Épinal. Période révolutionnaire. Publ. par l'administration municipale.* Épinal, Soc. an. de l'impr. Fricotel, 1923, in-4, IV-98 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chiviste aux Archives nationales, sur les sources de l'histoire des pays rhénans de 1792 à 1814 (départements de Mont-Tonnerre, Sarre, Rhin-et-Moselle, Roër) (1).

Cahiers de doléances. — La publication des cahiers du bailliage de Thionville, faite par MM. Dorvaux et Lesprand, que nous n'avons pu que signaler dans la précédente *Bibliographie lorraine* (Voir B L 1920-1921, p. 102, n. 3), est conçue de la même manière que celle donnée, en 1918, par les mêmes auteurs, pour les cahiers des communautés du bailliage de Metz, dans la *Collection de documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine.* Seulement le nouvel ouvrage fait, cette fois, partie de la *Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française publiés par le ministère de l'Instruction publique.* L'appareil critique est à peu près inexistant. Pas plus que pour le bailliage de Metz il n'y a de carte ni de déclarations d'impositions des communautés. Un avertissement très succinct et une brève table alphabétique, ne comprenant que les noms de lieux, complètent ces textes, qui d'ailleurs peuvent, à la rigueur, se passer d'autres éclaircissements. Mais on aurait dû essayer de comparer entre eux ces cahiers, de les grouper en familles. Quelques-uns ont été copiés l'un sur l'autre, en tout ou en partie : les éditeurs nous apprennent même, pour certains, que l'écriture en est de la même main que celle d'autres. Parmi les cahiers publiés (au nombre de 124), nous avons ainsi pu compter une douzaine de plagiats. Quant aux six communautés non représentées (il y en avait 130 en tout), il est sûr pour trois d'entre elles, et probable pour les trois autres, que chacune s'est contentée d'adopter le cahier d'une voisine. Mais, en dehors de ces cas de reproduction littérale, il a pu y avoir de simples imitations; des modèles ont peut-être été suivis. Il faut dire d'ailleurs qu'à part les cahiers de Thionville, où la politique tient une large place, les élucubrations de ces paysans ne sont pas toujours bien intéressantes. Les vœux présentés par la plupart des communautés répondent surtout à des préoccupations matérielles : les questions du sel, du tabac, etc., y tiennent une grande place. On y trouve aussi parfois la trace de l'activité des forges, à cause du bois dont elles avaient besoin pour leur travail (Voir Fameck, p. 92).

(1) Schmidt (Ch.), Estienne (J.), Font-Réaulx (J. de), Pange (J. de), Pfeiffer (A.), Ritter (G.), *Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes et à Paris.* Paris, F. Rieder et C^ie^, 1921, in-8, II-322 p. — De toute l'étendue de ces territoires, seule une petite partie de l'ancien département de la Sarre intéresse la Lorraine : les quelques villages qui furent définitivement détachés de la France par le second traité de Paris, du 20 novembre 1815.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Une chose remarquable pour ces cahiers d'un bailliage en bonne partie de langue germanique, c'est la rareté de ceux qui sont rédigés en allemand : ces cahiers sont encore plus rares que dans les bailliages de Boulay et de Bouzonville. Signalons, en terminant, un lapsus bien amusant qui revient à plusieurs reprises : « cahier de *condoléances* ». Un *sic* eût été vraiment indiqué (Voir Guellange, p. 118; Mancy, p. 217). Après cette nouvelle publication, il reste maintenant aux auteurs à nous donner les cahiers de Lixheim et de Sarrebourg. Ils auront alors terminé l'œuvre entreprise par eux en 1908 (1). — Parmi les cahiers publiés jusqu'ici par MM. Dorvaux et Lesprand, il en est qui proviennent de villages détachés du territoire français lors du second traité de Paris et rattachés ensuite à la Sarre. Se trouvent dans ce cas : 6 communautés du bailliage de Boulay, pour lesquelles un seul cahier a été conservé; 66 du bailliage de Bouzonville, ayant donné 54 cahiers; 2 du bailliage de Thionville, dont chacune a fourni le sien. De ces 57 cahiers, 6 seulement sont en allemand, ce dont on peut à bon droit s'étonner, les curés, qui relevaient du diocèse de Trèves, ignorant pour la plupart le français. Ils débordent tous, naturellement, de déclarations loyalistes, ce dont le collaborateur des *Cahiers lorrains* qui signe P. L. s'autorise un peu trop aisément pour conclure que « les traités de 1815 fixèrent des limites qui ne répondaient pas aux sentiments des populations en 1789 » (2).

Esprit public. — M. Léon Schwab a retrouvé aux Archives nationales, dans la série F^7, un rapport de l'administration centrale du département des Vosges, en date du 21 thermidor an VII. Ce rapport avait été rédigé par Pougny, l'un des administrateurs du département, en réponse à une circulaire du ministre de l'Intérieur qui invitait les administrations départementales à lui faire, au plus tôt, connaître la situation de leur département. M. Schwab nous donne de ce rapport une assez longue analyse avec de copieux extraits. Il résulte de ce document que, trois mois avant le coup d'État de brumaire, les Vosgiens étaient sincèrement attachés à la Révolution et à la constitution de l'an III, mais qu'ils aspiraient après la paix, et qu'ils témoignaient, à l'égard du culte décadaire et du calendrier républicain, de la plus profonde indifférence. Le rapport signale la

(1) Dorvaux (N.) et Lesprand (P.), *Cahiers de doléances des bailliages des Généralités de Metz et de Nancy pour les États généraux de 1789. — II^e série : Département de la Moselle ; tome I : Cahiers du bailliage de Thionville.* Bar-le-Duc, 1922, 1 vol. in-8, 389 p.

(2) P. L., *Mémoires : Cahiers de doléances du territoire de la Sarre* (C L 1922, p. 86-89).

EFELRUS - Recherches & Classification numériques

présence et les intrigues de quelques prêtres réfractaires (1). — Nous nous bornerons, comme nous l'avons fait plus haut pour l'ouvrage de M. Schmidt, à mentionner ici le livre, déjà un peu ancien, de M. Louis Engerand sur l'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique de 1789 à 1815. L'auteur y soutient que les habitants de ces pays étaient fort attachés à la France quand ils en furent séparés en 1814 (2).

Histoire locale. — A CHATENOIS fut dressé, en 1790, l'inventaire général des archives de la maison des Bénédictins, aujourd'hui conservées aux archives départementales des Vosges. M. Philippe, qui le publie avec commentaires, conclut « que le fonds des archives du prieuré de Châtenois nous est parvenu à peu près tel qu'il était lors de la suppression de cet établissement religieux » (3). — A DARNEY l'arrestation d'un jeune homme qui chantait le *Ça ira* et portait un bâton noueux détermina, en 1792, de longues disputes entre partisans et adversaires du curé assermenté, disputes que M. Schwab nous raconte tout au long. Après avoir lu son récit on souscrit au jugement par lequel il le commence : « beaucoup de bruit pour rien » (4). — Sur ÉPINAL quelques notules ont paru, dont voici l'essentiel : le nom de la rue de la Paix, donné le 14 floréal an V (3 mai 1797) à l'une des voies de la cité, consacre le souvenir de la signature, le 17 avril précédent, des préliminaires de Léoben (5); à l'occasion de la visite de madame Bonaparte, le 10 thermidor an VI (28 juillet 1798), la municipalité fit tirer un feu d'artifice dont ses archives conservent encore le devis (6); à la même époque, il y avait dans la ville quatre orfèvres qui vinrent, le 13 frimaire an VII, en exécution d'un arrêté du directoire du département, présenter leurs poinçons à l'administration municipale (7); le 14 juillet 1801, le préfet Lefaucheux sut s'acquitter fort honorablement, dans son discours, de sa tâche qui consistait, comme

(1) SCHWAB (L.), *L'Esprit public dans les Vosges en l'an VII* (R V 1921-1922, p. 161-171).

(2) ENGERAND (L.), *L'Opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815*, Paris, Bossard, 1919, in-8, XI-183 p.

(3) PHILIPPE (A.), *Un inventaire des archives du prieuré de Châtenois dressé en 1790* (R V 1923-1924, p. 57-60).

(4) SCHWAB (L.), *L'Esprit public dans les Vosges ; les troubles de Darney en 1792* (R V 1923-1924, p. 65-86).

(5) PHILIPPE (A.), *La rue de la Paix à Épinal* (R V 1922-1923, p. 60).

(6) KASTENER (J.), *Un feu d'artifice à Épinal en l'honneur de Joséphine* (R V 1923-1924, p. 124-126).

(7) PHILIPPE (A.), *Les orfèvres d'Épinal et leurs poinçons en l'an VII* (R V 1923-1924, p. 121-123).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nous le dit M. Henry-Hauck, à « marier les principes du quatorze juillet et ceux du dix-huit brumaire » (1); quatre ans plus tard, le successeur de Lefaucheux, Hinbert, avertissait ses administrés de l'arrivée au chef-lieu d'un oculiste napolitain (2). — A LIFFOL-LE-GRAND, en 1791, un conflit assez curieux s'éleva entre le curé et la municipalité : il s'agissait de remplacer la sage-femme de la communauté, ce qui, sous l'ancien régime, nécessitait une consultation des femmes de la paroisse; l'élue, après un stage auprès d'un chirurgien ou d'une maîtresse accoucheuse, prêtait serment entre les mains du curé. Celui de Liffol, ayant voulu, suivant l'usage, convoquer les électrices, se heurta aux prétentions rivales de la municipalité, ce qui amena entre le curé et le procureur de la commune une grande discussion en pleine église, le soir, après vêpres; d'où, encore, réclamation, appel et recours comme d'abus au directoire du district, puis à celui du département, en attendant une adresse (qu'il ne fut pas nécessaire d'envoyer) à l'Assemblée nationale elle-même. Bien singulier épisode, en vérité, de la lutte pour la sécularisation (3). — METZ : les prénoms révolutionnaires du département de la Moselle ne figurant pas dans l'ouvrage de M. Édouard Lévy sur le *Manuel des prénoms*, M. Jean-Julien a comblé cette lacune, pour le chef-lieu de ce département tout au moins (4). — A MIRECOURT, en l'an VII, le carnaval aurait été joyeusement fêté, à en croire une dénonciation qui eut le don d'exciter la colère du ministre de l'Intérieur de l'époque, François de Neufchâteau. Après enquête, il fut constaté que la farce en question, jouée le mercredi des Cendres (et non le mardi gras), représentait l'entrée des troupes françaises à Rome et la fuite éperdue du pape, de Maury et de « la tourbe sacerdotale ». Cette manifestation était donc tout le contraire d'un signe de renaissance du catholicisme, et la dénonciation — anonyme du reste — était probablement une manœuvre des partisans du clergé, dont le nombre, écrivent les administrateurs du canton, « s'accroît chaque jour [à Mirecourt] depuis que le prêtre Maudru, ci-devant évêque constitutionnel des Vosges, a jugé à propos d'y fixer sa résidence ». Voilà bien la preuve, une fois de plus, qu'il ne faut jamais s'emballer (5). — L'histoire des

(1) HENRY-HAUCK, *Un quatorze juillet bonapartiste à Épinal* (R V 1923-1924 p. 115-120).

(2) *Un grand oculiste à Épinal en l'an XIII* (R V 1922-1923, p. 128).

(3) PHILIPPE (A.), *Un conflit à Liffol-le-Grand en 1791 à l'occasion d'une élection de sages-femmes* (R V 1921-1922, p. 202-215).

(4) JEAN-JULIEN, *Les Prénoms de l'an II à Metz* (P L P M 1922, p. 393-399).

(5) SCHWAB (L.), *L'Esprit public dans les Vosges. Le carnaval à Mirecourt en l'an VII* (R V 1922-1923, p. 48-55).

FEFRUS - Recherches & Classification numériques

corps judiciaires, à NANCY, de 1789 à 1816, a été esquissée par M. Louis Sadoul, dans un article du *Pays lorrain et Pays messin*. Après avoir brièvement retracé la fin du Parlement de l'ancien régime, et avoir rappelé la brillante carrière de plusieurs de ses membres, magistrats et avocats, M. Sadoul raconte, en quelques pages, l'histoire des différents tribunaux qui se succédèrent à Nancy jusqu'à la Cour d'appel du premier Empire (1). — PLOMBIÈRES fut, paraît-il, pendant la Révolution, le lieu de refuge d'un grand nombre de ci-devant. L'un de ceux-ci, le breton Le Metaer du Hourmelin, ancien maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis, fut arrêté, au début de l'an III, sur la dénonciation du comité de surveillance de son district. Aucun fait grave à sa charge n'ayant pu être relevé, il fut mis en liberté, trois mois plus tard, sur l'ordre du représentant du peuple en mission dans les Vosges, Bailly (2). — Le palais abbatial de REMIREMONT vit, on le sait, mutiler sa façade au cours de la Révolution. M. Jean Kastener établit que ces mutilations eurent lieu à deux époques différentes : dans le courant de 1791, on fit sauter les armoiries des frontons, sur l'ordre du maire, Jean-Baptiste Noël; en août 1793, on enleva les bustes des ducs et ce qui restait des emblèmes de l'ancien régime, sur l'initiative du directoire du district (3). — A SAINT-DIÉ, comme dans beaucoup de villes de province, comme à Nancy, par exemple, il se forma, à l'instar de la capitale, au lendemain du 14 juillet, un comité permanent qui se chargea de maintenir l'ordre, d'assurer les subsistances, de canaliser en un mot le mouvement révolutionnaire en présence de la carence des autorités. Le comité permanent de Nancy ne dura que quelques mois : dès le 3 octobre, il cédait la place à l'assemblée des représentants de la commune. Celui de Saint-Dié devait rester en fonctions beaucoup plus longtemps, jusqu'au 31 janvier 1790. Il prit d'ailleurs le titre, non de comité permanent, mais de comité de sûreté. Son histoire n'avait pas encore été écrite. Elle vient de l'être par M. Georges Baumont, à l'aide de trois registres des archives municipales de Saint-Dié où elle dormait depuis plus d'un siècle. L'étude de M. Baumont, dans le détail de laquelle nous n'entrerons pas, est intéressante à plus d'un titre. On y voit se manifester l'esprit foncièrement conservateur de la population déodatienne : « Révolutionnaire de fait », le Comité

(1) SADOUL (L.), *Des Parlements aux Cours d'appel* (P L P M 1928, p. 433-444).
(2) KASTENER (J.), *Une arrestation à Plombières en l'an III (1794)* (R V 1922-1928, p. 193-201).
(3) KASTENER (J.), *La suppression des armoiries et sculptures aux façades du palais abbatial de Remiremont (1791 et 1793)* (R V 1921-1922, p. 195-202).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne l'était « ni d'intention ni d'esprit... Sa création a été une mesure de salut public, non une manifestation d'indépendance, encore moins de révolte. Les citoyens de Saint-Dié étaient fermement attachés au roi. » Contrairement à ce qui se passa à Nancy et à Lunéville, les membres du Conseil de Ville ne furent pas dépossédés brutalement de leurs attributions par le nouveau comité, mais y entrèrent au contraire en bloc, et ce comité fut, en fait, constitué par la réunion des électeurs et des anciens officiers de l'Hôtel de Ville. C'était en somme le Conseil de Ville élargi, et comme, à partir du mois de novembre, ce dernier conseil siège de nouveau à côté du comité, on voit qu'en réalité l'ancien conseil n'a pas cessé à Saint-Dié de diriger les affaires pendant cette période de transition entre l'ancien régime et le nouvel ordre de choses. Le Comité de sûreté déodatien parvint à maintenir l'ordre; il organisa la milice et assura les subsistances. Il sut aussi, le 30 juillet 1789, s'interposer efficacement entre les campagnards, poussés vers la ville, comme ils le seront plus tard en septembre 1793 (Voir B L 1920-1921, p. 105) par un obscur instinct de pillage, et les privilégiés bientôt assiégés de revendications menaçantes. Ces derniers durent consentir à la renonciation de leurs anciens droits, et ainsi, comme l'observe M. Baumont, « Saint-Dié eut sa *nuit du 4 août* avant Versailles ». Au mois de décembre suivant, le comité intervint encore utilement lors des discussions relatives à la constitution du département. Aussi l'éloge que lui décerne M. Baumont semble-t-il mérité : « Il ménagea la transition entre l'ancien régime et le nouveau. Son œuvre fut utile et salutaire (1). » — Dans le « temple » de SAINT-NABORD, qui s'appelait alors Roche-Libre, la statue de la Liberté fut enlevée, le 20 ventôse an III (2). — La girouette de SARREGUEMINES dont M. de Liocourt nous conte l'amusante histoire n'est pas de celles qui auraient eu droit de cité dans le fameux *Dictionnaire* d'Eymery. Il s'agit en effet d'une girouette authentique, d'une brave et honnête girouette en tôle emmanchée dans une tige de fer, girouette qui fut, en l'an II, la cause bien innocente de toutes sortes de tribulations pour son infortuné propriétaire (3). — A VARENNES-EN-ARGONNE, il y a eu deux « Grande peur » : la première, le 2 août 1789, mérite à peine ce nom : la crainte des brigands, qui a caractérisé partout ce mouvement,

(1) BAUMONT (G.), *Le Comité de sûreté de Saint-Dié (27 juillet 1789-31 janvier 1790)* (R V 1922-1923, p. 129-139 et 211-224; 1923-1924, p. 29-31).

(2) *Le Vol de la statue de la Liberté de Roche Libre (an III)* (R V 1921-1922, p. 216).

(3) LIOCOURT (F. DE), *Un épisode de la Révolution à Sarreguemines. Histoire d'une girouette* (P L P M 1922, p. 97-105).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

semble n'avoir guère été à Varennes qu'un prétexte invoqué par la municipalité pour former une « compagnie bourgeoise ». Un an plus tard, les 3, 4 et 5 août 1790, la petite ville connut une alerte beaucoup plus chaude, qui gagna toute la région avoisinante jusqu'à Bar-le-Duc, et provoqua la mise en mouvement de nombreux gardes nationaux. M. Aimond, qui signale cet incident, n'a peut-être pas tort d'y voir comme une sorte de répétition générale de la mobilisation partielle qui, l'année suivante, dès la première nouvelle de l'arrestation de Louis XVI, jeta en quelques heures dix mille hommes en armes sur le chemin de Varennes (1).

Biographies. — Claude Basset, né à Vassy, le 28 mai 1762, était curé de Noyers-le-Val en 1789. Il fut élu maire par ses paroissiens en 1791. Bien qu'il eût prêté le serment à la constitution civile du clergé, il ne tarda pas à devenir suspect à la « montagne clubiste de Bar ». Cependant trois enquêteurs, dépêchés vers lui par les sociétés de Commercy, Bar et Verdun, ne trouvèrent rien à lui reprocher. C'est seulement en l'an II (il n'était plus alors maire de Noyers) qu'il fut sérieusement inquiété. Il a raconté ses tribulations dans une brochure qu'il publia en 1797 et qui a dû être écrite à la fin de 1795, ce qui naturellement rend suspecte la manière dont il parle des événements auxquels il fut mêlé, au moins de ceux antérieurs à l'an II où son rôle ne laisse pas d'avoir été quelque peu ambigu (2). — Christophe-Charles Baudot, procureur du roi, syndic de la ville de Bar en 1789, qui fut mêlé à l'affaire Pellicier dont nous avons parlé dans la dernière *Bibliographie lorraine* (Cf. B L 1920-1921, p. 104 et 111-112), « paraît avoir joui d'une fortune importante », nous dit M. Lignot qui cite à cet égard quelques faits et quelques chiffres (3). Ces renseignements ont été, depuis, rectifiés et complétés par le lieutenant-colonel L'Huillier, grâce à des éphémérides de la famille et à des actes d'état civil qui lui ont permis d'établir la généalogie des Baudot (4). — Le marquis de Bombelles, auquel le général Dennery a consacré une notice trop indulgente (5), naquit à Bitche en

(1) Aimond (Abbé Ch.), *La Grande peur à Varennes-en-Argonne (1789-1790)* (P L P M, 1923, p. 502-506).

(2) Lignot (A.), *Un curé maire à Noyers sous la Révolution* (B S L B juillet-décembre 1922, p. 245-254).

(3) Lignot (A.), *Christophe-Charles Baudot, procureur du Roi, syndic de la ville de Bar en 1789* (B S L B juillet-décembre 1922, p. 237-238).

(4) L'Huillier (Lieut.-col.), *Sur le procureur du Roi à Bar-le-Duc Christophe-Charles Baudot* (B S L B 1923, p. 27-32).

(5) Dennery (général J.), *Le maréchal de camp marquis de Bombelles, évêque d'Amiens (1744-1822)* (P L P M, 1923, p. 449-452). Voir encore ci-dessus, p. 77.

ERUS - Recherches & Classification numériques

1744, et mourut à Paris en 1822, après avoir joué un rôle sous Louis XV et sous Louis XVI, puis pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. En traversant les régimes, il a passé d'une carrière à l'autre : l'armée, la diplomatie et l'Église le comptèrent successivement dans leurs rangs. Mais c'est comme diplomate et dans les premières années de la Révolution qu'il a rencontré la célébrité. Bombelles fut, en effet, chargé par Louis XVI, en 1791 et 1792, de missions secrètes auprès des cours de Vienne, de Stockholm, de Copenhague et de Berlin. Il fut l'un des agents les plus actifs du secret du roi avant et après Varennes. C'est lui qui, avec Goguelat, emporta le consentement du roi de Prusse à la campagne contre la France, et il ne cessa, jusqu'après Valmy, d'exciter contre son propre pays l'ardeur belliqueuse de Frédéric-Guillaume. Il servit ensuite pendant quelque temps dans l'armée de Condé. C'est après la mort de sa femme, en 1800, qu'il résolut de se consacrer au sacerdoce. La Restauration lui fit donner la mitre et la crosse, et il mourut évêque d'Amiens en 1819. — Collinet de La Salle Chouville, qui était commissaire du pouvoir exécutif près du tribunal d'Épinal, fut exécuté, à Paris, pendant la Terreur, pour avoir entretenu une correspondance avec des émigrés. Son affaire passa au Tribunal révolutionnaire le 1er août 1793. M. Léon Schwab nous la résume (1) d'après le compte rendu de l'audience qu'il emprunte, non au *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire*, où elle tient une place étendue, mais à l'ouvrage bien connu du « citoyen Tisset » : *Compte rendu aux sans-culottes de la République française par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine...* etc., dont M. Schwab a eu entre les mains la première partie seulement (191 pages). Que M. Schwab nous permette de lui apprendre : 1° que l'ouvrage de Tisset est complet en quatre parties formant deux tomes paginés 1 à 384 et 1 à 291; 2° que le premier de ces tomes (soit les deux premières parties de l'ouvrage), seul consacré aux suppliciés parisiens, existe complet à la Bibliothèque universitaire de Nancy où nous avons pu en faire entrer un exemplaire; 3° que le « citoyen Tisset », policier et calomniateur d'arrière-plan, auquel on doit une *Vie privée* de Chaumette, paraît avoir découpé avec des ciseaux ses comptes rendus du Tribunal révolutionnaire dans le *Bulletin* dudit Tribunal; 4° qu'un exemplaire, incomplet, il est vrai, de ce *Bulletin*, mais où figure précisément la séance du 1er août 1793, se trouve également depuis peu

(1) Schwab (L.), *Un Spinalien devant le Tribunal révolutionnaire* (R V 1922-1923, p. 246-250). On trouvera dans l'article de M. Schwab quelques renseignements, puisés aux sources locales, sur la fortune et sur la famille de Collinet de La Salle.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à la même bibliothèque où M. Schwab pourra, en le consultant, se documenter d'une façon plus complète sur l'affaire Collinet de La Salle. — François (de Neufchâteau) continue à attirer l'attention des érudits lorrains. Nous avons à signaler, cette fois, plusieurs articles sur son compte : d'abord, de M. Albert Najean, une spirituelle causerie, qui n'apporte pas, et n'a du reste pas la prétention de nous apporter, grand'chose de nouveau (1); ensuite deux brèves notices : l'une, de M. Philippe, sur la première édition du poème *Les Vosges* (2), l'autre, de M. P. Marot, sur un livre ayant appartenu à François et que conserve aujourd'hui la bibliothèque de Neufchâteau (3). — Le célèbre agitateur Lazowski était né à Lunéville. C'est cette circonstance qui nous vaut un excellent article de M. Poulet, dans *Le Pays lorrain et le Pays messin*, sur l'une des figures les plus curieuses et les moins bien connues de la Révolution (4). Ce n'est pas que M. Poulet nous apprenne sur Claude-François Lazowski des nouveautés bien sensationnelles : il y a longtemps qu'on ne confond plus, à la suite de Mme Roland, les deux frères Lazowski : l'ingénieur des manufactures, collègue de Roland, et le compagnon d'armes de Fournier l'Américain. On savait aussi que, contrairement à la supposition de la Biographie Jouy-Norvins, qui ne peut se résigner à les croire de la même famille, le général de ce nom était un autre frère du forcené démagogue. D'autre part, M. Poulet n'a pu éclaircir tout ce qu'il restait d'obscur dans la vie de Claude-François. Ses débuts à la section du Finistère demeurent toujours inconnus. Il est probable d'ailleurs que nous ne saurons jamais rien de précis à ce sujet : ce qui subsiste aujourd'hui, après les incendies de 1871, des papiers des sections de Paris est vraiment trop peu de chose. Sans doute continuerons-nous toujours à voir Lazowski apparaître brusquement sur la scène à l'époque du 20 juin, pour surgir de nouveau de l'ombre au 10 août, à l'affaire des prisonniers d'Orléans qui furent massacrés à Versailles en septembre 1792, enfin à la tentative avortée de coup d'État du 10 mars 1793. Ces principaux faits d'armes du trop célèbre démagogue sont, avec sa mort et sa pompe funèbre, à peu près tout ce que l'on connaît de son existence agitée. Nous pourrions

(1) Najean (A.), *François (de Neufchâteau) ami de tout le monde* (B S E V 1922, p. 7-19).

(2) P[hilippe] (A.), *La première édition du poème « Les Vosges » de François (de Neufchâteau)* (R V 1922-1923, p. 57-60).

(3) Marot (P.), *Un livre de la bibliothèque de François (de Neufchâteau) conservé à la bibliothèque de cette ville* (R V 1922-1928, p. 127).

(4) Poulet (H.), *Un Lunévillois oublié, Claude-François Lazowski (1762 à 1793)* (P L P M 1922, p. 289-300 et 365-371).

EFERUS - Recherche [redacted] cation numériques

cependant ajouter à ce que dit M. Poulet de son rôle politique, quelques faits relatifs à ses rapports avec Fournier et à son rôle au club, aussi bien mal connu, des Cordeliers. Mais c'est évidemment sa participation à la journée du 10 août qui est l'épisode décisif de sa vie : à ses funérailles, le vice-président du Conseil général de la Commune, Destournelles, reconnut que sa réputation datait de là. Et elle n'était pas usurpée : il ne faut pas oublier en effet qu'à l'attaque des Tuileries, Lazowski commandait les canons du faubourg, et que, seule l'intervention de l'artillerie put venir à bout de la résistance du château. L'histoire devrait placer les canons de Lazowski du 10 août sur le même plan que ceux de Hanriot du 2 juin. Sur la vie privée du personnage, M. Poulet nous apprend des choses intéressantes : il nous donne son extrait de baptême, nous parle de son mariage à Paris et de sa petite-fille, qui devait mourir, célibataire, en 1849. Mais nous continuons toujours à entrevoir seulement sa figure, tant physique que morale. Était-il un ivrogne invétéré, comme on l'a dit? On l'a dit aussi de Chaumette, sans qu'il soit possible de l'affirmer. La réputation proverbiale des Polonais ne saurait suffire à asseoir sur ce point notre conviction. Était-il honnête? C'est une question que ne soulève pas M. Poulet. Cependant Lazowski avait acquis une maison à Issy et certains l'accusèrent d'avoir volé des chevaux : après les comptes de Danton, resterait-il à tirer au clair ceux de Lazowski?... Le plus intéressant est de voir notre personnage combattu par Marat et apothéosé par Robespierre. Cette attitude de ce dernier étonne à bon droit M. Poulet qui, à la suite d'un auteur anglais, en donne une explication dont nous ne nous tenons pas pour satisfait. Que Lazowski ait symbolisé, aux yeux de l'Incorruptible, l'anonyme et obscur sans-culotte, et qu'il ait précisément été magnifié à cause de sa médiocrité, voilà qui nous paraît bien cherché. Robespierre n'aurait-il pas plutôt payé une dette de reconnaissance au Lunévillois, et celui-ci n'aurait-il pas, par hasard, rendu des services au grand homme? La chose n'a rien d'invraisemblable pour qui sait par quels procédés ce dernier maintenait son influence sur les groupes parisiens d'avant-garde. Ce n'est certes pas seulement le personnage de Lazowski, qui reste obscur parmi les protagonistes de la Grande Révolution. — Le meurtre de l'accapareur PELLICIER (27 juillet 1789), dont M. Lucien Braye a retracé l'histoire dans un article que nous avons rappelé plus haut (voir ci-dessus, p. 92), paraît à ce dernier, d'après des documents nouveaux, « bien plutôt comme le résultat d'une explosion de fureur spontanée que comme l'aboutissement d'excès grégaires et concertés d'un certain nombre de manœuvres,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vignerons et brelleurs » (1). — Sur le conventionnel PERRIN (des Vosges), M. Henry-Hauck nous a donné une bonne notice biographique (2), qui pourra servir de cadre à l'étude un peu plus fouillée dont le personnage ne nous paraît pas indigne. Jean-Baptiste Perrin a été, en effet, l'un des hommes les plus marquants de son département pendant la période révolutionnaire. Il était né sous une heureuse étoile, et son caractère sociable, plein de rondeur et de jovialité, d'une souplesse accommodante, lui permit de s'adapter aux situations les plus diverses. La chance d'ailleurs le servit, lui apportant, à point nommé, la fortune d'abord, la popularité ensuite, et lui évitant aussi, à certains moments critiques, de se trouver placé dans une situation embarrassante. C'est ainsi qu'au 9 thermidor il était absent de Paris pour une mission dans les Vosges et en Alsace. A son retour dans la capitale, les thermidoriens le firent entrer au Comité de Sûreté générale. Il y pratiqua la politique de bascule qui lui était chère. Pour éviter de partager le sort de certains de ses amis politiques, thermidoriens de gauche : les Barère, les Billaud-Varenne, les Collot d'Herbois, etc..., il lui fallut toute sa souplesse, toute sa prudence, et aussi la chance d'être envoyé en mission une fois de plus. Il avait certainement des instincts démocratiques, mais, d'instinct aussi, était homme d'ordre, ennemi des coups de force. Fut-il girondin en 1793? M. Henry-Hauck ne s'est pas posé la question. Nous ne croyons pas, pour notre part, pouvoir y répondre par l'affirmative. Il était trop prudent pour se compromettre, comme le fit Mallarmé par exemple. Cependant, avant le 31 mai, il intervint au moins une fois à la Convention contre les agitateurs de la Commune. Ses tendances particularistes de Lorrain devaient en faire, dans le fond, un adversaire décidé de la dictature parisienne. Six ans plus tard, il aidera Sieyès à conduire Bonaparte par la main dans son fauteuil consulaire : sans avoir, là non plus, joué un rôle de premier plan, il n'en a pas moins été, au 19 brumaire, dans le Conseil des Anciens, l'un des artisans du coup d'État. Il a fini sa carrière comme fidèle sujet de l'Empereur, et le bonapartisme lui fournit le moyen, dans la dernière partie de sa vie, de résoudre l'antinomie entre ses sympathies pour le peuple et ses aspirations vers un gouvernement régulier et fort. C'est, en somme, une figure curieuse que celle de ce fils de petit cultivateur qui sut se tailler un rôle de premier plan dans sa province

(1) BRAYE (L.), *Bar-le-Duc, la veille du meurtre de Pellicier* (B S L B juillet-décembre 1922, p. 238-239).

(2) HENRY-HAUCK (H.), *Le Conventionnel Perrin (des Vosges), notice biographique* (R V 1921-1922, p. 74-79 et 109-114).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et conquérir une place honorable dans le personnel central. — Quel dommage que les documents pour écrire l'histoire de ces hommes de l'époque révolutionnaire soient déjà devenus si rares! Et, quand d'aventure leurs descendants en ont conservé quelques-uns, ceux-ci ne sont pas toujours d'un intérêt de premier ordre. Sur Perrin précisément, Mme Perrin, sa petite-nièce, possède une collection particulière dont M. Hauck a tiré deux ou trois pièces qu'il a publiées dans *La Révolution dans les Vosges* (1). Hélas! Elles nous apprennent bien peu de choses nouvelles, et leur lecture cause plutôt une déception. — L'épitaphe de POULLAIN DE GRANDPREY, cette autre illustration du département des Vosges à l'époque révolutionnaire, figurait, gravée sur un marbre noir, dans la chapelle du château de Graux, où l'abbé Deblaye l'a relevée en 1877. *La Révolution dans les Vosges* nous en donne aujourd'hui le texte (2).

Histoire religieuse. — Le regretté chanoine Mangenot, qui a dressé naguère, on s'en souvient (Cf. B L 1913-1919, p. 132-133), la liste des ecclésiastiques de la Meurthe martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française, a mis les lecteurs de la *Semaine religieuse de Nancy* (3) au courant de l'état de l'instruction du procès en béatification entrepris au sujet des prêtres morts en déportation qui avaient été condamnés « en haine de la religion ». Sur l'ensemble des déportés de la France entière, l'information canonique ouverte à La Rochelle n'en a retenu que 62, pour des motifs d'ordre pratique et non doctrinal, nous dit M. Mangenot. Des 33 diocèses français actuels qui comptent des représentants parmi ces 62 candidats, le diocèse de Nancy est, après ceux de Limoges et de Moulins, celui qui en fournit le plus : 7 sur 62. Cinq de ces 7 ecclésiastiques sont des religieux, appartenant à cinq ordres différents, et tous sortis des prisons de Nancy. Aucun des séculiers qui sont dans ce dernier cas n'a été retenu par le « postulateur », auteur de la liste. A ces 5 déportés nancéiens ont été joints 2 déportés d'autres départements qui appartiennent à la Meurthe par leur naissance et leur carrière, et M. Mangenot trouve légitime de leur ajouter encore, comme huitième vic-

(1) HENRY-HAUCK (H.), *Quelques pièces inédites relatives au conventionnel Perrin (des Vosges)* (R V 1922-1923, p. 239-245).

(2) *Épitaphe de J. Clément Poullain de Grandprey dans la chapelle castrale du château de Graux (relevée par l'abbé Deblaye le 23 janvier 1877* (R V 1922-1923, p. 250-251).

(3) MANGENOT (Chanoine E.), *Cause des prêtres martyrs de la déportation (1792-1794)* (S R N 1922, p. 144-146, 182-188, 226-230, 309-311 et 325-327).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

time du diocèse, un jésuite déporté de la Meuse, qui avait longtemps habité Nancy et Pont-à-Mousson. Au cours de son savant article, M. Mangenot rompt une lance en faveur d'une thèse qui lui a toujours été chère, celle de la licéité du serment de liberté et d'égalité du 14 août 1792 : il soutient, une fois de plus, que ce serment, purement civique, n'était pas contraire à la pensée du pape Pie VI. Et, à l'appui de sa manière de voir, M. Mangenot invoque un texte officiel, non encore versé au débat, un bref du pape lui-même, adressé au cardinal Louis de Rohan, évêque de Strasbourg exilé en Allemagne, bref daté du 13 avril 1796. Ce bref paraît, en effet, donner pleinement raison à l'auteur de notre article, puisque, dans la même page où il refuse de suivre l'évêque de Strasbourg, qui proposait d'admettre les excuses de l'ignorance et de la bonne foi relativement au serment à la Constitution civile, dans cette même page où, par conséquent, il se montre plus sévère que l'évêque lui-même à l'endroit de la prestation de ce serment « impie et hérétique », le pape condamne par contre cette autre proposition de son correspondant, à savoir que le serment de liberté-égalité a été non moins impie et non moins hérétique que l'autre : « Par ce jugement anticipé qu'est le vôtre », écrit Pie VI à Louis de Rohan, « vous semblez vouloir interpréter Notre jugement, alors que Nous, jusqu'à présent, Nous n'avons rien décrété sur ce serment français touchant la liberté et l'égalité, mais Nous avons seulement averti que ceux qui l'ont prêté aient à aviser à leur conscience, puisque, dans le doute, il n'est pas permis de jurer. » M. le chanoine Mangenot a parfaitement raison de trouver cette critique pontificale « très importante, et par son contenu, et par sa date ». Elle prouve évidemment, en effet, qu'au 13 avril 1796, le pape ne s'était encore prononcé, ni dans un sens, ni dans l'autre, sur la licéité ou l'illicéité du serment de liberté-égalité, et qu'ainsi les ecclésiastiques avaient pu, à l'époque, prêter ce serment sans se mettre en conflit avec l'Église, ce qui est contraire à l'opinion de l'évêque de Strasbourg, comme du reste à celle de tous ses collègues. Mais, pourquoi M. Mangenot attribue-t-il au gallicanisme des évêques et des vicaires généraux de la France d'alors cette attitude plus rigoureuse que celle du pape lui-même? La preuve qu'il ne s'agit nullement ici de gallicanisme n'est-elle pas fournie par l'existence actuelle de nos modernes partisans de l'illicéité, ces adversaires « nombreux et bruyants » de M. le chanoine Mangenot? Ce n'est pas le gallicanisme qui les inspire, pas plus que leurs devanciers, mais l'esprit de réaction, et leurs mobiles, à tous, sont bien plus politiques que religieux. — Après cette digression un peu longue, à laquelle

EFEDUS - Recherches & Classification numériques

servira d'excuse l'intérêt de cette question pour l'histoire générale, revenons à la Lorraine. En l'an VII, les députés des Vosges protestèrent auprès du Ministre de la Police générale contre l'arrestation, faite en exécution d'une loi du 19 fructidor an VII, d'un prêtre assermenté, curé de la paroisse du Val d'Ajol qu'ils parvinrent à faire remettre en liberté (1). — Jusqu'au 2 mars 1793, date de sa réunion à la République, la principauté de Salm, restée enclave neutre entre quatre départements, attira, de divers points du territoire français, bon nombre de prêtres réfractaires. Le 29 avril 1792, la municipalité de Senones, inquiète de ce rassemblement, requérait le supérieur de l'abbaye de Senones, grand vicaire né de la principauté de Salm, « d'éloigner et de renvoyer de son territoire, dans vingt-quatre heures, tous les prêtres et religieux étrangers qui y sont actuellement, et de n'en plus admettre à l'avenir » (2). — M. Philippe a retracé dans *La Révolution dans les Vosges*, l'odyssée des cloches vosgiennes à l'époque révolutionnaire (3). Après avoir rappelé les différents textes législatifs qui réglèrent la question et qui se rapportent à deux époques successives : avant le 23 juillet 1793, transformation en monnaie des cloches des établissements religieux supprimés; après le 23 juillet 1793, réquisition de cloches, dans les paroisses maintenues, pour leur conversion en canons, M. Philippe étudie, l'une après l'autre, chacune de ces deux opérations. Pour la première, il nous donne un tableau des 130 à 140 cloches de maisons religieuses supprimées qui furent mises à la disposition de la Nation en exécution du décret du 6 août 1791. Toutes ces cloches ne furent pas converties en monnaie de billon. Quelques-unes furent attribuées à diverses municipalités qui en cédèrent d'autres à leur place. Quant à celles des cloches qui furent descendues pour contribuer à la défense nationale, elles semblent avoir été beaucoup plus nombreuses : plusieurs centaines certainement, sans qu'on puisse en connaître le nombre, ni le poids, même approximativement. — M. le chanoine Chapelier nous a, de son côté, donné une importante étude sur « Les décadis dans les Vosges » (4). Il montre que le culte décadaire n'a obtenu aucun succès auprès des populations vosgiennes. L'exposé

(1) Schwab (L.), *Une protestation des députés des Vosges en l'an VII à propos d'une arrestation* (R V 1921-1922, p. 148-150).

(2) *La principauté de Salm et les prêtres réfractaires en 1792* (R V 1923-1924, p. 127-128).

(3) Philippe (A.), *Les cloches vosgiennes à l'époque révolutionnaire* (R V 1922-1923, p. 65-76 et 140-155).

(4) Chapelier (Chanoine Ch.), *Les décadis dans les Vosges* (R V 1922-1923, p. 1-14, 91-108, 172-185, 202-210, et, 1923-1924, p. 32-42).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de M. Chapelier comprend trois parties : 1° quelques renseignements sur l'institution de ce culte, la manière dont il devait être pratiqué dans les Vosges, les mesures prises par l'administration départementale et par les représentants en mission pour assurer sa célébration (an II et début de l'an III); 2° la résistance opposée par les communes du département à son introduction en l'an II et en l'an III : il y a là un grand nombre de faits tirés des archives départementales des Vosges et d'un certain nombre d'archives communales; 3° l'exposé de la résistance sous le Directoire (ans V, VI, VII et VIII) au gouvernement qui veut imposer par la force le culte officiel et mettre des entraves au libre exercice des autres cultes. Ce travail est intéressant et sera utile. Est-il bien complet? Je ne vois rien, par exemple, sur l'attitude, sous le Directoire, des municipalités cantonales. Pour la même époque, M. Chapelier semble trop se restreindre au récit de la lutte de « Monsieur Décadi » contre « Monsieur Dimanche ». Sans doute, l'observance du calendrier républicain était, pour le gouvernement, d'une grosse importance : elle avait la valeur d'un symbole puisqu'il s'agissait de substituer une conception rationnelle à un usage traditionnel. Mais le culte décadaire ne se borne pas à une mesure qui est, en un certain sens, du même ordre que l'adoption du système métrique. Comme le montre d'ailleurs un texte publié (p. 8 à 12) par M. Chapelier lui-même : la *Manière de célébrer les fêtes décadaires*, du citoyen Thiébaut, il a encore été une tentative pour substituer, aux anciens cultes alors en usage et qui partageaient les citoyens en classes fermées et hostiles l'une à l'autre, une seule religion, faite pour tous : la religion de la patrie. Et cela n'est pas si risible. Je sais bien que M. Chapelier se défend de trouver plaisantes ces cérémonies révolutionnaires. Mais c'est seulement à cause des persécutions auxquelles furent en butte les catholiques. Sans elles, on sent qu'il ferait, comme les catholiques de l'époque, des « gorges chaudes impertinentes » de tous ces cultes de pacotille.

Histoire militaire. — En cherchant, aux archives départementales de la Meuse, des « pièces relatives aux prêtres déportés », M. l'abbé Aimond a « rencontré par hasard quelques lettres écrites par des soldats meusiens » de la première République. Ces lettres, dont il nous donne le texte (1), sont assez courtes, mais intéressantes par leur date (30 mars, 8 avril, 16 septembre et 6 octobre 1793) ainsi

(1) AIMOND (Abbé Ch.), *Quelques lettres de soldats de la prèmière République (1793)* (P L P M 1923, p. 241-248).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que par le jour qu'elles jettent sur l'état d'esprit de leurs auteurs à cette époque critique. Nous disons à dessein « de leurs auteurs », car, des quatre signataires, le premier est royaliste, et le deuxième et le quatrième défaitistes. Ces cas doivent avoir été exceptionnels. Si d'ailleurs ils ne l'avaient pas été, de pareils témoignages ne feraient que grandir notre admiration pour l'énergie de ceux qui, dans de telles conditions, ont forcé la victoire et sauvé le pays. — Sous le premier Empire, presque tous les titulaires de la Légion d'honneur étaient des militaires : en 1814, sur 30.747 légionnaires vivants, on n'en comptait guère que 1.200 pour les carrières civiles. Pour la Moselle, la liste dressée par M. Jean-Julien des légionnaires du premier Empire (1) ne comprend que sept noms de civils. Quant aux militaires décorés de cet ordre, ils sont tellement nombreux dans ce département que l'auteur n'a pu les citer tous. Il s'est contenté de reproduire la liste « conservée aux archives municipales de Metz » et qui est, nous dit-il, « sans doute incomplète », en classant les légionnaires par localités d'origine. — Cette liste, M. E. Job l'a complétée sur un point en nous donnant une biographie succincte d'un glorieux ancêtre, Joseph Job, de Boulay (1776-1839), qui fut fait chevalier en 1809 comme simple maréchal des logis du premier régiment de chasseurs à cheval (2). — La ville de Metz possède, depuis 1836, un grand tableau, œuvre du peintre Schoppin, qui représente la charge décisive du général Richepance à la bataille de Hohenlinden (3 décembre 1800) (3). — Le grand-père de Maurice Barrès, Jean-Baptiste Barrès, entré aux vélites de la garde à vingt ans, en 1804, a fait toutes les campagnes de 1805 à 1815. Il n'était lorrain que d'adoption, étant né à Blesle-en-Auvergne. Mais il s'était marié et retiré à Charmes où il est mort après y avoir fait la souche d'où devait sortir un si glorieux rejeton. Après avoir été, sous la Restauration, mis pendant quelques années en demi-solde avec le grade de capitaine, Jean-Baptiste Barrès fut fait chef de bataillon, et assista en cette qualité à la révolution de juillet. Devenu officier de la Légion d'honneur, il fut envoyé en garnison à Strasbourg et prit sa retraite, après trente années de services, à Charmes-sur-Moselle. Des fragments de ses mémoires, qui sont fort curieux (le récit de la révolution de 1830 est d'une vie intense) ont été publiés par son petit-fils avec cette pré-

(1) JEAN-JULIEN, *Les légionnaires de la Moselle sous le premier Empire* (P L P M 1923, p. 355-362).

(2) JOB (E.), *Un légionnaire lorrain, Joseph Job, de Boulay (1776-1839)* (P L P M 1923, p. 420-423).

(3) JEAN-JULIEN, *Le général Richepance au musée de Metz* (P L P M 1923, p. 131-132).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

face où le plus grand écrivain de la Lorraine contemporaine a laissé mélancoliquement percer le pressentiment obscur de sa fin prochaine (1). — Le colonel Lamoureux, né à Chaumont-la-Ville (près Bourmont) en 1746, et qui mourut fort âgé en 1838, avait pris sa retraite à soixante-cinq ans en 1811. M. Marot, après avoir résumé sa carrière, raconte un épisode émouvant de sa vie : en 1814, un régiment bavarois, de passage à Bourmont où le vieil officier s'était retiré, vint rendre les honneurs à celui qui, lors de l'occupation française de l'Allemagne, avait su se faire regretter des habitants du cercle de Bavière dont il avait eu, en 1810, l'administration (2). — M. Raoul Brice a raconté dans *Le Pays Lorrain et le Pays Messin* l'existence aventureuse de son aïeul, J. Brice, de Lorquin près Sarrebourg. Ce dernier s'était engagé, à l'âge de dix-neuf ans, avec son frère cadet, en 1803. Tous deux étaient capitaines lorsque, lors de l'invasion de 1814, l'empereur les chargea de la périlleuse mission d'attaquer, à la tête d'un corps de partisans lorrains, les derrières des troupes alliées qui avaient envahi la France. Cette tentative était malheureusement entreprise trop tard pour pouvoir obtenir un effet utile. Les Brice durent se borner à quelques coups de mains dans la région à l'est de Blâmont et de Badonviller, où l'épaisseur des bois et la nature accidentée du pays favorisaient les embuscades. En 1815, pendant les Cent jours, l'aîné reprenait la campagne. A la tête d'un corps de volontaires, qui comprenait beaucoup de paysans simplement armés de fourches (la *gabel-armée*), avec des forestiers, des douaniers, des braconniers, etc..., il mena une lutte héroïque et inégale dans la région comprise entre Sarrebourg et Sarreguemines. Cette guerilla, au cours de laquelle J. Brice faillit enlever « les trois empereurs » de passsge à Sarrebourg (l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse), offre ceci de particulièrement fabuleux qu'elle se poursuivit pendant un mois entier après le désastre de Waterloo. Deux fois condamné à mort par les généraux des Alliés et mis par eux hors la loi, le chef de la *Gabel-armée* finit par obtenir de traiter d'égal à égal avec le commandant des troupes russes d'occupation, lequel lui permit, ainsi qu'à ses officiers, de se retirer sans être inquiétés où bon leur plairait. Après cet épisode héroïque, J. Brice, qui avait été l'objet des plus flatteuses attentions de la part du général Orloff, fut persécuté par le gouvernement de Louis XVIII : en 1816, les partisans lorrains furent traduits devant la cour d'assises

(1) *Souvenirs d'un officier de la grande armée publiés par Maurice Barrès, son petit-fils.* Paris, Plon, s. d. (1923), in-16, XIX-331 p.

(2) MAROT (A.), *Le colonel Lamoureux et les Bavarois* (P L P M 1922, p. 127-131).

EEERUS - Recherches & Classification numériques

de la Meurthe, et leur chef dut quitter la Lorraine. A Paris, où il se réfugia, il passa son temps à conspirer contre les Bourbons; il se fit recevoir carbonaro et prit part, en 1821, au complot de Belfort. Mis à la retraite, à trente-huit ans, pour infirmités, il alla passer une partie de ses loisirs forcés à Arenenberg, près du lac de Constance dans la résidence de l'ex-reine Hortense et de son fils, le futur Napoléon III. Mais, dès le lendemain de la révolution de 1830, Brice rentrait en France pour adhérer au nouveau régime, qui le fit colonel du 3e régiment de cuirassiers et officier de la Légion d'honneur. Ce rallié restait cependant bonapartiste au fond du cœur, et il faillit même prendre part à la tentative du prince Louis Napoléon, à Strasbourg, où il voulait conduire son régiment alors en garnison à Haguenau. Mis en non-activité par retrait d'emploi, il fut rappelé l'année suivante au service et nommé au commandement de la place de Bône en Algérie. Après divers autres avatars, Brice, de nouveau sans emploi, finit par se faire républicain. Le gouvernement provisoire de 1848 devait lui donner ce grade de général qui était le but suprême de son ambition. Mais il n'en jouit pas longtemps : mis à la retraite, en 1850, après qu'il eut échoué aux élections législatives de mai 1849, il se retira à Nancy, aigri, et réduit au silence, jusqu'au jour où il mourut, le 3 février 1851, dans cette maison de la rue de l'Équitation où le Souvenir Français a fait apposer, depuis, une plaque commémorative. Voilà, sans contredit, une aventureuse carrière, et elle est bien attachante, la figure de ce chef héroïque de partisans, de ce conspirateur impénitent (1). — A la suite de la publication de cette intéressante étude, M. Louis Sadoul a eu l'heureuse idée de rechercher, dans les archives judiciaires de la Meurthe, les pièces du procès intenté par la Restauration, au début de 1816, aux partisans de 1815, et très honnêtement, il nous dit, et il nous montre « qu'à la lecture des dossiers, l'allure de l'affaire est assez différente de celle qu'a trouvée Raoul Brice ». Ces partisans étaient en effet des demi-brigands qui ne se bornaient pas à terroriser les seuls soldats russes cantonnés en Lorraine. J. Brice avait, du reste, bien du mal à s'en faire obéir. On peut même se demander s'il s'opposa toujours, comme il aurait dû le faire, à leurs noirs desseins. Sa responsabilité semble, en tout cas, fortement engagée dans l'assassinat, par quelques-uns de ses hommes, d'un individu qu'ils soupçonnaient de les avoir trahis.

(1) Brice (R.), *Une carrière aventureuse, Le général Brice, de Lorquin, chef de partisans (1814-1815)* (P L P M 1923, p. 5-16, 53-61, 106-120, 161-174, 210-222, 259-271 et 308-305).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il est bon de connaître aussi l'envers de l'Histoire pour ne pas oublier que la réalité est faite des contrastes les plus saisissants (1).

Divers. — Nous nous contenterons d'énumérer, sans commentaires, sous cette rubrique, quelques articles portant sur des sujets variés relatifs à la période de la Révolution et de l'Empire.

J. KASTENER, *Le brûlement des titres généalogiques dans les Vosges en 1792* (R V 1923-1924, p. 13-28).

HENRY-HAUCK, *Une méthode d'écriture de l'époque révolutionnaire* (R V 1922-1923, p. 122-127).

P. MAROT, *Étude sur la formation de la Bibliothèque de Neufchâteau* (R V 1921-1922, p. 97-108).

Procès-verbal de location de terrains communaux (*1796*), document publié par J. Martin (R V 1922-1923, p. 186-188).

Extrait du tableau général des citoyens actifs du département des Vosges (*25 mai 1790*) (R V 1921-1922, p. 160).

Contribution patriotique en 1792 (Documents) (R V 1922-1923, p. 252-253).

Contrat d'apprentissage de tailleur en 1792, document publié par L. S. (R V 1923-1924, p. 61-62).

Les escroqueries au Trésor pendant la Révolution (R V 1922-1923, p. 52-57).

Une cachette de l'époque révolutionnaire (R V 1921-1922, p. 151-155).

Un pasteur à ses jeunes paroissiens (*Ibid.*, p. 156-159).

III — LE XIX^e^ ET LE XX^e^ SIÈCLES

Histoire civile et militaire. — L'un des chapitres du récent ouvrage de M. Lefebvre de Béhaine, *Le comte d'Artois sur la route de Paris* (*1814*), avait déjà paru, en 1920, dans la *Revue de Paris* sous ce titre : *Le comte d'Artois à Nancy, 1814*, et nous en avons rendu compte dans la dernière *Bibliographie lorraine* (Cf. B L 1920-1921, p. 116). Il n'y a presque rien à tirer pour nous du reste du volume qui s'occupe de la Franche-Comté, de Langres et de Vesoul. Nous nous bornerons à noter que, dans le début de son étude où il examine la situation du parti royaliste dans l'est de la France au début de 1814, l'auteur constate l'impuissance de ce parti en Alsace et en Lorraine à cette époque. Si, en Lorraine, les royalistes sont plus nombreux

(1) SADOUL (L.), *Les partisans en cour d'assises* (P L P M 1923, p. 306-310).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'en Alsace, où il n'y en a presque pas, leur opposition est timide et se borne à des propos de salons. Au reste, les 3e et 4e divisions militaires (Metz et Nancy) étaient, nous dit M. Lefebvre de Béhaine, « bien commandées et fortement occupées ». Il n'en est que plus curieux de voir le comte d'Artois s'arrêter à Nancy vers la fin de mars de cette année. Il est vrai que les royalistes y avaient eu le temps, depuis quelques semaines, de relever la tête, grâce à l'occupation russe. Monsieur n'en dut pas moins « se résigner à vivre en simple particulier et même assez modestement ». Ce séjour à Nancy est, en somme, plus intéressant pour l'histoire générale que pour celle de la Lorraine (1). — La vie politique dans la Meurthe sous le ministère Guizot a été esquissée par le regretté Pierre Braun en deux articles du *Pays Lorrain et Pays Messin*. L'auteur y montre que, pendant les sept années que dura ce ministère, « l'immobilité politique fut à peu près complète ». Députés, conseillers généraux, et même une grande partie des conseillers municipaux, étaient des *conservateurs-bornes* et des instruments dociles du préfet. L'opposition était réduite, dans le département, à quelques cercles lunévillois et nancéiens. Un moment (1841-1843), les démocrates crurent pouvoir se servir de la franc-maçonnerie pour secouer l'apathie de l'opinion publique. Mais cela ne dura pas. Vinrent ensuite à leur aide les catholiques libéraux, surtout après le Carême prêché en 1843 par Lacordaire à la Cathédrale de Nancy. Mais l'entente ne tarda pas à se rompre et les catholiques eux-mêmes à se lasser : la Société « Foi et Lumières » périclita. Le département retomba bien vite dans sa torpeur. Il ne fallut rien moins que la campagne des banquets pour l'en faire sortir (2). — M. J. J. Barbé, archiviste, a dressé la liste des maires et adjoints de la Ville de Metz depuis 1789 jusqu'en 1922 (3). — De M. Jean-Julien quelques détails sur la tentative éphémère faite, en 1831-1832, par les Saint-Simoniens pour s'implanter à Metz (4). — Notre ancien et regretté collaborateur, M. Albert Collignon, nous avait déjà quittés lorsque *Le Pays Lorrain et le Pays Messin* publia, en mars et avril 1923, ces *Souvenirs de Verdun d'il y a soixante ans*, où, se remémorant, à la fin de ses jours, les beaux temps de son enfance et de sa jeunesse, le vieillard raconte avec tant

(1) Lefebvre de Béhaine, *Le comte d'Artois sur la route de Paris (1814)*. Paris, Perrin, 1921, in-12, 244 p.

(2) Braun (P.), *La vie politique dans la Meurthe sous le ministère Guizot* (P L P M 1922, p. 9-14 et 73-76).

(3) Barbé (J. J.), *Les municipalités de Metz*. Metz, imp. le Messin, 1922, in-8, 244 p.

(4) Jean-Julien, *Le Saint-Simonisme à Metz* (P L P M 1922, p. 35-37).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de charmante bonhomie les premières impressions de son existence, celles qui sont restées les plus vives et lui sont demeurées les plus chères (1). — Dans quelques pages remarquables, à la fois fortement pensées et clairement écrites, le colonel A. Grouard a donné une interprétation aussi lumineuse qu'impartiale de la lutte dramatique soutenue par Bazaine autour de Metz au mois d'août 1870 (2). — Depuis la guerre, la criminalité a-t-elle augmenté, comme on le croit couramment? M. P. Sadoul établit qu'en Lorraine du moins, à en croire les statistiques des quatre départements du ressort de la Cour d'appel de Nancy pour les années 1913 et 1921, elle aurait plutôt baissé, compte tenu, bien entendu, de la diminution de la population civile, du fait des hostilités. Les raisons principales de cette diminution seraient, au dire de l'auteur, d'une part, la facilité plus grande de trouver aujourd'hui un travail rémunérateur, d'autre part, la diminution considérable de l'alcoolisme qui tient surtout aux mesures prises depuis 1918 par le Législateur (3). — Si la criminalité a diminué, il n'en est pas de même, heureusement, du nombre des actes de dévouement et de probité, comme le montrent les rapports sur les prix de vertu présentés à l'Académie de Stanislas par M. L. Malgras (René d'Avril), le 18 décembre 1921 (4), et par M. G. Renard, le 24 décembre 1922 (5). — Sous le titre *Lorraine et Alsace*, M. Jean, président et délégué général du Souvenir Français en Lorraine, a donné une sorte de tableau historique et géographique de nos deux provinces de l'Est depuis la Révolution jusqu'en 1922 (6).

Écoles, bibliothèques, sociétés savantes. — M. L. Parisot, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, a retracé dans *Le Pays Lorrain et Le Pays Messin*, d'après les archives de la commune et ses propres souvenirs, l'histoire de l'ancienne école de Jeandelaincourt. A ce récit, pittoresque et instructif, on mesure mieux le chemin parcouru, en matière d'enseignement primaire, depuis moins d'un

(1) Collignon (A.), *Quelques souvenirs de Verdun d'il y a soixante ans* (P L P M 1923, p. 97-105 et 152-160).

(2) Grouard (Colonel A.), *Les batailles autour de Metz, août 1870, coup d'œil d'ensemble* (Revue des études napoléoniennes, 1923, p. 111-131).

(3) Sadoul (L.), *Criminalité d'après guerre* (P L P M 1923, p. 193-205).

(4) Malgras (L.) (René d'Avril), *Rapport sur les prix de vertu* (M A S 1921-1922, 6e série, t. XIX, p. XXV-LXIV).

(5) Renard (G.), *Rapport sur les prix de vertu* (M A S 1922-1923, 6e série, t. XX, p. LII-LXXVI).

(6) Jean (Lieutenant J. P.), *Lorraine et Alsace*, Metz, impr. Le Messin, Nancy, Libr. Sidot, s. d. (1922), in-4, 126 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siècle (1). — M. Errard a dressé la liste des institutrices de Delut depuis 1824, date où fut créée dans la commune une école séparée pour les filles, jusqu'en 1903, époque où elle fut supprimée et réunie à l'école des garçons par suite de la diminution de la population (2). — Le même auteur a publié le règlement pour les écoles primaires de la ville de Maréville, en date du 11 décembre 1809, texte tiré des archives de cette commune détruites au début de la dernière guerre (3). — M. le chanoine Pertusot, supérieur de la Malgrange, dans le discours de distribution des prix de juillet 1922 dont la *Semaine Religieuse de Nancy* nous donne un extrait, a retracé les origines de cette institution, qui remonte au règne de Louis-Philippe (4). — La bibliothèque publique de la ville de Metz, qui date des premières années du XIX^e^ siècle, comptait, en 1866, environ 30.000 volumes, dont 700 incunables, et, de plus, environ 800 manuscrits, 4.000 médailles et une intéressante collection d'antiquités recueillies dans le pays. Une notice sur ce dépôt, publiée à cette époque dans le *Petit Bulletin du Bibliothécaire*, a été réimprimée récemment dans la *Revue des Bibliothèques* (5). — M. le doyen F. Gross a retracé dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* l'historique de la Faculté de Médecine de Nancy jusqu'en 1914. On sait que la Faculté de Médecine et l'École supérieure de Pharmacie de Strasbourg furent transférées, en 1872, dans la capitale de la Lorraine, qui ne possédait encore que les Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres. Après avoir parlé du personnel et rappelé les noms des professeurs, M. le doyen Gross passe en revue les questions de l'enseignement, du perfectionnement des cliniques, hôpitaux et laboratoires, enfin de la création des différents instituts : d'Anatomie, de Physiologie, d'Hygiène et Dentaire. Il montre ensuite que la population scolaire a passé, de 185 étudiants (chiffre de l'année 1872-1873), à 10.867 en 1914. Quel plus bel éloge de la vitalité de notre Faculté de Médecine que cette simple comparaison de chiffres (6)? — C'est le 1^er^ janvier 1897 qu'a commencé l'application de la loi du 1^er^ juillet 1896 sur les Universités. Si les diverses facultés

(1) PARISOT (L.), *Notre vieille école de Jeandelaincourt* (P L P M 1922, p. 77-86).
(2) ERRARD (P.), *Les institutrices de Delut* (B S N M 1921, 2^e^ partie, p. 13-24).
(3) ERRARD (P.), *Règlement pour les écoles primaires de la ville de Maréville (du 11 décembre 1809)* (B S N M 1921, 2^e^ partie, p. 59-64).
(4) *L'institution de la Malgrange* (S R N 1923, p. 130-134).
(5) BONNEROT (J.), *Les Bibliothèques de Strasbourg et de Metz* (Revue des Bibliothèques, 1919, p. 121-128). Tirage à part, Paris, Champion, 1919, in-8, 8 p.
(6) GROSS (D^r^ F.), *La Faculté de Médecine de Nancy de 1872 à 1914* (M A S 1921-1922, 6^e^ série, t. XIX, p. 9-109). Tirage à part, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1923, in-8, 117 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui composent celle de Nancy sont bien toutes nées avant cette date, le 1er janvier 1897 n'en reste pas moins le jour de naissance officiel de cette dernière. En 1922, elle comptait donc vingt-cinq années d'existence. M. le recteur Adam a profité de cette circonstance pour retracer, lors de la séance solennelle de rentrée du 16 novembre 1922, l'histoire, encore bien courte, mais déjà si pleine, de notre jeune Université. Il l'a divisée en cinq périodes qui se partagent à peu près également ces vingt-cinq années : l'époque des fondations, allant jusqu'à 1902, qui fut franchie, nous dit-il, « à pas de géant »; celle de 1902 à 1909, marquée par le déménagement de la Faculté des Sciences, jusque-là logée place Carnot, et dont les nouveaux locaux furent inaugurés presque en même temps que l'exposition de Nancy, le 13 juin 1909; la période de travail fructueux commencée en 1909 et qui durerait encore, sans la guerre qui l'interrompit brusquement en 1914; celle de la guerre, où l'Université sut si bien « tenir » sous les obus et sous les bombes et à la fin de laquelle, onze jours avant l'armistice, fut détruite la bibliothèque; enfin la période que nous vivons et où l'Université a dû commencer par se reconstituer au sortir de la tourmente, après avoir, plus qu'aucune autre, en lui cédant une partie de ce qu'elle avait de meilleur, contribué « à la renaissance de l'Université alsacienne dans Strasbourg redevenu Français » (1). — Nous avons signalé, dans la dernière *Bibliographie Lorraine* (Cf. B L 1921, p. 121), l'originale suggestion faite par M. Duvernoy d'une sorte de fédération des sociétés savantes de la Lorraine. L'éminent archiviste de Meurthe-et-Moselle est revenu, depuis, sur cette question. Il a montré combien le cadre départemental, voire même arrondissementier, adopté par les sociétés savantes à leur formation, dans la première moitié du XIXe siècle, à une époque où régnaient sans rivales les diligences, est devenu désuet en notre temps où les chemins de fer, la poste et le télégraphe ont supprimé les distances. Alors qu'il est question, en d'autres domaines, d'adopter le cadre régional, il serait vraiment illogique de ne pas s'en servir pour les associations savantes. Au reste, la cherté du papier et celle de l'impression imposent d'urgence cette réforme, grâce à laquelle on pourrait mettre sur pied des publications qui demeurent, autrement, irréalisables. Et M. Duvernoy, avec sa grande compétence, nous donne la liste de quelques-unes des éditions critiques que pourraient entreprendre les érudits lorrains. Déjà la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, et la Société d'histoire et d'archéo-

(1) *Université de Nancy. Vingt-cinq années d'une Université nouvelle (1897-1922).* Nancy, Coubé, 1923, in-8, 42 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

logie de la Lorraine, qui a son siège à Metz, ont donné l'exemple, en entreprenant à frais communs, la publication d'une étude importante sur les comtes de Bar au Moyen Age (1). — L'idée d'une fédération des sociétés savantes de la région lorraine, que notre collègue, M. Parisot, défendait déjà en 1909, a trouvé dans M. Davillé un précieux auxiliaire. Après avoir exposé quelques-uns des moyens préconisés dans ce domaine depuis deux ans, M. Davillé, entrant dans le vif de la question, montre comment celle-ci se présente aujourd'hui en Lorraine. En dépit de quelques fusions partielles, il reste encore trop de rivalités locales : entre Épinal et Saint-Dié, entre Nancy et Metz, entre Montmédy et Bar-le-Duc. Il faut donc, dit M. Davillé, « rechercher une forme d'alliance qui respecte l'esprit particulariste de chacune de nos sociétés »; et l'auteur de l'article s'efforce de tracer dans ses grandes lignes un projet de fédération régionale qui réponde à ce but (2). Il y a là un commencement de campagne qui mérite de retenir très sérieusement l'attention.

Histoire religieuse : biographies. — Plusieurs études ont paru, dans ces deux dernières années, sur l'histoire religieuse de la Lorraine au XIX^e^ siècle. Nous nous bornerons à une simple mention pour deux d'entre elles : une note anonyme sur la restauration du siège épiscopal de Verdun par une bulle pontificale du 6 octobre 1822 (3), et un article racontant une démarche privée, faite auprès du pape Léon XIII, en 1880, sur l'initiative de M. Maurice du Coëtlosquet, pour obtenir la nomination d'un coadjuteur agréable aux Messins, leur évêque vénéré, M^gr^ Dupont des Loges, étant alors âgé de soixante-seize ans (4). — On trouvera d'autre part, ci-dessous, en note, les titres de trois brochures qui ne nous ont pas été accessibles (5). — Nous serons moins brefs sur les historiques de congrégations. Deux ouvrages ont paru, presque simultanément, en 1922, sur celle de Sainte-Chrétienne. Fondée, en 1807, à Metz, par M^me^ de Méjanès,

(1) DUVERNOY (E.), *Et le groupement des sociétés savantes lorraines?* (P L P M 1922, p. 165-171).

(2) DAVILLÉ (L.), *Pour la fédération des sociétés savantes de la Lorraine* (P L P M 1922, p. 433-434).

(3) *La restauration du siège épiscopal de Verdun* (S R V 1922, p. 371-372).

(4) E. M. C., *L'anneau de Saint Arnould et le pape Léon XIII* (R E M 1923, p. 520-531).

(5) THOMAS (Chanoine A.), *Trente-neuvième pèlerinage de Saint-Dié à Notre-Dame de Lourdes.* Saint-Dié, impr. Cuny, 1923, in-8, 127 p. avec gravures.

Évêché de Nancy et de Toul. Compte rendu général des conférences ecclésiastiques pour l'année 1922. Nancy, ancienne impr. Vagner, 1923, in-8, 28 p.

Diocèse de Metz. Questions qui doivent faire la matière des conférences ecclésiastiques pendant l'année 1922. Metz, impr. lorraine, 1921, in-16, 8 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

née à Distroff, près de Thionville, et veuve d'un ancien capitaine au régiment d'infanterie de Hainaut, cette congrégation, qui se voue à l'éducation des enfants et aux soins des pauvres malades, s'est seulement développée après 1815. D'abord cantonnée dans la région de Lorraine, des Ardennes et du Luxembourg, à part quelques établissements, éphémères du reste, fondés en Provence, la congrégation s'étendit bien vite au delà de ces limites, et, après la guerre de 1870, essaima même en dehors du territoire français. A l'heure actuelle, elle compte soixante maisons, dont 41 en France (23 pour la seule Lorraine), 10 en Amérique, 6 en Belgique et 3 en Autriche. Son histoire, esquissée seulement dans un petit livre de propagande, paru, sans nom d'auteur, dans la collection « Les ordres religieux » de la librairie Letouzey et Ané (1), a été écrite, vers le même temps, d'une manière plus complète, par l'abbé Hamant, qui insiste cependant surtout sur les débuts de l'institution et sur la vie de M^me^ de Méjanès. On trouvera, dans ce dernier ouvrage, qui comporte de nombreuses gravures, la liste de tous les établissements, qu'ils aient disparu ou soient encore ouverts, fondés par la congrégation depuis son origine, ainsi que celle de toutes les religieuses défuntes, depuis 1809 jusqu'à 1914 (2). — Une autre congrégation, celle des religieuses de la Sainte-Enfance de Marie, a vu sa carrière retracée, en 1923, à l'occasion de son centenaire, par l'abbé Munier, aumônier de la maison-mère de Nancy. Fondée, au début du siècle dernier, par l'abbé Claude Daunot, ancien sous-officier de dragons des armées impériales, ce fut essentiellement, jusqu'aux lois de 1901 et de 1904, une congrégation enseignante. Elle l'est, d'ailleurs, restée, mais en Belgique seulement, où elle possède plusieurs établissements dans les diocèses de Liège, de Namur et de Tournai. En France, outre le caractère d'œuvre paroissiale, elle a surtout, maintenant, celui d'une institution d'assistance aux malades, et la clinique de la rue du Montet est bien connue des Nancéiens (3).

Mais ce sont surtout des biographies que nous avons à signaler

(1) *Les Ordres religieux. La congrégation de Sainte-Chrétienne.* Paris, Letouzey et Ané, 1922, in-16, 160 p.

(2) HAMANT (Abbé N.), *Sainte-Chrétienne. Centenaire d'une congrégation religieuse à Metz, avec lettre-préface de M^gr^ J.-B. Pelt, évêque de Metz.* Ouvrage couronné par l'Académie de Metz. Metz, impr. lorraine, 1923, in-8, XI-530 p., avec gravures.

(3) MUNIER (Abbé A.), *Un siècle de vie et d'action religieuses. La congrégation des religieuses de la Sainte-Enfance de Marie, diocèse de Nancy (1823-1923).* Nancy, maison-mère de la Sainte-Enfance de Marie, 87, rue du Montet, 1923, in-8, 88 p., avec gravures.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans le domaine de l'histoire religieuse du XIX^e siècle. Voici celles qui ont paru au cours des années 1922 et 1923 :

Les frères BAILLARD, trois curés lorrains qui vécurent dans la première moitié du siècle dernier, s'étaient mis en tête de rendre son ancienne splendeur au monastère de Sainte-Odile en Alsace, dont ils avaient pu acquérir les bâtiments pour la somme de 49.000 francs. Mais ils se heurtèrent à bien des difficultés et leur entreprise finit par un désastre financier. Le regretté chanoine Mangenot a conté leur mésaventure (1).— M^gr DARBOY qui fut évêque de Nancy de 1859 à 1863 avant de jouer, comme archevêque de Paris, grand aumônier de Napoléon III et sénateur, le rôle que l'on sait, a laissé des papiers assez nombreux dont M. E. Ambroise a lu à l'Académie de Stanislas quelques extraits : les uns, tirés d'une correspondance de vingt années avec un ami d'enfance, sont relatifs à ses débuts et à diverses étapes de sa carrière (2); les autres, provenant de lettres à lui adressées par des personnalités diverses, portent sur la période la plus intéressante de sa vie, celle qui s'étend de 1863 à 1871 (3). — Sur M^gr DUPONT DES LOGES, signalons, dans la *Revue du Rhin et de la Moselle*, un intéressant article de l'abbé Wetterlé sur l'incident de la décoration allemande imposée à l'évêque de Metz en décembre 1882, article suivi d'une lettre écrite par M. Lalance à l'abbé Wetterlé au mois de décembre 1912 relativement aux circonstances dans lesquelles M^gr Dupont des Loges devint candidat protestataire en 1871 (4). — Le R. P. HOUILLON, né à Pont, hameau de Dommartin-lès-Remiremont, et qui fut missionnaire en Chine, est une autre des victimes ecclésiastiques de la Commune. Sa vie a été racontée dans la *Semaine religieuse de Saint-Dié* (5). — Le cardinal MATHIEU continue à faire l'objet des travaux de M. l'abbé E. Renard, qui a déjà raconté, on s'en souvient (Cf. B L 1920-1921, p. 123), sa mission à Rome. En attendant la publication d'une *Vie du cardinal*, commencée autrefois par M. le chanoine Marin et dont il continue à s'occuper, M. Renard nous a donné, en plus d'une com-

(1) MANGENOT (Chanoine E.), *Sainte-Odile et les frères Baillard (1837-1849)* (Revue catholique d'Alsace, décembre-juin 1922, d'après S R N 1922, p. 423-424).

(2) AMBROISE (E.), *Lettres de M^gr Darboy, archevêque de Paris* (M A S 1922-1923, 6^e série, t. XX, p. 87-88).

(3) AMBROISE (E.), *M^gr Darboy et la fin de l'Empire* (M A S 1921-1922, 6^e série, t. XIX, p. 3-4).

(4) WETTERLÉ (Abbé), *M^gr Dupont des Loges* (Revue du Rhin et de la Moselle, 1923, p. 745-752).

(5) *Le R. P. Jean-Baptiste Houillon, martyr de la Commune (1825-1871)* (S R S D 1923, p. 86-88 *bis*, 94-96 *ter* et 99-107).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

munication à l'Académie de Stanislas (1), et d'une conférence à la « Société des conférences lorraines » (2), quelques extraits de son futur ouvrage, tant sur l'enfance et les études du futur prince de l'Église (3), que sur ses débuts comme professeur comme aumônier et comme curé (4). — La vie et l'œuvre de Pierre NICOLE (1853-1918) et de sa sœur Antoinette, fondateurs de l'hospice de Vichibure, dans le canton de Corcieux (Vosges), ont été racontées par M. l'abbé E. Morel, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Vie édifiante, certes, que celle de ce simple paysan vosgien mort, après trente-six années de quotidien sacrifice, de la façon qu'il avait lui-même marquée au début de sa carrière : « le corps complètement usé au service des pauvres » (5). — Le R. P. VOGIEN, rédemptoriste, né à Vincey en 1829, parti à l'âge de vingt-cinq ans pour les États-Unis, y mourut, au bout de trois ou quatre ans, de la fièvre (6).

Biographies diverses. — BAZIN (Henri), inspecteur général des Ponts et Chaussées, né à Nancy en 1829, mort en 1917, spécialiste des questions d'hydraulique. Notice sur sa vie et discours prononcés, le 12 novembre 1922, à l'inauguration de son monument, à Dijon (7).

BOPPE (Auguste), 1862-1921, né à Nancy, mort à Pékin, ministre de France en Chine. Article biographique de A. Collignon (8).

BRAUN (Pierre), 1881-1922, d'une vieille famille de la Lorraine désannexée, ancien élève du Lycée de Nancy, professeur d'histoire aux Lycées de Nancy et, après la guerre, de Metz. Notices nécrologiques de Ch. Sadoul et de E. B... n (9).

BRIQUEL (Dr Paul), de Lunéville, homme de lettres, collaborateur

(1) RENARD (Abbé E.), *Le cardinal Mathieu humaniste* (M A S 1922-1923, 6e série, t. XX, p. 88-89).

(2) RENARD (Abbé E.), *Le Conclave de 1903 et le cardinal Mathieu* (Conférences lorraines, Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 2e année, 1922-1923, 1923, in-8, p. 61-63 : résumé de P. Dussaux).

(3) RENARD (Abbé E.), *Le cardinal Mathieu. L'enfance et les préparations (1839-1862)* (P L P M 1923, p. 481-493).

(4) RENARD (Abbé E.), *Le cardinal Mathieu, professeur, aumônier, curé* (S R N 1923, p. 303-304, 336-338, 352-353, 372-373, 396-397, 408-410, *à suivre*).

(5) MOREL (Abbé E.), *Au service des pauvres. Pierre Nicole, sa sœur Antoinette et l'hospice de Vichibure*. Saint-Dié, impr. X. Sutter, 1922, in-8, XI-153 p. avec gravures.

(6) *Le Révérend Père Vogien, rédemptoriste* (S R S D 1923, p. 132-132 *bis* et 135-135 *ter*).

(7) *Inauguration du monument élevé par souscription internationale à Henri Bazin, inspecteur général des ponts et chaussées*. Mâcon, impr. Protat frères, 1923, in-8, 66 p. avec gravures.

(8) COLLIGNON (A.), *Un diplomate lorrain, Auguste Boppe (1862-1921)* (P L P M 1922, p. 359-364).

(9) SADOUL (Ch.) et B... N (E.), *Pierre Braun* (P L P M 1922, p. 182-184).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du *Pays Lorrain et Pays Messin*, mort en 1922. Notices nécrologiques de Ch. Sadoul et de l'abbé E. Hatton (1). Biographie anonyme (2).

CHOPIN (Frédéric), 1810-1849. Le célèbre musicien polonais était Nancéien par son père qui avait épousé une Polonaise. Communication de Ch. Bohême à l'Académie de Stanislas sur les caractéristiques essentielles de son œuvre musicale (3).

COËTLOSQUET (Maurice du), 1836-1904, défenseur de l'idée française, après 1870, dans la Lorraine annexée, et bibliophile distingué. Notice par le baron de la Chaise (4).

COLLIGNON (Albert), 1839-1922, né à Metz, publiciste, fondateur, en 1877, du journal hebdomadaire *La vie littéraire*, mort à Giverny près de Vernon, aux environs de Paris. Notice d'Albert Cim (5).

COLLIGNON (Albert), 1843-1923, né à Sarreguemines, mort à Nancy, le regretté collaborateur des *Annales de l'Est*. Discours prononcé à ses obsèques par P. Boyé (6), notice nécrologique de Ch. Sadoul (7).

DESSEZ (Charles), inspecteur d'Académie à Nancy, admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er octobre 1923. Discours prononcés à la cérémonie organisée en son honneur, à l'occasion de son départ, le 18 octobre 1923 (8).

DUHAMEL (L. J. P. E.), ancien archiviste des Vosges (1842-1922). Notice de L. Schwab (9).

GUÉRIN (Charles), le poète lorrain, né à Lunéville, mort en 1907. Éloge académique prononcé par L. Malgras (René d'Avril) dans son discours de réception à l'Académie de Stanislas (10).

(1) SADOUL (Ch.) et HATTON (Abbé E.), *Le docteur Paul Briquel* (P L P M 1922, p. 468-469).

(2) *Le docteur Paul Briquel, médecin, poète et lotharingiste*, Nancy, anc. impr. Vagner, 1922, in-12, 24 p. avec portrait.

(3) BOHÊME (Ch.), *Étude sur Frédéric Chopin* (M A S 1922-1923, 6e série, t. XX, p. 85).

(4) CHAISE (Baron de la), *Un grand Messin, Maurice du Coëtlosquet (1836-1904)* (A, 1923 (t. 38), n° 2, p. 1-22).

(5) CIM (A.), *Un homme de lettres messin, Albert Collignon* (P L P M 1922, p. 476-477).

(6) BOYÉ (P.), *Discours prononcé, le 15 février 1923, aux obsèques de M. Albert Collignon* (M A S 1922-1923, 6e série, t. XX, p. VII-XIII).

(7) SADOUL (Ch.), *M. Albert Collignon* (P L P M 1923, p. 86-87).

(8) *La retraite de M. Charles Dessez, inspecteur d'Académie et les adieux du personnel enseignant, secondaire et primaire, de Meurthe-et-Moselle, 18 octobre 1923.* Nancy, impr. nancéienne, 1924, in-8, 33 p.

(9) SCHWAB (L.), *L. J. P. E. Duhamel, ancien archiviste des Vosges (1842-1922)* (B S E V 1922, p. 70-73).

(10) MALGRAS (L.) (René d'Avril), *Charles Guérin et la Lorraine, Discours de réception* [à l'Académie de Stanislas] (M A S 1921-1922, 6e série, t. XIX, p. CXIV-CXXXV).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

HUEL (Victor), père et fils, sculpteurs nancéiens. Notice d'Émile Badel (1).

De LALLEMAND DE MONT (1849-1922), membre de la Société d'archéologie lorraine et de l'Académie de Stanislas. Discours prononcé à ses obsèques par P. Boyé (2).

De LARDEMELLE (Général Georges), d'une vieille famille messine, ancien colonel du 79e régiment d'infanterie à Nancy, puis général commandant la 84e brigade à Verdun, membre de l'Académie de Stanislas, collaborateur de la revue messine l'*Austrasie*. Discours prononcé à ses obsèques, le 21 juin 1922, par P. Boyé (3). Notice nécrologique du commandant Lalance (4).

De MEIXMORON DE DOMBASLE (Charles), industriel, peintre et critique d'art. Éloge académique prononcé, par Victor Prouvé, dans son discours de réception à l'Académie de Stanislas (5).

MÉZIÈRES (Alfred), l'académien défunt. Note de A. Gain sur ses origines, d'après un livre de Mme la comtesse H. de Reinach Foussemagne et l'ouvrage de A. Mézières, *Au temps passé* (6).

PIERRON (Général Édouard), de Moyenvic, 1835-1905. Notice du général J. Dennery, du cadre de réserve (de Metz) (7).

POINCARÉ (Lucien), né à Bar-le-Duc en 1862, mort en 1920, ancien directeur de l'enseignement secondaire, puis de l'enseignement supérieur, recteur de l'Académie de Paris. Notices biographiques par Philippe Gidel, Émile Hovelaque et Paul Janet. Discours prononcés à ses obsèques, à Paris et à Triaucourt (Meuse) (8).

SAUER (Édouard), archiviste du département de la Moselle, 1819-1903. Notice biographique par Alice Sauer (9).

(1) BADEL (E.), *Victor Huel*, s. l. n. d., in-12, 15 p. avec portrait.

(2) BOYÉ (P.), *Discours prononcé, le 18 avril 1922, aux obsèques de M. de Lallemand de Mont, membre titulaire* [de l'Académie de Stanislas] (M A S 1921-1922, 6e série, t. XIX, p. VII-XII).

(3) BOYÉ (P.), *Discours prononcé, le 21 juin 1922, aux obsèques de M. le général de Lardemelle, membre titulaire* [de l'Académie de Stanislas] (M A S 1921-1922, 6e série, t. XIX, p. XIII-XVIII).

(4) LALANCE (Commandant), *Nos collaborateurs, Le général de brigade Georges de Lardemelle* (A 1923 (t. 38), n° 2, p. 81-87).

(5) PROUVÉ (V.), *Charles de Meixmoron de Dombasle, Discours de réception* [à l'Académie de Stanislas] (M A S 1921-1922,, 6e série t. XIX, p. LXXXVIII-CXIII).

(6) GAIN (A.), *A propos d'Alfred Mezières* (C L 1922, p. 190-191).

(7) DENNERY (Général J.), *Le général Pierron (de Moyenvic), 1835-1905* (P L P M 1922, p. 551-554).

(8) *Lucien Poincaré, par ses amis.* Arras, impr. H. Lanthier, s. d., in-8, 91 p. avec portrait hors texte.

(9) SAUER (A.), *Vie d'Édouard Sauer, archiviste du département de la Moselle, 25 février 1819-4 août 1903* (Revue des Bibliothèques, juillet-décembre 1921). Tirage à part, Paris, Champion, 1921, in-8, 15 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Simon (Pol), né à Commercy en 1880, ancien chef de travaux pratiques à la Faculté des Sciences de Nancy, journaliste, mort en 1922. Notice nécrologique de Ch. Sadoul (1).

Troplong (Raymond-Théodore), avocat général à Nancy sous la Restauration, président de chambre à Nancy sous Louis-Philippe, puis conseiller à la Cour de cassation; en 1852, sénateur vice-président du Sénat, premier président à la Cour de cassation; mort en 1869. Article de Louis Sadoul (2).

IV — L'ALSACE-LORRAINE, LA SARRE ET LES PAYS RHÉNANS

L'Alsace-Lorraine avant la Grande Guerre. — Il est intéressant aujourd'hui pour nous de connaître les impressions, les souvenirs d'Allemands ayant habité l'Alsace-Lorraine avant la dernière guerre. A cet égard la petite brochure de Mlle Ilse Jacobs est, au premier abord, pleine de promesses. Mais sa lecture déçoit la curiosité qu'éveille son titre. Ces « Récits lorrains » n'ont, en fait, avec la Lorraine, que des rapports bien vagues, bien lointains. L'action se passe, il est vrai, à Metz, et l'on y mentionne même l'Esplanade. Mais, dans ce cadre à peine esquissé, ce sont surtout des immigrés qui s'agitent. Pour la forme, deux ou trois noms à consonance française portés par des personnages d'une mentalité bien voisine de celle des autres, et qui, d'ailleurs, ont presque tous, soit du sang allemand dans les veines, soit, au cœur, de l'amour pour des Allemands. Visiblement Mlle Jacobs n'a pas même effleuré l'âme lorraine qui lui est demeurée obstinément fermée. Celle-ci n'en a eu que plus d'attrait pour la romanesque jeune fille à laquelle la mort, survenue le premier novembre 1918, enleva, comme nous le dit son éditeur, la douleur « d'être expulsée de son Heimat lorrain auquel elle était attachée par toutes les fibres de son cœur et de son esprit » (3).

Plusieurs histoires d'Alsace-Lorraine ont été publiées dans ces dernières années par des historiens allemands : celle de Spahn, celle de Stählin, et, en dernier lieu, celle de Wentzcke. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ce qui, dans ces ouvrages, concerne l'his-

(1) Sadoul (Ch.), *Pol Simon* (P L P M 1922, p. 135).

(2) Sadoul (L.), *Un magistrat d'avenir, M. l'avocat général Troplong* (P L P M 1922, p. 241-252).

(3) Jacobs (Ilse), *Lothringische Erzählungen*, avec une préface de Georg Wolfram, 6e fascicule de l'*Elsass-Lothringische Hausbücherei*. Berlin et Leipzig, Walter, de Gruyter et Cie, in-12, 99 p., avec portrait de l'auteur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toire proprement dite de l'Alsace et de la Lorraine avant la guerre de 1870, c'est-à-dire avant la création de l'être hybride et artificiel qui s'est appelé l'Alsace-Lorraine. Mais nous devons brièvement indiquer aux lecteurs de la *Bibliographie Lorraine* de quelle manière ces trois auteurs, tous trois plus ou moins pangermanistes, comprennent aujourd'hui, après l'aveuglante leçon de la grande guerre, l'histoire du « Reichsland » entre la fin de l'année 1870 et le mois de novembre 1918. — Le premier, Spahn (1), approuve à peu près tout ce que le gouvernement allemand a fait au cours de ces quarante-huit années. L'opposition des indigènes ne l'embarrasse guère : elle se restreignait, d'après lui, à la bourgeoisie. Quant au peuple, que cet ancien professeur, au cours d'un séjour de dix-sept années à Strasbourg, se vante de connaître à fond, il serait, à l'en croire, aujourd'hui comme hier, foncièrement allemand. Il ne vaudrait presque pas la peine de relever cette volontaire et classique confusion entre la langue et les coutumes d'une *partie* de la population alsacienne-lorraine (car l'auteur oublie les Lorrains de langue française) et leurs préférences politiques, si ce n'était, pour nous, l'occasion de renvoyer ce dernier au témoignage de quelqu'un dont il ne récusera certes pas l'autorité, le Statthalter lui-même (voir ce que nous disons plus loin du rapport du Statthalter, en date du 19 décembre 1917). — De ce thuriféraire impénitent, passons à ses confrères, qui, bien que n'étant pas d'accord entre eux, sont moins uniformément laudatifs. Si Stählin (2) et Wentzcke (3), comme on va le voir, n'ont pas la même opinion sur la politique alsacienne-lorraine du gouvernement allemand entre les deux guerres, leur communauté de foi pangermaniste n'est pas douteuse et doit d'abord être notée : en dépit de ses protestations pacifistes, de sa condamnation de la conduite allemande de la guerre, de son espoir dans une future société des peuples romans-germaniques, Stählin, en effet, prétend que les Vosges ne constituent pas une limite, et que ce fait, en cas de victoire allemande, eût légitimé l'annexion de la

(1) Spahn (M.), *Elsass-Lothringen*. Berlin, Ullstein et C^ie^, 1911, in-8, 385 p. Sur la façon dont cet auteur comprend et présente l'histoire médiévale et moderne de la Lorraine, voir B L 1920-1921, p. 9-10.

(2) Stählin (K.), *Geschichte Elsass-Lothringens*, München und Berlin, 1920, in-8, 295 p. Cet ouvrage n'est guère que la reproduction d'un travail du même auteur, paru dans *Unser Recht auf Elsass-Lothringen*, dont il a été rendu compte par M. Parisot dans la B L 1920-1921, p. 10-11.

(3) Wentzcke (P.), *Der deutschen Einheit Schicksalsland. Elsass-Lothringen und das Reich im 19. und 20. Jahrhundert. Geschichtliche und politische Untersuchungen zur grossen rheinischen Frage*. München, Drei Maskenverlag, 1921, 228 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

partie orientale de la Lorraine jusqu'à la ligne Cirey, Badonviller, Raon-l'Étape, Saint-Dié, Gérardmer, le Thillot, et Montbéliard. Mais au moins n'exalte-t-il pas, comme Wentzcke, qu'il accuse avec raison de n'avoir rien appris et de ne vouloir rien apprendre, les buts annexionnistes des Vieux-Allemands, du moins ne parle-t-il pas de réparer les torts du congrès de Vienne, qui a refusé de rendre à l'empire allemand la Suisse et les Pays-Bas, « ces côtes allemandes, ces bouches allemandes du Rhin ». Il y a donc une différence de degré dans le parti-pris pangermaniste de ces deux auteurs. C'est ce qui explique leur différence d'attitude à l'égard de la politique allemande dans l'ancien Reichsland : Wentzcke regrettant que la Prusse n'ait pas brutalement annexé l'Alsace-Lorraine pour lui insuffler l'esprit allemand; Stählin voyant, au contraire, dans l'octroi de l'autonomie le seul moyen qu'aurait eu l'Allemagne de germaniser le pays d'Empire, et affirmant que la Constitution du 31 mai 1911 était arrivée malheureusement beaucoup trop tard pour être efficace. Ce désaccord est fort instructif car il fait bien voir la vérité, qui est que le problème posé par les Allemands était en réalité insoluble. Eût-elle reçu l'autonomie tout de suite après Bismarck, au moment de la crise boulangiste en France, ou à toute autre époque antérieure aux premières années du présent siècle, l'Alsace-Lorraine n'en aurait pas plus été germanisée que si le système d'oppression et de rigueur avait été encore aggravé par la main de fer de la Prusse. L'Alsace, et la Lorraine allemande, sont et resteront ce qu'elles ont toujours été, ce que la nature même a voulu qu'elles fussent : un glacis, si les hommes continuent à vouloir s'entretuer, ou bien, s'ils deviennent raisonnables, un pont.

Sur le régime politique de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande de 1871 à 1914, on pourra consulter avec fruit une étude étendue de M. R. Redslob, professeur adjoint à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de l'Université de Strasbourg, étude dans laquelle l'auteur passe en revue successivement les différents régimes qui furent donnés au Reichland par le gouvernement de Berlin au cours de ses quarante-huit années : le régime militaire en 1871, le régime absolu de 1871 à 1874, la loi constitutionnelle d'Empire de 1874, la loi administrative de 1879, la charte de 1911, et enfin la tentative de réforme *in extremis* d'octobre 1918 (1).

Nous avons enfin à signaler, dans ce paragraphe relatif à l'histoire

(1) Redslob (R.), *Le régime politique de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande* (Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger, 1921, p. 5-63).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'Alsace-Lorraine pendant la période allemande, une étude fort intéressante et très bien faite de M. Paul Lévy, docteur en philosophie de l'Université de Strasbourg, aujourd'hui professeur au Lycée de Metz, sur un sujet d'une importance capitale, celui de la lutte des langues de 1870 à novembre 1918 (1). L'article de M. Lévy a été naturellement fait à l'aide des statistiques allemandes du *Statistischen Landesamt*. Mais il ne saurait être question de récuser ce témoignage comme intéressé, les statistiques en question ayant été dressées, dans un but, non de propagande, mais d'information pour le gouvernement allemand, et l'ayant été avec tout le soin que les Allemands apportent à ces sortes de besognes. Elles doivent donc donner, comme nous le dit M. Lévy, « dans leur ensemble, une juste image du développement ». Or elles indiquent, ce qui n'a rien d'étonnant, un progrès sensible de la langue allemande. Tenons-nous-en à la partie du territoire la plus intéressante pour nous, celle de la Lorraine. Notre ancien département de la Moselle comptait, en 1878, 487.869 habitants, dont 52,5 % parlaient d'ordinaire l'allemand et 47,5 % le français. En 1910, sur le même territoire, nous trouvons 655.211 individus, dont la langue maternelle était, pour 73,5 % l'allemand, et pour 22,3 % seulement le français, le reste connaissant les deux langues. Il y a, évidemment, à tenir compte ici de l'immigration des fonctionnaires et, surtout, des ouvriers (principalement dans l'arrondissement de Thionville). Il n'en reste pas moins qu'entre ces deux dates, le chiffre des habitants parlant le français a passé de 231.621 à 146.097, phénomène que M. Lévy n'explique du reste pas. Nous ne pouvons résumer ici les autres développements de cet intéressant article, qui passe en revue successivement : les mesures vexatoires du gouvernement, ses efforts dans l'enseignement, les difficultés rencontrées par lui, la demande persistante *de toute l'Alsace-Lorraine* de faire enseigner le français dans *toutes les communes* du pays, la résistance de la magistrature, celle des établissements de jeunes filles (on aurait pu ajouter l'influence de la bourgeoisie et celle des vieux prêtres catholiques), le rôle de la presse et du théâtre, etc. Contentons-nous de reproduire quelques-unes des conclusions de l'auteur : d'abord celle qui concerne la fixité de la frontière linguistique : depuis le XVI^e^ siècle au moins, celle-ci n'a pas varié de dix kilomètres dans un sens ou dans l'autre. Notons, ensuite, avec lui, que les mesures administratives ou scolaires sont d'un

(1) Lévy (P.), *La lutte pour l'allemand en Alsace-Lorraine, de 1870 à 1918, d'après des documents officiels* (Mercure de France, t. CLIV, 1922 (2), p. 95-115).

EFFRUS - Recherches & Classification numériques

effet bien faible et très lent : les seules modifications sensibles qui aient eu lieu, et qui se placent à une certaine distance de la frontière des langues, ont eu d'autres causes : avant tout l'immigration. La situation économique a donc une importance primordiale, et, à cet égard, il faut distinguer les régions agricoles, de caractère plus stable, des contrées industrielles, où viennent de préférence se fixer les étrangers. A côté de ce premier facteur de changement, M. Lévy en note, avec raison, un autre : la situation géographique. Il est certain, en effet, que les moyens de communication jouent également un grand rôle; et, à cet égard, on ne saurait trop insister, bien que M. Lévy n'en parle pas directement, sur l'intérêt qu'ont aujourd'hui pour nous, sous ce rapport, les divers projets de percée des Vosges. Nous partageons, au reste, le sentiment de l'auteur, quand il déclare que l'introduction d'une langue « est une affaire de générations », qu'elle ne dépend, en aucune façon, « de l'administration pure », que l'enseignement « peut donner des connaissances d'une langue, mais non la substituer à une autre comme langue maternelle », et qu'enfin les moyens modernes, autres que ceux de ces deux ordres-là : chemin de fer et téléphone, vie économique intense de notre époque, contact journalier de la population avec les administrations, enseignement, service militaire universel, éducation post-scolaire, et mille autres causes de propagation, « rendent aujourd'hui l'expansion d'une langue tout autrement efficace et rapide qu'il y a cent ans ».

L'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains pendant la guerre. — Nous ne signalerons, sous cette rubrique, qu'un ou deux ouvrages. La seule énumération des livres ou articles ayant paru sur ce sujet au cours de ces dernières années a demandé plus de soixante pages au bibliographe fort averti qu'est M. Will, le secrétaire de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg (1). Mais nous ne saurions passer sous silence un livre aussi connu que celui publié, en 1922, par M. Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales, sous ce titre : *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine (1915-1918)* (2). Tout le monde, en effet, a au moins entendu parler de ces documents trouvés par M. Schmidt après

(1) Will (L. Ch.), *La question d'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains en France pendant la Grande Guerre (1914-1918). Une bibliographie* (Les Archives de la Grande Guerre et de l'histoire contemporaine, 4e année, t. XV, p. 1606-1622, 1746-1762, 1854-1866, et, t. XVI, p. 86-103).

(2) Schmidt (Ch.), *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine (1915-1918)*, préface de M. E. Bourgeois. Paris. Payot, 1922, in-8, xxviii-261 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'armistice, dans un grenier du ministère à Strasbourg. Ils avaient déjà fait l'objet, de sa part, d'une analyse publiée, d'abord, dans différents numéros du journal *le Temps*, et, ensuite, en une brochure éditée à la librairie Berger-Levrault (1). Mais rien ne saurait remplacer les textes eux-mêmes. Ils nous apprennent, ces textes si instructifs, comment l'attitude des dirigeants allemands dans la question d'Alsace-Lorraine a varié au cours de la guerre avec la fortune des armes : en 1915, 1916, 1917, Berlin hésite seulement sur le choix des moyens à employer, après la fin des hostilités, pour mater par la force les populations rebelles : les partagera-t-on, comme la Pologne, entre différents états de l'Allemagne, ou incorporera-t-on tout le pays à la Prusse? En février 1918 les idées dominantes changent brusquement, et le vice-chancelier du Reich, von Payer, propose carrément l'autonomie. Ce qui est le plus intéressant dans ces documents, c'est d'entendre les chefs de l'Allemagne impériale, reconnaître sincèrement que l'Alsace-Lorraine n'est pas germanisée, et qu'elle a conservé, pour la France, les sympathies les plus vives. Ces porte-paroles autorisés du pangermanisme officiel donnent ainsi eux-mêmes la réplique aux autres pangermanistes, à ceux qui continuent aujourd'hui à faire la sourde oreille et s'obstinent à fermer les yeux à l'évidence, tel ce professeur Spahn dont nous parlions tout à l'heure. Dans ces rapports, qui n'étaient pas, évidemment, destinés à la publicité, et dont la sincérité est hors de doute, on trouve la réfutation de la prétendue fidélité à l'Allemagne du peuple alsacien-lorrain, ainsi que celle du sophisme qui consiste à confondre, comme nous l'avons vu faire par M. Spahn, la langue, les mœurs et les coutumes d'une population avec ses aspirations politiques. A cet égard, le mémoire du Statthalter, en date du 19 décembre 1917, est le plus précieux, et le plus instructif de tous. L'auteur y reconnaît qu'à l'époque des traités de Westphalie, les pays du Reichsland n'avaient « aucune unité politique » et que le lien avec l'Empire « n'existait plus que de nom ». Seules la langue et les mœurs étaient germaniques; mais les habitants, jusqu'à la Révolution, « n'avaient jamais eu le sentiment d'une solidarité quelconque ». C'est la Révolution française, et ce sont les guerres de l'Empire qui leur ont donné cette conscience nationale qui leur manquait, et qui fut une conscience française : « Après la fin de la Révolution », dit textuellement le Statthalter, « et la période glorieuse du premier Empire, les habi-

(1) SCHMIDT (Ch.), *Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine (Les documents Hindenburg)*. Paris, Berger-Levrault, 1920, in-12, 58 p.

EFEDUS - Recherches & Classification numériques

tants *se considéraient unanimement comme citoyens français*, et ils étaient d'ailleurs traités comme tels. Deux points essentiels, seulement, les distinguaient des [autres] Français : la langue allemande et les mœurs allemandes. *Ce n'est pas du point de vue politique, c'est du point de vue de la culture* que ces territoires apparaissaient au milieu de l'État français comme étrangers ». Qu'ont jamais dit de plus les historiens français? Mais cet aveu guérira-t-il certains historiens allemands qui croient faire œuvre patriotique en traitant cette vérité de légende, et en cherchant à la mettre sous le boisseau? N'y comptons guère.

Ne croyons pas non plus que la conduite des Alsaciens-Lorrains pendant la guerre les empêchera de soutenir leur thèse favorite. Pourtant, au cours des hostilités, l'armée française ne compta pas moins de 17.650 engagés volontaires Alsaciens-Lorrains. Il faut en ajouter 20.000 autres qui se rendirent volontairement à nos soldats. Pour présider au recrutement des uns, pour séparer les autres des Allemands véritables, des Allemands d'outre-Rhin, pour vérifier la qualité d'Alsaciens-Lorrains de tous ceux qui s'en réclamaient, on choisit le lieutenant-colonel Albert Carré. Ce dernier a raconté sa mission en un petit livre plein de faits émouvants, mais qui, naturellement, paraît encore incomplet à tout Alsacien-Lorrain au courant des choses de là-bas (1).

L'Alsace-Lorraine au lendemain de la guerre. — Ce qu'a été l'administration de M. Millerand pendant ses dix mois de Haut Commissariat à Strasbourg, du 21 mars 1919 au 25 janvier 1920, M. Petit, ancien directeur du cabinet de l'ancien haut commissaire, est venu nous le dire en une centaine de pages auxquelles font suite dix-sept discours prononcés par M. Millerand pendant son séjour en Alsace (2). — Plus techniques peut-être, mais d'autant plus instructifs, sont les rapports des chefs de service du Haut Commissariat, en janvier 1920, dont Georges Delahache a reproduit l'essentiel dans ce recueil signalé par nous dans la dernière *Bibliographie Lorraine* (3).

(1) Carré (Lieut.-col. A.), *Les engagés volontaires Alsaciens-Lorrains pendant la guerre*. Préface de M. le général de Castelnau. Paris, Flammarion, 1923, in-16, 159 p. avec gravures.

(2) Millerand (A.), *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France*, avec une introduction de M. Eugène Petit, ancien directeur du cabinet du commissaire général à Strasbourg. Paris, Fasquelle, 1923, in-12, 248 p.

(3) *Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine* (Voir B L 1920-1921, p. 131-132, et p. 132, n. 1).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'un des plus intéressants de ces rapports est, sans conteste, pour les érudits, celui dans lequel M. Charles Schmidt a consigné les résultats de sa deuxième mission en Alsace-Lorraine pour la réorganisation des archives du pays (septembre 1919-janvier 1920). On y trouve, non seulement des renseignements sur les trois dépôts d'archives départementales, ceux de Strasbourg, de Colmar et de Metz, mais encore une brève esquisse de la tâche qui reste à accomplir, notamment la constitution d'un fonds d'archives régionales d'Alsace-Lorraine, par la réunion des papiers des différents organismes administratifs du Reischland de 1871 à 1918 (1). — A la tâche indiquée par M. Schmidt sont déjà attachés, à Metz, M. d'Arbois de Jubainville, archiviste de la Moselle (2), et M. Christiany, dévoué collaborateur (3). — Pour terminer cette énumération, des travaux relatifs à l'Alsace-Lorraine au lendemain de la guerre, nous signalerons deux études importantes sur des questions qui tendent à perdre de leur intérêt aujourd'hui par suite de l'introduction progressive (pour le Code civil, elle se fait en ce moment même : janvier 1925) du régime français en Alsace : d'abord, un savant article de M. J. Laferrière, professeur de droit administratif à l'Université de Strasbourg, sur la juridiction administrative en Alsace et Lorraine, et sur le régime transitoire ménagé par le décret du novembre 1919 pour succéder au système allemand que l'auteur commence par décrire (4); ensuite un livre tout entier que M. Niboyet, professeur de droit international privé à la même Université, a consacré à l'étude des conflits entre les lois françaises et les lois locales en matière de droit privé (5).

Les questions actuelles en Alsace-Lorraine. — Elles se ramènent

(1) Schmidt (Ch.), *Réorganisation des archives d'Alsace et de Lorraine. Rapport du directeur sur sa mission* (Le Bibliographe moderne, t. XX (1920-1921), p. 190-204. Ce rapport se trouve à peu près textuellement reproduit de la page 140 à la page 151 du recueil de Georges Delahache.

(2) D'Arbois de Jubainville (P.), *Archives départementales de la Moselle. Répertoire numérique de la serie M (personnel et administration générale)*. Metz, impr. « Le Messin », 1921, in-4, 16 p.

(3) Christiany (J.-N.), *Archives départementales de la Moselle. Fonds de la présidence de Lorraine (1870-1918). Répertoire numérique de la série P (dossiers du cabinet du président)*. Metz, impr. « Le Messin », 1921, in-4, 17 p.

(4) Laferrière (J.), *La juridiction administrative en Alsace et Lorraine : régime allemand ; organisation actuelle (décret du 26 novembre 1919)* (Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger, t. XXXVIII [année 1921], p. 394-430).

(5) Niboyet (J.-P.), *Conflits entre les lois françaises et les lois locales d'Alsace et Lorraine en droit privé, commentaire de la loi du 24 juillet 1921*. Paris, librairie de la société du recueil Sirey, 1922, in-8, 418 p.

FEERUS - Recherches & Classification numériques

toutes à une seule : celle de l'assimilation. Ce grave problème a été traité par M. Nast dans une petite plaquette qui réunit cinq articles publiés par lui, à la fin de 1922, dans le *Journal d'Alsace et de Lorraine* (1). M. Nast est un partisan résolu de l'assimilation complète et rapide de l'ancien *Reichsland* au reste du territoire français. Il proteste vigoureusement — et combien il a raison — contre la politique d'autruche pratiquée pendant trop longtemps par notre gouvernement, contre « la conspiration du silence » ourdie par notre presse, contre l'inertie de notre Parlement, contre l'aveuglement des autorités qui se sont laissé « chambrer » au lieu de prendre contact avec cette petite bourgeoisie laborieuse et démocratique, « le plus ferme soutien des idées françaises »; il proteste enfin contre les discours lénifiants de tant de ministres : « Le temps des belles paroles et des fleurs est passé », observe-t-il justement; « ce qu'il faut, ce sont des actes, c'est au moins la promesse d'une politique active. » Et il réclame : la suppression du Haut commissariat et du Conseil consultatif, l'assimilation administrative et législative et l'organisation d'une véritable contre-propagande en dialecte alsacien pour faire connaître aux populations que l'on trompe « le vrai visage de la France ». Il reconnaît au reste (p. 12-13) la nécessité de « désolidariser » la politique religieuse « d'avec le problème législatif et administratif ». — C'est qu'en effet nous touchons ici à une question complexe, particulièrement brûlante en ce moment même, celle des écoles confessionnelles. M. J. Leblanc l'a traitée dans un volume qu'il a consacré à la liberté d'enseignement en Alsace-Lorraine; ce volume est une thèse qu'il a soutenue avec succès devant la Faculté de droit de Paris (2). L'auteur y étudie, dans une première partie, l'histoire de la politique scolaire du gouvernement allemand dans les divers ordres d'enseignement, supérieur, secondaire, primaire et post-scolaire, depuis 1870 jusqu'en 1918. Toutes les réglementations intervenues pendant ce demi-siècle ont eu pour but de supprimer, en fait, le plus possible, la liberté de l'enseignement dont le principe avait été posé, en France, par la loi Falloux de 1850. De cette loi Falloux, au contraire, les Allemands conservèrent, avec soin, le principe de la « confessionnalité ». La législation française sur la question étant juste l'inverse de l'allemande : liberté complète d'enseigner laissée aux particuliers, mais neutralité religieuse de l'enseignement d'État,

(1) NAST (M.), *Les dessous de la question alsacienne-lorraine*. Strasbourg, impr. alsacienne, 1923, in-8, 31 p.

(2) LEBLANC (J.), *La liberté d'enseignement en Alsace et Lorraine*. Paris, éditions de la *Vie universitaire*, 1922, in-8, 326 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

comment doit se faire aujourd'hui le passage d'un régime à l'autre? C'est la question délicate que M. Leblanc examine dans la seconde partie de son ouvrage, et il l'examine avec un sens des réalités, une objectivité, une information, et, aussi, un tact et une impartialité que nous ne saurions trop louer. — Une autre question importante posée par l'œuvre, en cours, de la réadaptation administrative de l'Alsace-Lorraine à la France, est celle des livres fonciers et du régime hypothécaire. M. E. Morel, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Nancy, après avoir, pendant deux années, étudié dans son cours l'ensemble des institutions juridiques d'Alsace et de Lorraine, a consacré à ces deux points un important travail (1). Sur le premier, celui du livre foncier (grundbuch, en allemand), qui a déjà fait, en 1920, l'objet d'une thèse de droit soutenue à Nancy même (2), M. Morel reconnaît la supériorité du système en usage en Alsace-Lorraine sur celui qui est en vigueur dans l' « intérieur », et il démontre « que l'introduction des livres fonciers sur le reste du territoire ne se heurte, quoi qu'on en pense, à aucun obstacle insurmontable », qu'elle peut au contraire « très bien s'effectuer par étapes ». Aux personnes dont les susceptibilités patriotiques pourraient être froissées à l'idée d'emprunter à l'Allemagne une partie de sa législation, on peut répondre, avec M. Morel, que l'institution du livre foncier n'est, en aucune façon, spécifiquement allemande, que ce livre « est en usage dans des pays qui n'ont rien de germaniques, et que la France elle-même l'a introduite dans plusieurs de ses colonies ». On ne peut que regretter le retard de la métropole sur ce point, et constater, avec un juriste éminent, M. Capitant, dont M. Morel invoque le témoignage, qu'en présence de l'indifférence manifestée par le Parlement pour ces questions, pourtant étudiées à fond par la Commission extra-parlementaire du cadastre, « c'est un véritable procès-verbal de carence qu'il faut dresser ». Souhaitons, avec M. Morel, que les dix années pendant lesquelles le régime actuel doit être provisoirement maintenu dans nos trois départements recouvrés soient mises à profit par le législateur français pour doter le reste du pays d'une institution si éminemment utile. En ce qui concerne le système allemand des hypothèques, en vigueur en Alsace-Lorraine, M. Morel croit, au contraire, qu'il est

(1) Morel (R.), *Le régime foncier d'Alsace et de Lorraine : I. Les biens fonciers. II. Le régime hypothécaire.* Paris, société du recueil Sirey, 1922, in-8, x-284 p. avec annexes.

(2) Rousselet, *Les livres fonciers en Alsace-Lorraine.* Bar-le-Duc, 1920, in-8, 173 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

destiné à disparaître. Ce régime, trop complexe, est resté en grande partie lettre morte : ni l'hypothèque avec lettre de gage, ni la dette foncière ne sont guère employées dans l'ancien Reichsland, et les propriétaires alsaciens-lorrains s'en sont, en pratique, tenus à l'hypothèque de garantie qui se rapproche beaucoup de notre hypothèque française.

Sarre et pays rhénans. — Le territoire de la Sarre a, on le sait, fait autrefois partie de la France pendant le temps où la Lorraine fut occupée par Louis XIV (1670 à 1697). Obligé de le restituer à la paix de Ryswick, Louis XIV ne garda de son éphémère conquête que l'œuvre de Vauban, la forteresse de Sarrelouis et six villages voisins. Redevenue française de 1794 à 1814, cette circonscription frontière fut une première fois amputée, au premier traité de Paris, du 30 mars 1814, de la partie située sur la rive gauche de la Sarre. On sait que les traités de Vienne de 1815 nous enlevèrent tout le reste du territoire, y compris Sarrelouis. Le traité de Versailles aurait donc pu nous restituer, sinon l'ensemble de cette province, du moins le canton de Sarrelouis, le « Sarrelibre » de la Révolution, la patrie du maréchal Ney, et nous avons noté, à l'époque, ici même (Cf. B L 1913-1919, p. 166-167), que des voix françaises s'étaient élevées pour regretter la décision négative apportée, sur ce point, par les signataires du traité de 1919. Cependant M. Jean de Pange, dans un récent article qu'il a consacré à la Sarre (1), estime que la solution adoptée par les articles 45 à 50 du protocole du 19 juin 1919 était la seule raisonnable. Il rappelle que la France n'a guère occupé la contrée que pendant une trentaine d'années consécutives et que 113.000 Prussiens authentiques peuplent aujourd'hui Sarrebruck. Le reste de cette étude, toute politique, est consacré à la commission de Gouvernement qui préside aux destinées du pays, aux difficultés avec lesquelles cette commission s'est trouvée aux prises (grèves politiques, etc...), au statut des habitants de la Sarre, et, enfin, à l'examen de la solution la plus probable qui interviendra lorsque, dans quinze années, il sera procédé au referendum prévu par l'article 49 du traité de Versailles. — C'est de la question des mines que le général Hirschauer s'est occupé dans un autre article de revue (2). Ces mines étaient déjà connues au XVIII^e^ siècle, mais leur exploitation véritable date seulement du premier Empire, et c'est à Napo-

(1) De Pange (le comte J.), *Le territoire de la Sarre* (C 1921, numéro du 25 décembre).

(2) Hirschauer (Général), *Les mines de la Sarre sous l'administration française* (R D M 1922, numéro du 1^er^ août, p. 634-649).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

léon Ier qu'elles doivent leur essor. L'Empereur expédia dans le pays ses meilleurs ingénieurs; une école des Mines fut fondée à Geislautern; en quelques années la production s'éleva à 150.000 tonnes; enfin, et surtout, une carte du gisement fut dressée, qui en établit toute l'importance. C'est ce qui nous explique l'âpreté avec laquelle la Prusse revendiqua les mines de la Sarre au Congrès de Vienne. Dès son entrée en possession, elle exigea du Gouvernement français la remise des plans de nos ingénieurs, et elle se mit à exploiter elle-même les mines qui devinrent la propriété de l'État prussien. Celui-ci, cependant, ne chercha pas à pousser leur exploitation, afin de ne pas faire de tort aux autres charbons allemands. Depuis que nous sommes les maîtres de la Sarre, de grands progrès ont été faits dans l'aménagement de ces richesses naturelles, et l'on s'est efforcé, par tous les moyens, d'en développer le rendement. Rien n'a été négligé : perfectionnements techniques, amélioration des salaires, soins donnés aux questions ouvrières, au recrutement des porions, enfin création d'un service commercial des plus modernes. En terminant cette brève analyse, nous emprunterons à l'étude du général Hirschauer les chiffres suivants, qui se passent de commentaire : il y a, d'après les plus récentes évaluations, 16 milliards 1/2 de tonnes de houille en réserve dans ce bassin, alors que ceux du Nord et du Pas-de-Calais réunis n'en auraient que 8 milliards.

L'histoire des pays rhénans, la question de l'autonomie rhénane ont été traitées dans deux livres parus depuis la publication de la dernière *Bibliographie Lorraine :* celui de M. de Pange (1), qui remonte jusqu'à Vergennes, ne combat la politique annexionniste de la Convention que pour préconiser la réalisation du rêve, autrefois fait par Hoche, d'une République cisrhénane fondée sur l'amicale collaboration des catholiques rhénans. L'autre volume est la réunion d'une série de conférences, faites, en 1919, par MM. Baldensperger, J. Bardoux, G. Blondel, J. de Pange et R. Pinon, conférences dont le texte est précédé d'une préface de M. Paul Tirard, haut commissaire dans les provinces du Rhin (2). L'un et l'autre de ces deux ouvrages datent déjà, puisqu'ils ont été écrits — et il y paraît à leur lecture — à un moment où l'on se berçait, chez nous,

(1) Pange (J. de), *Les libertés rhénanes. Pays rhénans, Sarre, Alsace.* Paris, Perrin, 1922, in-16, xlvii-371 p. Sur cet ouvrage voir ci-dessus, p. 32.

(2) Baldensperger (F.), Bardoux (J.), Blondel (G.), de Pange (J.), Pinon (R.), *La Rhénanie, conférences organisées par la société des anciens élèves et élèves de l'École libre des Sciences politiques,* préface de M. Paul Tirard, haut commissaire dans les provinces du Rhin. Paris. Alcan, 1922, in-16, xvii-175 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de singulières illusions sur les possibilités de notre action politique dans ces contrées. L'Histoire va vite.

F. BRAESCH.

II — COMPTE RENDU

GAIN (A.), agrégé d'histoire et de géographie, professeur au Lycée de Metz, *L'École centrale de la Meurthe à Nancy, 1er messidor an IV-30 germinal an XII (19 juin 1796-20 avril 1804)*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, in-8, VI-240 p.

La collection des *Annales de l'Est* s'est enrichie, en 1922, d'un nouveau volume : *L'École centrale de la Meurthe à Nancy,* par M. André Gain. M. Gain, qui a fait toutes ses études à Nancy, et qui a été reçu, en 1921, à l'agrégation d'histoire, comme étudiant de notre Faculté des Lettres, est aujourd'hui professeur au Lycée de Metz, où il remplace dignement le regretté Pierre Braun. L'ouvrage qu'il nous a donné est son mémoire de diplôme d'études auquel il n'a presque rien changé. Mais cet essai de jeunesse est déjà une œuvre mûrie, un vrai livre, bien composé, bien écrit, agréable à lire. Il vient, très heureusement, combler une lacune de l'histoire de l'enseignement secondaire, en Lorraine, pendant la Révolution. Les études de MM. Pionnier, Chevreux, Dreyfuss avaient fait déjà revivre la physionomie des écoles centrales de la Meuse, de la Moselle et celle du collège d'Épinal jusqu'à 1793. Mais l'École centrale de la Meurthe n'avait pas, jusqu'ici, été étudiée d'une manière définitive. Une notice de P. H. Jalabert sur l'enseignement du droit dans cet établissement, quelques pages, très rapides, au début de l'ouvrage de l'abbé Blanc sur le Lycée de Nancy, voilà tout ce que nous possédions jusqu'à présent sur cet intéressant sujet. Le travail de M. Gain nous permet enfin aujourd'hui de nous faire une idée presque complète du fonctionnement des écoles centrales en Lorraine. Il répond ainsi à un besoin.

Il y répond excellemment. La documentation est solide et très étendue, sinon tout à fait complète. Le contrôle sur ce point n'est pas toujours aisé parce que l'auteur n'a pas cru devoir maintenir, au début de son étude, la bibliographie détaillée qui figurait en tête de son mémoire manuscrit. Il s'est contenté d'indications éparses dans les notes, et de listes sommaires des principales sources, au commencement de chaque chapitre. Cela suffit, au reste, pour se

EPERUS - Recherches & Classification numériques

rendre compte que les fonds essentiels des archives, tant départementales que municipales, ont bien été vus. Même là, cependant, on peut regretter l'absence de quelques cotes : par exemple, aux archives départementales, L 171 (comptes rendus décadaires du directoire de district pour l'an III et l'an IV); L 1512-1513 (*idem*, de l'agent national du district au Comité de Salut public); L 450 (procès-verbal de distribution des prix, 1790-an VII). N'aurait-il pas été possible aussi de trouver, dans les séries Q ou V des archives départementales, ou dans les séries GG ou II des archives municipales, les plans des bâtiments de la Visitation que M. Gain n'a pu nous donner et dont nous regrettons l'absence? Il valait la peine de le rechercher, et, en cas d'insuccès, de nous en avertir. Aux Archives nationales, on a vu quelques registres et plaquettes contenus dans le carton F^{17} 1344^{24} (voir p. 191, n. 1); mais on ne semble pas avoir dépouillé méthodiquement les centaines de cartons de cette série qui contiennent des documents sur l'histoire de l'enseignement secondaire de 1789 à 1870. C'est surtout dans la catégorie des sources officielles imprimées contemporaines que l'on peut relever des lacunes. Celles de ces sources qui ont un caractère local sont, il est vrai, connues et utilisées (voir p. 23, n. 1, p. 24, n. 1, p. 25, n. 2, etc.); mais on ne voit pas citées celles qui ont un caractère général comme : le *Recueil de lois et règlements concernant l'instruction publique* publié en deux volumes; les *Vœux des conseils généraux des départements*, publiés en l'an IX (Bib. nat., in-4, Lf^{136} 89); l'*Annuaire de l'Instruction publique pour l'an IX* (Bib. nat., Lc^{25} 224 *ter*), etc. Au *Recueil des lettres et circulaires de François de Neufchâteau*, cité p. 153, n. 1, on aurait aussi pu ajouter la *Table chronologique et alphabétique*, dressée en l'an VII (Bib. nat. Lf^{132} 7), ainsi que le *Recueil* des circulaires et discours des Ministres de l'intérieur du 16 messidor an VII au 1er vendémiaire an X (Bib. nat., Lf^{132} 6). La statistique du préfet Marquis (p. 31, n. 3), dont M. Gain s'est beaucoup servi, fait partie d'un ensemble de statistiques de même nature publiées, en l'an XII, pour l'ensemble du territoire, et qui forment un grand *Recueil* in-folio (Bib. nat., L^{31} 10), recueil qui avait été précédé, en l'an IX et en l'an X, d'un autre semblable paru dans le format in-8 (Bib. nat., L^{31} 9). Mais ces quelques lacunes de la documentation portent toutes sur l'histoire générale; les travaux spéciaux ont tous été vus, et l'on sent que l'auteur possède parfaitement la littérature locale de son sujet.

De cet ensemble imposant de renseignements puisés aux sources les plus diverses, M. Gain a su tirer un exposé clair et bien ordonné.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après avoir raconté la création de l'École centrale en l'an IV, l'auteur nous donne un aperçu rapide de son fonctionnement, depuis son ouverture, le 1er messidor an IV, jusqu'à sa fermeture, le 30 germinal an XII : c'est en l'an VIII que se place son apogée, c'est-à-dire à l'époque même des débuts du Consulat, qui devait porter le coup mortel aux écoles centrales. Les sept chapitres suivants, qui forment le corps même de l'ouvrage, peuvent être répartis en deux groupes : 1° les professeurs, l'installation matérielle et le « Pensionnat »; 2° les élèves, l'enseignement, la discipline et l'émulation.

En conformité avec la loi sur l'instruction publique du 3 brumaire an IV, l'École centrale de la Meurthe comprenait dix professeurs. M. Gain ne se borne pas à nous donner leurs noms; il nous raconte encore brièvement la vie de chacun d'entre eux. Et, chemin faisant, il dissipe un certain nombre d'erreurs : c'est ainsi qu'il lui arrive de débrouiller la généalogie, jusqu'alors mal connue, des Mollevaut, dont un membre, Gabriel-Étienne (1774-1854), enseigna, en qualité d'adjoint, les langues anciennes à l'École. Ce Gabriel-Étienne était le fils aîné d'Étienne Mollevaut, le célèbre président de la Commission des Douze de mai 1793, dont la vie vient de faire l'objet d'une monographie dont nous aurons à rendre compte dans la prochaine *Bibliographie Lorraine*. Un autre cas de descendance un peu compliquée est celui d'un autre maître de l'École centrale, le professeur d'histoire Joseph-François Coster. Le père de ce dernier avait en effet dix-sept enfants, et un frère de ce père eut, de son côté, vingt-deux descendants! Celui qui nous occupe, et qui était laïc, se faisait appeler « Coster le citoyen »; premier commis, avant la Révolution, au Contrôle général des finances, il avait joué un rôle important comme collaborateur de Necker à la convocation des États généraux. Il ne faut pas le confondre avec son frère cadet, le chanoine Sigisbert-Étienne, dont le journal des séances des députés du Clergé aux États généraux a été publié, il y a quelques années, par M. Albert Houtin. Coster, comme Mollevaut, et comme leurs autres collègues, étaient d'opinions très modérées. D'ailleurs, sur ces dix professeurs, quatre avaient été ou étaient encore membres du clergé et avaient déjà enseigné. Trois des six laïques avaient aussi été professeurs avant leur nomination à l'École. Ce personnel offrait donc, on le voit, toute la compétence désirable.

Nous passerons rapidement sur l'installation matérielle : l'administration, le budget, la Bibliothèque, le Muséum, le Jardin botanique, les Collections. Ces descriptions sont faites d'une manière vivante et concrète, et l'on sent ici tout l'attachement que porte l'auteur aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vieux bâtiments de son Lycée. Nous nous bornerons aussi à mentionner l'institution du « Pensionnat », annexe prévue pour vingt boursiers par la loi du 3 brumaire an IV. Nous avons hâte d'arriver à la partie la plus intéressante de l'ouvrage : les élèves, l'enseignement, la discipline.

Bien que l'enquête relative aux écoles centrales soit encore loin d'être complète (on n'a pas encore de monographies pour la moitié d'entre elles), on peut néanmoins affirmer, sans grande chance d'erreur, après avoir lu M. Gain, que l'École centrale de la Meurthe fut parmi les plus florissantes; elle compta, en l'an VIII, jusqu'à 259 élèves. Ici M. Gain a eu la bonne fortune de pouvoir consulter les registres mêmes d'inscription, et les tableaux qu'il nous donne (p. 133, 135, 139, 140, 142, 143) sont dignes de toute confiance. Non seulement ils reposent sur les données les plus sûres, mais encore ils ont été dressés par l'auteur avec le soin le plus averti et le souci le plus scrupuleux de la vérité (voir les explications données par M. Gain, p. 134). On peut donc souscrire sans hésitation au jugement favorable qu'il porte sur l'École centrale de la Meurthe au point de vue de ses effectifs; ces effectifs (voir p. 136-137) sont égaux à ceux du Lycée du premier Empire, et, en ce qui concerne du moins celle de Nancy, il importe de reviser le jugement défavorable que l'on porte généralement sur les écoles centrales.

Quant à l'enseignement, la plus grande liberté avait été laissée par la loi de brumaire an IV pour les méthodes et les programmes. De là une grande inégalité entre les différentes « écoles » qui se partageaient l'ensemble des élèves de l'École centrale. A celle d'histoire, par exemple, le professeur Coster mit plus de huit ans à parcourir le cycle allant du Paradis terrestre au 19 brumaire! A la fin de l'an VIII, il n'en était encore arrivé qu'au règne de Charlemagne, tandis qu'en quelques mois du début de l'an XII il traçait tout le tableau de l'histoire contemporaine depuis Louis XIV jusqu'à Bonaparte! A l'école de législation, au contraire, Thieriet voyait en deux années l'ensemble des questions juridiques. Les « écoles » les plus fréquentées étaient, à Nancy comme ailleurs, celles de dessin et de mathématiques : c'étaient celles qui pouvaient, le plus rapidement, vous mettre en possession d'une situation. M. Gain s'étonne, avec raison, de voir « presque délaissée », au moins par les vrais élèves, celle de physique et de chimie, malgré la valeur du professeur et la richesse du matériel. Le fait le plus intéressant à noter est « l'espèce de discrédit » qui frappa les quatre écoles de Grammaire générale, Belles-Lettres, Histoire et Législation, discrédit qui tenait, selon

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Gain, dont nous partageons sur ce point encore le sentiment, à ce que la majorité de la bourgeoisie, qui seule pouvait se payer le luxe d'un enseignement aussi désintéressé, « boudait les établissements qui le donnaient ». Le recrutement des élèves de l'École centrale de la Meurthe était, en effet, essentiellement démocratique : la plupart étaient fils de petits bourgeois, de petits commerçants ou de fonctionnaires subalternes ; Drouot, le futur général, l'un des plus brillants élèves de l'École, avait pour père un boulanger. Quant aux jeunes gens « du monde », il n'y en avait pour ainsi dire pas. Et cependant, comme le constate M. Gain (p. 184), « l'esprit dans lequel était donné l'enseignement restait modéré...; le républicanisme de quelques professeurs apparaissait tiède...; on ne trouve nulle part la preuve ou la trace d'un enseignement spécialement propre à former des républicains : le professeur de législation lui-même n'a pas ainsi compris sa tâche. » La bourgeoisie conservatrice ne pouvait donc, semble-t-il, suspecter l'enseignement de l'École. Si elle s'en défiait cependant, c'est parce que, « neutre en matière politique, l'École centrale promettait de l'être encore sur le terrain religieux ». Cette explication donnée par M. Gain, est évidemment la bonne : bien que l'existence de l'Être suprême et celle de l'immortalité de l'âme fussent officiellement reconnues et proclamées par le professeur Coster dans son discours d'installation, la bourgeoisie se détournait d'une institution qui déclarait dans son programme que l'instruction religieuse « n'était pas de son ressort ».

C'est ce qui explique, en partie, avec la concurrence grandissante des établissements libres, dont M. Gain nous entretient brièvement dans sa conclusion, le déclin des écoles centrales. Mais, ici, il y a une autre cause, au moins aussi importante, et que l'auteur a très bien mise en lumière : l'attitude du Gouvernement. On sait que, bientôt après le 19 brumaire, dès le 25 fructidor an VIII, Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, écrivait aux professeurs : « L'établissement des écoles centrales est imparfait », et que, dès l'année suivante, an IX, le projet Chaptal prévoyait le remplacement de ces écoles par des établissements d'un autre type. Or c'étaient les fonctionnaires, par crainte de déplaire au Gouvernement, qui envoyaient surtout leurs fils aux écoles centrales. En se déclarant contre elles, le nouveau pouvoir devait, de toute évidence, leur enlever la plus grande partie de leur clientèle. Concluons donc, avec M. Gain, par l'exemple de celle de Nancy, que les écoles centrales n'ont pas échoué, qu'elles ne sont pas tombées en décadence, qu'elles ont simplement succombé sous l'accusation, injustement lancée contre elles, de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

n'avoir pas réussi, qu'elles ont été, en somme, les victimes d'une campagne dirigée contre une institution à laquelle « le vice de [son] origine révolutionnaire... a peut-être fait autant et plus de tort que [ses] réelles imperfections ».

Tel est cet intéressant ouvrage, l'un des meilleurs, sinon le meilleur, que nous possédions sur les écoles centrales. A part les quelques lacunes, presque inévitables en pareille matière, que nous avons pu relever dans la documentation, il ne suggère que peu de réserves. Tout au plus aurions-nous à regretter, en terminant ce compte rendu, que la place de l'École centrale de la Meurthe n'ait peut-être pas été assez nettement marquée, sinon par rapport à celles de l'ensemble du territoire, puisqu'on ne connaît, en somme, avec quelque précision, que moins de la moitié de ces écoles (voir la bibliographie des travaux de ce genre, parus avant le sien, que M. Gain a eu l'excellente idée de nous donner en tête de son travail), du moins relativement aux autres écoles centrales de la Lorraine, qui ont toutes, sauf celle des Vosges, dont M. Dreyfuss ne s'est occupé qu'incidemment, été étudiées maintenant : on aurait aimé, en effet, à trouver une comparaison détaillée des écoles installées à Nancy, Metz et Bar-le-Duc. Mais, pour l'histoire générale de l'enseignement secondaire pendant le Directoire et le Consulat, le livre de M. Gain, par ses qualités d'information, d'impartialité, d'intelligence et de clarté, apporte la plus précieuse des contributions.

F. Braesch.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE V

LA GUERRE DE 1914-1918

CHRONIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Collections.

A) Bibliothèque et Musée de la Guerre (1).

a) *Catalogues.* — La *Bibliothèque et Musée de la Guerre* a continué son effort : le *Catalogue méthodique du fonds allemand* est achevé (2); le premier volume du *Catalogue du fonds italien* a paru (3).

b) *Bulletin.* — Depuis janvier 1922, la Société de l'Histoire de la Guerre publie un *Bulletin mensuel* (4). Ce bulletin, très complet, est parfaitement établi. Les ouvrages sont classés méthodiquement : questions générales (ouvrages de référence, histoire de la Guerre, les

(1) Voyez B L 1920-1921, p. 138 et n. 2.

(2) *Catalogues des « Bibliothèque et Musée de la Guerre »* (fondés avec les collections Henri Leblanc). *Catalogue méthodique du fonds allemand de la Bibliothèque*, par J. Dubois et Ch. Appuhn, t. I, voyez B L 1920-1921, p. 138 et n. 2; t. II : *L'Allemagne*, Paris, Costes, 1922, in-8° de 534 pages; t. III : *Les Alliés de l'Allemagne, L'Entente, Les Neutres. Liste des Cartes et des Périodiques*, Paris, Costes, 1922, in-8° de 332 pages; t. IV : *Table alphabétique générale*, par Hélène Boivet et Marguerite Alexandre, Paris, Costes, 1923, in-8° de 154 pages. (Table générale des noms de personnes et de lieux, et des mots de matières : l'on y trouvera *Lorraine, Alsace-Lorraine*, etc.).

(3) *Catalogue méthodique du fonds italien* de la *Bibliothèque*, rédigé par Paul-Henri Michel... Paris, Costes, [1924], in-8° de VII-468 pages.

(4) *Bulletin mensuel de documentation internationale des Bibliothèque et Musée de la Guerre*, publications de la *Société d'histoire de la Guerre*. Deuxième série.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

traités de paix et leur exécution); questions nationales (par pays). Un astérisque indique que les volumes sont entrés à la Bibliothèque et qu'ils peuvent y être consultés et empruntés. Après les indications bibliographiques, des notes entre parenthèses ou en petits caractères précisent ou indiquent le contenu de l'ouvrage. Il y a là un instrument de travail excellent et qui rendra à tous les travailleurs d'immenses services.

B) Collection Henri Leblanc.

Le huitième volume de la Collection Henri Leblanc a paru (1).

C) Archives du ministère de la Guerre.

C'est, naturellement, en France, la collection la plus importante pour l'historien. L'on trouvera dans l'*Écho de Paris* du 15 décembre 1917 un article sur la façon — regrettable — dont les documents de la Grande Guerre y ont été reçus et classés.

D) Library of Congress.

Une courte brochure (2) expose un plan de classement méthodique de la collection de guerre de la *Library of Congress* (3), l'une des plus importantes collections de l'Amérique.

E) Collection de la Commission des Archives de la Guerre en Belgique.

Cette collection intéresse nécessairement les historiens de la guerre en Lorraine : la bataille de Longwy s'est livrée en grande partie sur le territoire belge. Une courte brochure expose son organisation (4).

(1) Collection Henri Leblanc, donnée à l'État le 4 août 1917. *La Grande Guerre, iconographie, bibliographie, documents divers.* T. VIII : *Catalogue raisonné des ouvrages français et étrangers*, publié sous la direction de Marcel Rieunier et Jean Dubois. Quatrième volume de la *Bibliographie.* Paris, E. Paul, 1922, in-8° de xi-470 pages. Sur cette Collection, voyez B L 1920-1921, p. 139 et n. 2.

(2) *Library of Congress. Classification universal and old World History of European War.* Washington, Government printing office, 1921, in-8° de 23 pages.

(3) Voyez B L 1920-1921, p. 139 et n. 6.

(4) *La Commission des Archives de la Guerre. Son organisation. Ses collections.* Bruxelles, Ministère des Sciences et des Arts de Belgique, [1923], in-16 de 23 pages. Pour la Belgique, voyez aussi Heyse (Th.), *L'Organisation d'une Bibliothèque Nationale de la Guerre.* Gand, Vanderpoorter, 1923, in-8° de 44 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bibliographies. — Un certain nombre de périodiques de bibliographie générale consacrent à la guerre de 1914-1918 des articles particuliers : le *Polybyblion* est un des plus commodes. Dans les *Tables annuelles* de la *Bibliographie de la France*, les livres de guerre se trouvent réunis sous une rubrique spéciale. Mais c'est dans la *Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale*, qui paraît depuis le mois d'avril 1923 (Paris, Costes), que l'on trouvera la bibliographie de beaucoup la plus complète. Non seulement l'on y signale les ouvrages, mais aussi les articles parus dans soixante-dix revues françaises et étrangères. Un classement méthodique commode rend les recherches très faciles. Pour les volumes de langue anglaise, et en particulier les livres américains, importants pour l'histoire de la guerre en Lorraine, surtout en 1917-1918, l'*American historical Review* fournit dans chaque numéro (*Historical News*, *The great War*, et *America and the great War*) une bibliographie critique qui s'étend d'ailleurs à toutes les publications en langue étrangère sur la guerre. Une certaine fantaisie dans les indications bibliographiques y est étonnante puisqu'il s'agit d'une revue d'érudition.

Une bibliographie raisonnée de la Guerre des Nations a paru en Italie (1).

En Angleterre, M. Prothero a publié un nouveau travail bibliographique (2).

Je signale aussi les *Peace Handbooks* publiés par la *Section historique* du *Foreign Office*, sous la direction de M. Prothero (3). Ces volumes contiennent un ensemble de renseignements sur des pays déterminés, une chronologie sommaire des événements importants pour chacun de ces pays; à la fin de chaque chapitre l'on trouve une bibliographie; à la fin de chaque volume, une table détaillée. L'on trouve dans le t. V ce qui concerne le Luxembourg, et dans le t. VI ce qui concerne l'Alsace-Lorraine et la Sarre.

D'autres bibliographies offrent un caractère plus particulier.

L'ouvrage de M. Vic, que nous avons déjà indiqué (4) est maintenant terminé (5). Il ne s'occupe que des publications françaises (qui

(1) Lumbroso (A.), *Bibliografia ragionata della Guerra della Nazioni*. T. I, Florence, Ariani, 1920, xxxii-259 pages.

(2) Prothero (G. W.), *Select analytical list of books concerning the great War*. (Voyez B L 1920-1921, p. 140 et n. 6). London, British Stationery Office, in-8° de x-431 pages.

(3) *Peace Handbooks*, Londres, Stationery Office, 1920-1921, 25 vol. in-8°.

(4) B L 1920-1921, p. 139 et n. 8.

(5) Vic (J.), *La Littérature de guerre*. 1° Période : 2 août 1914-1er août 1916. 2 vol. de xlii-816+8 pages, suivis d'une Table méthodique et d'Index (y voir les

FEERUS - Recherches & Classification numériques

ne doivent pas être confondues avec les publications de langue française) : son objet essentiel est l' « étude de la littérature de guerre considérée comme expression de l'opinion publique »; il examine donc les « publications représentatives, dans une certaine mesure, de l'état d'esprit général, soit par leur caractère, soit par leur diffusion » (t. I, p. XVI-XVII). Il limite très exactement sa bibliographie à la durée de la guerre (2 août 1914-11 novembre 1918). Le plan de l'ouvrage, qui est méthodique, est très net; après les indications bibliographiques, une analyse du livre, en petits caractères, nous renseigne sur le contenu, dans le cas où le titre n'est pas suffisamment explicite. D'excellentes tables : table méthodique des matières, index des noms d'auteurs, index alphabétique des matières, terminent chacune des deux parties de l'ouvrage. C'est là une œuvre considérable qui rendra les plus grands services.

La bibliographie de M. Will (1) intéresse toute la région des Vosges, de Gerbéviller inclusivement à la frontière suisse. Très complète, elle signale jusqu'aux articles de journaux.

M. Will, qui est secrétaire de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg (2), nous a donné aussi une bonne bibliographie sur l'Alsace-Lorraine. Les livres se suivent par ordre alphabétique des noms d'auteurs; ceux qui concernent l'Alsace, la Lorraine, l'Alsace-Lorraine se trouvent mélangés.

Citons aussi trois ouvrages bibliographiques d'un caractère général, consacrés aux questions d'économie politique durant la guerre (3), à l'histoire économique et sociale de la guerre (4), aux écrivains combattants français (5).

articles *Lorraine, Alsace-Lorraine, Vosges, Verdun*, etc.), nouv. éd.; 2° Période : 1er août 1916-11 novembre 1918, 3 vol. de 1232+6 pages, suivis d'une Table méthodique et d'Index. Paris, Les Presses françaises, in-16, 1923.

(1) WILL (L.-Ch.), *La Guerre au front des Vosges, Bibliographie des opérations militaires de 1914 à 1918* (Archives de la Grande Guerre, t. XII, p. 739-763).

(2) WILL (L.-Ch.), *La Question d'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains en France pendant la Grande Guerre (1914-1918), une bibliographie* (Archives de la Grande Guerre et de l'Histoire contemporaine, t. XV, p. 1606-1622, 1746-1762, 1854-1866; t. XVI, p. 86-103).

(3) BERNARDINO (A.), *Saggio di una bibliografia della letteratura economico-finanziaria della guerra et del dopoguerra* (1915-1921). Torino, Anonima libraria italiana, 1922, in-8°, 111 pages.

(4) BULKLEY (M. E.), *Bibliographical survey of contemporary sources for the economic and social history of the war*. Oxford, Clarendon Press, 1922, In-8° de XX-648 pages.

(5) HARTOY (M. D'), *La Génération du feu, bio-bibliographie des écrivains combattants français de 1914 à 1919*. Préface de José Germain. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1923, in-8° carré de 225 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TRAVAUX D'ENSEMBLE

Nous réunissons ici les travaux d'un caractère général, qui, pour cette raison, dépassent les divisions du plan que nous avons adopté. Nous y avons joint quelques-unes des nombreuses *Histoires* de la Guerre qui ont paru; elles intéressent toutes la Lorraine, où se sont livrées quelques-unes des batailles décisives de la guerre. Notre incompétence ne nous permet point d'en faire la critique. L'on peut consulter sur ces *Histoires* un article de M. Abbott (1).

Citons d'abord les périodiques français consacrés à la guerre. Outre les *Archives de la Grande Guerre* (Paris, Chiron), il paraît depuis le 1er avril 1923 une *Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale* (Paris, Costes). L'on y trouvera toutes les indications utiles sur les revues étrangères consacrées à l'histoire de la guerre : elles sont en dehors de notre cadre. Nous dirons seulement que le *Bulletin* de la « *Commission centrale pour la recherche des Causes de la Guerre mondiale par les Neutres* » ne doit être consulté qu'avec défiance (2); nous avons des raisons personnelles de douter de l'impartialité et de la neutralité des véritables promoteurs (d'ailleurs inconnus) d'une entreprise qui est trop richement dotée.

FRANCE

Bouvier de Lamotte (Commandant), *Précis de la Grande Guerre* (France et Belgique), 1914-1915-1916-1917-1918, avec deux répertoires des noms des généraux et des localités cités dans cet ouvrage et un graphique de la guerre. Paris, « Le Pays de France », 1919, grand in-8° de 160 p., portraits, cartes.

Canonge (Général F.), *La Grande Guerre de 1914-1918*. Paris, Fournier, 1924, in-16 de 478 p., avec 25 cartes et 18 portraits (ouvrage solide et instructif d'un ancien professeur à l'École de Guerre, destiné au grand public et particulièrement à la jeunesse).

Cherfils (Général), *La Guerre de la Délivrance*. Paris, De Gigord, in-8°. T. I : Opérations sur les divers fronts de 1914 à 1915, 1920, XL-495 p., 31 cartes. T. II : Opérations sur les divers fronts de 1915

(1) Abbott (W. C.), *Histories of the World War* (Yale Review, avril 1924).
(2) Voyez R H, t. 141, p. 160, t. 142, p. 324.

EFEBUS - Recherches & Classification numériques

à 1917, 1922, VI-492 p., avec cartes. T. III : Opérations sur les divers fronts de 1917 à 1918, 1922, II-483 p., avec cartes.

CIVRIEUX (Commandant de), *La Grande Guerre 1914-1918, aperçu d'histoire militaire.* Paris, Payot, 1921, 151 p. (partisan du général Nivelle).

CORDA (H.), *La Guerre Mondiale* (1914-1918). Paris, Chapelot, 1922, in-8° de XX-418 p.; avec un atlas renfermant 85 cartes et croquis (excellent résumé de l'histoire de la guerre par un officier compétent).

CORNET (L.), *Histoire de la Guerre*, t. VII, de 1914 à 1916. Paris, Charles-Lavauzelle, 1923, in-8° de 420 p. (en cours de publication).

DUFESTRE (Commandant H.), *La guerre mondiale 1914-1918.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924, in-8° de 80 p. (bref résumé des événements de la guerre).

FAYOLLE (Maréchal) et DUBAIL (Général), *La Guerre racontée par nos généraux.* Paris, Schwarz, 3 vol. in-4°, 70 cartes, gravures hors texte, épreuves d'art, 30 vues panoramiques à vol d'oiseau des batailles (luxueusement présentée).

GAUVAIN (A.), *L'Europe au jour le jour : la Guerre Européenne.* T. XIV et dernier (mars 1919-janvier 1920). Paris, Bossard, 1923, grand in-8° de 624 p., avec table analytique.

GUILLOT (E.), *Précis de la Guerre de 1914.* Paris, Chapelot, 3 vol., 1917-1918-1920, in-12 de VIII-342, 320, 428 p. (c'est un manuel, clairement disposé).

LAVISSE (E.), *Histoire de France contemporaine, depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919.* T. IX : *La Grande Guerre*, par H. BIDOU, A. GAUVAIN, Ch. SEIGNOBOS. *Conclusion générale*, par E. LAVISSE. Paris, Hachette, 1922, in-4° de V-566 p., 7 cartes, 20 planches hors texte.

LOMONT (A.), *La Route de la Victoire : Histoire de la Grande Guerre 1914-1918*, avec tous les Traités de paix et Conférences, jusqu'à l'acceptation par l'Allemagne de l'ultimatum des Alliés, le 10 mai 1921. Paris, Gedalge, 1921, in-8° de VIII-264 p. [1922, VIII-231 p.], avec gravures.

NICOT (A.), *La Grande Guerre. De la Marne à la Mer.* Tours, Mame, [1922], in-16 de 255 p. et une gravure. T. 3 (*sic*) : *Des Flandres à Verdun.* Tours, Mame, [1922], in-16 de 269 p., avec gravures.

NIOX (Général), *La Grande Guerre 1914-1918 : simple récit.* Paris, De Gigord, 1921, in-8° de 190 p.

PALAT (Général), *La Grande Guerre sur le front occidental*, t. VI : *La Victoire de la Marne* (5-13 septembre 1914). Paris, Chapelot, 1920,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

in-8° de 496 p. + VII p., avec 6 cartes, additions et errata au t. IV. — Le t. IX de cette histoire a paru : *Les offensives de 1915* (décembre *1914*-décembre *1915*). Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, in-8° de 607 p., 14 cartes.

RENAULD (E.), *Histoire populaire de la Guerre d'après les documents officiels et officieux et les témoignages des plus hautes personnalités militaires ayant commandé et combattu au front.* Châtillon-sur-Seine, Euvrard-Pichet, in-8° de VII-312 p.

THEVENET (Général), *La Grande Guerre 1914-1918*, préface du maréchal Foch. Paris, Colin, 1923, in-16 de 225 p. et 5 cartes (bon livre concis et précis).

WITT-GUIZOT (Lieutenant-colonel de), *Les Grandes Étapes de la Victoire, 1914-1918.* Paris, Berger-Levrault, 1923, in-8° de XII-228 p., avec 19 cartes hors texte (livre clair, net, précis).

Cours d'Histoire, t. 3. La guerre mondiale 1914-1918, cartes et croquis. Paris, Imprimerie Nationale, 1921 [1922], in-8° de VII p. et 85 cartes et croquis. République Française, Ministère de la Guerre. Écoles militaires.

Une *Histoire officielle des opérations et des événements se rapportant à la guerre de 1914-1918* est en voie d'exécution. Neuf tomes correspondront à neuf périodes. Une annexe indiquera l'ordre de bataille jusqu'à la division inclusivement (1). Le premier volume a été signalé dans la *Bibliographie de la France : Les Armées Françaises dans la Grande Guerre.* T. I : *La guerre de mouvement* (opérations antérieures au 14 novembre 1914). Premier volume. *Les préliminaires. La Bataille des frontières.* Paris, Imprimerie Nationale, 1922, in-4°, XV-485 p. Ministère de la Guerre. État-major de l'armée. Service historique.

1914-1918. La Grande Guerre vécue, racontée, illustrée par les combattants, sous la direction de M. Christian-Frogé. Préface de M. le maréchal Foch. Hommage au soldat français par M. le maréchal Pétain. Paris, A. Quillet, s. d. [1922], 2 vol. grand in-4° de 360 et 421 p., plus un volume annoncé sur Verdun. (L'ouvrage, très bien présenté, offre un réel intérêt. A côté de chapitres généraux, les volumes comprennent de nombreuses pages documentaires, en particulier sur le tunnel de Tavannes. Une table des régiments et bataillons, avec l'indication, assez sommaire, des principales affaires auxquelles ils ont pris part, termine le premier volume.)

(1) R H, t. 142, p. 324.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les volumes qui suivent donnent une place particulièrement importante aux illustrations.

Le Marchand (Lieutenant-colonel), *La Guerre documentée.* Paris, Schwarz, in-f° de 380 pages. (L'ouvrage, qui a paru en 80 fascicules, était d'abord purement documentaire et contenait surtout des photographies; peu à peu il est devenu une histoire de la guerre ornée de gravures artistiques.)

Malleterre (Général), *De Sarajevo à Versailles. Toute la guerre illustrée en un volume.* Paris, Lafitte, 1920, 240 p.

L'Album de la Guerre édité par l'*Illustration*, 11, rue Saint-Georges, Paris : deux grands volumes reliés de 1350 p., 2641 illustrations, dont 148 en couleurs, 39 portraits hors texte en couleurs, 17 cartes, dont 11 inédites. (Véritable histoire photographique qui reconstitue la guerre de 1914-1919 tout entière sur tous les fronts.)

Le Panorama de la guerre 1914-1917. Préface par le lieutenant-colonel Rousset. Paris, Tallandier, 5 vol. gr. in-4°, 3890 photographies, 200 planches en couleurs, 306 portraits, 194 scènes de bataille, 173 plans et cartes.

Une mention spéciale doit être donnée à l'*Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914* de Jean Bernard (1). Elle est moins une histoire proprement dite qu'un recueil d'anecdotes à propos de l'histoire. Elle offre un nombre de documents considérable, que l'on ne trouverait nulle part ailleurs. Ces documents, souvent glanés dans les journaux, sont quelquefois sujets à caution : l'auteur semble rechercher le pittoresque plutôt que la vérité. Il est d'ailleurs à noter que les premiers volumes ont été publiés pendant la guerre. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire générale et anecdotique* mérite d'être consultée, et par le psychologue autant que par l'historien.

AMÉRIQUE

Buchan (J.), *A History of the great war.* Boston and New-York,

(1) Bernard (Jean), *Histoire générale et anecdotique de la Guerre de 1914.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1915-1924, 8 vol. in-8° de 3255 pages en tout avec 1225 gravures, 200 portraits, 46 cartes. L'ouvrage a paru en 66 fascicules. Le t. I finit après la bataille de Charleroi; le t. II après la bataille de la Marne; le t. III est intitulé : Aisne-Flandre-Yser; le t. IV : Russie-Serbie-le front de Nieuport à Belfort; le t. V : Dardanelles-Apremont-Carency-offensive de Champagne; le t. VI : Italie-Grèce-Verdun-Somme-les Neutres; le t. VII : Les offensives de 1917-les États-Unis en guerre-le Commandement unique; le t. VIII comprend la fin de la guerre et les traités de paix.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Houghton-Mifflin, London and Edinburgh, Nelson, 1922, 4 vol. de XXXI-552, IX-578, XI-603, XI-536 p. Revision de la *Nelson's History of the war* en 24 petits volumes (contient des erreurs).

HAYES (Carlton J. H.), *Brief History of the Great War*. New York, Macmillan, 1920, in-8° de XIV-461 p. (bon livre).

POLLARD (A. F.), *A short History of the Great War*. New York, Harcourt, Brace and Howe, 1920, in-8° de VIII-411 p.

USHER (R. G.), *The Story of the Great War*. New York, Macmillan, 1919, in-8° de XVII-350 p. (populaire et enfantine).

ALLEMAGNE

ARDENNE (Baron A. D') et HELMOT (H.), *Das Buch vom Grossen Krieg*. Stuttgart, Union, 1921, 3 vol. in-8° de chacun IV-204 p., nombreuses illustrations, plans, cartes, etc.

BERNHARDI (F. VON), *Deutschlands Heldenkampf 1914-1918*. Munich, Lehmann, 1922, in-8° de 544 p.

MOSER (O. VON), *Kurzer strategischer Ueberblick über den Weltkrieg 1914-1918*. Berlin, Mittler, 1921, in-8° de 123 p.

SCHWARTE, *Der grosse Krieg*. Berlin, Barth, 1921, t. VIII, in-8° de XII-517 p. (l'ouvrage comprendra dix volumes de 600 p. environ).

STEGEMANN (H.), *Geschichte des Krieges*. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1923, 4 vol. in-8° de XVI-444, XII-503, XII-544, XI-708 p.

VOLKMANN (Major), *Der grosse Krieg 1914-1918*. Berlin, Holbing, 1922, in-8° de 243 p.

D'autres volumes offrent un caractère plus spécial :

Les *Diseases of the War* (1) sont le t. I d'une histoire officielle des maladies pendant la guerre; elle comprendra douze volumes.

Une histoire de la *Croix-Rouge Américaine* a été publiée officiellement (2).

Les champs de bataille de la Grande Guerre ont été étudiés tant au

(1) *Medical services. Diseases of the War*, by W. G. MACPHERSON..., W. P. HERRINGHAM..., T. R. ELLIOTT, and A. BALFOUR... London, His Majesty's Stationery Office (1922), vol. I, in-8° de VIII-550 pages, planches hors texte (History of the Great War based on official documents).

(2) *History of American Red Cross Nursing*, by Lavinia L. DOCK..., etc. New York, Macmillan, 1922, in-8° de XIX-1562 pages. Planches hors texte. (La couverture porte au dos : *Official*.)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

point de vue de la géographie militaire (1) qu'au point de vue géologique (2).

Enfin l'on trouvera dans la *Vie politique dans les deux Mondes*, de MM. Viallate et Caudel (3), un bref résumé de la guerre sur terre.

Dans ces ouvrages, la Lorraine n'est citée qu'exceptionnellement. Nous étudierons avec plus de détail des recueils ou des volumes qui, tout en présentant un caractère général, intéressent directement la Lorraine.

M. Bouchot (4) a ajouté à son excellente *Histoire de Lorraine* à l'usage des classes un court résumé des événements de la guerre 1914-1918 en Lorraine (p. 81-85). Les faits essentiels y sont clairement et exactement présentés (5), sans exagération ni emphase. Quelques photographies heureusement choisies (p. 43 et 46) rappelleront aux enfants les ruines de nos villages et de nos villes de la Lorraine.

La petite revue de guerre intitulée *La Foucotte* (6) est consacrée aux anciens élèves mobilisés de l'École Saint-Sigisbert de Nancy. Elle réunissait des renseignements de tout genre sur les « anciens » partis au front, publiait leurs lettres, leurs citations. Elle offre un grand nombre de documents très précieux que l'on chercherait vainement ailleurs. Elle a su garder toujours un caractère de franchise et de simplicité, échappant à cette attitude guindée et fausse que toute la presse française a cru devoir prendre et conserver durant la guerre.

(1) Johnson (D. W.), *Battlefields of the World War, Western and Southern Fronts: a Study in Military Geography* (American geographical Society Research Series, n° 3). New York, Oxford University Press, 1921, in-8° de xxvi-648 pages, planches.

(2) Hummel (K.), *Argonnen und Champagne...* Berlin, Borntraeger, 1923, in-8° de v-82 pages, fig. (Die Kriegsschauplätze 1914-1918 geologisch dargestellt..., H. 5).

Sturm (F.), *Vor Verdun...* Berlin, Borntraeger, 1923, in-8° de v-44 pages, fig. (Die Kriegsschauplätze 1914-1918 geologisch dargestellt..., H. 4).

(3) Viallate (A.) et Caudel (M.), *La Vie politique dans les Deux Mondes*. Paris, Alcan, 1922, in-8° de ii-435 pages (t. IX : *La Grande Guerre :* 2 août 1914-11 novembre 1918; chap. III : La guerre sur terre).

(4) Bouchot (L.), *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois*. Nancy, Victor Berger, 13, rue Saint-Georges, s. d., in-4° de 88 pages. Sur cet ouvrage voir ci-dessus, p. 2.

(5) Je note ici quelques observations, en vue d'une prochaine édition. M. Bouchot écrit, p. 83 : le 26 février, le fort en ruines de Douaumont est *enlevé*. Le fort, sans défense, a été occupé sans combat par une poignée d'Allemands; p. 83 : il y a peut-être quelque exagération à dire que Verdun a été *détruit entièrement*.

(6) *La Foucotte*, bulletin de guerre paraissant tous les mois. Nancy, 19, cours Léopold, et Paris, 134, rue de Courcelles, in-16. Directeur : M. l'abbé Renard. Le premier numéro est celui de décembre 1915, le dernier est celui de novembre 1919. La pagination des quatre volumes n'est pas toujours régulière; chaque volume comprend environ 400 pages.

La *Foucotte* est la maison de campagne de l'École Saint-Sigisbert.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il n'est pas douteux que les « lettres de poilus » publiées dans *La Fou-cotte* ne soient de vraies lettres. Écrites par des fantassins, des artilleurs, des aviateurs disséminés sur tous les fronts, par des prisonniers, elles offrent une mine inépuisable de renseignements divers; elles permettront de savoir comment vivaient — mais surtout comment écrivaient et comment pensaient, sinon tous les soldats de la grande guerre, au moins les meilleurs. Ce qui frappe surtout dans ces lettres, c'est l'entrain. Voici un couplet sur la Boue (Février 1916, p. 41) :

La boue te masque
Depuis le casque
Jusqu'aux croqu'nots;
La boue te botte
Jambes, culotte,
Et bas du dos;

La boue te gante
Et te serpente
Le long des bras;
La boue t'habille,
En bonne fille,
Du haut en bas.

Le numéro de novembre 1919 est consacré aux morts. Cette collection, malheureusement unique pour la région lorraine, est d'un vif intérêt et d'une très grande valeur documentaire.

Le livre du général Tanant (1), chef d'état-major de la 3e armée, s'adresse avant tout aux stratèges et aux tacticiens. Toutefois, il offre sur la vie d'un grand état-major des détails tout à fait curieux. L'on trouvera dans ce livre des renseignements précis, depuis le début de la guerre jusqu'en 1916, sur les opérations de la 3e armée qui, après la fixation du front, défendit d'abord la région de Verdun, de Chauvoncourt jusque dans l'Argonne, puis, après le 8 janvier 1915, toute l'Argonne (de Béthincourt, sur la rive gauche de la Meuse, jusqu'à l'Aisne). Le chapitre intitulé *La Marne* (p. 109-130) est un des plus significatifs. Les documents fournis par le général Tanant sur l'affaire de Saint-Mihiel (p. 137-141) sont du plus grand intérêt. Dans l'ensemble, le livre, sincère et bien écrit, est tout à fait vivant et montre comment l'on voyait et l'on faisait la guerre, de loin et de haut, dans les grands états-majors de l'arrière.

(1) TANANT (Général A.), *La troisième armée dans la bataille, Souvenirs d'un Chef d'État-major*. Paris, Renaissance du Livre, s. d. [1922], in-12 de 255 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le *Journal* du général Dubail (1) n'a guère qu'un intérêt stratégique.

Les *Lettres* du général Humbert (2) sont d'un réel intérêt. Elles n'étaient pas destinées à la publication : le ton en est très simple et très franc. Le général Humbert a commandé en Argonne, en Lorraine, et de nouveau en Argonne, à la 3e armée. Mais les renseignements que l'on peut trouver sur la Lorraine ou sur les événements militaires dans ce beau livre sont clairsemés : c'est surtout au point de vue psychologique qu'ils constituent un document précieux.

Sous ce titre un peu énigmatique : *le Pou volant* — cet animal symbolique n'est autre que l'insigne des secrétaires d'état-major, — M. H. D. (3) nous raconte, dans un style très vif et très alerte, ses avatars dans la vie militaire. Sergent de territoriale, M. H. D., qui a rejoint son régiment avant le jour fixé (et se trouve ainsi porté déserteur par un gendarme trop zélé), est, dès le 6 août, dans la région de Douaumont-Hardaumont, occupé à creuser des tranchées. Il nous donne des renseignements intéressants sur la bataille de Lorraine, vue de l'arrière, sur l'exode des habitants, et de bonnes descriptions de Verdun. Le 26 septembre 1914, il passe à l'état-major du gouverneur de Verdun. Le 18 juillet 1915, il est secrétaire d'état-major de l'armée à Dugny. Il nous raconte, chemin faisant, les détails plaisants ou pittoresques de sa vie, crayonnant des silhouettes fort amusantes de ses collègues et de ses chefs : c'est de la petite histoire. Mais tout ce qui concerne le début de l'affaire de Verdun est de la grande histoire (t. II, p. 79 et suivantes; l'impréparation de Verdun, t. II, p. 86-91; l'enlèvement du fort de Douaumont, t. II, p. 92-94). Le 25 février 1916, l'état-major émigre à Souilly. Je signale une curieuse description de Verdun le 14 mai 1916 (t. II, p. 26). M. H. D. a l'occasion de voir à l'état-major des personnages de marque : Louis Madelin et Henry Bordeaux (t. III, p. 65). Puis il est *récupéré* (22 septembre 1916) et se livre dans la région d'Ancerville à des exercices variés. De là, il est versé dans le service des Évacuations

(1) Dubail (Général A.), *Quatre années de commandement. Journal de campagne.* Paris, Fournier, in-8°, t. I : 1re *Année*, 1920, 310 pages avec croquis; t. II : *Groupe d'armées de l'Est* (6 janvier au 14 août 1915), 1921, 408 pages; t. III : *Groupe d'armées de l'Est* (15 août 1915 au 5 avril 1916), 1921, 357 pages.

(2) Humbert (Général), *Lettres d'un Chef à ses Fils.* Préface de M. le maréchal Foch. Introduction de M. Louis Madelin. Paris, éd. de la *Revue des Jeunes*, in-16 de 140 pages. L'ouvrage a paru primitivement dans la R D M, 1922, t. IV, p. 756-778, et V, p. 113-139 [Argonne, t. IV, p. 768-774; Lorraine, *ibid*, p. 774-778; Argonne, t. V, p. 113-121].

(3) Dagues [Dagasso] (H.), *Le Pou volant.* Bar-le-Duc, Imprimerie Comte-Jacquet, 1922-1924, 4 vol. de 96, 96, 98 et 110 pages. En cours de publication.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et des Réquisitions (t. III, p. 88) et il procède à un déménagement systématique de Verdun. Cette partie de l'ouvrage est une des plus curieuses. Puis M. D. quitte Verdun le 1er janvier 1917 pour le petit dépôt d'une brigade. Il erre avec son dépôt de village en village, sans toutefois s'éloigner beaucoup de Bar-le-Duc : son unité est chargée de l'instruction des Américains. Le quatrième livre, qui sera suivi d'un cinquième, se termine à la date du 14 novembre 1917. L'ouvrage de M. H. D. est sans doute l'un des meilleurs documents que nous possédions pour la région lorraine. Ce sera pour l'historien de l'avenir une véritable mine de renseignements de tout ordre : il est très précieux, en particulier, pour l'histoire de Verdun pendant la guerre. Mais pourquoi M. D., par un respect regrettable pour une consigne d'ailleurs ridicule, modifie-t-il les noms de lieux? Il embarrassera certainement la grande majorité des lecteurs qui ne sont pas lorrains.

Le petit volume de M. Aimé (1) a été écrit par un major du centre de Toul (p. 14). J'y relève la description d'un bombardement par avion (p. 32 et suivantes), celle de la mort d'un aviateur (l'offrande ailée, p. 41). Un dernier chapitre : les Visionnaires de l'épouvante (p. 55), est consacré aux « commotionnés ». L'auteur y reproduit un intéressant récit du début de l'attaque de Verdun (p. 73-83). Je note encore la légende du père Hilarion (p. 95), créée par les « poilus du Bois-le-Prêtre ». Très joliment écrit, ce petit volume, terminé en avril-juin 1916, se lit avec le plus grand intérêt. Il est illustré d'un dessin du maître Prouvé.

Les *Étapes du Sacrifice*, du capitaine de Mazenod (2), font suite au beau livre intitulé *Dans les Champs de Meuse* (3). Le capitaine a fait une grande partie de la guerre en Lorraine; il a pris part à toutes les actions importantes. Le 3 avril 1915, il est aux Éparges; le 7 mai, il est en batterie sur le plateau de la Mort, près de Mouilly (tranchée de Calonne), puis devant Saint-Mihiel. Le 14 juin, le voilà dans les Vosges, dont il décrit joliment les routes pittoresques et les cantonnements délicieux, puis il passe en Alsace (Linge). Après un court repos à Rosières-aux-Salines (septembre 1915), il quitte la Lorraine pour la Champagne. Mais, dès le 28 octobre, il se retrouve à Lavelinedevant-Bruyères, dans les Vosges, en direction de l'Hartmanns-

(1) Aimé (H.), *Le Bandeau sur le front*. Paris, Crès. 1917, in-24 de 106 pages. *Collection* Bellum. Illustré.

(2) Mazenod (Capitaine de), *Les Étapes du Sacrifice. Souvenirs d'un commandant de batterie (1915-1917)*. Paris, Plon, 1922, in-12 de XII-300 pages.

(3) B L 1920-1921, p. 148 et n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

willerkopf. Puis le groupe est envoyé « au repos », dans le secteur de Lay-Saint-Christophe (23 février 1916) : le capitaine a très joliment dépeint ce coin de Lorraine. Le 20 juin, c'est Verdun, où le groupe restera jusqu'au 4 juillet, dans un véritable enfer. De Verdun, les batteries se transportent au Bois-le-Prêtre, où elles demeureront jusqu'au 5 octobre 1916. Enfin, après un séjour dans la Somme, elles reviendront une fois encore en Lorraine, du 25 janvier au 2 mai 1917, dans un secteur en avant de Saint-Dié. C'est alors que le capitaine, désigné pour l'état-major, se livre à ces méditations : « C'est moi qui établirais ces belles cartes qu'on nous distribuait, avec tous ces petits ronds bleus qui marquaient du boche, parce qu'en réalité il y en avait partout! C'est moi qui annoncerais la fin prochaine de la guerre, l'usure de l'ennemi, la famine en Allemagne, la révolution à Berlin... Qui sait? J'y croirais peut-être aussi!... » Très bien écrit, très vivant, le volume du capitaine de Mazenod est un de ceux où l'historien de la guerre en Lorraine trouvera le plus de documents, et de ceux que doivent avoir lu tous les Lorrains qui s'intéressent à l'histoire de la grande Guerre.

Je signalerai aussi un volume dont l'intérêt est surtout littéraire et artistique (1), mais qui a une certaine valeur documentaire (il porte en épigraphe : *Rien de tout ceci n'est inventé...*). L'un des *Douze Souvenirs* est daté de Badménil (p. 17), un autre de la route de Vacqueville (p. 28).

I — LES ARMÉES

1° Les Armées françaises et alliées.

La guerre de mouvement. — Quelques pages du Dr Baros sur la mobilisation en Lorraine (Bussang et Gérardmer) sont très vivantes et amusantes à lire (2). Le Dr Baros quitte la Lorraine pour Langres dès les premiers jours de la guerre.

C'est à Nancy que le capitaine aviateur Perrin de Brichambaut (3) a fait son premier vol de guerre, le 4 août 1914. A 1.400 mètres, « altitude presque formidable pour l'époque », il fait une excursion

(1) Forge (H. de), *La Couronne d'Épines*. Préface de R. Dorgelès, illustration de Del-Marle. Paris, Boaniche, 200, quai Jemmapes, s. d., in-f° de 28 pages.

(2) Baros (Dr L.), *Souvenirs de mobilisation et de dépôt*. Nancy, Humblot, 1924, in-12 de IV-148 pages.

(3) Perrin de Brichambaut (Capitaine), *Aviation de guerre. Feuillets de bord* (Archives de la Grande Guerre, t. XIII, p. 928-952). Seul le début du récit intéresse la Lorraine (p. 928-931).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au-dessus de Château-Salins. Le 30 août et le 1er septembre 1914, il lance sur les rassemblements de troupes allemandes des fléchettes « Bon », des bombes Aazen et des obus de 90 à fusée instantanée. Le récit, très vivant, est amusant parce qu'il nous montre l'aviation à son époque héroïque.

Sur les opérations qui ont eu lieu au début de la guerre, en particulier sur le territoire de la Lorraine, l'on pourra consulter avec fruit le livre d'ensemble de M. Kann (1).

Je citerai seulement l'important travail du capitaine Kuntz (2), qui intéresse spécialement la stratégie.

Les *Souvenirs d'État-major* du général Tanant (3) sont d'une lecture très attachante. Ils ne constituent pas un récit continu. Le général nous raconte les péripéties du combat de Mangiennes (10 août 1914), celles de la bataille du 26 août (entre Virton et Audun-le-Roman); la nuit du 9 au 10 septembre 1914 (bataille de Rembercourt-la-Vaux-Marie). Les renseignements que fournit le général sur ces batailles sont du plus haut intérêt historique : ils se présentent de la manière la plus attrayante. Le général Tanant expose aussi sur le rôle de l'État-major quelques considérations que l'on retrouve amplement développées dans *Plutarque n'a pas menti* (4).

Le premier volume de l'*Histoire de la Guerre* de MM. P. Ginisty et M. Gagneur (5) nous offre de nombreux documents sur la guerre de mouvement dans la région lorraine. Nous avons déjà signalé (6) le plan original de cette histoire, essentiellement constituée par des récits de combattants choisis dans toutes les armes. Un chapitre curieux décrit la *mobilisation à Toul* (p. 16-24). Puis ce sont les *premiers tués*, dans la région de Nomeny (p. 31-35). Ensuite, c'est l'avance en Alsace et en Lorraine (la *bataille de Plaine-Saint-Blaise*, p. 55-60); *De Lorraine en Alsace*, dans la région de Cirey (p. 72-78); *La Bataille de Saint-Dié* (p. 78-84); et, après l'échec de Morhange, la *Chipote* (p. 86-93), et le *Grand Couronné* (p. 95-113). Suivent, sous le titre de *La Bataille de Revigny*, un court récit (p. 295-300) sur ce qui s'est

(1) KANN (R.), *Le Plan de campagne allemand de 1914 et son exécution*. Paris, Payot, 1923, in-8° de 305 pages.

(2) KUNTZ (Capitaine), *Stratégie et opérations dans l'Est* (*Revue Militaire générale*, 1920, p. 7-18, 130-140; 1921, p. 728-749, 836-851, 941-951; 1922, p. 38-51, 103-125). Cartes hors texte.

(3) TANANT (Général), *Souvenirs d'État-major* (R P, 1922, t. II, p. 520-548).

(4) *Plutarque n'a pas menti*. Paris, La Renaissance du Livre, s. d., in-12 de 276 p.

(5) GINISTY (P.) et GAGNEUR (Capitaine M.), *Histoire de la Guerre par les Combattants*. T. I : *La Mobilisation ; L'Alsace et la Lorraine ; La Marne. Stabilisation du Front :* 1914-1915. Paris, Garnier, 1917, in-12 de 562 pages.

(6) B L 1920-1921, p. 165.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

passé à l'aile droite de la bataille de la Marne; puis quelques pages consacrées à l'attaque allemande sur Saint-Mihiel (p. 301-311). L'avance en Lorraine après la bataille de la Marne (*les lendemains de Revigny*, p. 316-320) offre une curieuse description des ruines de cette région, en particulier de Clermont-en-Argonne. Nous ne pouvons examiner en particulier chaque récit : le choix, très bien exécuté par MM. Ginisty et Gagneur, fait de ce volume le meilleur recueil de documents que nous ayons sur cette période de la guerre.

a) *La bataille de Longwy.* — Les deux volumes du commandant Grasset sur les *batailles de Neufchâteau* (1) *et d'Éthe* (2) rentrent dans le cadre de notre travail, quoique les événements qu'ils racontent aient eu lieu sur le territoire belge : ils ne peuvent être séparés de la grande bataille qui s'est livrée au nord de la Lorraine et dont ils constituent les préliminaires. Le commandant Grasset nous donne deux monographies extrêmement soignées, fondées sur les documents officiels français et allemands, et sur une information très étendue (rapports, lettres, carnets, interrogatoires de prisonniers). Le récit est d'ailleurs très attachant, et l'intérêt qu'il inspire ne faiblit jamais. Nous rappelons que des blessés français ont été lâchement massacrés à Éthe par les troupes allemandes.

b) *La bataille de Lorraine.* — Nous ne pouvons qu'indiquer une étude très documentée et fort intéressante de M. le commandant Koeltz sur la *Bataille de Lorraine, prémisse (?) de la Victoire de la Marne* (3).

Dans le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet (4), l'on trouvera une bonne exposition, avec des cartes, des combats de Morhange et de Sarrebourg.

Un ensemble de documents très intéressants sur la bataille de Morhange a été publié sous le titre de *Dalhain et la bataille de*

(1) Grasset (Commandant A.), *La Guerre en action. Un combat de rencontre : Neufchâteau (22 août 1914)*. Préface du général Buat. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924, in-8° de XII-112 pages, 5 croquis dont 4 hors texte.

(2) id., *Le 22 août 1914 au 4e C. A. La Guerre en action : Éthe.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924, in-8° de 139 pages, 1 carte et 15 croquis hors texte (ce livre reprend des articles parus dans la *Revue Militaire française*, 1923, p. 248-266, 390-412, p. 5-26, 145-167).Voyez aussi B L 1920-1921, p. 145, 146 et n. 1.

(3) Koeltz (Commandant), *La Bataille de Lorraine, prémisse de la Victoire de la Marne* (R P, 1923, t. V, p. 417-436, 595-626, 1 carte).

(4) Ardouin-Dumazet, *Voyage en France. Les Provinces délivrées, III, Lorraine, 2e partie*, 3e édition, in-12 de 332 pages. Les pages 241-306 sont consacrées aux batailles de Sarrebourg et de Morhange. — Rappelons que Ardouin-Dumazet a composé le texte de deux volumes de la Section topographique de l'armée (*Album de la guerre*, A. Colin).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Morhange-Sarrebourg (1). L'on y trouve un compte rendu tout à fait précis des crimes commis par les troupes allemandes à Dalhain : massacre de civils et d'infirmiers, bombardement du village.

Un court article du colonel Monsenergue (2) expose quelle a été l'activité de la cavalerie française à l'aile nord de la bataille de Lorraine, en août et septembre 1914 (la Couverture; l'Offensive vers la Sarre).

Dans d'autres articles (3), le colonel étudie le rôle de la cavalerie française pendant les trois premiers mois de la campagne. Un seul chapitre intéresse la Lorraine (le corps de cavalerie Conneau en Lorraine, du 5 août au 1er septembre 1914; la retraite; la victoire de Rozelieures, p. 134-141). C'est un bon résumé d'opérations où la cavalerie n'a joué qu'un rôle secondaire.

M. Picheral (4), officier de réserve, étudie les causes de l'échec de Morhange. Nous ne pouvons songer à examiner dans le détail les questions soulevées par M. Picheral : elles relèvent de la technique militaire. Disons que les articles de M. Picheral sont sérieusement documentés et signalons ses conclusions.

a) Il y a eu une faute de manœuvre. Les troupes françaises ont été ramenées en arrière pour cantonner et bivouaquer aux environs des villages. Le lendemain, l'attaque allemande a été déclenchée sur nos troupes au moment où elles cherchaient à retrouver les positions qui leur étaient assignées;

b) Le contact n'a pas été suffisamment maintenu entre les éléments du XXe corps et les éléments du XVe corps.

Dans un second article : *La manœuvre de Mohrange*, M. Picheral va plus loin : le général de Castelnau aurait donné l'ordre au XXe corps, pour le 20 août, de se tenir sur la défensive, et cet ordre aurait été *traduit* par le commandant du XXe corps en un ordre d'offensive. Ce serait la cause de l'échec de Morhange. Il ne nous semble pas, toutefois, que M. Picheral soit arrivé à établir définitivement ce point. Trop souvent il est obligé de se contenter d'insinuations, d'allusions,

(1) François (E.), etc., *Dalhain et la bataille de Morhange-Sarrebourg : 20 août 1914. In Memoriam* (Le Lorrain, 20 août 1919). Metz, Imprimerie lorraine, [1919], in-4° de 16 pages, gravures, plans.

(2) Monsenergue (Colonel), *L'Action de la cavalerie en Lorraine : août-septembre 1914* (Revue militaire générale, 1920, p. 214-220; un plan hors texte).

(3) Monsenergue (Colonel), *La Cavalerie française pendant les trois premiers mois de la campagne* (Revue militaire générale, 1922, p. 63-74, 126-142).

(4) Picheral (J.-L.), *La Bataille de Dieuze-Mohrange* (*sic*), *19-20 août 1914*. Nîmes, Imprimerie régionale, 1924, in-8° de 32 pages (*De Lagarde à Dieuze*), et de 16 pages (*La Manœuvre de Mohrange*). Deux plans hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ce qui n'a rien que de naturel sur des questions aussi brûlantes. Des documents essentiels manquent encore; ni le maréchal Foch ni le général de Castelnau n'ont dit leur dernier mot.

Il n'en reste pas moins que les articles de M. Picheral, qui recherche « la seule réhabilitation du soldat, du troupier, du combattant », et dont le ton est vraiment celui de l'historien impartial, présentent un vif intérêt et donnent le coup de grâce à ce qu'on peut appeler la « légende du XV^e^ corps ».

La bataille de Saint-Mihiel. — Nous avons déjà signalé (1) l'étude du lieutenant-colonel Bize intitulée *La vérité sur la perte des Hauts de Meuse et de Saint-Mihiel en septembre 1914.* Un dernier article la termine (2). Nous reproduisons, sans avoir qualité pour l'apprécier, la conclusion du lieutenant-colonel Bize : « La 75^e^ D. R. et son chef, le général Vimard, n'ont encouru aucune responsabilité dans la perte des Hauts de Meuse et du débouché de Saint-Mihiel. Ce sont des *fautes de commandement* et de commandement supérieur qui ont été la cause principale de ces désastreux événements (p. 552). » L'annexe n° 12 (3) a pour but de répondre aux affirmations « erronées et fantaisistes » publiées sous le titre « *Notes inédites d'un témoin* » dans le livre du général Palat sur la guerre de 1914 (vol. VII).

Nous joindrons à ces ouvrages historiques une œuvre littéraire : le roman de M. de Forge (4), caporal au ...^e^ territorial, mérite d'être signalé ici. M. de Forge exagère peut-être quand il dit, dans sa dédicace, que son livre est « un récit de guerre où l'imagination n'a point de part ». Mais les *impressions de Lorraine* (région de Raon-l'Étape, p. 82 et suivantes) semblent bien vécues, et l'on peut de-ci de-là glaner dans son livre des documents intéressants sur la guerre et sur la Lorraine.

La guerre de tranchées : 1915-1916. — Sur les « offensives » de Lorraine pendant l'année 1915, à Vauquois, aux Éparges, au Bois le Prêtre, signalons un chapitre très intéressant du général Palat (5)

(1) B L 1920-1921, p. 150 et n. 2.
(2) Archives de la Grande Guerre, t. XII, p. 524-572.
(3) P. 567-572.
(4) Forge (H. de), *La Créance*, roman du temps de la guerre. Paris, Flammarion, 1917, in-12 de 288 pages.
(5) Palat (Général) [Pierre Lehautcourt], *La Grande Guerre sur le front occidental, t. IX. Les offensives de 1915* (décembre 1914-décembre 1915). Paris, Berger-Levrault, 1922, in-8° de 604 pages, 14 cartes hors texte.— Voyez B L 1918-1919, p. 177 et n. 4, 204 et n. 1, 205 et n. 1.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans le t. IX de sa grande *Histoire de la Guerre* (p. 158-172). L'affaire des Éparges, en particulier, qui a été célébrée par l'État-major français comme une victoire sensationnelle, lui apparaît comme « l'un des plus malheureux épisodes de 1915 ». Les combattants des Éparges n'en ont jamais douté.

Sur l'ensemble de cette période, l'*Histoire* de MM. Ginisty et Gagneur (1) nous offre une riche collection de documents pour la région lorraine. De nombreux récits sont consacrés à l'Argonne (p. 467-482); aux Éparges (p. 505-519; le récit du lieutenant Renault, du 132e R. I., est tout à fait remarquable); au Bois le Prêtre, p. 519-531). Puis c'est la perte de la Fontenelle (2), le 22 juin 1915 (p. 4-7), suivie de la reprise de la position, le 18 juillet 1915 (p. 8-19); un tableau de la guerre dans la région de la tranchée de Calonne, en juillet-août 1915 (p. 21-26); un récit des attaques allemandes sur Bagatelle et le bois de la Grurie (p. 27-37); quelques pages sur le bois de Mort-Mare (p. 39-50); enfin, au printemps 1916, deux textes sur les Hauts de Meuse (p. 306-311) et sur Verdun (p. 343-350). Sans aucune prétention littéraire, ces pages, écrites par des fantassins de tous grades, constituent des documents très sûrs et se lisent avec un intérêt poignant.

C'est aussi à cette partie de la guerre que se rapportent surtout les *Contes véridiques des Tranchées* (3). Écrits par des soldats, ces contes présentent, dans un cadre réel, des actions en grande partie imaginaires : Kronprinz (Argonne, 1914, p. 9-20); Prusco (Bonzée, derrière les Éparges, mars 1915, p. 90-99); La Marseillaise du Kronprinz (Argonne, p. 109-116); Aux issues (La Grurie, novembre 1914, p. 153-162); Le Vieux (Argonne, mars-avril 1915, p. 182-190); L'œil (Vosges, 13 février 1915, p. 191-196); Le café du Kaiser (Argonne, p. 197-206); Un nouveau d'Assas (p. 248-259); Toubib (La Noue, Argonne, 1914, p. 286-298). — Il en est de même pour le volume qui fait suite (4) : *La prise de Raon-sur-Plaine* est une charge dirigée contre les Allemands (p. 17-26); voyez aussi : Mon Georges (Vauquois, p. 80-97); Le record de Jean Sitens (Argonne, p. 271-280); Le viseur lumineux (Argonne, p. 317-329). Le récit intitulé *Vengeance héroïque*

(1) Ginisty (P.) et Gagneur (Capitaine M.), *Histoire de la Guerre par les combattants*, t. I, p. 391 et suiv. Voyez p. 147 et n. 5.

(2) Ginisty (P.) et Gagneur (Capitaine M.), *Histoire de la Guerre par les combattants*, t. II. *Le Front* (1915-1916). Paris, Garnier, 1918, in-12 de VI-354 p.

(3) *Contes véridiques des Tranchées, 1914-1915*, par un groupe de poilus. Paris, Lemerre, 1915, in-12 de IV-300 pages.

(4) *Nouveaux Contes véridiques des Tranchées*, par un groupe de poilus, *1914-1916*. Paris, Lemerre, s. d., in-12 de IV-332 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

(Argonne, p. 174-188) rappelle fâcheusement le roman-feuilleton; d'autres récits, au contraire, ont une réelle valeur documentaire : Scènes de la vie de tranchées (Argonne, p. 106-120). — Le volume suivant, *Sous les Obus* (1), présente un caractère littéraire très marqué. Si les récits intitulés *Un duel aérien* (Argonne, mars 1916, p. 12-20) et *Humble héros* (Woëvre, octobre 1915, p. 243-253) paraissent authentiques, il est difficile, en revanche, de voir autre chose que des œuvres d'imagination dans *Le Clairon* (Argonne, octobre 1915, p. 117-125), *Le Masque* (Argonne, novembre 1915, p. 215-226), *La Chaîne de la Vie* (Vauquois, p. 263-280). L'historien trouvera certainement à glaner dans ces volumes, dont le titre (Contes *véridiques*) n'est pas absolument injustifié : ils doivent être utilisés avec méfiance.

La brochure du lieutenant-colonel Bourgoignon (2) nous offre un récit très détaillé et très précis des engagements livrés le 22 juin 1915 dans la vallée de Celles (victoire des Colins, le matin; de la Fontenelle, le soir) et continués les jours suivants. De nombreux ordres du jour illustrent la belle attitude du 43e régiment d'infanterie territoriale et de ses chefs.

Les Éparges. — Aux trois volumes de M. Génevoix, ancien lieutenant au 106e R. I., que nous avons déjà signalés (3), vient s'ajouter un quatrième volume intitulé *La Boue* (4). Cette boue, c'est celle des « Éparges ». L'auteur nous raconte, au jour le jour, la vie qu'il a menée, dans ce secteur tristement célèbre, du 4 novembre 1914 au 11 janvier 1915. Il nous décrit les tranchées et les cantonnements de la région : Mouilly, Rupt, Mont-sous-les-Côtes, Sommedieue : c'est une exacte reconstitution de la vie du soldat dans ce coin pittoresque des Hauts de Meuse, à la veille des grandes attaques. Le dernier chapitre, intitulé *La Boue*, est de tous le plus caractéristique; il a donné son nom au volume. Il est sans doute nécessaire de dire, pour ceux qui n'auraient pas fréquenté ce coin sinistre, que le tableau est strictement exact, et ne présente aucune exagération. — Le volume

(1) *Sous les Obus : 1914-1916, Contes véridiques*, par un groupe de poilus. Paris, Lemerre, 1916, in-12 de IV-310 pages.

A la même collection appartiennent : *Au Bruit du canon, Contes véridiques*. Paris, Lemerre, et *De la Somme à Verdun, Sur le Front d'Orient, Contes véridiques*. Paris, Lemerre, ainsi que *Les As peints par eux-mêmes*. Paris, Lemerre.

(2) Bourgoignon (Lieutenant-colonel), *Aux combats dits* de la Fontenelle. *Beau rôle du 43e régiment d'infanterie territoriale*. Besançon, Imprimerie de l'Est, 1922, in-8° de 80 pages. Plans et planches hors texte.

(3) *Sous Verdun*, B L 1913-1919, p. 176 et n. 5; *Nuits de Guerre* (Hauts de Meuse) et *Au seuil des Guitounes*, B L 1920-1921, p. 158 et n. 3.

(4) Génevoix (M.), *La Boue*. Paris, Flammarion, s. d., in-12 de 287 pages.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

intitulé « Les Éparges » (1) clôt dignement cette série de cinq volumes consacrés à retracer la vie d'un soldat en Lorraine depuis le début de la guerre jusqu'au printemps 1915. Il nous fait assister à ces sanglants combats des Éparges (janvier 1915-25 avril 1915) qui ont laissé un si terrible souvenir que même Verdun ne les a pas dépassés en horreur. Chemin faisant, le lieutenant Génevoix nous décrit les villages lorrains du front : Mouilly, Rupt-en-Woëvre, Mont-sous-les-Côtes, Sommedieue (la Capoue moderne), les Éparges : les uns en ruines, les autres peu à peu démolis par les obus, d'autres, plus à l'arrière, où les soldats goûtent les joies du repos; deux fois même il visite Verdun. Puis, ce sont des événements militaires : les ordres — inexécutables — du G. Q. G. (p. 58-60), la préparation d'attaque, et enfin l'attaque (La Mort, 17-21 février, p. 87-182). Précédée d'explosions de mines et d'un bombardement extraordinaire pour l'époque, l'attaque réussit; mais la crête qu'il fallait enlever, après avoir été prise, est perdue; elle est enfin reprise. Tout ce long chapitre, qui est l'âme même du livre, est d'une vérité remarquable et restera parmi les plus belles descriptions de la guerre. La seconde attaque révèle un nouvel ennemi, pire que l'Allemand, la boue (8 avril, p. 235-252). Puis, c'est « l'affaire de Mouilly », où les Allemands enlevèrent nos premières lignes au sud-ouest des Éparges, et où il fallut rétablir nos tranchées en pleine campagne. C'est là que le lieutenant Génevoix, blessé, est évacué. Son œuvre restera, pour le début de la guerre en Lorraine, un document essentiel : fort bien écrite, elle joint à l'intérêt historique qu'elle présente une réelle valeur artistique.

Les *Lettres* de M. Lemercier (2), peintre et poète, disparu aux Éparges le 6 avril 1915, sont d'un très vif intérêt : elles nous montrent une âme d'élite, d'une exceptionnelle richesse de sensations et de pensée. Elles constituent un document à peu près exclusivement psychologique.

Un article sur l'artillerie aux Éparges (3) est essentiellement une étude technique. Qu'il soit permis à un fantassin d'y ajouter un détail : les obus français, durant ces affaires des Éparges, s'égaraient bien souvent, quoique les artilleurs en convinssent difficilement, dans les tranchées françaises.

(1) Génevoix (M.), *Les Éparges*. Paris, Flammarion, s. d. [1923], in-12 de 292 p.

(2) Lemercier (E.), *Lettres d'un soldat. 1914-1915*. Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924, in-16 de xxxiv-184 pages. — *Notes (1905-1914)*, suivies de *Lettres* [de guerre] *inédites*, avec notice biographique de M. A. Michel. Paris, Berger-Levrault, 1924, in-16 de xl-108 pages.

(3) Mussel (Commandant) et Olry (capitaine), *L'Artillerie aux Éparges* (Revue d'artillerie, 15 janvier 1922, t. 89, p. 29-39, carte).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Devant Saint-Mihiel. — Nous avons déjà signalé (1) le travail du général *** intitulé *Devant Saint-Mihiel.* Un dernier article termine cette importante étude (2).

L'artillerie à Saint-Mihiel, du général Rouquerol (3) est une étude technique. Nous lui empruntons ce fait curieux et sans doute unique : une pièce de 75, placée à quarante mètres des Allemands, tire avec des obus explosifs à fusées instantanées et ouvre en quelques minutes une brèche dans les réseaux de fil de fer ennemis. — C'est à cette époque que l'on a commencé à capter les communications téléphoniques des Allemands : le lieutenant Duval, surnommé par eux « le méchant Gustave », les entendait apprécier les effets de son tir et le réglait en conséquence.

Le Bois le Prêtre. — L'on trouvera dans le volume publié par la Société anonyme des Hauts Fourneaux de Pont-à-Mousson (4) un bref résumé des opérations qui ont eu lieu au Bois le Prêtre, avec une carte.

Dans un livre intitulé *La Division du Bois le Prêtre*, le général H. Lebocq (5) a exposé le rôle joué par la 73e division du XXe corps — la division de Toul — depuis le mois de septembre 1914 jusqu'au 15 juillet 1916. Le 10 septembre, après la victoire de la Marne, les Allemands tentent d'investir Verdun. La 73e division, groupée à Saint-Mihiel, attaque l'ennemi et, le 12 septembre, dégage le fort de Troyon. Quelques jours plus tard, elle prend part au combat de Lironville. Après la fixation du front, la 73e D. I. occupe, au sud de la hernie de Saint-Mihiel, la région du Bois le Prêtre. Le général Lebocq étudie successivement les opérations extrêmement pénibles et sanglantes qui se sont déroulées au Bois le Prêtre, depuis octobre-décembre 1914 jusqu'au 9 juin 1915. Mais le Bois le Prêtre, même après la fin des contre-attaques allemandes (15 août 1915), reste un secteur troublé : la 73e D. I. ne le quittera que le 15 juillet 1916 pour monter à Verdun. Elle mérite donc bien le nom que lui a donné le général Lebocq : la division du Bois le Prêtre. Le livre du général Lebocq, accompagné de belles gravures et de plans très clairs (citons

(1) B L 1920-1921, p. 159 et n. 5.
(2) Archives de la Grande Guerre, t. XII, p. 524-572.
(3) Rouquerol (Général), *Quelques faits d'artillerie. Saint-Mihiel, 1914* (Revue d'Artillerie, 15 mai 1922, t. 89, p. 433-445).
(4) Voyez p. 171 et n. 3.
(5) Lebocq (Général H.), *La Division du Bois le Prêtre. Devant le fort de Troyon et à Lironville*, septembre 1914. *Au Bois le Prêtre*, septembre 1914-juillet 1916. Nancy, Imprimerie centrale de l'Est, [1921], in-8° de 52 pages. Photographies hors texte, plans.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un plan au 10000e des environs de la maison forestière du Père Hilarion, un plan au 5000e de la région de la Croix des Carmes), est très bien présenté. Nous souhaitons que le général Lebocq poursuive ses travaux et étudie le rôle joué à Verdun par cette division bien lorraine.

Verdun. — Le récit du commandant Jacquesson (1) est le meilleur et le plus complet que nous ayons sur le début de l'attaque de Verdun. Le 26 février, vers 2h 15, le 3e bataillon du 146e R. I. reçoit l'ordre, « en se tenant prêt à combattre en route, d'atteindre la croupe ouest de Douaumont et d'y tenir à tout prix. Comme renseignements sur l'ennemi : néant. Comme renseignements sur nos troupes : néant. Comme appui à attendre de notre artillerie : néant ». Le bataillon est en position à l'endroit indiqué au lever du jour. Un marmitage formidable prépare l'attaque allemande; elle se déclenche à 16h 30. Le commandant Jacquesson, au lieu d'attendre les Allemands sur ses positions, lance deux compagnies à la baïonnette : l'effet de surprise sur l'ennemi est tel qu'il reflue en désordre. En un pareil moment, l'importance d'un succès de ce genre, même local, pouvait être considérable : le trait de génie du commandant Jacquesson a sauvé Verdun (p. XII-XIII). Il fallut en effet deux jours aux Allemands pour préparer une nouvelle attaque qui, le 28 février, fut arrêtée par un barrage de 75. Une troisième attaque allemande, exécutée par une brigade entière amenée tout exprès, le 2 mars, échoue encore. Le 5 mars, le bataillon du commandant Jacquesson est enfin relevé. Le récit du commandant, très clair, fourmille d'anecdotes pittoresques qui permettent de se faire une idée de la valeur des troupes et du chef, et de l'horreur de la bataille : il est d'une vie intense. Écrit avec une simplicité de ton parfaite, qui contraste avec les procédés littéraires employés par certains auteurs de livres sur Verdun, il doit être compté parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature de guerre. Nous regrettons sincèrement que ce livre — nous ne l'avons connu nous-même que par hasard — ne soit point répandu comme il le mérite, et nous souhaitons vivement qu'une seconde édition le mette à la portée de tous les lecteurs.

C'est une aventure bien extraordinaire que celle du lieutenant-

(1) Jacquesson (Commandant), *A mon bataillon. Comment nous avons tenu le grand coup à Verdun : 26 février-4 mars 1916.* Nancy-Paris-Strasbourg, Imprimerie Berger-Levrault, [1920], in-8° de 100 pages. Un portrait hors texte et trois croquis dans le texte. — Non mis dans le commerce.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

colonel Bernard (1), fait prisonnier par les Allemands au début de l'attaque de Verdun. Conduit au quartier général du Kronprinz, le lieutenant-colonel Bernard est présenté d'abord au Kronprinz, puis à l'Empereur. Le récit des deux conversations est très curieux. Le lieutenant-colonel Bernard, traité au quartier général de Stenay avec la plus grande courtoisie, ne devait pas, hélas !, rester sur cette bonne impression; l'administration allemande l'envoya dans un camp de représailles.

Le livre du Dr Baros (2) présente un vif intérêt. C'est un récit franc et sans apprêt de ce qu'a vu l'auteur à Verdun. Le 9 juin 1916, la division quitte son secteur de Lorraine (région de Baccarat) pour Verdun (description de Moyen, p. 9 et suivantes; séjours à Mehoncourt, au camp de Saffais; embarquement à Jarville; débarquement à Mussey, près de Revigny, transport en camions de Laimont à Lempire, près de Verdun). Le 1er juillet 1916, le régiment, cantonné à Belleray, monte en ligne par le tunnel de Tavannes et prend position dans la région Bois du Chênois-Vaux-Chapitre-la Laufée. La description du tunnel de Tavannes, de l'inoubliable « Sortie Est », du charnier qui s'étend de là jusqu'aux premières lignes, est d'autant plus impressionnante qu'elle est plus simple, plus dépourvue de tout ornement littéraire. Le 7 juillet, le major Baros descend au repos à Belrupt; il remonte en ligne le 10. C'est alors la grande attaque allemande, celle où les Allemands enlèvent la redoute de la Laufée et poussent jusqu'au fort de Souville. Dans les remous de la bataille, le colonel qui occupait la redoute de la Laufée, fait prisonnier par les Allemands, est emmené vers le fort de Vaux; blessé à l'avant-bras, il est ramené à la redoute pour être pansé; la redoute est reprise à ce moment par les nôtres. Le régiment est relevé définitivement le 14 juillet. Le récit du Dr Baros est l'un des meilleurs documents que nous ayons sur Verdun — l'on peut en croire l'auteur de ces lignes qui, du 16 au 27 juin, occupa exactement la même position.

Le Dr Delaunay (3) est arrivé devant Verdun avec le 31e d'infanterie territoriale; attaché ensuite à une ambulance, il a vu la guerre en bibliophile et en archéologue. Il ne nous parle guère de médecine, mais bien plutôt des soldats ou des paysans qu'il coudoie et des

(1) Grasset (Commandant), *Un Écho de Verdun. L'Empereur et le Prisonnier* [d'après le récit du lieutenant-colonel Bernard, du 351e R. I.] (C, t. 290, 1923, nouvelle série, t. 254, p. 631-638).

(2) Baros (Dr L.), *Quelques impressions de guerre.* Largentière (Ardèche), Imprimerie Mazel, 1921, in-12 de 108 pages.

(3) Delaunay (P.), *Paysages de guerre et Choses du vieux temps. Carnets d'un aide-major.* Paris, Legrand, et le Mans, Vadé et Griffin, 1921, in-16 de 153 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

paysages qu'il traverse. L'on trouvera dans son livre de belles pages sur la Lorraine et, en particulier, sur nos cimetières.

La perte du fort de Douaumont. — Le général Palat a examiné dans quelles conditions le fort de Douaumont était tombé entre les mains de l'ennemi (1). Il conclut que les états-majors combattants n'en peuvent être tenus responsables. Nous en sommes pleinement convaincus. L'on peut difficilement se rendre compte de la situation, à Verdun, des petits états-majors, privés de tout compte rendu de l'avant, recevant de l'arrière des ordres trop souvent inexécutables dans une situation perpétuellement changeante. Les véritables responsables de la perte du fort seraient « les promoteurs des décrets du 5 août 1915, ceux qui nient d'une façon absolue l'utilité des fortifications permanentes ». Ajoutons-y les procédés formalistes et la paperasserie chers à notre organisation militaire.

Une conférence faite par le général Benoit sur le fort de Douaumont (2) est un bon résumé de l'histoire du fort; elle est accompagnée de deux plans.

La perte du fort de Vaux. — Le lieutenant-colonel Tournès (3) a publié une étude très documentée et du plus haut intérêt sur le fort de Vaux en mars 1916. L'on y trouvera non seulement un récit précis et pittoresque des événements, mais des considérations très pénétrantes sur l'organisation d'un fort moderne.

Signalons aussi un article paru dans une revue technique anglaise (4).

Je mentionnerai enfin quelques publications d'ordre divers qui concernent Verdun.

Le livre du général Mangin (5), *Des hommes et des faits*, est un recueil d'articles variés et d'un caractère souvent très général. L'on y trouvera une page émouvante sur la reprise du fort de Douaumont (p. 170-172).

Dans un article intitulé *Verdun* (6), le capitaine Ravinsborg, de

(1) Palat (Général), *La perte du fort de Douaumont le 25 février 1916* (Revue Militaire générale, janvier 1923, p. 1-11).

(2) Benoit (Général), *Histoire du fort de Douaumont* (Bulletin des Écoles d'Instruction des officiers de réserve du 20e C. A., 1922, p. 1-28, deux plans hors texte).

(3) Tournès (Lieutenant-colonel), *La Défense d'un fort moderne. Le fort de Vaux en mars 1916* (Revue Militaire française, mai-juin 1923, p. 202-216, 306-324).

(4) Caygill (H. W.), *Assault fire at Vaux* (Infantry Journal, nov. 1923, p. 540-543).

(5) Mangin (Général), *Des hommes et des faits*. Paris, Plon, [1923], in-16 de 272 p., une carte.

(6) Ravinsborg (Capitaine J.), *Verdun*, traduit par le lieutenant-colonel Clément-Grandcourt (Revue Militaire générale, 1920, p. 195-201).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

l'armée norvégienne, montre la résistance des fortifications permanentes, même aux plus gros calibres.

Ajoutons, pour la curiosité du fait, une poésie bédouine : *Un jour à Verdun*, composée par un ancien combattant; elle fut offerte, en arabe et en français, au maréchal Pétain (1).

Années 1917-1918. — Nous n'avons, pour cette période, que de rares documents français.

C'est le 27 mai 1918, près d'Heurtebize, au pied du Chemin des Dames, que M. l'abbé Dumont a été fait prisonnier avec son ambulance (12/XX, XI[e] corps d'armée). Il fut maintenu sur la ligne de feu et obligé de travailler, dans des conditions matérielles et morales extrêmement pénibles (le groupe des prisonniers français du camp de Beaurieux-sur-Aisne formait le Pioniere-Bataillon n° 8 de la 28[e] D. I.). L'abbé Dumont a assisté après le 18 juillet à la débâcle allemande (jusqu'à Dinant, 15 novembre 1918). C'est un récit du plus haut intérêt que nous désirerions voir publier à nouveau (2).

Le lieutenant Falcot (3), du 341[e] R. I., raconte en quelques pages bien vivantes un coup de main parfaitement réussi dans la région de Bolante (*Un coup de main en Argonne*, 27 mars 1917).

Le capitaine P. Weiss (4), commandant les escadrilles d'armée de la 8[e] armée, raconte en quelques pages trois vols mouvementés dans la région de Nancy (*Trois secondes d'émotion en trois jours*).

Les documents d'origine américaine sont plus nombreux.

Deux volumes ont été consacrés aux anciens élèves de l'Université de Harvard (5) morts en France avant la déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne, et à ceux qui sont morts pendant la première année de la participation américaine à la guerre. De nombreuses lettres y sont citées, où l'on peut glaner des renseignements

(1) Revue Tunisienne, 1922, p. 262-264.

(2) Dumont (M. l'abbé, ancien curé de Tonnoy), *Malheur aux vaincus! Souvenirs d'un prisonnier français captif dans les bagnes allemands* (Feuilleton de la Croix de l'Est, 17 octobre 1921-26 décembre 1921 inclus).

(3) Ginisty (P.) et Gagneur (Capitaine M.), *Histoire de la Guerre par les combattants*. IV. *La Victoire* (1916-1918). Paris, Garnier, 1922, in-12 de 416 pages. Le récit du lieutenant Falcot occupe les pages 175-183.

(4) id., *ibid.* Le récit du capitaine Weiss occupe les pages 360-365. Un certain nombre de noms propres ont été défigurés par les typographes; corriger, p. 360 : Château-Salins; p. 363 : plateau de Malzéville; Marnoncourt, p. 365, est sans doute Manoncourt-en-Vernois.

(5) *Memoirs of the Harvard Dead in the War against Germany*. By M. A. Dewolfe Howe. Cambridge, Harvard University Press, in-8°. Vol. I, 1920, IV-200 pages; vol. II, 1921, 376 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de tout genre. — Une banque américaine (1) a publié deux volumes de lettres provenant de ceux de ses employés qui ont pris part à la guerre.

Un assez grand nombre de *divisions* américaines ont publié des historiques, rédigés par des officiers supérieurs d'après les documents officiels, et accompagnés de cartes. L'on y trouvera des faits de toute espèce, très précieux : la plupart des *divisions* américaines se sont battues en Lorraine. La 4e division (2), arrivée en France en mai 1918, prend part à l'affaire de Saint-Mihiel, puis livre, dans la Meuse, vingt-quatre jours de combats continuels. La 26e division (3) débarque en France en novembre 1917; elle se trouve à Saint-Mihiel et lutte en Argonne. La 82e division (4) est en France en mai 1918; après un séjour dans un secteur tranquille près de Toul, puis, en août 1918, à Pont-à-Mousson, elle attaque à Saint-Mihiel; la plus grande partie du livre est consacrée à la bataille de l'Argonne (6-21 octobre).

Signalons aussi une étude technique sur l'offensive de Saint-Mihiel (5).

L'armistice. — Je ne trouve à signaler qu'un volume d'Henry Bordeaux (6).

2° Les armées allemandes.

Travaux d'ensemble. — Les *Souvenirs de guerre* du Kronprinz (7) constituent un document essentiel pour l'histoire de la guerre en

(1) *Letters from the Front : being a Record of the part played by Officers of the Bank in the Great War 1914-1919.* Toronto, The Canadian Bank of Commerce, 2 vol. in-8°, 1921, CLIX-2-344, XLIX-498 pages.

(2) *The Fourth Division, its services and achievements in the World War,* gathered from the records of the Division by Chr. A. Bach, Colonel, and H. Noble Hall. Issued by the Division, 1920, XVI-368 pages.

(3) *New England in France 1917-1919 : a History of the Twenty-sixth Division U. S. A.,* by E. G. TAYLOR. Boston and New York, Houghton Mifflin, 1920, 324 p.

(4) *Official History of the 82nd Division American Expeditionary Forces "All American" Division 1917-1919.* Written by divisional Officers designated by the Division Commander. Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1919, VII-310 pages.

(5) COTTON (R. C.), *A Study of the Saint Mihiel Offensive* (Infantry Journal, juillet 1920).

(6) BORDEAUX (H.), *Sur le Rhin. Le Rhin romantique* (octobre-novembre 1905). *Les Fêtes de la Libération à Strasbourg et à Metz* (8-9 décembre 1918). *Les Français sur le Rhin* (décembre 1918). Paris, Plon, 1919, in-12 de 328 pages.

(7) *Souvenirs de guerre du Kronprinz,* traduits de l'allemand par les chefs de bataillon MABILLE, MOLLARD et RUSTERHOLTZ. Paris, Payot, 1923, in-8° de 466 pages. *Collection de Mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale.* — Ce volume ne doit pas être confondu avec l'ouvrage suivant, paru dans la même collection : *Mémoires du Kronprinz,* Paris, Payot, 1922, in-8° de 310 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lorraine. Dès le début de la guerre, le Kronprinz d'Allemagne était général en chef de la 5e armée, qui envahit le nord de la Lorraine et s'efforça de bloquer Verdun; après la fixation du front, le groupe d'armées commandé par le Kronprinz allait des monts de la Champagne à la Suisse, comprenant tout le front de Lorraine. Il est fort difficile d'apprécier ce livre, d'intérêt surtout stratégique; il n'est pas moins difficile de distinguer la part de l'auteur et celle de ses collaborateurs plus modestes. Il ne faut pas oublier, quand on lit ce volume, d'ailleurs très intéressant, qu'il est un plaidoyer *pro domo*, et que sa rédaction et sa publication sont des actes de politique dynastique.

Le livre du comte Stürgkh (1), délégué austro-hongrois au Grand Quartier Général allemand pendant les dix premiers mois de la guerre, n'intéresse qu'exceptionnellement la Lorraine. L'auteur visite et décrit Luxembourg, Longwy (p. 37-38). Quatre batteries de mortiers autrichiens opéraient sur le front occidental : deux d'entre elles, après avoir pris part au bombardement de Namur et de Givet, vinrent en Lorraine : le comte Stürgkh se déplace deux fois pour les voir (p. 43, 47 et suivantes) : il en trouve une en action, la seconde fois, contre le fort de Liouville, et esquisse un tableau intéressant de toute la région. Une autre fois, c'est un canon de 380, mis en batterie dans les environs de Spincourt pour battre Verdun, qui attire sa curiosité (p. 123). Le livre, bien écrit, est d'un réel intérêt.

Le livre du Generalleutnant und Inspekteur der Kavallerie von Poseck (2) est un livre d'ensemble qui étudie le rôle joué par la cavalerie allemande pendant toute la guerre. Le chapitre V (p. 125-143) est consacré à la Lorraine : un premier groupe de cavalerie (3e et 6e div. de cavalerie, 5e et 6e bataillons de chasseurs) faisait partie de la 5e armée allemande; un second groupe, rattaché à la 6e armée allemande, comprenait les 7e et 8e div. de cavalerie avec la division de cavalerie bavaroise, et les 1er et 2e bataillons de chasseurs bavarois. Jour par jour, les mouvements de troupes sont indiqués d'une manière sommaire; des récits des principaux combats, empruntés à des témoins, sont intercalés dans le texte en caractères plus petits. Ces récits sont naturellement d'intérêt et de valeur inégaux. De bonnes cartes volantes, jointes au volume, permettent de suivre les opéra-

(1) Stürgkh (J.), *Im deutschen grossen Hauptquartier*. Leipzig, List, 1921, in-8° de 160 pages.

(2) Poseck (M. von), *Die deutsche Kavallerie 1914 in Belgien und Frankreich*. 3° Aufl. Mit 2 Karten und 9 Skizzen in Steindruck. Berlin, Mittler und Sohn, 1922, in-8° de viii-246 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tions. Le volume se termine par une bibliographie (p. 222), des tables et un index qui facilitent les recherches. Le livre du général von Poseck ne peut être négligé par l'historien de la guerre, qui y trouvera des documents précieux.

Nous signalerons enfin un travail d'ensemble de la plus haute importance sur l'aviation allemande. Il est l'œuvre de l'ancien commandant en chef des forces aériennes allemandes au cours de la guerre, le général von Hoepffner (1). Dès le début de la guerre, l'aviation allemande, utilisée pour l'exploration stratégique, a rendu de grands services au commandement allemand au moment de la bataille de Lorraine (p. 41). L'activité de l'aviation allemande au momènt de la bataille de Verdun est longuement étudiée (p. 89 et suivantes). En février 1917, un avion allemand du type C abat deux appareils français au-dessus du terrain d'aviation de Malzéville (p. 169).— Le général Hoepffner examine dans le détail le rôle de l'aviation de bombardement. Nous apprenons avec stupéfaction que la France, la première, s'est « attaquée aux populations paisibles », le 4 décembre 1914 (p. 51), et a donné « l'exemple de ces odieux procédés » (p. 116). Il faut dire que les bombes lancées par les avions allemands sur Nancy l'ont été non pas sur la ville, mais sur des « établissements industriels » (p. 56; voir aussi, pour Paris, p. 98 et 172). En vertu de ce principe de la *direction d'intention*, tout bombardement exécuté par les Français en arrière du front a été un crime contre l'humanité; tout bombardement exécuté par les Allemands en arrière du front a été une opération stratégique. Le général Hoepffner est-il bien convaincu de la justesse de cette distinction? Il nous paraît quelque peu embarrassé et ne s'étend sur ce sujet qu'autant qu'il est nécessaire pour satisfaire à l'opinion publique de son pays.

Dès le mois d'août 1915, une escadrille de bombardement, qui compta bientôt trente-six appareils, fut créée à Metz : on les appelait les « pigeons-voyageurs de Metz ». Des mesures défensives contre l'aviation de bombardement française avaient été aussi prises en Lorraine allemande : des barrages de petits ballons captifs avaient été établis : les câbles arrêtaient les avions et provoquaient leur chute.

Le livre du général Hoepffner est essentiel à consulter sur tout ce qui concerne l'aviation allemande. Toutefois certaines de ses assertions doivent être examinées de près (même l'infanterie et l'artillerie allemandes n'échappent pas aux critiques acerbes du général

(1) HOEPFFNER (Général von), *L'Allemagne et la guerre de l'air*, trad. de CASTELNAU. Paris, Payot, 1923, in-8° de 266 pages. *Collection de Mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hoepffner). Non seulement il oublie la victoire sensationnelle remportée par un aviateur allemand sur un ballon suisse, qui fut abattu en flammes et dont l'observateur fut tué, mais il accueille avec la plus grande facilité les racontars les plus extraordinaires, quand ils sont à l'honneur de l'aviation allemande : les usines de Neuves-Maisons, près de Nancy, auraient été paralysées par quatre bombardements de nuit (p. 169); « jusqu'à une grande distance du front, presque toutes les gares françaises auraient été détruites », et l'on aurait fini par arrêter complètement le trafic pendant la nuit (p. 237). Nul n'ignore en Lorraine que ce sont là des légendes : il n'est peut-être pas inutile de le redire.

La guerre de mouvement. — Le volume publié par le général de cavalerie von Gebsattel (1), général commandant le 3e corps d'armée bavarois, est tout entier consacré à la Lorraine. Du 24 août au 11 septembre 1914, le groupe d'armée von Gebsattel est devant Nancy; du 15 au 17 septembre, il est au repos à Metz; du 18 au 21, il prend d'assaut les Côtes lorraines, et, après le combat de Spada, il enlève le fort du Camp des Romains (24 et 25 septembre). Le livre se termine par le résumé des combats livrés dans la région de Saint-Mihiel après la fixation du front. La partie la plus intéressante est sans doute l'histoire de l'offensive de la position fortifiée de Nancy. Le détail des attaques, exposé dans le plus grand détail, est relevé d'une foule d'anecdotes (p. 79) : à Réméréville, le 10 septembre, au moment où les officiers, debout, un verre de vin rouge à la main, portent la santé du général, un shrapnell vient exploser dans la salle à manger sur le buffet qu'il pulvérise. Les assistants se relèvent, indemnes, parmi les débris : *Die Feier blieb freilich gründlich gestört.* Le volume est orné de belles photographies (Vigneulles, Le Montsec, Saint-Mihiel), et surtout de vues curieuses du fort du Camp des Romains. Il est terminé par un index alphabétique; des cartes volantes permettent de suivre facilement le récit des événements. C'est un livre essentiel à consulter pour l'histoire de la guerre en Lorraine.

Le livre de M. Schmückle (2) n'a point la prétention d'être une histoire : écrit sous l'impression des événements, il raconte simple-

(1) Gebsattel (Freiherr L. von), *Von Nancy bis zum Camp des Romains 1914.* Oldenburg, i. O.-Berlin, Stalling, 1922, in-8° de 160 pages. Mit 10 Skizzen und 18 Bildern. (CoH. Schlachten des Weltkrieges, Heft 6). — Toute la collection est publiée « unter Mitwirkung des Reichsarchivs ».

(2) Schmückle (G.), *Haubitzen vor! Vormarscherinnerungen eines nachführenden. Offiziers.* Stuttgart, Belser, 1923, in-8° de 96 pages. Mit 9 Kartenskizzen. Couv. ill.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment ce qu' « un homme a pu voir avec ses deux yeux ». Le récit est très vivant. L'auteur, capitaine de réserve au 3e régiment d'artillerie de campagne wurtembergeois, a pris part à la bataille de Longwy (destruction du village belge de Mussy-la-Ville, 22 août); puis il pénètre en Lorraine (Tellancourt), traverse la Chiers, l'Othain et enfin la Meuse (Dun). C'est alors Romagne et la bataille de la Marne, dans la région de Sommaisne et de Rembercourt. La lutte fut effroyable : « Sommaisne et Rembercourt, vos noms sont des noms de Sang et de Mort » (p. 69). Le régiment bat en retraite, par Triaucourt, sur Brizeaux. Le récit s'arrête au moment où commence la guerre de position. Le livre, très intéressant, paraît sincère : c'est un bon document.

Le livre du général Otto von Moser (1) a déjà été étudié sous un autre titre (2) : *Kampf- und Siegestage 1914*. Tout ce que le général von Moser a ajouté à son premier récit se trouve hors du cadre de la *Bibliographie Lorraine*.

Citons ici un court article que nous avons consacré dans le *Pays Lorrain* (3) au livre du général von Moser. Nous avons cherché à vérifier les assertions du général von Moser : les récits des témoins oculaires attestent la véracité du volume sur deux points essentiels, l'incendie de Grand-Failly et le massacre de la garnison de Montmédy. Sur ce dernier point nous signalerons un article très important — et courageux — du capitaine de réserve Julliac (4). Deux questions d'histoire militaire se posaient évidemment, que nous avions laissées de côté systématiquement (*ne sutor ultra crepidam*) : pourquoi la garnison, partie de Montmédy le 27 août à 8 heures du soir, n'était-elle, le 29 août au matin, qu'à la lisière du bois de Brandeville (une vingtaine de kilomètres en trente-deux heures); — la garnison, composée de troupes peu homogènes, mal armées, sans mitrailleuses et sans soutien d'artillerie, devait-elle attaquer des forces allemandes infiniment supérieures en nombre, et cette attaque n'a-t-elle pas abouti à un massacre inutile (5)? Nous félicitons le capitaine de

(1) Moser (Général Otto von). *Feldzugs-Aufzeichnungen als Brigade- Divisions. Kommandeur und als kommandierender General 1914-1918*. Stuttgart, Belser, 1928. 2e édit. Mit 100 Abbildungen und 7 Kartenskizzen.

(2) B L 1920-1921, p. 178 et n. 3.

(3) P L P M 1924, p. 273-282, 334-344.

(4) Julliac (Capitaine de réserve). *L'Évacuation de Montmédy et le Combat de Brandeville* (P L P M 1924, p. 404-408).

(5) Cette question n'a pas été étudiée à fond par le capitaine Julliac. Il serait facile, en se reportant aux publications officielles allemandes (voyez p.), de savoir la nature et l'effectif des troupes allemandes engagées; et l'on peut connaître exactement le chiffre des pertes allemandes (les listes de pertes publiées par le Gou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réserve Julliac d'avoir franchement posé ces deux questions. Durant la guerre, la consigne a été, pour les historiens, d'admirer, d'admirer encore et d'admirer toujours. Nous avons lu depuis trop d'articles et de volumes écrits dans cet esprit : des employés des Postes ont même admiré l'exactitude et la ponctualité du Trésor et Postes, des gendarmes ont admiré le rôle glorieux de la gendarmerie. Il serait temps de regarder la vérité en face et d'écrire l'Histoire.

Verdun. — Le livre du général d'infanterie von Zwehl (1), commandant le VII[e] corps de réserve, n'intéresse qu'en partie la Lorraine. C'est à la fin de décembre 1915 (p. 131) que le VII[e] corps arrive à Verdun. Il occupe le secteur de la rive est de la Meuse, entre le fleuve et Douaumont. Le général von Zwehl étudie la disposition du terrain, les défenses : c'est une véritable histoire, tactique et stratégique, des opérations. On y trouvera des détails sur les travaux de préparation de l'attaque, l'ordre d'attaque lui-même, daté du 4 janvier (p. 135), les ordres complémentaires, avec des observations personnelles de l'auteur. Nous ne pouvons songer à discuter ni même à apprécier ces idées sur la tactique et la stratégie. L'auteur passe en revue successivement toute la série des attaques allemandes, puis les contre-attaques françaises du 24 octobre et des 14 et 15 décembre 1916. Des photographies très intéressantes illustrent le volume, en particulier de curieuses photographies d'avion du fort de Douaumont, de l'ouvrage de Thiaumont (p. 200), et du champ d'entonnoirs situé auprès de l'ouvrage de Thiaumont (p. 208). Des tables et un index alphabétique terminent le volume, qu'accompagnent des cartes volantes. Soigneusement rédigé sur des documents authentiques, cet ouvrage doit fournir des documents précieux aux historiens qui étudieront la bataille de Verdun.

Le livre de M. Beumelburg (2) est consacré exclusivement à l'his-

vernement allemand se trouvent, entre autres dépôts publics, à la Bibliothèque de l'Université de Nancy).

Dans son livre *La guerre de 1914-1918 dans la Meuse* (p. 58), M. l'abbé *Aimond* a signalé, d'après le général von Moser (*Kampf-und Siegestage 1914*, 9[e] éd., p. 43), le massacre par les Allemands de 300 à 400 soldats de la garnison de Montmédy, qui venaient de se rendre. Le capitaine Julliac affirme qu'aucun soldat français ne s'est rendu. Ce petit problème est facile à résoudre : les témoignages de témoins oculaires ne manqueront pas.

(1) Zwehl (von), *Maubeuge-Aisne-Verdun. Das VII. Reserve-Korps im Weltkriege von seinem Beginn bis Ende 1916.* Berlin. Curtius, 1921, in-8° de 216 pages. Mit zahlreichen Ansichtsbildern, Skizzen, Karten und Anlagen.

(2) Beumelburg (W.), *Douaumont*, unter Benutzung der amtlichen Quellen des Reichsarchivs bearbeitet. Mit 2 Karten, 1 Skizze, 13 Abbildungen und einer Anlage. Oldenburg. i. O.-Berlin, Stalling, 1923, in-8° de 188 pages. Coll. : *Schlachten des Weltkrieges...*, Heft 8.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toire du fort de Douaumont. Il ne commence toutefois qu'en mai 1916 (le fort a été enlevé par les Allemands le 25 février) pour s'achever le 24 octobre, date de la reprise du fort par les Français. Le récit, très détaillé, est fondé sur des documents originaux. Il présente à ce point de vue un très grand intérêt et une très grande valeur. Je ne crois pas qu'on ait signalé encore, en particulier, l'explosion du 8 mai, qui fit dans le fort d'énormes dégâts et six cent cinquante victimes; une partie des cadavres dut être murée dans des casemates. Je citerai aussi, p. 103 et suivantes, une description de l'intérieur du fort : elle rappellera aux combattants de Verdun, en pire, l'inoubliable tunnel de Tavannes. Des photographies caractéristiques illustrent le volume, qui est accompagné d'une carte au 25000e. M. Beumelburg a un style très recherché, qui vise à frapper et à émouvoir : nous restons persuadé que le simple récit des événements, la simple description de l'horreur de Verdun eût été plus émouvante.

Le roman de M. von Unruh (1), « écrit en campagne, devant Verdun, au printemps 1916 », est un document intéressant pour l'état d'âme des combattants. Écrit dans une langue d'un lyrisme puissant, il est d'une lecture difficile. Il doit être lu dans le texte allemand original, et non dans la traduction française.

J'ajouterai ici une brochure dédiée aux Allemands enterrés à Vié ville-sous-les-Côtes (2).

3° Les Armées. — Sources générales de documentation.

Les armées françaises. — Le lieutenant-colonel Revol (3) a publié un livre tout à fait important, où il étudie les variations des effectifs combattants pour les armées alliées du front occidental de 1914 à 1918.

Nous ne signalerons ici que quelques monographies d'unités. On en trouvera la liste complète dans les *Tables méthodiques* de la *Bibliographie de la France.*

La brochure de M. Linotte (4) comprend, à la suite d'un court

(1) Unruh (F. von), *Verdun*, Ed. du Sagittaire, Paris, s. d. [1924], in-12 de 228 p; portrait de l'auteur.

(2) *Den zu Viéville-sous-les-Côtes beerdigten Kameraden zum ehrenden Gedächtnis, die Oriskommandantur.* Berlin, W. Büxenstein, [1917], in-f° de 24 pages, illustré, couv. illustrée. L'ouvrage est daté : Viéville, Ostersonntag 1917.

(3) Revol (Lieutenant-colonel J.), *L'Effort militaire des Alliés sur le front de France.* Paris, Payot, 1921, in-8° de 93 pages.

(4) Linotte (A.), *Les Combats du 7e Corps*, d'après documents reçus de l'état-major de la 7e région. Vesoul, Imprimerie nouvelle, 1922, in-8° de 40 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

abrégé de l'histoire de la guerre, une énumération très complète des opérations auxquelles ont pris part les diverses unités qui composent le 7e corps d'armée. Les troupes du 7e corps ont souvent lutté en Lorraine (bataille de Gerbéviller, 1914; forêt d'Apremont et bois d'Ailly, 1915; bataille de Verdun, 1916, etc.). Une liste des citations et un tableau des pertes complètent cet exposé, qui est tout à l'honneur des fils de la Franche-Comté.

Nous signalerons ici, à cause de son importance particulière, l'historique du 61e régiment d'artillerie de campagne (1) : ce régiment a surtout combattu en Lorraine et a pris une part glorieuse à la défense de Verdun. Le 61e R. A. C. a été le premier des régiments d'artillerie cité à l'ordre de l'armée; il a reçu le premier la fourragère. L'historique, clair, net, précis, bien rédigé, peut être considéré comme un modèle du genre.

Nous classons ici un certain nombre de volumes sur des sujets très divers.

Le livre de M. P. Bruneau (2) étudie quelles ont été, en Allemagne et en France, les préoccupations économiques des grands quartiers généraux et l'activité qu'ils ont déployée dans cet ordre d'idées.

Quelques pages du commandant Lalance (3) sur le camouflage décrivent sommairement l'organisation de ce service. C'est à Toul qu'un artiste nancéien eut l'idée de cette organisation, et c'est à Nancy que fut fondé le premier atelier de camouflage.

Le capitaine Weiss, dont nous avons déjà cité (4) les *Notes sur la guerre aérienne devant Nancy*, a publié sur la *Reconnaissance d'armée en monoplace* (5) un article qui intéressera surtout les spécialistes.

Un article du général Benoit sur la fortification permanente (6) offre un caractère plutôt technique, quoiqu'on y trouve des renseignements de tout ordre. Il y est question des fortifications de la région lorraine (Longwy, p. 46; fort de Manonviller, p. 47-49; forts des Hauts

(1) Labrousse-Fonbelle (Commandant), *Le 61e Régiment d'artillerie de campagne, du 1er août 1914 au 23 juillet 1919.* Nancy, Berger-Levrault, Metz, Schneider, 1920, in-8° de 64 pages, plus une page non numérotée; gravure hors texte.

(2) Bruneau (P.), *Le Rôle du haut commandement au point de vue économique de 1914 à 1921.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1924, in-8° de 91 pages.

(3) Lalance (Commandant), *Les Artistes lorrains camoufleurs* (P L P M 1923, p. 366-373).

(4) B L 1920-1921, p. 142 et n. 4.

(5) Weiss (Capitaine P.), *La Reconnaissance d'armée en monoplace* (Revue Militaire générale, 1920, p. 19-25).

(6) Benoit (Général), *La Fortification permanente pendant la guerre* (Revue du Génie militaire, t. L, p. 5-54, 137-165).

EFELIS - Recherches & Classification numériques

de Meuse, p. 51-52; rôle des forts lors de l'attaque de Verdun, p. 141-150).

Le général Curmer étudie, dans un article très intéressant, les différents projets que l'on a formés pour la défense de Nancy (1). Au lendemain de la guerre de 1870, le Conseil supérieur de la Guerre se souciait déjà d'organiser, pour la défensive et pour l'offensive, la région de Nancy. C'est seulement à la veille de la grande guerre qu'un plan avait été définitivement établi : il était en cours d'exécution quand il fut interrompu par les hostilités.

L'on consultera avec fruit un volume du lieutenant-colonel Carré (2) sur les *Engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre.*

MM. de Grandmaison et Veuillot ont écrit un livre fort bien documenté et du plus grand intérêt sur les aumôniers militaires pendant la guerre (3).

Une luxueuse publication a été consacrée au *Service de santé* et à *la Croix-Rouge*, sous le titre : *Science et dévouement* (4). L'on y trouvera des renseignements très précis sur les divers hôpitaux de Lorraine (en particulier, p. 392, Bar-le-Duc, hôpital complémentaire n° 27, documents sur les locaux, l'importance de l'hôpital, les médecins). Le volume se termine par le tableau d'honneur des majors.

M. Mathis (5) a publié un livre sur toutes les « Croix de guerre » instituées tant en France et chez les nations alliées que chez nos ennemis, pendant la guerre 1914-1918. Il y a là un ensemble de documents, de renseignements, d'illustrations qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Le volume, fort élégamment présenté, est très bien fait; nous ne pouvons reprocher à M. Mathis d'être trop bon Français et de se faire quelque illusion sur la « dignité » particulière de la Croix de guerre française; regrettons avec lui que trop de Croix de guerre se soient « égarées ».

(1) CURMER (Général), *Historique de la préparation de l'organisation défensive de la région de Nancy*, avec croquis (Bulletin des Écoles d'instruction des officiers de réserve du 20e C. A., 1924, p. 59-69; extrait de la Revue du Génie militaire, février 1921).

(2) CARRÉ (Lieutenant-colonel A.), *Les Engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre.* Préface de M. le général DE CASTELNAU. Paris, Flammarion 1923, in-16 de 159 pages, 66 illustrations.

(3) GRANDMAISON (G. DE) et VEUILLOT (F.), *L'Aumônerie militaire pendant la Guerre.* Paris, Bloud et Gay, 1923, in-8° de 336 pages.

(4) *Science et dévouement. Le Service de santé. La Croix-Rouge. Les Œuvres de solidarité de guerre et d'après-guerre.* Paris, Quillet [1918], in-f°. Ce livre est dédié : A toutes celles et à tous ceux qui ont donné leurs soins et leurs cœurs.

(5) MATHIS (R.), *Les Croix de guerre, 1914-1920.* Nancy, Société d'impressions typographiques, 1924, in-8° de 136 pages, couverture illustrée, planches hors texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les armées allemandes. — Une publication officielle comprend la liste des batailles de la guerre, avec l'indication des troupes allemandes qui y ont été engagées et les noms des différents commandants de corps d'armée (1).

M. Hirsch a publié, d'autre part, une *Bibliographie des Historiques de régiments et de bataillons allemands.*

Mais c'est dans le tome II du Catalogue méthodique du fonds allemand de la *Bibliothèque et Musée de la guerre*, de MM. Dubois et Appuhn (2), que l'on trouvera une bibliographie complète de tout ce qui concerne l'armée allemande. Voici un aperçu des têtes de chapitre qui ont servi au classement méthodique des ouvrages.

I. Généralités (Armée impériale, l'armée depuis 1918, la cavalerie, l'aéronautique).

II. L'organisation militaire (Le recrutement et les effectifs : la préparation militaire, le recrutement, les effectifs et les pertes. Le commandement : les chefs, biographies collectives, biographies individuelles. L'instruction militaire : le combat, instructions générales, la liaison, la topographie, l'infanterie, les mitrailleuses, l'artillerie, le génie, l'aéronautique. L'administration militaire et les services : le ravitaillement et l'alimentation, l'équipement, les cantonnements, les réquisitions, les transports, la poste aux armées, la justice militaire, le Service de santé, l'aumônerie militaire, les tombes et les cimetières militaires).

III. La vie militaire (biographies des combattants, la vie morale et la psychologie du combattant, les décorations, l'enseignement à l'armée, les distractions, la Presse du front, le folklore militaire).

IV. Historiques des corps de troupes.

Enfin, dans le tome III du même catalogue (Les Alliés de l'Allemagne, l'Entente, les Neutres), il a été publié une liste de périodiques allemands et de cartes allemandes de la région lorraine.

Parmi les « journaux du front » allemands publiés en Lorraine (*loc. cit.*, p. 315 et suivantes), je citerai *Im Schützengraben in den Vogesen* (1. Komp. d. 3. Batl. d. Bayer. Ers.-Inf. Regts. Nr. 1., München, [1915-1916]; *Kriegs-Zeitung 1914-1915* d. 3. Artillerie-Munitions-Kolonne, 10. Ers.-Div., Metz; *Der Landsturm-Bote von Briey* (1. Landsturmbataillon Metz), Briey, [1914]; *Waldheimer illustrierte*

(1) *Die Schlachten und Gefechte des grossen Krieges 1914-1918. Quellenwerk nach den amtlichen Bezeichnungen,* zusammengestellt vom grossen Generalstab. Berlin, H. Sack, 1919, in-8° de XII-560 pages.

(2) Voyez p. 133 et n. 2,.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

Kriegs-Zeitung, herausgegeben vom Brigade-Ersatz-Bataillon Nr. 79, Metz.

M. A. Fevret et Madame Mazarguil ont dressé (*loc. cit.*, p. 285-286) la liste des cartes établies par les Allemands pour l'Argonne, la Meuse, la Lorraine et les Vosges.

II — LES POPULATIONS LORRAINES

M. l'abbé Mongeot a consacré à *Bréménil pendant la guerre* (1) une intéressante et élégante brochure. Dès le 10 août 1914, dix-neuf maisons étaient brûlées, cinq habitants assassinés par les troupes allemandes. Le courage et la présence d'esprit d'un Alsacien ont sans doute empêché, le 12 août, quarante-sept habitants d'être fusillés; ils furent sauvés par un général allemand qui, se défiant de ses troupes, les reconduisit lui-même jusqu'au hameau des Carrières. Pendant la période de la guerre de mouvement, le village fut deux fois occupé par les Allemands et deux fois évacué; il fut occupé définitivement le 27 février 1915 et demeura dans les lignes allemandes jusqu'à l'armistice. Le bombardement l'a détruit presque entièrement. M. l'abbé Mongeot publie en appendice la citation du village à l'ordre de l'armée, la liste des morts au champ d'honneur et celle des victimes de la guerre. Sa brochure, très précise, très modérée de ton, est un excellent document, et il serait à désirer que toutes les communes du front, à défaut d'une monographie plus complète, fussent l'objet d'une publication analogue.

L'invasion. — Le *Journal de Guerre* de Mlle Geyer (2) est un court récit de l'entrée des Français à Grandfontaine (3), puis du retour des Allemands et des actes de barbarie qui ont été commis. La narration, rédigée au cours des événements, est d'une vie intense et poignante.

M. A. Diderrich termine, un peu brusquement, la série des intéressants articles qu'il avait donnés dans le *Pays Lorrain* sur l'invasion allemande dans le Luxembourg (4).

(1) Mongeot (Abbé R.), *Bréménil pendant la guerre (1914-1918)*. Nancy, ancienne Imprimerie Vagner, [1922], in-8° de 24 pages. Illustré. Non mis dans le commerce.

(2) Geyer (J.), *Journal de guerre d'une jeune fille alsacienne du 14 au 20 août 1914* (Revue du Rhin et de la Moselle, 1924, p. 272-280).

(3) Avant le traité de Francfort département des Vosges, arrondissement de Saint-Dié, canton de Schirmeck. Grandfontaine est situé au pied du Donon.

(4) Diderrich (A.), *La Vague sanglante en Luxembourg et dans le nord de la Lorraine* ,1914-1919 (P L P M 1924, p. 429-434). Voyez B L 1920-1921, p. 200 et n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un article de M. Hinzelin (1) donne sur l'entrée et le séjour des Français à Sarrebourg en 1914 des détails curieux. Un cimetière national vient d'être organisé à Sarrebourg pour inhumer les corps des soldats morts en captivité que les familles n'ont pas réclamés. Ce cimetière comprendra vingt mille tombes : c'est la ville de Sarrebourg qui a offert gratuitement les cinq hectares nécessaires.

Nous mentionnerons l'*Histoire d'un village des Ardennes pendant la Grande Guerre* (2); ce village, Landres-Saint-Georges, est sur la bordure du département de la Meuse. Deux chapitres intéressent la Lorraine, ceux qui sont intitulés : *La fuite devant l'ennemi* (p. 35) et *Le Calvaire des Émigrés* (p. 40) : c'est à Brillon, dans la région de Bar-le-Duc, que se réfugièrent les émigrés. Dans l'ensemble, cette monographie est un document précieux : il serait à désirer que la Lorraine en comptât beaucoup de pareilles.

La vie en Lorraine. — M. L. Sadoul a consacré deux articles aux fausses nouvelles de la guerre (3). Il ne semble pas que la Lorraine se soit particulièrement distinguée dans l'art d'inventer ou de répandre des fausses nouvelles : la plupart de celles que cite M. Sadoul ont été acceptées dans la France entière. Même la croyance à la « ligne de tir » du gros canon s'est retrouvée à Paris, où l'un des trottoirs du boulevard Saint-Michel était considéré comme dangereux, alors que l'autre eût offert toute sécurité. Parmi les causes psychologiques qui ont donné naissance aux fausses nouvelles, je regrette que M. Sadoul ait oublié la censure. Chaque fois que Nancy était bombardée, le chiffre des morts — soigneusement dissimulé par l'autorité — se répandait immédiatement dans toute la région, où il allait croissant de proche en proche, jusqu'à atteindre plusieurs milliers. Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle démoralisant de la censure : beaucoup d'âmes simples avaient fini par ne plus croire rien de ce qui était imprimé. L'étude de M. Sadoul, fort intéressante et très complète, est une des meilleures qui ait paru sur le sujet inépuisable des fausses nouvelles de la guerre.

Le neuvième volume de l'*Ame française et la Guerre*, de Maurice

(1) Hinzelin (E.), *Un Cimetière national à Sarrebourg* (La Marche de France, 1922, vol. XII, p. 717-722).

(2) Vauchelet (A.), *Histoire d'un village des Ardennes pendant la Grande Guerre*, Largentière, Imprimerie Mazel, 1921, in-12 de 187 pages.

(3) Sadoul (L.), *Les fausses nouvelles de la Guerre* (P L P M 1922, p. 481-495. 1923, p. 24-27, 96).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Barrès (1), porte comme sous-titre : *Pendant la bataille de Verdun.* L'on y trouvera des documents de toutes sortes sur la bataille et sur les combattants. Je dois toutefois avouer qu'en relisant dans ce livre, après huit années, les articles du grand écrivain et du grand Français que fut Barrès, j'éprouve la même impression pénible : il est nécessaire de dire que ceux du front n'ont guère apprécié cette littérature, qui leur paraissait artificielle et fausse.

M. Decorps, dans une conférence sur la *Métallurgie lorraine et la guerre* (2), a donné une bonne vue d'ensemble de l'activité de nos usines lorraines, qui, malgré le bombardement et les difficultés de toutes sortes, ont su fournir à nos armées une quantité considérable de munitions.

Une brochure publiée par la *Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson* (3) donne d'intéressants détails sur les dommages subis par les usines pendant la guerre; un plan général montre les points de chute des obus. Elle est illustrée de jolies photographies. La troisième partie offre une histoire sommaire, mais très claire, de Pont-à-Mousson pendant la guerre, avec un résumé des événements militaires qui se sont déroulés dans la région (Bois le Prêtre); des photographies saisissantes l'accompagnent; un plan, à la fin du volume, donne le tracé des positions françaises et allemandes devant Pont-à-Mousson. Cette brochure, très bien faite, peut rendre de grands services, en attendant la publication d'une histoire complète de Pont-à-Mousson pendant la guerre (celle de M. Bernardin (4) ne semble pas devoir être continuée).

Citons enfin une brochure intitulée *Épinal pendant la guerre* (5).

La Lorraine occupée. — Nous avons déjà signalé le volume intitulé *Zwischen Maas und Mosel* (6). C'est un album qui contient de nombreuses photographies, très variées comme sujet, et très bien

(1) Barrès (M.), *L'Ame française et la Guerre* (IX). *Pendant la bataille de Verdun.* Paris, Émile-Paul, 1919, in-16 de xx-407 pages. Le t. XIV de la *Chronique de la Grande Guerre* a paru en 1924 (Paris, Plon).

(2) Decorps (M.), *La Métallurgie lorraine et la Guerre* (Bulletin des Écoles d'Instruction des officiers de réserve du 20e C. A., 1922, p. 96-115).

(3) *Pont-à-Mousson. L'usine. La ville. Le champ de bataille. 1914-1918.* S. l., Imprimé par la Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, septembre 1921, in-8° de 52 pages, avec gravures et deux plans hors texte. Non mis dans le commerce.

(4) B L 1913-1919, p. 191 et n. 5.

(5) *Épinal pendant la guerre. Citation. 1914-1918.* Épinal, Imprimerie Fricotel, 1922, in-12, 18 pages et plan.

(6) B L 1920-1921, p. 191, n. 1; album de 120 pages (33cm 5 × 25cm 5).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réussies, de la région lorraine qui s'étend de Pont-à-Mousson jusqu'à Vigneulles et Hattonchâtel. Signalons de curieux clichés de la crête des Éparges (Combreshöhe), de Saint-Mihiel et du Bois le Prêtre. Un autel romain, trouvé à une profondeur de deux mètres dans le bois communal de Pont-à-Mousson, au sud de Norroy, porte l'inscription suivante :

J. O. M.
ET HERCULI SAXSETANO
VEXILLARI LEG. XIIII
GEM. MAR. VIC.
QUI ERANT SUB CURA
C. APPI CAPITONIS
LEGIONIS EIUSDEM
V. S. L. L. M.

Une publication a été consacrée à des fouilles archéologiques (1) faites par les Allemands à Senon (Meuse, canton de Spincourt).

Un article de la *Zukunft* décrit la région entre la Chiers et le Mad (2).

Le Grand Quartier Général allemand avait fait établir confidentiellement par des spécialistes, en 1916, un tableau extrêmement complet, à tous les points de vue, des parties de la France occupée par eux (3). Les industries françaises, en particulier, y sont étudiées à un quadruple point de vue : situation d'avant-guerre, situation créée par la guerre, situation par rapport à l'Allemagne avant la guerre (achats faits en Allemagne par les industriels, ou concurrence dirigée par eux contre les produits allemands), répercussions sur l'Allemagne après la guerre (concurrence française à détruire, débouchés allemands à créer). Ce travail, tout rempli de statistiques, était sans doute destiné à être utilisé par les négociateurs d'une paix victorieuse : il est instructif à consulter.

L'on trouve quelques renseignements sur la Lorraine dans le volume de M. Lewandowski : *Comment l'Allemagne a su se faire payer* (4). L'annexe II (p. 147-165) contient des renseignements sur

(1) *Eine Römersiedlung vor Verdun*, herausgegeben im Auftrage d. A. O. K. 5, von Heribert Reiners. München, Bruckman, 1918, in-8° de 33 pages; 17 planches, carte.

(2) Flemming (H.), *Zwischen Chiers und Mad* (Zukunft, 9 février 1918, p. 302-305).

(3) *L'Industrie en France occupée.* Ouvrage établi par le Grand Quartier Général allemand en 1916. Traduction intégrale. Paris, Imprimerie Nationale, 1923, in-4° de xvi-534 pages; un album de cartes.

(4) Lewandowski (M.), *Comment l'Allemagne a su se faire payer. Lille sous l'occupation allemande.* Avec une lettre de M. Delesalle, maire de Lille pendant l'occupation. Paris, Hachette, 1923, in-12 de 168 pages.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

le pillage méthodique des usines et aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin, des hauts fourneaux de Longwy et de la Sauvage, à Longwy-Bas, des forges de la Providence, à Rehon, ainsi que des mines de Valleroy : on peut les joindre à ceux que contient le volume de M. A. Pawlowski (1). C'est à Metz que se trouvait l'organisation centrale (*Rohma*, Rohstoff und Maschinenverteilungsstelle des Gouvernements Metz). Il y a eu réquisition par l'autorité militaire, enlèvement pour le compte d'industriels allemands, destruction systématique, et, chose plus curieuse, simple « pillage très inintelligemment fait » (p. 165).

Enfin, il existe une publication consacrée à la *Circulation monétaire dans les pays occupés au cours de la guerre par les Empires centraux* (2).

La Lorraine désannexée. — L'entrée des Français en Lorraine et en Alsace, au début de la guerre, en 1914, a donné lieu à une copieuse littérature en Allemagne.

Le titre du volume (3) publié par deux ecclésiastiques alsaciens (?) laisse deviner ce qu'est le livre. La couverture est significative : un énorme coq gaulois, bleu-blanc-rouge, écrase de ses pattes les malheureuses populations alsaciennes-lorraines qui défilent entre des soldats à pantalons rouges, baïonnette au canon. Tout l'ouvrage, à grand renfort de documents (nach urkundlichen Material), tend à prouver la vérité de cette gravure. Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'Alsaciens-Lorrains, mais d'otages pris en Alsace-Lorraine au début de la guerre par les armées françaises. Le livre est visiblement un livre de propagande et les faits allégués doivent être examinés de près. Mais il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu des excès regrettables, et le principe même de la prise d' « otages » soulève de graves difficultés.

Le livre de M. Weill (4) donne les impressions de l'auteur pendant les premiers mois de la guerre. Presque tout le volume est consacré à l'Alsace. Deux chapitres seulement sont consacrés à la Lorraine : *Metz und Lothringen* (fin septembre, p. 46-54) et *Kriegsgeschick : Ausblick* (début octobre, p. 55-64). L'ouvrage — qui est un ouvrage

(1) B L 1913-1919, p. 198 et n. 4, p. 237 et n. 1.

(2) Durrenberger (R.), *La Circulation monétaire dans les pays occupés au cours de la Guerre par les Empires centraux*. Strasbourg, Heitz, 1921, in-8° de VIII-154 p.

(3) Liebrich, ev. Pfarrer aus Masmünster (Els.), Gapp, Kath. Vikar aus Lutterbach i.- Els. *Die « Befreier » Elsass-Lothringens von « Befreiten » geschildert*. Freiburg in Breisgau, Bielefeld, 1918, in-8°, 74 pages, couverture illustrée.

(4) Weil (B.), *Elsass-Lothringen und der Krieg*. Strassburg i. Elsass und Leipzig, Singer, 1914, in-8° de 64 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de propagande, naturellement — est assez intéressant. J'y note une curieuse description de Metz au début de la guerre (p. 47), sous ce titre imprudemment prophétique : *ein ewiges Feldgrau.*

La question des races et des nationalités se rattache assez naturellement à ces discussions. Nous ne pouvons que renvoyer, à ce sujet, au *Catalogue méthodique du fonds allemand* de MM. Dubois et Appuhn (1). Il va de soi que les travaux cités dans ce catalogue ne présentent que le côté allemand de la question.

Ajoutons qu'il a aussi été publié en Allemagne de nombreux livres sur l'Alsace-Lorraine reconquise. On en trouvera les titres dans le même ouvrage (2).

Le Luxembourg a été aussi l'objet de diverses publications allemandes (3).

L'on n'ignore pas qu'une ordonnance impériale du 2 septembre 1915 a débaptisé et rebaptisé — assez malheureusement — les localités d'Alsace-Lorraine qui portaient un nom roman (4).

Deux articles du plus grand intérêt ont été publiés sur les *monnaies de guerre* de Thionville et de Forbach par M. Will (5). Le retrait des pièces par l'administration allemande, d'une part, la « thésaurisation » des Lorrains, d'autre part, ont amené une pénurie de monnaie extrême dans toute l'Alsace et la Lorraine. M. Will énumère et décrit toutes les émissions locales de jetons faites par les deux villes qu'il étudie ou par les particuliers. Il signale, en particulier, les bons spéciaux émis par l'administration des prisonniers de guerre à Thionville. L'histoire de la monnaie dans les provinces désannexées est très instructive. Remarquons en passant que l'on oublie trop souvent, quand on étudie dans les journaux français la question de la valorisation du mark, les sommes considérables en monnaie d'or et d'ar-

(1) Voir B L 1920-1921, p. 138 et n. 2.
La bibliographie de cette question se trouve au t. II, *L'Allemagne*, p. 242-244 (ouvrages), p. 244-246 (articles et revues).

(2) T. III. *Les Alliés de l'Allemagne. L'Entente. Les Neutres*, p. 100. *L'Alsace et la Lorraine depuis 1918.* Je mentionne seulement : Fischer (K.), *Wie die Franzosen in Elsass-Lothringen hausen. Die Franzosen in Metz.* Berlin, Dreyer, 1920, in-8°, 68 pages, illustré, couverture illustrée.

(3) *Ibid., id.*, p. 241, Bibliographie des livres parus en Allemagne sur le Luxembourg (la vie politique, la vie économique).

(4) *Neue Ortsnamen in Elsass-Lothringen eingeführt durch kaiserliche Verordnung vom 2. September 1915.* Metz, Druckerei der Lothringer Zeitung, 1917, in-16 de 37 pages.

(5) Will (L.-Ch.), Secrétaire de la Bibliothèque Universitaire et Régionale de Strasbourg, *La Monnaie de Guerre de Thionville* (le Messin, 21 janvier 1924, n° 20); *Das Kriegsnotgeld der Stadt Forbach* (Bürger-Zeitung [l'Écho de l'Est], 28 novembre 1923, n° 274).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gent qui ont été conservées par les Alsaciens et les Lorrains et données par eux à la France.

Enfin l'on trouvera, dans un court article de M. Hinzelin (1), quelques renseignements sur l'attitude des Allemands à Boulay pendant les hostilités et d'intéressantes anecdotes sur la guerre en Lorraine.

Conclusion. — Le caractère général des « *livres de guerre* » s'est modifié au cours des deux années 1922-1923. Les volumes proprement documentaires deviennent plus rares. Il ne faut point s'en étonner : d'une part, la curiosité du public a diminué, et seuls les livres d'une réelle valeur peuvent maintenant paraître; d'autre part, beaucoup d'auteurs de mémoires, de carnets ou de journaux importants estiment sans doute qu'il est trop tôt pour dire sur certains points toute la vérité.

En revanche, les *histoires* de la guerre deviennent nombreuses, en France et à l'étranger. Nous n'avons pu que citer les travaux d'histoire, comme aussi les travaux consacrés spécialement à la technique militaire, à la stratégie et à la tactique. Nous formons le vœu que, dans la prochaine *Bibliographie Lorraine*, un spécialiste vienne consacrer à l'histoire proprement dite de la Guerre de 1914-1918 un chapitre dont la nécessité se fait sentir dès maintenant.

Charles BRUNEAU.

(1) H [INZELIN (E.)], *Boulay, la bonne Lorraine et son Poilu inconnu* (La Marche de France, 1923, vol. IX, p. 547-550).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN LORRAINE

CHRONIQUE

Par son titre même, le présent chapitre ne tend rien moins qu'à constituer de véritables annales de la vie économique dans notre région lorraine. C'est ainsi que l'ont compris nos devanciers, et surtout M. Lucien Brocard, dans les substantielles études avec lesquelles il nous en coûte d'avoir, bon gré mal gré, à rivaliser aujourd'hui.

Depuis les origines de la *Bibliographie Lorraine*, les circonstances ont encore élargi le champ déjà si large qui a été ouvert devant nous : aux ouvrages relatifs à la partie de la Lorraine qui était restée française, il convient désormais d'ajouter non seulement tous ceux qui intéressent la Lorraine désannexée et qui, pour la plupart, embrassent l'ensemble de l'ancienne Alsace-Lorraine, mais encore ceux qui ont trait au pays de la Sarre. En effet après la prochaine suppression de la barrière douanière qui le sépare encore du département de la Moselle, l'union de la Sarre avec la France se trouvera resserrée au point de faire de ce pays une véritable annexe économique de la région lorraine, à laquelle à la vérité il appartient pour une bonne partie, tant au point de vue historique qu'au point de vue géographique.

La tâche que nous entreprenons se trouve encore aggravée du fait que ce chapitre n'a pas figuré dans le dernier fascicule de la *Bibliographie ;* et pour nous personnellement, elle est d'autant plus lourde que nous ne l'avons assumée que tardivement, alors qu'elle demanderait à être préparée au jour le jour. Le temps nous a manqué pour étudier autant qu'il eût convenu la masse des publications qui s'est accumulée au cours de ces cinq années. Aussi, nous en tenant au caractère bibliographique de ce travail n'aborderons-nous généra-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lement que les questions auxquelles nous convient ces publications.

§ 1. Généralités. Ouvrages d'ensemble. — Notre région, dans son ensemble, n'a fait l'objet, en ces dernières années, d'aucune revue générale, d'aucun travail scientifique, qui se recommande par sa méthode et sa documentation. Il s'en faut pourtant que l'attention publique se soit détournée d'elle : au contraire, au lendemain de la guerre, une curiosité patriotique a poussé les esprits vers la Lorraine, rendue à son unité naturelle, non moins que vers l'Alsace reconquise. On sentait le besoin de connaître davantage ces terres rachetées au prix de tant de sang et les éléments de richesse qui leur assurent l'une des premières places dans l'économie de la France. De là diverses initiatives qui se sont traduites par des ouvrages ou des publications tendant surtout à la vulgarisation.

Laissant de côté ce qui concerne exclusivement l'Alsace, nous rappellerons d'abord le livre de M. Gabriel Henriot sur la Lorraine, déjà analysé ci-dessus (1). A la vie industrielle et commerciale il consacre une vingtaine de pages qu'il a tirées en substance, ainsi qu'il nous l'indique, du Rapport général sur l'Exposition de Nancy en 1909, du regretté Louis Laffitte. Mais quoi qu'il en pense, ce rapport a forcément vieilli : les événements ont marché depuis lors, et combien vite! Sans vouloir demander à l'auteur un effort qui eût dépassé la tâche qu'il s'était assignée, ne peut-on regretter de ne pas trouver dans ces pages plus de souci d'une mise au point qui s'imposait?

Dans ce même genre de publications rentrent les numéros spéciaux illustrés que plusieurs grands périodiques ont consacrés à la Lorraine et à l'Alsace (2). Nous ferons d'autant moins de distinction entre ces diverses publications qu'elles se ressemblent sensiblement entre elles. Sans doute c'est leur publicité que ces journaux ont mis au service des entreprises industrielles de la région, mais même avec leur but plus ou moins apparent de réclame commerciale, les diverses notices qu'ils ont ainsi réunies ont, pour la plupart, une réelle valeur d'information, et contiennent des renseignements intéressants sur la consistance et la puissance des établissements industriels qu'elles

(1) Cf. *supra*, page 38.

(2) *L'Illustration économique et financière.* Numéro spécial consacré à l'Alsace et la Lorraine (suppl. du 14 mai 1921). *L'Information.* Supplément industriel sur la Lorraine. —*Le Monde Illustré.* Les Grandes régions de la France. T. I : Le Bas Rhin et la Moselle (15 juin 1924) et II : L'Alsace et la Lorraine (25 décembre 1924).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

concernent, notamment sur les grandes industries métallurgiques et minières, Aciéries de Longwy, de Rombas, de Knutange, établissements de Wendel, usines d'Audun-le-Tiche, mines et usines de Redange-Dilling, mines de la Houve, mines de potasse et extraction de pétrole, etc. Ces notices sont toutes accompagnées d'illustrations dont un bon nombre sont destinées à acquérir une réelle valeur historique : nous voulons parler de celles qui, notamment dans le *Monde Illustré*, nous représentent les usines dévastées, au lendemain de l'armistice, et ces mêmes usines reconstituées, quelques années après. Mais ce sont les articles généraux qui sont plus particulièrement dignes de retenir l'attention : article de M. Louis Marin qui nous présente la Lorraine avec son unité économique, de M. le général Hirschauer qui, en nous parlant de la Moselle, insiste sur l'insuffisance des voies de navigation dans ce département (*L'Information*), articles sur l'agriculture, sur les vignobles, sur les industries minières et métallurgiques, sur les industries textiles, sur les distributions publiques d'énergie électrique, sur les institutions ouvrières et les assurances sociales, etc. Sans doute il ne s'agit ici que d'un simple coup d'œil jeté sur chacune des branches de l'activité régionale, mais la personnalité de la plupart des auteurs fait autorité, et dans ces revues forcément sommaires se mêlent aux opinions exprimées de nombreuses informations qui, par leur précision, ne peuvent manquer d'avoir leur prix pour des études plus approfondies.

Une autre source de documentation économique ouverte et mise en œuvre par les besoins de la publicité se trouve, plus abondante et plus uniforme, dans les Annuaires financiers publiés par les banques régionales (1).

C'est en 1910 que la Banque Renauld a pris l'initiative de publier un recueil des valeurs régionales. Elle l'a renouvelée deux fois depuis lors, en la développant chaque fois, en même temps que d'autres établissements l'imitaient avec un succès croissant. Dans sa conception première et avec sa portée immédiate, un annuaire financier n'est autre qu'un catalogue plus ou moins détaillé des entreprises qui ont pris la forme de sociétés anonymes ou de la commandite par actions, et dont un grand nombre ont également émis des obligations : il a pour but pratique de préparer le placement des valeurs indus-

(1) *Annuaire des Valeurs Régionales* publié par la Banque Renauld. Nancy. 3e édit. 1921. Imprimeries Réunies, un vol. in-8°, 1225 pages.

Recueil des valeurs de la Région de l'Est de la France publié par la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. Nancy, Imprimeries Réunies, un vol. in-8°, 702 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trielles et d'en faciliter les transactions, en mettant à la portée du public tous les renseignements utiles sur les entreprises qui font ou qui peuvent faire appel au crédit, et dont les titres tiennent une place de plus en plus grande dans le portefeuille des petits rentiers, comme dans celui des gros capitalistes de la région. Sous ce rapport déjà, ces recueils de valeurs offrent pour l'étude de la vie économique un intérêt qui porte plus loin que les vues naturellement utilitaires de leurs auteurs. Ils permettent de juger du développement pris par les sociétés par actions, de l'incessante augmentation de leur nombre et de l'importance toujours croissante des moyens financiers qui leur sont nécessaires.

Le mouvement qui pousse les entreprises vers la forme anonyme dès qu'elles prennent quelque importance, remonte à trente ans à peine, mais il s'est affirmé depuis lors et s'est étendu d'année en année. Depuis la guerre, la situation créée par l'inflation monétaire lui a donné une impulsion nouvelle : alors même qu'elle serait restée stationnaire, une même entreprise a besoin, pour fonctionner, d'un capital et de disponibilités d'un chiffre trois ou quatre fois plus élevé qu'auparavant. Pour réaliser l'augmentation de capital qui s'impose, l'industriel préfère le concours d'actionnaires, d'autant plus qu'il y est poussé d'autre part par des considérations d'ordre fiscal de jour en jour plus pressantes.

Les recueils financiers vieillissent vite, car leur matière par sa nature même est soumise à d'incessantes transformations. Ils devraient être de véritables *annuaires*, c'est-à-dire qu'il en faudrait faire une édition chaque année, pour qu'ils restent au courant. Mais, à vrai dire, c'est là une pratique que leurs divers éditeurs ne peuvent adopter rigoureusement. Comme bien on pense, il s'en faut que l'édition couvre ses frais : c'est avant tout un moyen de réclame et de propagande financière, et la dépense doit être mesurée au résultat cherché. Au surplus, ces mêmes établissements publient chacun une circulaire ou un bulletin financier qui, en permettant à leurs clients de tenir leur exemplaire au courant et de suivre, au jour le jour, la vie et le développement des entreprises, constitue un palliatif aux inévitables destructions et aux perpétuelles créations et transformations qu'entraîne le temps.

Mais une fois périmés, ces annuaires restent pour l'économiste des documents précieux, grâce auxquels il peut suivre le mouvement de la région, surtout lorsqu'en tête des notices particulières se trouve une notice générale qui donne un coup d'œil sur chaque branche d'industrie. Si la Société Nancéienne s'est contentée de cataloguer

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les entreprises, avec des données d'ailleurs fort complètes, la Banque Renauld continuant en cela la tradition établie dès l'origine par son fondateur, s'est attachée dans sa dernière édition à indiquer d'une façon brève, mais précise, la répercussion que la guerre et ses suites ont exercée sur chacune de nos industries régionales et les problèmes qui se trouvent ainsi posés.

A vrai dire, c'est la Société Générale Alsacienne de Banque qui nous semble avoir réalisé le modèle du genre (1). Tout d'abord son recueil, qui comprend les sociétés d'Alsace et de Lorraine, du Luxembourg et de la Sarre, est bien un annuaire, au sens propre du mot, puisque les éditions se succèdent maintenant d'année en année. Ses préfaces « D'une édition à l'autre »(1922), « Le redressement économique et financier de la France » (1924) sont mieux encore qu'une chronique, c'est une véritable page d'histoire financière, de même que ses notices générales sont une véritable revue de l'année écoulée et de la situation de chaque branche d'industrie. Ne seraient-elles pas d'ailleurs les unes et les autres l'œuvre d'un éminent professeur de l'Université de Strasbourg? L'édition de 1922 fait de chacune de ces branches une description très précise, où se trouvent condensées de nombreuses statistiques.

A noter aussi, à l'aide de cette publication, le mouvement qui porte les entreprises vers la forme anonyme, notamment dans le Luxembourg et la Sarre. En 1922, le Luxembourg comptait 87 sociétés anonymes, chiffre déjà respectable pour un pays de 270.000 habitants; il en compte 251 dans l'édition de 1924. L'accroissement est plus étonnant encore pour la Sarre : en deux ans, le nombre des sociétés y est passé de 57 à 283! Certaines, il est vrai, n'ont constitué qu'un capital de 100.000 francs, et plusieurs même, de 50.000 francs!

Y a-t-il là, comme en France, une conséquence de l'impôt sur le revenu, qui frappe la totalité des bénéfices réalisés par les personnes ou les sociétés de personnes, tandis que les actionnaires de sociétés anonymes ne sont atteints que pour la part qui leur revient annuellement sous forme de dividendes? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est qu'une transformation aussi universelle est loin d'être avantageuse. La société de personnes a sa raison d'être : elle donne à une entreprise plus de souplesse, et à ses dirigeants plus de liberté que la société anonyme. Comme le fait remarquer M. Artaud, ancien

(1) *Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du Luxembourg et du Territoire de la Sarre*, publié par la Société Générale Alsacienne de Banque de Strasbourg. Un vol. in-8°. Strasbourg. 1re édit. 1919; 2e édit. 1922; 3e édit. 1923; 4e édit. 1924.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

président de la Chambre de Commerce de Marseille, « cette dernière est la forme de consolidation des entreprises ayant déjà un passé. Mais une telle formule ne convient pas aux affaires qui débutent, où il faut plus d'ingéniosité que de prudence, plus d'initiative que de respect des précédents, — précédents qui ne se sont pas encore produits, — et il est fâcheux que les exigences du fisc imposent une combinaison d'exploitation que les promoteurs de l'affaire ne choisiraient pas s'ils n'avaient à tenir compte des considérations fiscales ».

C'est bien parmi les publications d'ordre général qu'il convient aussi de placer les *Comptes rendus statistiques* qui ont remplacé le *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen* que faisait paraître l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine sous le régime allemand (1). Commencée en 1920 sous une forme modeste, cette publication s'est développée en de substantiels fascicules mensuels qui, avec leurs statistiques très détaillées, avec les nombreuses notes et commentaires qui les accompagnent, permettent de suivre notamment le mouvement démographique et la situation agricole de la région. Un travail aussi abondamment fourni, aussi méthodiquement ordonné, mériterait mieux que la simple indication que nous pouvons en donner ici. Mais obligé de nous limiter, nous ne devons pas oublier qu'il ne nous intéresse qu'en ce qui concerne le département de la Moselle, l'Alsace restant en principe en dehors de notre domaine. Contentons-nous de faire mention des principales rubriques sous lesquelles sont réparties les diverses statistiques et leurs commentaires : statistique agricole, mouvement de la population, mouvement des prix et nombres-indices, statistiques de l'industrie minérale, mouvement des ports, recouvrement des contributions, recettes des P. T. T., trafic des chemins de fer, caisses d'épargnes publiques. Les économistes, — et plus tard les historiens, — trouveront là, concentrés et commentés, des chiffres et des informations qu'il leur faudra rechercher péniblement pour les autres départements, dans les rapports annuels adressés aux conseils généraux et dans les statistiques générales du Ministère de l'Agriculture. Ajoutons que ce sont surtout les numéros spéciaux,

(1) *Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine. Comptes rendus statistiques.* Commissariat Général de la République. Strasbourg, Imprimerie Strasbourgeoise, années 1920 à octobre 1924, 28 fascicules in-8° de 10 à 40 pages. Numéros spéciaux : *Statistique des Caisses d'Épargne publiques* de 1913 à 1917; *l'Agriculture et le Bétail en Alsace-Lorraine de 1913 à 1918; l'Alsace et la Lorraine économique* (1921, 4e fasc., 118 p.); *le Mouvement des prix en Alsace et en Lorraine de mai 1914 à février 1921* (1921, 5e fasc., 65 p. avec 4 graphiques); *la Population d'Alsace et de Lorraine en 1921.* Résultats généraux du recensement du 6 mars 1921 (1921, 8e fasc., 60 p.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que nous indiquons en note, qui mériteront de retenir leur attention : ce sont des études statistiques aussi complètes qu'on peut le désirer.

Est-il permis de souhaiter longue vie à l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine? A la vérité il devrait servir de modèle, et c'est bien une organisation de ce genre qui devrait être établie pour chacune de nos régions économiques. Il est à craindre qu'au contraire ses jours ne soient comptés : institution essentiellement régionale, n'est-elle pas destinée à disparaître avec le Commissariat général dont elle dépend? Du moins aura-t-elle auparavant manifesté toute son activité et démontré toute son utilité.

Le pays de la Sarre. — Le pays de la Sarre, tel du moins que l'a constitué le traité de Versailles, est en lui-même une nouveauté. C'est aussi une nouveauté, peut-on dire, par rapport à nous autres Français, qui n'avions de sa consistance, de ses richesses et de leur exploitation, qu'une connaissance bien sommaire, réduite pour beaucoup au nom de quelques localités et à l'existence de la houille dans son sous-sol. Aussi, sans parler de nombreux articles de revue et de presse, déjà plus ou moins anciens, et condamnés par l'exiguïté même de leur cadre à ne donner que des indications et aperçus sommaires, la Sarre a-t-elle suscité trois œuvres d'un caractère général, qui tout en se répétant forcément, en maint chapitre se complètent l'une l'autre (1). Nous ne dirons pas que le sujet se trouve ainsi épuisé, car à bien des points de vue, le pays est encore en voie de formation, ou du moins de transformation, et les questions que posent sa constitution politique, son organisation administrative, et surtout sa vie économique, évoluent rapidement.

La preuve en est qu'en rééditant sous un titre nouveau, trois ans plus tard, la thèse qu'il avait élaborée en 1920-1921, M. Priou a dû procéder à une sérieuse mise au point. En même temps, il a réduit certaines parties, certains historiques, et le présent a gagné ce que perdait le passé. Le remaniement auquel l'auteur s'est livré lui a permis d'exposer à la lumière des faits et des événements survenus depuis trois ans un bon nombre de questions qui n'étaient qu'ébauchées en 1920 et qui ont pris forme au cours des années suivantes.

(1) Priou (J.), *Le territoire de la Sarre.* Études politiques et économiques. Nancy, Berger-Levrault, 1923, un vol. in-8°, 223 pages.

Allot (A.), *Le Bassin de la Sarre. Organisation politique et administrative. Finances. Douanes.* Nancy, Berger-Levrault, 1924, un vol. br. in-8°, 372 pages.

Marvaud (A.), *Le territoire de la Sarre.* Son évolution économique et sociale. Bibliothèque du Musée social. Paris, Plon-Nourrit & Cie, un vol. in-16, 142 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

C'est la description économique du pays, de ses richesses naturelles et de ses industries, qui forme la partie la plus originale, ou du moins la plus spéciale, de cet ouvrage.

Le territoire de la Sarre s'étend sur 192.500 hectares seulement avec une population de 718.000 habitants, en 1922, soit une densité de plus de 400 habitants par kilomètre carré. L'étendue des forêts, le grand nombre des agglomérations industrielles, de fortes pentes impropres à l'exploitation, réduisent de deux cinquièmes environ la surface cultivable. La population doit acheter au dehors quatre-vingts pour cent des produits et denrées nécessaires à sa consommation. Naturellement c'est en Allemagne que jusqu'ici elle se fournissait de préférence, et tant qu'a duré l'effondrement du mark, il n'y avait pas grand succès à attendre pour l'écoulement de produits français. La question douanière jouait donc ici un rôle aussi important que la question monétaire. La question monétaire est résolue depuis qu'une ordonnance de la Commission du Gouvernement du 18 mai 1923, consacrant un état de fait qui s'affirmait chaque jour davantage, a déclaré le franc français seule monnaie légale du territoire à partir du 1er juin 1924. La question douanière va recevoir également sa solution. On sait que pour une période de cinq ans à dater de sa signature, soit du 10 janvier 1920 au 10 janvier 1925, le traité de Versailles a stipulé que les produits allemands destinés à la consommation locale entreraient en franchise sur le Territoire et que les produits originaires du Territoire jouiraient de la même franchise à leur entrée en Allemagne. Il a donc été nécessaire de laisser subsister entre la France et le territoire de la Sarre une barrière douanière destinée à empêcher les produits allemands entrés en Sarre en franchise de pénétrer en France sans payer de droits. Cette barrière deviendra sans objet dès le début de l'année 1925, et le territoire de la Sarre sera complètement incorporé au territoire douanier français.

Autant et plus que le commerce de ravitaillement, l'affaire intéresse toutes les industries sarroises, que M. Priou passe en revue, après avoir commencé, comme il convenait, par exposer la consistance et le régime des Mines Domaniales. Verrerie, faïencerie, céramique, et surtout métallurgie, doivent leur origine, ou du moins leur importance, à l'existence du bassin minier : c'est pour utiliser sur place la houille que la plupart des usines se sont fondées. Depuis l'armistice, les plus importantes d'entre elles ont passé entre des mains françaises jusqu'à concurrence de 60% du capital. Il ne faudrait pas croire que ces cessions se sont faites bénévolement. La

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nécessité de s'approvisionner en minerai lorrain a seule amené les sociétés métallurgiques allemandes à céder la majorité de leurs actions.

Malgré la concurrence de l'industrie westphalo-rhénane, l'industrie sarroise prospérait avant la guerre, grâce au voisinage de la houille et du minerai lorrain, qu'elle recevait à bas prix. Depuis lors elle a connu des jours difficiles. Il lui a fallu payer son combustible quatre ou cinq fois plus cher que ses concurrents westphaliens, par suite de la politique artificielle suivie à cet égard par l'Allemagne, et elle n'avait pas pour se garantir contre ceux-ci la protection d'une barrière douanière, alors que du côté de la France, les lignes de douanes gênaient dans une certaine mesure ses exportations.

Ce régime va prendre fin. Mais alors le problème se posera avec non moins d'acuité.

Il importe que l'industrie sarroise conserve ses principaux débouchés vers l'Allemagne du Sud-Ouest et du Sud, vers la Suisse, l'Autriche et les pays balkaniques, et en seconde ligne vers les divers marchés auxquels elle accède par le port d'Anvers. Quelle place pourrait-elle prendre sur notre marché français? Seul M. Marvaud se prononce à ce sujet. Il estime vaines les craintes que la concurrence de la métallurgie inspire aux industries similaires françaises, les quelques articles qu'elle peut placer à l'intérieur étant de ceux que l'on trouverait difficilement chez nous. « Elle est simplement appelée, déclare cet auteur, à compléter leur production, et leurs intérêts sont nécessairement solidaires des siens, surtout si l'on songe que notre pays est devenu un grand pays métallurgique et que notre sidérurgie ne peut vivre que par l'exportation. »

Cette question du régime douanier et de l'orientation commerciale du territoire de la Sarre est la question capitale : de sa solution dépend l'avenir du pays. Aussi la trouve-t-on exposée, en même temps que la question monétaire, maintenant résolue, dans chacun des trois ouvrages que nous analysons.

C'est le régime spécial politique et administratif de la Sarre que M. Allot s'est proposé d'étudier, en se fondant uniquement sur le traité qui constitue la « charte » du territoire et sur les textes officiels publiés tant par la Société des Nations que par la Commission du Gouvernement et les gouvernements des États étrangers. La situation créée par le traité de Versailles est, au point de vue juridique, une nouveauté digne de retenir l'attention.

L'Allemagne a renoncé au gouvernement du territoire de la Sarre en faveur de la Société des Nations. Mais ce gouvernement, celle-ci

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne l'exerce pas : le traité stipule qu'il sera confié à une commission qui sera nommée par elle et qui la représentera.

Au point de vue juridique, la Société des Nations est « fidéicommissaire », mais le mot anglais « trustee », qui traduit l'expression de « fidéicommis », ne correspond pas exactement à la signification que nous lui donnons. Toutefois, comme les rédacteurs du traité se sont, à ce sujet, placés au point de vue du droit anglais, et non à celui du droit français, c'est la conception du « trust » anglais, et non celle du fidéicommis français qui a été interprétée dans l'élaboration du régime politique et administratif, que M. Allot expose dans tous ses détails après en avoir reconnu le principe.

La question de principe est celle de la souveraineté. Le Gouvernement allemand a prétendu que d'après les dispositions du traité de Versailles, le territoire de la Sarre fait toujours partie du territoire allemand, bien que placé temporairement sous l'autorité de la Société des Nations. La Commission du Gouvernement soutient au contraire que le territoire est un État, une organisation autonome, sur lequel, pendant quinze ans, l'Allemagne ne peut exercer aucun droit de souveraineté. M: Allot, après avoir défini la notion de souveraineté, établit que le territoire n'est pas un État, et que son statut, exclusif de souveraineté, constitue bien un régime sans précédent, qui l'a doté d'une personnalité internationale *sui generis*.

Cette personnalité n'étant pas une personnalité étatique, il ne saurait être placé sur le même pied que le commun des États. Il ne peut contracter que dans les limites du traité de Versailles, et pour assurer son existence jusqu'au plébiscite, mais il contracte librement. A cet égard, si on le compare aux Dominions britanniques, qui ne sont pas des États non plus et qui, d'une manière générale, ne peuvent passer de traités qu'avec l'assentiment de l'Angleterre, on est autorisé à conclure qu'il est beaucoup plus près de posséder la personnalité étatique que les Dominions.

Au demeurant, la faiblesse du régime vient moins de l'incertitude de son caractère que de la limitation de sa durée. Les difficultés qu'a rencontrées la Commission du Gouvernement ont presque toutes leur cause dans ce fait qu'elle ne jouit que d'une autorité éphémère, soumise à des restrictions, mal définies d'ailleurs, et discutée parce qu'elle n'émane pas de la population.

Le statut juridique des habitants est aussi spécial que celui du territoire lui-même : contrairement à la prétention émise par le Reich, et conformément à l'opinion de la Commission, le Conseil de la Société des Nations a décidé qu'ils forment, en droit comme en fait, un groupe

EFERUS - Recherches & Classification numériques

détaché et à part. Ils ne perdent pas leur nationalité, mais en vertu même du traité de Versailles, ils acquièrent une nouvelle condition légale en ce qui concerne leur situation, leurs droits et leurs obligations, du moment qu'ils remplissent les conditions et les formalités prévues par l'ordonnance de la Commission en date du 11 juin 1921.

Des particularités à peine moins intéressantes sont à relever dans tout le reste de l'exposé très précis et très bien ordonné que M. Allot fait ensuite du régime politique et administratif, de la composition, du fonctionnement et des attributions de la Commission de Gouvernement, de l'organisation administrative et financière et de la force publique, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. Pas plus ici qu'ailleurs l'Allemagne n'a désarmé ni accepté la situation créée en conséquence de sa défaite : des multiples ordonnances que relate l'auteur, il n'en est guère qui n'ait suscité quelque protestation adressée par le Gouvernement allemand au Conseil de la Société des Nations. Peine perdue d'ailleurs, car jusqu'à ce jour le Conseil a non moins régulièrement approuvé les principes et la ligne de conduite suivie par la Commission. Mais on peut du moins prévoir que le Reich ne se désintéressera pas de la question du territoire de la Sarre, et que d'ici 1935, il ne négligera aucun effort pour que le plébiscite tourne à son avantage.

Les livres de MM. Priou et Allot sont originairement des thèses pour le doctorat de droit. Leur travail a une certaine allure doctrinale; bien souvent, ils se contentent d'exposer et de décrire. M. Marvaud nous présente surtout dans son fonctionnement l'organisation ainsi décrite, et qu'il a vue à l'œuvre au cours d'une mission que lui a confiée le Musée social. Son livre révèle une personnalité plus accusée et un esprit plus mûr que celui des deux auteurs précédents. Si le travailleur en quête de documentation peut consulter ceux-ci peut-être avec plus de profit, ne serait-ce qu'en raison de la copieuse bibliographie, des textes et des statistiques qu'ils donnent l'un et l'autre en appendice, le commun des lecteurs qu'intéresse ce pays de la Sarre lira plus volontiers le livre de M. Marvaud, moins détaillé sans doute, mais beaucoup plus vivant. C'est l'évolution économique du pays que l'auteur nous fait suivre tout d'abord : il en parle d'ailleurs sans aucun pessimisme, en dépit des vicissitudes qu'elle a éprouvées, et des innombrables obstacles qu'elle a rencontrés depuis 1920, par suite tant de la crise mondiale que de l'application si délicate du régime institué par le traité de Versailles, et de l'inlassable agitation entretenue par l'Allemagne. Après s'être longuement occupé de l'organisation sociale du territoire, avec toutes les ques-

- EFERUS - Recherches & Classification numériques

tions qu'elle pose, question du ravitaillement et du logement, de l'assistance et de la prévoyance sociales, et enfin de l'enseignement, il se demande comment la population du territoire accepte le nouveau régime, et quel est son état d'esprit vis-à-vis de la Commission du Gouvernement et de l'Administration des Mines, c'est-à-dire, en fait, vis-à-vis de la France. Il nous la montre divisée entre les éléments lorrains de langue allemande, soit 150.000 habitants, et les autres éléments, principalement des immigrés d'origine prussienne, qui par leur nombre submergent les premiers. Tandis que ceux-ci qui, assez volontiers se porteraient vers nous, sont surtout retenus par l'influence du clergé et par la crainte de représailles, les autres sont incessamment travaillés par la propagande pangermaniste qui s'exerce sous toutes les formes et surtout par le moyen de la presse sarroise, presque toute alimentée par l'*Heimatsdienst* ou par les services réguliers du Reich. Néanmoins, le résultat final n'est nullement assuré dès maintenant à notre encontre : même chez les descendants d'immigrés, l'affection pour le Reich est loin d'aller jusqu'à l'esprit de sacrifice. La population sarroise, dans son ensemble, n'est pas indifférente à la satisfaction de ses intérêts matériels, et manifestement elle n'a pas à se plaindre de son sort, surtout si elle le compare à celui des populations du Reich. Aussi, pour conclure, peut-on espérer avec M. Allot « qu'avec le temps qui use toutes les résistances, les habitants reconnaîtront enfin que la Commission du Gouvernement n'a en vue que leurs intérêts, tandis que le Reich n'a d'autre souci que d'arriver à ses fins politiques » (*Op. cit.*, p. 51).

Il était naturel que la création quelque peu artificielle qui est l'œuvre du traité de Versailles appelât avant tout l'attention de ces auteurs, mais si peu étendu que soit son territoire et si peu accusée qu'à vrai dire soit sa personnalité, le pays lui-même mérite d'être étudié, aujourd'hui surtout qu'il est devenu, par son régime et son rôle économique, l'un des plus intéressants de l'Europe. Seul, M. Priou consacre deux pages à sa géographie et trois pages à son histoire : son sujet, à la vérité, ne comportait pas davantage. La tâche en elle-même est considérable, et c'est elle que fait figurer en bonne place dans son programme la nouvelle *Société des Amis de la Sarre*, qui, à la fin de 1922, s'est constituée dans le but de développer, par ses études, l'influence française et de faciliter sur le terrain intellectuel le rapprochement entre Français et Sarrois. On ne peut qu'applaudir à une telle initiative et souhaiter à la jeune Société longue vie et féconde carrière.

La grève des mineurs, au début de 1923, les événements politi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ques de cette même année ont tout d'abord retardé son essor, et c'est seulement à partir de 1924 qu'à proprement parler date son existence même. L'une des premières manifestations de son activité a été la création d'un Bulletin dont nous n'avons encore que le premier numéro (1). La composition en est aussi intéressante que variée. Après toute une série de communications sur Sarrelouis et sur Kreutznach, sur les chansons populaires de la Sarre, sur une famille d'industriels français en Sarre, les Gouvy, on y trouve des « études économiques », — telle est la rubrique en fait un peu restrictive de la troisième partie. Cette partie en effet comporte un exposé général sur le territoire de la Sarre et sa situation, sur son organisation politique et administrative, sur le régime douanier et les diverses industries, sur le régime commercial des mines domaniales de la Sarre, enfin, sur la question monétaire, autant de questions qui sont plus amplement développées dans les ouvrages dont nous avons parlé.

Ce n'est là sans doute qu'un préliminaire et l'amorce de travaux plus particuliers que nous réservent les numéros suivants : mêlés pour la plupart à l'activité économique du pays ou à l'Administration des Mines, les fondateurs et les membres de la Société des Amis de la Sarre sont mieux à même que tous autres de nous les donner.

Histoire économique. — Dans le domaine historique, nous trouvons, non pas une publication complète, mais du moins la conception d'une étude d'ensemble sur la vie économique de la Lorraine. L'auteur du présent chapitre de la *Bibliographie Lorraine*, chargé d'un cours d'histoire économique de la région, sous le patronage de la Société Industrielle de l'Est, a entrepris d'étudier et de décrire la vie de la Lorraine, telle qu'elle se présentait au lendemain de la Révolution, c'est-à-dire avant l'emploi généralisé de la houille et de la vapeur, avant l'établissement des chemins de fer et le développement des applications de la science à l'industrie. C'est en un mot le « bon vieux temps » qu'il voudrait faire revivre sous nos yeux, ce « bon vieux temps » qui est encore si près de nous par le nombre des années, et si loin déjà en raison des transformations qui se sont multipliées, ou plus exactement de la révolution économique qui s'est accomplie depuis lors.

Dans son *Introduction*, qui seule encore a été publiée (2), M. Hot-

(1) *Bulletin de la Société des Amis de la Sarre*, Revue d'études économiques, historiques et géographiques. N° 1, années 1923-1924. Nancy, Berger-Levrault. Broch. in-8°, 179 p.

(2) HOTTENGER (G.). *Introduction à l'Histoire économique de la Lorraine au XIX° siècle*. Nancy, Société d'impressions typographiques, 1923. Une br. in-8°, 21 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tenger expose l'objet de son étude, les sources de sa documentation, ainsi que la méthode qu'il voulait employer. Cette méthode devait consister à choisir, dans chaque branche d'industrie, une entreprise qu'il prendrait à son origine et qu'il suivrait dans son développement. C'est en un mot la méthode de la monographie historique. Mais déjà bien difficile quand on l'applique à une entreprise contemporaine, dont les dirigeants, le plus souvent par excès de prudence, ne tiennent pas à laisser révéler les détails de leur exploitation, et se montrent plus ou moins rebelles à toute information poussée un peu loin, une telle méthode devient tout à fait impossible dans ce domaine, quand on prétend l'appliquer aux temps passés, car alors la documentation privée, qui seule peut servir ici, fait entièrement défaut. Quelle est l'entreprise qui se soucie à proprement parler de conserver des archives? Quel est l'industriel qui pense à tenir ce qu'on appelait jadis un « livre de raison » ou, sur le tard, à écrire ses souvenirs? Tous les registres et documents, autres que les titres de propriété foncière ou industrielle, ne sont plus que des vieux papiers, du jour où ils ont cessé d'être utiles à l'expédition des affaires courantes, et, comme tels, ils sont voués à la destruction. Aussi en dehors de la documentation générale, telle que celle des administrations ou des chambres de commerce, la documentation privée ne se rencontre que d'une façon toute incidente, et à coup sûr insuffisante pour reconstituer complètement et de toutes pièces le passé d'une entreprise prise en particulier. L'auteur n'a pas tardé à s'en apercevoir et à reconnaître que la méthode monographique, telle qu'il voulait l'appliquer, est peut-être un beau rêve, mais un rêve auquel la réalité se dérobe obstinément.

Du moins peut-il, pour rendre hommage à l'œuvre élaborée par la *Bibliographie Lorraine*, apporter le témoignage de l'expérience ainsi acquise. Il a éprouvé toutes les difficultés qui attendent l'historien en quête de documentation et livré au seul hasard de ses recherches. Ce fut déjà pour lui, à la vérité, un grand avantage de pouvoir tirer profit de l'initiative officielle qui, au lendemain de la Révolution, réunit dans une publication d'ensemble et de nature quasi-encyclopédique, telle que les *Mémoires statistiques des préfets de l'an IX*, de multiples informations relatives à la consistance et à la situation de chaque département. Mais combien clairsemés sont les autres documents qui permettraient de compléter et de contrôler les renseignements donnés par les préfets! Et combien plus favorisés seront les historiens futurs, grâce surtout à la revue du mouvement intellectuel et économique que fait chaque année

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la *Bibliographie Lorraine* et à la documentation méthodiquement coordonnée et critiquée qu'ils y trouveront disposée, pour ainsi dire à pied d'œuvre!

§ 2. Agriculture. Reconstitution des régions libérées. — La reconstitution des pays dévastés apparaît au premier plan de l'œuvre accomplie depuis la guerre dans nos campagnes lorraines. Derrière elle il y a aussi l'effort qui s'impose et qui se poursuit partout dans la région pour surmonter les difficultés que rencontre l'agriculture et pour l'adapter aux nécessités nouvelles en intensifiant sa production.

L'œuvre de la reconstitution s'est étendue à nos quatre départements lorrains, tous quatre témoins, en bien des endroits, de luttes acharnées, et victimes des pillages et de la rage dévastatrice de l'envahisseur. En attendant l'historien qui redira, avec chiffres à l'appui, l'étendue du désastre et l'immensité de la tâche accomplie pour le réparer, on peut, dès maintenant, à l'aide des rapports adressés par les préfets aux Conseils généraux de leurs départements (1), considérer cette entreprise mémorable sous ses divers aspects, administratifs, techniques, financiers, et de six mois en six mois, suivre le travail des divers organismes qui y ont collaboré et y collaborent encore, commissions cantonales et tribunaux des dommages de guerre, services de la comptabilité, des acomptes et du contrôle, de l'architecture, du génie rural, de la reconstitution foncière et du cadastre, etc.

Mais ce que des rapports administratifs ne peuvent faire ressortir dans une telle entreprise, c'est le rôle de l'élément humain, c'est le travail journalier, ce sont les efforts personnels ou collectifs qui ont fait et font encore, pour une bonne part, de la reconstitution, l'œuvre des populations sinistrées. Sans doute, l'État les a aidées, mais elles se sont aidées elles-mêmes. Peut-être serait-on tenté de reprocher à l'autorité publique d'avoir parfois dépassé la mesure en multipliant les avantages et les secours qu'elle leur accordait, mais il ne faut pas oublier que l'amour du pays natal, si puissant qu'il soit encore, n'eût pas suffi pour rappeler les habitants sur leur sol dévasté si l'intérêt ne s'y était ajouté. Campés aux abords de leurs villages qui n'étaient plus qu'un amoncellement de ruines, exposés aux insuffisances du

(1) Pour la Meurthe-et-Moselle, le Service de la Reconstitution a fait l'objet d'un rapport semestriel, publié à part (Nancy, impr. Rigot & Cie, une br. in-8°). Pour les autres départements, les rapports sont annuels, ils sont publiés avec ceux des autres services.

EFERUS — Recherches & Classification numériques

ravitaillement dont leur alimentation dépendait tout entière, du moins jusqu'aux premières récoltes, n'ayant contre les intempéries de l'hiver et les chaleurs de l'été d'autre abri que les planches et les tôles des baraquements provisoires, il leur a fallu opposer à la gêne et aux privations la sérénité de leur courage et la constance de leur énergie. C'est ainsi que jour par jour, et souvent sans attendre les avances nécessaires, ils ont, par leur inlassable labeur, relevé leurs foyers et rendu la vie à leurs terres mortes.

C'est en effet la vie elle-même qui avait disparu de ces espaces désertiques de l'ancienne zone des armées, où au lendemain de l'armistice on n'apercevait que des broussailles et des landes, des terrains hérissés de fils de fer barbelés, bouleversés par les tranchées et les trous d'obus, des maisons éventrées et des murs écroulés, et à l'horizon, à la place de la forêt verdoyante, tout un peuple de troncs morts, montrant les blessures béantes par où la sève avait fui à jamais. Le mal s'étendait, plus loin encore, aux villages qui avaient dû être partiellement ou complètement évacués, en raison de la proximité du front, et dont le terroir était resté inculte, à ceux surtout qui se trouvaient dans la région envahie et qui avaient été systématiquement pillés, ou tout au moins dépouillés de tous leurs moyens d'exploitation.

Les rapports des préfets permettent de suivre dans tous leurs détails la série des opérations qu'a nécessitées la résurrection des pays anéantis et la restauration des pays dévastés. Tout d'abord, il fallait débarrasser les terres de milliers, de centaines de milliers de projectiles, des réseaux de fils barbelés, des piquets de fer, des tôles, des poutrelles, des abris bétonnés qui les couvraient; il fallait combler les tranchées et les trous d'obus, déblayer les agglomérations, refaire ou réparer les routes et les chemins indispensables. Bien avant la fin de ces travaux intervenait le service préposé à la reconstitution des moyens d'habitation : ses agents devaient procéder à la remise en état des puits, à la vidange des fosses d'aisances, au curage des ruisseaux et à leur faucardement, construire des water-closets de fortune, etc.; ils avaient à monter des abris provisoires d'habitation ou d'exploitation agricole, en même temps qu'ils faisaient réparer d'urgence les immeubles partiellement détruits. A mesure que les réfugiés rentraient au pays, il fallait non seulement leur procurer, avec les meubles indispensables, des outils et des instruments d'exploitation, mais encore assurer leur ravitaillement. Il y avait à leur payer les secours de rentrée qui leur étaient concédés, et aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plus pauvres, des allocations et des secours de foyer, autant d'avantages qui ont favorisé la réintégration, mais qui n'ont pas été sans engendrer quelques abus.

Jusque-là, les choses marchaient assez vite. En même temps qu'ils recevaient des semences et des engrais, les exploitants touchaient une indemnité de première façon culturale pour les terres qu'ils mettaient en exploitation; mais la remise en état complet de productivité du sol a été plus lente et n'est pas encore terminée partout, limitée qu'elle s'est trouvée par le manque de locaux, d'attelages, de main-d'œuvre et de capitaux d'exploitation. Le cheptel s'est reconstitué en partie, grâce aux livraisons imposées à l'Allemagne et à des achats de bovins effectués en Hollande, mais d'après les chiffres que donnent les préfets, il s'en faut qu'il ait retrouvé son importance d'avant guerre.

Le département de Meurthe-et-Moselle était l'un des plus mellifères de France. La culture des abeilles, tout en procurant des ressources précieuses à ceux qui la pratiquent, exerce une heureuse influence sur la production fruitière. L'esprit de rapine de l'envahisseur s'est encore attaqué à cette source de richesse. Aussi les services de reconstitution se préoccupèrent-ils vivement de la question du remplacement, par l'Allemagne, des ruches volées ou détruites pendant la guerre. Un accord fut conclu le 1er février 1921 qui portait sur une livraison de 8.000 à 10.000 ruches habitées.

Les efforts des mêmes services se portèrent également sur le vignoble lorrain, l'une des grandes victimes de la guerre. Dès longtemps, son importance allait décroissant. En Meurthe-et-Moselle, de 15.000 hectares en 1890, il était déjà tombé à 11.500 en 1910, et il ne couvrait plus que 3.500 hectares en 1922. En Moselle, malgré les débouchés qu'offrait l'Allemagne, sur 5.186 hectares en 1913, il n'en restait plus que 2.939 en 1923.

Peut-on raisonnablement espérer voir renaître le vignoble lorrain, en dépit de toutes les causes qui ont amené sa décadence et le menacent d'une prochaine disparition : mévente des vins, concurrencés par le Midi, ravages de multiples maladies, inconnues encore il y a trente ou quarante ans, et surtout industrialisation croissante du pays, qui a enlevé à la vigne, et sans espoir de retour, ses meilleurs éléments de main-d'œuvre ?

Sur le territoire d'un grand nombre de communes, les limites des parcelles avaient disparu : il fallait les reconstituer, et l'occasion se présentait ainsi de procéder à des regroupements, à des remembre-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ments, que recommande de plus en plus la technique agricole. Tel fut l'objet du Service de reconstitution foncière et du cadastre, qui fut, en outre, chargé de dresser dans les agglomérations détruites les plans d'alignement et de nivellement prévus par la loi du 14 mars 1919.

La question du remembrement n'était pas nouvelle pour les départements lorrains, où dès longtemps avant la guerre le Service des améliorations agricoles, tant en France qu'en Alsace-Lorraine, avait, à l'occasion de la réfection du cadastre, entrepris des opérations analogues (1). Mais, de ce côté de l'ancienne frontière, les opérations ainsi faites, bien que constituant déjà un progrès indéniable, n'avaient pu, à défaut de lois spéciales, revêtir un caractère bien défini, et la plupart du temps, les géomètres avaient dû se borner à faire des rectifications de limites, à créer des chemins d'exploitation et à faciliter certains échanges.

Les difficultés actuelles de l'exploitation, le manque de main-d'œuvre, la nécessité d'employer des machines, ont modifié les idées de beaucoup de propriétaires et de fermiers. Ils ont dû reconnaître qu'il n'était plus possible de suivre les derniers errements et d'exploiter avec un réel profit en conservant le morcellement actuel des terres. Sous l'influence de ces idées, et malgré l'opposition trop fréquente des petits propriétaires, pour lesquels l'opération apparaît moins utile, bien des travaux ont pu être menés à bien, dont l'importance a été finalement reconnue par tous ceux qui s'y sont trouvés intéressés.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle cite notamment les remembrements de Villacourt (pourcentage de réduction des parcelles, 78%), de Xonville (87%), de Lesménils (85%), de Beuvillers et de Puxieux (78%), de Landres (83%), de Fey-en-Haye (75%), de Villette (84%), de Serrières (83%), de Dommartin-la-Chaussée (87%). Ailleurs, le

(1) Cf. HOTTENGER (G.), *La Propriété rurale en Lorraine : Morcellement et Remembrement.* Paris, 1914, 1 vol. in-8° avec illustrations et plans, J.-B. Baillière et fils, éditeurs. Bien que cet ouvrage se trouve périmé depuis la loi du 4 mars 1919, qui a réglementé la question, on peut encore consulter notamment l'appendice VI, sur les remembrements en Alsace-Lorraine.

Rappelons que cette même question du rétablissement et de la reconnaissance des limites s'était déjà présentée en Lorraine après les guerres du XVII^e siècle. G. HOTTENGER, *Les Remembrements en Lorraine au XVIII^e siècle* (M S A L 1914-1919, p. 323-376). Sur ce même sujet du remembrement, G. HOTTENGER, *Le Remembrement de la population rurale à l'étranger.* Bibliothèque de la Science sociale. Paris, Firmin-Didot, 1914, brochure in-8°, 68 pages ; et *Problèmes du lendemain de la Guerre : Remembrement et Reconstitution foncière* (Correspondant, numéro du 10 août 1917, p. 480-505).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pourcentage varie de 45 à 75% : il est en moyenne de 76%, avec une superficie de 1ha 5a 40ca par parcelle, au lieu de 25a 75ca auparavant. Au surplus, ce n'est pas à cela que se limitent les avantages de ces opérations : il faut y ajouter ceux résultant de la création de nouveaux chemins, la suppression des parcelles enclavées, des droits de passage, des tournailles, etc., et surtout, chaque fois que cela a été possible, le groupement des parcelles appartenant à une même famille ou cultivées par un même propriétaire.

En Meurthe-et-Moselle, le simple rétablissement des anciennes limites a été demandé par 99 communes, et dans la Meuse par 65 : décision que les habitants de beaucoup d'entre elles ne peuvent tarder à regretter, là surtout où la loi mettait à la charge de l'État les frais de reconstitution foncière. Le remembrement a été demandé en Meurthe-et-Moselle par 91 communes (dont 6 pour partie seulement de leur territoire) et dans la Meuse par un nombre exactement égal. En 1924, il n'était encore terminé que dans 16 communes de Meurthe-et-Moselle et dans 17 de la Meuse (dont plusieurs remembrements partiels). Les opérations seraient beaucoup plus avancées si le service ne souffrait de la pénurie d'agents techniques capables de les réaliser.

Il suffit d'avoir parcouru quelques coins de la zone dévastée pour se rendre compte de l'immensité de la tâche que comportait, de son côté, la reconstruction des agglomérations détruites. Cette tâche est aujourd'hui déjà assez près d'être terminée, grâce au concours que les sociétés coopératives de reconstruction (1) ont apporté aux services administratifs qui en avaient la direction générale. Sur la constitution de ces coopératives, sur leur rôle et leur fonctionnement, une publication anonyme de l'Union des Coopératives de reconstruction et du Service de contrôle des Coopératives de reconstruction (2) donne tous les renseignements utiles, qu'on peut, au surplus, compléter à l'aide des rapports préfectoraux.

Comment reconstruire? Comment, sans rompre absolument avec les traditions qui interprétaient à la fois les conditions climatériques, les ressources locales et les modalités de la culture, adapter le type de la maison lorraine aux exigences de l'hygiène, aux nécessités pra-

(1) Au 1er janvier 1924, le nombre des coopératives approuvées s'élevait, savoir : à 206 en Meurthe-et-Moselle, s'étendant à 231 communes, avec 11.697 adhérents; à 212 dans la Meuse, s'étendant à 212 communes, avec 11.314 adhérents.

(2) *Les Coopératives de reconstruction du Département de Meurthe-et-Moselle*, s. n., Nancy, ancienne imprimerie Vagner, 1922, 1 broch. in-8° avec graphiques, 32 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tiques de l'exploitation agricole moderne? Sur cette question, des études sérieuses ont été faites par le génie rural, un mouvement d'opinion a été lancé et énergiquement soutenu, et d'incontestables résultats ont été obtenus. Nous ne nous y arrêterons pas ici, la brochure qui expose et développe les éléments du problème se trouvant analysée ci-après.

Autrefois, les malheureuses populations, laissées à elles-mêmes, relevaient tant bien que mal leurs habitations anéanties, et c'est bien la première fois sans doute que les destructions de la guerre ont été sur ce point l'origine du progrès. On ne pourrait que s'en féliciter si on était bien sûr que c'est le destructeur qui doit payer tous les frais. Mais rien n'est moins certain encore : aussi est-on tenté de trouver excessif le luxe adopté pour certaines reconstructions, surtout pour les bâtiments publics, surtout pour les écoles, dont un bon nombre n'abriteront jamais la moitié seulement de la population scolaire en vue de laquelle leur plan a été tracé et exécuté.

Un autre problème, non moins important, s'est posé à l'occasion de la reconstitution des villages dévastés, c'est celui des conditions d'alimentation en eau. Dans le département de Meurthe-et-Moselle surtout, la situation était généralement déplorable, tant par la quantité que par la qualité de l'eau disponible. C'est l'eau qui est responsable d'épidémies fréquentes dans nos campagnes ou d'états sanitaires fâcheux; c'est à l'insuffisance de l'alimentation en eau qu'il faut, en bien des cas, attribuer les inconvénients, sinon même les impossibilités, auxquelles se heurte le développement agricole local.

Après des investigations étendues, toute une série de projets étaient établis dès 1920 qui prévoient, soit l'amélioration ou l'établissement d'ouvrages locaux utilisant les ressources en eau propres à chaque commune, soit la mise en commun de ressources géographiquement limitées et l'établissement d'ouvrages d'intérêt collectif, les communes étant appelées à s'unir en syndicats communaux d'alimentation en eau.

De nombreux travaux ont été exécutés depuis lors, mais il s'en faut que toutes les réalisations prévues et reconnues nécessaires aient été entreprises. Des difficultés sérieuses se sont produites, difficultés d'ordre technique et financier, difficultés d'ordre local surtout, ou plutôt d'ordre moral : incertitude, timidité, attachement exagéré aux habitudes du passé, manque de conviction à l'égard d'un progrès pourtant capital.

C'est pour éclairer et convaincre les intéressés que l'Office agri

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cole départemental de Meurthe-et-Moselle a fait paraître une brochure, destinée aux municipalités rurales, qui expose la question dans sa généralité, la reprend ensuite région par région, et la précise enfin par l'exemple de quelques réalisations déjà accomplies (1).

Les divers problèmes que nous venons d'indiquer, amélioration de l'aménagement des agglomérations et du type des maisons rurales, du parcellement et de l'alimentation en eau, se sont posés d'une façon plus précise, plus urgente, à l'occasion de la reconstitution de nos villages détruits, mais ils existaient déjà auparavant : leur portée dépasse manifestement les limites de la zone dévastée et leurs solutions pratiques intéressent la région et le pays tout entier. A la vérité, pour consolider et pour accroître la production agricole, base essentielle de la vie du pays, pour assurer au cultivateur le sort convenable qui raffermira sa fidélité à la terre, il ne suffit pas d'efforts d'ordre purement cultural. Il faut aussi améliorer toutes les conditions matérielles de la vie à la campagne, hygiène, bien-être, économie des forces; il faut mettre à la disposition du paysan tous les moyens d'action utiles que peut fournir l'industrie moderne, en un mot, il faut « équiper la terre. »

C'est ainsi que s'est posée dès avant la guerre et que se pose de plus en plus une autre question, de toutes la plus complexe, celle de la distribution généralisée de l'énergie électrique dans les villages français, ou plus simplement, de l' « électrification des campagnes » (2).

Que l'on considère cette question sous l'un ou l'autre de ses aspects, qu'il s'agisse de l'établissement des lignes et ouvrages et de leur entretien, de leur exploitation et de leur renouvellement, il apparaît bien qu'un réseau électrique à clientèle purement agricole ne peut constituer en général, et surtout au début de son fonctionnement, qu'une très médiocre « affaire ». Les difficultés de premier établissement et d'exploitation se compliquent de difficultés pratiques de réalisation qui correspondent toujours à un changement d'habitudes, et qui prennent un caractère plus spécial dans notre

(1) Préaud (R.) et Thiébaut (L.), *L'Eau dans les communes rurales.* Publication de l'Office agricole départemental de Meurthe-et-Moselle, avec avant-propos de M. Louis Michel, son président. Nancy, Berger-Levrault, avril 1924, une br. in-8°, 16 pages. — Pour les travaux exécutés ou en cours d'exécution, voir les rapports au Conseil général de Meurthe-et-Moselle, service hydraulique, travaux communaux.

(2) M. Préaud, dans la publication citée ci-après, s'excuse d'employer ainsi ce terme d'électrification dans un autre sens qu'en son sens originaire. Il est à la vérité plus simple, plus pratique, plus concis, que la circonlocution qui serait nécessaire et à bon droit l'usage l'a déjà consacré.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

région lorraine, région de petite culture, où l'habitant est porté à rechercher les moyens les moins coûteux, quitte à payer davantage de sa personne : il faut donc encore faire l'éducation du cultivateur en ce qui concerne l'utilisation de l'électricité.

Tel est le problème qu'expose dans son ensemble et que cherche à résoudre dans tous ses détails M. Préaud, ingénieur du génie rural, chef de la circonscription de Nancy, dans un rapport très étudié et très complet qu'a publié l'Office agricole régional de l'Est (1).

Après avoir posé la question dans toute sa complexité, sans négliger aucune difficulté, l'auteur recherche les modes d'établissement les plus économiques, les moyens financiers auxquels on peut recourir (fonds libres et ressources extraordinaires apportés par les communes, emprunts, subventions, et, dans les régions dévastées, remploi d'indemnités), les conditions d'exploitation les plus avantageuses; enfin la meilleure utilisation qu'on peut tirer pour le plus grand avantage des régions agricoles. Dans une dernière partie, il donne le plan général et les caractéristiques des réseaux ruraux en cours d'établissement ou d'étude dans la région lorraine, œuvre considérable puisque, nous dit-il, en 1920, dans les trois départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, 540 communes environ, soit moins du tiers, possédaient une distribution d'électricité, tandis que dans les mailles dessinées par les réseaux existants et dans les zones où aucune ligne n'avait encore pénétré, 1.180 communes, presque uniquement agricoles, restaient à pourvoir d'une distribution.

La question de l'électrification des campagnes, dans son principe du moins, est, avant tout, une question de propagande, puisqu'elle comporte en premier lieu l'effort local, l'initiative des intéressés, communes et particuliers. Le rapport de M. Préaud, si complet qu'il soit, et, à vrai dire, parce que très complet, ne saurait remplir ce but : il appelait une publication plus succincte qui présentât l'entreprise sous une forme très nette, telle que peuvent la comprendre des esprits mal préparés aux spéculations techniques et financières. Une telle publication devait comprendre, à l'usage, des exemples détaillés de réalisations déjà faites, avec aperçu financier, des formules de constitutions de syndicats de communes, de marchés de construction, des traités de concession, etc. Cette lacune vient d'être

(1) Préaud (R.), *L'Établissement des réseaux ruraux de distribution d'électricité dans la région lorraine.* Nancy, Berger-Levrault, 1922, brochure in-4°, 41 pages avec cartes et tableaux.

Du même auteur, *L'Électrification des campagnes*, rapport au cinquième Congrès de l'agriculture française (mai 1923), br. in-8°, 15 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

comblée par une toute récente publication du ministère de l'Agriculture (1).

Les bénéficiaires éventuels de l'électrification rurale ne pouvant manifestement s'en tenir à leurs propres forces, et, d'autre part, l'État ou le département ne pouvant se charger de l'entreprise, des groupements étaient nécessaires qui, parmi les formes diverses qu'offrait la législation, ont, à bon droit, choisi celle du syndicat de communes, de préférence à la société coopérative et à l'association syndicale de propriétaires. De ces syndicats, une quarantaine étaient formés ou en voie de formation dans les départements de Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges, à la date du 1er mai 1924.

C'est cette organisation du groupement syndical, et, plus généralement, la constitution du régime juridique de l'électrification de nos campagnes, que M. Pierre Fromont a étudiée dans une thèse de doctorat dont la forme et la substance dépassent de beaucoup les mérites ordinaires des travaux universitaires de ce genre, de ceux du moins qui sont présentés à la Faculté de Droit (2). On peut dire que, dès maintenant, grâce aux connaissances techniques et à l'expérience mises en œuvre par M. Préaud, grâce à la consciencieuse étude de M. Fromont, la question est épuisée, mais le champ reste ouvert, très large encore, aux initiatives combinées qui doivent en assurer la réalisation.

Une autre innovation mérite enfin d'être mentionnée, en quelques mots tout au moins, parmi celles qui modifient l'aspect de nos campagnes et tendent à y porter le mouvement et la vie qui d'eux-mêmes et sans une réaction nécessaire se concentreraient de plus en plus dans les villes et dans les régions industrielles. Nous voulons parler des lignes d'autobus qui se multiplient depuis la guerre, grâce aux subventions votées par les conseils généraux, s'ajoutant à celles des communes intéressées. On peut suivre, d'année en année, dans les rapports préfectoraux, le développement pris par ce nouveau service public. Vénérables patâches de nos ancêtres, quelle pauvre figure vous évoquez en face de ces puissants véhicules qui, de jour en jour plus nombreux, se meuvent si facilement sur nos chemins vicinaux non moins que sur nos grandes routes!

Mais quel que soit le mérite de ces diverses entreprises, l'œuvre

(1) *L'Électrification des campagnes.* Notice destinée à faciliter la création des réseaux ruraux de distribution d'énergie électrique. Ministère de l'Agriculture. Imprimerie Nationale, 1924, une brochure in-8°, 68 pages.

(2) Fromont (P.), *Le Régime juridique de l'électrification des campagnes dans la région lorraine.* Nancy, Imprimerie Nancéienne, 1924, un vol. in-8°, 178 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

essentielle pour l'avenir de nos campagnes sera toujours l'amélioration du travail de la terre et l'adaptation de l'exploitation agricole aux méthodes modernes, aux suggestions de la science agronomique, de façon à obtenir une production plus intense et plus conforme aux ressources naturelles du sol. On peut suivre la série des efforts faits en ce sens dans les rapports des directions départementales des services agricoles et de la Station agronomique de Nancy, dans les publications des diverses sociétés d'agriculture, et surtout dans le *Bon Cultivateur de l'Est* (1).

Ces efforts se portent, comme partout d'ailleurs, sur trois points principaux : sélection des semences et extension de l'emploi des engrais chimiques; amélioration des races de chevaux et de bétail et du cheptel en général; expansion du mouvement syndical dans les campagnes. C'est à la seconde de ces questions que se rapporte la thèse pour le doctorat d'Université présentée, par M. Georges Haushalter, sur les « Races bovines en Lorraine » (2). Au réel mérite scientifique de cette étude s'ajoute un intérêt d'actualité, en raison de l'évolution agricole qui tend à réserver les meilleures terres à la culture des céréales et à utiliser les autres pour l'élevage du bétail. D'année en année, nous voyons dans nos campagnes les herbages permanents entourés de clôture, les « parcs », en un mot, s'étendre aux dépens des surfaces emblavées. On peut déplorer cette transformation dans son principe, puisqu'elle a pour cause première la dépopulation des campagnes et la pénurie d'ouvriers agricoles. Du moins en Lorraine est-elle justifiée dans bien des cas : « Les marnes liasiques, les argiles oxfordiens, dit M. Haushalter, étaient réputés comme bonnes terres à blé; mais si dans ces sols cette céréale donnait des rendements satisfaisants, il faut bien reconnaître que c'était là néanmoins une culture onéreuse. En effet, pour produire une récolte de blé appréciable sans autre engrais qu'un peu de fumier de ferme, la pratique coûteuse de l'année de jachère nommée « versaine » était indispensable en raison de la nature physique des terres. Celles-ci, par suite de leur ténacité, demandent une force de traction considérable, presque jamais inférieure à la puissance de quatre chevaux, et souvent à celle de six. On voit dans ces conditions à

(1) *Le Bon Cultivateur de l'Est*, organe bi-mensuel de la Fédération des Associations agricoles de l'Est et de l'Office agricole régional de l'Est. Nancy, 24, rue de Strasbourg, 2e série, 100 à 104e années.

Citons aussi le *Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine* (hebdomadaire), Strasbourg, place de la République, 4.

(2) Haushalter (G.), *Étude sur les races bovines en Lorraine*. Nancy, 1924, Librairie Berger-Levrault, 1 vol. in-8° avec figures, 168 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quel prix de revient peut monter la culture des céréales, et on comprend quelle répercussion a pu avoir sur la culture de notre pays la « crise », d'abord celle du bas prix du blé, et ensuite la cherté et la pénurie de la main-d'œuvre. » (*Op. cit.*, p. 37-38).

D'autre part si l'industrialisation progressive de la région prive l'agriculture de bras, elle augmente le nombre des bouches à nourrir. Il y a donc un intérêt primordial à conduire l'élevage lorrain sur la bonne voie, celle qu'explore M. Haushalter. Tout d'abord, l'auteur étudie la composition actuelle du cheptel, où la race des bovidés, fortement influencée par l'infiltration des races stationnées aux confins de la région, est généralement formée de métis complètement *hétérozygotes* (relevons, en passant, cette expression, très scientifique assurément, mais combien rébarbative!), donnant un bétail extrêmement varié dans son type et dans ses aptitudes. Puis, après avoir examiné, sous ses divers aspects, le rendement que dans notre pays peut donner le bétail (boucherie, reproduction, travail de traction, production du lait, du beurre, du fromage), il passe successivement en revue les diverses parties de la région et les conditions que leur sol présente pour le développement des herbages et de l'élevage; il rappelle les essais tentés pour l'amélioration de la race et pour son uniformisation. Ces essais ont aujourd'hui abouti au choix de deux grands types : le type jurassique et le type des Pays-Bas, que tendent à répandre de plus en plus dans nos campagnes les efforts combinés des offices agricoles et des syndicats d'élevage.

Au mérite des connaissances techniques que l'auteur met en œuvre dans ce travail se joint celui de la documentation personnelle qu'il a su réunir par des investigations multipliées, poursuivies dans toutes les parties du pays. Nous ne doutons pas que par l'autorité ainsi assurée à ses conclusions non moins que par la méthode et la clarté de l'exposé, cette excellente étude ne contribue largement à l'éducation de nos éleveurs lorrains et au développement de l'une des grandes richesses agricoles de la région.

L'extension des surfaces réservées à l'élevage n'est désirable qu'autant qu'elle est combinée avec l'intensification de la culture des céréales. Il sera toujours vrai que « le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de la France », et il importe que l'équilibre de l'exploitation agricole ne soit pas rompu au détriment du blé, qu'il nous faudrait demander de plus en plus à l'étranger. Ainsi que le répète dans son rapport le directeur des services agricoles de Meurthe-et-Moselle, l'évolution qui incite nos cultivateurs à restreindre l'éten-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

due de leurs terres de labour est inévitable puisque rationnelle. Elle peut d'ailleurs n'avoir aucune conséquence fâcheuse, au contraire, car la culture des céréales concentrée sur des surfaces moindres peut donner finalement une récolte aussi élevée que dans le passé, mais à la condition cependant que les terres soient mieux cultivées. C'est le résultat auquel tendent, par la propagation des semences sélectionnées, des fumures azotées, les efforts combinés des offices, des sociétés et des syndicats agricoles, et les concours organisés chaque année pour la bonne culture du blé (1).

Malheureusement, tous ces efforts se heurtent, dans notre région comme ailleurs, à un obstacle primordial, l'insuffisance de la main-d'œuvre, résultat fatal de la dépopulation des campagnes. « Le *manœuvre* attiré par les hauts salaires de l'industrie a presque complètement disparu. L'*ouvrier de pays* devient presque introuvable. Tous les jeunes gens de la campagne d'origine modeste, trouvant la profession d'ouvrier agricole trop dure et insuffisamment rémunérée, sont absorbés par le chantier et par l'usine. L'*ouvrier étranger* reste donc la seule main-d'œuvre à laquelle il soit possible de faire appel. » Mais manifestement les exploitants hésitent à y recourir. « Les causes de cette hésitation? Les principales résident dans la médiocre qualité de cette main-d'œuvre et dans le coût des frais d'introduction qui sont effectivement très élevés eu égard aux risques considérables de rupture de contrat. » (Préfecture de Meurthe-et-Moselle, rapport de la Direction départementale des Services agricoles, 1924, p. 28.)

Office agricole départemental de Meurthe-et-Moselle. « *L'agriculture en Meurthe-et-Moselle. La situation actuelle. Les moyens de l'améliorer* ». Nancy, Imp. lorraine, 1924, in-8°, 66 p.

La loi du 25 octobre 1919 qui a créé les Chambres d'agriculture a en même temps institué des offices agricoles départementaux chargés « d'intensifier la production agricole et d'assurer son développement ». Dans la brochure ci-dessus désignée, l'Office agricole de Meurthe-et-Moselle a voulu dresser un programme d'améliorations qu'il propose aux agriculteurs. Cette brochure, publiée sous le nom collectif du Conseil de l'Office, se compose de deux parties : une

(1) Cf. Rapports, *passim*. Et *Concours de culture du blé en 1923*. Rapport de M. GRUET, directeur des Services agricoles. Office agricole départemental de la Meuse, Bar-le-Duc, 1923, Jolibois. Une brochure in-8°, 20 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étude statistique des régions naturelles du département (Montagne, Plaine, Plateaux, Woëvre et Vignoble toulois); puis l'exposé des mesures à prendre pour faire progresser la situation actuelle de l'agriculture.

La première partie est un tableau très intéressant des différents « pays », au point de vue agricole; chacun d'eux est très exactement caractérisé relativement à son sol, à sa production végétale et animale. C'est surtout la seconde partie qui retiendra notre attention, pour l'appréciation de quelques-unes des mesures dont l'Office propose de poursuivre la réalisation.

Restreindre, dans la plupart des terres fortes, l'étendue des surfaces emblavées en céréales, au profit des prairies naturelles ou artificielles; créer, dans tous les terrains convenables, des parcs pour faciliter l'élève du bétail; boiser les friches et remettre en bois les anciens essartements trop souvent délaissés aujourd'hui par l'agriculture; se servir des lois sur le remembrement pour diminuer le nombre des parcelles, ou tout au moins procéder plus largement à des échanges, afin de remédier au morcellement excessif du territoire; créer des chemins d'exploitation pour rendre libres les assolements : ce sont là des mesures dont l'utilité est bien reconnue et qu'il importe de favoriser par tous les moyens.

Nous insisterons principalement sur celles qui sont applicables à une crise actuelle qu'il est urgent de conjurer : l'exode rural et la pénurie de la main-d'œuvre.

Essayer de ramener à la terre les « manœuvres » agricoles qui ont quitté le village pour l'usine ou la fabrique nous paraît bien difficile. Nous croyons que c'est sur l'enfant qu'il faut surtout agir, afin de lui faire comprendre les avantages de la vie rurale et de le détourner de la ville où l'attendent beaucoup de désillusions. Mais, aujourd'hui, l'instituteur de nos campagnes, tel qu'il est actuellement recruté, est-il bien préparé pour remplir ce rôle? Trop souvent, le souci de l'avancement le rend incapable de cette mentalité paysanne qui se rencontrait plus fréquemment chez les vieux maîtres d'autrefois. Il ne faut pas que l'enseignement de l'école primaire, dirigé surtout en vue du brevet ou du diplôme, arrive à détacher les fils du paysan de la carrière ancestrale.

Tout ce que contient ensuite la brochure que nous analysons sur l'enseignement agricole post-scolaire est excellent, et les résultats déjà obtenus par les cours saisonniers destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles montrent que c'est dans cette voie qu'il faut marcher pour assurer la stabilité de la population rurale.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En terminant cette trop brève analyse, nous souhaitons que, dans chaque département, l'Office agricole comprenne son rôle comme en Meurthe-et-Moselle, en dressant un semblable programme qui servira de base aux améliorations que réclame l'agriculture française.

Ch. GUYOT.

PRÉAUD (R.), ingénieur du Génie rural. Ministère des Régions libérées. — *Pour la reconstruction des bâtiments agricoles en Lorraine.* Nancy, imp. Berger-Levrault, 1921, in-8°, 40 p.

L'auteur, que ses fonctions à la préfecture de Meurthe-et-Moselle ont conduit à étudier les meilleures conditions de reconstruction des villages dévastés par la guerre, a réuni, dans cette brochure, les principes généraux dont l'application a été faite dans l'exécution de 1.700 plans pour lesquels il a dû formuler des avis. Ces principes, concordant avec les prescriptions de la loi sur l'hygiène publique du 15 février 1902 et du règlement d'administration publique du 2 juin 1919, seraient également applicables dans tout l'ensemble de la plaine lorraine, au delà même de la zone des combats, pour l'amélioration ou la transformation des habitations rurales.

La Lorraine, dit M. Préaud, est demeurée par excellence la région du village aggloméré. Ceci est vrai pour le plateau lorrain, et cette disposition des habitations rurales, étroitement serrées autour de l'église, où les bâtiments tous taillés sur le même modèle réunissent sous un même toit le logis du paysan, l'écurie et l'engrangement, est certainement très défectueuse, notamment au point de vue de l'hygiène. Elle s'aggrave de l'habitude invétérée de déposer les fumiers sur la voie publique, non loin des fenêtres de chaque maison, et de l'écoulement à ciel ouvert du purin qui est ainsi perdu, au grand préjudice de chaque exploitant.

Qu'une transformation de ce type séculaire soit extrêmement désirable et qu'il soit tout à fait indiqué de profiter de la reconstruction des villages détruits par la guerre pour s'efforcer d'y installer un genre de constructions plus conforme aux règles de l'hygiène, c'est l'évidence même. Le but à atteindre est d'isoler autant que possible chaque habitation, de manière à pouvoir choisir les meilleures expositions, et de créer une cour intérieure facilement accessible, dans laquelle pourraient trouver place les « fumières », en contrariant le moins possible les habitudes invétérées de la population rurale. Plusieurs dispositifs peuvent être adoptés, suivant l'étendue de l'espace

EFERUS - Recherches & Classification numériques

disponible, suivant aussi que les bâtiments à construire sont complètement indépendants, ou qu'ils s'adossent d'un côté aux constructions voisines, afin de profiter des avantages de la mitoyenneté. On pouvait déjà constater en 1921 que les exemples donnés par R. Préaud dans sa brochure étaient fréquemment suivis pour la reconstruction des villages dévastés; depuis cette époque, le mouvement a dû s'amplifier encore, et la transformation ainsi opérée réalise un grand bienfait pour ceux qui ont su profiter de cette occasion unique d'employer utilement les indemnités qui leur ont été atribuées en vertu de la loi du 17 avril 1919.

Peut-on espérer, dans l'avenir, des innovations plus complètes qui feraient disparaître ce type du village aggloméré, jusqu'à ce jour caractéristique de la plaine lorraine? Pourquoi les habitants de la plaine ne construiraient-ils pas, comme leurs voisins de la montagne, des maisons isolées, dans des emplacements choisis à proximité des parcelles les plus importantes de leurs exploitations? De tels changements, quelques désirables qu'ils puissent être, ne se réaliseront pas facilement. Les différences que l'on constate entre l'économie rurale de la plaine et de la montagne sont la résultante des causes historiques dont les effets se feront encore longtemps sentir Le peuplement de la montagne, relativement récent, correspond d'ordinaire à des acensements d'un seul tenant, dont les bénéficiaires avaient naturellement intérêt à s'installer isolément chacun au centre de son domaine. Dans la plaine, aussi haut que nous pouvons remonter, nous voyons établi le régime des trois saisons de culture qui a pour conséquence le morcellement du territoire et le groupement des habitations dans le village situé au centre du finage. Ce serait au moyen de remembrements que l'on arriverait à la concentration des parcelles, et qu'il y aurait alors intérêt d'établir tout au moins les bâtiments d'exploitations les plus importantes en dehors des villages, près des propriétés regroupées. Ainsi que le reconnaît M. Préaud, pour une réforme aussi grave des traditions ancestrales, il faudra une longue préparation et l'active collaboration de l'opinion publique. L'exemple que pourront donner des lotissements nouveaux, effectués sur les îlots cultivables de la zone rouge, arriveront peut-être à convaincre de proche en proche les villages voisins des avantages d'une telle révolution, et c'est ainsi que les règles édictées pour la réparation des dommages de guerre seront toujours utiles à consulter et à suivre pour arriver à cette transformation de l'ensemble du pays lorrain.

Ch. Guyot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Statistique des forêts d'Alsace et de Lorraine, publiée par la Direction des Eaux et Forêts. Exercice 1919. Strasbourg, une brochure grand in-8°, 100 pages.

Cette brochure contient des données statistiques très complètes sur la situation forestière des trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, qui forment les trois conservations de Strasbourg, Colmar et Metz. Nous nous bornerons à en extraire quelques chiffres, qui résument les notions les plus importantes.

D'abord, la superficie boisée : 357.367 hectares de bois soumis au régime forestier, plus 84.203 hectares de forêts privées. L'ensemble, 441.570 hectares, représente un taux de boisement largement supérieur à celui de l'ensemble du territoire français.

En 1919, le matériel ligneux exploité dans les forêts domaniales des trois conservations a été de 668.257 mètres cubes, et de 943.503 mètres cubes dans les forêts communales et d'établissements publics, soit environ 4 mètres cubes et demi par hectare.

Les recettes des forêts domaniales s'élèvent à 25.244.920 francs (37f 75 le mètre cube), les dépenses à 13.490.814 francs. D'où un produit net de 11.754.106 francs (80 francs par hectare). Le coefficient d'exploitation, plus de 50%, peut paraître excessif, mais il s'explique par le procédé employé pour réaliser le matériel exploité. Tandis que l'Administration française vend habituellement ses bois sur pied, le service d'Alsace et de Lorraine, se servant d'un système installé du temps de l'occupation allemande, ne vend ses produits qu'après exploitation et façonnage. Il entretient pour cela un nombreux personnel de bûcherons, qui sont embrigadés et auxquels on assure du travail pour toute l'année.

Les principaux éléments de dépenses sont précisément les frais d'exploitation et de façonnage, 6.030.588 francs. Viennent ensuite : les dépenses du personnel, 2.209.310 francs; les impôts communaux qui grèvent les forêts de l'État, 394.900 francs; la création et l'entretien des voies de vidange, 427.334 francs; les travaux d'amélioration, 292.237 francs.

Le service forestier d'Alsace et de Lorraine va être fusionné avec celui de l'Administration métropolitaine, et il est probable que cette statistique de l'exercice 1919 sera la dernière dans laquelle seront consignés des renseignements aussi complets, car ceux de la Direction générale des Eaux et Forêts sont beaucoup plus succincts. C'est ce qui fait l'intérêt et la valeur documentaire de cette brochure.

Ch. GUYOT.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 3. L'industrie. La reconstitution industrielle. — Dans la restauration des régions libérées, la reconstitution industrielle tient une place à part. Elle fait l'objet d'un service spécial, d'un office, l'O. R. I. (n'oublions pas cette synthèse des initiales, si chère à notre temps!), dont notre région forme le sixième secteur (1). Mais elle est avant tout l'œuvre des industriels eux-mêmes. Dès la première heure, ceux-ci ont compris et assumé les responsabilités que leur imposait, en leur double qualité de chefs d'entreprise et de conducteurs d'hommes, la tâche de rendre à des milliers de travailleurs le moyen de vivre. Usant de leur propre crédit pour se procurer les ressources que l'État n'était pas à même de leur assurer de suite, ils ont entrepris et poussé avec énergie l'œuvre du relèvement, réparant sans tarder tout ce qui était réparable, pressant les constructions nouvelles et la réinstallation d'un nouveau matériel, et n'arrêtant leur effort qu'après avoir ressuscité, plus modernes et plus puissantes, leurs usines d'autrefois. La reconstitution serait terminée et notre industrie aurait retrouvé toute son activité, elle l'aurait même sensiblement développée, si toute une série de circonstances n'étaient survenues qui ont retardé et même retardent encore son complet relèvement : à l'origine, la crise des transports, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, matériaux et combustibles; puis la grande dépression de 1921 succédant brusquement à l'effervescence et aux illusions des années précédentes; les difficultés de politique extérieure, avec leurs contre-coups économiques, provenant de la résistance passive de l'Allemagne; les exigences toujours croissantes du fisc, et l'excessive tarification des transports, résultat fatal de l'application générale de la loi de huit heures dans les chemins de fer; enfin la raréfaction des paiements d'indemnités dues aux industriels sinistrés, et même l'éventualité d'une revision plus ou moins tendancieuse des indemnités déjà payées.

Il n'en est que plus remarquable qu'à fort peu d'exceptions près, toutes nos industries, aussi bien celles qui ont été sinistrées que celles qui étaient restées indemnes, aient pu, en cette dernière année surtout, obtenir des résultats satisfaisants, parfois même brillants,

(1) Les rapports de l'Office de la Reconstitution Industrielle compris dans les rapports préfectoraux donnent surtout des informations d'ordre administratif et financier et sont forcément limités en ce qui concerne les progrès de la reconstitution dans les diverses industries. L'O. R. I. a fait paraître un organe mensuel, à partir du 1er décembre 1919, le *Bulletin du 6e secteur de la Reconstitution industrielle*, devenu le 1er mai 1921 le *Bulletin de la Reconstitution industrielle, organe officiel du Comité régional de la reconstitution du 6e secteur* (Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges). Il a cessé de paraître le 1er décembre 1923 avec son 48e numéro.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui leur ont permis d'assurer à leur capital une rémunération, normale pour les unes, et fort substantielle pour les autres, pour les textiles surtout. On ne pourrait que s'en féliciter sans réserve, si pour bien des entreprises, ces résultats n'étaient dus surtout à la faiblesse du franc, qui favorise leurs exportations.

Industries métallurgiques et minières. — En dehors des circonstances qui passent, il y a une situation qui demeure, celle où se trouvent placées nos industries en raison des transformations économiques issues de la guerre et des traités. De toutes les industries françaises, l'industrie métallurgique est celle qui a vu sa situation le plus profondément modifiée par le tracé de la nouvelle frontière. Alors qu'en 1913 elle produisait 5.207.000 tonnes de fonte et 4.686.000 tonnes d'acier, au lendemain de la guerre, avec les mines de la Lorraine désannexée et de la Sarre, sa capacité de production a atteint, pour la fonte, 10.848.000 tonnes, et, pour l'acier, 9.651.000 tonnes. En même temps, la capacité de production de minerai de fer passait de 21.919.000 tonnes à 43.054.000 tonnes, rendant ainsi la France la nation la plus productrice de minerai de l'Europe.

Par contre, les 17.013.000 tonnes de charbon et les 1.991.000 tonnes de coke de la Lorraine désannexée et de la Sarre n'ont pas contrebalancé la défaillance des mines et des cokeries sinistrées. Les livraisons que le traité de paix obligeait l'Allemagne à nous faire n'ont jamais été complètement effectuées et, bien que plusieurs fois réduites, elles ont été d'autant plus déficitaires que le besoin s'en faisait sentir davantage. Alors même que nos charbonnages français auront repris leur marche normale, le déficit d'avant-guerre se trouvera aggravé : si, pour l'ensemble de la consommation nationale, il se trouve réduit, autant qu'on peut le prévoir, de 20 millions de tonnes de houille ordinaire à 14 millions, d'autre part il s'élèvera de 4 millions à 10 millions de tonnes de houille à coke.

Enfin, notre métallurgie, en raison même de l'augmentation de sa puissance, a subi une transformation profonde : à la métallurgie d'avant-guerre limitée dans son ensemble aux besoins de la consommation nationale et faiblement exportatrice, a succédé une métallurgie munie d'appareils très puissants et pour laquelle l'exportation est une question de vie ou de mort.

C'est cette crise de la métallurgie que M. Brelet a étudiée dans une thèse présentée à la Faculté de Droit de Paris, en exposant plus particulièrement la politique économique et sociale du Comité des Forges.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bien que cet ouvrage ne soit pas spécial à notre région, il importe, croyons-nous, de lui faire place ici, et une place importante, car, à vrai dire, il n'est pas d'étude d'ensemble sur l'économie de l'industrie métallurgique en France qui n'intéresse tout d'abord l'industrie lorraine et qui ne trouve en elle la plupart de ses éléments et le fondement de ses observations. Faut-il rappeler, à ce sujet, que sur le nombre total des hauts fourneaux existant au 1er janvier 1922, soit 220, il y en avait 153 dans notre seule région de l'Est; qu'en 1913, notre département de Meurthe-et-Moselle produisait à lui seul 3.588.597 tonnes de fonte et 2.289.774 tonnes d'acier, soit respectivement 67,98% et 49,39% de la production nationale; et qu'aujourd'hui, sans parler de celles de la Sarre, ses usines et celles de la Moselle représentent ensemble une capacité de production de 7.460.000 tonnes de fonte et de 4.550.000 tonnes d'acier, sur le total général de 10.720.000 et 9.630.000 tonnes? L'avenir de la métallurgie lorraine est donc bien celui de la métallurgie française tout entière, et réciproquement (1).

M. Brelet, après avoir établi son étude sur sa base naturelle, c'est-à-dire sur l'exposé de la situation d'avant-guerre, passe un examen détaillé des causes qui ont amené la crise contre laquelle luttent nos métallurgistes : tout d'abord, l'augmentation de la capacité de production, non seulement par l'appoint si considérable des usines désannexées, mais encore par le développement donné aux usines de l'intérieur, et surtout aux usines reconstituées. Au lendemain de la guerre, il s'est produit, malgré l'augmentation des prix, une poussée de demandes que rien ne semblait devoir arrêter, et qui, faisant croire aux industriels à un avenir de grande prospérité, les ont portés à développer leurs moyens de production, notamment dans la reconstitution des mines sinistrées. Mais l'arrêt s'est produit cependant, vers la fin de 1920, et à la crise de production, qui résultait de difficultés de transport et d'approvisionnement, a succédé une crise de sous-consommation.

Un moment est venu où la demande s'est refusée à suivre la hausse des prix, qui ne cessaient de s'enfler sous l'action combinée de multiples causes : renchérissement continu de la houille et du coke, des salaires, des transports, des charges fiscales. Notons en passant que parmi ces causes, l'auteur se refuse à comprendre la journée de huit heures : il est en cela en contradiction formelle avec

(1) Brelet (M.). *La Crise de la Métallurgie. La politique économique et sociale du Comité des Forges.* Paris, Sagot et Cie, 1924, 1 vol. in-8°, 207 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'opinion de tous les grands groupements économiques et avec celle de tous les grands patrons de la métallurgie, et notamment de M. Camille Cavallier.

La thèse de M. Brelet remonte à deux ans à peine, et il y aurait déjà tout un chapitre à y ajouter, avec les péripéties de l'occupation de la Ruhr, de la résistance passive et des accords qui ont suivi et ne sont pas encore terminés, loin de là.

Quels remèdes appelle la crise tantôt aiguë, tantôt latente, qui affecte la métallurgie française depuis le lendemain de la guerre? Quelles solutions adopter pour chacune des multiples difficultés qui, aujourd'hui, rendent incertaines ses destinées, si brillantes pendant le quart de siècle qui a précédé? M. Brelet se garde bien de disserter et surtout d'opiner de lui-même. Il a enquêté; il a beaucoup interrogé et beaucoup lu, le tout, il faut le reconnaître, avec prudence et discernement. Mais, malgré tout son désir de rester impartial, il semble bien qu'il a surtout écouté les contradicteurs et les adversaires du Comité des Forges de France.

Après avoir décrit la constitution et les caractères de ce puissant organisme syndical, il recherche comment et sur quels points s'est exercée son activité pour remédier à la crise qui affecte la métallurgie, quelles ont été ses initiatives, ou du moins quelles sont son attitude et ses opinions en présence du problème soulevé par la désannexion de la Lorraine et relativement à la question douanière, à celles des livraisons en nature, du ravitaillement en combustible, des tarifs de chemins de fer, des comptoirs et des débouchés des produits métallurgiques, enfin sur la question des ententes internationales de producteurs. Il nous montre le Comité en contradiction fréquente, sinon constante, avec les transformateurs et les constructeurs représentés par la Fédération de la mécanique. Il arrive à cette conclusion que plus d'une fois son action, dominée par l'influence des grandes firmes métallurgiques, est allée à l'encontre des intérêts des autres industries et de l'intérêt général. Mais à vrai dire, peut-on reprocher à M. Josse d'être orfèvre, et au Comité des Forges de faire valoir les intérêts des grandes industries dont il est l'organe attitré? Peut-on lui demander, lorsqu'il y a divergence, de sortir délibérément du cadre professionnel pour se placer dans le cadre des intérêts généraux? Le seul et véritable représentant des intérêts généraux, c'est l'État, et à ce titre, il a son rôle marqué dans chacune des questions que pour l'avenir de la métallurgie, et c'est à lui seul, à défaut d'entente, qu'il convient de départager, dans l'intérêt général, les intérêts divergents.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'État aura-t-il à intervenir dans une éventualité d'ordre capital que M. Brelet évoque en terminant? On peut admettre que la question du combustible soit résolue, que nos compagnies de chemins de fer puissent consentir les tarifs les plus réduits, qu'enfin et surtout l'exportation ait pris tout le développement qu'on peut raisonnablement prévoir. « Il faut le reconnaître, dit l'auteur : même si ces circonstances favorables se réalisaient, toutes les usines métallurgiques ne pourront atteindre leur capacité maxima de production; beaucoup seront encore obligées de fonctionner à allure réduite et auront, par suite, un coût de production élevé. « Il faut rétablir l'équilibre », dit M. Pinot (*Revue de France*, 15 mai 1922). Il faut fermer les usines. Mais alors se pose la question : faut-il laisser jouer la libre concurrence? faut-il, au contraire, que l'État intervienne?

... « Si on laisse jouer la libre concurrence, poursuit M. Brelet, les usines métallurgique du Centre et de l'Ouest, qui sont dans des conditions moins favorables que celles du Nord et de l'Est, vont à peu près complètement disparaître : or, ce sont ces usines du Centre et de l'Ouest qui ont rendu pendant la guerre les plus grands services à la Défense nationale, et personne ne peut prévoir si, dans l'avenir, la sécurité du pays pourrait être maintenue sans elles? » C'est là un point de vue qui ne semble guère préoccuper une partie des métallurgistes, et, s'adressant aux gros producteurs de rails et de poutrelles de l'Est, une personnalité dirigeante de l'une des sociétés belges qui ont de gros intérêts en France leur disait : « Qu'avez-vous besoin de prendre souci des intérêts de certaines usines mal outillées ou mal placées, dont les prix de revient seront toujours déplorables? Entendons-nous ensemble. »

Une telle manière de voir, que semblent admettre certains puissants producteurs de Lorraine, demande M. Brelet en manière de conclusion, ne devrait-elle pas nécessiter une prompte intervention de l'État?

Sans doute, il faut se garder de généraliser les enseignements de l'histoire, mais ne peut-on, à ce propos, rappeler le souvenir de la grande crise de 1848? Les personnalités les plus qualifiées répétaient alors que le développement pris par la métallurgie au cours des années précédentes lui avait donné une puissance de production qui excédait toutes les limites possibles de la consommation, et qu'elle n'arriverait jamais à mettre en œuvre. Quelques années après, cette production, qui avait paru si exorbitante, était dépassée, et de beaucoup. Combien pourtant les tonnages de ce temps nous paraissent faibles à côté de ceux d'aujourd'hui! Avec le temps, n'en sera-t-il pas de même cette fois encore? On peut le croire lorsqu'on revoit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la courbe de la production, dans les années qui précédèrent la guerre : elle s'élevait alors avec une rapidité quasi vertigineuse, sans pourtant excéder les besoins de la production. Pourquoi la progression ne reprendrait-elle pas la même allure le jour où la vie économique aurait retrouvé son cours normal?

Et puis, conçoit-on l'État intervenant pour régler la production et lui rendre son équilibre, en faisant fermer à cet effet telles usines qu'il jugerait inutiles? Avec M. Cavallier, auquel nous renvoyons l'auteur, nous répondrons : « La seule pensée de ce que diraient nos voisins de l'Est si les usines lorraines reconquises venaient à chômer normalement fait monter le sang au visage!... » (Cf. *op. cit. infra*). Que diraient-ils surtout, ces voisins de l'Est, si c'était l'État qui prenait l'initiative d'en réduire le nombre ou de limiter leurs moyens de production!

A la vérité, une restriction générale s'impose, dont tout le monde sent la nécessité. Elle interviendra tôt ou tard, par des accords plus ou moins officiels, d'abord entre nationaux, puis entre producteurs européens. Mais apparemment elle n'est pas près de se réaliser.

En résumé, quelles que soient les tendances de certaines des informations de l'auteur, quelles que soient les discussions que puissent soulever certaines des opinions qu'il fait siennes et les réserves qu'elles appellent nécessairement, la thèse de M. Brelet est un travail de premier ordre, c'est l'exposé le plus clair, le plus précis, le plus largement documenté et en même temps le plus concis qu'on puisse trouver sur la situation de notre métallurgie d'après guerre.

Combien nous voudrions pouvoir en dire autant du travail, à la vérité si consciencieux, de M. Henry Laufenburger sur « l'industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France »! (1) L'auteur a fait un tel effort, il a fourni un tel labeur, que volontiers la critique resterait désarmée! Mais il a voulu trop bien faire, et une fois de plus il faut reconnaître que le mieux est l'ennemi du bien.

Dans son désir de tirer parti de tout ce qu'il a trouvé, il ne nous fait grâce d'aucun détail, d'aucun chiffre, d'aucune idée, si bien que trop souvent l'idée-maîtresse, enveloppée d'ailleurs d'une terminologie nébuleuse, disparaît, écrasée sous la masse de la documentation.

De quoi s'agit-il à la vérité? Il s'agit tout d'abord de nous présenter l'industrie désannexée, de nous faire le tableau de ses origines, de

(1) LAUFENBURGER (H.), *L'Industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France.* — Thèse présentée à la Faculté de Droit de Caen, et tirée à part. Strasbourg, Imprimerie française, un vol. in-8°, 251 pages.

FEERUS – Recherches & Classification numériques

sa consistance actuelle et de sa capacité de production, pour arriver au problème que pose sa réintégration. Jusqu'alors, ces usines étaient intégrées dans le cadre de l'industrie allemande, qui leur fournissait leur combustible et assurait leurs débouchés : dans quelle mesure peuvent-elles et doivent-elles conserver leurs anciennes relations, et comment peuvent-elles prendre place dans l'industrie française sans faire courir à celle-ci les dangers de la surproduction? Voilà toute la question, et c'est bien ainsi que l'a conçue M. Laufenburger : « La rentrée de l'industrie lorraine du fer dans la vie économique française, nous dit-il, soulève donc un double problème excessivement complexe, problème de production et problème de débouché. » Ce double problème, comment l'auteur va-t-il le traiter?

Tout d'abord, il croit devoir nous résumer l'histoire de l'industrie lorraine jusqu'en 1870, en quelques pages qui nous paraissent aussi inutiles qu'incomplètes. Qu'est-ce que la situation actuelle peut bien avoir à faire avec le privilège d'exploiter le minerai à Hayange, concédé en 1260 par Thierry, seigneur dudit lieu, à Thiébaut,comte de Bar! Et puis, pourquoi ne nous parler que de Hayange et de Moyeuvre? C'est que M. Laufenburger a trouvé son guide dans Wehymann et s'est limité à la compilation à la fois inintelligente et indigeste de cet auteur (1).

L'histoire qui importe ici est celle de la période 1871-1914 au cours de laquelle, à proprement parler, s'est constituée l'industrie lorraine de nos jours. « Malgré l'intérêt spécial d'une pareille étude, dit M. Laufenburger, nous avons préféré, plutôt que de faire l'historique d'une industrie allemande, présenter la sidérurgie lorraine comme partie intégrante du domaine économique français et nous placer ainsi sur le terrain de l'actualité. » Le plus curieux, c'est que cette histoire, il l'entreprend bel et bien, ou plutôt tant bien que mal, cent pages plus loin, et il nous faudra attendre jusque-là pour nous faire quelque idée de la consistance actuelle des usines lorraines. L'auteur a vraiment bien tardé à « allumer sa lanterne »!

C'est qu'auparavant il a tenu à aborder et à épuiser le problème de la production. Voulant tout dire et tout décrire, il n'a pu résister à la tentation qui pousse aux considérations techniques quiconque écrit sur la métallurgie, tentation bien dangereuse pour qui, n'étant pas « de la partie », ne peut avoir que des connaissances superficielles et mal digérées. Sans doute, ces questions, il convenait de les indiquer, mais en se gardant bien de s'y engager à fond. Trop souvent,

(1) WEHYMANN (A.), *Histoire de l'ancienne industrie du fer en Lorraine.* Strasbourg, Imprimerie M. Dumont-Schauberg, 1905, un vol. grand in-8°, 224 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cette étude tourne au traité de métallurgie, et quand bien même la description des éléments du travail et de ses procédés serait toujours exacte, on se demande quel rapport tout cela, ou presque tout cela, peut bien avoir avec l'industrie métallurgique lorraine prise en particulier.

Nous renonçons au surplus à reproduire toutes les impropriétés, toutes les inexactitudes, voire même les hérésies qu'un éminent technicien nous a relevées dans ces pages. A la vérité, on reste ébahi en voyant avec quelle témérité l'auteur se lance, sans jamais s'embarrasser de rien, dans les plus difficiles problèmes de la métallurgie, alors qu'il ignore que ce n'est pas le phosphore, mais le soufre, qui rend dangereux le contact direct de la houille avec le minerai en fusion ou avec la fonte soumise à l'affinage (page 11); que les machines soufflantes des convertisseurs ne sont pas les mêmes que celles des hauts fourneaux (page 153); qu'enfin, à deux reprises (pages 151 et 158), il vient nous parler d'un réseau de « tuyères » au lieu d'un réseau de tuyaux!

Quelques remarques en ce qui nous concerne. Page 9, M. Laufenburger, parlant des XV^e^ et XVI^e^ siècles, nous dit incidemment (sans doute avec Wehymann) qu' « à la même époque, l'exploitation du minerai à ciel ouvert commençait à s'épuiser et obligeait les maîtres de forges de passer à l'exploitation souterraine ». Qu'il consulte donc Dietrich et sa *Description des gîtes de minerai et bouches à feu de Lorraine*, il saura que la presque totalité du minerai exploité provenait encore, en 1785, de minières, et que l'art d'exploiter par puits et galeries était encore, à vrai dire, dans l'enfance. Qu'il se reporte à notre étude sur les mines de fer fort (*op. cit. infra*), et il verra que ces minières n'ont été épuisées qu'à une époque toute récente, après avoir contribué pendant plus de la moitié du XIX^e^ siècle à l'alimentation des usines lorraines.

Page 17 : « Au début de son existence, le Creusot trouvait dans les oolithes ferrugineuses de Stenay et de Vendœuvre, dans la Nièvre, un aliment suffisant. » Est-ce par oubli d'une virgule que Stenay se trouve ici dans la Nièvre au lieu d'être dans la Meuse? N'est-ce pas plutôt la faute de M. Levainville (Cf. Levainville, *op. cit. infra*, p. 78)? Jamais, au surplus, nous l'affirmons sans hésiter, le Creusot n'a tiré de Stenay un seul quintal de minerai. Et puis, encore une fois, qu'est-ce que cela vient faire dans la situation de la sidérurgie lorraine!

Faut-il relever les impropriétés de termes qu'on trouve presque à chaque page? M. Laufenburger nous parle des entreprises dont il a « poursuivi le sort », et de l'évolution qu'elles ont « prise ». Pour lui,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nos bassins miniers sont rarement « ferrifères », et on le regrette, mais ils sont plus souvent « ferreux », et même « ferrugineux »; il fait entrer leurs réserves « en ligne de considération ». Il voudrait « déphosphoriser » leur minerai. Que dire et que penser des « processus » de leur exploitation et de tous les « procès » de la fabrication, et de la « conjoncture de l'acier », qui est pour les usines une occasion de transformer en usines mixtes leurs hauts fourneaux « purs »! etc.

Bien des phrases appelleraient toute une glose pour élucider la pensée de l'auteur. « L'approvisionnement en coke n'était pas une question de droit civil pur, mais il relevait, dans une certaine mesure, d'une politique économique interne » (p. 69). Et, plus loin : « la sidérurgie lorraine est encore une industrie établie sur le *fer*. Mais déjà les ingénieurs s'appliquent à créer à ces usines une seconde base *métallurgique*, savoir une base houillère » (p. 89).

Il est enfin une erreur de terminologie qu'il convient de signaler et de condamner sans pitié, car il n'est vraiment pas permis de faire dans une thèse de droit un emploi erroné, et combien de fois renouvelé! du qualificatif « juridique » et de parler des opérations « juridiques » des séquestres qui ont liquidé les biens allemands, alors qu'il s'agit d'une liquidation judiciaire. « La tâche des liquidateurs n'était pas facile, nous déclare M. Laufenburger; ils devaient s'inspirer autant de considérations économiques que de principes « juridiques » (p. 126). Les lignes suivantes nous renseignent sur les considérations économiques, mais, quant aux principes juridiques dont devaient s'inspirer les liquidateurs dans leurs opérations non moins « juridiques », nous ne les connaîtrons jamais : et c'est vraiment dommage, car nous croyions que la tâche des liquidateurs, agents d'exécution, était tout simplement de liquider, en remplissant les formalités prescrites par la loi, et en laissant aux tribunaux le soin d'appliquer, dans leurs décisions, les principes « juridiques ». Enfin, les dirigeants des entreprises françaises qui participèrent au renouvellement des entreprises allemandes et au rachat des biens liquidés, soit pour les absorber, soit pour constituer des sociétés filiales, se sont-ils jamais doutés qu'ils avaient fait ainsi acte d' « intégration juridique »!

L'ouvrage est divisé rationnellement en trois parties, comprenant les conditions de production, la puissance de production, les débouchés. Avec la dernière partie, qui est d'ordre exclusivement économique, on sent que M. Laufenburger a abordé un terrain qui lui est plus familier. Est-ce pour cette raison que, sans être absolument pur, le style est plus net et l'exposé plus léger d'allure? N'est-ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas aussi que l'auteur a trouvé à puiser plus directement à des sources plus limpides? Toujours est-il que ces dernières pages laissent au lecteur une impression plus heureuse. On voudrait les voir suivies d'une carte sommaire, d'un tableau statistique des diverses entreprises, et surtout de quelques diagrammes, qui parleraient autrement aux yeux que les douze tableaux présentés comme appendices à cette troisième partie.

Au surplus, nous aurions scrupule à en rester à nos trop longues critiques : il convient, en terminant, de reconnaître encore l'effort fourni par l'auteur et de dire toute la sympathie qu'il mérite personnellement. Comme la plupart des Alsaciens de son âge, M. Laufenburger a fait ses études dans un Gymnase et il a reçu jusqu'au baccalauréat la formation allemande. Comment lui faire grief, s'il possède la langue française, de n'en pas connaître toutes les finesses? Tant d'autres jeunes Français en sont au même point qui n'ont pas la même excuse! Et puis, si l'auteur doit à l'influence germanique le goût de la compilation et celui des expressions abstraites, concises jusqu'à l'obscurité, du moins a-t-il aussi le souci de bien ordonner sa composition, et, volontiers, nous voyons là l'heureux effet de ses études supérieures, qu'il a pu faire sous le régime français. Qu'il donne suite à son intention de faire une nouvelle édition : le sujet en vaut la peine. Qu'il n'hésite pas à refondre son travail, en tenant compte de nos observations, à « dégrossir le morceau », et surtout à épurer sa langue, et nous lui prédisons un succès bien mérité.

Il est facile de suivre les destinées des industries minières et métallurgiques en Lorraine, grâce à deux publications qui en résument chaque année le travail et les conditions : c'est, pour la Meurthe-et-Moselle, le rapport du Service des Mines, et, pour la Moselle, les comptes rendus annuels de l'Association minière et de l'Association desMaîtres de Forges d'Alsace et de Lorraine (1). Mais il s'en faut

(1) Préfecture de Meurthe-et-Moselle. Rapport de l'ingénieur en chef des Mines sur l'ensemble des services dans le département de Meurthe-et-Moselle; compris dans le volume des rapports annuels des chefs de service (Nancy, Berger-Levrault, un vol. in-8°). Seul, le rapport de 1920 a été imprimé à part (CRUSSARD (L.), *Rapport sur l'industrie minière en Meurthe-et-Moselle pendant l'année 1920*. Nancy, Berger-Levrault, 1921, une brochure in-8°, 28 pages).

Pour la Moselle : Association Minière d'Alsace et de Lorraine, *L'Industrie minière en Alsace et en Lorraine depuis l'armistice* et *Comptes rendus*, 1920-1921, 1921-1922. Metz, Imprimerie Lorraine, 4 vol. in-4°, 106 à 108 pages.

Association des Maîtres de Forges d'Alsace et de Lorraine. *L'Industrie sidérurgique en Lorraine depuis l'armistice* et. *Comptes rendus*, 1921-1922, 1922-1923. Metz, Imprimerie Lorraine, 3 vol. in-4°, 60, 90 et 92 pages avec cartes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que ces deux sortes de publications puissent entrer en comparaison. Sans doute, sur les exploitations minières, qui sont placées sous son contrôle, le Service des Mines donne les indications les plus complètes, mais le court chapitre qu'il consacre aux usines sidérurgiques ne saurait suffire par lui-même; pour plus de détails, il y aurait lieu de se reporter notamment aux rapports adressés par les sociétés métallurgiques à leurs assemblées d'actionnaires. Au contraire, avec leurs notices, leurs nombreux graphiques et leurs cartes, les comptes rendus des deux Associations lorraines sont des documents qui embrassent dans leur ensemble et dans leur détail tous les organes de la vie industrielle, ils font ressortir la valeur et la signification des chiffres qu'ils donnent, non seulement en les accompagnant presque toujours du pourcentage, mais encore en permettant de les comparer, du moins en ce qui concerne la production et les prix, avec ceux des autres pays. C'est là vraiment le modèle du genre, et à le compulser, on se prend à désirer le voir imiter partout, et notamment par le Comité des Forges de Meurthe-et-Moselle.

Par leur richesse même ces documents se prêteraient à de nombreux commentaires. Nous ne pouvons ici qu'en extraire quelques chiffres montrant, d'une part, la dépression qui est la conséquence de la guerre, et, d'autre part, le relèvement qui fait espérer le retour à une production normale.

Après avoir eu à restaurer dans les bassins de Briey et de Longwy les mines de fer dévastées par les Allemands, les sociétés minières ont vu leur exploitation ralentie par la diminution de l'activité des usines, et en Moselle surtout, par l'arrêt presque complet des exportations destinées à l'Allemagne, au cours de l'année 1923. La situation comparée se présente comme suit :

	1913	1919	1922	1923
Meurthe-et-Moselle :				
Nombre d'ouvriers. .	17.326	4.535	8.647	10.195
Tonnage extrait. . .	19.996.200	1.442.161	9.257.017	11.387.020
Moselle :				
Nombre d'ouvriers. .	17.237	9.148	12.680	9.685
Tonnage extrait. . .	21.133.676	7.137.200	10.925.938	10.560.845

L'extraction de 1923 ne représente encore que 57% de celle de 1913 en Meurthe-et-Moselle, et 50% en Moselle.

La question de la main-d'œuvre reste très grave pour les exploitations minières qui souffrent du défaut de la qualité, c'est-à-dire de la pénurie de mineurs expérimentés, non moins que de l'insuffi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sante quantité. Comme auparavant, elles s'adressent surtout au recrutement italien, mais bien d'autres exploitations offrent un travail moins pénible et non moins rémunéré. « Les ouvriers ne restent pas à la mine. La plupart, au bout de quelques jours, s'en vont travailler, soit dans les régions libérées, soit dans la région parisienne. C'est ainsi qu'une mine occupant 700 ouvriers a reçu, dans le courant de 1923, 1.400 ouvriers italiens; 40 travaillaient encore à la mine le 1er mai 1924. » (Rapport Meurthe-et-Moselle, 1924, p. 63.)

Les prix du minerai ont subi au cours de ces dernières années d'assez fortes oscillations, mais ils tendent toutefois à se stabiliser, entre 11f 40 et 12 francs en Moselle et 10 et 12 francs en Meurthe-et-Moselle et vers 15 francs pour ceux de Briey. Ils étaient respectivement en 1913 de 4f 63 et 4f 25.

Mais à ces prix s'ajoutent ceux des frais de transport, qui ont été plus que septuplé depuis la guerre.

Les houillères de la Moselle, comme celles de la Sarre, ont beaucoup développé leurs moyens d'exploitation. Le nombre de leurs ouvriers qui était de 16.528 en 1913, s'est élevé à 22.681 en 1922 et à 26.149 en 1923. Mais l'extraction ne s'est pas développée en proportion : avec 4.193.000 tonnes en 1922, et 4.100.000 tonnes en 1923, elle n'était encore en augmentation que de 12 et 9% sur celle d'avant-guerre. Il est vrai qu'en 1923 elle se trouva arrêtée pendant trois semaines par une grève générale, et il est certain que les chiffres de 1924 seront beaucoup plus élevés.

Sur les 86 hauts fourneaux des usines de Meurthe-et-Moselle, 27 seulement étaient à feu le 31 décembre 1921, 46 le 31 décembre 1922. Par suite de la crise du coke, causée par la résistance passive, leur nombre tombait à 30 en mars 1923, pour se relever à 48 à la fin de cette même année. Aux mêmes dates, le nombre des fourneaux à feu dans la Moselle était respectivement de 23, 40, 13 et 41, sur 66. Les chiffres de la production elle-même sont plus significatifs.

	1913	1919	1922	1923	(1)
Fonte :					
Meurthe-et-Moselle. .	3.492.126	436.171	2.064.609	2.178.090	63 %
Moselle.	3.869.866	1.113.590	2.260.012	1.867.000	55 %
Acier :					
Meurthe-et-Moselle. .	2.298.717	164.897	1.312.233	1.658.346	60 %
Moselle.	2.263.426	859.800	1.670.828	1.576.000	70 %

(1) Pourcentage en 1923 par rapport à la production d'avant-guerre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1924, le pourcentage par rapport à la production d'avant-guerre doit, d'après nos renseignements, marquer un sensible progrès, puisqu'il s'annonce comme devant être de 85 (Meurthe-et-Moselle) et 80% (Moselle) pour la fonte, et de 95 et 100% pour l'acier. Mais il ne s'agit pas seulement de produire, il faut encore que les prix soient rémunérateurs et que le rendement financier réponde à l'effort. Or, c'est ici que se révèlent les conditions difficiles dans lesquelles travaille l'industrie. Pour les producteurs de fonte surtout la marge bénéficiaire est très limitée, les prix en francs-or étant inférieurs à ceux de 1914.

Les statistiques contenues dans ces rapports montrent combien vitale est pour nos usines la question du coke et dans quelle dépendance elles se trouvent toujours sous ce rapport vis-à-vis de l'Allemagne. En 1913, celles de Meurthe-et-Moselle recevaient de ce pays 2.300.000 tonnes sur les 4.400.000 de leur consommation, soit plus de 52%. En Lorraine, c'était la presque totalité que l'Allemagne fournissait : 4.037.000 sur 4.548.000. En 1922, les cokeries lorraines n'ont produit que 27.500 tonnes sur 2.838.000 tonnes consommées, à peine 1%, et celles de Meurthe-et-Moselle, en 1923, 69.474 tonnes, soit à peu près 3,5% de la consommation. On comprend qu'avec l'esprit qui l'anime, l'Allemagne ait mis la plus grande mauvaise volonté à faire les livraisons qui lui étaient imposées par le traité de Versailles, puis par l'accord de Spa. Lorsqu'en février 1923, lors de la résistance passive, elle les arrêta complètement, nos industriels durent chercher leur approvisionnement jusqu'aux États-Unis. Aussi s'efforcent-ils de trouver une solution industrielle au problème de la cokéfaction du charbon de la Sarre.

Après la question du coke, la question d'organisation commerciale est celle qui a le plus profondément marqué les destinées de l'industrie métallurgique lorraine au cours des dernières années. On sait que cette organisation reposait sur l'existence des Comptoirs, sociétés anonymes formées entre plusieurs entreprises dans le but d'acheter aux associés et de revendre ensuite, soit en France, soit à l'étranger, tous les spécimens d'un produit nettement déterminé. Le Comptoir constitue pour ses adhérents un vendeur unique : seuls sont soustraits à son contrôle les produits que ceux-ci transforment dans leurs usines.

Il semblait bien qu'en empêchant la surproduction et l'avilissement des prix, en groupant les efforts pour la recherche des débouchés, les Comptoirs étaient destinés à rendre les plus grands services pendant la crise de sous-consommation. Or, ces organismes

EPEROS = Recherches & Classification numériques

n'ont pas résisté aux difficultés du moment. Dès le mois de février 1921, le Comptoir de Longwy et le Comptoir d'exportation des fontes de Meurthe-et-Moselle ont été dissous, et ils n'ont pu se reformer depuis lors. Le Comptoir sidérurgique a cessé la vente à l'exportation en mars 1921 et la vente des demi-produits en juin; finalement, il a été dissous en décembre 1922. Le Comptoir des fontes hématites et celui des tôles et larges plats ont également disparu cette même année. Au surplus, cette crise des ententes entre producteurs se remarque ailleurs qu'en France.

C'est que partout la situation entre les divers producteurs était devenue trop inégale : des nécessités de trésorerie poussaient certains d'entre eux à liquider leurs stocks à n'importe quel prix, et pour vendre à n'importe quel prix, il fallait quitter le Comptoir. Depuis lors, les producteurs les plus avantagés, ceux qui peuvent produire à meilleur compte, ne se soucient pas de voir leur production limitée pour assurer l'existence de rivaux moins bien outillés ou géographiquement mal placés.

En même temps que disparaissaient les Comptoirs, les principales sociétés métallurgiques créaient des sociétés de vente, qui groupaient un certain nombre d'entreprises pour la vente de tout ou partie de leurs produits, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ces sociétés ont en général reçu de ces noms originaux, dont l'usage se répand de plus en plus, et qui sont généralement formés de la réunion de la première syllabe de chacun des mots formant leur dénomination complète : *Notrilor* (Nord-Est), *Longovica* (Aciéries de Longwy), *Sogeco* (Rombas, Dilling), *Columeta* (Arbed), etc. On en trouve la liste dans les Comptes rendus de l'Association des Maîtres de forges de Lorraine.

Quelle que soit la distance qui les sépare l'un de l'autre, c'est toujours le passé qui détermine plus ou moins le présent, ou qui du moins sert à le mieux comprendre et à l'expliquer. *Historia magistra vitæ :* la maxime vaut même pour une industrie aussi moderne que l'industrie métallurgique. Aussi convient-il de faire une place ici aux ouvrages qui concernent l'histoire du travail du fer.

C'est un beau document historique que l'ouvrage collectif que le Comité des Forges avait préparé à l'occasion de son cinquantenaire, en 1914, mais dont la guerre a retardé la publication (1). On y trouve

(1) Comité des Forges de France, I. *La Sidérurgie française*, 1864-1914 (Paris, 1920).
II. *Tableaux statistiques de la production minière et sidérurgique des principaux pays* (Paris, 1921).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

une revue complète de la sidérurgie française et de ses destinées, de 1864 à 1914. C'est précisément la période où la région de l'Est a acquis sa prépondérance sur la production nationale. M. P. Nicou en a fait pour cette région un historique qui est sans doute le plus complet et le plus précis qui ait paru jusqu'à ce jour (Cf. p. 168-190).

M. J. Levainville s'en est inspiré, comme de tout le reste de cette publication, dans le petit volume qu'il a consacré à l'« Industrie du fer en France (1) ». Il a repris l'œuvre du Comité, en la réduisant d'une part, et en l'étendant de l'autre par l'adjonction d'un chapitre sur la fonte au bois et d'un autre sur l'industrie d'après-guerre, également inspiré, semble-t-il, par le Comité des Forges. Il a fait là un travail de vulgarisation qui se recommande à tous les lecteurs profanes qu'intéresse l'industrie sidérurgique.

A la vérité, le chapitre sur les anciennes forges au bois eût par lui-même comporté de plus longs développements et des distinctions nombreuses. L'ancienne industrie du fer était une industrie toute locale. Ses installations, ses procédés, ses mesures, son vocabulaire, variaient d'une région à l'autre : il est donc difficile de généraliser comme l'auteur y est forcément amené dans la revue rapide qu'il fait des destinées des anciennes forges..

Un exemple entre autres. S'il convient que les mineurs étaient « essentiellement des ruraux », il nous donne les ouvriers des anciennes forges comme une « population flottante et turbulente ». Il n'en était pas ainsi, en Lorraine du moins; sans doute, il y avait des ouvriers nomades, étrangers au pays, Comtois ou Allemands d'ordinaire, mais le plus grand nombre était implanté dans le pays et s'adonnait aux travaux des champs pendant les trois ou quatre mois de chômage qu'imposaient la baisse des cours d'eau et la sécheresse de l'été.

L'étude que M. Salin a faite de l'ancienne métallurgie est au contraire limitée à une région nettement définie (2). Le cadre restreint où elle est placée ne pouvait que lui faire gagner en précision. L'auteur était d'autant plus qualifié pour écrire cette page d'histoire qu'issu d'une lignée de maîtres de forges, il a pu mettre à profit des traditions et des souvenirs de famille.

Il a considéré plus spécialement, dit-il, la région — lorraine sur-

(1) Levainville (J.), *L'Industrie du fer en France*. Paris, Armand Colin, 1922, 1 vol. in-8° raisin, 206 p.

(2) Salin (E.), *Métallurgie d'autrefois d'un coin de Lorraine*. Nancy. 1922, édit.. du « Pays Lorrain », 1 br. in-8°, 16 p. Sur cet article voir encore ci-dessus, p. 12.

CERLUS - Recherches & Classification numériques

tout, et pour partie champenoise — qu'arrosent les vallées de la Saulx et de l'Ornain, et qui s'étend de Gondrecourt à Sermaize, de Joinville à Saint-Dizier. Il rappelle les origines et nous redit les fastes de l'industrie qui s'y développa et qui, répandue plus loin vers le sud, dans toutes les vallées voisines, vallées de la Marne, de la Blaise, du Rognon, du Rongeant, etc., était en France, il y a moins d'un siècle encore, la plus grande productrice de métal brut. Mais le fer géodique qu'elle obtenait était trop peu abondant pour se prêter à l'exploitation intensive qu'imposent les conditions de l'industrie moderne; il ne pouvait être traité au coke. Les usines étaient pour la plupart mal situées par rapport aux nouvelles voies de transport; elles avaient été créées pour être alimentées par le bois des forêts avoisinantes, et non par la houille. Aussi, après une période brillante, qui atteint son apogée entre 1830 et 1845, et qui se renouvela encore de 1852 à 1857, virent-elles arriver les années de décadence. Un à un les fourneaux s'éteignirent, beaucoup d'usines furent abandonnées et il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Mais il s'en faut que l'activité ait disparu de la région : elle s'est simplement transformée, en s'adaptant aux conditions nouvelles. Les usines, qui ont survécu, ont retrouvé leur prospérité en se spécialisant, en poussant certaines fabrications de fontes mécaniques et de fontes d'ornement, en perfectionnant la fabrication des petits fers et des produits finis, en s'adjoignant des pointeries, des tréfileries, des ateliers de constructions mécaniques, etc.

M. Salin nous décrit ces temps heureux de l'ancienne industrie, où la main-d'œuvre était presque toute locale et semi-rurale; où la vie était patriarcale; où, sur son domaine, souvent fort étendu avec ses ateliers, ses minières, ses boccards, et surtout ses forêts, le maître de forges régnait un peu à la façon d'un roi sur son royaume, ou tout au moins d'un grand seigneur sur ses terres. Peut-être grâce aux souvenirs qu'il conserve, l'auteur eût-il pu nous faire le portrait de certains personnages qui, par leur activité et leur faste, ont tenu alors une place à part dans cette région industrielle. Au surplus, d'une façon générale, le sujet comportait plus des quinze pages qu'il lui consacre; mais pour être un peu trop rapide, cette étude n'en est pas moins fort intéressante.

Une histoire plus spéciale encore est celle que M. Hottenger a faite des anciennes minières de fer fort d'Aumetz et de Saint-Pancré (1).

(1) HOTTENGER (G.), *Les anciennes minières de fer fort. Saint-Pancré et Aumetz.* Nancy, Berger-Levrault, 1 br. in-8°, 37 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

« L'histoire des minières de Saint-Pancré et d'Aumetz, dit-il, date d'hier, puisqu'il y a cinquante ans à peine qu'elle a pris fin, et pourtant elle nous apparaît dès maintenant comme une curiosité archaïque, tant est grande la différence entre les conditions qu'elle présente et celle des vastes exploitations qui se sont développées depuis lors dans la même région. On a peine à croire que des gisements aussi peu importants, Saint-Pancré surtout, aient pu faire l'objet de tant de compétitions et d'une aussi minutieuse réglementation. L'histoire de leurs étroites destinées, placées en face du spectacle que nous avons aujourd'hui sous les yeux, nous fait saisir en un exemple concret l'immense différence qui existe entre l'ancienne industrie minière et la nouvelle. » Tel est en effet le principal intérêt de cette histoire.

Faut-il rappeler la cause essentielle de l'importance qu'on attachait à ces minières et la réputation dont elles jouirent pendant un siècle? C'est que leur minerai donnait du *fer fort*, à la fois très malléable et très résistant, tandis qu'en raison de la forte proportion de phosphore qu'il contient, le minerai oolithique, la *minette*, qu'on extrayait dès lors, partout du moins où il affleurait, notamment à Hayange et à Moyeuvre, ne donnait que du *fer tendre* et cassant, avant que de nos jours la découverte du procédé Thomas et Gilchrist permît de l'épurer et de le rendre propre à tous les usages.

Peut-être M. Hottenger a-t-il un peu trop restreint son sujet en le limitant aux deux principales minières : il lui eût suffi d'élargir quelque peu son cadre et de l'étendre aux minières moins importantes de Vezin, de Coulmy, Godbrange, Romain, etc., pour faire, sans beaucoup plus de peine, un historique complet de l'exploitation du minerai de fer fort dans notre région.

En matière scientifique moins qu'en toute autre, l'érudition historique n'est pas simple matière de curiosité : il est bon de connaître les origines de l'édifice sur lequel reposent nos connaissances actuelles, les tâtonnements, les erreurs mêmes, qui ont marqué les phases diverses de sa construction. Et puis rien ne vaut davantage pour nous inspirer une salutaire modestie : telle est du moins la pensée que dégage lui-même M. Seigle, professeur de métallurgie à notre École de la métallurgie et des mines, de la brève mais savante étude qu'il a publiée sur les conceptions de la chimie métallurgique au cours du XVIII[e] siècle (1).

(1) SEIGLE (J.). *Aperçu sur les conceptions de chimie métallurgique et sur les principaux progrès de la métallurgie du fer dans le cours du XVIII[e] siècle* (Bulletin de la Société Industrielle de l'Est, n° 172, p. 29 à 42).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

« ... Nos explications (actuelles), se demande-t-il, sont-elles une parfaite représentation des phénomènes? Suffira-t-il dans la suite des temps d'y faire seulement quelques retouches, d'y apporter des précisions et des compléments qui paraissent d'ailleurs pouvoir être illimités, ou bien, au contraire, sommes-nous très loin de la vérité, et nos descendants bouleverseront-ils la plupart de nos conceptions chimiques actuelles? Nous n'en savons évidemment rien, mais l'expérience passée nous engagerait plutôt à la modestie, malgré tout ce que notre système chimique actuel, qui dérive de Lavoisier, datant de la fin du XVIII^e siècle, représente à nos yeux d'imposant et de bien ordonné.

« Les théories chimiques d'avant Lavoisier, poursuit M. Seigle, sont exactement le contraire de celles que ce savant a établies, et, par conséquent, la façon dont on comprenait avant lui la marche des hauts fourneaux et des feux d'affinerie, ou dont on s'expliquait les propriétés des fontes et des aciers n'a pas le moindre rapport avec nos conceptions actuelles; cela n'empêche pas qu'avec leurs raisonnements, que nous estimons maintenant être tout à fait mal fondés, les métallurgistes d'alors faisaient, comme ceux d'aujourd'hui, tout ce qu'ils pouvaient pour produire le métal désiré dans les meilleures conditions possibles de régularité et de prix de revient. » Puisque nous sommes ici sur le terrain historique, nous ne pouvons nous empêcher, en passant, de faire remarquer à l'auteur qu'à proprement parler il n'y avait pas alors de métallurgistes. Il y avait, d'une part, des savants qui dans leurs laboratoires s'occupaient des questions intéressant la métallurgie, comme de bien d'autres questions scientifiques, et, d'autre part, des maîtres de forges qui étaient des entrepreneurs, des commerçants, et qui, sans nul souci de connaissances techniques qu'ils ne possédaient pas, abandonnaient le travail du fer à la routine de leurs maîtres-fondeurs ou de leurs maîtres-forgerons. Bien rares étaient ceux qui comme Dietrich pouvaient diriger avec une réelle compétence le travail de leurs usines, ou qui comme ce Grignon, maître de forges à Bayard, que cite M. Salin, se sentaient poussés aux recherches par leur curiosité scientifique. Sans doute, tous les esprits éclairés proclamaient dès lors la nécessité d'une union intime entre la science et les « arts », comme on disait en ce temps-là, mais tous aussi reconnaissaient que cette union était encore à réaliser et déploraient la routine qui dominait partout dans la pratique.

Tous les lecteurs initiés à la métallurgie ne peuvent manquer de lire avec intérêt l'exposé des explications qui étaient alors courantes sur les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

phénomènes qui se passent dans les appareils métallurgiques, d'après la théorie de Stahl. Cette théorie attribuait la combustion à un principe spécial pesant, le *phlogistique*, qui intervenait dans les réactions pour s'unir à divers corps ou pour s'en séparer. M. Seigle rappelle ensuite comment Lavoisier vint la renverser en expliquant le rôle de l'air dans la formation des oxydes de métaux, et celui du charbon dans la préparation des métaux. Et après avoir passé en revue quelques-unes des idées qui furent émises au cours du XVIII^e^ siècle au sujet des fontes, des fers, des aciers, il expose, bien que tout à fait indépendants des conceptions de théorie chimique, les trois grands progrès qui, dus à ce même siècle, allaient pour leur large part révolutionner l'industrie sidérurgique au cours du siècle suivant : c'est l'emploi du coke, l'invention du four à puddler et celle de la fabrication de l'acier fondu au creuset.

Si nous nous sommes arrêté à l'étude de M. Seigle un peu plus longuement que ne le comportait son étendue, c'est qu'à la vérité ce simple article est plus substantiel que bien des ouvrages plus ou moins volumineux. Son auteur a trop bien débuté en ce genre pour ne pas continuer. L'histoire des industries se présente sous un double aspect, économique et technique; le simple historien ne peut sans témérité s'engager sur le terrain technique, et il est trop rare qu'un technicien vienne lui apporter son concours pour qu'il n'y ait pas lieu de s'en féliciter.

BROCARD (L.), *La Grosse Métallurgie française et le mouvement des prix, de 1890 à 1913.* Paris, 1923, Librairie des Sciences économiques et sociales. Un vol. in-8°, 204 p. (Tiré à part de la *Revue d'Histoire des doctrines économiques et sociales*, 1922, n^os^ 3 et 4).

Un peu avant la guerre, une enquête sur le mouvement des prix dans la grosse métallurgie avait été entreprise, et c'est pour y apporter sa contribution que le distingué professeur d'économie politique de notre Université avait préparé dès avant la guerre cette solide étude, dont les circonstances ont retardé la publication pendant plusieurs années. Dans l'intervalle tous les chiffres qui y figurent ont changé; dès aujourd'hui ils n'ont plus qu'un intérêt historique.

Mais, comme bien on pense, un auteur aussi averti que M. Brocard ne pouvait se contenter de simples énumérations statistiques, agrémentées de quelques rapprochements et de quelques commentaires. Il est de ceux qui vont toujours au fond des choses. Aussi n'a-t-il pas hésité de s'engager dans le dédale des causes qui agissent sur les prix

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de revient, et il a été ainsi amené à nous décrire le mécanisme si compliqué et si délicat de la grande industrie métallurgique. Loin d'être dès maintenant surannée, son œuvre conserve un intérêt durable. Si les chiffres ont radicalement changé, si bien des conditions se sont modifiées, les éléments sont restés les mêmes, ainsi que les répercussions qu'ils exercent les uns sur les autres.

D'une façon générale, les prix sont déterminés d'une part par les frais de production et d'autre part par l'état du marché. L'auteur passe successivement en revue ces deux ordres de faits, avec tous les facteurs qui les déterminent : pour le premier, coût des matières premières, combustibles et minerai; dépenses de fabrication, de vente et de transport; rémunération du travail, avec les charges sociales qui en sont l'accessoire, frais généraux et charges fiscales; rémunération du capital engagé, actions et obligations; pour le second, l'offre et la demande et leurs fluctuations, l'organisation commerciale, en ce temps-là assurée par les comptoirs, enfin les droits de douane. A ceux-là même auxquels une telle étude n'apprendrait rien ou peu de choses, elle leur permettrait encore, grâce à un exposé d'une clarté parfaite, de condenser leurs connaissances et de résumer les leçons de leur propre expérience.

La partie la plus originale du travail est celle où se trouvent examinées et commentées les circonstances et les conditions qui ont agi sur les prix, les unes dans le sens de la hausse, les autres dans le sens de la baisse. C'est toute l'évolution de la métallurgie au cours de ces années 1890 à 1913 qui passe ainsi sous les yeux du lecteur.

En faisant cette étude, M. Brocard n'a pas seulement travaillé pour la génération présente, mais aussi pour celles à venir; il a constitué un précieux document à l'usage des futurs historiens de notre industrie métallurgique. Que n'a-t-il eu un devancier il y a quelque cent ans! L'auteur de la présente notice peut en témoigner : ayant entrepris une histoire de l'ancienne industrie du fer en Lorraine, il s'est essayé à rétablir les prix de revient aux temps passés. Bien que les conditions fussent alors infiniment plus simples, il n'a pu y réussir qu'approximativement, faute de renseignements suffisamment précis sur tel ou tel des éléments.

M. Brocard a puisé une grande partie de ses informations auprès de la Société des Aciéries de Longwy. Pourquoi donc la désigne-t-il constamment sous le nom de Société métallurgique de Longwy, appellation que n'a jamais eue cette puissante entreprise? On peut s'étonner aussi que dans l'abondante bibliographie qu'il donne ne figure pas le livre publié par le Comité des Forges à l'occasion de son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cinquantenaire. Sans doute ce livre est postérieur à la rédaction de l'étude dont nous nous occupons, mais non pas à sa publication. Peut-être M. Brocard eût-il pu y trouver de précieuses références pour ses observations et d'intéressantes concordances avec ses propres commentaires.

Faut-il ajouter que si une telle lecture se recommande à tous les spécialistes de la métallurgie et à tous les initiés, elle est, en raison même de la multiplicité de ses chiffres et du détail de ses observations, quelque peu aride pour le commun des lecteurs? A leur usage, cette étude aussi brillante que solide, mériterait d'être résumée en trente ou quarante pages, qui au surplus pourraient former la préface d'une nouvelle étude portant sur l'évolution si tourmentée des prix pratiqués depuis l'armistice.

CAVALLIER (C.), *Notes économiques d'un métallurgiste* (extraits). Paris, Gauthier-Villars et C^ie^. 1921. Un vol. in-8°, 150 p.

Dans cette brochure, M. Camille Cavallier, directeur général des Hauts Fourneaux de Pont-à-Mousson, a eu l'heureuse idée de réunir, en vue d'une plus large publicité, divers écrits et articles qu'il a fait paraître, soit au cours de la guerre, soit dans les deux années qui ont suivi, sur les conditions de la métallurgie, sur la vie économique en général, et sur leur avenir à la suite de la longue et terrible épreuve qu'a subie le pays. Brochure si pleine de faits et d'idées, si pleine de vie surtout, qu'il est difficile d'en rendre compte sans en affaiblir le caractère : une simple analyse ne saurait rendre l'impression que donne la lecture, l'impulsion clairvoyante et vigoureuse, le mouvement créateur que l'on sent, pour ainsi dire, sous pression dans chaque phrase, sinon dans chaque mot. C'est bien là le livre d'un homme d'action; c'est bien le *chef* qui se révèle dans chacune de ces pages au style bref et incisif, où les directives ressortent d'un mot ou d'une série de mots mis en vedette, où les brefs alinéas se pressent et se multiplient, parfois en ordre numéroté, parfois en formation serrée de questions et de réponses, posant nettement le fait, précisant chaque point du problème, en traitant chaque facteur, pour arriver tout droit à la conclusion rapide et lumineuse.

Le lecteur en quête de documentation trouvera là, non seulement de nombreuses précisions d'ordre matériel et le résumé des questions que pose la situation actuelle, mais encore et surtout la vivante expression de la mentalité large et vigoureuse qui préside aujourd'hui aux destinées de nos grandes industries. M. Cavallier fait, tel qu'il le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

conçoit, le portrait de l'homme qui dans chaque grande affaire personnifie la direction, du *patron* en un mot. Il nous dit les qualités si variées qu'il doit avoir et le rôle qui lui revient, « rôle multiple, extrêmement compliqué et chargé, mais combien magnifique, lorsqu'il est compris et exercé! » Quelque difficiles que soient les circonstances présentes, par bonheur le type ainsi décrit se trouve aujourd'hui en d'assez nombreux exemplaires pour qu'on puisse garder confiance dans l'avenir. « Le patron, dit notamment M. Cavallier, doit être optimiste, mais non dépourvu de sens critique. » C'est bien l'optimisme allié au sens critique le plus exercé qui est la note dominante de ces pages, et c'est un réconfort bien nécessaire qu'on y trouve, quand on doit constater que si la plupart des prévisions de l'auteur se sont réalisées, aucun des vœux généraux qu'il exprime n'a reçu satisfaction, ni la restauration de la race par une natalité ascendante, ni l'utilisation des « compétences « dans les rapports des pouvoirs publics avec l'industrie nationale, ni surtout l'établissement « d'un régime fiscal adapté à la mentalité française, étudié en dehors de toute préoccupation politique et donnant à l'argent toute la sécurité qu'il lui faut pour qu'il s'offre à l'État, à l'industrie et au commerce ».

Industries de transformation. Les textiles. — La thèse de doctorat qu'a présentée M. Sibille à la Faculté de Droit de Paris (1) est le seul ouvrage que nous trouvions au cours de ces dernières années sur les industries de transformation dans notre région. Elle mérite à la vérité de retenir l'attention, non seulement par l'ampleur du sujet, mais encore par les garanties personnelles qu'offre l'auteur. Appartenant au monde textile par ses relations familiales et par ses occupations, M. Sibille n'était pas de ces candidats qui ont à s'improviser une compétence pour traiter le sujet qu'ils ont choisi.

Comment a-t-il répondu aux espérances qu'on pouvait fonder sur lui? Dans quelle mesure a-t-il rempli le large cadre qu'il avait choisi?

En quatre-vingt-dix pages, où le papier blanc tient une place relativement importante, M. Sibille a entrepris de nous exposer la situation de l'industrie cotonnière dans la région de l'Est avant, pendant et après la guerre. Or, au point de vue textile, cette région comprend, ainsi qu'il nous en avertit, non seulement la Meurthe-et-Moselle et les Vosges, mais encore la Haute-Saône, le territoire de Belfort et

(1) Sibille (I.). *La Situation de l'industrie cotonnière dans l'Est de la France de 1914 à 1921.* Paris, Édition de la Vie Universitaire, 1922, une broch. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le Doubs. Et que de problèmes complexes se posent pour l'avenir de l'industrie ainsi étudiée, de son approvisionnement, de ses débouchés commerciaux! Là où seul un fort volume eût suffi, l'auteur nous a donné ni plus ni moins qu'un simple article de revue. On pressent que bien des parties doivent être sommairement traitées. Elles le sont en réalité fort inégalement.

Pourquoi l'auteur, en nous décrivant tout d'abord, comme il convient, l'organisation de son industrie, commence-t-il par parler des salaires et de la durée du travail plutôt que des matières premières, alors surtout que, comme il nous l'apprend incidemment un peu plus loin, le coton entre pour 70% dans les prix de revient? Pourquoi passe-t-il ensuite aussi rapidement sur la fabrication? On eût aimé à trouver ici un tableau donnant les coefficients de chacun des éléments de la fabrication dans les prix de revient, ainsi que leurs chiffres respectifs avant la guerre, et à pouvoir comparer ensuite avec la situation actuelle. Toute cette partie est vraiment bien écourtée, et c'est pourtant la base même du travail. Apparemment l'auteur a sous-entendu tout ce qu'il supposait connu de ses lecteurs, oubliant qu'ici il ne s'adressait pas à des spécialistes.

La seconde partie est un exposé également rapide, mais plus complet cette fois, et très précis, des conditions dans lesquelles se trouvait l'industrie cotonnière dans l'Est au moment de la guerre. Après une longue période de prospérité, elle avait connu des années difficiles en raison de la hausse du coton, de l'incertitude des cours et de la surproduction.

Dans une troisième partie, l'auteur relate ce que devinrent, pendant la guerre, ces usines dont beaucoup étaient situées près du front, certaines même sur la ligne de feu. Presque toutes continuèrent à produire, à faire vivre leurs ouvriers, et purent ainsi remplir leur rôle dans la grande œuvre de la défense nationale, en dépit de difficultés de toutes sortes : pénurie de main-d'œuvre, absence d'ouvriers qualifiés, interruptions ou incertitudes dans l'approvisionnement en charbon, en coton et en matières premières, raréfaction et même parfois suspension des transports. Un peu plus de précision dans les détails eût été utile ici, et l'exemple concret de quelques usines eût certainement donné plus de couleur et de vie à cette page d'histoire.

La dernière partie de cette étude, celle qui concerne l'après-guerre, est naturellement la plus développée ou, pour parler plus justement, la moins écourtée. Encore faut-il remarquer tout d'abord que l'auteur ne fait qu'indiquer en quelques lignes le problème que soulève pour l'industrie nationale la réintégration de l'industrie alsacienne,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec ses 1.900.000 broches et ses 45.000 métiers, avec ses usines de blanchiment et de teinture, dont le développement a été poussé à un aussi haut degré que celui de ses filatures et de ses tissages.

Le premier problème qui se posa après l'armistice fut celui de la main-d'œuvre, avec la complication qu'à la question des hauts salaires vint ajouter la loi des huit heures. La journée de travail a été réduite, son rendement a baissé d'autant, pour le moins, et cependant l'ouvrier a reçu des salaires jusqu'alors inconnus. « Il ne semble même pas possible de dire que cette élévation, déclare M. Sibille, était proportionnelle à l'accroissement du coût de la vie; elle était certainement supérieure, et la vérité, c'est que la vie chère a été plus une conséquence qu'une cause de l'accroissement des salaires au cours de la guerre. »

Mais la cause qui influe le plus puissamment sur les destinées de l'industrie cotonnière et la voue pour longtemps encore sans doute à l'incertitude, c'est la hausse des prix du coton. Depuis la guerre, la matière première a subi des fluctuations bien autrement importantes encore que celles qui déjà auparavant déconcertaient producteurs et consommateurs. En raison du développement pris par l'industrie cotonnière dans beaucoup de pays, la demande s'accroît d'année en année, beaucoup plus rapidement que la production de matière première et on vit sous la crainte sans cesse renouvelée de la disette. En 1913, le coton avait atteint à 93f 75 (les 50 kilos) en juin son cours le plus élevé, et en décembre, à 75f 62, son cours le plus bas. En 1919 il oscillait entre 213 et 596 francs, pour monter en avril 1920 à 970 francs et redescendre en juin suivant à 172 francs. On l'a vu depuis lors s'élever en janvier 1924 à 980 francs, à 1.063 francs le 12 mars, au plus fort de la crise du franc, pour redescendre aussitôt après, en avril, à 552 francs. On devine quel rôle la spéculation joue sur le marché, spéculation d'autant plus dangereuse pour notre industrie qu'étant entièrement dépendante de l'étranger pour son approvisionnement, celle-ci subit plus qu'aucune autre les fluctuations du change.

Alors même que l'industrie cotonnière arriverait à surmonter les difficultés de son approvisionnement, il ne lui en resterait pas moins à résoudre un problème non moins grave, celui de la surproduction. Par suite des hauts prix, la consommation intérieure a baissé, et l'exportation se développe à grand'peine, quand elle ne recule pas. Malgré leurs efforts pour réduire leurs prix de revient, nos industriels peuvent difficilement lutter sur les marchés étrangers, en raison des charges fiscales sans cesse croissantes et surtout de la surélévation

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des tarifs de chemin de fer, qui sont de trois à six fois ceux d'avant guerre.

L'auteur expose enfin les initiatives collectives, l'organisation syndicale patronale, qui s'efforce de remédier aux dangers de la situation et de rétablir l'équilibre de l'industrie.

Mais en vain nous engage-t-il, en terminant, à avoir confiance en l'activité et en l'énergie des industriels, on ne peut, en fermant cette brochure, se défendre d'un sombre pessimisme. Une fois de plus les circonstances ne seront-elles pas plus fortes que les hommes? Pauvres cotonniers!

Eh bien! non. Quand on parcourt les bulletins de nos banques et les comptes rendus qu'elles donnent de la situation des diverses industries textiles, l'impression est toute différente. Sans doute les cours de la matière première sont sujets à des fluctuations déconcertantes, sans doute l'incertitude qui en résulte pour établir les prix de revient et pour y adapter les prix de vente, surtout à terme plus ou moins éloigné, impose aux vendeurs et aux acheteurs une réserve constante, mais dès que la marchandise brute baisse, les affaires deviennent actives; grâce, il est vrai, à la faiblesse du franc, l'exportation s'est développée beaucoup plus que ne le pensait alors l'auteur : c'est elle qui maintenant vivifie l'industrie. Et de semaine en semaine, en cette fin d'année 1924, nous lisons que les demandes de tissus se font plus nombreuses et que les affaires à l'exportation sont en augmentation. Au surplus, qu'il s'agisse de laine ou de lin, matières d'un approvisionnement non moins incertain que le coton, les dividendes distribués par la généralité des entreprises textiles ne témoignent guère d'une situation difficile et de résultats insuffisants; ils promettent même d'être très brillants pour l'exercice en cours.

Il n'en est pas moins vrai que la disette de coton d'une part, la surproduction de l'autre, ne sont en aucune manière des fantaisies de l'imagination, mais bien des éventualités menaçantes. On ne peut donc que souhaiter plein succès aux dirigeants de nos industries textiles qui s'efforcent à la fois de développer dans nos colonies la production de la laine et du coton, et, en dépit de l'individualisme excessif de beaucoup d'industriels, de renforcer l'organisation des intérêts professionnels.

Quelques observations de détail. Page 13, M. Sibille nous dit que « l'industrie cotonnière dans l'Est est une industrie familiale en ce sens que le chef de famille n'est pas seul à gagner, comme il arrive dans d'autres industries. Les femmes sont plus nombreuses que les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hommes dans les usines, etc... ». Industrie familiale! Ah! que voilà une expression mal choisie! L'industrie familiale est celle qui, en se pratiquant à domicile, ne sépare pas l'atelier du foyer, tel le tissage au temps des métiers à bras, mais une industrie qui, en raison de la faiblesse des salaires du mari, enlève la femme mariée à son ménage et à ses enfants est bien en réalité une industrie antifamiliale. C'était le cas de la plupart de nos industries textiles avant la guerre, mais la situation a bien changé depuis lors. Nous pourrions en effet citer telle filature de 40.000 broches, dont la moitié en métiers continus, qui n'employait en tout que dix fileurs, auxquels, en 1914 encore, elle ne payait que 5 francs pour dix heures de travail : ils gagnent aujourd'hui 2f30 environ à l'heure. On peut donc espérer que la hausse des salaires dont bénéficie le chef de famille permettra à un plus grand nombre de femmes de rester à leur foyer.

Page 16 : l'auteur passe à côté de deux questions importantes, auxquelles il aurait pu utilement s'arrêter, celle des primes et celle du travail continu.

Le jeu des primes, qui est encore assez répandu, est loin d'être regardé comme un avantage par la généralité des ouvriers, qui, non sans raison, se plaignent de la façon illogique dont il fonctionne. Cette façon de pousser à une production intense aboutit à un véritable *sweating-system*. C'est à bon droit qu'y ont renoncé tous les industriels qui ont à cœur de payer loyalement leurs ouvriers et de leur assurer le juste salaire grâce auquel ils pourront gagner convenablement leur vie.

Quant au travail continu, organisé par le roulement de trois équipes de huit heures, il n'est pas répandu, et on ne peut que souhaiter sa complète disparition. Outre qu'il n'est rien moins que favorable à la résistance et à la durée de l'outillage, l'expérience prouve en effet que le travail de nuit exerce une mauvaise influence sur la mentalité et les mœurs d'une classe ouvrière trop exposée déjà par ailleurs aux influences tendant à désorganiser la vie de famille. C'est bien assez qu'il s'impose aux usines à feu continu comme nos usines métallurgiques.

En résumé, la thèse de M. Sibille est une intéressante contribution à l'étude de l'organisation de l'industrie cotonnière de notre région, c'est un judicieux exposé de la situation créée par la guerre. Mais la composition est trop sommaire, la rédaction trop hâtive, pour qu'on puisse dire que l'auteur ait épuisé le sujet; il ne l'a même pas suffisamment approfondi en bien des endroits, notamment à sa base même. Aussi faut-il souhaiter qu'en mettant au concours de doc-

EFEROS - Recherches & Classification numériques

torat pour cette année l'étude de « la situation économique des industries textiles en Lorraine depuis 1919 », notre Faculté de Droit ait suscité quelque autre travail qui ait repris la question et l'ait traitée aussi complètement qu'il convient.

A la vérité, ces industries attendent encore l'historien qui pour l'une ou l'autre des branches où elles se ramifient, ou pour leur totalité, les dotera d'une œuvre aussi sérieuse et aussi bien documentée que l'*Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace*, autre thèse de doctorat avec laquelle la thèse de M. Sibille ne saurait entrer en comparaison (Cf. *Bibliog. lorr.*, 1911-1912, p. 143-145). Une tentative de ce genre a été ébauchée par la Banque d'Alsace-Lorraine qui, dans son Bulletin financier, a publié au cours de l'année 1923 une série d'articles sur l'*Industrie textile en Alsace et en Lorraine au XIX^e^ siècle*. Malgré ce titre, la Lorraine n'y apparaît qu'à l'arrière-plan, au hasard d'une documentation rapidement réunie et mise en œuvre, et sans références suffisantes. A vrai dire, doit-on se montrer exigeant au sujet d'un essai qui n'a en vue que la vulgarisation des connaissances et des renseignements de nature à intéresser les capitalistes, petits ou gros, aux placements que peuvent constituer les valeurs, actions et obligations, de nos industries textiles? Néanmoins l'historien pourrait trouver là un certain nombre de citations et d'indications qui l'aideraient dans ses premières investigations.

§ 4. **Transports.** — Parmi tant d'autres crises qui ont marqué la fin de la guerre et les années suivantes, la crise des transports n'a été ni la moins gênante, ni la moins préjudiciable, mais elle n'aura pas été la plus longue : sans doute ne serait-elle plus aujourd'hui qu'un souvenir si elle ne se traduisait encore, et pour combien de temps! par une surélévation des tarifs qui est d'autant plus sensible pour nos industries lorraines que la région est plus éloignée de la mer, qu'elle est obligée de tirer du dehors presque tout son combustible et une bonne partie de ses matières premières, qu'elle doit enfin, pour vivre et prospérer, développer de plus en plus ses exportations. Les tarifs spéciaux qui, pour certaines matières pondéreuses, avaient abaissé jusqu'à 0f 017 la tonne kilométrique, ont été supprimés et c'est sur le tarif général qu'ont été appliqués les coefficients d'augmentation, en sorte que le coût de certains transports est aujourd'hui de huit à neuf fois celui d'avant guerre! Faut-il ajouter à cela le manque de wagons qui se fait trop souvent sentir, surtout pour les exploitations minières, et tout autant dans la Moselle que sur le réseau de l'Est?

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A proprement parler, l'histoire de l'établissement de notre réseau ferré est close maintenant : elle ne peut se compléter que par la construction de quelques tronçons que nécessitent les circonstances nouvelles, lignes de Boulange à Redange-Ottange, de Reding à Drulingen, de Saint-Louis-lès-Bitche à Volmünster, en Moselle, sur le réseau d'Alsace et de Lorraine; et sur le réseau de l'Est, lignes de Lérouville à Novéant (51 kilomètres) vers Metz, de Chaligny à Blainville (26 kilomètres). Cette dernière a le même objet et la même orientation, bien que sensiblement rectifiée, que la fameuse ligne de Neuves-Maisons à Bayon, qui fut construite à grands frais pendant la guerre, mais dans des conditions telles que la Compagnie de l'Est ne voulut jamais l'accepter. D'autres lignes ont été projetées, qui avaient pour objet de rendre plus directes les communications avec Sarrebruck, lignes de Dieulouard à Remilly, raccourcissant le trajet vers Paris, et de Bénestroff à Saint-Avold, d'où résulterait une diminution de 36 kilomètres entre Sarrebruck et Nancy. Le premier projet est, semble-t-il, abandonné; le second a rencontré l'opposition de la Chambre de Commerce de Metz, qui lui préfère un tracé beaucoup plus dispendieux, de Bénestroff à Béning.

La question de la percée des Vosges a enfin reçu sa solution. La loi du 28 mars 1920 a déclaré d'utilité publique les lignes de Saint-Dié à Saales et de Saint-Maurice à Wesserling. La première est assez avancée déjà, mais la seconde est toujours à l'étude, et dans les circonstances présentes, l'importance des dépenses qu'elle comporte est de nature à en retarder l'exécution pendant assez longtemps encore.

Depuis le 1er janvier 1923, le réseau d'Alsace et de Lorraine est placé sous le même régime que tous les autres réseaux français. On sait que les principales caractéristiques de ce régime sont aujourd'hui l'existence d'un Conseil supérieur des chemins de fer qui unifie pratiquement les règles d'exploitation de tous les réseaux, et en second lieu l'institution d'un fonds commun qui établit leur solidarité financière.

L'incorporation ainsi faite de ce réseau régional dans le réseau français a fait, semble-t-il, passer au second plan le projet de rattachement à la Compagnie de l'Est, qui en était d'ailleurs concessionnaire avant 1871. La question est toujours pendante. Bien entendu, il s'agit non pas d'une aliénation mais d'un traité d'exploitation, d'un affermage à établir pour une durée plus ou moins longue.

Toutes les organisations qui avaient étudié pendant la guerre les conséquences de la désannexion prochaine avaient été unanimes à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

considérer le retour du réseau à la Compagnie de l'Est. La Compagnie l'acceptait, et l'affermage, au lendemain de la libération, allait être réalisé, quand les représentants des syndicats socialistes de l'intérieur vinrent déclarer au ministre qu'ils ne sauraient tolérer la remise à une compagnie d'une entreprise d'État, et le ministre recula devant leurs menaces. La question rentra dans le domaine de la discussion. Le 8 mars 1919, le Comité consultatif du commerce et de l'industrie de la Lorraine, devenu depuis la Chambre de Commerce de Metz, se prononça en faveur du rattachement et le vœu qu'il émit alors fut repris le 12 mai 1921 par cette même Chambre, en même temps qu'un vœu semblable était émis par la Chambre de Commerce de Nancy.

Il semble toutefois qu'en Alsace l'opinion est beaucoup moins fixée. Le projet de rattachement a été présenté et soutenu avec sa grande autorité dans une conférence faite le 28 décembre 1921 à la Société Industrielle de Mulhouse par M. Clément Colson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, président de section au Conseil d'État (1), on ne pouvait exposer avec plus de clarté et de force toutes les conditions et toutes les considérations qui militent en sa faveur.

Néanmoins, lorsque au début de l'année suivante, le Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine fut appelé à se prononcer sur la question, ce furent les partisans de l'autonomie administrative du réseau qui, après des débats animés, finirent par l'emporter. Sans doute il ne s'agit pas d'une régie directe, nous dit-on, mais d'un organisme administratif, indépendant au point de vue financier — tel déjà l'Office des mines domaniales de la Sarre — qui doit gérer le réseau d'après les principes commerciaux et dans l'intérêt des deux provinces. Mais cela n'en sera pas moins une exploitation d'État, or le caractère dispendieux inhérent à toute gestion industrielle d'État, qu'il s'agisse de chemins de fer ou d'entreprise de quelque autre nature que ce soit, et quel que puisse être le mérite des hommes chargés d'appliquer ce régime, le rend bien difficile à défendre surtout dans la situation actuelle des finances publiques.

Quoi qu'il en soit, si cette solution n'est pas encore définitive, elle a toutes chances de le devenir, étant donné les idées qui prédominent aujourd'hui dans les milieux parlementaires et gouvernementaux.

Si notre région de l'Est est parmi les régions le mieux desservies

(1) Colson (Cl.), *Les Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.* Conférence faite le 28 décembre 1921 à la Société Industrielle de Mulhouse. Mulhouse, Imprimerie Bader & Cie, 1921, 1 br. in-8°, 26 pages.

EFEIRIS - Recherches & Classification numériques

de la France au point de vue des chemins de fer, elle reste en grand état d'infériorité, surtout vis-à-vis de l'étranger, en ce qui concerne les voies navigables; ainsi que l'établit M. Imbeaux dans un rapport où se révèlent une fois de plus la science de l'auteur et sa grande expérience (1), il importe que leur réseau soit complété, leur exploitation mieux outillée, leur capacité renforcée et leur alimentation en eau mieux assurée. Le halage mécanique serait une des améliorations les plus importantes et les plus urgentes à y apporter : dans un autre rapport, M. Imbeaux insiste sur cette question, en exposant les divers systèmes qui sont déjà en usage dans d'autres régions (2).

Nous n'avons pas à reprendre l'exposé qui a été fait ici même des multiples projets qui tendent à relier le bassin métallurgique lorrain au réseau des voies navigables françaises, au bassin de la Sarre, à la Westphalie, à la Campine, à la mer. Aucun d'eux n'est encore sorti du domaine de la discussion, et trente ans d'investigations et d'hésitations n'ont pas suffi pour amener un seul bateau au cœur du bassin lorrain, qui reste privé du concours pourtant indispensable que doivent lui apporter les voies d'eau. Que d'encre aura fait couler le canal du Nord-Est avant le jour où l'eau commencera à couler dans sa cuvette!

L'Administration des Ponts et Chaussées a fait récemment étudier le tracé d'un canal à grande section qui, partant de Sarrebruck, se dirigerait vers la Moselle, et de là, par la vallée de l'Orne, vers celle de la Meuse. En suivant vers l'aval cette rivière canalisée, le tracé rejoindrait le canal des Ardennes puis l'Oise, pour aboutir enfin dans la Seine près de Paris. Ce projet a été présenté au Congrès de navigation intérieure de Lille en 1924 par M. Bourgeois, inspecteur général des Ponts et Chaussées. Le grand argument de ses partisans est que l'autre projet, celui du canal de la Chiers, aboutissant à la Meuse, ne ferait en définitive que favoriser le trafic vers le port d'Anvers, au détriment des ports français, et même, prolongé jusqu'à l'Escaut, pour former dans son ensemble le canal du Nord-Est, il ne constituerait pas encore en faveur de ceux-ci un avantage décisif : il importe donc de faire avant tout la jonction entre la Sarre et l'Est d'une part, et, d'autre part, la région parisienne. Tel n'est pas l'avis des industriels du bassin lorrain, qui préfèrent voir se réaliser, dans le plus court délai possible, une voie d'eau, à grande section, établissant le long

(1) *Rapport à l'Office des Transports de l'Est sur les voies navigables de la région de l'Est* (U E E, 1922, nos 6 et 7).

(2) *Le Halage mécanique (électrique) sur les canaux de navigation intérieure et principalement sur le canal de la Marne au Rhin* (U E E, no 10).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de notre frontière du Nord-Est la jonction par les Ardennes entre l'Escaut et un point de la Moselle à canaliser au nord de Metz, avec embranchement desservant les bassins de Longwy et de Briey. Sur l'initiative de M. A. Dreux, directeur général des Aciéries de Longwy, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle s'est fait l'interprète de leur opinion dans un vœu qu'il a adopté le 30 septembre 1924. Peu après, le 8 octobre, la Chambre de Commerce de Nancy a adopté un vœu analogue.

Il est bien évident cependant que le jour où le canal du Nord-Est serait réalisé, le point où il déboucherait dans l'Escaut se trouverait kilométriquement moins proche de Dunkerque que des systèmes maritimes de Gand-Terneuzen et de Bruxelles-Anvers. D'autre part, pour parvenir à Dunkerque, le trafic devrait emprunter le canal de la Sensée et de la Haute-Deûle, qui sont déjà parmi les plus chargés de France et qui ne tarderont pas à atteindre la limite de leur capacité de débit. Aussi propose-t-on d'établir un organe d'attraction maritime, une grande artère artificielle de navigation commerciale qui prolongerait le canal du Nord-Est de l'Escaut jusqu'à Valenciennes et Lille-Roubaix, où il deviendrait canal maritime et constituerait un véritable estuaire dont Dunkerque serait la tête, et le port créé à Lille-Roubaix, le cœur. Projet grandiose, présenté au récent congrès de Lille, mais dont les auteurs, s'ils ont vu sans peine les avantages, ont oublié de nous dire le coût probable (1). Or, dès avant la guerre, le canal du Nord-Est devait, à lui seul, coûter plus de 545 millions; c'est sensiblement plus du triple qu'il faudrait prévoir aujourd'hui, et qui paierait? L'État surchargé se dérobe aux dépenses dont l'initiative lui incombe et décourage par ses lenteurs les entreprises les plus urgentes.

C'est ainsi qu'en vue d'exécuter le projet, si ancien déjà, de canalisation de la Moselle entre Metz et Thionville, un consortium s'est formé le 25 novembre 1922, qui comprend notamment, avec le département et la ville de Metz, la Chambre de Commerce, l'Association minière et métallurgique : son but est d'assurer par emprunt, à concurrence de 60 millions maximum, les sommes nécessaires aux travaux. Il ne devait s'agir que d'une simple avance, mais voici que l'État entend faire supporter par le consortium une partie des dépenses, et on attend encore le vote de la loi qui autorisera l'em-

(1) *Un nouveau Rhin français entre Alsace-Lorraine, Ardennes et Flandre, et son estuaire maritime artificiel, Dunkerque-Lille-Roubaix-Tourcoing.* Lille, 1923, s. n., Imprimerie Danel, 1 brochure in-8°, 10 pages. Les auteurs sont, croyons-nous, MM. Scrive-Loyer et Wibratte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prunt. Pendant ce temps, l'Allemagne, que n'embarrasse pas le souci de ses dettes, s'occupe activement d'étendre et de renforcer son réseau fluvial!

Il convient d'ajouter que, quels que soient ces projets, ils ne peuvent avoir présentement d'autre objet que d'assurer le trafic et de le développer, en ajoutant la voie d'eau à la voie de fer, mais non d'en diminuer le coût, car la première est devenue aussi chère, sinon plus chère que la seconde, tandis qu'avant la guerre, le transport par bateau coûtait généralement 25 % moins cher que le transport par wagon.

Tous ces projets font long feu et les seules réalisations qu'il y ait à mentionner sont les améliorations en voie d'exécution sur le canal de la Marne au Rhin. Dans un récent article (1), M. Imbeaux nous les décrit : améliorations importantes ayant trait, les unes à l'alimentation en eau, les autres aux souterrains de Mauvages et de Liverdun, à la cuvette, que l'on refait ou qu'on approfondit en plusieurs endroits, aux écluses que l'on double entre Jarville et Dombasle, enfin aux ports de Varangéville et de Dombasle, qu'on approfondit.

Ce canal est à la vérité une voie de navigation intérieure des plus importantes : en 1923, son trafic, bout à bout, a atteint 3.623.000 tonnes. Il importe donc de faire face au trafic intense qu'il doit assurer, et pour cela de l'équiper de la façon la plus moderne. C'est incontestablement le problème de la traction mécanique qui se pose avec le plus d'acuité et d'urgence, en commençant par la section la plus chargée, celle de Liverdun à Dombasle.

§ 5. Économie sociale. — La première question qui se présente naturellement ici est celle de la situation démographique telle qu'elle ressort du recensement du 6 mars 1921. Que connaissons-nous de cette opération et de quelles publications a-t-elle été déjà l'objet?

Dès la fin de l'année, l'Office de statistique d'Alsace et de Lorraine dans un fascicule spécial (cf. *supra*, p. 8, note 1), donnait les résultats, généraux pour les trois départements désannexés, en les rapprochant, avec bon nombre de constatations intéressantes, des résultats du recensement antérieur du 1er décembre 1910.

Pour les trois autres départements, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges, nous ne disposons jusqu'à ce jour que des tableaux généraux, publiés par le Recueil administratif de chaque préfecture, avec les

(1) Imbeaux (E.), *Canal de la Marne au Rhin : améliorations réalisées, améliorations projetées* (U E E, 1924, n° 12). Du même auteur, il convient de citer encore un autre rapport sur *Les Voies navigables de la Sarre* (U E E, 1923, n° 2).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

seuls chiffres du dénombrement, sans rappel des chiffres antérieurs, sans indication de l'augmentation ou de la diminution en résultant, ni de la nationalité. Pour en savoir davantage, il faut attendre la fin du dépouillement complet qui est effectué à Paris, par les soins de la *Statistique générale* de France, opération de très vaste envergure, puisqu'elle comporte le classement et l'utilisation de près de quarante millions de bulletins individuels, comprenant chacun huit ou dix renseignements : sexe, âge, profession, nationalité, etc., susceptibles de donner lieu à de multiples combinaisons.

Contentons-nous de reproduire ici les tableaux comparés des départements :

	1911	1922
Meuse.	277.955	207.309
Meurthe-et-Moselle. . . .	564.630	503.810
Moselle	655.211	589.120
Vosges	433.914	383.684
Totaux	1.931.710	1.683.923

Dans l'ensemble, la population des quatre départements lorrains a donc diminué de 247.787 habitants, soit 127 ‰, résultat fatal des événements qui ont précédé, des pertes directes de la guerre (morts et disparus du fait des opérations militaires) et des pertes indirectes (exode des populations, des ouvriers étrangers, excédent des décès sur les naissances au cours de la guerre). Toutefois, la situation se présente sous un jour plus favorable que dans la plupart des départements de l'intérieur, puisque la dépopulation n'y sévit pas à l'état endémique et que dès le lendemain de la guerre, malgré tant de foyers détruits, le nombre des naissances a repris la supériorité sur celui des décès, et l'a gardée. En 1923, l'excédent a été de 12.574, soit de 0,24 °/₀₀, alors que pour le reste de la France, il était à peine de 0,22 °/₀₀. La Meuse elle-même qui, seule avant la guerre, avait un excédent de décès, a maintenant un excédent de naissances. Mais le taux moyen de la natalité dans nos quatre départements (23,4 °/₀₀; France entière 19,4 °/₀₀) n'est pas encore assez élevé pour assurer sans le concours des étrangers le développement du pays, et surtout l'abandon des campagnes devient, comme partout ailleurs, un danger croissant pour notre avenir économique.

Au surplus, ce recensement de 1921 a trouvé notre région en plein travail de reconstitution. Bien des habitants des communes évacuées n'étaient pas encore rentrés au pays; et parmi eux, un certain nombre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'ajoutaient encore momentanément à la population des communes où ils s'étaient réfugiés; les pays industriels et miniers n'avaient encore retrouvé qu'une faible partie de leur population ouvrière; et, d'autre part, dans les régions libérées, les travaux de déblaiement et de reconstitution occupaient alors bon nombre d'ouvriers qui ne figureront pas au prochain recensement. C'est ce recensement de 1926 qu'il faut attendre pour avoir des données exactes sur la situation démographique de notre région à la suite de la guerre.

Nous avons eu occasion de voir par quelques exemples l'importance du problème économique que pose la réintégration de l'Alsace et de la Lorraine, en raison de la dépendance où ces pays s'étaient trouvées placées vis-à-vis de l'Allemagne, tant pour leur approvisionnement que pour leurs débouchés commerciaux et de la surproduction qui, de l'appoint de leurs fabrications, peut résulter pour les plus importantes de nos industries nationales. Le problème législatif n'est pas moins complexe : nos deux provinces nous sont revenues avec une législation profondément transformée ou développée dans un sens différent de la nôtre. Nous n'avons pas à nous occuper ici des lois civiles et commerciales. Dans le domaine de l'économie sociale, deux institutions, d'importance d'ailleurs inégale, se sont présentées avec les avantages d'une organisation déjà complète, qui devait nécessairement attirer l'attention sur elles, d'autant plus qu'elles se trouvent répondre à des préoccupations et à des projets déjà en cours : ce sont les assurances sociales et les chambres de métiers.

Pour rester dans le cadre de notre étude bibliographique, il convient non pas de faire de l'une et de l'autre un exposé complet, mais d'en donner un simple aperçu d'après les publications dont elles ont fait l'objet. Nous avons d'autant plus de raisons de nous limiter qu'il s'agit ici de questions d'ordre général plus encore que régional.

Les besoins qui dominent l'existence des familles sont de deux sortes; besoins journaliers : nourriture, vêtements, habitation, auxquels, dans une situation normale, une famille ouvrière doit pouvoir subvenir avec les ressources de son chef; besoins accidentels : naissance, invalidité, vieillesse, décès, qui dépassent la plupart du temps les limites des problèmes qu'une famille ouvrière peut prévoir et résoudre, lorsqu'elle est livrée ou réduite aux seules ressources de ses salaires. Ces besoins, Le Play les a très heureusement caractérisés du nom de : besoins des Phases de l'existence, pour les distinguer des premiers, qu'il désigne du nom de : besoins du Mode d'existence;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et ce sont les institutions sociales qui ont pour objet d'y donner satisfaction.

En France, l'initiative patronale et celle des intéressés ont dès longtemps commencé à y pourvoir, principalement sous la forme mutualiste, mais sans exclure les autres solutions, que présentent l'épargne, l'assistance, l'assurance. La multiplicité même de ces solutions devrait témoigner de prime abord de l'impossibilité d'arriver à une formule universelle, définitive, applicable dans tous les cas.

Dans chaque pays, l'État est intervenu, mais avec des modalités qui varient suivant le tempérament national et les conditions particulières de l'existence.

Le principe de l'assurance obligatoire est à la base de la législation anglaise aussi bien que de la législation allemande, et l'obligation est étendue à toutes les éventualités, y compris en Angleterre le chômage. En France, le principe de l'obligation a été introduit par la loi du 5 avril 1910, sur les retraites ouvrières. On sait que son application s'est heurtée à de vives résistances, ou plutôt à la nonchalance et à l'inertie de l'ouvrier, et on peut affirmer aujourd'hui que la loi n'intéresse qu'une minorité de travailleurs. Seuls sont assujettis à l'assurance obligatoire (maladie et vieillesse) les employés et ouvriers des mines (Lois du 29 juin 1894 et du 25 février 1914).

Malgré cet échec, la dernière Chambre n'a pas hésité à voter, à la veille des élections, un projet qui, en consacrant le principe de l'obligation, établit l'unité d'assurance appliquée à tous les risques (y compris le chômage) : maladie, invalidité, maternité, charges de famille, vieillesse, décès. Ce projet comporte la double obligation de l'assujetti et du patron, ce dernier, par le système du précompte, étant chargé de prélever et de verser les deux cotisations. L'État n'interviendrait que pour parfaire le tout. Sans doute, le projet croit éviter le fonctionnarisme en adoptant la forme mutualiste et une décentralisation de l'assurance sociale, mais en fait, il réduirait les caisses industrielles et les caisses de sociétés mutuelles au simple rôle de caisses de remplacement. En effet, le partage des risques entre toutes les caisses de France se traduirait par l'obligation pour les caisses bien gérées de verser les deux tiers de leurs économies au profit des caisses déficitaires et mal gérées ou insuffisamment contrôlées. Enfin à la gestion directe de chaque caisse par les seuls intéressés serait substituée la gestion lointaine, et quasi irresponsable, d'un Conseil d'administration des caisses régionales. Ce serait la suppression de tout contrôle effectif.

On devine l'accueil qui était réservé à une telle innovation. Les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

protestations ne furent pas moins vives en Alsace et en Lorraine que dans le reste de la France. Elles nous ont valu du moins une publication fort intéressante de l'Association lorraine des Caisses de maladie des entreprises minières et industrielles et un beau livre dû à l'initiative du Comité des Forges de France et à la plume de son vice-président, M. Robert Pinot (1).

La première est un répertoire très complet, non seulement de la législation en vigueur en Alsace et en Lorraine, et de l'organisation des assurances sociales dans ces provinces, mais encore de la législation française correspondante. De cet exposé, il résulte que si le projet de loi, qui était déjà déposé à l'époque de cette publication, a été élaboré sous l'influence de la législation allemande, il s'écarte sensiblement de ses dispositions : sans doute le régime appliqué en Lorraine comporte une codification stricte, celle du Code fédéral des assurances du 19 juin 1911, mais les institutions d'assurances conservent, sous le contrôle de l'État, une indépendance complète.

L'année suivante, le Congrès d'Hygiène tenu à Strasbourg a fourni à cette même Association, de concert avec l'association correspondante du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'occasion de montrer ce que l'initiative privée a pu faire dans cette région en matière d'œuvres sociales, à côté des caisses de maladies des entreprises et d'affirmer ainsi le droit qu'ont ces diverses institutions à une existence indépendante (2).

Le livre de M. Robert Pinot expose non seulement l'œuvre collective du Comité des Forges et de l'Union des Industries métallurgiques et minières, Caisse syndicale d'assurances mutuelles contre les accidents du travail, Caisse syndicale des Retraites, Caisse foncière pour l'amélioration du logement dans l'industrie, Association contre la tuberculose (Caisses de compensation et allocations familiales) mais encore les institutions particulières des divers établissements, et parmi ces dernières, les entreprises métallurgiques lorraines tiennent une trop grande place pour que nous ne fassions pas men-

(1) *Les Assurances sociales et l'industrie lorraine en 1920-1921.* Metz, Imprimerie Robert, 1921, 1 brochure grand in-8°, 105 pages.

PINOT (R.), *Les Œuvres sociales des industries métallurgiques.* Paris, Armand-Collin, 1924, 1 vol. in-8°, avec tableau synoptique des diverses œuvres sociales dans les entreprises métallurgiques, 271 pages.

(2) *L'Assurance maladie et les œuvres sociales dans les Industries d'Alsace et de Lorraine* (Les Caisses de maladies d'entreprises). Ouvrage publié à l'occasion du Congrès d'Hygiène sociale du 3 juin par le *Syndicat des Caisses d'Entreprises et de Corporation du Bas et du Haut-Rhin et des régions limitrophes* et par l'*Association Lorraine des Caisses de Maladies d'Entreprises minières et métallurgiques.* Metz, Even, 1922, 1 vol. in-8°, avec 48 gravures et tableaux récapitulatifs, 158 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion ici d'un ouvrage qui a sans doute un caractère général, mais qui, dans son objet, fait grand honneur à l'initiative de nos industriels et à leur générosité. Ajoutons que dans les quarante-quatre pages de l'introduction, l'auteur s'est montré, une fois de plus, aussi bon écrivain que sociologue érudit, en faisant un exposé vraiment magistral des origines et du développement des institutions sociales dans la grande industrie.

Depuis les élections, le silence s'est fait sur le projet voté en hâte, sans examen et sans discussion, par la dernière Chambre des Députés. Le Sénat s'en occupe, lentement. Faut-il souhaiter que la question soit bientôt résolue? A la vérité, l'institution des assurances sociales constituerait en France, comme ailleurs, un progrès dont on ne peut que souhaiter la réalisation, mais point n'est besoin pour cela de bouleverser complètement les habitudes et les traditions françaises. Un tel progrès ne peut et ne doit se réaliser que par la consolidation et par la généralisation des institutions qui existent déjà et qui, par le mérite des services rendus, ont droit à une place de premier rang dans toute nouvelle organisation d'intérêt social.

Et puis dans un pays d'individualisme comme le nôtre, où les masses ne sont pas, comme en Allemagne, naturellement disciplinées et hiérarchisées, une innovation de ce genre ne peut réussir sans le concours moral de ceux qui sont appelés à en bénéficier. On l'a bien vu par l'échec de la loi sur les retraites ouvrières. La prévoyance est une vertu sociale : on peut l'encourager, lui venir en aide, on ne la décrète pas.

La question des Chambres de métiers se pose dans des conditions assez semblables à celles des assurances sociales. D'une part en Alsace et Lorraine, un édifice complètement achevé, une institution légalement constituée; d'autre part, dans le reste de la France, des constructions à peine ébauchées, des projets de lois tendant à donner un statut légal à des entreprises collectives, encore peu nombreuses à la vérité, sorties de l'initiative privée.

« Est-il possible d'envisager une législation uniforme, s'appliquant à toutes les régions de la France, y compris nos provinces retrouvées? Est-ce possible d'une part, sans contrarier des traditions respectables et sans bouleverser une réglementation qui a donné d'heureux résultats, et, d'autre part, sans transporter brusquement dans nos vieilles habitudes d'extrême indépendance des obligations qui s'accorderaient mal avec elles? Et si la loi nouvelle se laisse entraîner aux accommodements, ses dispositions ne perdront-elles pas, au bénéfice d'une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

souplesse trop politique, toute efficacité? Telles sont les préoccupations qui dominent actuellement le problème (1). »

Problème délicat, et de grande importance à la vérité pour l'avenir du travail professionnel, car il s'agit avant tout de mettre fin à la crise de l'apprentissage, et de donner une meilleure orientation à la jeunesse sortant de l'école. Si nous n'avons pas à le traiter ici dans sa généralité, du moins pouvons-nous recueillir à son sujet quelques informations concernant notre région.

En Alsace, il existe depuis 1899 une Chambre des Métiers à Strasbourg, régie par la loi sur les professions (ou Code industriel) pour l'Empire allemand du 26 juillet 1900. La section de Metz s'en est séparée récemment pour former une Chambre spéciale. On peut trouver sur cette organisation des renseignements assez complets dans le rapport présenté par M. Schleiffer, son président, au Congrès des Sociétés industrielles tenu à Mulhouse en 1920 (2) et plus encore dans le livre de M. C. Caillard. Du compte rendu de la trente-cinquième séance plénière (29 décembre 1921), que nous avons en mains, il résulte bien que la Chambre s'étend aux métiers les plus divers, puisque l'ordre du jour comprend des rapports sur les écoles de couture et l'apprentissage patronal dans le métier de couturière, sur le régime d'examens dans le métier de coiffeur et la distinction entre coiffeurs de dames et coiffeurs pour hommes, sur la réforme des examens dans le métier de maréchal ferrant, enfin sur l'incorporation du métier de cuisinier dans l'organisation de la Chambre de Métiers.

En France, trois Chambres de Métiers existaient dès avant la guerre : Chambre de Limoges et de la Haute-Vienne (1911), d'Anjou (Angers, 1913), de la Gironde et du Sud-Ouest (Bordeaux). D'autres ont été établies depuis lors, dont la plus récente est celle de Nancy, créée en juin 1924, sur le rapport de M. Masson, président de la Chambre syndicale des constructeurs et fondeurs de l'Est (3). Toute récente qu'elle est, la Chambre des Métiers de Nancy a déjà fait œuvre utile. Tout d'abord elle a pris une part importante à l'Exposition du travail qui, au mois de juillet 1924, a réuni dans le grand hall de la Chambre de Commerce les œuvres des meilleurs ouvriers

(1) CAILLARD (C.), *Chambre de Métiers et Conseils de Métiers.* Paris, Librairie de l'Enseignement technique, s. d. (1922?), 1 vol. in-8°, 322 pages, auquel nous renvoyons pour l'étude de la question dans son ensemble.

(2) *Congrès des Sociétés industrielles de Mulhouse, 3-5 juin 1922.* Société Industrielle de Mulhouse, Imprimerie Bader & C^ie^, 1 vol. in-8°.

(3) Cf. *Union des Chambres syndicales de l'Est, Compte rendu de l'Assemblée générale du 3 mars 1924.* Nancy, Arts graphiques modernes, 1924, 1 br. in-8°, 36 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lorrains. Elle a pris en main la direction de l'école du bâtiment; elle a créé une école de tonnellerie et étudié l'établissement d'une école de fonderie; elle a établi le modèle d'un contrat-type d'apprentissage et remanié les conditions de l'examen d'aptitude professionnelle. Enfin, elle se préoccupe d'étendre utilement son action dans toute la région.

A combien de commentaires se prêterait cette résurrection, sous une forme nouvelle, d'anciennes institutions que, sans rien mettre à la place, la Révolution avait détruites, plutôt que de les réformer!

Conclusion. — Peut-être est-il téméraire de vouloir résumer dans une appréciation finale le mouvement économique de notre région. Nous ne l'avons suivi qu'à l'aide des récentes publications qui le concernent, et de celles-ci aucune ne nous a amené à embrasser en une seule vue d'ensemble le domaine propre de nos investigations, comme l'enquête générale qu'a pu examiner l'auteur de la précédente *Bibliographie.*

Sans doute, nous avons fait une place à part à l'œuvre de la reconstitution, en laquelle se concentre l'histoire de ces dernières années, mais nous n'avons pas eu à nous occuper d'autres industries que de la métallurgie et des textiles. S'il ne devait manquer déjà de l'autorité que seule peut donner une haute compétence professionnelle, notre jugement, pour être solide, demanderait une base plus étendue.

Du moins pouvons-nous donner l'impression que laisserait une revue plus détaillée de nos autres industries. Et cette impression est certainement favorable, pour le moment. Si la construction mécanique est dans une situation plutôt difficile, si nos papeteries sont gênées par le régime de faveur dont jouissent à l'importation les papiers de presse et d'édition, si la meunerie pâtit des entraves apportées à son développement par les pouvoirs publics, toutes les autres branches d'industrie, après des péripéties diverses, se trouvent, en fin de compte, dans une situation satisfaisante, sinon brillante.

Mais combien peu l'avenir est assuré!

Celui de l'agriculture dépend en grande partie aujourd'hui d'une main-d'œuvre de plus en plus difficile à recruter et à conserver. Quant à nos industries, produisant beaucoup, elles ont beaucoup à vendre; et aux principales d'entre elles la clientèle régionale ou même nationale ne suffit pas. Il leur faut exporter. Aujourd'hui la solution est favorisée par la faiblesse du franc, mais un tel avantage, outre qu'il est inconstant, est compensé par trop d'inconvénients dans la vie générale du pays pour qu'il ne faille pas souhaiter le voir diminuer

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et disparaître. Mais alors dans quel état d'infériorité ne nous trouverions-nous pas vis-à-vis des autres pays, de l'Allemagne surtout, si nos industries devaient continuer à supporter les hauts prix des combustibles, les tarifications excessives des transports, le poids écrasant des charges fiscales et les conséquences désastreuses de la loi de huit heures que la France applique avec le moins d'exceptions et de restrictions, si enfin notre région n'était pas dotée du complément de voies fluviales que sa situation géographique et économique réclame impérieusement!

La Lorraine a multiplié depuis la guerre les preuves de sa vitalité, mais son avenir dépend de conditions d'ordre intérieur, de circonstances d'ordre extérieur, qui la dominent et qui échappent à la volonté des dirigeants de son activité et de son travail.

G. HOTTENGER.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Janvier 1922 — Décembre 1923)

I — CHRONIQUE

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE

§ 1. Généralités. — En un discours prononcé devant la Société d'Émulation des Vosges (1), à sa séance publique du 3 décembre 1922, M. René Baret énumère diligemment les écrivains que la région vosgienne a donnés à la France : Gilbert, François de Neufchâteau, Pellet d'Épinal, Richard Auvray, René Perrout, Maurice Pottecher, Gustave Najean, auxquels il adjoint un peu arbitrairement Maurice Barrès, en raison de quelques pages écrites sur les Vosges. Il ressort de cette nomenclature que jusque vers le XIX^e^ siècle, comme le fait remarquer M. Baret lui-même, la littérature d'imagination n'a guère été cultivée dans ce pays.

§ 2. XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. — Le père et la mère de Bossuet sont décédés à Metz. Où sont-ils enterrés? M. G. Thiriot (2), se fondant sur des actes notariés, établit que le conseiller Bénigne Bossuet et sa femme Marguerite Mochet ont été inhumés dans l'église des Prêcheresses (Dominicaines), actuellement désaffectée et servant de remise à un loueur de voitures, rue Dupont-des-Loges. Leurs restes doivent y être encore, ainsi que ceux de leur fille Marie-Thérèse, épouse du président Chazot. Le choix de l'église des Dominicaines s'explique par ce fait qu'une autre de leurs filles, Marguerite, morte

(1) BARET (R.), *Les Écrivains vosgiens et les Vosges* (A S E V 1923, p. 8-19).
(2) THIRIOT (G.), *Où sont enterrés les parents de Bossuet?* (C L 1922, p. 42-47).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en 1658, avait fait profession aux Dominicaines de Toul. — On trouvera dans les publications de l'Académie française (1) le texte des deux remarquables discours prononcés par Maurice Barrès et par M. Alfred Rébelliau lors des cérémonies commémoratives du séjour de Bossuet à Metz, le dimanche 21 mai 1921. — Marmontel a situé dans les Vosges, à Leval, non loin de Bruyères, sur les bords de la Vologne, un de ses *Contes moraux*, où il met Alceste en scène : *Le Misanthrope corrigé*. Pourquoi a-t-il choisi ce lieu, dont il ne fait au reste qu'une assez vague description en style bucolique? Plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit du critique, mais aucune ne lui paraît satisfaisante (2). — Le genre troubadour est né en France vers la fin du XVIII^e^ siècle. Il a fleuri sous l'Empire et la Restauration. Il a décliné et disparu après 1830. Il n'a produit aucune grande œuvre; mais il a préparé « la résurrection éclatante du Moyen Age » qui est un des titres de gloire du romantisme. M. Jacoubet s'est donné la tâche de tirer au clair les origines « complexes et lointaines » de cette mode qui s'est imposée à toutes les formes du goût et qui un moment a incarné l'art français (3). Il remonte jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle pour saisir à son début ce mouvement de retour aux antiquités nationales, qui se continua sous Louis XIII et sous Louis XIV, s'arrêta, puis reprit et alla grandissant au cours du XVIII^e^ siècle. Dans les vingt années qui précédèrent la Révolution, personne ne fit plus pour vulgariser chez nous l'image du bon vieux temps, le tableau sublime et riant des hautes vertus des chevaliers, de leurs exploits, et aussi de leurs folles équipées, de leurs gabs et de leurs amourettes, que le comte de Tressan. M. Jacoubet raconte en détail la vie de cet original personnage, sa carrière diplomatique et militaire, ses relations avec le roi Stanislas, ses malheurs, sa disgrâce et ses derniers jours. Il montre l'influence immédiate que le principal rédacteur de la *Bibliothèque des Romans* exerça sur ses contemporains, et la trace féconde qu'il a laissée dans la littérature française, s'il est vrai que le genre troubadour n'est pas mort en entier avec Marchangy et Creuzé de Lesser, mais qu'il s'est survécu dans une postérité qui commence à Musset et se poursuit jusqu'à l'auteur de la *Princesse lointaine* et à l'auteur du *Jardin sur l'Oronte*. M. Jacoubet a traité avec l'ampleur dont il était digne ce sujet, qui n'est pas seu-

(1) Barrès (M.), Rebelliau (A.), Institut de France, Académie française. *Cérémonies commémoratives du séjour de Bossuet à Metz, le dimanche 21 mai 1921.* Paris, Didot, 1921, in-4°, 16 pages.

(2) Baldensperger (F.), *Alceste dans les Vosges* (P L P M 1922, p. 116-118).

(3) Jacoubet (H.), *Le Comte de Tressan et les origines du genre troubadour*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1923, in-8°, XXIV-440 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lement un joli sujet, mais un chapitre considérable de l'histoire des lettres, des mœurs et du goût en France. Il y aurait là matière à philosopher. Je me contente, à mon vif regret, de signaler l'ouvrage et de rendre un hommage mérité au savoir et au talent de son auteur. Me sera-t-il permis de remarquer que, par une curieuse coïncidence, peu de jours avant que M. Jacoubet soutînt sa thèse en Sorbonne, je traitais — à une moindre échelle, cela va sans dire — devant un auditoire bruxellois, cette question, trop peu connue et dont trop peu de gens soupçonnent l'importance et l'intérêt, du *Moyen Age dans la littérature du XVIII*e *siècle* (1)? Je me réjouis d'autant plus qu'elle ait reçu tous les développements nécessaires dans le beau livre de M. Jacoubet.

§ 3. XIXe **et XX**e **siècles.** — M. E. Eggli a publié avec de fort intéressants commentaires les lettres écrites par Charles de Villers à l'historien suisse Jean de Muller, alors conseiller d'État et directeur général de l'Instruction publique à Cassel (2). Cette correspondance eut pour point de départ le projet formé par le Gouvernement du royaume napoléonien de Westphalie de réduire le nombre des universités westphaliennes, en 1808; elle dura jusqu'à la mort de Jean de Muller, au mois de mai 1809. Elle présente un intérêt à la fois historique et psychologique. C'est un document nouveau et important sur l'évolution intellectuelle et morale de Charles de Villers. — Sur le cas de cet émigré conquis par l'Allemagne et devenu un passionné germanisant, on consultera avec fruit l'étude très documentée de M. Louis Raynaud sur l'*influence allemande en France au XVIII*e *et au XIX*e *siècle* (3). — La thèse de M. Henri Girard sur Émile Deschamps (4) contient plusieurs lettres de François de Neufchâteau à Jacques Deschamps de Saint-Amand, le père des deux Deschamps. — M. André Gain résume d'après une plaquette de la comtesse H. de Reinach-Foussemagne la généalogie d'Alfred Mézières (5). Son grand-père, Marie-Louis Mézières, était le fils naturel du marquis de Vassé. Il épousa en 1793 Marguerite Aubrion, de Rehon. Les Aubrion

(1) Estève (E.), *Le Moyen Age dans la littérature du XVIII*e *siècle* (Revue de l'Université de Bruxelles, avril-juillet 1923).

(2) Eggli (E.), *Les Lettres de Charles de Villers à Jean de Muller* (R L C 1922, p. 96-112, 449-471, 612-621).

(3) Raynaud (L.), *L'Influence allemande en France au XVIII*e *et au XIX*e *siècle*. Paris, Hachette, 1922, in-8°, 316 pages.

(4) Girard (H.), *Un Bourgeois dilettante à l'époque romantique : Émile Deschamps* (1791-1871). Paris, Champion, 1921, in-8°, XLIV-578 pages.

(5) Gain (A.), *A propos d'Alfred Mézières* (C L 1922, p. 190-191).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

auraient été — au dire d'Alfred Mézières — des descendants de la famille irlandaise des O'Brien, par l'intermédiaire d'un compagnon de Jacques II, réfugié en France avec son maître au XVIIe siècle. — Dans un article sur la forêt de Saint-Ouen et le chêne Henrys (1), M. Alcide Marot évoque incidemment le souvenir du grand-père des Goncourt, Jean-Antoine Huot de Goncourt, né le 16 avril 1753 et député du tiers-état du Bassigny aux États généraux de 1789. — Le centenaire de la naissance d'Émile Erckmann, en 1922, a ramené l'attention sur la personne et l'œuvre des deux conteurs lorrains, et nous a valu sur eux de nombreuses publications : comptes rendus de l'inauguration du monument Erckmann-Chatrian à Phalsbourg, le 12 novembre 1922, avec discours de Maurice Barrès, du baron de Grandmaison, d'Émile Hinzelin, de M. Yung, maire de Metz, de M. Reibel, ministre des Régions libérées (2); mise au jour de documents inédits, en particulier de lettres intéressantes à Jules Erckmann (3); chaleureux éloge par Barrès des auteurs des « romans nationaux et populaires (4) »; articles particulièrement informés et pénétrants d'Émile Hinzelin, sur la collaboration d'Erckmann et de Chatrian (5), sur le goût que trahit leur œuvre pour le merveilleux et la métapsychie (6), sur leur philosophie, mélange de spiritualisme et de bon sens, sur leur art, défini « une fleur idéale dont les racines s'enfoncent dans le réalisme le plus dur », sur la genèse de certains de leurs ouvrages (7). La précieuse substance de ces essais, fruits d'un commerce personnel avec Émile Erckmann, se retrouve dans le livre consacré par Hinzelin à Erckmann-Chatrian, qui est, je crois bien, la seule étude d'ensemble que nous possédions sur le sujet (8). — M. René Matho cite et commente un certain nombre de textes qui montrent que Renan, après avoir dans sa jeunesse professé pour l'Allemagne une admiration enthousiaste, revint de ses illusions en 1870 et pro-

(1) MAROT (A.), *La Forêt de Saint-Ouen et le Chêne Henrys* (P L P M 1922, p. 375-377).

(2) *Inauguration du monument Erckmann-Chatrian à Phalsbourg, le 12 novembre 1922* (La Marche de France, 1922, p.746-751).

(3) *Lettres inédites d'Émile Erckmann à Jules Erckmann* (La Marche de France, 1923, p. 27-32, 82-87, 151-164).

(4) BARRÈS (M.), *A la gloire d'Erckmann-Chatrian* (La Marche de France, 1922, p. 599-600).

(5) HINZELIN (E.), *La Vérité sur l'œuvre d'Erckmann-Chatrian* (La Marche de France, 1922, p. 461-478).

(6) HINZELIN (E.), *Erckmann-Chatrian et la métapsychie* (La Marche de France, 1922, p. 537-547).

(7) HINZELIN (E.), *Le Centenaire et le monument d'Erckmann-Chatrian* (La Marche de France, 1922, p. 353-360).

(8) HINZELIN (E.), *Erckmann-Chatrian*. Paris, Ferenczi, 1922, in-16, 256 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

testa « avec force et éloquence » contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine (1). — Un article posthume de René Perrout raconte comment il découvrit chez un libraire d'Épinal un portrait de Marie Duplessis, « la Dame aux Camélias » (2). Ce portrait est une aquarelle de J.-C. Olivier et Eugène Guérard, dont la reproduction accompagne le texte. — M. J.-M. Carré revendique comme Ardennais Verlaine (3), qui ne naquit à Metz que par hasard. Il découvre dans cet atavisme l'explication de la docilité avec laquelle Verlaine, génie pourtant bien français, subit certaines influences étrangères. — On trouvera six portraits de Verlaine et une étude sur le poète (en allemand) de M. André Kuentzmann dans la *Revue rhénane* (4). — M. l'abbé Edmond Renard a donné un récit très documenté et vivant des origines, de l'enfance et de la jeunesse du cardinal Mathieu jusqu'à son ordination (5); il a, dans une communication à l'Académie de Stanislas dont malheureusement le sommaire seul a été imprimé (6), exposé la formation de l'humaniste et ses idées en matière d'enseignement. — Aux lecteurs curieux d'être renseignés sur les débuts littéraires de M. Raymond Poincaré, on doit signaler, dans la *Revue du Rhin et de la Moselle* (7), quelques indications sur une nouvelle, publiée, au temps où il achevait ses études dans sa ville natale, par l'*Écho de l'Est*, que dirigeait alors Arthur Chuquet; — dans le même périodique (8), la reproduction d'une chronique parue dans le *Voltaire* du 24 octobre 1883, sous le pseudonyme de Sergines, sur le *Je ne sais quoi* (l'Allemande, dit le journaliste, aura beau s'habiller à la mode de Paris, elle ne passera pas pour une Parisienne : il lui manquera toujours le je ne sais quoi); — dans le *Pays lorrain* (9), trois strophes de quatre octosyllabes en l'honneur de la petite patrie. — M. René d'Avril (Léon Malgras) a pris comme sujet de son discours de réception à l'Académie de Stanislas *Charles Guérin et la Lorraine ;* il a fait très finement sentir les rapports étroits du poète de Lunéville avec son pays (10). —

(1) Matho (R.), *Renan et l'Alsace-Lorraine* (R R M 1923, p. 819-824).
(2) Perrout (R.), *Le Magicien* (P L P M 1923, p. 545-550).
(3) Carré (J.-M.), *Les Ardennes et leurs écrivains*. Charleville, Ruben, in-16, s. d., 254 pages.
(4) Kuentzmann (A.), *Verlaine* (Revue Rhénane, 1921, p. 768-772.).
(5) Renard (E.), *Le Cardinal Mathieu. L'enfance et les préparations (1839-1862)*, avec un portrait du jeune Désiré Mathieu et de sa sœur (P L P M 1923, p. 481-493).
(6) Renard (E.), *Le Cardinal Mathieu humaniste* (M A S 1922-1923, p. 88-89).
(7) *Débuts littéraires : ceux de M. Raymond Poincaré* (R R M 1923, p. 219).
(8) *Feuillet oublié : Le « Je ne sais quoi »* (R R M 1923, p. 886-890).
(9) P L P M 1922, p. 378.
(10) Avril (R. d'), *Charles Guérin et la Lorraine* (M A S 1921-1922, p. cxiv-cxxxv).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Estève, répondant au récipendiaire, a fait valoir ses titres littéraires et essayé de caractériser son art (1). — M. René Baret consacre une brève notice (2) à un jeune poète vosgien, Roger Étienne, né à Saint-Dié en 1892, élève de l'école normale de Mirecourt et de celle de Saint-Cloud, aspirant d'infanterie en 1914, tué à la tête de sa section en 1915. Il cite de lui des vers de jeunesse, et une grande pièce, *Testament*, écrite peu de temps avant sa mort, où s'expriment un beau caractère et une âme généreuse. — L'abbé Thoni, professeur au petit séminaire de Bosserville, mort lui aussi au service de la France en 1915, a laissé deux jolis romans dont on trouvera plus loin le compte rendu. M. l'abbé Hatton, qui fut son ami, a rassemblé sur lui des souvenirs très touchants (3).

II — MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

§ 1. Nécrologie. — Les lettres françaises et lorraines ont été frappées par la mort de Maurice Barrès, le 4 décembre 1923, du coup le plus cruel qui pût les atteindre. Il n'est pas question d'apprécier en quelques lignes le caractère, le talent, l'œuvre d'un homme qui à tous égards, comme écrivain, comme politique, comme patriote, comme excitateur d'âmes, a tenu une si grande place, pendant près de quarante ans, dans la vie de son pays. Il est à désirer qu'un de nos collaborateurs rappelle quels liens étroits rattachaient Maurice Barrès à la Lorraine. Ici nous remplissons simplement notre devoir de bibliographe en signalant, parmi les innombrables articles que sa disparition inattendue a fait éclore, ceux qui sont dus à la plume de ses amis et de ses pairs, Paul Bourget (4) et Henri Brémond (5). On en trouvera beaucoup d'autres analysés dans la *Chronique des Lettres françaises* (numéro de janvier-février 1924). Ajoutons que les *Nouvelles littéraires* du 8 décembre 1923 et le *Pays lorrain* de mars 1924 sont entièrement consacrés à la gloire de Maurice Barrès.

En 1922 est mort le Dr Paul Briquel, médecin distingué, poète et érudit lunévillois. On lira avec intérêt la notice qui lui a été consacrée par M. l'abbé Hatton (6), et le discours que M. René d'Avril a pro-

(1) Estève (E.), *Réponse du président aux récipiendaires* (M A S 1921-1922, p. CXLVIII-CLVII).
(2) Baret (R.), *Communication* (A S E V 1922, p. 61-70).
(3) Hatton (E.), *Un roman lorrain. Les Élèves de Monsieur Probus* (P L P M 1923, p. 66-72).
(4) Bourget (P.), *Maurice Barrès* (R D M 1923, VI, p. 946-948).
(5) Brémond (H.), *Maurice Barrès* (C 1923, t. 293, p. 979-991).
(6) P L P M 1922, p. 468-469.

EFERUS—Recherches & Classification numériques

noncé à ses obsèques (1). Une bibliographie de son œuvre poétique a été publiée dans le *Pays lorrain* (2).

En 1922 aussi est décédé un écrivain originaire de Metz, Albert Collignon (3), fondateur en 1877 de la *Vie littéraire*, auteur d'ouvrages sur Diderot, Stendhal, etc. — Il ne faut pas confondre avec lui, comme il est arrivé plus d'une fois, Albert Collignon, professeur honoraire de littérature latine à la Faculté des Lettres de Nancy, mort en cette ville le 11 février 1923. Humaniste excellent, parfait lettré, lorrain convaincu, M. Albert Collignon, outre ses beaux travaux de latiniste, avait écrit quantité d'articles, notes, mémoires intéressant l'histoire et la littérature de notre province. On en trouvera l'énumération en tête du volume de *Reliquiae* publié en 1924 par les soins de la Faculté des Lettres (4), et je n'y insiste pas. Mais on s'étonnerait à bon droit que j'omette de rappeler ici la collaboration très appréciée qu'apporta pendant plusieurs années à la *Bibliographie lorraine* ce collègue aimable, spirituel et bon autant que savant.

§ 2. Prose. — La littérature narrative d'inspiration lorraine est toujours abondamment représentée grâce aux fidèles collaborateurs du *Pays lorrain*. Chacun d'eux a sa spécialité : Henri Petit, les impressions de voyage; Alcide Marot et Maurice Toussaint, les évocations historiques; George Baumont, George Turpin, Paul Humbert, les souvenirs et récits de la guerre; G. Uriot-Louis, les souvenirs d'enfance; G. Gobron, les traditions locales; Vital Collet, Georges Lionnais, les paysanneries; Émile Moselly, René Perrout, Fernand Lamaze, Anne Petel, les types provinciaux ou campagnards; Fernand Baldenne, les récits vosgiens; Gaston Gobert, la nouvelle réaliste... Je m'arrête, il faudrait les nommer tous. J'en ai dit assez pour faire entrevoir l'intérêt que le lecteur ami des contes bien contés pourra prendre, comme de coutume, à feuilleter la collection de la vaillante revue nancéenne pour 1922 et 1923. Je mets à part les souvenirs du regretté Albert Collignon sur le Verdun d'il y a soixante ans (5). C'est de l'histoire anecdotique, narrée avec beaucoup de bonhomie et d'agrément.

Les aventures de deux jeunes compatriotes de Jeanne d'Arc, le bon soldat Louis Le Horne et sa fiancée Christine, sont pour l'auteur

(1) P L P M 1922, p. 524-525.
(2) P L P M 1922, p. 525.
(3) P L P M 1922, p. 476-477.
(4) Collignon (A.), *Reliquiae*. Nancy, Berger-Levrault, 1924, in-8°, xxii-164 p.
(5) Collignon (A.), *Quelques souvenirs de Verdun d'il y a soixante ans* (P L P M 1923, p. 97-105, 152-160).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des *Fleurs de Lorraine* (1), M. Jean Teincey, l'occasion de nous entraîner sur les pas de la Pucelle depuis Domremy jusqu'à la cathédrale de Reims. Ce roman historique à l'usage de la jeunesse, très soigneusement composé et écrit, fait revivre les principales figures d'une époque passionnante.

Les Élèves de Monsieur Probus (2), dont l'abbé Jacques Thoni nous raconte l'histoire, sont deux orphelins trouvés dans les décombres d'un village ruiné par cette guerre de Trente ans qui dévasta la Lorraine. Le bon prêtre qui les a recueillis veut en faire deux clercs. Jean est blond, doux, docile; Pierre, brun, sauvage, indomptable. Jean sera, comme son vieux maître, une victime. Pierre se jettera dans le crime et dans l'aventure. L'intérieur d'un presbytère de campagne, le siège d'un château fort, des scènes de sorcellerie, de pillage, de meurtre, des rixes et des batailles : tout cela fait un tableau de la vie en Lorraine au début du XVII^e siècle qui ne manque ni de vérité, ni de verve, ni de style, ni de couleur.

Le Secret du pays natal, du même auteur (3), pose sous une forme dramatique, et même un peu mélodramatique, un douloureux cas de conscience. Robert Manthi-Dorlan s'est fiancé avec une jeune fille pauvre, mais digne de lui. Son père, avant de mourir, lui a enjoint, sans donner de motifs, de renoncer à ce mariage. Le hasard d'un voyage au pays paternel, un village des environs de Metz, découvre au jeune homme ce qui lui avait été soigneusement caché, ce qui avait été voué à l'oubli. Le père de son père a jadis assassiné le grand-père et la grand'mère de Lise Humbert. L'union est-elle possible entre la petite-fille des victimes et le petit-fils du meurtrier? L'amour persuade à Robert qu'il y aurait là comme une réparation. Mais le curé du lieu lui fait comprendre que ce serait plutôt une folie. Le brave garçon se résigne et s'éloigne après avoir assuré de son mieux aux dépens de sa fortune personnelle l'existence de celle qui lui sera toujours chère. Cette œuvre, sobrement composée, écrite avec goût, est fort distinguée. Jointe à la précédente, elle explique et justifie les regrets que la mort prématurée de M. l'abbé Thoni a causés à ses amis et que partageront ses lecteurs.

C'est une « légende des temps du Christ » que M. Henri Gaudel

(1) TEINCEY (J.), *Fleurs de Lorraine*. Tours, Mame, s. d., in-8°, 366 pages.

(2) THONI (J.), *Les Élèves de Monsieur Probus*. Nancy, anc. impr. Vagner, 1923, in-8°, 174 pages.

(3) THONI (J.), *Le Secret du pays natal* (P L P M 1923, p. 145-151, 223-228, 249-255, 311-317).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'est proposé de nous conter (1). Véronique est la fille unique et très aimée d'un riche bourgeois de Jérusalem. Son père, usant de l'autorité que lui confère la loi de Moïse, a décidé de la donner en mariage au fils d'un de ses vieux amis. Mais Véronique, qui n'aime pas le jeune homme, s'indigne qu'on puisse, sans son consentement et contre sa volonté, disposer de sa personne. Elle se révolte contre la loi; elle s'enfuit de la maison paternelle; elle va chercher asile auprès de celui à qui elle a donné son cœur, le centurion primipile Florus, qui commande la garnison de la ville. Le bel officier est volage. Véronique connaît bientôt la trahison et la souffrance. Mais la souffrance n'endurcit pas son âme; elle l'attendrit, elle l'ouvre à la pitié. Cette jeune femme touchée par le malheur est une recrue toute désignée pour la religion de l'humilité et du pardon que prêche en ce moment le Christ. Quand Jésus est mené au supplice, elle se trouve sur son passage, et, mêlée au groupe des saintes femmes, elle assiste au drame du Golgotha. Légende, assurément, puisque le personnage autour duquel s'organise le récit n'a qu'une existence traditionnelle et imaginaire. Mais, en dépit du caractère légendaire de l'héroïne, c'est un roman historique que *Véronique*. Certains personnages sont pris dans la réalité : Joseph d'Arimathie, Ponce-Pilate, et le Christ lui-même, dont la grande figure traverse les premiers chapitres du livre et domine tout le dernier. Une psychologie juste et fine, un emploi judicieux et discret de la couleur locale, l'art de composer et de peindre, la forte sobriété du style sont des qualités que M. Henri Gaudel a développées à l'école de Flaubert; à l'exemple de son maître, il a su donner à certaines pages de son livre, en même temps que le brillant qui plaît aux imaginations modernes, une solidité toute classique.

Adhémar Foliquet, licencié ès lettres, est devenu, après quelques aventures, de pion au collège de Beaune maître d'école du village des Trois-Manguiers, en Madagascar, dans le pays des Betsimisârak, sous le nom gracieux de Radémâri. Il s'est mis en ménage avec Idzâli, une jeune fille de l'endroit, et, sous l'influence du climat, sa paresse naturelle aidant d'autre part, il s'est très vite « décivilisé ».(2). Autrement dit, il s'est débarrassé d'un certain nombre de préjugés : préjugé de la supériorité de race, préjugé de la science, préjugé de la religion, préjugé du travail, préjugé de la propriété, préjugé de la patrie... Il a abdiqué toute personnalité; il vit à manger, dormir, « aimer » et ne rien faire; il se considère comme parfaitement heureux.

(1) Gaudel (H.), *Véronique, légende des temps du Christ*. Nancy, Berger-Levrault, 1922, in-16, 149 p.

(2) Renel (Ch.), *Le « décivilisé »*. Paris, Flammarion, s. d., in-16, 247 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mais voici 1914. La guerre est déclarée. La mobilisation générale est affichée aux Trois-Manguiers. Le « décivilisé » se « recivilise ». Il se souvient qu'il est sergent-major de réserve au 37e, et il part, comme les autres, par le premier paquebot, pour défendre la civilisation française qui lui paraît, à lui aussi, « l'expression la plus haute et la plus belle de la civilisation humaine ». Ce conte sert de prétexte à de fort belles descriptions des paysages tropicaux et à de curieux tableaux des mœurs malgaches. Oserai-je dire que les idées de l'auteur — ou de son héros — sur la civilisation et la colonisation, dont il fait le procès avec beaucoup de verve et d'entrain, ne me paraissent ni très neuves ni très profondes? Mais il est piquant d'entendre un agrégé de l'Université (1) faire l'éloge de l'ignorance, un fonctionnaire colonial déclarer que toute colonisation est fondée sur l'exploitation de l'indigène et dangereuse pour les peuples sauvages, un civilisé regretter de n'être pas demeuré dans l'état de nature. Ce sont jeux de dilettante et divertissement de mandarin.

§ 3. Théâtre. — M. Maurice Pottecher a poursuivi en 1922 et en 1923, au théâtre de Bussang, la belle œuvre de décentralisation littéraire et d'éducation populaire à laquelle il a attaché son nom, en faisant représenter, entre autres ouvrages, *L'Anneau de Sakountala*, adaptation du chef-d'œuvre du poète hindou Kalidasa, et deux pièces de sa composition, *L'Héritage*, drame rustique en cinq actes, et *Le Lundi de la Pentecôte*, comédie en un acte (2).

La saynète lorraine, qui fait dialoguer en un français fortement teinté de lotharingisme des personnages empruntés au milieu villageois, est un genre toujours cultivé par nos écrivains. *La Noce de campagne*, de M. Georges Chepfer (3), *La Demande en mariage*, *Le Champ*, *Les Vieux*, de M. Julien Pérette (4), en offrent des spécimens très réussis.

M. Charles-André Doley a fait éditer *Pierrot mercanti ou le Vendeur de rimes*, fantaisie en un acte et en vers (5), représentée pour la première fois à Nancy, au théâtre de la Salle Poirel, le 15 septembre 1921. Pierrot, poète et rêveur à la lune, a ouvert, à la terrasse d'un café, boutique de rimes, car les temps sont difficiles, et il faut vivre

(1) Sur M. Ch. Renel, voir P L P M 1923, p. 333. M. Renel est originaire d'Épinal, agrégé de grammaire et directeur de l'enseignement à Madagascar.

(2) Voir P L P M 1922, p. 335; 1923, p. 375-376.

(3) P L P M 1922, p. 15-19.

(4) P L P M 1922, p. 385-392; 1923, p. 17-23, 206-209.

(5) Doley (C. A.), *Pierrot mercanti ou le Vendeur de rimes*. Nancy, Imprimerie Petitcolas, 1922, in-4°, 57 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cassandre, nouveau riche, lui demande une réclame en vers, pour lancer un cosmétique, et un poème qu'il débitera, pour faire sa cour, à une certaine Colombine... C'est la Colombine de Pierrot; c'est l'infidèle qui l'a trahi et abandonné, parce qu'il a le tort d'être pauvre. Elle vient, cette Colombine, belle, parée, indifférente. Un moment elle se laisse attendrir au rappel des heures exquises d'autrefois. Mais Cassandre rompt le charme. Il prend livraison de sa commande et emmène sa maîtresse. Pierrot se console en célébrant les chercheurs d'impossible, que méprise le bourgeois. Sur ce thème un peu mince, M. Doley a brodé quelques scènes agréables, vivement troussées et sans prétention.

C'est encore Pierrot, et un Pierrot poète, qui est le héros ou plutôt le compère de la revue en un acte et en vers, *Sur Nancy l'on caquette* (1), que M. Paul Pierreville a donnée au Théâtre municipal le 10 janvier 1922. Pierrette, sa commère, est blanchisseuse de son état. Pierrot rentre au logis à l'heure du dîner. Il ne trouve ni soupe sur la table ni femme à la maison. Il querelle Pierrette, qui riposte en l'accusant de passer son temps au cabaret. Au cours de la dispute, le Conseil municipal, l'Académie de Stanislas, le Guignol de la Pépinière et les notabilités de la ville reçoivent force coups de patte. Un agent — l'agent n° 13 — intervient et menace de dresser procès-verbal... Tout s'arrange, naturellement, mais pas avant que l'auteur, en vers lestes, pimpants, adroits, fleuris de rimes imprévues et somptueuses, ait vidé son sac à malices, pour le plus grand plaisir du lecteur au courant des actualités nancéiennes.

La dernière pièce de M. François de Curel, *Terre inhumaine* (2), représentée pour la première fois sur le théâtre des Arts, le 13 décemgre 1922, se passe pendant la guerre, du côté de Sarrebourg, derrière les lignes allemandes. Pauline Parisot, une bonne Lorraine, dont le défunt mari a servi dans les zouaves avant 1870, a un fils qui, à l'âge d'homme, a quitté son pays pour redevenir Français. Il est à Paris, avocat, homme de lettres, beau garçon par surcroît. Le même jour, une princesse allemande, qui veut revoir son mari, vient loger chez Mme Parisot, et Paul, le fils, se présente inopinément au logis maternel. Un avion français l'a débarqué dans le voisinage. Il est soldat et il a une mission à remplir. La princesse a flairé le mystère. Elle essaye de séduire le jeune homme et de lui arracher son secret.

(1) PIERREVILLE (P.), *Sur Nancy l'on caquette*. Nancy, Imprimerie lorraine, 1922, in-12, 39 pages.

(2) CUREL (F. DE), *Terre inhumaine, drame en 3 actes* (Petite Illustration théâtrale, nouv. série, 13 janvier 1923, in-4°, 20 pages).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il feint de lui faire la cour pour l'avoir à sa merci et se débarrasser d'un témoin gênant. Tous les deux se prennent à leur jeu. La jeunesse, le trouble des sens, la griserie ou la peur du danger les poussent aux bras l'un de l'autre. Mais le lendemain, que faire? Le dénoncera-t-elle? La tuera-t-il? Le devoir l'exige. Les souvenirs de la nuit les retiennent. Ils se sentent « ballottés par des vagues d'amour et des vagues de haine ». Ils hésitent. Le temps passe : Paul sera découvert. La mère tranche la question. D'un coup de révolver elle abat la princesse, et, tandis que son fils s'enfuit, elle attend les Allemands qui vont venir en disant son chapelet.

Les critiques se sont accordés à reconnaître dans ces trois actes « un des ouvrages les plus forts et les plus parfaits de M. de Curel et du théâtre contemporain » (Paul Souday), « une des tragédies les plus émouvantes que l'on ait écrites sur l'amour et sur la mort » (Mme Gérard d'Houville). Ici, en effet, ce ne sont pas, comme il lui est arrivé souvent, des idées que l'auteur affronte, mais des instincts, des passions, des êtres de chair et de sang, des créatures vivantes. Tel est le mérite suprême qui, s'ajoutant à tous ceux que possède ordinairement M. de Curel, art de mettre en scène et brio du dialogue, fait de cette œuvre un chef-d'œuvre et peut-être son chef-d'œuvre.

§ 4. **Poésie.** — Il n'a été publié, en 1922 et en 1923, dans les revues lorraines qu'un très petit nombre de poèmes isolés. En revanche, au cours de ces deux années, plusieurs recueils de vers ont paru en librairie, qui touchent à la Lorraine ou sont signés par des Lorrains. Il y en a quelques-uns que, malgré mes efforts, je n'ai pu, à mon grand regret, avoir entre les mains; notamment la *Croisée des routes*, de Fernand Baldenne (1), dont les connaisseurs ont appris de longue date à goûter le faire délicat et savant.

Mme Tigova Caponite (Octavie Panigot) est mal servie par une langue incertaine et un style composite. On trouve dans ses vers (2) des impropriétés, des néologismes superflus, voire des barbarismes. Elle s'exprime en des termes tantôt d'un réalisme brutal, tantôt d'une galanterie surannée. Mais elle professe l'amour le plus touchant pour la Lorraine et le patois lorrain.

Les Trésors de l'écrin (3) que M. Léo Boulogne ouvre à nos yeux

(1) Baldenne (F.), *La Croisée des routes, poésies, 1901-1914.* Paris, Perrin, 1923, in-16, 229 pages.

(2) Caponite (Tigova), *Du cœur aux lèvres.* Paris, Arsant, 1922, in-18, 128 pages.

(3) Boulogne (L.), *Les Trésors de l'écrin, poésies.* Foug, chez l'auteur, in-16, s. d., 40 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sont de nature variée et de valeur inégale. Ici des vers faciles, au bout desquels la rime vient comme elle peut; là des recherches d'expression ou de rythme qui vont jusqu'à la bizarrerie. Trop souvent cette poésie n'est que de la prose un peu contournée. Elle se relève parfois, quand l'auteur, au lieu de se travailler l'esprit, veut bien laisser parler son cœur.

Il y a de très fraîches et très heureuses inspirations dans les vers où M. Antony Besson chante Ambacourt, le Xaintois, son « terroir natal », ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, et les bords du Madon (1). Ces rythmes souples et alertes, ce lyrisme sincère et mélodieux sont d'un vrai poète. De telles qualités font passer aisément sur quelques négligences de prosodie ou quelques fautes de goût. Les grands morceaux intitulés *Fragments d'histoire* sont d'une moins bonne venue, un peu trop ambitieux, peut-être, mais noblement inspirés et jamais prosaïques.

Sincérité, élévation de pensée, tels sont les mérites dominants des *Poèmes écrits vers la Moselle*, de M. Jean Roville (2). C'est l'œuvre d'un homme qui partage son temps entre la science et la poésie sans sacrifier l'une à l'autre, qui rêve et qui pense, qui voit fuir avec les regrets que l'on devine les années de sa jeunesse, mais qui accepte courageusement sa tâche d'homme. La forme de ses vers est parfois un peu pénible ou obscure, comme il arrive à ses poètes préférés, parmi lesquels, au premier rang, Alfred de Vigny. Mais des notations délicates, des impressions très personnelles, de fins croquis récompensent amplement la patience du lecteur, qui ne peut aller jusqu'au bout du livre sans concevoir pour celui qui l'a composé autant d'estime que de sympathie.

Les Vœux secrets de M. Pierre Xardel (3) expriment la mélancolie d'une génération qui est arrivée à l'âge nubile au moment précis où éclatait la guerre, et qui n'a pu penser à l'amour sans penser aussi à la mort.

> Les lauriers sont coupés, nous n'irons plus au bois;
> Un vent de fer mugit en foudroyants abois...
> Et nous sommes entrés dans la ronde infernale
> Où l'amour nous dispute à la mort sa rivale.

(1) Besson (A.), *Le Val de Madon, poèmes*. Mirecourt, Imprimerie Cornet, in-16, VII-131 pages.

(2) Roville (J.), *Poèmes écrits vers la Moselle*. Nancy, Éd. du Pays Lorrain, 1924, in-16, 144 pages.

(3) Xardel (P.), *Les Vœux secrets*. Nancy, Berger-Levrault, 1923, in-12, 71 pages.

FEEPUS - Recherches & Classification numériques

Ces jeunes gens ont lu dans les yeux des jeunes filles autant de pitié que de tendresse, et plutôt que la douceur d'aimer ils en ont connu la douleur. Cet état d'âme, qui n'est nullement banal, est non pas analysé, mais suggéré avec beaucoup de grâce fuyante et de pénétrante subtilité.

Mlle Paule-Anne Suze (Suzanne Boppe) a publié en 1919 un recueil de *Poèmes* (1) inspirés par les émotions de la guerre, pleins d'admiration pour les héros et de compassion pour les morts; en 1921, de *Nouveaux Poèmes* (2), où elle se met sous l'invocation de La Fontaine, en qualité de fille et de sœur de forestiers, chante les eaux, les bois, les montagnes; en 1924, les *Capricantes, poèmes et chansons* (3), où elle se joue en virtuose des difficultés du rythme et de la rime. Il y a dans ces trois plaquettes — dont aucune ne ressemble à l'autre, qui toutes marquent le goût de la nouveauté et un effort vers le mieux, — de l'originalité, du souffle, du mouvement, du lyrisme, et un très noble idéal.

Mlle Paule-Anne Suze songe aux lacs des Alpes ou des Pyrénées, ces lacs qu'une eau profonde emplit de son pur cristal :

Être cette eau sereine
Qui s'imprègne de tout ce qu'ont les firmaments
De suaves clartés, et verse incessamment
Sa force et sa fraîcheur, en secret, sur le monde;
Être cette eau qui rêve et pourtant qui féconde.

Des impressions, des sensations, des rêves, des caprices, des images vives et neuves, des propos fantasques et des rythmes légers, voilà de quoi se compose le recueil de brèves chansons que M. Robert Laverny a réunies sous l'enseigne de *La Folle Étoile* (4). On y sent partout le goût de la volupté et de l'amour de la vie; partout aussi la tristesse de vivre et la mélancolie qui suit la volupté.

Dis-moi, de notre bel amour que reste-t-il?
L'écho de nos paroles...
Et nous nous regardons l'un l'autre comme s'il
Fallait qu'on nous console.

(1) Suze (P. A.), *Poèmes*. Nancy, Victor Berger, 1919, in-12, 31 pages.
(2) Suze (P. A.), *Nouveaux Poèmes*. Nancy, Victor Berger, 1921, in-12, 21 pages.
(3) Suze (P. A.), *Les Capricantes, poèmes et chansons*. Nancy, Victor Berger, 1924, in-12, 39 pages.
(4) Laverny (R.), *La Folle étoile*. Nancy, Imprimerie Wender, 1923, in-8°, 69 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Est-ce l'ennui, ou bien quelque subtil remords
Qui désunit nos lèvres?
Le clair de lune comme un cygne à demi-mort
Se traîne sur la grève...

Et cela sans doute a déjà été dit bien des fois; mais qu'est-ce que la poésie, sinon le don de redire avec un accent nouveau les choses éternelles? Écoutez plutôt les cantilènes que fait entendre Marcel Toussaint-Collignon (1) :

Ce n'est pas le vent farouche
Qui se plaît aux bois obscurs
Ou qui rôde au long des murs
Quand la mort noire nous touche.

Ce n'est pas le vent câlin
Qui vient dans les nuits de Nice
Promener son doux caprice
Sous les doux voiles de lin.

C'est le vol d'une phalène;
C'est le soupir d'une fleur;
Ce soir, le vent, ô ma sœur,
Pleure comme une âme en peine.

L'âme en peine est celle du poète qui cherche en vain à lire dans le regard qui se dérobe sous de beaux cils baissés, qui se sent à la fois attiré et troublé par l'énigme féminine, qui hait la coquetterie et qui s'y laisse prendre, qui aspire à l'amour chaste, mais ne peut renoncer à l'amour sensuel. Contradictions ou contrariétés trop humaines pour que nous ne prenions pas un délicat plaisir à en suivre les alternances et les jeux dans les vers élégants qui en reflètent les moindres nuances comme de purs miroirs.

On a eu la très heureuse idée de rassembler en un même volume les premiers vers de Charles Guérin (2), *Fleurs de neige*, *Joies grises*, *Le sang des Crépuscules*, sans oublier les préfaces de Rodenbach et de Mallarmé qui ornaient ces plaquettes aujourd'hui introuvables, et d'y joindre quelques pièces inédites, composées dans les derniers temps de la vie du poète. Au double point de vue du sentiment et de la forme, le rapprochement est des plus intéressants. Je n'ai même

(1) Toussaint-Collignon (M.), *Les Cils baissés*. Paris, Les Gémeaux, 1921, in-16, 167 pages.
(2) Guérin (Ch.), *Premiers et derniers vers*. Paris, Mercure de France, 1923, 185 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas le loisir de l'esquisser ici. Je me borne à détacher quelques vers inspirés à Guérin par un jeune homme, qui évidemment l'admire et l'envie. Il songe à ce qu'il aimerait à lui dire; il fait sur son passé un retour mélancolique et désabusé :

Les vivants m'ont vu fuir de leur communauté.
Bâtissant à l'écart mon rêve de beauté,
Je n'ai, dans chaque chose au monde et dans moi-même,
Perçu que la matière insigne d'un poème,
Inquiet, au milieu du plus profond baiser,
Des vers qu'il me faudrait pour l'immortaliser.
Précocement payé par de mauvaises rides,
Tout ce travail pour moi se résout en mots vides.
Aussi sur mon passé, seul et vieux, aujourd'hui
Je jette un vain regard d'amertume et d'ennui,
Comme un comédien qui rend son dernier rôle.
Oui, lui dirais-je encore en lui frappant l'épaule,
Mon jeune ami, donnez de vos forces à l'art,
Mais gardez bien à l'homme en vous sa sainte part.
En vérité, c'est peu de chose qu'un beau livre;
Avant tout, croyez-moi, souvenez-vous de vivre.

Belle leçon, donnée par une belle âme, et digne d'être entendue de toutes celles qui sont capables de s'élever à son niveau.

Edmond Estève

II. — COMPTE RENDU

Esmez (Fr.), *De la Mitre au Bassinet. Chroniques et Légendes lorraines.* Paris, Jouve, 1916, in-8° de XII-304 pages; portrait.

Frédéric Esmez est mort au champ d'honneur. Grâce aux soins pieux de sa famille et de ses amis, le volume qu'il préparait a paru, luxueusement présenté. C'est une sorte d'histoire poétique et légendaire de la ville de Toul, où Frédéric Esmez a essayé de faire revivre tout le passé de l'ancienne capitale des Leuquois. Il nous redit la vie miraculeuse du benoît Mansuy, qui, au IVe siècle, apporta dans la première Belgique la parole du Christ, puis il souligne, au cours des siècles, tantôt un fait important, tantôt une coutume pittoresque, cherchant toujours, par delà les choses, à découvrir les âmes. Si un récit intitulé *Du sang, de la Volupté et de la Mort*, nous rappelle les instincts brutaux et les mœurs sauvages du Moyen Age, si le doulou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

reux martyre de *Jehanne la Genoche* nous remémore cette triste épidémie de procès de sorcellerie qui désola la Lorraine — et toute l'Europe — à la fin du Moyen Age comme une vraie lèpre morale, d'autres légendes au contraire : *La Blanche Mère de Dieu,* nous présentent la foi sincère et naïve des bons bourgeois et corporations de la vieille cité épiscopale.

Ce livre élégant et distingué d'un enfant, comme le dit M. Marot dans sa préface, mais d'un enfant qui promettait de devenir un maître, conservera dignement la mémoire de celui qui a tant aimé son pays et qui est mort pour lui.

Charles Bruneau.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VIII

LES PARLERS ET LA LITTÉRATURE POPULAIRE DE LA LORRAINE

I — CHRONIQUE

I. LE DIALECTE LORRAIN AU MOYEN AGE

A) La Production littéraire.

Ouvrages d'ensemble. — Dans l'*Histoire de la Nation française* de M. Hanotaux (1), l'on trouvera un tableau d'ensemble de la littérature de langue latine et de langue française au Moyen Age. La question des Chansons de Geste a été reprise par M. Bédier dans un résumé magistral. M. Jeanroy a donné une description très savante et très intéressante de notre vieille littérature (Voyez p. 327, sur l'origine « lotharingienne » du Roman de Renart; p. 381, sur Colin Muset; p. 384, sur l'Image du Monde, etc.). Malheureusement l'on cherche en vain dans l'article assez vague de M. Picavet des précisions sur la littérature lorraine de langue latine, qui a été si importante : il y est beaucoup plus question de Cicéron et de Virgile que de Jean de Haute Selve ou de l'abbé Adson. Il est fâcheux que cette lacune vienne diminuer la valeur d'un livre d'ailleurs excellent.

C'est une *Histoire de la Littérature française* proprement dite qu'ont écrite MM. Bédier et Hazard, aidés de nombreux collaborateurs (2). En ce qui concerne la littérature de la Lorraine au Moyen Age, nous sommes obligé de signaler dès l'abord un oubli assez étonnant et vraiment regrettable : il n'est point fait mention de la Chanson de

(1) Hanotaux (G.), *Histoire de la Nation française*. T. XII : *Histoire des Lettres (des origines à Ronsard)*, par J. Bédier, A. Jeanroy, F. Picavet. Paris, Plon, [1921], in-4° de 590 pages.

(2) *Histoire de la Littérature française illustrée*, publiée sous le direction de MM. J. Bédier et P. Hazard. Paris, Larousse, t. I, [1923], in-4° de 322 pages. Le Moyen Age occupe les 125 premières pages (MM. Bédier, Faral, Foulet).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Geste des *Lorrains*. L'on trouvera d'ailleurs dans ce livre de belles illustrations, et, en général, un résumé assez exact de l'état actuel des questions, avec une bibliographie au courant. Mais l'ouvrage n'échappe pas au défaut habituel des œuvres écrites en collaboration : les chapitres sont de valeur très inégale.

Dans un court article de vulgarisation (1), M. Jean-Julien donne quelques renseignements sur des poètes mosellans du Moyen Age. M. Jean-Julien n'est pas toujours au courant des derniers travaux historiques parus sur cette époque encore mal étudiée.

Poésie épique. — G. Huet, dans un excellent petit volume sur les *Contes populaires* (2), étudie en passant (p. 149) Hervi de Metz. Hervi de Metz est une sorte de prologue qui a été ajouté après coup à la Geste des Lorrains. Ce poème n'est autre chose que le développement du récit latin d'un miracle de saint Nicolas qui est lui-même la mise en œuvre d'un conte populaire bien connu : Le Mort reconnaissant.

M. Hugh A. Smith continue ses études sur le poème épique de *Godefroi de Bouillon*. Il établit une classification des manuscrits en vue de l'édition critique du poème (3). L'on sait que Godefroi de Bouillon, dont l'origine aurait été fabuleuse, d'après une ancienne légende qui se retrouve dans le *Dolopathos* (4), est le héros du poème intitulé *Le Chevalier au Cygne*. L'on trouvera, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg* (5), l'ensemble de la vaste épopée dont Godefroy de Bouillon est le héros (t. IV-VI).

C'est aussi à cette épopée que se rattachent *Baudouin de Sebourg* et le *Bâtard de Bouillon* (6), écrits dans le premier quart du XIVe siècle. M. H. Breuer (7), qui a étudié ces deux romans (le *Bâtard de Bouillon*

(1) JEAN-JULIEN, *Vieux poètes mosellans* (Revue du Rhin et de la Moselle, t. I, 1922-1923, p. 567-570).

(2) HUET (G.), *Les Contes populaires*. Paris, Flammarion, [1923], in-12 de 192 pages. Bibliothèque de culture générale.

(3) Publications of the Modern Language Association of America, t. XXVIII, p. 56-78. Une première étude a paru dans la même revue, t. XXVI, p. 142 et suiv.

(4) *Li romans de Dolopathos*, éd. Ch. Brunet et de Montaiglon. Paris, Jannet, 1856, p. 317-346.

(5) REIFFENBERG (de) et BORGNET (A.), *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*. Bruxelles, 1846-1854.

(6) *Li bastars de Buillon*, éd. A. Scheler, Bruxelles, Closson, 1877. — Voyez HARMS (H.), *Sprache und Heimat des « Bastart de Buillon »*, Diss. Rostock, 1911.

(7) BREUER (H.), *Ueber den Verfasser dreier der letzten Chansons de geste* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XLIII, p. 578-586).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est la suite de *Baudouin de Sebourg*) en les comparant au roman de *Hugues Capet*, prouve qu'ils sont l'œuvre d'un seul et même auteur.

Enfin les *Vœux du Paon*, de Jacques de Longuyon, ont été l'objet de travaux importants dont nous donnons plus loin le compte rendu (p. 325-329).

Poésie didactique. — Dans son livre sur les *Contes populaires* (p. 182), G. Huet (1) signale l'importance considérable du *Dolopathos*, roman en prose latine composé en Lorraine à la fin du XII^e^ ou au début du XIII^e^ siècle. Ce roman nous a conservé des récits populaires qui étaient répandus en France, et peut-être, plus particulièrement, en Lorraine, au XII^e^ siècle. Il est d'une importance capitale pour les études comparatives.

L'on nous excusera de signaler avec un grand retard l'édition de l'*Image du Monde* de M. Prior (2). L'*Image du Monde* est une sorte de « Somme » de toutes les connaissances scientifiques du Moyen Age, sous la triple division : Cosmogonie, Géographie, Astronomie (ces mots sont d'ailleurs pris dans un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui). Nous possédons trois rédactions de l'*Image du Monde;* l'une, en vers, date de 1246; une seconde, en prose, lui est étroitement apparentée; une troisième rédaction, en vers, a été augmentée de quatre mille vers environ et date de 1248. Toutes trois peuvent être l'œuvre d'un seul et même auteur, un clerc d'origine messine. Leur succès a été énorme; de la première rédaction, nous connaissons cinquante-trois manuscrits; nous en avons dix-neuf de la troisième. La rédaction en prose, conservée par huit manuscrits, a été traduite en anglais (c'est le premier volume imprimé en Angleterre, en 1480), en judéo-allemand, et deux fois en hébreu. Elle a été imprimée jusqu'au XVI^e^ siècle (Londres 1527, Paris 1501, 1520). Naturellement l'ouvrage n'a plus qu'un intérêt purement historique : voici un exemple de sa manière :

« En Loherainne, près de Mez la cité, a une yaue qui court adès, que l'en cuist en granz paales, et devient sel bon et bel. Et fornist cele yaue tout le pays de sel. Et sourt cele yaue d'un puis qui est près d'illuec, que l'en apele *le puis Davi* (p. 144). »

(1) Voyez p. 264, n. 2.

(2) PRIOR (O.-H.), *L'Image du monde de Maître Gossouin, rédaction en prose...* Lausanne et Paris, Payot, 1913, in-8° de 216 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il n'est pas douteux que l'ouvrage n'ait été composé à Metz (1). L'auteur nous dit :

> A saint Ernol, une abeïe
> De moines noirs qu'est establie
> Droit devant Mez en Loherainne,
> Trovai ceste istoire ancienne (p. 2).

Une double dédicace à Robert d'Artois, frère du roi Louis de France, et à l'évêque Jacques de Metz, frère du duc de Lorraine (p. 6, note), pose un problème; le nom même de l'auteur en pose un autre. Un manuscrit donne le nom de maître *Gautier* de Metz en Lorraine, « un très bon philosophe »; d'autres donnent le nom de *Gossouin*, *Gossonin*, *Gosson*, *Gosoyn*. Les arguments de M. Prior en faveur de *Gossouin* ne me paraissent pas décisifs. N'est-il pas étonnant qu'on ait pu attribuer à deux auteurs cet ouvrage devenu rapidement célèbre? Il me paraît très vraisemblable que *Gossouin* (?) et *Gautier* de Metz ne sont qu'une seule et même personne, du nom de *Gosselin*. Ce nom d'origine germanique présente des variantes nombreuses (2) : *Gautselin* apparaît comme un diminutif de *Gautser* ou *Gauter*. Un Lorrain d'origine germanique, peut-être de langue allemande, appelé *Gosselin* (nom encore répandu dans la région lorraine), a pu croire que son nom était un diminutif de *Gautier* et signer en patois *Gosselin* et en français *Gautier*. *Gosselin* devenu *Gossenin* a été transcrit de diverses manières. La forme *Gossouin* est une simple faute : le nom de *Gossouin*, d'aspect insolite, est absolument inconnu dans la région lorraine.

Je ne suis pas non plus de l'avis de M. Prior en ce qui concerne la double dédicace. Il me paraît vraisemblable que l'auteur a profité des diverses éditions (si je puis dire) pour faire un appel discret à la générosité de plusieurs bienfaiteurs. Il est à remarquer d'ailleurs que l'un des deux personnages à qui il dédie son œuvre est son supérieur hiérarchique.

M. Prior a publié la rédaction en prose de l'*Image du Monde* d'après le manuscrit 574 (B N, f. fr.), qui a appartenu au duc de Berry. Il reproduit en note les variantes des autres manuscrits. Les abréviations du manuscrit sont résolues en italique; les corrections sont marquées par des caractères gras (ce qui me paraît un scrupule

(1) Voyez aussi les conclusions de HAASE, *Untersuchung über die Reime in der Image du Monde des Walther von Metz*, Halle, 1879, Diss.
(2) FORSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, Article *Gauta*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

excessif pour un texte dont la valeur linguistique est médiocre, car la langue est tout à fait francisée, et qui ne présente qu'un intérêt littéraire assez mince). L'édition est extrêmement soignée et très correcte. Elle est accompagnée de notes nombreuses, qui expliquent les phrases difficiles et signalent les sources.

L'ouvrage se termine par une bibliographie de l'*Image du Monde* et des sources citées; il est complété par une table où je regrette de ne point trouver les titres des divers chapitres de l'œuvre de Gosselin.

Nous devons être reconnaissants à M. Prior de nous avoir donné cette édition excellente de l'Encyclopédie des connaissances humaines composée au XIII^e^ siècle par le clerc messin. Remarquons à ce sujet que la Lorraine, au Moyen Age, a possédé une riche littérature didactique, non seulement religieuse, mais aussi scientifique.

M. Lăngfors a publié deux versions du *Mariage des Sept Arts* (1). Le second des deux poèmes intéresse seul la Lorraine. C'est une adaptation assez libre d'un poème de Jehan le Teinturier, d'Arras. Le sujet en est le mariage des sept arts : Grammaire, Rhétorique, Dialectique (Trivium), Arithmétique, Géométrie, Théologie, Musique (Quadrivium), avec sept vertus : Foi, Obéissance, Aumône, Confession, Abstinence, Amour et Oraison. Une dame se présente : Physique, que l'on repousse :

Vos n'estes pas dé nostres, ce sachiés sens cuidier.

Le poème se continue par une consultation sur ce point litigieux : qui vaut mieux en amour, de la timidité ou de l'audace?, et se termine par une chanson que Musique donne à l'auteur pour être chantée devant sa dame.

Ce court poème (421 vers) est une œuvre d'édification rédigée et arrangée par un clerc. Il est tiré d'un manuscrit de Reims de la fin du XIII^e^ siècle (Bibliothèque municipale, n° 1275, f° 64^b^-66).

M. Lăngfors croit que l'auteur est picard, et le copiste lorrain. Mais les traits linguistiques que M. Lăngfors cite comme picards (p. IV-V) se retrouvent sans exception dans les parlers du nord-ouest de la Lorraine. En particulier, les prétendus *futurs picards* (renderai, averai) se rencontrent à Bar-le-Duc : renderat, 1296, mai, charte du comte Henri, Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, B 735, n° 51; renderont, 1304, 10 décembre, charte de Thiébaut, doyen de Bar, etc.,

(1) LĂNGFORS (A.), *Le Mariage des Sept Arts, par Jehan le Teinturier d'Arras, suivi d'une version anonyme.* Poèmes français du XIII^e^ siècle. Paris, Champion, 1923, in-8° de XIV-36 p. Coll. *Les Classiques français du Moyen Age.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ibid., H 1692; averai, 1260, septembre, charte du même comte Thiébaut, *ibid.*, B 757 n° 7, 1281, 23 décembre, charte du même, *ibid.*, B 522 n° 11, etc., etc. Les chartes meusiennes publiées par M. Lesort (1) en offrent aussi des exemples (Bar, 1296; Verdun 1247, 1249). Kraus (2) connaît également ces formes (Meuse, nord-est de la Champagne) qui sont communes à Toul (chartes de juin 1289, Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, G 54, 16 décembre 1291, *ibid.*, H 6, etc., etc.); on en trouve dans les chartes de Joinville, où c'est la forme la plus fréquente (3). Nous espérons que cette liste, que nous pourrions allonger presque indéfiniment, mettra fin à la légende des *futurs picards*.

Il n'y a donc pas la moindre raison pour supposer un auteur picard et un copiste lorrain : l'adaptateur et le copiste ne font qu'un. Ce clerc est vraisemblablement originaire de la partie de la Lorraine contiguë à la Champagne, ce qui explique dans ses vers la coexistence de formes lorraines et de formes françaises. Il est peut-être même possible de préciser davantage, en se servant de traits de langue que M. Lăngfors a négligés : la désinence de la première personne du présent de l'indicatif en *-onmes* (nous *vivonmes*, nous vivons, vers 105) et les formes *no*, *vo* du possessif (*no* cure, vers 197; *vo* besogne, vers 117).

Je trouve la désinence *-onmes*, qui est assez rare, dans une charte de Passavant (Marne, Sainte-Menehould) datée de 1242 (4) : nous *avomes* (quatre fois), nous *donomes* (et, au futur, nous *penromes*). Cette désinence se retrouve dans deux chartes de la région lorraine : nous *avommes* (1251, septembre, accord entre Pierre, abbé de Saint-Mihiel, et Thiébaut, comte de Bar, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 910 n° 2); nous *avonmes* (contrat entre Jeanne, dame de Choloy et de Pierrefitte, et Thiébaut, comte de Bar, 1266, 26 août, *ibid.*, B 853, n° 42). J'y joins un exemple cité par Wiese (5). La charte, connue d'ailleurs par une copie récente, offre, à côté de trois formes *avons* (*devons*, *poons*, etc.), une forme unique *avommes*. Cette charte (qui pour Wiese est caractéristique du parler d'Orval)

(1) Lesort (A.), *Chartes lorraines en langue vulgaire (1226-1250)*, dans le Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques, 1914 [1915], p. 407-426. Voyez B L 1920-1921, p. 226.

(2) Kraus (J.), *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*. Diss. Giessen, 1901, p. 69, § 144.

(3) Wailly (N. de), *Mémoire sur la langue de Joinville*. Paris, Franck, 1868, p. 50-51.

(4) Kraus, *op. cit.*, p. 65.

(5) Wiese (L.), *Die Sprache der Dialoge des Papstes Gregor...* Halle, Niemeyer, 1900, p. 125.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est de Thiébaut, comte de Bar (5 août 1280). Les rares exemples que nous connaissions en Lorraine de cette désinence se trouvent tous, isolément, dans des chartes de Bar, et, régulièrement, dans une pièce de la région de Sainte-Menehould.

Il n'est pas facile de localiser, en l'absence de cartes de l'*Atlas linguistique*, les formes *no*, *vo*, que l'on considère en général comme exclusivement picardes. Nous les avons notées nous-mêmes au sud-est du département des Ardennes, dans une région dont le parler est nettement lorrain (*Enquête linguistique des Patois d'Ardenne.* t. II, articles *notre*, *votre*). Mais nous en avons aussi des exemples pour l'arrondissement de Rethel, c'est-à-dire en plein pays champenois, aux portes de Reims. Dans les *Contes rustiques* de l'abbé Lallement (1), qui sont rédigés dans le patois de la région de Sainte-Menehould (p. 1, note), *notre* est transcrit *noû* (*noû bieuse*, notre lessiveuse, *noû cheyère*, notre chaise, p. 6, etc.).

L'adaptateur du *Mariage des Sept Arts* a donc écrit dans un dialecte lorrain très francisé, qui peut être celui de la région de Sainte-Menehould. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que le dialecte lorrain déborde largement les limites de la province de Lorraine.

L'édition de M. Lăngfors est correcte. Il eût été plus logique de transcrire *avuec*, *vuelle*, etc., et non *awec*, *welle*. *Reis à reis*, que M. Lăngfors explique par *exact*, avec un point d'interrogation, n'est autre que *ras à ras*. Au vers 361, *veus*, où M. Lăngfors croit voir *volus* (p. III), semble bien être le substantif *veuil*. Enfin *premereinne*, que M. Lăngfors traduit par *prémisse*, avec un point d'interrogation, est visiblement, d'après le texte, une œuvre d'Aristote. *Damme Dyaletique*, *jaune et paile*, *mais bien emparleie*, s'exprime ainsi (v. 77) :

> J'emprunterai deniers sus mes Vieilles Logiques,
> Après sus mes Elenches et puis sus mes Topiques,
> Après sus Premereinnes : teilles sunt mes reliques.

Ces *premereinnes* sont les αναλυτικὰ πρότερα, traitant du syllogisme. Les τοπικά traitent de la dialectique (ou du raisonnement en matière vraisemblable); le neuvième livre des Topiques, généralement publié à part, est intitulé περὶ σοφιστικῶν ἐλέγχων. Enfin les *vieilles logiques* me paraissent être les ἀναλυτικά ὕστερα.

L'adaptation du *Mariage des Sept Arts* du manuscrit de Reims

(1) LALLEMENT (Abbé L.), *Contes rustiques et folk-lore de l'Argonne.* Châlons-sur-Marne et Paris, Robat et Lechevalier, 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vient donc ajouter une œuvre de plus à la littérature didactique et morale, déjà si riche, de la Lorraine.

M. A. Lăngfors (1) publie, d'après le manuscrit 354 de la Bibliothèque de Berne (un manuscrit lorrain bien connu), des *Couplets sur le mariage*. Les *Couplets* appartiennent à cette abondante littérature sur les femmes et le mariage qu'a vu naître le Moyen Age. Un court lexique termine le volume. J'y relève quelques détails : *buloce*, IX, 72, désigne une *prune ;* le vers 132 (XVII) doit être compris : ni Salomon, au *sens* divin ; *mos*, II, 9, paraît être *mollis*.

Poésie religieuse. — Nous rendons compte plus loin de l'édition de la *Passion* du Palatinus, mystère du XIVe siècle, par Mlle G. Franck.

M. Fawtier et Mme Fawtier-Jones (2) ont publié dans la Romania une adaptation, en anglo-normand, par le templier anglais Henri d'Arci, du poème sur l'*Antéchrist* écrit pour la reine Gerberge par Adson (3), abbé de Montiérender et écolâtre de Saint-Evre-lès-Toul. C'est une courte description (l'adaptation publiée compte 349 vers) de la venue de l'Antéchrist sur la terre et du jour du Jugement dernier. L'édition, très soignée, est du plus grand intérêt.

Nous croyons devoir remarquer à ce propos que ç'a été jusqu'ici une grave erreur que de négliger l'histoire de notre littérature latine du Moyen Age : son importance propre est réelle, et ses rapports avec la littérature de langue vulgaire sont constants. La région lorraine, en particulier, est riche en œuvres latines, dont quelques-unes ont eu un succès et une influence considérables.

Poésie lyrique. — M. Wallensköld publie neuf chansons (4) tirées d'un fragment de chansonnier, aujourd'hui perdu, que l'on désigne par la lettre *e* et qui se trouvait jadis à Metz, aux Archives de la Moselle. M. Wallensköld avait pris copie en 1888 de ces chansons. C'est par erreur que M. Bonnardot a signalé que ce chansonnier, d'ailleurs d'importance secondaire, contenait dix chansons.

M. P. Champion étudie dans la Romania (5) un passage intéressant du *Livre du Cuer d'amours espris* œuvre du roi René. Une faute du

(1) Lăngfors (A.), *Couplets sur le Mariage* (Romania, t. L, p. 267-277).

(2) Fawtier (R.) et Fawtier-Jones (E. C.), *Notice du manuscrit French 6 de la John Rylands Library* [Manchester] (Romania, t. XLIX, 1923, p. 331-340).

(3) Ed. Migne, *Patr. lat.*, t. CI, col. 1291-1298.

(4) Neuphilologische Mitteilungen, t. XVIII (1917). Voyez à ce sujet Romania, t. XLIX, p. 140.

(5) Champion (P.), *A propos de Charles d'Orléans. I. La dame anglaise de Charles d'Orléans* (Romania, t. XLIX, p. 580-584).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

manuscrit 24399 (B N, f. fr.), reproduite par le comte de Quatrebarbes (Œuvres du Roi René, t. III, p. 119-120), attribue à Charles-Quint (le roi Charles V) un texte qui se rapporte évidemment à Charles d'Orléans. Je rappelle en quelques mots le sujet du livre, daté de 1457. *Cœur* et *Désir*, son compagnon, partis à la conquête de *Douce Merci* (*Pitié*), arrivent dans l'île d'*Amour*, où se dresse le château de *Plaisance*. A côté du château se trouve un hôpital d'*Amour* qu'entoure un cimetière où sont les tombes des victimes d'*Amour*. Le roi René décrit leurs blasons, puis reproduit leurs épitaphes. Celle qui concerne Charles d'Orléans — dont le roi René était le correspondant et l'ami — nous donne sur le poète des détails précieux : Charles d'Orléans a su l'anglais et il a été amoureux d'une Anglaise (qu'il a chantée, semble-t-il, en vers anglais).

Dans un manuscrit du xv^e^ siècle qui fut exécuté pour Louis Malet de Graville, amiral de France, entre 1463 et 1475, et qui est publié par la Gesellschaft für romanische Literatur (1), l'on trouvera un rondeau de *Jehan de Lorraine* (2) :

Qui veult de dame à moy changier...

M. Löpelmann reproduit scrupuleusement le manuscrit : il écrit *jl* pour *il*, *p'sente* pour *présente ;* il ne met aucun accent. C'est là une affectation de précision bien déplaisante et bien inutile.

Fils du roi René, « Jehan monseigneur de Lorraine », duc de Calabre (3), fut un poète distingué. Nous possédons de lui onze rondeaux : cinq ont été publiés par M. Raynaud (4); six autres sont généralement édités avec les œuvres de Charles d'Orléans (5). L'un d'eux, sur la mort, est vraiment remarquable (6). En voici les premiers vers :

Contre la Mort nul ne peult eschapper,
Mourir convient, il n'est chouse plus seure;
Jeunes et vieulx n'y ont terme ny heure;
Le plaisir Dieu ne se peult anuller.

(1) *Die Liederhandschrift des Cardinals de Rohan* (*XV. Jahrhundert*), nach der Berliner Hs. Hamilton 674, herausgegeben von M. Löpelmann. Göttingen, 1923, in-8° de xxii-428 pages. Gesellschaft für romanische Literatur, Bd. 44.

(2) Ce rondeau a déjà été publié par Raynaud (G.), *Rondeaux et autres poésies du XV^e^ siècle*. Paris, Didot, 1889 (*Société des Anciens Textes Français*), p. 53. L'on trouvera dans ce livre, p. xxvi, des renseignements sur Jehan de Lorraine.

(3) Né en 1426, il ne fut duc de Lorraine qu'en 1453, à la mort de sa mère Isabelle; il mourut en 1470.

(4) *Op cit.*, p. 45, 53, 149, 151 et 152.

(5) Ed. d'Héricault, t. II, p. 195, 198, 199 et 201.

(6) Raynaud, *op cit.*, p. 151. — Sur le manuscrit 375 de Carpentras (M), qui nous a

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Monseigneur de Lorraine ne doit donc pas être oublié dans la liste des poètes qui ont illustré notre province.

Contes plaisants. — M. Livingston (1) publie quelques-unes des nouvelles composées par Philippe de Vigneulles et étudie l'art du « chaussetier messin ». M. Livingston a retrouvé et acquis un manuscrit des *Nouvelles* sur lequel une légende (2) s'était formée : il aurait été détruit par la comtesse Emmery, scandalisée du ton quelque peu léger de cette œuvre. Il n'en est rien, heureusement. Un détail a sans doute donné lieu à cette légende : des dessins coloriés, sans doute un peu libres, qui illustraient le manuscrit, ont été arrachés, et avec eux, chaque fois, la fin d'un conte et le début du conte suivant. Nous devons regretter cette perte au point de vue littéraire et au point de vue artistique, si les dessins, comme l'on croit, étaient de Philippe de Vigneulles lui-même : la miniature de Philippe de Vigneulles qui se trouve dans le premier volume du manuscrit autographe des *Chroniques* (Metz 838 [88]) offre en effet un réel intérêt. Quoi qu'il en soit, cette mutilation est ancienne : une note de Paul Ferry permet d'établir qu'elle est antérieure au XVII^e siècle. La même note atteste qu'à cette époque le manuscrit autographe des *Nouvelles* était entre les mains d'un descendant et homonyme de Philippe de Vigneulles : il semble bien qu'il soit perdu. C'est donc par erreur que Prost a signalé le manuscrit Livingston comme autographe.

Le manuscrit n'avait été illustré qu'en partie : grâce à ce détail, cinquante nouvelles sont restées intactes. Elles nous permettent de nous faire une idée assez précise de ce qu'était l'ensemble. Il semble d'ailleurs que Philippe de Vigneulles ait ajouté aux cent premières

conservé une série de ces rondeaux, voyez CHAMPION (P.), *Charles d'Orléans : Poésies*, t. I, Paris, Champion, 1923, in-8° de XXXVI-292 pages (Collection : *Les Classiques français du Moyen Age*), p. XVII; — sur des éditions anciennes de ces rondeaux, par Antoine Vérard, dans le *Jardin de Plaisance et Fleur de Rétoricque*, vers 1501, voyez *ibid.*, p. XXII, et par Denis et Simon Janot, en 1535, à la suite du *Triumphe de l'Amant Vert*, de *Jean Lemaire de Belges*, voyez CHAMPION (P.), *A propos de Charles d'Orléans :* II : *Recueils imprimés contenant des poésies de Charles d'Orléans* (Romania, t. XLIX, p. 585-587).

(1) LIVINGSTON (Ch.-H.), *Les Cent nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin* (Revue du XVI^e siècle, t. X, 1923, p. 159-203). Un tirage à part a été publié. Paris, Champion, 1924, in-8°, 47 pages. — M. Livingston parle aussi de Philippe de Vigneulles dans son article intitulé : *The Heptaméron des Nouvelles of Marguerite de Navarre : a Study of nouvelles 28, 34, 52 and 62* (Romanic Review, t. XIV, 1923, p. 97, 118).

(2) PANGE (Comte M. de), *Les Lorraine et la France au Moyen Age*. Paris, Champion, s. d., in-8°, p. 108.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nouvelles dix nouvelles postérieures; une seule subsiste, collée à l'intérieur de la reliure.

Il faut avouer que le récit est lent, le style lourd (1). Philippe de Vigneulles reste loin de ses modèles, Boccace et la Reine de Navarre. Le bon bourgeois qu'était Philippe de Vigneulles, historien scrupuleux et un peu prolixe, profondément religieux, était l'homme le moins fait pour composer des contes grivois. Le style des *Chroniques*, qui n'a aucune prétention littéraire, est nettement supérieur au style des *Nouvelles*, sans doute plus travaillé.

M. Livingston me paraît exagérer l'intérêt que peuvent présenter ces textes au point de vue de l'histoire des mœurs et des coutumes lorraines (p. 170) : s'avise-t-on de chercher dans les Contes de La Fontaine des documents sur la société du XVII^e^ siècle? Ces *Nouvelles* sont des histoires traditionnelles que Philippe de Vigneulles a « localisées » en Lorraine, se contentant parfois de remplacer les noms propres italiens par des noms propres lorrains. Il eût été intéressant d'examiner si, parmi ces récits, quelques-uns avaient un caractère populaire, analogue aux *fiauves* que l'on recueille de nos jours; il serait aussi curieux de vérifier si ce recueil, qui a dû jouir à Metz d'une certaine célébrité, n'a rien fourni au folklore de la Lorraine. M. Livingston, dans son court article, n'a fait qu'effleurer le sujet en étudiant sommairement les sources de trois des contes.

Les textes édités par M. Livingston sont en général corrects. Mais il est trop évident que M. Livingston n'est pas préparé à des travaux philologiques. La ponctuation laisse souvent à désirer, et les phrases de Philippe de Vigneulles, quelquefois longues et embrouillées, sont malaisément intelligibles. M. Livingston imprime *orres* (vous orrez, vous entendrez), *desia*, *tousiours* (déjà, toujours). Le pronom *ce* est tantôt écrit *ceu*, tantôt *cen :* il eût fallu choisir entre les deux formes (2). Philippe de Vigneulles confond *qui* et *qu'il :* M. Livingston ne distingue pas les cas où le sens exige *qui* de ceux où il exige *qu'i(l)*. Enfin beaucoup de passages restent obscurs, et les notes de M. Livingston sont pour la plupart insuffisantes. Il faut corriger *mowle* sur *mowe* (p. 179, n. 1). La *chainosle* n'est pas une courroie (p. 195, n. 1); le mot désigne actuellement, en Ardenne, la hart tordue et

(1) Toutefois il en est de bien réussies. Voyez *Le Pot au Lait* dans les *Récits extraits des poètes et prosateurs du Moyen Age*, de G. Paris. Paris, Hachette, 1907, in-18, p. 147-151. C'est la nouvelle XCI^e^.

(2) M. Zéliqzon ne connaît pour la région messine qu'une forme *ce (se)*. cf. *ceceu* et *çoceu*, ceci; mais, à l'article *celui (eu)*, il cite pour la région du Saunois (Dieuze) des formes *sin* et *sin* à côté de *si* et de *sinn*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

repliée qui sert de collier aux jeunes veaux (voyez mon *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I, p. 198; cf. *chenoîe*, collier de vache, Petin); le mot est ici plaisant; *charowe*, charrue, n'a aucun rapport avec carole (p. 193, n. 1) : M. Livingston n'a pas compris que c'était une grosse « bourde ». *Lain* ne doit pas être traduit par *lin* (p. 195, n. 1), qui ne présente aucun sens; il faut lire *saïn*, saindoux. *Taillons* (p. 195, n. 3) n'est pas un couteau à trancher, ce qui ne se comprendrait guère, mais un relief, un reste; l'article *taillon* de Godefroy ne laisse aucun doute à ce sujet; *colin* (p. 199, n. 1) n'est autre que le nom propre Colin, pris en mauvaise part (voyez l'article *Calas* du dictionnaire de M. Zéliqzon). Le mot *jayenne* (p. 193, n. 3) n'a rien de commun avec le mot *gehenne*, comme le croit M. Livingston, c'est le mot *gaine*, prononcé *gayine :* la plaisanterie porte sur la confusion entre le couteau et le grand-père. M. Livingston traduit la *rechinée du grand moutier* (c'est-à-dire de la cathédrale de Metz) par : la « célébration de la cène » (p. 198, n. 1). Cette expression — d'ailleurs totalement inconnue — n'a aucune espèce de sens pour un catholique, et Philippe de Vigneulles eût dit : la messe. Cette *rechignée* n'est autre que le *Graouli*, qui se trouvait dans une salle basse et voûtée où l'on descendait du collatéral droit du chœur; pour le sens de *rechigner*, qui signifie proprement en ancien français grincer des dents, l'on peut consulter l'article *reschigner* de Godefroy. La description du *Graouli* faite par Rabelais à propos de Manduce (1) explique ce nom de *rechignée*, qui n'est d'ailleurs pas isolé en ancien français. Quant à Saint Honoré, que M. Livingston n'explique point, c'est le nom d'un fameux crucifix du poids de cent marcs, tout enrichi de pierreries (2).

Les références données par M. Livingston ne sont pas toujours exactes : p. 162, note 2, le titre de la première dissertation citée est inintelligible, le nom de l'auteur est méconnaissable, et celui de l'Université écorché : il faut rétablir : *Philipp de Vigneulle's Yonnet de Mes und sein Verhältnis zur Redaktion N des Romans Anseïs de Mes*, JAHN (K.), Greifswald, Adler, 1903, in-8° de 79 pages.

Malgré ces erreurs qui montrent une certaine inexpérience de la langue française, l'édition de M. Livingston est très précieuse, et nous espérons qu'elle sera suivie prochainement de la publication intégrale des *Nouvelles*. Il y a certes quelque exagération et quelque emphase dans la phrase de Michelant qui les proclame (Athenaeum

(1) Ed. Marty-Laveaux, t. II, p. 276.
(2) ABOUT (H.), dans les CL, 1924, p. 126.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

français, 1853, p. 1137) « la seule œuvre réellement littéraire peut-être que puisse revendiquer la ville de Metz dans tout le cours du Moyen Age et de sa plus grande splendeur », mais il n'en reste pas moins que leur intérêt littéraire et linguistique est considérable.

Nous citerons seulement la nouvelle édition de la farce de *Pathelin* (1). L'on sait que, dans sa folie simulée, Pathèlin s'exprime en diverses langues : il semble que les vers 943-954 soient en dialecte lorrain (2). Seules les formes je *mangera*, je *bura* (952-953) sont caractéristiques. Tout le passage est d'ailleurs fort difficile (3).

B) Le Dialecte lorrain.

Documents. — M. Perrin publie deux documents originaux, de provenance messine, qui sont conservés à la Bibliothèque nationale (4). Ce sont des listes de personnes qui ont reçu le droit de bourgeoisie à Metz. La première de ces listes (p. 586-589) est datée de 1239-1242; la seconde (p. 590-605), datée approximativement de 1286 à 1290, donne le plus souvent, avec le nom, l'indication du métier. Une table des noms de personnes et des noms de lieux complète cette publication qui sera très utile pour l'étude des noms de métiers et surtout pour l'anthroponymie. M. Perrin publie au cours de son savant travail sur le droit de bourgeoisie d'autres pièces originales provenant de Metz (p. 524-525, 526-527, 543-544, 545, 546). Très exactement transcrits, ces textes seront précieux pour une étude linguistique. Je n'ai à y relever que de rares détails : il eût été plus commode pour le lecteur

(1) *Maistre Pierre Pathelin, farce du XV^e siècle*, édition par Richard T. Holbrook. Paris, Champion, 1924, in-12 de x-132 pages. Coll. *Les Classiques français du Moyen Age*.

(2) Sur les « grandes couilles de Lorraine » (v. 944), voyez *Li sohaiz desvez* (Montaiglon et Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*. Paris, Jouaust, 1883, t. V, p. 188); *le Dict des Pays* (Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, t. V, p. III et n. 4); *Le Dicté joyeux* (Revue des Études Rabelaisiennes, t. I, p. 72); Rabelais, *Pantagruel*, livre I, chap. I (Lefranc, t. I, p. 18 et note); liv. III, chap. VIII, l'histoire de Viardière le noble Valentin à Nancy (éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 47). Cf. encore, en 1589 : *Du Coq à l'Asne sur les Tragédies de France* (Revue des Études Rabelaisiennes, t. VII, p. 447). L'on trouvera une explication étrange de ce dicton dans Fleury de Bellingen, *Étymologie ou explication des proverbes français*, La Haye, 1656, p. 210.

(3) Une étude de M. L. Chevaldin, *Les Jargons de la Farce de Pathelin*. Paris, Fontemoing, 1903, in-8°, n'y apporte guère de lumière. Un chapitre entier (p. 202-278) est consacré au lorrain.

(4) Perrin (E.), *Le Droit de bourgeoisie et l'immigration rurale à Metz au XIII^e siècle* (A S H L, t. XXX, p. 513-639). Sur ce travail, voir ci-dessus, p. 54.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'orthographier *avelés* (p. 546) plutôt que *aveles* (avelet); p. 527, l. 5, *com* doit être écrit *c'om* (qu'on); p. 526, l. 2 à partir du bas, *doipent* est sans doute une inadvertance pour *doient.*

Nous avons examiné plus haut l'intérêt linguistique des nécrologes de l'abbaye de Saint-Mihiel publiés par M. le chanoine Ch. Aimond (p. 28).

Nous n'examinerons le gros volume de M. Roy (1) qu'au point de vue linguistique : quel est l'intérêt, pour l'histoire des parlers lorrains ou pour l'histoire de la langue française, des nombreux textes cités presque à chaque page de l'ouvrage et de ceux qui sont publiés p. 406-416? Disons d'abord que ces textes sont exactement et correctement transcrits (2). Mais pourquoi M. Roy écrit-il *draioy* pour *drajoy*, drageoir (p. 339); pourquoi n'utilise-t-il pas le *ç* dans *sçavoir*, *sçaie* (saie)? Cette affectation d'exactitude ne présente que des inconvénients. M. Roy inflige d'autre part à ces textes sans prétention une ponctuation extraordinaire qui réussit parfois à les rendre inintelligibles. Ce qui fait la valeur de ces mémoires au point de vue linguistique, c'est qu'ils ont été rédigés par des fournisseurs médiocrement instruits : leur orthographe, extrêmement fantaisiste, est instructive : on peut en tirer des renseignements précis sur la prononciation de certains mots; voyez, en particulier, pour les consonnes finales, p. 408 : « unne camisolle... fasonnée de dantelle d'or *partoute* »; en revanche, « par devan, des ruban, porter au chan » (aux champs). Au point de vue de la syntaxe, l'on y rencontre aussi des phrases intéressantes : p. 272 : « délivré pour Mesdames deux paires de bats de soye... pour estre tout gasté les leurs, promenantes aultour de la ville sur les ramparts ». Mais le principal intérêt des documents de M. Roy est lexicologique. De nombreux termes techniques — et les termes techniques qui concernent l'habillement, en particulier, se rencontrent partout dans nos écrivains classiques, depuis Régnier jusqu'à Molière en passant par Corneille (La Place Royale) — se trouvent expliqués de la manière la plus précise, avec de nombreux exemples, pour la période qui s'étend de 1624 à 1633. Or le dictionnaire de Furetière, le seul complet sur ce point, n'a paru qu'à la fin du XVII^e^ siè-

(1) Roy (H.), *La Vie, la Mode et le Costume au XVII^e^ siècle. Époque Louis XIII. Étude sur la Cour de Lorraine, établie d'après les mémoires des fournisseurs et artisans.* Préface de Chr. Pflster. Paris, Champion, 1924, in-8° de XII-554 pages. 27 planches hors texte.

(2) Les fautes sont rares. P. 317, lignes 11 et 12 : *soyante* pour *soixante ;* si la faute est imputable au fournisseur, M. Roy devait l'indiquer par un *sic.* P. 408, lignes 2 et 3, il faut lire *l'a* au lieu de *la.* P. 312, dernière ligne, etc. : il faut réunir les deux mots *em broderie* et lire *embroderié,* d'un verbe *embroderier,* garnir de broderie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cle (1), et la mode est si changeânte ! Malheureusement M. Roy, dans un index d'ailleurs fort bien fait et heureusement assez complet, ne renvoie pas aux pages de son livre, de sorte que les érudits qui voudraient se servir du livre de M. Roy pour y étudier le sens d'un mot technique ne pourront se reporter aux textes. Il y a là une grave faute de méthode et c'est grand dommage : l'énorme travail fourni par M. Roy ne pourra rendre tous les services que nous étions en droit d'en attendre. M. Roy n'a songé qu'à éclaircir pour ses lecteurs certains mots bizarres ; il ne s'est pas rendu compte que son livre pouvait devenir pour les travailleurs un excellent dictionnaire technique. Il n'en reste pas moins que M. Roy a transcrit d'une manière très exacte un grand nombre de textes qui permettent de se faire une idée précisè de ce qu'était le français dialectal parlé à Nancy au début du XVII^e siècle.

II. TEXTES PATOIS

La revue *Nôte Térre Lôrraine* a subi divers avatars. Le malheur des temps a obligé M. FRÉCAUT à la dactylographier, les frais d'impression étant devenus trop élevés, dès le n° 7 (avril 1922). A partir d'octobre 1922, elle n'a plus paru que tous les deux mois. Enfin *Nôte Térre Lôrraine* est devenue, à la fin de sa deuxième année d'existence, une sorte de supplément trimestriel des *Cahiers Lorrains*. En ce qui concerne la qualité, si j'ose dire, nous n'avons pas à nous plaindre. M. Zéliqzon, qui est un dialectologue convaincu et un excellent philologue, nous donne des textes patois du plus grand intérêt, transcrits avec un soin scrupuleux. Mais le cahier que compose chaque année *Nôte Térre Lôrraine* est bien mince. Nous restons persuadé, et le succès des *Couarails* de M. F. Rousselot en est la preuve, qu'il se trouve en Lorraine un public assez étendu pour assurer l'existence d'une revue exclusivement consacrée au patois lorrain.

Nous examinerons les textes isolés suivant un ordre purement géographique, fondé sur la division en départements. L'étude des parlers lorrains n'est pas assez avancée pour nous permettre de distinguer dans l'ensemble de la Lorraine des groupes de patois homogènes.

Moselle. — C'est au groupe des patois de la Moselle qu'appar-

(1) L'édition signalée par M. Roy, p. VII, n'est pas la première : celle-ci porte la date de 1690 et comprend trois volumes in-folio.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tiennent la plupart des textes publiés par *Nôte Térre Lôrraine*, ainsi que les *Fiauves dou temps pessé* insérées dans chacun de ses numéros par la *Revue du Rhin et de la Moselle* (1). Un certain nombre de ces *fiauves* ont déjà paru dans d'autres recueils, en particulier dans le *Pays Lorrain*.

M. Noirel a donné au *Pays Lorrain* deux récits en patois de la région de Delme (2).

M. Franc a fait paraître une chanson en patois de la Seille, *Lo vié guèhlion* (3). Des phrases parlées alternent avec des couplets chantés. Les mésaventures matrimoniales de Chan Friquet sont amusantes; le patois est pittoresque et savoureux.

Enfin M. l'abbé Ritz publie tous les samedis dans le *Patriote Lorrain* des causeries en patois (région de Gorze et de Verny) qui sont d'une langue excellente.

Meuse. — Les parlers de la Meuse sont, de tous les patois lorrains, les plus attaqués par le français. Je regrette de les voir, malgré leur intérêt, à peu près complètement négligés par les patoisants. Un seul texte a été publié par M. Marot (4).

Vosges. — L'*Almanach illustré des familles vosgiennes* pour 1923 (5) réimprime un certain nombre de fiauves empruntées au *Pays Lorrain* (p. 14, 19, 23, 48); elles sont particulièrement amusantes.

Mes F. et G. de Champenay ont écrit, dans le patois si curieux des environs de Saales, deux contes tout à fait réussis (6). Elles se classent parmi les plus distingués et les meilleurs de nos écrivains lorrains en patois.

M. E. Mathis est, lui aussi, un excellent patoisant, et son patois, qui est celui des environs de Fraize, est parmi les mieux conservés de nos parlers vosgiens (7). Je préfère sa prose aux vers de M. Valentin,

(1) *Revue du Rhin et de la Moselle*, 20, rue du Petit-Musc, Paris, VIe. Le t. I de la nouvelle série est daté de novembre 1922. Il comprend 14 numéros et 992 pages. Le t. II commence à la livraison du 5 janvier 1924.

(2) Noirel (U.), *Raihenatte* (P L P M 1922, p. 351); — *Dialogue patois* (ibid., 1923, p. 178).

(3) Franc (L.), *Lo vié guèhhon*, édité par Nôte Térre Lôrraine, Liocourt, in-8° de 4 pages, couverture illustrée et en couleurs.

(4) Marot (A.), *Lou mâchuron de Diaudine Banfouille, Fiauve dou bon temps* (P L P M 1923, p. 507-511). Patois du Barrois lorrain.

(5) Direction diocésaine des Œuvres, 25, rue Boulay-de-la-Meurthe, Épinal (Vosges).

(6) Champenay (F. et G. de), *Lè peurmaire mosse do l'abé Flachot* (P L P M 1922, p. 132-133); *Lo pouoteu de l'Esprit* (ibid., 1923, p. 78-80).

(7) Mathis (E.), *Argos de Grand Baptiste : Lis Kioches do Véti* (P L P M 1922, p. 319-320).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui écrit fort bien le patois de Fraize (1) : mais le patois est une langue rude et terre à terre, qui convient médiocrement à la poésie et supporte difficilement la contrainte du vers.

Les parlers de la plaine sont représentés par d'amusants récits de M. Lebrun en patois des environs de Neufchâteau (2).

Enfin le *Cultivateur Vosgien*, journal mensuel de la coopération agricole d'Épinal, publie quelquefois des textes en patois.

Bassigny (Haute-Marne). — Nous devons à M. Marot d'excellents textes en patois lorrain du Bassigny (3), rédigés dans une langue riche de trouvailles heureuses.

Nous croyons devoir revenir sur la question de l'orthographe du patois : elle devient d'autant plus importante que les publications patoises sont plus nombreuses et touchent un plus grand nombre de lecteurs. Nous ne regrettons pas seulement que des écrivains cultivés, qui rougiraient de commettre en français la moindre faute, croient devoir adopter dans leurs contes patois l'orthographe des lettres de Pitou à sa payse, et dérouter ainsi les linguistes; nous regrettons que le patois lorrain soit illisible pour les profanes, même lorrains, et que chaque mot présente au lecteur, fût-il patoisant, un rébus toujours nouveau. Non seulement il n'y a aucun souci d'uniformité entre les divers écrivains, mais chaque auteur semble se faire un malin plaisir d'adopter successivement pour le même mot les orthographes les plus diverses et les plus extravagantes. Si nos écrivains en patois ne s'astreignent pas à *une* orthographe, s'ils ne créent pas dans l'esprit de leurs lecteurs des habitudes orthographiques, qui nous permettront d'identifier et de comprendre le patois *celè*, par exemple, aussi vite et aussi facilement que le français *cela*, ils risquent de ruiner dès sa naissance le mouvement qui se dessine en ce moment en Lorraine vers une renaissance de la littérature patoise.

Français dialectal de la région lorraine. — Le français dialectal, qui a toujours été l'objet des moqueries des puristes, est maintenant fort en honneur auprès des linguistes. L'on constate en effet que, si

(1) VALENTIN (J.), *Li mardchands d' peudchates* (P L P M 1923, p. 129).

(2) LEBRUN (H.), *L' grou bou d' l' entoneuye* (P L P M 1922, p. 179-180); — *L' lav'ment* (ibid., id., p. 421-422).

(3) MAROT (A.), *Les œils de Berbis* (P L P M 1922, p. 33-34); *Lo loup et lo goupil* (ibid ., id., p. 511-513); *Lai Chantraine dou père Bontus* (ibid., 1923, p. 272-275); *Lo rochot dou grand père* (ibid., id., p. 363-365).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les patois n'ont exercé sur la langue française que peu d'influence, lès français locaux, pour ainsi dire, ont, au contraire, fourni à la langue littéraire un nombre considérable de mots et de tournures.

L'extension du français dialectal est très grande. Depuis la Dame de Saizerais, dont le français n'est que du patois déguisé, jusqu'aux « honnêtes gens » de Nancy, qui conservent encore, consciemment ou inconsciemment, tant de lotharingismes, tous les Lorrains parlent un français plus ou moins dialectal. Il y a là, pour les littérateurs, une ressource précieuse dont ils ont senti tout l'intérêt, et nous possédons une riche littérature en français dialectal. M. Chepfer (1) est sans doute le maître du genre : il a donné au *Pays Lorrain* une saynète très amusante, qui prouve un véritable talent d'observation et d'expression. M. Pérette écrit aussi fort bien le français de Lorraine (2). Dans les récits, également très savoureux, de M. Baldenne (3), de M. Gobron (4), de M. Lionnais (5), de M. Zwingelstein (6), la langue est moins fortement teintée de patois. L'on pourra enfin glaner dans le roman de M. Ramber (7) des renseignements intéressants sur le français populaire de la région des Vosges.

III. TRAVAUX D'ENSEMBLE SUR LES PARLERS LORRAINS

Bibliographie. — L'article de M. Lévy sur les dialectes germaniques en Lorraine (8) intéresse les romanistes : il n'est pas possible d'étudier sérieusement des parlers romans limitrophes de parlers germaniques en ignorant systématiquement ces derniers. La bibliographie de M. Lévy me paraît complète et bien faite. J'y relève quelques points de détail. P. 263, je ne sais sur quoi M. Lévy se fonde pour écrire : « il est à peu près certain qu'au moins jusqu'au IIIe siècle, entre la Moselle et les Vosges, on parlait le celtique, qui, à aucun mo-

(1) CHEPFER (G.), *Noces de campagne. Saynète lorraine* (P L M P 1922, p. 15-19).

(2) PÉRETTE (J.), *La Demande en mariage ; Saynète villageoise* (P L P M 1922, p. 385-392); *Le Champ; saynète villageoise* (ibid., 1923, p. 17-23); *Les Vieux* (ibid. id., p. 206-209).

(3) BALDENNE (F.), *A force de voir passer les trains* (P L P M 1923, p. 445-448).

(4) GOBRON (G.). *Les Sotrets chez les Béchecloux. Une « fiauve » de revenants en Lorraine* (P L P M 1923, p. 179-183).

(5) LIONNAIS (G.), *La Maladie des oiseaux* (P L P M 1923, p. 453-460).

(6) ZWINGELSTEIN (A.), *Les Genêtres du Thanase* (P L P M 1923, p. 392-398).

(7) RAMBER (Pol), *Ma cousine de Saint-Benoît*, roman rustique. Mirecourt, Géhin, s. d., in-12 de XII-154 pages, couv. ill. Le volume reprend des articles parus dans le *Télégramme des Vosges*.

(8) LÉVY (P.), *Les Dialectes germaniques en Lorraine. Essai de bibliographie critique* (A S H L, t. XXXII, 1923. p. 261-276).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment de la domination romaine, n'a complètement disparu dans la population rurale. » Le fait reste extrêmement douteux. P. 275, c'est une erreur très répandue, mais c'est une erreur que de croire que les « expressions vicieuses » du français dialectal de Lorraine dénotent des influences germaniques. Dans la syntaxe en particulier, l'étude très sérieuse de M. Franz (1) ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Le travail de M. Lévy, destiné essentiellement aux germanistes, est donc appelé à rendre de réels services aux romanistes.

Lexicographie. — Nous signalons dès maintenant, quoique la lettre B ne soit pas publiée entièrement, le *Dictionnaire étymologique français* de M. von Wartburg (2). C'est une œuvre énorme que le professeur suisse a entreprise : sous un thème étymologique latin, celtique ou germanique, il réunit toutes les formes dérivées dans tous les dialectes gallo-romans. En ce qui concerne le lorrain, M. von Wartburg a dépouillé les principaux lexiques : son travail rendra aux étymologistes locaux les plus grands services. En attendant l'achèvement de cet important volume, l'on pourra consulter avec fruit le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de M. Meyer Lübke (3), d'un caractère beaucoup plus général.

La langue française à Thionville. — En raison de son caractère historique, l'excellente étude que M. Paul Lévy a consacrée aux langues que les habitants de Thionville ont parlées dans le cours des âges, rentre dans le domaine de notre collaborateur, M. Robert Parisot. Nous nous contentons de la signaler ici, en ajoutant que, fondée sur une interprétation sérieuse de nombreux documents, elle nous paraît définitive (4).

Nous avons consacré des comptes rendus spéciaux aux deux importants ouvrages de M. Bloch sur *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales* (p. 322-325) et de M. Tappolet sur *Les mots d'emprunt d'origine germanique dans les patois romans de la Suisse* (p. 331-333).

(1) Voyez B L 1920-1921, p. 247 et n. 2. C'est aux pages 79-84 de son ouvrage que M. Franz essaie vainement d'établir quelques rapprochements.

(2) Wartburg (W. von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Bonn und Leipzig, Schroeder, in-8°. Le premier fascicule est daté 1922; cinq fascicules ont déjà paru, comprenant 352 pages, jusqu'au mot *bicornis*.

(3) Meyer Lübke (W.), *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, Winter, 1911, in-8° de XXIV-1902 pages.

(4) Lévy (P.), *Histoire linguistique de Thionville* (Revue des Études historiques, 1923, p. 423-452). Sur cet article voir ci-dessus, p. 24.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le patois messin. — Un court article de M. Jean-Julien (1) sur le patois messin fournit quelques renseignements sur la littérature en patois messin. C'est une œuvre de vulgarisation.

IV. ÉTUDES PARTICULIÈRES

Phonétique. — M. Grammont a publié (2) une étude très importante sur l'*Assimilation*. Avec une pénétration qui a été rarement égalée, utilisant toutes les ressources de la phonétique historique et de la phonétique expérimentale, M. Grammont résout de nombreux problèmes jusqu'ici négligés ou considérés comme insolubles. Son travail pose d'ailleurs une grave question de méthode. L'on comprend en le lisant que toute la phonétique historique des patois est à refaire, ou plutôt à faire. Ce qu'on appelait jusqu'ici la phonétique historique a été trop souvent, si je puis dire, de la phonétique sur le papier; les philologues se contentaient d'aligner des mots latins ou germaniques et de l'autre côté des mots patois correspondants. L'on rejoignait la lettre latine à la lettre française par des intermédiaires choisis tant bien que mal dans l'alphabet : l'on ne se souciait que fort peu du son lui-même, et nullement des conditions physiologiques de sa production. C'est ainsi qu'*yeux* venait de **uels* « par le passage de *ü* au son plus aigu *i* », sans qu'on se souciât d'éclaircir ce que pouvait représenter cet *u* (qui est sans doute un *w* et ne peut être en tout cas qu'une semi-voyelle). C'est ainsi qu'un *y* se transformait en *n mouillé* par un simple « épaississement de la consonne ». La tentative d'explication, toute superficielle, toute arbitraire, quelquefois uniquement verbale, ne satisfaisait nullement l'esprit. M. Grammont au contraire explique au lieu de constater; il détermine très exactement la qualité du phonème et il nous montre la série exacte et complète des transformations, série qui, conditionnée par des causes physiologiques, est mécanique et nécessaire. Ses démonstrations ont la précision et la force probante de celles des sciences physiques. Connaissant d'ailleurs l'évolution phonétique de toutes les langues du monde, il nous montre dans les temps et les lieux les plus divers des groupes de consonnes analogues évoluer de façon identique. Nous espérons que M. Grammont nous donnera un manuel de phonétique générale qui

(1) JEAN-JULIEN, *Le Patois messin* (Revue du Rhin et de la Moselle, t. I, 1922-1923, p. 106-111).

(2) GRAMMONT (M.), *Notes de phonétique générale : L'Assimilation* (Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, t. XXIV, p. 1-109). Publié à part : Paris, Champion, 1924.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sera pour les dialectologues — qui doivent renoncer à être des phonéticiens — un véritable bréviaire.

M. Grammont étudie une série de faits phonétiques propres aux parlers lorrains. Dans un groupe de consonnes disjoint (séparé par la coupe des syllabes), *r* s'amuit en lorrain devant dentale (*mwaté*, marteau, *pédu*, perdu, *kwone*, corne, *vwadj*, verge), mais subsiste devant les autres consonnes (*fermi*, fourmi, *yerb*, herbe) : c'est qu'il s'assimile à la dentale qui s'articule à peu près au même point; il y a ensuite réduction (p. 76). M. Grammont étudie le passage des groupes cl, tl, pl, à *ky*, *ty*, *py* (p. 77 et suivantes) : c'est une transformation très commune dans les langues romanes (italien). Dans *tirier*, tirer, *durier*, durer, *jurier*, jurer, il y aurait un exemple de l'influence d'une consonne palatalisée ou prépalatalisée par une voyelle précédente *i*, *u*, sur un *a* accentué (p. 89). Les faits ne sont pas absolument clairs; je crois qu'il s'agit là d'actions analogiques. Il y a eu deux séries morphologiques; des infinitifs se terminaient en *-ier*, d'autres en *-er ;* certains verbes ont passé d'une série à l'autre. Enfin M. Grammont étudie l'influence d'un *r* sur une voyelle précédente (tantôt ar devient *er*, tantôt er devient *ar*).

Tels sont les points particuliers étudiés par M. Grammont dans son travail, plus important encore par la méthode qu'il pose que par les résultats qu'il atteint. La phonétique historique, sortie de l'état métaphysique, est maintenant une science positive; elle ne se contente plus de classer empiriquement des faits, elle les explique.

Morphologie. — M. W. Horn a consacré une page à la question de l'*imparfait lorrain* en *-or* (1). D'après M. Franz (2), il n'y aurait pas, entre l'imparfait ordinaire et l'imparfait en *-or*, de nuance temporelle : il y aurait une différence d' « intensité », si l'on peut dire, l'imparfait en *-or* s'employant surtout dans le langage affectif. M. Horn compare la désinence *-or* (c'est l'adverbe *or*) à l'augment des aoristes grecs. L'on trouvera dans son article, avec ces indications intéressantes, une bibliographie du sujet, qui mériterait d'être repris et étudié à fond : le double imparfait est un des traits les plus originaux de la morphologie des patois lorrains.

Lexicologie. — Nous rendons compte, p. 337-343, de l'important

(1) Horn (W.), *Das Imperfekt auf* -or *in lothringischen Französisch* (Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, t. CXLIII, 1922, p. 270-271).

(2) *Zur galloromanischen Syntax*, p. 22. — Voyez sur ce livre B L 1920-1921, p. 247 et n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dictionnaire des Patois romans de la Moselle de M. Zéliqzon. C'est, à dire vrai, le seul bon dictionnaire que nous possédions sur des parlers lorrains.

Un article de M. Ch. Étienne, dans les *Cahiers Lorrains*, t. II, 1923, p. 70-74, clôt une polémique regrettable qui s'est élevée au sujet du dictionnaire de M. Zéliqzon. Nous répétons (Voyez B L 1920-1921, p. 259, n. 1) que l'attitude de M. Zéliqzon a été parfaitement correcte et que sa science des patois est au-dessus de tout soupçon.

Étymologie. — L'étude lexicale et étymologique de Horning (1) comprend quatre-vingt-six mots, tous vosgiens (à l'exception du mot messin *drahh*) : la plupart de ces mots (quatre-vingt-deux) sont empruntés au *Vocabulaire complet du patois de la Bresse*, du chanoine HINGRE, dont les philologues attendent l'achèvement avec quelque impatience (2). Horning réunit aux mots recueillis par Hingre les autres formes lorraines, compare ces formes à celles de l'ancien français et des autres langues romanes, et, dans la plupart des cas, propose une étymologie. Nous ne pouvons songer ici à discuter, ni même à citer ces étymologies. Même quand ils soulèvent des objections, les articles de Horning, riches de faits et de rapprochements, présentent un très grand intérêt et font le plus grand honneur à l'activité intellectuelle du vénérable savant, qui, depuis 1885 (3), n'avait jamais cessé de se consacrer à l'étude des patois lorrains.

M. Haust, dans ses *Étymologies wallonnes et françaises* (4), a étudié un assez grand nombre de mots lorrains : le dialecte lorrain dépasse en effet assez largement les limites de la Lorraine et celles de la France; il s'étend au sud de la Belgique, où les parlers lorrains portent le nom de patois *gaumets* (par opposition aux patois *wallons*, et au *rouchi*, qui est une sorte de picard). Nous énumérons les mots examinés (les mots cités sans indication d'origine sont *gaumets*), et nous indiquons entre parenthèses, en petites capitales, les étymologies proposées par M. Haust.

Acramiller, *décramiller* (p. 57), qui se retrouvent dans la Meuse et

(1) HORNING (A.). *Notes étymologiques vosgiennes* (Romania, t. XLVIII, p. 161-206).

(2) Le début du Vocabulaire a paru dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne* de 1902.

(3) HORNING (A.), *Lothringisch hhtráfa* (Zeitschrift fur romanische Philologie, t. IX, p. 142).

(4) HAUST (J.), *Étymologies wallonnes et françaises*. Liége, Vaillant-Carmanne, et Paris, Champion, 1923, in-8° de XVI-356 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Metz, avec le sens de *embrouiller*, *débrouiller*, dérivent de l'a.fr. *cramail*, crémaillère, diminutif *cramillon* (la série est : ligne brisée, détour, tortillement, embrouillement). — *Ahachière* (p. 136), estropié, est à rapprocher de l'a.fr. *haschière* (ancien haut allemand HARMSKARA, peine, angoisse); *acheraule*, qui se remue malaisément, est un dérivé avec le suffixe *-able ;* le meusien *hachureux*, malingre, en parlant d'un enfant, offre un autre suffixe. — *Anâvèy* (p. 11), engendrer, *dènâvèy*, détruire, sont des composés du mot *naïf* (latin NATIVUS). — *Biho* (p. 29), coffin du faucheur, n'est autre que l'ancien français *buhot*, gaine, tuyau. — *Cuchale*, *couchale* (p. 63), espèce de ruelle qui sépare deux bâtiments et où l'on met le bois à brûler, *cochèle*, *couchele* dans la Meuse et à Metz (cf., dans Zéliqzon, *cohhèle*), est le français *courcelle*, petite cour. — Le lorrain *dâbô* (p. 249), niais, serait le nom propre germ. **Dabold*, qui a la même signification dans les patois du Luxembourg; mais il y a eu confusion avec le latin *dabo*, comme le prouve l'article du Dictionnaire général de la Langue française et le malmédien *tibi-dabô*, niais (*tibi dabo claves regni cœlorum*, Matth., XVI, 19); cf. le wallon *quando cœli*, imbécile, Grandgagnage, I, 144 (*quando cœli movendi sunt et terra*, dans le *Libera me*, *Domine*); le lorrain *quoniam bonus*, bonasse (Zéliqzon); le gaumet *hopsécrô*, paresseux, et le gaumet *flacébô*, indolent, création plaisante à partir de l'adjectif *flâ*, indolent. — *Davine*, *davinèy* (p. 88), mots qui reviennent à chaque instant dans la conversation, exprimant la probabilité, tandis que *tâ!'* (tais-toi), *tâjèy* (taisez-vous), affirment ou nient avec conviction, sont les mots français *devine*, *devinez*. — *Djo* (p. 109-114), provision de fruits tenue en réserve dans une cachette, et *djôti*, mûrir dans le fruitier (cf., dans les Ardennes, *migeot*, d'où le français *mijoter*), sont vraisemblablement d'origine celtique. — *Foûsson* (p. 101), noyau d'un peloton, se trouve aussi dans Adam, *Patois lorrains*, p. 253 (**vousson*, *de* *VOLSUM, pour VOLUTUM, exactement : ce qui sert à rouler, cf. torchon, ce qui sert à torcher, bouchon, etc.; il y aurait eu assimilation de *f* à *s*); cf. dans Labourasse, *ecvawson* (CUM + VOUSSON) et, dans Varlet, *echvaousson* (*écheveau* + *vousson*). — *Gargosson* (p. 76), gosier, vient d'un radical *garg-*, onomatopée qui a donné *gargamelle*, *gargotte*, *gargouiller*. — *Gaviot*, *gavion*, gorge, *gavéye*, gorgée, *gavu*, qui a une grosse gorge, sont à rapprocher du messin *gave* (Zéliqzon *gawe*), jabot (lat. vulg. *GABA). — *Handé* (p. 138-139), meusien *andie*, langes d'enfant, messin *handée*, chiffon, sont d'origine germanique (a.h.a. HAMO, enveloppe, allemand HEMD +-ELLUM). — C'est aussi de l'allemand que vient le meusien *lande* (p. 167), perche (m.h.a. LANDER, même signification). — *Rawète* (p. 204), lien de paille, est à rapprocher

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'a.fr. reorte et du fr.dial. rouette, dans Littré (lat. *RETORTA, de *retorquere, retordre). — *Samousse* (p. 213), lisière, vient du lat. *CIMUSSIA, de CIMUSSA, corde; cf. a.fr. cimosse. — *Sowe* (p. 228), corde, et ses dérivés, représentent le lat. pop. *SOCA, corde. — Le meusien *tahon* (p. 236), argile, n'est autre que le got. THAHO, m.h.a. TAHE, all. mod. THON, m. sign. — Le meusien *verre* (p. 262), toison, dérive du lat. *VELLEREM, a. fr. *velre*, à l'art. *velre* et *vaire* de Godefroy; il n'a aucun rapport avec *vair*, fourrure (qui est VARIUM). — A propos des noms de la *pirouette* (p. 293), M. Haust étudie l'expression *faire le haut poirier* et le mot lorrain *pirouelle* (Metz; moule de bouton percé au milieu d'un trou; dans Zéliqzon, *pirwile*, bouton qu'on enveloppe d'étoffe, n'a plus sa valeur primitive), le meusien *péroile* (gros sou avec lequel on joue au patard) : ces mots désignent primitivement un morceau de bois tourné de deux à trois centimètres de diamètre, muni à son centre d'un trou où l'on introduit un fragment d'allumette pour en faire une sorte de toupie; ils viennent du bas allemand *Spirewippche*, toton (*Spire*, chose pointue, *wipp*, mouvement rapide). *Faire la pirouette* se dit aussi *faire le cul de berceau* (déformation d'un type **cambreceau*, d'origine inconnue), le *cul de bourreau*, le *cutrumé* (*cul-tumerel*, du verbe *tumer*, tomber) et, en Lorraine, le *cul de panier* (M. Haust a réuni, p. 303, d'autres expressions lorraines). — Dans une étude sur le suffixe -ARICIUM, M. Haust cite *fônet*, frelon (exactement, petite fourche, à cause des appendices en forme de fourche que l'insecte porte sur la tête); le meusien *foutrot*, sorte de jeu, en particulier de jeu de cartes (*fouterot*); le lorrain *larèce*, mur de côté d'une maison (voyez aussi ci-dessous); *plasiè*, petite partie de pré clôturée ou isolée : c'est un dérivé de l'a. fr. *plessis*, clôture; *sirèce*, boîte à laver où s'agenouille la laveuse, dans le nord du département de Meurthe-et-Moselle, du verbe *sir*, seoir (Zéliqzon ne connaît que *sirète*, *sireuse;* M. Leclère, Le patois de Fontoy, n'a que *sirette*); *tchoquerèce*, dispute; et le meusien *tuteri*, goulot de bouteille en forme de biberon, de *tuter*, sucer (le suffixe *-eri* serait le suffixe *ereau* confondu avec le suffixe *-erez*).

L'étude de M. Haust, qui porte surtout sur des termes wallons, est l'étude étymologique la plus considérable et la plus importante qui ait paru sur les parlers du nord-est du domaine gallo-roman. Elle témoigne d'une science très étendue et d'une phonétique impeccable. Comme les parlers de la Lorraine sont étroitement apparentés au wallon (surtout le vosgien, qui a conservé quantité de mots et de formes archaïques, alors que les patois de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle étaient pénétrés très anciennement par le français), le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

livre de M. Haust est essentiel pour l'étude étymologique des termes lorrains. Nous regrettons que M. Haust n'ait pu avoir pour le lorrain, si mal étudié encore, tous les renseignements qu'il a eus pour le wallon (il n'a pu connaître le beau dictionnaire de M. Zéliqzon, et il semble n'avoir pas utilisé la plupart des glossaires vosgiens, qui sont, à dire vrai, introuvables); il en aurait tiré des documents importants qui auraient pu compléter utilement quelques-uns de ses articles (Voyez le compte rendu de M. Bloch dans le Bulletin de la Société de Linguistique, t. XXIV, p. 90-92).

M. J. Jud (1) étudie les dérivés du latin *latus*, en particulier *larece* (**latericia*, voyez A. Thomas, Romania, t. XLII, p. 408), mur ou partie d'un mur joignant le pignon d'un édifice : c'est le meusien *larace* (2), « façade d'une maison ». Nous avons relevé nous-même le mot dans les patois lorrains du sud du département des Ardennes (*Enquête linguistique des patois d'Ardenne*, t. I, p. 180). Les deux exemples empruntés par Godefroid aux Archives de la Meuse (1321, 1323) ont été mal lus : il faut rétablir *larresce* dans les deux cas. — Dans une note, M. Jud signale le verbe *lacer* (a. fr. *lacier*) qui, dans les patois vosgiens, signifie : ajuster les poutres, la charpente d'un bâtiment.

M. Baist (3) a étudié l'ancien français *mies*, hydromel : ce mot germanique (médus) est-il gothique ou francique, et comment se trouve-t-il dans Isidore de Séville (20, 3), alors qu'on ne le rencontre au Moyen Age que dans le nord et l'est de la France? Ajoutons qu'il s'est conservé en Lorraine au sens de *miel* sous les formes *miès'*, *mieus'*, etc., que M. Zéliqzon a confondues avec celles de *miel* (lat. mĕl). Il serait intéressant d'examiner de près les formes lorraines, qui sont variées et curieuses, tant au point de vue phonétique qu'au point de vue sémantique.

M. Nicholson (4) s'est attaqué au mot *garçon*. Il suppose que ce mot vient d'un germanique *wartio, *wartionem. Il est regrettable que M. Nicholson n'ait pas connu les formes lorraines *gahhon*, *gohhon :* il eût constaté que nulle part en Lorraine (ni ailleurs) le mot ne présente à l'initiale le *w* germanique (comparez à la carte *garçon* de l'Atlas linguistique la carte *garder*, où le type *warder* est très répandu

(1) Jud (J.), *Vieux français* larece (Romania, t. L, p. 266-267).

(2) Le mot existe aussi en gaumet. Voyez Haust, *Étymologies wallonnes et françaises* (Voyez p. 284-286), p. 313.

(3) Baist (G.), *Met und Steinmetz* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XLI, 1921, p. 450-451).

(4) Nicholson (G.-G.), *Français gars, garçon*, etc. (Romania, t. L, p. 94-98).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans tout le nord-est de la Gaule romane). L'étymologie de M. Nicholson, qui soulève d'ailleurs d'autres difficultés, est donc insoutenable. Nous devons insister sur la question de méthode : il est impossible d'étudier un mot pris au hasard dans un parler quelconque — ce parler fût-il celui de Paris — en négligeant systématiquement les autres parlers gallo-romans.

Un mot vosgien *gourmelle*, qui, d'après Littré, désignerait l'oronge, sorte de champignon comestible, est rapproché par M. Skok (1) du mot *gourmand*. Hingre glose le patois *courmèle* par le français (?) *cormelle*, champignon comestible. Les livres spéciaux (2) distinguent la cormelle des bois (*amanita rubens*), la cormelle des champs (*lepiota procera*) et la cormelle des prés (*lepiota excoriata*). Il s'agit évidemment du mot *coulemelle*, qui désigne aussi la lépiote élevée dans la région du Jura : l'étymologie (diminutif de l'a. fr. *coulomne*, colonne; la *coulemelle* est donc une *colonnette*) se justifie par la forme très particulière du champignon. Le passage à l'initiale de l'explosive sourde à la sonore est commun dans les patois de l'Est. Il est donc certain que *gourmelle* n'a rien à voir avec *gourmer*, *gourmand*. Nous insistons sur cet exemple d'assez mince importance pour une raison de méthode : l'on voit les inconvénients que présente le système suivi par les élèves de certains maîtres allemands; il consiste à picorer dans les dictionnaires patois des termes dont on n'étudie exactement ni le sens ni l'origine, et que l'on réunit sur la foi d'une ressemblance de forme le plus souvent superficielle et trompeuse.

M. Hubschmied (3), dans un important article consacré à trois noms de lieux suisses d'origine gauloise, signale en passant les représentants, dans les patois actuels, du gaulois *bulluca* (p. 171, n. 2). Ce mot, qui alternait avec un dérivé *bullukia*, avait le sens de *prune*, *prunelle :* les formes lorraines *beloce* (*bloce* au nord de la Lorraine, dans mon *Enquête linguistique; blauhhe*, Petin; *bleuce*, prunelle, dans Adam; voyez aussi *blossé*, *bleussi* à l'article *prunier*) en proviennent. Ces indications compléteront l'article du *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke (1390, *bullucea*), qui est assez vague.

M. L. Spitzer consacre un long article à la *chasse au daru* (4). L'on

(1) Skok (P.), *Gourmer, gourmand*, etc. (Romania, t. L, p. 213-215).

(2) *Le Département des Vosges*, par L. Louis; t. II, *La Flore des Vosges*. Épinal, Busy, 1887, p. 380 et 381.

(3) Hubschmied (U.), *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs :* Ogo, Château d'Oex, Uechtland (Zeitschrift für deutsche Mundarten, Bd. XIX, 1924; Festschrift Bachmann).

(4) Spitzer (L.), *Chasse au daru* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XLIII, p. 326-330). — Voyez B L 1920-1921, p. 242 et n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

y trouvera l'indication d'autres études sur le même mot; il ne nous semble pas que les conclusions de M. Spitzer, fondées sur une base trop étroite, soient décisives. Ajoutons que, dans la région de Bar-le-Duc, la *chasse au daru* s'appelle la *chasse aux oursettes*.

Le regretté G. Baist donne d'intéressantes suggestions sur l'origine du lorrain *bure*, feu de joie (1).

Signalons enfin un article de M. Giss sur le mot *boche* (2). Il n'ajoute rien à ce que nous avons écrit sur ce mot (3).

Études de mots. — M. Herzog (4) a étudié les noms des *repas* dans les langues et les dialectes romans. Pour le premier déjeuner (5 heures du matin), je note en Lorraine les expressions *prendre la goutte*, *boire la goutte* (p. 16), *plumer la grive* (Metz, p. 18); pour le petit déjeuner (7 heures), *manger le matin* (Vosges, p. 19), *déjeunon*, *déjeunet*, *petit djunet* (p. 26), *grand djunet*, *déjeuner du matin*, *déjeuner de none* (Metz), *collation* (p. 27); pour le second déjeuner (9 à 10 heures), *casser une croûte* (p. 39); pour le repas de midi, le *grand déjeuner*, etc. (p. 44), la *dînette* (p. 55). Du latin PRANDIUM, aujourd'hui disparu, dérivent *pranzière* (Vosges, p. 62), après-midi, et *pranzère* (La Bresse, p. 62-63), repos donné aux bêtes dans le milieu de la journée pour ruminer, *pranzié* (Vosges), ruminer, *pranzières*, etc. (Vosges, p. 63), lieu où le bétail est parqué au milieu du jour. Le goûter s'appelle *recinaie* (p. 74), *morode*, etc. (p. 76), *second déjeuner* (La Baroche, Vosges, p. 78), *merendette*, *merendaye* (p. 83), *petite merende* (p. 84). La *ression* est le repas des bêtes (Attiloncourt, p. 94) : c'est l'ancien français *recie* (RE + EXITA), exactement le moment où l'on se remet à l'ouvrage, la *rattelée*, comme on dit dans la Meuse (p. 93); le mot *ressue* (RE + EXUTA, p. 95) signifie l'après-midi (Meuse, Vosges). Le dîner ne présente pas de formes intéressantes; on dit à Metz *manger la soupe* (p. 115).

Les représentants du latin CENA s'appliquent en Lorraine au repas léger que l'on fait après la veillée : la *recène* (p. 104), ou *rechè*, d'où le verbe *reciner*, et les dérivés *recinon* (p. 105), *recinaie* (p. 106). Au mot CENACULUM se rattachent les nombreuses formes lorraines *sinau*, *sinat*, *sinè*, qui désignent le *fenil ;* le mot latin signifiait, non seule-

(1) BAIST (G.), *Bure* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XLIII, p. 85).
(2) GISS (E.), *Les Origines du mot « boche »* (C L, t. I, 1922, p. 74-77).
(3) B L 1920-1921, p. 286 et suivantes.
(4) HERZOG (P.), *Die Bezeichnungen der täglichen Mahlzeiten in den romanischen Sprachen und Dialekten. Eine onomasiologische Untersuchung.* Zurich, Leemann, 1916, in-8° de 143 pages. Dissertation.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment : salle à manger, mais aussi : pièce située à l'étage supérieur; c'est de ce sens secondaire que provient *sinau*, qui désigne essentiellement un grenier à fourrage placé au-dessus de l'écurie (p. 112). Le mot devrait donc s'écrire *cinau*. Signalons enfin, pour le souper (pris après la veillée), le mot de *marendon* (Attiloncourt, p. 122).

L'intérêt de pareils travaux est considérable et la méthode en est précieuse : elle permet, en comparant sur tout le domaine de la Romania les appellations d'un même repas, de distinguer d'une part ce qui subsiste des termes latins traditionnels et d'autre part les innovations d'un parler ou d'un groupe de parlers. Le travail de M. Herzog, dont nous regrettons de n'avoir pu rendre compte auparavant, est très complet et très soigné; il fait le plus grand honneur à M. Herzog et à ses maîtres, MM. Bovet, Gauchat et Jud.

M. Jud a réuni, dans un travail important sur le mot *dru*, les formes lorraines et les dérivés lorrains de ce mot (1). A côté d'un adjectif *dru* qui signifie : bien emplumé (en parlant d'un oiseau), gras, épais, tendre, mou, fertile (en parlant du temps), se trouvent des noms de *druosse*, *druasse*, *drouance*, engrais, matière fertilisante des engrais, terre grasse, qualité de ce qui est gras, embonpoint, fertilité. Le verbe correspondant est *dreugi* (2). J'ajouterai à cette liste un mot *dreue* attesté en 1105 et qui désigne la partie charnue du bras (3); il n'a pas été relevé par Godefroy.

L'origine du mot dru est un mot gaulois **druto*, non attesté sur le continent, mais dont les descendants survivent dans les dialectes celtiques des Iles Britanniques. Ce mot signifiait sans doute : fort, puissant, avec une nuance d'audacieux jusqu'à la folie. M. Jud a

(1) Jud (J.), *Zur Geschichte und Herkunft von frz.* dru (Archivum romanicum, t. IV, p. 313-339). — L'expression d'Alsace-Lorraine, employée par M. Jud, est linguistiquement assez peu adéquate aux faits : l'Alsace, à part une vingtaine de villages qui parlent un patois lorrain, ne connaît que des patois germaniques.

(2) Horning (A.), *Glossare der romanischen Mundarte von Zell (La Baroche) und Schönenberg im Breuschtal (Belmont) in den Vogesen.* Halle, Niemeyer, 1916. Beiheft zur Zeitschrift für romanische Philologie : Heft 65 (p. 324, 328). — Mais le verbe *trouchi*, donné par Horning pour Belmont (p. 172), est un autre verbe (voyez dans le *Dictionnaire Général* les mots *troche, trochée, trochet ;* dans toute la région ardennaise, *trocher* se dit du blé avec la valeur de *taller*).

(3) Cérémonial de la cathédrale de Metz de l'année 1105 (Bibliothèque municipale de Metz, ms. n° 82, f° 121 b) : « ponitur (super altare) scrinium aureum, in quo continetur quoddam os magnum de brachio sancti Stephani. Super illud scrinium aureum ponitur quoddam vas argenteum, in quo continetur quedam pars brachii, que dicitur *dreue* ». Je dois la communication de cet exemple à M. l'abbé Bour, directeur du grand séminaire de Metz. Pour le sens, on peut comparer un texte de 1407 (dans Godefroy) : « Icellui Thierry fery le dit Simonnet de la dite esse droit sur le *dru* de la joe, assez près de la tempe. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étudié avec un soin tout particulier les problèmes sémantiques : « l'âme du mot, dit-il ailleurs, c'est sa signification » (1). Il a choisi en latin, en allemand et en anglais des mots de sens analogue à celui du gaulois **druto* (luxuriari, laetus, petulans, gurdus; geil; wanton; lust) et il a étudié leurs familles. La comparaison des évolutions sémantiques de ces mots, disposées en colonnes en regard des évolutions correspondantes de **druto*, est tout à fait expressive.

Il est nécessaire d'insister sur la méthode de M. Jud. Tout d'abord, M. Jud étudie la répartition géographique des mots, puis les problèmes formels qui se posent à propos de chaque mot, puis les problèmes sémantiques, trop négligés jusqu'ici, et auxquels il rend toute leur importance. L'étymologie, appuyée sur la géographie linguistique, sur la phonétique et la sémantique, apparaît comme tout à fait assurée, et l'on ne peut guère douter de la restitution de ce mot gaulois dont aucun texte ne fait mention, « mais que les gallo-romans ont depuis deux mille ans fidèlement conservé ».

Dans un travail consacré aux divers mots qui signifient *grotte* dans les dialectes romans des Alpes, M. Scheuermeier (2) cite des formes vosgiennes. Le mot *baume*, vivant en Wallonie et en Suisse, a disparu des patois lorrains; il se retrouve dans plusieurs noms de lieux des Vosges. C'est ainsi que le nom de « *pierre d'appel* », sur la route de Senones à Moyenmoutier, dissimule un ancien *palma* pour *balme* (3). M. l'abbé Idoux en a réuni d'autres exemples (4). Pourquoi ce mot a-t-il disparu des patois lorrains? M. Scheuermeier croit à une « collision » avec *bón'*, borne. Mais *bón'* n'est pas *bóm'*, et le vrai terme lorrain pour *borne* est sans doute *bonde*. Je croirais plutôt que, les cavernes étant rares dans la plus grande partie de la Lorraine, le mot ne s'est pas implanté parce qu'il n'était attaché à aucun objet. D'ailleurs la région où manque *balme* est précisément cette *trouée de la Meuse*, suivant l'expression de M. Gilliéron, où la plupart des mots anciens ont été remplacés par des termes rajeunis et francisés. M. Scheuermeier conclut, d'après la répartition géographique du mot, à une

(1) Zeitschrift für schweizerische Geschichte, t. II, p. 412.

(2) Scheuermeier(P.),*Einige Bezeichnungen für den Begriff « Höhle » in den romanischen Alpendialekten... Ein wortgeschichtlicher Beitrag zum Studium der Alpinen Geländeausdrücke.* Halle, Niemeyer, 1920, in-8° de x-132 pages, 3 cartes hors texte. Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie :* Heft 69.

(3) Pfister (Chr.), *Vie de sainte Odile* (900-950), dans les *Analecta Bollandiana*, t. XIII, p. 14.

(4) B S P V, t. XXXVI, p. 121 et suiv. (cf. balma quam altam petram vocant, dans la *Chronique* de Jean de Bayon, à situer au-dessus de Moyenmoutier, p. 126). Un hameau de Granges s'appelle *les Baumes*, au pied des *Roches des Baumes*..

EFERUS - Recherches & Classification numériques

origine celtique. C'est aussi l'avis de M. Loth (1). Toutefois M. Skok (2), après avoir examiné le mot dans les diverses langues européennes, conclut, d'après la forme du mot et son extension géographique, à une origine ligure. Nous hésitons à accepter cette origine ligure pour un mot attesté en Wallonie, et les rapprochements fort intéressants de M. Skok avec des formes empruntées à toutes les langues de l'Europe ne nous paraissent pas absolument convaincants.

M. Scheuermeier étudie aussi les mots *crot* et *crotte* (*crote* est signalé par Hingre; c'est le champenois *creute*). L'origine en est le grec *crypte :* le français *grotte* est un mot italien qui semble avoir été introduit en France par les poètes de la Pléiade; il a désigné tout d'abord, dans les jardins, une grotte décorative.

Enfin le mot *tana* a aussi laissé quelques traces dans le patois lorrain : *se tâner* signifie s'étendre, se coucher, à Épinal (Adam), et aussi à Metz (Jaclot de Saulny, p. 33; cf. Zéliqzon, *tāner* et *tānèsse*). Il est vraisemblable que le verbe a émigré en Lorraine comme terme de chasse; le mot *tana*, qui est méridional, et particulièrement italien, n'a vraisemblablement jamais existé en Lorraine : il désigne un creux, un trou, et plus particulièrement le repaire d'un animal sauvage.

M. Scheuermeier cite aussi le lorrain *kevî*, *kevœy* (Atlas linguistique, 779), gîte, couche des hommes et des animaux. L'on peut joindre à ces exemples, qui dérivent de CUBILIA, le mot *keuveuye*, litière, et le verbe *kévier*, *keuvieu*, mettre de la litière aux bêtes, dans le Dictionnaire de M. Zéliqzon.

L'étude de M. Scheuermeier est très riche de faits et très intéressante. Il y a visiblement un très grand avantage à étudier, non pas un mot isolé, mais un objet ou une particularité géographique. M. Scheuermeier utilise avec habileté les données de la géographie linguistique. Son travail, d'ailleurs très fouillé, est un bon exemple des résultats précieux que peuvent donner les nouvelles méthodes de la philologie romane.

M. le professeur Tappolet a étudié, dans un article très documenté, les noms gallo-romans du *moyeu* (3). Tout d'abord, M. Tappolet examine quelle a été la forme des moyeux chez les Gaulois, chez les Romains et à l'époque actuelle : d'excellentes reproductions nous permettent de constater la forme tout à fait spéciale du moyeu gaulois. C'est un cylindre très allongé (une roue de 90 centimètres de

(1) LOTH (J.) *Le gallo-roman « Balma »* (Revue celtique, t. XXXIX, p. 47-58).
(2) SKOK (P.), *Notes d'étymologie romane* (Romania, t. L, p. 199-201).
(3) TAPPOLET (E.), *Les noms gallo-romans du moyeu* (Romania, t. XLIX, p. 481-525).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

diamètre a un moyeu de 42 centimètres); il ne semble pas que les Romains aient connu de formes pareilles. — M. Tappolet recherche ensuite, au point de vue psychologique, quelle est la valeur des documents fournis par les textes et les patois. Il constate que le mot *moyeu* est un terme technique : il est donc très souvent confondu avec d'autres parties de la roue (esse, boîte de roue, fusée de l'essieu, essieu). — Enfin M. Tappolet étudie les noms du moyeu dans les différents parlers du domaine gallo-roman. Il constate que toute la France du Nord ne connaît guère que le type *moyeu* plus ou moins déformé; le nord de la Lorraine a le type *moyel*. Toute la partie méridionale de la France offre un autre type, *bouton*. Ce type s'étend jusque dans les Vosges, où l'on trouve un terme *boutel* (Bloch, et Atlas linguistique, points 57, 58, 140). La France se trouve ainsi partagée par une ligne qui irait en gros de Nantes à Épinal. Cette limite semble séparer aussi d'autres mots (aune, *verne;* houx, *acrifolium;* clou, *clavel;* éclair, *elhaus;* glouteron, *lappa;* brebis, *ouaille*). Il semble bien que le mot *bouton* soit un mot d'origine celtique (le gallois connaît encore un mot *both*, s. f., avec le sens de *moyeu*). Mais comment expliquer la répartition des mots *bouton* et *moyeu?* Il est très vraisemblable, comme le dit M. Tappolet, que le *bouton* a désigné l'ancien moyeu celtique (surtout précieux dans les régions montagneuses); le moyeu serait le moyeu romain (1). Il est d'ailleurs frappant que l'aire du mot moyeu se confonde avec la région occupée par les Francs. Le travail de M. Tappolet est un excellent modèle de monographie et un spécimen parfait de la nouvelle méthode d'étude étymologique.

M. Gamillscheg (2) a étudié les mots qui désignent dans les patois français la pierre à aiguiser (queux, f.) et l'étui qui la contient (coffin). Ces mots présentent dans la région lorraine des formes intéressantes.

Il est à remarquer tout d'abord que le mot queux (a. fr. queuz) a disparu en français, évidemment par suite d'une homonymie particulièrement fâcheuse avec le mot *queue* (à partir du moment où le *z* final de *queuz* et l'*e* final de *queue* ont cessé de s'entendre). En Lorraine, la forme originelle semble avoir été *queuss*[*e*] (3), d'un type latin COTIS (au lieu de cos) qui se serait généralisé anciennement sur

(1) Encore aujourd'hui, il subsiste dans la région de Nancy et dans la Haute-Saône un type de chariot, assez léger, très différent du grand chariot utilisé dans les départements des Ardennes et de la Marne.

(2) GAMILLSCHEG (E.), *Wetzstein und Kumpf im galloromanischen* (Archivum Romanicum, Band VI, Heft I). Sonderabdruck : Genève-Florence-Rome, Olschki, 1922, in-8° de 104 p.

(3) C'est la forme que cite M. Zéliqzon dans son *Dictionnaire* pour la région située au nord-est de Metz.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le modèle de *cors* (CORPUS), indéclinable. Le mot était donc bien distinct de *quoue*, queue; mais COXAM, cuisse, aboutit en lorrain à *queusse*. La confusion était insupportable; elle apparaît dans les phrases suivantes : *j'ai cassé ma queusse*, *j'ai oublié ma queusse*. Aussi le mot a-t-il disparu presque partout en Lorraine, où l'on dit une *pierre raffileresse*, une *aiguisette*, une *affilette*, une *raffilette*, une *ramoulette*. C'est un bel exemple de l'effet destructeur de l'homonymie.

Quelles que soient l'élégance et l'ingéniosité de cette explication, nous devons faire toutes nos réserves en ce qui concerne l'exactitude du raisonnement de M. Gamillscheg. *Cuisse* ne donne pas *keusse* en lorrain, mais *keuhhe*, *keuche*, etc. Les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges ne présentent pas une seule forme *keusse :* cette forme n'apparaît que dans la Meuse, à côté du type français *cuisse*. Que valent ces formes de la Meuse? Dans la carte *poisson* de l'Atlas, les points 165, 156, 164, 154, 153, 143, 144, ont des formes avec un *ss* (*posson*), mais le dictionnaire de Labourasse connaît *pochon*, *pouchon*, *péchon*, *pét'chon*. Les formes *keusse*, comme les formes *posson*, apparaissent donc comme récentes et françaises. Il n'a donc pu y avoir rencontre homonymique entre *keuss*[*e*] (1)-*queux* et une forme de *cuisse* qui semble bien avoir été partout en Lorraine *keuhhe* ou *keuche*. La cause de la disparition du mot *keuss*(*e*) est sans doute son isolement et son manque d' « expressivité ».

Le *coffin* porte, en Lorraine, d'une manière exceptionnelle, un nom qui dérive de celui de la pierre à aiguiser (2) : *cossi*, *gossi*, dans les Vosges. C'est un **queussier*. Le mot le plus répandu pour désigner le coffin est le mot *bihot*, *buhot*. En ancien français, *buhot* désigne un tuyau, un conduit, une gaine. Ce mot, apparenté au mot *buie* (cruche en terre), dériverait du vieux danois *bug*, ventre, et auge pour les porcs. M. Gamillscheg n'a pas connu les mots lorrains *bohè* (*bosè*), *bodieu*, et *quawi* (COTARIUM?), pour ne citer que ceux que contient le dictionnaire de M. Zéliqzon.

Son travail, très soigné et très poussé, présente un vif intérêt, malgré l'insuffisance de sa documentation sur les patois lorrains, insuffisance que nous n'avons pas le droit de reprocher à M. Gamillscheg, mais qui enlève à ses conclusions quelque peu de leur force probante.

(1) La forme *keuss*[*e*], queux, n'est pas dans l'Atlas. Je crains fort que la forme du point 171 (*koû*) ne soit une inadvertance. et qu'il ne faille la traduire par *queue*. — Il est à noter qu'avant l'amuïssement de l'*e* sourd final, *keus'* ne pouvait se confondre avec un *keusse*-cuisse.

(2) Dans le dictionnaire de M. Zéliqzon, *keusse* signifie à la fois la pierre à aiguiser et le coffin.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans un long article de son volume intitulé *Thaumaturgie linguistique* (1), M. Gilliéron revient sur la question de *mouchette*, qui signifie *abeille* dans les patois lorrains. Il est impossible de résumer une série de raisonnements extrêmement subtils et d'une puissance de conviction vraiment extraordinaire.

A propos de l'étymologie du mot *auvent* (celtique *ande* + *banno*), M. Jud (2) s'occupe du mot *talpent* (3), qui se rencontre dans le sud de la Lorraine sous les formes *talvanne*, *talvonne*. Il semble bien que ce mot ait été jadis connu dans toute la Lorraine : M. Jud ne trouve pas d'exemples du mot auvent dans la région de l'Est. *Talpent*, du celtique *talopenno*, tête de façade, suppose peut-être l'existence d'une tête de taureau attachée dans l'auvent de la maison. Le mot auvent se rattacherait à la même coutume, d'ailleurs attestée pour la maison nordique (le dieu à tête de taureau aurait été choisi comme protecteur de la maison).

M. Jud (4) a aussi examiné le mot *sérancer*, en lorrain *ceriser* (*celiser*), peigner le lin ou le chanvre avec l'instrument appelé *cerisaille* (*celis*). D'après une forme *cir* de l'ancien irlandais, l'on peut supposer l'existence dans les dialectes celtiques d'un radical *cer* au sens de *peigne*. Il est curieux de marquer une opposition entre les parlers de l'Est de la France, où le verbe provient d'un type *ceresiare*, et les patois de l'Ouest, qui se rapportent à un type *cerentiare*. Il est curieux aussi que le mot, comme le mot *somart*, jachère, bien connu en Lorraine, fasse complètement défaut dans le Midi. Notons enfin que le verbe se retrouve dans les parlers rétoromans de la Suisse, qui n'ont pu l'emprunter qu'aux Helvètes, avant l'invasion des Suisses de langue allemande (v^e^ siècle).

M. Jud rapporte le mot *blé* (5) au celtique *mlato*, farine. En Lorraine, le mot *blé* apparaît, au XIII^e^ siècle, exclusivement sous la forme *bleif*. La signification est celle de : céréales. La plupart des exemples, qui sont extrêmement nombreux, car il s'agit d'une redevance très commune, sont de ce type : *un mui de bleif, moitié froment, moitié avoine*. Aujourd'hui encore, à Fouligny (Moselle, Boulay), le mot blé,

(1) Gilliéron (J.), *Thaumaturgie linguistique*. Paris, Champion, 1923, 160 pages in-8°. Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris, XIII.

(2) Jud (J.), *Mots d'origine gauloise? Troisième série* (Romania, t. XLIX, p. 389-395).

(3) Voyez Romania, t. XLVII, p. 488.

(4) Jud (J.), *Mots d'origine gauloise? Troisième série* (Romania, t. XLIX, p. 399-405).

(5) Ibid., id., p. 405-411.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

employé généralement au pluriel, désigne toutes les céréales (orge, seigle, froment, etc.).

Un exemple ancien nous offre, à côté de blé, le terme intéressant de *mouture :*

« mes sires Ferris a donei à mon signor Symon ...set muis de bleif, moitié froment, moitié mouture (1). »

La *mouture* désigne ici un mélange traditionnel de divers grains, évidemment en quantité déterminée, dont la farine servait à faire le pain. Godefroid ne connaît pas ce sens, qui est encore dans Furetière (1690).

Au point de vue sémantique, le mot *mouture* nous paraît éclairer singulièrement l'histoire de *mlato* > *blé* et rendre l'étymologie de M. Jud tout à fait assurée. Mais, au point de vue phonétique, l'*f* de *bleif*, qu'il paraît bien difficile d'expliquer séparément (l'italien connaît *biava* et *biada*) fait difficulté : il appartient aux celtisants de nous dire si un gaulois dialectal *blav-* a pu coexister avec le radical *blat-*.

Dans le même article (2), M. Jud rappelle le gaulois *jut(t)a*, bouillie, d'où dérive le lorrain *jote*, chou blanc. J'ajouterai qu'à Givet (Ardennes) la *joute* n'est pas le chou, mais une sorte de purée de choux. La série est donc : bouillie en général — bouillie de choux — légume avec lequel on fait la bouillie.

M. Jud (3) s'est occupé aussi du mot *corvée* dont les formes lorraines *crowaie*, *cruaie* (p. 412), sont assez curieuses à cause de la métathèse. A côté du sens ordinaire de *corvée*, les patois lorrains ont aussi conservé un vieux sens : prestation faite librement pour un pauvre ou un malade. Par des comparaisons avec les langues slaves, M. Jud a montré comment l'*opera corrogata*, travail que l'on était *prié* (rogare) de faire en commun, sans doute à l'époque gallo-romaine, est devenu, sans doute après les invasions barbares, un travail que l'on était *obligé* de faire en commun.

M. Alc. Marot, parlant du « *poële*, qui est, comme on sait, la pièce d'honneur de toute maison lorraine où l'on respecte les usages » (4), donne sur ce mot des renseignements inexacts. Le mot est assez rare : l'on en trouvera des exemples dans le Complément de Godefroy (art.

(1) Charte de Thiébaut, comte de Bar, février 1246 (n. st.), Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 864, n° 73.

(2) Romania, t. XLIX, p. 408.

(3) Jud (J.), *Zur Geschichte zweier französischer Rechtsausdrücke* (Zeitschrift für Schweizerische Geschichte, t. II, p. 411-459).

(4) P L P M 1924, p. 206.

EFEDUS - Recherches & Classification numériques

peisle), dans Littré (art. *poêle*) et dans l'Atlas linguistique de la France (carte : *chambre*). Le plus ancien exemple que je connaisse n'a point encore été signalé; il se trouve dans un registre de 1321-1322 sous la forme lorraine, encore vivante dans les patois meusiens, de *paule* (1). Le latin *pensilem* désigne proprement une chambre chauffée par en-dessous : il correspond donc très exactement au grec *hypocauste*, qu'ont adopté les archéologues. Au Moyen Age, le *poêle* désigne en Suisse, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine, en Allemagne, en Hollande (2), une pièce chauffée au moyen d'un appareil de chauffage, par opposition aux pièces chauffées par le foyer (voyez le texte de Montaigne cité par Littré). Il résulte des textes anciens que ce moyen de chauffage constituait un véritable luxe. Le poêle était souvent une pièce de réception, une pièce d'apparat : « les comtes meinent M. de Vieilleville en une aultre grande salle, qu'ils nommoient poisle, avec sa suicte », dans Littré; il s'agit d'une salle à manger à la cour de Vienne (3). A l'époque actuelle, le mot *poêle*, que l'on devrait écrire *poile*, a pris en français le sens de *fourneau*, et en patois lorrain le sens dérivé de belle chambre (chauffée, chose curieuse, par le derrière de la taque du foyer, et non par un poile). Un problème reste posé, qui est de la compétence des archéologues : à quelle époque et dans quel pays le poile-hypocauste est-il devenu un poile-fourneau? Nous avons cru devoir insister sur ce mot : il nous paraît, avec le mode de chauffage qu'il désignait primitivement, appartenir en propre à cette vieille civilisation « lotharingienne » qui s'est développée dans nos pays aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Dans une note additionnelle *Sur l'épitaphe d'Anne de Laval à Neufchâteau* (1577), M. Germain de Maidy (4) accepte de corriger, dans le vers :

Qu'au ciel ayons intime maison,

le mot *maison* en *liaison*.

Le mot *maison* semble devoir être conservé. Dans une épitaphe de

(1) Item, ij. sols pour rapparillier la serre dou paule Monseigneur... Archives départementales de la Meuse, Registre B 492, f° 115 r°. *Pensilem* donne *pôle* comme *medullam môle*. Sur le *pôle*, voyez Labourasse (H.), *Anciens us, coutumes, légendes*, etc., *du département de la Meuse* (M S L B 1902, p. 77, n. 3).

(2) Dans les patois français actuels, le mot reste vivant au sud-est du département des Ardennes, en Lorraine et en Franche Comté; on le trouve aussi en Suisse.

(3) Les niches que l'on trouve à Nancy dans toutes les salles à manger me paraissent un souvenir de l'ancien *poile*.

(4) B S A L 1923, p. 91 (cf. aussi p. 25).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hildegarde, femme de Charlemagne, composée au xv^e^ siècle par un jeune écolier, natif de Brie (1), on lit ces vers :

> Et, se considérés sa vie [la vie d'Hildegarde],
> Et point n'y adjouster d'envie,
> Vous conclurés par vive raison
> Que paradis sy est la maison,
> Et verrés que Deu l'a proveue
> A celle fin qui fut proveue
> En paradis éternellement
> Où sont tous biens habondanment (2).

Ce sens curieux du mot *maison* n'est pas signalé dans Godefroy. Il vient évidemment du sens latin de *mansio :* locus, ubi confecto itinere per noctem quiescebant (Du Cange). Ici, la maison est le lieu du repos après la vie terrestre. Il faut d'ailleurs lire sans doute, sur l'épitaphe d'Anne de Laval, *ultime* maison.

A propos d'une étude de M. Alfredo Schiaffini (3) sur l'italien *parofia*, M. Jud, dans un compte rendu de la *Romania* (4), cite des formes lorraines du mot *paroisse* (*baroche*, messin *bérache*, etc.); ces formes se retrouvent dans des noms de lieux, La Baroche, Marne, et peut-être Baroche, Maine. Elles sont particulièrement intéressantes. Si *parochia* a donné *paroisse* régulièrement (*brachia*, *brace*, *brasse*), on pourrait expliquer *paroche* comme *aristoloche* (*aristolochia*), *pistache* (*pistacium*) : mais les formes lorraines font difficulté. Nous croyons que le français *paroisse* remonte à un type savant *parotsia* (pour *parokia*) : c'est la prononciation instituée dans les écoles par Charlemagne. Ce type, en Lorraine, eût abouti à **parohhe* (avec le son *ch* de l'allemand *Bach*). Le lorrain *baroche* provient de *parochia* prononcé *parotchia*, à une époque relativement récente; la Lorraine a pu ignorer la prononciation artificielle *parotsia ; baroche* peut aussi être une forme vulgaire. Le passage de *p* à *b* est un accident phonétique dont j'ai noté des exemples dans l'Est de la France (le *buis* porte le nom de *pâquette ;* ce mot est devenu *bôkèt* dans certains parlers,

(1) Chronique de Philippe de Vigneulles, manuscrit de Metz 838 (88), t. I, f° 140 r°.

(2) *Ibid, id*, f° 136 r° et v°. Voici un second texte tiré de la même chronique (*ibid., id.*, f° 104 v°) : « Ma doulce amye [c'est saint Sigisbert qui parle à sa femme], ajourdhuy appareilleis mes nopse, car je te en commet en anbressement du roys célestez par teilz que nous puissions veoir l'ung l'aultre en la maison dou reaulme lassus. » (D'après Philippe de Vigneulles, saint Sigisbert, après avoir épousé sa femme, la laissa, le soir même, sur son désir, entrer dans un monastère.)

(3) Schiaffini (A.), *Del tipo « parofia » = parochia*, Dante, Par., XXVIII, 84 (Studi danteschi, V, 99-131).

(4) Romania, t. XLIX, p. 600.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Étude phonétique des Patois d'Ardenne, p. 420-421). On peut supposer que la forme *baroche*, née à Metz, a rayonné, de ce centre important de civilisation et de christianisation, dans toute la région de l'Est. Les noms de lieux du département de la Marne et du Maine doivent s'expliquer isolément.

Anthroponymie. — L'on désigne sous ce nom, encore peu répandu, la science qui étudie les noms de personnes, par opposition à la *toponomastique*, qui étudie les noms de lieux. Le mot d'*onomastique*, qui désigne assez souvent l'anthroponymie, est, étymologiquement, un terme très général, qui signifie : science des noms propres.

Nous croyons devoir signaler ici le magistral article de M. P. Æbischer (1), professeur agrégé à l'Université de Fribourg, quoique cet article ne concerne pas directement la Lorraine. M. P. Æbischer, par ses travaux sur les noms de personnes, en Suisse et en Catalogne, a renouvelé la science de l'anthroponymie. Voici les conclusions d'une étude qui porte sur les noms de personnes contenus dans les diplômes et les chartes de la Wallonie entre le VII^e^ siècle et la fin du XIII^e^ siècle.

Dès le VI^e^ siècle, les noms, francs ou gallo-romains, portés par des Français, ne peuvent nous renseigner sur la race à laquelle appartient l'individu, ni sur la langue qu'il parle (p. 82). A partir du V^e^ siècle, les noms germaniques se répandent de plus en plus et finissent par être employés à peu près exclusivement. Il faut arriver, en Wallonie, jusqu'en 852 pour trouver le *premier* nom d'origine latine : Martinus. Les noms d'origine latine deviennent ensuite plus nombreux. Dans tout l'ensemble des chartes de Stavelot-Malmedy, à côté d'une majorité de noms d'origine germanique, M. Æbischer relève pas mal de noms chrétiens, d'origine latine ou grecque, avec un certain nombre de noms hébraïques et de noms tirés du Nouveau Testament, quelques noms tirés de la littérature et un seul nom provenant d'un nom de ville. Cette étude confirme le fait que le christianisme, introduit en Belgique au IV^e^ siècle au plus tard, disparut sans doute dans tout le pays, qui fut rechristianisé au VII^e^ et au VIII^e^ siècle. Il n'a donc subsisté en Belgique, par suite de l'invasion franque, aucun de ces mots latins qui, usités par les populations chrétiennes, furent véhiculés par la religion (Pierre, Paul, etc.).

La coutume germanique, en ce qui concerne les noms de personnes,

(1) Æbischer (P.), *L'Anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires. Première partie : Du nom individuel au surnom* (Bulletin du Dictionnaire wallon, Liége, Vaillant-Carmanne, 13^e^ année, 1924, p. 73-168). — L'on trouvera une bibliographie « anthroponymique » page 76-77.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était fort commode. Chaque individu était désigné par un nom double, dont chaque élément avait une signification (Engil-baldus) : le nombre des éléments interchangeables était assez considérable pour qu'on ne pût craindre d'homonymies.

Mais, dès que les populations germaniques se furent romanisées, elles perdirent d'abord l'habitude, puis la faculté de former de nouveaux noms. Il se constitua donc, à des époques différentes suivant les régions, un *trésor* onomastique dont on constate ensuite, à chaque décade, l'appauvrissement. Si, dans une charte quelconque du IXe siècle, l'on étudie une série de dix personnages, ces personnages, en général, portent chacun un nom différent : à la fin du XIe siècle, l'on trouve, dans un acte de 1088, cinq *Adelardi*, deux *Gisleberti*, trois *Widerici*, deux *Roberti*, deux *Albrico*. A la fin du XIIe siècle, surtout dans une ville comme Liège, l'homonymie devait être extrêmement gênante.

Un autre élément, qui apparaît, à Liège même, dès le début du XIIe siècle, devait jouer un rôle plus considérable encore : la mode. Tantôt cette mode est religieuse (dans le cartulaire de Saint-Lambert, entre 1270 et 1279, l'on trouve douze Gilles, dix-sept Jehan), tantôt politique (seize Henri).

Dès lors un problème se pose aux notaires et aux scribes des chancelleries : comment éviter les confusions? Divers procédés s'offraient; le plus commun consiste à faire suivre le nom (qui va devenir le *prénom*) d'un qualificatif d'origine : Jean de Namur. Mais il semble bien — et cette partie de l'étude de M. Æbischer est particulièrement perspicace et importante — que ces qualificatifs, dus à l'initiative d'un scribe, ne fussent pas portés dans la réalité. L'on peut aussi faire suivre le nom du nom du père : Jean fils de Pierre. L'on peut encore ajouter un titre ou un métier : Jean le Veneur. Enfin, l'on joint au nom un sobriquet, et, ici, il est évident que nous avons affaire à des noms usités dans la vie courante.

L'on voit donc qu'à la fin du XIIIe siècle, en Wallonie, le nom (prénom) jouait encore le rôle principal — on le rencontre seul — et que le surnom, quelquefois introduit artificiellement par les scribes, n'apparaît que par un souci de clarté, pour éviter des confusions que la pauvreté croissante du vocabulaire anthroponymique et surtout la mode rendaient de plus en plus fréquentes.

Telles sont les principales conclusions de M. Æbischer, dont l'excellent travail, conduit avec une méthode extrêmement sûre, éclaire singulièrement cette question jusqu'ici peu étudiée.

Il serait intéressant de faire, pour la Lorraine, un dépouillement

EFERUS - Recherches & Classification numériques

analogue : nous croyons que les conclusions, sur la plupart des points, seraient sensiblement les mêmes que pour la Wallonie.

Nous citerons aussi une note du regretté Albert Collignon sur quelques noms et prénoms lorrains (1). L'on peut ajouter aux prénoms empruntés à nos saints lorrains *Soibert* (Sigisbert), et *Élophe*, très répandu à Trondes (2). Les *Dominge* que cite Albert Collignon présentent une transformation phonétique régulière; ils sont donc de beaucoup antérieurs à saint Dominique, qui vécut de 1170 à 1224; effectivement l'on trouve un *Dominicus* dans une charte wallonne du 22 octobre 896 (3). Il serait à désirer que les quelques indications données par Albert Collignon attirassent l'attention sur cet intéressant sujet, qui mériterait une étude approfondie. Disons, à propos de cet article, qu'il n'est pas douteux que le nom propre *Herriot* (4) ne soit un diminutif lorrain de Henri (Henriet) de même que Génot est un diminutif de Jean, Parisot un diminutif de Pierre, Thiriot un diminutif de Thierry, etc.

M. A. Marot (5) parle dans un article du *Pays Lorrain* d'une déesse oubliée, la déesse *Solimara*. Nous ne voulons pas chicaner M. Marot pour avoir, dans un article tout littéraire, accepté une tradition chère à d'anciens archéologues lorrains. Mais il est bon de couper court aux légendes : la déesse Solimara n'a jamais existé. La Solimara de l'inscription de Bourges est une femme à laquelle sa mère élève un monument (6). Quant au nom de *Solimariaca*, il signifie, suivant toute vraisemblance : la propriété de *Solimaros*.

Toponomastique. — Dans un court article des *Cahiers Lorrains* (7), M. Kommer essaie de localiser les stations de *Caranusca* et de *Ricciacum*, sur la voie romaine de Metz à Trèves. M. Kommer nous paraît attacher beaucoup trop d'importance aux distances indiquées par la carte de Peutinger (qu'il est bien obligé, d'ailleurs, de corriger). La voie de Metz à Trèves offre, sur la carte de Peutinger, un tracé assez extraordinaire : une station tout au moins est nettement indi-

(1) Collignon (A.), *Note sur quelques noms et prénoms lorrains* (P L P M 1922, p. 271-273).
(2) Meurthe-et-Moselle, Toul, Toul-Nord.
(3) Bulletin du dictionnaire wallon, publié par la Société de littérature wallonne, 1924, p. 113.
(4) P L P M 1924, p. 365.
(5) Marot (A.), *La Déesse oubliée* (P L P M 1922, p. 544-550).
(6) Longpérier (A. de), Revue archéologique, 1873, p. 259-262.
(7) Kommer (L.), *Questions d'histoire messine : la voie romaine de Metz à Trèves et ses stations* Caranusca *et* Ricciacum (C L 1923, p. 141-144).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quée par un crochet du tracé, sans qu'aucun nom et aucun chiffre s'y rapportent. Dût-on négliger ces irrégularités et admettre — ce qui n'est pas prouvé — que la route indiquée par la carte est la voie directe de Metz à Trèves, il n'en resterait pas moins que l'*Itinéraire d'Antonin*, qui mentionne deux fois cette route (240 et 371), lui attribue 28 lieues (une station est marquée, sans indication de nom, à 12 lieues de Metz, et à 16 lieues de Trèves) la première fois, et 34 la seconde, alors que le chiffre rectifié de la Table de Peutinger est de 37 lieues. Ou bien il y avait plusieurs routes, ou bien les distances marquées par ces anciennes cartes ne sont qu'approximatives. En tout cas, il est imprudent de se fonder, pour localiser les stations, sur des chiffres aussi mal établis. Il serait beaucoup plus sûr d'interroger les noms de lieux eux-mêmes. *Ritzing* semble bien la germanisation de *Ricciacum* (prononcer *Ritsiacum*) (1), s'il est difficile de retrouver actuellement *Caranusca* (*Gannia* dans l'*Anonyme de Ravenne?*). La persistance du nom de lieu *Ricciacum* jusqu'à nos jours est un argument d'autre valeur que des chiffres douteux et d'ailleurs contradictoires.

Nous avons cru devoir insister sur cette menue question parce qu'elle pose un problème de méthode. Quand il s'agit d'identifier des stations gallo-romaines, les données historiques (*Table de Peutinger* et *Itinéraire d'Antonin*) sont très sujettes à caution, les fouilles archéologiques ne peuvent en général donner que de vagues probabilités sur l'existence, à tel ou tel endroit, d'un établissement ou d'une localité : c'est l'étude des noms de lieux qui seule, dans les cas favorables, peut apporter un argument décisif, et il est regrettable que cette source soit, dans le cas présent, systématiquement négligée.

M. Guir (2), qui se range aux côtés de M. Kommer, n'apporte que des arguments contre sa thèse. Si *Kirschnaumen*, Naumen aux cerises, Numagon au x^e^ siècle, est un ancien *Noviomagus*, il ne peut être un ancien *Ricciacum*. M. Guir ajoute que « les noms de *Kerrig* et *Kahren* semblent dériver de celui de *Caranusca* » : il faut prouver et choisir. *Caranusca* n'a pu donner en deux endroits différents deux noms différents. Il n'est pas de question plus délicate que les questions de

(1) Comparez Bermerain (Nord), en 1095 Bermering, et Bermeries (Nord), Bertmariacas, Berméricourt (Marne), Bertmariaca cortis. D'un nom d'homme germanique Gundericus dérive un nom en *-ingen*, Gondrexange, et un adj. en *-iacus*, Gunderiaca villa (Contrexéville, Vosges). Il y a donc identité de sens et d'emploi entre le suffixe *-iacus* et le suffixe *-ingen* et Ricciacus a pu être traduit par Ritzingen. Au x^e^ siècle, il était encore question du pagus ricciacensis (C L, déc. 1923, p. 157).

(2) Guir (F.), *Caranusca* (C L, déc. 1923, p. 157-158).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toponomastique, et l'on ne doit fonder d'identification que sur une étude très exacte des transformations phonétiques successives des noms de lieux.

Signalons enfin sur la même question une hypothèse du commandant Lalance (1) dont M. Guir a fait ressortir les invraisemblances (2).

M. Hubschmied, dans l'article cité plus haut (3), étudie en passant les formes raccourcies des noms celtiques : c'est ainsi que *Neumagen*, près Trèves, exactement *Noviomagus*, est appelé *Novia* par le géographe de Ravenne. Il signale aussi la disparition des noms des cités de la Gaule, remplacés par les noms des peuples (pour quarante-deux cités sur soixante-cinq environ) : *in Parisiis* au lieu de *Lutetia*. C'est ainsi que *Metz*, *Mettis*, est une forme raccourcie de *in Mediomatricis* (avec redoublement de la consonne) au lieu de *Divodurum*. *Mettis* n'a rien de commun avec le nom propre *Mettius* : « on ne donne pas à la capitale d'un État le nom d'un propriétaire foncier ». C'est ainsi qu'il faut aussi expliquer *Dun* (sur Meuse) : *Dun* est une forme abrégée de *Virodunum*. *Thun*, en Suisse, dérive d'un ancien *Dunum*, mais une montagne proche de la ville a conservé le nom sous sa forme pleine : *Wirtneren* correspond à *Virodunaria* (p. 194 et n. 1).

M. Hubschmied a établi, pour la Suisse, un fait de la plus haute importance. Au v^e^ siècle, quand les Germains ont pénétré dans la région montagneuse qui constitue aujourd'hui la Suisse allemande, la langue gauloise y était encore parlée. Les patois germaniques offrent des traductions en allemand de mots celtiques qui prouvent qu'à un moment donné les envahisseurs germains ont connu à la fois les deux langues. Il est à noter que ce gaulois tardif est un gaulois évolué (dans le même sens, à ce qu'il semble, que le breton), alors que les noms de lieu français renvoient d'ordinaire à des types gaulois archaïques. Toutefois *Moyeuvre* (Moselle, Thionville), d'un type primitif **Mogetobriga* (cf. dans Cesar *Admagetobriga*, avec les variantes *Admagetobriae*, *Admagetobrie*, suivant les manuscrits), semble remonter à une forme où le *g* était passé à *v* (Modover, 861, mais Moebrium, x^e^ siècle). Il y a là une indication tout à fait importante pour la Lorraine. La langue gauloise s'y serait conservée assez tardivement — surtout, peut-on supposer *a priori*, dans la région montagneuse et boisée des Vosges. Il serait donc nécessaire d'étudier à nouveau les noms de lieux d'origine gauloise dans toute la région lorraine.

(1) Lalance (Commandant), *La Voie romaine de Metz à Trèves et ses stations* Caranusca *et* Ricciacum (C L 1924, p. 8).
(2) Guir (F.), *Encore un mot sur Caranusca* (C L 1924, p. 8).
(3) *Die Ortnamen*... Ogo, etc. Voyez p. 288, n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. E. Muret (1) reprend la question de l'étymologie du nom de *Metz*. Il ne croit pas que Metz soit un hypocoristique, parce que ce serait le seul nom hypocoristique parmi ceux des quarante-trois cités gallo-romaines. Mais Châlons, s'il n'offre pas une forme hypocoristique, offre une forme abrégée, ce qui revient au même; et les quarante et une autres cités gallo-romaines portaient sans doute une dénomination moins encombrante que Divoduri Mediomatricorum (Table de Peutinger). D'autre part, le fait que les noms de Metz et de Châlons soient originairement des noms de peuples gaulois, c'est-à-dire une variété de noms de personnes, n'est pas, bien au contraire, contre l'hypothèse de la formation d'un nom hypocoristique ou abrégé. Enfin, le fait que l'ancien Octodurum, chef-lieu des Vallenses, est devenu Martigny ([fundum] Martiniacum) ne prouve rien : l'explication de ce changement de nom se trouve dans les événements historiques, et ne peut servir de fondement à une théorie linguistique. L'on n'imagine pas comment la cité de Metz, ville considérable, qui n'a jamais cessé d'être habitée par une population nombreuse, aurait quitté son nom traditionnel pour prendre celui du propriétaire d'un domaine.

M. Vendryès, dans une courte note, montre que le nom de la ville de *Metz* (2), *Mettis*, est un hypocoristique. De même que Neriomagus est devenu Neris (*Aquis Neri* sur la Table de Peutinger), *Mediomatricis* est devenu *Mettis*, avec un redoublement de l'occlusive *t* analogue à celui des noms d'hommes germanique *Sicco* (de Sigbert) et celtique *Bottus* (de *Bodio-*).

En résumé, le nom de la ville de Metz représente exactement un latin *Mettis*, qui est à la fois une forme hypocoristique (*Paname* pour Paris) et une forme abrégée de *Mediomatricis*, le nom du peuple ayant remplacé, ici comme ailleurs, le nom de lieu. Il est à noter que le nom de lieu *Divodurum* (la forteresse des Dieux ?) n'était pas un nom déterminant : la Gaule était couverte de *Divodurum* et de *Virodunum* qu'il fallait préciser, comme aujourd'hui les *Villers* ou les *Neuville*, par un second terme (*Divodurum Mediomatricorum*).

Ajoutons qu'il ne peut y avoir aucun rapport entre le nom de la ville de *Metz* et le latin *mansum : mansum* est devenu *masu*, *meis* (avec une diphtongue *ei*), puis *meihh* (*hh* désignant le son *ch* de l'allemand *Bach*), avec des variantes *meih* (*h* désignant la sonore cor-

(1) Romania, t. L, p. 451.
(2) *Le nom de la ville de Metz* (Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. XXIII, 1923, p. 52).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

respondante à la sourde *hh*), *mei*, suivant que le mot se trouvait devant un mot commençant par une voyelle, ou devant un mot commençant par une consonne : c'est cette dernière forme qui a survécu à Metz, d'après le dictionnaire de M. Zéliqzon. *Mettis* est devenu *mèts'*, puis *mès'*. A aucune époque il n'a pu y avoir aucune confusion entre ces deux mots, dont la voyelle et la consonne finales étaient nettement distinctes. Il serait d'ailleurs difficile d'appeler une ville, qui apparaît généralement comme un ensemble de maisons, d'un mot qui signifie « jardin »; les confusions eussent été insupportables (je vais à Metz aurait signifié : je vais à la ville et : je vais au jardin).

Le germanique **awia*, eau courante, aurait abouti à *aive*, d'après M. Marchot (1), dans l'est de la France. Le mot n'aurait survécu que dans les noms de lieux; il se présente souvent sous la forme diminutive *aviol*. C'est cette forme qui expliquerait le nom d'*Avioth*, dans la Meuse, et celui des *Aviots*, dans le département de la Meurthe. L'hypothèse de M. Marchot est très séduisante. Toutefois la transformation phonétique de **awia* en *aive* n'est pas claire (*w* devient *v*?) et il me paraît à peu près impossible de distinguer actuellement les représentants de **awia* et ceux de *aqua*. Nous attendons l'étude d'ensemble annoncée par M. Marchot : il est difficile de conclure, dans des matières aussi délicates, et en l'absence de formes très anciennes, sur des formes peu nombreuses et assez étroitement localisées.

L'on trouvera dans l'excellente *Revue belge de Philologie et d'Histoire* — dont nous sommes heureux de signaler l'apparition — des indications précieuses sur divers noms de lieux lorrains : *Stenay* (Astanetum?), dans un article de M. Feller (2), *Écouviez* (Scoparium), dans un article de M. Platz (3). M. Vannérus a consacré un article à l'étude des *Chaumont* germaniques (4). Le vocable roman de Chaumont a subsisté jusqu'à nos jours dans des noms de lieux luxembourgeois, sarrois, ainsi que dans la partie germanique du département de la Moselle et en Allemagne. Il y a là un fait intéressant à noter. Mais les déformations subies par ce vocable inintelligible pour des populations de langue germanique ne sont pas moins instructives : l'on peut voir dans les listes établies par M. Vannérus les transfor-

(1) MARCHOT (P.), *Le germanique* *awia, « eau courante » *ou* « prairie avec eau courante » *en français* (Archivum romanicum, t. VIII, p. 305-307).

(2) FELLER (J.), *Astanetum* (Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. I, p. 47-48).

(3) PLATZ (E.), *Adjonctions à « Balai », étude de géographie linguistique et de semantique* (*ibid.*, t. II, p. 691).

(4) VANNÉRUS (J.), *Les Chaumont germaniques : notes de toponymie* (*ibid.*, t. I, p. 283-292).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mations auxquelles est exposé un nom propre dans la bouche de personnes qui parlent une autre langue.

M. Germain de Maidy (1) étudie l'origine du nom de *Cesse* (Meuse, Montmédy). Il faut y voir la forme féminine d'un gentilice romain (Saxius, Siccius, Sextius?). Sassey serait à Cesse ce que Épagny (Hispaniacus) est à [Robert] Espagne (Hispania).

Nous n'examinerons pas en détail les étymologies de M. le commandant Lalance (2). Celle du nom de *Metz* donnera une idée de l'insouciance avec laquelle M. Lalance traite les questions de phonétique : il affirme que le latin *Metis* s'est prononcé *Mesis* comme *notitia* se prononçait *notisya*, prononciation qui est elle-même erronée; il ne sait pas qu'un *z* en très ancien français se prononçait *ts* et ne se confondait nullement avec un *s*. Par quel miracle, alors que *frontem* a donné *front* et *Nita Nied*, *frons Nitae* serait-il devenu *Frontigny* et non **Fronnied*? Que signifierait à vrai dire l'expression : front de la Nied? La plupart des étymologies proposées sont impossibles ou invraisemblables; d'autres sont acceptables, mais la preuve reste à faire. Il n'est pas de recherche plus tentante pour l'amateur que la recherche étymologique; mais il n'en est pas de plus décevante.

Citons enfin toute une série « d'étymologies populaires » de noms de lieux que M. Duvernoy a réunies dans son savant article sur les légendes de l'histoire de Lorraine (3). Dès le moyen âge, les scribes traduisaient Bonneuil par *Bonus oculus*! C'est ainsi qu'en Lorraine *Cesse* est devenu Seize, *Chevaux* Chef-Haut, *Saint-Amon* Mont d'Anon, *Maix-la-Tour* Mars-la-Tour, *Ceintrey* Saint-Trez, *Cembeng* Saint-Boing. A Nancy même, *La Croix-le-Gainier* a été transformée en Croix-Gagnée, les rues du *Haut-Bourget*, du *Petit-Bourget* (un *bourget* est un petit bourg, ici un faubourg), en rues du Haut-Bourgeois, du Petit-Bourgeois. Soyons reconnaissants à M. Duvernoy d'avoir épargné à des érudits moins informés que lui des étymologies pour le moins aventureuses.

Le dialecte lorrain et la langue française. — Rabelais a séjourné

(1) Germain de Maidy (L.), *Sur l'étymologie de Cesse* (B S N M, 1922, 2e partie, p. 41-44).

(2) Lalance (Commandant), *Deux monuments messins de l'époque gallo-romaine. I : l'aqueduc; II : l'amphithéâtre-naumachie. Étymologies messines (Documents d'histoire locale)*. Metz, Even, 1923, in-8° de 128 pages; planches hors texte. — Les *Étymologies* occupent les pages 60-124. — Voyez aussi, du même : *Les Origines de Metz* (P L P M 1922, p. 238-266), repris dans : *Trois questions d'histoire messine*. Nancy, Colin, 1922, in-8° de 32 pages, une carte.

(3) Duvernoy (E.), *Les légendes de l'Histoire de Lorraine. La légende étymologique* (P L P M 1923, p. 527). Sur ce travail, voir ci-dessus, p. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Metz, comme médecin de la ville, du mois de mars 1546 au mois de juin 1547. Trouve-t-on dans son œuvre, si riche en mots dialectaux, des souvenirs de son passage en Lorraine?

M. Sainéan (1), d'après la *Briefve déclaration*, sorte de glossaire établi par Rabelais lui-même (2), nous dit que « la seule trace du patois messin qu'on découvre dans le roman sort, chose curieuse! de la bouche du Saintongeois Dindenault » (3). Il est vrai que plus loin (t. II, p. 339), M. Sainéan ajoute : « Deu Colas, faillon! s'écrie Dindenault le marchand de moutons, trahissant ainsi son origine lorraine ». M. Sainéan, reprenant la traduction de la *Briefve déclaration*, interprète ces trois mots par : « Diantre, Nicolas, mon fillot ». *Deu* est une simple interjection, et *faillon* est le diminutif du messin *fail*, fils (aujourd'hui plutôt *feil* et *feillon*).

J'ignore où M. Sainéan a pris ces renseignements d'apparence précise. Le dictionnaire si complet de M. Zéliqzon n'a pas de forme du mot *fils;* dans *Lo pia Ermonèk Lourain* (1883), je trouve *fe*, fils; dans *Le Lorrain peint par lui-même*, *Almanach pour 1853*, *fé* est glosé par *fer*, *fils*, *faim*. Le mot *faillon* se rencontre dans un Noël ancien (4); il est encore vivant dans les patois de la Meuse, avec le sens de « mon vieux ». C'est déjà le sens qu'il présente dans le Noël indiqué (cf. de même *mon fi* dans les Ardennes, voyez mon *Enquête linguistique des patois d'Ardenne*, t. I, p. 395); Labourasse, qui ne l'a point reconnu, l'écrit *faïon* et le traduit par : frère.

Que signifie cette phrase, sur laquelle ont peiné déjà pas mal d'érudits locaux? (5). Il semble bien que Rabelais ne l'ait point comprise. Passerat écrit (Œuvres, éd. 1606, p. 305) :

> Les Lorrains, ce dit-on, sont gens de bon affaire,
> Bons Colas, bons faillons, bons hommes de maris.

Passerat semble bien faire allusion dans les expressions : gens de

(1) Sainéan (L.), *La langue de Rabelais*. Paris, de Boccard, 1922 et 1923, in-8°, 2 vol. de XII-508 et de 580 pages.

(2) Ed. Marty-Laveaux, t. III, p. 198. *Deu Colas, faillon.* Sont motz Lorrains : de par sainct Nicolas, compagnon.

(3) T. II, p. 179. Il faut corriger, dans la table des matières, *174* en 179.

(4) M S A L 1853-1854, p. 406, et Oberlin, *Essai sur le patois du Ban de la Roche.* Strasbourg, Stein, 1775, p. 79 (il est à remarquer qu'Oberlin prend *faillon* pour un nom propre). Dans le *Dialogue facétieux...*, vers 72, le berger appelle le gentilhomme *Jean Faillon*. Le *Dialogue facétieux* date de la fin du XVII^e^ siècle; il a été édité par M. l'abbé Thiriot (A S H L 1909, 2^e^ partie, p. 70-104), dont la note sur *faillon* résume bien ce que nous savons de la question.

(5) Badel (E.), M S A L 1889, p. 124-125; Germain de Maidy (L.), J S A L 1893, p. 281; Labourasse (H.), J S A L 1894, p. 15-16.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bon affaire, bons hommes de maris, à une plaisanterie bien connue (voyez p. 275, n. 2); *Colas* et *faillon* seraient aussi des sobriquets ethniques appliqués aux Lorrains. Dans la bouche d'un Lorrain, la phrase signifierait : « Dieu ! pauvre de moi ! » Mais il n'était pas nécessaire que Rabelais vînt en Lorraine pour apprendre ces sobriquets qui devaient être surtout répandus à Paris et dans toute la France.

Il serait sans doute intéressant d'étudier la question sérieusement et d'examiner si la langue de Rabelais ne doit rien au parler de Metz. Le sujet a été effleuré par M. Ducrocq (1), dans un article fort joliment fait qu'a ignoré M. Sainéan.

Dans un court article intitulé *Cahiers de doléances et linguistique lorraine* (2), l'on trouvera de précieuses indications sur la langue des « Cahiers de 1789 » rédigés en Lorraine allemande. Tous les cahiers, sauf deux, sont en français : les deux cahiers rédigés en allemand sont d'ailleurs parsemés de mots français, et les cahiers rédigés en français contiennent de nombreux mots allemands, dont l'auteur cite de curieux exemples. Ajoutons que, sur plus de deux cents communes, trois seulement (qui sont aujourd'hui sarroises) expriment le désir « que l'on envoie aux communautés allemandes les ordonnances en langue allemande ».

V — LITTÉRATURE ET COUTUMES POPULAIRES

Nous devons regretter tout d'abord que ce chapitre ne soit pas plus considérable. Les vieux contes populaires, les vieilles chansons, les vieilles coutumes disparaissent peu à peu et ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Et la Lorraine, jusqu'ici, a été mal étudiée. Nous avons pu constater, en ce qui concerne les contes merveilleux, en particulier, que le recueil de Cosquin, avec celui de M. l'abbé Thiriot et de M. L. Zéliqzon, étaient à peu près les seuls à nous offrir des documents. Devons-nous croire que, sauf à Metz et à Montiers-sur-Saulx, aux confins de la Champagne, l'on ne disait point, aux veillées, de contes merveilleux? Il est indispensable de sauver maintenant tout ce qui subsiste des vieilles traditions populaires de notre Lorraine : les détails les plus infimes, les fragments les plus informes peuvent être pour la science d'un prix inestimable. Le petit livre de M. van

(1) Ducrocq (G.), *Le séjour de Rabelais à Metz* (A, t. I, 1905-1906, p. 103-120). — Sur le séjour de Rabelais à Metz, M. Ducrocq donne une bibliographie p. 104, n. 1.

(2) Un autre P. L. (Thionville), *Cahiers de doléances et linguistique lorraine* (C L, t. I, 1922, p. 121-123).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gennep (1) est à la portée de toutes les bourses : il donnera aux amateurs le guide qui leur est indispensable.

Toutefois, s'il est urgent — et c'est là d'ailleurs une besogne relativement facile — de réunir des documents, nous ne conseillons pas aux travailleurs locaux d'essayer de les interpréter. Ce qu'on appelle, d'un mot malheureux et qu'il faut proscrire, le *folklore*, n'est qu'une science de description, comme la botanique et la zoologie; les matériaux recueillis par le botaniste et le zoologiste sont mis en œuvre par le biologiste, les matériaux recueillis par le traditionniste seront mis en œuvre par l'anthropologiste. Et l'on ne s'improvise pas anthropologiste.

Nous distinguons dans ce qu'on appelle le *folklore* deux parties principales :

D'une part, un « système intellectuel » complet : une philosophie populaire (croyances superstitieuses), une histoire populaire (légendes), une science populaire (médecine empirique, etc.), une littérature populaire (contes, chansons, etc.). Nous retrouvons ainsi dans les campagnes des résidus, quelquefois informes, d'anciennes civilisations humaines dont les textes historiques ne nous ont pas conservé le souvenir;

D'autre part, des traditions populaires. Ce sont des coutumes qui nous paraissent aujourd'hui étranges ou même absurdes et qui autrefois avaient leur raison d'être; elles survivent aux croyances qui les ont fait naître, témoins d'étapes intellectuelles de l'humanité depuis longtemps disparues.

Nous négligeons systématiquement, dans ce chapitre, tout ce qui concerne l'art populaire, l'architecture populaire, etc. : ces questions relèvent naturellement de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Bibliographie. — Une bibliographie du *Folklore et des Folkloristes Wallons* (2) a été publiée par M. F. Rousseau. Le plan en est très net, les tables bien faites : l'ouvrage peut être considéré comme un modèle. Cette bibliographie intéresse la Lorraine à un double point de vue. M. Rousseau ne s'est pas borné à la Wallonie, mais il a compris dans son étude la partie sud de la Belgique, dont le parler gaumet doit être rattaché au dialecte lorrain, et qui fait donc, au point de vue

(1) Van Gennep (A.), *Le Folklore*. Paris, Stock, 1924, in-24 de 126 pages. Collection : *La Culture moderne*. Prix : 2 fr.

(2) Rousseau (F.), *Le Folklore et les Folkloristes Wallons*. Bruxelles, Van Oest, 1921, in-8° de x-85 pages. *Répertoire des ouvrages à consulter. Collection créée pour l'avancement des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

linguistique et folklorique, partie intégrante de la Lorraine. D'une manière plus générale, il est nécessaire de remarquer que le Lorrain et le Wallon, très étroitement apparentés au point de vue linguistique (1), ne peuvent être séparés quand l'on étudie les coutumes et les traditions populaires. Il semble bien qu'on doive admettre l'existence d'une civilisation spéciale qui se serait constituée sur la rive gauche du Rhin et dans le nord de la Gaule avant les invasions barbares, peut-être avec Trèves pour capitale. Les invasions germaniques ont ruiné en partie cette civilisation; au point de vue linguistique, des dialectes germaniques ont partout remplacé le latin, sauf à l'ouest, en Lorraine et en Wallonie, conservant toutefois des mots anciens, qui se retrouvent, avec leur sens spécial, dans les dialectes romans et les dialectes germaniques. En ce qui concerne le folklore, il serait nécessaire d'examiner ce qui peut subsister, dans les régions germanisées, des anciennes traditions et coutumes que la Lorraine et la Wallonie ont conservées. Rien n'a été fait dans cet esprit : les savants allemands, jusqu'ici, se sont surtout souciés de prouver, avec des arrière-pensées politiques, que Metz et la Lorraine étaient purement germaniques. Il est d'ailleurs juste de reconnaître que les travaux préparatoires à cette étude, en France même, ne sont qu'amorcés; nous n'avons sur le folklore de la région lorraine, en particulier, que des travaux isolés et de valeur très inégale, et il nous est fort difficile de caractériser les traditions et coutumes de la Lorraine par rapport à celles des autres provinces de France.

Travaux d'ensemble. — Nous sommes heureux de signaler ici un article très joliment rédigé de M. Simonet (2) sur le *Pays gaumet.* L'on oublie trop souvent que ce coin de Belgique, — une sorte de triangle limité au nord par une ligne qui, de Muno (à la hauteur de Sedan à peu près), passant par Marbehan et Habay, aboutit près d'Attert, borné à l'est par le Grand-Duché, à l'ouest par la frontière française, — se rattache étroitement à la Lorraine dont il a conservé le dialecte (toutefois, à l'est, Arlon et ses environs ne connaissent que des patois germaniques). M. Simonet décrit très exactement ce pays que l'on confond généralement avec l'Ardenne et qui en est si différent. Puis il donne un plan très précis de la maison gaumette, la

(1) B L 1913-1919, p. 286 et n. 1.
(2) Simonet (E.), *Le Pays gaumet* (La Terre Wallonne, mai-juin-juillet 1923, p. 97-102, 175-181, 257-261).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

majon (1), devant laquelle se tient le *cwareye*, le couarail, et qui comprend uniformément trois pièces, le *pèle*, sur la rue, qui est la belle chambre, puis la cuisine et enfin, derrière, le terril ou chambre à four. Un couloir, l'*ollaye* (c'est le français *allée*, et non le latin *aula*, comme le croit M. Simonet), traverse la maison de part en part, servant à la fois aux bêtes, dont les écuries sont dans la cour, et aux gens. Une seule porte, située au milieu de l'*allée*, donne accès dans la cuisine, qui commande les deux autres pièces et qui n'est éclairée directement que par la cheminée. M. Simonet énumère des sobriquets collectifs, des surnoms, des proverbes, et divers usages populaires : le *fouettage* (le 26 décembre, les jeunes gens vont dans les maisons où il y a des jeunes filles et font le simulacre de les fouetter jusqu'à ce qu'on leur donne des noix ou des noisettes), le *pesage* (c'est la *holmée* (2), mais ici le pesage est considéré par les jeunes filles comme un honneur et non comme une brimade), et, au mois de mai, les danses de la Mariée, qui ne sont autres que les *trimasots*. L'article de M. Simonet, à côté de détails très précis, donne une bonne vue d'ensemble de ce pays gaumet que les patoisants et les folkloristes de la Lorraine ne doivent pas négliger.

Contes. — Signalons deux gros volumes de E. Cosquin qui viennent d'être publiés par M. Champion (3). Cosquin a relevé de nombreux contes à Montiers-sur-Saulx (Meuse, Bar-le-Duc); ils ont été donnés tout d'abord dans la *Romania*, puis ont paru en volumes (4). Si les théories de Cosquin, qui ont été ruinées par la thèse de M. Bédier (5), n'ont plus qu'un intérêt historique, il n'en est pas moins vrai que ce grand travailleur a réuni, alors qu'il en était temps encore, le recueil de contes lorrains le plus complet et le meilleur que nous possédions, et qu'il a, grâce à l'étendue de son information, amassé pour ses successeurs une admirable collection de matériaux.

Le volume de M. l'abbé Weyland (6), curé de Vernéville, contient

(1) Sur le patois gaumet, voyez FELLER (J.), *Phonétique du gaumet et du wallon comparés* (Bulletin de la Société Liégeoise de littérature wallonne, t. XXXVII, 1897, p. 201-282).

(2) Voyez sur cet usage : B L 1913-1919, p. 296.

(3) COSQUIN (E.), *Les contes indiens et l'Occident ; petites monographies folkloriques à propos de contes maures recueillis à Blida par M. Desparmet.* Paris, Champion, 1922, in-8° de 623 pages. — *Études folkloriques. Recherches sur les migrations des contes populaires et leur point de départ.* Paris, Champion, 1922, in-8° de 635 pages.

(4) COSQUIN (E.), *Contes populaires de Lorraine.* Paris, Vieweg, [1887], 2 vol. in-8° de LXVIII-290 et 376 pages.

(5) BÉDIER (J.), *Les Fabliaux.* Paris, 1893, in-8°.

(6) WEYLAND (Abbé F. A.), *Légendes et Contes du pays lorrain.* Metz, Even, 1922, in-8° de 157 pages. Collection *Mosella.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des légendes et des récits plaisants. Peu de légendes ont un caractère vraiment populaire (*Le père Malchausse au sabbat*, *Au sabbat*) et elles paraissent avoir été arrangées. Seul le *Trou du Diable* présente, au point de vue de la littérature populaire, un véritable intérêt : c'est un vrai « Miracle de Notre-Dame ». Dans le récit de Saint-Nicolas et les trois petits enfants, l'abbé Weyland a aussi intercalé la vieille complainte populaire (p. 106). La plupart des autres récits, dont l'un, *La Mare de l'Esprit*, a été couronné en 1909 par les Jeux Floraux, sont en quelque sorte de petits romans historiques (*Le Braconnier de Genivaux*); quelques-uns : *Comment le général Quoinquoin fut fait prisonnier en 1870*, *Un apiculteur anarchiste*, sont de simples « blagues ». La langue, qui est simple, quelquefois relevée de termes patois pittoresques, n'échappe pas toujours à la vulgarité.

Les contes de M. Lionnais (1), dont quelques-uns sont assez brutaux, offrent quelquefois un caractère populaire; d'autres, d'origine littéraire, sont plutôt « gaulois ». Ces contes sont souvent amusants et bien troussés. Mais pourquoi M. Lionnais a-t-il adopté un style extraordinaire, où des termes patois voisinent avec des vocables insolites, et auquel la suppression des articles, jointe à des inversions forcées, donne une allure étrange et pédante (p. 75 : pour ses frais en resta, pensez bien!; — p. 91 : quand somme ne vient pas, on danse belle ronde d'amour!). Ce composé de français marotique et de patois lorrain (2) est bien le langage le plus artificiel et le plus ridicule qu'on puisse imaginer : il convient aussi mal que possible à des récits plutôt « réalistes » et n'évoque que des paysans d'opéra-comique.

1° Science populaire (Médecine populaire)

M. Errard (3) a publié quelques recettes de médecine populaire, pour la guérison des maux de dents, des tranchées des chevaux, pour « seigner » les entorses de chevaux, etc. Ces recettes de médecine populaire présentent souvent un certain air de famille. C'est qu'elles dérivent en partie de formules imprimées par des imprimeurs locaux à l'usage des colporteurs. Le manuscrit reproduit par M. Errard est

(1) Lionnais (G.), *Coups de serpe*. Verdun, 1923, in-12 de VI-110 pages. Collection : « *Bibliothèque des Essais* » de la Revue « *Les Primaires* », Paris.

(2) C'est sans doute ce que M. Lionnais, qui parle la langue d'oïl, comme M. Jourdain la prose, sans le savoir, appelle « un dialecte mi-français, mi-langue d'oïl » (p. IV).

(3) *Quelques recettes communiquées par M.* P. Errard (B S N M, 1921, 2e partie, p. 38-43).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fort curieux comme langue et comme orthographe. Il faut lire, p. 40, *laurier sauce* (caucé); quant à la phrase de la page 42 qui embarrasse M. Errard, je comprends qu'on doit s'arrêter, dans le « grillage » de l'avoine, dès que le grain « *sue* ».

2° Littérature populaire

Contes merveilleux. — Nous avons signalé plus haut (p. 264) le livre important de M. Huet.

Mesdames de Champenay ont raconté la *légende* du *Trou de l'Esprit* (1), où un prêtre revient, chaque nuit, réclamer les neuf messes, dites un même jour de Noël, qui lui sont nécessaires pour entrer au paradis. Le conte, très habilement conduit, est tout à fait réussi.

Un *conte* de *Toussaint* de M. Dumont, qui nous est présenté sans aucune indication d'origine, nous paraît plus littéraire que populaire (2).

Fiauves. — Les *fiauves* (fables) ne sont autre chose que des fabliaux, de petits contes pour rire.

Le genre de la *fiauve* est très vivant en Lorraine : nombre de revues et de journaux publient des fiauves. Ces fiauves n'ont d'ailleurs de populaire que le sujet; il suffit de comparer la fiauve publiée par M. O. Bloch dans son Lexique patois des Vosges méridionales (p. 165) avec celles que nous citons ici pour voir combien la forme de ces dernières est soignée et véritablement artistique.

Dans le *Pays Lorrain*, M. A. Marot a publié *Les œils de Berbis* (3) : un nigaud à qui l'on a conseillé de donner à sa fiancée des yeux de brebis (de lui faire les yeux doux) prend l'expression au propre; — *Lo loup et lo Goupil* (4) : c'est le récit bien connu du pot de beurre et des trois enfants *Entamé*, *A moitié*, *Reléché*, dont Renard est successivement le parrain; — *Lai Chantraine dou père Bontus* (5) : amusante histoire d'une femme mise à la raison par son ivrogne de mari; — *Lo Rochat dou grand-père* (6) : récit tout particulièrement bien écrit et très réussi; un jeune homme ne veut pas épouser une « râcleuse »,

(1) Champenay (M^mes F. et G. de), *Lo pouoteu de l'Esprit* (P L P M 1923, p. 78-80).
(2) Dumont (P.), *Conte de Toussaint : la quenouille des Trépassés* (P L P M 1922, p. 496-498).
(3) P L P M 1922, p. 33-34.
(4) *Ibid.*, *id.*, p. 511-513.
(5) *Ibid.*, 1923, p. 272-275.
(6) *Ibid.*, *id.*, p. 363-365.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

une avare; — *Lou mâchuron de Diaudine Banfouille* (1) : vieille plaisanterie traditionnelle de la danse de la Malaisée, où chacun, muni d'un instrument de cuisine, imite les gestes du meneur de la danse. — M. H. Lebrun continue la série des blagues dont M. Ernest est le héros et le Marcellin la victime : *L' grou bou d' l'entouneuye* (2) : excellent procédé pour remplir rapidement les tonneaux; — *L' lav'ment* (3), « histoire vraie », dont le sujet se devine facilement. — Mesdames G. et F. de Champenay racontent *Lè peurmaire mosse do l'abé Flachot* (4). — M. E. Mathis (5), dans *Lis Kioches do Véti* (*Argos de Grand Baptiste*), nous montre les cloches du Valtin « qui, dans leur clocher recroquevillé, sonnent la misère ». — M. V. Collet (6) nous révèle *Un truc du père Fabing* (paysannerie vécue) : le meunier invite son client à la pêche; « prends, prends », crie-t-il à son chat lié au bout d'une latte; le chat ne prend rien, naturellement, mais le garçon meunier prend le grain du client dans la trémie. — M. A. Zwingelstein (7), dans les *Genêtres du Thanase*, nous peint la plaisante rapacité du paysan vosgien. — M. G. Lionnais (8), dans la *Maladie des Oiseaux*, nous montre un mari, qui a mangé du mouron, atteint d'un mal extraordinaire : le récit est vraiment amusant et bien réussi. — M. G. Gobron (9), dans les *Sotrets chez les Bécheclоux*, nous dit, en un français très pittoresque, la plaisante histoire de faux revenants amateurs de « mirabelle ». — Enfin, dans *Les Noces de Campagne* (Saynète lorraine), M. G. Chepfer (10) a intercalé l'histoire du *loup de Fraimbois*, auquel on veut infliger le pire des supplices, et que l'on finit, après mûre réflexion, par marier.

M. Ch. Pierfitte a publié dans l'Almanach illustré des familles vosgiennes (11) pour 1923 (p. 18) une fiauve intitulée *La fille à marier*. C'est une réplique de l'histoire bien connue : une jeune fille s'adresse à la statue de la Sainte Vierge pour lui demander conseil; un enfant de chœur caché derrière l'autel lui répond, et la jeune fille, trompée par la voix, et d'ailleurs peu satisfaite de la réponse, prie assez vertement le petit Jésus de ne pas se mêler à la conversation.

(1) P L P M 1923, p. 507-511.
(2) *Ibid.*, 1922, p. 179-180.
(3) *Ibid.*, *id.*, p. 421-422.
(4) *Ibid.*, *id.*, p. 132-133.
(5) *Ibid.*, *id.*, p. 319-320.
(6) *Ibid.*, *id.*, p. 218-220.
(7) *Ibid.*, 1923, p. 392-398.
(8) *Ibid.*, *id.*, p. 453-460.
(9) *Ibid.*, *id.*, p. 179-183.
(10) *Ibid.*, 1922, p. 15-19.
(11) Voyez p 278 et n. 5.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La Revue du Rhin et de la Moselle (1) publie aussi une flauve dans chacun de ses numéros. Un certain nombre de ces fiauves ne sont que des réimpressions : nous ne croyons pas utile de mentionner les sources. *Lo serment de Mérianne* (2) reproduit l'histoire bien connue de la femme, qui, par vengeance, garde le silence. Le mari s'attaque à l'armoire au linge. « Que cherches-tu, dit la femme? » — « Ta langue. » — M. JEAN-JULIEN a reproduit *Lè paoue don père Benouè* (3) : c'est le fableau d'Estula; — *Les canards* (4) : histoire d'un mariage où des canards, en pinçant les mollets d'une jeune fille, se chargent de la « déclaration » et jouent le rôle principal. — CHAN B. est l'auteur d'*In d'jeunon boin merché* (5) : c'est l'histoire du client qui en demande, à l'auberge, pour son argent, et, jouant sur les mots, offre la pièce de dix sous qui constitue toute sa fortune; l'aubergiste furieux l'envoie chez son concurrent : « c'est lui qui m'a envoyé », répond le client; — *Les possédets don diale* (6) : un curé dénoncé par ses paroissiens met de l'eau bouillante dans les bénitiers et fait constater à l'évêque les contorsions « diaboliques » de ses ouailles; — *Aller et retour* (7) : un malicieux, profitant du sommeil du charretier, retourne ses chevaux; — *En première classe* (8) : un tâcheron, mécontent du prix qu'il a payé pour l'enterrement, en première classe, de sa mère, se présente pour scier le bois de M. le Curé avec son *r'chat* et son haut-de-forme — et lui fait les prix de la première classe; — *Eune bonne sope* (9) : une brave femme s'en va à la messe avec un morceau de jambon sous son bras pendant que le livre de messe mijote dans le pot avec les carottes et les poireaux; — *Po dire é tauïlle* (10) : c'est la vieille histoire du pénitent auquel M. le Curé inflige cinq paters « à dire à sa commodité ». — « Mais, M. le Curé, nous n'en avons pas; sauf votre respect, nous allons dans les champs ». — CHAN HEURLIN a donné *Lo moché d'emlette* (11) : plaisanterie faite à un aveugle; — *Lé sautrèle* (12) : elle saute au bas du chariot pour lui permettre de démarrer; — *Les quarante*

(1) Nouvelle série; t. I. Le t. I comprend quatorze numéros mensuels, de novembre 1922 à décembre 1923 inclus.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 72.
(3) *Ibid.*, *id.*, p. 156.
(4) *Ibid.*, *id.*, p. 236-237.
(5) *Ibid.*, *id.*, p. 314.
(6) *Ibid.*, *id.*, p. 397.
(7) *Ibid.*, *id.*, p. 477.
(8) *Ibid.*, *id.*, p. 542-543.
(9) *Ibid.*, *id.*, p. 605-609.
(10) *Ibid.*, *id.*, p. 992.
(11) *Ibid.*, *id.*, p. 669.
(12) *Ibid.*, *id.*, p. 735.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

écus (1) : un brave homme est tout content d'accepter nonante-cinq francs d'un porc dont il a refusé quarante écus; — *L'Ercension, Lè vèche* (2) : le berger du village, le jour de l'Ascension, quitte l'église en entendant le curé affirmer que Jésus est monté au ciel sans échelle : « j'enrage quand j'entends mentir comme cela »; un paroissien s'accuse d'avoir gardé un bout de corde qui ne lui appartenait pas (et auquel une vache était accrochée). — Enfin un texte est emprunté à JACLOT DE SAULNY : *Aux Geans de lé velle* (3) : « ne faites pas les pédants, je ne suis pas de la ville, moi », dit le paysan, « mais je suis père de mes enfants. »

Écrites pour la plupart très agréablement, en un patois pittoresque, les fiauves jouissent en Lorraine d'un succès mérité. Grâce à elles le patois lorrain reste en quelque manière un dialecte littéraire; grâce à elles, les « gens de la ville » continuent à s'intéresser aux vieux parlers de la Lorraine.

Chansons. — Nous n'avons que quelques rares publications à citer : un *Noël* très intéressant de M. Zéliqzon (Dictionnaire des Patois romans de la Moselle, p. 470) sur lequel nous aurons occasion de revenir plus tard, une *Complainte* de *Saint Nicolas* publiée par M. l'abbé Weyland dans ses Légendes et Contes du Pays Lorrain (p. 106); enfin une chanson de type populaire, fort amusante, de M. Franc, *Le vieux garçon* (Voyez p. 278 et n. 3).

Nous insisterons sur le travail de M. Haust (4) : c'est un bon exemple de la méthode avec laquelle on doit étudier les chansons populaires.

M. Haust publie les paroles et la musique d'une chanson intitulée *la Maîtresse de Dampicourt*. M. l'abbé Conrotte tient cette chanson de sa mère, qui mourut en 1905 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans et qui croyait se rappeler que l'auteur était de Grandcourt, près de Ruette-lez-Virton, et vivait à la fin du XVIII[e] siècle. En note, M. Haust publie les variantes :

1° d'une chanson (*l'Infidèle*) publiée par le comte de Puymaygre (5);

(1) R R M. t. I, p. 862.
(2) *Ibid., id.*, p. 928.
(3) *Ibid., id.*, p. 800.
(4) HAUST (J.), *La Maîtresse de Dampicourt, vieille chanson du pays de Virton* (Bulletin de dictionnaire général de la Langue wallonne, publié par la Société de littérature wallonne. Liége, Vaillant-Carmanne, 11[e] année, 1921-1922, p. 49-58).
(5) PUYMAYGRE (de), *Chants populaires recueillis dans le pays messin*. Metz, 1865, p. 424. Cette chanson a été reproduite — très fautivement — par M. CLESSE, *Un patois lorrain* (M A S 1878, p. 428).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° de deux chansons (*le Fiancé dupé, l'Amoureux dupé*), publiées par M. L. Roger (1).

Des chansons analogues se retrouvent sur divers points de la Lorraine (2).

Il se peut que la chanson provienne effectivement de Grandcourt et date de la fin du XVIII^e siècle, mais M. Haust croit que le thème est plus ancien (c'est celui de l'amant qui va voir sa maîtresse et la trouve mariée). Il s'agit évidemment d'un vieux sujet populaire repris, comme il a dû arriver souvent, et rajeuni par un artiste de village. La chanson elle-même est amusante et bien faite : l'amant se retrouve devant sa maîtresse :

Djè la r'wâtou, èle mè r'wâtout,
Djè soupirou, èle soupirout.

Quant à la musique, assez semblable à l'air de Cadet Rousselle (M. Closson, p. 52), elle daterait du milieu du XVIII^e siècle et serait un timbre de vaudeville (M. Polain, p. 54).

Un glossaire termine la publication (3).

Une intéressante conférence de M. Moulin sur les *Chansons populaires de la Sarre et de la Moselle* est analysée dans le Bulletin de la Société des Amis des Pays de la Sarre (4). L'ouvrage essentiel sur la question est celui de l'instituteur Köhler (5), qui a recueilli près de quatre cents chansons populaires à Veldenz, sur la Moselle, puis à Von-der-Heydt, près de Sarrebrück, vers 1885. A côté de chansons

(1) Wallonia, t. XIII, p. 54. — Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, 1913, t. XLVIII, p. 45-48.

(2) JOUVE, *Chansons en patois vosgien* (A S E V 1875, t. XV, p. 332) (Le marié manqué); JACLOT (DE SAULNY), *Almanach pour 1853* (Pé in dieumanche dans le métin, Jé m'en olleu veur m'émin...; M. ZÉLIQZON et l'abbé THIRIOT, *Textes patois recueillis en Lorraine*. Metz, 1912, p. 308 (La revanche de l'amoureux) et, p. 312, une version ancienne tirée d'OBERLIN, *Essai sur le patois lorrain des environs du Comté du Ban de la Roche*. Strasbourg, 1775, p. 156.

(3) Le verbe *s margouli*, auquel M. Haust met un point d'interrogation, est dans le Dictionnaire de M. Zéliqzon et signifie : s'embrasser; *se débarbouyi* a sans doute le même sens : il signifierait au propre : embrasser réciproquement des figures malpropres; *s dèmargouyi* est vraisemblablement un mot de fantaisie fait par analogie sur *débarbouiller* avec le radical de *margoulette*.

(4) Bulletin de la Société des Amis des Pays de la Sarre, Revue d'Études Économiques, Historiques et Géographiques, Sarrebrück, 19, Bismarckstrasse, année 1923-1924, n° 1, p. 31-38.

(5) KÖHLER (C.), *Volkslieder von der Mosel und der Saar*, mit ihren Melodien, aus dem Volksmunde gesammelt. Mit vergleichenden Anmerkungen und einer Abhandlung, herausgegeben von J. Meier. I. Bd. Texte und Anmerkungen. Halle, Niemeyer, 1896, in-8° de VII-474 pages. Le t. II n'a pas paru.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dont le sujet, très général, se retrouve partout, l'on trouve dans la Sarre des chansons locales : sur un célèbre bandit du nom de Schinderhannes (fin XVIII^e^-début XIX^e^ siècle), sur une grève (1889), sur les travaux des mines.

Sobriquets collectifs. — La malice populaire, et aussi la nécessité — car les termes pédants de Mussipontains et de Déodatiens n'ont jamais été répandus dans l'usage courant — ont donné aux habitants des villes et des villages des sobriquets collectifs (ce qu'on appelle, dans le jargon du folklore, d'un terme qui n'est ni clair, ni français : blason populaire).

M. Collet (1) a eu l'heureuse idée de recueillir ces sobriquets. Ils sont souvent amusants et font le plus grand honneur à l'esprit de nos ancêtres; pour le philologue, ils conservent des mots ou des sens anciens, qui ont disparu dans la langue courante. M. Collet a aussi donné la prononciation patoise exacte des noms des villages. Cette prononciation est très instructive : à moins que nous ne possédions des formes très anciennes, c'est sur cette prononciation locale, bien plus que sur les transcriptions fantaisistes des documents officiels, que nous devons fonder l'étymologie des noms de lieux. Mais l'orthographe de M. Collet n'est pas toujours heureuse (p. 505 : *Te n' d'aurai rein* doit être écrit *daurai*, mieux *dorrais :* c'est une vieille forme française, que Vaugelas déclarait « un monstre dans la langue »). M. Collet a fait un effort réel pour noter les sons qu'il entendait prononcer : faute d'avoir éclairé sa lanterne, en expliquant ce qu'il notait par *th*, *gh*, etc., il a posé pour les philologues étrangers à la Lorraine des énigmes indéchiffrables. Comment lire *Evoos*, Évaux? *Évrainville* ne serait-il pas tout aussi explicite et plus simple que *Et-Vrainville* pour noter la prononciation patoise de Avrainville? Dans *Adompt* (p. 543), est-ce que vraiment le *p* et le *t* se prononcent? Quelques interprétations me paraissent douteuses : les *poussats* de Vigneulles sont-ils bien des *poursuiveurs*? Le mot chabot et le mot têtard (*bevais*, p. 543) désignent des animaux différents. Nous espérons que M. Collet continuera son intéressante étude : il serait à désirer que nous eussions la prononciation patoise de tous les noms de lieux lorrains et les sobriquets collectifs des habitants de tous les villages lorrains.

(1) COLLET (V.), *Blason populaire de la Lorraine : cantons de Bayon et de Haroué, de Charmes et de Dompaire* (P L P M 1922, p. 504-507, 541-543).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° Coutumes populaires

La vie en Lorraine. — Dans un article très bien écrit et plein de charme qui a paru dans le *Pays Lorrain* (1), M. Gobron a tracé un tableau sommaire de la vie telle qu'on la vivait jadis dans les campagnes lorraines.

Il nous décrit aussi une curieuse coutume de *baptême* (2) : une femme, *la Dioute*, accompagne la marraine, munie d'une cruche d'eau et d'une serviette; à la sortie de l'église, elle jette à la figure des gamins l'eau qui reste dans la cruche.

On lira dans la Revue Rhénane (3) la description tout à fait curieuse de *fiançailles* et d'un *mariage* en Lorraine allemande à la fin du XVIII[e] siècle.

Enfin, dans un récit artificiel, M. Baret (4) énumère toutes les vieilles coutumes observées à l'occasion de la *mort* d'une personne : l'on arrête le balancier des pendules, l'on vide les vases de la maison, l'on prévient les abeilles, les lauriers, enfin l'on jette au feu l'aiguille qui a servi à coudre le linceul. Je note une phrase bien caractéristique du « sorcier » : « Nous autres paysans, nous aimons bien le Bon Dieu, mais nous ne voulons pas nous fâcher tout à fait avec le diable. » Nous regrettons qu'aucune indication ne nous permette de localiser ces curieuses coutumes.

Un article très court, mais très intéressant, de M. Germain de Maidy (5) est consacré au jeu du *pesage*. Nous avons déjà décrit ce jeu (6) qui porte des noms assez variés : *hûnage*, *holmée*, etc., et semble localisé dans le nord de la Lorraine.

Enfin le *Journal d'un bourgeois de Sierck* (1750-1843), contient un chapitre sur les *veillées* d'hiver (7) : l'on retrouve dans ces mémoires, très vivants, l'écho des vieilles légendes sur les feux follets, sur « l'or

(1) GOBRON (G.), *Les amours de nos grand'mères* (P L P M 1922, p. 454-458). — Je suis étonné de rencontrer dans cet article le mot *enwaraye*, passionnée. Serait-il encore vivant dans les patois actuels? Ou M. Gobron l'a-t-il emprunté à la *Grosse Enwaraye*? En ce cas il est nécessaire de dire que ce mot est très discuté et son sens mal établi.

(2) *La Dioute* (P L P M 1923, p. 403-406). — L'interprétation donnée par M. Gobron du surnom Charlasseur (p. 403, n. 2) est peu vraisemblable.

(3) *Le Journal d'un bourgeois de Sierck* (1750-1843), publié par M. TOUSSAINT (La Revue Rhénane, t. III, mai 1923, p. 406).

(4) BARET (R.), *La mort de la mère Adèle* (P L P M 1923, p. 347-350).

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note sur une ancienne coutume populaire : le hûnage ou la holmée* (P L P M 1923, p. 126-128).

(6) B L 1913-1919, p. 296 et n. 5. — Voyez aussi p. 311 et n. 2.

(7) La Revue Rhénane, t. III, nov. 1922, p. 123 et suiv.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui brûle », et des récits mi-historiques, mi-légendaires sur les Suédois, la Guerre de Sept ans et les sorcières.

Les fêtes populaires. — M. Collet a fort bien réussi (1) une pittoresque reconstitution, où quelques phrases en patois apportent une note gaie, des *fêtes patronales* d'autrefois.

Signalons aussi une poésie de M. Mathis (2) sur les *Bures :* l'on y rencontre quelques termes locaux.

L'on trouvera, dans le Journal d'un bourgeois de Sierck, un tableau amusant de la *Saint Nicolas* à Sierck en 1788 (3). M. Sadoul a réimprimé un article tout à fait réussi sur la Saint Nicolas à Raon-l'Étape (4). Enfin M. Lebrun décrit cette fête bien lorraine (5).

M. J. Callais, dans une série d'articles sur le folklore messin, a étudié les curieuses coutumes du *Mâre de Châti* et du *Keulo* (6). Ces coutumes sont encore vivantes à Failly, près de Metz. D'après les textes réunis dans le dictionnaire de Du Cange, les confréries des « Chétifs » dateraient du XIV^e^ siècle : elles semblent avoir eu leur centre à Reims. Primitivement, c'étaient les jeunes mariés de l'année, qui, le jour de la mi-carême, choisissaient parmi eux le « maire des Chétifs », qui paraissent, comme l'a bien vu M. Callais, être les « captifs » du mariage. Ce fonctionnaire levait sur ses administrés une redevance qui servait à organiser un festin.

M. Callais donne l'étymologie du mot *Keulo* comme inconnue. La prononciation du mot (*Keulô*) ne permet pas d'y voir un français *culot*, mais un français **culeur*. L'usage suivant éclaire l'origine de cette appellation : quand on a élu le nouveau maire des Chétifs, « *lo vieus Keulo at dèyeu que keule tojos l' nové Mâre de Châti : cè vieut dire qu'i l' bousse tot l' tamps au cul èva sè keule* (7). » Le verbe *culer*, pousser au derrière, est assez rare; je n'en connais qu'un exemple, dans un *Mystère de Saint Didier* composé par un chanoine de Langres et joué

(1) COLLET (V.), *Aux fêtes villageoises d'autrefois : chevaux de bois, sur la fête, au bal* (P L P M 1923, p. 318-322).

(2) MATHIS (E.), *Chants de Fraize. Les Bures* (P L P M 1922, p. 225-226).

(3) La Revue Rhénane, t. III, juin 1923, p. 556.

(4) Almanach illustré des familles vosgiennes pour 1923, p. 29-31.

(5) LEBRUN (H.), *La Saint Nicolas* (Revue du Rhin et de la Moselle, t. I, 1922-1923, p. 952-955).

(6) Notre Terre Lorraine, février-mars 1923, p. 30-32, avril mai 1923, p. 62-65.

(7) ZÉLIQZON (L.) et THIRIOT (Abbé G.), *Textes patois recueillis en Lorraine* (A S H L, Suppl. IV, 1912, p. 172).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Langres en 1483 (1). Du verbe *culer*, prononcé régulièrement *keuler* dans la région lorraine, dérivent *keulo*, *keulège*, etc. (2). On pourrait songer à rattacher à ce verbe le terme de *cullage* ou *culage*, « pourboire que le nouveau marié payait à ses compagnons la première nuit de ses noces » (Littré) : un examen sommaire de l'article *culagium* de Du Cange montre que l'étymologie de Littré est fausse (3). Ajoutons que notre étymologie n'est sans doute qu'une « étymologie populaire ». Un manuscrit messin du XV^e^ siècle nous a conservé (4) le nom d'un personnage, « chastellain et maistre de toute chaitivitey », « Quailloc lay fondue, Cailloc l'enfondue (*sic*) ». Ce personnage, dont le nom semble féminin, est vraisemblablement l'ancêtre du Keulô actuel.

L'usage conservé à Failly était-il connu dans d'autres villages de Lorraine? Il semble avoir existé à Châtel-sur-Moselle (5). Un détail est important à noter : si le Keulô en exercice vient à mourir, l'usage doit disparaître avec lui. Il se peut que cette curieuse habitude ait été générale : nous aurions ainsi l'explication de la disparition de ces joyeuses confréries. L'on doit aussi rapporter à cette coutume plusieurs textes — assez mal publiés et que l'éditeur n'a point compris — concernant Haudonville et Gerbéviller (6). En 1491, un jugement du 4 mars atteste « que tous nouvelz mariez au dit Haudonviller estoient tenuz de reprandre du grand maire des Chastiz du dit Gerbéviller, le jour du gras Dimanche, selon la coutume de la Channette, et, en faisant icelle reprinse, estoient les dits nouveaulx mariez tenuz payer audit maire des Chatiz un gros, monnoie cour-

(1) C'est un diable, Belphégor, qui parle :

« Je fay culer et baculer;
Il n'est cul si fort reculé
Qu'en culant je n'aille aculer. »

Ed. Carnandet, Paris, Techener, 1855, in-8°, p. 129.

(2) L'étymologie proposée dans l'article cité de MM. Zéliqzon et Thiriot n'est acceptable ni pour le sens ni pour la forme (allemand *Keule*, massue).

(3) Le mot *culage* n'est qu'une déformation, peut être amenée par un souci de politesse, du mot **couillage*. Voyez aussi pour ce mot l'article *collecta I* de Du Cange. Il n'y a, semble-t-il, aucun rapport entre ce droit de fantaisie et le droit réel appelé *marcheta*.

(4) Il est connu sous le nom de ms. 189 d'Épinal (en réalité 59 [217]). Le texte auquel nous faisons allusion se trouve au f° 71 v°; il a été publié dans le Bulletin de la Société des Anciens Textes français, 1876, p. 104-106.

(5) Voyez un article de D'HUART (E.), A, t. I, 1837, p. 161 et note. NOËL, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*, Mémoire III, p. 7-8, publie un texte évidemment fautif.

(6) SOUHESMES (R. de), *Une curieuse coutume à Gerbéviller au XV^e^ siècle* (J S A L 1892, p. 5-14).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sable en Lorraine ». Le grand maire des Chatiz — Jehan Paillette — se transporta à Haudonville, accompagné de toute la population de Gerbéviller, et, « aprez plusieurs manières par eulz faites », fait « reprendre de lui » les nouveaux mariés. De plus « tous nouveaulx mariez audit lieu de Haudonviller estoient tenuz le soir de leurs nopces payer leurs coillaiges en la main des jeusnes compaignons à marier de ladite Gerbéviller, c'est assavoir une quarte de vin en deulx pots, deulx pièces de chair, deulx pains blans et deulx chandelles, de tel vin, pain, chair et chandelles que ledit nouvel marié avoit servy à ses dites nopces ». L'auteur de cette publication n'a-t-il pas pris au sérieux une simple plaisanterie et publié comme authentique un autre « mandement de Cailloc l'enfondue »? Il serait important d'examiner à nouveau le manuscrit et de préciser la valeur d'un document auquel son époque reculée donne un réel intérêt.

Doit-on rattacher ces coutumes aux confréries de *sots*, qui, sous des noms différents, apparaissent dans toutes les grandes villes de France? Les *sots* sont-ils eux-mêmes les continuateurs de ces bons plaisants qui, dans les églises, se livraient aux ébattements de la Fête des Fous? On peut le croire. La Bibliothèque de la ville de Nancy possède de curieux *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Foux qui se faisait autrefois dans plusieurs églises*, par DU TILLIOT, Lausanne et Genève, 1751. Il y a là un sujet intéressant qui mériterait d'être repris.

Nous rendons compte, p. 333-336, de l'important travail de M. de Westphalen. M. de Westphalen s'est occupé de la *bûche de Noël*, mais surtout des *fêtes de Mai*.

II — COMPTES RENDUS

BLOCH (O.), *La Pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*. Paris, Champion, 1921, in-8° de 144 p., cartes. Bibliothèque de l'École des Hautes études, fasc. 232.

Les patois disparaissent; ils perdent progressivement leur originalité, et finissent par être remplacés, dans nos campagnes lorraines, par un français approximatif, qui est cependant du français. M. Bloch s'est proposé d'étudier comment le français pénètre dans cette région montagneuse des Vosges qui, limitrophe de l'Alsace et de la Haute-Saône, comprend les hautes vallées de la Moselle et de la Moselotte. M. Bloch étudie les faits de morphologie et de syntaxe — ils présentent peu de phénomènes intéressants — puis les faits de phoné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tique. Tantôt il y a adaptation phonétique du mot français (*râdis* pour *radis*), plus souvent traduction en patois (incendie présente un *i nasal* à l'initiale). Mais il y a des cas plus complexes : *allumette* ne peut être traduit par *elmat*, qui existe déjà et signifie *lampe à huile*. Quelquefois on aboutit à des croisements : c'est ainsi que de *lacet* et de *couriotte* naît *lèsotte ;* le français *maillet* a remplacé le patois *tonne*, mais il a pris le genre féminin. En ce qui concerne les prononciations *famile* pour famille, *camomile* pour camomille, *médale* pour médaille, je ferai des réserves en ce qui concerne le raisonnement de M. Bloch (p. 20). Thurot, De la Prononciation française..., possède, à côté d'articles très maigres sur des mots terminés par *l mouillée*, un article *médaille* assez complet (t. II, p. 304). L'on peut y voir que non seulement Sylvius, qui est Picard, mais Tabourot, Poisson et Monet prononcent *médale*. De même pour *camomile*, *ibid.*, *id.*, p. 305. *Medale*, *camomile* sont donc des emprunts relativement anciens au français et doivent être considérés comme des prononciations françaises.

La troisième partie du livre de M. Bloch — qui est de beaucoup la plus considérable — est consacrée au Lexique. C'est là que la pénétration du français se fait le plus sentir. Tantôt un mot français, plus ou moins adapté, fait reculer la forme ancienne et locale du même mot; tantôt un mot patois doit céder la place à un mot français d'origine différente. Il existe enfin des emprunts *sémantiques :* le mot patois, sans changer de forme, s'enrichit de tous les sens du mot français. M. Bloch énumère les causes de cette invasion du français : prestige de la langue littéraire, renouvellement des techniques, causes auxquelles il faut joindre les infirmités lexicales ou phonétiques que présentent les mots patois : le français se présente là comme un sauveur et non comme un intrus. Mais je crois que la cause essentielle n'est pas une cause linguistique, mais une cause sociale. Jadis, les groupes sociaux paysans, économiquement et intellectuellement, se suffisaient à eux-mêmes. L'on cultivait le chanvre pour le linge de la maison et la vigne pour la boisson de l'année. Un almanach sur papier de chandelle était toute la bibliothèque du village et le curé prêchait en patois. Les mœurs et les coutumes ne changeaient guère durant des siècles— identiques d'ailleurs à celles des groupes voisins dont l'influence était médiocre sur le parler, le voisin étant toujours ridicule ou même odieux. Depuis un siècle, toute la vie moderne, avec ses complications mécaniques et ses progrès matériels, toutes les idées modernes, avec le livre et le journal, ont pénétré dans les derniers villages, dont la population, par la facilité des communications, est devenue instable et mélangée. Les patois que j'ai moi-même étudiés, relativement

EFERUS - Recherches & Classification numériques

purs et bien distincts d'un village à l'autre, correspondaient à de véritables monades linguistiques, sans aucune fenêtre sur l'extérieur. A un état social différent correspond nécessairement une révolution linguistique : c'est cette révolution qu'étudie M. Bloch.

M. Bloch a relevé une preuve curieuse du prestige de la langue française : les noms patois des parties du corps subsistent, mais s'appliquent seulement aux animaux. Il note aussi des souvenirs qui montrent combien la vie était jadis rudimentaire dans les montagnes des Vosges : le père de M. Bloch se souvenait d'avoir vu, dans une ferme, une table percée de trous fermés en bas par des vis de bois et dans lesquels on versait la nourriture (p. 91). A la fin du chapitre, M. Bloch examine, un peu sommairement, les emprunts sémantiques. Je crois que c'est l'insuffisance de la sémantique qui cause le plus souvent la ruine du mot patois. Si le terme patois n'est pas affaibli par des homonymes fâcheux, s'il n'est pas un « mutilé phonétique », c'est par le sens seulement qu'il est vulnérable. Le balai de bouleau que l'on fait chez soi reste un *ramon*, tandis que le balai de crin qu'on achète dans une boutique est un *balai*, le vieux seau de bois reste une *saye*, tandis que le seau de fer battu est un *chaudron* ou un *seau*. En revanche, j'ai relevé, il y a quelques années, à mon grand étonnement, dans un village de Lorraine, le mot *pâlèy*, paulier, qui avait survécu plus de cent vingt ans à la disparition de la dîme.

Je n'ai à présenter que des observations de détail. P. 83 : le *hapl̂e* et la *girouante* sont deux instruments différents (Voyez mon Enquête linguistique des patois d'Ardenne, t. I, p. 261 et 262, et, dans le Dictionnaire des patois romans de la Moselle de M. Zéliqzon, les articles *hâpe* et *jalwante*). — P. 95-96 : les patois lorrains des environs de Nancy disent également au masculin *fou*, au féminin *sotte*. En général *sot*, avec un *o* très ouvert, est pourtant bien distinct de *soûl*, qui a un *o* très fermé ou même une diphtongue.

Dans une quatrième partie de son travail, M. Bloch étudie les voies de pénétration du français. Anciennement il y avait dans la région un foyer de francisation : Remiremont. Aujourd'hui le français arrive de partout.

Enfin, M. Bloch s'occupe du français régional. Il signale l'accent régional — que l'on ne peut étudier sans instruments — et toute une série de prononciations, qui sont d'ailleurs communes à toute la Lorraine et dont beaucoup me sont familières, débordant largement les limites des départements lorrains. La question du français régional mérite d'être étudiée en elle-même et sur une aire considérable. Pour ne citer que quelques exemples, *avoir facile*, *avoir mal les dents*,

EFEIRUS - Recherches & Classifications numériques

regarde voir sont communs au français dialectal de tout le département des Ardennes (p. 130). Le *lilas* s'appelle *muguet* à Reims (p. 131), où le véritable muguet est du « muguet blanc ». C'est donc à tort, je crois, que M. Bloch définit le français régional comme « du français commun modifié par les apports du patois ». Il me paraît même impossible de préciser ce qu'est le français dialectal aussi longtemps que les expressions qui le constituent ne sont pas localisées : l'on ne peut ranger dans une même catégorie linguistique des mots communs à quelques villages, tels que *arrosette*, et d'autres mots, comme *brimbelle* ou *muguet* qui, sans appartenir à aucun patois, sont considérés comme français dans tout l'Est de la France. Le français dialectal n'est-il pas, dans une certaine mesure, du français pur, du français de Paris, introduit comme tel, mais qui a cessé d'être parisien au cours des siècles? Je suis frappé de constater qu'au point de vue phonétique nombre de lotharingismes sont d'anciennes prononciations élégantes qui ont cessé d'être à la mode : il semble quelquefois que la Lorraine continue à parler Vaugelas.

M. Bloch conclut ainsi : le système morphologique des patois n'est pas entamé, le système phonétique ne l'est pas davantage; le lexique, par contre, est très atteint. L'invasion du français, jadis restreinte, et qui se produisait par l'intermédiaire d'un centre régional, est aujourd'hui directe, presque individuelle.

Le livre de M. Bloch traite d'une manière très approfondie cette importante question de la pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales : il l'a examinée sous toutes ses faces. Nous pouvons donc, grâce à M. Bloch, nous faire une idée de ce qui a pu se produire quand les cités gauloises se sont laissé pénétrer peu à peu par le latin, et, plus tard, quand les Gallo-Romans, sans que le système morphologique, phonétique et syntactique de la langue en fût troublé, ont accueilli dans leur vocabulaire tant de mots germaniques. Le travail de M. Bloch n'est donc pas seulement important pour la dialectologie romane, mais pour l'histoire de la langue française et pour la linguistique générale.

Charles BRUNEAU.

COLLIGNON (A.), *Les Vœux du Paon* de Jacques de Longuyon, dans *Reliquiæ* (Annales de l'Est, 1924, p. 1-82).

FLETCHER (Fr. T. H.), *Étude sur la langue des Vœux du Paon, roman en vers du XIVe siècle, par* Jacques de Longuyon. Paris, Les Presses universitaires de France, 1924, in-8° de XXIV-186 p. Thèse de la Faculté des Lettres de Nancy.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

THOMAS (A.), *Jacques de Longuyon, trouvère.* Histoire littéraire de la France, t. 36, fasc. 1. Paris, Imprimerie Nationale, 1924, in-4°. L'article consacré à Jacques de Longuyon occupe les pages 1-35.

Le roman des *Vœux du Paon*, qui se rattache par un lien assez lâche à la légende d'Alexandre, a joui au XIVe siècle d'une grande popularité.

Notre regretté collègue M. Collignon s'était proposé d'analyser ce roman, alors inédit, et de rappeler à la mémoire son auteur, Jacques de Longuyon. Il a eu à sa disposition deux manuscrits (B N, F. Fr. 14972 et 20045). L'analyse qu'il a faite du roman est exacte et complète : il y a introduit de longs extraits du poème. M. Collignon termine par quelques considérations sur l'influence des *Vœux du Paon*. M. Collignon n'avait pas la prétention d'étudier à fond un sujet auquel ses études antérieures ne le préparaient guère : son article, destiné à l'Académie de Stanislas (1), reste un bon travail de vulgarisation. J'y relève une inadvertance : à la page 5, ce n'est pas un demi-siècle environ après la composition du poème que Philippe de Mézières a écrit, mais bien un siècle et demi, ce qui enlève toute valeur à son témoignage (Voyez l'ouvrage de M. Fletcher, p. 17).

M. Fletcher s'est proposé de déterminer quel était au juste l'auteur du poème des *Vœux du Paon*, et de localiser le poème. Si le manuscrit B N, F. Fr. 12565, donne en effet le nom de Jacques de Longuyon, aucun des autres manuscrits ne reproduit cette indication et rien ne prouve que le *Longhion* dont il est question soit le chef-lieu de canton du département de Meurthe-et-Moselle (2).

M. Fletcher a cherché dans les documents d'archives la trace de Jacques de Longuyon : ni le doyen rural Jacques de Longuyon, ni le prévôt Jacomet de Longuyon, déjà connus de M. Collignon, ne paraissent pouvoir être identifiés avec l'auteur des *Vœux du Paon*.

M. Fletcher a été plus heureux dans son étude des manuscrits. Il a établi que le manuscrit B N 12565, le seul qui ait conservé le

(1) M A S, année 1920-1921, p. 18-22. M. Collignon a tenu à ce que notre nom figurât à côté du sien : nous n'avons fait que lui établir et lui traduire le texte sur lequel il a travaillé.

(2) M. Fletcher n'a pas connu le jeu-parti cité par M. Lubinski (voyez p. 330, n. 2), qui atteste la présence de Jacques de Longuyon à la cour des comtes de Bar vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe siècle. L'article de M. Lubinski est très intéressant pour l'histoire de la littérature en Lorraine au Moyen Age. M. Lubinski publie vingt-six *jeux-partis* qui ont été composés dans la seconde moitié du XIIIe siècle, à la cour des comtes de Bar; ils nous ont été conservés par un manuscrit messin (Oxford, Douce 308). Ils nous donnent les noms de poètes, la plupart inconnus d'ailleurs, qui fréquentaient alors cette cour lettrée.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nom de Jacques de Longuyon, avait dû être copié pour Philippe le Hardi,sur le manuscrit original : ce dernier, dédié à un prince de la famille de Bar, était sans doute resté dans cette famille, à laquelle Philippe le Hardi était allié. Un autre manuscrit est d'origine messine. Les *Vœux du Paon* ont été imités et démarqués à Metz par l'auteur des *Vœux de l'Épervier*. Tout nous ramène donc vers la Lorraine.

Mais c'est dans l'étude de la langue même du poème que M. Fletcher a cherché la preuve de l'origine lorraine du poème. Ce travail était fort délicat : le texte du manuscrit 12565, sur lequel M. Fletcher a travaillé, est français, avec des traits picards. D'autre part, M. Fletcher n'avait pour restituer la langue parlée à Longuyon au début du XIVe siècle que des chartes peu nombreuses, des registres de comptes, et les patois actuels. Ajoutons que Jacques de Longuyon s'est sans doute efforcé de bien écrire, c'est-à-dire d'écrire en français, et que le parler de Longuyon, à l'extrême nord de la Lorraine, à proximité de la Picardie, de la Wallonie et de la Champagne, offre un mélange de formes dialectales. Malgré ces difficultés, M. Fletcher nous semble avoir prouvé que l'original des *Vœux du Paon* ne peut avoir été écrit qu'en Lorraine et dans la région nord de la Lorraine : les *Vœux du Paon* sont donc bien de Jacques de Longuyon, et ce Longuyon est bien le chef-lieu de canton de Meurthe-et-Moselle.

Nous ne ferons à M. Fletcher, dont la méthode est excellente, que des observations de détail. P. 41, *pras* ne vient pas de PRATUM, mais de PRATELLUM; c'est un **praias;* voyez dans mon *Enquête linguistique des patois d'Ardenne*, article *fléau* (t. I, p. 399), au sud du département des Ardennes, le type *flé*, wallon *flaya*, champenois *flayo, flaya;* ce *flé* serait **fla* ou **flay* plus au sud, dans une région que je n'ai fait qu'effleurer; cf. aussi, à l'article *tilleul* (*ibid.*, t. II, p. 364), *tu*, tilleul, d'un type *tuyu, tiyu*. P. 61, *Estaules*, de STABULA, doit être lu *Estavle*. P. 116, *bracchia* est une forme supposée, qui doit être munie de l'astérisque. P. 139, *miue* n'est pas nécessairement une forme picarde, et, d'ailleurs, cette forme pouvait être parfaitement correcte dans la région de Longuyon : nous avons recueilli nous-même au sud du département des Ardennes les formes prétendues picardes *no, vo*. P. 176, *essua* est la forme régulière au point de vue phonétique.

Ces quelques inadvertances n'enlèvent rien à la valeur d'un travail qui, précédé d'une bonne bibliographie et suivi d'un index alphabétique complet, fait le plus grand honneur au débutant qu'est M. Fletcher et semble lui promettre un brillant avenir scientifique.

Enfin, M. Antoine Thomas a publié dans l'*Histoire littéraire de la France* une étude très documentée où il a réuni tout ce que nous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

savons de Jacques de Longuyon et de son œuvre. Il examine les rares documents que nous possédons sur Jacques de Longuyon; il vécut vraisemblablement à la cour des comtes de Bar, dans un milieu littéraire assez actif : Jaiquet de Longuyon est cité en effet dans un jeu-parti qui doit dater de la fin du XIIIe siècle. M. A. Thomas n'ignore ni le doyen rural ni le prévôt qui portent un nom analogue. Il écarte *a priori* le doyen rural : « il est peu probable qu'un curé de campagne ait composé une œuvre comme les *Vœux du Paon*. » « A la rigueur, ajoute-t-il, le prévôt de 1293 pourrait être pris en considération. » Les prévôts de Longuyon, dans une région frontière et troublée, étaient des soldats; en 1335-1336, nous voyons le prévôt de Longuyon recevoir l'ordre du bailli de Saint-Mihiel de réunir tous les hommes d'armes de la prévôté et de se porter avec eux devant Thiaucourt (1). Il serait d'ailleurs étrange que ce prévôt, qui signait du nom de *Jacques* un roman, se fût appelé du nom de *Jacomet*, un diminutif de caractère familier, dans des actes authentiques. Il nous paraît vraisemblable qu'un clerc plus ou moins protégé par les comtes de Bar a pu, dans des circonstances déterminées, être nommé doyen rural. Ce n'est d'ailleurs là qu'une hypothèse sans fondement et nous partageons l'avis de M. Thomas : Jacques de Longuyon, trouvère, n'a sans doute rien de commun ni avec le doyen rural ni avec le prévôt.

M. Thomas donne une analyse très complète des *Vœux du Paon*, avec de nombreuses citations, d'après le manuscrit B N, f. fr. 12565, le même qui a servi à M. Ritchie pour son édition. Il ajoute quelques manuscrits nouveaux à la liste établie par M. Ritchie. Il étudie ensuite d'une manière très pénétrante l'influence des *Vœux du Paon* : les représentations figurées qui en dérivent, puis les œuvres littéraires françaises (les *Vœux de l'Épervier*, *Hugues Capet*, le *Restor du Paon*, le *Parfait du Paon*, le roman de *Perceforest*); il énumère enfin les œuvres étrangères inspirées par le poème de Jacques de Longuyon (il en est de néerlandaises, d'écossaises, d'espagnoles, d'italiennes). Dans ce travail, qui doit être considéré comme définitif, M. Thomas apprécie ainsi l'originalité du poète lorrain : « Par la manière dont il a traité [son sujet], en y infusant l'esprit courtois et galant de la poésie lyrique, depuis longtemps dominant dans les poèmes d'aventures, il a transformé la rude manière épique et a réussi à lui donner un regain de vie et de popularité. C'est là ce qui fait son originalité. »

M. Antoine Thomas annonce la publication prochaine (avant 1926)

(1) Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Meuse, t. I, Archives civiles, série B, p. 248.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une édition critique des *Vœux du Paon* par le Dr Paul Högberg, bibliothécaire en chef de l'Université d'Uppsala. Le poète lorrain si longtemps oublié et méconnu aura donc enfin trouvé, au XXe siècle, des historiens et des éditeurs, en même temps qu'un regain de faveur et de notoriété.

Charles BRUNEAU.

FRANK (Mlle G.), *La Passion du Palatinus, mystère du XIVe siècle.* Paris, Champion, 1922, in-8° de XIV-101 pages. Collection : *Les Classiques français du Moyen Age.*

La « Passion du Palatinus » est un texte d'un grand intérêt qui nous a été conservé par un seul manuscrit, le Palatinus Latinus 1969 de la Bibliothèque du Vatican. Elle date de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe siècle et se trouve être la plus ancienne Passion de langue française.

Mlle Grace Frank, moins affirmative que M. K. Christ, qui a découvert le manuscrit et l'a publié le premier (1), croit pouvoir attribuer cette œuvre à la Bourgogne occidentale. L'étude de la langue faite par M. Christ est assez sommaire et assez superficielle (2). Il me semble qu'il ne faut tenir aucun compte de rimes telles que *lieu : jour* (v. 1870-1871). Il y a là simplement une faute : le manuscrit en est rempli. Il est d'ailleurs évident que le texte primitif a été remanié, peut-être à diverses reprises, vraisemblablement à l'occasion de représentations successives. L'on ne peut donc utiliser à coup sûr que les formes attestées par la rime ou par le rythme.

La plupart des traits sont assez vagues et ne peuvent servir à une localisation précise : ils sont communs à tous les parlers de l'Est de la France. Quelques-uns cependant ne permettent pas d'admettre l'identification proposée par M. Christ.

1) ami : meschin (v. 220-221).
Huitacelin : mi (v. 567-568).

L'Atlas linguistique — l'on peut s'étonner avec quelque raison que M. Christ et Mlle Frank semblent ignorer ce moyen essentiel de localisation — n'a plus que des traces d'une aire d'*amin*, ami (point 146, Marne, 28, 38, Haute-Marne, 110, Côte-d'Or). Mais *amin* est

(1) Zeitschrift für Romanische Philologie, t. XL, 1920, p. 405-489.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 417-423.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

commun au Moyen Age dans les textes messins (1) et barrois (2). Il est dans le Dictionnaire des patois romans de la Moselle de M. Zéliqzon (*èmîn*). Dans la même région, les formes *min* (moi) se trouvent sur l'Atlas aux points 144, 146, 160, 166 (un ami à moi), 144, 146 (avec moi), 133, 144 (moi, je ne les aide pas). Rien de pareil n'existe dans la région bourguignonne; pour la période ancienne, ni Görlich (3), ni M. Philipon (4) ne connaissent d'exemples analogues.

2) fiex : Diex (v. 970-971).

Les patois actuels ne connaissent plus guère que le mot *garçon:* toutefois *fieu* subsiste au point 49 (Haute-Marne). Cette forme se rencontre sporadiquement dans les chartes lorraines; elle est dans Jacques de Longuyon (5). Si Görlich donne quelques exemples où l'*l* est vocalisé après *i*, M. Philipon, beaucoup plus scrupuleux, ignore complètement ce phénomène.

3) La *deuxième personne du pluriel* du *futur de l'indicatif* est en *ois.*

Rois : (vous) sauverois (v. 65-66).

Porteroiz : roys (v. 941-942).

Görlich ne connaît pas cette désinence (-ētis) dont M. Philipon n'a que de rares exemples (Romania, t. XL, p. 594, t. XLIII, p. 551). Elle est courante en Lorraine dans les chartes; M. Fletcher l'a notée dans les *Vœux du Paon* (6); elle subsiste dans les patois actuels (carte *allez*, points 31, 132, 133, 143, 163, 170); vous *avez* conserve la vieille désinence *-ois* à peu près dans toute la Lorraine; *voulez-vous* l'a encore aux points 76, 146, 160, 170, 171, 173, alors que les patois bourguignons n'en gardent pas trace (en particulier, vous *trouverez* présente cette désinence au sud du département de Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges).

4) ti : departi (v. 481-482).

vo, votre (v. 516).

Le type *ti*, toi, se rencontre dans le département des Ardennes (166), dans la Marne (146, 147, 155), la Haute-Marne (49, 133) et partout

(1) Romanische Forschungen, t. V, p. 601, 602, 603, 618.

(2) Lubinski (F.), *Die unica der Jeux-partis der Oxforder Liederhandschrifts Douce 308* (Romanische Forschungen, t. XXII, 1908, p. 524-525).

(3) Goerlich, *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert* (Französische Studien, VII Band, 1. Heft).

(4) Philipon (E.), *Les Parlers du duché de Bourgogne au XIII^e et au XIV^e siècle* (Romania, t. XXXIX, p. 476-531; la Bourgogne occidentale, *ibid.*, t. XLI, p. 541-600, t. XLIII, p. 495-559).

(5) Fletcher (F.), *Étude sur la langue des Vœux du Paon.* Paris, Presses Universitaires, 1924, p. 79.

(6) *Ibid.*, p. 148.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

dans les départements lorrains. La Bourgogne ne connaît que *twè* et des formes dérivées de *toi*.

Quant à la forme « picarde » *vo*, votre, dont j'ai parlé ailleurs (p. 269), elle est non seulement dans Jacques de Longuyon (1), mais dans des textes littéraires de Bar-le-Duc (2).

Nous n'avons pas ici l'intention de faire une étude complète de la langue de la *Passion* du Palatinus; nous voulons simplement montrer que cette étude reste à faire, et que, si la Passion d'Autun et la Passion de Semur sont peut-être bourguignonnes, la Passion du Palatinus ne l'est certainement point.

Précisément à l'époque où Mlle Frank place la composition de la Passion du Palatinus, la Lorraine, et en particulier la ville de Metz, était le centre de « tout un mouvement de littérature mystique (3) » : le manuscrit 535 de la Bibliothèque municipale de Metz (4), le manuscrit 43 de la Faculté de Médecine de Montpellier (5), un autre manuscrit, dont la trace est perdue (6), en font foi. Il serait intéressant que la question fût reprise et que l'on rendît à la Lorraine, si elle lui appartient en effet, cette pièce dont la facture reste archaïque, mais qui présente une certaine habileté dans l'arrangement des faits, une curieuse hardiesse dans les scènes comiques, des qualités de mouvement et une réelle vivacité dans le dialogue.

Charles BRUNEAU.

TAPPOLET (E.), *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz. Kulturhistorisch-linguistische Untersuchung* (Programm zur Rektoratsfeier der Universität Basel, 1913). Basel, Reinhardt, 1913, in-8° de 104 pages, une carte hors texte. — *Zweiter Teil : Etymologisches Wörterbuch.* Strassburg, Trübner, 1917, in-8° de XVI-216 pages.

Nous nous excusons de n'avoir pas encore signalé aux érudits lorrains les deux livres de M. E. Tappolet, professeur de philologie romane à la Faculté des Lettres de Bâle. Non seulement M. Tappolet

(1) FLETCHER, *op. cit.*, p. 139-140.
(2) Romanische Forschungen, t. XXII, 1906, p. 525.
(3) MEYER (P.), Bulletin de la Société des Anciens textes français, t. XI', 1886, p. 43.
(4) *Ibid., id.*, p. 41-76.
(5) *Ibid., id.*, p. 42 et n. 2.
(6) *Ibid.*, 1884, p. 73-79.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

a cité fréquemment des termes lorrains, non seulement il a expliqué de nombreux mots qui ont des correspondants dans les patois lorrains, mais il a étudié une question extrêmement importante pour nos parlers, limitrophes, depuis Arlon jusqu'à Belfort, de parlers germaniques, celle du passage de mots germaniques dans le fonds roman.

Le premier volume de M. Tappolet examine de la manière la plus pénétrante les conditions historiques de ces emprunts aux dialectes germaniques. La juxtaposition géographique — le mélange de deux populations de langue différente (il y a dans la Suisse française 92.000 Suisses allemands, qui forment, dans certains arrondissements, jusqu'à 37% de la population) — le fait que des populations de langue française sont soumises à des princes ou à des évêques de langue allemande, sont les causes principales, en Suisse comme en Lorraine, du mélange des langues. M. Tappolet classe ensuite, d'après leur signification, les mots d'emprunt germaniques : le vocabulaire du bâtiment, celui des métiers en général, ceux en particulier, si je puis dire, de la beuverie et de la tabagie et celui du tir à la cible offrent de nombreux mots germaniques. Beaucoup d'animaux domestiques portent aussi des noms allemands.

En général, les Suisses de langue allemande sont ridiculisés dans la Suisse française. Il est à noter aussi que les Suisses allemands qui viennent en Suisse française sont le plus souvent des humbles, valets de ferme ou bonnes à tout faire : l'allemand est donc, dans l'ensemble, une langue dépréciée.

M. Tappolet étudie ensuite le processus psychologique de l'emprunt. Comment se fait-il qu'un « Français » en vienne à employer un mot « allemand »? La question est claire quand il s'agit d'un mot « allemand » introduit avec une chose « allemande », la choucroute, par exemple; c'est un emprunt forcé. La question est plus complexe quand il s'agit d'un emprunt de luxe : *bouèbe*, pour enfant, par exemple (veux-tu te taire, vilain bouèbe), ou *teufel* pour diable (si tu ne te corriges pas, tu vas avoir affaire avec le teufel). Dans ce cas, il y a recherche d'un mot expressif, pittoresque. C'est le vocabulaire qui est la ressource principale du langage affectif.

Enfin M. Tappolet établit les lois de la transformation des mots allemands ainsi empruntés. Il est particulièrement curieux de constater les correspondances entre les phonèmes qui font défaut à l'une ou à l'autre des deux langues; c'est ainsi qu'à un groupe allemand *voyelle orale* + *n* (*m*) + consonne correspond un groupe *voyelle nasale* + *consonne ;* au son allemand *ch* (de Bach) correspond la chuintante *ch ;*

EFEROS - Recherches & Classification numériques

au groupe allemand *a* + *n vélaire* correspond le groupe roman *a nasal* + *g*. A la sonore allemande *d* correspond la sourde *t;* les sonores *b*, *g*, sont représentées, tantôt par une sonore *b*, *g*, tantôt par une sourde *p*, *k*. Il serait précieux d'avoir des tableaux analogues pour les patois lorrains.

Le second volume de M. Tappolet est un dictionnaire étymologique qui, à partir du mot roman (*allemand*, par exemple), donne tous les représentants du mot dans les patois de la Suisse, et, à l'occasion, dans les patois de l'Est de la France. Un index alphabétique eût facilité les recherches : il eût sans doute démesurément grossi un volume déjà important.

Je note en passant (p. 57, note 8) l'identification d'un mot de Rabelais que M. Sainéan n'a pu expliquer (Revue des Études Rabelaisiennes, t. VI, p. 290) : « en ce coing sont les Saxons, Estrelins, Ostrogotz et Alemans, peuple jadis invincible, maintenant aberkeids » (Livre IV, Prologue, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 258). Ce mot, que Rabelais lui-même a traduit par *vilifiez* (*ibid.*, t. III, p. 196), est encore aujourd'hui commun; n'importe quel Suisse de Paris eût pu l'expliquer à M. Sainéan.

Les deux volumes de M. Tappolet, composés avec une méthode très sûre, représentent un travail considérable. En nous expliquant le mécanisme des emprunts modernes, relativement faciles à étudier, ils nous permettent de comprendre, par comparaison, les emprunts anciens, faits à une époque pour laquelle nous n'avons aucune donnée historique. Les livres de M. Tappolet, essentiels pour l'étude de tous les dialectes gallo-romans limitrophes des parlers germaniques, apportent donc une contribution importante à l'histoire de la formation même de la langue française.

Charles BRUNEAU.

WESTPHALEN (Dr R. DE), *Le Culte de l'Arbre dans nos coutumes populaires*. Metz, Even, s. d. [1923], in-8° de 188 pages. Extrait de l'A S H L pour 1923.

L'étude de M. de Westphalen porte surtout sur deux coutumes populaires : la *bûche de Noël* (p. 4-9), l'*arbre de mai* et les coutumes qui s'y rattachent (p. 12-118). M. de Westphalen, qui connaît d'une manière parfaite les traditions de la région lorraine, les a rapprochées, à cette occasion, de traditions alsaciennes, allemandes, champenoises,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et n'a pas hésité à rechercher des documents dans les coutumes des peuples anciens et dans celles des nations les plus éloignées.

Les coutumes qui se rattachent à la bûche de Noël contiennent un mélange curieux de paganisme et de christianisme, de superstition et de religion. Promenée dans la maison au chant des « Noëls », aspergée trois fois d'eau bénite (ou de vin), la bûche doit durer jusqu'aux Rois; pendant le souper des Rois, on la pose tout allumée sur la table, et jamais elle ne brûle la nappe. Le charbon placé dans le grenier garantit la maison de la foudre, et la cendre, répandue dans les champs, assure une récolte abondante. S'asseoir sur la bûche de Noël expose à attraper la gale. Pour M. de Westphalen, elle « symbolise le principe vital de la végétation, de la fertilité, de la fécondité » (p. 9).

Les traditions qui se rapportent à l'arbre de mai sont plus confuses. Dès le Moyen Age, les corporations de métiers vont à la forêt quérir le mai et le plantent devant les habitations des personnages marquants. L'on trouvera dans Du Cange, dès 1257, une phrase curieuse sur cette coutume « quae Maium dicitur, quae re vera potius est corruptela ». Mais le texte essentiel est celui du *Roman de la Rose* (1); il n'a pas échappé à M. de Westphalen (2), qui n'en a pas tiré ce qu'il aurait pu. Écrit entre 1199 et 1200, vraisemblablement en Champagne, le *Roman de la Rose* donne, du vers 4141 au vers 4693, une description très complète de ce qu'étaient les fêtes de mai à la fin du XII^e^ siècle et au début du XIII^e^ siècle dans une province française voisine de la Lorraine. De nombreuses ballades de Charles d'Orléans sont également consacrées aux fêtes de mai. A Metz, il y avait aussi un feu de joie autour de l'arbre de mai (le *Mâ* du Rond). Tous les habitants de Metz allaient, le premier jour de mai, chercher des branches dans la forêt : il fallait, le jour du 1^er^ mai, porter sur soi quelque verdure, sous peine de recevoir un seau d'eau (d'où l'expression : être pris sans verd). Les jeunes gens offraient aux jeunes filles des bouquets symboliques (le hêtre ou le bouleau marquait la bonté d'âme, le houx un caractère piquant, etc.). Enfin, le premier dimanche de mai, des fillettes habillées de blanc et couronnées de fleurs (*trimasots*) se présentent dans chaque maison, y chantent et y dansent, et reçoivent une offrande en nature ou en argent. M. de Westphalen insiste longuement sur cette coutume des trimasots, et fournit, surtout pour la Lorraine et l'Alsace, de nombreux documents. M. de Westphalen cite ensuite

(1) *Le Roman de la Rose* ou *de Guillaume de Dôle*. Ed. Servois, 1893 (Collection de la Société des Anciens Textes français).

(2) M. de Westphalen en cite quelques vers p. 13. Le vers : *Et dui damoisel vont chantant* est suivi, dans le roman, de six vers qui sont un couplet de la chanson de mai.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

une série d'étymologies proposées pour expliquer le mot *trimazot* (*mâs*, *trimâs*, *mâzot*). Il finit par conclure que le *trimâs* serait un mai à trois branches, le *trimâsot* un petit mai à trois branches. J'objecterai à cette étymologie qu'elle ne rend pas compte des formes champenoises *trimouzette*, *tremouzette*. L'*s* est inexplicable dans une région ou *mai* se dit encore *mâye*, le suffixe ne l'est pas moins; un petit mai à trois branches, si la chose existait, serait un *trimayet (*trimayat, *trimayot).

Nous croyons qu'il faut partir, non du *trimasô* lorrain et du sens d'*arbre de mai*, mais du champenois *trimousette* et du sens de *petite fille qui danse* (1). Le plus ancien document écrit que je connaisse (le Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque) insiste sur la danse : « danses de maye nommées trimasots, anciennes danses romaines dont il reste des vestiges à Metz, etc. ». Gaston Paris a déjà attiré l'attention sur l'étroite alliance des chansons de danse et des fêtes de Mai (2). Enfin les rapprochements établis par M. Frazer (3) montrent l'importance capitale de la personne qui symbolise le mai. Il est assez frappant, d'autre part, que Godefroy possède de nombreux mots commençant par *tri* et qui désignent des danses (sur une mesure à trois temps?) : tribalery, triboudaine, triboudel, tribumartel, tricotée (tricoter, tricotet), tridenne, trigal et trigale (?), trihori, triolet, tripudie (tripudier, tripudial), triquedondele. Ces mots s'appliquent tantôt à la danse, tantôt à la chanson de danse, tantôt au refrain (tridenne dondenne, tridenne dondon; chantons les tricotets ou bien la lanturlu). Une chanson de Colin Muset — une chanson de mai — est caractéristique de l'emploi assez fantaisiste de ces mots (4) :

Ancontre le tens novel
Ai le cuer gai et inel
Au termine de pascor;
Lors veul faire un triboudel
. . . . . .
Triboudaine et triboudel!
Deus confonde le musel
Ki n'aime joie et baudor!

(1) Voyez en particulier MEYRAC (A.), *Traditions, légendes et contes des Ardennes*. Charleville, 1890, p. 79-82. M. Meyrac signale aussi une forme *trimoret*. Dans le département des Ardennes, *trimouzet* et *trimouzette* alternent suivant que le personnage est un jeune garçon ou une jeune fille.

(2) Le Roman de la Rose, éd. cit., p. XCVIII.

(3) FRAZER (J.-G.), *Le Rameau d'Or*, traduction Stiebel et Toutain. Paris, Schleicher, 1911, t. III, p. 54 et sqq.

(4) Ed. Bédier, Paris, Champion, 1912, p. 16. Collection : Les Classiques français du moyen âge.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Trimouzet est sans doute l'un de ces mots de fantaisie. Est-il en rapport avec l'énigmatique *marmouset?* Il me paraît, en tout cas, bien difficile de l'étudier séparément, en le détachant de la coutume à laquelle il est étroitement uni.

Il est nécessaire aussi de préciser l'étymologie des mots *kyriolés* (p. 97-98) et *quigneux* (p. 115). Il est bien visible que *kyriolé* vient de *kyrie* (voyez le chant cité p. 97) : ce sont des chants sur l'air du *Kyrie,* ou sur un air analogue à l'air du *Kyrie. Criaulé* est le résultat d'une étymologie populaire (*crie-yaulé*). Quant au *quigneux*, c'est un gâteau en forme de *coin* (1).

En ce qui concerne l'interprétation même des fêtes de mai, M. de Westphalen a vu juste. Mais il est étonnant qu'il n'ait point connu — car son information est d'une richesse vraiment surprenante — la pénétrante étude de M. Frazer (2). M. Frazer va chercher chez les Mundaris et les Wabondéis l'explication de nos coutumes de Mai, qui, par delà la civilisation celtique, remontent à l'époque où nos pères vivaient à l'état sauvage. C'est l'« esprit des arbres », fécondateur des femmes et des champs, que l'on honore tantôt sous la forme de l'arbre de mai, tantôt sous la forme d'un jeune homme (*le Petit Homme des Feuilles* en Thuringe, *Jacques de la Verdure* en Angleterre), tantôt sous la forme d'une jeune fille (*la Trimouzette*), quelquefois sous la forme d'un couple. La Trimouzette se présente devant chaque maison pour que chaque ménage puisse recevoir sa part de prospérité, et, comme elle représente réellement l'esprit de la végétation, ceux qui refusent de lui donner ne doivent avoir aucune part aux bienfaits distribués par l'Esprit (détail que M. de Westphalen est bien embarrassé d'expliquer).

La copieuse et savante étude de M. de Westphalen représente un travail considérable et réunit une quantité prodigieuse de matériaux intéressants. Si l'on peut y trouver matière à critique — et il est difficile qu'il en soit autrement dans des recherches aussi nouvelles, et qui touchent à l'histoire, à la linguistique et à l'anthropologie — il n'en est pas moins vrai que les traditionnistes de Lorraine la liront avec le plus grand fruit et auront bien souvent l'occasion de la feuilleter.

Charles Bruneau.

(1) Bauer (K.), *Gebäckbezeichnungen im Gallo-romanischen,* Diss. Giessen 1913, p. 29, article *couign.*

(2) *Op. cit.*, t. III, p. 36 et suiv. La question a été aussi étudiée, dans l'ensemble, par M. P. Sébillot, Revue des Traditions populaires, mai 1888 (Cf. aussi *ibid.*, 1889).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ZÉLIQZON (L.), *Dictionnaire des patois romans de la Moselle.* Strasbourg, Istra, 1924, in-8° de 720 p., deux cartes hors texte. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fascicules 10, 11 et 12.

Le dictionnaire de M. Zéliqzon, composé par un philologue et non, comme il est arrivé trop souvent en Lorraine, par un amateur, comptera parmi les plus soignés et les plus riches des dictionnaires patois de la France. Il est consacré aux patois lorrains de la Lorraine désannexée, c'est-à-dire à cette partie du département de la Moselle qui a pour centre Metz et qui, bornée à l'est par les parlers germaniques, à l'ouest par le département de Meurthe-et-Moselle, s'étend de la frontière du Luxembourg jusqu'à la région du Donon et l'Alsace.

En ce qui concerne le choix des mots, M. Zéliqzon a été très large et il a accueilli libéralement un très grand nombre de termes. Nous l'en félicitons. A ce point de vue, il semble qu'on ne puisse guère craindre l'abus. Il y a intérêt à savoir que certains mots qui désignent des choses ou des animaux exotiques, tels que *singe*, par exemple, présentent partout en Lorraine une forme régulière; *alifant* (éléphant), *alivire* (champ d'oliviers), *Anguietére* (Angleterre), étranges et presque choquants, au premier abord, dans un dictionnaire lorrain, non seulement s'expliquent à la réflexion, mais présentent un vif intérêt. Car M. Zéliqzon n'est pas tombé dans le travers de l'abbé Vion, qui, pour enrichir son messin, n'hésitait pas à déverser dans son dictionnaire tout le Littré déguisé en patois : M. Zéliqzon n'a admis que des mots réellement usuels, et aucun de ces mots n'est indifférent au dialectologue. Aussi retrouvera-t-on dans le Dictionnaire des patois romans de la Moselle les types du français populaire : *colidor*, *casuel*, etc. Certains articles même, qui peuvent paraître ridicules au profane, l'article *cacahuète*, par exemple (employé avec la valeur de : gesse tubéreuse), sont extrêmement importants pour le linguiste; ils sont d'une part la preuve de la vitalité, même à l'époque actuelle, des patois lorrains, et, d'autre part, ils nous montrent comment un mot étranger se localise dans un parler de France. Quelquefois M. Zéliqzon a conservé un mot sans aucun intérêt lexicologique (*mirte*, myrthe) à cause des traditions populaires qui s'y rattachent; nous ne pouvons que nous en réjouir. L'on ne peut s'étonner, d'autre part, de trouver dans le Dictionnaire des patois romans de la Moselle un grand nombre de mots « savants ». C'est que les patois romans de la Moselle ne sont pas encore tout à fait déchus de leur rang de dialecte; il a existé à Metz une riche littérature patoise, qui n'a pas encore

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tout à fait disparu. Jean Le Maire de Belges a dû franciser pas mal de mots latins : nos écrivains lorrains ont habillé et habillent en patois nombre de mots français. Le dictionnaire du parler de Metz devait être plus riche en mots de ce genre que le vocabulaire de quelque village agricole. M. Zéliqzon a donc réuni tous les mots actuellement vivants, soit dans la bouche des patoisants, soit dans la tradition littéraire du pays messin. Mais il a éliminé les mots disparus; ceux qu'il conserve sont indiqués comme tels, avec la référence. C'est ainsi que l'on chercherait en vain dans son dictionnaire le mot *fé*, fils, un mot bien connu et que M. Zéliqzon n'a point ignoré : il est dans Lorrain, et surtout dans le titre d'une des œuvres les plus connues de la littérature messine : Lo Baitomme don piat fei de Chan Heurlin. Le Dictionnaire des patois romans de la Moselle représente donc, sinon, comme l'Atlas linguistique, un « instantané » du patois à une date précise et chez un sujet déterminé, du moins une photographie très exacte des patois lorrains tels qu'ils se parlaient au début du XX^e^ siècle; et, à ce titre, il rendra à la géographie linguistique les plus grands services.

Soyons donc reconnaissants à M. Zéliqzon d'avoir su résister à la tentation d'enrichir son dictionnaire de termes nobles, mais défunts — et d'avoir su éviter le préjugé, si fréquent chez les demi-savants, du « beau patois », renonçant à des formes, méprisées comme n'étant que du français corrompu, qui sont souvent les plus intéressantes pour le dialectologue.

Outre les noms communs, M. Zéliqzon a aussi inséré à leur place alphabétique les noms de lieux — ce qui sera bien précieux pour la toponomastique, car il nous en donne la prononciation exacte — et les prénoms, ainsi que les surnoms, aussi bien les surnoms individuels que les surnoms collectifs.

Chaque mot est glosé d'une manière très précise. M. Zéliqzon ne se contente pas de « fumeron »; il ajoute : « ce qu'on a coupé de la mèche d'une chandelle au moyen des mouchettes ». Les plantes, en particulier, sont désignées de la manière la plus exacte, par leur nom scientifique. C'est un progrès marqué sur la plupart des dictionnaires, y compris celui de Littré, où les plantes et les champignons sont le plus souvent indiqués d'une manière extrêmement vague. Les objets rares ou spéciaux à la région lorraine sont accompagnés de dessins; le char, la charrue, le pressoir, etc., sont représentés très exactement dans toutes leurs parties, avec les termes correspondants. Ces planches, qui ont coûté beaucoup de peine à M. Zéliqzon, sont destinées à rendre aux érudits des services croissants : l'on sait de moins en

FEEDUS - Recherches & Classification numériques

moins ce qu'est un dévidoir et l'on commence à s'apercevoir que le mot chariot désigne, suivant les régions de la France, des types de voitures fort différents.

Au point de vue purement lexicologique, nous ne pouvons donc que féliciter M. Zéliqzon pour le choix des termes et pour la sûreté et la précision de ses explications, ainsi que pour les principes qu'il a adoptés.

Au point de vue phonétique, M. Zéliqzon emploie deux systèmes de transcription différents. Pour les têtes d'article et pour les exemples, il utilise l'orthographe réformée de la Société de littérature wallonne. Le choix était heureux : dans un livre destiné au grand public, M. Zéliqzon ne pouvait se servir d'une orthographe strictement phonétique. Il valait mieux améliorer un système de graphie déjà en usage que d'inventer un système nouveau ou de suivre les errements, qui sont trop souvent des erreurs, des lexicographes lorrains. Toutefois, pour les sons particuliers au lorrain, M. Zéliqzon a accepté les vieilles notations traditionnelles : le *hh*, par exemple, pour le son du *ch* allemand de Ba*ch*. Mais M. Zéliqzon aurait pu apporter à cette orthographe wallonne diverses modifications. En wallon, où *vent* se prononce *vint*, il est nécessaire d'écrire *am'pter* pour distinguer *emporter* de *importer*. En lorrain *empter* ne prête à aucune confusion; l'orthographe *am'pter*, choquante à l'œil et trompeuse au point de vue étymologique, n'avait pas de raison d'être et présente l'inconvénient de dérouter le lecteur. Quoi qu'il en soit, les écrivains lorrains feront bien d'adopter, dans ses grandes lignes, l'orthographe de M. Zéliqzon : le Dictionnaire des patois romans de la Moselle deviendra notre Dictionnaire de l'Académie et donnera au patois, jusqu'ici transcrit au petit bonheur, l'uniformité d'orthographe dont le défaut se fait douloureusement sentir.

Immédiatement après la tête d'article, M. Zéliqzon donne entre [] une transcription phonétique. Il a adopté le système de Böhmer, qui est bien déplaisant à cause du mélange de lettres grecques et romaines, et qui d'ailleurs est nettement insuffisant pour la notation exacte des voyelles. M. Zéliqzon y a apporté diverses modifications qui le rendent moins imparfait. D'ailleurs l'on ne doit exiger, dans un dictionnaire, qu'une approximation phonétique assez grossière, une sorte de moyenne des prononciations individuelles, et l'on ne peut pas s'attendre aux finesses extraordinaires des notations de M. Edmont dans l'Atlas linguistique. M. Zéliqzon, qui est un phonéticien averti, a d'ailleurs évité de grosses erreurs de l'Atlas : il n'a noté en Lorraine aucun *l mouillé* (et en effet la Lorraine ne connaît que le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

groupe *ly*), et il a bien vu dans l'*h* de *mohon*, maison — que l'Atlas note sans la moindre indication par l'*h* de l' « aspirée initiale » — la sonore du *ch* allemand de Ba*ch*.

M. Zéliqzon a donc su, grâce à l'emploi de deux transcriptions différentes, rester lisible pour le grand public tout en donnant aux linguistes des notations phonétiques d'une rigueur vraiment scientifique.

Au point de vue de la prononciation, comme au point de vue du vocabulaire, M. Zéliqzon s'est trouvé placé devant un problème assez délicat. La région qu'il étudie comprend plusieurs centaines de villages, dont les patois sont loin d'être homogènes. Comment rester précis sans augmenter indéfiniment le nombre des références? M. Zéliqzon a résolu cette difficulté d'une manière très habile en distinguant sept groupes dialectaux : F (vallée de la Fensch), P (Pays Haut), M (Metz), I (pays de l'Isle), N (vallée de la Nied), S (Saunois), V (Vosgien). Une carte en couleurs permet de distinguer les divisions indiquées par ces lettres : entre les teintes plates, des hachures, sur une zone plus ou moins étendue, marquent des parlers de transition. M. Zéliqzon a pu, grâce à ce dispositif, éviter la plupart du temps de désigner nominativement les villages. L'abréviation *gén.* (général) lui sert d'ailleurs à indiquer les mots ou les prononciations qui sont communes à toute la région qu'il a étudiée. Chaque mot, chaque prononciation est donc immédiatement localisée, d'une manière plus ou moins étroite, par l'indication *gén.*, par une ou plusieurs lettres, exceptionnellement par le nom du village unique où M. Zéliqzon l'a relevé.

L'on peut regretter, et nous le regrettons nous-même, que M. Zéliqzon se soit limité à la Lorraine désannexée, et qu'il n'ait pas continué ses recherches en Meurthe-et-Moselle. On ne doit pas le lui reprocher. Sa première intention était d'étudier, de part et d'autre de l'ancienne frontière, le patois messin. Des difficultés avec la population et même avec la gendarmerie ont obligé M. Zéliqzon à renoncer à son enquête en Meurthe-et-Moselle (nous-même avons été pris pour un espion dans le département de la Meuse !). M. Zéliqzon, borné dans son étude à l'est et à l'ouest, a étendu son enquête au nord et au sud : son dictionnaire a gagné en variété ce qu'il a perdu en homogénéité : il nous offre des échantillons d'une grande partie des patois lorrains. Mais il est certain que la solution de certains problèmes (affinités de vocabulaire et de terminaison entre F et S, par exemple, p. XI) se trouve dans l'étude des parlers lorrains de Meurthe-et-Moselle.

M. Zéliqzon n'est pas seulement un philologue, il est aussi un spé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cialiste dans la science des traditions populaires. Son dictionnaire se ressent très heureusement de cette double compétence. Nombreux sont les articles où M. Zéliqzon cite comme exemples des proverbes ou des locutions proverbiales. L'on peut étudier à ce propos le mot *chète*, qui occupe plus d'une colonne : pas un des exemples accumulés par M. Zéliqzon n'est indifférent : ce sont tous des comparaisons populaires, des façons de parler traditionnelles ou proverbiales du plus haut intérêt. L'on tirerait du Dictionnaire un véritable calendrier populaire :

Quand est sec le mois de janvier
Ne doit se plaindre jamais le fermier.

Quand il pleut à Sainte Pétronille,
Les raisins s'en vont en guenilles.

Ailleurs, ce sont des croyances populaires : « autant de grains de millet mangés à la Toussaint, autant d'âmes délivrées »; — des remèdes populaires, des jeux, des formulettes, des devinettes. A l'article *seur* (soir), l'on trouvera deux prières populaires, l'une sérieuse, l'autre plaisante; à l'article *printemps*, l'on trouvera la description d'un très vieil usage, fort curieux, avec un chant enfantin dont la musique est notée. A l'article *Nawèl* (Noël), M. Zéliqzon publie un *Noël* ancien. Et les articles de ce genre sont innombrables. M. Zéliqzon a eu aussi l'heureuse idée de donner, à côté des termes culinaires patois, les recettes complètes.

C'est cette richesse qui donne au dictionnaire de M. Zéliqzon son caractère à part. Philologue, certes, M. Zéliqzon prouve bien qu'il l'est, par l'exactitude de ses définitions et de ses transcriptions, mais il est surtout lorrain, et amoureux de tout ce qui est lorrain, aussi bien de la littérature lorraine savante, dont le Chan Heurlîn reste le chef-d'œuvre, que de la littérature populaire et traditionnelle. M. Zéliqzon a fait entrer dans son dictionnaire toute la Lorraine et c'est ce qui en fait l'inestimable valeur.

Nous ne ferons à M. Zéliqzon que quelques observations de détail. Dans sa transcription phonétique, M. Zéliqzon n'a pas assez précisé la valeur de l'*a* en lorrain (p. xv) : c'est d'ailleurs une question délicate, qui relève du domaine de la phonétique expérimentale. — Les paradigmes de la conjugaison sont assez peu clairs. Il n'existe en français qu'une « conjugaison régulière », celle du verbe *aimer* (et, à la rigueur, celle de *finir*); tous les autres verbes sont irréguliers et doivent être classés par groupes plus ou moins importants. — Il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

arrive à M. Zéliqzon d'accueillir dans son dictionnaire des mots français : *solilèsse* n'est autre que *sot-l'y-laisse*. — Quelquefois M. Zéliqzon n'est pas assez « étymologique » : *alanu*, le soir, eût été plus clair, transcrit *a-la-nu*, ou glosé par *à la nuit ;* de même *aupiahi* pouvait être écrit *au-piahi ;* il faut un effort de réflexion pour comprendre *aupèni*, âge d'être sevré (c'est *au pèni ;* cf. l'a. fr. panir). *Bènerat*, sergent de police, eût gagné à être rapproché de *banneret* pour la forme.

Rarement M. Zéliqzon glose un mot par une autre espèce de mot : je note toutefois *au bahou*, loc. adverbiale, glosé par *extrémité d'un jardin ;* voyez aussi *bèle* glosé par une série de noms et un adjectif.

A l'article *ancoûner*, M. Zéliqzon réunit sous le n° 1 deux sens bien différents : *garnir de cornes*, *blesser à coups de cornes ;* le verbe cité sous le n° 2 : *fatiguer par le bruit d'un instrument de musique*, méritait de constituer un article à part. A l'article *miel*, M. Zéliqzon a confondu les représentants du latin *mel*, miel, et ceux du germanique *medus*, *hydromel*. — Le mot *anwaraye* me paraît être très exactement *égarée* (cf. *s'anvanter*, s'éventer ; *ampawtau*, épouvantail) : la confusion, qui est peut-être phonétique en Lorraine, des préfixes *ex*, *in*, en ce qui concerne le mot *égaré* en particulier, a pu être facilitée au point de vue du sens par des verbes tels que *ampanre*, allumer, qui est aussi bien *éprendre* que *emprendre*. Littré connaît le berrichon *égairer* et *engairer ;* l'égarement a été compris comme la prise de possession de l'homme par un malin esprit qui pénètre dans son corps, d'où le préfixe *in*, qui est une étymologie populaire. — Faut-il accepter dans un même article *âtron :* 1° *bousier ;* 2° *enfant maladif ;* 3° *chat maladif qui ne peut quitter le coin du feu ?* Le sens n° 2 me paraît dériver du sens n° 3 : c'est un *âteron*, de *âtre*. Le bousier n'est-il pas un intrus dans cette famille ? Y aurait-il eu confusion entre le bousier et le grillon ? Le bousier est bien connu dans les patois de l'Est sous le surnom de *fouille-étron*, *mange-étron :* n'est-ce pas de là que vient *atron*, et n'était-il pas plus prudent, en tout état de cause, de faire un article à part ? — Il y a quelque désordre à l'article *bèle :* les significations extrêmement diverses du mot se succèdent d'une manière assez surprenante. L'article eût gagné à être développé et présenté d'une manière plus logique, en suivant, par exemple, l'ordre de Littré ou celui du Dictionnaire général de la langue française. — A l'article *rin*, le n° 1 est l'ancien français *rain*, rameau, le n° 3 est le français *rien*. — En revanche les deux articles *rouhhieu*, battre, rosser, et gagner au jeu, doivent être réunis : gagner au jeu est un sens dérivé de battre. Nous ne voulons pas allonger cette liste : il est trop évident qu'un ouvrage de 718 pages suscite bien des observations de détail. Il n'est

EFERUS - Recherches et classification numériques

point de travail plus ingrat, à ce point de vue, qu'un dictionnaire, ni qui prête plus facilement à la critique, fût-il excellent, comme celui de M. Zéliqzon.

Le Dictionnaire des patois romans de la Moselle a une valeur et une importance que l'on ne peut guère surestimer. Jusqu'ici, au point de vue lexicologique et au point de vue de la science des traditions populaires, la région lorraine avait été singulièrement désavantagée en comparaison d'autres provinces de France, et surtout en comparaison des provinces de langue française de la Suisse et de la Belgique : le seul bon recueil de mots que nous ayons, celui de Hingre, restait inachevé. Maintenant les savants qui s'intéressent aux patois ou à la littérature populaire de la Lorraine ont à leur disposition un admirable instrument de travail. M. Zéliqzon a bien mérité de la science et de sa chère Lorraine.

Charles BRUNEAU.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IX

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY [1]

I. FACULTÉ DE DROIT

1° Travaux des Professeurs.

Désireux de compléter l'appréciation de l'œuvre générale de philosophie juridique de L. DUGUIT qu'il avait tentée dans *Science et technique en droit privé positif*, t. II, Paris, Recueil Sirey, octobre 1915, p. 191-272, M. le doyen F. GÉNY, dans un article de la Revue trimestrielle de droit civil (1922, t. XXI, p. 779-829), intitulé *Les bases fondamentales du droit civil et des théories de L. Duguit*, présente un examen critique de la 2e édition du Traité de droit constitutionnel de L. Duguit, t. I, au point de vue des théories générales de droit civil. Il envisage successivement : 1° la constitution du droit objectif; 2° la critique du droit subjectif; 3° la configuration du sujet de droit; 4° la théorie de l'acte juridique et de ses principales variétés. Et sans contester l'enrichissement précieux que leur apportent parfois les vues personnelles de l'éminent doyen de Bordeaux, il cherche à montrer que, malgré tout, les concepts classiques résistent assez aisément à son assaut.

M. G. RENARD a publié un *Cours élémentaire de droit public. Droit constitutionnel. Droit administratif. Droit financier* (Paris, Tenin, 1922, in-8° de 344 p.). La partie essentielle de cet important ouvrage est une large synthèse des grandes doctrines du droit administratif français (l'administration envisagée dans son but, ses « manières d'être », ses moyens d'action, les privilèges dont elle est dotée, la fonction publique, le domaine, les travaux publics, le contentieux...). La conclu-

(1) La Commission des *Annales de l'Est* a exposé dans l'avant-propos les raisons pour lesquelles elle avait cru devoir ajouter à ce numéro de la *Bibliographie lorraine* un nouveau chapitre, qui ne figurait pas dans les précédents fascicules.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sion est consacrée à des vues philosophiques sur les rapports du Droit avec l'Ordre et la Justice.

M. RENARD a donné aussi diverses brochures d'un réel intérêt : *Sur quelques orientations modernes de la science du droit* (Paris, Tenin, 1922, 30 p.) : il y montre que le droit n'est ni l'étude de la loi, ni la technique des formes et nous offre une vue générale sur le système juridique de M. Hauriou.

Abstraction et réalités dans l'élaboration du droit public (Paris, Tenin, 1922, 28 p.).

Autour des idées de M. Duguit. Des sciences physiques aux sciences morales (Nancy, Poncelet, 1923, 27 p.). M. Renard y critique les idées de MM. Rueff, Duguit, Davy.

2° Travaux des Étudiants.

M. P. VOIRIN, dans sa thèse de doctorat intitulée *De l'imprévision dans les rapports du droit privé*, 1922, Nancy, in-8° de 307 p., après avoir présenté les question à élucider, cherche à déterminer les grandes lignes de ce qu'il appelle les « données » de l'imprévision, c'est-à-dire les éléments substantiels du problème. Il dégage aussi nettement que possible ces éléments naturels, historiques, rationnels et idéaux qui forment par la suite les directions nécessaires à l'élaboration de sa construction personnelle. Ayant constaté l'absence presque complète des solutions législatives et démontré que la théorie de l'imprévision ne peut rentrer dans les cadres juridiques courants, il se trouve conduit à proposer un système, suivant lequel, le contrat se caractérisant avant tout par son but, il appartient au juge, en cas de perturbations économiques graves, de modifier les stipulations conventionnelles de manière à les remettre en harmonie avec la finalité de l'opération. Il conclut donc à la possibilité pour le juge de reviser le contrat et termine son travail en recherchant si la législation dite « de guerre » s'inspire de ces idées essentielles. C'est un travail sérieux et qui fait le plus grand honneur à M. Voirin.

Nous citerons aussi les thèses de MM. WELTER et JOLLY.

M. H. Welter a intitulé sa thèse : *Contribution à l'étude de la responsabilité administrative. Essai de discrimination entre l'expropriation indirecte, les dommages résultant des travaux publics et les fautes de service* (120 p. in-8°).

Elle est l'œuvre d'un jeune Alsacien qui a tenu à préparer son doctorat à Nancy. Il y expose des vues originales sur l'expropriation

EFERUS - Recherches & Classification numériques

indirecte, laquelle il se refuse à admettre pour les cas spécifiés par une loi.

M. Jolly a étudié *Les entreprises d'intérêt public et l'usage de la permission* (Paris, Presses universitaires, in-8° de 166 p.).

Son travail est une œuvre vigoureuse qui présente un grand intérêt d'actualité : elle porte sur l'organisation administrative de la production et de la distribution de l'énergie électrique.

II. FACULTÉ DE MÉDECINE

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un tableau incomplet des travaux des professeurs de la Faculté de Médecine. Il est d'ailleurs nécessaire de remarquer que les publications de nos collègues ne représentent qu'une faible part de leur activité intellectuelle et scientifique.

1° Études de chirurgie lorraine.

G. Michel, *Leçon d'ouverture du cours de clinique chirurgicale* (Publiée *in* Revue médicale de l'Est, 15 décembre 1922).

Dans sa leçon d'ouverture, le professeur G. Michel nous donne une étude tout à fait remarquable et curieusement documentée sur l'histoire de l'École chirurgicale lorraine.

Les premiers règlements de l'École ont été édictés par les ducs de Lorraine et voici la formule de remise du premier diplôme de chirurgien signée par René II : « Le V^e^ jour d'octobre, l'an 1484, M^gr^ le Duc étant à Bar a créé, constitué, ordonné et étably maistre chirurgien juré en ses duchés de Lorraine et Barroys, Jehan Vincent natif de Allonne. »

Pour l'exercice de la chirurgie, l'approbation de l'official de l'évêché est indispensable et dans les statuts synodaux de Hugues des Hazards, évêque de Toul en 1515, on trouve ces quelques lignes suggestives : « Nous statuons en défendant que dorénavant telles gens qui se disent médecins ou chirurgiens ne soient si hardies d'entreprendre charge de médiciner ou faire acte de cirurgie en nos cités et évêché, sous peine d'excommuniement et d'autre amende arbitraire jusque à temps qu'ils seront examinés ou approuvés et admis par nous ou par notre official estre idoynes et suffisans pour faire leur entreprise. »

Et voici la description des armes d'un barbier chirurgien anobli par Charles IV : porte de gueules à trois urinaux d'argent posés deux sur un, le tout supporté d'un armet marin orné de son bourrelet.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 18 février 1707, le duc Léopold fait paraître un édit portant création d'une chaire de professeur de chirurgie à l'Université de Pont-à-Mousson, chaire destinée à un professeur qui y enseignant la chirurgie élève dans cet art des sujets qui puissent servir d'autant plus utilement le public, que joignant une bonne pratique à une parfaite théorie, ils se rendront plus sûrs et plus certains dans leurs opérations.

Denis Rivard fut un des derniers chirurgiens promus par l'Université de Pont-à-Mousson. Il se distingua en opérant à l'hôpital de Lunéville de 1721 à 1737 plus de 600 calculeux. Il mourut en 1749. Il avait, nous dit Dom Calmet, « beaucoup de probité, de religion, de délicatesse et de conscience, — qualités peu communes entre gens de sa profession... »

En 1768, la Faculté de Médecine est transférée de Pont-à-Mousson à Nancy et dès lors, le titre de docteur en chirurgie est conféré par la Faculté de Nancy. La Faculté s'installe dans les bâtiments du Collège royal des médecins, pavillon de la place Stanislas, ancien théâtre et cercle militaire. En 1770, est créé un collège royal de chirurgie. La police de la chirurgie est alors réglementée en Lorraine. Des prévôts ont droit de visite dans les hôpitaux et dans les maisons particulières. Des ordonnances de police sont publiées et décrètent entre autres faits que « la démonstration des opérations en cas qu'elle ne puisse se faire sur un sujet humain se fera sur des animaux pour les opérations du bas ventre et de la poitrine et sur la tête d'un veau pour le trépan. » C'était l'ébauche de l'enseignement de la chirurgie expérimentale.

Le 18 août 1792, l'Assemblée législative supprime Universités, Facultés et Collèges. L'enseignement médical n'existe plus à Nancy. En 1822, la Restauration rétablit cet enseignement par la consécration officielle d'une école libre de médecine qui deviendra en 1854 l'École de Médecine et de Pharmacie de Nancy et en 1872, après l'annexion, la Faculté de Médecine de Nancy. 1914 nous a rendu Strasbourg; les Facultés de Médecine de Strasbourg et de Nancy grandiront maintenant côte à côte.

M. BARTHÉLEMY.

J. DELESTRE, *Contribution à l'étude historique des résections : Moreau de Bar-sur-Ornain.* Thèse de Nancy, 1922-1923.

Dans une thèse lorraine, Delestre a voulu rappeler aux Lorrains le nom de deux de leurs compatriotes, les Moreau de Bar-sur-Ornain.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Né en 1746, Victor Moreau, devenu chirurgien des hospices de Bar, eut le grand mérite et l'audace de créer en France la méthode des résections osseuses. Sa première intervention date de 1780. Le 25 juillet de cette année, un cultivateur eut le genou fracturé. Les os faisaient saillie au travers des téguments éclatés. Au dix-neuvième jour, la suppuration avait largement envahi le foyer de fracture. L'amputation était imminente. Moreau, par une intervention aussi adroite que hardie, resèque les fragments osseux. Il a la satisfaction de sauver son blessé en lui conservant un membre ankylosé et raccourci mais d'un fonctionnement satisfaisant. Fort de son premier succès, il étend sa méthode en l'appliquant à toutes les grandes articulations, non seulement dans les cas de blessure, mais dans les cas d'infection tuberculeuse localisée. On voulut ignorer ses succès. L'Académie royale de chirurgie ne s'inquiéta pas de ses publications et la renommée de Moreau fut purement locale : la ville de Bar-sur-Ornain devint le refuge des infortunés atteints de carie articulaire.

Le premier élève de Victor Moreau, le Dr Pierre Moreau, s'efforça en vain de vulgariser les méthodes de son père. Il est vrai que dans l'encombrement des milieux hospitaliers où sévissait la pourriture d'hôpital, et où l'asepsie était encore inconnue, les quelques tentatives de résections se compliquaient presque toujours d'infection mortelle. Tous ces déboires faisaient condamner le principe de la méthode. Elle ne fut tirée de l'oubli que par l'École lyonnaise, le jour où les découvertes de Pasteur permirent à Ollier d'opérer sur les os et les articulations sous le couvert de l'antisepsie puis de l'asepsie.

Cent ans nous séparent des premières interventions de Moreau, et ce sont beaucoup des procédés du chirurgien de Bar qu'on retrouve décrits avec de simples modifications dans les livres d'Ollier. Et pourtant, même dans leur petite patrie, combien d'entre nous, Lorrains, connaissent seulement le nom des Moreau? C'est pour réparer cet injuste oubli que Delestre a écrit sa thèse.

M. Barthélemy.

G. Ricklin, *Contribution à l'étude de la chirurgie en Lorraine. Nicolas Saucerotte.* Thèse de Nancy, 1923-1924.

Ricklin nous a donné dans sa thèse une étude bien documentée sur un chirurgien lorrain du XVIIIe siècle. Né à Lunéville en 1741, Nicolas Saucerotte fait ses premiers débuts comme chirurgien des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hôpitaux militaires pendant la guerre de Sept ans. Rentré en France il obtint, le 18 avril 1764, le titre de maître en chirurgie pour Lunéville, et le 24 décembre suivant, celui de chirurgien ordinaire du Roi. Il n'avait encore que vingt-quatre ans. Correspondant et plusieurs fois lauréat de l'Académie royale de chirurgie, il est élevé au grade de chirurgien-major de la gendarmerie des fameux gendarmes rouges. En 1785, il est nommé lithotomiste en chef de Lorraine et du Barrois, et c'est en cette qualité qu'il acquiert toute sa renommée. Pendant les guerres de la Révolution, il reprend du service comme chirurgien en chef des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. En 1796, il revient à Lunéville et prend sa retraite dans sa ville natale qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort, le 15 janvier 1814, jour de l'entrée de l'armée russe à Lunéville.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est en chirurgie urinaire que Saucerotte acquit sa réputation. Grâce à une fondation de Léopold, l'hôpital de Lunéville était devenu un centre chirurgical spécialisé dans les opérations de la pierre. Deux fois par an, aux saisons dites favorables, les pauvres calculeux de la Lorraine et du Barrois y affluaient en vue de subir l'importante opération de la taille.

A la fin de son travail, Ricklin nous rapporte à titre documentaire le mémoire adressé par Saucerotte à l'Académie royale de chirurgie sur la maladie et l'ouverture du corps de feu Sa Majesté Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Ce mémoire était destiné, dit Saucerotte, « 1° à instruire l'Académie de la maladie et de l'ouverture du corps du Roi; 2° à nous laver des imputations calomnieuses auxquelles nous sommes en proie chez nos compatriotes depuis le décès du prince et chez l'étranger; 3° à faire savoir enfin à la célèbre Société et s'il est possible à tout l'univers que nous n'avons été pour rien dans le traitement ».

La même année, Saucerotte était nommé, en novembre 1766, membre correspondant de l'Académie royale de chirurgie. En 1775, il recevait sa nomination comme associé que lui adressait Louis, secrétaire de la haute assemblée, en y joignant cet envoi plein d'humour : « Voici l'extrême onction; rien en effet ne doit être plus onctueux que la lettre par laquelle un ministre comme M. de Malesherbes vous écrit que le Roi vous a nommé associé de son Académie de Chirurgie. Recevez de nouveau mon compliment sur la justice qui vous a été rendue et soyez assuré que je partage très sincèrement votre satisfaction, étant plus que personne, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le 26 novembre 1775. « Louis. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Saucerotte a incontestablement illustré l'art chirurgical en Lorraine. Nous devons savoir gré à Ricklin de l'avoir tiré de l'oubli.

M. BARTHÉLEMY.

2° Travaux de laboratoire.

La commémoration du centenaire de Pasteur et la Société de Biologie de Nancy.

Le 31 janvier 1923, la Société de Biologie de Nancy commémorait dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine le centenaire de la naissance de Pasteur; elle avait convoqué à cet effet toutes les sociétés scientifiques de la ville, la Société de Médecine, la Société des Sciences et la Société de Gynécologie et d'Obstétrique.

L'Université de Nancy était représentée par M. le recteur Ch. Adam, les Facultés des Sciences, de Médecine et de Pharmacie par leurs doyens respectifs, MM. Petit, Meyer et Bruntz, l'Institut colonial par son directeur, M. le professeur Gain, de la Faculté des Sciences.

Après une courte allocution du président de la Société de Biologie, M. le professeur Haushalter, qui, s'adressant aux nombreux étudiants présents, exalta la personnalité morale de Pasteur, la parole fut successivement donnée à M. Macé, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine; à M. Petit, doyen de la Faculté des Sciences et directeur de l'Institut chimique et de l'École de Brasserie; à M. Vuillemin, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine.

M. Macé, dans un exposé très complet, fit ressortir la grandeur de l'œuvre scientifique du bactériologiste éminent qui le premier mit en lumière la grosse question des maladies virulentes dites contagieuses et le rôle des infiniment petits dans la vie en général : la gangrène gazeuse, la maladie des vers à soie, le choléra des poules, le charbon du mouton, le rouget du porc, la rage, autant d'affections qui reconnaissent pour agent causal un organisme infiniment petit.

C'était la ruine de la théorie de la spontanéité des maladies virulentes, c'était une véritable révolution des idées maîtresses en médecine générale, en chirurgie, en obstétrique. Pasteur fit naître la vaccinothérapie et la sérothérapie, l'asepsie et l'antisepsie, et débarrassa les salles d'hôpital, comme les maternités, des septicémies si redoutables et si redoutées : tant de résultats bienfaisants ont été obtenus, nous dit M. Macé pour terminer, que l'on reste confondu devant la grandeur de l'œuvre que Pasteur a créée.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. le doyen Petit était tout désigné, en sa qualité de directeur de l'École de Brasserie, pour nous entretenir des travaux de Pasteur concernant les fermentations industrielles et nous rappeler que les premières applications de ses procédés à l'industrie de la bière furent faites en Lorraine; c'est à Tantonville, dont MM. Tourtel avaient mis toutes les ressources à la disposition du maître, que les essais industriels furent effectués sous la direction de deux de ses préparateurs, MM. Calmette et Grenet.

Pasteur vint lui-même à Tantonville pendant plusieurs périodes des années 1873, 1874 et 1875, et on dit même qu'il consentit à passer dans les divers cafés de la localité pour y déguster la bière fabriquée suivant ses procédés et y recueillir l'appréciation des débitants et de leurs clients. Les soins si minutieux d'asepsie et d'antisepsie si rigoureusement observés par nos brasseries modernes, l'utilisation des levures pures, la « pasteurisation » des bières appelées à une longue conservation datent de cette époque et sont dus à l'autorité scientifique du maître des ferments.

Si grands que puissent être les services rendus par Pasteur à la médecine et à l'industrie, celui-ci n'était cependant ni « un médecin, ni un industriel : c'était tout simplement un savant ». M. le professeur Vuillemin, à qui est empruntée cette phrase, nous fit un tableau très vivant de la carrière scientifique du grand Pasteur qui n'était pas « un de ces phénix éblouissants par leurs succès scolaires, de ces esprits superficiels qui se jouent des difficultés parce qu'ils les ignorent, ou sont assez habiles pour les éviter ». Pasteur n'entra à l'École normale qu'après un premier échec. Et encore ne tint-il la tête de la promotion ni à l'entrée ni au concours d'agrégation. Il n'avait pas cette facilité commode qui consiste à suivre docilement les voies battues. Sa pensée étouffait dans les bornes des programmes des concours ». Il avait hâte de quitter l'école pour aborder la recherche scientifique, mais il ne devint biologiste qu'après avoir été physicien, il n'admettait du reste pas que les sciences puissent rester étrangères l'une à l'autre; « les sciences, disait-il, gagnent toutes à se faire des emprunts mutuels et chaque nouveau point de contact est marqué par de nouveaux progrès ». Parole profonde, nous dit M. Vuillemin, qui reste vraie car l'on ne comprendrait pas un biologiste qui chercherait à s'affranchir des lois physico-chimiques.

Cette séance mémorable de la Société de Biologie prit fin par une adresse de tous les membres de la Société à la famille de Pasteur en témoignage d'admiration et de reconnaissance pour le bienfaiteur de l'humanité.

FEERUS - Recherches & Classification numériques

Revue Française d'Endocrinologie, par MM. Lucien, J. Parisot et G. Richard.

Malgré l'importance et le nombre des recherches scientifiques poursuivies en France depuis 1890 dans le domaine des glandes à secrétion interne, il n'existait pas dans notre pays de revue spéciale consacrée à l'endocrinologie.

Trois jeunes savants nancéiens n'ont pas craint de combler cette lacune en dépit de toutes les difficultés que pouvait faire surgir une pareille entreprise.

Grâce à leur activité, grâce à leur autorité scientifique, la « Revue Française d'Endocrinologie » a vu le jour et le premier numéro paraissait le 1er février 1923.

Le patronage de savants éminents tant français qu'étrangers mais de langue française, la maîtrise de ses dirigeants l'assurent du plus brillant succès. M. le professeur Gley, du Collège de France, dont le nom fait autorité en matière de glandes endocrines, a, dans le premier numéro du journal, retracé l'origine et les progrès de l'endocrinologie en France, en mettant en valeur le mérite non seulement de Claude Bernard, mais encore de Brown-Séquard, qui ont imposé la notion de *secrétions internes* aux médecins et aux savants en général; mais il n'a pas assez souligné la légitimité des vues des fondateurs du journal : ceux-ci n'ont pas seulement créé une revue française, ils ont voulu que la conception en soit réalisée à Nancy, et il suffit pour comprendre leur désir de consulter l'index bibliographique paru en juillet 1922 dans la Revue médicale de l'Est, index consacré aux travaux endocrinologiques entrepris à Nancy de 1890 à 1920 : la liste en est imposante (plus de 500 publications) et l'originalité des recherches ne l'est pas moins. P. Spillmann le premier a entrevu la fonction endocrine de l'ovaire, Prenant le premier l'a définie au point de vue histologique; ses élèves, Bouin et Ancel, ont fondé la théorie de l'interstitielle, ont découvert la glande myométriale et ont minutieusement étudié les fonctions spéciales du corps jacent de l'ovaire; plus récemment, Niskou-Dina, Schil, Moreau, Givkovitch et Watrin ont confirmé leurs recherches.

Dans le domaine clinique et expérimental, Richon et Jeandelize, Perrin, Lucien, J. Parisot ont élucidé bien des points jusqu'alors obscurs relatifs aux fonctions du corps tyroïde, de l'hypophyse des surrénales, du tymus.

Les fondateurs de la « Revue Française d'Endocrinologie » s'inspirant de l'œuvre entreprise par l'école de Nancy ont bien mérité de la Faculté de Médecine en prenant cette initiative.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Inauguration de la réunion dermatologique de Nancy
(24 février 1923).

Le 24 février 1923, M. le Dr Darier, médecin de l'hôpital Saint-Louis, président de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, inaugurait la réunion dermatologique de Nancy. M. le professeur L. Spillmann voyait ainsi se réaliser un projet qu'il formait depuis longtemps, et comme il le disait dans son allocution, Nancy, qui depuis de nombreuses années était un centre dermato-vénéréologique, se devait d'avoir une réunion autonome; le professeur Paul Spillmann et ses élèves, les professeurs Haushalter et Étienne, n'avaient-ils pas consacré une grosse part de leur activité scientifique à l'étude des maladies vénériennes et cutanées?

La réalisation d'une réunion reconnue officiellement s'imposait donc et n'était que la consécration d'un passé déjà très riche; d'autre part, Nancy ne pouvait pas moins faire que Strasbourg qui avait donné l'exemple deux ans auparavant.

La réunion, nous dit M. Spillmann, sera utile non seulement aux spécialistes, mais à tous les médecins et aux étudiants en médecine : ce sera une réunion d'études et de vulgarisation, dans laquelle seront exposées les méthodes nouvelles d'investigation et de thérapeutique des affections cutanées.

M. le Dr Darier est venu tout exprès de Paris apporter à la nouvelle réunion filiale les vœux et les félicitations de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie; il ne doute pas un seul instant que la jeune société lorraine soit assurée du plus brillant avenir, tant sont légitimes ses aspirations, tant est grand son enthousiasme, tant est noble son ambition : soulager l'humanité souffrante, faire progresser la science et contribuer au bon renom de la Faculté de Nancy.

WATRIN.

III. FACULTÉ DES SCIENCES

Les maîtres de la Faculté des Sciences ont fait preuve d'une grande activité intellectuelle : nous regrettons d'être obligé le plus souvent de nous borner à une simple énumération de travaux qui mériteraient d'être signalés avec plus de détail.

1° Sciences mathématiques et applications.

M. VOGT.

Dans un article, *Sur certaines relations entre les déterminants tirés*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une matrice rectangulaire (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1922), M. Vogt établit des relations du deuxième degré entre les déterminants d'ordres m et $m - l$, tirés d'une matrice rectangulaire à m lignes et $m + p$ colonnes. Il généralise les relations indiquées en 1819 par Desnanot, censeur du collège royal de Nancy, dans ses « Compléments de la théorie des équations du premier degré ».

Dans un autre article, *Sur les systèmes d'équations différentielles simultanées linéaires à coefficients constants* (Bulletin de la Société mathématique de France, t. I, 1923, p. 1 à 16), il étudie les systèmes d'équations différentielles à coefficients constants. Ces systèmes se rencontrent d'ailleurs fréquemment en mécanique et en physique; ils interviennent notamment dans l'étude des petits mouvements d'un solide autour d'une position d'équilibre stable.

L'auteur établit un mode de discussion et de résolution analogue à celui qu'a développé Rouché pour les équations linéaires algébriques.

Il convient de signaler l'avantage que présente l'emploi du symbole D et de ses puissances pour représenter les dérivés des divers ordres.

M. Leau.

Dans deux articles : *Observations sur la notion de monogénéité d'une fonction*, *Mesure des aires planes, des volumes et des hypervolumes*, qu'il a publiés dans le Bulletin de la Société philomatique de Paris, série 10, t. 22, 1923, M. Leau utilise la théorie des ensembles dans deux problèmes intéressants; d'une part il discute pour l'approuver la définition des fonctions monogènes données par Cauchy; d'autre part il propose une nouvelle définition des aires planes et des volumes.

M. Hahn.

Nous devons à M. Hahn une *Note sur les tracés des aubes de turbines hydrauliques à grande vitesse* (Congrès international de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liége, juin 1922, p. 179 à 202). Le tracé des aubes de turbines à eau est un problème très compliqué de l'art de l'ingénieur. Il s'agit « d'utiliser le mieux possible l'énergie de l'eau et cela non pas seulement pour un débit unique correspondant à la charge normale de la machine, mais aussi pour des débits plus faibles ». Les constructeurs de turbines se contentent d'utiliser des procédés empiriques basés surtout sur l'étude expérimentale de modèles réduits.

L'auteur considère le cas théorique d'une turbine qui aurait un nombre infini d'aubes. Il propose d'appliquer aux turbines usuelles

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les résultats de ses calculs. D'ailleurs, il a l'intention de rechercher expérimentalement le degré d'approximation de sa théorie, dans le laboratoire de recherches hydrauliques de l'Université de Nancy.

M. G. DARMOIS.

M. G. DARMOIS a publié divers travaux :

Calcul élémentaire de la valeur asymptotique de n! (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1922).

La valeur du produit des n premiers nombres entiers se représente par $n!$ et joue un rôle important dans le calcul des probabilités. Lorsque n est très grand, la détermination de $n!$ serait trop longue; on se contente d'appliquer la formule de Stirling qui fournit une valeur approchée de $n!$. M. DARMOIS démontre par une méthode simple une formule équivalente à celle de Stirling.

Relativité restreinte et théorie de la gravitation (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1922, 15 p.).

M. DARMOIS commence par faire l'historique de la relativité restreinte. A propos de la différence entre les idées de Lorentz et celles d'Einstein, il dit avec franchise : « Nous avions des explications de Lorentz que nous avions cru comprendre, avec des électrons en mouvement. Avec Einstein ce sont les équations qui expliquent les phénomènes. Peut-être est-ce le signe que notre raison actuelle n'est pas encore adaptée? »

L'auteur aborde ensuite le problème ardu de la relativité généralisée. En un langage qui reste simple, il emmène le lecteur en excursion agréable vers les hauts sommets de la Science.

L'auteur conclut en conseillant d'attendre pour juger la théorie d'Einstein, si séduisante pour les mathématiciens, que des expériences nombreuses aient été faites.

Sur l'intégration locale des équations d'Einstein (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, 1923, 1er semestre).

M. DARMOIS montre dans deux notes présentées à l'Académie des Sciences, le 5 mars et le 12 mars 1923, qu'il est possible de simplifier les problèmes de gravitation traités par la méthode d'Einstein. Il suffit d'adopter, dans l'espace-temps à quatre dimensions, pour quatrième coordonnée les distances géodésiques normales à un espace quelconque à trois dimensions. On peut ainsi étudier géométriquement une tranche d' « espace-temps » au voisinage de l'espace à trois dimensions à partir duquel on a compté les distances géodésiques. De proche en proche on pourra étudier l'espace-temps tout entier.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. DARMOIS montre comment le problème des *n* corps se pose d'une manière simple en apparence dans la théorie d'Einstein.

Malheureusement, pour le problème des deux corps (c'est-à-dire pour l'étude du mouvement qu'auraient un astre et un satellite s'ils étaient seuls), on se heurte déjà à de très grandes difficultés.

Sur le problème intérieur dans le cas d'un espace temps courbe à symétrie sphérique (Comptes rendus de l'Académies des Sciences, t. CLXXVII, 1923, 2e semestre).

Dans cette note, M. DARMOIS donne une solution très simple d'un problème fondamental de relativité.

M. MENTRÉ.

Nous citerons enfin deux intéressantes publications de M. MENTRÉ :

Dans un compte rendu de l'Académie des Sciences (t. CLXXV, 1922, 2e semestre), *Sur les complexes qui présentent sur toutes leurs droites des singularités projectives du deuxième ordre infinitésimal*, M. MENTRÉ montre l'importance qu'ont les foyers inflexionnels dans la classification projective des familles de droites à trois paramètres.

Dans une thèse présentée à la Faculté des Sciences de Paris, *Les variétés de l'Espace réglé* (Paris, Les Presses universitaires de France, 1923, 108 p.), M. MENTRÉ utilise la nouvelle méthode de calculs de M. Cartan, l'éminent savant qui fut professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

Grâce à l'emploi de cette méthode, l'auteur fait voir la géométrie réglée sous un jour nouveau. Il étudie successivement les propriétés projectives des surfaces réglées, des congruences et des complexes (c'est-à-dire des familles de droites à un, deux et trois paramètres). Il fournit une classification projective des familles de droites. Il aborde les problèmes ardus de la déformation projective. Il consacre un appendice à la géométrie conforme de l'espace à quatre dimensions.

2° Sciences chimiques et applications.

M. BOURION, professeur :

Les acides normaux de Berthelot et la théorie des ions (Comptes rendus t. CLXXVI, p. 95, 1923); — *Sur l'application de la méthode des variations continues aux phénomènes ébullioscopiques pour la détermination des sels doubles en dissolution*, en collaboration avec M. ROUYER (Comptes rendus, t. CLXXV, p. 1406, 1922); — *Sur la détermination des sels doubles en dissolution par voie ébullioscopique*, en collaboration

EFERUS – Recherches & Classification numériques

avec M. ROUYER (Comptes rendus, t. CLXXVI, p. 1708, 1923); — *Sur les associations du chlorure mercurique*, en collaboration avec M. ROUYER (Comptes rendus, t. CLXXVIII, p. 54, 1923); — *Cinétique de réduction du bromure mercurique par le formiate de sodium*, en collaboration avec M. PICARD (Communication verbale, Bulletin de la Société chimique, 4e s., t. XXXIII-XXXIV, p. 159, 1923).

M. COURTOT, professeur :

Sur quelques nouvelles bases secondaires de la série indénique, en collaboration avec M. DONDELINGER (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVII, p. 536, 27 août 1923).

M. E. DARMOIS, professeur :

Action des acides sur le molybdo-malate d'ammonium (Bulletin de la Société Chimique de France, t. XXI, p. 293); — *Utilisation des mesures de dispersion rotatoire pour la détermination de la composition des mélanges de corps actifs* (Bulletin de la Société Chimique de France, t. XXI, p. 542);— *Sur deux nouveaux molybdo-malates d'ammonium* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 30 janvier 1922); — *Action des acides sur le molybdo-malate d'ammonium ; Utilisation à la recherche des acides minéraux dans le vinaigre* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 18 avril 1922); — *Sur l'acide malique droit et l'utilisation du molybdo-malate d'ammonium pour le dédoublement de l'acide malique racémique*, en collaboration avec M. PERRIN (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 5 février 1923) ; — *Action de l'acide molybdique sur le pouvoir rotataire des éthers tartrique et malique* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 23 avril 1923) ; — *Observations polarimétriques sur l'émétique, le tartrate et le malate d'uranyle* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 2 juillet 1923) ; — *Mémoire sur les composés molybdo-maliques* (Journal de Physique, février 1923) ; — *Les anomalies des électrolytes forts* (Société chimique de France, section de Nancy, séance du 12 mai 1923).

M. A. GUNTZ, professeur :

Sur la chaleur de combinaison des métaux alcalino-terreux avec l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, en collaboration avec M. BENOIT (Annales de Physique et Chimie); — *Sur la chaleur d'oxydation des métaux alcalino-terreux*, en collaboration avec M. BENOIT (Comptes rendus, t. CLXXVI, p. 219); — *Sur le pouvoir ionisant de l'hydrure de lithium fondu*, en collaboration avec M. BENOIT (Comptes rendus, t. CLXXVI, p. 970).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. TRAVERS, professeur :

Les méthodes de dosages du carbone dans les fers, fontes, aciers (Chimie et Industrie, janvier et mars 1922); — *Fluophosphate de sodium, fluovanadate de sodium extraits de la bauxite* (Bulletin de la Société Chimique, 4e série, t. XXXIII-XXXIV,p. 297, 1923).

M. VAVON, professeur :

Sur la vitesse de réaction dans les hydrogénations (Bulletin de la Société Chimique, t. XXXI, p. 294); — *Sur la catalyse par le noir de platine*, en collaboration avec M. HUSSON (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 277); — *Sur le bornéol obtenu à partir du magnésien du chlorhydrate de pinène*, en collaboration avec M. BERTON (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 369, et Bulletin de la Société Chimique, t. XXXIII-XXXIV, p. 218, 1923); — *Passage des phénols aux cyclohexanones et cyclohexanols correspondants*, en collaboration avec M. BERTON (Bulletin de la Société Chimique, t. XXXIII, p. 538, 1923); — *Catalyse et empêchement stérique*, en collaboration avec M. HUSSON (Comptes rendus, avril 1923); — *Études de quelques heptènes*, en collaboration avec M. KLEINER (Comptes rendus, t. CLXXVII, p. 401); — *Études de quelque cétones en* C^9, en collaboration avec M. IVANOFF (Comptes rendus, t. CLXXVII, p. 453).

M. A. A. GUNTZ, chef de travaux :

Sur le sulfure de zinc phosphorescent (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXIV, p. 1356; — *Présentation et propriétés de nouveaux sulfures de zinc phosphorescents* (Société française de Physique, 3 mars 1922); — *Sur le sulfure de zinc phosphorescent* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVII, p. 478).

M. ROSSET, chef de travaux :

Identification des alcools dénaturés (Annales de Chimie Analytique, août 1922).

M. BENOIT, préparateur :

Contribution à l'étude du lithium ammonium (Bulletin de la Société Chimique, t. XXXIII, p. 908)..

M. ROUYER, préparateur :

Sur les associations du chlorure mercurique (Comptes rendus, t. CLXXVIII, p. 54, 1923); — *Sur les déterminations des sels doubles*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en dissolution par voie ébullioscopique (Comptes rendus, t. CLXXVI, p. 1708, 1923).

M. IVANOFF, ingénieur chimiste :

Thèse de doctorat de l'Université de Nancy, du 17 juillet 1923 : *Hydrogénation catalytique et empêchement stérique, étude de quelques cétones en C^9.*

M. KLEINER, ingénieur chimiste :

Thèse pour le doctorat de l'Université de Nancy, du 7 juillet 1923 : *Hydrogénation catalytique et empêchement stérique, étude de quelques heptènes.*

3° Sciences physiques et applications.

Le groupe des physiciens de l'Université de Nancy est incontestablement l'un des plus actifs de France. Cette activité a été en quelque sorte officiellement reconnue par la création, à Nancy, d'une section régionale de la Société française de Physique, privilège exceptionnel, puisque, de toutes nos villes de province, Strasbourg seul en avait bénéficié jusqu'ici. Cette section, qui compte actuellement plus de trois années d'existence, s'est de suite signalée à l'attention du monde savant par le nombre et l'importance des communications présentées à ses réunions mensuelles. L'activité de nos physiciens ressortira d'une simple inspection de la liste des travaux publiés en 1922 et 1923 par MM. GUTTON, DARMOIS, CROZE, GRUMBACH, MAUDUIT, professeurs, DE MALLEMANN chargé de cours et de travaux pratiques, MAVILLE, chef de travaux de mathématiques, et leurs collaborateurs.

De M. GUTTON :

Sur les harmoniques des occillateurs à lampes (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, février 1922).

Sur la transmission et la reproduction de la parole par la radiotéléphonie (Ondes électriques, février 1922).

Sur l'amorçage d'oscillations dans les relais amplificateurs (Ondes électriques, mai 1922).

Sur l'entretien simultané de plusieurs circuits oscillants par une même lampe à grille (Annales des Postes, Télégraphes et Téléphones, mai-juin 1922).

La lampe à trois électrodes (Blanchard, Paris, 1922).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'entretien des oscillations électriques par la lampe à 3 électrodes (Technique Moderne, t. XV).

Sur la décharge en haute fréquence dans les gaz raréfiés, en collaboration avec MM. MITRA et YLOSTALO (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

La télégraphie et la téléphonie sans fil, 3e édition, A. Colin, éditeur, Paris.

De M. DARMOIS :

L'éclairage, Paris, Gauthier-Villars, 1923.

Étude polarimétrique des réactions chimiques (Société française de Physique, section de Nancy, mars 1922).

Cryoscopie dans les sels hydratés (Société française de Physique, Section de Nancy, décembre 1923), en collaboration avec M. PERRIN.

Sur deux nouveaux molybdomalates d'ammoniaque (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1922).

Action des acides sur le molybdomalate d'ammoniaque (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1922).

Action de l'acide molybdique et des molybdates sur le pouvoir rotatoire de l'acide malique (Journal de Physique, février 1923).

Utilisation du molybdate d'ammoniaque dans le dédoublement de l'acide malique racémique (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Action de l'acide molybdique sur le pouvoir rotatoire des éthers tartriques et maliques (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Mesures polarimétriques sur l'émétique, le tartrate et le malate d'uranyle (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Cryoscopie dans $SO^4 + 10\ H^2\ O$. *Grandeur moléculaire des malates, molybdates et molybdomalates*, en collaboration avec M. PERRIN (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Sur les méthodes de mesures de la concentration en « ions » *hydrogène* (Société française de Physique, Section de Nancy, mai 1923).

De M. CROZE :

Sur la hauteur dans le spectre éclair des raies ultimes des éléments (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Sur la place des raies ultimes dans les séries spectrales, et sur leurs rapports avec les raies de résonance (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1922).

Le principe d'Huyghens (Société française de Physique, section de Nancy, février 1923).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Remarque sur le déplacement vers le rouge des raies de Franenhofer (Société française de Physique, section de Paris, février 1923).

Le déplacement vers le rouge des raies de Franenhofer et la théorie d'Einstein (Journal de Physique, t. IV, p. 92).

Les raies du spectre solaire et la théorie d'Einstein (Annales de Physique, série IX, p. 93).

La théorie de relativité est-elle confirmée par l'expérience? (Bulletin de la Société Industrielle de l'Est, 1923.)

De M. GRUMBACH :

Sur les piles à liquide fluorescent (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, p. 888).

De la superposition des forces électromotrices dans les piles à liquide fluorescent (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVII, p. 395).

Étude électrochimique de la fluorescence (Société française de Physique, section de Nancy, 6 juin 1923).

De M. MAUDUIT :

Machines électriques (Essais, théorie et constructions), 3e édition, Paris, 1922.

De M. DE MALLEMANN :

Remarques sur les prismes à déviation constante (Journal de Physique, décembre 1921).

Polarisation rotatoire et orientation moléculaire (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1922).

Biréfringence moléculaire et activité optique (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1922).

Pouvoir rotatoire et dispersion anormale des acides tartrique et malique (Journal de Physique, 1922).

Dispersion rotatoire des acides tartriques et malique (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1922).

Détermination de la biréfringence électromagnétique des corps actifs (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, février 1923).

Remarques sur la théorie moléculaire de l'état solide (Société française de Physique, section de Nancy, mars 1922).

Anisotropie des molécules actives et constitution chimique (Société française de Physique, section de Nancy, mars 1922).

Sur la théorie de la polarisation rotatoire (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1923).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De M. LAVILLE :

Calcul graphique du degré d'irrégularité d'un volant (Revue générale de l'électricité, 1922).

Sur la propagation d'ondes électromagnétiques entretenues le long de deux fils parallèles (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, p. 573).

Sur la propagation d'ondes entretenues le long d'une ligne en fer (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, p. 986).

Étude géométrique des lois de la réfraction (Bulletin de l'Union des Physiciens, avril-mai 1923).

Étude expérimentale de la propagation d'ondes entretenues le long de fils parallèles (Société française de Physique, section de Nancy, mars 1923).

Signalons encore des travaux de M. SEIGLE, professeur à l'École des Mines, sur les « déformations élastiques »; de MM. S. K. MITRA, V. YLOSTALO, PERRIN, VAN ALST, etc...

Nous commenterons brièvement la liste précédente, en indiquant ci-dessous l'objet général des recherches, respectivement entreprises par chacun de nos physiciens.

M. GUTTON a poursuivi l'étude des oscillations hertziennes et de leurs applications. Il est aujourd'hui, dans ce domaine, le brillant continuateur de son maître, M. BLONDLOT, dont les travaux célèbres ont jeté tant d'éclat sur la ville de Nancy et sur son Université. M. Gutton s'est spécialement occupé, dans ces derniers temps, des ondes *entretenues* par l'intermédiaire des lampes à trois électrodes; celles-ci sont bien connues de tous, à l'heure actuelle, depuis la diffusion générale des postes de réception de T. S. F. M. Gutton a d'ailleurs contribué dans une mesure extrêmement importante au perfectionnement technique de ces lampes, en particulier pendant la guerre. Le concours qu'il a ainsi donné à la Défense Nationale est inestimable, car il a rendu possible la mise au point de nos appareils de télégraphie et de téléphonie militaires. M. Gutton est actuellement, par ses travaux, un de nos spécialistes les plus éminents et les plus appréciés, non seulement dans l'ordre de la T. S. F., mais encore dans le domaine général de l'électricité et de ses applications scientifiques et industrielles.

Bien que ses conseils et avis soient sollicités, à chaque instant, par nos grandes administrations militaires et civiles (postes, chemins de fer, etc.), son laboratoire n'a pas ralenti son activité productrice; d'importants progrès, d'ordre à la fois théorique et expérimental,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

y ont été réalisés au cours des années 1922 et 1923, avec la collaboration de MM. Laville, Ylostalo, Mitra), etc... Nous signalerons seulement son livre sur la « Lampe à trois électrodes » (Paris, Blanchard, 1922), exposé à la fois simple et complet de la question, auquel on ne peut faire qu'un seul reproche : c'est que la modestie bien connue de l'auteur laisse un peu trop dans l'ombre l'importance de sa contribution personnelle au sujet traité.

M. E. Darmois s'est particulièrement occupé de la « polarisation rotatoire » envisagée du point de vue chimique. A ceux qui trouveraient ce titre aride et mystérieux, on peut répondre que les recherches de cette nature ont constitué le sujet de prédilection de Pasteur et l'un des plus beaux champs d'exploration de son génie scientifique. Les travaux de M. Darmois ont enrichi la chimie de nouveaux corps intéressants, remarquablement cristallisés, ainsi que d'une méthode d'analyse très délicate. Ces résultats ont été exposés dans un article du Journal de Physique (*loc. cit.*). M. Darmois est d'ailleurs un physicien des plus éclectiques; tout en poursuivant, avec succès, ses recherches physico-chimiques, il a étudié en détail la question pratiquement importante et généralement négligée de l'*éclairage* rationnel. Un petit volume (Paris, Gauthier-Villars, 1923), résume d'une façon claire et concise les principes scientifiques du problème, ainsi que les diverses solutions mises au point par la technique la plus moderne; ces questions devraient être familières à tous les ingénieurs, architectes, directeurs d'entreprises, etc.

M. Croze est un de nos meilleurs spécialistes dans le domaine complexe de la spectroscopie et de la structure des spectres, problème intimement lié aux théories générales concernant la structure de la matière et de l'énergie, qui constituent ce qu'on peut appeler l'alpha et l'oméga de toute la physique. M. Croze a découvert récemment d'intéressantes lois de succession dans l'ordre des séries spectrales, qui montrent que le microcosme complexe de l'atome est soumis, comme le reste de l'univers, à une harmonie interne réglée par l'ordre profond des nombres. Des recherches expérimentales, destinées à étendre la signification de ces lois, sont actuellement en cours, dans son laboratoire.

Le mouvement d'idées suscité par la célèbre théorie d'Einstein, devait nécessairement intéresser M. Croze. Dans une série de conférences et de publications remarquables, il a su mettre très exactement au point l'état de cette question difficile et controversée. La

EFERUS - Recherches & Classification numériques

portée réelle de la théorie a été précisée par une discrimination judicieuse des éléments favorables et de ceux qui ne le sont pas.

M. CROZE s'est efforcé de réagir contre un engouement quelque peu irréfléchi, où de bons esprits ont perdu de vue la démarcation qui doit toujours exister, dans les sciences positives, entre la schématisation rationnelle des faits et leur interprétation métaphysique. La modération de l'auteur jointe à sa grande compétence donnent une valeur exceptionnelle à son argumentation.

Nous indiquerons, à ce propos, que le groupe des physiciens de Nancy a pris l'initiative d'une protestation motivée contre l'abus des publications concernant la théorie de la relativité, faites souvent par des gens peu qualifiés, dont les interprétations fantaisistes risquaient de nuire au bon renom de la Science elle-même. Cette protestation, parue dans la Revue Universelle et la Revue Générale des Sciences, a recueilli l'adhésion de la majorité des physiciens et mathématiciens de toutes les Facultés des Sciences de France.

M. GRUMBACH s'est attaqué à un sujet des plus difficiles : celui des phénomènes de fluorescence, question embrouillée au plus haut point par la multiplicité de ses facteurs, et qui n'a fait jusqu'à ce jour que des progrès minimes, en dépit des efforts d'un grand nombre de physiciens éminents.

M. GRUMBACH a néanmoins déjà obtenu plusieurs résultats nouveaux; nul doute que ses recherches ultérieures ne contribuent à jeter quelque lumière sur un groupe de faits qui, par une ironie des choses, est resté l'un des plus obscurs de toute la physique.

M. MAUDUIT a publié une nouvelle édition de son livre sur « les Machines électriques ». Ce livre développe les leçons que le savant professeur fait chaque année aux élèves-ingénieurs de notre Institut Électrotechnique. Le succès de cet ouvrage a été grand, puisque l'édition actuelle est déjà la troisième.

M. LAVILLE a très clairement mis au point le problème du mécanisme de la propagation des oscillations hertziennes non amorties, le long d'une ligne de fils parallèles. Ce jeune physicien a fait preuve de beaucoup de talent, en surmontant les nombreuses difficultés d'ordre expérimental et théorique, qui se présentaient dans l'étude de cette question délicate. Ce travail est l'objet d'une thèse actuellement terminée, qui fait honneur à son auteur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. DE MALLEMANN a orienté ses recherches sur certains phénomènes optiques et électromagnétiques qui résultent directement de la structure moléculaire des corps. Il a proposé en même temps une nouvelle théorie simple de l'activité optique. C'est un sujet intéressant mais vaste, qui nécessite des moyens d'investigation puissants et beaucoup de patience. Les premiers résultats obtenus sont d'ailleurs encourageants. Ces résultats ont été exposés dans une thèse, soutenue en Sorbonne, qui a été appréciée par les maîtres les plus éminents de la Physique française et par plusieurs savants étrangers.

4° Géologie et Minéralogie.

M. LONGCHAMBON, professeur de minéralogie :

Recherches expérimentales sur le pouvoir rotatoire des corps cristallins (Bulletin de la Société française de Minéralogie, t. XL, p. 161); — *Sur le pouvoir rotatoire moléculaire et cristallin* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 10 juillet 1922).

M. JOLY, chargé de cours :

Sur la géologie et la géographie physique de la dépression du Guadiato (Sierra Morena) (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 29 mars 1920); — *Sur la position géologique des cimetières* (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, novembre 1921); — *Sur les nappes aquifères profondes du département de la Meuse* (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, décembre 1921); — *Sur la faune et les couches moyennes et supérieures de l'Aalénien du Grand-Duché de Luxembourg* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 16 janvier 1922); — *Sur l'existence de phénomènes de charriage à l'extrémité orientale de la chaîne Ibérique, près de Montalban* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 20 mars 1922); — *Sur la présence d'écailles ou de lambeaux de charriage dans la chaîne Celtibérique, provinces de Saragosse, Logrono et Soria* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1er mai 1922); — *Aperçu de la Tectonique et de la Géographie physique d'une partie de la Sierra Morena* (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, mars 1922); — *Note préliminaire sur l'allure générale et l'âge des plissements de la chaîne Celtibérique, Espagne* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 20 novembre 1922); — *Observations stratigraphiques sur l'Oxfordien et le Lusitanien en certains points de la chaîne Celtibérique, Espagne* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 19 février 1923); — *Sur la constitution du*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jurassique de Torrelapaja et Bordejo, chaîne Celtibérique, provinces de Saragosse et Soria, Espagne (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 5 mars 1923); — *Sur quelques particularités du Bajocien des environs de Montmédy, Meuse* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 19 mars 1923).

M. THIÉBAUT, préparateur :

Carte géologique de France, feuille de Commercy ; — Tamis d'essai pour l'étude du rendement quantitatif des minerais (Bulletin de la Société Industrielle de l'Est); — *Sur la composition des marnes irisées* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences); — *Recherches sur la composition minéralogique de quelques marnes du tertiaire d'Alsace* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1923); — *La mine de plomb du Saint-Jean d'Auxelles* (Société d'Histoire naturelle d'Autun).

M. CORROY, préparateur auxiliaire :

Sur quelques poissons néo-comiens de la Haute-Marne et de la Meuse (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 30 janvier 1922); — *Les reptiles néo-comiens et albiens du bassin de Paris* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1er mai 1922); — *Le Valanginien de la bordure orientale du Bassin de Paris* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 1419, 26 décembre); — *Les poissons néocomiens en bordure orientale du Bassin de Paris* (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, série IV, t. I, fasc. V, p. 207); — *Les tremblements de terre lorrains et leurs relations avec la Tectonique* (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, série IV, t. I, fasc. 5, p. 217); — *Revision de la feuille « Wassy » au 1/80000e. Terrains Crétacés, campagne 1922* (Bulletin de la Carte géologique de France).

5° Botanique et physiologie végétale.

M. Edmond GAIN, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, poursuit de très importantes recherches sur l'action de températures très élevées sur des graines. L'objet mis en expérience est la graine du Grand Soleil ou Tournesol (*Helianthus annuus* L.). Si l'on opère avec certaines précautions et dans des conditions de dessiccation parfaite, les graines peuvent rester vivantes après avoir subi des chauffages maintenus parfois trente minutes à 130° et poussés par paliers jusque vers 150°. On conçoit le grand intérêt de ces résultats

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au point de vue de la résistance à la chaleur des vitamines et autres éléments plus ou moins mystérieux nécessaires à la vie. Les plantules provenant de graines ainsi chauffées ne se développent pas toutes d'une façon normale. M. Gain a comparé un grand nombre de plantules provenant de graines chauffées de 110° à 155°. Les embryons normaux se développent à partir de cinq points végétatifs. Parmi les embryons provenant de graines chauffées, certains gardent leurs cinq points végétatifs, d'autres en conservent un nombre qui peut varier de quatre à un. Le point végétatif le moins résistant est celui de l'extrémité de la racine, puis celui de l'axe hypocotylé. La résistance continue à croître si l'on passe à la gemmule et à la base des cotylédons. On voit ainsi que la méthode du chauffage des graines permettra d'obtenir des plantes anormales fort intéressantes à étudier tant au point de vue morphologique qu'au point de vue anatomique. De cet ensemble de recherches que l'auteur continue, le point le plus important à retenir, c'est qu'on peut chauffer des graines sans les tuer à des températures bien plus élevées qu'on ne le pensait. Ce travail a fait l'objet d'une communication à la Société Biologique de Nancy en 1922 et de plusieurs communications à l'Académie des Sciences (entre autres Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXIV, p. 1034, 1922).

Systématique des Phanérogames et des Cryptogames. — La systématique est toujours le sujet d'un nombre assez considérable de travaux trop spéciaux pour être résumés ici. Signalons une étude de M. HENRY sur la *flore des Hautes Vosges* communiquée à la Société Botanique de France et plusieurs notes floristiques de M. LEMASSON, dans le Bulletin de la Société des Sciences de Nancy. MM. P. FLORENTIN et R. LIENHART ont communiqué à la Société Biologique de Nancy une observation intéressante concernant une Iridée d'origine américaine, le *Sisyrinchium bermudiana* L., dont ils ont trouvé deux échantillons sur le versant ouest du plateau de l'Avant-Garde, au bord du chemin qui conduit de la tranchée de Saizerais à Liverdun (Comptes rendus de la Société Biologique, t. XC, p. 1057, 1924). M. GUINIER, directeur de l'École forestière, a fait plusieurs remarques intéressantes sur la présence de cette plante au voisinage d'une station lorraine bien connue de plantes méridionales. L'origine de la plante nouvelle pour la région reste obscure. Les autres stations françaises signalées (rives du Gave de Pau et environs de Puget-Théniers) sont fort éloignées; signalées il y a plusieurs années, elles ne se sont peut-être pas maintenues.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cryptogamie. — Le Bulletin de la Société Mycologique de Lorraine signale un champignon nouveau pour les Vosges, c'est l'*Anthurus asareiformis* signalé par M. LEMASSON (Bulletin de la Société Mycologique lorraine, p. 9, n° 5, 1923).

Dans le même Bulletin, on trouve immédiatement après une liste des maladies cryptogamiques et des zoocécidies observées sur les plantes du jardin botanique de la ville de Nancy pendant l'été 1922. Ce travail de patience a été fait par M. SAVOFF; il décrit une centaine de parasites surtout fongiques. Remarquons le très grand intérêt d'un semblable catalogue et les conditions spéciales d'un jardin botanique où voisinent tant de plantes d'origines diverses apportant parfois avec elles des parasites rares ou curieux.

Étude d'ensemble sur le Houblon. — M. Fernand MOREAU, alors maître de conférences de Botanique à la Faculté des Sciences de Nancy, nommé depuis professeur à Clermont-Ferrand, a fait, en collaboration avec M^me^ F. MOREAU, un très important travail sur le Houblon (*Humulus Lupulus* L.). Ce travail comprend trois parties : 1° Une étude morphologique des inflorescences du Houblon (Société Botanique de France, IV^e^ série, t. XXII, 1922, p. 527). Jusqu'à présent, les descriptions de ces organes n'avaient été faites que d'une manière fort confuse. M. et M^me^ Moreau ont fait une analyse très minutieuse de ces inflorescences; ils ont montré la parfaite homologie des inflorescences mâles et des inflorescences femelles, et des unes et des autres avec la tige ramifiée. A signaler un cas curieux de liane hermaphrodite de Houblon (*l. c.*, p. 591).

2° L'étude des phénomènes sécrétoires dans les glandes à lupuline (Revue générale Botanique, t. XXIV, p. 193). On sait que l'élément utile du Houblon est la *lupuline*, sécrétée par des glandes situées sur la face externe des bractéoles qui accompagnent les fleurs femelles. Trois groupes de substances ont été mis en évidence dans les cellules de la glande à lupuline : des lipoïdes, des tannoïdes, des essences et résines.

3° L'étude des éléments de détermination des *sortes* (races ou variétés) chez le Houblon cultivé. Les recherches ont porté sur les Houblons de Lorraine (Société Botanique de France, 4^e^ série, t. XXII, 1923, p. 455) et de Bourgogne (*l. c.* p. 726). On trouve également (*l. c.* p. 637) un essai de reconstitution de la phylogénie des Houblons de l'Est de la France.

Le Houblon précoce de Lorraine dériverait des Houblons fins de Saaz (Bohême) et de Spalt, le Mittelfrüher Hallauer Hopfen du

EFERUS – Recherches & Classification numériques

Landhopfen alsacien, le Strisselspalter de l'Alterfrüher Hallertauer Hopfen. Le Sämling I d'Alsace provient sûrement d'un cône de Strisselspalter, le Petit-Jaune lorrain dérive de plants de Saaz introduits en 1880 par M. Paul (de Lucey).

Cytologie. — M. LENOIR, préparateur de Botanique à la Faculté des Sciences de Nancy, poursuit de très minutieuses recherches sur les transformations de la *chromatine* au cours de la division nucléaire. Ses recherches actuelles ont porté sur le suc embryonnaire du *Fritillaria imperialis* et sur la tige aérienne de l'*Equisetum arvense* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXIV, p. 1559, Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 985, et Société de Biologie, Nancy, t. LXXXVIII, p. 771).

L'auteur arrive aux conclusions suivantes : Pendant les périodes d'activité cinétique, il existerait deux sortes de substances chromatiques : chromatine réticulaire ou *réticuline* et chromatine nucléolaire ou *nucléoline*.

Ces substances s'unissent étroitement, non en mélange, mais en juxtaposition. Suivant les stades de la division, la proportion de ces deux substances varie beaucoup. La nucléoline et la réticuline semblent se transformer l'une dans l'autre d'une manière parfaitement réversible. M. Lenoir conclut que la substance fondamentale du chromosome est la nucléoline, d'où dériverait la réticuline ou chromatine proprement dite.

Morphologie et anatomies végétales. — M. Jean FRIEDEL, maître de conférences adjoint à la Faculté des Sciences de Nancy, étudie depuis quelques années les symétries florales et la comparaison de la symétrie vasculaire d'un pédoncule floral avec les organes végétatifs de la même plante. En 1922, il a publié une note à la Société Botanique de France sur l'anatomie du pédoncule floral de deux Aristolochiées, en 1924 une communication au Congrès de Liége de l'A. F. A. S., à propos de fleurs anormales d'*Asperula odorata* L. (Reine des Bois) présentant le type 3 au lieu du type 4 normal. Signalons en particulier une étude en collaboration avec M. Souyou-Tsinen (1) sur les relations entre l'anatomie de la fleur de la tige et du pétiole chez l'*Aristolochia Sipho* L. (Société Botanique de France, séance du 27 juin 1924) (1).

(1) M. Sou-you-Tsinen, ancien élève de l'Institut agricole de Nancy, vient d'être nommé professeur de Botanique à l'Université de Canton.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° Zoologie et applications.

Au cours des années 1922 et 1923, l'activité de M. le professeur Cuénot, de M. Lienhart, chef des travaux pratiques, et de M. Remy, préparateur, a été considérable; de nombreux et importants travaux en font foi.

Citons seulement de nombreuses notes sur des sujets variés :

De M. Cuénot :

Remarques sur la présence de Niphargus aquilex dans les différentes sources des environs de Nancy, en collaboration avec M. Mercier (Bulletin de la Société zoologique de France, t. XLVI, p. 34); — *Commensalisme des pontes de Céphalopodes avec des Éponges et des Cnidaires* (Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Rouen); — *Coléoptères droits et gauches* (Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Rouen); — *Contributions à la faune du bassin d'Arcachon :* VIII, *Pycnogonides* (Archives de Zoologie expérimentale, t. LX; notes et revues p. 21); — *Surmulots et Mendélisme* (Revue d'histoire naturelle appliquée. Ire partie, vol. 3, p. 65); — *La perte de la faculté du vol chez les Diptères parasites*, en collaboration avec M. Mercier (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 433); — *Sur le développement de quelques coaptations des Insectes*, en collaboration avec M. Poisson (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXV, p. 461); — *Expérience montrant la non-hérédité d'un caractère acquis*, en collaboration avec MM. Lienhart et Mutel (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, 26 février 1923, p. 611); — *Hormones et hérédité* (Revue française d'endocrinologie, vol. 1, 1923, p. 41); — *Les muscles du vol chez les mutants alaires des Drosophiles* (*Drosophila melanogaster Meig.*), en collaboration avec M. Mercier (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, 23 avril 1923, p. 1112).

M. Bouin, professeur, a étudié *La Constante moléculaire approchée* (Comptes rendus de la Société de Biologie, t. LXXXV, p. 1089).

De M. Lienhart :

Contribution à l'étude de la biologie de Cicindela germanica L.; sa prétendue rareté aux environs de Nancy (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXV, p. 1084); — *Remarques à propos du sexe des œufs de poule* (Comptes rendus des séances de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Société de Biologie, t. LXXXV, p. 1086); — *A propos de la présence, aux environs de Nancy, de l'Orthoptère méridional Sphingonotus cœrulans L.* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 131); — *Expériences sur l'origine de la faune cavernicole* (Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 402); — *Le mécanisme de la stridulation chez Cyrtaspis scutata Charpentier* (Annales de la Société Entomologique de France, 1921, p. 156); — *A propos de la fécondation des œufs de poule* (Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 598); — *Un orthoptère de la famille des Phasgonuridés nouveau en Lorraine* (Société de Biologie, t. LXXXVII, p. 175); — *Sur la présence, aux environs de Nancy, de l'Orthoptère Barbitistes serricauda Fabricius, 1794* (Société de Biologie, t. LXXXVII, p. 553); — *Présence de l'Orthoptère Gampsocleis glabra Herbst aux environs de Fontainebleau ; répartition de l'espèce en France* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVII, p. 1210); — *Observations biologiques sur Bacillus gallicus Charpentier* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 89); — *Polydesmus complanatus L., parasite des fraises* (Bulletin de la Société de Pathologie végétale de France, t. IX, p. 304); — *Expériences montrant la non-hérédité d'un caractère acquis*, en collaboration avec MM. Cuénot et Mutel (Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. CLXXVI, p. 611); — *Troubles oculaires produits chez le lapin par l'intoxication naphtalinique, technique*, en collaboration avec M. Mutel (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVIII, p. 765); — *Lésions oculaires expérimentales chez le lapin*, en collaboration avec MM. Bretagne et Mutel (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVIII, p. 1106); — *Observations sur le nombre et le poids des œufs de poule* (Comptes rendus des séances de la Société de Biologie, t. LXXXVIII, p. 1193); — *Nos récoltes de céréales menacées par les mulots* (Revue générale des Sciences, 34e année, n° 14, p. 419, 30 juillet 1923).

De M. Remy :

Orthoptères des Vosges méridionales (Annales de la Société Linnéenne de Lyon, 12 décembre 1921); — *L'iode et la métamorphose de l'Ammocoetes branchialis en Petromyzon planeri Bloch* (Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 129); — *Sur l'excrétion et la phagocytose chez la larve Ammocète de la Lamproie Petromyzon planeri Bloch* (Société de Biologie, t. LXXXVI, p. 594); — *Sur le déterminisme de l'orientation des travées osseuses du corps vertébral*, en collaboration avec M. Mutel (Société de Biologie, t. LXXXVII, p. 555); — *L'iode et le développe-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment des Insectes (Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1923); — *Sur un cas de dépigmentation (ictérisme) chez une larve de Lamproie* (Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, t. II, p. 12, 1923); — *Les glandes à sécrétions internes et le développement des Batraciens* (Revue française d'Endocrinologie, t. I, n° 3, p. 220-237, 1923).

Un article de M. Remy, *Les sécrétions internes et les métamorphoses*, dans les « Annales des Sciences naturelles et de la Zoologie », étudie la question du déterminisme de la métamorphose des grenouilles : c'est par le moyen de l'iode, agissant sur le corps thyroïde, que l'on provoque artificiellement la métamorphose des têtards. C'est un bon exposé, très clair, de la question; M. Remy y a ajouté le résultat de ses recherches personnelles.

Dans la grande *Faune de France*, entreprise par la « Fédération française des sociétés de Sciences naturelles » (Office central de Faunistique), M. Cuénot s'est occupé des *Sipunculiens*, des *Échiuriens* et des *Priapuliens* (La Faune de France, fasc. 4, Paris, Lechevalier, 1922, 32 p.).

Nous ne faisons que signaler un important article de M. Cuénot sur l'état actuel du problème de l'évolution (Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, décembre 1922, 15 p.). M. Cuénot a repris tout récemment cette question dans la « Revue des Questions scientifiques de Louvain » (janvier 1924).

Un autre article de M. Cuénot sur l'*hérédité des caractères acquis*, qui a paru dans la « Revue générale des Sciences », a été traduit en anglais dans le « Report annuel » de la « Smithsonian Institution de Washington » (année 1923, p. 335).

Une importante communication a été faite par M. Cuénot : *Génétique et adaptation* (The 2nd International Congress of Eugenics, vol. 1. — Eugenics, Genetics and the family, p. 29) au congrès international d'*eugénique* à New-York (1921). L'eugénique est la science qui étudie les moyens d'améliorer l'espèce humaine par des procédés analogues à ceux que l'on a employés jusqu'ici avec tant de succès pour l'amélioration des races animales. M. Cuénot a examiné la notion d'*adaptation* dans la théorie évolutionniste moderne. L'adaptation, prise au sens étroit, est l' « accommodation d'un individu à des conditions de vie nouvelles pour lui »; prise au sens large, c'est « une convenance générale entre les caractères d'une espèce et les conditions du milieu où elle vit et où elle persiste ». C'est ainsi que les poissons qui vivent dans l'obscurité des cavernes sont aveugles (l'adaptation est donc une notion absolument indépendante de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

notion d'utilité). Le problème de l'adaptation est le problème central de la biologie. M. Cuénot étudie toute une série d'adaptations qu'il appelle des *coaptations :* ce sont « des ajustements réciproques de parties indépendantes d'une curieuse perfection mécanique » : dans les plumes des oiseaux, par exemple, les barbes sont munies de barbules auxquelles correspondent des gouttières où les barbules s'accrochent très exactement : les ailes forment ainsi, pendant le vol, un plan parfaitement homogène. Comment expliquer l'admirable perfection de ces menus détails? Les théories de Lamarck et de Darwin sont impuissantes à en rendre compte. Il semble qu'il y ait un facteur, interne ou externe aux organismes, qui règle leurs mutations et les dirige vers une fin. Ce facteur reste inconnu, et le beau travail de M. Cuénot, qui touche aux problèmes les plus élevés de la philosophie, se termine par un point d'interrogation.

Il nous reste à parler de l'ouvrage de M. CUÉNOT sur *La Genèse des espèces animales* (2e édition entièrement refondue, Paris, Alcan, 1921, in-8o de 560 p.). Le gros livre de notre savant collègue a été accueilli avec un tel succès qu'une seconde édition est devenue nécessaire : chose fort rare en France, où les travaux de biologie dépassent fort peu souvent la première édition. C'est que M. Cuénot, qui est sans contredit l'un des meilleurs zoologistes de France, a une compétence et une autorité indiscutables, et que ses recherches de biologie générale sont très appréciées tant en France qu'à l'étranger. Nous ne faisons qu'indiquer dans ses grandes lignes le nouveau plan de l'ouvrage. La première partie est consacrée à l'histoire du transformisme; la seconde, particulièrement riche en aperçus personnels, est consacrée au peuplement de la terre; la troisième, aux facteurs de l'évolution; la quatrième, à la genèse des espèces et aux adaptations; la cinquième, aux divers problèmes transformistes (atrophie des ailes, régression des yeux, mimétisme). Le livre de M. Cuénot est de ceux qui font le plus grand honneur à l'Université de Nancy et à la Science française. La documentation est riche, le choix et le groupement des faits très scrupuleux. Pas de discussions verbales; les problèmes biologiques particulièrement délicats sont remarquablement bien traités. Si quelques biologistes trouvent que notre collègue est trop philosophe — alors que maints philosophes le trouvent trop biologiste, — nous le féliciterons d'avoir réuni dans ses travaux une largeur de vues qui éblouit peut-être des savants trop attachés aux faits, et une richesse de connaissances précises qui étonne sans doute des penseurs auxquels les bibliothèques sont plus familières que les laboratoires.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

7° École supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines,

M. SEIGLE, chargé du cours de Métallurgie : *Sur les aciers tractionnés, propriétés et applications* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 25 septembre et 9 octobre 1922); — *Chauffage d'un mur avec variation sinusoïdale de températures des faces* (Revue de la Métallurgie); — *Hauts fourneaux électriques : marche chaude* (Revue de Métallurgie); — *Composition des gaz de hauts fourneaux* (Revue de Métallurgie); — *Gaz de cubilots à fonte* (Revue de Métallurgie); — *Texture des fontes moulées* (Congrès de Fonderie de Nancy); — *Sur les bilans thermiques des cubilots* (Congrès de Fonderie de Nancy); — *Caractéristiques mécaniques des fontes moulées* (Congrès de Liége); — *Relations obligées : fumées et gaz de gazogène* (Congrès de Liége); — *Indice réel et indice idéal de marche des hauts fourneaux* (Congrès de Liége); — *Excès d'air dans le chauffage des chaudières* (Bulletin de l'Industrie Minérale); — *Gaz constituant les gaz de combustion ou de gazéification de charbon, alcool, hydrocarbures, etc.* (Bulletin de l'Industrie Minérale); — *Métaux rompus par traction. — Écrouissage* (Bulletin Société d'Industrie Minérale, 15 décembre 1922); — *Déformations par enroulement et désenroulement sur charge* (Bulletin Société Industrie Minérale, 1er février 1923); — *Essais sur fils tréfilés* (Bulletin de l'Industrie Minérale, 15 février 1923); — *Effets de choc sur des barreaux tractionnés* (Industrie Minérale, 1er février 1923); — *Fatigue aux essais de flexion* (Bulletin Industrie Minérale, 1er février 1923); — *Essais comparatifs sur fils tréfilés de même diamètre* (Bulletin Industrie Minérale, 1er juillet 1923); — *Changement dans la composition des gaz de haut fourneau pendant leur parcours au conduit* (Revue de Métallurgie, mars 1923); — *Air sec ou humide, ordinaire ou suroxygéné dans les hauts fourneaux* (Revue de Métallurgie, juillet 1923); — *Le Carbone dans les fontes; intérêt de son dosage* (Congrès de Fonderie de Manchester, juin 1923); — *Essais de fontes particulièrement phosphoreuses* (Congrès de Fonderie de Paris, septembre 1923).

8° École de Brasserie et Malterie.

M. PETIT, professeur, a publié, dans le Bulletin de la Fondation de la Brasserie et de la Malterie françaises à l'École de brasserie de Nancy (1922 et 1923) : *Influence de la disposition des isolants sur les variations de température des caves; — Caves enterrées ou caves en*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

surface; — Influence de faibles additions d'acide à l'empâtage, en collaboration avec M. RAUX; — *Réflexions sur les tourailles; — L'alcalinité et la composition des eaux; — Influence de divers éléments azotés sur la vie de la levure*, en collaboration avec M. RAUX; — *Cuisson des moûts sous pression*, en collaboration avec M. RAUX; — *La séparation des éléments de la farine pour le brassage.*

M. RAUX, directeur du laboratoire, a publié dans le même Bulletin : *Procédé de préparation de levure pure sèche; — Composition des orges de la récolte 1922; — Emploi de deux levures à la fermentation; — Composition chimique des orges et escourgeons* (1923); — *Observations sur les orges récoltées en 1923.*

IV. FACULTÉ DES LETTRES

Nous ne reviendrons pas sur les travaux de nos collègues « lotharingistes », MM. Robert PARISOT et Charles BRUNEAU ; ils ont été examinés dans les divers chapitres de cette bibliographie.

M. le Doyen AUERBACH a publié dans les Archives de la Grande Guerre (octobre, novembre, décembre 1921) une série d'articles sur *La crise de l'Alliance Austro-allemande sous le ministère du Comte Czernin* (1916-1917) et un volume du plus grand intérêt (Paris, Chiron, 1922, 109 p.) sur *La dictature du Prolétariat en Hongrie.*

M. BRAESCH s'est surtout intéressé à l'histoire de la Révolution française. Il a consacré trois articles aux *Pétitions du Champ de Mars :15, 16* et *17 juillet 1791* (Revue historique, 15 mars, 15 mai, 15 juillet 1923) et donné le premier fascicule de l'édition critique, avec introduction et notes, du journal *Le Père Duchesne.* Dans la Grande Revue (septembre 1923), il a publié un court travail sur l'*Entente Cordiale.*

M. BULARD a fait une communication sur *Une peinture d'autel découverte à Délos en 1912 et représentant un dieu chèvre-pied* (Bulletin de correspondance hellénique, XLVIII, 1923, 33 p., 2 fig.).

Dans la collection des Fouilles de Delphes, M. COLIN a publié divers travaux d'*épigraphie* (fasc. III, 4; fasc. IV, 1, Monument des Messéniens).

De M. DIMOFF nous citerons trois articles : *Une conspiration en 1737, scène historique inédite de George Sand*, publiée avec un court

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avant-propos (Revue de Paris, 15 décembre 1922); *Une lettre inédite de François de Pange à André Chénier* (Revue de Littérature comparée, avril-juin 1922); *Un emprunt d'Anatole France à l'anthologie grecque : Sur la Pierre blanche, ch. II, Gallion* (Revue d'histoire littéraire de la France, juillet-octobre 1923).

M. Estève a publié, dans le même ordre d'idées, divers articles : *Une source non remarquée du « Khirôn » de Leconte de Lisle* (Mélanges offerts par ses amis et ses élèves à M. Gustave Lanson, Paris, Hachette 1922); *De Shakespeare à Musset, variations sur la romance du Saule* (Revue d'Histoire littéraire, juillet-septembre 1922); *Le moyen âge dans la littérature du XVIII^e siècle* (Revue de l'Université de Bruxelles, avril-juillet 1923). Il a aussi publié, dans une collection de luxe, les *Poésies d'Alfred de Vigny* (Lyon, Lardanchet, 1922). Enfin nous signalerons deux importants travaux sur *Leconte de Lisle* et sur la *Littérature préromantique.*

Le livre de M. Estève sur *Leconte de Lisle, l'homme et l'œuvre* (Paris, Boivin, 1923, grand in-16 de 244 p.) est une excellente étude, fort complète et très intelligente, de ce grand poète. C'est d'abord à l'enfance, à la jeunesse et aux débuts littéraires de Leconte de Lisle que M. Estève s'est intéressé. Il a interprété avec une grande finesse et une grande pénétration les documents, en partie inédits, qu'il a recueillis. Chrétien — sans beaucoup de conviction — Leconte de Lisle devient bientôt socialiste et enfin fouriériste. Hanté par l'idée de la souffrance universelle et par le problème du mal, il aboutit à la métaphysique hindoue. En poésie, il se détache du romantisme assez vite, et, dès 1846, il prend conscience de son originalité.

La philosophie de Leconte de Lisle a subi une forte influence du paganisme de Louis Ménard. L'homme a créé toute une série de religions qui ont fini par disparaître : le cœur de l'homme est un charnier divin. L'humanité, dont il a voulu retracer l'histoire avec un souci de précision que ne connaissaient point les romantiques, lui apparaît comme misérable et barbare : seule la Grèce antique a trouvé grâce devant son pessimisme. Hostile à notre civilisation industrielle, Leconte de Lisle a célébré la beauté des civilisations primitives : il y trouve les sources de la véritable poésie. Il a chanté la nature, surtout la nature étrange et puissante des pays tropicaux; mais cette nature qu'il décrit magnifiquement est indifférente à l'homme.

Leconte de Lisle a toujours eu une très haute idée de l'art et un grand souci de la perfection de la forme. M. Estève a fort bien

EFERUS - Recherches & Classification numériques

montré le parfait équilibre, la simplicité savante de ses admirables tableaux. Il termine en nous révélant, sous l'impassibilité apparente de Leconte de Lisle, une vie ardente de passion. Le dernier chapitre est consacré à l'influence de Leconte de Lisle.

M. ESTÈVE, en écrivant ce beau livre, nous a donné une étude à peu près définitive sur l'un des poètes les plus marquants de la fin du XIX^e siècle.

Dans ses *Études de littérature préromantique* (Paris, Champion, 1923, in-8° de VI-225 p.), M. ESTÈVE a réuni sept travaux assez divers, mais qui tous se rapportent à l'époque, si intéressante, qui a précédé l'éclosion du mouvement romantique. L'on trouvera dans le livre de M. ESTÈVE des documents tout nus (*Documents inédits sur Guilbert de Pixérécourt*) et des articles de critique pure : *Le sens de la vie dans l'œuvre d'André Chénier*. Les autres articles : *Le conte d'Emma et d'Éginhard dans la littérature française; Dix-huitième siècle et romantisme; Le théâtre* « monacal » *sous la Révolution, ses précédents et ses suites; Le père du mélodrame : Guilbert de Pixérécourt; De Shakespeare à Musset : variations sur la « romance du Saule »*, sont caractérisés par un heureux mélange de ce qu'on appelle la critique érudite et la critique esthétique. Il est assez regrettable que ces deux formes de la critique soient trop souvent opposées l'une à l'autre : l'érudition ne peut avoir en elle-même sa propre fin et le jugement doit se fonder sur des faits solidement établis. Il ne faudrait pas que la boutade de Jules Lemaître fût érigée en principe et que la réputation des grands écrivains se trouvât fondée sur des séries de faux sens, de contresens et de non-sens. Au point de vue de la méthode, l'article consacré aux *Variations sur la romance du Saule, de Shakespeare à Musset*, est particulièrement intéressant : une documentation complète et précise sert de fondement solide à une leçon d'esthétique de la plus grande délicatesse. Ce sont là d'ailleurs les qualités qui recommandent ce livre, rédigé dans une langue à la fois nette et élégante. M. ESTÈVE a su éviter, grâce à un délicat bon sens, les excès fâcheux de certaines écoles actuelles.

M. LAURENT s'est intéressé à *Un féodal arménien au IX^e siècle, Thomas Ardzrouni* (Revue des Études Arméniennes, t. II, 1922, pp. 157-188).

M. REYHER a publié un article sur *Le symbole du soleil dans le « Richard II » de Shakespeare* (Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes, juin 1923).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Nous citerons enfin une courte note de M. Ch. Bruneau sur l'ancien français *Biche* (Romania, t. XLVIII, 1922).

V. FACULTÉ DE PHARMACIE

L'activité des Maîtres de la Faculté de Pharmacie s'est exercée surtout dans des recherches de laboratoire, qui ont abouti à d'intéressants résultats. Nous les énumérons sommairement ci-dessous.

M. R. Douris :

Uréomètre de précision (Bulletin des Sciences Pharmacologiques). — M. le professeur Seyot avait indiqué un uréomètre pratique pour le dosage de l'urée dans l'urine. M. le Professeur Douris s'est inspiré de cet appareil et a réalisé un uréomètre de précision pour le dosage de l'urée dans le sang.

L'Iode en thérapeutique (Nouvelles pharmaceutiques polonaises et Gazette Médicale du Centre). — L'iode est un des médicaments les plus actifs, les plus précieux de la thérapeutique. M. le professeur Douris étudie l'action chimique de l'iode dans l'organisme et montre clairement le cycle de transformation (phénomènes d'oxydation et de réduction successifs) qui se produit sous l'action de l'iode. Il montre les avantages de la combinaison glucoiodée ou gluciode, qui réalise la forme thérapeutique iodée idéale aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte.

Sur l'examen biologique des sangs dans la transfusion sanguine. — L'injection de grandes quantités de sang par voie intraveineuse constitue l'opération désignée sous le nom de transfusion sanguine. On pourrait croire, *a priori*, qu'il suffit d'être sain et bien portant pour pouvoir transmettre son sang à n'importe qui. Il n'en est rien : l est nécessaire, pour éviter les accidents graves qui pourraient se produire, d'éliminer les chances d'incompatibilité des deux sangs par un examen biologique préalable à la transfusion.

M. Douris indique une méthode d'examen direct qui offre de nombreux avantages, vu sa simplicité et le peu de manipulations exigées. Les quantités de liquide nécessaires ne sont pas considérables et permettent de répondre avec certitude, car on n'a pas à craindre un mélange imparfait des liquides mis en réaction.

Combinaisons mercuriques de l'uroformine (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923, p. 107; Journal de Pharmacie et de Chimie, 1923; Bulletin de la Société Chimique, 1923); — *Dérivé*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cyanomercurique de l'uroformine (Bulletin des Sciences Pharmacologiques, 1923, p. 76); — *Nouveau dérivé mercuriel antisyphilitique. Thérapeutique antisyphilitique* (Bulletin de l'Académie de Médecine). — Dans une série de mémoires, M. DOURIS et M. G. BEYTOUT se sont préoccupés d'appliquer aux sels mercuriques les déductions que l'on pourrait tirer de l'emploi des composés arsenicaux dans la lutte contre la syphilis. Pénétrant dans la structure intime de la molécule chimique mercurielle, les auteurs ont réussi à y introduire des groupements animés dont la présence augmente l'activité thérapeutique et ont ainsi réalisé de nouvelles combinaisons mercuriques.

De plus, le cyanure de mercure est un médicament très employé en injections intraveineuses — on le considérait jusqu'à ce jour comme le « roi des mercuriaux »; malheureusement, il a des inconvénients maintes fois signalés. On voit donc qu'un médicament qui posséderait les avantages du cyanure de mercure sans en avoir les inconvénients serait le médicament mercuriel rêvé. C'est dans ce but que les auteurs conseillent l'emploi du dérivé cyanomercurique de l'hexaméthylènetétramine ou plus simplement du *véryl* comme succédané du cyanure mercurique. L'action thérapeutique de ce corps a fait l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine par les professeurs SPILLMANN et DOURIS.

Sur un nouveau dérivé mercuriel antisyphilitique, SPILLMANN (L.) et DOURIS (R.) (Bulletin de l'Académie de Médecine, 24 avril 1923). — Se basant sur les observations de MM. BALZER et DUMITRESCO, qui ont montré que l'hexaméthylène-tétramine possède une action antisyphilitique propre et adjuvante, et sur l'influence que le groupement amine exerce sur l'action antisyphilitique des composés arsenicaux, les auteurs ont conçu l'idée de préparer une combinaison de cyanure de mercure et d'hexaméthylène-tétramine. Ce composé $(CH^2)^6\ N^4{}_I.\ 2\ [Hg\ (CN)^2]$ ou nitrilo-méthylène aminate de Hg est un produit magnifiquement cristallisé, soluble dans l'eau, non décomposable par le NaCl, et ne forme pas de chlorure mercurique si corrosif pour les tissus. Le traitement fut effectué chez les syphilitiques au moyen d'injections intraveineuses de 1 centimètre cube correspondant à 1 centigramme de cyanure de mercure. Les injections sont très bien tolérées, non douloureuses. Les auteurs estiment que ce nouveau produit a une action curative inférieure à celle des produits arsénobenzoliques ou bismuthés. Son effet sur les lésions évolutives de la syphilis est identique à celui du cyanure de mercure. Il présente sur ce dernier sel le très grand avantage de ne procurer

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aucun phénomène réactionnel ni local, ni général (Bulletin des Sciences Pharmacologiques, n° 4, avril 1924).

Réflexions à propos de l'œuvre chimique de Pasteur et du centenaire de sa naissance. — Pasteur, dont les découvertes ont révolutionné la médecine, n'était pas médecin. Cet incomparable savant a fait des découvertes minéralogiques et chimiques d'une portée incalculable. Le professeur Douris, qui avait longuement étudié cette partie de l'œuvre de Pasteur dans sa thèse d'agrégation : « Les états isomériques et polymériques des corps composés », en 1914, et qui s'était servi du principe de sissymétrie de Pasteur pour exposer la stéréochimie d'une façon originale en 1919, a saisi l'occasion du centenaire de Pasteur pour émettre quelques réflexions qui font l'objet de ce mémoire.

Application médico-légale des groupes sanguins humains. — Discussion de paternité (Bulletin des Sciences Pharmacologiques). — Les recherches précédentes du professeur Douris sur la transfusion sanguine et l'agglutination des globules sanguins l'ont amené à s'occuper des recherches du savant américain Dr Ottenberg sur l'hérédité des groupes sanguins.

On sait que tous les individus de l'espèce humaine peuvent être classés en quatre groupes d'après les propriétés de leur sang.

Étant donnés les groupes sanguins de la mère et du père, on ne peut pas dire quel sera le groupe auquel l'enfant appartiendra, mais on peut affirmer qu'il n'appartiendra pas à certains groupes déterminés. On peut réaliser un tableau qui indique les cas dans lesquels l'enfant doit être illégitime ou n'est pas l'enfant des prétendus parents.

Le même tableau peut être utilisé pour prouver l'innocence d'un individu qui affirme être le père d'un enfant donné. De même, dans les rares cas de contestation de maternité ou de substitution d'un enfant à un autre, le même tableau montre les cas dans lesquels on peut affirmer avec certitude que l'enfant est faux. Les expériences de l'auteur n'ont apporté aucune contradiction aux conclusions du Dr Ottenberg.

Nouvelle notation de l'acidité PH. — Tout le monde sait ce que l'on entend par acide; mais les notions d'acides forts, d'acides faibles, de bases fortes, de bases faibles, avaient un sens assez vague, bien qu'elles fussent définies par les lois de Berthollet d'abord, puis par les données thermochimiques ensuite. Aujourd'hui, ces notions se sont bien précisées par l'emploi de la théorie des ions. La concentration des ions hydrogène est en rapport très étroit avec ce qu'on

EFERUS - Recherches & Classification numériques

appelle l'acidité d'une solution. $P\overset{+}{H}$ ou $p\overset{+}{H}$ signifie logarithme vulgaire changé de signe du nombre exprimant la concentration des ions hydrogène.

Le professeur DOURIS montre l'intérêt de cette expression et indique en détail la méthode colorimétrique qui permet cette détermination (ce qu'on appelle le $P\overset{+}{H}$).

Ajoutons que M. le professeur DOURIS, à l'occasion des fêtes du septième centenaire de l'Université de Padoue, a été nommé docteur *honoris causa* de cette célèbre université. Cette haute distinction fait le plus grand honneur à notre collègue et rejaillit sur toute l'Université de Nancy.

M. FAVREL :

Recherche de l'acide diacétique dans les urines des diabétiques (Annales de chimie analytique, 1922). — Les auteurs qui se sont occupés de l'analyse des urines de diabétiques attachent une grande importance à la présence dans celles-ci de l'acide diacétique, qui possède deux isomères. Comme ces deux isomères se transforment facilement l'un dans l'autre sous des influences multiples et encore incomplètement connues, et qu'ils ont tous les deux pour origine l'acide β oxybutyrique, ils ont la même signification pathologique, et il serait beaucoup plus exact de déterminer en bloc le poids de ces deux isomères.

Étude de la méthode volumétrique de dosage de la santonine dans le semen-contra (Bulletin des Sciences Pharmacologiques, 1922). — M. FAVREL, après avoir constaté que le dosage de la santonine dans le semen-contra ne pouvait s'effectuer par acidimétrie, a cherché à modifier le mode d'extraction de la santonine du semen-contra, de manière à débarrasser celle-ci des impuretés qui l'accompagnent et s'opposent à l'application de la méthode acidimétrique pour son évaluation.

Il a constaté, au cours de cette étude, que la santonine du semen-contra était accompagnée d'une résine acide qui a le même poids moléculaire que celui de la santonine ou un poids très voisin et qu'on ne peut éliminer qu'en suivant la méthode pondérale.

Par contre, il s'est aperçu que la santonine du semen-contra, même mélangée à la résine, pouvait être dosée par polarimétrie; cette résine étant dénuée de pouvoir rotatoire et n'influençant pas celui de la santonine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dosage du caoutchouc dans les échantillons commerciaux (Journal des Étudiants en Pharmacie, 1923). — La méthode de dosage indiquée par M. FAVREL consiste à transformer le terpérie du caoutchouc en dérivé tétrabromé, et l'auteur établit les conditions exactes dans lesquelles il faut se placer pour transformer intégralement le terpérie du caoutchouc en dérivé tétrabromé et le doser exactement dans les produits commerciaux.

M. GRÉLOT :

Les vins de Bruley de la récolte de 1921 (Annales des Falsifications, n° 165-166, 1922). — Les analyses ont porté sur des échantillons de vins provenant du territoire de Bruley, où on cultive presque exclusivement le *Pineau noir* et le *Gros Gamay*. La récolte a été déficitaire, mais a donné des vins titrant de 11° à 12°. Après avoir montré comment nos vignerons lorrains, qui s'entêtent dans leurs procédés routiniers, pourraient tirer parti des pratiques en usage aujourd'hui, l'auteur conclut que si, dans les années médiocres ou mauvaises, les vins du Toulois arrivent péniblement à satisfaire aux règles officielles et peuvent même parfois paraître mouillés à des experts non prévenus, dans les bonnes années, malheureusement trop rares dans l'Est, ces vins peuvent rivaliser comme constitution avec les bons vins du Midi et même de Bourgogne. Ils acquièrent, après quelques années, une finesse et un bouquet qui leur ont valu leur juste réputation.

Avec la collaboration de M. P. ROBERT: *Les vins de Bruley de la récolte 1922* (Annales des Falsifications, 1923, p. 399). — Les analyses ont porté sur des vins de la récolte 1922, de qualité très médiocre, quelques-uns fournis par des *producteurs directs* tels que l'*Oberlin 595*, le *Noah*, le *Couderc 117-3*.

Action des métaux sur les vins traités à l'acide sulfureux (Annales des Falsifications, n° 167-168, 1922). — L'auteur a été amené à étudier l'action de divers métaux : argent, nickel, cuivre, plomb, aluminium, étain, zinc et fer, sur des vins blancs traités à l'acide sulfureux, et en conclut que le sulfitage, même à dose modérée, a des effets désastreux lorsque ces vins se trouvent en contact avec ces métaux, sauf l'argent.

Un vin blanc sulfité séjournant dans des bidons en fer étamé, en zinc ou en aluminium, ou même dans les tuyaux en étain fin des pompes à vin, devient bientôt impropre à la consommation et peut devenir dangereux en raison des sels dissous.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Ch. HOLLANDE :

La cellule péricardiale des insectes : Cytologie, Histochimie, Rôle physiologique (Archives d'anatomie microscopique, 1922). — Les cellules péricardiales des insectes ont été considérées tour à tour comme des cellules nerveuses, des cellules de soutien ou de renforcement du cœur, puis comme des éléments glandulaires et particulièrement des cellules excrétrices (reins acides, néphrocytes, reins d'accumulation, reins de transformation, etc.). Il a paru intéressant à M. HOLLANDE d'assayer d'élucider cette question.

Il résulte de l'important travail du professeur HOLLANDE que la cellule péricardiale des insectes n'est pas un rein au sens strict du mot; c'est encore moins un « rein d'accumulation », car, physiologiquement parlant, elle n'accumule aucun déchet de l'organisme.

Si l'on tenait absolument à comparer les cellules péricardiales des insectes à certaines cellules de l'organisme des vertébrés, ce serait, à son avis, non pas avec les cellules rénales qu'une telle comparaison pourrait se soutenir, mais plutôt avec les cellules hépatiques.

Condensant en quelques mots le résultat de ses recherches, M. HOLLANDE dit : la cellule péricardiale des insectes peut se définir ainsi : c'est une cellule glandulaire close (glande sanguine) à type de sécrétion mérocrine, possédant la propriété de neutraliser les substances alcalines en excès dans le sang, ainsi que celle d'absorber de ce sang certains produits colloïdaux (albuminoïdes); au moyen de ses diastases fonctionnant en milieu acide, elle clive les molécules complexes, les dégrade, les transforme en éléments plus simples et finalement les rejette dans le sang à l'état de composés cristalloïdes que les tubes de Malpighi, en dernier lieu, éliminent hors de l'organisme.

Ainsi établi, le rôle biochimique des cellules péricardiales apparaît très important pour la vie de l'insecte.

L'origine et la nature des cristaux des cellules caliciformes de l'intestin moyen de la chenille tordeuse du chêne (Tortrix viridana L); fonction d'arrêt de ces cellules (Archives de Zoologie expérimentale, 1922). — Dans les cellules caliciformes de l'intestin moyen des chenilles de *Tortrix viridana*, et uniquement dans ces cellules, on rencontre de façon à peu près constante des cristaux ou cristalloïdes de formes très variées (losanges, prismes, cubes...), colorés en jaune ou en brun, et qui rappellent assez bien les diverses formes cristallines de l'acide urique. Ils sont formés, d'après l'étude qu'a faite M. HOLLANDE de leurs réactions, par des substances (tannoïdes) combinées sans doute à des composés protéiques ou colloïdaux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

propres au suc digestif ou aux produits de sécrétion de la cellule caliciforme.

Comment les substances tannoïdes parviennent-elles aux cellules? Elles paraissent être en partie puisées dans le sang. Mais la plupart seraient prélevées directement des sucs digestifs et fixées par les cellules caliciformes, avant tout passage au travers de l'intestin, et donc bien avant leur arrivée dans le sang. Les cellules caliciformes joueraient ainsi vis-à-vis de ces substances une *fonction d'arrêt*. Rien n'interdit même de penser que les cellules caliciformes peuvent agir pareillement vis-à-vis d'autres substances, telles que certains alcaloïdes renfermés dans les aliments ingérés par l'insecte.

Les Spirochètes des Termites; processus de division; formation du schyschizoplaste (Archives de Zoologie expérimentale, 1922). — Plusieurs Spirochètes ont été rencontrés dans l'intestin de divers Termites; C. DOBELL, en 1912, les a réunis en deux espèces types. M. HOLLANDE a pu observer ces deux espèces dans l'intestin du *Leucotermes lucifugus* ROSSI, habitant des souches de bruyère, dans les environs de Bastia, noter quelques caractères nouveaux et signaler une espèce nouvelle qu'il a appelée *Spirochæta leucotermitis*.

Herpetomanas leptotrypanoides n. sp. Flagellé à corps hélicoïdal de l'intestin d'une mouche (*Dioctria rufipes* Meig.). — L'auteur a rencontré, dans l'intestin d'imagos de *Dioctria rufipes* capturés aux environs de Nancy, un flagellé du type Herpetomonas qui, si l'on admet la classification de FRANÇA (1920), devra être rangé parmi le genre Leptomonas. Cet Herpetomonas a le corps contourné hélicoïdalement, ainsi que cela s'observe chez l'*Herpetomonas* (*Leptomonas*) *Davidi* Lafont, parasite des Euphorbes, mais il en diffère par ses dimensions et la membrane bordante de son flagelle; la présence d'un mucron terminal plus ou moins développé l'en écarte nettement.

Ch. HOLLANDE et LÉGER : *Sur une nouvelle coccidie : Timeria anguillée, n. sp. Parasite de l'intestin de l'anguille de l'étang de Biguglia, Corse* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences n° 21, 20 novembre 1922, p. 994). — Il s'agit d'une nouvelle espèce *Timeria anguillæ*, rencontrée dans l'intestin d'*Anguilla vulgaris* Flem. provenant de l'étang de Biguglia, en Corse.

Ch. HOLLANDE et F. MOREAU : *Présence de formes-levures bourgeonnantes dans le sang des Stenobothrus* (Orthoptères); *leur évolution par culture en un champignon entomophyte : Isaria stenobothri n. sp.* (Archives de Zoologie expérimentale, 1922). — Les formes-levures, trouvées par les auteurs dans le sang des Stenobothrus, ne sont

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que les éléments végétatifs d'un champignon qu'ils proposent de désigner du nom d'*Isaria stenobothri n. sp.*, en tenant compte de certaines remarques au sujet du nom générique *Isaria*.

M. PASTUREAU a publié quatre articles importants, en collaboration avec M. BERNARD, préparateur :

1° *Sur la tétraméthylglycérine* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923, t. CLXXVI, p. 1400);

2° *Sur un nouveau mode de passage de l'oxyde de mésityle à la tétraméthylglycérine* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923, t. CLXXVII, p. 327);

3° *Sur les halohydrines de l'oxyde de mésityle* (B. S. C. F., 1923, t. XXXIII, n° 10);

4° *Sur la tétraméthylglycérine* (*Mémoire d'ensemble*) (B. S. C. F., 1923, t. XXXIII, n° 10).

Éléments de pharmacie d'Andouard. — La précédente édition de l'ouvrage classique d'ANDOUARD ayant été, pendant la guerre, complètement épuisée, et la mort de l'auteur étant survenue, c'est le professeur PASTUREAU qui a assumé la tâche de revoir cet important ouvrage, qui englobe à la fois la pharmacie chimique et la pharmacie galénique.

L'auteur a su, tout en conservant à l'ouvrage son allure générale, refondre certains chapitres et regrouper de nombreux produits en un ordre plus logique et plus avantageux. Il a également insisté sur les essais du Supplément au Codex de 1908 et introduit des paragraphes sur les métaux colloïdaux, la polarimétrie, la stérilisation, et sur quelques médicaments nouveaux.

Par contre, quelques formules désuètes ont été supprimées, de sorte que l'ouvrage se trouve complété et rajeuni, sans augmentation sensible du nombre des pages.

P. SEYOT : *Sur quelques champignons anormaux* (Bulletin de la Société Lorraine de Mycologie, 1922). — L'auteur signale des anomalies que présentaient des échantillons d'*Armillaria mellea* Wahl. et de *Pholiota aurea* Sow. qui furent apportés à l'une des séances de détermination habituelles du lundi.

Les principaux genres de champignons (Les Arts Graphiques, 1923). C'est un petit album de poche, édité spécialement pour les membres de la Société Lorraine de Mycologie, comprenant la diagnose de 128 genres et d'environ 250 espèces choisies parmi les plus intéressantes à connaître pour les mycophages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cet album renferme les dessins en noir de 307 champignons, dessins qui seront reproduits en couleur dans un ouvrage beaucoup plus important, destiné au grand public, et qui aura pour titre *A B C Mycologique* (1).

P. GILLOT, chef de travaux : *Variations et migrations des matières sucrées dans la mercuriale vivace* (*Mercurialis perennis* L.) *au cours de sa végétation annuelle* (Journal de Pharmacie et de Chimie, 7, XXVI, 250-258, 1922). — L'auteur a analysé périodiquement les différents organes de la Mercuriale vivace, de décembre 1920 à décembre 1921. Il relate dans cette note la migration et les variations des sucres dans la plante.

L'auteur a pu extraire, des différents organes de la plante, le saccharose à l'état cristallisé. Ses prochaines recherches auront pour but l'extraction et la caractérisation du composé dextrogyre emmagasiné dans les organes de réserve.

Sur la présence du maltose dans les organes de réserve du Mercurialis perennis L. (Journal de Pharmacie et de Chimie, 7, XXVIII, 148-154, 1923). — Complétant ses précédentes recherches, l'auteur démontre que le principe dextrogyre qui accompagne le saccharose dans les organes de réserve de la Mercuriale vivace est la maltose.

Ce sucre ne constitue pas seulement un produit transitoire, mais il persiste pendant toute la végétation annuelle de la plante.

La teneur des organes de réserve en maltose est à son minimum en mars-avril, au moment du départ de la végétation. Elle s'accroît ensuite rapidement de mai à septembre, période d'activité assimilatrice, à la fin de laquelle elle atteint son maximum. A partir de ce moment, elle commence à diminuer et reste sensiblement stationnaire de novembre à février, c'est-à-dire pendant toute la durée de la vie purement souterraine de la plante.

Sur les variations de quelques réserves hydrocarbonées dans la Mercuriale vivace, Mercurialis perennis L. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, CLXXVI, 1657-1659, 1923). — L'auteur fait connaître les transformations subies en cours d'année, dans les organes de réserve de la Mercuriale vivace, par l'amidon, le maltose et le saccharose.

Les résultats enregistrés confirment les données déjà acquises sur les relations de l'amidon et du saccharose dans les organes de réserve

(1) L'*A. B. C. Mycologique* est paru en 1924. Les Arts Graphiques Modernes, Nancy-Jarville.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des végétaux. Ils montrent en outre que le maltose subit des variations comparables à celles de l'amidon et du saccharose et doit être considéré comme une substance de réserve au même titre que ces deux autres polysaccharides.

G. MANGENOT, chef de travaux pratiques : *Sur l'amidon des Algues Floridées* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

C. MANGENOT et A. POLICARD : *Recherches cytologiques sur l'état de l'huile dans les graines oléagineuses. La graine mûre* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

Sur l'état de l'huile dans la cellule de réserve des graines oléagineuses. La graine en germination (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1923).

A. ANGLADE : *Le Rôle biologique du chlorure de sodium dans l'organisme*, Thèse de Doctorat de l'Université de Pharmacie, Nancy, 1922. Favyé, édit., Thiers, 1922 (Bulletin des Sciences Pharmacologiques, n° 4, avril 1922). On sait que les particules du corps humain baignent dans les humeurs salées et que la solution de NaCl à 9 ‰ est inoffensive pour tous les éléments anatomiques, même les plus fragiles, tels que les hématies. L'ouvrage de M. ANGLADE envisage justement cette question si intéressante du rôle du chlorure de sodium.

Dans un aperçu historique, l'auteur nous montre l'importance et l'usage du sel chez les différents peuples, la généralité de sa distribution dans la nature, son action dans l'organisme humain. Il traite ensuite du chlorure de sodium dans l'économie : dans les humeurs, dans le sang, dans le suc gastrique, dans la bile, etc...

Une partie du travail est consacrée aux méthodes chlorométriques; une autre s'occupe de l'élimination du chlorure de sodium. Dans celle-ci, les biologistes trouveront exposées les notions de concentrations, de seuils, qui sont d'une grande actualité. Au moyen de représentations schématiques originales, l'auteur montre, d'une manière saisissante, comment se comporte le rein vis-à-vis des substances avec ou sans seuil. Dans une dernière partie sont étudiés les rétentions chlorurées, la cure de déchloruration et le rôle du sel en thérapeutique.

A. BRANCHE : *Sur la préparation d'un extrait ferme de Cola à 10 % de caféine.* Thèse de Doctorat de l'Université de Nancy (mention Pharmacie), 1er juin 1923.

Sur les indications du professeur GRÉLOT, l'auteur a entrepris la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mise au point d'une méthode très discutée et qui donne de nombreux mécomptes, puisqu'elle est incapable de donner un extrait ferme titrant, comme le veut le Codex, 10 % de caféine.

Le procédé indiqué par M. BRANCHE est d'une simplicité remarquable. Il évite la formation du précipité qu'on était obligé de séparer et qui retient 40 % de la caféine totale. L'extrait obtenu par sa méthode est de conservation parfaite, très homogène, et contient toujours les 10 % de caféine exigés.

Il serait à souhaiter que cette méthode soit adoptée par la Commission du Codex.

La Faculté de Pharmacie a décerné un prix de thèse à l'auteur de ce remarquable travail.

M. CUISINIER : *Préparation de l'hyposulfite de sodium et de bismuth et dosage du potassium par le procédé Carnot* (Bulletin de la Société chimique de France, 1922). — Sur les indications de M. FAVREL, l'auteur a repris l'étude de la méthode de dosage du potassium par le procédé Carnot. Il conclut que la méthode de Carnot ne peut fournir que des résultats beaucoup trop élevés et qu'elle doit être rayée de la littérature chimique.

Recherche sur le dosage du potassium par la méthode de Carnot (Thèse de Doctorat Université, 1923). — Cette thèse relate tous les essais qui ont abouti à la constatation de l'inexactitude de la méthode de Carnot.

L'auteur a cherché, en outre, s'il était possible de la modifier de manière à la rendre exacte et il conclut que, si certains hyposulfites sont susceptibles de précipiter seulement le potassium à l'état d'hyposulfite double de potassium et de bismuth, il n'en est plus de même quand le sel de potassium à examiner est mélangé de sels de sodium.

Dès lors, la méthode de Carnot, même modifiée, n'est susceptible d'aucune application.

GALLET (J.) : *La lave de Volvic et ses applications dans l'industrie.* Thèse de Doctorat de l'Université (Pharmacie), Nancy 1923 (Bulletin des Sciences Pharmacologiques, n° 1, janvier 1924). — Les éléments de géologie faisant partie du programme des études pharmaceutiques, M. le professeur DOURIS a encouragé l'auteur dans l'élaboration d'une thèse sur un sujet de cette science qui sort un peu de notre cadre habituel. M. GALLET a rassemblé dans son travail

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toute une série d'observations géologiques sur la région volcanique d'Auvergne qui a produit la lave de Volvic.

La première partie de l'ouvrage envisage l'historique de la région volcanique, ainsi que celle de l'exploitation de la lave, la géographie physique de la chaîne et du volcan de la Nugeyre, l'étude de la coulée de la lave en profondeur (scéma) et en superficie, avec de belles photogravures montrant la physionomie d'une carrière, d'un chantier, etc.; vient ensuite l'étude hydrologique, minéralogique et chimique de la lave.

La lave de Volvic est bien connue des chimistes car elle leur permet de travailler dans des conditions idéales de propreté, et l'industrie chimique l'utilise pour réaliser de grandes opérations. Aussi, la deuxième partie de cette thèse a-t-elle trait aux applications dans l'industrie de la lave de Volvic. Nous y trouvons beaucoup de renseignements inédits sur le sillage et l'émaillage de la lave et l'emploi de celle-ci.

Cette dernière partie, illustrée également de photographies d'appareil, contribuera à faire connaître les applications de cette lave, d'une résistance absolue, même à haute température, aux acides concentrés. Nous espérons que cette industrie française et relativement récente prendra, grâce à la thèse de M. GALLET, un essor de plus en plus grand, et que la lave de Volvic trouvera de nouvelles applications (R. DOURIS).

JOSSET : *Contribution à l'étude de la toxicologie du cyanure de mercure.* Nancy, 1923. Thèse de la Faculté de Pharmacie.

A la suite d'injections de cyanure de mercure, les malades ressentent très rapidement une saveur cyanhydrique; c'est là un fait d'observation courante. D'autre part, les urines additionnées de ce sel, pour en assurer la conservation, dégagent parfois une odeur cyanhydrique. En présence de ces faits, M. JOSSET a étudié les conditions de décomposition du $Ag(CN)^2$ sous l'influence de divers facteurs, surtout au point de vue toxicologique. Il a étudié l'influence des acides (SO^4H^2, PO^4H^3, lactique, malique, tartrique, aminoacides), des matières albuminoïdes, celle de diverses substances organiques, et déduit les conclusions suivantes.

L'action des acides est faible, quoique constante, sur le cyanure mercurique; l'action des matières albuminoïdes est très nette. Dans la recherche des poisons volatils comme on la pratique en général, l'entraînement à la vapeur d'eau étant effectué dans un milieu contenant des acides et des matières protéiques, l'acide cyanhy-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

drique sera déplacé en proportion considérable et sera retrouvé dans le distillat. Il ne faudra pas pour cela conclure à un empoisonnement par un cyanure alcalin, et la recherche du mercure pourra confirmer la présence du cyanure de mercure dans les viscères.

Les expériences de M. JOSSET expliquent que dans les empoisonnements par le cyanure de mercure, le sang conserve sa fluidité comme dans le cas d'intoxication par les cyanures alcalins, et que l'on constate les symptômes de l'empoisonnement cyanhydrique (Claude BERNARD).

H. LENOIR : *Historique et Législation du Salpêtre. Les Pharmaciens et les Ateliers révolutionnaires du Salpêtre (1793-1795)*. Thèse pour l'obtention du diplôme de docteur de l'Université de Nancy (Pharmacie), 234 pages.

Après les généralités indispensables sur le salpêtre, M. LENOIR a traité son historique et sa législation et décrit l'état de son industrie jusqu'à la Révolution; puis il entre dans la partie la plus intéressante de son sujet.

Au moment où l'Europe s'apprêtait à envahir la France et à en extirper l'idée républicaine, le Comité de Salut public de la Convention nationale, sous l'empire de circonstances tragiques, n'hésita pas un instant à faire appel à tous les savants pour obtenir une production des armements aussi intense que possible. Parmi les fabrications de guerre qui étaient d'une nécessité absolue, l'une d'entre elles présentait une importance primordiale : celle de l'obtention du salpêtre, l'un des constituants les plus importants de la poudre à canon.

La République couvrit en quelques semaines la France entière d'ateliers de salpêtre. Ayant besoin d'instructeurs choisis parmi les plus éclairés et les plus capables, elle s'adressa partout aux pharmaciens.

M. LENOIR a pu montrer que, dans les grandes villes comme dans les plus petites, ce fut toujours à ces derniers que l'agent du district confia la direction technique de l'extraction du salpêtre. Au moment de la Terreur, il fallut agir rapidement; la part prise alors par les pharmaciens fut considérable : de quatre millions de livres, la production passa à dix-huit millions et suffit, et au delà, à ravitailler en poudre les armées de la Révolution. Les apothicaires méritèrent donc bien de la République en mettant au service de la Patrie leurs connaissances scientifiques et leurs conseils éclairés.

M. LENOIR a eu raison de rappeler le rôle important que jouèrent ses devanciers à une époque particulièrement critique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Albert LEULIER : *Contribution à l'étude de quelques emplois chimiques de l'eau oxygénée en présence d'hydracides.* Nancy, 1923 (Thèse présentée à la Faculté de Pharmacie).

L'étude de l'action de l'eau oxygénée sur les hydracides ne semble pas avoir retenu l'attention de nombreux chimistes. Un seul travail sur ce sujet est signalé dans le *Traité de Chimie minérale* de MOISSAN, au chapitre consacré à l'eau oxygénée. Il signale, en particulier, la mise en liberté des halogènes dans l'action de l'eau oxygénée sur les acides chlorhydrique, bromhydrique et iodhydrique.

M. LEULIER a repris l'étude de cette réaction et a déterminé, pour les trois acides ci-dessus, l'élévation de température, la quantité d'halogène libérée, l'influence de la dilution, pour diverses proportions d'eau oxygénée ajoutées à un même volume d'acide. Il a ensuite appliqué ces réactions à la chlormation et à la bromuration de divers composés organiques cycliques ou hétérocycliques.

Enfin, il a préparé plusieurs dérivés intéressants de l'hexaméthylène tétramine : un triperoxyde (connu depuis les travaux de LEGLER), explosif violent, plus sensible au choc que le fulminate de mercure, un bromhydrate et un dérivé diiodé.

E. MISK : *Contribution à la recherche toxicologique de l'étain.* Thèse de Doctorat de l'Université (Pharmacie), Nancy, 1922.

On sait, depuis les éminents travaux d'Armand GAUTIER, l'importance qu'il y a de connaître les constituants normaux de l'organisme humain. Il est en effet indispensable, pour tirer les conclusions d'une expertise toxicologique, de savoir les quantités du toxique considéré susceptibles de se trouver normalement dans les tissus.

L'important travail de M. E. MISK, inspiré par M. R. DOURIS, professeur de toxicologie à l'Université, traite à ce point de vue de l'étain.

Après avoir rappelé les sources d'introduction de l'étain dans l'organisme (conserves alimentaires, préparations pharmaceutiques, usages industriels), il passe en revue les caractères analytiques de ce métal et les propriétés de ses différents sels. M. MISK fait ensuite l'exposé critique des méthodes de recherche toxicologique de l'étain dans les viscères et les aliments. Il donne ensuite les résultats de ses dosages de l'étain normal dans les différents organes humains. Son travail se termine par des essais expérimentaux d'intoxication du lapin par l'étain, et démontre que l'étain introduit s'accumule dans le foie, de même que chez l'homme.

Il conclut qu'il n'y a pas lieu, dans une expertise, de tenir compte

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des quantités d'étain inférieures à 7 milligrammes pour 100 de l'échantillon moyen des viscères. De plus, par le travail de M. Misk, il apparaît que l'étain est, plus que le zinc, un élément normal de l'organisme humain.

M. Monikowski : *Dosage des sulfates par précipitation à l'état de sulfate de benzidine* (Thèse de Doctorat d'Université, 1923).

L'auteur a repris, sur les indications de M. Favrel, l'étude du dosage des sulfates par précipitation à l'état de sulfate de benzidine et titrage de ce dernier par volumétrie direction indirecte. Les essais tentés dans cette voie lui ont montré qu'il est nécessaire, pour que le dosage soit exact, que la précipitation du sulfate s'effectue en présence d'un excès notable de chlorhydrate de benzidine. L'observation de ces prescriptions a pour effet de réduire presque à zéro la solubilité du sulfate de benzidine et de rendre cette méthode très rigoureuse, surtout si on opère par la méthode directe.

CONCLUSION

La liste des travaux publiés par les maîtres de l'Université de Nancy ou écrits sous leur direction pendant les deux années 1922 et 1923 est donc imposante. Si le rôle des professeurs d'une Université n'est pas seulement de former des étudiants, de préparer aux examens et de décerner des diplômes, s'il est aussi de se livrer à des recherches personnelles, de publier des travaux originaux, en un mot de faire progresser la science, d'ajouter à la somme des connaissances humaines, l'on voit que l'Université de Nancy n'a pas failli à sa tâche et que la Lorraine tiendra sa place dans les futures histoires de la civilisation.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

ABBOTT (W. C.), 137 et n. 1.
Abdon (saint), 5, 6.
Adalbéron Ier (évêque de Metz), 19, 54.
Adalbert d'Alsace (duc de Haute-Lorraine), 40.
ADAM, 285.
ADAM (Ch.), 108, 350.
Adam (J. S.), 42.
Adeodatus, 51.
Adolphe de Nassau (roi des Romains), 35.
Adson (abbé de Montiérender), 263, 270.
ÆBISCHER (P.), 299 et n. 1, 300.
Afrique, 70.
Agenais, 13.
Ailly (bois), 166.
Ailly (P. d'), 59.
AIMÉ (H.), 145 et n. 1.
AIMOND (abbé Ch.), 1, 9 et n. 1 et 3, 27, 28, 29, 50, 92 et n. 1, 100 et n. 1, 276.
Aisne (rivière), 140 n. 1, 143,
Ajaccio, 14.
Albéron de Montreuil (archevêque de Trèves), 23.
Albert Ier de Habsbourg (roi des Romains), 35.
Albrade (fille de Giselbert), 51.
Alexandre III (pape), 18.
ALEXANDRE (Marguerite), 133 n. 2.
Alexis Comnène (empereur grec), 5.
Alix (Cunin, grand prévot de Saint-Dié), 68, 69 et n. 1.
Alix (Th.), 68, 69.
Allamont (famille d'), 72.
Allamont (E. A. d'), évêque de Gand, 73.
Allamont (Jean III d'), 72.
Allamont (Jean IV d'), 73.
Allamont (Jean V d'), 72, 73.
Allamont (Th. d'), 72 et n. 2.
Allemagne (bailliage), 12.
Allemagne (royaume), 4, 13, 17, 31, 33, 39, 44, 98, 102.
Allemagne (empire), 117, 120, 124, 133 n. 2, 138, 144, 146, 166, 173, 174, 184, 185, 186, 192, 218, 237, 239, 242, 245, 248, 249, 297, 305.
Allemands, 25, 36, 56, 115, 117, 118, 151, 153, 154, 155, 156, 161, 165, 169, 172.
Allonne, 346.
ALLOT (A.), 182 n. 1, 184, 185, 186, 187.
Alpes, 259.
Alsace, 33, 34, 36, 51, 58, 59, 62, 75, 96, 104, 105, 111, 116, 121, 122, 145, 147, 173, 177 et n. 2, 180, 181 et n. 1, 205, 234, 241 et n. 2, 243, 297, 322, 334, 337, 366, 369.
Alsace-Lorraine, 34, 115, 116, 117, 118, 120 et n. 1, 121 et n. 2 et 3, 122 et n. 1, 4 et 5, 123 n. 2, 124 et n. 1 et 2, 135, 136 et n. 2, 174, 176, 182, 193, 215, 233, 237, 239, 242, 250.

(1) On a employé les PETITES CAPITALES pour les noms des auteurs dont les travaux sont appréciés et pour ceux des collaborateurs de la *Bibliographie lorraine*. Les autres noms de personnes sont imprimés en caractères ordinaires, et ceux des pays, des localités, etc., en *italiques*.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si leur nom se trouve dans le titre du roman où ils jouent un rôle.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Alsaciens-Lorrains, 32, 34, 121 et n. 1, 136 et n. 2, 175.
Ambacourt, 258.
AMBROISE (E.), 111 et n. 2 et 3.
Américains, 145.
Amérique, 110, 140.
Amiens, 77 et n. 6, 92 n. 5, 93.
Ancel (Dr), 352.
Ancerville, 144.
Andlau (abbaye), 48 et n. 3, 49.
ANDOUARD, 385.
Angers, 52, 243.
ANGLADE (A.), 387.
Angleterre, 44, 185, 185, 240.
Anjou, 40, 243.
Anne d'Autriche (reine de France), 74.
Anne de Lorraine (princesse d'Orange), 67.
ANTOINE (abbé A.), 53 et n. 3.
Antoine (duc de Lorraine), 67.
Antoine (comte de Vaudémont), 40.
Antonin (Itinéraire d'), 302.
Anvers, 36, 184, 235, 236.
Anzécourt, 77.
APPUHN (Ch.), 133 n. 2, 168 et n. 2, 174 et n. 1.
Apremont, 140 n. 1, 166.
Apulée, 70.
Arabes, 49.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. d'), 122 et n. 2.
Arbou (Mgr d', évêque de Verdun), 9.
Arcachon, 370.
Arc-en-Barrois, 14.
Arc-sur-Meurthe, 15 et n. 1.
Ardenne (plateau), 31.
ARDENNE (baron d'), 141.
Ardennes (département), 110, 235, 236, 269, 285, 287, 293 n. 1, 296, 307, 310, 324, 327, 330.
ARDOUIN-DUMAZET, 38, 148 et n. 4.
Arenenberg, 103.
Argonne, 143, 144, 151, 152, 159, 169.
Arlon, 310, 332.
Arméniens, 5.
Armoises (Cl. H. des), 73 et n. 2.
Armoises (R. des), 52 et n. 2.
Arnoul (saint, évêque de Metz), 37, 39, 49, 109 n. 4.
Arnulf, 46.
Artaud, 180.
Artois (comte d'), 104, 105 et n. 1.
Art-sur-Meurthe, 14, 15 et n. 1.
Attert, 310.
Attilloncourt, 289, 290.
Aubri (Cl.), 65 et n. 4.
Aubri (J.), 65 et n. 4.
Aubrion (Marguerite), 248.
Audun-le-Roman, 147.
Audun-le-Tiche, 178.
AUERBACH (B.), 375.
Auléde (marquise d'), 40.
Aulnay, 42.
AULNEAU (J.), 2, 29-32.
AUMÉGEAS (A.), 3 n. 2.
Aumetz, 221, 222.
Aussonne (d'), 64.
Austrasie, 39, 49 et n. 2, 50.
Autrey, 42.
Autriche, 40, 41, 44, 77, 102, 110, 184.
Autun, 331, 366.
Auvergne, 389.
Auvray (R.), 246.
Avignon, 50.
AVRIL (R. d'), 250 et n. 10, 251.

Baccarat, 39, 62, 156.
Bade, 75.
BADEN (E.), 3 et n. 3, 15 et n. 1, 23 et n. 2, 114 et n. 1, 307 n. 5.
Badménil, 146.
Badonviller, 102, 117.
Bagatelle, 151.
Baillard (les frères), 111 et n. 1.
Baillard (L.), 6.
Bailly, 90.
BAIST (G.), 287 et n. 3, 289 et n. 1.
BALDENNE (F.) et BALDENSPERGER (F.), 4 n. 1, 126 et n. 2, 247 n. 2, 252, 257 et n. 1, 280 et n. 3.
Bâle, 59, 331.
BALFOUR (A.), 141 n. 1.
BALZER, 379.
Bar (maison de), 12 et n. 4, 35, 37, 43, 44, 47, 58, 109.
Bar (Catherine de), 73. Voir encore Mechtilde (mère).
BARBÉ (J.-J.), 105 et n. 3. Voir JEAN-JULIEN.
BARDOUX (J.), 4 n. 1, 126 et n. 2.
Barère, 96.
BARET (R.), 246 et n. 1, 251 et n. 2, 319 n. 4.
Bar-le-Duc, 3, 13, 14, 15 et n. 2, 38, 40, 47, 52, 53, 54, 92, 108, 109, 132, 145, 167, 170, 267, 268, 269, 289, 311, 326, 328, 331, 346, 348. Voir *Bar-sur-Ornain*.
Baroche, 298.
BAROS (Dr L.), 146 et n. 2, 156 et n. 2.
Barrès (J. B.), 101, 102 et n. 1.
BARRÈS (M.), 6, 101, 171 et n. 1, 246, 247 et n. 1, 249 et n. 4, 251.
Barrois, 3, 14, 17, 33, 44, 55, 62, 349.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bar-sur-Ornain, 347, 348. Voir *Bar-le-Duc*.
Barthélemy (M.), 347, 348, 350.
Bas-Rhin (département), 205, 241 et n. 2.
Basset (Cl.), 92.
Bassigny, 44, 78 et n. 2, 249, 279.
Bastia, 384.
Baudot (Chr. Ch.), 92.
Baudrecourt, 5.
Baudricourt, 5.
Bauer (K.), 336 n. 1.
Baumont (G.), 81 et n. 3, 82 et n. 1, 90, 91 et n. 1, 252.
Bavière, 102.
Bayard, 223.
Bayon, 233.
Bazaine, 106.
Bazeilles, 78 et n. 1.
Bazin (H.), 112 et n. 7.
Béatrice (margravine de Toscane), 44.
Beaudouin (Dr F.), 53 et n. 8.
Beaupré (abbaye), 59.
Beaurepaire (lieutenant-colonel), 15.
Beaurieux-sur-Aisne, 158.
Beauvau (marquis de), 61.
Bédier (J.), 263 et n. 2, 311 et n. 5.
Belchamp (abbaye), 48 et n. 1 et 2.
Belfort, 103, 140 n. 1, 227, 332.
Belgique, 36, 37 et n. 1, 44, 50, 88, 110, 134 et n. 4, 137, 261, 284, 299, 309.
Bellay (famille du), 68.
Bellay (cardinal J. du), 68.
Belleray, 156.
Belrupt, 156.
Benestroff, 233.
Bening, 233.
Benoît (saint), 73, 74.
Benoit (général), 157 et n. 2, 166 et n. 6.
Benoit, 357, 358.
Benoîte-Vaux (abbaye), 65 et n. 2.
Berlin, 31 ,93, 117, 120, 146.
Bernard (saint), 22.
Bernard (Cl.), 352, 390.
Bernard (J.), 140 et n. 1.
Bernard (lieutenant-colonel), 156.
Bernard, 385.
Bernardin, 171 et n. 4.
Bernardino (A.), 136 n. 3.
Berne, 270.
Bernhardi (F. von), 141.
Berry (duc de), 266.
Berthelot, 356.
Bertholet, 380.
Bertier (A.), 39.
Berton, 358.
Besançon, 3.
Besson (A.), 2, 3 et n. 1, 258 et n. 1.
Béthincourt, 143.
Beumelburg (W.), 164 et n. 2, 165.
Beuvillers, 193.
Beytout (G.), 379.
Bidou (H.), 138.
Billaud-Varennes, 96.
Billy (maison de), 13.
Bismarck, 117.
Bitche, 15 et n. 3, 16, 17, 92.
Bize (lieutenant-colonel), 150.
Blainville, 233.
Blaise, 221.
Blâmont, 102.
Blanc (abbé), 127.
Blies, 31.
Bloch (O.), 281, 287, 293, 313, 322-325.
Blois, 13.
Blondel (G.), 4 n. 1, 126 et n. 2.
Blondlot, 362.
Boccace, 273.
Boëne (bois de la), 43.
Boffrand, 39.
Bohême, 55, 368.
Bohème (Ch.), 113 et n. 3.
Boigne (Mme de), 19.
Boinet (A.), 55 et n. 3.
Boisjourdain (capitaine François, dit), 64.
Bois-le-Prêtre (le), 146, 150, 151, 154, 171, 172.
Boivet (Hélène), 133, n. 2.
Bolante, 158.
Bombelles (marquis de), 77, et n. 6, 92 et n. 5, 93.
Bonaparte (famille), 14.
Bonaparte (Louis-Napoléon), 26, 103.
Bonaparte (Lucien), 131.
Bonaparte (Napoléon), 96, 130. Voir Napoléon Ier.
Bonaparte (Mme), 88.
Bône, 103.
Bonhomme (col du), 62.
Bonnard (Mgr F.), 61.
Bonnardot, 270.
Bonnerot (J.), 107 n. 5.
Bonvalot, 46, 47.
Boppe (A.), 112 et n. 8.
Bordeaux, 243, 344.
Bordeaux (H.), 144, 159 et n. 6.
Borgnet (A.), 264 n. 5.
Borusses, 34.
Bossu (L.), 14 et n. 2.
Bossuet (famille), 66 et n. 6, 246.
Bossuet (chanoine de Metz, plus tard évêque de Meaux), 247.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bossuet (Bénigne), 246.
Bossuet (Marguerite), 66, 246.
Bossuet (Marie-Thérèse), 246.
Bouchot (L.), 2 et n. 8, 142 et n. 4.
Boudet (P.), 50, 51, 56-60.
Bouin, 352, 370.
Boulange, 233.
Boulard (F.), 53 et n. 4.
Boulay, 87, 101, 175, 295.
Boulogne (L.), 257 et n. 3.
Bouquemont, 72.
Bour (abbé), 290 n. 3.
Bourbons, 4, 32, 33, 103.
Bourgeois, 235.
Bourges, 301.
Bourget (P.), 251 et n. 4.
Bourgogne, 5, 44, 329, 331.
Bourgoignon (lieutenant-colonel), 152 et n. 2.
Bourion, 356.
Bourmont, 102.
Bouteiller (E. de), 18 et n. 4.
Bouvier de La Motte (commandant), 137.
Bouvines, 31, 40.
Bouzonville, 87.
Boves (Mme de), 74.
Bovet, 290.
Boyé (P.), 69 et n. 1 et 2, 113 et n. 6, 114 et n. 2 et 3.
Brabant, 47.
Braesch (Fr.), 127, 132, 375.
Branche (A.), 387, 388.
Brandeville, 72, 163.
Brassac (comte de), 62.
Braun (P.), 105 et n. 2, 112.
Braux (de), 56.
Braye (L.), 12 et n. 4, 52 et n. 4, 67 et n. 4, 95, 96 et n. 1.
Brelet (M.), 207, 208 et n. 1, 209-211.
Bréménil, 169.
Brémont (H.), 251 et n. 5.
Bretagne, 371.
Breuer (H.), 264 et n. 7.
Brice (J.), 102, 103.
Brice (R.), 102, 103 et n. 1.
Brie, 298.
Brieulle, 72.
Briey, 216, 217, 236.
Briey (Mgr de, évêque de Saint-Dié), 37 n. 1.
Briey (comte R. de), 2, 35-37.
Brillon, 170.
Briquel (Dr P.), 112, 113 n. 2, 251.
Brizeaux, 163.
Brocard (L.), 176, 224-226.
Brosse (F.), 107 et n. 6.
Brown-Séquard, 352.
Bruges, 5.
Bruley, 382.
Bruneau (Ch.), 29, 175, 262, 325, 329, 331, 333, 336, 343, 375, 378.
Bruneau (P.), 166 et n. 2.
Brunehaut (reine d'Austrasie), 39
Brunswickois, 63.
Bruntz, 350.
Bruxelles, 80, 134 n. 4, 236, 376.
Bruyères, 73, 247.
Buchan (J.), 140.
Buissoncourt, 73.
Bulard (M.), 67, 375.
Bulkley (M. E.), 136 n. 4.
Bussang, 146.

Caillard (C.), 243 et n. 1.
Cajot (dom), 70.
Calabre, 271.
Callais (J.), 320.
Calmet (dom A.), 15, 17, 54, 73, 76, 78, 81, 347.
Calmette, 351.
Cambrésis, 52.
Camp des Romains (fort du), 162.
Campine, 235.
Canonge (général F.), 137.
Capétiens, 33.
Capitant, 124.
Caponite (Tigova), 257 et n. 2. Voir Panigot (Octavie).
Carency, 140 n. 1.
Carnot (procédé), 388.
Carolingiens, 30, 35, 37, 48, 49.
Carré (A.), 121 et n. 1, 167 et n. 2.
Carré (J. M.), 250 et n. 3.
Carrières (les), 169.
Cartan, 356.
Cassel, 44, 248.
Cassini, 77.
Castelnau (général de), 149, 150.
Castlereagh (lord), 36.
Catherine de Lorraine (abbesse de Remiremont), 74.
Catherine de Médicis (reine de France), 68.
Cauchy, 354.
Caudel (M.), 142 et n. 3.
Cavallier (C.), 209, 211, 226, 227.
Caverot (Mgr, évêque de Saint-Dié), 8.
Caygill (H. W.), 157 n. 4.
Celles, 152.
Celtes, 30.
Cesses, 306.
Chaise (baron de la), 113 et n. 4.
Chaligny, 233.

EPERUS - Recherches & Classification numériques

Chalon, 42.
Châlons, 304.
Chamagne, 41.
Champagne (comté), 22, 55, 140 n. 1, 145, 160, 268, 308, 327, 334.
Champagne (comtes de), 35.
CHAMPENAY (F. et G. de), 278 et n. 6, 313 et n. 1, 314.
CHAMPION (P.), 270 et n. 5.
CHAPELIER (chanoine), 51 et n. 2, 58 n. 1, 99 et n. 4, 100.
Chaptal (projet), 131.
Charlemagne (empereur), 30, 37, 39, 130, 298.
Charleroi, 140 n. 1.
Charles-Quint (empereur), 20, 24, 44, 67, 68 n. 1, 271.
Charles le Chauve (roi des Francs occidentaux et empereur), 31.
Charles le Simple (roi de France et de Lorraine), 35, 48 et n. 3, 49.
Charles IX (roi de France), 68.
Charles XII (roi de Suède), 77.
Charles Martel (maire du palais), 49.
Charles le Téméraire (duc de Bourgogne), 23, 40.
Charles II (duc de Lorraine), 40, 52.
Charles III (duc de Lorraine), 16, 24, 43, 68, 80, 81.
Charles IV (duc de Lorraine), 5, 24, 31, 35, 40, 45, 48, 63, 64, 71, 74, 75, 78, 346.
Charles V (duc de Lorraine), 76.
Charles (duc d'Orléans), 271, 334.
Charles-Alexandre de Lorraine, 77.
Charmes-sur-Moselle, 101.
Château-Salins, 147.
Châteauvieux (Mme de), 74.
Châtel-sur-Moselle, 321.
Châtenois (prieuré), 88.
Chatrian, 249.
Chaumette, 93, 95.
Chaumont-la-Ville, 102.
Chauvoncourt, 143.
Chavanne (lieutenant-colonel), 14 et n. 3, 25 et n. 2.
Chazot (président), 246.
Chemin-des-Dames (le), 158.
Chénery (Ydron de), 68.
Chenevix (P. de), 21, 22.
Chénier (A.), 376, 377.
Chênois (bois du), 156.
CHEPFER (G.), 255, 280 et n. 1, 314.
CHERPILS (général), 137.
CHÉRON (abbé L.), 13, 23 et n. 4.
CHEVALDIN (L.), 275 et n. 3.
Chevreux, 57.
Chiers, 163, 172, 235.
Childéric II (roi des Francs), 57.
Chilpéric Ier (roi des Francs), 39.
Chimay, 31.
Chine, 7, 8, 111, 112.
Choiseul-Stainville (Charlotte-Eugénie de, abbesse de Saint-Louis), 19.
Choisy (Th. de), 62 et n. 1.
Chopin (Fr.), 113.
CHRIST (K.), 329.
CHRISTIAN-FROGÉ, 139.
CHRISTIANI (J.), 122 et n. 3.
Christophe (saint), 6.
CHUQUET (A.), 250.
Cicéron, 263.
CIM (A.), 113 et n. 5.
Cirey, 117, 147.
CIVRIEUX (commandant), 138.
Claude (duchesse de Lorraine), 61 et n. 3.
Clément (saint, évêque de Metz), 39, 68.
Clément III (pape), 20.
Clément VII (pape), 50.
Clément XIII (pape), 20.
Clément III (anti-pape), 59.
CLÉMENT (R.), 18 et n. 2, 55 et n. 1.
Clermont-en-Argonne, 148.
CLESSE, 316 n. 5.
CLOSSON, 317.
Clouët-Buvignier (collection), 1.
Clovis (roi des Francs), 26, 50.
Coëffeteau (N., suffragant de Metz), 70.
COËTLOSQUET (M. du), 109, 113 et n. 4.
COLIN, 375.
COLLET (V.), 252, 314, 318 et n. 1, 320 et n. 4.
COLLIGNON (A., professeur), 105, 106 n. 1, 112 et n. 8, 113 et n. 5, 252 et n. 4, 325, 326 et n. 1.
COLLIGNON (A., publiciste), 252 et n. 5, 300 et n. 1.
Collin (famille, soi-disant de Civry), 12 et n. 4, 42, 43.
Collin (Ulrich, soi-disant comte de Civry), 43.
Collinet de la Salle Chonville, 93, 94.
Collot d'Herbois, 96.
Colmar, 122, 205.
Colmey, 47 et n. 2.
Cologne, 2, 31.
COLSON (Cl.), 234 et n. 1.
Combes, 8.
Commercy, 38, 92, 115.
Condé (armée de), 93.
Conflans-en-Bassigny, 44.
Conneau (commandant), 149.
Conrad le Roux (duc de Lorraine), 39.
Conseil des Anciens, 96.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Constance, 59, 103.
Consulat, 129, 132.
Conz, 63.
Copenhague, 93.
Corcieux, 112.
CORDA (H.), 138.
Corneille, 276.
CORNET (L.), 138.
CORROY, 366.
Corse, 384.
COSQUIN (E.), 308, 311 et n. 3 et 4.
Coster (J.-F.), 129-131.
Coster (S. E.), 129.
Côtes lorraines (les), 162.
Coulmy, 222.
COURTOT, 357.
Coussey, 45.
Crapelet (abbé), 78.
Crécy, 44.
Créqui (maréchal de), 63, 64 et n. 2.
Creusot (le), 214.
Creutzer, 15.
Creuzé de Lesser, 247.
Croix-des-Carmes (la), 155.
CROZE, 359, 360, 363, 364.
CUÉNOT, 370, 373.
CUISINIER, 388.
CUREL (F. de), 256 et n. 2, 257.
CURMER (général), 167 et n. 1.
Custine (lieutenant-colonel J. de), 12 et n. 5.
Cutting, 7.
Cyfflé, 5.
Czernin (comte), 375.

Dabo, 26.
Dagsbourg, 26.
DAGUES [Dagasso] (H.), 144 et n. 3, 145.
Dalhain, 149.
Damblain, 77.
Danton, 95.
Danube, 81.
Darboy (Mgr, archevêque de Paris), 111 et n. 2 et 3.
Dardanelles, 140 n. 1.
Darier (Dr), 353.
DARMOIS (E.), 357, 359, 363.
DARMOIS (G.), 355, 360.
Darney, 88.
Darwin, 373.
Daunot (abbé Cl.), 110.
DAVILLÉ (C.), 53 et n. 9.
DAVILLÉ (L.), 3 et n. 4, 54 et n. 1, 109 et n. 2.
Davy, 345.
Deblaye (abbé), 97.
Dèce (empereur romain), 5, 6.
DECORPS (M.), 171 et n. 2.
DEGERT (abbé), 63 et n. 2.
DELAHACHE (G.), 121.
DELAUNAY (Dr P.), 156 et n. 3.
DELESTRE (J.), 13, 347, 348.
Délivrance (camp de la), 43.
Del Marle, 146 n. 1.
Delme, 277.
Délos, 375.
Delphes, 375.
Delut, 107 et n. 2.
Deneuvre, 39.
DENNERY (général J.), 77 et n. 6, 92 et n. 5, 114 et n. 7.
Déodatiens (les), 82.
Deodatus, 51, 57, 58.
Deschamps (Em.), 248 et n. 4.
Deschamps de Saint-Amand (J.), 248.
Desnanot, 354.
Dessez (Ch.), 113 et n. 8.
Destournelles, 95.
Deux-Ponts, 65 et n. 3, 77 et n. 2.
Deux-Ponts (maison de), 16.
Diderot, 252.
DIDERRICH (A.), 169 et n. 4.
DIDERRICH (E.), 77 et n. 4.
Dié (saint), 51 et n. 2.
DIETRICH (de), 214, 223.
Dieulouard, 233.
Dieuze, 2 et n. 1.
Dijon, 42, 44, 71, 112.
DIMOFF, 375.
Dinant, 158.
Directoire, 33, 100, 132.
Distroff, 110.
Dobell (C.), 384.
DOCK (Lavinia), 141 n. 2.
DOLEY (C. A.), 255 et n. 5.
Dombasle-sur-Meurthe, 42, 83, 237.
Dombasle (Mathieu de), 39.
Dominique (saint), 301.
Dommartin-la-Chaussée, 193.
Dommartin-lès-Remiremont, 111.
Domremy, 35, 253.
Donat (le père), 78.
DONDELINGER, 357.
Donon, 337.
DORGELÈS (R.), 146 n. 1.
DORVAUX (abbé N.), 20 et n. 1, 21, 22 et n. 1, 86, 87 et n. 1.
Douai, 62.
Douaumont, 144, 157, 164, 165.
Doubs (département), 228.
DOURIS (R.), 378, 381, 388, 391.
Dragobod (évêque de Spire), 57.
Dreux (A.), 236.
Dreyfuss, 127, 132.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Drogon (archevêque de Metz), 89.
Drouot (général), 131.
Drulingen, 233.
Dubail (général), 138, 144 et n. 1.
Dubois (J.), 133 n. 2, 134 n. 1, 168, 174.
Du Cange, 298, 320, 321, 334.
Duchesne (Mgr), 51.
Ducrocq (G.), 308 et n. 1.
Dufestre (commandant A.), 138.
Dufresne, 46.
Dugny, 144.
Duguit (L.), 344, 345.
Duhamel (L. J. P. E.), 113 et n. 9.
Dumitresco, 379.
Dumont (abbé), 158 et n. 2.
Dumont (P.), 313 et n. 2.
Dun, 163.
Dunkerque, 236.
Dupleit (curé), 21.
Duplessis (Marie), 250.
Dupont-des-Loges (Mgr, évêque de Metz), 21, 109, 111 et n. 4.
Durand (curé), 20.
Durrenberger (R.), 173 n. 2.
Duval (lieutenant), 154.
Duvernoy (E.), 3 et n. 5, 4, 15, 23, 46, 52 et n. 5, 76, 77 et n. 1 et 5, 108, 109 n. 1, 306 et n. 3.

Eberhard (comte de Deux-Ponts), 16.
Edmont, 339.
Édouard II (comte de Bar), 44.
Eggli (E.), 248 et n. 2.
Eguisheim, 26.
Eifel, 31.
Einstein, 355, 361, 363.
Éleuthère (duc), 19.
Elliott (T. R.), 141 n. 1.
Emmery (Mme), 272.
Engerand (L.), 88.
Enghien (duc d'), 80.
Éparges (les), 145, 150, 152, 153 et n. 1, 172.
Épinal, 2, 27 et n. 2, 57, 85, 88, 93, 109, 127, 250, 279, 292, 293.
Erckmann (E.), 249.
Erckmann (J.), 249.
Ermesende (comtesse de Luxembourg et de Bar), 37.
Errard (P.), 22, 47 et n. 2, 56, 78 et n. 1, 82 et n. 2, 107 et n. 2 et 3, 312 et n. 3, 313.
Escaut, 22, 37, 235, 236.
Esmez (Fr.), 261.
Esne, 52.
Espagne, 33, 67, 72, 365, 366.
Essegney, 7.
Essling, 14.
Essuile (comte d'), 82.
Estève (E.), 248 n. 1, 251 et n. 1, 261, 376, 377.
Estienne (J.), 86 n. 1.
États-Unis, 140 n. 1, 218.
Éthe, 148 et n. 2.
Étienne (évêque de Liége), 37.
Étienne (curé), 20.
Étienne (Dr), 353.
Étienne (Ch.), 284.
Étienne (R.), 251.
Étival, 59.
Eugène III (pape), 56.
Eugène (prince), 33.
Eupen, 36.
Europe, 33, 36, 262.
Ève (comtesse), 46.

Fabert (Abr.), 79.
Failly-lès Metz, 320, 321.
Falcot (lieutenant), 158 et n. 3.
Falloux (loi), 123.
Fameck, 86.
Fangé (dom), 81.
Faral, 263 n. 2.
Faverel, 381, 382, 388, 392.
Fawtier (R.), 270 et n. 2.
Fawtier Jones (E. C.), 270 et n. 2.
Fayolle (maréchal), 138.
Feller (J.), 305 et n. 2, 311 n. 1.
Fensch, 340.
Ferraris (comte de), 77 et n. 4.
Ferrette (comte de), 12.
Ferry II (duc de Lorraine), 16, 20, 40.
Ferry III (duc de Lorraine), 4, 16, 58.
Ferry IV (duc de Lorraine), 44.
Ferry (seigneur de Bitche), 16, 17, 40.
Ferry (P.), ministre protestant), 271, 272.
Ferté-Senectère (maréchal de la), 23, 40.
Feuquières (marquis de), 80.
Février (A.), 169.
Fey-en-Haye, 193.
Finistère, 94.
Fischer (K.), 174 n. 2.
Flandre, 5, 138, 140 n. 1.
Flandre (comtes de), 17.
Flaubert (G.), 254.
Fleck (Mgr, évêque de Metz), 21.
Flemming (H.), 172 n. 2.
Fletcher (Fr. T. H.), 325, 326 et n. 2, 327, 330 n. 5 et 6.
Fleury de Bellingen, 275 n. 2.
Fléville, 77.
Flodoard, 51.
Florange (J.), 24, 27 et n. 1, 73 et n. 3 et 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

FLORENTIN (P.), 367.
Foch (maréchal). 139, 144 n. 2, 150.
FŒRSTEMANN, 266 n. 2.
FONTAINE (abbé), 25, 42-45.
Fontainebleau, 371.
Fontenelle (la), 151.
FONT-RÉAULX (J. de), 86 et n. 1.
Forbach, 174.
Forcelles-sous-Gugney, 6.
FORGE (H. de), 146 n. 1, 150 et n. 4.
FOULET, 263 n. 2.
Foulignu, 295.
Fourier (saint Pierre), 7, 38, 69.
Fourier de Bacourt, 47.
Fourille (chevalier de), 5.
Fournier (l'Américain), 94, 95.
Fraize, 278.
FRANC (L.), 278 et n. 3, 316.
Franca, 384.
Français, 5, 23, 36, 78, 80, 161, 165, 170, 173, 299.
France, 4, 7, 8, 19, 20, 24, 25, 30-33, 35, 36, 38-41, 44, 51, 62-64, 69, 73, 77, 80, 82, 83, 86 n. 1, 88, 93, 97, 102, 104, 110, 112, 117, 120, 123-125, 136, 137, 159, 161, 165, 166, 170, 172, 174-176, 180, 184, 187, 193, 211, 221, 238, 240-243, 245-248, 284, 287, 293-295, 310, 322, 327, 333, 337, 348, 349, 354, 364, 367-373, 376, 388.
France (A.), 376.
Francfort-sur-le-Mein, 13.
Franche-Comté, 104, 166, 297.
FRANCK (Mlle G.), 270, 329-331.
François Ier (empereur héréditaire d'Autriche) et François II (empereur élu des Romains), 5, 44.
François III (duc de Lorraine), 44, 63.
FRANÇOIS (E.), 149 n. 1.
François (N.), 43.
François de Neufchâteau, 43, 89, 94, 128, 246, 248.
Francs, 30.
Francs occidentaux, 31.
Franenhofer, 361.
FRANTZ, 281 et n. 1, 283.
Fraulautern, 62.
FRAZER (J. G.), 335 n. 3, 336.
FRÉCAUT, 277.
Frédéric Barberousse (empereur), 18.
Frédéric II (empereur), 31.
Frédéric-Guillaume III (roi de Prusse), 93.
Frédéric Ier (duc de Haute-Lorraine), 58.
Frédéric II (duc de Haute-Lorraine), 44.
Fribourg, 299.
FRIEDEL (J.), 369.
FROMENT (E.), 84, 85 et n. 1.
FROMONT (P.), 198 et n. 2.
FRUSSOTTE (abbé F. G.), 9 et n. 4, 10 n. 1.
Furetière, 276, 296.

GAGNEUR (capitaine M.), 147 et n. 5, 148, 151 et n. 1 et 2, 158 n. 3.
GAIN (A.), 114 et n. 6, 127-132, 248 et n. 5.
GAIN (Ed.), 350, 366, 367.
GALLET (J.), 388, 389.
GAMILLSCHEG (E.), 293 et n. 2, 294.
Gand, 73, 236.
GAPP (vicaire), 173 n. 3.
Gaston (duc d'Orléans), 40, 63 et n. 2.
Gauchat, 290.
GAUDEL (H.), 253 et n. 4, 254.
Gaule, 31, 39, 49, 288, 303, 304, 310.
Gautier (A.), 391.
GAUTIER (de Metz), 266.
GAUVAIN (A.), 138.
GEBSATTEL (Freiherr L. von), 162 et n. 1.
Geislautern, 126.
GÉNEVOIX (lieutenant M.), 152 et n. 4, 153 et n. 1.
Génin (abbé R.), 69.
GÉNY (F.), 344.
Geoffroy de Langres, 79.
Gérard (saint, évêque de Toul), 60.
Gérard d'Alsace (duc de Lorraine), 4, 5, 16, 23, 40, 42, 44.
Gérard (comte de Vaudémont), 7.
Gérard de Vaudémont, 52.
Gérard d'Houville (Mme), 257.
Gérardmer, 42, 117, 146.
Gerberge de Saxe (duchesse de Lorraine, puis reine de France), 51, 270.
Gerbéviller, 136, 166, 321.
GERMAIN (J.), 136.
GERMAIN DE MAIDY (L.), 12 et n. 5, 13 et n. 1, 2 et 3, 23 et n. 1 et 5, 24 et n. 1, 46 et n. 2, 47 et n. 3, 48 et n. 1 et 2, 52 et n. 1, 2 et 3, 53 n. 1, 56 et n. 1, 2, 3 et 5, 61 et n. 1 et 2, 66, 67 n. 1, 68 n. 1, 69 et n. 3 et 6, 72 et n. 2, 73 et n. 2, 78 et n. 2, 79 et n. 3, 80 et n. 4, 5 et 6, 297, 305, 307 n. 5, 319 et n. 5.
Gertrude (duchesse de Lorraine), 20.
GEYER (J.), 169 et n. 2.
GIDEL (Ph.), 114.
Gilbert, 246.
GILLIÉRON (J.), 291, 295 et n. 1.
GILLOT (P.), 386.
Ginisty (Mgr, évêque de Verdun), 9.
GINISTY (P.), 147 et n. 5, 148, 151 et n. 1 et 2, 158 n. 3 et 4.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

GIRARD (H.), 248 et n. 4.
Gironde, 243.
Giselbert (duc de Lorraine), 51.
GISS (E.), 289 et n. 2.
Giverny, 113.
Givet, 160, 296.
GIVKOVITCH, 352.
Gley, 352.
GLOTZ, 83.
GOBERT (G.), 252.
GOBRON (G.), 252, 280 et n. 4, 314, 319 et n. 1.
Godbrange, 222.
Godefroy (les, ducs de Lorraine), 39.
Godefroy de Bouillon (duc de Basse-Lorraine), 264.
GODEFROY, 28, 29, 274, 286, 287, 290, 296, 298, 335.
GŒRLICH, 330 et n. 3.
Goëvrot (J.), 53.
Goguelat, 93.
Goize (chanoine), 7.
Goncourt (les), 249.
Goncourt (J. A. Huot de), 249.
Gondrecourt, 17, 221.
Gorze (localité), 17 et n. 1, 278.
Gorze (abbaye), 27, 54.
GOSSELIN, GOSSENIN, GOSSUIN. Voir GAUTIER (de Metz).
GOUTHIÈRE (R.), 17 et n. 2.
Gouvy (les), 188.
GRAMMONT, 282 et n. 2, 283.
Grandcourt, 316, 317.
Grand-Failly, 163.
Grandfontaine, 169 et n. 3.
GRANDJON (abbé), 7 et n. 2, 8.
GRANDMAISON (G. de), 167 et n. 3.
Grand-Verneuil, 82 et n. 2.
Granges, 291 n. 4.
Graouilli, 68, 274.
GRASSET (commandant A.), 148 et n. 1, 156 n. 1.
Grauz, 97.
Grèce, 140 n. 1.
Grégoire IX (pape), 60.
Grégoire XIII (pape), 20.
GRÉLOT, 382, 387.
Grenet, 351.
Grenoble, 54.
Gronte (Mgr, évêque du Mans), 53 et n. 5.
Grignon, 223.
Grimon (curé de Vrécourt), 43.
Grosdidier de Matons, 50.
Grotchaire (évêque de Strasbourg), 57.
Grotkass, 24.
GROUARD (A.), 106 et n. 2.
GRUET, 201 n. 1.
GRUMBACH, 359, 361, 364.
Grurie (bois de la), 151.
Guaita (St. de), 42.
Guélange, 87.
Guénard (père A.), 77 et n. 5.
Guérard (E.), 250.
GUÉRIN (chanoine), 53.
GUÉRIN (Ch.), 113 et n. 10, 260 et n. 2, 261.
Guibert de Ravenne (l'antipape Clément III), 59.
Guillaume-aux-Blanches-mains (archevêque de Reims), 46.
Guillaume Fillastre (évêque de Verdun, de Toul et de Tournai), 47 et n. 5, 48.
Guillaume (abbé de Mureau), 23.
GUILLAUME (abbé), 4.
Guillaume le Taciturne (prince d'Orange), 67.
Guillaume Cliton (comte de Flandre), 17.
Guillaume le Vieil (comte de Nassau), 67.
Guillaume (seigneur de Réchicourt) (?), 48.
GUILLOT (E.), 138.
GUINIER, 367.
GUIR (F.), 80 et n. 3, 302 et n. 2, 303 et n. 2.
Guise (François de Lorraine, duc de), 15.
Guise (Henri de Lorraine, duc de), 24.
Guizot (ministère), 105.
GUNTZ (A.), 357.
GUNTZ (A. A.), 358.
GUTTON, 359, 362.
GUYOT (Ch.), 203-205.

HAASE, 266 n. 1.
Habay, 310.
Habsbourg (maison de), 40.
Haguenau, 103.
HAHN, 354.
Hainaut, 110, 264.
HAMANT (abbé N.), 110 et n. 2.
Han de Martigny (J. B. du), 78.
Han de Martigny (L. du), 78.
HANÔTAUX (G.), 263 et n. 1.
Hanovre, 36.
Hanrion, 345.
Hanriot, 95.
Haraucourt (Cl. de), 48 et n. 2.
Hardaumont, 144.
HARMS (H.), 264 n. 6.
Hartmannswillerkopf, 145.
HARTOY (M. d'), 136 n. 5.
Harward, 158 et n. 5.
HATTON (abbé E.), 10, 113 et n. 1, 251 et n. 3.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hattonchâtel, 172.
Hatrize, 7.
Haudonville, 321, 322.
HAUSHALTER (G.), 199 et n. 2, 200, 350, 353.
Haussonville (famille d'), 48 et n. 1.
HAUST (J.), 284 et n. 4, 286, 287, 316 et n. 4, 317.
Haute-Deule, 236.
Haute-Marne (département), 11, 42, 366.
Haut-Rhin (département), 205, 241 et n. 2.
Haute-Saône (département), 227, 293 n. 1, 322.
Haute-Vienne (département), 243.
Hauts de Meuse (les), 151, 152, 167.
Hay du Chastelet, 72.
Hayange, 212, 222.
HAYES (Carlton J. H.), 141.
HAZARD (P.), 263 et n. 2.
HÉBERT (Ch.), 22 et n. 3.
Heckmann, 24.
Heine (H.), 36.
HELMOT (H.), 141.
Henri d'Apremont (évêque de Verdun), 9.
Henri de Bourbon-Verneuil (évêque de Metz), 69, 70.
Henri III (empereur), 4, 40.
Henri IV (empereur), 60.
Henri II (roi de France), 78.
Henri IV (roi de France), 69, 79.
Henri Ier [l'Oiseleur] (roi de Germanie et de Lorraine), 35.
Henri II (duc de Lorraine), 10, 69 et n. 1.
Henri Ier (comte de Bar), 37, 268.
Henri d'Arci, 270.
Henriette (princesse de Phalsbourg), 63.
HENRIOT (G.), 2, 38-42, 177.
HENRY (E.), 66 et n. 7, 77 et n. 3.
HENRY-HAUCK, 89 et n. 1, 96 et n. 2, 97 et n. 1, 104.
Héré (E.), 39.
Hériménil, 83.
HERLAUT (commandant), 64 et n. 3.
HERRINGHAM (W. P.), 141 n. 1.
Hervi de Metz, 264.
HERZOG (P.), 289 et n. 4.
Hesse-Cassel (maison de), 36.
Hessois, 63.
Heurtebize, 158.
HEYMÈS (abbé), 25 et n. 4, 26.
HEYSE (Th.), 134 n. 4.
Hidulphe (saint), 39, 51.
Hilarion (le père), 145, 155.
Hildegarde (femme de Charlemagne), 298.
Himbert (préfet des Vosges), 89.
Hingre (chanoine), 284, 288, 292, 343.
HINZELIN (E.), 24 et n. 2, 170 et n. 1, 175 et n. 1, 249 et n. 5-8.
HIRSCH, 168.
HIRSCHAUER (général), 125 et n. 2, 126, 178.
Hoche (général), 126.
Hocquincourt (Mgr d', évêque de Verdun), 9.
HŒPFNER (général von), 161 et n. 1, 162.
Hohenlinden, 101.
Hohenzollern (les), 36.
Hollande, 37, 61, 297.
HOLLANDE (Ch.), 383, 384.
Hongrie, 16.
HORN (W.), 288 et n. 1.
HORNING (A.), 284 et n. 1 et 3, 290 n. 2.
Hortense (reine), 103.
HOTTENGER (G.), 12 n. 1, 188 et n. 2, 193 n. 1, 221 et n. 1, 222, 245.
Houdreville (J. de), 80 et n. 1.
Houillon (J. B.), 111 et n. 5.
HOUTIN (A.), 129.
HOVELAQUE (E.), 114.
HUART (E. d'), 321 et n. 5.
HUBSCHMIED (U.), 288 et n. 3, 303.
HUEL (V.), 114 et n. 1.
HUET (G.), 264 et n. 2, 265, 313.
Huguenin, 50.
Hugues des Hazards (évêque de Toul), 346.
Hugues Capet (roi de France), 89.
Hugues, 46.
Huilliécourt, 78 et n. 2.
Humbert (cardinal), 57.
HUMBERT (général), 144 et n. 2.
HUMBERT (P.), 252.
HUMMEL (K.), 142 n. 2.
Huningue, 31.
HURIET (abbé), 6.
HUSSON, 358.

IDOUX (abbé), 291.
IMBEAUX (E.), 235, 237 et n. 1.
IMÉCOURT (marquise d'), 73 et n. 1.
Impériaux, 5.
Indo-Chine, 8, 60.
Innocent XI (pape), 74.
Innocent XII (pape), 74.
Isabelle (fille bâtarde de Charles II), 52 et n. 3.
Isidore (saint, archevêque de Séville), 287.
Isle, 340.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Issy, 95.
Italie, 44, 135, 140 n. 1.
IVANOFF, 358, 359.

JACLOT (de Saulny), 292, 316, 317 n. 2.
JACOBS (Ilse), 115 et n. 3.
Jacomet de Longuyon, 326.
JACOUBET (H.), 247 et n. 3, 248.
Jacquemin (Mgr, évêque de Saint-Dié), 82.
Jacques de Lorraine (évêque de Metz), 266.
Jacques de Revigny (évêque de Verdun), 9.
Jacques II (roi d'Angleterre), 249.
Jacques (comte de Bitche), 16.
Jacques d'Arc, 14.
JACQUES DE LONGUYON, 265, 326-328, 330, 331.
JACQUESSON (commandant), 155 et n. 1.
JALABERT (P. H.), 127.
JANET (P.), 114.
Jarville, 156, 237.
Jean XII (pape), 35.
Jean XXI (pape), 58.
Jean d'Aix (évêque de Verdun), 8.
Jean de Haute-Selve [Seille], 263.
Jean-sans-Terre (roi d'Angleterre), 31.
Jean (roi de Bohême et comte de Luxembourg), 47.
Jean-sans-Peur (duc de Bourgogne), 40.
Jean Ier (duc de Lorraine), 58.
Jean (comte de Hanau), 16.
Jean de Bayon, 291 n. 4.
JEAN (J. P.), 106 et n. 6.
Jeandelaincourt, 106, 107 n. 1.
JEANDELIZE, 352.
Jeand'heurs, 38.
Jean-Georges (palatin de Veldenz), 24.
JEAN-JULIEN [BARBÉ], 89 et n. 4, 101 et n. 1 et 3, 105 et n. 4, 264 et n. 1, 282 et n. 1, 315.
Jeanne d'Arc (sainte), 252.
Jeanne (dame de Choloy et de Pierrefitte), 268.
Jeanne de Parroy, 47.
Jeanne (veuve de Mille de Failly), 48.
JEANROY, 263.
JEANTIN, 56.
Jehan de Lorraine, 271.
Jehan le Teinturier (d'Arras), 267.
Jehanne la Genoche, 261.
Jenichen, 79.
JÉRÔME (abbé), 61 et n. 3.
Jésus-Christ (Notre Seigneur), 6, 30, 253.
JOB (E.), 101 et n. 2.
Job (J.), 101 et n. 2.
JOHNSON (D. W.), 142 n. 1.
Joinville, 23, 221, 268.
Joinville (sire de), 40.
JOLLY, 345, 346.
Joly (P.), 79.
JOLY, 365.
Jong (C. de, abbé de Saint-Hubert), 80.
Joseph Ier (empereur), 77.
Joseph II (empereur), 40.
Josse, 209.
JOSSET, 389, 390.
JOUANNE (R.), 53 et n. 6.
JOUVE, 317 n. 2.
Jouy-Norvins (biographie), 94.
Jovilliers (abbaye), 81.
JUD (J.), 287 et n. 1, 290 et n. 1, 291, 295 et n. 2, 4 et 5, 296, 298.
JULLIAC (capitaine), 163 et n. 4 et 5, 164.

KAISER (abbé J. B.), 70 et n. 1.
KANN (R.), 147 et n. 1.
KASTENER (J.), 88 n. 6, 90 et n. 2 et 3, 104.
Kern, 50.
KIRCH (abbé J. P.), 12 et n. 2, 62 et n. 2.
KLEINER, 358, 359.
KLIPFFEL (capitaine), 18 et n. 3.
Knutange, 178.
KÖHLER (C.), 317 et n. 5.
KŒLTZ (commandant), 148 et n. 3.
KOMMER (L.), 301 et n. 7, 302.
KRAUS (J.), 268 et n. 2 et 4.
Kreutznach, 188.
Kronprinz (le), 156, 159 et n. 7, 160.
KUENTZMANN (A.), 250 et n. 4.
KUNTZ (capitaine), 147 et n. 2.

La Baroche, 298.
LABOURASSE (H.), 285, 294, 297, 307 n. 4.
LABROUSSE-FOMBELLE (commandant), 166 et n. 1.
Labry, 83.
Lacordaire (le père), 105.
LAFERRIÈRE (J.), 122.
LAFFITTE (L.), 177.
La Fontaine, 258.
La Galaizière (Mgr Chaumont de, évêque de Saint-Dié), 82.
La Galaizière (Chaumont de, chancelier de Stanislas), 76.
La Houve, 178.
Laimont, 156.
LALANCE (commandant), 114 et n. 4, 166 et n. 3, 303 et n. 1, 306 et n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lallemand de Mont (de), 114.
Lallement (abbé L.), 269 et n. 1.
Lamarck, 373.
La Martinière (dictionnaire de), 81.
Lamaze (F.), 252.
Lambert (saint), 300.
Lambert (Ch.), 73.
La Mothe, 17 et n. 2, 61.
Lamoureux (colonel), 102.
Landres, 170, 193.
Langres, 104, 146, 321.
Lanson (G.), 376.
Larchey (L.), 55.
Lardemelle (général G. de), 114.
La Sauvage, 173.
La Sensée, 236.
Lassus (Cl. de), 79.
Lauer (Ph.), 48 et n. 3, 49, 51.
Laufenbürger (H.), 211-214.
Lauffée (redoute de la), 156.
Laurent (J.), 377.
Laval (maison de), 12.
Laval (Anne de), 61, 297.
Laval-Bazelles, 13.
Laval-Dieu, 77 et n. 3.
Lavaulx (maison de), 12, 13 et n. 1, 2 et 3, 24, 44.
Lavaulx (Fr. de), 13.
La Vaux-Marie, 147.
Laveline-devant-Bruyères, 145.
Laverny (R.), 259 et n. 4.
Laville, 362-364.
Lavisse (E.), 138.
Lavoisier, 223, 224.
Lay-Saint-Christophe, 6, 49, 146.
Lazowski (Cl. Fr.), 94, 95.
Leau, 354.
Leblanc (H.), 134 et n. 1.
Leblanc (J.), 123 et n. 2, 124.
Lebocq (général H.) 154 et n. 5.
Lebrun (H.), 279 et n. 2, 314, 320 et n. 8.
Lech, 35.
Lechat (père), 56.
Le Clerc (Alix), 69 et n. 5.
Le Coigneux, 70.
Leconte de l'Isle, 376, 377.
Lecoy de La Marche, 52.
Lefaucheux (préfet des Vosges), 88, 89.
Lefebvre de Béhaine, 104, 105 et n. 1.
Lefebvre d'Ormesson, 75.
Léger, 384.
Legler, 391.
Le Horn, 252.
Le Maire de Belges (J.), 338.
Lemaître (J.), 377.
Le Mans, 53.
Le Marchand (lieutenant-colonel), 140.
Lemasson, 367, 368.
Lemberg (seigneurie de), 16.
Lemercier (E.), 153.
Lemercier de Morière, 16.
Le Metaer du Hourmelin, 90.
Lempire, 156.
Lenoir (H.), 369, 390.
Leoben, 88.
Léomont, 81.
Léon IX (saint, pape), 26, 46, 58.
Léon XIII (pape), 109 et n. 4.
Léopold (duc de Lorraine), 39, 40, 63 et n. 1, 75, 76, 347, 349.
Lepage (H.), 4, 46, 47.
Le Play, 239.
Lerond (H.), 24 et n. 3.
Lérouville, 233.
Lescamoussier (famille Moyen de), 14 et n. 2.
Lesderney (J. de), 48.
Lesderney (Th. de), 48.
Lesménils, 193.
Lesort (A.), 27, 268 et n. 1.
Lesprand (abbé P.), 18, 19 et n. 1, 20, 86, 87 et n. 1.
Le Tourneur (Mgr, évêque de Verdun), 9.
Leulier (A.), 391.
Levainville (I.), 214, 220 et n. 1.
Leval, 247.
Lévy (Ed.), 89.
Lévy (P.), 25 et n. 1, 118 et n. 1, 119, 280 et n. 8, 281 et n. 4.
Lewandowski (M.), 172 et n. 4.
L'Hostel (famille de), 66 et n. 6.
L'Huillier (colonel), 13, 14 et n. 1, 15 et n. 2, 92 et n. 4.
Liebrich (pasteur), 178 n. 3.
Liége, 37, 73, 110, 300, 354, 367, 371.
Lienhart (R.), 367, 370.
Liffol-le-Grand, 89.
Ligier Richier, 67 et n. 4.
Lignéville, 47 et n. 4.
Lignéville (maison de), 47.
Lignéville (F. de), 47.
Lignéville (G. de), 47.
Lignot (H.), 17, 18 et n. 1, 79, 92 et n. 2 et 3.
Ligny-en-Barrois, 48.
Lille, 235, 236.
Limoges, 97, 243.
Lindre, 16.
Linotte (A.), 165 et n. 4.
Liocourt (E. de), 23 et n. 3, 91 et n. 3.
Liocourt (H. de), 52.
Lionnais (G.), 252, 280 et n. 5, 312 et n. 1, 314.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liouville, 160.
Lironville, 154.
Littré, 286, 288, 297, 321, 337, 238, 340.
Liverdun, 56, 237, 367.
LIVINGSTON (Ch. H.), 272 et n. 1, 273, 274.
Lixheim, 87.
LIZERAND (G.), 50 et n. 1.
Logrono, 365.
LOMONT (A.), 138.
LONGCHAMBON, 365.
LONGFORS (A.), 267 et n. 1, 268, 269, 270 et n. 1.
LONGNON (A.), 50, 54.
LONGPÉRIER (A. de), 301 n. 6.
Longuyon, 327, 328.
Longwy, 31, 62, 75, 76, 134, 160, 163, 166, 173, 178, 216, 219, 225, 236.
LÖPELMANN, 271.
LORENTZ, 355.
Lorquin, 102.
Lorraine (duché), 4 et n. 3 et 5, 6 et n. 6, 7, 13 et n. 4, 23, 31, 32, 35, 36, 38, 40, 41, 44, 46, 48, 49, 52, 53 n. 7, 55, 56, 58, 59, 61, 62, 64-66, 68, 75, 76, 78, 82, 83, 86 n. 1, 99, 102-105, 107-110, 113, 116, 117, 125, 132, 134, 135, 137, 142, 144-150, 156, 157, 159-164, 166, 168, 169-173, 175-178, 180, 181 et n. 1, 188, 193, 199, 203, 207, 209-211, 215, 218, 220, 225, 232, 234, 241 et n. 2, 245, 251-253, 257, 262, 263, 265, 267-271, 273, 277, 279, 280, 284, 286, 287, 289, 292-295, 297-300, 303, 306-310, 313, 317, 321, 322, 324, 325, 327, 330-332, 334, 336-343, 346, 347, 349-351, 368, 371, 372.
Lorraine (Haute-), 40, 44, 58.
Lorraine (maison de), 16, 17, 23, 27, 40.
Lorraine (cardinal de), 68.
Lorrains, 4, 5, 17, 34, 41, 56, 63, 76, 96, 116, 146, 174, 280, 346, 348.
Lot (F.), 51.
LOTH (J.), 292 et n. 1.
Lothaire Ier (empereur), 22, 30, 35, 39.
Lotharingie, 31.
Lotharingie (*Basse-*), 37.
Louis le Pieux ou le Débonnaire (empereur), 30, 34, 39.
Louis II (empereur), 30.
Louis III (roi des Francs occidentaux), 39.
Louis IV (roi de France), 39.
Louis XIII (roi de France), 33, 35, 70, 72, 247.
Louis XIV (roi de France), 24, 25, 33, 35, 61, 64, 73-75, 125, 130, 247.
Louis XV (roi de France), 33, 77, 93.
Louis XVI (roi de France), 32, 92, 93.
Louis XVIII (roi de France), 102.
Louis-Philippe (roi des Français), 12, 107, 115.
Louis le Germanique (roi des Francs Orientaux), 22.
Louis (cardinal et duc de Bar), 40.
Louis (duc d'Orléans), 40.
Louis (comte de Bar-Mousson-Montbéliard), 44.
Louvain, 372.
Louvois, 61, 62 et n. 1, 64.
LUBINSKI (F.), 326 n. 2, 330 n. 2.
LUCIEN, 352.
LUMBROSO (A.), 135 n. 2.
Lunéville, 38, 62, 77, 91, 94, 113, 250, 347, 348, 349.
Lupcourt (de), 75.
Luxembourg (ville), 160.
Luxembourg (duché), 55, 64 et n. 4, 68, 110, 135, 169 et n. 4, 174, 180, 264, 337, 365.
Luxembourg (maison de), 22 et n. 3, 38, 47.
Lycie, 6.
Lyon, 371, 372.

MABILLE (commandant), 159 n. 7.
Macé, 350.
Mac-Mahon (maréchal de), 44.
MACPHERSON (W. G.), 141 n. 1.
Mad (le Rupt de), 172.
Madagascar, 254, 255 n. 1.
Madaure, 70 et n. 1, 71.
MADELIN (L.), 144 et n. 2.
Madon, 258.
Madrid, 73.
MAHUET (comte A. de), 75 et n. 2.
Mahuet (J.-B. de), 75 et n. 2, 76.
Mahuet (M. A. de), 76.
Maine (le), 298, 299.
Malabarbe (J. de), 69.
Malesherbes (de), 349.
Malet de Graville (L.), 271.
Malgrange (la), 107 et n. 4.
MALGRAS (L.) [René d'Avril], 106 et n. 4, 113 et n. 10, 250.
Mallarmé (conventionnel), 96.
Mallarmé (St.), 260.
MALLEMANN (de), 359, 361, 365.
MALLETERRE (général), 140.
Malmédy, 36.
MALYE (J.), 4 et n. 3, 65 et n. 3.
Malzéville, 161.
Manchester, 374.
Mancy, 87.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mandres-en-Barrois, 17, 18.
Mandres-sur-Vair, 84, 85 et n. 1.
MANGENOT (abbé E.), 6, 7, 97, 111 et n. 1.
MANGENOT (G.), 387.
MANGEOT (G.), 61.
Mangeotte, 24.
Mangiennes, 147.
MANGIN (général), 157 et n. 5.
Manonviller, 166.
Mansart d'Esne, 52, 53 n. 1.
Mansuy (saint, évêque de Toul), 261.
Manuel Comnène (empereur grec), 5.
Marangis (de), 64.
Marat, 21, 95.
Marbehan, 310.
MARCHAL (M^er^), 7.
Marchangy, 247.
MARCHOT (P.), 305 et n. 1.
Mardigny, 55.
Marguerite de Gonzague (duchesse de Lorraine), 66.
Marguerite de Lorraine (duchesse d'Alençon), 53 et n. 3-8.
Marguerite de Lorraine (duchesse d'Orléans), 40, 63, 71, 74.
Margut, 35.
MARICHAL (P.), 1.
Marie-Louise (impératrice), 77.
Marie Lesczinska (reine de France), 77.
Marie-Thérèse (archiduchesse d'Autriche), 44, 77.
Marillac (maréchal de), 71 et n. 1, 72.
Marillac (M. de, chancelier), 72.
Marimont, 16.
MARIN (chanoine), 111.
MARIN (L.), 178.
Marlborough (duc de), 33.
Marmontel, 247.
Marne (rivière), 12, 138, 140, 143, 148, 154, 163, 221.
Marne (département), 293 n. 1, 298, 299, 330.
Marne au Rhin (canal de la), 237.
MAROT (A.), 102 et n. 2, 249 et n. 1, 252, 262, 278 et n. 4, 279 et n. 3, 296, 301 et n. 5, 313.
MAROT (P.), 2 n. 2, 22 et n. 4, 23, 65 et n. 4, 80 et n. 1 et 2, 94 et n. 3, 104.
Marquis (préfet de la Meurthe), 128.
Martigny, 304.
MARTIN (abbé E.), 4 et n. 4, 5, 6 et n. 1, 2 et 6, 7 et n. 1, 56 et n. 4.
MARTIN (J.), 104.
MARVAUD (A.), 182 n. 1, 184, 186.
Marville, 107 et n. 3.
MASSENET (abbé Ch.), 17 et n. 1.
Massey (de), 69.
Masson, 243.
Mathieu (cardinal), 111, 112 n. 1-4, 250 et n. 5.
Mathieu I^er^ (duc de Lorraine), 15, 23.
Mathieu II (duc de Lorraine), 16, 59.
Mathilde (la grande comtesse), 44.
MATHIS (E.), 278 et n. 7, 314, 320 et n. 5.
MATHIS (R.), 167 et n. 5.
MATHOT (R.), 249, 250 et n. 1.
Maudru (évêque constitutionnel des Vosges), 45, 89.
MAUDUIT, 359, 361, 364.
Maury (cardinal), 89.
Mauvages, 237.
MAVILLE, 359.
Maxe-Werly, 47.
Mazéville, 4.
Maxey-sur-Vaise, 69.
Maximilien I^er^ (empereur), 35.
May (Alison), 52.
Mayence, 31, 35.
Mayenne-et-Loire, 15.
MAZARGUIL (M^me^), 169.
Mazarin (cardinal), 17.
MAZENOD (capitaine de), 145 et n. 2, 146.
Mechtilde (mère). Voir Catherine de Bar.
Meerssen, 30.
Méhoncourt, 156.
MEIXMORON DE DOMBASLE (Ch. de), 114 et n. 5.
Méjanès (M^me^ de), 109, 110.
Ménard (L.), 376.
Menne (sainte), 6 et n. 3.
MENTRÉ, 356.
Menuisier (J., abbé de Senones), 81.
MERCIER, 370.
Metz (diocèse, église, évêché, évêques), 1 et n. 2, 6, 7, 19, 20 et n. 1, 39, 50, 69-72.
Metz (ville), 18, 24, 33-35, 37, 46, 47, 54 et n. 4, 55, 62, 65, 68, 75, 76, 78, 79 et n. 1, 83, 86, 87 et n. 1, 89, 101, 105 et n. 3 et 4, 106 et n. 2, 107 et n. 5, 109 et n. 5, 112, 113-115, 118, 122, 127, 132, 161, 162, 173, 174, 205, 233, 234, 236, 243, 246, 247, 249, 250, 252, 253, 264, 266, 270, 273, 275, 285-289, 292, 293 n. 3, 299, 301-305, 307, 308, 310, 327, 331, 334, 335, 337, 338, 340.
Meurisse (M., suffragant de Metz), 70 et n. 1, 71.
Meurthe (rivière), 51.
Meurthe (département), 83, 97, 102, 103,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Meurthe-et-Moselle (département), 3, 11, 34, 42, 47, 108, 190 n. 1, 192-198, 201, 208, 215- 219, 227, 236-238, 268, 286, 294, 301 n. 2, 326, 330, 337, 340.
Meuse (rivière), 9, 11, 22, 31, 56, 143, 150, 163, 164, 235, 278, 284, 285, 287, 289, 294, 297.
Meuse (département), 1, 3, 17, 42, 52, 90, 100, 114, 145, 159, 169, 172, 194, 197, 198, 214, 237, 238, 268, 305-307, 311, 340, 365, 366.
Meyer (P.), 331 et n. 3-6.
Meyer, 350.
Meyer-Lubke, 281 et n. 3, 288.
Meyrac (A.), 335 n. 1.
Mézières (A.), 114 et n. 6, 248.
Mézières (M. L.), 248, 249,
Michel (G.), 346.
Michel (P. H.), 133 n. 8.
Michelant, 274.
Mille de Failly, 48.
Millerand (A.), 121 et n. 2.
Milly-devant-Dun, 22 et n. 2, 48.
Mirecourt, 2, 8, 89, 251.
Misk (E.), 391, 392.
Mitra, 360, 362, 363.
Mochet (Marguerite), 246.
Moissan, 391.
Molière, 276.
Mollard, 159 n. 7.
Mollevaut (famille), 129.
Mollevaut (E.), 129.
Mollevaut (G. E.), 129.
Monet, 323.
Mongeot (abbé R.), 169 et n. 1.
Monikowski, 392.
Monsenergue (colonel), 149 et n. 2, 3.
Montaiglon (A. de), 275 n. 2.
Montaigne, 297.
Montalban, 365.
Montbéliard, 117.
Montecuculli, 64.
Montfaucon, 72.
Montiérender (abbaye), 270.
Montiers-sur-Saulx, 308, 311.
Montmartre, 35.
Montmédy, 13, 38, 54, 72, 73, 82, 109, 163, 306, 366.
Montmorency (connétable de), 78.
Montmorency-Laval (Mgr de, évêque de Metz et cardinal), 19.
Montpellier, 50, 331.
Montpezat (famille de), 13 et n. 4.
Montpezat de Laugnac, 13.
Montsec (le), 162.
Mont-sous-les-Côtes, 152, 153.
Mont-Saint-Martin, 173.
Mont-Tonnerre (département), 86.
Moranville (H.), 51 et n. 4.
Moreau (M. et Mme F.), 368, 384.
Moreau (P.), 13, 347, 348, 353.
Moreau (V.), 13, 348.
Morel (E.), 112 et n. 5, 124 et n. 1.
Morhange, 147-149.
Morizet, 63.
Mortagne (rivière), 3.
Mort-Mare, 151.
Mosellane, 38, 39.
Moselle (rivière), 4 et n. 1, 31, 36, 37, 41, 46, 258, 323.
Moselle (département), 34, 83, 89, 101, 114, 118, 122 n. 2 et 3, 176, 178, 181, 192, 205, 208, 215-218, 232, 235, 236, 238, 270-277, 280, 295, 305, 317, 324, 330, 337, 338.
Moselly (E.), 252.
Moselotte, 322.
Moser (général O. von), 141, 163 et n. 1.
Mouilly, 145, 152, 153.
Moulin, 317.
Moulins, 97.
Mouzon, 42.
Moys (J. M.), 7 et n. 2, 8.
Moyen (famille). Voir Lescamoussier.
Moyen, 156.
Moyenmoûtier (abbaye), 39, 57, 59, 291 n. 4.
Moyenvic, 114.
Moyeuvre, 212, 222, 303.
Mulhouse, 234, 243 et n. 2, 372.
Muller (J. de), 248.
Munier (abbé A.), 110 et n. 3.
Muno, 310.
Mureau (abbaye), 22 et n. 4, 23.
Muret (E.), 304.
Muset (C.), 335.
Mussel (commandant), 153 n. 3.
Musset (A. de), 247, 376, 377.
Mussey, 156.
Mussy-la-Ville 163.
Mutel 370, 371.

Naix, 22.
Najean (A.), 94 et n. 1.
Najean (G.), 246.
Namur, 110, 160, 264.
Nancy, 4, 5, 6, 10 et n. 2, 23, 34, 39, 46, 52, 62, 63, 65, 68, 74, 78, 83, 87 et n. 1, 90, 91, 97, 98, 103-115, 124, 127, 130, 132, 142, 146, 161, 162, 166, 167, 170, 177, 233, 234, 236, 243, 255, 276, 293 n. 1, 306, 322, 324, 344, 345, 347, 350, 352-355, 357, 359, 361, 364-374, 381, 384, 387-389, 391, 392.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Nantes, 70, 293.
Napoléon Ier (empereur), 33, 77, 125. Voir encore Bonaparte (Napoléon).
Napoléon III (empereur), 12, 103, 111. Voir encore Bonaparte (L. N.).
Nassau (maison de), 36, 67.
Nast (M.), 123 et n. 1.
Necker, 129.
Nettancourt, 79 et n. 3.
Neufchâteau, 6, 11 et n. 1, 13 et n. 3, 23 et n. 4, 24, 35, 61 et n. 1 et 2, 80, 148 et n. 1, 279, 297.
Neuilly (Mme de), 43.
Neumagen, 303.
Neustriens, 50.
Neuves-Maisons, 162, 233.
Nevers, 51.
New-York, 372.
Ney (maréchal), 125.
Niboyet (J. P.), 122 et n. 5.
Nicholson (G. G.), 287 et n. 3, 288.
Nicolas (saint), 10 et n. 2.
Nicolas d'Anjou (duc de Lorraine), 40, 52 et n. 5.
Nicolas-François (évêque de Toul et cardinal, puis duc de Lorraine), 61.
Nicolas II de Naves, 68 et n. 1.
Nicole (duchesse de Lorraine), 66.
Nicole (P.), 112 et n. 5.
Nicole (Antoinette), 112 et n. 5.
Nicot (A.), 138.
Nicou (P.), 220.
Nied, 340.
Niel, 14.
Nieuport, 140 n. 1.
Nièvre, 214.
Niguet (J., abbé de Jovilliers), 81.
Nimègue, 33, 62.
Niox (général), 138.
Niscou-Dina, 352.
Noël (J. B.), 90.
Noirel (U.), 278 et n. 2.
Nomeny, 41, 147.
Nomexy, 41.
Nongentensis (*pagus*), 14 et n. 2.
Nord (bassin houiller du), 126.
Normands, 51.
Notre-Dame-de-Consolation (abbaye), 74, 75.
Notre-Dame-de-Liesse, 66 et n. 2.
Novéant, 233.
Noyers-le-Val, 92.
Numérien, 57, 58 n. 1, 59.

Oberlin, 307 n. 4, 317 n. 2.
O'Brien, 249.
Odornensis (*pagus*), 18.
Offrécourt, 42.
Oise (rivière), 31, 235.
Olivier (J. C.), 250.
Ollier, 348.
Olry (capitaine), 153.
Olry, 42.
Orange (princes d'), 67.
Orléans, 94.
Orloff, 102.
Ormes, 46.
Ornain, 12, 221.
Orne, 235.
Othain, 163.
Ottenberg (Dr), 380.
Otton Ier (roi d'Allemagne et empereur), 34, 39.
Otton II (roi d'Allemagne et empereur), 35, 60.
Otton IV (empereur), 31, 40.
Oudet (N., abbé de Laval-Dieu), 77.
Oudet (N. Fr.), 77.
Oudinot (maréchal), 38.

Padoue, 381.
Palat (général) [Pierre Lehautcourt], 138, 150 et n. 5, 157 et n. 1.
Palatinat, 15.
Pange (F. de), 376.
Pange (J. de), 2, 4, 16, 32-35, 125 et n. 1, 126 et n. 1.
Pange (M. de), 16, 17, 272 et n. 2.
Paris, 1, 31, 34, 61, 73, 75, 86 et n. 1, 87, 93, 96, 103, 104, 105 et n. 1, 111 et n. 2, 114, 123, 125, 161, 227, 235, 238, 325, 333, 354, 356, 366, 374.
Paris (G.), 335.
Parisot (abbé L. A.), 67 et n. 2.
Parisot (J.), 352.
Parisot (L.), 106, 107 n. 1.
Parisot (R.), 2 et n. 3, 31, 35, 37, 42, 44, 60, 81, 109, 281, 375.
Pas-de-Calais (bassin houiller du), 126.
Passavant, 268.
Passerat, 307.
Pasteur (L.), 348, 350, 351, 363, 380.
Pastureau, 385.
Pau, 367.
Paul V (pape), 10.
Paul, 369.
Pawlowski (A.), 173 et n. 1.
Payard (M.), 62, 63 n. 1.
Payer (von), 120.
Pays-Bas, 67, 77, 117.
Pékin, 112.
Pellet (d'Épinal), 246.
Pellicier (affaire), 92, 95.
Pelt (Mgr, évêque de Metz), 21, 110 n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pépin le Bref (roi des Francs), 49.
Pépin l'Ancien (maire du palais), 37, 39.
Pépin le Moyen (maire du palais), 37, 50.
Péretre (J.), 255, 280 et n. 2.
Perrin (E.), 47, 54 et n. 4, 55, 275 et n. 4.
Perrin, 352, 357, 360, 362.
Perrin (conventionnel), 96.
Perrin (Mme), 97.
Perrin de Brichambaut (capitaine), 146 et n. 3.
Perrin de Brichambaut, 15.
Perrout (R.), 246, 250 et n. 2, 252.
Perse, 5.
Pertusot (abbé), 107.
Pétain (maréchal), 139, 158.
Petel (A.), 252.
Petin, 288.
Petit (E.), 121 et n. 2.
Petit (H.), 69 et n. 4, 252.
Petit, 350, 351, 374.
Petit-Clairvaux (couvent), 22 et n. 1
Peutinger (table de), 301, 302.
Pfeiffer (A.), 86 et n. 1.
Pfister (Chr.), 57, 69, 74, 291 et n. 3.
Phalsbourg, 24, 31, 63, 249.
Philibert de Chalon (prince d'Orange), 67.
Philipon (E.), 330 et n. 4.
Philippe de Souabe (roi des Romains), 31.
Philippe II (roi d'Espagne), 67, 80.
Philippe IV (roi d'Espagne), 72.
Philippe-Auguste (roi de France), 31.
Philippe IV le Bel (roi de France), 50.
Philippe le Hardi (duc de Bourgogne), 327.
Philippe (duc d'Orléans et régent), 75.
Philippe (comte de Hanau-Lichtenberg), 16.
Philippe (A.), 2 et n. 1, 27 et n. 2, 85 et n. 2 et 3, 88 et n. 3, 5 et 7, 89 n. 3, 94 et n. 2, 99 et n. 3.
Philippe de Mézières, 326.
Pibon (évêque de Toul), 59, 60.
Picard, 357.
Picardie, 70, 327.
Picavet, 263.
Piccolomini, 80.
Picheral (J. L.), 149 et n. 4.
Pie VI (pape), 98.
Pierfitte (Ch.), 314.
Pierre d'Italie (évêque de Verdun), 9.
Pierre de Luxembourg (évêque de Metz et cardinal), 22, 50 et n. 2.
Pierre (abbé de Saint-Mihiel), 268.
Pierre (curé), 21.
Pierreville (P.), 256 et n. 1.
Pierron (général E.), 114 et n. 7.
Pierrot (A.), 54, 72.
Pinon (R.), 4 n. 1, 126 et n. 2.
Pinot (R.), 210, 241 et n. 1.
Pionnier, 127.
Pixerécourt (Guilbert de), 377.
Plattard (J.), 68 et n. 2.
Platz (E.), 305 et n. 3.
Plombières, 90.
Plutarque, 147 et n. 4.
Pöhlmann (C.), 15 et n. 3, 16, 17.
Poincaré (L.), 114 et n. 8.
Poincaré (R.), 250 et n. 7.
Poisson, 323, 370.
Poitiers, 49.
Polain, 317.
Policard (A.), 387.
Pollard (A. F.), 141.
Pologne, 33, 77, 120, 349.
Pont, 111.
Pont-à-Mousson, 5, 62, 67, 98, 154 n. 4, 159, 171 et n. 3, 172, 226, 347.
Pontoise, 72.
Porcelets de Maillane (Mgr des, évêque de Toul), 10.
Portieux, 7 et n. 2, 8.
Posbck (M. von), 160 et n. 2, 161.
Posnanie, 36.
Pottecher (M.), 246, 255.
Pougny, 87.
Poulet (H.), 94 et n. 4, 95.
Poullain de Grandprey, 97.
Poussay (abbaye), 6.
Préaud (R.), 196 et n. 1 et 2, 197 et n. 1, 198, 203, 204.
Prenant, 352.
Prior (O. H.), 265 et n. 2, 266, 267.
Priou (J.), 182 et n. 1, 183, 186, 187.
Prothero (G. W.), 135 et n. 3.
Protin, 75.
Prouvé (V.), 114 et n. 5, 145.
Provence, 110.
Provinces-Unies (les), 36.
Prusse, 30, 32, 36, 41, 93, 102, 117, 120, 126.
Prussiens, 30, 38.
Psaulme (N., évêque de Verdun), 7, 9.
Puget-Théniers, 367.
Puxieux, 193.
Puymaygre (de), 316 et n. 5.
Puzieux, 6 n. 3.
Pyrénées, 44, 259.

Quatrebarbes (comte de), 271.
Quiberon, 14.
Quillé (A.), 3 n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Rabelais, 68 et n. 2, 274, 275, 306-308, 333.
Ragenoldus, 51.
Ramber (P.), 280 et n. 7.
Ramberoillers, 73, 74, 76.
Raon l'Étape, 62, 117, 150, 320.
Raoul (duc de Lorraine), 58.
Raulin (chanoine), 7, 8.
Raux, 375.
Ravenne, 302, 303.
Raville (Cl., abbé de Senones), 81.
Ravinsborg (capitaine J.), 157 et n. 6.
Raynaud (L.), 248 et n. 3, 275 n. 2.
Rébelliau (A.), 247 et n. 1.
Réchicourt-lès-Verdun, 48.
Reclus (lieu dit), 69 et n. 4.
Redange-Dilling, 178.
Redange-Ottange, 233.
Reding, 233.
Redslob (R.), 117 et n. 1.
Régnier (duc supposé de Lotharingie), 37.
Régnier (M.), 276.
Rehon, 173, 248.
Reibel, 249.
Reiffenberg (de), 264 n. 5.
Reigersberg (de), 73 et n. 4.
Reims, 39, 46, 50, 68, 252, 269, 320, 325.
Reinach-Foussemagne (comtesse H. de), 114, 248.
Rembercourt, 147, 163.
Rémérèville, 162.
Remilly, 233.
Remiremont (abbaye), 19, 90.
Remiremont (ville), 324.
Remy, 370-372.
Renan (E.). 249.
Renard (abbé E.), 111, 112 n. 1-4, 142 n. 6, 250 et n. 5 et 6.
Renard (G.), 106 et n. 5, 344, 345.
Renaud (comte de Roucy), 51.
Renaud (fils de Ferry II), 16.
Renauld (E.). 139.
Renauld (banque), 178, 180.
Renault (lieutenant), 151.
René Ier (duc de Lorraine), 17, 52.
René II (duc de Lorraine), 17, 89, 40, 53, 270, 271, 346.
René de Chalon (prince d'Orange), 167 et n. 4.
Renel (Ch.), 254 n. 1, 255 n. 1.
Rennepont, 64.
Restauration, 115.
Rethel, 269.
Revigny, 156.
Revol (lieutenant-colonel J.), 165 et n. 3.
Reyher, 377.
Rhénanie, 4 n. 1, 30, 32, 36, 37, 115.
Rhénanie du Nord, 37.
Rhénans, 30, 32, 36.
Rhin, 4, 22, 30, 31, 34-36, 47, 49, 117, 126, 310.
Rhin-et-Moselle (département), 86.
Ricciacum, 302.
Richard (famille), 67.
Richard (G.), 352.
Richelieu (cardinal de), 71 et n. 1, 72.
Richepance (général), 101 et n. 3.
Richon, 352.
Ricklin (G.), 348-350.
Rieunier (M.), 134 n. 1.
Riget (E. du, suffragant de Metz), 70.
Rijswijck, 7, 33, 75, 125.
Ritter (G.), 86 et n. 1.
Ritz (abbé), 278.
Ritzing, 302.
Rivard (D.), 347.
Rivière (sire de), 56.
Rivius (M.), 69 et n. 3.
Robert de Lenoncourt (évêque de Metz et cardinal), 42.
Robert de Bavière (roi des Romains), 40.
Robert (duc de Bar), 44.
Robert d'Artois, 266.
Robert II (comte de Flandre), 17.
Robzat (P.), 382.
Robert (E. des), 13 et n. 4, 56, 62 et n. 3, 81 et n. 2.
Robespierre, 95.
Rochefort (maréchal de), 64.
Roche-Libre, 91.
Rocroy, 80.
Rodenbach (G.), 260.
Rodolphe (évêque de Bâle), 59.
Rodolphe de Habsbourg (roi des Romains), 50.
Roër (département), 86.
Rögnevald, 51.
Rognon, 221.
Rohan (Louis de, évêque de Strasbourg et cardinal), 98.
Roland (Mme), 94.
Romagne, 163.
Romain, 222.
Rombas, 178.
Rome, 8, 19, 30, 35, 61, 62, 68, 89.
Rongeant, 221.
Rosheim, 40, 75.
Rosières-aux-Salines, 145.
Rosset, 358.
Rothaire (évêque de Strasbourg), 57.
Roubaix, 286.
Rouceux, 8 et n. 1, 43.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

Rouché, 354.
Roucy, 51 et n. 4.
Rouen, 370.
Rouquerol (général), 154 et n. 3.
Rousseau (F.), 309 et n. 2.
Rousseau de la Férandière (général), 14 et n. 3.
Rousseau de la Férandière (Mme), 14.
Roussel (Androuin), 78.
Rousselot (F.), 277.
Roussey (lieutenant-colonel), 140.
Rouyer, 356-358.
Roville, 39.
Roville (J.), 258 et n. 2.
Roy (H.), 66 et n. 1-5, 76, 79 et n. 2, 276 et n. 1, 277.
Roye, 70.
Rozelieures, 149.
Rueff, 345.
Rueil, 72.
Ruette-lèz-Virton, 316.
Ruhr, 209.
Rupt, 152, 153.
Russie, 44, 102, 140 n. 1.
Rusterholtz, 159 n. 7.
Ruyt (J.), 42.

Saales, 233.
Saaz, 368, 369.
Sadoul (Ch.), 112 et n. 9, 113 n. 1 et 7, 115 et n. 1, 320.
Sadoul (L.), 90 et n. 1, 103, 104 n. 1, 106 et n. 3, 170 et n. 3.
Saffais, 43, 156.
Sagnac (Ph.), 83 n. 1.
Sainéan (L.), 307 et n. 1, 308, 333.
Saint-Avold, 233.
Saint-Aye, 68.
Saint-Bénigne (abbaye), 42, 44.
Saint-Bernardin (chapelle), 52.
Saint-Bertin (abbaye), 47 et n. 5.
Saint-Cloud (école), 251.
Saint-Contest (de), 75.
Saint-Dié (chapitre), 5, 7, 8, 56-60, 68, 69.
Saint-Dié (diocèse), 37 n. 1, 82, 109 et n. 5.
Saint-Dié (ville), 62, 73, 81, 90, 91, 117, 146, 233, 251.
Saint-Dizier-lès-Nancy, 17, 52, 67, 221.
Saint-Empire, 31.
Saint-Evre-lès-Toul (abbaye), 270.
Saint-Gengoult (collégiale), 6.
Saint-Georges (collégiale), 40.
Saint-Gorgon (abbaye), 27. Voir *Gorze* (abbaye).
Saint-Hubert (abbaye), 79.
Saint-Jean d'Auxelles, 366.
Saint-Jean-de-Bassel (sœurs de), 8.
Saint-Julien-lès-Metz, 24 et n. 3.
Saint-Louis (abbaye), 19 et n. 1.
Saint-Louis-lès-Bitche, 233.
Saint-Martin (église), 20 et n. 1, 21.
Saint-Maurice, 233.
Saint-Maxe de Bar (collégiale), 67.
Saint-Mihiel (abbaye), 1, 27-29, 37.
Saint-Mihiel (ville), 143, 145, 148, 150. 154, 159, 162, 172, 268, 276, 328.
Saint-Mihiel (église), 9.
Saint-Nabord, 91.
Saint-Nicolas (église), 23 et n. 3, 61.
Saint-Nicolas (hôpital), 20, 21.
Saint-Nicolas-des-Lorrains (église de Rome), 61.
Saint-Nicolas-du-Port, 62 et n. 4, 75.
Saint-Ouen, 249.
Saint-Pancré, 221, 222.
Saint-Paul (église), 9.
Saint-Pierre (abbaye), 70.
Saint-Pierre-aux-Nonains (abbaye, puis chapitre), 19.
Saint-Prancher, 65, 83.
Saint-Remi (abbaye), 68.
Saint-Siège, 8.
Saint-Sigisbert (école), 142 et n. 6.
Saint-Thiébaut (collégiale), 20, 21.
Saint-Vanne (abbaye), 9, 71.
Saint-Vincent (abbaye), 19.
Sainte-Marie (abbaye), 70.
Sainte-Marie (église), 19.
Sainte-Menehould, 269.
Sainte-Odile (abbaye), 111 et n. 1.
Saizerais, 280, 367.
Salin (E.), 11, 12 n. 1, 220 et n. 2, 221, 223.
Salm (principauté), 99.
Sand (George), 375.
Saragosse, 365, 366.
Sarajevo, 140.
Sarre (rivière), 41, 62.
Sarre (territoire), 32, 86 et n. 1, 87, 115, 125 et n. 1 et 2, 126 et n. 1, 135, 149, 176, 180, 181, 183-186, 188, 207, 208, 217, 218, 234, 235, 318.
Sarrebourg, 31, 62, 87, 102, 148, 170.
Sarrebruck, 35, 62, 233, 235, 317.
Sarreguemines, 12 et n. 2, 16, 91, 102, 113.
Sarrelouis, 33, 62 n. 1, 125, 188.
Sarrois, 32, 33, 34.
Saucerotte (N.), 348-350.
Sauer (A.), 114 et n. 9.
Sauer (Ed.), 114 et n. 9.
Saulnois, 340.
Saulx, 12, 221.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Savoff, 368.
Saxe, 36.
Schaudel (L.), 54 et n. 2.
Schaumbourg, 1, 31.
Scherer (général), 18.
Scheuermeier (P.), 291 et n. 2, 292.
Schiaffini (A.), 298 et n. 3.
Schil, 352.
Schleiffer, 243.
Schmidt (Ch.), 86 et n. 1, 88, 119, 122 et n. 1.
Schmückle (G.), 162 et n. 2.
Schoppin, 101.
Schwab (L.), 87, 88 et n. 1 et 4, 89 n. 5, 93 et n. 1, 94, 99 et n. 1, 113 et n. 9.
Schwarte, 141.
Sébillot (P.), 336 n. 2.
Sée (H.), 82, 83 et n. 2, 84.
Seffonds, 14.
Seguin (P.), 69 et n. 4.
Seigle (J.), 222 et n. 1, 223, 224, 362, 374.
Seignobos (Ch.), 138.
Seine, 235.
Semur, 331.
Sennen (saint), 5.
Senon, 172.
Sehones (abbaye), 81, 99.
Senones (ville), 81.
Sepvigny, 24 et n. 4.
Serbie, 44, 140 n. 1.
Sermaize, 221.
Serrière (abbé), 6 et n. 3.
Serrières, 193.
Seyot (P.), 378, 385.
Shakespeare, 376, 377.
Sibille (I.), 227 et n. 1, 229-232.
Sierck, 31, 319, 320.
Sierra Morena, 365.
Sieyès, 96.
Sigebert Ier (roi d'Austrasie), 39.
Sigisbert (saint, roi d'Austrasie), 298 n. 2.
Simon Ier (duc de Lorraine), 40.
Simon II (duc de Lorarine), 23, 59.
Simon (H.), 24.
Simon (P.), 115.
Simonet (abbé E.), 65 et n. 2.
Simonet (E.), 310 et n. 1, 311.
Smith (H. A.), 264.
Sion, 6 et n. 6, 7.
Skok (P.), 288 et n. 1, 292 et n. 2.
Smyttere (Dr de), 12.
Sobolle (de), 79.
Sommaisne, 163.
Somme, 140 n. 1, 146.
Sommedieue, 152, 153.
Sophie (comtesse de Bar), 44.
Soria, 365, 366.
Souday (P.), 257.
Souhesmes (R. de), 321 et n. 6.
Souilly, 144.
Soulaucourt, 45.
Souville, 156.
Souyou-Tsinen, 369 et n. 1.
Spa, 218.
Spada, 162.
Spahn (M.), 115, 116 et n. 1, 120.
Spalt, 368.
Spillmann (L.), 353, 379.
Spillmann (P.), 352.
Spincourt, 160, 172.
Spire, 57.
Spitzer (L.), 288 et n. 4, 289.
Stahl, 224.
Stahlin (K.), 115, 116 et n. 2, 117.
Stanislas (roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar), 10, 39, 76, 77 et n. 2, 349.
Stavelot, 299.
Stegemann (H.), 141.
Stein (H.), 46 et n. 3.
Stenay, 80, 156, 214, 305.
Stendhal, 252.
Stephanus, 52.
Stirling, 355.
Stockholm, 93.
Strasbourg, 57, 98, 101, 103, 107 et n. 5, 108, 116-119, 122, 180, 205, 241, 243, 347, 353, 359.
Studer (R.), 46 et n. 1.
Stürgkh (J.), 160 et n. 1.
Sturm (F.), 142 n. 2.
Suède, 77.
Suédois, 5, 35, 320.
Suisse, 37, 117, 160, 184, 291, 295, 297, 303, 332, 333.
Suze (P. A.), 259 et n. 1, 2 et 3.
Sylvius, 323.

Tabouillot (dom), 26.
Tabourot, 323.
Tanant (général A.), 143 et n. 1, 147 et n. 3.
Tantonville, 351.
Tappolet (E.), 281, 292 et n. 3, 293, 331-333.
Tavannes (tunnel de), 156, 165.
Tech, 5.
Tellancourt, 163.
Ténèves (H. de), 52 et n. 1.
Terneuzen, 236.
Terre-Sainte, 34.
Tertry, 34, 50.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Teutonique (ordre), 34.
Thévenet (général), 139.
Thiaucourt, 328.
Thiaumont, 164.
Thiébaut (doyen de Bar), 267.
Thiébaut Ier (duc de Lorraine), 20, 40, 59.
Thiébaut II (comte de Bar), 40, 212, 268, 269, 296 et n. 1 et 2.
Thiébaut (seigneur de Briey), 37.
Thiébaut (L.), 196 n. 1.
Thiébaut, 366.
Thiébaut, 100.
Thieriet, 130.
Thierriat d'Espagne, 73 et n. 3.
Thierry Ier (évêque de Metz), 39.
Thierry II (évêque de Metz), 39.
Thierry Ier (roi d'Austrasie), 50.
Thierry Ier (duc de Lorraine), 23.
Thierry II (duc de Lorraine), 59.
Thierry d'Alsace (comte de Flandre), 40.
Thierry (seigneur de Hayange), 212.
Thillot (le), 117.
Thilloy, 15.
Thionville (bailliage de), 86.
Thionville (ville), 24, 25 et n. 1, 39, 62, 80 et n. 3, 110, 118, 174, 236, 281.
Thiriot (abbé G.), 1 et n. 2, 2, 66 et n. 6, 246 et n. 2, 308, 317 n. 2, 320 n. 1.
Thomas (chanoine A.), 109 n. 5, 287.
Thomas (A.), 326-328.
Thomas-Gilchrist (procédé), 222.
Thonel, 80.
Thoni (abbé), 251, 253 et n. 2.
Thonne-la-Long, 56.
Thuriot, 323.
Tichémont, 7.
Tilliot (du), 322.
Tingry (J.), 253 et n. 1.
Tincry, 41.
Tirard (P.), 4 n. 1, 126.
Tisset, 93.
Tocquard (abbé), 8 et n. 1.
Tomblaine, 39.
Tonnoy, 158.
Torjau, 56.
Toul (diocèse, églises, évêché, évêques), 4 et n. 4, 5, 6, 39, 40, 47, 48, 59, 109 n. 5.
Toul (ville), 33, 56 et n. 3 et 4, 75, 145, 147, 154, 159, 166, 247, 261, 268, 346.
Tournai, 47 et n. 5, 110.
Tournemire (J. de), 50.
Tournemire (Marguerite de), 50.
Tournès (lieutenant-colonel), 157 et n. 3.
Tourtel, 351.
Toussaint (M.), 49 et n. 2 et 3, 77, 252.
Toussaint-Collignon (M.), 260 et n. 1.
Travers, 358.
Trente, 69.
Tressan (comte de), 247 et n. 3.
Tréveray, 22 et n. 3.
Trèves, 7, 8, 23, 31, 40, 55, 64, 87, 301, 302, 303, 310.
Triaucourt, 114, 163.
Trois-Evêchés, 33, 62, 75, 82, 83.
Trois-Fontaines, 26.
Trondes, 301 et n. 2.
Troplong (R. Th.), 115 et n. 2.
Troux (A.), 3 et n. 2.
Troyon (fort de), 154.
Tuileries (les), 95.
Turgot (intendant des Trois-Évêchés), 75.
Turpin (G.), 252.

Ulm, 81.
Unruh (F. von), 165 et n. 1.
Uppsala, 329.
Uriot-Louis (G.), 252.
Usher (R. G.), 141.

Vacheresse (camp de la), 43.
Vacqueville, 146.
Vaissière (P. de), 71 et n. 1.
Val (le), 59.
Val d'Ajol (le), 99.
Val de Galilée (le), 51.
Valenciennes, 236.
Valentin (J.), 278, 279 et n. 1.
Vallée (Al.), 79.
Valleroy, 173.
Vallérysthal, 26.
Vallière (chapelle de), 7.
Valmy, 93.
Valois (les), 32, 33.
Van Alst, 362.
Van Gennep (A.), 309 et n. 1.
Vannérus (J.), 305 et n. 4.
Vansteenberghe (abbé E.), 47 et n. 5.
Varangéville, 237.
Varennes-en-Argonne, 52, 91, 92, 93.
Varlet, 285.
Varus, 30.
Vassé (marquis de), 248.
Vassy, 92, 366.
Vatelot (chanoine), 7.
Vatican, 63.
Vauban (maréchal de), 24, 62 et n. 1, 125.
Vauchelet (A.), 170 n. 2.
Vaucouleurs, 25 et n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vaudémont, 7, 40, 63, 69 et n. 2.
Vaudrevange, 62.
Vaugelas, 318, 325.
Vaulx (Et. de), 23.
Vauquois, 150-152.
Vaux, 156, 157.
VAVON, 358.
VEILLOT (F.), 167 et n. 3.
Veldenz, 317.
Velosnes, 78 et n. 1.
Velter (curé), 48.
Vendœuvre, 214.
Vendôme (cardinal de), 74.
VENDRYÈS, 304.
Verdun (diocèse, église, évêché, évêques), 8, 9 et n. 1-4, 10 et n. 1, 27, 31, 37, 39, 47, 48, 109 et n. 3.
Verdun (ville), 22, 30, 38, 40, 53, 71, 72, 92, 105, 106 n. 1, 138, 140 n. 1, 142 n. 5, 143-146, 151, 153-157, 160, 161, 164-167, 268.
Vergennes (de), 32, 33, 126.
Verlaine (P.), 250.
Verneuil (marquise de), 69.
Vernéville, 311.
Vernon, 113.
Verny, 278.
Véroncourt, 52.
Versailles, 38, 64, 83, 94.
Versailles (traité de), 3, 30, 34, 125, 140, 182, 184, 185, 186, 187, 218.
Vesoul, 104.
Vézelise, 76.
Vezin, 222.
VIALLATE (A.), 142 et n. 3.
VIARDIN (L.), 11 et n. 1.
Vic, 6, 35.
VIC (J.), 135 et n. 5.
Vichibure, 112 et n. 5.
Victor IV (antipape), 18.
Vienne (Autriche), 36, 81, 93, 117, 125, 126.
Viéville-sous-les-Côtes, 165 et n. 2.
VIGNERON (S.), 73 et n. 5.
Vigneulles, 162, 172, 272.
Vigneulles (Ch. de), 69.
Vigneulles (Ph. de), 272, 273, 298 n. 1.
Vigny (A. de), 258, 376.
Vigy, 7.
Villacourt, 193.
VILLER (le père), 64, 65 et n. 1.
Villers (Ch. de), 248.
Villette, 193.
Vimard (général), 150.
Vincennes, 31, 44.
Vincent (Jehan), 346.
Vincey, 112.
Vion (abbé), 337.
Virgile, 263.
Virton, 147.
Vôge (bailliage), 65 n. 4.
Vogien (le père), 112 et n. 6.
VOGT, 353, 354.
VOIRIN (P.), 345.
VOLKMANN (major), 141.
Volmünster, 233.
Vologne, 247.
Von-der-Heydt, 317.
Vongentensis (*pagus*), 54 et n. 2.
Vosges (montagnes), 62, 136 et n. 1.
Vosges (département), 2, 3, 11, 34, 42, 56, 83, 85, 87, 88, 90, 94 et n. 2, 96, 99, 100, 104, 112, 113, 116, 119, 132, 145, 169, 197, 198, 227, 237, 238, 246, 247, 278, 280, 289, 291, 293, 294, 303, 324, 325, 330, 368, 371.
Vrécourt, 25, 42.
VUILLEMIN, 350, 351.
Vulfercicurtis, 42.

Waha (G. de), 73 et n. 1.
WAILLY (N. de), 268 n. 3.
WALLENSKÖLD, 270.
Wallonie, 291, 292, 299, 300, 309, 327.
Walscheid, 25 et n. 4, 26.
WARTBURG (W. von), 281 et n. 2.
Waterloo, 102.
WATRIN, 352, 353.
WEILL (B.), 173 et n. 4.
WEISS (capitaine P.), 158 et n. 4, 166 et n. 5.
Welches, 16.
WELTER (H.), 345.
WELTER (T.), 26, 55, 56 n. 1.
Wenceslas (roi des Romains), 40, 47.
Wenceslas (duc de Luxembourg et de Brabant), 47.
WENTZCKE (P.), 115, 116 n. 3, 117.
Wesel, 31.
Wesserling, 233.
WESTPHALEN (Dr R. de), 322, 333-836,
Westphalie, 120, 235, 248.
Wetterlé (abbé), 111 et n. 4.
WEYHMANN (A.), 212 et n. 1, 214,
WEYLAND (abbé F. A.), 311 et n. 6, 312. 316.
WICKERSHEIMER (Dr E.), 50 et n. 2.
WIESE (L.), 268 et n. 5.
Wigeric, 35.
WILL (L. Ch.), 119 et n. 1, 136 et n. 1 et 2, 174 et n. 5.
Wissembourg, 77.
WITT-GUIZOT (lieutenant-colonel de), 139.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Woëvre (la), 152, 153.
WOLFRAM, 55.

X... (général), 154.
Xaintois, 258.
XARDEL (P.), 258 et n. 3.
Xonville, 193.

YLOSTALO, 360, 362, 363.
Yolande de Flandre (comtesse de Bar), 47 et n. 3.
Yser, 140 n. 1.
Yung, 249.
Yves (saint), 10 et n. 2.

ZÉLIQZON (L.), 273 n. 2, 274, 277, 284-287, 292, 293 n. 3, 294 et n. 2, 305, 307, 308, 316, 317 n. 2, 320 n. 1, 324, 330, 337-343.
ZELLER (G.), 62 et n. 1, 78 et n. 3, 79 et n. 1.
Zorn de Bulach, 2.
ZWEHL (von), 164 et n. 1.
ZWINGELSTEIN (A.), 280 et n. 6, 314.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG — 1925

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

27e année — Fascicule 2

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1912-1913)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION

Couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

BIBLIOTHÈQUE S. J
Les Fontaines
60500 CHANTILLY
COLLEGIUM ANGIENSE SOCIETATIS JESU

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1913

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

L. BROCARD, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur honoraire d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres de Nancy.

E. ESTÈVE, professeur adjoint de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres de Nancy.

M. KREMER, professeur de langue allemande au lycée de Nancy.

G. MANGEOT, agrégé des lettres, professeur au collège Stanislas.

G. PARISET, professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de Nancy.

P. PERDRIZET, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de Nancy.

R. REUSS, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études (Paris).

R. TOURNÈS, capitaine breveté d'état-major.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au secrétaire de la rédaction, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LISTE DES COLLABORATEURS 2
TABLE DES MATIÈRES 5
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES 9

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

Chronique par M. *R. PARISOT* 11

§ 1. Documents, p. 11. — § 2. Histoire générale, p. 12. — § 3. Justice, droit, p. 15. — § 4. Religion, clergé, p. 16. — § 5. Histoire économique, p. 16. — § 6. Numismatique, p. 18. — § 7. Généalogies, histoire des familles, p. 19. — § 8. Biographies, p. 21. — § 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 21. — § 10. Art héraldique, p. 29. — § 11. Ouvrages divers, p. 30.

CHAPITRE II

MOYEN AGE

I. Chronique par M. *R. PARISOT* 32

§ 1. Documents, p. 32. — § 2. Histoire générale, p. 33. — § 3. Religion, clergé, p. 36. — § 4. Impôts, p. 36. — § 5. Généalogies, histoire des familles, p. 36. — § 6. Biographies, p. 36. — § 7. Histoire des localités, etc., p. 38. — § 8. Numismatique, p. 38. — § 9. Fouilles, p. 39.

II. Comptes rendus par MM. *R. PARISOT* et *E. DUVERNOY*. 39

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

Pages

Chronique par M. *R. PARISOT*. 47

§ 1. Documents, p. 47. — § 2. Histoire générale, p. 48. — § 3. Religion, clergé, p. 50. — § 4. Histoire économique, p. 51. — § 5. Généalogies, histoire des familles, p. 51. — § 6. Biographie, p. 51. — § 7. Histoire des localités, p. 53. — § 8. Art héraldique, *ex-libris*, p. 54. — § 9. Divers, p. 55.

CHAPITRE IV

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

par M. *G. PARISET*. 56

§ 1. L'Ancien régime, p. 56. — Histoire politique, p. 56. — Histoire religieuse, p. 58. — Histoire militaire, p. 58. — Biographies, p. 58.

§ 2. Révolution et Empire, p. 59. — 1. Histoire politique, p. 59. — Bibliographies, sources, p. 59. — Représentants en mission, p. 60. — Histoire locale, p. 61. — Émigrés, p. 62. — Écoles, p. 63. — Biographies, p. 63. — Consulat et Empire, p. 65. — 2. Histoire religieuse, p. 67. — Clergé constitutionnel, p. 67. — Nationalisations, p. 68. — Déportations, p. 68. — 3. Histoire économique, p. 69. — 4. Histoire militaire, p. 69. — Recrutement et organisation, p. 69. — Biographies militaires, p. 71. — Invasion de 1792, p. 73. — Invasions de 1814 et 1815, p. 73.

§ 3. Dix-neuvième siècle, p. 74. — Histoire politique, p. 74. — Histoire sociale, p. 76. — Histoire économique, p. 76. — Histoire religieuse, p. 77. — Instruction publique et sociétés savantes, p. 79. — Biographies contemporaines et nécrologies, p. 81.

§ 4. Guerre de 1870-1871, par le capitaine *R. TOURNÈS*, p. 83.

1. Ouvrages allemands, p. 83.
2. Ouvrages français, p. 86.

CHAPITRE V

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

par M. *L. BROCARD* 94

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine, p. 94. — § 2. Industries minières et métallurgiques, industries électriques, salines, p. 104. — § 3. Industries de transformation. Commerce, Banque, p. 110. — § 4. Agriculture et alimentation, p. 115. — § 5. Les transports, p. 128. — § 6. Économie sociale. Apprentissage. Population. Développement des villes, p. 133.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(août 1912 à juillet 1913)

Pages

I. Chronique par M. *E. ESTÈVE*. 150

I. Histoire littéraire de la Lorraine, p. 150. — Généralités, p. 150. — Moyen Age, p. 151. — Seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, p. 152. — Dix-neuvième siècle, p. 154. — II. Mouvement littéraire contemporain, p. 155. — Prose, p. 155. — Théâtre, p. 159. — Poésie, p. 160.

II. Comptes rendus par MM. *G. MANGEOT, E. ESTÈVE, A. COLLIGNON, M. KREMER, R. PARISOT* 162

CHAPITRE VII

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Compte rendu par M. *P. PERDRIZET* 183

CHAPITRE VIII

BULLETIN ALSATIQUE

(1912-1913)

par M. *R. REUSS* 190

§ 1. Bibliographie. Histoire générale, p. 190. — § 2. Archéologie préhistorique. Période gallo-romaine, p. 191. — § 3. Moyen Age, p. 192. — § 4. Temps modernes, p. 193. — § 5. Révolution, p. 195. — § 6. Dix-neuvième siècle, jusqu'en 1870, p. 197. — § 7. L'Alsace depuis la guerre de 1870, p. 198. — § 8. Histoire locale, p. 200. — § 9. Biographies, p. 202. — § 10. Histoire de la civilisation (arts, sciences, agriculture, industrie, commerce, etc.), p. 205.

Index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux. 209

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

27e ANNÉE, 1913

TROISIÈME SÉRIE, TOME IV

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1913

EFERUS - Recherches & Classification numériques

LISTE DES FASCICULES PUBLIÉS EN 1913

FASCICULE 1

R. Perrin. — **L'Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816.** Un volume grand in-8 de 123 pages.

FASCICULE 2

Bibliographie lorraine, 1912-1913. Un volume grand in-8 de 226 pages, avec un index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure, Paris, Hachette	A E E N
Association amicale des anciens élèves des Lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar, Nancy, A. Barbier	A E L N
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Nancy, Berger-Levrault	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, A. Picard	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin du Musée historique de Mulhouse, Mulhouse, Meininger	B M H M
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, Belfort, Devillers	B S B E
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault	B S S N
Carnet de la Sabretache, Paris, La Sabretache	C S

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations, et non celui des périodiques.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

Elsässische Monatsschrift, Saverne, A. Fuchs. . . . . E M
Feuilles d'histoire, Paris, Roger et Chernoviz. . . . . F H
Jahrbuch für die Geschichte und Literatur von Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz. . . . . J G E L
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault. . . M A S
Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin. . . . . M E
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond. M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre . . . . . M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul, directeur. . . . . P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul, directeur. . . . . P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard . . . . . R A
Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss. . . . . R A I
Revue archéologique, Paris, E. Leroux . . . . . R Arch
Revue catholique d'Alsace, Strasbourg, Ch. Hauss . . . . . R C A
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing . . . . . R E A
Revue ecclésiastique de Metz, Metz, imprimerie Lorraine. . . . . R E M
Revue de l'Exposition de Nancy, Nancy, Pierron . . . . . R E N
Revue industrielle de l'Est, Nancy, imprimerie Pierron . . . . . R I E
La Revue lorraine illustrée, Nancy, Ch. Sadoul. directeur . . . . . R L I
Revue Médicale de l'Est, Nancy, Crépin-Leblond. . . . . R M E
La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie Nouvelle (Vosgienne) . . . . . R V
Société lorraine des Études locales dans l'enseignement public. Section des Vosges, Épinal, imprimerie Nouvelle (Vosgienne). . . . . S L E L V
Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul, Nancy, E. Drioton. S R N
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, Heidelberg, Winter . Z G O R

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — L'obituaire de Sainte-Marie-aux-Bois, abbaye de prémontrés du diocèse de Toul, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Nancy. M. J. Favier décrit ce précieux manuscrit, montre l'intérêt qu'il présente et termine en exprimant l'espoir qu'il soit bientôt publié avec le commentaire qu'il réclame (1). Puisse le vœu du savant conservateur de notre Bibliothèque municipale être bientôt exaucé ! — M. H. Lepage avait envoyé au ministère de l'Intérieur l'inventaire manuscrit de la série B aux Archives de Meurthe-et-Moselle; mais les cotes de cet inventaire manuscrit ne correspondent pas, à partir du soixante-troisième article, avec celles de l'inventaire imprimé. La cause de cette différence, explique M. Marichal, est double : d'abord M. Lepage a dû supprimer les numéros bis; il a intercalé en outre de nouveaux articles (2). — La Bibliothèque d'Este, à Modène, possède trente-neuf manuscrits in-folio, traitant surtout des démêlés des rois de France avec les ducs de Lorraine. Mais M. Pfister, qui s'est occupé de ces manuscrits et qui en reproduit les titres, nous apprend qu'ils sont simplement des copies faites, pour trente-huit d'entre eux,

(1) Favier (J.), *Note sur l'obituaire de Sainte-Marie-aux-Bois* (B S A L 1913, p. 102-111).

(2) Marichal (P.), *Ancienne numérotation de la série B aux archives de la Meurthe* (B S A L 1913, p. 132-134).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sur la collection de Brienne aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; le dixième manuscrit, qui reproduit un volume de la collection Dupuis, ne concerne pas la Lorraine (1). — Il y a dans les Bibliothèques de la guerre des mémoires, des plans, etc., concernant les places de la région lorraine du dix-septième au dix-neuvième siècle. La table alphabétique, dressée avec soin, permettra de retrouver facilement ces documents. Le tome I seul des Archives de la guerre a paru (2). Ces archives se composent de trois parties, Mémoires historiques, Reconnaissances, c'est-à-dire travaux concernant la défense des frontières, Mémoires relatifs à l'organisation, à l'administration, à l'art militaire. Ces mémoires n'ont pas tous un caractère exclusivement militaire; ils sont historiques au sens le plus général, ils peuvent aussi avoir un caractère économique, en particulier quand ils s'occupent des routes, des rivières, des canaux. Le tome I contient la première section et une partie de la deuxième. Un second volume donnera le reste de la deuxième série, la troisième ainsi que la table. Celle-ci permettra de retrouver les nombreux travaux qui intéressent la région lorraine.

§ 2. Histoire générale. — L'heureuse initiative qu'a prise M. Maurice Faure, il y a deux ans, commence à porter ses fruits, au moins dans l'enseignement primaire. La création de sociétés des études locales et la publication de manuels, voilà les résultats heureux de la circulaire ministérielle du 25 février 1911. M. Bouchot, directeur d'école à Nancy, et trésorier de la Société lorraine des Études locales dans l'enseignement public, vient de publier vingt-cinq leçons sur l'Histoire de la Lorraine depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours (3). A chaque leçon l'auteur a joint un résumé et une lecture. De nombreuses gravures et des cartes illustrent l'ouvrage de M. Bouchot. Nul doute que ce manuel, d'une lecture facile, ne rende les plus grands services aux instituteurs, aux institutrices et à tous ceux qui désirent avoir une idée générale du passé de notre province. M. Bouchot a bien mérité des études lotharingistes. — Le regretté M. Al. Martin, qu'une mort prématurée a enlevé récemment, n'a pas voulu faire un ouvrage d'érudition en écrivant une étude sur le Barrois, mais un

(1) PFISTER (Chr.), *Les Manuscrits lorrains de la bibliothèque de Modène* (B S A L 1912, p. 148-159).

(2) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. — [LEMOINE] *Bibliothèque de la Guerre*. Paris, Plon-Nourrit, 1911, vol. in-8 de III-547 p. — TUETEY (L.), *Archives de la Guerre*, t. I. Paris, Plon-Nourrit, 1912, vol. in-8 de IV-503 p.

(3) BOUCHOT (L.), *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois*. Nancy, Vagner et Lambert, s. d., br. in-8 de 67 p. avec cartes et gravures.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvrage de vulgarisation à l'usage de tous ceux qui veulent avoir une idée du passé de ce duché, de sa physionomie physique et morale, des grands hommes qu'il a produits, des monuments intéressants qu'il possède (1). Nous avons l'impression qu'il y a réussi et que les Barrois ou les Lorrains le liront avec profit. Si l'auteur aime son pays, il n'a pas cherché à le surfaire, il ne dissimule ni les désagréments du climat, ni les défauts des habitants, et ses appréciations sur les hommes ou sur les événements sont pleines de sens et de modération. Seulement, l'ordre qu'il a adopté n'est peut-être pas très méthodique; la géographie aurait dû, ce me semble, précéder tout le reste. Pourquoi avoir en deux pages exécuté l'histoire du Barrois avant le dixième siècle? Pourquoi avoir omis de dire que le Barrois faisait partie de la Mosellane et que celle-ci a eu pour premiers ducs les comtes de Bar, de 959 à 1033? Nous avons enfin relevé dans l'ouvrage quelques erreurs. Le comté de Verdun avait été donné non point au douzième siècle (p. 21), mais dès la seconde moitié du dixième, aux évêques de Verdun. — A plusieurs reprises (p. 22, 56, 59, etc.), M. Martin parle à tort de l'empereur d'Allemagne. — Pourquoi appeler encore « Argonne orientale » (p. 35) les côtes de Meuse? — Frédéric Ier, comte de Bar et duc de Mosellane, était fils de Wigeric (Voiry) et non d'Otton d'Ardenne (p. 54). — Thierry Ier est mort en 1026 ou en 1027, non en 1024 (p. 55). — La mort du comte de Bar Thiébaut II se place, non en 1277, mais en 1291 (p. 58). — Adolphe était duc de Berg (p. 61). — On n'a aucune preuve que, dans le Barrois, les États généraux aient fonctionné dès le treizième siècle (p. 116); les premiers États connus appartiennent au règne de Robert. — Henri, fils de Frédéric II, qu'on appelle quelquefois Henri VII, n'a jamais été que roi des Romains (p. 163-164).

M. R. Parisot a résumé à grands traits, dans le *Pays Lorrain*, l'histoire de la région lorraine (2).

A l'occasion de la soixantième assemblée générale des catholiques allemands, qui s'est tenue à Metz en 1913, M. Ruppel, archiviste-adjoint de la Lorraine, avec la collaboration de MM. Keune, directeur du Musée de Metz, Bour, professeur au séminaire de Montigny, et de nombreux savants, lorrains ou immigrés, a publié un beau volume abondamment illustré, intitulé : *La Lorraine et sa capitale* (3). Que

(1) Martin (Al.), *Le Pays barrois, géographie et histoire*. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1912, vol. in-8 de xi-222 p., avec grav. hors texte et dans le texte.

(2) Parisot (R.), *Esquisse d'une histoire de la région lorraine* (P L P M 1912, p. 577-599).

(3) *Lothringen und seine Hauptstadt*. Metz, Druck und Verlag des Lothringer Verlags- und Hilfsvereins, 1913, vol. in-8 de 557 p. avec 32 (33) grav. hors texte, 70 grav. dans le texte, 17 cartes et plans, 10 armoiries.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les lecteurs ne s'y trompent pas : il s'agit dans cet ouvrage, non point de l'ancien duché et de Nancy, mais de la Lorraine annexée et de Metz. Des cinquante-cinq chapitres dont se compose le livre, trente-trois sont consacrés à la Lorraine, vingt-deux à Metz; ils nous présentent le pays et sa capitale sous les aspects les plus divers, dans le présent et dans le passé. On trouve là réunis d'innombrables renseignements, auparavant disséminés dans une foule de livres et d'articles. Rendons aux rédacteurs du livre cette justice qu'ils ont le vif désir de faire connaître, aimer et admirer Metz et la Lorraine, de détruire chez les Allemands bien des préjugés défavorables à l'égard du Reichsland; pas de chauvinisme intempestif, et un effort incontestable pour se montrer impartiaux quand ils parlent du passé. Toutefois les auteurs, qui sont pour la plupart d'origine allemande, étaient amenés à envisager les faits sous un certain aspect : leur nationalité, leurs opinions politiques, leurs croyances religieuses les ont plus d'une fois influencés sans qu'ils s'en doutent. Il y a chez eux une tendance à exagérer les différences, d'ailleurs incontestables, entre l'Alsace et la Lorraine, entre les parties germaniques et les parties romanes de la Lorraine, à oublier que le pays a possédé jadis une réelle unité, durant de longs siècles, avant le morcellement de la Haute-Lorraine en nombreuses principautés.

Le chapitre consacré à Metz, ville libre, contient un certain nombre d'erreurs regrettables. L'histoire du pays aux neuvième et dixième siècles est assez inexactement présentée (p. 315). Le sixième paraige, celui du commun, s'est constitué, non en 1197, mais plus tard (p. 323). — Ce que les paraiges ont acquis en 1300, c'est non pas le droit de nommer le maître échevin (p. 328), mais le privilège qu'il devra toujours être pris parmi eux. — L'auteur, qui confond les Treize avec les échevins (p. 328), écrit à tort que les premiers comprennent le maître échevin et douze échevins, à raison de deux pour chacun des six paraiges; en réalité, le maître échevin ne fait point nécessairement partie du collège des Treize, dans lequel entrent deux membres de chacun des cinq premiers paraiges et trois de celui du commun. — Gautier de Metz est donné faussement pour un contemporain de l'évêque Étienne de Bar (p. 331), auquel il est postérieur d'un siècle. — Pourquoi appeler (p. 337) Arnauld de Cervolles « Arnold de Cervia? » — Jean de Bohême était, non pas duc (p. 338), mais comte de Luxembourg. — Ce n'est point en 1404 qu'un héraut d'armes de Louis XI est venu à Metz; le fait se produisit en 1464.

Par contre, d'autres chapitres sont traités avec beaucoup de soin; on peut citer en particulier tous ceux qu'a écrits M. Keune, le savant

EFERUS - Recherches & Classification numériques

conservateur du Musée de Metz, qui connaît admirablement les antiquités du pays. Ajoutons que les illustrations, en particulier celles qui se trouvent hors texte, ont été exécutées avec beaucoup de soin. L'ouvrage, mis en vente au prix de 3 marks, est d'un bon marché qui étonne, et l'on peut dire à propos de ce livre « *gut und billig* ».

§ 3. Justice, droit. — M. Ambroise, se souvenant qu'il a jadis été avoué à Lunéville, expose avec une compétence indiscutable le procès des baronnies (1). On appelait « baronnies » des territoires forestiers situés près de Turquestein, dans l'ancien évêché de Metz, que Léopold, puis François III, avaient donnés au prince de Beauvau. Quoique le traité de Vienne en eût formellement reconnu la possession à ce grand seigneur, les droits de ses descendants furent contestés par les gouvernements révolutionnaires, puis par celui de la Restauration. L'affaire ne reçut de solution définitive qu'en 1834, par un arrêt de la Cour d'appel de Nancy, ou plutôt en 1835, par un arrêt confirmatif de la Cour de cassation. La princesse de Poix, une Beauvau, était reconnue propriétaire de ce vaste domaine forestier, dont elle se dessaisit peu de temps après. A propos de ces procès, bien des questions d'un intérêt beaucoup plus général avaient été soulevées. Le domaine ducal était-il ou non inaliénable, ces baronnies faisaient-elles partie du domaine ducal ou devait-on les considérer comme un bien patrimonial, dont les ducs pouvaient disposer librement? On lira avec intérêt l'histoire de ces chicanes, que M. Ambroise a su rendre attrayante et instructive. On est surpris de voir (p. 286) M. Ambroise qualifier le seigneur de Blâmont de vassal lorrain, alors que ce fief relevait de l'évêché de Metz. La lecture du travail consacré aux sires et comtes de Blâmont par M. de Martimprey aurait éclairé sur ce point M. Ambroise. — Nous trouvons l'empereur Charles VI qualifié (p. 291) d'empereur d'Autriche! — Il n'y a pas eu, au dixième siècle, d'autre partage que la division de la Lotharingie en deux duchés (p. 320).

M. Ch. Forêt recherche, en s'aidant des travaux de Noël et de Louyot, à quelle époque ont été créés, dans la Lorraine et dans le Barrois, les notaires et les tabellions, quelles étaient les attributions des uns et des autres, comment enfin notaires et tabellions se confondirent au dix-huitième siècle (2). — L'abbaye d'Étival exerçait sur

(1) Ambroise (E.), *Le Procès des baronnies, étude lorraine (1729-1835)* (M A S 1912, p. 281-320).

(2) Forêt (Ch.), *Le Notariat dans les duchés de Lorraine et de Bar* (B S L B 1913, p. 37-39 et 65-73).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le ban de cette commune la haute justice. M. E. Martin, instituteur à Uxegney, donne quelques exemples des sentences rendues par la justice d'Étival contre des meurtriers, des bigames, des voleurs, des gens qui avaient injurié l'abbé, manqué de respect à leurs parents, exercé des violences, fait du tapage. etc. (1).

§ 4. Religion, clergé. — D'après l'abbé E. Martin, saint Nicolas n'est pas devenu patron de la Lorraine en vertu d'un acte officiel émané d'un duc lorrain et ratifié par un évêque : c'est l'initiative populaire qui lui a donné ce titre, et l'Église, en finissant par le lui reconnaître, s'est contentée de confirmer un fait depuis longtemps accompli (2). — Épinal, Poussay, Remiremont, localités qui faisaient jadis partie de la Lorraine et du diocèse de Toul, aujourd'hui du département des Vosges, possédaient des chapitres nobles. M. L. Schwab donne quelques indications sur ces établissements qui, à la fin, n'avaient plus de religieux que le nom (3).

§ 5. Histoire économique. — M. Flory a écrit une étude détaillée sur les verreries de la Lorraine annexée (4). Dans une première partie, il fait l'histoire de ces établissements, dont les plus considérables se répartissent en deux groupes, le premier dans les hautes vallées de la Sarre, le second dans le comté de Bitche. La Lorraine possédait des verreries dès le quinzième siècle, d'autres furent établies au seizième, mais la guerre de Trente ans les ruina toutes. De nouvelles s'élevèrent sous le règne de Léopold ou plus tard. Depuis que Saint-Quirin a été fermé en 1888, il ne reste plus en activité que cinq verreries ou cristalleries, Trois-Fontaines et Vallérysthal dans le sud, Munzthal (Saint-Louis), Meisenthal et Goetzenbruck, dans le pays de Bitche. Ces trois derniers établissements datent du dix-huitième siècle, les deux premiers du dix-neuvième. Dans une deuxième partie M. Flory recherche quels avantages avaient été octroyés aux verriers du pays de Darney; ces privilèges rencontrèrent de l'opposition et finirent par être l'objet de restrictions de la part de l'autorité ducale. Les verreries créées dans le comté de Bitche au début du dix-huitième siècle ne reçurent

(1) Martin (E.), *La Haute Justice au ban d'Étival* (S L E L V 1913, p. 5-9).

(2) Martin (Abbé E.), *A quelle occasion et à quelle époque saint Nicolas est-il devenu le patron de la Lorraine?* (S R N 1912, p. 961-963.)

(3) Schwab (L.), *Les Chapitres nobles vosgiens* (S L E L V 1913, p. 7-9).

(4) Flory (O.), *Die Geschichte der Glasindustrie in Lothringen* (A S H L 1911, p. 132-379).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas des privilèges aussi importants, exception faite de celle de Saint-Louis, que le gouvernement combla de faveurs. Une troisième partie étudie l'organisation des verreries, les procédés de fabrication, la nature des produits obtenus, le revenu que les propriétaires tiraient des fabriques. Il est à remarquer que les verreries furent longtemps la propriété des ouvriers qui y travaillaient; ceux-ci même entrèrent dans les premières sociétés par actions qui se constituèrent pour l'exploitation des verreries, et c'est à une date assez tardive que les verriers sont descendus au rang de simples salariés. De même, grâce à la grande quantité de bois que possédait le pays, ces verreries n'ont employé la houille que dans le troisième quart du dix-neuvième siècle. Des renseignements sur les différentes espèces de verre fabriquées dans la Lorraine allemande, sur le cristal, sur le personnel, sur la quantité et la valeur des produits, sur les pays où ceux-ci trouvaient acquéreurs, sur les tarifs douaniers, sur les moyens de transport, complètent cette partie du travail de M. Flory. Enfin, la quatrième partie est réservée à l'histoire de la verrerie en Lorraine depuis 1871. On y voit quelles transformations multiples ont fait subir aux verreries soit l'annexion elle-même, soit la législation impériale ou des causes économiques. M. Flory indique où les produits des verreries lorraines trouvent des débouchés, quels salaires touchent les ouvriers, quelles œuvres d'assistance ont créées les patrons. De nombreux tableaux statistiques complètent cet intéressant travail. M. Flory termine par des considérations pessimistes sur l'avenir de l'industrie du verre en Lorraine, menacée par la concurrence des produits étrangers sur le marché allemand et par la difficulté de trouver au dehors des débouchés.

Pour les trois premières parties de son exposé, M. Flory a utilisé de nombreux ouvrages, notamment ceux de Lepage, de Beaupré et surtout de Marcus. Peut-être n'a-t-il pas toujours indiqué ses sources avec une précision suffisante. Il a eu le tort aussi d'insérer dans son texte trop de documents, d'ailleurs d'un réel intérêt; mieux eût valu les rejeter dans un appendice. Relevons aussi quelques erreurs. M. Flory attribue à tort (p. 225) au duc Charles V de Lorraine un document de 1681, qui émane en réalité du prince de Vaudémont, fils de Charles IV et de Béatrice de Cusance. Les industries du sel et du fer, que l'auteur fait remonter, la première aux Romains, la seconde au treizième siècle, datent en réalité des temps préhistoriques, comme en témoignent soit le briquetage de la Seille, soit des fourneaux trouvés sur plusieurs points du sol de la Lorraine.

Le travail de M. Godot sur les Halles de Remiremont donne plus

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que le titre ne semble l'indiquer (1). C'est une histoire économique de Remiremont aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. L'auteur y parle des halles, des foires et des marchés, des redevances que percevait au dix-huitième siècle le chapitre de Remiremont sur les ventes, des prix auxquels se vendaient les denrées, des mesures prises pour empêcher les accaparements et pour protéger les consommateurs contre le renchérissement des produits alimentaires, des salaires, de la vente des grains, etc... En appendice, l'auteur a publié trois documents du dix-huitième siècle. Travail intéressant, quoique peu méthodique. — Bien qu'au dix-huitième siècle les usines à feu, hauts fourneaux, faïenceries, verreries, fours à chaux, fissent une énorme consommation de bois, les forêts qui dépendaient de la ville de Toul et des abbayes Saint-Evre et Saint-Mansuy occupaient encore en 1791 une superficie de 635 hectares, réduite aujourd'hui à 200, par suite des défrichements du dix-neuvième siècle. M. P. Martin donne, d'après l'état dressé en 1791, des renseignements variés sur les bois qui appartenaient à la ville ou à des établissements religieux (2). Il parle ensuite des bois communaux de Toul, Bois-la-Ville et le Ropage, dont la surface atteint 130 hectares. Jusqu'en 1899 ces bois étaient, le quart en réserve mis à part, divisés en vingt-cinq coupes. Depuis lors, la révolution a été portée de vingt-cinq à trente ans; il n'y a de coupes que tous les deux ans. On espère. avec ce système, rendre aux bois communaux de Toul appauvris, presque ruinés, la prospérité que des coupes trop fréquentes lui avaient fait perdre. Le travail de M. Martin offre un réel intérêt, malgré des digressions inutiles, des hors-d'œuvre et des négligences de style.

Mme Morette, une des institutrices lorraines qui s'occupent avec le plus de zèle de l'histoire locale, nous montre les drapiers de Briey d'abord constitués en confrérie religieuse au quatorzième siècle, puis, à partir de 1560, en une véritable corporation, dont elle analyse les règlements (3). Pour devenir maître, il fallait exécuter un chef-d'œuvre et payer un droit, qui s'élevait à 20 francs pour le simple compagnon et à 2 francs seulement pour le fils de maître.

§ 6. Numismatique. — L'important ouvrage que MM. Bernays et

(1) Godot (T.), *Les Halles de Remiremont* (B S P V 1911-191 2, p. 67-119, avec 2 pl.).

(2) Martin (P.), *La Forêt communale de Toul de son origine à nos jours* (Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes... tenu à Caen en 1911. Paris, Imprimerie Nationale, 1911, p. 132-156).

(3) Morette (Mme C.), *L'Ancienne Corporation des drapiers de Briey* (P L P M 9113, p. 239-241).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vannérus ont consacré à la numismatique des comtes et des ducs de Luxembourg, intéresse la Lorraine à plus d'un point de vue (1). Non seulement des morceaux de ce pays et du comté de Chiny ont été rattachés aux territoires lorrains, barrois ou évêchois, mais une convention monétaire a été conclue au quatorzième siècle entre un comte de Bar et un comte de Luxembourg. Ajoutons que Thiébaut Ier de Bar avait épousé Ermesinde de Luxembourg. D'après MM. Bernays et Vannérus, c'est Henri II (1026-1047), qui le premier, aurait battu monnaie à Luxembourg, imitant une pièce de son oncle Thierry II, évêque de Metz. Il faut descendre ensuite jusqu'à Henri IV l'Aveugle, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du douzième siècle, pour retrouver des deniers luxembourgeois. Au treizième siècle, Henri le Blond imite les monnaies au type équestre des ducs lorrains. A propos de Thionville, qui possédait au treizième siècle un atelier monétaire, nos auteurs prouvent que Catherine, fille d'Ermesinde et femme de Mathieu II, duc de Lorraine, n'avait pas à proprement parler reçu Thionville en dot; il était seulement stipulé que cette ville reviendrait à la duchesse après la mort de sa mère. Ermesinde ayant racheté d'ailleurs, en 1236, les droits de sa fille sur Thionville, Mathieu II n'a jamais été maître de cette localité et n'a pu y frapper monnaie. On trouve aussi, pour le règne de Jean l'Aveugle, l'histoire des relations de ce prince avec Verdun; MM. Bernays et Vannérus n'ont pu avoir connaissance du beau travail, non encore paru, de l'abbé Aimond. Ils étudient la convention monétaire entre Jean et le comte de Bar Henri IV (1343-1344), en vertu de laquelle des pièces furent frappées au nom des deux princes à Luxembourg, à Damviller et à Saint-Mihiel. Les fiefs luxembourgeois, entre autres le comté de Chiny, sont également l'objet d'une étude approfondie de la part de MM. Bernays et Vannérus. Le premier comte de Chiny qui ait frappé monnaie fut Louis V (1268-1299). Les ouvrages sur la numismatique écrits en Lorraine sont connus de nos deux auteurs, mais comment ignorent-ils d'autres travaux, comme le *Catalogue des actes de Mathieu II*, de M. de Morière?

§ 7. Généalogies, histoire des familles. — La famille d'Anneville était originaire de la Normandie, mais un de ses membres, Jean, devint chambellan de René II, capitaine des Kœurs, bailli de Bar-le-Duc;

(1) BERNAYS (E.) et VANNÉRUS (J.), *Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*. Bruxelles, Hayez, 1910, vol. in-4 de 802 p., avec 29 pl. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Collection in-4. Deuxième série, t. V).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il épousa successivement Marguerite de Savigny et Mahaut d'Apremont-aux-Merlettes. Il n'eut point d'enfants de sa première femme; la seconde lui donna deux filles (1). — M. Collet, à qui l'on doit une étude intéressante sur les communes du canton de Charmes, a eu la bonne pensée de consacrer à sa famille des recherches dont il nous donne le résultat dans une brochure (2). Après une série de tableaux généalogiques, viennent des notices sur les membres de la famille Collet, dont un prêtre fut guillotiné en 1794. — Le petit travail dans lequel M. Bossu étudie une taque de foyer intéresse une famille du Barrois, les de L'Escale (3). — M. L. Germain, si compétent en matière de généalogies, distingue deux et même trois familles de La Ruelle, quelquefois confondues à tort; l'une d'elles faisait partie de l'ancienne chevalerie, les autres étaient des familles d'anoblis (4). — Si la famille Macquart est originaire de l'Orléanais, un de ses membres, Jean, vint au quinzième siècle se fixer en Lorraine. Un fils de Jean, Philippe, épousa une nièce de Jeanne d'Arc. Un de leurs descendants alla se fixer en Flandre, mais d'autres continuèrent d'habiter la Lorraine et le Barrois; c'est de ces derniers que s'occupe M. L'Huillier. A propos d'assertions émises par M. Magon de la Giclais, un descendant des Macquart qui a écrit la généalogie de cette famille, M. L'Huillier a émis des doutes très justifiés (5). — La famille luxembourgeoise de Martiny d'Erpigny, dont M. Diderrich donne la généalogie, entra en possession, par suite d'un mariage, de fiefs sis à Redange, Hussigny, Godbrange, dans le duché de Bar (6). — Les Milleret, originaires du Milanais, fixés au seizième siècle en Picardie, ont détaché, vers la fin du dix-septième siècle, en Lorraine et dans le Luxembourg, une branche qu'étudie M. Diderrich (7). Le plus remarquable des membres de cette famille fut Jacques-Constant de Milleret, agronome, industriel, banquier et homme politique. — Victor Rouillon, né à Offroi-

(1) Bossu (L.), *La Maison d'Anneville de l'ancienne chevalerie lorraine* (B S A L 1912, p. 214-222).

(2) Collet (V.), *Les Collet de Haraucourt, de Vigneulles et leur descendance.* Nancy, ancienne imprimerie Vagner, br. in-8 de 24 p.

(3) Bossu (L.), *Une Taque de foyer ardennaise en Morvan.* Paris, A. Picard, 1912, br. in-8 de 13 p.

(4) Germain de Maidy (L.), *Les Différentes Familles nobles du nom de La Ruelle en Lorraine* (B S A L 1913, p. 129-131).

(5) L'Huillier (H.), *La Branche lorraine des Macquart* (B S L B 1912, p. cxviii-cxxxiii et cliii-clxiii).

(6) Diderrich (E.), *Notice généalogique sur la famille de Martiny d'Erpigny.* Arlon, Bruck, 1911, br. in-8 de 27 p.

(7) Diderrich (E.), *Notice généalogique sur la famille Milleret de Preisch.* Luxembourg, Bourg-Bourger, 1911, br. in-8 de 11 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

court en Lorraine, alla vivre à Saint-Flour, y appela son neveu Victor Spy, qu'il adopta. Les descendants de Victor Spy tinrent à Saint-Flour un rang honorable, furent maires de la ville, mais la Révolution les réduisit à la gêne et le dernier d'entre eux se suicida en 1852 (1). — La mort de Ferdinand de Saussure a donné à M. A. Collignon l'occasion de rappeler l'attention sur la famille à laquelle appartenait le défunt (2). Originaire de la Lorraine, elle émigra à Genève vers le milieu du seizième siècle, son chef ayant embrassé le protestantisme. Plusieurs membres de cette famille se sont fait un nom comme savants : Horace-Bénédict, Henri et Ferdinand.

§ 8. Biographies. — M. E. Badel a retrouvé à la cathédrale de Meaux, dans le caveau où ont été déposés les restes d'évêques de cette ville, le cercueil de Mgr Thyard de Bissy, qui avait d'abord occupé le siège de Toul de 1687 à 1704 (3). Quant au dernier des évêques de Toul (1787-1802), Mgr des Michels de Champorcin, il fut enterré à Gagny, où il s'était retiré; une plaque en marbre noir à l'église et une stèle dans le cimetière rappellent la mémoire de ce prélat.

§ 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — M. Ridet étudie ce qui reste des remparts de la Ville-Haute de Bar-le-Duc, dont Louis XIV ordonna, en 1670, la destruction (4). De nouvelles recherches dans différentes rues de Bar-le-Duc ont permis à M. Ridet de compléter et de rectifier ce qu'il avait précédemment dit des anciens remparts du bourg et de la Neuve-Ville de Bar (5). — M. Diderrich donne quelques indications sur la petite chapelle de Castel, entre Mondorf et Altwies, où l'on va en pèlerinage le lundi de la Pentecôte (6). Il y a peut-être eu là autrefois une forteresse. Le lieu est mentionné pour la première fois en 1237, la chapelle au seizième siècle.

M. Maujean, l'un des bons érudits de la Lorraine annexée, vient de

(1) Fourier de Bacourt, *Une Famille lorraine émigrée en Auvergne au dix-septième siècle. Les Rouillon-Spy, maires de Saint-Flour* (P L P M 1912, p. 603-611).

(2) Collignon (A.), *Un Savant d'origine lorraine. La famille de Saussure* (P L P M 1913, p. 211-214).

(3) Badel (E.), *Deux Tombeaux d'évêques de Toul à Meaux et à Gagny* (P L P M 1912, p. 721-730, avec 3 grav.).

(4) Ridet (E.), *Les Remparts de la Ville-Haute de Bar-le-Duc* (B S L B 1912, p. CXXXIII-CXXXV, et 1913, p. 95-99).

(5) Ridet (E.), *Note complémentaire sur les remparts de la Neuve-Ville et du bourg de Bar-le-Duc* (B S L B 1913, p. 17-20, avec 1 grav.).

(6) Diderrich (E.), *Der Castelberg bei Mondorf*. S. l. n. d., br. in-8 de 7 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

publier une histoire de Destry, qui est, je crois, son village natal (1). Le livre est l'œuvre d'un homme qui sait travailler, utiliser les sources, et à qui sa connaissance de l'allemand permet de mettre à profit les ouvrages écrits en cette langue. Les différentes parties du livre de M. Maujean ne sont pas également bien traitées. Les chapitres consacrés au Moyen Age, ceux en particulier où il étudie le domaine de Saint-Denis, le *pagus salinensis*, les comtes du Saulnois, présentent un intérêt particulier. L'auteur y examine de près les textes, la valeur des opinions qu'ont émises les érudits contemporains, et fait preuve dans ces discussions d'esprit critique et de bon sens. On lit aussi avec intérêt le chapitre où l'auteur s'occupe du langage; avant la guerre de Trente ans, la majorité des habitants portait des noms allemands et l'allemand était la langue des actes. Mais la population dut fuir devant les Suédois; pour remplacer ceux des habitants qui ne revinrent pas à Destry, il arriva des gens de villages où l'on parlait le français, et cette langue devint prédominante. Peut-être l'histoire, d'ailleurs curieuse, des procès soutenus par deux évêques de Metz, puis par le curé Colchen, contre les chanoines réguliers de Domêvre, occupe-t-elle une trop grande place dans le livre de M. Maujean. Mais les chapitres les moins bons sont ceux qui concernent l'état de Destry, soit avant la Révolution, soit durant cette période historique. Comment (p. 220) M. Maujean peut-il avancer qu'à Destry en 1789 « la situation semble être restée florissante »? Le cahier des doléances et le supplément au cahier, que M. Maujean a publiés en appendice, disent formellement le contraire (2). A ces documents on peut ajouter la réponse faite par M. Beausin, curé de Destry, aux questions qu'avait posées la cour souveraine de Lorraine aux curés et aux décimateurs (3). De tout cela, il résulte qu'en 1789, la situation des habitants de Destry était mauvaise. Si M. Maujean reproduit aux pièces justificatives le cahier des doléances de Destry, le résumé qu'on en trouve dans le texte de son travail nous paraît insuffisant. De la Révolution, M. Maujean ne donne qu'une idée très imparfaite; une seule chose a retenu son attention, les persécutions religieuses. On ne se douterait pas à le lire que la Révolution a transformé le pays. Certes, tout n'est pas à admirer dans l'œuvre des hommes de cette époque; ils ont parfois

(1) MAUJEAN (L.), *Histoire de Destry et du pays saulnois*. Metz, Imprimerie Lorraine, 1913, vol. in-8 de 328 p.

(2) Voir en particulier les articles 12, 20 et 25.

(3) M. Ch. ÉTIENNE cite quelques passages de la réponse de M. Beausin dans ses *Cahiers* [*du bailliage*] *de Dieuze*, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. 78, n. 1. Le texte que donne M. ÉTIENNE du cahier de Destry, *op. cit.*, p. 69-78, diffère sur plusieurs points de celui qu'a reproduit M. MAUJEAN.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

été bien mal inspirés, et l'on peut en outre leur reprocher de s'être trop souvent mis en contradiction avec les principes qu'ils avaient proclamés. Il n'en reste pas moins vrai, quelques réserves que l'on ait à faire au sujet de leurs actes, qu'ils ont supprimé de nombreux abus, assuré aux habitants de la France la liberté de croire, de parler, d'écrire, de travailler, la possibilité d'arriver, s'ils en étaient dignes, à toutes les charges de l'État, une meilleure et plus équitable répartition des charges publiques, une justice plus humaine et plus expéditive. La politique religieuse de la Révolution a mécontenté à juste titre les habitants de Destry, mais ils ont quand même profité d'une foule de mesures conformes à ce que les principes nouveaux présentaient de juste et de raisonnable. Quelle part ont-ils prise aux guerres de la Révolution? Ont-ils fourni des volontaires aux armées de la République? Ce sont là des renseignements que l'on cherche vainement dans le livre de M. Maujean. Nous regrettons d'avoir à faire ces critiques à un auteur pour lequel nous avons une grande estime, mais en vérité il n'a pas fait preuve à l'égard de la Révolution d'une impartialité suffisante. Peut-être conviendrait-il d'expliquer autrement les lacunes ou les injustices que nous lui reprochons. M. Maujean est instituteur à Vallières, en pays annexé; ne pourrions-nous trouver dans ce fait la clef des réticences ou des appréciations dont nous venons de parler? Trente-quatre pièces justificatives et une bonne table alphabétique des noms de personnes et de localités terminent le volume. — M. A. G. rectifie les erreurs qu'avait commises l'auteur de la *Notice sur Epiez*, à propos des seigneurs du Mesnil et de Chaumont (1). — M. l'abbé Grémillet a recherché à quel endroit s'élevait la léproserie de La Madeleine qui, fondée durant le Moyen Age, au treizième ou au quatorzième siècle, fut unie en 1724 à l'hôpital Saint-Maurice et disparut en 1774 (2). Il n'y avait plus de malades dès le milieu du dix-septième siècle. L'auteur donne sur la fondation, les domaines, les malades, l'examen auquel ceux-ci étaient soumis avant d'être enfermés, les soins qu'ils recevaient, des renseignements curieux, mais qui eussent gagné à être présentés dans un ordre méthodique.

La seigneurie de Forbach était un fief qui relevait du duché de Lorraine. Après avoir passé par les mains de nombreux possesseurs, après avoir été partagée entre plusieurs seigneurs, elle retrouva son unité au milieu du dix-huitième siècle; Marianne Camasse, d'abord mal-

(1) G. (A.), *Additions à la notice sur Epiez* (B S L B 1913, p. 15-17).

(2) Grémillet (Abbé), *La Léproserie de La Madeleine à Épinal*. Épinal, Imprimerie Lorraine, 1913, br. in-8 de 40 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tresse, puis épouse morganatique de Christian IV, duc de Deux-Ponts, racheta tous les morceaux de la seigneurie et prit le titre de comtesse de Forbach. Marianne, dont la beauté avait conquis le jeune duc, sut garder son affection par son esprit, par la facilité avec laquelle elle compléta son instruction et son éducation; les enfants qu'elle donna à Christian ne purent qu'augmenter son influence, qui fut assez grande pour décider le duc à se faire catholique un an après son mariage avec Marianne. M. Ruppel, qui nous retrace la vie de la comtesse, fait en même temps l'histoire des derniers temps de la seigneurie de Forbach (1). Nous apprenons par lui combien elle rapportait, quelles charges pesaient sur les habitants avant 1789. M. Ruppel, qui conduit son histoire jusqu'au début du dix-neuvième siècle, raconte les ennuis auxquelles la comtesse de Forbach fut en butte de la part des autorités révolutionnaires. Elle fut quatre fois portée sur la liste des émigrés, vit ses domaines déclarés bien nationaux et mis en vente. Pourtant, à force de persévérance, elle finit par rentrer en possession de tous ceux qui n'avaient pas trouvé acquéreur. Elle mourut en 1807 à Paris. Au travail du docteur Ruppel sont jointes des pièces justificatives, parmi lesquelles nous relevons le cahier de doléances du Tiers État de Forbach. Ce document curieux a été écrit par des gens qui ne savaient que très imparfaitement le français; il en ressort que la situation des gens de Forbach était très misérable; ils réclament des mesures propres à améliorer leur sort, mais n'abordent que rarement, et sans insister, les questions d'intérêt général.

Foug, d'abord possession de l'évêque de Metz Angilram, puis de l'abbaye de Gorze, passa ensuite aux comtes de Bar; l'un d'eux, Henri II, y construisit, vers 1218, une forteresse qui défia longtemps tous les efforts des ennemis des comtes puis des ducs de Bar. Louis XIII ordonna en 1635 de la détruire et il n'en subsiste plus rien aujourd'hui. Le travail de MM. Lemaire et Serrière sur Foug aurait gagné à être plus méthodique (2). Comment par exemple nous dire (p. 64) que Hugues II de Vaudémont fit hommage en ces termes du château de Foug au comte de Bar Henri II, et transcrire un texte où il n'est rien dit de Foug? La note 2 reconnaît que Foug n'est pas mentionné dans le document, mais mieux eût valu s'abstenir de le citer et renvoyer simplement à l'abbé Bexon, d'après lequel Hugues II aurait fait hommage du château de Foug à Henri II. — MM. Lemaire et Ser-

(1) Ruppel (A.), *Aus den letzten Jahren der Grafschaft Forbach* (A S H L 1911 p. 589-632).

(2) Lemaire (F.) et Serrière (P.), *Foug, ses premiers possesseurs, son château* (B S A L 1913, p. 61-68).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rière ont en outre retracé l'histoire de l'église de Foug (1). D'abord à la nomination de l'abbé de Gorze, la cure passa durant le treizième siècle aux chanoines de Brixey. Mais ceux-ci n'acquirent qu'un tiers des dîmes, les deux autres tiers restèrent à l'abbaye de Gorze, qui les engagea au seizième siècle. Le curé n'avait pour vivre que la pension, assez maigre, servie par les chanoines, le produit du bouvrot et le casuel. A propos des dîmes et d'une nouvelle église il y eut au dix-huitième siècle de longs procès entre le curé et les habitants d'une part, les décimateurs de l'autre. Le travail offre de l'intérêt, mais aurait demandé à être écrit avec plus d'ordre et de méthode. C'est bien avant 525 que le christianisme a dû être prêché à Toul.

Il y avait une tour à Frémonville, localité qui appartenait aux sires de Blâmont; peut-être avait-elle été construite par les comtes de Habsbourg, qui avaient un fief dans ce village. La tour et les terres qui en dépendaient formèrent une seigneurie qui, après avoir passé en bien des mains, eut pour derniers possesseurs les Pindray. M. Ed. de Martimprey a esquissé l'histoire de cette seigneurie et des familles qui l'ont successivement détenue (2). — M. A. Hallays a visité La Mothe en compagnie de M. A. Marot et de M. Ch. Sadoul; son excursion lui a inspiré sur la vieille ville lorraine un article qui, après avoir paru dans le *Journal des Débats*, a été reproduit dans le *Pays Lorrain*. M. Hallays y a rappelé avec agrément et émotion le passé et la fin tragique de la Mothe (3).

Le Val de Liepvre, habité par une population romane, appartenait à la Lorraine avec la partie septentrionale de Sainte-Marie-aux-Mines, La Croix-aux-Mines, Liepvre et L'Allemand-Rombach. Fulrad, abbé de Saint-Denis, avait établi à Liepvre un prieuré à la fin du huitième siècle. C'est, à ce qu'il semble, comme voués de ce prieuré que les ducs lorrains de la maison d'Alsace réussirent à établir leur domination dans cette région; ils finirent par enlever aux moines de Liepvre tous les droits politiques qu'ils avaient jadis possédés. Laissant de côté l'histoire des mines et celle de Sainte-Marie et de Sainte-Croix, M. E. Duvernoy a donné plus spécialement son attention à Liepvre et à L'Allemand-Rombach (4). Il étudie, dans une série de chapitres, le sol

(1) LEMAIRE (F.) et SERRIÈRE (P.), *L'Église de Foug, ses prêtres, ses charges, ses biens, ses dîmes, des origines à 1789* (P L P M 1912, p. 741-762).

(2) MARTIMPREY DE ROMÉCOURT (Ed. DE), *Notice sur la tour de Frémonville* (B S A L 1912, p. 178-187).

(3) HALLAYS (A.), *La Mothe* (P L P M 1912, p. 487-495).

(4) DUVERNOY (E.), *Une Enclave lorraine en Alsace. Liepvre et L'Allemand-Rombach* (M A S 1911-1912, p. 55-136).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et les habitants, l'histoire du Val de Liepvre, la justice et l'administration, le prieuré de Liepvre, le bourg de Liepvre, le village de L'Allemand-Rombach, la paroisse et l'école. Le Val, qui avait connu une certaine prospérité, eut cruellement à souffrir de la guerre de Trente ans et se releva lentement à partir du règne de Léopold. C'est à l'aide de documents conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, aux archives communales de Liepvre et de L'Allemand-Rombach et dans d'autres dépôts, que M. Duvernoy a écrit son intéressant travail. Si la plupart des pièces concernant le Val de Liepvre se trouvent aux archives de Meurthe-et-Moselle, c'est d'une part que le prieuré avait eu pour voués les ducs de Lorraine, de l'autre qu'il fut uni d'abord à la collégiale Saint-Georges de Nancy, plus tard au chapitre de la primatiale.

M. Keune, dans une conférence faite à Metz le 10 février 1909, a présenté, en une soixantaine de projections, des vues soit d'objets conservés au musée, soit des principaux monuments de la ville de Metz (1). Le savant directeur du musée de Metz accompagnait ces projections d'explications. M. Keune a ainsi promené ses auditeurs à travers le vieux Metz, qui a, une première fois en 1552, une seconde fois depuis 1870, souffert tant de dommages. — M. J. Longnon, rappelle les éloges qu'ont faits de Metz Ausone, Sigebert de Gembloux, les poètes de la guerre de Metz, dom Pierron et d'autres encore (2). — Il ne suffit pas d'écrire de bons travaux sur l'histoire d'un pays ou d'une ville, si ces travaux ne sont lus que par un petit nombre de personnes. Il est donc utile que l'essentiel de ces livres soit présenté dans des conférences à cette partie du public qui n'a pas le loisir de lire les livres ni le moyen de les acheter. M. C. Claudot, inspecteur des Eaux et Forêts, a donc été très heureusement inspiré en parlant aux jeunes gens qui suivent les cours d'adultes du passé de Mirecourt, de ce qu'était la ville au dix-septième siècle et au dix-huitième, sous la Révolution (3). Il s'est occupé de François de Neufchâteau, qui vécut sept ans à Mirecourt (1776-1783), et il cite des vers écrits par lui en 1778, à l'occasion de la naissance de Madame Royale; il rappelle aussi le souvenir de Jeandel, qui empêcha les cloches de Mirecourt d'être fondues, etc... — M. Denis, archiviste de la ville de Nancy, a retracé à grands traits l'histoire du développement de Nancy depuis les origines de cette

(1) KEUNE, *Bilder aus der Geschichte der Stadt Metz* (XXVII^ter Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, 1912, p. 1-30).

(2) LONGNON (J.), *L'Éloge de Metz à travers les âges* (M E 1912-1913, p. 504-513).

(3) CLAUDOT (C.), *Épisodes de l'histoire de Mirecourt*, Mirecourt, imprimerie Carnet, br. in-4 de 8 p. à 2 col.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ville jusqu'à nos jours, indiqué les agrandissements qu'elle a reçus, les accroissements successifs de sa population et de son budget (1). Des réductions photographiques de plans de Nancy accompagnent et illustrent l'intéressant travail de M. Denis. — La terre de La Naux, située sur le territoire de Petit-Verneuil, appartenait à la cure de cette localité depuis l'an 1300 environ. M. Graftieaux nous raconte les efforts infructueux que fit au dix-septième siècle le curé J. Pognon, de Petit-Verneuil, pour établir à La Naux un couvent de Récollets (2). De guerre lasse, il abandonna son projet et se contenta de fonder un ermitage où vécurent deux ermites jusqu'à la Révolution. Le domaine fut ensuite vendu comme bien national et devint une propriété particulière. — L'histoire du chapitre de Saint-Dié est exposée à grands traits par M. P. Boudet (3). — A la suite de deux incendies qui, à cinq semaines de distance, détruisirent une partie de Saint-Dié en 1757, Stanislas fit rebâtir à ses frais les quartiers consumés par le feu et exempta les habitants d'impôts. M. Ohl donne sur ces faits quelques renseignements tirés des archives de Saint-Dié (4). — M. Henry-Desestangs a recherché ce que l'on sait du château d'Urville, devenu il y a quelques années la propriété de l'empereur Guillaume II. La plus ancienne mention d'Urville date de 1286 (5).

On trouvera dans le livre qu'a consacré M. H. Evrard aux biens communaux des douze localités qui composent aujourd'hui le canton de Varennes-en-Argonne d'intéressants détails sur la nature de ces biens communaux, qui consistaient en pâquis et surtout en bois, sur la façon dont ils ont été administrés depuis les douzième et treizième siècles jusqu'à la Révolution, sur la juridiction forestière (6). On y voit la forêt prendre avec le temps de plus en plus d'importance, en raison du bois de chauffage ou de charpente qu'elle fournit et de la nourriture qu'y trouvent le gros bétail et les porcs par la vaine pâture ou par la glandée. A quelle époque ces biens communaux se sont-ils constitués? M. Evrard a cru devoir remonter jusqu'aux temps gallo-romains, parler de l'époque barbare, des débuts de la période féodale.

(1) Denis (P.), *L'Évolution de la ville de Nancy à travers les siècles*. Nancy, Berger-Levrault, 1912, br. in-4 de 31 p., avec 1 grav. et 7 plans hors texte et 2 grav. dans le texte. Cf. B L 1911-1912, p. 157.

(2) Graftieaux (G.), *Le Fief de La Naux. La chapelle et l'ermitage du même lieu* (B S N M 1911, p. 1-22).

(3) Boudet (P.), *Saint-Dié et son chapitre* (S L E L V 1913, p. 9-11).

(4) Ohl (A.), *Le Roi Stanislas à Saint-Dié* (S L E L V 1913, p. 10-11).

(5) Henry-Desestangs, *Le Château d'Urville* (P L P M 1913, p. 193-206).

(6) Evrard (H.), *Notes historiques sur les biens communaux du canton de Varennes-en-Argonne*. Paris, H. Champion, 1912, vol. in-8 de VII-335 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La vérité est qu'antérieurement aux douzième et treizième siècles, on ne sait rien des biens communaux des villages du canton de Varennes. On ignore d'ailleurs si, à l'origine, c'étaient des *villae* peuplées d'esclaves, plus tard de serfs, ou des villages d'hommes libres. Même dans ce dernier cas, il se pourrait qu'au dixième siècle, sous l'influence des causes multiples qui amenèrent la disparition presque complète des hommes libres, ceux des villages de l'Argonne eussent été réduits à la condition de serfs. Par conséquent au douzième siècle, les habitants de ces localités n'avaient jamais eu ou n'avaient plus de biens communaux, ils ne possédaient que des droits d'usage. Ce sont donc les chartes d'affranchissement du douzième et du treizième siècle, reproduisant la loi de Beaumont ou calquées sur elle, qui ont vraiment créé pour les localités de l'Argonne la propriété communale. Très libérales, elles ont attribué aux magistrats municipaux non seulement l'administration de cette propriété, mais le droit de juger les délits commis envers elle. Toutefois cet état de choses devait se modifier avec le temps, au fur et à mesure que le bois prenait une importance de plus en plus grande et que le pouvoir du souverain se consolidait. Les agents forestiers des ducs de Lorraine et de Bar, puis ceux des princes de Condé, devenus depuis 1648 les quasi-souverains du Clermontois, s'efforcèrent de réduire les pouvoirs des magistrats municipaux. A peine la Révolution avait-elle rendu à ceux-ci l'autorité qu'ils avaient perdue, que la loi du 10 juin 1793, qui permettait aux communes de faire le partage entre leurs habitants de biens communaux autres que les forêts, avait pour conséquence de faire disparaître les pâquis dans presque toutes les localités du canton de Varennes.

Il y a donc dans l'ouvrage de M. Evrard bien des pages intéressantes et instructives. On regrette d'y trouver un certain nombre d'erreurs. Comment dire (p. 12) que le pays d'Argonne avait Sainte-Menehould pour capitale? — Le *pagus virdunensis* a les mêmes dimensions que l'ancienne *civitas virdunensis* et n'en est pas un démembrement (p. 45). — Il est faux (p. 47) qu'en 959 les évêques de Metz, de Toul et de Verdun aient obtenu l'administration politique de leur diocèse. — Il ne faut point parler (p. 71) d'un empereur d'Allemagne. — Lors des luttes qu'eurent à soutenir les bourgeois des villes épiscopales contre leurs évêques, ils n'eurent pas du tout l'appui des souverains allemands, tout au contraire. — Thiébaut II de Bar a régné jusqu'en 1291 et non jusqu'en 1279 (p. 72). — Il n'existait plus le moindre vestige de l'ancienne organisation municipale romaine dans les villes de la région (p. 73 et p. 105, n. 1.). — Le traité de Bruges est de 1301 et non de 1303 (p. 87). — Le seigneur d'Apremont était comte et non

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas duc (p. 88 n. 2). — C'est le 5 janvier, et non le 7 juin 1477, qu'a eu lieu la bataille de Nancy (p. 97). — Pourquoi appeler Charles de Sicile le duc de Lorraine Charles II (p. 113)? — Il semble, à lire une phrase d'ailleurs peu claire de la page 121, que Charles IV ait succédé immédiatement au prince lorrain qui, le premier, devint duc de Bar et par conséquent maître de Clermont, etc... Or, entre René II, qui opéra l'union définitive du Barrois et de la Lorraine, et Charles IV, il n'y a pas moins de quatre ducs. — C'est, non pas en 1680, mais en 1670 que Louis XIV s'est emparé de la Lorraine (p. 184). — M. Evrard a trop négligé la forme; beaucoup de ses phrases sont mal construites, presque incorrectes, et j'ai même relevé un barbarisme : « soustrayèrent » (p. 55, l. 8). On constate également bien des fautes dans la transcription des textes latins; il y a enfin des noms d'auteurs mal orthographiés, par exemple celui de M. J. Flach, toujours écrit *Flasch*. Si M. Evrard a été bien inspiré en ajoutant à son travail vingt-huit pièces justificatives et un index bibliographique, il a eu le tort de n'y pas joindre une carte à grande échelle du canton de Varennes, qui en aurait été le complément naturel.

On lira avec intérêt l'article du regretté Alexandre Martin sur les villes hautes de la Lorraine et du Barrois (1). Si Bar et Longwy conservent encore des habitants, Montmédy-Haut est aujourd'hui une ville morte, comme nous avons pu récemment le constater. Ajoutons que Montmédy n'a jamais été rattachée ni au Barrois, ni au duché féodal de Lorraine; cette ville a successivement fait partie du comté de Chiny et du Luxembourg.

§ 10. Art héraldique. — En exécution d'un édit de Louis XIV, de novembre 1696, toutes les familles, tous les corps qui avaient des armoiries, durent les faire connaître à un bureau héraldique installé à Paris. On constitua ainsi un armorial général de France, et comme la Lorraine et le Barrois étaient alors au pouvoir de Louis XIV, les armoiries des duchés, ainsi que celles des Trois-Évêchés, trouvèrent place, au nombre d'environ 4.000, dans le tome XVIII de l'*Armorial français*. M. E. Hauviller, archiviste de la Moselle, propose d'éditer cet armorial de la région lorraine et montre l'utilité de cette publication (2). Comme elle intéresserait aussi bien la partie française que la partie allemande de la Lorraine, une traduction française serait

(1) MARTIN (Al.), *Villes hautes barroises et lorraines* (P L P M 1912, p. 763-767).

(2) HAUVILLER (E.), *A propos de l'édition d'un armorial lorrain* (A S H L 1911 p. 561-568, avec 1 pl. d'armoiries).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jointe au texte allemand du travail. L'idée de M. Hauviller mérite d'être prise en considération et approuvée.

§ 11. Ouvrages divers. — La cinquième partie du tome II de Lepreux, *Gallia typographica* (série départementale), p. 359-390, est consacrée à l'imprimerie dans le Barrois et le Verdunois, jusqu'à la Révolution française (1). Après un avant-propos sur l'histoire de l'imprimerie dans ces provinces, viennent une nomenclature chronologique des imprimeurs classés par ville, puis des notices sur les imprimeurs, rangés dans l'ordre alphabétique. C'est Longeville-devant-Bar qui eut la première imprimerie au début du seizième siècle, avec Martin Mourot, curé de cette localité, qui imprima en 1501 (1502 n. st.) un *Missale tullense.* Verdun n'eut d'imprimeur que dans la seconde moitié du seizième siècle, Saint-Mihiel qu'au début du dix-septième, Bar-le-Duc qu'au début du dix-huitième. Le travail de M. Lepreux s'appuie non seulement sur Beaupré, Servais, Dannreuther, mais sur des livres restés inconnus à ces chercheurs et sur des documents d'archives inédits. Mais pourquoi avoir joint le Barrois à la Champagne? Le Verdunois a été occupé en 1552 et non en 1553 (p. 359).

M. l'abbé Eugène Martin a eu l'heureuse idée de donner une nouvelle édition, revue et corrigée, d'un travail paru en 1898, qui contenait d'utiles conseils et des renseignements précis sur la façon dont doit procéder celui qui veut écrire la monographie d'une commune lorraine (2). La lecture de cet article, dont l'auteur a donné un tirage à part, ne pourra qu'être très profitable à tous ceux, membres du clergé, instituteurs, amateurs, qui veulent rédiger l'histoire de leur village ou de leur petite ville.

Le travail de M. l'abbé Mangenot sur la *Colline inspirée* (3) se compose de trois parties d'inégale importance. Dans la première l'auteur résume, en se reportant à de nombreux ouvrages contemporains et même aux sources, ce que l'on sait de Sion depuis les temps préhistoriques jusqu'au début du dix-neuvième siècle; dans la troisième et dernière il fait l'histoire du pèlerinage de Sion de 1850 à 1913. La deuxième partie, qui occupe environ les deux tiers du livre,

(1) LEPREUX (G.), *Gallia typographica. Série départementale.* T. II. *Provinces de Champagne et de Barrois.* Paris, H. Champion, 1911, vol. in-8 de 390-152 p.

(2) MARTIN (Abbé E.), *Comment faire une monographie de commune lorraine* (P L P M 1913, p. 14-28).

(3) MANGENOT (Abbé E.), *La Colline inspirée. Un peu d'histoire à propos d'un roman.* Paris, Letouzey et Ané, s. d., br. in-8 de 86 p. Cf. p. 155-156.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est consacrée à Léopold Baillard et à ses deux frères, François et Quirin. Léopold, qui fut curé de Saxon-Sion de 1838 à 1850, était un homme intelligent, actif, entreprenant, mais orgueilleux et un peu chimérique; ces défauts devaient causer sa perte. On sait que Barrès a fait de L. Baillard le héros de son beau roman *Colline inspirée* (1); c'est même ce livre qui a décidé M. Mangenot à s'occuper des Baillard (2). Le savant professeur de l'Institut catholique s'est proposé d'écrire l'histoire des trois frères, de préciser leur caractère, le rôle qu'ils ont joué, de montrer enfin en quoi Barrès s'était écarté de la réalité. M. Mangenot, dont le récit s'appuie constamment sur des documents authentiques, n'a pas de peine à relever des erreurs dans *Colline inspirée;* sans nul doute, le vrai Baillard diffère quelque peu du prêtre idéalisé que nous présente Barrès. Seulement, M. Mangenot n'a-t-il pas un peu perdu de vue que *Colline inspirée* est un roman et non une biographie des Baillard, et qu'un romancier a toujours le droit de prendre quelques libertés avec les personnages réels qu'il met en scène et avec les événements historiques dans lesquels il les encadre? On peut craindre, je le veux bien, que certaines personnes n'accordent à *Colline inspirée* l'autorité d'un livre d'histoire, mais il y aurait de l'injustice à rendre Barrès responsable de l'ignorance et de la légèreté de ses lecteurs. Ces réserves faites, et nous les croyions nécessaires, nous n'hésitons pas à déclarer que M. l'abbé Mangenot a fait un livre très intéressant et qu'il a eu raison de l'écrire; on doit le recommander à tous ceux qui ne connaissent les Baillard que par le roman de Barrès (3).

R. PARISOT.

(1) Sur *Colline inspirée* on trouvera ci-dessous, p. 174, l'appréciation de notre excellent collègue, M. E. ESTÈVE.

(2) M. l'abbé E. MARTIN avait déjà consacré aux Baillard quelques articles très documentés, qui ont paru d'abord dans *La Croix* des 10, 12 et 18 février 1913, puis dans *L'Éclair de l'Est* des 24 février, 6 et 13 mars 1913.

(3) Qu'il nous soit permis de rapporter ici une anecdote intéressante relative à Léopold Baillard; nous la tenons d'un ancien curé de Flavigny-sur-Moselle, paroisse que L. Baillard dirigea de 1821 à 1830. L. Baillard, qui avait fait réparer et même reconstruire en partie l'église de Flavigny, voulut perpétuer le souvenir de cette œuvre importante. Un tableau, exécuté sur ses ordres, représentait l'église, devant elle Léopold et ses deux frères, ceux-ci un peu en arrière de leur aîné; du ciel descendait un ange tenant une couronne, qu'il allait poser sur la tête de Léopold Baillard. N'est-ce pas là un trait curieux, qui éclaire la mentalité du personnage.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE II

MOYEN AGE

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents. — M. E. Duvernoy a dressé, comme il l'avait fait pour Mathieu Ier, un catalogue des actes de Gérard d'Alsace, de Thierry II et de Simon Ier (1). Ce catalogue compte 90 numéros, parmi lesquels on trouve des faux et des documents, diplômes de souverains allemands ou chartes d'évêques, souscrits par les ducs lorrains. Nous n'avons en original que treize de ces actes. M. Duvernoy analyse chacune des pièces, indique où se trouvent l'original, s'il existe encore, et les copies, signale les éditions déjà données. Dans un premier appendice, M. Duvernoy recherche quelles ont été les femmes des ducs Thierry II et Simon Ier; dans un second, il publie trois documents inédits, une lettre d'Henri V à Thierry II et deux chartes de Simon Ier pour Sainte-Marie-aux-Bois. M. Duvernoy démontre que Thierry II a eu deux femmes; de la première Hedwige de Formbach, veuve de Gebhard de Supplimbourg, naquit Simon Ier. Gertrude de Flandre, veuve d'Henri III de Louvain, qu'il épousa en secondes noces, fut mère de Thierry, qui devint comte de Flandre, après Guillaume Cliton. M. Duvernoy recherche à quelle date ces mariages ont eu lieu, quels enfants les deux femmes de Thierry lui ont donnés, pourquoi et comment la plupart des historiens n'attribuent au fils de Gérard d'Alsace qu'une femme, soit Hedwige, soit Gertrude. A propos de la femme de Simon Ier, M. Duvernoy se montre avec raison hésitant; est-elle vraiment une Supplimbourg, une sœur de Lothaire III, comme on l'admet généralement? Elle aurait alors été la sœur utérine de Simon Ier, à moins qu'elle ne fût née d'une autre femme qu'Hedwige de Formbach. C'est un excellent morceau de critique historique que l'étude consacrée aux femmes de Thierry II et de Simon I.

(1) Duvernoy (E.), *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139* (M S A L 1912, p. 99-172).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bien qu'il ne fasse connaître qu'un très petit nombre de documents nouveaux, le catalogue dressé par M. Duvernoy rendra de très grands services. Il permet par exemple de saisir tout de suite les variations de Thierry dans la Querelle des Investitures. Le duc de Lorraine avait soutenu longtemps Henri IV; le 11 février 1102, Thierry souscrit encore un diplôme d'Henri IV pour l'abbaye de Wissembourg. Mais deux pièces de 1105 (?) et de 1106 nous montrent Thierry rallié à Henri (V), alors révolté contre son père et soutenu par l'Église. Des bulles de Pascal II de 1107 et de 1109 confirment cette évolution et prouvent que Thierry était réconcilié avec la papauté. Mais l'entente ne dura pas entre Henri V et Pascal II. On peut conclure d'autres actes qui émanent de l'empereur que le duc de Lorraine était resté en relations avec lui à une date où Henri combattait le pape et le duc de Saxe, Lothaire de Supplimbourg, beau-fils de Thierry.

Est-ce bien, comme le croit M. Duvernoy (p. 163), le second mariage de Thierry II, arrivé en 1095, qui explique pourquoi le duc n'alla pas au concile de Clermont et ne prit pas la croix? Il y a une autre raison : Thierry, partisan dévoué de Henri IV, était en 1095 brouillé avec la papauté et, comme la grande majorité des seigneurs du parti impérialiste, il se tint à l'écart d'une entreprise dont Urbain II avait l'initiative. — Pages 113, 114, 152, 159, M. Duvernoy qualifie à tort Henri IV d'empereur, à une époque où ce prince n'était encore que roi. — Nous regrettons aussi que M. Duvernoy ne soit pas parti de 1047. Adalbert, frère ou oncle de Gérard, n'a pas, il est vrai, laissé de charte; sa signature ne se retrouve au bas d'aucun document; mais il n'en avait pas moins le droit de figurer en tête des ducs lorrains de la maison d'Alsace. Nous l'avons dit, et nous ne nous lasserons pas de le répéter, la distinction entre ducs héréditaires et ducs bénéficiaires n'a aucune raison d'être; n'est-pas travailler d'une façon indirecte à la maintenir que de faire commencer à Gérard la troisième maison ducale?

A la suite des statuts du chapitre de la cathédrale de Metz, se trouve un catalogue de 572 actes, diplômes, bulles, chartes, concernant les localités qui appartenaient au chapitre en totalité ou en partie. D'après M. Grimme, qui le reproduit, ce catalogue date de 1370; il ne contient qu'une partie des documents possédés par les chanoines, ceux qui ont un rapport quelconque avec les statuts de 1365, dont ils constituent, en quelque sorte, les pièces justificatives (1).

§ 2. Histoire générale. — Nous n'avons pas à examiner dans son

(1) GRIMME (Fr.), *Ein Urkundenverzeichnis des Metzer Domkapitels aus der Mitte des 14 Jahrhunderts* (A S H L 1911, p. 1-12).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

ensemble le travail de M. Corbin, qui s'occupe de questions étrangères au domaine de notre *Bibliographie* (1). Qu'il nous suffise de donner notre attention à ce qu'il dit des rapports entre la France et l'Allemagne, à propos de la Lotharingie. M. Corbin partage en quatre phases l'histoire des relations franco-allemandes depuis 987. Je ne crois pas cette division fondée sur une étude sérieuse des faits. On ne peut parler d'une résistance malheureuse aux progrès allemands en Lotharingie (987-1060), et encore bien moins d'une lutte pied à pied de Hugues, de Robert et d'Henri Ier contre le développement de l'influence germanique dans l'Est. Robert a prêté quelque appui aux ducs Thierry et Gozelon contre Conrad II; Henri Ier a peut-être aidé sous main Godefroy le Barbu, il a proféré des menaces à l'égard de Henri III, voilà à quoi se réduit l'intervention en Lotharingie des trois premiers Capétiens. D'ailleurs, ceux-ci sont trop faibles pour entreprendre quoi que ce soit de sérieux contre leurs puissants voisins. L'alliance conclue entre Capétiens et Hohenstaufen a échappé à M. Corbin; certes, elle a subi des éclipses, mais elle n'en a pas moins subsisté jusqu'à l'extinction de la maison de Souabe. M. Corbin n'a pas vu que l'union conclue entre le Guelfe Henri le Lion et Mathilde, fille d'Henri II d'Angleterre, devait avoir pour conséquence nécessaire un rapprochement entre les Capétiens, ennemis des Plantagenets, et les Hohenstaufen, adversaires des Guelfes. Si Philippe-Auguste a combattu avec une constance que rien ne lassa Otton IV, c'est parce que celui-ci était le neveu de Richard Cœur de Lion et de Jean Sans-Terre et qu'il redoutait de le voir, une fois devenu maître de l'Allemagne, s'unir à son oncle contre la France. Toutefois, cette intervention de Philippe-Auguste dans les affaires allemandes l'amenait à s'occuper de la Lotharingie. L'éloignement de Frédéric II, ses luttes avec la papauté, le grand interrègne devaient laisser le champ libre à la royauté capétienne. Saint Louis était trop scrupuleux pour porter une atteinte directe aux droits du souverain allemand; mais en offrant ou en acceptant de servir de médiateur entre des princes lotharingiens, il accroissait le prestige et l'influence de la France. Le conflit entre la France et l'Allemagne à propos de la Lotharingie, interrompu en fait depuis 987, ne reprit vraiment qu'avec Philippe III et surtout avec Philippe le Bel. Ce que dit M Corbin de la politique, soit des Valois, soit des souverains allemands, est en général exact pour le quatorzième et le quinzième siècle. L'auteur a montré comment les progrès de la puissance bourguignonne, menaçants pour la

(1) Corbin (P.), *Histoire de la politique extérieure de la France.* T. I. *Les origines et la période anglaise.* Paris, A. Picard, s. d., vol. in-8 de 456 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France et pour l'Allemagne, avaient plus d'une fois rapproché les deux pays, bien que, depuis la fin du treizième siècle, l'inquiétude causée par les progrès de la France eût fait à celle-ci de nombreux ennemis de l'autre côté du Rhin. M. Corbin a oublié de dire qu'avant les rois de France, les comtes de Champagne avaient, au treizième siècle, acquis des droits de suzeraineté sur quelques villes du duché de Lorraine et que ces droits passèrent aux rois de France, héritiers des comtes de Champagne. A plusieurs reprises, on trouve dans le livre que nous apprécions, l'expression inexacte d'empereur de Germanie. — Il est faux que les souverains de la maison de Saxe se rattachent par les femmes aux Carolingiens (p. 222). — Pourquoi donner (p. 225) à Lothaire, l'avant-dernier des Carolingiens français, le n° II, et à Rodolphe de Habsbourg (p. 240-241), le n° III? — C'est en 1301 qu'a été signé le traité de Bruges (p. 245). — Le cardinal Louis a cédé en 1419 le Barrois à son petit-neveu, René d'Anjou, qui n'a pas attendu la mort de son grand-oncle pour devenir duc de Bar (p. 268). — C'est à Soleuvre, et non à Soleure (p. 281), qu'en 1475 Louis XI et Charles le Téméraire ont signé une trêve. — Il est inexact que Charles le Téméraire soit mort dans une embuscade (p. 283). — René II a revendiqué le Luxembourg et la Franche-Comté, non le duché de Bourgogne (p. 283). — Lire dans la *Bibliographie* (p. 288) « Nerlinger » au lieu de « Neuburger ».

M. Levillain, à la suite de divers érudits allemands, français ou suisses, cherche à déterminer quels ont été les rois d'Austrasie de 633-634 à 679 (1). D'après lui, à Sigebert III (saint Sigisbert), aurait succédé Childebert III, fils de Grimoald; quand Childebert eut été pris par les Neustriens, Grimoald gouverna au nom de Dagobert II, fils de saint Sigisbert, qu'il avait d'ailleurs fait reléguer en Irlande; puis, à sa mort, ce fut un fils de Clovis II, Childéric II, qui vint régner en Austrasie. Après l'assassinat de Childéric II, le maire du palais Vulfoald fit revenir d'Irlande et proclamer roi d'Austrasie Dagobert. Mais ce prince périt lui-même en 679 de mort violente, à l'instigation des Arnulfiens, déclare M. Levillain. Depuis 680, Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne, fut reconnu roi en Austrasie, et ce dernier pays n'eut plus dès lors de souverain particulier. Il est vrai que, quelques années plus tard, Pépin le Moyen, un Austrasien, un Arnulfien, deviendra le vrai maître de la monarchie franque et que cet état de choses subsistera jusqu'au jour où un autre Pépin prendra la place du dernier des Mérovingiens. Il y a dans le travail très serré de M. Le-

(1) LEVILLAIN (L.), *La Succession d'Austrasie au septième siècle* (R H 1913, p. 62-93).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

villain bien des hypothèses, qui ne semblent pas toutes d'égale valeur. Comment admettre par exemple que de 656, date de la prise de son fils Childebert par les Neustriens, jusqu'à sa propre mort arrivée en 662, Grimoald ait gouverné l'Austrasie au nom d'un souverain qu'il avait fait disparaître et dont personne ne savait le lieu de refuge?

§ 3. Religion, clergé. — M. L. Germain reproduit un passage d'un article de dom Ursmer Berlière sur les coutumes fragmentaires de Saint-Vanne de Verdun (1).

§ 4. Impôts. — M. Keune a résumé ce que l'on sait sur les amans, ces notaires messins que l'évêque Bertram institua en 1197 et sur les impôts que levait le gouvernement messin durant le Moyen Age, maltôte, bullette, etc... (2).

§ 5. Généalogies, histoire des familles. — Comme un Bauffremont a été, en qualité d'abbé de Mureau, seigneur de Domremy, qu'un autre a combattu au quinzième siècle les Anglais, qu'une Bauffremont a été abbesse de l'Étanche, le lieutenant Bernardin suppose qu'il a pu exister des relations entre cette noble famille et celle de Jeanne d'Arc (3). M. Bernardin fait à tort d'Antoine un *duc* de Vaudémont. — M. E. des Robert donne, d'après un travail de M. J. Vannérus, des renseignements sur les membres de la maison d'Esch, implantés dans le Barrois ou dans la Lorraine (4). L'un d'eux, Jean, fut évêque élu de Verdun de 1245 à 1253. M. Vannérus croit que la famille messine d'Esch se rattachait à la maison féodale du même nom.

§ 6. Biographies. — Jacques d'Amance, dont M. H. Roy nous retrace la biographie d'après des documents en partie inédits, remplit, sous le règne de Charles II, les fonctions de maréchal de Lorraine (5). Il avait été chargé de plusieurs missions par le duc Jean d'une part,

(1) Germain de Maidy (L.), *Sur les Coutumes monastiques de Saint-Vanne du dixième siècle* (B S A L 1912, p. 286-287).

(2) Keune, *Grundbuch und Steuern im mittelalterlichen Metz* (XXVII^ter Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, 1912, p. 31-34).

(3) Bernardin (Lieut.), *Les Bauffremont et Jeanne d'Arc.* Paris, Jouve, 1912, br. in-8 de 15 p., avec 1 grav.

(4) Robert (E. des), *A propos de la famille d'Esch* (B S A L 1912, p. 159-162).

(5) Roy (H.), *Jacques d'Amance, chevalier, maréchal de Lorraine* (B S A L 1912, p. 279-285).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par le duc Robert de Bar de l'autre. — M. H. Roy reproduit l'inscription de la pierre tombale de Jake (*sic*) d'Apremont, fille de Gobert VI, religieuse cistercienne à Montreuil, commune de Rocquigny (1). — M. E. R. publie l'inscription de Gilles Ghiselin, seigneur de Bousbeke-en-Brabant, qui combattit à Nancy dans les rangs de l'armée bourguignonne, et dont l'existence ne finit qu'en 1514 (2). — En 1491, Jean de Landremont, l'un des Treize, le Lombard Jean ou Jennon de Molise et Charles Cauvelet ou du Quenelet, châtelain de la porte de Pontiffroy, s'entendirent pour livrer à René II cette porte le jour (25 novembre) où Jean de Landremont devait y être de garde. L'affaire fut remise au 25 janvier. Mais Charles du Quenelet, pris de remords, dénonça le complot aux autorités messines; celles-ci reçurent encore d'autres renseignements. Le dénonciateur eut la vie sauve. Jennon de la Molise avait eu le temps de quitter Metz, mais Jean de Landremont fut arrêté, emprisonné, jugé et condamné à un affreux supplice, qu'il subit du reste avec courage, le 5 janvier 1492. M. l'abbé Thiriot a raconté à nouveau cette histoire dramatique d'après les chroniqueurs messins et les actes du procès de Jean de Landremont (3). Nous serions curieux de savoir pourquoi (p. 13) l'auteur ne nomme pas le roi Charles VII à propos du siège de 1444.

M. A. Pierrot a consacré quelques lignes à Guillaume de Flavy, ce gouverneur de Compiègne, qui laissa ou qui fit tomber Jeanne d'Arc entre les mains des Bourguignons (4). Il avait longtemps été gouverneur, pour le roi de France, de Beaumont, Mouzon et Laneuville, au nord du Verdunois. — M. E. Stofflet, toujours occupé à rechercher les souvenirs qui rappellent Jeanne d'Arc, nous entretient des fontaines situées sur le territoire de Domremy où Jeanne d'Arc est allée se promener, la fontaine de l'Arbre-des-Fées et une autre appelée en latin *Fons rannorum* ou *Fons ad rannos* (5). — M. Prutz étudie le cas de Jeanne des Armoises, l'une des fausses Jeanne d'Arc (6). Sans apporter de documents nouveaux, l'auteur recherche si la fausse

(1) Roy (H.), *Pierre tombale de Jake d'Apremont* (B S A L 1913, p. 19-20).

(2) R. (E.), *Épitaphe de Gilles Ghiselin, chevalier, l'un des combattants de la bataille de Nancy* (B S A L 1913, p. 111-112).

(3) Thiriot (G.), *La Trahison de Jehan de Landremont, 1491* (A S H L 1911, p. 13-35).

(4) Pierrot (A.), *Le Judas de Jeanne d'Arc* (P L P M 1912, p. 558-559).

(5) Stofflet (E.), *Les Fontaines de Jeanne d'Arc à Domremy* (B S A L 1913, p. 51-59).

(6) Prutz (H.), *Die Falsche Jungfrau von Orléans, 1436-1457* (Sitzungsberichte der kœniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-philologische und historische Klasse 1911, 10te Abtheilung, br. in-8 de 48 p.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pucelle n'était pas un instrument entre les mains de personnages puissants et quelles fins poursuivaient ceux-ci. A en croire M. Prutz, la fausse Jeanne aurait été suscitée par des partisans de René Ier d'Anjou, par des adversaires de Philippe le Bon. Si elle va dans le Luxembourg, c'est dans une intention hostile au duc de Bourgogne. Si elle se rend à Cologne un peu plus tard, c'est peut-être à cause du conflit qui s'était élevé à propos du siège de Trèves entre Raban de Helmstædt et Ulrich de Manderscheid; le premier des deux compétiteurs était soutenu par Jacques de Sierck, partisan de René d'Anjou. En 1457, René, par lettres patentes, accorde à Jeanne des Armoises l'autorisation de résider en Anjou; des gens influents, que René ne nomme pas, étaient intervenus auprès de lui en faveur de la fausse pucelle. Il y a donc, conclut M. Prutz, un rapport entre celle-ci et le prince angevin. Peut-être M. Prutz a-t-il raison; pourtant ses déductions, quelque ingénieuses qu'elles soient, ne déterminent pas la conviction dans l'esprit du lecteur.

§ 7. Histoire des localités, etc. — En s'appuyant sur un document de 1211 qu'il publie, l'abbé Didier-Laurent montre que Bonneval a quelque temps appartenu à Flabémont, et il en conclut que ce sont probablement les prémontrés de cette abbaye qui ont élevé l'église de Bonneval, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des ruines (1).

§ 8. Numismatique. — Si à Gémonville et à Benney on n'a trouvé que des monnaies françaises, les mille pièces d'argent découvertes à Vaudigny sont lorraines en grande majorité, sinon en totalité. Les cinquante-cinq pièces qu'a examinées M. le docteur Voinot ont toutes été frappées dans la région, soit par des évêques de Metz, Adalbéron II, Thierry II, Étienne de Bar, Bertram, soit par des évêques de Toul, Pierre de Brixey, Conrad Probus, soit par Berthe de Souabe, soit enfin par le chapitre de Remiremont (2). La plus ancienne de ces monnaies remonte à la fin du dixième siècle, la plus récente aux dernières années du treizième. On peut mettre en doute l'une au moins des attributions qu'a proposées M. Voinot : Pierre de Brixey n'a pu frapper monnaie à Neufchâteau, ville qui ne lui appartenait pas. Si la pièce provient de cet évêque, elle sort plutôt, comme l'ont proposé d'autres numismates, de l'atelier de Liverdun.

(1) Didier-Laurent (A.), *Bonneval et Flabémont* (B S A L 1912, p. 162-165).
(2) Voinot (J.), *Notice sur trois trésors de monnaies découvertes récemment en Lorraine* (M S A L 1912, p. 321-338).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 9. Fouilles. — Le docteur Meunier, un des archéologues les plus autorisés du département de la Meuse, donne d'utiles conseils à ceux qui voudront fouiller un cimetière barbare (1). L'auteur entre dans les détails les plus précis sur la façon dont on devra procéder pour ouvrir des tranchées, pour dégager les squelettes, pour recueillir les objets de toutes sortes déposés auprès des morts. Cet article aurait mérité d'être tiré à part et envoyé à tous les archéologues, à tous les instituteurs des communes de la Meuse. — Il existe au Chaufour, territoire d'Andilly, un cimetière barbare où l'on a encore découvert en 1909, puis en 1912, sept squelettes, un scramasax, des monnaies, des fragments de poteries, etc. (2).

II — COMPTES RENDUS

REYNAUD (L.), *Les Origines de l'influence française en Allemagne* t. I : *L'Offensive politique et sociale de la France.* Paris, H. Champion, 1913, vol. in-8, de XXXIX-547 pages.

C'est un livre plein d'idées, très curieux, très vivant, que celui de M. L. Reynaud sur l'influence française en Allemagne. L'auteur a consulté et mis à profit nombre de documents anciens ou de travaux de l'érudition contemporaine. Son livre est bien composé, clair, d'une lecture agréable. D'après M. Reynaud, les Germains ou les Allemands auraient, par quatre fois, aux époques celtique, gallo-franque et féodale, enfin aux dix-septième et dix-huitième siècles, emprunté aux Gaulois, aux Francs ou aux Français, une partie de leurs idées et de leurs institutions. Dans l'ouvrage dont il vient de publier le premier volume, c'est de l'époque féodale qu'il s'occupe. La première partie a pour titre : Les idées et les armes françaises à l'assaut de l'empire allemand, la seconde : La rénovation sociale de l'Allemagne par l'influence française. Pour chaque partie, M. Reynaud prend d'abord la France, dont il décrit l'état et les transformations; il passe ensuite à l'Allemagne, recherche quelle était la situation de ce pays, comment et dans quelle mesure les institutions et les idées françaises ont péné-

(1) MEUNIER (Dr), *Comment fouiller un cimetière franc* (B S L B 1913, p. 49-59).
(2) PERNOT (Abbé), *Nouvelles Découvertes au cimetière d'Andilly* (B S A L 1913, p. 14-16).

EFEROS - Recherches & Classification numériques

tré de l'autre côté du Rhin, quelle action elles y ont exercée. C'est par la région lotharingienne, surtout par la Basse-Lorraine, que les unes comme les autres seraient arrivées en Allemagne. Il y a, reconnaissons-le, à côté d'exagérations évidentes, un fonds de vérité dans les affirmations de M. Reynaud. Toutefois, en ce qui concerne l'époque ancienne ou protohistorique, il nous paraît très difficile de déterminer ce que les Germains ont dû aux Celtes. Qu'était au surplus la civilisation celtique? Les fouilles faites sur différents points du territoire de la Gaule n'en donnent qu'une bien médiocre idée.

Nous sommes les premiers à reconnaître que les Francs et les Gallo-Francs, ceux de l'Austrasie en particulier, ont eu sur l'organisation politique et sociale de l'Allemagne, sur son développement religieux, artistique et littéraire, une influence décisive. Il est non moins certain que la Lotharingie était, au point de vue de la civilisation, très en avance sur l'Allemagne au moment où Henri Ier s'empara d'elle. On ne peut nier non plus que l'Allemagne ait été pénétrée par les conceptions féodales françaises et par les idées clunisiennes.

Pourtant, nous devons faire de sérieuses réserves à propos de quelques-unes des assertions de l'auteur. D'abord peut-on admettre qu'au point de vue politique et social, la féodalité française ait été supérieure à l'Allemagne monarchique, continuatrice des traditions carolingiennes? Ici nous ne partageons pas du tout l'avis de M. Reynaud. Un État où le pouvoir royal est en mesure de se faire respecter et de maintenir l'ordre, un État où les hommes libres sont encore nombreux nous paraît l'emporter sur un pays désorganisé, où il n'y a plus d'autres hommes libres que les nobles, où ceux-ci peuvent tout se permettre, sans que le pouvoir central soit capable de prévenir ou de réprimer leurs violences. Et, à ce propos, relevons une phrase de M. Reynaud (p. 30) : « Nous la jugerions plus équitablement (la solution féodale du problème politique), si nous consentions une bonne fois à détourner les yeux des misères de la classe servile, pour ne considérer que les hommes libres, c'est-à-dire les nobles, de même que nous écrivons l'histoire d'Athènes ou de Rome en regardant l'agora ou le forum et non l'ergastule .» Quoi qu'en pense M. Reynaud, nous ne pouvons, nous ne devons juger ni le Moyen Age, ni le règne de Louis XIV comme le siècle de Périclès. Entre cette dernière époque et les deux autres s'est produit un des grands faits de l'histoire, le christianisme, qui a proclamé l'égalité de tous les hommes devant Dieu, qui a recommandé aux puissants la douceur, la miséricorde, la charité. Du moment que les barons du Moyen Age, que les rois, les seigneurs et les fonctionnaires des temps modernes professaient tous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la religion du Christ, on a le droit de leur demander compte de la façon dont ils en ont pratiqué les préceptes dans leurs rapports avec les petits et les faibles; on est fondé à porter un jugement sévère sur les auteurs responsables des calamités sans nombre dont ont souffert dans les siècles passés les classes inférieures de la population. Pour en revenir à l'Allemagne, nous estimons qu'elle aurait gagné à ne jamais connaître les beautés du régime féodal, à conserver une royauté forte et de nombreux hommes libres. Elle l'aurait pu d'ailleurs, si ses souverains, plus avisés, au lieu de chercher à rétablir l'empire carolingien, tâche au-dessus de leurs forces, avaient eu la sagesse de rester dans leurs États et d'y consolider leur pouvoir. Et, bien que M. Reynaud semble dire le contraire, les rois allemands n'avaient nul besoin, pour s'assurer la docilité de leur clergé, de tenir le pape dans leur dépendance.

Nous chercherons une autre querelle à M. Reynaud, c'est à propos de la Lorraine, qu'il semble connaître fort mal. Ne la qualifie-t-il pas de « conglomérat de petites dominations féodales indépendantes »? C'est absolument inexact en ce qui concerne le dixième siècle. M. Reynaud a-t-il lu l'histoire antérieure du pays qui portait alors le nom de Lorraine? Il ne paraît pas se douter que les territoires qu'arrosent la Moselle et la Meuse avaient formé en grande partie l'Austrasie mérovingienne avec Metz pour capitale, que l'Austrasie avait reconstitué la monarchie franque, qu'elle était devenue le centre et le cœur de celle-ci, qu'elle lui avait fourni des souverains, ainsi que de nombreux fonctionnaires. C'est dans ce pays que s'était développée la civilisation carolingienne. S'il contenait des populations, les unes de langue romane, les autres de langue germanique, les premières étaient mélangées d'éléments germaniques, les secondes d'éléments romans; d'ailleurs, un long passé de vie en commun et de grandeur les rattachait étroitement les unes aux autres. Sans les malheurs de toutes sortes qui fondirent sur elle durant la seconde moitié du neuvième siècle, la Lorraine pouvait, sans le secours d'influences extérieures, se développer conformément au génie de ses habitants et aux traditions carolingiennes.

C'est ignorer le rôle qu'avaient joué les contrées qui formèrent la Lorraine, c'est aller à l'encontre de la vérité historique que d'appeler (p. 466) la Lorraine « une marche arrachée à la France » et les Lorrains de langue romane des Français, comme le fait à plusieurs reprises M. Reynaud (p. 48, 50, 182, 207, 221, 482, 484). Il y a pour le moins exagération à parler de la violente antipathie des Lorrains en général à l'égard des Allemands. Elle s'est manifestée surtout à Cambrai

FEERUS - Recherches & Classification numériques

contre les évêques venus d'Outre-Rhin. Au surplus, les soulèvements des Lorrains au dixième et au onzième siècle s'expliquent soit par leur attachement à la dynastie carolingienne, soit par le désir de recouvrer leur ancienne indépendance, soit par l'ambition de certains personnages, Giselbert au dixième siècle, Godefroy le Barbu au siècle suivant. Il faut du reste laisser de côté la révolte de Conrad le Roux sous Otton Ier (p. 222). Si Conrad prit en effet les armes contre son beau-père, loin de trouver des partisans en Lorraine, il n'y rencontra que des adversaires, et même il se fit battre par le comte de Hainaut, Régnier au Long Col. Enfin, Henri II n'a pas eu à combattre les Lorrains (p. 222).

Il nous semble également que l'auteur a exagéré et mal compris le rôle de Godefroy le Barbu (p. 224, 231). Ce personnage était, croyons-nous, guidé par son ambition ou par ses rancunes, beaucoup plus que par des mobiles désintéressés. S'il a servi la cause de la réforme ecclésiastique, c'était parce qu'il y voyait son avantage. En outre, Godefroy n'était plus duc de Haute-Lorraine au moment où il épousa Béatrice.

J'ajouterai qu'avant ou durant la Querelle des Investitures, les Lorrains ont soutenu Henri IV, bien loin de lui créer des difficultés; les ducs de Basse et de Haute-Lorraine, Godefroy le Bossu, fils du Barbu, et Thierry II ont été deux des plus fermes partisans du souverain allemand. On ne peut pas non plus parler (p. 243, 244) des idées démocratiques et anti-impérialistes des Lorrains. D'abord, Hugues de Flavigny, que cite à ce propos M. Reynaud, a bien été moine à Saint-Vanne, mais sans être Lorrain. Ensuite, rien ne prouve que la masse des Lorrains ait fait siennes les théories de quelques moines réformistes.

En ce qui concerne le concordat de Worms (p. 251-253), M. Reynaud nous paraît lui donner plus d'importance qu'il n'en a. Ce traité laissait au souverain allemand beaucoup plus que des avantages de pure forme. On le vit bien quand, après des princes faibles comme Lothaire III et Conrad III, le trône fut occupé par des souverains énergiques tels que Frédéric Ier et Henri VI. Durant la lutte que Barberousse eut à soutenir contre la papauté, le clergé allemand n'osa se déclarer contre lui. Il faudra d'autres événements, la rivalité des Guelfes et des Hohenstaufen, la longue absence de Frédéric II, les conflits entre ce prince et les papes, pour rendre l'église allemande indépendante de la royauté. Au surplus, qu'on ne s'y trompe pas, au point de vue proprement religieux, l'Église n'a remporté qu'un médiocre profit de la Querelle des Investitures. Si elle s'est affranchie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'autorité royale ou impériale, ce n'a été que pour tomber sous la tutelle de l'aristocratie; les évêques, de fonctionnaires publics qu'ils étaient, sont devenus des princes temporels, et M. Reynaud le reconnaît lui-même (p. 255). Si nous examinons par exemple la Lorraine, nous constatons que le clergé, tant séculier que régulier, du dixième siècle et de la première moitié du onzième, l'emporte à tous égards, et de beaucoup, sur celui du douzième et des siècles suivants. On ne trouve plus, après la Querelle des Investitures, d'évêques comparables à Adalbéron Ier, de Metz, à saint Gauzlin, à Brunon (saint Léon IX), de Toul, à Thierry, de Verdun, ni d'abbés tels que Jean de Gorze ou Richard de Saint-Vanne.

Si nous entrons maintenant dans le détail, nombreuses sont les erreurs que nous avons relevées dans l'ouvrage de M. Reynaud, relativement à la Lorraine. Les voici dans l'ordre où elles se présentent dans le texte. On ne peut qualifier d' « appel à l'étranger » (p. 5) l'offre de la couronne faite en 858 à Louis le Germanique par les grands de la France occidentale; ceux-ci ne considéraient pas comme un étranger Louis, qui était un Franc et un Carolingien. — A plusieurs reprises (p. 6, 7, etc.), M. Reynaud se sert de l'expression « empereur d'Allemagne »; en réalité, l'Allemagne est un simple royaume, dont les souverains ne prennent le titre d'empereurs qu'après avoir été couronnés à Rome par le pape, au moins jusqu'à Maximilien Ier. — On peut, je le veux bien, parler des tendances ascétiques de Jean de Gorze, mais est-on fondé à le qualifier d'idéaliste? Nous constatons chez ce Lorrain, car Jean est un Lorrain et non un Français, un sens pratique et une entente des affaires très remarquables (p. 56). — Il n'y a aucun rapport entre l'assassinat, en 900, de Foulque, archevêque de Reims, par un vassal de Baudouin II de Flandre, et les troubles qui agitaient alors la Lotharingie (p. 120). — Régnier n'a jamais été duc de Lorraine, et son fils Giselbert ne l'est devenu qu'en 928 (p. 120). — A deux reprises (p. 156 et 209) l'évêque Gérard de Cambrai est qualifié à tort d'archevêque. — La victoire des évêques de Metz, de Liège et d'Utrecht sur le comte Thierry de Hollande se place en 1049 et non en 1040 (p. 176). — Pourquoi qualifier Gisèle, femme de Conrad II, de princesse française (p. 183 et 193)? En réalité elle avait pour père un Allemand, le duc Hermann de Souabe, et pour mère Gerberge, une Bourguignonne. — Si Adélaïde, une Bourguignonne — et non une Française — et Gisèle, ont exercé une grande influence sur leurs maris, la faible et médiocre Agnès de Poitiers n'a pas joué, à beaucoup près, un rôle aussi important que les deux impératrices dont nous venons de parler (p. 183). — Wazon de Liège et Hermann de Metz étaient

EFERUS - Recherches & Classification numériques

évêques et non archevêques (p. 213 et 243). — Mathilde était la belle-fille et non la fille de Godefroy le Barbu (p. 241). — Comment peut-on prétendre encore aujourd'hui qu'à l'époque carolingienne, les Gallo-Romains vaincus subsistaient à côté des Francs victorieux (p. 263)? — D'autre part, il est tout aussi faux d'avancer qu'au dixième siècle la fusion ethnique s'était opérée en France d'un bout à l'autre du territoire, qu'il ne s'y trouvait plus que des Français en communauté de langage, de besoins, etc... La vérité est qu'entre les diverses parties de la France il existait des différences profondes et de toutes sortes, que Français proprement dits au nord de la Loire, Bourguignons et Aquitains, étaient et se sentaient presque étrangers les uns aux autres. — Nous serions curieux d'apprendre quelle victoire Charles le Chauve a remportée sur Louis le Germanique, grâce à la supériorité de sa cavalerie. En 858, lors de la tentative faite par le roi des Francs Orientaux pour détrôner son frère, il n'y a pas eu de bataille. M. Reynaud songerait-il par hasard au combat que Charles le Chauve livra près d'Andernach à Louis le Jeune (876), fils du Germanique? Mais le roi des Francs Occidentaux fut en la circonstance battu à plate couture par son neveu. — Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, n'était ni un Wallon (p. 384 et 483), ni un Français (p. 484); il appartenait par sa naissance à la Haute-Lorraine, et le château de ses ancêtres, aujourd'hui détruit, s'élevait sur le territoire actuel de Bayon. — Ni le comte Frédéric de Luxembourg ni son fils n'ont jamais été ducs de Mosellane (p. 479). — Ce c'est pas au douzième siècle, mais au treizième, que l'on commença dans les chancelleries princières de la Haute-Lorraine à employer le français au lieu du latin, pour la rédaction des chartes (p. 484). — Saint Bruno et saint Norbert, qui instituèrent le premier les chartreux, le second les prémontrés, n'étaient ni l'un ni l'autre des Allemands d'Outre-Rhin; ils appartenaient tous deux à la Basse-Lorraine. Lorsque Barthélemy, évêque de Laon, questionna Norbert sur son pays, le futur fondateur de Prémontré lui répondit qu'il était Lorrain (p. 485). — La lettre de Siegfrid, abbé de Gorze, ne signifie pas, je l'accorde à M. Reynaud, que ce Lorrain nourrissait une haine nationale à l'égard de la France; elle n'en indique pas moins qu'il se sentait très différent des Français, que ceux-ci étaient pour lui des étrangers. D'ailleurs, on sortait à peine des luttes que les Lorrains avaient, pendant près de vingt ans, soutenues contre un Français, le comte Eudes II de Chartres, de Blois et de Troyes, qu'ils finirent, M. Reynaud a oublié de le mentionner, par vaincre et par tuer en 1037, près de Bar-le-Duc, sous la conduite de Gozelon et de Godefroy le Barbu.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On voit que, si le livre de M. Reynaud est des plus intéressants par les théories qu'il expose, par les idées qu'il suggère, on doit ne le lire qu'avec beaucoup de précautions, en raison de l'exagération de la thèse de l'auteur et des erreurs que celui-ci a laissé échapper.

R. PARISOT.

***

LESORT (André). — *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel* (T. VI des *Mettensia*). Paris, Klincksieck, 1909-1912, in-8 de LXIX-510 pages, avec une planche et une carte.

Après avoir donné, dans sa précieuse collection des *Mettensia*, les cartulaires de l'abbaye de Gorze et de l'évêché de Metz, la Société nationale des Antiquaires de France a entrepris un travail analogue pour l'abbaye de Saint-Mihiel, et en a chargé M. André Lesort, actuellement archiviste de Seine-et-Oise, qu'un séjour de plusieurs années à Bar-le-Duc comme archiviste de la Meuse avait familiarisé avec l'histoire et la géographie de nos contrées de l'Est. On ne pouvait mieux choisir, et le labeur était digne de l'ouvrier, car l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel est une des plus importantes de la région lorraine : fondée dans la première moitié du huitième siècle, elle n'a disparu qu'à la Révolution.

Quoiqu'il y ait jusqu'à trois cartulaires de l'abbaye, avec un fragment d'un quatrième, M. Lesort ne s'est pas asservi à les suivre; il s'en est servi, en donnant toujours la préférence aux chartes originales, encore nombreuses, et en n'utilisant les cartulaires et les autres copies que là où les originaux manquent. Les documents qu'il a ainsi réunis sont au nombre de 160, en comptant le supplément; ils sont rangés dans l'ordre chronologique et vont de 709 à 1.200; beaucoup ont déjà été édités ailleurs, mais assez mal, et leur réédition n'est nullement superflue. Outre les chartes, il nous donne une chronique du monastère qui est consignée en tête du cartulaire conservé aux Archives de la Meuse. Cette chronique, assez brève, fut rédigée par un moine de l'abbaye dans la première moitié, peut-être même dans le premier quart du onzième siècle, à l'aide du riche chartrier et de la tradition orale; la sincérité du rédacteur et ses facultés de discernement lui assurent une réelle valeur historique, et on sera d'autant plus aise de la trouver ici que, sur les quatre éditions qui en ont été données, les trois seules accessibles sont incomplètes, et la seule complète est à peu près introuvable.

Ainsi se justifie que M. Lesort n'ait pas intitulé ce volume cartulaire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

comme ceux consacrés à Metz et à Gorze dans la même collection, mais *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel.*

Ce qui augmente la valeur de ce recueil, c'est que, à côté des actes émanant de simples particuliers, on y trouve quantité de titres dus à de hauts personnages, des bulles de papes, par exemple celles d'Eugène III en 1152 et d'Adrien IV en 1156, qui obligent les comtes de Bar et de Salm à restituer à l'abbaye ce qu'ils lui ont pris, des diplômes de Charlemagne, de Louis le Pieux, de Lothaire Ier, de Charles le Chauve, de Lothaire II, de Zwentibold, de Charles le Simple, des chartes d'archevêques de Trèves, d'évêques de Metz, de Toul, de Verdun, de ducs de Lorraine, de comtes de Bar. Une foule de personnages, surtout ecclésiastiques, sont nommés dans les chartes et identifiés avec soin dans les notes de M. Lesort. Son livre ne nous apprendra pas moins sur l'histoire des localités : en 1137, Étienne de Bar, évêque de Metz, se qualifie : *Dominus et advocatus Asmantie :* ce n'est pas comme évêque qu'il est seigneur d'Amance, mais comme fils de la maison de Bar, car dans ce même acte, il parle de son frère Ferry, aussi seigneur d'Amance, et de fait ce château restera barrois jusqu'en 1207, où Agnès de Bar l'apportera en dot à son mari, le duc de Lorraine Ferry II.

Très peu de ces actes fournissent une indication nette sur la date où l'on commençait alors l'année dans nos pays de l'Est, et cela est regrettable, car cette question reste encore fort obscure, et il serait essentiel de la résoudre. Il semble seulement probable à M. Lesort que dans les diocèses de Toul et de Verdun, au onzième et au douzième siècle, on suivait l'usage de Noël, et non ceux de Pâques ou de l'Annonciation, qui prévalurent plus tard.

Dans la longue et savante introduction, se trouvent l'histoire des archives de l'abbaye, la description minutieuse de ses cartulaires et aussi une érudite dissertation de 25 pages sur les chartes de Saint-Mihiel fausses ou altérées par le grattage; dans ce cas sont les chartes relatives au prieuré de Laître-sous-Amance. Après l'introduction sont placés le fac-similé d'une page du plus ancien cartulaire et une carte des localités citées dans les chartes, qui s'étendent sur une bonne partie des deux duchés de Lorraine et de Bar. Enfin, le volume se termine par une table copieuse qui y rend les recherches faciles et rapides. On ne saurait trop remercier M. Lesort de nous avoir mis en main un instrument de travail qui ne laisse rien à désirer, et que devront employer tous les lotharingistes, car désormais il ne sera plus permis de citer l'une des chartes qu'il édite si bien d'après les éditions antérieures trop imparfaites.

E. Duvernoy.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — C'est tantôt dans les sources françaises, tantôt dans les sources allemandes, que l'ouvrage de M. Hauser classe les documents historiques originaires de la région lorraine (1). Ils sont peu nombreux pour la première moitié du seizième siècle. On trouve au tome II, pages 186-187, les sources relatives à la prise de Metz par Henri II et au siège de cette ville par Charles-Quint. — M. Duvernoy publie deux mandements du seizième siècle (2); l'un, du 11 mars 1555, qui émane de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, régent des duchés, est adressé au président de la Chambre des comptes de Lorraine, Claude Mengin, qui était chargé de négocier un traité avec les Suisses; l'autre, de 1592, est adressé par le cardinal Charles de Lorraine, fils de Charles III, évêque de Metz et de Strasbourg, au capitaine Champigneulle. — Continuant la publication des documents relatifs à la fondation de Phalsbourg, M. G. Wolfram en donne cette fois trente-huit, dont trente et un en allemand et sept en français, le plus ancien du 1er février 1582, le plus récent du 25 mars 1591; l'acte par lequel Charles III, duc de Lorraine, déclare avoir acheté Phalsbourg à Jean-Georges est en langue allemande. Il est à regretter que M. Wolfram n'ait pas annoté les pièces qu'il publiait (3). — Le 15 juillet 1636, Jean-Rouyer, bourgeois de Laneuville-sur-Meuse, faisait son testament,

(1) Hauser (H.), *Les Sources de l'histoire de France. Seizième siècle (1494-1610)*. I. *Les Premières guerres d'Italie, Charles VIII et Louis XII (1494-1515)*. II. *François Ier et Henri II (1515-1559)*. III. *Les Guerres de religion (1559-1589)*. Paris, A. Picard, 1906, 1909, 1912, 3 vol. in-8 de xx-197-5 p., xiii-201-6 p. et xiii-327-7 p.

(2) Duvernoy (É.), *Deux Mandements du seizième siècle* (B S A L 1912, p. 123-126).

(3) Wolfram (G.), *Ausgewählte Aktenstücke zur Geschichte der Gründung von Pfalzburg* (A S H L 1911, p. 633-704).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que M. J. Nicolas publie, en l'accompagnant d'un commentaire (1). Aucun des trois témoins qui ont signé l'acte ne savait écrire son nom. — M. A. Ohl a retrouvé à Hurbache, dans les registres de l'état civil, le règlement par lequel dom Ph. Galavaux, abbé de Moyenmoutier, avait fixé en 1665 les honoraires que pouvaient réclamer les vicaires de cette localité pour les enterrements, les baptêmes, les mariages, ainsi que ceux des maîtres d'école et des marguilliers (2). — Pierre Jobart, cinquième du nom, conseiller en la Chambre des comptes de Bar, fit, le 8 mai 1722, son testament, que M. Al. Martin reproduit d'après une copie (3). L'éditeur reconnaît que l'acte, sans présenter aucune particularité curieuse, fait connaître la mentalité d'un petit noble de province, au début du dix-huitième siècle.

§ 2. Histoire générale. — L'article dans lequel M. Brichet expose en quelques pages de quelle façon Henri II s'empara des Trois-Évêchés en 1552 est tendancieux et partial (4); on s'aperçoit, à le lire, que l'auteur connaît mal la question. Si dans les trois cités épiscopales Henri II avait des partisans, la majorité de la population tenait à garder son indépendance; les précautions prises par le roi de France avant et après l'occupation des trois villes en fournissent une preuve péremptoire.

A l'aide de documents fournis tant par les archives du département que par celles des communes, M. l'abbé Idoux a décrit les calamités qu'eut à souffrir durant la guerre de Trente ans la population des localités qui appartiennent aujourd'hui au département des Vosges (5). Son travail comprend deux parties; dans la première il étudie d'une façon générale les maux qu'ont engendrés la peste, la guerre et la famine. La peste apparut dans les Vosges en 1629, et depuis lors s'y installa jusqu'en 1640. De 1633 à 1661, la guerre exerça ses ravages, pires que ceux de la peste. Impôts de guerre, sac des villes et des villages, exactions des gouverneurs français, violences de toutes sortes commises par les soldats à quelque nationalité qu'ils appartinssent, mais plus particulièrement par les Suédois et par les Cravates,

(1) Nicolas (J.), *Un Testament de paysan au dix-septième siècle* (B S A L 1912, p. 126-130, cf. p. 223).

(2) Ohl (A.), *Un Document sur Moyenmoutier et Hurbache* (P L P M 1913, p. 286-288).

(3) Martin (Al.), *Un Testament à Bar-le-Duc en 1722* (B S L B 1913, p. 118-123, avec 1 grav.).

(4) Brichet (J.), *La Conquête des Trois-Évêchés* (M E 1912-1913, p. 697-707).

(5) Idoux (M. C.), *Les Ravages de la guerre de Trente ans dans les Vosges* (A S E V 1911, p. 195-338, 1912, p. 1-234).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

famine, attaques des bêtes sauvages, voilà en quelques mots les misères qu'eurent à endurer les malheureux habitants du bailliage de Mirecourt. Dans une seconde partie, l'abbé Idoux prend le département arrondissement par arrondissement, canton par canton, commune par commune, et rappelle ce que chaque localité a eu à souffrir durant la guerre de Trente ans. A la fin de son travail, il énumère les forteresses, les villes et les villages détruits, il montre la plupart des places fortes démantelées, le pays dépeuplé d'hommes et d'animaux domestiques, infesté de bêtes sauvages, les champs transformés en friches, couverts de broussailles. La lecture de cet intéressant travail cause autant de tristesse que d'indignation.

On sait que, par un traité signé à l'abbaye de Montmartre le 6 février 1662, Charles IV cédait à Louis XIV les duchés de Lorraine et de Bar moyennant une pension viagère et le droit pour les princes lorrains de prendre rang parmi les princes du sang de France. Ce traité souleva des protestations unanimes : en France, on contestait au roi le droit de créer, de sa seule autorité, des princes du sang ; les Lorrains s'indignaient de se voir vendus à la France par un souverain pour lequel ils avaient tant souffert. Finalement, et bien que Louis XIV l'eût fait enregistrer par le Parlement de Paris, le traité de Montmartre ne fut pas exécuté, et si le traité de Marsal ou de Nomeny (août 1663) ne l'abrogea pas expressément, il remit en vigueur le traité de Vincennes (28 février 1661). Des documents conservés à la Bibliothèque Nationale, dont jusqu'alors on n'avait pas tiré parti, ont permis à M. G. Zeller de faire mieux connaître les mobiles auxquels a obéi Charles IV en signant le traité de Montmartre et les personnes qui l'ont poussé à prendre cette détermination (1). Le dépit, le plaisir de jouer un mauvais tour à son neveu, expliquent en partie la conduite de Charles IV, mais il a de plus subi l'influence des Guises, qui désiraient devenir princes du sang. Quelques-unes des hypothèses de M. Zeller sont confirmées par des lettres aujourd'hui conservées à la Bibliothèque publique de Nancy, et qui font partie de la correspondance du père Donat. Si M. Zeller avait consulté ces documents, ils lui auraient montré que la question du traité de Montmartre est plus complexe encore qu'il ne le pense : Charles IV désirait régulariser l'union qu'il avait conclue jadis avec Béatrice de Cusance et légitimer le fils qu'elle lui avait donné. Un acte du 25 octobre 1661 en fournit encore la preuve. Dans ces conditions, Charles pouvait-il

(1) ZELLER (G.), *Le Traité de Montmartre (6 février 1662) d'après des documents inédits* (M S A L 1912, p. 5-74).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

désirer sincèrement l'abandon à Louis XIV de la Lorraine et du Barrois? C'était frustrer son fils de l'espoir de lui succéder. Aussi croyons-nous que Charles IV n'était pas de bonne foi lorsqu'il parla pour la première fois de céder la Lorraine ; la crainte de Louis XIV l'obligea de signer le traité, mais il se réservait d'en éluder les clauses. Le « prétendu » testament de René II est authentique (p. 13 n. 1); seulement, n'ayant pas été sanctionné par les États Généraux, il n'avait pas force de loi. — C'était à propos du Barrois mouvant et non de la Lorraine que la France avait contesté le principe de la succession masculine dans la maison de Lorraine. — Si Charles IV a fait la cour à Marie Mancini, s'il a parlé de l'épouser, rien ne prouve qu'il l'ait formellement demandée en mariage; dans tous les cas, le prince à qui Mazarin dit dans une lettre à la gouvernante de ses nièces, du 4 juillet 1660, avoir refusé la main de Marie est, non point Charles IV, quoi qu'en dise M. Zeller (p. 50 n. 3), mais son neveu; le texte de la lettre ne laisse aucun doute à cet égard (1). Vingt pièces justificatives, lettres de Charles IV, du duc de Guise ou de sa sœur, etc., ont été publiées par M. Zeller à la suite de son intéressante étude.

§ 3. Religion, clergé. — M. Hubert nous raconte l'amusante histoire du cavalier François Le Grand et de la veuve Rousse qui, après avoir demandé au curé J. Mussey, de Longwy (2), de les marier et après avoir essuyé de sa part un refus, allèrent le trouver de nouveau et lui signifièrent, en présence de deux témoins, qu'ils se prenaient l'un l'autre pour époux et pour épouse (3). Le curé finit par donner un peu plus tard son consentement à ce mariage. — Sœur Françoise-Marguerite Gennetaire, supérieure du couvent de la Visitation de Nancy, écrivit à la supérieure du monastère d'Avignon le récit des fêtes célébrées à Nancy, du 22 au 30 mai 1666, en l'honneur de la canonisation du fondateur des Visitandines, saint François de Sales, que le pape Alexandre VII avait canonisé le 19 avril 1665. M. Pfister a reproduit et annoté ce document curieux (4). — Au début du dix-septième siècle, un ermitage fut établi sur le territoire de Laneuveville-devant-Nancy, sous le vocable de Notre-Dame de Montaigu. Une

(1) Voir notre article : *Charles IV et Marie Mancini* (B S A L 1910, p. 78-88).

(2) C'est l'auteur de *La Lorraine ancienne et moderne.*

(3) Hubert (L.), *Un mariage « à la Gaulmine » à Longwy en 1696* (B S A L 1913, p. 87-94).

(4) Pfister (Chr.), *Les Fêtes de la canonisation de saint François de Sales à Nancy (22-30 mai 1666)* (B S A L 1913, p. 122-129).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

image de dévotion à l'effigie de cette vierge porte des croix de Lorraine, des C entrelacés et le blason des Bassompierre. M. E. des Robert cherche à expliquer la présence de ces emblêmes sur l'image (1).

§ 4. Histoire économique. — En 1614, le duc Henri II autorisait par lettres patentes l'un de ses valets de chambre, Jean Simon, et un bourgeois de Nancy, Thierry de Villiers, à rechercher dans la prévôté de Briey les mines, et spécialement les mines d'or et d'argent, que pourrait receler ce territoire. M. Duvernoy reproduit une partie du document, aujourd'hui conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle (2).

§ 5. Généalogies, histoire des familles. — M. de Marmier, continuant l'étude des branches de la famille de Choiseul, s'occupe des Choiseul-Stainville et des Choiseul-La Baume (3). Il sera bon, quand le travail sera terminé, d'y joindre un arbre généalogique. — Il existait à Gesnes, nous apprend M. Groffe, une branche de la famille Lescamoussier, dont le dernier membre mourut en 1773 (4). — La famille de Ryaville, originaire de la Lorraine, fut anoblie en 1609 par le duc Henri II, se fixa dans le Luxembourg à la fin du seizième siècle et s'éteignit au dix-huitième (5).

§ 6. Biographie. — C'est à Nancy, le 2 juillet 1659, qu'Alexandre de Beurges, président de la Chambre des comptes de Bar-le-Duc, épousa une Française, Élisabeth Gasselin, dont l'oncle était alors trésorier général des duchés pour le compte de Louis XIII (6). — M. de Custine résume dans un court article la vie et surtout la jeunesse de Charles V, en particulier ses projets de mariage (7). — M. Guillot,

(1) Robert (E. des), *Image de dévotion à l'effigie de Notre-Dame de Montaigu* (B S A L 1912, p. 196-198, avec 1 grav.).

(2) Duvernoy (É.), *Le Bassin minier de Briey en 1614* (P L P M 1913, p. 351-352).

(3) Marmier (marquis de), *Choiseul-Stainville et Choiseul-La Baume* (B S A L 1912, p. 203-213).

(4) Groffe (E.), *Les derniers Lescamoussier dans la prévôté de Montfaucon d'Argonne* (B S L B 1912, p. clxviii-clxix).

(5) Diderrich (E.), *Notice historique sur la famille de Ryaville.* Luxembourg, Bourg-Bourger, 1912, br. in-8 de 9 p.

(6) Dumast (baron de), *Le Lieu de mariage du président de Beurges en 1659* (B S L B 1912, p. cxvii-cxviii).

(7) Custine (Fr. de), *Charles V duc de Lorraine libérateur de Vienne* (M E 1912-1913, p. 399-404).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à l'aide des papiers du marquis de Sébeville, envoyé extraordinaire de Louis XIV à Vienne, a retracé les péripéties de la lutte soutenue par Léopold Ier, de 1682 à 1683, contre les Turcs et contre les Hongrois (1). Il est souvent question, dans ce travail, du duc de Lorraine Charles V, généralissime des troupes autrichiennes. M. de Sébeville le montre aux prises avec les difficultés que lui suscitaient quelques-uns des conseillers de l'Empereur, Hermann de Bade et l'évêque de Vienne, le père Emerick. M. Guillot appelle à tort (p. 428) Charles IV le duc de Lorraine. — M. Charles Gillant rappelle que le général Chevert était le petit-neveu de Claude Joly, évêque d'Agen, né à Buzy (Meuse), en 1610 (2). — M. Chabert reproduit le petit discours adressé en 1685 au prince de La Roche-sur-Yon par le président de Blair, du Parlement de Metz, au nom de cette compagnie (3). — M. Diderrich explique que, si le cardinal Granvelle a chargé le comte de Mansfelt, gouverneur du Luxembourg, de représenter Philippe II au baptême d'Henri fils de Charles III de Lorraine, dont le roi d'Espagne était un des parrains, c'est qu'une sœur de la femme de Mansfelt avait épousé un frère de Granvelle (4). — Marguerite, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, épousa malgré elle, en 1661, Cosme de Médicis, qui devint, en 1670, grand-duc de Toscane; elle aurait désiré prendre pour mari son cousin, le prince Charles de Lorraine, le futur Charles V. Cosme III ne sut pas se faire aimer, et sa femme le quitta en 1675 pour rentrer en France. Une Lorraine, née Thomesson de Reménecourt, qui avait été attachée à la cour de la duchesse d'Orléans, entrée en 1651 aux Carmélites et devenue leur supérieure, reçut, on ne sait à quel titre, les confidences de Cosme et lui donna des conseils et des consolations. M. Oulmont reproduit quelques-unes des lettres de la mère Thérèse de Jésus, ainsi s'appelait en religion mademoiselle de Reménecourt, et retrace la vie agitée de madame de Toscane, qui mourut à Paris en 1721 (5).

M. l'abbé L'Hôte termine l'histoire du grand-prévôt de Saint-Dié,

(1) Guillot (G.), *Léopold Ier, les Hongrois, les Turcs, le siège de Vienne* (Revue d'Histoire diplomatique 1911, p. 417-463 et 509-531).

(2) Gillant (Ch.), *Claude Joly, évêque d'Agen et le lieutenant-général Chevert* (B S L B 1912, p. CLXX-CLXXII).

(3) Chabert (F. M.), *Une Visite princière à Metz en 1685* (P L P M 1913, p. 353-354).

(4) Diderrich (E.), *Le Comte P. E. de Mansfelt représentant le roi d'Espagne comme parrain au baptême du duc Henri II de Lorraine.* Luxembourg, Bourg-Bourger, 1912, br. de 4 p.

(5) Oulmont (Ch.), *Une Religieuse du grand siècle. Mademoiselle de Reménecourt et les infortunes du grand-duc de Toscane Cosme III (1671-1683)* (A S H L 1911, p. 574-588).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

J.-Cl. Sommier (1). Nous voyons celui-ci, dans l'exercice de ses fonctions prévôtales, aux prises avec de multiples difficultés; il a des embarras d'argent, il se heurte à l'opposition des curés du Val de Saint-Dié ou du chapitre; pourtant ces conflits ne prirent pas un caractère aigu. Dans les loisirs que lui laissaient les occupations de sa dignité, Sommier écrivit d'assez nombreux ouvrages théologiques, l'*Histoire dogmatique de la religion*, l'*Histoire dogmatique du Saint-Siège*. On lui doit également une *Histoire de l'Église de Saint-Dié*, pour laquelle malheureusement il s'est contenté de reprendre le travail d'un de ses prédécesseurs, M. de Riguet. Ce livre valut à Mgr Sommier des critiques assez vives : l'auteur de la *Défense de l'église de Toul* l'accusa d'avoir, en reproduisant diverses bulles pontificales, supprimé des passages qui démontraient la dépendance où Saint-Dié se trouvait alors vis-à-vis des évêques de Toul. Le grand-prévôt s'efforça dans son *Apologie* de réfuter les attaques dirigées contre lui; on peut toutefois conserver des doutes sur sa bonne foi. Mgr Sommier mourut le 5 octobre 1737. Il avait fait un testament, dont M. l'abbé L'Hôte publie quelques extraits. L'exécution des dernières volontés du grand-prévôt souleva des difficultés, entraîna même des procès, qui se prolongèrent durant bien des années. On lit avec intérêt le travail de M. l'abbé L'Hôte, quoiqu'on sente un peu trop chez l'auteur le parti-pris d'écrire l'apologie de Mgr Sommier.

Le lieutenant Bernardin rappelle qu'à plusieurs reprises, en 1634, 1636, 1638, de 1640 à 1648, en 1674-1675, Turenne traversa les territoires lorrains qui font aujourd'hui partie du département des Vosges (2). — L'abbé de Vence, grand-prévôt de la collégiale Saint-Georges de Nancy, prononça, lorsque Stanislas vint prendre possession de la Lorraine, un discours où, tout en louant le roi de Pologne, il n'oublia pas de rendre hommage à Léopold « d'éternelle mémoire ». M. Pfister reproduit la harangue de l'abbé de Vence et donne sur ce personnage quelques détails biographiques (3).

§ 7. Histoire des localités. — Le village de Dagonville, qui avait déjà été pillé en 1636-1637 par les Suédois, eut, en 1650, beaucoup à souffrir des réquisitions de troupes lorraines de M. de Ligniville et des troupes françaises du maréchal de La Ferté-Senectère. La conséquence fut que les habitants, appauvris et endettés, quittèrent en

(1) L'Hote (E.), *Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée et grand-prévôt de Saint-Dié* (suite) (B S P V 1911-1912, p. 5-65). Cf. B L 1910-1911, p. 72-73.
(2) Bernardin (lieut.), *Turenne dans les Vosges* (B S E L V 1913, p. 14-16).
(3) Pfister (Chr.), *L'Abbé de Vence et le roi Stanislas* (B S A L 1912, p. 238-241).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

masse leur village, qui ne comptait plus, en 1668, que seize ménages au lieu de quatre-vingt-dix. Des documents conservés aux Archives départementales de la Meuse ont permis à M. Camonin de retracer la triste situation de Dagonville, qui ne commença à se repeupler qu'à partir de 1678 (1). — M. Duvernoy reproduit, en les accompagnant d'un commentaire, l'inscription d'un curé de Drouville, M. A. Brazy, et les épitaphes qui se trouvent dans l'église de Serres, celles de M. Rivetard, châtelain de cette localité, de J.-L. Hassaire et de N.-J. La Grange, curés de la paroisse, le premier au dix-septième siècle, le second au dix-huitième (2). — M. l'abbé Liébaut, curé d'Outremécourt, toujours zélé à évoquer le souvenir de La Mothe et de ses vaillants défenseurs, rappelle dans une petite brochure les noms de tous ceux, officiers ou habitants, qui concoururent en 1634 ou en 1645 à la défense de la ville; on sait que Mazarin, en dépit des termes formels de la capitulation, devait faire détruire la malheureuse ville de fond en comble (3). — M. Chr. Pfister reproduit, d'après l'édition qu'en a donnée M. de Contenson, un passage des Mémoires de Jean Gangnières, comte de Souvigny, lieutenant-général des armées du roi; ce morceau, fort intéressant, est relatif au siège de Nancy par Louis XIII en 1633 et à l'entrée du roi dans cette ville (4). — M. E. Diderrich retrace brièvement l'histoire de Rodemach, ancienne localité luxembourgeoise, dont les seigneurs jouèrent au Moyen Age un rôle considérable (5). — Uxegney, comme tant d'autres villages lorrains, eut cruellement à souffrir de la guerre de Trente ans. M. E. Martin, instituteur de cette commune, nous expose l'état misérable de la localité au milieu du dix-septième siècle et son relèvement à partir de 1662 (6).

§ 8. Art héraldique, ex-libris. — M. L. Germain de Maidy propose une nouvelle rédaction du blason de Fr. Bouvet, anobli par René II en 1501, jugeant incorrecte celle que donne dom A. Pelletier (7). —

(1) Camonin (S.), *La Dévastation du village de Dagonville* (M S L B 1912, p. 115-124).

(2) Duvernoy (É.), *Inscriptions à Drouville et à Serres* (B S A L 1913, p. 112-119, avec 2 grav.).

(3) Liébaut (Curé A.), *Les Notables habitants et défenseurs de La Mothe en Lorraine.* Nancy, Crépin-Leblond, 1912, br. in-8 de 29 p.

(4) Pfister (Chr.), *Un Récit du siège de Nancy de 1633* (B S A L 1913, p. 80-87).

(5) Diderrich (E.), *Une Excursion à Rodemach-en-Lorraine.* Luxembourg, Schroell, s. d., br. in-16 de 13 p.

(6) Martin (E.), *Page sombre de l'histoire d'Uxegney* (S L E L V 1913, p. 11-13).

(7) Germain de Maidy (L.), *Sur les Armoiries de Fr. Bouvet, anobli en 1501* (B S A L 1913, p. 134-136).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On doit au même auteur la reproduction des ex-libris armoriés de deux bibliophiles dont les familles avaient des attaches avec la Lorraine, les de Bourgongne et les Ganot de Moullainville (1).

§ 9. Divers. — On donnait le nom de « harouille » à la distribution que le prieuré de Cons-la-Grandville faisait chaque année aux pauvres du village le lundi gras. Peu à peu les indigents affluèrent de tous les coins du pays; la distribution devint un prétexte à réjouissances populaires, à orgies, on pénétrait dans le prieuré et jusque dans l'église. Bref, les choses allèrent si loin que les moines résolurent en 1613 de supprimer la harouille. Mais les seigneurs de Cons protestèrent : il en résulta divers procès, dont le dernier ne se termina qu'en 1656, devant le Parlement de Metz; cette cour décida que désormais les religieux de Cons devraient, au lieu de harengs, distribuer aux pauvres de la baronnie des michettes (petites miches) de pain. M. Hubert qui, après M. Ch. Buvignier, raconte cette curieuse histoire, l'a fait suivre de nombreuses pièces justificatives, dont il n'a malheureusement pas indiqué la provenance (2).

R. Parisot.

(1) Germain de Maidy (L.), *Ex-libris aux armes des familles de Bourgongne et Ganot* (B S A L 1913, p. 40-42).

(2) Hubert (L.), *La Harouille au prieuré de Cons.* Paris, Marc Imhaus et Chapelot, 1912, vol. in-8 de 115 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

I — L'ANCIEN RÉGIME

Histoire politique. — Les études de M. Charles Berlet, avocat à la Cour de Nancy et conseiller d'arrondissement, sont plus doctrinales qu'historiques. L'auteur a une théorie politique qu'il expose, avec une éloquente précision, dans le dernier chapitre de sa thèse de doctorat (1) et dans ce qu'il a déjà publié d'un ouvrage spécialement consacré à la question (2) : il est régionaliste. La théorie s'étaie d'un système historique d'après lequel la nation française a toujours été provincialiste. A la fin de l'ancien régime, un remaniement territorial était devenu nécessaire. Le Gouvernement voulait concilier l'unité de l'État et le respect des institutions provinciales. Les résistances locales le forcèrent à réunir les États Généraux. Mais lorsque la Constituante a créé ensuite les départements, elle a tenu grand compte des conditions régionales. Elle n'a pas fait œuvre abstraite, mais réaliste. Les départements ont été découpés dans la province, et la réunion des départements limitrophes reconstituerait, ou à peu près, le groupement historique et territorial qu'était autrefois la province. Des faits nombreux et bien choisis viennent à l'appui du système qui est ici trop brièvement résumé. Beaucoup sont exacts; d'autres semblent parfois transposés ou invo-

(1) Berlet (Ch.), *Les Tendances unitaires et provinciales en France à la fin du dix-huitième siècle* (*La division des provinces en départements*). Thèse de doctorat en droit, Nancy. Nancy, Imprimeries Réunies, 1913, in-8, 280 p.

(2) Berlet (Ch.), *Provinces et Départements. Lorraine et Barrois, Trois Évêchés. Meurthe, Moselle, Meuse, Vosges* (P L P M 1913, p. 355-360) extr. de *Les Provinces au dix-huitième siècle et leur division en départements. Essai sur la formation de l'unité française.* Paris, Bloud.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lontairement déformés; tous sont enrégimentés sous l'uniforme de la dialectique régionaliste et M. Berlet a recruté avec une dilection particulière son contingent de Lorraine. — Mais les synthèses générales et les conclusions fermes ne sont-elles pas prématurées ? Jusqu'à présent, l'histoire de la formation d'un département n'a donné lieu qu'à une demi-douzaine de monographies particulières. A cette trop courte liste, M. Henri Mettrier vient d'ajouter un livre qui par l'étendue de l'information, la maîtrise de l'exposé, la précision des références, le sens historique et des réalités, devra être classé parmi les meilleurs (1). Il s'agit du département de la Haute-Marne dont on sait que sur les 550 communes qui le composent, 27 appartenaient autrefois à la Lorraine et au Barrois. D'autres étaient bourguignonnes ou franc-comtoises, et la grande majorité, au nombre de 488, champenoises. L'étude de M. Mettrier est en quelque sorte tangente à la *Bibliographie Lorraine*, et ce serait sortir du rôle qui nous est assigné d'en entreprendre ici l'analyse détaillée. Signalons toutefois, à l'appendice, le « tableau des communes du département de la Haute-Marne, avec l'indication des circonscriptions dont chacune d'elles relevait en 1789 et relève en 1911 » : travail minutieux et nécessaire dont l'équivalent est à souhaiter pour tous les départements de la région lorraine. Mentionnons aussi les cartes des divisions territoriales du département en 1789, en 1790 et en 1800; elles sont très soigneusement établies et reproduites; il n'y manque que la carte ecclésiastique des doyennés. Et notons enfin la prudence des conclusions : M. Mettrier cherche à montrer que de tous les procédés de décentralisation, le « régionalisme » est probablement le plus difficile et le moins utile.

Le dernier intendant d'ancien régime à Metz, Depont, a tenu le journal des voyages qu'il a faits dans sa généralité quand il a pris possession de son poste, en 1779. Les notes sont instructives et il faut remercier Jean-Julien de les avoir publiées (2). — M. Alexandre Martin a dressé la liste des principaux fonctionnaires en Lorraine et Barrois à la veille de la Révolution (3). — Il raconte comment on

(1) METTRIER (H.), *La Formation du département de la Haute-Marne en 1790; étude de géographie politique.* Ouvrage publié sous les auspices de la société historique et archéologique de Langres. Chaumont, Andriot-Moissonnier, 1911, in-8, XXVIII-399 p., 8 cartes dont 7 hors-texte.

(2) DEPONT, *Journal des voyages faits en 1779*, p. p. Jean-Julien (P L P M 1912, p. 105-119, 164-177 et 184-185 [note additionnelle, par L. GERMAIN DE MAIDY]; cf. 1913, p. 246, 3 grav. et 2 pl.).

(3) MARTIN (Alex.), *Le Monde officiel de la province de Lorraine et de Barrois à la veille de la Révolution française* (P L P M 1912, p. 257-266).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faisait alors le voyage de Paris (1). — M. René Perrin définit les tendances égalitaires, politiques et laïcisatrices qu'il constate dans la vie sociale et le régime administratif d'un village lorrain à la fin du dix-huitième siècle (2).

Histoire religieuse. — Mlle Vincent-Dubé continue ses études, édifiantes et soigneuses, d'histoire religieuse, par une monographie du monastère des Clarisses de Bar-le-Duc, des origines jusqu'à la Révolution (3). Un index alphabétique des noms propres n'eût pas été inutile. — Jean-Julien publie un témoignage significatif de l'admiration qu'inspirait en son temps le curé de Vouxey, Duquesnoy (4). — M. René Wiener donne le texte de documents relatifs à la fondation de l'ancien cimetière juif de Nancy, rue de la Commanderie, en 1787 et 1788 (5). Auparavant, les juifs de Nancy étaient inhumés à Metz; depuis 1840, ils ont leur cimetière à Préville.

Histoire militaire. — Le quartier de cavalerie de Toul, aujourd'hui caserne de Rigny, a été inauguré en 1784 par l'intendant Depont (6). — Sous l'ancien régime, la gendarmerie (qu'il ne faut pas confondre avec la maréchaussée) était un corps d'élite qui faisait partie de la Maison du Roi. On en envoya à Lunéville en 1768, pour dédommager la ville de la suppression de la cour royale de Stanislas. Elle y tint garnison jusqu'à la veille de la Révolution (7).

Biographies. — Le grand musicien Chopin est-il d'origine lorraine? M. Lévy a cru pouvoir répondre négativement (8). M. L. Germain de Maidy prouve que la question n'est pas encore définitivement

(1) Martin (Alex.), *Comment on allait de Bar-le-Duc à Paris en 1788* (B S L B 1912, p. xxxv-xxxix).

(2) Perrin (R.), *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution : Villers-sous-Prény au dix-huitième siècle* (P L P M 1912, p. 513-522).

(3) Vincent-Dubé (E.), *Le Monastère des Clarisses de Bar-le-Duc (1484-1792)*. Paris, Librairie Saint-Paul, et Bar-le-Duc, Collot, 1912 in-8, 93 p., 4 pl.

(4) Jean-Julien, *Un Éloge du père Duquesnoy, curé de Vouxey* (P L P M 1912, p. 704-705).

(5) Wiener (R.), *L'Ancien Cimetière juif de Nancy* (B S A L 1912, p. 84-87, 1 grav.).

(6) Denis (A.), *L'Inauguration du « Quartier neuf » à Toul en 1784* (P L P M 1912, p. 449-454, 1 grav., 1 pl.).

(7) Rousset-Croiset et H. C. L., *La Gendarmerie de Lunéville* (Intermédiaire 1912, col. 25-28).

(8) Lévy (André), *La Fin d'une légende : l'origine lorraine de Chopin* (Mercure de France 16 nov. 1912, t. C, p. 297-302).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

résolue (1). — Les rebouteurs du Val-d'Ajol sont célèbres; un praticien lorrain, Jacques Dumont, profita de leur renommée et, sous le nom de Valdajou, il acquit à Paris une certaine réputation vers la fin du dix-huitième siècle (2).

II — RÉVOLUTION ET EMPIRE

1 — Histoire politique

Bibliographie. Sources. — M. Duvernoy donne d'utiles conseils sur l'utilisation des archives communales (3). — Il montre excellemment que l'*Annuaire de la Meurthe* abonde en indications précieuses sur l'histoire locale du dix-neuvième siècle (4), notamment pendant la longue période où l'historien Lepage en dirigea la publication (de 1846 à 1888). — M. Boudet continue, plus lentement encore que par le passé, son inventaire des sources de l'histoire des Vosges pendant la Révolution aux Archives nationales (5).

Cahiers de doléances. — M. Ch. Étienne a publié le tome II des Cahiers de doléances conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (6); le tome III et dernier est sous presse : il convient d'attendre la fin de la publication pour l'apprécier d'ensemble. — Il semble que dans les Vosges on se tienne pour satisfait d'inventorier et d'analyser les cahiers au lieu d'en donner le texte intégral. Ce n'est là évidemment qu'une solution provisoire, car un sommaire, si bien établi qu'il soit, ne répond en aucune façon aux nécessités historiques. Quoi qu'il en soit, c'est suivant cette

(1) Germain de Maidy (L.), *Sur l'Origine de Chopin* (P L P M 1913, p. 62; cf. 1912, p. 774).

(2) Delaunay (Dr P.), article du *B. Soc. franç. d'hist. de la Médecine*, 8 avril 1912, analysé dans P L P M 1912, p. 319-320.

(3) Duvernoy (É.), *L'Enseignement de l'histoire locale et les archives communales* (B. enseignement primaire M.-et-M., 1912, p. 112-115); cf. Tourneur, *L'Esprit public et l'histoire locale* (Étoile de l'Est, Nancy, 23 déc. 1912).

(4) Duvernoy (É.), *Une Source inédite de notre histoire locale au dix-neuvième siècle : L'Annuaire de la Meurthe* (extr. de l'Annuaire de Lorraine pour 1914). Nancy, Crépin-Leblond, 1913, in-8, 12 p. Cf. B S A L 1913, p. 255.

(5) Boudet (P.), *Les Sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives nationales* (R V 1912-1913, p. 177-183).

(6) Étienne (Ch.), *Cahier des doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy pour les États Généraux de 1789. 1re série : Département de Meurthe-et-Moselle*, t. II : *Cahiers du bailliage de Dieuze*. — Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française p. p. le Ministère de l'Instruction publique. Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8, viii-443 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

méthode abréviative que M. l'instituteur Eug. Martin achève maintenant la publication des Cahiers du bailliage de Mirecourt (1). — L'étude approfondie que M. le cand. phil. Fr. W. Hussong vient de publier en allemand sur les bailliages de Boulay et de Bouzonville (2), dont les cahiers ont été publiés par MM. Dorvaux et Lesprand, suffirait à montrer la nécessité d'une reproduction intégrale. Aucune des remarques critiques de M. Hussong n'eût été possible sur un résumé. Et elles sont pour la plupart fort intéressantes. Peut-être eussent-elles gagné à être présentées moins longuement. Mais elles montrent, de la manière la plus consciencieuse, comment il faut lire, en bonne critique, les cahiers de doléances.

Représentants en mission. — On a dit, ici même, l'importance qu'aurait, pour l'histoire de la Révolution, le recueil des actes des représentants en mission (Cf. B. L. 1912, p. 63). Il en faudrait dans chaque département. Grâce à M. Philippe, archiviste départemental à Épinal, les Vosges sont maintenant pourvues. « J'ai, dit M. Philippe, réuni et classé chronologiquement tous les actes que j'ai pu connaître des représentants du peuple dont les pouvoirs se sont étendus directement ou indirectement sur le département des Vosges (du 29 décembre 1792 au 9 avril 1797). » Pour cette publication, « les sources sont presque exclusivement vosgiennes »; à Paris, les Archives nationales « ont fourni un certain nombre d'analyses et de copies collationnées »; enfin le grand recueil de M. Aulard a été utilisé « d'une façon continue ». M. Philippe a joint au texte ou à l'analyse des documents une introduction très nette et précise, avec les notes indispensables. Et il a porté son travail à Metz, au *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* qui se fait honneur d'inscrire au frontispice de son Annuaire qu'elle a comme *Protektor : Seine Majestät Kaiser Wilhelm II* (3). On en a été surpris, d'autant qu'il ne manque pas en France, en Lorraine et dans les Vosges, de recueils où le travail de M. Philippe eût trouvé l'hospitalité. Mais l'auteur fait remarquer que les actes des représentants en mission dans les Vosges sont fort souvent applicables

(1) Martin (Eug.), *Les Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt* (R V 1912-1913, p. 9-28, 65-83, 157-176; cf. B L 1912, p. 65-66).

(2) Hussong (Fr.-W.), *Cahiers de doléances des communautés en 1789 ; bailliages de Boulay et de Bouzonville* (A S H L 1912, p. 1-166).

(3) Philippe (A.), *Les Représentants du peuple en mission et le département des Vosges.* Documents publiés avec une introduction et des notes (A S H L 1911, p. 81-131, 1912, p. 449-505).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans les départements voisins et notamment en Alsace-Lorraine. Et l'actif secrétaire de la Société lorraine d'Histoire et d'Archéologie, M. l'archivdirektor Hauviller n'a-t-il pas donné à une revue française l'inventaire du fonds révolutionnaire des archives de la Moselle? Si les historiens voisinent aujourd'hui par-dessus la frontière, c'est que la frontière actuelle n'existe pas dans l'histoire — du moins jusqu'à l'époque contemporaine.

Histoire locale. — M. L. Schwab montre comment la nouvelle de l'arrestation du Roi à Varennes s'est rapidement propagée dans les Vosges, l'émotion qu'elle provoqua et le sursaut d'énergie patriotique qui en fut la conséquence (1). — J.-B.-L. Carré de Malberg donne dans ses mémoires (2) quelques détails inédits sur l'arrestation du roi et sur l'histoire du Clermontois jusqu'à la fin de l'Empire. — Trois des villes d'eaux des Vosges ont fait l'objet de monographies révolutionnaires, dont aucune n'est définitive : à Plombières, M. Kastener (3) reprend et complète le travail précédent de M. Bernardin (Cf. B L, 1912, p. 89), mais sans l'annuler; à Bussang, M. Richard (4) analyse clairement les délibérations de la municipalité bussenette, mais sans utiliser toutes les autres sources d'information; à Bains-les-Bains, M. l'abbé Olivier (5) mène jusqu'en 1815 l'histoire de la petite ville vosgienne, dont il a commencé la publication en 1909 et qui formerait un gros volume de 800 pages. Les chapitres relatifs à la période révolutionnaire ne sont pas les meilleurs de cette énorme compilation. Les périodes chronologiques sont insuffisamment indiquées. M. Olivier a été professeur de mathématiques et il a l'esprit systématique; le plan qu'il adopte n'est pas historique. Par exemple il établit trois chapitres distincts pour les fêtes républicaines politiques, philosophiques et patriotiques : la distinction est ingénieuse mais nullement conforme à la réalité. M. Olivier s'intéresse surtout aux affaires ecclésiastiques, mais il les traite avec une partialité véritablement décevante. — A Saint Dié, M. Albert Ohl (6) a commencé aux Archives

(1) Schwab (L.), *La Répercussion dans les Vosges de l'arrestation de la famille royale à Varennes* (R V 1912-1913, p. 1-8).

(2) Carré de Malberg, *Mémoires relatifs à la région de Varennes* (Révolution française 1911, t. LXI, p. 65-80).

(3) Kastener (Jean), *Une Station thermale pendant la Révolution : Plombières, 1792-1795* (P L P M 1912, p. 350-363, 432-441).

(4) Richard (E.), *Bussang pendant la Révolution* (R V 1912-1913, p. 129-150, 210-226).

(5) Olivier (C.), *Bains-les-Bains* (A S E V 1911, p. 1-194). Cf. B L 1909-1910, p. 22 et 40, et 1910-1911, p. 26-27.

(6) Ohl (A.), *Éphémérides de la Révolution à Saint-Dié* (R V 1912-1913, p. 193-209).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

communales et avec les travaux du regretté Bardy, la chronologie de la révolution déodatienne. Jour après jour, il note avec précision le sommaire des faits principaux, sans omettre leurs références. Le travail est plus difficile qu'il ne paraît sous son apparente simplicité : il est méritoire et utile.

Émigrés. — Sous le titre général de *L'Émigration en Lorraine*, M. H. Poulet a groupé des faits, des documents, des histoires et des portraits, nombreux et nouveaux, dont une partie seulement se rapporte à l'émigration (1). C'est d'abord un tableau d'Étain en 1789 et des débuts de la révolution stainoise. C'est ensuite une étude sur les aristocrates du pays; les royalistes, les réfractaires, la propagande en faveur de l'émigration, l'abbé Nicolas Martin, chanoine de Verdun, la famille Chappes. C'est encore l'histoire d'un des frères Chappes qui, s'étant décidé à émigrer, est arrêté à la frontière avec son ami le chevalier de Lassaulx. Son affaire est instruite à Sierck par le maire Jolivalt et le juge de paix Hentz (le futur conventionnel). Les papiers saisis sur Chappes et Lassaulx sont très compromettants, car ils semblent prouver l'embauchage pour l'émigration. Les deux prisonniers sont envoyés à Orléans où ils seront jugés par la Haute Cour; transférés ensuite à Versailles, ils y sont massacrés avec leurs codétenus. Après ce long détour, M. Poulet revient à Étain. Il y trouve les patriotes acharnés à la poursuite des aristocrates et des partisans des Prussiens pendant l'invasion; il raconte l'arrestation des suspects et leur libération après thermidor. La manière de M. Poulet nous est connue (Cf. B L, 1912, p. 70-71 et 74-75). Il semble que l'auteur rassemble peu à peu les éléments d'une histoire générale de la période révolutionnaire dans la région meusienne ou en Lorraine. Personne ne l'écrirait mieux que lui et ce serait une œuvre de premier ordre. M. Poulet est un érudit et un écrivain de valeur. Pour le moment, il assemble des notes; plus tard il composera. Et peut-être, en confrontant de plus près ses conclusions, s'apercevra-t-il que son attitude à l'égard de la Révolution est quelque peu contradictoire. Dans l'ensemble il admire « le mouvement merveilleux de la Révolution, le plus grand mouvement des temps modernes », mais dans le détail, il est bien rare que les révolutionnaires, considérés un à un, trouvent grâce devant lui: Hentz et Jolivalt, par exemple, sont présentés sous un aspect pittoresque mais caricatural. Le pré-

(1) Poulet (H.), *L'Émigration en Lorraine. L'affaire Chappes-Lassaulx et les émigrés d'Étain* (P L P M 1912, p. 65-81, 144-156, 224-243, 282-296, 385-405, 460-475, 532-551, 667-698; 1913, p. 96-112, 145-162, 35 grav., 10 pl.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sident du district de Clermont-en-Argonne a, pendant l'invasion, « fait preuve de beaucoup d'énergie, résistant au péril de sa vie aux réquisitions de l'ennemi »; après l'invasion, il reste patriote; en conséquence, il devient, pour M. Poulet, « le type du révolutionnaire malgré lui ». Et ainsi de suite. Si la formule n'était pas trop absolue, on pourrait dire que M. Poulet est tout ensemble favorable à la Révolution et aux contre-révolutionnaires, défavorable aux révolutionnaires et à la contre-révolution; il prend parti simultanément dans les deux sens et il se croit impartial. — M. Léon Schwab (1) a trouvé aux archives départementales des Vosges deux curieuses lettres d'émigrés, signées Schoffer (23 avril 1793) et Gérard (10 octobre 1793).

Écoles. — Trois notules : sur une nomination de maître d'école à Bayon en 1790 (2), à Brognon en 1792 (3), et sur les écoliers d'un pensionnat de Nancy qui, en 1794, demandent des piques à l'instar de leurs camarades du pensionnat concurrent, pour faire figure civique aux fêtes décadaires (4).

Biographies. — « Un écrivain allemand, M. Alfred Gresner... en 1863... après avoir mentionné la famille de Neufchâteau de l'ancienne chevalerie... affirme sans la moindre hésitation : de cette famille était le comte François de Neufchâteau. » Ainsi débute M. Lhomer, aux premières lignes du premier chapitre du livre qu'il consacre à François de Neufchâteau (5); et il triomphe : « N'en déplaise à l'érudition allemande, François de Neufchâteau n'appartient pas à une famille noble. » Mais, « n'en déplaise » à M. Lhomer, Grenser — et non Gresner — a écrit : « de cette famille était probablement le comte François de Neufchâteau. » Ainsi, pour mettre une erreur au compte de l'« érudition allemande », — erreur qui n'est à tout prendre qu'une supposition erronée, — l'érudition, apparemment française, de M. Lhomer, commet deux erreurs, dont l'une, toujours grave, même quand il ne s'agit que d'un détail minuscule, s'appelle

(1) Schwab (L.), *Correspondance d'émigrés* (R V 1912-1913, p. 53-59).

(2) *Maîtres d'école de jadis* (Le Temps, Paris, 22 octobre 1912).

(3) Franceschini (E.), *Quelques Lettres sur l'histoire locale de la Meuse pendant la Révolution française ; une élection de maître d'école à Brognon* (P L P M 1913, p. 371-373).

(4) Depréaux (A.), *Les Écoliers de Nancy* (F H 1912, t. VII, p. 296-297).

(5) Lhomer (Jean), *Un Homme politique lorrain : François de Neufchâteau (1750-1828), d'après des documents inédits.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8, 233 p., 3 portr. Cf. ci-dessous, p. 153.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la citation tronquée. Mais laissons cela. L'érudition n'est ni allemande ni française : elle est bonne ou mauvaise. Et hâtons-nous de dire que le livre de M. Lhomer vaut mieux que la manière dont il débute. Sans doute, la bibliographie est incomplète et les références insuffisantes. Mais M. Lhomer a fait de fructueuses trouvailles aux Archives nationales et dans des « collections particulières ». Il a corrigé et complété sur bien des points ce qu'on savait jusqu'à présent de la vie de François de Neufchâteau. Une comparaison entre son livre et la notice de M. Bouvier (*Les Vosges pendant la Révolution*, p. 381-420) qui est la dernière en date des biographies générales de l'homme d'État lorrain (1885) montre les progrès réalisés. M. Lhomer a sainement jugé son personnage, il écrit d'une plume alerte; son récit est instructif et amusant, — plus amusant peut-être que vraiment instructif. A la grande joie des amateurs de petite histoire, M. Lhomer publiera, par exemple, la recette du « cochon de lait à la gelée blanche», que François de Neufchâteau avait soigneusement transcrite, car il était fort gourmand, comme on savait l'être de son temps; mais lorsque, d'autre part, le lecteur voudra connaître le rôle de François comme directeur, c'est-à-dire comme chef de l'État, il n'apprendra rien; comme plénipotentiaire de la République à Seltz : presque rien; comme ministre de l'Intérieur : presque rien, sinon sur les fêtes qui prêtent à développements pittoresques. François de Neufchâteau n'est pas un personnage de premier ordre, il s'en faut; mais tout n'est pas encore dit sur son compte. — Il fut marié quatre fois. Sa deuxième femme, Marie-Françoise Pommier, périt assassinée par des rôdeurs dans la nuit du 6 au 7 août 1804. Elle était divorcée et son mari déjà remarié depuis deux ans : M. l'instituteur Cornu (1) omet de l'indiquer. Mais il publie les pièces du procès criminel. Les vrais coupables échappèrent; deux complices seulement furent condamnés et exécutés.— M. Philippe (2) a découvert une lettre de François de Neufchâteau qui permet de rectifier la date de son incarcération en 1793.

Une supplique du chanteur Glasson dit Brice, maire de Nancy pendant la Terreur, donne sur son errante carrière d'acteur d'opéra des indications nouvelles (3). — Un officier d'infanterie, le chevalier

(1) Cornu (C.), L'*Assassinat de Marie-Françoise Pommier, femme de François de Neufchâteau* (R V 1912-1913, p. 84-108).

(2) Ph(ilippe) (A.), *Un Appel de François (de Neufchâteau) à la commune de Paris (20 sept. 1793)* (R V 1912-1913, p. 184-186).

(3) Furcy-Raynaud, *Les Mésaventures de l'acteur Brisse, maire de Nancy en 'an II* (R. des Études historiques, Paris, sept.-oct. 1912, p. 557-566).

EFERUS – Recherches & Classification numériques

P.-J. de Corday, marié et établi dans la Meuse (où il fut porté sur la liste des émigrés), serait l'oncle paternel de Charlotte Corday, et sa nièce aurait longtemps vécu chez lui (1). — Les papiers de Dubois-Thainville qui fut chargé de mission dans le Levant de 1794 à 1797, puis consul à Alger jusqu'à la Restauration, ont été retrouvés à Saverne par M. le landgerichtsrath W. Beemelmans (2), qui en a tiré la matière d'une notice fort intéressante, mais peu au courant des publications françaises.

Consulat et Empire. — M. Christian Pfister a donné une suite aux *Assemblées électorales* de la Meurthe et de Nancy (Cf. B L, 1912, p. 66-69) : il étudie maintenant le système électoral et les élections de 1799 à 1815 (3) et sa nouvelle publication n'est pas moins bien venue que la précédente, car elle procède de la même méthode et elle est établie avec le même soin. Elle est aussi la bienvenue, car elle est peut-être plus nouvelle encore. L'étrange système électoral du temps de Napoléon a jusqu'à présent rebuté tous les historiens. Il n'en existe pas, croyons-nous, une seule étude particulière. Balzac l'admirait fort : « Napoléon, écrivait-il, avait merveilleusement adapté l'élection au génie de notre pays »; « le système électif de l'Empire est incontestablement le meilleur ». C'est en réalité le système le mieux fait pour empêcher l'opinion publique de se manifester, tout en maintenant l'apparence d'une liberté restreinte. M. Pfister en a patiemment démontré le mécanisme compliqué. De 1799 à 1815, il énumère les quinze plébiscites ou élections par quoi les sujets furent censés dire leur avis et faire leur choix; il donne l'analyse des procès-verbaux, le détail des opérations et le nom des élus; il apporte ainsi une contribution précieuse à l'histoire locale comme à l'histoire générale du Consulat et de l'Empire.

Le récit des six passages de Napoléon et des treize passages de Joséphine dans le département de la Meurthe (de 1797 à 1809) est d'intérêt plus restreint et ne pouvait guère ne pas être quelque peu monotone, car rien ne ressemble plus à une festivité ou à une réception officielle qu'une autre festivité ou réception. Mais, chemin faisant,

(1) PIERROT (A.), *Charlotte Corday dans la Meuse* (P L P M 1912, p. 251-252).

(2) BEEMELMANS (W.), *Dubois-Thainville, ein französischer Diplomat aus der Zeit der ersten Republik und des ersten Kaiserreichs* (A S H L 1911, p. 36-80, 1 grav. et 1 pl.).

(3) PFISTER (Chr.), *Les Élections à Nancy et dans le département de la Meurthe sous le Consulat et le premier Empire (1799-1815)*, M S A L 1912, p. 173-320, et tirage à part, Nancy, Crépin-Leblond, 1912, in-8, 165 p.; la table des matières manque dans le tirage à part, la table alphabétique des noms propres manque dans les M S A L.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Pfister a découvert des détails inconnus qui ne sont pas négligeables (1). Le premier et le dernier passage de Napoléon sont à cet égard les plus notables. En 1809, M. Pfister a trouvé le texte inédit d'une conversation de l'Empereur avec le sous-préfet de Sarrebourg, Lepère. On sait combien sont savoureuses et instructives les conversations de Napoléon; on pourrait les réunir en un recueil spécial et la relation de Lepère y figurerait en bonne place. En 1797, M. Pfister pose une question critique qui n'est pas sans importance. Jusqu'à présent, on était d'accord pour admettre sur la foi de Noël que Napoléon, en passant par Nancy, avait assisté à une fête organisée par la Loge; c'était même le seul fait authentique qui parût prouver que l'Empereur a été franc maçon. Or M. Pfister met en doute le témoignage de Noël, ou plutôt il établit une distinction plus subtile que probante. Quand Noël rapporte de mémoire que Bonaparte a été au théâtre de Nancy, où on l'acclama, M. Pfister écrit : « Tous ces détails peuvent être exacts et avoir été conservés dans la mémoire de Noël. » Mais quand Noël, étayant ses souvenirs d'un document positif, ajoute qu'il a eu « en main » la « planche » maçonnique dont il appert que Bonaparte « vint visiter la Loge », où, « quoiqu'il ne fût que Maître, il fut reçu avec tous les honneurs possibles », M. Pfister refuse de donner sa créance : « Jusqu'à preuve du contraire, nous repoussons le récit de Noël. » Une discussion approfondie dépasserait le cadre qui nous est tracé. Cependant, constatons encore que M. Pfister tient pour « inventés » les détails que raconte Bégin sur le passage de Bonaparte à Nancy en 1797, et pourtant Bégin, qui était de Metz, pouvait avoir été renseigné par des témoins oculaires. Ainsi Bégin ment, Noël se trompe et tous les historiens sont dans l'erreur. Pourquoi? M. Pfister a donné deux documents inédits : le 12 frimaire an V (2 décembre 1797), la veille de l'arrivée du général, l'administration départementale charge Mourer, son commissaire, de demander à la municipalité d'être associée à la réception qui sera faite à Bonaparte, et le 13 frimaire (3 décembre) — le jour même où Bonaparte se trouvait à Nancy — Mourer écrivait dans le sens indiqué à son collègue Richard, de l'administration municipale. M. Pfister, supposant que la lettre de Mourer est forcément antérieure à l'arrivée de Bonaparte, conclut que le général n'a pas été à Nancy

(1) Pfister (Chr.), *Les Passages de Napoléon Ier et de Joséphine dans la Meurthe* (M A S 1912-1913, p. 8-94). — Sur la popularité de Bonaparte, en 1800, à Strasbourg et à Nancy, une curieuse lettre d'un entrepreneur de spectacles nommé Boehm a été p. p. Bompard (G.), Carnet de la Sabretache, 1911, p. 576 et communiquée par Depréaux (A.), au P L P M 1912, p. 256.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans la nuit du 12 au 13, qu'il n'a pas couché dans un hôtel dans la nuit du 12 au 13 comme le dit Bégin et qu'il a passé tout au plus quelques heures à Nancy dans la journée du 13. Voici une hypothèse qui, dans l'état actuel de la documentation, résoudrait les difficultés et permettrait de concilier tous les textes; car en histoire il est toujours grave de nier les témoignages, surtout quand ils peuvent être interprétés de manière concordante. Bonaparte a quitté Rastat le 12 frimaire dans la nuit. Il arrive à Nancy vingt-quatre heures après, c'est-à-dire le 13 vers 2 ou 3 heures du matin. Il se couche. Après tout, le « héros » pouvait avoir besoin de repos. Pourquoi supposer qu'il a passé sans nécessité deux ou trois nuits blanches, de suite et en plein hiver? Le matin, la nouvelle se répand, mais Mourer n'en était pas encore informé quand il écrivit à Richard. C'était un dimanche. La foule s'assemble devant l'hôtel, comme le raconte Bégin. La municipalité organise en hâte une réception. Et le général a eu largement le temps d'aller à la Loge et au théâtre comme le dit Noël. Il se pressait si peu qu'il n'est arrivé à Paris que le 15 (5 décembre), à 5 heures du soir, et il a vraisemblablement passé la nuit du 14 au 15 non dans sa berline, mais au lit.

2. Histoire religieuse

Clergé constitutionnel. — M. l'abbé Ch. Constantin, dont on connaît les utiles recherches sur le serment constitutionnel dans la Meurthe (Cf. B L 1912, p. 79-80), nous raconte maintenant l'élection de l'évêque constitutionnel à Nancy en 1791 (1). Chatelin, chanoine de Toul, élu le 15 mars, démissionne un mois plus tard; il est remplacé, le 9 mai, par Lalande, vicaire épiscopal à Paris, qui n'accepte qu'après de longues hésitations, le 25 mai. Les procès-verbaux de l'élection ont été publiés par M. Pfister, dans ses *Assemblées électorales :* il restait à montrer l'état des esprits, l'attitude des électeurs et des autorités, les intrigues et les personnages. M. Constantin s'en est acquitté avec le soin et le souci d'exactitude qu'on lui connaît. Peut-être eût-il bien fait d'exposer plus en détail les arguments échangés, de part et d'autre, dans les brochures polémiques, ou de donner tout au moins quelques indications critiques sur ces brochures. Par exemple, quel est l'auteur des *Gémissements d'un solitaire?* Est-ce l'abbé L'Huillier? Écrivait-il en

(1) Constantin (C.), *L'Élection de l'évêque constitutionnel de la Meurthe en 1791.* (Revue des Questions historiques. oct. 1913, et tirage à part. Paris, 1913, in-8, 31 p.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1793 comme il est dit au Catalogue du Fonds Lorrain? ou en 1791? Certaines de ses assertions sont évidemment calomnieuses; quelques-unes seulement sont reproduites : pourquoi pas les autres aussi? Elles se font comprendre et juger les unes par les autres. Sans doute, l'auteur a-t-il craint d'encombrer son récit d'un excès de détails.

Nationalisations. — Le travail de M. l'abbé Lesprand, sur le clergé messin pendant la Révolution, est toujours en cours de publication (1). — L'auteur a donné un développement spécial à l'histoire de l'abbaye de Wadgasse (2), et à juste titre. Fondée en 1135, l'abbaye des prémontrés de Wadgasse sur la Sarre n'était devenue française qu'à la suite du traité de rectification de frontière conclu en 1766 avec le prince de Nassau. Elle se trouvait donc dans des conditions juridiques particulières et sa nationalisation n'alla pas sans de nombreuses difficultés. M. Lesprand ne cèle pas qu'il est de cœur avec les religieux contre les patriotes, mais son exposé est solidement documenté et les faits sont présentés avec le plus grand soin. — M. Favret publie la copie d'un extrait certifié conforme du procès-verbal d'inventaire fait par la municipalité d'Étival, entre le 20 novembre 1790 et le 10 juin 1791, des biens mobiliers et immobiliers de l'abbaye d'Étival (3). Cet inventaire, qui manque aux Archives des Vosges, a été trouvé dans les papiers d'un ecclésiastique d'origine alsacienne. — Un texte récemment publié et reproduit par M. d'Arbois de Jubainville (4) montre que, sous la Convention, on se préoccupait d'assurer la conservation du sépulcre de Saint-Mihiel : petite contribution à l'histoire du « vandalisme révolutionnaire ».

Déportations. — Les fils de Saint-Jean-Baptiste de La Salle eurent à Metz trois écoles (de 1747 à 1784) et trois à Nancy (de 1749 à 1791), sans parler du noviciat de Maréville, près Nancy. Ils revinrent à Metz en 1816 et à Nancy en 1821. Les écoles de Metz étaient fermées avant la Révolution, celles de Nancy refusèrent le serment le 12 juin 1791 et furent confiées à des régents laïcs le 14 juillet suivant. Pendant la Terreur, sept frères des Écoles chrétiennes et l'aumônier de la

(1) Lesprand (P.), *Le Clergé messin et la Révolution* (R E M 1912, p. 34-53, 144-160, 190-228, 379-397, 496-512, 564-569); cf. B L 1912, p. 80, n. 1.

(2) Lesprand (P.), *Les Derniers Jours de l'abbaye de Wadgasse* (A S H L 1911, p. 473-549).

(3) Favret (P. M.), *Inventaire de l'abbaye d'Étival* (R V 1912-1913, p. 227-252).

(4) Arbois de Jubainville (P. d'), *Le Sépulcre de Saint-Mihiel et la cathédrale de Verdun pendant la Révolution* (B S L B 1912, p. clxxix-clxxx).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maison de Saint-Yon, à Rouen, furent déportés à Rochefort sur les pontons : quatre y moururent, dont un de Metz et un de Nancy; deux des survivants avaient enseigné à Nancy. Le F. Paul-Joseph (1) a très soigneusement — sur des documents en partie inédits — et pieusement raconté leur martyre. « Se pouvait-il, demande-t-il, rien inventer de plus satanique, par conséquent de plus utile à la réalisation du plan des Loges, que d'imposer au clergé de France une constitution qui le séparerait de Rome? » — M. l'abbé Mangenot a dressé à nouveau la liste des ecclésiastiques meurthois qui sont morts en déportation pendant la Révolution (2).

3. Histoire économique

MM. Camille Bloch et Pierre Caron ont donné d'utiles renseignements sur la vérification des caisses patriotiques (3) et sur l'état des prix après la suppression du maximum (4) dans les départements de la région lorraine. — Le 24 thermidor an IV (11 août 1796), l'administration départementale des Vosges a ouvert une enquête sur les forges du département. M. Georges Boizot en publie les résultats (5). On comptait alors 27 forges et 2 clouteries dans les Vosges; elles étaient d'importance très inégale : de 2 à 200 ouvriers, mais toutes en pleine activité. Leur décadence est postérieure.

4. Histoire militaire

Recrutement et organisation. — Le travail de M. le commandant Henri Demiau sur le recrutement dans la Moselle de 1791 à 1796, n'a

(1) Paul-Joseph, *Les sept frères des Écoles chrétiennes et l'aumônier de la Maison de Saint-Yon (Rouen), déportés sur les pontons de Rochefort en 1794*. Bruxelles, Ch. Bulens, 1912, in-8, 86 p., 29 grav., extr. du B. des Écoles chrétiennes 1912; cf. Mangenot, S R N 1912, p. 461-466.

(2) Mangenot, *Liste des prêtres et religieux meurthois morts en déportation pendant la Révolution française* (S R N 1912, p. 624-626, 661-663, 679-680, 714-715, 735-736, 756, 773-775, 876-878, 917-918, 941-943, 963-964, 1008-1009, 1052-1054; cf. p. 503-505). Du même, *Les Prêtres du diocèse de Nancy émigrés à Trèves en 1792 et 1793, ibid.*, p. 14-16, 34-35, 58-59 (d'après Lager : cf. B L 1912, p. 78, n. 3).

(3) Bloch (C.), *Vérification des caisses patriotiques en 1792* (B. de la Commission des Documents économiques de la Révolution, 1910, n° 1-2, p. 177 : Moselle, p. 193 : Vosges).

(4) Caron (P.), *Une enquête sur les prix après la suppression du maximum* (B. de la Commission des Documents économiques de la Révolution, 1910, n° 3-4, p. 345 : Meurthe (district de Dieuze), p. 350 : Meuse (district de Commercy), p. 397 : Vosges (districts de Mouzon-Meuse et d'Ormont ou Saint-Dié).

(5) Boizot (G.), *Les Forges vosgiennes en l'an IV* (R V 1912-1913, p. 151-156).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jusqu'à présent pas été imprimé, à notre connaissance (1). — Le registre d'ordres du 2e bataillon des volontaires des Vosges, du 27 août 1791 au 24 août 1793, donne des détails très instructifs, que transcrit M. Philippe (2) sur l'administration du bataillon : la masse, l'habillement, l'équipement, les fournitures et les fournisseurs, l'organisation médicale, les paiements, les difficultés de toutes sortes. Rien ne fait mieux comprendre le prodigieux et obscur effort qu'il a fallu donner pour mettre rapidement les volontaires en état d'aller au front. — Le 8e régiment de hussards a été formé, en vertu du décret du 26 février 1793, avec le corps des Éclaireurs de l'armée organisée à Nancy en octobre 1792 par le colonel Fabre, dit Fabrefonds (3). — La liste des femmes-soldats aux armées révolutionnaires s'allonge indéfiniment; M. Schwab y ajoute les noms de Marie Lefebvre, de Dayvillers (canton de Longchamps, Vosges) et de Sophie Julien, de Beauvais (Oise), qui servirent de 1791 à 1798 comme trompettes au 2e d'artillerie (4). — Un certain Guivard, qui semble avoir été imprimeur à Nancy (5), conçut, sous la Convention et l'Empire, le projet de « batteries aériennes », aérostats d'où l'on aurait lancé des projectiles et des bombes (6).

Les travaux que M. Albert Depréaux a publiés en 1906 sur les Gardes d'honneur en Lorraine (Cf. B L 1910, p. 84) et en 1907 dans *Le Messager d'Alsace-Lorraine* sur les Gardes d'honneur en Alsace, ont été repris et complétés, et paraissent maintenant sous une forme définitive, en un volume élégamment édité (7). Les illustrations de M. Maurice Toussaint sont pittoresques et exactes. La table alphabétique des Gardes d'honneur alsaciens et lorrains sera fréquemment utilisée. Dans une lettre-préface, M. Maurice Barrès écrit en termes énigmatiques : « Vous savez quelle importance a prise l'histoire de ces *Sociétés de pensée* qui s'étaient formées partout en France dans les villes, les bourgs et quelquefois les villages », à l'époque révolutionnaire semble-t-il. M. Barrès a voulu sans doute faire l'éloge des clubs jacobins? —

(1) B S A L 1912, p. 28 et 75 : lectures faites à la Société d'Archéologie lorraine.

(2) Philippe (A.), *Le Registre d'ordres du 2e bataillon de Volontaires des Vosges* (R V 1912-1913, p. 40-52).

(3) Depréaux (A.), *Le 8e hussards et ses officiers à l'époque du Consulat* (Carnet de la Sabretache, 1912, p. 113-127).

(4) Schwab (L.), *Les Femmes aux armées* (R V 1912-1913, p. 109-115).

(5) Duvernoy (E.), *Libraires nancéiens d'il y a un siècle* (B S A L 1912, p. 94).

(6) Baldensperger (F.), *Un Projet nancéien d'aérostation offensive* (P L P M 1912, p. 17-20).

(7) Depréaux (A.), *Les Gardes d'honneur d'Alsace et de Lorraine*. Paris, F. Leroy, 1913, in-8, 174 p., 9 grav., 10 pl.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le titre du livre de M. Maurice Dunan, *La Garde d'honneur du préfet de l'Allier* (1), prête à équivoque : il ne s'agit pas, à proprement parler, des Gardes d'honneur, au sens exact du mot, et tel qu'il est employé par M. Depréaux, mais bien des « compagnies de réserve du département », devenues, sous la Restauration, les « compagnies départementales ». Elles étaient à la disposition du préfet et la jolie monographie de M. Dunan — elle est de lecture fort agréable et d'une érudition de bon aloi — apparaît comme la première en date d'une série qui pourra être continuée dans d'autres départements. La question paraît en connexité avec l'histoire, encore si mal connue, des Gardes nationales sous Napoléon Ier. Dans l'Allier, la compagnie de réserve fut organisée par un vieux soldat lorrain : Charles Favre, né à Vic en 1758, capitaine d'artillerie en 1787, émigré en 1792, rentré en France sous le Directoire et devenu administrateur de la fonderie de canons de Moulins. Il commanda la compagnie de réserve de 1805 à 1814, devint ensuite conseiller de préfecture et mourut à Moulins en 1843.

Biographies militaires. — Les biographies militaires ont été, comme toujours, très nombreuses. Un superbe album illustré de Job (2) donne l'image de Ney, Oudinot, Lasalle, Drouot et Mouton, après Jeanne d'Arc et Fabert en Lorraine, des deux Kellermann, de Kléber, Cohorn, Rapp, Lefebvre et Schramm en Alsace. Cet album a été édité par l'imagerie Pellerin, d'Épinal, dont on sait qu'elle remonte à 1796. — Elle possède les bois originaux des gravures populaires de l'époque napoléonienne et elle vient d'en entreprendre une réédition attentive, sur papier vergé, avec le coloris naïf d'autrefois. Les collectionneurs se les arrachaient et elles étaient devenues introuvables. Elles sont en effet très caractéristiques, et, pour les historiens, le texte n'est pas moins instructif que l'image elle-même, si parlante en son langage volontairement simplifié. C'est un des documents les plus vivants de la légende napoléonienne (3). — Les notices sur quelques-uns des généraux d'origine lorraine qu'ont publiées MM. Dennery, Lanthenay et Nicot (4)

(1) Dunan (M.), *La Garde d'honneur du préfet de l'Allier*. Moulins, Crépin-Leblond, 1913, in-8, 229 p.

(2) Job, *Gloires militaires de Lorraine et d'Alsace*. Épinal, Pellerin, 1909, in-f°, 14 pl.

(3) *Napoléon par l'image populaire. Batailles, scènes et portraits*. Édition de l'Imagerie d'Épinal, Pellerin, 1913, 30 pl. in-f° (de 50 sur 65) en un cartonnage spécial, tirage à 300 exemplaires.

(4) Dennery dans l'*Alsacien-Lorrain de Paris ;* Nicot dans le *Messager d'Alsace-Lorraine ;* Lanthenay dans *Les Contemporains* (signalés dans P L P M 1912, p. 640, 255 et 719; 1913, p. 313; R. hist. de la Révol. franç. 1912, p. 512).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne nous ont pas été accessibles. — Voici, par ordre alphabétique, les publications récentes de biographie militaire :

Bernadotte a prêté a Toul, le 21 janvier 1797, serment de haine à la royauté (1). — Le général *Colle*, né à Avignon en 1784, mort à Nancy en 1807 : notice par le général Dennery (2). — *Drouot :* lettre datée de Madrid, le 6 juillet 1808 (3). — Le général *Fabvier :* un article (4) qui n'apprend rien de nouveau aux lecteurs des *Annales de l'Est*, où a été publié, on ne l'a pas oublié, l'important travail de M. Debidour. — Le chef de bataillon du génie François *Hesselat*, dit *Héré*, né à Lunéville en 1765, mort à Strasbourg en 1849 : une notice par M. Marc Muller (5). — *Hoche :* une proclamation très intéressante, datée du 5 octobre 1793 (6). — Le général *Lambert*, né en 1760 à Haraucourt-lès-Saint-Nicolas, blessé mortellement à Neustadt en 1796 : notice par le général Dennery (7). — Le général *Loison :* rapport de Rapp, en date du 4 juillet 1807, sur ses exactions (8). — Le vieux « grognard » Bernard *Monin*, mort à Metz en 1852 : article de M. le général Dennery (9). — Le volontaire Polycarpe *Munier :* lettre datée de Thionville le 5 septembre 1792 (10). — Le maréchal *Oudinot :* une minutieuse étude sur sa famille, ses ascendants, descendants et alliés, avec une notice iconographique par M. le lieutenant-colonel L'Huillier (11); y joindre le procès-verbal du mariage du maréchal à Vitry le-François, publié par M. Ernest Jovy (12). — Le voltigeur Hydolphe-*Pierson*, de Moyenmoutiers : une lettre datée de Torgau, le 17 août

(1) Denis (A.), *Un des Serments de Bernadotte* (R. des Curiosités révolutionnaires 1911-1912, t. II, p. 139-143); du même, *Un Curieux Épisode de l'époque révolutionnaire : un serment de Bernadotte à Toul* (P L P M 1913, p. 1-4, 1 pl., 1 fac-similé).

(2) Dennery (J.), *Le Général Colle* (P L P M 1913, p. 50-52, portr.).

(3) Carnet de la Sabretache, 1911, p. 509-510.

(4) Skiadaressis (S.), *Un Philhellène lorrain : le général Fabvier* (M E 1912-1913, p. 272-286).

(5) Muller (M.), *Notice biographique sur le chef de bataillon du génie Hesselat*, Paris-Nancy, Imhaus-Chapelot, 1912, in-16, 54 p. Cette brochure ne nous a pas été communiquée; cf. P L P M 1912, p. 571-572; R V 1912-1913, p. 124-125.

(6) Jean-Julien, *Une Proclamation inédite de Hoche à l'armée de la Moselle* (P L P M 1912, p. 368-370).

(7) Dennery (J.), *Le Général Lambert* (P L P M 1913, p. 334-336, 3 grav.).

(8) Maurer (L.), *Les Exactions du général Loison* (F H 1912, t. VII, p. 227-230).

(9) Dennery (J.), *Une vieille silhouette messine, le père Monin* (P L P M 1913, p. 134-137, 1 pl.).

(10) Devanlay, *J.-C.-P. Munier* (C S 1911, p. 561-574, 2 pl.).

(11) L'Huillier, *La Famille du maréchal Oudinot ; son cimetière à Bar-le-Duc* (M S L B 1912, p. 1-114, 9 pl. et portr., 1 tableau généalogique).

(12) Jovy (E.), M E 1912-1913, p. 289-291, 399-400.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1813 (1) et publiée par Mme l'institutrice E. Colnel. — Le colonel Pierre-Louis *Rœderer*, né à Metz en 1780, mort à Paris en 1834 : un article de M. Jacques Rambaud, suivi de notes inédites sur la captivité de Rœderer en Russie (2). — Le général Simmer, né à Rodemack en 1776, mort à Paris en 1847 : un article que M. Diderrich aurait pu compléter avec le *Dictionnaire des Parlementaires*, car Simmer a été député (3).

Invasion de 1792. — Nous n'avons à citer que le discours de M. Raymond Poincaré sur les trois sièges de Longwy en 1792, 1815 et 1870-1871 (4); les *Mémoires* du comte Roger de Damas, sur la campagne de Valmy (5), et un article du colonel Bouxin sur Beaurepaire, à Verdun (6).

Invasions de 1814 et 1815. — M. Charles Guyot a très agréablement mis en œuvre le journal manuscrit de Charles d'Espinal, maire de Fouchécourt (canton de Lamarche, Vosges), lors de la première invasion (7). Il raconte des détails précis et qui donnent l'impression de la réalité sur les passages des troupes ennemies, les réquisitions, l'attitude de la population, l'insuccès de la levée en masse trop tard décrétée, la continuation de la vie journalière, les vœux de certains nobles pour les succès des alliés, l'attitude prudente que d'autres adoptent à l'égard du comte d'Artois, alors à Nancy (8). La grande dame russe qui passa par Lamarche, le 24 mars 1815, et qui n'a pas été identifiée, ne peut être que la femme ou une proche parente de Platov, le célèbre hetman des Cosaques du Don. — Les notes de Nicolas Marchal, greffier de la mairie de Bréchainville (canton de Neufchâteau), que transcrit M. l'instituteur Lebrun, sur les deux

(1) Colnel (E.), *Lettre d'un soldat de la campagne d'Allemagne (1813)* (S L E L V 1913, n° 2, p. 11-13).

(2) Rambaud (J.), *Le colonel Pierre-Louis Rœderer* (R. de Paris, 1er janv. 1913, p. 116-149).

(3) Diderrich (E.), *General Baron Simmer, aus Rodemacher, 1776-1847*, s. l. n. d. (1913), in-8, 4 p.

(4) Poincaré (R.), *Discours prononcé à Longwy, le 25 août 1912* (B. Enseignement primaire M.-et-M., 1912, p. 356-360).

(5) Damas (Roger de), *Mémoires*, p. p. J. Rambaud, t. I. Paris, Plon, 1912, in-8.

(6) Bouxin (colonel), *Les Forces nationales* du 15 mai 1913. Nous n'avons pu voir cet article.

(7) Guyot (Ch.), *Souvenirs de la première invasion, d'après le journal de Charles d'Espinal, maire de Fouchécourt* (21 déc. 1813-1er mai 1814) (M A S 1912-1913, p. 128-146, et tirage à part, Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8, 21 p.).

(8) Perrin (R.), *Le Comte d'Artois à Nancy (9 mars-7 avril 1814)* (P L P M 1913, p. 41-49, 76-86, 1 grav.).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

invasions de 1814 et 1815 sont moins variées, mais fort instructives encore : le tableau du village pillé par les Wurtembergeois est inoubliable (1). — Jean-Julien raconte le passage du duc de Berry à Metz, du 27 au 30 septembre 1814 (2). — A Thionville, le général Hugo remerciait le Dr Lelong qui avait soigné avec dévouement les soldats typhiques en 1814 (3); Lelong était un ancien médecin militaire qui vécut à Thionville de 1812 à 1844; il mourut à Toulon en 1851. — M. Badel a fourni l'indication des soldats français morts à Saint-Nicolas en 1813 et 1814 (4).

III — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Histoire politique. — M. René Perrin a donné aux *Annales de l'Est* la première partie (5) d'un mémoire qu'il a présenté à la Faculté des Lettres de Nancy pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, et où il étudiait l'esprit public dans la Meurthe de 1814 à 1830. Il est permis de souhaiter que ce travail, repris, remanié et étendu aux autres départements de la région lorraine, paraisse bientôt sous sa forme définitive. On pourra juger de son intérêt par l'introduction qui en est aujourd'hui publiée. M. Perrin décrit l'esprit public à la fin de l'Empire, le gouvernement de la première Restauration, les Cent-Jours, la deuxième Restauration et la Terreur blanche. Sur quelques points de détail, il rectifie les assertions de Houssaye dans ces admirables livres qui sont intitulés : *1814* et *1815*. Mais ses conclusions générales confirment celles du grand écrivain trop tôt disparu : lorsque Napoléon est revenu de l'île d'Elbe, il a été porté au pouvoir par un mouvement national, tant le gouvernement de Louis XVIII en 1814 et 1815 avait provoqué, dans toutes les classes de la population, de défiance et de mécontentement. La période instable et critique ne prend fin qu'aux élections d'octobre 1816 : c'est alors seulement que commence à fonctionner la nouvelle monarchie constitutionnelle. M. Perrin sait éliminer les détails inutiles; son récit est clair et rapide, l'analyse sou-

(1) Lebrun (H.), *L'Invasion des Alliés en 1815 à Bréchainville (Vosges), d'après un document inédit* (P L P M 1913, p. 364-370).

(2) Jean-Julien, *Le Duc de Berry à Metz en 1814* (P L P M 1912, p. 625-633).

(3) Cf. P L P M 1912, p. 255.

(4) Badel (E.), *Les Soldats français morts à Saint-Nicolas en 1813-1814*. Malzéville, Thomas 1913, in-8, 20 p.

(5) Perrin (R.), *L'Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816* (A E 27e année, fasc. 1. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8, 123 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vent pénétrante, l'information solide et étendue. L'ouvrage se termine par un index alphabétique qui rendra service.

On comptait dans les Vosges 341 électeurs en 1820, 1.420 en 1846 et 106.755 en 1848, avec le suffrage universel : chiffres utiles à rapprocher et qui font bien comprendre ce qu'était le régime censitaire sous la Restauration et la Monarchie de juillet (1). — M. Henry Rouzaud reproduit quelques détails du voyage de Charles X dans la Lorraine et l'Alsace en 1823 (2). — M. Stéphane Mougin raconte, sur des témoignages inédits, le passage de la duchesse d'Angoulême à Remiremont, le 10 septembre 1828 (3). L'Orpheline du Temple produisit, à son ordinaire, fort mauvaise impression : « Elle était bien peu gracieuse et bien mal mise, elle a une bien vilaine figure », écrivait à son frère Mlle Clémentine Forel. La municipalité romarimontaine dépensa pour la recevoir 3.155f 05; la duchesse lui laissa 200 francs pour les pauvres. — Les réserves que nous avions exprimées l'an passé (Cf. B L, 1912, p. 104-105) au sujet des « Cahiers » de Dauné sur la Révolution de 1848 à Nancy, ont été confirmées dans une note critique qu'il est utile d'enregistrer (4). — La notice de M. Alfred Pierrot sur Charles Buvignier (5) apporte sa contribution à l'histoire de la deuxième République dans l'arrondissement de Montmédy. Buvignier, alors âgé de vingt-cinq ans, exerça en effet pendant quatorze mois, les fonctions de sous-commissaire du Gouvernement (sous-préfet) à Montmédy, en 1848 et 1849. M. Pierrot a soigneusement établi l'éphéméride administratif du jeune républicain. — Un journal quotidien de Nancy a publié les souvenirs anecdotiques d'un anonyme pendant un quart de siècle (1865-1890): pages alertes, qui caractérisent à merveille la vie nancéienne d'hier — au temps où Nancy n'était encore qu'une jolie petite ville de province (6). — Il convient enfin de noter les publications de MM. Delahache (7), Ducrocq (8) et van Lande (9), sur l'état actuel de la Lorraine annexée.

(1) Lutringer, *Les Élections dans le département des Vosges de 1815 à 1848* (S L E L V 1913, n° 2, p. 13-16).

(2) Rouzand (H.), *Le Voyage de Charles X en Alsace et en Lorraine* (M E 1911-1912, p. 756-769, 4 grav. et 1 fac-similé).

(3) Mougin (St.), *La duchesse d'Angoulême à Remiremont* (P L P M 1912, p. 641-658, 3 grav., 2 pl.).

(4) P L P M 1912, p. 56-57.

(5) Pierrot (Alfr.), *Charles Buvignier à Montmédy en 1848-1849*. Montmédy, J. Pierrot, 1907, in-16, 46 p., 3 pl.

(6) Y Z., *Souvenirs d'un Nancéien* (Étoile de l'Est, Nancy, du 4 déc. 1912 au 28 août 1913).

(7) Delahache (G.), *Metz* (R. de Paris, 15 mai 1913).

(8) Ducrocq (G.), *Les Provinces inébranlables*. Paris, Marches de l'Est, 1913, in-16, 342 p. (L'Austrasie, la question d'Alsace-Lorraine, Metz, la Wallonie).

(9) Van Lande (R.), *Metz la Captive* (M E 1912-1913, p. 514-533, 3 grav.) et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Histoire sociale. — L'ordre noble de Saint-Hubert de Lorraine, fondé en 1416, a été reconstitué sous la Restauration, mais pour peu de temps. Le dernier survivant, J.-B.-Jh de Lardemelle, est mort en 1855. Son brevet est daté de 1816 (1). — M. Alexandre Martin rappelle le souvenir des Polonais, qui ont émigré pour raisons politiques et sont venus se fixer à Bar-le-Duc : tel est, par exemple, Cimochowski, père de l'homme de lettres Albert Cim (2). — M. Alfr. Pierrot, continuant son enquête sur M^me^ Lafarge (Cf. B L, 1912, p. 109), nous explique comment elle fut en relations avec le maréchal Gérard (3). — Un des documents les plus utiles de l'histoire sociale est constitué par les généalogies familiales, dont quatre ont récemment paru : les Badel (4), les Collet (5), les Parisot, de Plombières (6) et les van den Broeck (7).

Histoire économique. — M. Godot a contrôlé la valeur métrique des anciennes mesures romarimontaines dont il reproduit quelques spécimens (8) ; ses calculs ont été vérifiés par M. Philippe sur d'autres échantillons (9). — Pour Neufchâteau, M. Boizot a dressé aussi la table des concordances métrologiques (10). — M. le professeur D^r^ Wehmann, de Strasbourg (11), publie avec une introduction en allemand le texte original français des procès-verbaux des visites et des inspections opérées par les ingénieurs des Mines aux concessions de Hayange (Mines de Hayange, Neufchef, Gustal à Knutange et Beuvange) et de Moyeu-

La Douce Captive, Paris, Marches de l'Est, 1913, in-16 (Metz et la Lorraine annexée).

(1) LARDEMELLE (DE), *Au Sujet d'un brevet de l'ordre noble de Saint-Hubert en Lorraine* (M A S, 1912-1913, p. 1-7).

(2) MARTIN (Alex.), *Les Polonais à Bar-le-Duc* (B S L B 1912, p. XCIX-CIII).

(3) PIERROT (Alfr.), *Le Maréchal Gérard et M^me^ Lafarge* (P L P M 1912, p. 313).

(4) BADEL, *La Famille Badel de Saint-Nicolas. Les familles Lahaxe et Lacour. Notes généalogiques, 1662-1913.* Malzéville, Thomas, 1913, in-8, 250 p.

(5) COLLET (V.), *Les Collet, de Haraucourt, de Vigneulles, et leur descendance.* Nancy, Vagner, 1912, in-8, 24 p. Sur ce travail voir ci-dessus, p. 20.

(6) PARISOT (J.), *Étude de généalogie lorraine, la famille Parisot, de Plombières.* Nancy, Crépin-Leblond, 1911, in-8, 246 p. Cf. B L 1911-1912, p. 27.

(7) DIDERRICH (E.), *Notice généalogique sur les van den Broeck, de Jamoignes et de Preisch.* Luxembourg, Bray-Bourget, 1912, in-8, 7 p.

(8) Sur le travail de M. GODOT, *Les Halles de Remiremont*, voir ci-dessus, p. 17.

(9) PH(ILIPPE) (A.), R V 1912-1913, p. 119-120.

(10) BOIZOT (G.), *Mesures usitées dans le district de Neufchâteau en 1790* (R V 1912-1913, p. 29-39).

(11) WEHMANN, *Die Befahrungsprotokolle der Eisenerzbergwerke Hayange und Moyeuvre (1834-1870)* (A S H L 1912, p. 218-301) ; l'article du même auteur, *Die Verleihung der Eisenerzbergwerke in Lothringen von 1810 bis 1910* (Stahl und Eisen, Dusseldorf, 1911, n° 46) ne nous est connu que par le titre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vre (Mines du Barbet et du Nouveau Barbet, du Verger et du Degré, du Grand Glissoir et de Bousseval à Rosselange). Ces documents renseignent sur les conditions techniques d'exploitation et les conditions ouvrières du travail; à ce dernier point de vue, les enquêtes menées à la suite des accidents, pour établir les responsabilités, sont particulièrement instructives. Un tableau des quantités de tonnes extraites par le fils de François de Wendel et Cie, de 1834 à 1870, aux concessions de Hayange, Moyeuvre et Gorgimont (Ars-sur-Moselle), termine la publication de M. Wehmann. — M. le Dr rer. pol. H. Germain, de Metz, donne le même tableau dans sa longue étude sur l'histoire de l'industrie du fer en Lorraine pendant la domination française (1). Après une introduction géologique, il montre l'évolution des conditions juridiques et de la technique de transformation, il étudie les hauts fourneaux et les forges, il définit la politique commerciale de la France de 1789 à 1870 et il termine au traité de Francfort et aux conditions nouvelles de l'industrie du fer en Lorraine annexée au début de la domination allemande. Dans un appendice, il donne quelques documents, une liste bibliographique et six planches topographiques et diagrammatiques. Ce trop court aperçu montre l'importance du travail que publie M. Germain. Au point de vue historique, on regrette que les références de détail manquent presque totalement, que les publications françaises n'aient pas toutes été utilisées, notamment pour la période révolutionnaire, que les Archives nationales de Paris n'aient pas été mises à contribution au même titre que les Archives locales du pays annexé, qu'un index alphabétique n'ait pas été dressé. Au reste, ces réserves ne diminuent pas la valeur de l'exposé attentif, consciencieux et solidement charpenté, dont on est redevable à M. Germain. — L'histoire de l'industrie du verre en Lorraine des origines à nos jours par M. le Dr rer. pol. Otto Flory, de Strasbourg, est conçue à peu près suivant la même méthode, mais comme elle dépasse les limites chronologiques de cette revue, il suffira d'en faire ici mention de rappel (2). — L'histoire des papeteries d'Arches par M. Henri Onfroy ne nous a pas été accessible (3).

Histoire religieuse. — La congrégation enseignante des sœurs de

(1) Germain (H.), *Die natürlichen Grundlagen der lothringischen Eisenindustrie und die Verfassung vor 1870* (A S H L 1912, p. 341-448, 6 pl.).

(2) Sur le travail de M. Flory, *Die Geschichte der Glasindustrie in Lothringen*, voir ci-dessus, p. 16.

(3) Onfroy (H.), *Histoire des Papeteries à la cuve d'Arches et d'Archettes*, 3e édition complétée par des documents inédits. Évreux, Hérissey, 1912, in-8, 53 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la Providence a été fondée en 1762 par Moye, qui s'adjoignit en 1768 Ant.-Fr. Raulin (né en 1738 à Nancy, et depuis 1764 chanoine à Saint-Dié). Raulin coopéra avec Moye au développement de la congrégation; il lui succéda plus tard comme directeur. Il émigra pendant la Révolution. A son retour, en 1802, il reconstitua la congrégation, non sans de nombreuses difficultés qui semblent être venues des autorités ecclésiastiques plus peut-être encore que des autorités laïques. L'autorisation gouvernementale date de 1816, la sanction pontificale de 1859 seulement. Raulin était mort en 1812. De son vivant, et après son décès, il fit des miracles que relate son biographe, M. le chanoine honoraire Liébaut, curé d'Outremécourt, tout en laissant « le lecteur libre de son appréciation ». La notice de M. Liébaut, précise et vibrante, est d'une lecture très attachante (1). Mais pourquoi, dans les réflexions finales, subordonner en quelque sorte Moye à Raulin? Tous deux semblent également dignes, à titres divers, de la vénération des fidèles. — La congrégation des religieuses de la Sainte-Enfance de Marie a été fondée en 1823 par Claude Donnot, de Liverdun. Il avait été dragon sous l'Empire, il devint prêtre sous la Restauration en 1817 et il mourut en 1866. Les indications que le pieux historiographe de la Congrégation, M. l'abbé A. Munier, aumônier de la maison mère (2), fournit sur la carrière militaire de Donnot, ne concordent pas entièrement avec les notes du contrôle du 24e dragons que M. le capitaine Tournès a bien voulu transcrire aux Archives de la guerre et que nous reproduisons : « Donnot (Claude), fils de Claude et de feue Marguerite Haouy, né le 8 mai 1785 à Liverdun, canton de Toul, Meurthe; taille, 1m 73; visage ovale, front haut, yeux gris, nez bien fait, bouche petite, menton fourchu, cheveux et sourcils châtains; conscrit de l'an XIV; arrivé le 21 janvier 1806, 6e compagnie; était domicilié à Liverdun; brigadier le 11 septembre 1807; fourrier le 7 octobre 1810; maréchal des logis le 16 janvier 1811; réformé le 20 septembre 1811. » (Aucune blessure n'est mentionnée.) La congrégation fut autorisée par l'évêque de Nancy en 1823, reconnue par l'État en 1842 et autorisée comme congrégation hospitalière en 1845, hospitalière et enseignante en 1853. La maison mère a été transférée en 1864 au château de la Ronchère à Houdemont près Nancy et, en 1870, à Nancy même, au Montet. — Le 8 octobre 1843, dans la chapelle de l'évêché de Nancy, Wilhelmine

(1) Liébaut (A.), *M. Antoine-François Raulin, chanoine de Saint-Dié, deuxième supérieur et cofondateur des Sœurs de la Providence de Portieux.* Nancy, Crépin-Leblond, 1912, in-8, 24 p., portr.

(2) Munier (A.), *Notice sur la Congrégation des religieuses de la Sainte-Enfance de Marie.* Nancy, Crépin-Leblond, 1912, in-8, 78 p., 15 gr.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Brunswick, comtesse de Colmar, devenue plus tard comtesse de Civry, abjura le protestantisme. Le baron de Dumast lui écrivit à cette occasion quelques lettres édifiantes que publie M. Louis Yvert (1). — La conférence que M. l'abbé E. Wetterlé, député au Reichstag et à la Chambre d'Alsace-Lorraine, a donnée à Paris, sur l'évêque de Metz, Dupont des Loges, contient des souvenirs personnels et des détails inédits (2).

Sur la vie religieuse contemporaine, il convient de signaler le récit des pèlerinages diocésains à Lourdes, par M. l'abbé Miot, curé de Foug, pour Nancy (3) et par M. l'abbé Marchal, vicaire à Épinal, pour Saint-Dié (4), l'exposé de la mission donnée à Nancy, du 27 mars au 7 avril 1912 (5), et la monographie de la paroisse du Sacré-Cœur de Nancy, par M. l'abbé Blaise, chanoine honoraire et curé de la paroisse (6). Ces publications permettent d'apprécier l'intense activité du clergé contemporain. Par exemple, la paroisse du Sacré-Cœur, fondée en 1902, compte déjà 9 œuvres de piété, 4 œuvres de charité, 8 œuvres d'enseignement, 5 œuvres d'hommes, 11 œuvres pour les jeunes gens, 5 œuvres pour les jeunes filles et 4 œuvres professionnelles, sans compter les services du culte.

Instruction publique et sociétés savantes. — On sait que chaque année l'inspecteur d'Académie adresse au préfet un rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans son département. Seul le rapport de Meurthe-et-Moselle nous a été accessible (7). — Dans un discours d'inspiration élevée, M. le premier président Georges a fait l'historique de l'École professionnelle de l'Est, fondée par Loritz en 1844, continuée par Tabellion en 1862 et dirigée aujourd'hui par M. Danis (8).

(1) YVERT (L.), *Lettres inédites du baron de Dumast, écrites au sujet de la conversion au catholicisme de M^me^ la comtesse de Civry.* Paris, Berger-Chausse, 1912, in-8, 31 p.; cf. S R N, 1912, p. 878-880.

(2) WETTERLÉ (E.), *M^gr^ Dupont des Loges, conférence donnée le 9 janvier 1913 à Paris.* Colmar, J.-B. Jung (1913), in-8, 31 p.

(3) MIOT, n° 2 du *Pèlerin de Nancy*, organe officiel des pèlerinages du diocèse. Nancy, Vagner, 1912.

(4) MARCHAL, *Trente-sixième pèlerinage de Saint-Dié à N.-D. de Lourdes.* Saint-Dié, Cuny, 1912, in-8, 123 p., 10 grav. — Voir aussi G. C., *Metz à Lourdes en septembre 1912; relation du 17^e^ pèlerinage diocésain.* Metz, Imprimerie lorraine, 1913, in-8, 158 p., 33 grav.

(5) E. B., *La Mission à Nancy, 17 mars-7 avril 1912.* Nancy, Vagner, 1912, in-8, 30 p.

(6) BLAISE (H.), *Monographie de la paroisse du Sacré-Cœur à Nancy; renseignements et œuvres.* Nancy, Crépin-Leblond, 1912, in-16, 64 p.

(7) DESSEZ (Ch.), *Rapport sur la situation de l'Enseignement primaire, 1911-1912* (B. Enseignement primaire M.-et-M., 1912, p. 251-270).

(8) GEORGES, *Discours à la distribution des prix de l'École professionnelle de l'Est* (R I E 1912, p. 575-576).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

— La notice de M. P. Weyd sur l'uniforme des élèves de l'École forestière ne nous est connue que par le titre (1). — A l'Université de Nancy, M. le recteur Adam, dans son discours annuel (2), et les rapports de MM. les doyens Auerbach, Binet, Floquet, Gross, et de M. le directeur Godfrin, auxquels est joint de nouveau, après plusieurs années d'interruption, le rapport général du Conseil de l'Université au ministre, rédigé par M. le professeur Petit (3), font l'historique de l'année académique courante. — Pour son cinquantenaire, la Société Solvay a fait à l'Université un don de 500.000 francs, ce qui porte le montant total de ses libéralités, depuis 1890, à 870.000 francs (4). — Mentionnons enfin les visites ministérielles à l'Université de Nancy (5) et au Congrès de la Ligue de l'Enseignement à Gérardmer (6).

Au cours d'une de ces visites, il a été procédé à l'inauguration solennelle du Musée historique lorrain. M. P. Boyé, président de la Société d'Archéologie lorraine, a donné à cette occasion, avec le récit de la cérémonie, un érudit et instructif aperçu des développements du Musée (7). — A Saint-Dié, la Société Philomatique vosgienne a procédé à l'inauguration solennelle de la plaque commémorative du « Baptême de l'Amérique », en festivités franco-américaines (8). — A Bar-le-Duc, une note posthume du regretté Dannreuther résume les progrès de la Société des Lettres depuis 1870 (9). — A Nancy, une société d'obstétrique et de gynécologie a été créée en 1912; dans son discours inaugural, M. le doyen Gross a énuméré les travaux des grands cliniciens alsaciens et lorrains Flamant (1762-1833), Stoltz (1803-1896), Herrgott (1814-1907) et Kœberlé (né en 1828) (10).

(1) Weyd, *L'Uniforme des élèves de l'École forestière.* Poitiers, 1912, in-8, 11 p., (Extr. de la Revue des Eaux et Forêts).

(2) Adam (Ch.), *Discours. Année scolaire 1911-1912.* Nancy, Colin, 1912, in-8, 69 p.

(3) *Université de Nancy. Séance de rentrée, 14 novembre 1912.* Nancy, Colin, 1913, in-8, xv-323 p.

(4) *Ernest Solvay, bienfaiteur de l'Université de Nancy. Pour le cin- quantenaire de la Société Solvay et Cie, 20 septembre 1913.* Nancy, Colin, 1913, in-8, 53 p., 6 pl.

(5) Adam, *Disc.*, p. 57-68 (B. Enseignement prim. M.-et-M. 1912, p. 275-286).

(6) Adam, *Disc.*, p. 53-56 (B. Enseignement prim. M.-et-M. 1912, p. 271-274; Cf. R I E 1912, p. 515).

(7) Boyé, *Inauguration solennelle du Musée historique lorrain, 28 juillet 1912* (B S A L 1912, p. 253-278, 1 pl., tirage à part avec couverture illustrée par Georges Demeufve. Nancy, Palais ducal (1912), in-8, 35 p., 9 pl. et 1 plan).

(8) Ferry (R.), *L'Inauguration de la plaque commémorative du « Baptême de l'Amérique » et les Fêtes franco-américaines des 15 et 16 juillet 1911* (B S P V 1911-1912, p. 122-177, 184-189, 1 pl.; cf. 1910-1911, p. 275-287); voir aussi Weick (A.), *Pourquoi et comment Saint-Dié est devenue la marraine de l'Amérique.* Saint-Dié, 1911, in-8 (Cf. A S E V, 1912, p. xlvii-xlviii).

(9) Dannreuther (H.), *Les Développements de la Société des Lettres* (B S L B 1912, p. v-vi).

(10) R M E 1912, p. 401-418, 432-440, 4 portr.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Biographies contemporaines et nécrologies. — BALLAND, ingénieur : *Boizot, Masson, Thiolère,* R I E 1912, p. 763-765.

BELLOT, historien de Bar : *Martin* (Alexandre), P L P M 1913, p. 337-341, portr.

BENECH, médecin inspecteur de l'armée : *Schneider, Macé, Étienne,* R M E 1912, p. 65-69; *Perdrizet,* M A S 1912, p. CXVIII-CXIX.

BENOIST-HANAPPIER, de l'Université de Nancy : *Adam,* Disc., 1912, p. 7; *Auerbach,* Univ. Nancy, 1912, p. 209-226.

BERTRAND, professeur : *Morillot,* A E E N 1912, p. 51-55.

BESZARD, docteur ès lettres, Nancy : *Ledru,* Province du Maine. Le Mans et Laval, février 1912, et extr. in-8, 7 p.; *Triger,* R. historique et archéol. du Maine, t. LXXI. Mamers et Le Mans, 1912, et extr. in-8, 7 p.; *Calendini,* Annales Fléchoises. Paris et La Flèche, janv.-févr. 1912, et extr. in-8, 6 p.; *Laurain,* Bulletin de la Commission hist. et arch. de la Mayenne. Laval, janv. 1913.

BEZANSON, née de Viville (Mme) : P L P M 1913, p. 245-246.

BONVALOT, magistrat et historien : *Duvernoy,* B S A L 1913, p. 137-139.

BRESSON, industriel, député : *Olivier,* A S E V 1912, p. XXVIII-XXIX.

CHARAUX, vicaire général : *Turinaz,* S R N 1912, p. 481-485.

COLIN, abbé, conchyliologiste : *Ferry,* B S P V 1911-1912, p. 183-184.

CROPSAL, abbé : *L. R.,* S R N 1912, p. 320-322.

CUNY, médecin, explorateur : *Roy,* P L P M 1912, p. 206-216, 1 carte et 1 plan, avec additions par *Dorveaux,* P L P M 1912, p. 311-312.

FRINGNET, professeur : *Leconte,* A E E N 1912, p. 82-87.

GATELET, abbé : *Nau,* S R N 1912, p. 563-567.

GÉRARDIN, professeur : *Perdrizet,* M A S 1912, p. CXX.

GILLANT, abbé, historien : *D'Arbois de Jubainville,* B S L B 1912, p. CLXIII-CLXIV; *Schaudel,* M A S 1913, p. CVI.

GRUMBACH, professeur : *Humbert,* A E E N 1912, p. 66-73.

KLOBB, de l'Université de Nancy : *Adam,* Disc., 1912, p. 5; *Godfrin,* Univ. Nancy 1912, p. 227-230; *Grélot,* B. des Sc. pharmacologiques, mars 1912, p. 172.

LHÔTE, chanoine, historien : *Olivier,* A S E V 1912, p. XXVII-XXVIII.

LIÉGEOIS, de l'Université de Nancy : B S L B 1912, p. CIII-CVI.

LOUMONT, économe : *de Roche,* A E L N 1912, p. 31-32.

LYAUTEY, général : *Gautier,* M E, 1912, p. 869-877.

MAIN, ingénieur : R I E 1912, p. 473.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

MARÉCHAL, artiste messin : *Martin* (Alexandre), P L P M 1912, p. 15-16, 1 pl., cf. p. 57.

MARTIN, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Nancy : *Adam*, Disc., 1912, p. 6-7 et 36-40; *Auerbach*, Univ. Nancy, 1912, p. 185-199; *Grenier*, ibid., p. 203-208; *Schaudel*, M A S 1913, p. XCIX-CI; *Jérôme*, ibid., p. CXXXIX-CXLV et tirage à part. Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8, 11 p.

MEIXMORON DE DOMBASLE, industriel, artiste et critique d'art : *Schaudel*, M A S 1913, p. XCVIII-XCIX; *Jérôme*, ibid., p. CXXXIX-CXLV, et tirage à part. Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8, 12 p.; *Lalance*, B S A E 1912, p. 85-87, portr.

MONOYER, ancien professeur à la Faculté de Médecine de Nancy : R M E 1912, p. 529-536, portr.

OUDOT, professeur : *Simonin*, A E E N 1913, p. 82-83.

PARISEL, instituteur et historien : *Bossu*. Saint-Dizier, 1912, in-8, 7 p.

PELTIER, curé : *A. R.*, S R N 1912, p. 983-985.

POINCARÉ (Henri); Nécrologies locales : *Adam*, Disc., 1912, p. 4-5; *Floquet*, Univ. Nancy, 1912, p. 127-128; *de Roche*, A E L N 1912, p. 34-38 (intéressantes indications sur la scolarité de Poincaré au Lycée de Nancy); *Schaudel*, M A S, p. CIII-CV; *Mengin*, Discours prononcé à l'inauguration du buste de Henri Poincaré au Lycée de Nancy, *Étoile de l'Est*, 11 nov. 1913. Parmi les nombreuses publications consacrées à Henri Poincaré, il suffira de citer ici : *E. Boutroux*, Revue de Paris, 15 févr. et 1er mars 1913; *P. Boutroux*, R. du Mois, 10 févr. 1913; *Nordmann*, R. des Deux-Mondes, 15 sept. 1912; *Appell*, B. scientifique p. p. Assoc. Élèves et Anc. Élèves Fac. Sciences Paris, 1913, n° 1, p. 1-8 (avec la liste des articles français et étrangers sur H. Poincaré et ses notes de baccalauréat à Nancy, en 1871, communiquées par M. le doyen Floquet. A l'écrit du baccalauréat ès sciences, Poincaré a eu un zéro pour la première question de sa composition scientifique, un 2 sur 5 pour la deuxième question); *Lebon*, Henri Poincaré, Paris, Gauthier-Villars, 2e édit., 1912, in-8; *Toulouse*, Henri Poincaré. Paris, Flammarion, 1912, in-18; *Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro spécial de sept. 1913, Paris, Colin, 134 p., 2 portr.; *Darboux*, éloge historique de Henri Poincaré, séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, 15 déc. 1913.

POINCARÉ (Raymond); Notices locales : *Pfister*, A L 1913, p. I-X, portr., et tirage à part Nancy, Crépin-Leblond, 1913, gr. in-8, 15 p. (établit la généalogie des Poincaré et prouve que la famille de Henri et Raymond Poincaré n'est pas apparentée à celle de François Poin-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

caré, commandant des gardes nationales de Nancy et du 4e bataillon des volontaires de la Meurthe en 1792, comme le disent presque tous les biographes parisiens du Président de la République). Cf. *Martin* (Alexandre), la maison natale de M. Raymond Poincaré à Bar-le-Duc, P L P M 1913, p. 33-36, 1 grav. Un des meilleurs exposés généraux de la vie et des idées du Président a été donné par *Lauret* (René), Raymond Poincaré, Président de la République française; l'homme, sa vie, ses idées. Paris, Albin Michel (1913), in-16, 64 pages, couvert. ill. Citons encore *Biget* (Henri), Raymond Poincaré... Paris, Librairie de la Presse périodique, 1913, in-8, 159 p., 6 pl.

Rolland, artiste musicien : *Atalone*, M E 1912, p. 352-360, 547-563, 8 grav.

Ruch, évêque de Gérasa, coadjuteur de l'évêque de Nancy : *Badel*, Les Évêques de Nancy. Mgr Charles Ruch, coadjuteur de Mgr Turinaz. Nancy, Crépin-Leblond, 1913, in-8, 55 p., 2 portr. hors texte.

Saussure : *Collignon*, Un Savant d'origine lorraine. La famille de Saussure, P L P M, 1913, p. 211-214.

Schmitt, de l'Université de Nancy : *Adam*, Disc., 1912, p. 6; *Gross*, Univ. Nancy, 1912, p. 59-60 et 114-124; *P. Parisot*, *Schneider*, *Simon*, *L. Spillmann* et *L. Lespine*, R M E 1912, p. 561-577.

Simon, journaliste nancéien : R I E 1912, p. 253.

Specker, docteur : *Michel*, *Hanriot* et *Perrin*, R M E 1912, p. 553-558.

Stein, maire d'Épinal : *Olivier*, A S E V 1912, p. xxix, cf. p. lxvii.

Thomas (Ambroise), compositeur messin : *Zeppelin-Aschhausen*, Gedächtnissrede, A S H L 1911, p. 569-573, 2 portr.; cf. F H 1912, t. VII, p. 96.

Thorion, docteur : *Cézard*, B. Soc. études psychiques. Nancy, sept.-oct. 1912.

Thouvenin, inspecteur d'Académie : *Le Monnier*, A E E N 1912, p. 39-40.

Weyd, notaire et historien : *Weyd*, C S 1912, p. 556-557, portr.

Wichmann, professeur et historien : *Wolfram*, A S H L 1912, p. 506-513.

G. Pariset

IV — GUERRE DE 1870-1871

I. *Ouvrages allemands.* — Comparativement aux précédentes, l'année 1912-1913 a vu paraître en Allemagne beaucoup moins d'ouvrages consacrés à la campagne de 1870-1871. L'activité de la littérature militaire s'est dirigée tout d'abord sur les événements des guerres de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'indépendance, dont on célèbre les centenaires, puis les guerres des Balkans ont attiré pour une large part l'attention des écrivains militaires. Aussi quand on parcourt, pour la période d'octobre 1912 à octobre 1913, la collection du *Militär Wochenblatt*, le grand organe militaire allemand, on y relève très peu d'articles consacrés à la guerre franco-allemande, encore tous sont-ils à peu près sans importance. Un seul peut-être mérite d'être signalé tant à cause de la haute personnalité de son auteur que de l'intérêt de la question envisagée.

La conduite du général de Failly dans la journée du 6 août a donné lieu à des appréciations contradictoires : les uns l'ont excusée, d'autres, et notamment M. É. Ollivier, dans *L'Empire libéral*, l'ont rigoureusement condamnée. Où se trouve la vérité entre ces deux opinions, se demande le général von Gossler (1), et il conclut, après discussion des différents arguments, que Mac-Mahon est en définitive le seul responsable, parce qu'il n'a pris que des demi-mesures, impropres à assurer en temps voulu la coopération du 5e corps d'armée.

L'année 1913 nous vaut cependant un livre dont il importe de signaler l'apparition : c'est celui consacré aux batailles de Wissembourg et de Frœschwiller, par le capitaine Giehrl (2), du grand État-major allemand. L'auteur n'a pas cherché à apporter des révélations inédites sur les journées du 4 et du 6 août ; il s'est contenté d'utiliser les sources connues et les ouvrages déjà publiés ; il a réussi ainsi à écrire un ouvrage court, commode à consulter, pourvu de cartes nombreuses et soignées, réalisant un excellent guide pour la visite des champs de bataille. On ne peut que regretter, devant cet effort allemand, le défaut de tout ouvrage français qui puisse servir de guide analogue pour ceux de nos compatriotes qui se rendent chaque année en pèlerinage sur ce champ de bataille de Frœschwiller, le plus intéressant, sans conteste, de tous ceux où nous avons lutté pendant la première période de la guerre.

Le livre du capitaine Giehrl est-il dû à l'initiative seule de cet officier ou bien a-t-il été entrepris par ordre? Ne s'efforce-t-on pas, en Allemagne, de constituer méthodiquement, pour les champs de bataille de 1870, une série de guides écrits par des hommes compétents? On est presque tenté de le croire quand on constate l'apparition, en 1912, de

(1) Gossler (C. von, General der Infanterie), *Mac-Mahon und de Failly am Tage von Wörth.* Militär Wochenblatt, 13 février 1913, n° 21.

(2) Giehrl (Hauptmann H., kommandiert zum preussischen grossen Generalstabe), *Weissenburg und Wörth. Eine Darstellung beider Schlachten und Wanderungen uber die Gefechtsfelder.* Berlin, Mittler, 1913, in-8, VII-195 p., avec cartes, croquis et gravures.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

deux ouvrages de ce genre pour les combats de Sarrebrück et de Forbach, dus tous deux au major Mohr, du 147e régiment d'infanterie (1). Les caractéristiques de ces deux petits livres sont presque identiques à celles de l'étude du capitaine Giehrl : cartes excellentes, donnant soigneusement la physionomie du terrain en 1870, aucune recherche de l'inédit, mais utilisation des nombreux ouvrages parus sur la question. Quant à la tendance de ces guides destinés à tous, assez bien conçus en effet pour intéresser des catégories très différentes de visiteurs, officiers, soldats ou touristes, il suffira de lire quelques réflexions du major Mohr pour être tout à fait édifié. Après avoir dépeint l'état pitoyable de notre armée en 1870, l'indiscipline de nos soldats, l'ignorance des officiers, l'incapacité de généraux, dont le dévouement à l'Empire constitue le seul titre qui les a hissés à un poste élevé, il ajoute : « ... D'ailleurs tout cela n'a pas beaucoup changé avec le cours des années (2)... ».

Sur cette même phase des opérations qui va du 2 au 6 août, nous nous contenterons de mentionner les souvenirs de Haas (3) : ils donnent sur la couverture allemande à Sarrebrück des détails dont nous avons signalé l'intérêt l'année dernière, à propos du livre du général von Steinaecker.

Il n'est point paru d'ouvrages allemands bien importants sur les batailles autour de Metz, Rezonville, Saint-Privat : on peut se contenter de mentionner le livre du lieutenant-colonel Beker (4), bonne étude technique, consacrée au rôle joué dans la journée du 18 par la division hessoise. Toutefois le caractère assez particulier de deux volumes mérite d'être signalé. Le livre du général von Holleben (5) offre un intérêt assez vif : il le doit à la haute personnalité de son auteur, général de l'infanterie, capitaine en 1870 à l'état-major de cette 1re division de la Garde, qui a donné le fameux assaut de Saint-Privat; il le doit encore à la valeur documentaire des lettres qu'il renferme, toutes écrites par le capitaine von Holleben à l'époque même où se

(1) Mohr (Major R.), *Saarbrücken-Spichern.* Teil I. *Beiträge zur Vorgeschichte des Krieges 1870-1871.* Saarbrück, Schmidtke, 1912, in-8, 54 p. avec 3 cartes. — Teil II. *Der 3. 4. 5 August und die Schlacht bei Spichern. Ein Führer uber das Schlachtfeld.* Saarbrück, Schmidtke, 1912, in-8, 84 p., avec 10 cartes ou croquis.

(2) Mohr, *op. cit.*, Teil I, p. 18.

(3) Haas (E.), *Saarbrücker Kriegserinnerungen aus der Vorpostenzeit bei Saarbrücken bis zur Schlacht von Spichern.* Saarbrück, Clauss, 1913, in-8, 120 p.

(4) Beker (Oberstleutnant a. D.), *Die grossherzoglich-hessische (25e) Division in der Schlacht bei Gravelotte-Saint-Privat.* Darmstadt, Bergshaesser, 1913, in-8, VII-196 p., 10 cartes, 1 portr.

(5) Holleben (A. von, General der Infanterie), *Briefe aus den Kriegsjahren 1866 und 1870-1871.* Berlin, Siegismund, 1913, in-8, 149 p., 12 portr.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sont passés les événements qu'il raconte. Certaines de ces lettres sont très curieuses, par exemple celle datée du 20 août, où il fait un long récit de la bataille du 18 et raconte comment il est entré le soir dans Saint-Privat en feu. Le livre du pasteur Rogge (1), aumônier en 1870 à cette même division de la Garde où servait le capitaine von Holleben, permet d'intéressantes constatations sur le sentiment religieux profond qui semble avoir animé l'armée prussienne de 1870. L'emploi de la religion comme moyen d'action sur la troupe n'a jamais été négligé par la Prusse, toutes les fois qu'elle a pu préparer à loisir une armée régulière. Frédéric, le roi philosophe, ne souffre pas que les soldats manquent au service religieux, et l'une des causes de la supériorité de l'armée prussienne, au début de la guerre de Sept ans, doit être cherchée dans la ferveur protestante de ses troupes. L'armée de 1813 est inspirée de sentiments plus patriotiques que religieux, mais elle doit ce caractère à son improvisation, à l'affluence d'éléments volontaires, à l'esprit libéral que lui insuffle la jeunesse des universités. En 1870, où la guerre a été méthodiquement préparée, on n'a pas manqué d'exalter l'esprit guerrier de l'armée au moyen du sentiment religieux. Les récits du pasteur Rogge nous permettent de voir comment ce fils d'un aumônier des guerres de 1813-1815, aumônier lui-même, ayant déjà servi à ce titre en 1866, s'entend à remplir sa mission. S'il célèbre pendant les jours de repos le service divin, s'il console à l'ambulance les mourants et les blessés, se charge d'écrire les lettres, de transmettre les adieux des agonisants, il ne néglige pas surtout d'exhorter les soldats en marche pour le combat. Le jour de Saint-Privat, pendant que la Garde s'avance de Mars-la-Tour vers le nord, il profite des arrêts pour se porter successivement près des corps; alors, du haut de son cheval, il adresse à chacun d'eux une courte allocution guerrière, fait réciter le *Pater noster*, puis donne la bénédiction. D'après Rogge, l'impression causée par ces simples et courtes cérémonies, aurait été énorme; encore aujourd'hui, nous dit-il, d'anciens combattants de la Garde lui envoient chaque année, lors de l'anniversaire de la bataille, des cartes où ils rappellent ce souvenir.

II. *Ouvrages français.* — L'année 1912-1913 a vu paraître un nombre assez considérable de livres, articles de revues, articles de journaux, concernant les questions militaires qui ont pu intéresser la Lorraine depuis la guerre de 1870 jusqu'à nos jours. Cette activité est due, en

(1) Rogge (B.), *Bei der Garde. Erlebnisse und Eindrücke aus dem Kriegsjahre 1870-1871.* Berlin, Paetel, 1912, in-8 v-144 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ce qui concerne la guerre franco-allemande, à une véritable reprise du problème de la culpabilité de Bazaine, en ce qui concerne la période écoulée depuis la guerre, aux discussions très vives qui se sont produites, à propos de la loi de trois ans, sur le système de la couverture française. Malheureusement le temps nous manque cette année pour rendre compte comme il le faudrait des ouvrages consacrés aux questions militaires contemporaines; on remettra cette tâche à l'année prochaine, en se contentant de signaler ici les études sur la guerre de 1870-1871.

Parmi les livres qui ne sont pas spécialement consacrés aux grandes batailles, on peut mentionner d'abord l'ouvrage de M. Cathal (1), exposé de l'occupation de Lunéville fait, pour la période de juillet à fin septembre par un témoin oculaire, et à partir de cette date, d'après des mémoires. Le récit est vivant, simple, dépourvu de toute exagération : il donne bien l'impression des douleurs et des humiliations que l'invasion a apportées à la patriotique population de Lunéville. On doit les mêmes éloges à l'ouvrage de M. Perrout (2) sur Épinal pendant la guerre; le souci de dire la vérité quelle qu'elle soit, de façon simple, donne à ce livre un véritable charme, un intérêt profond. Des ouvrages comme ceux de M. Cathal et de M. Perrout méritent d'être signalés tout particulièrement à l'attention des Lorrains; ils y trouveront, avec l'occasion d'apprendre combien a pesé sur notre petite patrie l'occupation allemande, des raisons de réconfort et d'espérance en l'avenir.

Le lieutenant-colonel Lévi (3), dans un sentiment de piété filiale pour son pays natal, Lichtenberg, a réuni en un volume tous les documents qu'il a pu trouver sur cette petite forteresse qui capitula en 1870 après un court bombardement. L'ouvrage du Dr Goldschmidt (4), dont M. Reuss a rendu compte déjà l'année dernière, a un intérêt militaire qui n'est pas négligeable; si l'on entreprend quelque jour un récit technique du siège de Strasbourg, on trouvera dans ce livre des renseignements utiles sur les procédés des Allemands vis-à-vis des populations de la zone d'investissement.

On peut également signaler dans cette même catégorie d'ouvrages

(1) Cathal (J.), *L'Occupation de Lunéville par les Allemands (1870-1873)*. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-16, XII-221 p., 14 photos.

(2) Perrout (R.), *Au Seuil de l'Alsace, 1870-1871*. Paris, Ollendorff, 3e éd., s. d., in-16, 271 p.

(3) Lévi (Lieutenant-colonel C.), *Le Bombardement de Lichtenberg (9 août 1870)*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, in-8, 208 p., avec cartes et gravures.

(4) Goldschmidt (Dr D.), *Autour de Strasbourg assiégé*. Strasbourg, Treuttel et Würtz; Paris, Le Soudier, 1912, XV-223 p. in-8, avec carte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'historique consacré par le capitaine Vassias (1) au 69e régiment d'infanterie, qui touche de très près à la Lorraine, puisque, sans remonter jusqu'en 1790, où il joua un rôle important dans l'affaire du mois d'août, il était à l'armée du Rhin en 1870 et tient garnison à Nancy depuis longtemps déjà.

Le capitaine Vassias a résolu le difficile problème de nous présenter de façon vivante, complète, compréhensible, l'histoire du 69e, sans cependant nous infliger un cours complet d'histoire de France : ainsi il a su se borner à son sujet, et le mérite n'est pas mince dans les ouvrages de cette sorte; il demeure constamment intéressant, il a su se documenter à de bonnes sources. Son livre est excellent, — on peut le dire, — et il mérite d'être lu par les nombreux Lorrains qui ont passé par les rangs d'un régiment où le culte du passé est une véritable tradition. Dans le *Pays Lorrain,* M. Le Pointe (2) a publié l'historique d'un autre régiment de Nancy, le 8e d'artillerie. Comme le 69e, ce régiment a depuis longtemps des attaches solides en Lorraine; nos compatriotes sont nombreux qui ont servi dans ses rangs, les anciens à Metz, les plus jeunes à Toul et à Nancy; à ce titre, beaucoup d'entre eux s'intéresseront à l'histoire de leur ancien régiment, succinctement exposée par M. Le Pointe, depuis 1792, date de la fondation du corps, jusqu'à nos jours. Peut-être faut-il regretter seulement que l'auteur ait été aussi bref sur le rôle du 8e à l'armée du Rhin, en 1870. Il a une excuse, cependant, puisque, sur cette partie spéciale, nous avons déjà le livre de M. Larcher (3), où notre concitoyen a su retracer de façon alerte et pittoresque, tout en respectant scrupuleusement la vérité historique, la part prise par le régiment aux batailles sous Metz.

En passant maintenant aux ouvrages consacrés aux grandes journées de la première partie de la guerre, on trouve peu de chose à signaler pour les opérations en Alsace. La notice de M. Poirier (4) sur Wissembourg n'est qu'un bref résumé du récit de l'État-major français; la carte d'Eichinger (5), vraisemblablement destinée à faciliter la visite du champ de bataille de Frœschwiller, est tout à fait médiocre : elle

(1) Vassias (Capitaine de réserve J.), *Historique du 69e régiment d'infanterie (1672-1912)*. Paris, Chapelot, 1913, in-8, 431 p., 19 grav., 12 croquis.

(2) Le Pointe (H.), *Historique du 8e régiment d'artillerie* (P L P M 1912, p. 321-339, 410-420).

(3) Larcher (L.), *Sous Metz. 8e régiment d'artillerie, 7e batterie.* Nancy, Bertrand, 1910, in-8, 116 p.

(4) Poirier (J.), *La Journée de Wissembourg (4 août 1870)*. La Chapelle-Montligeon, 1913, in-16, 44 p.

(5) Eichinger (L.), *Carte du champ de bataille de Frœschwiller avec ses monuments. Tombes militaires et cimetières.* Échelle probable 1/25000e? s. d. 1912.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne peut guère servir qu'à retrouver l'emplacement d'un certain nombre de tombes.

Sur la bataille de Forbach, les articles du commandant Graux (1), ceux de Lempfrit (2) sur Gravelotte, sont des études de tactique qu'il suffit par suite de mentionner. Nous signalerons par contre, malgré son caractère technique, l'ouvrage tout à fait nouveau et original du capitaine Dosse (3). Il se divise en deux parties de dimensions inégales; la première, 40 pages, comprend une vue d'ensemble des événements du 16 et du 18 août; la deuxième, 80 pages, expose les faits qui se sont passés sur les parties du terrain visibles sans pénétrer en territoire annexé. Chacun des épisodes étudiés dans ces conditions comporte une description sommaire, nette, précise, suivie de la réflexion tactique qu'elle a suggérée à l'auteur. L'ouvrage constitue ainsi le meilleur guide, pour quiconque, officier ou touriste, désire faire une visite fructueuse des champs de bataille de Metz : il est muni de cartes et de croquis perspectifs excellents : on ne saurait trop en faire l'éloge.

La catégorie des livres et des articles qui étudient les opérations autour de Metz au point de vue historique seul, est plus nombreuse. Il faut mentionner en première ligne les articles de M. É. Ollivier (4), parus dans la *Revue des Deux-Mondes*, et l'ouvrage de M. Bapst, auquel on consacrera plus loin un compte rendu spécial. La haute personnalité de M. É. Ollivier constitue le premier intérêt de ses articles : mais on y trouvera aussi les faits présentés de façon claire, exacte, des réflexions tout à fait originales.

Toutefois, il faut faire de sérieuses réserves sur le jugement formulé par M. É. Ollivier sur Bazaine, et surtout sur les conclusions militaires qu'il tire parfois de l'exposé des faits. Au reste, ce qu'il y a de plus frappant dans ces conclusions de M. É. Ollivier, c'est leur inégalité; il en est où éclate l'inexpérience d'un écrivain complètement ignorant de la tactique et de la stratégie; d'autres au contraire, par leur fond, leur forme, l'apparition bien en place de termes techniques, décèlent un véritable homme de métier. Voici des exemples de la manière inexperte. Toute la discussion (5) qui aboutit à préconiser pour le 17 l'of-

(1) Graux (Commandant), *Étude sur la bataille de Forbach* (Spectateur militaire 1912-1913, p. 378-465, p. 128-209, p. 296-364).

(2) Lempfrit (E.), *Le II^e corps d'armée prussien à Gravelotte* (Revue d'Infanterie, 15 mai 1913).

(3) Dosse (Capitaine E.), *Ce que l'on peut voir des champs de bataille des 16 et 18 août sans pénétrer en territoire annexé.* Fontainebleau, Lithographie de l'École de l'artillerie, 1913, in-8, 119 p., avec 42 croquis.

(4) Ollivier (É.), *La Guerre de 1870-1871. Les batailles sous Metz* (Revue des Deux-Mondes, mai juillet 1913).

(5) Ollivier (É.), *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet, p. 22.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fensive de l'armée française rive droite de la Moselle, est hors de propos : le 17, il fallait, dès lors que l'on avait le désir de combattre, achever d'étrangler l'adversaire déjà tenu à la gorge, avant d'aller en chercher un autre que l'on n'était pas sûr de saisir. Dans ce même numéro (p. 38) M. É. Ollivier blâme énergiquement la stratégie allemande qui, le 18, a livré bataille « *fronte inverso* » : mais c'est précisément le système favori de Napoléon Ier, la manœuvre que l'Empereur s'efforce continuellement de réaliser, celle qui lui a valu les triomphes de Marengo, d'Ulm, d'Iéna, d'Auerstædt. On reste ensuite tout à fait étonné de trouver sous la plume du même écrivain des développements techniques très remarquables, comme la critique de la conduite de Bazaine à Saint-Privat (1).

Le jugement porté sur Bazaine à la fin de l'étude n'est pas moins déconcertant. Tout d'abord M. É. Ollivier loue la conduite de Bazaine à Rezonville, où le maréchal « conduit avec une constante lucidité d'esprit » une bataille de rencontre, dans laquelle il se montre « ...actif, résolu, infatigable... » Bazaine, estime ensuite l'auteur, n'a pas été un traître, puisqu'il n'a pas trahi au sens juridique du mot; « il était d'un esprit fin... », prudent, enclin à se croire battu d'avance. « Cette disposition d'esprit l'a mal inspiré; elle ne permet pas toutefois de l'accuser d'incapacité... Nous n'avons affaire ni à un fourbe ni à un incapable, mais à un homme de capacité courante, à un pessimiste, qu'une situation écrasante a écrasé... » Aussi M. É. Ollivier excuse Bazaine. Il n'a pas voulu comprendre que le premier, le plus grand crime du maréchal, a été précisément d'assumer la responsabilité du commandement de l'armée, alors qu'il se sentait inférieur à cette tâche, et qu'il n'était pas décidé à compenser par une énergie farouche, son incapacité intellectuelle.

Dans son désir visible d'excuser le maréchal Bazaine, M. É. Ollivier a violemment attaqué le général de Ladmirault. Il l'accuse d'avoir par son incapacité, son indiscipline, causé en grande partie la lenteur du mouvement de l'armée le 14 et le 15; il incrimine ensuite violemment sa conduite le 16 août. Le lieutenant-colonel La Tour du Pin Chambly (2), lieutenant à l'état-major du général de Ladmirault en 1870, n'a pas eu de peine à réfuter les accusations de M. É. Ollivier pour les journées du 14 et du 15. Pour le 16, le lieutenant-colonel rappelle l'initiative montrée par Ladmirault qui sans ordres a cepen-

(1) Ollivier (É.), *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet, p. 270 à 275.

(2) La Tour du Pin Chambly (Lieutenant-colonel), *Les Batailles sous Metz et le général de Ladmirault à propos des articles de M. É. Ollivier* (Revue des Deux-Mondes, 15 septembre 1913, p. 292).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dant conversé vers le sud; ne pouvant soustraire son ancien chef au reproche d'être resté inerte après l'échec de la brigade Wedell, il établit du moins que Ladmirault n'a pu être indiscipliné puisque, pendant toute la journée, le maréchal Bazaine n'a envoyé aucun ordre au 4e corps.

L'opinion du général Lebon (1), également lieutenant en 1870 à l'armée du Rhin, est tout aussi défavorable à Bazaine. Le général note que, même avant le 16 août, on avait l'impression dans l'armée que le maréchal était bien décidé à ne pas s'éloigner de Metz : d'ailleurs, les officiers qui avaient été au Mexique étaient loin de partager l'engouement de l'opinion publique à l'égard du nouveau commandant en chef.

Devant ces témoignages s'ajoutant à bien d'autres, après les débats si probants du procès de Versailles, le cas Bazaine paraît définitivement jugé : si nous possédons un jour une histoire complète du siège de Metz depuis le 18 août jusqu'à la capitulation, la responsabilité qui pèse sur le maréchal pourra peut-être s'aggraver lourdement, elle ne sera certes pas atténuée. On a cependant voulu rouvrir le débat et M. P. Lanoir (2) a entendu nous démontrer que Bazaine « n'a, à aucun moment, commis aucun crime militaire... » C'était se donner une tâche vraiment trop lourde. Certes on a rejeté parfois trop facilement sur Bazaine toute la responsabilité de nos désastres, on lui a décerné légèrement l'épithète de traître, mais il n'en reste pas moins, suivant le mot du général du Barail, dans le *Figaro* du 19 juillet 1892, que le commandant en chef de l'armée du Rhin « n'a pas rempli ses devoirs militaires... » A son tour, M. G. Bazaine (3) s'est efforcé de disculper son grand-oncle des reproches que M. Bapst a fait au maréchal pour sa conduite dans la journée du 18 août. La tentative n'a pas été très heureuse, et l'on ne saurait véritablement partager l'admiration de M. G. Bazaine pour la stratégie du maréchal, se bornant à occuper passivement les lignes d'Amanvillers, « parce qu'il espère, par l'occupation de ces positions défensives, faire subir des pertes telles aux Allemands, qu'il pourra ensuite s'échapper vers le nord... » Au demeurant, M. A. Duquet, en d'excellents articles parus dans le *Journal* du mois d'octobre 1913, a réfuté de façon complète la thèse de M. G. Bazaine.

(1) LEBON (Général), *Souvenirs de l'armée de Metz. Conférence faite au cercle militaire le 19 janvier 1912.* Paris, Kugelmann, 1912, in-16, 26 p.

(2) LANOIR (P.) *Les Crimes de l'histoire. Le maréchal Bazaine et la capitulation de Metz.* Antibes, Leroux, 1913, 2 vol. in-8.

(3) BAZAINE (G.), *La Bataille de Saint-Privat* (Journal le Temps du 29 septembre 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

G. Bapst, *Le Maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle*, t. VI. *Bataille de Saint-Privat*. Paris, Plon, 1913, in-8, xxix. 606 p., avec cartes.

Le nouveau volume de M. Bapst n'est nullement consacré comme pourrait le faire croire son titre, au rôle joué par Canrobert au cours de la bataille du 18 août, et, si des souvenirs du maréchal ont été utilisés par l'auteur, c'est certainement dans une faible mesure; encore serait-on fort en peine de distinguer les parties du récit où il s'en est inspiré. En réalité M. Bapst a entendu étudier la bataille de Saint-Privat dans son ensemble, afin de faire œuvre utile à tous, au grand public comme au monde militaire.

M. Bapst applique à l'histoire les procédés de la peinture; il compose par tableaux, la plupart pittoresques, animés; il voit et sait faire voir. Des descriptions comme celles de l'armée française dans la nuit du 16 au 17 août, comme celle du camp de Canrobert dans la nuit du 17 au 18 sont de véritables chefs-d'œuvre du genre. Il excelle dans le portrait; beaucoup sont brossés de main de maître, celui de Bourbaki, de Deligny, de Frossard, égaré à la tête d'un corps d'armée qu'il n'a pas eu le courage de refuser, celui du général Soleille, impotent, incapable de supporter le cheval et portant une activité d'autant plus grande sur d'inutiles papiers. Il ne craint pas le trait cruel, s'il doit être caractéristique; c'est ainsi qu'il nous peint le général Saget, chef d'état-major du 2e corps, abandonnant son poste le 17 pour aller boire et manger à Metz, dictant ses ordres en robe de chambre, incapable de se passer d'un lit. Ce procédé du tableau pour l'ensemble, du portrait pour les individus, donne à un degré très vif le sentiment de la réalité, du moins telle que M. Bapst se la représente. On en arrive à se demander parfois si l'auteur n'a pas vu tout ce qu'il décrit de façon si intense et connu intimement les personnages qu'il sait faire vivre.

Toutefois, quand on a reconnu ces grands mérites littéraires au livre de M. Bapst, on est tenu de faire certaines réserves. Tout d'abord ce procédé par tableaux et par portraits est-il bien historique? N'est-il pas même absolument contraire au but que se propose l'histoire? Ne pourrait-on enfin le suspecter au point de vue de son exactitude? L'histoire s'écrit d'après les documents. Où sont donc ceux qui permettent des tableaux aussi vécus, des portraits aussi vivants?

Ces réserves ne sont pas les seules. L'auteur n'a apporté aucun fait nouveau ayant quelque importance; il suit d'ordinaire, pour son récit, l'ouvrage remarquable dû au commandant Guillemin, de la section

EFERUS - Recherches & Classification numériques

historique de l'État-major de l'armée, et il ne semble pas avoir été bien inspiré quand il a parfois voulu s'en écarter. S'il prétend par exemple que, dans la matinée du 18, Ladmirault se croyait encore couvert par le 6e corps d'armée, cette assertion paraît fort discutable quand on se reporte aux rapports relatifs au 4e corps, publiés *in extenso* par le commandant Guillemin; d'autre part, M. Bapst ne cite aucune pièce nouvelle probante pour justifier ce reproche fait au commandant du 4e corps. Il est enfin regrettable que M. Bapst ne donne aucune référence, car ceci a des inconvénients de tous genres. Les larges emprunts faits à l'ouvrage du commandant Guillemin ne sont ainsi signalés nulle part; on ne trouve aucune indication sur l'origine des anecdotes, ou sur les paroles prêtées aux personnages mis en scène. Or, M. Bapst est parfois sévère, non seulement dans ses appréciations sur les choses, ce qui n'a pas de graves inconvénients, mais aussi sur les gens, ce qui en a davantage. Voici tel officier (p. 398) qui est accusé de s'agiter dans le vide, d'avoir perdu tout son sang-froid, de semer le découragement; il serait équitable d'étayer des accusations de cette sorte sur des preuves dont le lecteur serait à même de vérifier la valeur.

Peut-être au point de vue militaire, enfin, eût-il été préférable que M. Bapst s'abstînt de critiques techniques sur les opérations et de conseils stratégiques ou tactiques. Un écrivain qui n'est pas pourvu de l'éducation indispensable en pareille matière risque aisément de se fourvoyer, et M. Bapst montre toute son inexpérience de certaines questions quand, voulant nous dépeindre le rôle qu'eût dû tenir, le 17, le général en chef, il écrit : « ... Sur place et de visu, il eût décidé avec chaque commandant de corps d'armée... les travaux de défense, batteries et tranchées à exécuter; il eût déterminé les points à battre par les feux... il eût fait mesurer les distances pour régler les tirs... »

Malgré ces quelques réserves, malgré d'autres encore à formuler sur la manière peu précise dont l'auteur place les événements sur le terrain, sur la mauvaise qualité des cartes, le livre de M. Bapst reste vivant, intéressant : il constitue par son ensemble, un travail qu'il faudra consulter désormais pour toute étude sur la bataille du 18 août.

R. Tournès.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE V

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

---

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine. — M. Louis Laffitte, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Nancy, directeur de l'*Office économique de Meurthe-et-Moselle*, a publié dans un ouvrage intitulé : *Les divisions régionales de la France*, une étude sur *La région lorraine, son évolution, son essor*, qui a été tirée à part en une petite brochure (1). — On y retrouvera la substance du rapport que M. Laffitte a publié à l'occasion de l'exposition de Nancy, et dont nous avons parlé l'année dernière (2). Après avoir donné, à l'aide de statistiques empruntées à ce rapport, une idée du développement actuel de l'activité économique en Lorraine, l'auteur recherche ses origines en étudiant la condition économique de la Lorraine au moment de la guerre franco-allemande. Il fait apparaître les liens multiples d'ordre économique qui, avant la guerre, rattachaient la région lorraine actuelle aux territoires annexés, spécialement pour les industries textiles, qui ont eu leur berceau à Mulhouse, et qui, de là, se sont propagées dans les Vosges, et pour l'industrie métallurgique. M. Laffitte traite ensuite des transformations qui suivirent la guerre. Il montre les gisements miniers et les principales usines métallurgiques confisquées, la situation précaire de l'industrie régionale coupée en deux par la nouvelle

(1) Laffitte (L.), *La Région lorraine ; son évolution, son essor*. Paris. Alcan, 1913. Brochure in-8 de 50 p. — Cette étude est reproduite par B C C M M, nov. 1912 (pagination spéciale).

(2) B L 1911-1912, p. 127.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

frontière. Mais les annexés avec leurs industries, leurs capitaux, leur main d'œuvre émigrent en masse sur les terres restées françaises, les métallurgistes créent de nouvelles usines, déconvrent le bassin de Briey et la catastrophe devient pour la Lorraine le point de départ d'une prospérité nouvelle.

M. Alfred Uhry (1), professeur à l'École supérieure pratique de Commerce et d'Industrie de Paris, a publié une étude sur la misc en valeur industrielle du département de Meurthe-et-Moselle et ses rapports avec son essor commercial. Le lecteur pourra se faire une idée du travail exact de M. Uhry en se reportant à l'analyse que nous avons faite l'année dernière et les années précédentes des ouvrages publiés à l'occasion de l'exposition de Nancy et des publications de l'*Office économique de Meurthe-et-Moselle.*

Dans une communication à la Société d'Économie sociale, faite à Paris, au mois d'avril 1913, M. L. Brocard, professeur à la Faculté de droit de Nancy, a étudié le développement économique de la Lorraine française (2). Précisant des notions précédemment exposées devant l'Union régionaliste lorraine (3), M. Brocard, après avoir donné, par quelques chiffres, une idée de l'expansion économique en Lorraine depuis quarante ans, de sa rapidité, de sa complexité, de ses répercussions particulièrement heureuses sur la vie nationale, s'est attaché à mettre en relief les causes du phénomène et à expliquer son mécanisme. Les causes résident, selon lui, dans la richesse du sous-sol lorrain, accrue encore par la découverte du bassin de Briey, dans la découverte de certains procédés techniques nouveaux (procédé Solvay pour la soude, procédé Thomas et Gilchrist pour l'acier), qui ont permis de tirer un meilleur parti des richesses du sous-sol, dans l'afflux, après la guerre de 1870, des capitaux, des industries, des émigrants d'Alsace, enfin dans la complexité même du développement économique lorrain. Les industries multiples qui ont pris naissance sur le sol lorrain, loin de se gêner, se sont au contraire entr'aidées en se stimulant mutuellement, en se fournissant mutuellement des débouchés, des produits, des moyens de production, des chefs : industrie du fer, industrie du sel, industries textiles, industrie

(1) Uhry (A.), *La Mise en valeur industrielle du département français de Meurthe-et-Moselle et ses rapports avec son essor commercial* (Revue économique internationale, févr. 1913, p. 281-318).

(2) Brocard (L.), *Le Développement économique de la Lorraine française.* Société d'Économie sociale, séance du lundi 14 avril 1913 (La Réforme sociale, 1er juin 1913, p. 727 à 745).

(3) *La Lorraine dans le mouvement économique français* (P L P M mai 1909 et B L 1909-1910, p. 95).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du vêtement, industries du papier et du livre, industries d'art, industrie des transports, industries électriques, banques et jusqu'à l'agriculture, solidaire, quoi qu'on en ait dit, des autres formes d'activité, malgré la concurrence qu'elle subit de leur part. Tout ce mouvement a été favorisé par la collaboration des forces intellectuelles, artistiques et scientifiques, par l'Université.

Mais il ne s'est pas effectué dans l'isolement. La Lorraine fait partie d'une unité plus vaste avec laquelle elle collabore, qui participe à son essor et qui en profite. M. Brocard établit le bilan de cette collaboration. Il montre ce que la Lorraine doit à la France : les capitaux, les moyens de communication et d'échange, la houille, un marché vaste et protégé, puis, ce que la France doit à la Lorraine : produits métallurgiques, fret pour les entreprises de transports, recettes fiscales abondantes, large rémunération de ses capitaux, population croissante. M. Brocard conclut en constatant que le mécanisme de ce développement n'est point particulier à la Lorraine. Il montre que partout l'activité économique tend spontanément vers l'organisation régionale. La Lorraine ne se distingue à ce point de vue que par la fécondité de son effort et la rapidité de ses progrès.

Cette communication a été suivie d'une longue discussion, à laquelle ont pris part MM. Octave Bompard, Duval-Arnould, du Maroussem, Lepelletier, de Rousiers, Gabriel Ardant, Doin et Brocard. Elle a porté surtout sur les problèmes sociaux qui se posent dans la région de Briey par suite de l'augmentation rapide de la main-d'œuvre, de l'afflux des immigrants étrangers. La discussion a porté aussi sur l'utilité du canal du Nord-Est. Les observations de MM. de Rousiers et Brocard à ce sujet ont suscité une contradiction dont nous parlerons à propos des transports en Lorraine.

***

Goré (E.), instituteur. — *La Lorraine. Le milieu. Les ressources. Les habitants.* Préface de M. Charles Dessez, inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle. Nancy, 1914, brochure in-8 de 57 pages.

Dans l'avertissement qui précède la deuxième édition de cette petite plaquette, destinée aux élèves de l'école primaire, M. Émile Goré expose de façon fort intéressante l'objet et le plan de son étude. Dans une première partie, il étudie le milieu physique, dans une deuxième, les ressources et leur exploitation : ressources agricoles

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'abord, avec les forêts, les prairies naturelles et les champs; ressources industrielles, avec la houille blanche, le fer et le sel, les eaux minérales, puis les industries d'art; enfin les ressources commerciales : transports, voies de communication, commerce. Dans une troisième partie, M. Goré s'occupe des habitants, d'abord de leur répartition dans les villes et les campagnes, puis de leur vie : vie rurale, vie industrielle, vie intellectuelle. Il a voulu, nous dit-il, mettre en plein relief « l'individualité physique de la région, sa personnalité économique, les mœurs des habitants, leurs institutions, leur caractère, leurs anciennes coutumes ». Et comme, ajoute l'auteur, « la nature ne subit pas la loi éphémère des traités », il a consacré une dernière partie à la Lorraine annexée et à l'Alsace. Il s'est attaché à faire du tout un « tableau d'ensemble » d'où les détails inutiles et les nomenclatures arides fussent éliminés, et il aurait souhaité, nous dit-il, qu'il fût *intéressant, agréable et facile à lire.*

Avoir si bien compris le but d'un travail de ce genre est déjà un mérite. L'avoir si pleinement atteint que l'a fait M. Goré en est un plus grand. Les cartes, les graphiques, les photographies, les reproductions et les images : (tableaux de Renaudin, de Larteau, de Blahay), les lectures bien choisies empruntées à la plume des meilleurs écrivains régionaux, les résumés très précis qui accompagnent le texte clair et élégant de M. Goré, rendent fort attrayant ce petit ouvrage, où l'on sent la main de l'éducateur, le souci constant de cultiver l'esprit de réflexion, de propager des idées saines, de former les caractères. Avec M. Dessez, souhaitons à tous les petits Français d'avoir bientôt des livres semblables qui leur apprendront à aimer la petite patrie et par là même la grande.

⁂

Annuaire des Valeurs régionales, publié par la Banque Renauld et Cie. *Valeurs de la région de l'est de la France et valeurs d'Alsace-Lorraine.* Nancy, 1913, 2e édition.

Recueil des Valeurs de la région de l'est de la France, publié par la Société Nancéienne de Crédit industriel et de dépôts. Nancy, 1913, 2e édition.

Presque simultanément, la Banque Renauld et la Société Nancéienne viennent de publier une deuxième édition de leurs recueils des valeurs régionales, dont la première, parue en 1910, a été déjà mentionnée par nous pour l'intérêt que ces ouvrages présentent non

EFERUS - Recherches & Classification numériques

seulement au point de vue financier, mais au point de vue de l'histoire économique de la région. — Les renseignements sur les industries constituées en sociétés y sont groupés, comme dans les précédentes éditions, en quatorze ou quinze catégories, dont le seul examen fait apparaître la complexité du développement économique régional. Pour chaque société, on trouve dans l'un et l'autre recueil des indications relatives au personnel dirigeant, au capital, aux bénéfices, aux dividendes, mais aucun renseignement sur le prix des titres et leurs variations, lacune au sujet de laquelle, au dehors tout au moins, nous avons entendu plus d'une fois exprimer des regrets de la part des personnes désireuses de s'intéresser à ces valeurs et qui, privées des données contenues dans les circulaires des banques, n'ont aucune base d'appréciation. Dans l'annuaire de la Banque Renauld on trouve en outre, pour chaque catégorie d'entreprise, avec de précieuses indications sur les diverses usines, leur production et le nombre des ouvriers, des vues générales, dont nous parlerons plus loin, sur l'industrie à laquelle elles appartiennent, enfin une introduction d'ensemble relative à la Lorraine et aux valeurs régionales. L'auteur insiste sur le rôle joué en Lorraine par les émigrés des provinces perdues qui, à l'exemple des réfugiés chassés par la révocation de l'Édit de Nantes, « n'ont laissé au pays natal que leurs tombes », rapportant à la France le trésor de leur intelligence, sur l'afflux de population qu'a déterminé la mise en œuvre des prodigieuses richesses du sous-sol, et qui, depuis 1896 seulement, a fourni au département de Meurthe-et-Moselle un accroissement de 90.000 habitants, « population de toute provenance, de qualité inégale, mais « dont la turbulence n'arrive pas à dominer la mesure et le calme lorrains ». — L'auteur enfin montre les avantages des valeurs régionales, leur rendement élevé, la sécurité que leur assure le crédit « basé sur la connaissance et la pratique des hommes et des choses », le voisinage de l'entreprise qui permet de suivre son développement, de la contrôler, au besoin d'y intervenir.

La première édition de ces recueils date de 1910 seulement et cependant le lecture de l'édition de 1913 fait apparaître les grands progrès réalisés dans cette courte période, malgré les difficultés internationales, le resserrement du crédit, la thésaurisation de l'or par les particuliers, les fluctuations de la spéculation, et, depuis un an surtout, la hausse de l'intérêt. De cette épreuve, qui montre la valeur des méthodes employées, la force de résistance des banques régionales soutenues par la Banque de France et solidarisées avec l'industrie, il semble bien, à feuilleter les annuaires des banques, que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les industries lorraines sortent plus puissantes. Le recueil de la Banque Renauld groupait environ 350 valeurs en 1910, il en groupe 650 en 1913. Un accroissement très sensible aussi apparaît dans l'annuaire de la Société Nancéienne. Il est vrai que cet accroissement est dû pour partie à des valeurs extra-régionales, spécialement à l'introduction dans l'Annuaire de la Banque Renauld d'un plus grand nombre de valeurs d'Alsace-Lorraine. Mais même sous cette forme il manifeste une expansion plus grande, un rayonnement plus puissant de l'activité économique lorraine s'étendant non plus seulement à l'est de la France, à la Marne, à la Côte-d'Or, à la Haute-Marne, au Doubs, mais au pays tout entier, aux colonies et même à l'étranger. Les banquiers, les capitalistes, et parfois les industriels lorrains s'intéressent aux chemins de fer et tramways du Beaujolais, des Bouches-du-Rhône, des Côtes-du-Nord, du Tarn; aux filatures de Laval et de Normandie, aux munitions d'artillerie d'Issy-les-Moulineaux, aux forces motrices de la région de Grenoble, à l'Aluminium du Sud-Ouest, à l'Électro-Métallurgie du Sud-Est et des Pyrénées, à la Société d'Électro-Chimie de Paris qui a des mines en Savoie, dans l'Oise, dans l'Isère. Bel exemple de la collaboration des régions dans la nation, dont nous avons souvent parlé et qui justifie le concours prêté par la Banque de France aux industries lorraines. La Lorraine, comme la région de Lyon, tend à devenir un marché national de toutes les valeurs régionales françaises. Comme les Lyonnais, les Lorrains orientent aujourd'hui avec une insistance croissante leur activité vers les colonies; ils s'intéressent aux brasseries algériennes, aux immeubles de Mostaganem, aux exploitations forestières et minières de la petite Kabylie, aux entreprises métallurgiques et minières du Maroc. Il y a une Société lorraine de la Côte d'Ivoire, société forestière et commerciale, fondée à Nancy, en 1912, et dont le Conseil d'administration est composé exclusivement de capitalistes ou d'industriels lorrains. Et ce sont encore les capitalistes et les industriels lorrains qu'on retrouve en Russie, fondateurs de la Société cotonnière de Dedovo, à la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili, en Espagne, dans les mines de Heras-Santander.

Mais la multiplication des entreprises ne s'explique pas seulement par le rayonnement au dehors. L'expansion n'a pas fait tort au développement interne. Le recueil de la Banque Renauld ne mentionnait en 1910 que deux sociétés électriques, les Constructions électriques de Nancy et la Compagnie générale électrique; l'édition de 1913 en mentionne, pour la Lorraine et la région de l'Est, plus

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de quinze, dont l'année dernière (1) nous avons déjà parlé et dont plusieurs ont été fondées récemment. Par exemple, la Compagnie lorraine d'électricité, au capital de 15 millions, fondée en 1910, l'Énergie électrique de l'Est, les Forces motrices de la Meuse, l'Énergie électrique de Meuse et Marne, au capital de 1.200.000 francs, l'Union gazière électrique, au capital de 7 millions.

De nombreuses sociétés nouvelles se sont constituées dans les autres industries régionales, parmi lesquelles nous citerons la Société de Nancy-Thermal, au capital de 2.500.000 francs, les Papeteries de Clairefontaine, au capital de 3 millions; la Laiterie Saint-Hubert; la Grande Brasserie de Verdun, au capital de 1 million; et dans la métallurgie : la Société des Forges de Haironville (Meuse), la Société métallurgique de la Meuse, à Stenay; la Société anonyme des Aciéries de Dieulouard, au capital de 2 millions, pour la fabrication des cylindres de laminoirs, qui avec la Société Meusienne de Construction mécanique et la Société des Établissements Perbal, de Nancy, la Société de la Rototype constituées dans la même période, marquent un effort intéressant de la métallurgie lorraine dans le sens de la fabrication de ses propres outillages, tandis que la Société des Mines de fer de Giraumont, la Société Anonyme de Mercy, accentuent son effort dans le sens de la production de la matière première, et que la Société Zélandaise de Carbonisation, contituée en 1911, au capital de 2.100.000 francs, la Société Charbonnière des Mines de Fresnicourt, au capital de 2 millions, témoignent de son inlassable persévérance à chercher au dehors le charbon qu'elle ne peut encore, en l'absence de concessions, toujours attendues, extraire du sous-sol lorrain. Les sociétés nouvellement constituées depuis 1910 sont au nombre de 26, et nous avons calculé que leur capital représente environ 61.630.000 francs (2).

Les industries existantes ont témoigné d'une grande activité. Elle s'est d'abord manifestée par l'extension d'un grand nombre d'entre elles, qui ont pu, grâce surtout au concours des banques, augmenter leur capital ou leurs emprunts par obligations. On en pourra juger par le tableau suivant que nous avons dressé à l'aide du recueil de la Banque Renauld et qui indique approximativement le chiffre total de ces augmentations depuis 1910 pour les principales entreprises.

(1) B L 1911-1912, p. 138.

(2) On signale, au moment où nous mettons sous presse, la constitution d'une autre grande entreprise : la Cartonnerie de Nancy, au capital de 1 million (*Bulletin de la Banque Renauld*, 22 nov. 1913, p. 7).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vilgrain et Cie	1.000.000f
Brasserie de Champigneulles	1.000.000
Brasserie de Maxéville	1.000.000
Énergie Électrique de Meuse-et-Marne	1.100.000
Construction Électrique de Nancy	2.500.000
Compagnie Lorraine d'Électricité	20.000.000
Etablissements Singrunn d'Épinal	1.000.000
Mécanique Moderne	100.000
Société Lorraine des Anciens Établissements Dietrich	3.000.000
Société Métallurgique d'Auberive-Villerupt	2.000.000
Hauts Fourneaux de la Chiers	3.000.000
Aciéries de Commercy	800.000
Aciéries de Longwy	4.500.000
Aciéries de Micheville	1.000.000
Aciéries de Pompey	1.000.000
Fonderies de Pont-à-Mousson	1.000.000
Imprimeries Réunies de Nancy	1.200.000
Société anonyme des Établissements Paul Laruc, à Senones	500.000
Blanchisserie et Teinturerie de Thaon	10.000.000
Station Électrique de Millery	200.000
Banque d'Alsace-Lorraine	10.000.000
Banque de Nancy	5.500.000
Banque Renauld	30.000.000
Lévy Bettinger et Cie	2.500.000
Société Nancéienne	40.000.000

Ces augmentations de capital et d'obligations atteignent ensemble 143.900.000 francs. Si l'on y ajoute les 61.630.000 francs des sociétés nouvelles, on voit que les capitaux nouveaux entrés en activité dans les trois départements lorrains depuis 1910, représentent un total d'environ 205 millions.

Quant à l'emploi de ces capitaux, on en peut juger par la progression des bénéfices qu'ils ont contribué à produire. Comme on doit s'y attendre pour une période de crise comme celle que nous venons de traverser, toutes les sociétés lorraines n'ont pas été à ce point de vue également heureuses. Les industries textiles, aux prises avec les difficultés d'ordre général qui pèsent sur elles en tous pays et toujours impuissantes à s'organiser fortement en comptoirs, malgré les conseils que leur prodiguent leurs banquiers, ont eu à soutenir un rude combat contre la hausse des prix d'achat de la matière première, les prix de vente insuffisamment rémunérateurs et la rareté des débouchés. Les filatures françaises ont perdu parfois en 1912 de 20 à 25 centimes par kilo de fil (1). Mais aucune industrie

(1) Circulaire de la Société Nancéienne, 31 mars 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lorraine importante n'a subi de désastre; la sagacité des chefs et l'abondance des réserves leur ont permis de se maintenir en équilibre, d'éviter tout au moins des pertes comme a pu le faire la Société Cotonnière lorraine en perfectionnant, en développant son outillage, en diminuant aussi son prix de revient, mais, hélas! en contribuant du même coup à accroître la surproduction dont elle souffre (1).

La plupart des entreprises ont sauvegardé leurs dividendes et leurs réserves. Un bon nombre les ont accrus, même dans l'industrie textile, par exemple, la Société anonyme des Établissements Paul Larue, à Senones, dont les bénéfices se sont élevés de 151.078 à 256.208 francs. — Parmi les plus favorisées, nous mentionnerons les entreprises de transports locaux, comme la Compagnie de Chemins de fer de Mirecourt à Blâmont, dont les bénéfices se sont élevés de 91.529 à 121.604 francs, la Société d'exploitation des Tramways de Longwy, la Compagnie des Tramways des Vosges. Citons encore la Verrerie de Clairey, dans les Vosges; la grande Manufacture d'ameublement de l'Est, dont les bénéfices ont passé de 67.699 francs en 1910 à 102.183 francs en 1912. Citons enfin la Compagnie de l'Est, dont nous parlerons plus loin, et dont l'activité, grâce à la Lorraine, progresse toujours de façon remarquable. Son produit net d'exploitation s'est accru de 1.104.000 francs en 1912 (2). Mais les entreprises qui ont le plus prospéré sont incontestablement, comme on le verra plus loin, les banques et surtout la métallurgie. Quant aux industries dusel, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit l'année dernière sur la constance et l'agréable monotonie de leur prospérité. Nous montrerons aussi d'autre part les progrès réalisés par l'agriculture.

Le bulletin de la Banque Renauld (3) a publié quelques chiffres particulièrement suggestifs qui montrent bien l'importance prise par la production minière en Alsace-Lorraine.

Elle atteint, en 1912, les chiffres suivants :

Minerai	20.083.238	tonnes
Charbon	3.538.722	—
Potasse	137.243	—
Sel	72.541	—
Pétrole	47.176	—

La valeur de cette production s'élève à 96 millions de marks. Le bulletin signale à cette occasion l'impôt de 2 1/2 % de cette valeur

(1) Circulaire de la Société Nancéienne, 31 mai 1913.
(2) Circulaire de la Société Nancéienne, 27 avril 1913.
(3) Bulletin de la Banque Renauld, 13 avril 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

voté par le Landtag pour fournir un supplément de traitement aux fonctionnaires.

Au cours de l'année 1913, plusieurs entreprises qui avaient des établissements en France et en Alsace-Lorraine se sont scindées en constituant une société distincte de chaque côté de la frontière. Ce fut la Société alsacienne de Construction mécanique qui prit la première cette initiative, dans des circonstances dont la presse régionale a longuement parlé et qui ont été rappelées par les *Marches de l'Est* (1). Menacée de se voir retirer les commandes de l'État allemand si elle ne consentait pas à congédier le directeur de son usine de Grafenstaden, contre lequel la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, organe des métallurgistes allemands, avait mené une violente campagne, lui reprochant de montrer trop de sympathie pour la France, elle se décida, sous le coup de ce procès de tendances, à se séparer de son usine française, qui devint la Société alsacienne de Construction mécanique de Belfort, au capital de 20 millions, tandis qu'elle réduisait son propre capital de 18 millions à 13.500.000 francs (1). — Son exemple fut bientôt suivi par le Comptoir d'Escompte de Mulhouse, dont les 14 succursales, les 41 agences et les 34 bureaux auxiliaires qu'il possédait en territoire français devinrent la *Banque nationale de Crédit*, société exclusivement française au capital de 100 millions. La grande fabrique de chapeaux de paille : Société des anciens Établissements Coanet, de Nancy, s'est comportée de la même manière. La scission de ces deux derniers établissements ne se rattache pas d'ailleurs directement à des causes de même nature que celles qui ont déterminé la coupure de la Société Alsacienne; elle s'explique principalement par l'expansion de ces deux industries qui en ont profité pour mettre fin aux anomalies et aux difficultés qu'entraîne toujours pour une même entreprise la vie en partie double dans deux pays différents. Pourtant la simultanéité de ces décisions, à une époque où précisément les entreprises internationales tendent à se multiplier, incline à penser que la tension plus grande de nos rapports avec nos voisins de l'Est, l'antagonisme plus vif en pays annexé entre les indigènes et les immigrés, y ont contribué au moins indirectement dans une certaine mesure : interprétation nettement confirmée d'ailleurs par un fait que mentionnent également les *Marches de l'Est* (2) : l'installation à Belfort de l'entreprise de

(1) *Chronique* des *Marches de l'Est :* années 1912 à 1913, 1er semestre, p. 206; 2e semestre, p. 798; juill. 1913, p. 334. — *Recueil des Valeurs régionales de la Banque Renauld*, 2e édit., p. 89 et 90.

(2) Juill. 1913, p . 334.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

photographie Braun et Cie, de Mulhouse-Darnach. On conçoit d'ailleurs très bien, étant donné l'état des esprits, que la possession d'un établissement en France soit pour un établissement alsacien-lorrain la source de difficultés dans ses rapports avec la clientèle allemande.

Un autre fait, plus significatif encore, mérite d'être rapproché de ceux que nous venons de citer : la Direction des Contributions indirectes fait en Alsace-Lorraine une enquête auprès des commerçants et industriels, en vue de déterminer la participation des *salariés étrangers* et des *capitaux étrangers* aux entreprises du pays (1). Le gouvernement allemand voudrait-il appuyer le mouvement d'hostilité qui se dessine de l'autre côté de la frontière contre les entreprises qui ont des attaches avec la France? Veut-il simplement déterminer dans quelle mesure il peut tolérer sans dommage un mouvement qui doit aboutir à raréfier les capitaux insuffisants déjà pour ses besoins, que l'Allemagne met en œuvre? L'avenir le dira. La France, en tout cas, ne saurait se plaindre, pour elle du moins, de circonstances tendant à provoquer chez nous un nouvel afflux de capitaux et d'industries des pays annexés qui ont déjà tant contribué au développement de la Lorraine. Mais ces faits et bien d'autres révélateurs des mêmes tendances, dont nous n'avons pas à parler ici s'ils sont de nature à attrister ceux qui souhaitent une diminution de la tension internationale, confirmeront tous les observateurs impartiaux dans l'opinion que les plus redoutables adversaires de la germanisation en Alsace-Lorraine sont toujours les germanisants.

§ 2. Industries minières et métallurgiques. Industries électriques. Salines. — Comme l'année 1911, l'année 1912 a été pour les mines de fer et pour la métallurgie lorraines une année de production et de bénéfices rapidement croissants, en un mot une année de grande prospérité due tout à la fois au perfectionnement des entreprises, à leur concentration plus forte et à la hausse des prix, malgré la concurrence plus vive des sociétés du Nord et de celles de la Lorraine annexée qui se sont installées dans le voisinage du bassin de Briey. La *Revue Industrielle de l'Est* a mis en lumière les progrès réalisés par la production minière (2). La production totale du minerai de fer en Meurthe-et-Moselle, qui en 1909 ne dépassait pas 11 millions de tonnes, s'est élevée de 14.823.212 tonnes en 1911 à 17.144.030 en 1912. Cette progression n'est pas due au bassin de Nancy qui a dépassé

(1) Chronique des Marches de l'Est, juill. 1913, p. 670.
(2) R I E 5 janv. 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le point culminant de sa courbe et dont la production a fléchi de 70.000 tonnes; elle n'est pas due davantage au bassin de Longwy qui n'a gagné que 100 tonnes, s'élevant ainsi pour 1912 à 2.472.100 tonnes, mais au bassin de Briey, dont la production a passé de 10.404.952 tonnes à 12.699.241. Les mines qui ont atteint le chiffre d'extraction le plus élevé sont celles de Pienne avec 1.090.000 tonnes, celles d'Auboué avec 1.791.150 tonnes, celles d'Homécourt avec 1.840.000 tonnes. En 1869, la France tout entière ne produisait pas beaucoup plus de minerai que la mine d'Homécourt. Et ce n'est pas fini, car le progrès, par comparaison avec 1911, est très sensible. A côté de ces mines géantes, les plus importantes du bassin de Longwy et de Nancy ne sont que des pygmées. Seule la mine de Maron-Val-de-Fer, dans le bassin de Nancy, peut leur être comparée et elle ne produit que 713.000 tonnes. Si l'on réfléchit que parmi les frais de production certains sont fixes et d'autres ne croissent pas en proportion de l'extraction, on se rendra compte des avantages financiers dont bénéficie le bassin de Briey et qui compensent avantageusement les difficultés plus grandes de l'extraction.

La production du minerai, à Briey du moins, croîtrait sans doute plus vite encore si les concessions demandées étaient accordées : quatorze demandes ont été rejetées cette année, une seule a été agréée au profit de la Société de Mercy-le-Haut qui s'est engagée à verser à l'État 25 % du montant des sommes distribuées à la fin de chaque exercice social aux actionnaires et porteurs de parts, à titre de dividende après déduction faite d'un premier dividende de 5 % (1). En outre la redevance fixe annuelle de 10 centimes par hectare est payée par avance pour trente années. L'État grossit ainsi ses recettes de 1913, mais il diminue celles des années suivantes. Nous mangeons nos revenus par anticipation (2).

Environ la moitié du minerai produit a été consommé en France, en majeure partie par des sociétés lorraines ou par des sociétés d'autres régions françaises qui ont intallé des filiales en Lorraine pour la production de leurs matières premières. La tendance à l'intégration, c'est-à-dire au rapprochement de l'usine et de la mine, et dans l'usine à la juxtaposition des productions spéciales autrefois séparées s'ac-

(1) Bulletin du Comité des Forges de France, 30 mai 1913; Circ. de la Société Nancéienne, 31 mai 1913.

(2) Notons d'ailleurs que ces recettes ont une affectation spéciale; elles doivent être consacrées pour moitié à des études et travaux intéressant l'industrie minière, et pour l'autre moitié à des institutions de prévoyance au profit des ouvriers mineurs. Mais une disposition administrative peut affecter la somme à d'autres usages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

centue de plus en plus. Parmi les sociétés métallurgiques qui ont produit le plus de minerai, il faut citer la Société de Longwy avec 1.423.336 tonnes, les Aciéries de la Marine avec 1.840.991 tonnes, enfin la Société des Hauts-Fourneaux et Forges de Pont-à-Mousson qui détient le record avec 1.990.746 tonnes, c'est-à-dire qu'à elle seule elle a extrait plus de minerai que le bassin de Nancy tout entier n'en a produit en 1912, résultat qui n'a rien de surprenant quand on sait que cette société est la plus grande fabrique de tuyaux de fonte du continent.

Ce progrès des mines et de l'extraction des sociétés métallurgiques est l'indice des progrès réalisés par ces sociétés elles-mêmes et qui ont été signalés par l'*Écho des Mines et de la Métallurgie* (1). Partout c'est un développement de la production et des outillages : Neuves-Maisons construit deux hauts fourneaux; l'usine de *Gorcy* en construit un près de Givet, *Pont-à-Mousson* vient d'en allumer un troisième. Mais ce qui est surtout sensible, c'est le progrès de la fabrication de l'acier. A *Longwy*, on transforme l'aciérie Thomas et on construit une nouvelle aciérie Martin, à *Montataire* on va doubler la production de l'acier. A *La Chiers* l'aciérie sera mise en marche au printemps prochain. Enfin pendant l'année 1912, et c'est là évidemment l'événement le plus important à signaler, deux aciéries nouvelles ont été mises en marche, celle de Senelle et celle de Rehon. — Quant à la production de la fonte, elle atteint des proportions énormes dans certaines usines, près de 500.000 tonnes par an, soit plus de 1.000 tonnes par jour dans les établissements les plus importants comme Longwy, Micheville, Homécourt, etc. La production de la fonte dans l'Est a passé de 3.022.000 tonnes en 1911 à 3.455.274 en 1912, celle des lingots d'acier de 2.009.103 tonnes à 2.407.560, soit près de la moitié de la production nationale en acier et 70 % de la production nationale en fonte (2). La tendance des métallurgistes lorrains s'accentue à fabriquer eux-mêmes leur coke et à développer leurs participations dans les bassins houillers du Nord et de la Belgique, pour échapper aux prix trop élevés des charbons. Pont-à-Mousson a allumé des fours à coke.

Ce développement intense a été accompagné d'une très forte progression des bénéfices et des réserves. A la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons, les bénéfices bruts ont

(1) *L'Industrie métallurgique dans l'Est, en 1912* (Écho des Mines et de la Métallurgie, 30 déc. 1912).

(2) *Annuaire du Comité des Forges de France*, 1913-1914, p. 820-824.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

passé de 10.529.386 francs à 12.761.499 francs entre 1910 et 1911 et les réserves de 18.142.012 à 25.788.973 francs. A la Marine-Homécourt, de 1911 à 1912, les réserves passent de 8.063.125 à 26.619.000 francs et les bénéfices de 7.984.000 à 11.275.000 francs. A Longwy, de 1911 à 1912, les bénéfices montent de 9.227.000 à 10.395.525 francs et les réserves de 22.834.000 à 26.161.000 francs. A Micheville, la progression des bénéfices de 1910 à 1912 va de 5.940.000 à 7.439.000 francs et celle des réserves de 22.600.000 à 40.376.000 francs. Signalons enfin les bénéfices de la Société du Nord et de l'Est (6.516.000 à 8.034.258 francs), ceux de Senelle-Maubeuge (1.583.000 à 3.208.588), ceux de Pont-à-Mousson, nous pourrions ajouter de toutes les entreprises métallurgiques lorraines pour qui l'année 1912 a été exceptionnellement brillante.

On ne saurait s'attendre à ce que cette progression continue indéfiniment. La vie économique présente des alternances inéluctables et à peu près régulières d'activité intense et de dépression, dont la métallurgie subit la répercussion d'une façon particulièrement directe. Il y a tout lieu de penser que l'année 1913 marque le point culminant de la période de hausse. Les prix de la métallurgie fléchissent partout à l'étranger et le Comptoir des Aciers Thomas vient de diminuer les siens de 5 francs. Les entreprises lorraines pourvues de fortes réserves, conduites avec sagesse par des chefs prévoyants, peuvent envisager l'avenir avec tranquillité : la période de dépression qui s'annonce n'aura pour elles d'autres conséquences qu'un ralentissement passager dans la progression de leurs bénéfices.

Si rapidement croissante que soit la production métallurgique lorraine et française, elle ne parvient pas à absorber tout le minerai extrait de Briey. Un mouvement d'exportation, qui s'étend d'année en année avec une rapidité prodigieuse, emporte aujourd'hui à l'étranger environ la moitié de notre minerai : 7 millions de tonnes en 1912 contre 6 millions en 1911. L'exportation en Allemagne a triplé depuis dix ans. Elle vient de s'organiser en 1912 vers l'Angleterre et va prendre dans cette direction une grande extension. Aussi longtemps que nos sociétés métallurgiques nationales seront elles-mêmes largement pourvues, cette exportation n'aura que des avantages. Par la hausse des prix du minerai, par la réduction des frais d'extraction qui résulte de l'exploitation intensive, elle procure aux sociétés minières, étroitement unies aux sociétés métallurgiques, des bénéfices plus grands; elle nous permet d'obtenir avec plus de facilité les charbons étrangers dont nous avons besoin; elle sert les intérêts généraux de la civilisation et les nôtres. Seules seraient à redouter

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des concessions de mines inconsidérées aux étrangers : la loi de budget de 1911 y a mis bon ordre en les rendant impossibles.

Mais une demande croissante de main-d'œuvre résulte de cette production intensive déterminant une hausse continue des salaires qui varient de 6 à 7 francs dans les trois bassins miniers lorrains et vont jusqu'à 10 francs à Briey. Cette hausse est contrebalancée par le progrès technique grâce auquel, malgré la hausse des salaires, la dépense en main-d'œuvre par tonne de minerai va en diminuant (1). Le nombre des ouvriers étrangers augmente à Briey. Du 1er janvier 1913 au 1er juillet, il s'est élevé de 65.000 à 74.073 dont 46.755 Italiens, 12.512 Belges, 6.672 Allemands. Le nombre des femmes ne dépasse pas 8.671 (1).

Les progrès de l'industrie électrique continuent en Lorraine. Ils ont été mis en relief par M. P. Bizet, administrateur général des distributions d'énergie électrique à la Compagnie Générale d'Électricité (2), qui a fait devant la Société Industrielle de l'Est une conférence d'ordre principalement technique, mais très instructive aussi au point de vue économique, sur l'industrie électrique en France (2). Ses progrès, depuis dix ans surtout, sont dus tout à la fois au perfectionnement de la technique qui ont permis le transport à grande distance des courants de haute tension atteignant aujourd'hui 65.000 et même plus de 100.000 volts, à l'expiration des traités des compagnies gazières auxquelles se sont substituées souvent les entreprises électriques, enfin à la loi de 1906 qui a organisé le régime juridique des concessions. Ajoutons que, dans un pays de houille blanche et de production houillère insuffisante comme la France, la force électrique est appelée à jouer un rôle prépondérant. Depuis 1906, le nombre des usines génératrices a passé de 1.436 à 2.000, leur puissance, dont le conférencier n'a malheureusement pas indiqué la progression, a dû par l'effet de la concentration s'accroître bien davantage; elle atteint aujourd'hui 1 million de chevaux, dont un tiers produits par la houille blanche. Les capitaux engagés sont également de 1 million. Deux cartes annexées au texte permettent de voir que cette énergie électrique utilisée aujourd'hui par 7.000 communes (au lieu de 3.000 en 1906) et 16 millions d'habitants émane de cinq grands groupes principaux : celui de Bordeaux.

(1) *Rapport de M. l'Ingénieur en chef des Mines de Meurthe-et-Moselle* (Bulletin du Comité des Forges de France, 26 sept. 1913, et R I E 30 avril 1913 et numéros suiv.).

(2) Bizet (P.), *Considérations sur la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique en France* (B S I E mars 1913, p. 5-63, avec cartes).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

celui du littoral méditerranéen, celui de l'Est qui a son centre à Lyon, celui du Nord, enfin celui du Nord-Est qui a son centre à Nancy. M. Bizet a insisté sur les sociétés lorraines dont nous avons parlé l'année dernière (1). — Il a montré comment la Société Centrale de Nancy s'est constituée en 1898, comment, grâce au développement de sa clientèle industrielle, elle a pu consentir au public des tarifs avantageux rapidement décroissants, comment enfin, en 1910, avec le concours des banques lorraines et particulièrement de la Banque Renauld, a été fondée la Compagnie lorraine d'Électricité, qui, en unissant ses efforts à ceux d'autres sociétés régionales dont nous avons parlé aussi, a étendu son champ d'action non seulement à toute la Lorraine, mais jusque dans la Marne et dans la Haute-Marne.

Le *Bulletin de la Banque Renauld* (2) a fait connaître d'autre part la situation de la Compagnie lorraine d'Électricité en mars 1913 et les résultats obtenus depuis 1912. On y voit que le réseau régional de distribution d'énergie mis en service s'est considérablement développé. Vers l'ouest, il s'est étendu à Toul et à Commercy, vers le sud, à Charmes, Vézelise, Tantonville, Lunéville. A la même époque, 19 réseaux communaux commençaient à fonctionner et 12 étaient en voie d'achèvement. Dans la même période, la puissance des moteurs électriques de la Société s'est élevée de 9.672 chevaux à 13.983, augmentant de 44 %. La Compagnie a, de plus, passé un traité avec la Compagnie houillère des Mines de la Houve (3) qui dispose d'une Centrale électrique, avec la Société suisse *Motor*, qui lui fournira du courant à Saint-Dié dans quelques années. Enfin, elle a élargi son champ d'activité en achetant en majorité les actions de la *Société d'Éclairage et de Force motrice par l'électricité de Saint-Dié*, en contribuant pour un tiers à l'augmentation du capital de la Société *Énergie éclairage*.

La production des salines continue à progresser de la même allure tranquille et régulière, garantie contre les inconvénients de l'insuffisance des débouchés par des comptoirs dont « les intérêts s'enchevêtrent de plus en plus » (4). De 1911 à 1912 la production du sel raffiné a passé de 173.878 tonnes à 160.159. Elle a donc fléchi; mais la production de la soude fabriquée avec le sel, d'après le procédé

(1) B L 1911-1912, p. 138.

(2) *Compagnie Lorraine d'Électricité*. Circ. de la Banque Renauld, 28 juin 1913.

(3) Par suite d'une inadvertance ou d'une erreur typographique, notre chronique de l'année dernière (B L p. 138) porte que l'électricité est produite, à la Houve, par des hauts fourneaux. Elle est produite, en réalité, par la combustion des charbons flambants extraits de la mine.

(4) *Recueil de la Banque Renauld*, 3e édit., 1913, p. 431.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Solvay, atteint 300.192 tonnes contre 284.018 en 1911 et 267.931 en 1910. Sur ces 300.000 tonnes, 218.000 proviennent de la Société Solvay et Cie, le reste de la Société de Marchéville, Daguin et Cie (39.525) et de la Compagnie de Saint-Gobain (41.962) (1).

§ 3. Industries de transformation. Commerce. Banque. — En quelques pages très précises et très bien ordonnées, M. Charles Guyot (2), ancien directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, a présenté à l'Académie de Stanislas une instructive monographie de la Verrerie de Gironcourt. Constitué en 1902, principalement pour fabriquer les bouteilles utilisées par les stations d'eaux minérales de Vittel, Contrexéville et Martigny, cet établissement exploitait originairement pour ses appareils à feu une mine de lignite située à Saint-Menge; depuis 1912 il y a renoncé. Il occupe aujourd'hui 376 ouvriers, consacrés exclusivement à la fabrication des bouteilles. — M. Guyot, après avoir sommairement décrit son organisation technique, insiste sur la condition des ouvriers et l'influence exercée dans la région par la pénétration de cette industrie nouvelle en un milieu agricole. A la différence de ce qu'on a vu à Briey, où la brusque expansion de la grande industrie minière et métallurgique a causé des perturbations sociales profondes, à Gironcourt l'adaptation s'est faite sans trouble et presque sans dommage. Les ouvriers, originaires pour la plupart de la région, anciens agriculteurs ou anciens travailleurs de la mine de Saint-Menge, touchent des salaires élevés qui, pour les plus habiles, peuvent aller jusqu'à 12 francs par jour, et varient de 4 à 6 francs pour les apprentis. Logés à Gironcourt même, dans des maisons construites le plus souvent par eux, ou, quand ils sont célibataires, dans un établissement fondé à leur intention par l'administration de la verrerie et surveillé par elle, ils ont avec leurs patrons de bons rapports; ils se montrent actifs et disciplinés. L'esprit de prévoyance et d'épargne n'est pas chez eux très developpé, mais le niveau moral de l'ensemble est relativement élevé. Issus du milieu rural et reliés le plus souvent à lui par le mariage, ils subissent son influence salutaire, mènent une vie régulière, fréquentent peu le cabaret auquel les jeunes gens, surtout, préfèrent les sports, les courses à bicyclette, la chasse, au détriment d'ailleurs du gibier, seule victime avec la volaille et les lapins des rares méfaits qu'on ait à

(1) *Recueil de la Banque Renauld*, 2e édit., 1913, p. 431.

(2) Guyot (Ch.), *La Verrerie de Gironcourt : Étude sociale* (M A S 1912-1913, p. 199-218).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

leur reprocher. — Si l'agriculture ne souffrait d'une certaine raréfaction de la main-d'œuvre, attirée par la verrerie, cette Salente de l'industrie moderne n'aurait répandu autour d'elle que des bienfaits. Au reste, là comme ailleurs, l'agriculture bénéficie des plus larges débouchés qui lui sont ouverts, des 650.000 francs de salaires consommés chaque année sur place. M. Guyot donne à ce sujet de curieux détails à propos d'une coopérative que les ouvriers avaient fondée pour échapper à la cherté des denrées, et sur laquelle les propriétaires ruraux ont réussi à mettre la main en rachetant les actions.

M. Émile Bugnon (1), inspecteur primaire à Saint-Mihiel, a fait une courte et substantielle monographie de la Vannerie meusienne, à Vaux-les-Palameix. Installée dans le pays, à la fin du dix-huitième siècle, sous la forme d'industrie de famille vendant, le plus souvent du moins, sans intermédiaire le produit du travail familial, la vannerie a réussi à se maintenir et à se développer dans le pays, grâce à l'humidité du sol qui favorise la culture de l'osier et à l'habileté des ouvriers. Elle s'est transformée en industrie à domicile, produisant comme autrefois au foyer familial, mais pour le compte d'intermédiaires commerçants qui, d'ailleurs, ont beaucoup contribué à ses progrès. Elle fabriquait autrefois de la vannerie grossière. Elle fabrique aujourd'hui des objets de luxe, des paniers pour confiseurs, pour fleuristes; c'est une véritable industrie d'art qui participe aux qualités ordinaires de l'art lorrain, comme on en peut juger d'ailleurs par de jolies reproductions en face desquels M. Bugnon a placé sans commentaires, d'ailleurs inutiles, des spécimens de vannerie allemande. L'auteur compare ingénieusement la vannerie de Vaux aux ferronneries de Jean Lamour et aux cristaux des verriers lorrains.

Cette industrie si intéressante, qui procure aux ouvriers des gains relativement élevés allant jusqu'à 6 francs par jour, laisse à désirer à beaucoup d'égards; son organisation technique est imparfaite. Arrêtée dans son évolution à l'industrie à domicile, l'individualisme de ses ouvriers, qui mettent en œuvre l'osier de leur propre récolte, répugne à la concentration de la production dans la manufacture et l'usine, qui seule permettrait d'employer les machines et de réduire les frais généraux. L'organisation commerciale est encore plus imparfaite, d'autant plus nécessaire cependant que, dans cette industrie dont les produits sont peu pondéreux, la concurrence est vive. L'exportation à grande distance a toujours été pratiquée, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande qui, aujourd'hui, nous le

(1) Bugnon (E.), *La Vannerie meusienne à Vaux-les-Palameix* (B S L B juill. 1913)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rend bien, comme le prouvent les voitures de vanniers hollandais qui parcourent si souvent les rues de Nancy. Notre commerce recule devant les produits étrangers parce que ces produits sont moins chers et vendus par des commerçants plus actifs, parce qu'aussi les vanniers de Vaux refusent chaque année des commandes, faute d'avoir assez d'osier.

M. Bugnon donne aux vanniers de Vaux-les-Palameix les conseils les plus judicieux : développer leurs cultures d'osier pour n'avoir pas à l'acheter, souvent cher, aux commerçants; développer l'apprentissage; se résigner à la fabrication en usine. Mais n'y a-t-il pas quelque contradiction entre l'évolution dans le sens de l'autonomie de l'ouvrier pour la culture de l'osier, et son évolution dans le sens de la concentration chez le grand producteur pour la mise en œuvre de la matière première? La solution la meilleure, conciliant le souci d'indépendance des vanniers et, peut-être, les intérêts de l'art avec les nécessités de l'organisation économique moderne, ne serait-elle la constitution, par les producteurs d'osier, de coopératives de production ou au moins de vente? Ce n'est pas la solution la plus facile, mais l'expérience prouve qu'elle n'est pas irréalisable. Quoi qu'il en soit, la petite étude de M. Bugnon est très suggestive et on y trouve beaucoup de renseignements intéressants, par exemple un budget de famille établi par M. Simon, instituteur à Vaux. On y voit que sur une dépense totale de 1.210 francs pour la nourriture, plus de 200 francs, soit 17 %, sont absorbés par les boissons alcooliques et le tabac. La vannerie ne pousse pas à la tempérance!

Les progrès que nous avons constatés dans toutes les branches de l'activité économique lorraine sont liés au développement de l'activité des banques qui a été remarquable depuis quelques années. Les banques ont dû faire preuve cependant, au cours de la période troublée que nous venons de traverser, d'une réserve particulière dont on trouve l'écho dans le rapport présenté par M. Jean Buffet, à l'assemblée des actionnaires de la Société Nancéienne, en mars 1913. « On s'est borné volontairement et strictement soit en crédits nouveaux, soit en participations financières aux engagements qu'imposaient à la banque ses devoirs vis-à-vis de l'industrie régionale; les émissions extra-régionales ont été limitées, pour 1912, aux titres à l'égard desquels on avait pris antérieurement des engagements (1). » Pourtant l'effort des banques a été considérable et a prouvé, par ses résultats, que les banques de Nancy se font de leurs devoirs vis-

(1) Rapport à l'assemblée des actionnaires du 18 mars 1913.

EFEIUS - Recherches & Classification numériques

à-vis de l'industrie une conception singulièrement large. Il s'est traduit d'abord, comme nous l'avons déjà montré, par l'augmentation du capital de nombreuses entreprises régionales, puis par l'augmentation du capital des banques elles-mêmes, condition indispensable, surtout dans une période de tension du crédit, du développement de leurs avances. Depuis 1910 cette augmentation a été de 2.500.000 francs pour la Banque Lévy-Bettinger, de 5.500.000 francs pour la Banque de Nancy, de 10 millions pour la Banque d'Alsace-Lorraine, de 30 millions pour la Banque Renauld, de 40 millions pour la Société Nancéienne, en tout de 88 millions portant le capital de ces établissements à 187 millions. Cet accroissement de capital correspond à l'accroissement du chiffre des affaires qui a passé, de 1911 à 1912, de 267.428.000 francs à 364.079.000 pour la Banque de Nancy, de 306.946.000 à 378.992.000 pour la Banque Lévy-Bettinger (1910 à 1911), de 1.076.476.000 à 1.312.231.000 pour la Banque Renauld, de 2.159.000.000 à 3.119.775 pour la Société Nancéienne (1910 à 1911), de 3.225.697.447 à 4.170.460.000 pour la Banque d'Alsace-Lorraine (1). — Enfin les bénéfices et les réserves ont suivi une marche parallèle comme on en jugera par le tableau suivant relatif, pour chaque banque, aux deux derniers exercices connus.

Banque d'Alsace-Lorraine.		
Réserves	4.138.027f	6.729.880f
Bénéfices	2.177.685	2.321.969
Banque de Nancy.		
Réserves	202.777	322.061
Bénéfices	410.645	501.489
Banque Lévy-Bettinger.		
Réserves	30.000	130.000
Bénéfices	324.000	355.000
Banque Renauld.		
Réserves	2.531.000	3.482.000
Bénéfices	1.166.000	1.426.000
Société Nancéienne.		
Réserves	9.000.000	9.000.000
Bénéfices	2.048.000	2.087.000f

Mentionnons encore qu'en 1912 la Banque Renauld, suivant l'évolution normale des grandes entreprises, a dû, en raison de son

(1) Il s'agit du total de ses opérations faites des deux côtés de la frontière.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

extension, se transformer, de société en commandite, en société anonyme. Une notice placée en tête de la 2e édition du *Recueil des Valeurs régionales*, publié par cette banque, fait apparaître, à l'aide de statistique et d'un graphique, la marche de son développement depuis 1889. On y voit que depuis cette date le chiffre de ses opérations a passé de 159.775.000 francs à 1.312.231.000, celui des bénéfices de 126.140 à 1.426.513, celui des réserves de 0 à 3.482.341.

Quant à la Société Nancéienne, étendant encore son champ d'action, elle a installé une succursale à Reims, absorbé, à Châlons et à Vitry-le-François, la Banque Frédéric Le Conte et Fils, la banque Chardot à Cirey, créé des bureaux intermittents à Gerbéviller et à Bayon. Enfin elle vient de fusionner avec la Banque Lévy-Bettinger, de Nancy. Le mouvement de concentration des banques continue donc en Lorraine, tendant nettement à substituer, à la banque locale, la grande banque régionale qui, de plus en plus, apparaît comme l'organe le plus parfait de la distribution du crédit régional.

En 1912, la Banque de France a participé avec la même activité au développement économique de la région. Elle y réalise des bénéfices toujours croissants : ils ont passé, pour la succursale de Nancy, qui, à ce point de vue, garde son premier rang parmi les succursales de province, de 1.443.803 francs en 1911 à 1.974.826 en 1912. La progression des bénéfices est, à Longwy, de 646.270. Les deux succursales lorraines ont un chiffre d'affaires qui dépasse maintenant le milliard (1). Les effets mis en recouvrement sur Nancy ont passé, entre 1911 et 1912, de 380.592 à 397.685, et leur valeur totale de 290.661.500 à 353.083.400.

M. Charles Renauld, gérant de la Banque Renauld et Cie, écrit dans l'*Annuaire du Régionalisme*, publié sous la direction de M. Émile Faguet et de M. Pierre Baudin, une courte mais très intéressante étude sur le Crédit dans le régionalisme, à laquelle la personnalité de son auteur donne une autorité particulière. Cette étude, reproduite par la circulaire de la Banque Renauld (2), tend à établir que le crédit est l'une des plus fécondes applications du régionalisme et en même temps la moins dangereuse. Il est la plus féconde parce que le crédit, « affaire purement individuelle, requiert une connaissance personnelle et intime du sujet et des lieux ». Les pourvoyeurs locaux, mieux renseignés que tous autres, ne sont point « entravés dans leurs initiatives locales par une direction non consciente des nécessités

(1) B C C M M janv. 1913, p. 59.

(2) *Supplément* à la *Revue des Valeurs régionales de la Banque Renauld*, 11 janv. 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

locales ». Ce sont les « démarreurs qui aident à former la richesse »; non seulement ils « fécondent les choses, mais ils font des hommes autre chose que des rentiers et des passifs » ils impriment « une direction active aux aptitudes des citoyens ». Le crédit est la moins dangereuse de toutes les applications du régionalisme parce que le prêteur surveillant ses capitaux par lui-même, les exagérations ou les mauvais emplois qu'on en ferait apparaîtraient au premier regard et détermineraient une volte-face immédiate.

L'étude de M. Renauld se résume dans ces quelques affirmations qu'il a dédaignées de démontrer, comptant pour cela sans doute sur ses actes et ceux des banquiers lorrains.

§ 4. Agriculture et alimentation. — A la réunion de la Ligue des Cultivateurs et Viticulteurs lorrains, dont a rendu compte le *Bon Grain* (1), M. Louis Bohin a prononcé une courte allocution où il a décrit la situation de l'agriculture en Lorraine pendant l'année 1912 : année satisfaisante pour les producteurs, tout à la fois par l'abondance de la production et par les prix. Seuls les vignerons lorrains ont été déçus dans leurs espérances. Ils n'ont pas vu se renouveler en 1912 la récolte de 1911 qui s'était fait remarquer surtout par sa qualité.

Mais la hausse des prix, qui favorise les producteurs, devient une lourde charge, impatiemment supportée par le consommateur qui, de divers côtés, demande la réduction ou la suppression des droits de douane. En termes très justes et très précis, M. Bohin, s'inspirant d'ailleurs du rapport publié en 1912 par le ministre de l'Agriculture, s'est efforcé de démontrer que la hausse est imputable en partie aux intermédiaires dont la rémunération, pour le bétail par exemple, majore de 40 à 50 % le prix de vente sur pieds par l'éleveur. La faute, dit-il, est à l'organisation défectueuse de notre marché de la viande, concentré à La Villette, d'où le bétail revient au consommateur régional grevé de frais écrasants et parfois contaminé. La hausse du prix du pain est également plus forte que celle du prix du blé et pour des raisons de même nature.

Si le prix de vente du producteur agricole a, lui aussi, augmenté, c'est que depuis 1896 le prix de la main-d'œuvre s'est accru de 12 à 15 %, celui des machines de 15 %. C'est aussi, ajouterons-nous, comme nous le disions déjà l'année dernière à propos d'observations

(1) Bohin (L.), *Allocution prononcée à la réunion de la Ligue des cultivateurs et viticulteurs lorrains* (Le bon grain, 1er déc. 1912, p. 411-413).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

analogues présentées par M. Genay (1), que les profits de l'agriculteur se sont, eux aussi, accrus dans des proportions qui n'ont d'ailleurs rien d'excessif ni d'anormal et qui compensent justement leur insuffisance antérieure. Les remèdes préconisés par M. Bohin sont les seuls qui puissent atteindre les causes profondes du mal : constitution de syndicats d'élevage, vente directe par les producteurs aux consommateurs, création pour le bétail de marchés et d'abattoirs régionaux qui permettraient aux consommateurs régionaux de se soustraire à l'onéreuse et absurde domination du marché de La Villette. On pourrait ajouter à ces remèdes le développement des sociétés coopératives de consommation, une meilleure organisation du commerce de détail qui est appelé non à disparaître, mais à se transformer. C'est de ces réformes qu'il faut, selon nous, attendre, en Lorraine surtout où les prix de l'alimentation excèdent ceux de Paris de 16 ou 18 %, une baisse des prix qui satisfasse le consommateur sans léser le producteur. Il serait souhaitable aussi que dans nos régions de l'Est, où la demande de produits agricoles grandit d'année en année sous l'influence de la concentration des troupes, de l'afflux de la population industrielle et de l'exportation en Allemagne, l'agriculture s'orientât davantage vers la production des denrées alimentaires. Enfin il semble bien que l'attitude des bouchers nancéiens ait contribué aussi à produire la hausse du prix de la viande. Est-il vrai, comme on l'a dit et écrit de divers côtés, que, contrairement aux usages de tous les grands marchés urbains, ils persistent à ne vouloir acheter que les veaux préalablement tués, et à mesure que le besoin s'en fait sentir pour eux, laissant ainsi aux producteurs qui les leur vendent la charge et les risques de l'entretien de ces animaux jusqu'à leur vente, tandis qu'ailleurs les vendeurs s'en débarrassent aisément? De là doit résulter fatalement sur le marché de Nancy une raréfaction de l'offre, génératrice d'une hausse des prix, qui nous paraît aussi contraire aux intérêts des bouchers qu'à ceux des consommateurs, car les bouchers sont intéressés au développement de la consommation de la viande que la hausse des prix diminue fatalement.

On ne saurait douter d'ailleurs que, dans un avenir plus ou moins rapproché, la hausse des prix ne contribue à provoquer dans le sens que nous venons d'indiquer une modification dans l'organisation de la production et de la vente des denrées agricoles. Quant à la suppression ou la diminution des droits de douane, contre laquelle

(1) B L 1911-1912, p. 151-152.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'élève M. Bohin et la Ligue des Agriculteurs lorrains, il est probable qu'elle exercerait une action immédiate, quoique moins forte qu'on ne le croit en général, dans le sens de la baisse, et si cette baisse devait avoir pour effet de hâter l'évolution que nous souhaitons dans l'organisation de la vente, il faudrait réaliser immédiatement la réforme. Mais rien n'est moins certain que ce résultat. Il pourrait arriver aussi que les intermédiaires, dont les positions sont encore très fortes, réussissent à maintenir leurs bénéfices et à faire retomber toute la charge de la baisse sur les producteurs. De là résulterait un affaiblissement de la puissance productive de notre agriculture très regrettable en soi, et qui, par la diminution ou le ralentissement de production qui en serait la conséquence, exercerait dans le sens de la hausse des prix une action certaine, capable de neutraliser l'action exercée par la suppression du droit dans le sens de la baisse. C'est pourquoi, pour le moment tout au moins, la politique du *statu quo* paraît encore la plus prudente.

En même temps que la Ligue des Agriculteurs lorrains s'est réunie l'Union des Syndicats lorrains. M. Devaux (1) a signalé l'adhésion de 10 syndicats nouveaux, de 3 mutuelles-incendie et de 6 caisses de retraite-dotation. Il a donné connaissance des réponses à un questionnaire que l'Union avait adressé à ses membres afin de connaître leur avis sur les moyens de développer l'esprit syndical. L'opinion d'un correspondant, signalant l'utilité pour les syndicats de grouper leurs commandes pour les achats à effectuer par leurs membres, mérite d'être retenue. Les syndicats lorrains devraient s'inspirer davantage de l'exemple des syndicats du Nord qui s'entendent non seulement pour acheter, mais parfois pour vendre. On pourra juger des résultats intéressants qu'ils ont obtenus en lisant une thèse très fortement documentée soutenue devant la Faculté de Droit de Nancy par M. Jean Vercoustre (2). Ajoutons que M. Louis Bohin, président de l'Union, a donné à ses adhérents d'excellents conseils sur la nécessité pour les syndicats « de n'être pas seulement des marchands d'engrais et de s'occuper davantage des intérêts moraux de leurs membres » (3).

***

(1) Devaux (L.), *La Situation de l'Union des Syndicats lorrains* (Le bon grain, déc. 1912, p. 437 à 441).

(2) Vercoustre (J.), *L'organisation professionnelle agricole dans le département du Nord.*

(3) Le bon grain, p. 434.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Paul LOMBARD, avocat, docteur en droit : *L'Assurance mutuelle agricole contre l'incendie en France.* Nancy, 1913.

Depuis dix ou douze ans, les grandes compagnies d'assurance contre l'incendie ont vu surgir une concurrence aussi imprévue que redoutable; elle émane de groupements d'agriculteurs constitués en petites sociétés mutuelles; ces sociétés réunies en puissantes fédérations régionales, sont reliées elles-mêmes les unes aux autres par deux grandes caisses centrales. N'ayant pas, comme les compagnies d'assurance, à rémunérer un capital important et un personnel nombreux d'agents consacrés à la propagande, subventionnées parfois par l'État, elles peuvent se contenter de primes sensiblement moins élevées et à la faveur de cette économie réalisée par les assurés, elles se sont rapidement multipliées et ont réussi à se constituer une clientèle imposante. — Entre 1902 et 1910 leur nombre s'est élevé de 5 à 2.187, celui de leurs membres de 534 à 53.110, les capitaux assurés par elles de 3.692.000 francs à 508.374.000 francs.

L'étude de ces institutions d'assurance présente pour la région lorraine et pour l'Est de la France un intérêt particulier, qui lui vient du développement qu'elles y ont pris, des traditions anciennes qu'elles y ont trouvées et qui leur ont permis d'y prospérer. — C'est à ce titre que l'ouvrage de M. Paul Lombard (thèse de doctorat économique, soutenue devant la Faculté de Droit de Nancy), mérite d'attirer l'attention de nos lecteurs. — L'auteur étudie d'abord les caisses départementales d'incendiés, institutions très anciennes, qui se sont fondées dans l'Est, le plus souvent, sous l'influence des évêques, et qui participaient originairement de l'assistance plutôt que de l'assurance. Elles se sont transformées peu à peu en véritables institutions d'assurance, en caisses départementales soumises au contrôle préfectoral et subsistent aujourd'hui sous cette forme nouvelle dans cinq départements français : la Marne, la Meuse, les Ardennes, la Somme et la Côte-d'Or. La Caisse des incendies de la Meuse assurait, en 1911, 62.315 personnes; elle a touché 649.301 francs et ses réserves atteignaient 7.938.634 francs. — A côté de ces caisses départementales, les mutuelles, que M. Lombard juge préférables en raison de leur souplesse plus grande, de leur organisation plus simple et mieux adaptée à son but, de leur indépendance vis-à-vis de l'État, ont rapidement progressé : La Mutuelle régionale-incendie de l'Est, qui a son siège à Chaumont, et à laquelle se rattachent les mutuelles lorraines, est, avec la Caisse régionale du Sud-Est, la plus remarquable des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

caisses régionales françaises; le total des primes perçues par elle en 1911 s'est élevé à 366.142 francs. M. Lombard a étudié avec précision et clarté l'histoire de toutes ces institutions d'assurance, leur organisation technique, leur régime juridique, les résultats qu'elles ont produits. La conclusion qui se dégage de cet intéressant travail est que si les mutuelles agricoles ne sont pas appelées à éliminer les grandes compagnies d'assurance qui ont joué un rôle des plus féconds dans la propagation de l'assurance-incendie et qui demeurent des organes essentiels de notre vie économique pour la garantie des grands risques d'ordre industriel et commercial, elles peuvent, dans le domaine de l'assurance agricole, collaborer utilement avec les grandes compagnies, au grand profit des assurés qui tous bénéficient plus ou moins de cette concurrence, et elles contribuent en outre de la façon la plus efficace à augmenter la cohésion des associations agricoles.

D'un rapport de M. Thouvenin (1) à la même réunion, sur l'assurance-incendie par les mutuelles agricoles, il résulte qu'il existait, au commencement de 1912, 2.662 sociétés réunissant, en tenant compte des membres expectants, c'est-à-dire ceux qui ont donné leur adhésion pour l'échéance de leur police, 112.740 adhérents et un capital de 1.284.500.000 francs. M. Thouvenin s'étonne et se plaint que le système d'assurance à trois degrés par les mutuelles locales groupées en fédérations régionales et réunies elles-mêmes en une Caisse centrale, qui a été préconisé en premier lieu par les groupements lorrains, ne leur ait pas davantage profité. Le nombre des caisses locales, qui atteint 438 en Haute-Marne, n'est encore en Lorraine que de 54. Ces caisses n'ont pas réussi à fonder une Mutuelle régionale, et ont dû se rattacher à celle de Chaumont, la Mutuelle-Incendie de l'Est, qui en 1912 groupait 781 caisses. La lenteur de ce développement s'explique sans doute par la résistance des compagnies qui ont réduit leurs primes de 20 % pour les risques agricoles, mais elle provient surtout, dit M. Thouvenin, d'une indifférence qu'il est nécessaire de secouer.

Sous la présidence de M. Louis Michel (2), la Fédération des Associations agricoles de la région du Nord-Est de la France a tenu un congrès à Épinal, le 24 mai 1913. Dans le discours d'ouverture, M. Michel a constaté les progrès réalisés par les syndicats d'élevage,

(1) Thouvenin (L.), *Rapport sur l'assurance-incendie* (Le bon grain, 1912, p. 441-443).

(2) Michel (L.), *Discours au Congrès de la Fédération des Agriculteurs du Nord-Est* analysé par M. de Crevoisier d'Hurbache (Le bon cultivateur, 5 juill. 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui, depuis quelques années, dit-il, ont marché à pas de géant, par le crédit agricole, spécialement par le crédit à long terme (loi de 1910), dont il souhaiterait l'extension aux opérations de drainage indispensables pour faciliter l'emploi des machines. Il a insisté enfin sur la nécessité d'en finir avec la fièvre aphteuse qui fait perdre des centaines de millions aux éleveurs français. Sa propagation est sensiblement favorisée par la concentration du bétail au marché de La Villette où il se contamine et d'où l'on exporte ensuite avec lui la contagion dans toute la France. Il faut qu'on arrive enfin, dit M. Michel, à appliquer du moins à ce marché les lois françaises protectrices de la santé du bétail et que les animaux atteints soient abattus. La réglementation récente édictée le 14 novembre 1913 montre que les plaintes de la Fédération du Nord-Est et de celles de l'Union des Syndicats lorrains, dont nous avons parlé plus haut, unies à celles de tous les agriculteurs français, n'ont pas été sans écho; désormais, les départements prévenus par le Service sanitaire du marché de La Villette pourront surveiller les expéditions faites par ce marché et se prémunir contre la contagion par l'abatage des animaux malades.

M. Duflos (1), professeur d'agriculture à Toul, parle ensuite de la vente du lait et de son contrôle à propos du projet de loi de M. Pams, qui, selon l'opinion de la Fédération, nuirait aux petits agriculteurs et favoriserait les grandes sociétés laitières.

M. Gérard, secrétaire de la Société agricole de l'arrondissement d'Épinal (2), a traité du tarif de transport des engrais potassiques (2). La France, et particulièrement la Lorraine, qui consomme, comme on le verra plus loin, une quantité si rapidement croissante de cet engrais, est tributaire du Syndicat allemand des Mines et Usines potassiques de Stassfurt. Ce Syndicat, qui jouit d'un véritable monopole, s'est récemment annexé des gisements nouveaux situés entre Colmar et Mulhouse et il n'en persiste pas moins, même pour les engrais extraits de cette région à en majorer le prix du montant de leurs frais de transport depuis Stassfurt qui est cependant de deux à cinq fois plus élevé pour l'acheteur lorrain que le prix du transport depuis Colmar. M. Gérard a demandé, et après lui le Congrès, que le gouvernement français subordonne l'élargissement des écluses du canal du Rhône-au-Rhin, demandé par le gouvernement allemand, à la

(1) Duflos, *La Vente du lait et son contrôle* (Le bon cultivateur, 5 juill. 1913).

(2) Gérard, *Le Tarif de transport des engrais potassiques* (Le bon cultivateur, 12 juill. 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

suppression de cette anomalie. Nous souhaitons, sans oser l'espérer, que M. Gérard obtienne satisfaction.

M. Genay (1) a insisté sur la nécessité d'améliorer la race bovine dans le Nord-Est. L'Allemagne, la Hollande, le Danemark, la Suisse nous donnent, dit-il, des exemples dont les résultats sont absolument décisifs. Les grands propriétaires peuvent acheter eux-mêmes des reproducteurs de choix. Les petits agriculteurs n'y réussiront qu'en s'associant. M. Genay leur recommande pour cela un moyen très pratique : dans toutes les communes, si nombreuses d'ailleurs, où il y a une Mutuelle d'assurance contre la mortalité du bétail, grouper les membres de cette Mutuelle en un syndicat qui obtiendra les avances de la Caisse locale pour acheter les reproducteurs. M. Genay préconise la race hollandaise au nord de la région, la race suisse au midi.

Après M. Genay, M. Jacquemin (2), qui s'exagère peut-être un peu les dangers de la spéculation et qui ne paraît pas connaître les résultats de l'expérience allemande, les difficultés d'empêcher les abus des marchés fictifs et les services qu'ils peuvent rendre même aux producteurs, avait demandé au Congrès de la Fédération d'émettre un vœu en faveur de leur prohibition. L'assemblée préfèra, avec raison, réserver la question.

Enfin M. de Crevoisier a lu à la même réunion une communication de M. Hergott, sous-préfet de Toul, sur le reboisement en Lorraine (3). Nous renvoyons nos lecteurs à l'analyse que nous avons déjà donnée des résultats si remarquables obtenus par M. Hergott, dans l'arrondissement de Toul, mais le mouvement depuis cette époque ne s'est pas arrêté. Au 1er janvier 1913, 51 communes avaient répondu à l'appel de M. Hergott et voté 30.000 francs de crédits. Presque tous les terrains communaux incultes sont aujourd'hui reboisés; le nombre des sociétés forestières fondées dans l'arrondissement a passé depuis 1906 de 8 à 16.

M. de Crevoisier d'Hurbache (4) a rendu compte pour l'année 1912 des travaux de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle qui, comme on le sait, est l'un des organes de la Fédération

(1) Genay, *Les Syndicats d'élevage bovin* (Le bon cultivateur, 12 juill. 1913).

(2) Jacquemin, *La Bourse de commerce et les trusts du blé* (Le bon cultivateur, juill. 1913).

(3) Hergott, *Le Reboisement en Lorraine* (Ibid).

(4) Crevoisier d'Hurbache (De), *Travaux de la Société Centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et du Comice agricole de Nancy* (Le bon cultivateur, 19 oct. 1912, p. 318-321).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des Syndicats agricoles du Nord-Est, l'organe des comices agricoles de Lunéville, de Toul, et de leurs syndicats, l'intermédiaire des relations entretenues par ces groupements avec les pouvoirs publics. Il a signalé les efforts faits par cette Société pour encourager le reboisement et pour améliorer en Lorraine les races bovine et chevaline. Pour cette dernière, les efforts des syndicats spécialement constitués dans ce but ont produit avec le concours, un peu tardif comme nous le verrons plus loin, de l'administration des Haras, grâce aussi aux subventions du Conseil général, de bons résultats.

Les éleveurs lorrains sont définitivement spécialisés dans la production du cheval de trait, plus particulièrement du cheval de camion, qu'ils obtiennent par le moyen d'étalons de race ardennaise ou belge dont ils disposent maintenant en quantité suffisante au moins dans l'arrondissement de Nancy. Des efforts également heureux sont tentés actuellement dans le même sens à Briey, Lunéville et Toul.

Pour la race bovine, les éleveurs font preuve de moins d'initiative. Les plus avisés s'attachent à se procurer de bons reproducteurs, les uns de race hollandaise, les autres de race jurassienne. La plupart se désintéressent encore de cette question dont ils ne voient pas l'importance. La Société centrale encourage de toutes ses forces la constitution de syndicats d'élevage.

M. Marange (1), vétérinaire départemental à Nancy, a publié dans *Le bon Cultivateur* une curieuse étude sur l'élevage du cheval en Meurthe-et-Moselle, qui explique et confirme les progrès signalés par M. de Crevoisier à la Société centrale d'Agriculture. Au dix-huitième siècle, la Lorraine possédait deux races de chevaux parfaitement adaptées à son sol et à son climat, l'une autochtone, l'autre importée par Stanislas. Ces deux races furent gâtées par l'administration des Haras, qui s'obstina pendant plus d'un siècle à introduire dans le pays la race anglo-normande, à laquelle ne convenaient ni le sol ni le climat; il finit par y renoncer en présence des résultats obtenus par les syndicats d'élevage. Le plus ancien de ces syndicats est celui de Lunéville, dont l'action dans ce sens fut favorisée par Bichat, le regretté doyen de la Faculté des sciences, qui lui obtint du Conseil général de Meurthe-et-Moselle une subvention de 3.000 francs et lui permit ainsi l'importation des étalons ardennais. Son exemple fut bientôt suivi par le Syndicat de Nancy, par ceux de

(1) MARANGE, *L'Élevage du cheval en Meurthe-et-Moselle* (Le bon cultivateur 11 oct. 1913, p. 314).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Toul, de Briey, soutenus depuis quelques années par l'administration des Haras qui leur demande maintenant des étalons pour son dépôt de Rosières. Ainsi fut reconstituée en Lorraine la race chevaline qui lui convient.

Les associations syndicales pour le remembrement de la propriété rurale et l'amélioration des chemins ruraux continuent à se multiplier très heureusement, quoique moins sensiblement que l'année dernière, en Meurthe-et-Moselle. A signaler notamment (1) celles de Gugney et de Haraucourt, de Pulnoy, de Seichamps. Il convient de s'arrêter un instant sur le remembrement de Pulnoy, dont les remarquables résultats ont été analysés avec précision dans *Le bon Cultivateur*, par M. Bottelin, président de la Commission de remembrement, et son secrétaire, M. Goury, instituteur (2). Tandis que la plupart des opérations du même genre faites en Meurthe-et-Moselle depuis 1860 n'avaient guère eu d'autres résultats que des redressements de parcelles, à Pulnoy les principaux propriétaires fonciers, malgré quelques résistances obstinées, ont réussi à effectuer une nouvelle répartition de leurs terres qui a permis de réduire dans des proportions considérables le nombre des parcelles. L'opération tentée une première fois en 1883 avait porté sur 116 parcelles dont le nombre avait été ramené à 68, c'est-à-dire réduit de 41 %. En 1911, l'Association syndicale libre constituée dans le même but groupait 55 propriétaires sur 73, et 332 hectares sur 357. Le nombre des parcelles remembrées qui était de 844 a été ramené à 401, c'est-à-dire diminué de 58 %. Le nombre des parcelles de moins de 10 ares a fléchi de 194 à 42; celui des parcelles de 10 à 20 ares, de 305 à 89.

Ainsi s'est trouvée notablement accrue la surface de chaque parcelle. Mais cette opération a procuré bien d'autres avantages. On a pu créer 19 chemins d'exploitation qui ont permis de désenclaver la plupart des parcelles, on a procédé en même temps à un bornage général et à la réfection du plan cadastral. — Le total des dépenses s'est élevé à 4.300 francs, soit, en tenant compte des subventions payées par la commune et par l'État, 11f 50 par hectare pour chaque propriétaire. Nul doute que la plus-value résultant de ces transformations ne dépasse de beaucoup le prix qu'elles ont coûté. Signalons

(1) *Recueil des Actes administratifs* pour le département de Meurthe-et-Moselle, déc. 1912.

(2) Bottelin et Goury, *Le Remembrement du territoire de Pulnoy* (Le bon cultivateur, 16 août 1913, p. 249-252).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

encore, d'après la même source, parmi les communes qui ont effectué leur remembrement avec le plus de succès en Meurthe-et-Moselle, celles de Clérey, de Coyviller, de Belleau et de Seichamps.

M. Hottenger a écrit sur le morcellement des terres en Lorraine et le remembrement une importante étude à laquelle l'Académie de Stanislas a décerné le prix Herpin. De ce travail, auquel le rapporteur de l'Académie, M. Robert Parisot (1), n'a pas ménagé les éloges, Le *Pays Lorrain* a reproduit, en attendant la publication intégrale (2), un extrait qui semble être l'introduction de l'ouvrage. On y trouve des statistiques intéressantes relatives à l'évolution de l'agriculture en Lorraine; on y voit que depuis 1880 la surface des terres labourables a notablement diminué (295.000 hectares à 261.000) en même temps que celle des vignes et des jardins. Au contraire, la surface des bois et forêts, celle des prés et herbages et malheureusement aussi celle des terres incultes ont augmenté. Pendant ce temps, la production évoluait de façon différente, augmentant pour les céréales tandis que les surfaces emblavées diminuaient, augmentant faiblement pour l'élevage, diminuant même pour l'élevage du porc tandis que les surfaces des prairies augmentaient fortement. L'accroissement constaté pour les céréales s'explique aisément, comme l'a montré M. Hottenger, par les progrès des méthodes de culture. Du faible progrès de l'élevage il est plus difficile de rendre compte. Vient-il, comme le croit M. Hottenger, de la dépopulation des campagnes? Nous en doutons un peu, au moins pour l'espèce bovine et ovine, car les prairies n'ont pas émigré avec les hommes et la question demeure de savoir pourquoi sur ces prairies plus étendues on élève moins de bestiaux, alors surtout que leurs prix augmentent en même temps que la consommation se développe.

La consommation des engrais chimiques et particulièrement des engrais potassiques, symptôme très caractéristique de progrès agricole, continue à augmenter en Lorraine. M. Pérette (3), professeur d'agriculture, constate qu'elle a passé de 416 quintaux en 1900 à 6.732 en 1911, c'est-à-dire qu'elle s'est accrue de 1575 %. Si nous rapprochons ce chiffre de celui que M. Pérette nous indique pour la France entière, où la consommation a passé dans la même période de 82.286 quintaux à 264.679 et ne s'est accrue par conséquent que de 227 %, on voit que la progression a été beaucoup plus sen-

(1) Parisot (R.), *Concours pour le prix Herpin* (M A S 1913, p. xxxiii-xli).

(2) Hottenger (G.), *Le Morcellement des terres en Lorraine et le remembrement* (P L P M 1913, p. 415-422).

(3) Pérette, *Causerie agricole* (Le bon cultivateur, 15 févr. 1913, p. 52).

EFEROS - Recherches & Classification numériques

sible en Lorraine. Ce n'est donc pas seulement dans l'industrie, que l'activité économique régionale se signale par la rapidité de ses progrès.

Il existe en Lorraine, depuis 1909, une société de viticulture et d'ampélographie; elle publie mensuellement une petite revue, surtout technique, qui est devenue depuis l'organe du Syndicat des Viticulteurs et Producteurs de fruits de Lorraine, et celui de la Confédération des Viticulteurs de l'Est. Elle professe « que le génie français doit au vin tout son éclat » et le tempérament français, « son courage, sa générosité et son ardeur », thèse qui ralliera difficilement l'opinion des buveurs d'eau ou même celle de la Faculté de Médecine; elle mène en faveur du privilège des bouilleurs une campagne énergique et persévérante, aussi naturelle de sa part que peu justifiable aux yeux des économistes et généralement de tous ceux qui ne subissent pas par profession l'illusion de croire que les intérêts des bouilleurs s'identifient avec les intérêts généraux de la France. Nous lui pardonnerons de n'être pas sur ces questions de notre avis en faveur des renseignements intéressants qu'elle contient parfois sur l'état de la viticulture en Lorraine. Elle nous apprend notamment que, d'après les évaluations officielles, la récolte de 1912 sera inférieure en quantité et sans doute en qualité à celle de 1911. Abstraction faite des Vosges où l'évaluation de 1912 est comme pour 1911 de 8.091 hectolitres, elle est pour la Meuse de 44.547 hectolitres au lieu de 59.396 et pour la Meurthe-et-Moselle de 108.740 au lieu de 203.890 (1).

La Caisse départementale de réassurance contre la mortalité du bétail a tenu son assemblée générale en 1913 (2). De 1911 à 1912 les capitaux assurés ont fléchi pour l'espèce bovine, passant de 3.352.603 francs à 3.185.000. Pour l'espèce chevaline, au contraire, ils se sont élevés de 171.172 francs à 173.705. Une subvention de 11.000 francs a été accordée en 1912 par le ministère de l'Agriculture pour combler le déficit de l'année 1911.

La Caisse régionale de Crédit mutuel agricole fondée par la Société centrale d'Agriculture continue à prospérer; le chiffre de ses avances a passé de 1.500 francs en 1899 à 1.144.744 francs en 1912, chiffre qui excède de 43.000 francs celui de 1910. Ces avances ont été consenties à 8 caisses locales situées en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse et dans les Vosges. Ce sont celles de Lunéville, Longwy, Verdun et surtout Nancy, qui ont obtenu les avances les plus importantes, la

(1) *Évaluation officielle de la récolte en 1912* (La Vigne en Lorraine, 1912, p. 108).
(2) *Procès-verbal* (Le bon cultivateur, 14 juin 1913, p. 186).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

caisse de Nancy 846.380 francs, soit plus de la moitié du tout. Les avances de cette dernière caisse ont d'ailleurs progressé de 182.000 francs depuis l'année dernière. Elle a fait des prêts à long terme (loi de 1910) pour 17.775 (1).

L'assemblée générale extraordinaire de la Caisse régionale du Crédit agricole mutuel de l'Est s'est tenue le 8 mars 1913 (2). Le procès-verbal établit que le chiffre global des opérations a passé de 78.616 francs en 1899 à 6.626.132 francs en 1911 et 6.004.752 francs en 1912, sans qu'il en résulte pour la Caisse aucune perte. L'État lui a avancé plus de 400.000 francs.

Le développement parallèle de l'industrie et de l'agriculture continue à susciter entre ces deux formes de l'activité régionale des oppositions d'intérêt (3). La main-d'œuvre se raréfie pour les agriculteurs. Les propriétaires ruraux voisins de mines se plaignent de ne pas obtenir les satisfactions auxquelles ils ont droit d'après la loi minière. Ils protestent, avec la Société centrale d'Agriculture, contre des occupations temporaires de leur terre qui se prolongent de façon abusive et qui permettent de retarder indéfiniment l'expropriation et le paiement des indemnités. Ils émettent le vœu que les occupations temporaires, qui se prolongent parfois pendant cinq ans, soient réduites à deux ans par l'autorité administrative. Ils font remarquer qu'en vertu de la loi de 1810 (art. 42 et art. 6), le propriétaire de la surface a un droit sur les produits des mines et que le versement de 10 centimes par hectare qui lui est attribué par décret est insuffisant. Ils demandent que l'indemnité soit égale à 4 % des bénéfices de la mine, somme qu'on partagerait par moitié entre les propriétaires et les communes. La Société centrale, sur la proportion de M. de Crevoisier, a renouvelé les même vœux en juin 1913 (4).

La *Revue ecclésiastique de Metz* a publiée en 1912, sous le nom de M. d'Andlau (5), une étude sur l'agriculture en Lorraine annexée, faite d'après certains documents officiels tels que l'*Annuaire statistique d'Alsace-Lorraine*, mais surtout d'après des renseignements fournis directement à l'auteur par les caisses Raiffeisen, par les curés doyens

(1) Crevoisier d'Hurbache (De), *Rapport précité* (Le bon cultivateur, p. 330).

(2) *Procès-verbal* (Le bon cultivateur, 15 mars 1913, p. 83).

(3) Crevoisier d'Hurbache (De), suite du *Rapport* précité *sur les Travaux de la Société Centrale d'Agriculture* (Le bon cultivateur, 26 oct. 1912, p. 328 et 329).

(4) *Procès-verbal* (Le bon cultivateur, 21 juin 1913, p. 195 et 196).

(5) Andlau (d'), *La Situation de l'agriculture et de la viticulture en Lorraine* (R E M 1912, p. 610-632).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la région et par des particuliers, ce qui confère à ses recherches un intérêt spécial. M. d'Andlau dit que la Lorraine est un pays où prédomine nettement la petite propriété de 2 à 20 hectares, sans qu'on puisse se rendre compte exactement quelle en est la proportion par rapport à l'ensemble, car les chiffres cités ne concordent pas entre eux. Impossible de savoir non plus dans quel sens la proportion se modifie : l'auteur écrit à la page 626 que la petite propriété diminue et à la page 613 qu'elle augmente, ce qui nous paraît plus vraisemblable. L'agriculture proprement dite, grâce surtout à l'influence des caisses Raiffeisen, qui sont au nombre de 460 en Alsace-Lorraine, a fait des progrès notables. Les semences et les engrais sont de meilleure qualité, les machines plus répandues, les méthodes de culture plus perfectionnées. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire dans ce sens; la pratique du triple assolement est encore très fréquente au détriment de la culture des betteraves et des pommes de terre, l'élevage insuffisamment développé, les bâtiments trop étroits et mal installés; l'exploitation agricole en Lorraine garde un caractère extensif. Quant à la viticulture, elle est profondément atteinte par les maladies de la vigne, les mauvaises récoltes, la concurrence des vins produits en dehors de la région. On constate, en général, une tendance à l'augmentation des dettes, d'autant plus redoutable que ces dettes sont souvent contractées vis-à-vis d'usuriers qui exigent des intérêts très élevés. Elle s'explique par l'esprit de parcimonie dont font preuve les paysans dans le développement de leurs moyens de production, par l'élévation excessive de leurs loyers, par le prix trop élevé des terres, acquises le plus souvent auprès d'intermédiaires qui rançonnent tout à la fois l'acheteur et le vendeur, par le fléchissement de l'esprit d'épargne et l'abandon des anciennes mœurs. En un mot, le paysan ne sait pas ordonner sa dépense : il dépense trop pour ses plaisirs, trop pour les achats et locations de terre et pas assez pour ses moyens de production. Il lutte contre l'endettement en limitant le nombre de ses enfants. Il abandonne les campagnes, où la population diminue, pour se porter vers la ville et vers l'industrie. M. d'Andlau, on le voit, n'apprendra rien ou presque rien à ceux qui connaissent l'état de l'agriculture française. Mais cela même était bon à savoir. Et ce n'est pas seulement la Lorraine annexée qui, à cet égard, évolue, avec une rapidité inégale d'ailleurs, dans le même sens que nous; c'est, à des degrés divers, toute l'Allemagne, et presque toute l'Europe, dont l'évolution tend sensiblement, du moins dans ce domaine, vers l'uniformité. Vérité en deçà des Vosges; vérité au delà !

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Quelques chiffres publiés par le *Bulletin de la Chambre de Commerce*, d'après les indications fournies par le directeur des Contributions indirectes de Meurthe-et-Moselle, montrent les progrès de la concentration et en même temps les progrès de la production dans l'industrie de la brasserie en Meurthe-et-Moselle, progrès favorisés d'ailleurs par la hausse du prix des vins. Tandis que depuis 1908 le nombre des brasseries passe de 26 à 25, le nombre des hectolitres de bière s'élève de 694.000 à 1.020.000 en 1911 et à 920.000 en 1912 (1).

§ 5. Les transports. — La question de l'entretien des routes a continué, en 1912, à préoccuper l'opinion. A la session d'août 1912 du Conseil général, on a constaté que le département de Meurthe-et-Moselle était l'un des plus mal partagés pour les routes nationales. M. Louis Laffitte, dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce*, a montré, à l'aide de statistiques et de graphiques, que dans les départements de l'Est les dépenses d'entretien des routes sont en proportion inverse de la circulation. Tandis que dans le département de l'Aube, où l'on compte 122 colliers par vingt-quatre heures, le crédit par kilomètre et par 100 colliers a été, en 1910, de 662 francs, en Meurthe-et-Moselle, où l'on compte 215 colliers, c'est-à-dire presque deux fois plus, le crédit est de 397 francs, c'est-à-dire presque deux fois moindre. Tandis que, depuis trente ans, la population s'est accrue de 34 %, la circulation de 50 %, le produit du centime additionnel départemental de 6 %, la dépense par kilomètre et par 100 colliers a fléchi dans le même délai de 533 à 364 francs, c'est-à-dire de 32 %. De là l'état déplorable des routes, qui est une gêne en temps de paix et un danger en temps de guerre. Nous serions curieux de savoir si dans la statistique des colliers on tient compte des automobiles dont la circulation augmente très sensiblement et qui, à défaut de colliers, portent des pneumatiques singulièrement plus redoutables pour les chaussées que les pieds des chevaux et les roues des voitures. Il semble, à en juger par le nombre des rouleaux à vapeur qu'on rencontre sur les routes au moment où nous écrivons ces lignes, que les justes plaintes du département aient été entendues.

La question du canal du Nord-Est et le problème plus général de la valeur comparée des voies d'eau et des voies ferrées ont donné lieu, en 1912, de la part des techniciens, a des discussions très vives du même genre que celle dont nous avons déjà parlé dans nos précé-

(1) B C C M M janv. 1913, p. 49.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

dentes chroniques (1). Le *Bulletin de la Chambre de Commerce* de Nancy reproduit, à ce sujet, deux mémoires très détaillés de M. Renaud, inspecteur général des Ponts et Chaussées, l'un, où une comparaison très précise est établie entre le coût des transports par chemins de fer et canaux en prenant comme exemple le canal du Nord-Est (2); l'autre qui a pour objet le canal du Nord-Est lui-même, le tracé, les éléments du trafic, la nécessité d'une exécution rapide imposée par le rapide développement de la métallurgie dans le Nord et dans l'Est et l'intérêt qu'il y aurait à faciliter entre ces deux régions l'échange de la houille contre le minerai; enfin le mémoire traite des voies et moyens d'exécution (3). On trouvera aussi, dans la même publication, avec les réponses qu'y a faites M. Renaud, les critiques formulées dans le *Travail national* (4) par les partisans des chemins de fer. Ces derniers soutiennent que, dans l'état actuel du régime des transports et avec les réductions de tarifs consenties par les compagnies du Nord et de l'Est pour les wagons complets de 40 tonnes, la construction du canal n'offre plus aucun intérêt et ne procurerait aucun avantage aux industriels.

Telle a été précisément la thèse soutenue par M. Vieille, ingénieur de la Compagnie de l'Est, dans une lettre à laquelle nous avons fait allusion, et qui avait pour objet de répondre aux observations de M. Brocard devant la Société d'Économie sociale. M. Vieille, invoquant les articles précités du *Travail national*, croit que les tarifs actuels ne permettent plus au canal « d'enlever au chemin de fer les transports de minerai et de combustible entre le Nord et le bassin de Briey » (5). — Sans vouloir prendre définitivement parti sur le fonds du problème, qui relève des techniciens plutôt que des économistes, M. Brocard, s'appuyant sur une note polygraphiée, de janvier 1913, rédigée par les partisans du chemin de fer et, d'autre part, sur les travaux de M. Renaud, a établi, en réponse à la lettre de M. Vieille, que les *tarifs réduits actuels*, qui semblent d'ailleurs onéreux pour les compagnies, varient par tonne kilométrique entre 12 millimes et 2 centimes pour les parcours les plus longs et vont jusqu'à 27 millimes pour 200 kilomètres. Or, M. Renaud estime que sur le canal on pourrait se contenter d'un fret de 7 à 8 millimes. D'ailleurs, les

(1) B L 1909-1910, p. 99 et 100; 1910 et 1911, p. 93-94; 1912-1913, p. 156.

(2) Renaud (G.), *Chemins de fer et canaux* (B C C M M mars 1913, p. 255-263).

(3) Renaud (G.), *Le Canal du Nord-Est* (B C C M M. Ibid., p. 276-295).

(4) 16-23 mars 1913, reproduit avec la réponse de M. Renaud par B C C M M. Ibid., p. 263-276.

(5) *Réforme sociale*, 16 sept. 1913, p. 277.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

métallurgistes lorrains, bons juges de leurs intérêts, sont presque à l'unanimité partisans de la construction du canal. Ce qui est, en tout cas, certain c'est qu'en Lorraine et dans toutes les régions où l'industrie est susceptible de se développer il y a des intérêts communs qui unissent la voie ferrée à la voie d'eau et que les polémiques font perdre de vue; il ne s'agit pas de remplacer l'une par l'autre mais d'établir entre elles une collaboration profitable à l'une et à l'autre par le développement des industries régionales et l'accroissement du fret qui en résulterait.

A propos de la même séance de la Société d'Économie sociale, en réponse aux observations de M. Vieille, soutenant que le canal du Nord-Est n'est ni nécessaire ni utile pour attirer le fret à Dunkerque, M. Paul de Rousiers (1) a montré qu'actuellement par voie ferrée Longwy est à 374 kilomètres de Dunkerque et à 265 d'Anvers, tandis que par le canal la différence, qui est actuellement de plus de 100 kilomètres au détriment de Dunkerque, serait réduite à 19 kilomètres.

Le *Bulletin de la Chambre de Commerce* de la même date publie deux études qui viennent à l'appui de ces observations: la première, de M. Bourguin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui préconise l'établissement du halage mécanique sur les voies navigables de l'Est (2), particulièrement de Nancy à Reims, Chauny et Dunkerque. L'économie de frais de traction, d'environ 30 %, et l'accroissement de vitesse qui en résulterait permettraient, moyennant une dépense d'environ 15 millions, de réduire le fret de 20 %. Le trafic actuel de Dunkerque à Strasbourg serait favorisé au grand profit de nos industries du Nord et de l'Est et du port de Dunkerque lui-même, qui lutterait ainsi avantageusement avec Rotterdam et attirerait à lui non seulement le fret du Nord-Est de la France mais même, par Bâle, celui de la Suisse et aussi celui de la région lyonnaise. — D'autre part, M. Alfred Papelier, ancien député, s'inspirant des mêmes préoccupations, soucieux lui aussi d'empêcher le détournement de notre trafic vers Anvers, Rotterdam et Hambourg, et ce qu'on a appelé l'annexion commerciale de nos régions de l'Est à l'Allemagne et à la Belgique, insiste après tant d'autres déjà sur la nécessité de raccorder nos voies ferrées et nos voies navigables (3). La loi de

(1) *Réforme sociale* (16 sept. 1913, p. 279-282).

(2) Bourguin, *L'Amélioration des voies navigables : Établissement du halage mécanique sur la ligne de l'Est* (B C C M M mars 1913, p. 248-254).

(3) Papelier (A.), *Raccordement des voies navigables et des voies ferrées* (Rapport présenté au 4e Congrès national des Travaux publics. Paris, 1912, reproduit par B C C M M mars-avril 1913, p. 296-324).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1908 l'impose théoriquement aux compagnies de chemins de fer; mais, pratiquement, aucun résultat n'a été obtenu parce qu'il faut pour cela, entre le chemin de fer et la voie d'eau, des tarifs mixtes qui dépendent de la bonne volonté des compagnies de chemin de fer. On a nommé une commission à ce sujet, mais les compagnies opposèrent à cet effort « une consciencieuse inertie et la commission expira avec calme et tranquillité ».

Notons enfin que le IVe Congrès des Travaux publics français, tenu à Paris, en novembre 1912, a émis un vœu favorable à la construction du canal du Nord-Est (1).

Le *Pays Lorrain* (2) reproduit un intéressant article du *Messin* au sujet des travaux de canalisation dans le Luxembourg et à la frontière française voisine qui apporte un argument de plus en faveur de la construction des canaux dans notre région du Nord-Est. En présence du refus persistant de la Prusse d'autoriser la canalisation de la Moselle et de la Sarre jusqu'au Rhin, la deuxième Chambre d'Alsace-Lorraine a voté, à une grande majorité, la canalisation de la Moselle depuis Metz jusqu'à la frontière luxembourgeoise, d'accord avec le Luxembourg lui-même qui poursuivra les travaux sur son territoire. *Le Messin* fait remarquer que, dans ces conditions, le canal français de la Chiers, prolongé d'un côté jusqu'à la Moselle par le Luxembourg, qui consent à faire le nécessaire, de l'autre par nous jusqu'à la Meuse, pourrait attirer à Dunkerque, par le canal du Nord, une bonne partie du trafic des pays annexés et du Luxembourg. C'est aussi l'avis de la *Gazette de Francfort* qui exprime des inquiétudes à cet égard! Puissent, du côté français, des intérêts particuliers aveuglément hostiles ne plus se mettre plus longtemps à la traverse de ces projets, dont la réalisation procurerait tant d'avantages à notre pays!

Pendant l'année 1912 (3) les recettes du trafic de la Compagnie de l'Est ont progressé de façon remarquable, excédant de 13.391.434 francs, soit de 4,93 %, celles de l'année 1911, résultat dû, dans la plus large mesure, au développement de l'activité économique lorraine. Cette plus-value de recettes est imputable, en effet, pour 3.857.000 francs aux minerais et pour 4.821.000 francs aux produits métallurgiques. Ainsi s'explique que la Compagnie ait pu augmenter de 1.104.000 francs son produit net d'exploitation malgré une augmentation de

(1) B C C M M nov. 1912, p. 37.
(2) C. S..., *Le Pays messin et le Luxembourg rattachés aux ports français par le canal du Nord-Est* (P L P M juill. 1913, p. 440 et 441).
(3) Circ. de la Société Nancéienne, 27 avril 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dépenses qui a été de 13.736.000 francs. Ainsi s'explique aussi que la Compagnie, par application de la convention du 6 septembre 1911 avec l'État, dont nous avons parlé l'année dernière, ait pu verser à l'État, pour les *intérêts* de sa dette de garantie, une somme de 21.728.348 francs. Ajoutons qu'en vertu toujours de la même convention, la Compagnie a versé dans les caisses du Trésor, pour le remboursement anticipé du *capital* de sa garantie d'intérêt, la somme de 158.700.000 francs qu'elle avait empruntée à cet effet et qui, avec les 8 millions du solde de sa participation à la ligne Moutier-Grange, la libère intégralement de cette dette envers l'État, du moins pour le *capital :* 10 millions restent dus sur les *intérêts.* La Compagnie, qui profite si largement du développement économique en Lorraine, y participe aussi de façon très active par le perfectionnement de son outillage. La deuxième ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman a été mise en exploitation jusqu'à Landres; 4 kilomètres seulement sur 43 de la ligne de Briey à Hussigny et à Villerupt restent à terminer. En avril 1913, les terrassements de la gare de Blainville étaient fort avancés. A la même date on a mis à l'étude un projet d'agrandissement de la gare de Nancy. Au cours de l'année 1913 la compagnie a mis en circulation 177 locomotives, 285 voitures à voyageurs et 9.766 wagons.

Le *Bulletin de la Chambre de Commerce* signale l'ouverture à l'exploitation par la Compagnie du chemin de fer des Alpes Bernoises de la ligne du Loetschberg (Frütigen-Brigue), qui constitue une nouvelle voie d'accès au Simplon (1); œuvre française en grande partie, soutenue par les banques françaises et spécialement les banques lorraines, et exécutée par un consortium d'entrepreneurs français. Elle servira les intérêts de la France. La Lorraine en profitera tout spécialement. Les nombreux voyageurs allant de Belgique et d'Angleterre en Italie et en Suisse, s'arrêteront à Nancy et dans les Vosges. Le trajet de Nancy à Milan durera onze heures au lieu de seize. L'immigration italienne à Briey sera ainsi favorisée. Nos industries du Nord et du Nord-Est pourront soutenir plus facilement la concurrence étrangère sur les marchés italiens. Une partie du trafic qui transite actuellement par la vallée du Rhin reviendra vers la France.

Mais il est à craindre que nos concurrents, mettant à exécution des projets élaborés par eux depuis longtemps et qui leur permettraient d'obtenir de nouveaux raccourcis, ne neutralisent les avantages résultant pour nous de la voie nouvelle. Pour parer ce coup qui

(1) L. L..., *La Ligne du Loetschberg* (B C C M M, p. 325-332).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nous menace. M. E. Bornèque (1), président de la Chambre de Commerce de Belfort, préconise le percement du ballon d'Alsace.

§ 6. Économie sociale. Apprentissage. Population. Développement des villes. — M. Hottenger (2) a présenté au Comité de législation industrielle et d'économie sociale de la Société industrielle de l'Est une intéressante communication, qui complète heureusement son étude sur le pays de Briey. Elle a pour objet une comparaison de ce pays avec la région contiguë, le pays messin, où s'est développée aussi, dans des conditions analogues, la grande industrie métallurgique, où le rapide accroissement de la population et l'afflux des émigrants suscitent des difficultés semblables. La comparaison, il faut le reconnaître franchement, n'est pas toute en notre faveur. De l'autre côté de la frontière, l'aspect extérieur des agglomérations est moins chaotique; les habitations sont mieux construites; la prostitution, avec son cortège de misères, y fait moins de ravages, grâce à une réglementation plus rigoureuse. En admettant avec M. Hottenger que, comme il arrive d'ordinaire, et contrairement à ce qu'on voit souvent chez nous, les apparences soient chez nos voisins plus belles que la réalité, une constatation singulièrement suggestive s'impose : c'est qu'au delà de la frontière, les crimes et délits commis par les étrangers sont relativement rares; en tout cas, leur nombre n'augmente pas, ainsi qu'à Briey.

Nous pouvons invoquer, il est vrai, le bénéfice des circonstances atténuantes. Les difficultés que nous avons à vaincre sont plus grandes qu'en pays annexé. Les étrangers sont chez nous, sinon plus nombreux, du moins en proportion plus forte, l'expansion du pays s'est faite plus rapidement. Depuis deux ans, des mesures très louables ont été prises à Briey, réglementant plus rigoureusement la prostitution, les bals, la police des débits de boissons. Mais une tare nous demeure, dont nous sommes responsables et contre laquelle nos voisins ont su plus heureusement se garder. Le nombre des débits de boissons, foyers d'infection d'où rayonnent la misère, le vice et le crime, est chez nous cinq ou six fois plus grand et progresse avec une effrayante rapidité parce qu'il n'est pas limité comme en Allemagne; il a augmenté dans cinq localités du bassin de Briey de 32 % entre 1910 et 1912 et, avec lui la consommation d'alcool par tête d'habitant, qui s'est élevée dans la

(1) Bornèque (E.), *Les Voies d'accès au Loetschberg. Le percement du ballon d'Alsace et la route Londres à Milan* (B C C M M mars-avril 1913, p. 333-338).

(2) Hottenger (G.), *Pays de Briey et Pays Messin* (B S I E juill. 1913, p. 30-43).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

même période, de 7l 22 à 7l 84, alors que pour la France entière, elle ne dépasse guère 4 litres, proportion déjà très élevée, très supérieure à celle qu'on observe à l'étranger et toujours croissante. Voilà le mal. L'histoire devra-t-elle donc constater un jour qu'une grande civilisation comme la nôtre s'est noyée dans l'alcool parce que ses représentants n'auront pas eu le courage de faire le geste nécessaire pour la sauver!

La question de l'apprentissage a donné lieu depuis quelques années à une littérature extrêmement abondante. Il est unanimement reconnu qu'en France, comme l'a démontré l'enquête de la Commission permanente du travail, *l'instruction professionnelle est en décroissance*, que la nécessité de la développer nous est imposée de la façon la plus impérieuse par les perfectionnements et les complications de la technique industrielle qui exigent des connaissances de plus en plus étendues, par les efforts des nations étrangères qui, à brève échéance, malgré les aptitudes innées de notre race pour les travaux manuels difficiles, nous opposeront bientôt, nous opposent déjà dans certaines professions, des agents d'exécution supérieurs aux nôtres, au moins pour les travaux moyens. Il est unanimement reconnu que la femme, absorbée par les travaux de l'usine, a besoin d'être initiée, par une éducation spéciale, à ses fonctions de maîtresse de maison et qu'à ce point de vue encore, nous sommes vis-à-vis de l'étranger dans un état d'infériorité caractérisé. Le remède à ce mal, tout le monde le reconnaît aussi, ne peut venir que d'une collaboration des parents, qui renonceront à tirer prématurément des revenus de leurs enfants par un travail hâtivement mais médiocrement lucratif et nuisible à leur formation professionnelle, avec les patrons, qui non seulement ne céderont pas à la tentation d'exploiter hâtivement aussi, au détriment du rendement futur, le travail de leurs jeunes employés, mais qui s'imposeront, pour en faire des techniciens habiles, des sacrifices dont l'avenir les récompensera, l'état stimulant, encourageant, surveillant et coordonnants ces efforts. Quels résultats a produits ce mouvement d'opinion? Déjà un décret a organisé des Comités locaux et des Comités départementaux d'apprentissage. Mais qu'a-t-on fait du côté des parents et des patrons? C'est la question que l'office économique de Meurthe-et-Moselle a tenté de résoudre pour la région de l'Est, par une enquête dont les documents et les conclusions occupent tout un numéro du *Bulletin de la Chambre de commerce* (1). De cette enquête,

(1) *L'Organisation de l'apprentissage* (*Études et documents*) (B C C M M juill. 1912, p. 607-835).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il résulte que dans l'Est, particulièrement en Lorraine, si l'organisation est encore incomplète, des progrès certains ont été réalisés, depuis cinq ou six ans surtout. De nombreuses industries ont institué chez elles l'apprentissage; en particulier le syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des professions annexes, la Compagnie générale électrique, la Société la Mécanique Moderne, la Chambre syndicale des fabricants de voitures, maréchaux ferrants et charrons de Nancy, l'industrie de la pâtisserie et de la confiserie, la verrerie Daum frères, la Chambre syndicale des tailleurs, la cristallerie de Baccarat, la Société des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson, les aciéries de Micheville et de Longwy. L'office économique cite également, dans les Vosges, l'industrie du bâtiment, à Sedan l'École de tissage. Mentionnons d'autre part l'École de filature et de tissage d'Épinal, fondée par le Syndicat Cotonnier de l'Est. Ces enseignements professionnels sont pour la plupart de date récente et paraissent sérieusement organisés. Des contrats écrits déterminent les devoirs et les droits de chacun. Le temps consacré à l'enseignement est pris sur la durée de travail à l'usine et rémunéré comme lui. Des concours d'apprentis sont institués dans les Ardennes et dans la Meuse. L'enseignement enfin est donné souvent avec l'appui des municipalités, par l'intermédiaire des écoles publiques, qui reçoivent parfois des subventions des industriels, avec l'aide aussi des groupements professionnels. C'est ainsi que, dès 1909, des cours de perfectionnement ont été organisés à l'École primaire supérieure de Nancy, sous le patronage et avec le concours de la municipalité, de la Chambre de commerce, de la Société Industrielle de l'Est, de la Fédération des commerçants de Nancy, de l'Association des anciens élèves de l'École supérieure de commerce, de plusieurs industriels et commerçants. Vers la même époque, des cours gratuits de sténo-dactylographie ont été organisés par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, des cours de commerce, de comptabilité, de législation commerciale par l'École supérieure de commerce, sous le double patronage de la Chambre de commerce et de la Société Industrielle de l'Est. Ajoutons qu'en 1913, un cours d'enseignement ménager a été organisé par la Société Industrielle de l'Est et qu'il a donné dès le début d'excellents résultats (1).

En 1910, quatre sociétés coopératives lorraines d'habitations à bon marché, le Foyer Lorrain de Nancy, le Foyer Familial de Bouxières-aux-Dames, le Foyer Familial de Frouard, le Foyer Familial de Luné-

(1) *Cours normal d'enseignement ménager. Compte rendu de son développement au 31 mars 1913* (B S I E avril 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ville, ont constitué entre elles ce qu'elles appellent une « Union morale », qui se traduit notamment par la publication en commun d'un bulletin, le *Foyer Familial*. A elles est venu se joindre le Foyer Familial de Pont-à-Mousson, fondé en 1912, par leur influence, puis le Foyer familial de Blainville, en 1913. En février 1913, elles ont donné à leur groupement le nom d' « Union lorraine des Sociétés coopératives d'habitations à bon marché », sans en modifier le but, mais en le précisant par des statuts (1). A la différence des Sociétés anonymes d'habitations à bon marché, inspirées par une pensée philanthropique, qui font appel à des capitalistes pour bâtir des maisons louées ensuite à des personnes qui n'ont point participé à leur construction, ces sociétés sont de véritables coopératives formées par les futurs propriétaires des maisons qu'elles bâtissent, sans s'interdire cependant d'avoir des actionnaires non locataires. Deux d'entre elles, le *Foyer Lorrain* et le *Foyer Familial* de Frouard, ont eu l'heureuse idée de s'adjoindre une société de secours mutuels, en réalité une société d'assurance, qui, en cas de maladie du chef de famille, avant le paiement intégral de sa maison, se substitue à lui pour effectuer les versements en cours. Enfin, le 16 janvier 1913, l'Union a fondé la Société Lorraine de Crédit immobilier, au capital de 100.000 francs, destinée à fournir aux sociétés adhérentes les ressources dont elles ont besoin pour se développer (2). Toutes les sociétés sont en progrès. De 1910 à 1912, la valeur des maisons en cours d'achat, y compris les terrains, a passé au Foyer Familial de Bouxières-aux-Dames, de 50.167 francs à 82.300 francs; au Foyer Familial de Lunéville, de 145.000 francs à 239.600 francs. De 1910 à 1911, la même valeur s'est élevée, pour le Foyer Familial de Frouard, de 27.140 francs à 67.248 francs.

Signalons encore parmi les sociétés d'habitation à bon marché (3) : 1° la *Société immobilière nancéienne*, au capital de 300.000 francs, présidée par M. Frühinsholz, qui dans dix grands immeubles et plusieurs petites maisons, abrite 160 ménages; les dividendes des cinq dernières années sont de 17 francs par action au lieu de 15 en 1908; 2° *Le Coin du feu lorrain*, au capital de 150.000 francs, que préside M. A. Coanet, et qui paie un dividende ne dépassant pas 4 %; le surplus des bénéfices est affecté au développement de l'œuvre. Ses immeubles loués sont estimés à 92.406 francs, ses immeubles en location-vente à 57.500 francs, ses terrains à 28.943 francs (4); 3° La *Société anonyme des habitations*

(1) *Le Foyer Familial*, 10 juillet 1913, p. 63.
(2) *Le Foyer Familial*, 10 juillet 1913.
(3) *Recueil de la Banque Renauld*, 2e édit., 1913, p. 649-652.
(4) Circulaire de la Société Nancéienne, mars 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à bon marché de Nancy, fondée en 1910, que préside M. Félix Senn, notre collègue de la Faculté de droit. Au 31 décembre 1912, elle disposait de 140 logements abritant environ 900 personnes; en mars 1913, elle a porté son capital de 600.000 francs à 1.200.000 francs, en vue d'augmenter encore le nombre de ses immeubles (1).

Le bureau municipal de placement gratuit organisé à Nancy, depuis le 20 décembre 1912, a fait preuve dès le début, d'une grande activité. Au 31 janvier 1913, il a reçu 1.334 demandes ouvrières, 704 demandes patronales. Les ouvriers qui ont offert leur travail appartenaient surtout aux industries de l'alimentation, au commerce, au transports, les demandes patronales ont porté principalement sur les travailleurs des industries alimentaires et les domestiques. 300 placements environ ont été effectués (2). Ajoutons qu'il en a été fait plus de 600 du 1er février au 31 mars 1913.

En 1912, l'asile de nuit a donné l'hospitalité à 5.691 personnes, hommes pour la plupart (5.000) et distribué 11.454 repas (3).

L'application de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, a produit les résultats suivants (4). De 1911 à 1912, le nombre des personnes secourues à domicile ou hospitalisées, a passé de 1.363 à 1.342, les sommes dépensées en leur faveur de 274.354 francs à 272.104 francs, dont 127.851 francs ont été fournis par la ville, le reste par l'État, le département et le bureau de bienfaisance. Il y a donc de ce côté un léger fléchissement de la dépense. L'application de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières permet de constater à Nancy, pendant l'année 1912, un notable progrès : le nombre des inscrits obligatoires a passé de 19.400 à 25.437, celui des inscrits facultatifs de 157 à 447 (5).

L'Union des syndicats lorrains vient de prendre une initiative qui mérite, par sa portée sociale et par son caractère régional, de retenir l'attention des lecteurs de cette revue (6). Il s'agit de compléter l'œuvre entreprise par elle des caisses de retraite et de dotation, qui au nombre de trente environ dans la région, permettent aux membres de ces groupements de s'assurer en même temps une dot pour le jour de leur mariage, et à partir de cinquante ans, une retraite constituée à l'aide d'un livret individuel de la Caisse nationale. A côté de ces grou-

(1) Circ. de la Société Nancéienne, mars 1913.
(2) *Bulletin administratif de la Ville de Nancy*, 1913, p. 20.
(3) *Bulletin administratif de la Ville de Nancy*, 1913, p. 20.
(4) *Ibid.*, p. 10.
(5) *Ibid.*, p. 18.
(6) *La Mutuelle des familles lorraines* (Le bon grain, 1er févr. 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pements locaux, l'Union des syndicats lorrains vient de constituer une mutuelle régionale, la Mutuelle des Familles lorraines, dont le champ d'action s'étendra à la Meurthe-et-Moselle, à la Meuse et aux Vosges. Elle a pour but soit de recueillir les cotisations des isolés qui ne trouvent pas dans leur milieu une caisse locale, et de prendre la succession des mutuelles locales qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourraient continuer à vivre. La dot sera égale aux cotisations capitalisées à 4,50 % et majorées par un fonds commun, alimenté à l'aide des plus-values d'intérêt et des cotisations des membres honoraires. L'idée est heureuse, la Mutuelle des Familles lorraines nous paraît appelée à fortifier les caisses locales. Pourquoi ne jouerait-elle pas, pour la dot du moins, le rôle de caisse de réassurance?

M. de Ludre (1), député de Nancy, a parlé, devant la ligue des viticulteurs lorrains, des retraites ouvrières, de la Caisse lorraine des retraites, qui se développe surtout dans les milieux agricoles et qui comptait, à la fin de 1912, en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse et dans les Vosges, 8.314 adhérents. Il a présenté la loi des retraites ouvrières comme « l'une des plus belles conquêtes de la démocratie » et loué le « grand effort fait par les pouvoirs publics pour améliorer la loi de 1910 ». Il a signalé d'importantes décisions de la jurisprudence de la Cour de Nancy et de la Cour de cassation, en faveur des conjoints d'assurés facultatifs. Il faut se féliciter de voir se faire ainsi, sinon toujours l'union des hommes, du moins l'union des esprits, à propos d'une question qui les avait si longtemps divisés.

Le *Bulletin administratif de la ville de Nancy* publie, pour 1912 (2), une étude démographique et sanitaire analogue à celle dont nous avons rendu compte l'année dernière (3). On y voit que la population de la ville est stationnaire depuis un an et même qu'elle a fléchi de quelques unités, passant de 119.949 habitants à 119.896. Sa natalité est en progrès, elle a passé de 22,67 °/₀₀ à 24,89, chiffre très supérieur non seulement à la natalité de la plupart des villes françaises, mais à la natalité générale de la France et qui n'avait pas été atteint à Nancy depuis plus de dix ans. La mortalité est en 1912 de 22,59 °/₀₀ contre 24,40 en 1911. Nancy se classe toujours cependant, en raison sans doute de sa forte population militaire dont la mortalité atteint 30 °/₀₀, parmi les villes françaises où l'on meurt

(1) LUDRE (Comte DE), *Retraites ouvrières et paysannes. Rapport à la Ligue des viticulteurs lorrains* (Le bon grain, déc. 1912, p. 414-419).

(2) *Bulletin administratif de la ville de Nancy*, 1913, p. 107-182.

(3) B L 1911-1912, p. 158.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le plus. La proportion des décès par fièvre typhoïde demeure toujours assez forte. Tandis qu'à Paris elle est de 0,09 °/₀₀, à Épinal de 0,09, à Lyon de 0,05, à Pau de 0,03, elle atteint à Nancy 0,12. Nous sommes d'ailleurs sensiblement dépassés par beaucoup d'autres villes : la mortalité par typhoïde atteint 0,13 °/₀₀ à Nantes, 0,27 à Lunéville, 0,33 à Marseille et 0,37 au Havre. Il est à noter de plus que la fièvre typhoïde a beaucoup diminuée depuis 1900 surtout (1). Depuis cette date, les épidémies, qui avaient été si graves en 1881, 1885 et surtout 1899 ont cessé : la courbe est presque invariable et continue à fléchir lentement. Cette courbe contraste de façon curieuse avec celle de la consommation des eaux de Moselle qui a très rapidement progressé; et cependant les eaux contiennent des bacilles. Il semble que certaines eaux de source aient été plus nuisibles encore que l'eau de Moselle.

La concentration de la population dans les villes au cours du dix-neuvième siècle, la hausse des loyers qu'elle a déterminée, la complexité et la difficulté croissante des problèmes d'hygiène que pose la vie en commun d'un si grand nombres d'hommes sur des espaces restreints, ont déterminé en tous pays un vif mouvement d'opinion en faveur d'un aménagement méthodique des villes permettant d'en bannir les incommodités, les incohérences, les laideurs, les misères engendrées par leur rapide extension. Ce mouvement s'est déjà traduit à l'étranger, surtout en Angleterre et en Allemagne, par des réalisations remarquables tant au point de vue de l'hygiène que de la beauté. En Angleterre, on a dépensé des milliards pour assainir les villes, pour y améliorer la condition des ouvriers. En Allemagne, les efforts de date plus récente ont été plus intenses encore, quoique orientés dans un sens moins démocratique, et dans ces deux pays on est arrivé à conjurer beaucoup de souffrances, à réduire dans des proportions notables le taux de la mortalité. En France où, d'ailleurs, les villes en raison de notre faible natalité se sont développées moins rapidement qu'à l'étranger, les efforts ont été beaucoup moins énergiques, beaucoup moins cohérents et persévérants. Nous avons été distancés par l'étranger, en partie par la faute de notre loi de 1841 sur l'expropriation qui barre la route aux initiatives, en partie par indifférence; nous avons laissé le plus souvent nos grandes villes s'étendre au hasard, au gré de la fantaisie des individus, ou des intérêts des spéculateurs. De là, dans celles surtout qui ont progressé le plus rapidement, des inconvénients de

(1) Page 110.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toute nature, particulièrement sensibles pour les personnes les moins fortunées; ils ont contribué dans une large mesure à entretenir chez nous une mortalité relativement élevée (environ 20 °/oo au lieu de 16 ou 17 en Allemagne et en Angleterre). Nous avons montré plus haut, d'après le *Bulletin administratif de la ville de Nancy*, que la mortalité y est encore de 22 °/oo, que la population de certains quartiers du centre est frappée dans des proportions anormales par la tuberculose, la fièvre typhoïde, la diphtérie. Ces maladies sont dues évidemment à l'aération insuffisante de ces quartiers, à l'exiguïté, à l'aménagement défectueux de beaucoup d'habitations. De l'enquête publiée en 1908 sur l'habitation ouvrière par le ministère du Travail, il résulte qu'on trouve à Nancy 900 logements d'une seule pièce habités par 3 personnes et plus, 5.928 logements habités par 4 personnes et plus (1).

Dans beaucoup d'autres villes on peut faire des constatations du même genre. Depuis quelques années, l'opinion française, impressionnée surtout par la hausse des loyers, les souffrances, l'agitation même qui en résultent, s'est enfin émue et avec elle les municipalités. Plusieurs de nos grandes villes françaises ont élaboré des plans d'extension et d'aménagement. Des lois nouvelles favorisent le développement des habitations à bon marché. A Limoges, on démolit les vieux quartiers du centre, à Marseille la ville dépense 32 millions pour refaire les quartiers situés dans le voisinage de la Bourse, qui étaient dans un état lamentable. Nancy à qui, en raison du rapide développement de sa population, s'impose dans le même sens une lourde tâche, ne pouvait pas rester en arrière. La Société Industrielle de l'Est et la Chambre de Commerce ont pris l'initiative d'une exposition de la cité moderne, qui a eu lieu du 4 au 17 mai 1913 et qui fut, en France, la première de ce genre, précédant celle de Lyon. Elle a obtenu un plein succès et le *Bulletin de la Chambre de Commerce* en a fixé le souvenir en consacrant intégralement son numéro des mois de juillet-août 1913 à la publication des documents qui la concernent (2). Ces documents étaient classés en 7 catégories. D'abord *les plans et maquettes de villes et d'agglomérations industrielles :* Agen, Chambéry, Dunkerque, Lille, Marseille, Melun et Reims, et à côté des villes françaises les villes étrangères, non seulement des villes voisines comme Anvers, Liége, Bruxelles, non seulement des villes

(1) *Recueil des documents sur la Prévoyance sociale: Enquête sur l'habitation ouvrière.* Paris, 1908, p. 66 et 67.

(2) *Exposition de la cité moderne, organisée par la Chambre de Commerce de Nancy et la Société Industrielle de l'Est* (B C C M M juill.-août 1913, p. 9 à 302).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

européennes très lointaines comme Bucarest et Craïova, mais des villes australiennes et américaines comme Camberra, capitale fédérale de l'Australie, et New-Guyaquil, dans la République de l'Équateur, dont les plans ont été faits par un architecte français, M. André Bérard. A ces plans de villes on avait joint ceux d'installations qui, elles aussi, sont presque des villes, édifiées par nos grandes entreprises minières et métallurgiques : Aciéries de Longwy, Aciéries du Nord et de l'Est, Mines de Pienne, de Saint-Pierremont, etc.

Dans trois autres groupes figuraient ensuite l'*hygiène des habitations et des villes* (méthodes d'adduction d'eau, d'épuration d'eau, d'assainissement), les *entreprises de bâtiments* (constructions métalliques et mécaniques, matériaux de construction) où s'était fait représenter le Comptoir des poutrelles, les *habitations ouvrières*, l'*enseignement professionnel* et l'*hygiène sociale*, avec des plans fournis par l'Association des Cités-jardins de France et par le Musée social, enfin *la circulation et les transports*, *le tourisme* où figurait la France pittoresque (collection de photographies éditées par le Touring Club).

Dans tous ces groupes, Nancy et la Lorraine occupaient naturellement une place importante. Au tourisme on remarquait des plans, des cartes, des périodiques de toute nature fournis par les grandes imprimeries de Nancy. A l'enseignement professionnel, l'école ménagère de la Société Industrielle de l'Est et le Syndicat des Entrepreneurs du bâtiment de Meurthe-et-Moselle, aux habitations ouvrières, la Société Anonyme des habitations à bon marché de Nancy, dont nous avons parlé plus haut. Aux entreprises du bâtiment, les grandes sociétés de construction de Nancy : Mécanique moderne, Société Perbal et C^ie^, en même temps que les Aciéries de Pompey, avec leurs matériaux de construction.

Mais ce qui attirait surtout les regards c'était, au groupe des plans et maquettes de villes, deux plans d'extension et d'aménagement de la ville de Nancy. Le premier, accompagné d'une maquette, dressé au nom de la Société Industrielle de l'Est par M. Le Bourgeois, architecte, tend à modifier profondément le centre de la ville par le percement d'une avenue nouvelle entre la place Mengin et le boulevard Mazagran, par la transformation du pont du Mon-Désert, enfin par le prolongement du boulevard d'Alsace-Lorraine entre la rue de l'Étang et la rue Saint-Léon à l'aide d'un viaduc qui franchirait les voies de garage du chemin de fer. Ainsi on pourrait agrandir les halles, les doter d'outillages modernes, particulièrement d'appareils frigorifiques, les mettre en communication directe avec la gare des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

marchandises et contribuer de cette façon, en diminuant les frais des commerçants, à la diminution du coût de la vie à Nancy. Ainsi disparaîtrait le hideux quartier Clodion, foyer d'infection qui contamine les halles actuelles et foyer de misère qui ferait place à des logements ouvriers susceptibles de loger 1.800 personnes. Ainsi seraient plus étroitement reliés l'un à l'autre l'ancien et le nouveau Nancy.

Le deuxième plan d'extension, dressé par la Société des Architectes de l'Est, est plus grandiose, il englobe environ 350 hectares. Il vise l'aménagement de la périphérie au nord, à l'est, mais surtout au sud et bien davantage encore à l'ouest, de façon à éviter la continuation des inconvénients sensibles à tous les yeux qu'a eus l'expansion libre et inorganique de 1879 à 1913. Il s'agirait notamment de joindre la place de la Carrière au cours Léopold par une avenue de 40 mètres qui ferait disparaître beaucoup de logements insalubres, puis le cours Léopold au square du boulevard Godefroy-de-Bouillon, de gagner ensuite la région de Laxou, le Montet, où serait ménagée une place six fois plus vaste que la place Carnot, plus vaste même que celle de la Concorde, enfin la Malgrange.

Ces brillantes perspectives d'avenir n'ont point fait oublier le passé aux organisateurs de l'Exposition qui, pour les mieux joindre l'un à l'autre, avaient juxtaposé aux plans de rénovation une exposition rétrospective à l'aide de documents extraits de la collection de M. H. Mengin.

Des conférences explicatives furent faites au cours de l'exposition, pour initier le public à la portée de l'œuvre. La première, que présida M. Joseph Laurent, maire de Nancy, fut donnée par M. Georges Risler, président de la Commission d'hygiène urbaine et rurale du Musée social, l'un des promoteurs les plus ardents et les plus autorisés du mouvement d'opinion en faveur du développement méthodique des villes et des habitations à bon marché (1). C'est sur le premier point surtout qu'a porté l'effort de M. Risler. Il a montré l'importance que présentent, au point de vue sanitaire, les avenues larges et bien aérées, les jardins publics et les squares, qui sont destinés, à mesure qu'augmente le prix des terrains, à remplacer les jardins privés, et qui, dans leur voisinage, font tomber la mortalité par tuberculose à 1 °/₀₀, tandis que, dans les îlots compacts, elle monte jusqu'à 11 °/₀₀. M. Risler a insisté surtout sur la nécessité de prévoir,

(1) Risler (G.), *Les Plans d'aménagement et d'extension des villes* (B C C M M juill.-août 1913, p. 111 à 128).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

c'est-à-dire de créer pour l'avenir des plans d'extension qui ne coûtent rien ou qui coûtent peu, qui permettent en tout cas d'économiser de lourdes dépenses : celles que nous sommes contraints de nous imposer aujourd'hui pour réparer les conséquences de notre incurie. Il a cité l'exemple des villes étrangères belges, suisses, anglaises, allemandes, autrichiennes, italiennes, suédoises, norvégiennes, australiennes, américaines, qui, presque toutes, ont leur plan d'extension, parfois obligatoire, comme en Italie, et dressé, soit par les municipalités, soit par des sociétés privées. Pour créer des squares et des jardins, Londres a, depuis quinze ans, dépensé 40 millions; les grandes villes américaines des centaines de millions de dollars. New-York a racheté dans ce but des terrains bâtis au prix de 2.500 francs le mètre. La ville de Vienne a racheté 4.500 hectares de forêts qui seront plus tard les parcs de la cité. Ulm, Cologne, Wiesbaden ont aménagé ou réservé ainsi d'immenses étendues; quelle leçon pour les villes françaises!

Avant la conférence de M. Risler, dès le mois de décembre 1912, et sans doute en vue de préparer l'opinion à recevoir l'impulsion que l'Exposition allait lui donner, M. G. Hottenger, qui, par des voyages à l'étranger, s'était soigneusement documenté, a fait, sous le patronage de la Société Industrielle de l'Est, deux conférences fort appréciées, sur l'extension des villes, et particulièrement l'extension de Nancy (1). Il a montré d'abord les admirables résultats du mouvement qui s'est produit dans ce sens, en Allemagne, sous l'influence de la loi, en Angleterre, sous l'influence de l'initiative privée, secondée aujourd'hui par le législateur. Il existe à l'étranger une science et un art de l'extension urbaine qui se développent par des publications, des congrès, des concours, et qui président aujourd'hui au développement de toutes les grandes villes anglaises et allemandes. En Angleterre, de grands industriels : Cadbury à Bournville, Sir Lever à Port Sunligt, ont bâti pour leurs ouvriers des cités-jardins. Tout près de Londres, à Letchworth, on a créé de toutes pièces, sur un domaine de 1.500 hectares, une cité modèle destinée à servir de type et qui a suscité déjà dix ou douze initiatives du même genre; un bureau spécial a été fondé au *Local Board Government*, en vue de favoriser le mouvement; il est aujourd'hui en rapport avec des centaines de villes anglaises. Toutes les grandes villes allemandes ont leur plan d'extension et d'aménagement, inspiré par des préoccupations d'hygiène, d'esthétique, par le souci de l'intérêt général.

En quoi consistent ces plans? Comment peut-on assurer leur exécu-

(1) HOTTENGER (G.), *Nancy et la question du plan d'extension des villes* (B S I E janv. 1913, p. 5-37).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion? M. Hottenger l'a fort bien montré à son auditoire, en analysant les multiples opérations qu'ils impliquent : délimitation de la zone, qui doit comporter des prévisions à échéance d'au moins un demi-siècle; tracé des voies principales qui doivent être très larges et des voies secondaires, auxquelles on tend aujourd'hui à mesurer plus étroitement l'espace; détermination des emplacements réservés aux bâtiments publics, aux parcs, terrains de jeu, espaces libres; aménagement des anciens quartiers; servitudes imposées aux propriétaires au point de vue de la hauteur des bâtiments, de leur style, de leur destination, des espaces libres et des clôtures qui doivent les entourer. Chemin faisant, le conférencier illustrait ses démonstrations par des exemples, trop suggestifs, hélas! empruntés à la ville même de Nancy, exemples illustrés à leur tour dans le texte de son exposé par des photographies, et bien propres à montrer la nécessité d'une coordination des efforts. Cette nécessité apparaît surtout quand on compare la ville ancienne développée sous la direction de Stanislas, d'après les principes qu'on applique aujourd'hui à l'étranger avec le ville nouvelle, ses bâtiments de taille inégale, ses passages douteux, ses ruelles boiteuses, ses rues difformes qui commencent n'importe où et ne conduisent nulle part.

Mais cette coordination des efforts, dont la nécessité est douloureusement mise en lumière par les faits, est-elle possible en France? M. Hottenger reconnaît que la législation y oppose de redoutables obstacles, venant principalement de la loi de 1841 sur l'expropriation, qui limite à l'excès le champ de l'expropriation et assure à l'exproprié des indemnités trop élevées, de l'interprétation peut-être trop stricte, quoique juridiquement exacte, de la législation relative aux alignements. Il signale le projet de loi Siegfried qui préconise sur ce point de très heureuses modifications. Mais il voudrait encore que les plans d'extension fussent obligatoires, que les municipalités eussent toutes libertés d'acheter des terrains, au besoin même de les garder, en assurant leur exploitation par l'intermédiaire d'offices immobiliers; qu'elles fussent autorisées à s'annexer les communes suburbaines, à imposer aux propriétaires certaines obligations non seulement dans l'intérêt de la sécurité et de l'hygiène, mais dans un intérêt esthétique, ce que permet, dans une certaine mesure, la loi de finances de 1911. En attendant cette législation meilleure qu'il n'espère pas prochaine, et dont les municipalités ne sont pas toujours, selon lui, aptes à assurer l'heureuse application, M. Hottenger fait appel à l'initiative privée, á l'opinion qui seule pourra susciter la législation, et suppléer provisoirement à son insuffisance.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Deux mois après M. Hottenger, M. G. Benoist-Lévy (1), l'un des initiateurs français les plus actifs et les plus zélés de l'idée des cités-jardins ouvriers, a fait à Nancy, sous le patronage de la Société Industrielle de l'Est, une conférence illustrée par de nombreuses projections et photographies, sur les cités-jardins de Letchworth, de Bournville, de Port Sunlight, sur les banlieues-jardins qui commencent à se développer dans les environs de Londres, de Birmingham, etc. Avec quelques variantes, le développement de ces agglomérations est soumis aux mêmes principes : larges avenues et espaces libres très vastes, avec une végétation abondante; limitation du nombre des maisons à l'hectare (30 à Letchworth); parfois même, limitation de la population totale de l'agglomération (35.000 à Letchworth). L'influence exercée par cette organisation sur la santé des habitants se traduit de façon saisissante par le fléchissement de la mortalité : tandis qu'elle atteint 21,6 °/₀₀ à Liverpool, chiffre voisin de celui de la France, elle tombe à Port Sunlight à 9,10 °/₀₀, et à 5 °/₀₀ à Bournville. Quels résultats pour la France si nous parvenions à réduire dans ces proportions le chiffre de notre mortalité, ou simplement l'abaisser à 16 ou 17 °/₀₀, taux moyen de certains pays étrangers! Mais ces conceptions sont-elles susceptibles d'une réalisation généralisée? Ne risque-t-on pas de se heurter à des obstacles financiers? En aucune façon : à Bournville, M. Cadbury retire 4 % de son capital, et la Société créatrice d'une des banlieues-jardins de Londres (*Hamp Staed Garden Suburb*), plus de 5 %. Il suffit donc de vouloir. La contagion du bon exemple commence heureusement à nous gagner. Il existe une association des cités-jardins de France (11, rue Malebranche, Paris). Une petite banlieue-jardin de 20 hectares vient de se constituer à Montgeron, près de Paris, une autre à Lyon.

Après avoir traité, avant l'exposition, de l'extension des villes, M. Hottenger a parlé, dans la série de conférences faites à cette occasion, des fonctions de la cité moderne (2), sujet infiniment complexe, dont l'auteur, en un exposé aussi bref, ne pouvait qu'effleurer les principaux sommets. Dans une première partie, où il a groupé les intérêts collectifs de la cité, il s'est attaché à classer, de façon qui n'échappe peut-être pas à toute critique, les divers services municipaux : services généraux, tels que l'état civil; services municipaux proprement dits (voirie, halles et marchés, police, hygiène, cultes et écoles); services municipaux facul-

(1) Benoist-Lévy (G.), *Les cités-jardins* (B C C M M juillet-août 1913).

(2) Hottenger (G.), *La Cité moderne et ses fonctions* (B C C M M juill.-août 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tatifs : industries municipalisées, services somptuaires. Dans une deuxième partie, M. Hottenger étudie les biens de la cité, et dans une troisième ses revenus. Après avoir montré, avec l'esprit réaliste qu'on lui connaît, la différence qui existe à tous ces points de vue entre les municipalités françaises et étrangères, il conclut qu'il serait imprudent de nous laisser tenter par l'exemple des municipalités anglaises et allemandes. L'instabilité de notre organisation municipale, la puissance des influences politiques qu'elle subit, la centralisation qui la caractérise, « conséquence et contrepoids nécessaires de ses origines démocratiques », nous en empêchent. M. Hottenger fait appel à l'initiative privée pour suppléer à ces infirmités organiques. Mais est-il bien certain que l'initiative privée puisse remplacer la commune et l'État dans l'exercice des fonctions qui leur incombent ? Problème délicat que M. Hottenger n'a pas résolu, ou, peut-être, qu'il a préféré ne point poser.

Dans la même série de conférences, sous la présidence de M. Lucien Weissenburger, M. Donat-Alfred Agache (1), architecte du Musée social de Paris, a parlé, en se plaçant surtout au point de vue technique, des cités-jardins et des villes futures. Disciple peut-être inconscient de certaines écoles à tendance biologique, le conférencier assimile la ville à un organisme vivant dont il étudie la psychologie et, plus encore, la physiologie. Il traite des fonctions digestives que remplissent les égouts, destinés à « empêcher la constipation urbaine », de la fonction respiratoire accomplie par les squares, les jardins, les espaces libres; des fonctions cérébrales, dont le conférencier, très éclectique en cette matière, hésite quelque peu à déterminer l'organe : selon les villes, ce sera la cathédrale, l'Université ou la Bourse. Les fils télégraphiques et téléphoniques représentent naturellement le système nerveux. Plus instructives que ces rapprochements ont été les observations de M. Donat-Alfred Agache, sur les différents types de rues, sur l'orientation du développement des villes qui ne se fait pas toujours, comme on le croit, vers l'ouest, mais plutôt du côté d'où leur vient le commerce; sur les différents types de ville et sur l'esthétique urbaine.

Comme dans l'exposition de la cité moderne, le passé a eu, dans la série de conférences qui l'ont accompagnée, la part qui lui revenait. Sous la présidence de M. Auerbach, doyen de la Faculté des lettres, M. P. Denis, archiviste municipal de la ville de Nancy, a fait une conférence sur l'évolution de la ville à travers les siècles. Une note du

(1) Agache (Donat-Alfred), *Cités jardins et villes futures* (B C C M M juill.-août 1913, p. 188-200).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bulletin de la Chambre de commerce, qui contient cette savante conférence, nous apprend que le texte en reproduit, à quelques détails près, l'étude que M. P. Denis a déjà publiée dans le rapport général sur l'Exposition de l'Est de la France. Nous renvoyons le lecteur au compte rendu, que nous avons fait de cette étude l'année dernière (1).

Le *Bulletin* de la Chambre de commerce a rassemblé, à la fin du numéro consacré à l'Exposition, des extraits ou comptes rendus des nombreux articles de presse auxquels cette Exposition a donné lieu. On y trouvera notamment des appréciations détaillées et intéressantes de M. René d'Avril (2), parues d'abord dans l'*Est républicain*, sur les plans d'extension de la ville. En dernier lieu, sous le titre : *Cités modernes et Hygiène civique*, M. L. Laffitte (3), secrétaire général de la Chambre de commerce, a groupé une série d'études ou de fragments publiés par lui à ce sujet. M. Laffitte y rattache avec raison le mouvement d'idées qui se produit en Lorraine en faveur de l'aménagement des villes, au progrès des agglomérations urbaines régionales, comparables par sa rapidité à celui des villes américaines. Il insiste sur la nécessité des espaces libres montrant, d'après M. G. Risler, qu'ils occupent à Berlin 10 % de la ville, à Londres, 14 %, à Paris, 4 %, sur les avantages économiques d'un aménagement des villes plus esthétique : « La beauté paie », dit-il, en s'appropriant et en commentant la maxime américaine. Il préconise la réorganisation des métiers par la réfection de leur cadre civique, et rattache le développement de la famille à celui de la cité.

L'Exposition de la cité moderne, qui aura certainement contribué à propager et à fortifier des idées fécondes, a eu sa répercussion en dehors même de la Lorraine. Dans sa séance du 3 janvier 1913, la Chambre de commerce de Nancy a émis un vœu adopté aussi par la Société Industrielle de l'Est, en faveur du vote, dans le plus bref délai possible, de la proposition de loi Siegfried, tendant à modifier la loi de 1841 sur l'expropriation. Ce vœu, transmis aux Chambres de commerce françaises, a été adopté déjà par un grand nombre d'entre elles.

Il existe à Mulhouse, depuis quatre ans, un dispensaire antituberculeux, dont les services éminents et en constants progrès, sont attestés par les rapports qu'a publiés, en 1913, le Bulletin de la Société Indus-

(1) Denis (P.), *L'Évolution de la Ville de Nancy à travers les siècles* (B C C M M juill.-août 1913, p. 170-186; B L 1911-1912, p. 157-159).

(2) Avril (R. d'), *Agrandissement, assainissement et embellissement de Nancy* (B C C M M juill.-août 1913, p. 213-226).

(3) Laffitte (L.), *Cités modernes et hygiène civique* (B C C M M juill.-août 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trielle de la ville (1). Cet établissement donne chaque année des milliers de consultations, fait plusieurs centaines d'enquêtes domiciliaires, donne des conseils d'hygiène sur la tenue des logements habités par les tuberculeux, distribue des lits aux malades, détermine les plus gravement atteints à se faire admettre à l'hôpital pour éviter de propager la contagion, en place d'autres dans un sanatorium (Sanatorium Lalance) et organise des colonies de vacances pour les jeunes filles menacées de tuberculose. Les visites domiciliaires ont permis de constater que les logements sont, une fois sur deux, mal tenus, et une fois sur trois surpeuplés, c'est-à-dire, d'après le principe admis par les hygiénistes, habités par plus de deux personnes par chambre. Quel bienfait serait, pour une ville comme Nancy, un établissement de ce genre!

7. Histoire économique. — D'une monographie du village meusien de Vaudoncourt, M. l'abbé J. Rogier a tiré une étude d'économie sociale sur la vie à Vaudoncourt au dix-septième et au dix-huième siècle (2). Au milieu de beaucoup de détails pittoresques, ce qui frappe l'économiste, ce sont des renseignements sur l'organisation industrielle et commerciale, sur la multiplicité des métiers qui, grâce à la difficulté des communications, pouvaient s'exercer à cette époque, de façon sans doute un peu intermittente, dans un village de 200 habitants. On y trouve non seulement, comme aujourd'hui, dans les villages très importants, le maçon, le menuisier, le sabotier, le charron, le bourrelier, le boucher, l'épicier, l'« hostelain » ou aubergiste, le « fournier », mais le tonnelier, le meunier, l'huilier, le chanvrier, le « tissier », le drapier, le tailleur, le bonnetier, le chapelier, l'épinglier et même « le médecin en cheval », mais pas « le médecin en homme », ce qui tendrait à prouver qu'aux yeux des paysans de cette époque la vie des bestiaux était plus précieuse que celle des hommes. Il est probable que quelques « maîtres Jacques » cumulaient plusieurs de ces métiers. Mais on saisit ici sur le vif l'influence des moyens de transport sur la concentration des métiers dans les agglomérations nombreuses.

On trouve aussi, dans l'étude de M. l'abbé Rogier, des documents intéressants sur le genre de vie des paysans et sur le prix des choses. On consommait surtout du pain et du lard, qui ne coûtait que 8 sous

(1) Glehn (A. de), *Dispensaire antituberculeux de Mulhouse : Rapport au Comité d'utilité publique*, et Mutterer, *Compte rendu de la quatrième année d'exercice du dispensaire antituberculeux de Mulhouse* (B S I M févr. 1913, p. 69-81).

(2) Rogier (L'abbé J.), *Petite contribution aux études d'économie sociale dans la région lorraine : La vie à Vaudoncourt aux dix-septième et dix-huitième siècles* (M A S 1912-1913, p. 147-184).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la livre. Et l'on n'avait chez soi, en règle générale du moins, ni café, ni alcool, ni vin. Donc, pas de bouilleurs de cru en Lorraine à cette époque !... « Que les temps sont changés ! » dit l'auteur. Beaucoup moins cependant qu'on ne le croirait, puisqu'il y avait déjà beaucoup d'ivrognes qui pouvaient, les heureux mortels, avoir du vin à 6 sous la bouteille, et sans doute plus pur que celui d'aujourd'hui. On filait à la maison le lin, la laine, et même le crin; les draps se vendaient 40 sous, une serviette 10 sous, un bonnet de femme 10 à 6 sous, un vêtement de femme, 25 livres; un vêtement d'homme, de 30 à 35; une paire de souliers, 3 livres. N'oublions pas cependant que, si les prix étaient plus bas qu'aujourd'hui, les revenus étaient plus faibles, et qu'au dix-huitième siècle, « il y avait à Vaudoncourt un tiers de pauvres ». Il y en a sans doute moins aujourd'hui.

L. Brocard.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(août 1912 à juillet 1913)

I — CHRONIQUE

I — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE

Généralités. — M. Émile Duvernoy a donné la bibliographie des principaux ouvrages où l'on peut trouver la signification des termes du dialecte lorrain que l'on rencontre sans cesse dans les chartes et les chroniques et qui en rendent parfois l'intelligence difficile (1). Ce travail, exécuté avec une érudition et une méthode dont il est superflu de faire l'éloge, a été entrepris surtout en vue des historiens. Il sera utile aux chercheurs de tout ordre, spécialement à celui qui assumera, selon le vœu de M. Duvernoy, la tâche « ardue, mais nécessaire » de dresser l'inventaire complet du dialecte lorrain.

C'est une bien ingénieuse contribution qu'ont apportée MM. R. Harmand et P. Marichal à la toponymie lorraine (2), en établissant l'étymologie du mot *Nabécor*, qui est le nom d'un ancien lieudit et d'une rue des faubourgs de Nancy. Après avoir éliminé les explications fautives, ils démontrent que *Nabécor* représente *Aubert Colr*, la coudraie d'Aubert, plus un *n* initial provenant de la préposition *en*, dans l'expression *en Aubert Colr*, et soudé par l'usage au nom primitif.

(1) Duvernoy (É), *Lexiques du dialecte lorrain* (B S A L 1912, p. 188-196).

(2) Harmand (R.) et Marichal (P.), *Notes de toponymie lorraine. Nabécor* (B S A L 1913, p. 29-39).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Albert Virtel a recueilli, à Damas-devant-Dompaire, un certain nombre de proverbes en patois lorrain dont il publie le texte accompagné de sa traduction (1). Les dictons de notre province ont fait l'objet d'une spirituelle et pénétrante étude présentée par M. Lucien Michon comme discours de réception à l'Académie de Stanislas (2). Il explique pourquoi on ne voit plus naître aujourd'hui, sur les lèvres du peuple, ces adages dont les siècles passés nous ont transmis un si grand nombre; il montre comment ils se formaient autour des événements historiques, autour de la coutume et de la loi; il y trouve, réflétés comme en un miroir, l'humeur brusque et l'esprit narquois, la prudence et le rude bon sens du caractère lorrain.

Ses chansons, non moins que ses dictons, expriment l'âme d'une race. Mais sont-elles bien proprement lorraines, les seize que M. André de Raulin a recueillies et nous présente en un volume gracieusement illustré (3)? La plupart d'entre elles ne sont-elles pas, comme le fait du reste remarquer l'auteur lui-même, les variantes lorraines de thèmes que l'on retrouve dans toutes nos provinces et qui ont fait leur tour de France? Ce qu'il y a sans doute de plus purement lorrain dans ces productions de la muse rustique, ce sont les mélodies sur lesquelles elles se chantent. Quelques-unes sont fort jolies.

Les folk-loristes, ou simplement les curieux de nos vieilles chansons, trouveront d'utiles indications dans la *Bibliographie* qu'a dressée à leur intention M. de Beaurepaire-Froment (4). Elle leur fournira un répertoire très abondant des recueils généraux de chansons françaises et, pour chaque province, la liste des ouvrages spéciaux à consulter. La Lorraine figure pour sa part dans le catalogue régional, avec trente-quatre numéros d'inégale importance. Le tout est précédé d'une étude sur la chanson française qui témoigne d'une grande érudition et d'un sincère amour pour la poésie populaire, mais qu'on lirait avec plus de plaisir si elle était écrite dans un style moins tourmenté et moins hérissé d'archaïsmes.

Moyen Age. — M. Joseph Bédier a publié, dans la *Collection des*

(1) VIRTEL (A.), *Proverbes lorrains recueillis à Damas-devant-Dompaire* (P L P M 1913, p. 288 et 363).

(2) MICHON (L.), *Quelques dictons de l'ancienne Lorraine* (M A S 1912-1913, t. X, p. LI-LXXIII).

(3) RAULIN (A. DE), *Écoutez la chanson. — Seize vieilles chansons lorraines harmonisées et annotées. Conseil au lecteur par J.-M. de Raulin.* Paris, Bibliothèque des Marches de l'Est, 1 vol. in-8 de 64 p.

(4) BEAUREPAIRE-FROMENT (DE), *Bibliographie des Chants populaires français*, 3e éd., revue et augmentée, avec une introduction sur la chanson populaire. Paris, Rouart, Lerolle et Cie, s. d., 1 vol. in-12 de XCIII-186 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Classiques français du Moyen Age, les *Chansons* de Colin Muset qui avaient été, il y a vingt ans, la matière d'un de ses premiers travaux (1). Le savant éditeur justifie, par les arguments les plus vraisemblables, l'attribution au même ménestrel, vivant dans la première ou dans la seconde moitié du treizième siècle et connu sous le nom de Colin Muset, des quinze pièces que contient ce recueil. Les noms des châteaux dont il y est fait mention sont ceux de seigneuries sises aux confins du comté de Champagne et du duché de Lorraine. Certaines particularités dialectales inclinent les critiques à reconnaître au langage de Colin Muset un caractère lorrain. Il avoue pour ses patrons une « bonne duchesse », qui semble bien être la duchesse de Lorraine, et le comte de Vaudémont. En est-ce assez pour faire un Lorrain du gentil chanteur? M. Bédier ne se prononce pas. Mais M. J. M. Bernard n'hésite pas à voir en Muset « un trouvère lorrain » (2). Il entreprend, au moyen des chansons publiées par M. Bédier, « de dessiner avec précision la figure d'un jongleur du treizième siècle dans nos provinces de l'Est ». Il esquisse, en effet, fort agréablement la vie errante du ménestrel depuis son départ du logis, au mois de mai, « quand le rossignolet — chante clair au vert buissonnet », jusqu'à l'automne où il regagne son gîte, rapportant tantôt une malle vide, tantôt un sac bien garni, songeant déjà à sa prochaine campagne et sentant bruire dans sa tête de nouvelles chansons.

M. R. Harmand, en feuilletant de vieux registres, a noté quelques lignes jetées capricieusement, par des copistes du quinzième et du seizième siècle, en marge du texte qu'ils transcrivaient (3). Ici, c'est une bribe de sermon entendue aux Capucins de Bar et mise en vers boiteux; là, une déclaration à une dame, d'un tour informe et d'un goût brutal; ailleurs, des quatrains moraux ou plaisants dont l'un est emprunté à Marot. Grâce au fin commentaire qui sertit ces menues trouvailles, nous y reconnaissons sans peine tout le Moyen Age en raccourci.

Seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. — M. l'abbé Mangenot, ayant à s'occuper de deux manuscrits latins des Évangiles (4)

(1) *Les Chansons de Colin Muset*, éditées par Joseph Bédier, avec la transcription des mélodies par Jean Beck, Paris, Champion, 1912, 1 vol. in-8 de VIII-44 p.

(2) Bernard (J. M.), *Un Trouvère lorrain : Colin Muset* (M E 1912-1913, p. 708-714).

(3) Harmand (R.), *Sur quelques fantaisies de copistes* (B S A L 1912, p. 169-177).

(4) Mangenot (E.), *Deux Manuscrits latins des Évangiles venus de Toul à la Bibliothèque Nationale de Paris* (B S A L 1912, p. 132-136).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui ont appartenu, au dix-septième siècle, à Louis Machon, en son vivant chanoine de Toul, archidiacre de Port et conseiller épiscopal, en profite pour donner d'utiles renseignements sur les manuscrits originaux de cet auteur qui sont actuellement déposés à la Bibliothèque Nationale, un *Traicté politique des différens ecclésiastiques*, *Dix méditations*, le *Polion* et une *Apologie pour Machiavelle*.

On connaissait par un mémoire de Meaume, appuyé de pièces justificatives rassemblées par Ballon (1), les relations de Montesquieu avec l'Académie de Stanislas. M. Gaston May revient sur ce sujet pour apporter au travail imparfait de ses devanciers les additions et les corrections nécessaires (2). Il ressort de cette étude, aussi intéressante que précise, que Montesquieu, après avoir été à Lunéville, en 1747, l'hôte du roi de Pologne, s'empressa, dès qu'il eut connaissance de la fondation, par Stanislas, d'une Académie, d'y briguer une place d'associé. Il l'obtint au mois de mars 1751. Pour s'acquitter de son devoir d'académicien, il envoya de Paris, par lettre du 4 avril 1751, l'opuscule intitulé *Lysimaque*. Le texte en fut imprimé dans les *Mémoires* de l'Académie, en même temps qu'il paraissait, avec l'autorisation de cette compagnie, dans le *Mercure* du mois de décembre 1754. Détail piquant : la destination officielle donnée par Montesquieu à son *Lysimaque* l'avait amené à en modifier la conclusion. Voilà comment, à une réflexion assez amère sur la condition des rois, se trouva substituée une discrète et délicate flatterie à l'égard de Stanislas.

M. G. Noël, en racontant la vie de M^me^ de Grafigny, la « Grosse », commensale, en un temps, de Voltaire et de M^me^ du Châtelet, auteur de *Cénie* et des *Lettres Péruviennes*, a fourni une piquante contribution à l'histoire de la littérature secondaire et de la « sensibilité » française au dix-huitième siècle. Son livre mérite un compte rendu spécial (3).

Il n'y a, comme on pouvait s'y attendre, qu'assez peu à glaner pour l'érudition littéraire dans la très complète biographie que M. Jean Lhomer a consacrée à François de Neufchâteau (4). On y trouve sur

(1) Voir M A S 1888, p. 421 et suiv. : *Montesquieu et l'Académie de Stanislas.*

(2) May (G.), *Note sur les Relations de Montesquieu avec l'Académie de Stanislas* M A S 1912-1913, p. 239-251).

(3) Noël (G.), *Madame de Grafigny (1695-1758)*. Paris, Librairie Plon, 1913, 1 vol. in-8 de xvi-399 p., avec portrait. Voir ci-dessous, p. 162.

(4) Lhomer (J.), *Un Homme politique lorrain, François de Neufchâteau (1750-1828)*, d'après des documents inédits, avec trois portraits. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1913, 1 vol. in-8 de x-234 p. Cf. ci-dessus, p. 63.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses prouesses d'enfant prodige, sur ses rapports avec Voltaire et avec Sophie Arnould, sur l'affaire de *Paméla*, sur les relations du vieil auteur avec le jeune Victor Hugo, des détails sinon nouveaux, du moins intéressants et habilement présentés. Mais c'est naturellement à l'homme politique et à l'administrateur, bien supérieurs du reste au poète, que M. Lhomer a réservé la meilleure part de son livre et de son attention.

Dix-neuvième siècle. — Guilbert de Pixerécourt a eu cette année les honneurs d'une thèse de doctorat d'Université, soutenue en Sorbonne par M. Willie G. Hartog (1). Cet important ouvrage sera analysé d'autre part. M. Estève a tenté de donner en quelques pages un aperçu de la vie, de l'art et du caractère du fameux dramaturge (2); il a publié de lui une curieuse lettre (3), qui éclaire d'un jour non pas imprévu, mais assez vif, ses préoccupations de métier et ses procédés de travail.

M. Alexandre Martin a résumé, dans une brève notice (4), la vie d'un modeste érudit, F. A. T. Bellot, auteur d'un *Historique de la ville de Bar-le-Duc* (1863) qui contient, sous une forme malheureusement décousue et bizarre, les résultats de longues, patientes et utiles recherches.

M. Paul Reynaud, professeur au lycée de Bar-le-Duc, a choisi, avec beaucoup de goût, pour sujet du discours d'usage à la distribution des prix, *André Theuriet, poète du Barrois* (5). Dans une rapide esquisse qui mériterait, sur place, d'être reprise et poussée, il précise ce que le délicat romancier a dû, pour la formation de son talent, à ses origines barroises et à ses impressions d'enfance. Il nous le montre tout imprégné de la poésie du terroir natal, dont les principaux aspects, ville, champs et bois, mœurs et coutumes, tiennent tant de place dans son œuvre et lui confèrent une part notable de son originalité.

James Darmesteter appartenait par ses origines à la Lorraine,

(1) HARTOG (W. G.), *Guilbert de Pixerécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence*. Paris, Champion, 1913, 1 vol. in-8 de 264 p. Voir ci-dessous, p. 166.

(2) ESTÈVE (E.), *Un Dramaturge lorrain, Guilbert de Pixerécourt (1773-1844)* (P L P M 1913, p. 257-280).

(3) ESTÈVE (E.), *Une Lettre de Guilbert de Pixerécourt*, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France, 1912, p. 914-915.

(4) MARTIN (Al.), *Un Historien de Bar-le-Duc* (P L P M 1913, p. 337-341).

(5) *André Theuriet, poète du Barrois*, discours prononcé à la distribution solennelle des prix du lycée de Bar-le-Duc, par M. Paul REYNAUD, professeur de cinquième; 13 juillet 1913. Une brochure in-8 de VII p., sans lieu ni nom d'imprimeur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étant né, en 1849, à Château-Salins. M. André Spire, dans un des articles qui composent le volume intitulé *Quelques Juifs* (1), trace un brillant portrait de ce « cerveau magnifique », de cet esprit si merveilleusement doué qu'il eut de la peine à choisir sa voie, hésitant entre la poésie et la science, aussi versé dans la littérature anglaise que dans la philologie sémitique ou l'histoire des religions. Mais Darmesteter intéresse surtout M. Spire par l'attitude qu'il avait prise en ce qui regarde la question juive. A Israël Zangwill, juif absolu et prophète du sionisme, comme à Otto Weininger, juif converti et inutilement converti, s'oppose naturellement l'auteur des *Prophètes d'Israël*. Ce noble cœur avait caressé un beau rêve : au lieu de chrétiens et de juifs, « des Français tolérants qui, laissant en paix les âmes faibles ou malheureuses croire ou prier à leur guise, ne se seraient préoccupés eux-mêmes que de conduire la France vers les voies les plus pures, les plus nobles et les plus justes ». Si, de l'avis de M. Spire, de telles espérances ne sont point réalisables, il est au moins permis de le regretter.

II — MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

Prose. — La publication, par M. Maurice Barrès, de *La Colline inspirée*, d'abord dans la *Revue Hebdomadaire* (2), puis en volume, a été un des événements littéraires de l'hiver passé. La Lorraine y est doublement intéressée, puisque l'action du roman se trouve placée sur la colline de Sion-Vaudémont, et qu'elle met en scène des faits et des personnages qui ont existé réellement et ne sont pas encore sortis tout à fait de la mémoire des hommes. Le bel ouvrage de M. Barrès sera analysé et apprécié ci-après. Tout ce qui tient une plume en a écrit, pour le louer ou pour le critiquer. On n'attend pas que nous résumions ici les jugements dont le livre a été l'objet. Nous signalerons seulement un vibrant article de M. René Perrout (4), et les études très documentées où M. l'abbé Eugène Martin (5) et M. l'abbé

(1) Spire (A.), *Quelques Juifs, Israël Zangwill, Otto Weininger, James Darmesteter*. Paris, Mercure de France, 1913, 1 vol. in-12 de 362 p.

(2) Du 23 novembre 1912 au 8 février 1913.

(3) Barrès (M.), de l'Académie Française, *La Colline inspirée*. Paris, Émile-Paul Frères, 1913, 1 vol. in-12 de 428 p. Voir ci-dessous, p. 174.

(4) Perrout (R.) (P L P M 20 mars 1913, p. 129-133).

(5) Martin (Abbé E.), *Les Fondements historiques de la « Colline inspirée »*, dans la *Croix* des 10, 12 et 18 février 1913; reproduit dans l'*Éclair de l'Est* des 24 février, 6 et 13 mars 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mangenot (1) ont comparé la réalité à l'image, en quelque sorte stylisée, qu'en a donnée M. Barrès. Elles permettent d'entrer plus avant dans la connaissance de son art, et par là elles intéressent le critique littéraire au moins autant que l'historien.

L'œuvre de M. Maurice Barrès, prise dans son ensemble et considérée dans son développement, continue à susciter des exégètes. L'un des plus récents est M. le lieutenant F. Duhourcau. Il a réuni, en une anthologie méthodiquement classée, ce qu'il appelle les « Lorraine » de Barrès (2), c'est-à-dire « les chants que sa Lorraine lui inspire, les musiques dont son cœur s'enchante au son, — comme il le dit, — des humbles violons de son pays ». Une conférence faite à Biarritz sur le sentiment de la patrie chez Barrès sert de préface. Elle a pour but d'exposer « comment Barrès a sauvé, épanoui, harmonisé, ennobli sa nature... simplement en *aimant* et en *servant* selon ses forces la France immortelle aux lieux où le sort le fit naître ». Elle retrace l'évolution de sa pensée, de l'individualisme de *Sous l'œil des barbares* au traditionalisme actuel, et conclut que le maître a réalisé par l'amour l'unité de sa vie en même temps qu'il a atteint la perfection de son art.

Il faut encore noter, parmi les études critiques consacrées à des écrivains lorrains, un vivant article de M. Louis Madelin, dans le *Journal des Débats* (3), sur René Perrout, à propos des *Histoires Lorraines* et d'*Autour de mon clocher*.

Plusieurs romanciers ont, dans ces derniers temps, situé en diverses régions de la Lorraine les scènes qu'ils ont imaginées. M. Albert Cim (Cimokowski) est toujours fidèle à son cher Bar-le-Duc. N'est-ce pas ses propres sentiments qu'il exprime, quand il décrit l'affection qui attache un de ses personnages à sa ville natale : « Il avait pour elle, au fond du cœur, une pieuse et ardente tendresse, un culte; il la trouvait si coquettement située, soit qu'elle dévale sur les pentes de sa colline, soit qu'elle se déroule dans son étroite vallée; si agreste et si pittoresque, avec sa ceinture de vignes et sa ducale couronne, son royal diadème de forêts, — « des forêts magnifiques, merveil-« leuses, comme je n'en ai vu nulle part ! » disait-il avec enthousiasme.

(1) Mangenot (E.), chanoine honoraire de Nancy, professeur à l'Institut catholique de Paris, *« La Colline inspirée », un peu d'histoire à propos d'un roman*. Paris, Letouzey et Ané, s. d. (1913), une brochure in-8 de 86 p. Cf. ci-dessus, p. 30.

(2) Duhourcau (Lieut. F.), du 49e régiment d'infanterie, *Violons de Lorraine, recueil de chants lorrains de Maurice Barrès (avec une introduction)*. Bayonne, impr. Lasserre, 1912, une brochure in-8 de 96 p.

(3) Madelin (L.), *Un Enraciné lorrain* (Journal des Débats du 9 février 1913; reproduit P L P M 1913, p. 90-95).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Aucune ville — et il avait cependant parcouru toute la France et une bonne partie de l'Europe — ne l'avait tant séduit, ne lui avait jamais paru d'aspect plus original et plus caractéristique... » Aussi n'est-il pas étonnant qu'il l'ait donnée pour cadre à la « galante aventure » dont il nous promet le récit (1). Mais ce n'est pas une seule, c'est plusieurs qu'il nous conte avec une verve abondante et malicieuse, celle de Marius Pommadour et de la belle Madeleine d'Aulnois, celle de ladite Madeleine et d'Amédée Savournin, celle du père Gédéon et de Mme Zorah Ben Haïm, celle, qui dénoue le roman, d'Amédée Savournin et de Thérèse Harmel. A quoi bon dérouler le fil léger qui relie l'une à l'autre toutes ces aventures ou mésaventures? Le grand mérite de cette facile intrigue est de permettre à M. Cim de camper en bonne lumière quelques originaux d'une petite ville de province au début du second Empire. Le docteur bienfaisant, le noble ruiné, l'avocat misanthrope, le commis-voyageur méridional, le politicien péroreur, le libraire qui ne lit jamais, autant de types dessinés d'après nature, et sur la plupart desquels les contemporains et compatriotes de l'auteur n'auront pas de peine à remettre le véritable nom.

M. Maurice Garçot nous ramène à Nancy. C'est dans la rue des Dominicains que le sous-lieutenant Valclair, nouvellement sorti de l'École, a rencontré la grisette dont il s'est épris avec toute la ferveur et la candeur d'un premier amour. D'où « l'entrave » (2). Cette liaison impose à Valclair un logement peu décent et des fréquentations douteuses; il perd le goût du travail, se désintéresse de son métier, gâche son avenir; il n'est plus qu'un amant inquiet et jaloux. Une querelle scandaleuse, en pleine rue, avec un rival de bas étage lui vaut vingt jours d'arrêts à Toul. Au bout de quatre, il s'échappe pour rejoindre sa maîtresse. On le met en non-activité, et le voilà, toujours lié à Suzanne, menant à Paris la vie étroite et humiliée d'un petit employé. Sa famille est désolée; son père se meurt de chagrin. Il faut, pour rompre la chaîne, que Suzanne, plus sensée et plus courageuse, se décide de son propre mouvement à disparaître. Il va maintenant pouvoir demander sa réintégration, et consoler par cette bonne nouvelle les derniers moments de son père. Les étapes de cette déchéance, qui devrait logiquement aboutir à la dégradation complète, et qu'interrompt un dénouement d'un optimisme par trop convenu, sont notées avec beaucoup de finesse. C'est, à vrai dire, ce qu'il y a

(1) Cim (A.), *Une Galante Aventure*. Collection « Le Roman-succès ». Paris, Albin Michel, s. d. (1912), 1 vol. in-8 de 128 p.

(2) Garçot (M.), *L'Entrave, roman*. Paris, Bernard Grasset, 1912, 1 vol. in-12 de 301 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de meilleur dans le livre. Mais quel singulier soldat que ce des Grieux en uniforme, ce garçon trop joli au tempérament de fille, qui, délivré de son boulet sans avoir eu seulement l'énergie de le détacher lui-même, a l'aplomb de déclarer à son père « qu'il a chassé » la malheureuse qui s'est volontairement sacrifiée pour l'affranchir ! Et quel profit l'armée peut-elle faire à réintégrer dans ses cadres un caractère de cette trempe? Il y a, dans cette œuvre un peu fade, beaucoup de réminiscences littéraires : souvenirs de *Manon Lescaut* ou de la *Sapho* de Daudet, traversés de couplets à la manière de M. Barrès. On voit que M. Garçot a de la lecture et qu'il s'efforce d'avoir du style. Mais qui se douterait jamais, tant la peinture de la vie militaire y paraît effacée et banale, que ce roman, qui a pour héros un officier, a un officier pour auteur?

On tirerait facilement un mélodrame, — et des plus noirs — du récit auquel M. Gaspard de Weede a mis le titre pittoresque de *La Chambre au loup* (1). Une jeune et noble demoiselle, belle comme Diane et comme elle chasseresse, habite, sous la garde d'une grand' mère à demi folle et de deux vieux serviteurs, dans un manoir des environs de Fraize. Elle est courtisée par ses deux cousins, un robuste Allemand à la barbe rousse, Fritz Koepling, et un élégant Français à la moustache blonde, Jean de Louchbach. L'Allemand a d'abord l'avantage. Pour que Margot Brixen se détache de lui, il faut qu'on lui démontre que, sous couleur d'exploiter les sapins des Vosges, Fritz exerce le métier d'espion. Cela ne va pas sans qu'il y ait deux ou trois fois mort d'homme, et un incendie de forêt auquel Margot n'échappe que par miracle. Cette trame un peu grosse, — il s'agit d'un roman populaire, — donne prétexte à de très vivantes et savoureuses peintures de mœurs et à des descriptions de la montagne vosgienne où la couleur est appliquée en quelques touches sobres et justes, sans ces surcharges et ces empâtements que les meilleurs des romanciers régionalistes n'ont pas toujours le tact ou le courage d'éviter.

Les amateurs de pittoresque et de couleur locale n'ont, pour se satisfaire, qu'à ouvrir le *Pays Lorrain et le Pays Messin* (2), la double revue qui poursuit, sous la double direction de MM. Ch. Sadoul et Louis Lespine, son utile et brillante carrière. Autour d'eux se groupe toute une « brigade » de conteurs, Alcide Marot, Fernand Baldenne, Jean-Julien, Gaston Grillet, Julien Féry, G. Uriot-Louis, Julien

(1) Weede (G. de), *La Chambre au loup*. Collection de romans populaires. Paris, impr. Paul Feron-Vrau, s. d. (1913), 1 vol. in-8 de 128 p.

(2) *Le Pays Lorrain et le Pays Messin*, revues régionales mensuelles illustrées, numéros d'août 1912 à juillet 1913.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pérette, René Martin, René Béric, J. Nicolas, P.-A. Fageot-Damrémont, Fernand Coustans, Louis Colin, J. Valentin, F. Lamaze, Georges Lionnais, F.-G. de Champenay, Henri Mallerich, Paul Dumont, Paul Humbert, etc. Nouvelles, légendes, contes fantastiques, souvenirs d'enfance, tableaux rustiques, scènes de mœurs, anecdotes historiques, tous les genres leur sont bons qui peuvent, traités en patois ou en français, donner cours à leur verve inépuisable et enrichir de quelques traits l'image idéale ou réelle, mais toujours amoureusement dessinée, de leur petite patrie.

Théâtre. — Les théâtres de plein air établis dans notre région poursuivent le cours de leurs succès. M. Jules Baudot a fait représenter, en 1912, sur la scène du Bois-Chenu, une pièce en cinq actes, la *Vocation de Jeanne d'Arc*, dont il sera rendu compte plus loin; et, en 1913, sur celle de Bussang, M. Maurice Pottecher a rajeuni et dramatisé, avec son talent accoutumé, *Amys et Amyle*, la vieille chanson de geste à la gloire de l'amitié.

M. Léon Germain de Maidy signale un nouveau mystère sur saint Nicolas, représenté, en 1911, à Rouen, aux fêtes du millénaire normand (2). Il a pour auteur M. Robert de La Villehervé, et met en action l'histoire de saint Nicolas et des trois belles filles qu'il sauva du péché. Cet ouvrage n'est pas venu autrement à notre connaissance. On en trouvera l'analyse sommaire dans l'article de M. Germain.

Le 16 mars 1912, sur le théâtre du casino de Gérardmer, les Chanteurs montagnards ont représenté *Gérardmé... lasse*, revue locale en sept tableaux et vingt-huit chansons, de M. Alexandre Piquet (3). Sous prétexte de recevoir un ministre, — ou *ministron*, car ce n'est, hélas! qu'un sous-secrétaire d'État, — défilent tous les types d'une petite ville, depuis les autorités constituées jusqu'aux balayeurs:

On n'épargne personne, et chacun a son tour.

La verve est un peu grosse, et le style sans prétention, mais la pièce a du mouvement et de la gaîté. Lui attribuer plus d'importance qu'il ne faut, ce serait en désobliger l'auteur. Inspirée par le

(1) Baudot (J.), *La Vocation de Jeanne d'Arc*, pièce en cinq actes, avec préface de Maurice Barrès, Bar-le-Duc, impr. Saint-Paul, 1912, 1 vol. in-12 de 73 p. Voir ci-dessous, p. 172.

(2) Germain de Maidy (L.), *Un Nouveau Mystère sur saint Nicolas* (B S A L 1913, p. 59-60).

(3) Piquet (Al.), *Chez les Chanteurs montagnards. — Gérardmé... lasse*, revue locale en sept tableaux et vingt-huit chansons. Épinal, impr. Huguenin, s. d. (1912), 1 brochure in-8 de 24 p., avec un portrait charge.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

désir de se rendre serviable, en aidant à combler le déficit d'une société locale, elle a fait plaisir, elle a fait recette : M. Piquet prie qu'on n'en demande pas davantage. M. Piquet est un homme d'esprit.

Poésie. — Sous ce titre évocateur de visions aériennes et merveilleuses, *L'Arbre des Fées* (1), M. René d'Avril (Léon Malgras) a groupé de nobles ou de touchants poèmes, dont l'inspiration est puisée le plus souvent aux plus pures sources lorraines. On trouvera plus loin de ce volume un compte rendu détaillé.

M. Maurice Toussaint (2) a de la vigueur et de l'éclat, quand il peint, courbé sur le timon, le vainqueur de la course olympique :

> Dans une auréole de sable,
> Vers le soleil impérissable
> Je presse un char retentissant...

Mais il préfère figurer par des contours interrompus et des nuances changeantes l'imprécis, l'indécis, l'inachevé, les incertitudes de la pensée et les images flottantes du rêve :

> O baisers qui n'ont pas éclos,
> Charme des choses incomplètes...

Les vers qu'il écrit « sur l'eau » ont la grâce mouvante et la mystérieuse limpidité des courants où ondulent de longues chevelures d'algues. Il s'interroge, et s'analyse, et s'acharne à saisir l'insaisissable; plus simple et non moins poète quand, sous un ciel lointain, songeant à son pays natal, il rime les simples tercets que voici :

> Je veux me souvenir parmi les joncs flétris;
> Il me faut un ciel terne et des champs assombris;
> Il me faut le sanglot des mornes paysages;
>
> Il me faut voir le vieux chasseur tendre ses rets,
> Savourer la clameur des rafales sauvages
> Et le frémissement infini des forêts...

Notre province ne cesse pas d'inspirer les chanteurs. M. Alcide Marot, célèbre les gloires de son passé ou ses grands chênes qui tom-

(1) Avril (R. d'), *L'Arbre des Fées*. Paris, 1912, Marches de l'Est, 1 vol. in-8 de 183 p. Voir ci-dessous, p. 170.

(2) Toussaint (M.), *Vers écrits sur l'eau*. Paris, Lemerre, 1912, 1 vol. in-18 de 117 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bent sous la cognée (1); M. M.-Ch. Marchand transpose en ton lorrain le sonnet angevin de Joachim du Bellay :

Plus me plaît ma Lorraine harmonieuse et fine
Que rivages marins et fabuleux pays (2);

et la piécette que M. Pierre Xardel intitule *Poésie natale* (3) n'est qu'un cri d'adoration pour la « terre de son berceau ».

M. Hippolyte Roy, dont on n'a pas oublié les vives et pittoresques *Enluminures* (4), nous adresse cette année un recueil de poésies intimes, rimées uniformément en stances de quatre décasyllabes (5). C'est à dessein que l'auteur a choisi ce vers « inégal en césure ». Son allure boiteuse s'harmonise aux contrariétés et aux contrastes d'un livre

Né de l'amour, conçu dans la douleur.

Le poète rentre en lui-même, il se cherche, il se penche sur son âme; il n'y découvre guère que des sujets de souffrance : lassitude de la douleur physique, sentiment de la vie qui passe, amour mal récompensé, nobles inquiétudes de l'infini. Des tristesses de ses journées et des obsessions de ses insomnies il nourrit cette poésie âcre, tourmentée, fiévreuse, mais élevée, sincère et d'un accent tout personnel. La forme en est rendue de temps à autre un peu difficile par la complication voulue des tours ou l'indulgence aux néologismes. Les strophes que voici donnent moins de prise à ce reproche; l'auteur y évoque un des souvenirs qui viennent hanter ses nuits :

Un saint verset de mon enfance échappe
Parmi l'encens du chœur comme autrefois,
Dans la fraîcheur de l'âme et de la voix,
En contemplant l'agneau peint sur la chape.

Et je découvre un sens insoupçonné,
Une douceur inconnue à l'automne,
A recueillir le verset monotone
Cher à mon cœur comme un bouquet fané;

(1) Marot (Alc.), *Le Testament de Jehanne à Rouen* (en patois) (P L P M 1912, p. 500-501); *La Visite du duc Charles à Saint-Nicolas* (P L P M 1912, p. 699); *Le Bûcheron* (P L P M, p. 768).

(2) Marchand (M.-Ch.), *Au Retour d'un voyage* (P L P M 1913, p. 133).

(3) Xardel (P.), *Poésie natale* (P L P M 1913, p. 350).

(4) Voir B L 1910-1911, p. 125.

(5) Roy (H.), *O mon âme!* Paris, Bernard Grasset, s. d., 1 vol. in-8 de 94 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A vivre encor — avec un demi-rêve —
Les premiers jours évoqués dans les nuits
Et qui bientôt flottent sur mes ennuis
Comme un brouillard déformé sur la grève...

On le voit : quand il le veut, M. Roy a de l'abandon et de la grâce. Pourquoi semble-t-il parfois s'en défendre? et la tension du style est-elle donc la rançon nécessaire de l'originalité du sentiment?

Il n'est pas difficile de démasquer le malicieux rimeur qui s'est caché sous le nom de Martin Petitclerc pour tresser la *Couronne de Xanthippe* (1). Ces « vers socratiques », retrouvés, par le plus heureux des hasards, sur un manuscrit d'Anaxagore et traduits, selon le protocole philologique, avec préface, variantes et commentaires par un élève du savant M. Courtaud-Profiterol, ont été aiguisés en épigrammes par la verve railleuse de M. Maurice Pottecher. Ce sont des variations d'un tour, si je ne m'abuse, aussi lorrain au moins qu'athénien, ironiques d'abord, et finalement attendries, sur le bonheur de posséder une épouse acariâtre autant que vertueuse, et, plus largement, sur ce thème inépuisable :

La femme et le tourment sont nés le même jour.

Certes, comme dit l'autre, « la fleurette est mignonne ». Mais les femmes ne s'en fâcheront point, parce que tout leur vaut mieux que l'indifférence, et qu'elles sentiront plutôt une caresse dans le geste léger qui pose sur leur tête cette guirlande « mi-d'épines, mi-de fleurs ».

Edmond Estève.

II — COMPTES RENDUS

Noël (Georges), *Une « Primitive » oubliée de l'École des « Cœurs Sensibles », Madame de Grafigny (1695-1758)*. Paris, Plon et Nourrit, 1913, in-8, xvi et 399 pages. Portrait.

Voici un livre intéressant au premier chef pour la Lorraine, « cette studieuse et savante Lorraine, jalouse jusqu'à la férocité du privilège

(1) (Pottecher [M.]), *La Couronne de Xanthippe, vers socratiques à l'usage de quelques épouses et pour l'agrément de nombreux maris, traduits en vers français par Martin Petitclerc, élève de M. Courtaud-Profiterol.* Paris, Stock, 1912, 1 vol. petit in-8 de viii-46 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de parler des siens (p. XVI) ». M. Noël a le droit de tenir ce langage, puisqu'il est du pays. Et le soin qu'il a pris de citer les de Guerle, les Joly, les Ballon, les Meaume, les Germain, les Boyé, les d'Haussonville, montre assez combien de lumières il a tirées des écrivains de notre province pour éclairer les mille détails à lui fournis par les copieuses archives de sa famille, dont le fonds reste en partie constitué (p. 358) par le legs de Mme de Graffigny à son ami Devaux. Disons tout de suite que, dans un volume destiné au grand public, l'auteur « sans diplôme » s'est donné pour loi de suivre la plus exacte des méthodes, n'utilisant que les documents éprouvés, concédant le moins possible aux hypothèses, fussent-elles les plus vraisemblables (exception faite pour le beau portrait reproduit au front du volume), et parvenant ainsi, par exemple, à représenter avec originalité, même après Desnoiresterres, le ménage de Voltaire et de la divine Émilie (chap. VI et VII). Qu'on ajoute à ces mérites essentiels de l'historien la révélation, entre autres pièces inédites, de deux lettres fort instructives sur la vie de château à Cirey (chap. VIII), de deux jugements tout nouveaux sur le Grand Frédéric et sur sa sœur la Margrave de Baireuth (p. 303-307); la résurrection de Liébault, de Clairon II, de la présidente de Neuvron, de Galli de Bibiena, — pour ne parler que des Lorrains; la correction, ou l'établissement de certains points d'histoire littétaire; le tout corsé d'amusantes boutades contre les mœurs de notre temps, de notes piquantes sur les lettres et sur les gens du dix-huitième siècle, exprimé enfin en un style vif, nuancé, parfois audacieux; — et l'on trouvera, dans cet ouvrage de bonne foi, une somme de qualités foncières et formelles qui le rendent au plus haut degré digne de l'éloge et de la critique.

Dans sa Préface, sur un ton d'indulgente modestie, après avoir noté l'oubli qui pèse sur l'œuvre et sur la personne de Françoise-Paule d'Issambourg d'Happoncourt, dame Huguet de Graffigny, après avoir présenté ce caractère indécis, ce génie incomplet, M. Noël développe la promesse du titre : Comment la « Grosse » fut un de ces cœurs dont la sensibilité, se croyant meurtrie par la société, se retourna contre la cause présumée de ses douleurs. De là un rapprochement inévitable de la dame de Lunéville et du citoyen de Genève (Cf. chap. XII, p. 181-184). Suivent l'indication des sources documentaires, et l'énumération de découvertes historiques d'inégale importance, mais d'une authenticité absolue.

Le récit, réparti en vingt-quatre chapitres aux titres ingénieux, suit au jour le jour la vie mesquinement aventureuse de l'héroïne, la noble naissance, l'enfance obscure à Nancy, le beau mariage à Neuf-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

château, le ménage désastreux de Villers (1695-1734); puis l'existence précaire et romanesque à Lunéville, à Cirey, à Paris, jusqu'au succès des *Lettres d'une Péruvienne* (1747); dès lors, la réputation du salon, les relations de l'auteur, et le triomphe de *Cénie* (1750) et le mariage de Mlle de Ligniville avec Helvétius (1751); enfin les « fleurettes d'automne », l'échec mortel d'un nouveau drame (1758) et l'oubli. Autour de l'astre naissant, splendide, terni, gravitent bien des satellites : les intimes, Desmarets, de Saulx-Tavanes, Drumgold, Bibiena, Bret; les confidents, l'indolent Devaux, le « furieux » Liébault avec son « Ron », la sage présidente de Neuvron, le sensible Père Martel, et Guimond de la Touche le mélancolique, dont chacun occupe à son tour le cœur ou l'esprit de Mme de Graffigny. Puis ce sont les protecteurs, M. de Guise, M. de Richelieu. le comte de Clermont; les amis, Voltaire, Rousseau, Saint-Lambert, Turgot, Helvétius, Collé, et tant d'autres. A leur date, trois chapitres d'histoire et de critique sur les trois œuvres diversement célèbres, les *Lettres Péruviennes*, *Cénie*, *La Fille d'Aristide*. Une bibliographie et une iconographie quelque peu sommaires, un index de noms propres fort utile, une page d'errata insuffisante encore, et une table des matières, attestent du moins une attention scrupuleuse, de la part de l'auteur, à l'endroit des curieux et des érudits.

Ces derniers seront-ils satisfaits d'une étude si consciencieuse et si littéraire, où se relèvent à peine, avec quelques omissions et quelques redites, une quinzaine d'inadvertances d'expressions, ou d'inexactitudes de faits, aisément corrigibles lors d'une réédition? Certes, M. Noël a pris le bon parti : il a voulu plaire avec probité, plutôt qu'instruire sans ménagement. Son livre n'est rien moins qu'une thèse. Il n'a prétendu qu'à conter l'histoire d'une personne qui fut, écrivait Voltaire, « un grand exemple des malheurs de ce monde ». A passer d'épreuve en épreuve, en compagnie de la dame, de ses entours, et de son historien, on se laisse aller, par sympathie, au trantran d'une existence dont les étapes sont peut-être faiblement marquées; et les dernières pages de l'épilogue, qui n'est pas une conclusion, pages d'un sentiment pénétrant, d'un ton exquis, amènent l'âme de tout lecteur en une rêverie, une méditation, sur l'étrange destinée d'un « gros bon cœur ». N'est-ce pas assez, et ne doit-on pas féliciter M. Noël d'avoir avant tout fui la pédanterie, sans altérer la vérité?

Cette horreur du pédantisme n'a pas laissé de rendre l'auteur parfois trop retenu. En somme, Mme de Graffigny, si exténuée que soit sa renommée, tient son rang dans notre littérature, et dans ce domaine seulement. Pourquoi, dans un travail si minutieux, certains points sont-ils légèrement indiqués, par lesquels la « Grosse » touche à d'illus-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tres contemporains? Ne citons que deux exemples (p. 293-294, 302 et 319). Jean-Jacques, lui aussi, comme Helvétius, comme tous les hommes d'une époque dont on a pu dire que la littérature fut une conversation a, n'importe où, fait « la chasse aux idées ». Voltaire, dans ses lettres de recommandation à Sophie-Wilhelmine, agit avec autant d'obligeance, de tact et de sincérité que dans les autres occasions mieux connues. On pouvait, sans risquer l'erreur ni l'ennui, avec quelque supplément de recherches, approfondir bien des détails de ce genre. Un des devoirs, un des mérites de l'étude des figures de second ordre consiste à mettre en lumière les traits des personnages du premier plan.

Mais le plus grand regret que semble devoir inspirer l'extrême discrétion de M. Noël, c'est qu'il ait à dessein considéré l'œuvre de son héroïne comme un accident, et non comme le résultat, assez tardif, de l'hérédité, de la vocation, de l'expérience. Le biographe a certes grand raison de dire, à la fin, qu'il faut renoncer à saisir l'insaisissable, l'unité d'une vie, et surtout d'une vie féminine. Néanmoins ne serait-il pas légitime de prendre délibérément pour épigraphe d'une étude sur M^me^ de Graffigny ce mot de M^me^ de Neuvron (p. 215) : « Vous avez un cœur qui perce dans tous vos ouvrages? » Les nombreuses bribes de lettres que nous offrent les catalogues d'autographes montrent déjà, chez la veuve de Lunéville, un goût prononcé très tôt, et très fort, pour la littérature. Dans la correspondance datée de Cirey, le trait net, incisif, satirique, est d'une digne descendante de Jacques Callot, en même temps que se manifestent de franches tendances à l'exercice propre d'un écrivain délicat, la critique, au procédé professionnel d'une romancière psychologue, l'indiscrétion. Et même le problème posé par M. Noël, — comment, sans compter maintes honorables sympathies, une femme laide, enlaidie encore dès la jeunesse par les tourments physiques et moraux, a-t-elle pu, jusque dans sa maturité, dans sa vieillesse, exciter chez de jeunes hommes, et non les premiers venus, tant d'amitié passionnée? — ce problème, ce mystère n'aurait-il pas son explication dans cet intime attrait qu'on pourrait appeler le génie de l'auteur des *Lettres Péruviennes*, dans cette nature de véritable femme de lettres, insignifiante à l'abord, inconséquente en son domestique, mais, dans le jeu de la conversation, de la correspondance, de la composition, se révélant un beau cœur, un esprit fin, une âme profonde d'« honnête homme », telle qu'elle devait s'exprimer toute en une seule œuvre (car *Cénie* a vécu et *La Fille d'Aristide* est mort-née), son roman? Désormais ce roman, quatre-vingts ans admiré sans conteste, et qui ne fut peut-être point réédité depuis un demi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siècle parce qu'il existe dans toutes les bibliothèques, aurait aux yeux du public un intérêt plus grand que celui de pure curiosité. M. Noël semble le réduire, en se fondant sur deux pages de la Lettre XX, qui traite des vices de la Société française. On y verrait, non seulement de monotones doléances ou des utopies bénévoles, mais, avec une intrigue bien supérieure à celle des *Lettres Persanes*, de classique mémoire, des descriptions, des remarques, des maximes, des sentiments du premier ordre, exprimés en un langage d'une précision et d'une harmonie appréciables aujourd'hui plus que jamais. On noterait surtout, dans l'œuvre, comme dans la vie de notre Nancéienne, cet esprit d'analyse, de morale et d'art, caractère commun à tous les écrivains nés ou transplantés en terroir de Lorraine, de Pierre Gringore à Maurice Barrès, joint à une sensibilité que Mme de Graffigny tenait de son sexe, de ses malheurs et de son temps. Et l'on se dirait : Pourquoi ne pas oser une réhabilitation littéraire? Parce que la cendre du volcan romantique ensevelit cette œuvre, n'aura-t-elle pas gardé, à l'exhumation, avec le charme des choses passées, le prix de ce qui ne change point, l'observation et la confidence de l'âme humaine? M. Noël l'a vu, et, d'un mot, il a signalé (p. 177) « les qualités très réelles d'une œuvre à bien des égards charmante ». Que n'a-t-il plus vivement engagé ses lecteurs à rouvrir le roman de Déterville et de Zilia? Que ne les a-t-il lui-même, en guide averti, promenés dans ce livre où se trouve réuni tout ce que la pauvre « Grosse » avait d'excellent? Le chapitre central y eût vraisemblablement gagné, et avec lui l'ensemble d'un ouvrage déjà si distingué, et sur certains points définitif.

Georges MANGEOT.

***

HARTOG (Willie-G.), docteur de l'Université de Paris, *Guilbert de Pixerécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence.* Paris, Honoré Champion, 1 vol. in-8, 264 pages, avec portrait, 1913.

M. W.-G. Hartog, dans ce gros volume, raconte la biographie de Guilbert de Pixerécourt; il essaie de débrouiller les origines du genre auquel le dramaturge lorrain a indissolublement lié son nom; il étudie les sources, la technique et la moralité de son théâtre, et s'applique en terminant à en déterminer l'influence tant sur le mélodrame que sur le romantisme et la littérature en général. Ce sont bien là les points essentiels auxquels, traitant le sujet, on devait s'attacher. Le plan est,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pris d'ensemble, excellent. Je ne chicanerai pas M. Hartog sur les petites infidélités qu'il lui fait, pas plus que je ne m'attarderai à relever dans un style correct et facile de rares anglicismes, ou dans un texte généralement exact quelques inadvertances et fautes d'impression (1). Il me paraît plus utile de signaler à ceux qu'intéressent la personne, ou l'œuvre, ou l'influence de Pixerécourt ce que leur curiosité ou leur étude trouveront à glaner dans le livre qui leur est offert.

Sur la vie de l'écrivain, les vingt-cinq pages qui lui sont consacrées ne leur apprendront rien qui ne leur soit amplement connu, s'ils ont lu les *Souvenirs* de Pixerécourt, la *Notice* de M. André Virely, ou la spirituelle monographie que M. Ginisty a donnée du *Mélodrame* (2). M. Hartog narre froidement une biographie qu'il était si facile de rendre vivante; il accepte et résume les détails qui lui sont fournis sans chercher à les contrôler ni à les compléter; par une faute de méthode qui est aussi une faute de goût, il préfère à tel récit, charmant sous la plume abondante et naïve de Pixerécourt, la moqueuse analyse qu'en fait Jules Janin. De ce que son héros avait la tête chaude dans sa jeunesse, et qu'il courut quelques risques sous la Terreur, il s'empresse, un peu simplement, de conclure qu'il était voué au mélodrame. C'est de ce premier chapitre, le trait le plus original, et ce n'en est pas le meilleur.

Vient ensuite la question des origines du mélodrame. Elle est d'importance pour l'histoire de notre théâtre, le genre qui fit la fortune de l'Ambigu et de la Gaîté étant un des chaînons par où l'art moderne se relie à l'art classique; elle est obscure, comme toutes les questions d'origine; elle méritait d'être traitée à fond. M. Hartog croit faire assez d'énumérer les opinions des contemporains et des critiques modernes. Il s'étonne après cela de ne plus se retrouver au milieu d'avis contradictoires et insuffisamment motivés. Si, au lieu de comparer des théories, il avait examiné les faits, — et il aurait pu le faire sans trop de peine à la lumière d'un substantiel article, qui lui a échappé, de M. Alexis Pitou (3), — il se serait mieux rendu compte du double mouvement qui, dans les dernières années du dix-huitième siècle, aboutit au mélodrame. Tandis que le drame à la façon de Diderot, de Sedaine et de Mercier tend de plus en plus à s'abaisser au niveau du peuple, le spec-

(1) Voici quelques-unes des plus frappantes : p. 20, c'est bien *Muller* et non *Munier* qu'il faut lire : M. Hartog a tort de corriger Jules Janin; — p. 71, *Regnard*, et non *Renard ;* — p. 82, *le duc d'Ayen*, et non *le duc d'Agen ;* — p. 173, *son gendre*, et non *son ami* P. Bergère; — p. 245, *Albert*, et non *André* Grenier.

(2) Voir sur ces deux ouvrages B L 1909-1910, p. 153 et suiv.

(3) Pitou (Al.), *Les Origines du mélodrame français à la fin du dix-huitième siècle*, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France, avril-juin 1911.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tacle populaire, la pantomime plus ou moins mêlée de dialogue qui se joue sur les théâtres de la foire et du boulevard, tend de plus en plus à s'élever à la dignité littéraire. Les deux genres se rencontrent et fusionnent, grâce à la liberté accordée au théâtre en 1791. C'est alors que le mélodrame est né. Le parrain du nouveau venu fut J.-J. Rousseau, à qui on emprunta pour la circonstance le terme dont il s'était servi le premier dans un tout autre sens; le créateur de la pièce-type, l'auteur responsable devant la postérité, le « père », selon la formule consacrée, fut Pixerécourt.

Où a-t-il pris la matière des cinquante-trois spécimens de cette nouvelle variété dramatique qu'il a fait jouer entre 1797 et 1835? Personne n'avait encore songé à explorer méthodiquement les sources de son théâtre. Pour quarante-trois pièces, M. Hartog les a retrouvées : le plus souvent, un roman français ou étranger, assez fréquemment l'histoire, quelquefois une pièce de théâtre antérieure, deux ou trois fois seulement un fait divers. Encore n'est-ce que dans la seconde partie de sa carrière que Pixerécourt s'est avisé d'exploiter directement la réalité. Une curieuse lettre de 1833, dont M. Hartog n'a pas eu connaissance (1), prouve qu'il y pensa, un peu sur le tard, comme à un moyen de se renouveler. Dans quelle mesure maintenant transforme-t-il ce qu'il emprunte? Nous le voyons grâce à une suite d'analyses comparatives qui sont de toutes les parties de l'ouvrage la plus solide et la plus neuve. Il n'a aucunement le souci littéraire de l'originalité; il n'hésite pas à copier textuellement des tirades entières; mais il est amené plus souvent qu'on ne le croirait à modifier son modèle, soit que « son sens théâtral impeccable » lui suggère une meilleure organisation de l'intrigue, soit que sa virtuosité dramatique l'excite à jouer la difficulté. Dégager la situation, et, quand elle n'existe pas, la faire naître, trouver partout la « scène à faire », c'est le mérite éminent de Pixerécourt, et qui fait de lui un inventeur.

Ce que dit M. Hartog de la technique de son auteur est assez superficiel et confus, et ne nous instruit guère. Il le loue avec raison de son habileté à conduire une intrigue compliquée et à mettre la pièce en scène; il lui fait trop facilement honneur d'avoir le premier, dans *Cœlina*, mêlé le comique au tragique; il le défend de n'avoir pas su créer des caractères sans émettre, il faut bien l'avouer, à l'appui de son dire des arguments décisifs; il plaide pour son style les circonstances atténuantes, mais il se trompe s'il croit « que le tort unique de ce lettré

(1) Estève (E.), *Une Lettre de Guilbert de Pixerécourt*, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France oct.-déc. 1912.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fut de parler au peuple un langage qui était celui du peuple ». Jamais le peuple n'a parlé le langage que parlent les personnages de Pixerécourt. Ce pathos prétentieux et solennel, c'est proprement de la « littérature », — de la littérature selon le cœur du peuple, et plus généralement encore (car ce serait une autre erreur d'admettre que Pixerécourt écrivît uniquement pour les faubourgs) selon le cœur des gens qui n'ont le goût ni très cultivé ni naturellement délicat.

Il était plus à la portée d'un étranger d'apprécier la moralité du théâtre de Pixerécourt. Pourtant M. Hartog se laisse trop facilement embarrasser par les autorités dont il invoque les témoignages divergents. Faguet est indécis et Ginisty est sceptique; Nodier dit oui, et Brunetière dit non. « Le problème est difficile à résoudre. » Il l'est surtout parce qu'il est mal posé. Que le mélodrame soit par lui-même moralisateur, on en peut douter. On peut même trouver qu'il y a dans certains mélodrames, surtout dans ceux qui sont postérieurs à 1830, beaucoup trop d'assassinats, de viols, d'adultères et d'incestes. Mais il est impossible de ne pas reconnaître la parfaite innocuité des pièces de Pixerécourt. Ni d'intention, ni de fait, cet honnête homme ne fut jamais un corrupteur.

Non plus sur les mœurs, mais sur la littérature, quelle a été l'influence du mélodrame? Pour ce qui regarde la France, M. Hartog se contente d'effleurer la question. Il donne pour l'Angleterre une indication très intéressante. Le mélodrame, qui en ce moment même y est plus florissant que jamais, y a été introduit voilà cent ans par un disciple de Pixerécourt, Holcroft, dont le *Tale of Mistery* (1802) est une adaptation de *Cœlina ou l'Enfant du Mystère*. L'auteur a pris la peine de dresser non seulement pour l'Angleterre, mais pour l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, le Portugal et la Russie la liste des traductions ou imitations qui ont été faites en ces divers pays des meilleures pièces de Pixerécourt. On regrette, sans qu'on soit en droit de le lui reprocher, qu'il n'ait pu suivre la fortune du mélodrame dans les principales littératures européennes. Il aurait par là justifié plus pleinement encore l'admiration qu'il professe pour « un homme qui a eu une influence considérable sur le drame dans tout le monde civilisé, et qui ne mérite ni l'oubli dans lequel il est tombé, ni les sarcasmes d'une postérité irrévérencieuse ». C'est le dernier mot de cette consciencieuse étude. Venant d'un critique éclairé et impartial, un pareil témoignage a son prix. Il n'est que juste de le retenir et de le verser au dossier de Pixerécourt.

Edmond Estève.

*
* *

EFERUS - Recherches & Classification numériques

D'Avril (René) (Léon Malgras), *L'Arbre des Fées*, 1 vol. in-12 de 183 pages. Paris. Édition des *Marches de l'Est*, 1912.

L'arbre des fées est le chêne séculaire qui a poussé dans le sol de profondes racines et sous l'ombre duquel se succèdent les générations. Symbole de la nature immuable parmi l'agitation des hommes; symbole aussi de la tradition qui se perpétue malgré tant de changements superficiels et vains.

Le nouveau livre que nous présente M. René d'Avril est un recueil d'impressions saisies en notre pays de Lorraine et rendues d'une manière très fidèle avec une riche variété de nuances. Il semble bien que les pièces dont le recueil se compose aient été écrites à des époques assez distantes l'une de l'autre. Une seule est datée et remonte à septembre-octobre 1901. Mais en toutes on retrouve également la délicate sensibilité du poète, sa rare distinction de pensée et sa forme si personnelle, avec ses jolies recherches et ses piquantes trouvailles d'expression.

La note mélancolique est fréquente dans ce volume. L'auteur y marque sa prédilection pour le crépuscule, la nuit et l'automne, qu'il chante dans ses *Symphonies champêtres*, qui ont, comme une symphonie musicale, leur prélude, leurs thèmes, leurs modulations et leur final funèbre annonçant la venue de l'hiver.

> Délaissons toute haine; oublions toute offense;
> Les derniers des beaux jours ont des cieux d'indulgence.
> Drapant son luxe rouge et son mépris du vert,
> L'automne inassouvi traîne au seuil de l'hiver
> Son profil reconnu par qui souffre un poète.
> . . . . . .
> C'est le mois où mûrit le fruit du souvenir.

Les paysages que nous peint M. R. d'Avril sont de préférence ceux de la région qui lui est familière, des environs d'Affracourt et d'Haroué. On goûte avec lui le charme des coteaux couverts de vignes, de la rivière qui serpente, du vieux pont gris que parent la mousse et le saxifrage. Les sons, les couleurs, les parfums s'unissent pour donner une sensation plus pénétrante de la réalité. La pièce intitulée : *Les Esprits des eaux* est comme imprégnée d'une harmonie fluide et vaporeuse.

En opposition, plaçons ces brefs paysages industriels, ces descriptions de banlieue et de faubourgs, d'une facture vigoureuse, qui disent la poésie de l'usine et le rude labeur de l'ouvrier.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Citons le sonnet qui a pour titre : *Au cœur de l'usine :*

La machine à vapeur, bête énorme et fragile,
Orne la vaste nef du hall clair et luisant,
Le soleil la caresse avec un jour frisant,
Elle anime l'essor de cent métiers agiles.

Moins doux semblait l'agneau béni des Évangiles...
Des hommes auprès d'elle, au regard méprisant,
Pasteurs aux doigts huileux, ignorés des Virgiles,
Peinent à lui donner un aspect séduisant.

Le lys de Salomon qui s'érige en sa gloire,
A-t-il le galbe pur et net de son volant?
La nuit n'arrête point ce magnifique élan.

Libre au jour, la vapeur sort de l'usine noire :
Et, légère et bleuâtre, en jets, sous le ciel bas,
Cette écharpe qui vogue indique un cœur qui bat.

M. R. d'Avril n'est pas à proprement parler un descriptif. Car toutes les impressions qu'il reçoit de la nature ou des hommes éveillent chez lui une pensée, un sentiment. A ses descriptions le plus souvent se mêle un symbole qui évoque les thèmes essentiels de la poésie.

Toute une série de pièces nous peint la jeune bergère de Domremy, et ces vers sont très touchants, en leur gracieuse simplicité :

J'imagine une enfant au regard un peu dur.
Elle sort du village en chantant une ronde;
Et le ciel est très pur.

Cette enfant changera le sort secret du monde...
Elle prend un sentier rempli de fleurs des champs.
Le sentier longe une onde.

Elle rentre au village. Au loin montent des chants.
Elle a pour éclairer son front calme de rose
Les bûchers du couchant.
. . . . . .

Dans une dernière pièce M. R. d'Avril résume éloquemment l'idée dominante du recueil, quand il nous fait entendre les voix des ancêtres affirmant la survivance de la race et la persistance de la tradition.

De tous les recueils publiés par M. d'Avril, c'est celui-ci qui me semble être le plus caractéristique de son talent, désormais en pleine maturité et maîtrise. L'Académie française vient de lui accorder un prix sur la fondation Archon-Despérouses, reconnaissant ainsi le mérite du bon poète lorrain.

Albert COLLIGNON.

***

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BAUDOT (Jules), *La Vocation de Jeanne d'Arc*, pièce en cinq actes, avec préface de Maurice BARRÈS. Bar-le-Duc, imprimerie Saint-Paul, 1912, 1 vol. in-12 de 73 pages.

J'ai signalé ici, il y a quatre ans, la *Jeanne d'Arc* de M. Jules Baudot, drame historique en cinq actes et onze tableaux. La critique que j'adressais à cette œuvre consciencieuse et fort estimable, c'était d'embrasser un trop grand nombre d'événements, et de nous offrir plutôt une succession de tableaux découpés dans la vie de l'héroïne qu'une pièce proprement dite. Aussi ne puis-je aujourd'hui que féliciter l'auteur d'avoir choisi un sujet bien délimité et de s'y être tenu. Il n'a voulu nous mettre sous les yeux que la vocation de Jeanne d'Arc. Nous suivons la pieuse bergère depuis le premier appel de ses voix jusqu'au moment où, de plus en plus confiante dans sa sainte et patriotique mission, malgré tous les liens qui attachent son cœur à ses parents et à son cher Domremy, elle s'arrache aux siens pour accomplir les ordres de Dieu. Nous assistons au combat qui se livre en elle, et c'est là qu'est le principal intérêt du drame.

Le premier acte a du mouvement et de la couleur. Tandis que, au Bois-Chenu, Jeanne d'Arc danse et chante avec les jeunes filles et les jeunes garçons du pays, Jacques d'Arc accourt tremblant d'épouvante et annonce qu'une route d'Anglo-Bourguignons marche sur Domremy; elle approche, on n'a plus que le temps de fuir. De loin Jeanne voit brûler les maisons de Domremy.

A l'acte II, elle est revenue au village natal. L'incendie a épargné la maison de ses parents, leur verger et leurs ruches. Leurs champs leur restent. Mais la vue de l'église de son baptême et de sa première communion, que les routiers ont pillée et incendiée, lui défend de se livrer à la joie du retour. Elle songe avec angoisse à la grande pitié qui est en France. C'est alors que saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissent et lui dictent sa mission. L'oncle Laxart consent à la mener au sire de Baudricourt.

Acte III. (Devant le château de Vaucouleurs.) Quand Jeanne demande à Robert de Baudricourt des hommes pour l'escorter jusqu'à Chinon, il la traite de démente, d'hallucinée. Mais Durand Laxart, Richard l'archer, et d'autres soldats qu'elle a convaincus promettent de lui fournir un cheval. Elle ira d'abord à Nancy pour parler au duc de Lorraine, puis fera pèlerinage à Saint-Nicolas.

Au IV^e^ acte, nous sommes à Domremy en février 1429. Jacques d'Arc soupçonne sa fille de nourrir quelque projet secret et a le pressenti-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment qu'elle veut le quitter. Dans une scène bien traitée, Romée, mère de Jeanne d'Arc, essaie aussi, mais en vain, d'obtenir sa confidence. L'âme de l'héroïne est soumise à une cruelle épreuve. Elle implore le secours d'En-haut.

Le V^e^ acte est court. De nouveau les voix ordonnent à Jeanne de partir. Elle fait ses derniers préparatifs. On lui amène le cheval que lui a donné le duc de Lorraine. Elle le monte, et s'éloigne après de suprêmes adieux à ses amies, accourues autour d'elle, et à son cher village.

Ainsi qu'on en peut juger par ce sommaire, la pièce, où M. J. Baudot a utilisé les détails que nous fournissent les deux procès sur le milieu où a grandi Jeanne d'Arc, nous met sous les yeux un fidèle tableau de cette première phase de la vie de l'héroïne. Il a puisé également aux autres sources historiques. Ce drame, composé pour un théâtre de plein air, fait agir un assez grand nombre de personnages. Il est écrit dans une langue nette et saine, sans affectation d'archaïsme. Représenté pour la première fois au Théâtre populaire du Bois-Chenu à Domremy, en juillet et août 1912, il a obtenu le grand et légitime succès que M. Maurice Barrès lui avait prédit dans sa préface.

A la lecture, il se peut que l'action paraisse parfois un peu languissante. On voudrait aussi dans le langage de Jeanne d'Arc une simplicité soutenue. N'est-ce pas une idée singulière que de mettre dans sa bouche les plaintes de Mélibée dans la 1^re^ églogue de Virgile ou des réminiscences des *Géorgiques* (Acte I, scène VI) :

Des barbares auront nos moissons... Voilà où la discorde conduit un peuple, etc.

VIRGILE, *Égl.* 1, v. 72 : *Barbarus has segetes? En, quo discordia cives Produxit miseros!* etc.

Jeanne d'Arc n'avait pas tant de littérature.

Au reste, ces imperfections disparaissent dans le mouvement de la représentation et il serait injuste d'y insister. La pièce, je le répète, se tient bien. Conduite avec sûreté, s'appuyant solidement sur les faits historiques, elle doit constituer un spectacle attachant, d'autant plus qu'il se déroule dans le décor même du vieux village où l'héroïne a vécu et qui fut le témoin des scènes émouvantes de sa vocation.

Albert COLLIGNON.

***

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BARRÈS (Maurice), de l'Académie française, *La Colline Inspirée*. Paris, Émile-Paul frères. 1 vol. in-16 de 428 pages, 1913.

Au siècle passé, dans les dernières années de la Restauration, trois jeunes prêtres sortis d'un même village de Lorraine, trois frères, Léopold, François et Quirin Baillard, doués d'une foi ardente et d'un remarquable esprit d'entreprise, brûlent de se signaler par quelque importante fondation religieuse. Partout où ils passent, ils restaurent, ils construisent, ils relèvent : à Flavigny, une communauté de Bénédictines; à Mattaincourt, la Congrégation de Notre-Dame; le monastère de Sainte-Odile; enfin, au sommet de la Colline de Sion-Vaudémont, un institut de Frères, avec bâtiments conventuels, jardins, ferme, pensionnat, ateliers. Ils donnent, pendant quelque temps, au vieux pèlerinage national de la Lorraine une extraordinaire splendeur. Grâce à des quêtes incessantes et lointaines, l'argent afflue entre leurs mains. Le Ciel semble leur témoigner une faveur particulière. Mais l'évêque de Nancy, ému des mauvais bruits qui courent sur eux, refuse d'authentiquer le miracle dont ils prétendent avoir été honorés; il leur demande des comptes; il leur enlève la direction de leur institut. La Révolution de 1848 les ruine. Ils se soumettent et vont faire à la Chartreuse de Bosserville la retraite qui leur a été ordonnée.

Dans cet asile de paix, François et Quirin, naïvement, se reposent. Léopold se ronge. Il n'accepte pas sa défaite; du fond de sa détresse, il crie vers Dieu, comme le saint homme Job; il implore une revanche; il reçoit des impressions surnaturelles, il sent des présences mystérieuses. Un Chartreux, le Père Magloire, touché de son désarroi, lui conseille d'aller trouver l'homme du jour, le voyant de Tilly-sur-Seulles, le fameux Vintras. Il y court, non sans émoi, car le prophète normand a été réprouvé par l'Église et condamné par les tribunaux. Il le voit, il l'entend, il est subjugué. Successivement François, Quirin, la sœur Thérèse l'ont rejoint. Ils assistent à plus de cinquante miracles; ils retournent vers leur Lorraine l'âme débordante de foi et grisée d'espérance. Le 8 septembre, jour de la fête de Sion, Léopold, dans un prône enflammé, glorifie Vintras et tonne contre son évêque. Ce langage scandaleux met en fuite les ecclésiastiques présents : le vide se fait autour des Baillard. Demeurés seuls avec leur petit troupeau sur la sainte montagne, les trois frères défrichent, labourent, sèment; le jour se passe aux travaux rustiques; le soir, on se penche sur les gazettes pour y noter avec ravissement les fléaux de toutes sortes, précurseurs de la catastrophe finale annoncée par Vintras. Avec des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rites étranges et des cérémonies bizarres, on célèbre le culte nouveau. La Colline sacrée devient un théâtre d'extravagance et de folie. L'évêque interdit les trois « pontifes »; le pape les excommunie. Un jeune Oblat, le Père Aubry, envoyé pour remettre l'ordre dans la paroisse, entame avec eux, sur leur propre terrain, une lutte d'abord inégale, mais qui tourne en sa faveur. L'opinion publique se prononce contre les hérétiques; leurs fidèles les abandonnent; leurs créanciers les traquent. C'est la déroute. Quirin gagne la Bourgogne; François est jeté en prison; Léopold s'enfuit jusqu'à Londres. Ils reviendront les uns après les autres au creux de la colline, dans l'humble bourgade de Saxon, traîner pendant de longues années une vie d'expédients, misérable et méprisée, pénombre traversée, aux yeux extasiés de Léopold, de visions fulgurantes. Les désastres de 1870, « l'année noire », semblent les justifier en réalisant les prédictions de Vintras. Mais tout rentre à sa place. Peu à peu, les têtes de la communauté schismatique disparaissent. François, à ses derniers moments, a repoussé le prêtre orthodoxe; Quirin, avant de mourir, abjure ses erreurs; un jeune religieux, que, de son lit d'agonisant, le Père Aubry a envoyé à Léopold, obtient de lui une rétractation complète. Malgré tout, en expirant, le vieillard a encore sur les lèvres le nom de Vintras.

Cette lamentable aventure de trois prêtres pieux, intelligents, actifs, victimes de leur ambition, de leur audace, de leur orgueil et de leur imprévoyance, entraînés à la ruine par l'abus des emprunts et la manie de bâtir, et tombant de chute en chute au rang de souffre-douleurs de village, est un curieux, très authentique, et en soi très dramatique épisode de la vie du clergé lorrain au dix-neuvième siècle. M. Barrès, qui s'en est emparé en romancier, ne s'est pas astreint à suivre les faits pas à pas avec la timide fidélité de l'historien. Une critique méticuleuse a relevé dans son livre maints passages qui s'écartent de la stricte vérité (1). Ces altérations sont de plusieurs sortes. Les unes se réduisent à de simples confusions, parfois voulues et nécessaires, de noms, de dates et de lieux. Elles ne tirent pas à conséquence. D'autres sont des transpositions, des retouches ou des simplifications de détails, imposées par la loi du genre et le souci de l'effet artistique. Les événements qui forment la matière de l'ouvrage se trouvaient répartis sur un espace de plus d'un demi-siècle. Il fallait, dans une succession de menus incidents dont très peu, pris en eux-mêmes, offraient un intérêt capital, et qui ne valaient que par la masse, dans

(1) Voir ci-dessus, p. 30, 155 et 156, les références aux articles de M. l'abbé Martin et à la brochure de M. l'abbé Mangenot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toute une littérature de traditions orales, dans un fatras de mémoires et de libelles, saisir d'un sûr coup d'œil les traits essentiels et caractéristiques, le geste, le mot révélateurs, les ramasser autour des péripéties marquantes du drame, en composer et en illustrer les scènes qui, par une progression irrésistible, nous mènent au dénouement. On ne peut blâmer M. Barrès d'avoir usé de toutes les ressources de son art. On l'admire d'en avoir fait un si juste et si parfait emploi. Tels de ces tableaux, tracés avec un réalisme vigoureux ou attendri, le retour à Sion après la visite à Vintras, la procession du 8 septembre, « la petite vie heureuse » sur la colline, l'arrestation de François, la mort de Léopold, sont dès maintenant classiques, comme dans *Madame Bovary* la noce normande, le comice d'Yonville ou la mort d'Emma. Après cela, on excusera l'auteur d'avoir peut-être un peu poussé le Père Magloire à la caricature. Mais on ne peut que lui savoir gré d'avoir substitué un unique religieux, le Père Aubry, imaginaire et synthétique, à la file des Oblats qui, de l'éviction des Baillard à la mort de Léopold, ont exercé leur ministère dans l'église de Sion. On ne lui en veut même pas d'avoir, pour regagner quelque sympathie à ses héros égarés et malheureux, prêté à ce personnage fictif des remords, ou des regrets, ou des scrupules de conscience que les évêques de Nancy et leur clergé n'ont ni pu ni dû avoir. Sans s'attarder plus qu'il ne convient à ces finesses d'exécution, où l'on sent la main d'un maître, il faut aller plus avant, pénétrer jusqu'à l'âme du livre. Cette âme, c'est l'âme des frères Baillard.

Ils sont trois, trois prêtres, vivant de la même vie, voués à la même œuvre. Mais chacun d'eux a son caractère, « son génie propre ». Ceci est obéissance au canon de l'art et soumission à la vérité. François, avec « sa simplicité cordiale et rustique », avec « son gros visage enfantin », son bon cœur et son petit jugement; Quirin, avec sa figure bilieuse, son esprit terre-à-terre, ses ruses de paysan et son humeur processive, ont des traits équivalents dans des physionomies différentes. Ils se font contraste et pendant. Au-dessus d'eux s'élève et domine, de l'ascendant d'une volonté forte comme de la supériorité d'une nature faite pour la vie spirituelle, leur aîné, Léopold, « M. le supérieur ». Il semble qu'on pût hésiter sur le jour dont il convenait d'éclairer cette originale et un peu énigmatique figure. On devine quel parti un Balzac eût tiré de ce curé « d'affaires », bâtisseur, quêteur, emprunteur, étayant, comme font les financiers aventureux, une entreprise chancelante d'une entreprise nouvelle, épuisant tous les moyens de retarder l'inévitable faillite : que de comptes, que de procédures, quel dédale de calculs compliqués et de combinaisons savantes! On pouvait en-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

core, — et la tâche n'eût pas été indigne d'un psychologue, — étudier sur cet inlassable fondateur, comme sur un spécimen avorté d'une belle variété de la plante humaine, le génie des grands entraîneurs d'hommes et instaurateurs d'ordres, les François d'Assise ou les Ignace de Loyola. M. Barrès a préféré nous montrer, dans le cas de l'abbé Baillard, je ne dirai pas une perversion, mais une manifestation excentrique et comme une poussée sauvage et folle du sentiment religieux. L'instinct mystique, des obscures profondeurs où il prend sa source, apporte avec lui la violence et le trouble; comme tous les grands courants naturels, il a besoin d'être endigué, canalisé, épuré, discipliné. La discipline qui lui est indispensable, c'est la tradition. Tel est le sens du dialogue que M. Barrès institue entre la *prairie* et la *chapelle :* « Je suis, dit la prairie, l'esprit de la terre et des ancêtres les plus lointains, la liberté, l'inspiration. — Et la chapelle répond : Je suis la règle, l'autorité, le lien; je suis un corps de pensées fixes et la cité ordonnée des âmes. » Ces deux forces ne doivent ni s'ignorer ni se détruire : elles doivent travailler ensemble. L'une sans l'autre, elles ne sont que démence ou stérilité. Léopold Baillard en est la preuve. C'est pour s'être abandonné uniquement aux impulsions du sens individuel, c'est pour avoir « rejeté les entraves du bon sens aussi bien que celles de son ordre et de la hiérarchie » qu'il a roulé aux abîmes sur lesquels M. Barrès nous invite à nous pencher.

Nous y suivons sa longue chute avec quelque chose de plus que la compassion due aux misérables, que la sympathie qui va spontanément aux enthousiastes et aux vaincus. Ce mystique enivré de surnaturel, en communication avec l'invisible, prend sur sa montagne des airs de Titan foudroyé. Sans doute fallait-il, pour qu'il ne fût pas ridicule, qu'il fût sublime; et il n'est pas facile de traiter le sublime simplement. Le souci de frapper l'imagination par le choix du décor, d'établir entre les sentiments et les lieux et les heures des harmonies savamment concertées ou des contrastes habilement ménagés, est sensible en plus d'un endroit, dans la veillée de Bosserville, dans la rêverie de Léopold sur les ruines de Sion, dans les « symphonies sur la prairie ». Dans ces parties de son livre, M. Barrès ne travaille sur aucune donnée historique. Il laisse monter du fond de lui-même et va remuer au cœur de ses lecteurs, avec plus d'indulgence peut-être que sa thèse n'en ferait attendre, ce vieux levain de romantisme dont le plus fervent traditionaliste lui-même a de la peine à se débarrasser. Léopold prend place, de plain-pied, dans la postérité d'Hamlet. Il est le frère de Faust, de Manfred et de Prospero. Ceux-là signifiaient pour nous la soif de connaître, l'autonomie de la conscience, le songe éternel du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bonheur. Celui-ci incarne l'inquiétude du divin. Il se dresse sur la « faible éminence » de Sion comme le personnage de Gœthe ou de Byron sur les montagnes du Harz ou sur les glaciers de la Jungfrau. Mais, par une richesse surabondante de sens, à la valeur métaphysique il joint une signification ethnique. Fils de la patrie lorraine, rejeton de la vieille souche celtique, il est l'indigène défendant le sol natal contre l'étranger, contre le nouveau « soldat de Rome »; il en surgit comme un héros autochtone et national. On s'attend que, pareil aux guerriers d'Ossian, il s'élève comme une vapeur au-dessus de la terre. On ne saurait plus dire si on veille ou si on rêve. On entre dans l'état où l'humanité enfante ses mythes et crée ses dieux.

A cette hauteur, on perd de vue l'aventure, médiocre en somme, du curé de Saxon-Sion. Porté sur les ailes du symbole, on nage en pleine poésie. Les formes mêmes du style nous aident à nous dégager du réel, et soulèvent notre âme. Il y a dans la méditation qui ouvre le livre, dans celle qui le ferme, une largeur de rythme, une profondeur de vibration, un lyrisme pressant et contenu dont l'effet est d'une singulière puissance. Oserai-je dire qu'à ces morceaux brillants je préfère encore, dans le chapitre où « la Colline respire », la description de l'immuable paysage dont se renouvelle quatre fois la face changeante selon chaque cycle des saisons. Il faut au moins en détacher ces lignes, panorama de la plaine lorraine, par un jour d'été, du sommet du « Signal » :

« Ici l'immense horizon imprévu, la griserie de l'air, le désir de retenir tant d'images si pures et si pacifiantes obligent à faire halte. C'est une des plus belles stations de ce pèlerinage. On passerait des heures à entendre le vent sur la friche, les appels lointains d'un laboureur à son attelage, un chant de coq, l'immense silence, puis une reprise du vent éternel. On regarde la plaine, ses mouvements puissants et paisibles, les ombres de velours que mettent les collines sur les terres labourées, le riche tapis des cultures aux couleurs variées. Aussi loin que se porte le regard, il ne voit que des ondulations : plans successifs qui ferment l'horizon; routes qui courent et se croisent en suivant avec mollesse les vallonnements du terrain; champs incurvés ou bombés comme les raies qu'y dessinent les charrues. Et cette multitude de courbes, les plus aisées et les plus variées, ce motif indéfiniment repris qui meurt et qui renaît sans cesse, n'est-ce pas l'un des secrets de l'agrément, de la légèreté et de la paix du paysage? Cette souplesse et le ton salubre d'une atmosphère perpétuellement agitée, analogue à celle que l'on peut respirer dans la haute mâture d'un navire, donnent une divine excitation à notre esprit, nous dégagent, nous épurent, nous disposent aux navigations de l'âme. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A quoi bon embuer d'un commentaire la parfaite pureté d'une telle page? Il n'est pas une oreille française qui n'en savoure la musique comme une volupté. Ce don d'accorder et de fondre les mots les plus divers en une expressive harmonie, ou de les détacher, de les prolonger, de les faire vibrer et chanter comme une note sous l'archet, il n'appartient qu'aux maîtres de notre prose, et particulièrement de notre prose moderne, à un Renan, à un Chateaubriand. Ils l'ont transmis à M. Barrès. Art prestigieux, ou plutôt véritable magie, à laquelle on ne songe même pas à se soustraire. Car on peut contester avec l'historien, discuter avec le philosophe : qui serait assez ennemi de sa jouissance pour repousser la baguette de l'enchanteur?

Edmond Estève.

***

Isemann (B.), *Lothringer Novellen.* — Berlin, S. Fischer, 1913, vol. in-8 de 239 p.

Sous le titre de *Lothringer Novellen*, M. Bernd Isemann a publié un recueil de nouvelles d'où s'exhale un incontestable parfum de terroir. S'inspirant de la technique de Thomas Mann, le romancier bien connu, qui nous décrit dans ses *Buddenbrooks* la grandeur et la décadence d'une famille d'armateurs, l'auteur analyse l'âme de plusieurs personnages qui caractérisent les générations successives d'une vieille famille de paysans lorrains. Il est bref sur leur origine. Le dur labeur de ces ouvriers de la première heure, qui vont édifier la fortune de la race, ne l'intéresse guère; il nous convie non pas « aux semailles, mais à la récolte », et dans un cadre bien lorrain, dans un paysage des environs de Sarrebourg, surgit Jean-Pierre Christoff, le propriétaire de ce manoir de Montpis, moitié ferme, moitié donjon, qui dresse vers le ciel ses tourelles altières; d'un côté, à perte de vue, s'étend le plateau ondulé; de l'autre, l'horizon est barré par la silhouette harmonieuse des Vosges. S'adossant au castel, voici les écuries, les étables, les porcheries surtout et, plus loin, le potager planté de choux, que dame Gabrielle convertira en choucroute; dans la chambre aux provisions pendent des quartiers de sanglier, des cuissots de chevreuil, des chapelets de perdrix, des jambons de toute taille et, sur la table, dans un vaste plat de faïence bleue, trône une pyramide de boudins. M. Isemann, en observateur distingué, a le souci de la chose vue.

Dans cette demeure cossue, Jean-Pierre règne en maître; il ne

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cultive pas la terre lui-même; il est de la race de ceux qui sont faits pour commander et pour jouir. Rester à table quatre heures et faire honneur à tous les plats, boire six heures durant n'est qu'un jeu pour ce bon vivant qui, au sortir de ces ripailles, décrochera le fusil, ira à l'affût sous les averses glacées, fera 3 lieues sous bois en pleine nuit jusqu'à la scierie où l'œil du maître découvrira jusqu'au moindre larcin; puis il reviendra, de la meilleure humeur du monde, avec une faim de loup, pour remanger, dormir, sans négliger sa femme. Voilà la vie qu'il mène tous les jours sans être importuné par des soucis d'argent, car la terre n'est pas avare et les revenus des forêts suffisent à couvrir les frais de ces bombances. Et c'est ce gai luron, dont la jovialité s'allie à une certaine finesse, qui va être le héros de la plus ridicule des aventures sentimentales. Le hasard le met en présence d'une châtelaine à demi ruinée qui s'éprend de lui. Jean-Pierre, lui, est séduit par les charmes d'une jeune parente de cette dernière. La situation devient critique. Mais un rival inattendu, le cocher de Jean-Pierre, auquel ces dames ont réservé leurs faveurs, met tout le monde d'accord et Jean-Pierre s'en retourne tout penaud en sifflant, pour se consoler, l'air de Pierrot au clair de la lune. Il n'est pas de famille de vieille souche lorraine qui ne puisse compter parmi ses ancêtres un personnage de cette espèce.

La troisième nouvelle nous révèle, dans cette race de riches propriétaires fonciers, un type nouveau. L'arrière-petit-fils de Jean-Pierre ne ressemble plus à ses aïeux, dont il n'a ni la force active, ni la vigueur physique, ni le robuste appétit. Mais il est plus affiné, épris d'art et de beauté; c'est un dilettante à l'âme flottante, au caractère irrésolu qui va introduire l'anarchie dans cette maison qui, jusqu'alors, avait résisté à tous les assauts. Il quitte le pays natal, part pour l'Italie où il épouse une créature belle et passionnée. La mort lui ravit bientôt sa compagne. Il revient en Lorraine et croit s'y enraciner en prenant pour femme la douce et docile Yvonne, type délicieux de jeune fille lorraine, qui meurt à son tour prématurément. Désemparé, Jean-Jacques se réfugie dans l'art et transplante de Venise dans la vallée du Val l'industrie du verre et du cristal. Mais sa fabrique est un gouffre qui engloutit l'immense fortune amassée par les ancêtres et qu'une troisième femme achève de dilapider. Cette histoire est évidemment symbolique; elle fait allusion à la transformation de la Lorraine agricole en région industrielle.

La dernière nouvelle n'est rattachée aux autres que par des liens assez lâches : un vieil oncle voltairien, à l'esprit caustique, y exerce sa verve sur son entourage confit en dévotion. Qui n'a connu dans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

notre pays lorrain, où la piété n'a jamais pris les allures du bigotisme, quelque sceptique taillé sur ce patron?

Ce n'est pas seulement la couleur locale, l'étude assez fouillée des caractères qui rend la lecture des *Lothringer Novellen* intéressante, mais encore la variété des procédés techniques et l'aisance, la grâce même avec laquelle l'auteur manie la langue allemande.

On regrette cependant que M. Isemann, nous transportant dans le passé, n'ait pas donné à ses nouvelles un arrière-plan historique. Il fait à peine allusion à la Révolution française, à l'Épopée impériale qui forment la trame même des romans d'Erckmann-Chatrian. Mais, d'autre part, il ne tente pas d'annexer, de germaniser ses personnages; il leur laisse leur culture bien française et c'est un mérite dont il convient de le féliciter.

M. KREMER.

***

BRUNEAU (Ch.). — *La Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne.* Paris, H. Champion, 1913, vol. in-8 de 240 p. avec 1 carte.

La Faculté des Lettres de Nancy possède enfin un enseignement régulier de la langue et de la littérature romanes. Il se trouve, par une heureuse fortune, que M. Ch. Bruneau, le maître de conférences qui en est chargé, s'est occupé dans ses thèses des dialectes de la région ardennaise, c'est-à-dire d'un pays qui offre, au point de vue linguistique, plus d'une ressemblance avec le nôtre. Au cours de ses recherches, M. Bruneau a reconnu, dans le sud de la région ardennaise, des villages où l'on parlait un patois qui se rattache au dialecte lorrain. Aussi tenons-nous, malgré notre incompétence, à signaler les travaux de M. Bruneau aux lecteurs de la *Bibliographie Lorraine.* Nous ne nous occuperons que de sa thèse complémentaire (1), que nous pouvons mieux apprécier, parce qu'elle touche à l'histoire.

Après avoir décrit le pays et ses caractères géographiques, après en avoir retracé les destinées depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, M. Bruneau étudie la limite des trois dialectes wallon, champenois et lorrain dans les Ardennes et détermine les caractères particuliers de chacun d'eux. C'est dans des territoires qui ont fait partie

(1) La thèse principale de M. BRUNEAU, que nous nous contentons de signaler, a pour titre *Étude phonétique des patois d'Ardenne.* Paris, H. Champion, 1913, vol. in-8° de 541-XII-61 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la cité, puis de l'archidiocèse de Trèves, que l'on parle des patois lorrains. M. Bruneau croit que les Ripuaires s'y sont mélangés à l'ancienne population gallo-romaine, qui a d'ailleurs fini par les absorber; toutefois, on constate, sinon dans le vocabulaire, du moins dans la prononciation et surtout dans l'accentuation, des germanismes, que seule peut expliquer la colonisation du pays par les Ripuaires. Pour M. Bruneau, les limites des dialectes correspondent en général aux divisions primitives en cités.

A propos des noms de localités, l'auteur distingue les établissements qu'ont fondés les Francs de ceux qu'ils ont simplement occupés; les premiers portent des noms germaniques en *han* (*heim*) et en *ingen;* quant aux localités de la seconde catégorie, les seules que l'on rencontre au sud de l'Ardenne, là où l'on parle des patois lorrains, elles ont des noms formés d'un nom de Franc et d'un substantif ou d'un suffixe roman, court, ville, mont, etc.

Relevons quelques petites erreurs. Page 103 : en 925 la Lorraine n'est pas devenue terre d'Empire, l'Allemagne n'étant pas alors et n'ayant jamais été en droit un Empire avant 1871. — Pages 128 : il n'y avait point de duché de Bouillon au onzième siècle, et Liége a toujours été un simple évêché. — Page 133 : lire Cinq-Mars au lieu de Saint-Mars.

Inutile d'insister sur l'intérêt qu'offrent les thèses de notre distingué collègue. Exprimons le souhait que M. Bruneau, maintenant fixé à Nancy, fasse des patois de la Lorraine l'objet de recherches aussi méthodiques et aussi savantes que celles qu'il a consacrées aux patois ardennais.

R. Parisot.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VII

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

COMPTE RENDU

Paul DENIS, *Ligier Richier, l'artiste et son œuvre*, avec 51 planches hors texte et 44 illustrations dans le texte. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911, 1 vol. in-4, XXVI-426 pages.

Les lecteurs des anciennes *Annales de l'Est* se rappellent peut-être le compte rendu détaillé qu'elles publiaient en 1906 d'une soutenance de thèse de doctorat d'université sur Ligier Richier. L'ouvrage dont il s'agit aujourd'hui est la réédition corrigée, augmentée et magnifiquement illustrée de cette thèse, dont il n'avait été tiré que le nombre d'exemplaires exigé par les règlements universitaires.

Rendons d'abord à la maison Berger-Levrault le tribut d'éloges qu'elle mérite pour cette publication splendide : l'élégance du caractère, l'ampleur du format, la perfection des images font du *Ligier Richier* un vrai livre d'art.

L'auteur dit (p. XXIII) avoir mis neuf années à son ouvrage. Il a, je le crois, fait de son mieux. *Ame ich chan*, c'est la devise de Jean Van Eyck. Mais je le crois aussi qu'avec une connaissance plus complète des alentours de son sujet, avec plus de critique et d'indépendance, avec plus de personnalité et de décision dans le jugement, l'auteur aurait fait beaucoup mieux. Le *Ligier Richier* n'est certes pas un ouvrage définitif. En attendant, il rendra grandement service.

Le sujet imposait un triple travail : recherche des œuvres, recherche des pièces d'archives et de la « littérature » antérieure, élaboration personnelle.

C'est de la première de ces trois tâches que M. Denis me semble s'être

EFERUS - Recherches & Classification Numériques

le mieux acquitté. Il a fait tout ce qui était possible de faire pour voir de ses yeux, et pour nous montrer l'œuvre éparse du Maître de Saint-Mihiel. Photographe habile, il a lui-même pris les nombreux clichés reproduits dans son livre. Ces photographies assurent au *Ligier Richier* un immense intérêt. Certaines, comme celle de la tête de saint Jérôme (pl. XXIV), ou celle de la terre cuite Lignéris (pl. L), ont l'attrait de l'inédit. D'autres, comme les détails du tombeau de Philippe de Gueldres (pl. XXXII-XXXIII), font mieux connaître des monuments insignes. Outre la reproduction de l'œuvre de Richier et de sculptures qui semblent, à tout le moins, sinon provenir de son atelier, du moins témoigner de son influence (pl. V-VII : Calvaire de Génicourt; — pl. VIII : Crucifix de l'église Notre-Dame, à Bar-le-Duc; — pl. XXV : Sépulcre de Clermont-en Argonne; — pl. XXVI : Christ de l'église Saint-Laurent, à Pont-à-Mousson; — pl. XXVII : Crucifix de la cathédrale de Nancy), M. Denis nous donne, en frontispices de chapitre ou en culs-de-lampe, les photographies d'une foule de sculptures secondaires, de la fin du quinzième et du seizième siècle, éparses en Lorraine : moyennant quoi, on se fait quelque idée du milieu où Ligier Richier s'est formé, on l'apprécie par rapport aux artisans plus ou moins médiocres qui ont travaillé dans le même pays, avant ou en même temps que lui. J'aurais aimé que cette partie de la documentation fût plus commentée, plus développée et choisie avec plus de méthode. Ni les sceaux des ducs René II et Charles III ni les armoiries de Nancy n'intéressent le sujet; les Miséricordes de Bouxières-aux-Chênes non plus, et les dessins de Morey, reproduits par M. Denis, sont plutôt mauvais. Mieux aurait valu publier les détails de la porte du Palais Ducal, c'eût été une bonne illustration du développement sur l'ornementation italienne (p. 65); ou le premier monument funéraire de Philippe de Gueldres, dont M. Denis parle à la page 213, note 1, et qui aurait illustré à merveille le développement sur le macabre (p. 200); ou le Christ de pitié à Marville, l'une des plus belles sculptures du seizième siècle qu'il y ait en Lorraine; ou le retable de la maison Sei chepine, à Toul, qui représente le sujet plutôt rare de saint Pierre dans la grotte du *Gallicantus*.

Quant aux pièces d'archives, je n'en vois aucune dont la biographie de Ligier Richier soit redevable à M. Denis. Je regrette d'avoir à formuler derechef les observations que je faisais à ce propos sur la première édition et que mon collègue M. Parisot avait appuyées : quand on cite un document d'archives, c'est un devoir strict, si ce document a été trouvé, cité, étudié par autrui, d'en nommer l'inventeur. *Suum cuique*. Dire, par exemple (p. 40) : « Nous trouvons dans des comptes

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la Prévôté de Kœur, Archives de la Meuse, B, 2807, une note ainsi conçue..... », c'est donner à croire qu'on a découvert cette note, qu'on est le premier à la verser aux débats.

M. Denis a revu lui-même à peu près tous les papiers d'archives concernant son sujet. Que cette revision ne l'ait amené à découvrir aucune pièce nouvelle, en faut-il conclure que les dépôts, de Lorraine et d'ailleurs, ne nous réservent plus aucune révélation sur Ligier Richier? Assurément non. Une chance, par exemple, reste encore, avec les archives abbatiales de Saint-Mihiel. On sait que ces archives, dérobées par des Sanmiellois dans la première partie du dix-neuvième siècle, et qui devaient être vendues sous le manteau à Paris en 1853, sur catalogue dressé en Allemagne (par le doktor L. Tross), ont été en partie saisies par le Gouvernement français et versées aux Archives de la Meuse, série H. Elles ne sont pas encore inventoriées.

De tant de monuments et documents étudiés avec tant de soin, quel parti a tiré notre auteur? Son livre est-il vivant et vrai?

Vivant, il ne pouvait guère l'être. La vie de Ligier Richier nous est trop mal connue. Le caractère de l'artiste, son âme nous échappent. Le milieu familial et local où il s'est formé ne peut être reconstitué. On dirait d'un de ces grands artistes de l'antiquité, dont nous ne connaissons que l'*acmè* approximative, et que quelques œuvres.

Un épisode pourtant de la vie de Richier, un épisode capital, nous est connu; c'est même celui sur lequel nous sommes renseignés par les témoignages les plus circonstanciés et les plus catégoriques, l'adhésion de Richier à la religion réformée. Comme presque tous les grands artistes du seizième siècle, français Ligier Richier est allé à la Réformation. Bien plus, il a fait à sa foi, comme Jean Goujon, le sacrifice de s'expatrier. Il est mort à Genève. Le catholicisme de M. Denis s'est trouvé bien gêné de cette conversion. Au lieu d'en prendre son parti, notre auteur ergote sur les dates; l'art de Richier serait « foncièrement catholique », parce que ses œuvres seraient antérieures à sa conversion. « A partir de 1560, date vraisemblable de la conversion de Richier, on ne rencontre plus aucune œuvre qui puisse lui être attribuée. » (P. 23.) Mais, page 44, M. Denis nous apprend que les comptes de Jacques de Silly, seigneur de Commercy, mentionnent, à la date de 1564, le paiement à Ligier Richier de la somme, considérable pour le temps, de 2.400 francs. L'argumentation de M. Denis, qui relève plutôt de l'apologétique que de la critique, pèche par la base, puisque nous ignorons et la date de la plupart des œuvres de Richier — notamment la date du Sépulcre de Saint-Mihiel — et la date de sa conversion. De ce que le premier document où Richier paraisse comme réformé soit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

daté de 1564, il ne s'ensuit nullement que Richier ait adhéré à la Réforme cette année-là. On peut croire du reste qu'avant d'y adhérer formellement, il a d'abord penché de ce côté, qu'il y a été porté par des sympathies intimes et profondes. L'élite française ne s'est pas décidée brusquement pour la Réforme; ce ne fut pas la conversion de Paul à la porte de Damas; ce fut un besoin de l'esprit et du cœur, qui est allé grandissant, jusqu'à la rupture irrévocable. J'ose dire que M. Denis n'a pas la moindre idée de la psychologie huguenote. Pour parler comme il convenait d'une question aussi délicate que l'adhésion de Richier à la Réformation, il aurait fallu s'informer du protestantisme en France au seizième siècle, des raisons de son succès parmi les « intellectuels » d'alors. La lecture du *Sébastien Castellion* de M. Ferdinand Buisson aurait ouvert à M. Denis des horizons nouveaux pour lui.

Il parle (p. x) de statues de saints sculptées par Richier. Mais, justement, on ne connaît de cet artiste aucune statue de saint, non pas même, quoique Richier fût Lorrain, de statue de saint Nicolas. M. Denis s'efforce de montrer que l'art de Richier est « profondément catholique » (p. 372-734). En quoi? Parce qu'il a sculpté, inlassablement, le drame de la Passion? Mais c'est le thème de l'art chrétien universel, le catholicisme n'en a pas le privilège, il est aussi bien grec, copte, ou protestant, que catholique romain. L'Évangile est à tous les chrétiens. Plus un artiste chrétien est profondément touché par l'Évangile, plus émouvante est l'interprétation figurée qu'il en donne. Quel artiste a été plus profondément inspiré par l'Évangile et la Passion que Rembrandt? Or Rembrandt était calviniste.

Je terminerai par quelques remarques faites de-ci de-là, au cours de l'ouvrage.

P. 26. Une légende, accréditée par dom Calmet, fait de Richier le protégé et l'élève de Michel-Ange : le maître florentin serait allé à Paris par la Lorraine; en passant à Saint-Mihiel, il aurait remarqué le jeune Ligier et l'aurait emmené à Rome. Ce conte à dormir debout, et qui donne la mesure de la critique de dom Calmet, était à rapprocher d'inventions analogues, par lesquelles on croyait jadis honorer l'art français de la Renaissance : c'est ainsi que le Sépulcre de Solesmes a été attribué à trois artistes italiens.

P. 68. Le plus ancien exemple de pilastres à l'italienne, dans une œuvre française, n'est pas au Sépulcre de Solesmes. On en trouve déjà dans l'œuvre de Fouquet.

P. 67. Pourquoi l'Annonciation est-elle représentée sur le tombeau de René II? Parce que ce prince avait pour l'Annonciation une dévo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion particulière. On a une commande « à Gérard Jaiquemin, ymaigier, demeurant à Toul, pour une Nunciade avec les armes de Mgr, qu'il a ordonné mettre sur la tablette de l'autel de la chapelle de Mgr » (Arch. M.-et-M., B, 976, document cité par Lepage et G. Save).

P. 92. A propos de « Gauthier » Richeret. Gauthier n'est pas une forme lorraine : écrire Gaucher ou Gauchon. Ce Gauchon Richeret, qui était doyen d'Hattonchâtel, est le donateur du fameux retable, ses initiales G. R. y sont gravées. Il aurait fallu citer *in extenso* le témoignage retrouvé par M. Germain dans les *Antiquités de la Gaule belgique*, œuvre d'un élève de Gaucher, Richard de Wassebourg.

P. 146. Au pied de la croix du Christ, à l'abbatiale de Saint-Mihiel, se trouvait, selon dom de l'Isle, « un petit chien parfaitement imité ». M. Denis n'explique pas cette curiosité iconographique. Je crois qu'elle a son explication dans les versets 17 (*Circumdederunt me canes multi*) et 21 du Psaume XXI, dont la Vulgate donne cet argument : *Christus Patrem in cruce obsecrat, enumeratis suæ perpessionis appendicibus, ut sibi adsit.* A Montigny-en-Chaussée, dans l'Ile-de-France, un calvaire du milieu du seizième siècle porte cette inscription : *Circumdederunt me canes multi.*

P. 149. Il aurait fallu publier le texte inédit de l'octroi d'indulgence au Calvaire de Briey.

P. 154. Les blessures aux jambes des larrons sont figurées sur un grand nombre de Crucifixions de la fin du Moyen Age. C'est un détail d'iconographie sur lequel on aurait aimé des indications plus complètes.

P. 168. La tête de saint Jérôme a été signalée pour la première fois par Henri Dannreuther, dans la *Lorraine artiste*, du 22 janvier 1893, p. 58. Elle se trouvait alors en possession du chanoine Trancart, à Nancy, le même qui possédait la tête du Christ, laquelle a appartenu depuis à feu Humbert, et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français.

P. 171. L'Enfant du musée du Louvre y est entré en 1852; il fut acheté au prix de 500 francs, de maître Gillotel, avocat à la cour de Poitiers. Ce Gillotel était de Bar-le-Duc (Maxe-Werly, *L'Enfant à la crèche*, p. 2 et 6).

P. 200. M. Denis semble attribuer à l'influence germanique le goût de Richier pour le macabre; et, en même temps, il adhère à la thèse de M. Mâle, qui a revendiqué, avec une grande vraisemblance, l'invention du macabre pour l'art français de la fin du Moyen Age. Il y a ici, comme en d'autres endroits, dans la deuxième édition du *Ligier Richier*, des additions qui auraient comporté des corrections

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au texte primitif. Je crois de plus en plus que Richier ne doit rien à l'Allemagne, ni pour le macabre, ni pour le reste. Le goût du macabre a été commun à tous les auteurs de monuments funéraires, en France, au seizième siècle. Il me semble impossible que le Squelette de Bar ait été un monument « collectif » (p. 204), élevé à la mémoire de plusieurs défunts. Les pages de Courajod sur le squelette sont belles (p. 206), mais plus belle encore celle d'Émile Gallé (*Écrits pour l'Art*, p. 140). Le passage de Job, qui figure dans l'Office des Morts, n'a pas inspiré Richier dans le détail. Job ne tend pas son cœur à Dieu, et si ses chairs sont consumées, sa peau est intacte; elle adhère à ses os, comme celle d'une momie : en lisant le vieux poète sémitique, on a la vision du cadavre, tel que le macèrent et le conservent les sables brûlants de l'Arabie ou de l'Égypte. Au contraire, le Mort de l'art macabre est un cadavre pourri dans nos humides cimetières, il n'a plus de peau sur le visage, nous sommes loin du *pelli meæ adhæsit os meum*. Et M. Denis exagère quand il assure que « Richier a rendu le texte de Job pour ainsi dire à la lettre » (p. 207-208).

P. 211 et suivantes. A propos du tombeau de Philippe de Gueldres, cf. Eugène Delacroix, *Journal*, II, p. 280. Quelques pages sur la pieuse duchesse, sur son ascétisme mystique, auraient été les bienvenues. Il est regrettable que M. Denis n'ait pas connu le *Livre d'Heures* de Philippe, qui appartenait jadis à la Bibliothèque de Saint-Dié et qui se trouve aujourd'hui entre les mains d'un amateur de choses lorraines.

P. 220. Dans l'inscription funéraire de Philippe de Gueldres, je lirais ainsi les vers 4-5 :

> Terre lui soit pour toute couverture :
> C'est le destin de toute créature.

Dans le texte adopté par M. Denis, le vers 4 est incompréhensible, et le vers 5 est faux.

P. 241. Il ne convenait pas, je crois, de dire que « le Sépulcre de Saint-Mihiel a été plus loué qu'étudié ». Les prédécesseurs de M. Denis s'y étaient peut-être mal pris, l'histoire de l'art, au temps de Souhaut et de Dauban, de Dumont et de Cournault, était encore dans l'enfance; mais ces érudits avaient fait de leur mieux. Et les divers mémoires où M. Germain de Maidy a eu à parler du Sépulcre ne témoignent pas précisément d'une étude superficielle.

P. 244, note. Le vitrail de la Ferté-Bernard ne serait-il pas un travail lorrain?

FEEDUS - Recherches & Classification numériques

P. 253. Les recherches de M. Mâle sur l'art et le théâtre religieux à la fin du Moyen Age ont continué celles de Springer (*Mitteilungen der Wiener Centralcommission*, 1860, p. 125). M. Denis ne me semble pas avoir bien compris en quel sens on pouvait parler d'une influence des mystères sur l'art de Richier. Il croit « retrouver dans le Sépulcre le souvenir de quelque Mystère dont le sculpteur avait vu se dérouler les pittoresques tableaux ». Il note qu'en 1548 un *Mystère de saint Étienne* fut joué à Saint-Mihiel. A mon avis, peu importe que Richier ait vu jouer des Mystères; ce qui est sûr, c'est que les sujets qu'il a traités avaient été renouvelés par les Mystères; mais ce renouvellement est bien antérieur à Richier; c'est un fait général, qui s'est imposé à lui, et où il n'est pour rien, ni son temps non plus.

P. 264. M. Denis parle de l'aspect « décrépit » des prophètes du « Puits de Moïse ». Passe pour le Jérémie, dont la caractéristique, dans l'art, est, en effet, d'être émacié par les larmes, et, si l'on veut, décrépit. Mais le David! et surtout le Moïse, ce type de force surhumaine, titanique!

P. 355. L'achat de la terre cuite Lignéris fut proposé en 1906 au Musée du Louvre, qui déclina l'offre. Ce groupe n'est assurément ni une esquisse du groupe principal du Sépulcre, ni, encore bien moins, un fragment de la maquette originale, le nom de maquette ne devant s'appliquer qu'à un modèle grandeur d'exécution. De même, la terre-cuite du presbytère de Clermont-en-Argonne (pl. XIII) n'est pas une maquette, mais une réplique réduite de la Pitié d'Étain (pl. XII). On voudrait savoir de quand datent ces réductions, si elles sont du seizième siècle, ou de beaucoup plus tard. Les seules maquettes de Richier dont nous soyons informés sont les « pourtraictures faictes en terre » du duc Antoine, de la Duchesse sa femme, et de quelques autres personnes, que nous connaissons par un compte d'emballage (Denis, p. 37). Une mention analogue concerne des maquettes envoyées par Michel Colombe à Marguerite d'Autriche.

P. Perdrizet.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VIII

BULLETIN ALSATIQUE

(1912-1913)

J'ai tâché d'être complet dans cette énumération critique des travaux historiques relatifs au passé comme au présent de l'Alsace, dans la mesure indiquée déjà par le bulletin de l'année dernière. Mais je dois répéter ici qu'une partie de ces publications n'est point parvenue aux *Annales de l'Est* malgré les demandes adressées aux éditeurs, et, faute de les avoir vues, je n'ai pu naturellement en parler (1).

§ 1. Bibliographie. — Histoire générale. — M. Kaiser, archiviste de la Basse-Alsace, a fourni le relevé très complet de la littérature historique alsatique pour l'année 1911, avec le concours de M. Winfried Katterfeld (2). M. l'abbé Joseph Clauss a fait paraître un nouveau fascicule, le quinzième, de son utile *Dictionnaire historique et topographique de l'Alsace*, commencé depuis 1895, qui avance bien lentement et est encore loin de sa fin (3). En fait de travaux d'histoire générale, outre ma petite *Histoire d'Alsace*, déjà annoncée dans la dernière *Bibliographie*, par M. Chr. Pfister, et parvenue à sa sixième édition (4), on peut mentionner le volume illustré de M. J.-J. Waltz, l'*Histoire d'Alsace, racontée aux petits enfants d'Alsace et de*

(1) Nous réitérons la prière d'envoyer à la direction de la *Bibliographie lorraine* (Nancy, Berger-Levrault) tous les écrits, volumes, brochures, tirages à part d'ouvrages alsatiques qui pourraient figurer dans ce bulletin.

(2) *Elsaessische Geschichtslitteratur des Jahres 1911* (Z G O R 1912, p. 648).

(3) Clauss (J.), *Historisch-topographisches Woerterbuch des Elsass*. Lieferung XV. Zabern, Fuchs, 1912, p. 897-960 (Rheinbach-Saint-Blaise).

(4) Reuss (R.), *Histoire d'Alsace*, sixième édition revue et corrigée. Paris, Boivin, 1912, 372 p. in-8, ill.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, par l'oncle Hansi (1), qui a soulevé autant de critiques acerbes de l'autre côté du Rhin et parmi les immigrés d'Alsace, qu'il a amusé les lecteurs de ce côté des Vosges et les compatriotes authentiques de Hansi. Ce n'est pas assurément de l'histoire érudite; le récit est parfois un brin fantaisiste, mais les dessins, plus encore que le texte, ont fait la fortune du livre, et quand on en lit la préface, on comprend la réaction violente de l'auteur contre l'atmosphère étouffante de la conquête. On rangera aussi parmi les ouvrages d'ensemble sur le passé de l'Alsace l'*Histoire de l'Église d'Alsace,* de M. l'abbé Truttmann (2), écrite en vue du grand public, et sans renvois aux sources d'aucune sorte. Elle nous expose le développement religieux du pays depuis les légendes de saint Materne, disciple de saint Pierre, jusqu'à l'épiscopat de Mgr Adolphe Fritzen, l'ex-précepteur du roi de Saxe actuel. Les parties relatives au Moyen Age sont les mieux traitées; on se figure aisément ce que peuvent être, sous la plume d'un ecclésiastique ultramontain, les chapitres sur la Réforme et la Révolution, sur cette dernière surtout. L'auteur, déplorant « la folie libérale », affirme qu'elle mit en mouvement 44.000 guillotines (p. 156). Napoléon III lui-même, si docile aux influences cléricales, est accusé d'avoir « violenté l'Église » (p. 225).

§ 2. Archéologie préhistorique. Période gallo-romaine. — M. Forrer a continué, dans le *Bulletin d'archéologie alsacienne,* ses études sur le cimetière néolithique, découvert près de Lingolsheim (3); il nous en donne une autre, fort intéressante, sur une habitation sur pilotis, trouvée près d'Erstein (4), et une troisième sur les crânes de la période néolithique alsacienne (5). M. A. Fuchs s'est occupé à propos du Ballerstein, près de Dabo, des habitants des Vosges, durant l'âge de pierre (6). Il a commencé en outre la publication d'un grand travail sur la civilisation des populations celtiques établies sur les crêtes vosgiennes et dans les replis de nos vallées, spécialement dans les environs de Saverne, travail qui paraît devoir être l'étude la plus

(1) *L'Histoire d'Alsace racontée aux petits enfants d'Alsace et de France par l'oncle Hansi, avec beaucoup de jolies images de Hansi et de Huen.* Paris, Floury, 100 p. in-4.

(2) TRUTTMANN (A.), *Kirchengeschichte des Elsasses, ein kurzes Handbuch.* Rixheim Sutter u. Comp. 1912, XIV-273 p. in-8.

(3) *Anzeiger für elsaessische Altertumskunde,* 1912, p. 215. — *Das neolithische Graeberfeld bei Lingolsheim,* III.

(4) *Ein neolithischer Pfahlbau bei Erstein* (Ibid., p. 243).

(5) *Das Schaedelmaterial der elsaessischen Neolithik* (Ibid., p. 281).

(6) *Auf den Spuren der jüngeren Steinmenschen in den Vogesen* (E M 1912, p. 193).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

complète consacrée jusqu'ici à la matière (1). Continuant et rectifiant les travaux antérieurs des Morlet et des Goldenberg, il nous y parle de leurs demeures, de leurs mœurs, de leur culte, etc.; il faut espérer, que, une fois terminée, cette étude consciencieuse sera tirée en volume, avec les nombreuses planches qu'y a jointes l'auteur. M. C. Obereiner (2) et M. Stolle (3) s'occupent, une fois de plus, de l'endroit où se livra la bataille décisive entre César et Arioviste, le premier insistant sur l'Ochsenfeld comme lieu de la rencontre, le second s'attaquant avec âpreté à la « prétendue » découverte d'un camp de César près d'Epfig, faite par le défunt architecte Winckler. M. Christian Pfister est venu faire à Colmar une très intéressante conférence sur l'Alsace romaine (4), et M. L. G. Werner a consacré un mémoire à Mulhouse et ses environs à l'époque romaine, c'est-à-dire à la région qui vit naître plus tard les premiers habitants de la cité actuelle (5). M. George Strach, architecte, a étudié l'influence que les Celtes et les Romains ont exercée sur la construction des villes alsaciennes, et leur orientation, en se guidant sur les plus anciennes de ces localités (Strasbourg, Saverne, Vieux Brisach, Riquewihr, Wattwiller, Cernay, Marlenheim, etc.). C'est aux spécialistes à discuter les vues ingénieuses mais parfois un peu trop aventureuses et conjecturales de l'auteur (6).

M. F. Pajot nous décrit le territoire de Belfort à l'époque de l'invasion des barbares (7).

§ 3. Moyen Age. — Il y a, comme déjà les années précédentes, peu de choses à signaler sous cette rubrique, en dehors de l'histoire purement locale. Énumérons d'abord la suite de la *Vie latine de sainte Odile*, du P. Peltre, éditée par dom Dartein, avec une traduction française et plusieurs annexes (8). On peut mentionner aussi le travail de M. K. Stenzel, sur la politique de la ville libre de Strasbourg, durant le premier tiers du quinzième siècle, dans ses rapports avec les affaires générales du Saint-Empire romain, et plus particulière-

(1) *Die Kultur der Keltischen Vogesensiedelungen, mit besonderer Berücksichtigung des Wasserwaldes bei Zabern* (E M 1912, p. 549-613. Se continue par toute l'année 1913).

(2) *César et Arioviste en Alsace* (R C A 1912, p. 352, et 1913, p. 104).

(3) *Das bei Epfig angeblich aufgedeckte Caesarlager, eine Dichtung* (E M 1912, p. 65).

(4) *L'Alsace romaine* (R A 1912, p. 79).

(5) *Mulhouse et ses environs à l'époque romaine* (B M H M 1912, p. 5).

(6) Strach (Georg), *Der keltische und roemische Einfluss auf den Staedtebau im Elsass*. Berlin, Decker (Schenk), 1912, VI-114 p. in-8, cartes.

(7) *Le Territoire de Belfort à l'époque de l'invasion des barbares, du quatrième au cinquième siècle* (B S B E 1912, p. 157).

(8) *La Vie latine de sainte Odile* (R A 1912, p. 105, 181, 270).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment vers le temps des guerres contre les Hussites (1). Mais le plus important des ouvrages se rattachant à cette période, c'est celui dans lequel M. Fritz Kiener, professeur à l'Université de Strasbourg, a entrepris d'étudier en détail la lente constitution du domaine des princes-évêques de Strasbourg et surtout l'origine et le développement de leurs droits régaliens, à travers les premiers siècles du Moyen Age. La première partie a seule paru jusqu'ici; c'est une étude très fouillée, riche en idées nouvelles et qui soulèvera sans doute plus d'une controverse dans le monde des spécialistes de la féodalité (2).

§ 4. Temps modernes. — Nous ne sommes guère plus riches pour l'histoire du seizième siècle. Il y a lieu de noter le discours académique de M. Jean Ficker, sur les commencements de l'enseignement supérieur à Strasbourg, exposé bien fait et accompagné de notes érudites et substantielles (3). M. W. Sohm a exposé dans un livre intéressant sinon complètement impartial, les rapports d'abord sympathiques, puis plutôt hostiles, que la nouvelle Haute École de Strasbourg, représentée surtout par son premier recteur, Jean Sturm, entretint pendant un demi-siècle avec le clergé luthérien de la petite république, devenu de plus en plus hostile aux idées plus larges des premiers réformateurs locaux (4). M. l'abbé Martin Vogeleis nous communique, d'après une plaquette rare de la Bibliothèque consistoriale de Colmar, une poésie historique, d'un ton populaire, sur la campagne de Henri II en Alsace (1552), composée par Henri Wirry (5). On peut mentionner aussi, dès maintenant, la critique sévère, mais justifiée, que fait M. Otto Winckelmann d'un livre de M. Herbert Koch, sur les registres paroissiaux d'Alsace-Lorraine. L'article du savant archiviste municipal sur l'importance de ces registres comme documents historiques, fournira bien des indications utiles aux travailleurs locaux (6).

Pour le dix-septième siècle, nous avons à signaler d'abord l'intéressant mémoire de M. W. Katterfeld, sur la participation des repré-

(1) *Strassburg's Reichspolitik im fünfzehnten Jahrhundert* (Z G O R 1912, p. 234).

(2) Kiener (Fr.), *Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischoefe von Strassburg, I.* Leipzig, Quelle u. Meyer, 1913, VIII-149 p. in-8.

(3) Ficker (Joh.), *Die Anfaenge des akademischen Studiums in Strassburg.* Strassb., Heitz, 1912, 52 p. in-8.

(4) Sohm (W.), *Die Schule Johann Sturm's und die Kirche Strassburg's in ihrem gegenseitigen Verhaeltniss*, 1530-1581. München, Oldenbourg, 1912, XIV-317 p. in-8.

(5) *Ein Lied über den Einzug der Franzosen im Elsass im Jahre 1552* (E M 1912, p. 311).

(6) *Zur Frage der Kirchenbücherbestaende in Elsass-Lothringen* (Z G O R 1912, p. 640).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sentants de la république de Strasbourg aux délibérations du Congrès de Munster et d'Osnabruck, le célèbre jurisconsulte, le Dr Marc Otto, siégeant dans cette dernière ville, tandis que le secrétaire de la chancellerie strasbourgeoise, Ernest Heuss, défendait les intérêts de la ville libre, à Munster. Le travail de M. K. est rédigé d'après des pièces, en bonne partie inédites, des archives municipales; c'est une contribution notable à l'histoire d'Alsace durant la négociation des traités de Westphalie (1). M. J. Roth raconte brièvement, en y utilisant quelques documents inconnus jusqu'ici, l'invasion des bandes du duc Charles IV de Lorraine, en 1651-1652 (2). Enfin c'est ici que nous mentionnerons le plus commodément le très intéressant ouvrage de M. le doyen Bertrand Auerbach, sur les relations entre la France et le Saint-Empire romain, depuis la paix de Munster jusqu'à la Révolution française (3). Grâce aux riches dossiers des Archives des Affaires étrangères, il a pu renouveler un sujet, si souvent traité déjà, du moins en partie, approfondir les attitudes successives de Louis XIV vis-à-vis des États immédiats de l'Empire, situés entre les Vosges et le Rhin, expliquer sa mainmise progressive sur l'Alsace, clôturée par le succès final des *réunions* de 1680. Pour la période postérieure, M. Auerbach a très bien montré combien et pour quelles causes l'ascendant de la France, ayant atteint son apogée avant la paix de Ryswik, a diminué constamment au cours du dix-huitième siècle, à mesure que naissait en Allemagne un sentiment national, hostile à la perpétuelle ingérence du dehors. En même temps qu'une page très curieuse d'histoire générale, son livre nous présente un chapitre notable de l'histoire spéciale de l'Alsace dans la seconde moitié du règne de Louis XIV. — A cette époque appartiennent encore les dossiers trouvés par M. Louis Suess, aux archives départementales de Colmar, et d'après lesquels il nous raconte quelques procès de sorcellerie jugés dans la seigneurie de Ribeaupierre, entre 1577 et 1683. On n'y rencontre d'ailleurs guère de traits nouveaux sur ces tristes aberrations du bon sens au temps jadis, si souvent déjà étudiées et décrites (4).

Pour le dix-huitième siècle, je ne vois à citer qu'une note donnant quelques extraits des procès-verbaux du Magistrat de Wissembourg, relatifs à la plainte portée par la corporation des boulangers contre

(1) *Die Vertretung Strassburg's auf dem Westfaelischen Friedenscongress* (I G E L 1912, p. 137).

(2) *Ein Nachspiel des 30 jaehrigen Krieges im Elsass* (E M 1912, p. 361).

(3) Auerbach (B.), *La France et le Saint-Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française*. Paris, Champion, 1912, LXXIII-485 p. in-8. Cf. B L 1911-1912, p. 50-52.

(4) *Die Hexenprozesse in der Herrschaft Rappoltstein* (E M 1912, p. 445, 526, 574).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un de ses membres, Jérôme Konrad, qui avait épousé la fille du bourreau municipal. L'auteur anonyme y a joint quelques autres indications sur la famille de cet exécuteur des hautes œuvres et sur ses démêlés avec le Magistrat (1720-1725) (1). M. Angel Ingold a continué à publier, en appendice à la *Revue d'Alsace*, le curieux *Journal du palais*, du conseiller Michel Holdt, dont nous avons déjà parlé, et qui nous permet de pénétrer si avant dans le monde judiciaire de Colmar, pendant les dernières décades de l'ancien régime (2). M. Aug. Hertzog nous offre des extraits du récit de voyage d'un touriste allemand dans le comté de Dabo, en 1778. Cet anonyme avait habité quelque temps l'Alsace, mais l'éditeur n'a pu découvrir son nom et de plus il a négligé de nous indiquer plus exactement le titre de la collection dans laquelle parut son récit (3).

§ 5. Révolution. — M. Aug. Hermann s'est imposé la tâche fort utile de mettre au jour le plus de cahiers de doléances alsaciens possible, puisque la plupart sont encore inédits. Il a publié successivement ceux de Montreux-Vieux, Bassemberg, Dornach, Enzheim, Gerstheim, Huningue et Strasbourg, avec de nombreux cahiers spéciaux et professionnels de cette dernière ville; ceux du clergé de Belfort-Huningue; ceux de Soulz, Wasselonne, Westhausen et Wilwisheim (4). Nous devons à M. Raymond Guyot un volume compact de renseignements biographiques et bibliographiques sur J.-F. Reubell, le constituant de Colmar, conventionnel et membre du Directoire (5); nous regrettons seulement que l'auteur du beau livre *Le Directoire et la paix de l'Europe* n'ait pas trouvé les loisirs nécessaires pour mettre lui-même en œuvre plus complètement les matériaux réunis par un labeur pénible et nous ait privés de la sorte de la monographie complète et définitive que nous attendions de sa plume si compétente, sur un personnage qui, de quelque façon qu'on le juge d'ailleurs, fut sans conteste un des plus marquants parmi les Alsaciens de la Révolution. J'ai retracé moi-même, d'après les procès-verbaux du Directoire du Bas-Rhin, les efforts faits inutilement par l'administration départementale, pour y faire accepter par l'opinion publique la constitution

(1) *Aus der Schinderischen Familie in Weissenburg* (E M 1912, p. 520).

(2) *Journal du palais du Conseil souverain d'Alsace par Val.-Michel-Antoine Holdt*, publié par Angel Ingold, t. V, p. 1-129. Colmar, Huffel, 1912, in-8.

(3) *Ein deutscher Tourist im Dagsburger Lande, 1778-1779* (E M 1912, p. 17, 94).

(4) *Neue Urkunden zur Geschichte der grossen Revolution im Elsass* (E M 1912, p. 1, 85, 178, 249, 333, 381, 429, 494, 541, 597, 653).

(5) Guyot (R.), *Documents biographiques sur J. F. Reubell, 1747-1807*. Paris, Berger-Levrault, 1912, 184 p. in-8.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

civile du clergé et pour calmer les passions religieuses locales, jusqu'au moment de la chute de la royauté (1). M. l'abbé Gass a entrepris de raconter dans la *Feuille diocésaine de Strasbourg* l'histoire du Grand Séminaire pendant la Révolution. Les deux premiers chapitres, *Le Grand Séminaire pendant la Révolution*, et le *Séminaire du Clergé constitutionnel*, appartiennent au présent bulletin, et l'on en verra la suite dans celui de 1913 (2). M. Oscar Muller, s'occupe des cloches de Neuwiller, avant et pendant la Révolution (3). M. l'abbé Joseph Lévy nous entretient de la défense de visiter les pèlerinages étrangers, promulguée par les autorités administratives du Haut-Rhin, au cours de la période révolutionnaire (4). M. l'abbé Léonard Fischer a continué son travail sur le jeune vicaire Stackler, de Neuve-Église, guillotiné à Strasbourg, comme réfractaire, en 1796, travail déjà mentionné l'année dernière (5). M. W. Beemelmans a étudié, d'après les documents des archives locales, les cérémonies publiques célébrées à Saverne depuis 1790, en descendant jusqu'à l'année 1830 (6). M. J. Joachim nous entretient des fêtes civiques organisées à Delle au temps du Directoire (7). A ses deux premiers volumes, sur *Quatre généraux de la Révolution*, déjà signalés la dernière fois, M. Arthur Chuquet en ajoute un troisième, qui clôt la série et qui renferme, lui aussi, de nombreuses pièces relatives à Hoche, à Desaix, à Kléber, qui tiennent dans notre histoire provinciale d'alors une si grande place, l'un parce qu'il est né sur notre sol, les autres pour l'avoir libéré de l'invasion étrangère (8). D'autres généraux nés en Alsace ont vu, quoique infiniment moins illustres, leurs biographies reconstituées par le zèle pieux de leurs concitoyens, dans la seconde série des *Anciens généraux du territoire de Belfort*, commencée par feu M. Dubail-Roy et mise au point, après sa mort, par M. Louis Herbelin. Elle comprend le baron J.-P. Béchaud, tué à Orthez, en 1813, le baron Alexandre Strolz († 1841), le vicomte G. Beuret († 1828) et le baron Xavier Boyer († 1851), qui, nés de 1770 à 1772, ont tous commencé leur carrière sous les drapeaux de la Répu-

(1) *La Constitution civile du Clergé et le Directoire du département du Bas-Rhin (Juillet 1790-juillet 1791)* (Revue Historique, 1912, t. CX, p. 1, 247).

(2) *Das Priesterseminar waehrend der Revolutionszeit — Das Konstitutionnelle Priesterseminar (Strassburger Diœzesanblatt*, t. XXXI, 1912, p. 462, 551).

(3) *Das Schicksal der Glocken von Neuweiler* (E M 1912, p. 397).

(4) R C A 1912, p. 400, 485.

(5) R C A 1912, p. 46, 112, 170.

(6) *Oeffentliche Feste in Zabern in der Zeit von 1790-1830* (I G E L 1912, p. 6).

(7) JOACHIM (J.) *Les fêtes civiques à Delle au temps du Directoire (1796-1799)* (B S B E 1912, p. 51).

(8) CHUQUET (A.), *Quatre Généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau*, t. III, Paris, Fontemoing, 1912, 452 p. in-8.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

blique (1). M. Charles Schmidt nous a donné, d'après les documents des Archives nationales, un récit très curieux, très clair et pondéré de l'annexion de Mulhouse à la France en 1798; il y expose les raisons surtout matérielles qui ont amené la petite république, alliée des cantons suisses, à consentir à la réunion avec la grande république française, réunion qu'elle n'eut jamais à regretter dans la suite (2).

§ 6. Dix-neuvième siècle, jusqu'en 1870. — Cette rubrique est relativement pauvre cette année. A l'histoire du Consulat et de l'Empire, appartient l'étude *Administrateurs civils et militaires dans le Bas-Rhin après le dix-huit Brumaire*, dans laquelle j'ai montré, d'après les procès-verbaux de l'administration centrale du département, combien, dès 1799, les personnages militaires traitaient parfois de haut les fonctionnaires civils de la république (3). On peut mentionner encore quelques lettres du capitaine de chasseurs à cheval L. G. Kuss, publiées par M. Paul Stoeber, et relatives à ses campagnes de 1809 à 1812 (4). C'est à l'histoire de la Restauration que se rattachent les extraits des rapports secrets adressés par Jean-Marie Demougé, au marquis de Vaulchier, préfet du Bas-Rhin, de mai 1822 à octobre 1823. Dans le dernier volume du *Jahrbuch*, feu M. Théodore Renaud avait esquissé la singulière physionomie de ce personnage, avocat de nom, agent secret royaliste pendant la Révolution, espion bénévole sous Louis XVIII; les présents extraits forment comme le complément de son précédent travail, qui fut l'un des derniers de l'auteur (5). Pour le règne de Louis-Philippe et de Napoléon III, nous n'avons à mentionner qu'un travail de M. Hans Kaiser, archiviste de la Basse-Alsace, sur la *Lutte contre la langue allemande dans les écoles alsaciennes, de 1833 à 1870* (6), écrit sur des matériaux fournis par le dépôt confié à ses soins. C'est un mémoire intéressant, mais écrit par un savant absolument étranger à la vie de notre province avant l'annexion et beaucoup trop jeune pour avoir pu connaître par lui-même l'état des

(1) *Biographies des anciens généraux du territoire de Belfort, deuxième série* (B S B E 1912, p. 87).

(2) Schmidt (Charles), *Une Conquête douanière, Mulhouse, 1785-1798*. Paris, Berger-Levrault, 1912, VII, 162 p. in-8.

(3) *Feuilles d'Histoire*, publiées par A. Chuquet. Paris, 1912, p. 18.

(4) B M H M 1912, p. 81.

(5) *Aus den Meldungen des Geheimpolizisten Demougé, 1822* (I G E L 1912, p. 82).

(6) Kaiser (H.), Prof. u. Archivdirektor, *Der Kampf gegen die deutsche Sprache in den elsaessischen Schulen von 1833-1870*. Strassburg, Elsass-Lothringische Kulturfragen, Heft IV, 1913, 56 p. in-8. Voy. aussi l'article de M. E. Hattner, *La Guerre à la langue française dans les écoles d'Alsace-Lorraine* (Cahiers de la Ligue pour la défense du droit des peuples, avril-mai 1913) et Cahiers alsaciens (septembre 1913).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

écoles d'alors, ce qui explique qu'il se soit fait l'écho de certaines paperasseries administratives déposées dans son fonds d'archives. Dans les dernières années du second Empire, on a essayé en effet, mais sans aucun esprit de suite, non pas de supprimer l'allemand dans les écoles primaires rurales, mais d'y introduire un peu plus la langue officielle du pays auquel l'Alsace était, depuis près d'un siècle, rattachée de cœur. M. Kaiser n'a évidemment pas saisi l'énorme différence entre l'administration française rédigeant parfois des circulaires et même des arrêtés, mais trop indifférente ou trop sage pour insister sur leur mise en vigueur, et la bureaucratie prussienne qui, dès le lendemain de la conquête, se mit rudement à l'œuvre pour extirper jusqu'aux derniers vestiges de la langue française qui, tout naturellement, s'était infiltrée des villes dans les campagnes. Son exposé s'appuie sans doute sur des pièces d'archives authentiques; mais il me sera permis d'affirmer, comme témoin, qu'il ne concorde pas avec la réalité des faits.

§ 7. L'Alsace depuis la guerre de 1870. — Nous avons à mentionner d'abord la suite des lettres de M^lle^ Emilie Mohler, dont une main amie anonyme a commencé la publication l'année dernière, sous le titre : *Selestat, Strasbourg et Sainte-Marie-aux-Mines en 1870-1871*, en y joignant quelques réponses du P. Gratry; elles se rapportent aux derniers mois de la guerre (1). Une thèse de droit, de M. A. Girardot, examine la question si compliquée de l'option des Alsaciens-Lorrains, non pas à un point de vue plus général ou politique, mais en s'attachant aux principes du droit des gens, tel qu'il était reconnu en 1870, et tel que l'interprétait alors le gouvernement allemand. Sur des points assez secondaires, l'auteur convient que cette interprétation n'était pas correcte, mais il approuve encore moins, tant en théorie que dans leurs conséquences, les solutions défendues à cette époque par le gouvernement français (2). La conférence de M. Jacques Preiss sur Jacques Kablé nous rappelle les grandes luttes qui suivirent l'annexion et dans lesquelles le vaillant député de Strasbourg joua l'un des premiers rôles jusqu'au jour où, presque au lendemain de son dernier triomphe électoral, la mort le terrassa (avril 1887). Nous ne pûmes alors que suivre en silence son cercueil, les puissances du jour ayant mesquinement défendu que ses concitoyens lui rendissent un dernier

(1) R A 1912, p. 31, 146, 212.

(2) Girardot (D^r^ A.), *Die Optionsfrage in Elsass-Lothringen, eine voelkerrechtliche Studie.* Strassburg, Heitz u. Mündel, 1913, 98 p. in-8.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hommage public. L'Alsace n'oubliera pas le patriote d'une énergie si calme, qui combattit pour ses libertés aux plus mauvais jours de son histoire (1). Sociologue distingué, mais politique un peu naïf, feu M. Jacques Novicow a consacré son dernier ouvrage à vouloir démontrer aux gouvernants et aux populations du nouvel Empire germanique que l'annexion de l'Alsace-Lorraine était un obstacle à l'expansion allemande. S'obstinant à méconnaître le caractère profondément réaliste de la politique contemporaine, il s'imagina qu'il amènerait les conquérants à laisser aux habitants du pays d'Empire le libre choix de la patrie préférée, rêve irréalisable en un temps où la force règne sans partage, mais rêve généreux dont lui tiendront compte tous les esprits qui se refusent à déserter la cause de la liberté (2). M. Paul Acker, l'auteur des *Exilés*, a réuni sous un titre commun, *Le Beau Jardin* (3), une série d'études sur sa terre natale, publiées d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, etc... On y trouve, en dehors de quelques articles plus courts, un tableau général, très pittoresque, des paysages de l'Alsace, de ses mœurs, de son passé, de ses aspirations contemporaines, une appréciation juste et sympathique de l'œuvre d'Erckmann-Chatrian, et surtout deux études analytiques et descriptives bien réussies, de Mulhouse et de Colmar. Le volume est dédié à M. André Waltz, l'aimable et si compétent bibliothécaire de cette dernière ville (4). M. J. Keppi, « secrétaire général du parti du centre alsacien-lorrain », a mis au jour une brochure, hérissée de statistiques, sur les journaux d'Alsace-Lorraine (5), mais dans laquelle on ne trouve nullement, comme on devrait s'y attendre, des indications précises sur le nom et les tendances de ces journaux, sur leurs rédacteurs, sur leur influence dans le pays, etc. (6). Au fond, ce n'est qu'un

(1) Preiss (J.), *Jacques Kablé et l'Alsace-Lorraine depuis 1870*. Conférence faite à Paris. Paris, Librairie Alsacienne-Lorraine, 1913, 56 p. in-8.

(2) Novicow (J.), *L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande*. Paris, Alcan, 1913, VI-392 p. in-18.

(3) Allusion à la parole plus ou moins authentique de Louis XIV, descendant la côte de Saverne et s'écriant : « Quel beau jardin ! »

(4) Acker (P.), *Le Beau Jardin*. 3e édition, Paris, Plon-Nourrit, 1912, 299 p. in-18.

(5) Keppi (J.), *Die Zeitungen Elsass-Lothringens, eine statistische Studie*. Strassburg, Herder, 1913, 96 p. in-8.

(6) L'auteur nous fournit seulement quelques données générales. Le pays d'Empire compte 82 journaux quotidiens, bi-hebdomadaires, hebdomadaires, etc. Ladessus, 19 se déclarent franchement *catholiques ;* 25 appartiennent à diverses tendances *libérales*, 2 aux *démocrates-socialistes ;* 11 sont des feuilles *gouvernementales ;* 21 déclarent n'appartenir à *aucun parti* (?). Toute cette classification est bien vague et bien arbitraire; on n'apprend même pas dans quelle proportion ces journaux sont dirigés par des autochtones ou des immigrés. Leur tirage total, à eux tous, serait de 314.600 exemplaires.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

énergique appel aux groupes ultramontains d'Alsace pour renforcer encore le nombre et le tirage des feuilles spécifiquement « catholiques ».

§ 8. Histoire locale. — Les travaux sur l'histoire des différentes localités alsaciennes sont, comme toujours, assez nombreux. Ceux qui ont rapport à la capitale elle-même s'occupent presque tous de notre antique cathédrale, qui, toute menacée qu'elle soit par les ravages du temps, reste le palladium de la cité. M. Émile de Borries a consacré un mémoire érudit aux origines de Notre-Dame de Strasbourg et, contrairement à l'opinion traditionnelle, il veut qu'elle ait occupé d'abord l'emplacement de l'église de Saint-Thomas actuelle et pense que c'est au onzième siècle seulement que l'église cathédrale fut transportée dans l'Argentoratum romain (1). M. Aug. Rieffel a feuilleté et extrait, à l'intention des épigones, les registres d'inscription mis à la disposition des visiteurs étrangers, sur la plate-forme de la cathédrale, depuis qu'on ne leur a plus permis de faire graver leur nom dans les pierres même de l'édifice. De 1818 à 1870, il y a relevé bien des noms illustres; il y a glané quelques beaux vers, quelques pensées spirituelles, au milieu d'un fatras d'inepties triviales, en y joignant des notes biographiques qui ne sont pas toujours d'une exactitude absolue; en somme, sa courte brochure fera passer un quart d'heure amusant au lecteur (2). M. Paul Scherdlin a mis au jour les résultats d'une curieuse enquête sur les causes qui, dans les dernières années, ont amené une diminution notable des colonies de pigeons sauvages qui nichaient depuis des siècles sur la cathédrale. Pour lui, la principale de ces causes, c'est l'asphaltage des places et des rues autour de l'édifice, où les oiseaux trouvaient autrefois leur nourriture (3). MM. Stern, Hæring et Ernst, pasteurs en exercice à l'église protestante de Saint-Thomas, ont raconté à leurs paroissiens l'histoire de l'édifice lui-même, et celle des événements qui s'y rattachent, depuis le commencement du moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine. Leurs trois conférences réunies en une brochure, illustrée d'une quinzaine de planches, constituent une histoire populaire de l'une des plus connues et des plus vastes églises de Strasbourg (4).

(1) *Die aelteste Strassburger Bischofskirche* (Z G O R 1912, p. 383).

(2) Rieffel (Aug.), *Die Fremdenbücher der Münsterplattform, 1818-1870.* Strassburg, Staat, 1912, 96 p. in-8, planches.

(3) Scherdlin (P.), *Ueber die Abnahme der verwilderten Tauben am Strassburger Münster.* Colmar, Decker, 1912, 91 p. in-8.

(4) *Drei Vortraege über die Geschichte der Thomaskirche.* Strassburg, Du Mont-Schauberg, 1913, 67 p. in-8, planches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pour les localités de moindre importance, nous les énumérerons dans l'ordre alphabétique, sans nous arrêter à les grouper en villes, villages, monastères ou châteaux. Dans des notes qu'il n'eut plus le temps de rédiger, mais qui contiennent des matériaux utiles, feu M. Dubail-Roy a décrit Belfort au quinzième siècle, en s'aidant surtout des comptes communaux (1). M. Charles Engel, le nouvel archiviste municipal de Colmar, a commencé la publication de l'*Inventaire sommaire* de son riche dépôt, publication que tous les travailleurs locaux, et ceux aussi du dehors, souhaiteront de voir se continuer sans interruption et s'achever le plus tôt possible (2). M. Thiébault Walter a raconté l'histoire de la prévôté de Saint-Nicolas à Enschingen, dans la Haute-Alsace, fondée par Cluny dans la vallée de la Larg, depuis le quinzième siècle jusqu'en 1789. Cette étude sur un monastère peu important par lui-même est intéressante pour les temps modernes, parce qu'on peut y suivre de près la lutte des influences française et autrichienne, depuis le ministère de Richelieu (3). M. l'abbé Th. Nartz, poursuit la publication de sa monographie sur Epfig, petite ville de la Basse-Alsace, étude déjà signalée la dernière fois (4). M. Aug. Scherlen continue patiemment la mise au jour de son utile *Inventaire des Archives anciennes de Kaysersberg*, également mentionné au bulletin précédent (5). L'histoire de Mulhouse n'est représentée cette fois, que par une note de M. Ed. Benner, relative au déplacement, opéré en 1912, du monument érigé en 1828, au mathématicien et philosophe Lambert, lors du centenaire de sa naissance. M. Benner publie les procès-verbaux officiels de ces deux cérémonies (6). M. F. Dollinger continue l'intéressante série, si splendidement illustrée, de ses *Châteaux d'Alsace ;* il nous raconte cette fois les destinées de celui d'Osthoffen et nous en fait connaître les possesseurs successifs, les Bock, les Zuckmantel, les Grouvel; les descendants du baron Grouvel le possèdent encore aujourd'hui (7). Les quelques notes réunies en 1818 par L. G. de Beer, dans de vieux registres et livres de raison, forment une espèce de petite chronique de Ribeauvillé (1638-

(1) *Belfort au seizième siècle* (B S B E 1912, p. 13).

(2) Engel (C.), *Repertorium des Stadtarchiv's Colmar i. E.* Heft I. Colmar, Strassb. Druckerei, 1913, VII-113 p. in-4.

(3) *Die Propstei zu St. Nikolaus in Enschingen, ein Beitrag zur Geschichte der Cluniazenser im Ober-Elsass* (I G E L 1912, p. 33).

(4) R C A 1912, p. 119, 177, 230, 287, 363, 428.

(5) *Inventar des Alten Archivs der Stadt Kaysersberg* (E M 1912, p. 49, 113, 161, 229, 325, 380, 422, 467, 533, 583).

(6) B M H M 1912, p. 67.

(7) R A I 1912, p. 1.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1738) qui ne présente pas d'ailleurs grand intérêt (1), non plus que la notice anonyme sur le Val Saint-Grégoire, qui semble avoir été surtout écrite pour encadrer les dessins de M. Maurice Achener (2). Mais nous signalons à l'intérêt de nos lecteurs le second volume du bel ouvrage de M. Alexandre Dorlan, sur Schlestadt. Son *Histoire architecturale et anecdotique* de la vieille ville impériale nous conduit jusqu'en 1910, et constitue pour le vieux Schlestadt à la fois un tableau vivant de son histoire et un bel album qui nous présente les monuments divers de son passé. Cette monographie fait honneur à la fois à la patience érudite de l'auteur et à la munificence de l'éditeur, si c'est lui qui en a fait les frais (3). M. E. Herr a colligé avec non moins de patience les chartes dispersées de l'ancien couvent de femmes de Sindelsberg, fondé vers 1115 et depuis longtemps disparu, résorbé par sa puissante voisine, l'abbaye de Marmoutier (4). Le F. Édouard Sitzmann commence l'esquisse d'une histoire de Stephansfeld près Brumath, fondé au treizième siècle, comme hospice et dirigé par les frères du Saint-Esprit, jusqu'à la disparition de l'ordre. Le récit s'arrête au commencement du dix-huitième siècle et sera continué (5). M. Paul Wentzcke publie une charte de l'évêque Conrad II de Strasbourg, relative à l'abbaye de Surbourg (1190-1191) (6). Nous retrouvons encore la suite du travail de feu M. le chanoine Hanauer, sur les *Archives de Thann*, déjà cité autrefois (7) et nous terminerons ce paragraphe en signalant le commencement d'une étude de MM. Aug. Gasser et C. Oberreiner, sur le village aujourd'hui disparu de Wuenheim, près de Soultz (8).

§ 9. Biographies. — Nous énumérerons la série de ces notices plus ou moins détaillées sur des personnages plus ou moins marquants appartenant à l'Alsace, dans l'ordre chronologique, comme nous l'avons fait jusqu'ici. Il faut donc nommer tout d'abord la quatrième et dernière partie de l'étude de M. Jules Lutz, déjà signalée, sur Nicolas

(1) R A 1912, p. 409.

(2) R A I 1912, p. 29.

(3) Dorlan (Al.), *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt*. T. II. Paris, J. Tallandier, 1912, x-580 p. gr. in-8, illustré.

(4) Herr (E.), *Das ehemalige Frauenkloster Sindelsberg, Urkundenbuch mit einleitenden historischen Untersuchungen*. Strassburg, Heitz u. Mündel, 1912, II-256 p. in-8.

(5) *Stephansfeld* (R C A 1912, p. 655, 723).

(6) *Zur aelteren Geschichte des Stiftes Surburg* (Z G O R t. XXVII, p. 1).

(7) *Les Archives de Thann* (R A 1912, p. 18, 296).

(8) *Un village disparu, Wuenheim* (R A 1912, p. 433).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Prugner, le réformateur de Mulhouse, mort comme professeur à Tubingue, en 1557 (1). M. le chanoine A. M. P. Ingold nous raconte les premières années de la vie de Louis de Beer, né à Ribeauvillé en 1777, et qui gouverna la principauté de Bénévent, au nom de Talleyrand, alors que l'ex-évêque d'Autun en était le bénéficier (2). Le même nous esquisse la silhouette d'un brave soldat alsacien, Jean-Baptiste Parade, tué à Essling en 1809 (3). Une autre biographie militaire, rédigée par l'intéressé lui-même, le Mulhousois Jean Baumgartner, capitaine de la garde nationale mobile de 1815, nous est communiquée par extraits par un petit-fils de l'auteur; celui-ci y raconte son entrée au service en 1811, et le récit s'arrête en 1813, à la bataille de Leipzig (4). M. Émile de Borries retrace avec sympathie et en utilisant la littérature abondante du sujet, la physionomie de Louis Bautain, d'abord professeur au collège royal, puis à la Faculté des lettres de Strasbourg, plus tard directeur du Séminaire épiscopal, enfin professeur à la Faculté de théologie catholique de Paris. Sans nous faire connaître de faits nouveaux, M. de Borries caractérise bien cet *excitateur* des intelligences à l'apogée de sa brillante carrière académique; mais il s'exagère peut-être l'importance et la durée de son œuvre, car, même à ce moment, Bautain ne fut pas un penseur original (5). Nous devons à M. Aug. Gasser un récit détaillé de l'existence passablement tourmentée du capitaine Richard, qui eut son jour de célébrité, lorsqu'il arrêta, en 1836, dans la cour de la caserne de la Finckmatt, le prince Louis Bonaparte, quand celui-ci risqua l'échauffourée de Strasbourg. Le sergent-major d'alors, devenu capitaine plus tard, en pâtit quand l'aventurier de 1836 fut devenu empereur; il dut renoncer à tout espoir d'avancement et quitta finalement le service (6). M. Paul Casper nous communique quelques lettres inédites de Philippe de Golbéry, l'archéologue bien connu, adressées à Auguste Guillaume Schlegel, de 1832 à 1834 (7). M. le chanoine Schickelé donne la suite de sa biographie détaillée de l'abbé Maimbourg, curé de Colmar, mort en 1854 (8). C'est également la suite d'un travail déjà

(1) *Nicolas Prugner* IV (B M H M 1912, p. 31).
(2) R C A 1912, p. 471, 535, 616, 648.
(3) R A 1912, p. 57, 223.
(4) B M H M 1912, p. 55.
(5) *Louis Bautain, ein Ausschnitt aus dem geistigen und religioesen Leben Strassburg's in der ersten Haelfte des 19ten Jahrhunderts* (I G E L 1912, p. 99).
(6) *Le capitaine Richard et Napoléon III* (R A 1912, p. 241, 349).
(7) R A 1912, p. 370.
(8) R C A 1912, p. 4, 69, 131, 196, 257, 523.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

signalé que les *Souvenirs du vicaire général Rapp*, extraits du *Journal* de ce dignitaire ecclésiastique; ils renferment bien des détails curieux sur l'histoire ecclésiastique d'Alsace sous la seconde République et le second Empire (1). Nous approchons de l'époque contemporaine avec la conférence émue de M. Émile Hinzelin, *La Vérité sur Erckmann-Chatrian* (2), et avec l'étude de M. Louis Kubler sur le sculpteur Frédéric-Auguste Bartholdi, et ses œuvres d'art conservées à Colmar (3), étude enrichie de nombreuses photographies. Une nouvelle série des lettres de feu *Henry Bardy et ses correspondants alsaciens*, nous présente la correspondance échangée avec le zélé archéologue de Cernay et de Colmar, M. Armand Ingold père (4). M. l'abbé Cetty a continué sa biographie de Mgr Winterer, le curé de Mulhouse, le député de Thann, dans une série d'articles consacrés cette fois à l'étude de l'homme de lettres et de l'homme politique (5). M. A. Kannengiesser a retracé avec une chaleur communicative la vie et l'activité politique et sociale de Léon Lefébure, successivement député du Haut-Rhin et de Paris, et membre de l'Institut (6). Nous devons à M. Samuel Rocheblave, professeur à l'École des Beaux-Arts, une notice détaillée sur le grand collectionneur alsacien, M. Jean Dollfus (1823-1911), né à Mulhouse, qu'il quitta pour Paris en 1871; l'auteur a joint à cette étude la reproduction des plus belles toiles de cette galerie célèbre (7). M. Ferdinand Scheurer a consacré à M. Philippe Berger, ancien professeur au Collège de France, sénateur du territoire de Belfort, et président de la Société d'émulation de cette ville, quelques pages où il rappelle brièvement tous les services rendus au pays par le défunt (8). Enfin l'on peut mentionner ici trois notices sur des artistes encore vivants : le peintre André Engel, né à Bâle en 1880, mais de bonne souche alsacienne (9); le sculpteur Félix Voulot, né à Altkirch, en 1865, fils de l'archéologue, auteur des *Vosges avant l'histoire* (10); le peintre Auguste Zwiller, né à Didenheim, en

(1) R C A 1912, p. 299, 372, 436, 493, 560, 628, 747.
(2) E M 1912, p. 341.
(3) *Friedrich August Bartholdi und seine Vaterstadt Colmar vor 1870* (E M 1912, p. 257).
(4) *Henry Bardy et ses correspondants alsaciens*, IV (R A 1912, p. 422).
(5) *Mgr Winterer* (suite) (R C A 1912, p. 21, 99, 156). — Un tirage à part de cette étude a paru à Mulhouse, en 1912, 172 p. in-12.
(6) Kannengiesser (Mgr A.), *Léon Lefébure*. Paris, Lethielleux, 1912, VIII-491 p., in-8.
(7) R A I 1912, p. 53.
(8) B S B E 1912, p. 1.
(9) R A I 1912, p. 45.
(10) R A I 1912, p. 15.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1850 (1); ces deux dernières notes sont sorties de la plume exercée de M. André Girodie.

§ 10. Histoire de la civilisation (arts, sciences, agriculture, industrie, commerce, etc.). — Sous cette dernière rubrique, se rencontreront forcément des travaux plus ou moins hétérogènes, mais qui auraient, plus difficilement encore, trouvé place dans l'un des paragraphes précédents, et qui ont cela de commun, c'est qu'on peut les rattacher, d'une façon plus ou moins directe, à l'histoire de la civilisation alsacienne. C'est une espèce de tableau d'ensemble de cette civilisation qu'a voulu esquisser M. Félix Blumstein fils, dans une étude qui paraît plutôt le programme d'un travail futur plus étendu; les éléments en sont groupés ici d'une façon quelque peu tumultueuse, si je puis dire, un peu trop comme au hasard, mais les matériaux sont suffisants pour un travail rédigé plus à loisir, et l'auteur a bien fait d'appuyer sur le contingent fort appréciable que l'Alsace a fourni, depuis des siècles, et dans des directions les plus diverses, au développement général de l'esprit humain (2). M. F. Hœber nous a donné une étude technique très fouillée sur l'architecture de la Renaissance, à Schlestadt, ornée d'une centaine de planches (3). Une notice anonyme nous montre, avec illustrations à l'appui, les deux curieuses statues de paysans en bois sculpté du maître-autel d'Isenheim, récemment découvertes dans la collection Boehler à Munich et dont la place serait évidemment, auprès de l'autel même, au musée de Colmar (4). M. Louis Herbelin nous offre un aperçu rapide de l'*Histoire de la botanique dans le territoire de Belfort*, tableau dans lequel il fait défiler devant nos yeux nombre de savants plus ou moins connus (et pas tous belfortains), depuis Jérôme Brunschwig et Jean Bauhin jusqu'à ceux de nos jours (5). On peut y joindre le mémoire de M. H. Fleurent, sur les examens de maîtrise qu'avaient à subir les chirurgiens de Colmar au dix-huitième siècle (6).

Le beau volume in-quarto, publié à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association des droguistes d'Alsace-Lorraine, par les soins de M. Georges Hofstetter, renferme, en dehors d'autres contributions

(1) R A I 1912, p. 93. Avec de nombreuses reproductions de ses tableaux.
(2) *L'Influence alsacienne dans le progrès des sciences* (R C A 1912, p. 207, 265, 328).
(3) Hœber (Fr.), *Die Frührenaissance in Schlettstatt, ein Beitrag zur elsaessischen Architekturgeschichte*, 77 p. in-4, ill. (R A I 1912, pagination séparée).
(4) R A I 1912, p. 47.
(5) B S B E 1912, p. 197.
(6) R A 1912, p. 1.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

moins importantes, un très intéressant mémoire de M. Hofstetter lui-même sur le développement historique du commerce des drogues dans la province; un travail de M. le Dr Charles Belin, sur l'organisation médicale et l'hygiène publique à Strasbourg, depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution; un autre de M. A. Hertzog sur la viticulture en Alsace-Lorraine; un autre encore de M. Paul Holl, sur les botanistes alsaciens. Mentionnons encore l'étude de M. W. Teichmann, sur le curieux *Inventaire d'un bourgeois de Strasbourg*, au début du seizième siècle, dressé dans son immeuble, au *Paysan bleu*, place Kléber, aujourd'hui démoli. N'oublions pas enfin de mentionner une autre étude de M. le Dr Aug. Kassel, consacrée aux usages locaux des fêtes patronymiques dans nos villages alsaciens (1).

M. G. Martzloff a écrit l'histoire du développement agricole de l'Alsace au dix-neuvième siècle, sous le régime français; il y marque les progrès considérables que les gouvernements successifs, depuis le premier Empire jusqu'à Napoléon III, ont fait faire à l'élevage du cheval, des bêtes à cornes, etc., par la création de comices agricoles, d'écoles d'agriculture, d'expositions fréquentes, par l'introduction de cultures nouvelles et la réorganisation de la surveillance vétérinaire. L'auteur rend donc pleinement hommage aux efforts de l'administration d'avant 1870, tout en constatant que bien des progrès restaient à accomplir (2). M. Jos. Klein nous raconte l'histoire de l'industrie des treillis mécaniques, telle qu'elle se pratiquait à Schlestadt dès le dix-septième siècle, et dont le développement ultérieur se rattache au nom d'Ignace Roswag au dix-huitième siècle, et à celui de Louis Lang au dix-neuvième siècle (3). L'histoire littéraire est uniquement représentée par un travail de M. Karl Walter, sur les rapports que le poète allemand Uhland entretint avec quelques confrères alsaciens, surtout avec Auguste et Adolphe Stœber, les deux écrivains d'origine strasbourgeoise établis à Mulhouse (4). On est assez embarrassé de classer le volume de M. André Lichtenberger sur l'Alsace, puisqu'on peut à la fois le revendiquer pour la géographie, l'histoire et la littérature; mais il importe peu de classer ici l'auteur si plein de talent et si sympathique du *Petit Trott*, de *Notre Minnie*, et de *Juste Lobel, l'Alsacien ;* s'il a réuni sous une même couverture des descriptions

(1) *Festschrift Zehnjaehriges Stiftungsfest des Elsass-Lothringischen Drogistenvereins herausgegeben von Heinr. Hofstetter.* Strassburg, Els. Loth. Druckerei, 1912, 200 p. in-4, illustr.

(2) Martzloff (G.), *Die Landwirtschaft im Elsass im vorigen Jahrhundert, unter franzoesischer Herrschaft.* Strassburg, Riedel, 1913, 93 p. in-8.

(3) *Die Metalltuchweberei in Schlettstadt* (E M 1912, p. 293).

(4) *Uhland's Beziehungen zum Elsass* (E M 1912, p. 501).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pittoresques de la terre natale, des légendes, des récits pour les jeunes, c'est qu'il prétend faire aimer l'Alsace aux petits comme aux vieux, et on peut lui prédire qu'il y réussira (1). C'est à la littérature aussi, à une branche très populaire de la littérature alsacienne, que se rattache le travail de M. le Dr Kassel, sur les petits impromptus, les *Sprüchle* de deux ou quatre lignes, d'un ton plaisant, satirique, parfois même rabelaisien; plus connus dans les Alpes bavaroises, et dans celles du Tyrol où on les cultive sous le nom de *Schnaderhüpfeln*, ils se retrouvent également dans mainte localité de l'Alsace. Le diligent collectionneur de notre folklore local a réuni près de deux cents spécimens du genre, parfois avec les airs, et ceux qui comprennent nos dialectes alsaciens prendront plaisir à parcourir sa collection (2). Il nous reste à mentionner la suite des recherches de M. Émile Kiffer, sur les fêtes de mai et celles de Pentecôte en Alsace et en Lorraine, recherches déjà signalées dans notre dernier bulletin (3).

Rod. Reuss.

(1) Lichtenberger (André), *Les Beaux Voyages. En Alsace.* Vincennes, Les Arts graphiques, 1913, 115 p. in-18, illustr. en couleurs.

(2) *Sprüchle* (*Schnaderhüpfeln*) *im elsaessischen Volksmund* (I G E L 1912, p. 219).

(3) *Ein Mai- und Pfingstgebrauch in Lothringen und im Elsass*, III (E M 1912, p. 145, 215).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

EFERUS - Recherches & Classification numériques

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

ACHENER (M.), 202.
ACKER (P.), 199 et n. 4.
Adalbéron Ier (évêque de Metz), 43.
Adalbéron II (évêque de Metz), 38.
Adalbert d'Alsace (duc de Lorraine), 33.
ADAM (Ch.), 80 et n. 2, 4, 5 et 6, 81, 82, 83.
Adelaïde (impératrice), 43.
Adolphe (duc de Berg), 13.
Adrien IV (pape), 46.
Affracourt, 170.
AGACHE (D.-A.), 146 et n. 1.
Agen, 140.
Agnès de Poitiers (impératrice), 43.
Agnès (duchesse de Lorraine), 46.
AIMOND (abbé Ch.), 19.
Albéron de Montreuil (archevêque de Trèves), 44.
Albert, 167 n. 1.
Alexandre VII (pape), 50.
Alger, 65.
Allemagne, 34, 35, 39, 40, 41, 83, 104, 107, 111, 116, 121, 127, 130, 133, 139, 140, 143, 169, 182, 185, 188, 194.
Allemand-Rombach (*L'*), 25 et n. 4, 26.
Allier (département), 71 et n. 1.
Alpes bavaroises, 207.
Alpes bernoises, 132.
Alsace, 14, 25 et n. 4, 70 et n. 7, 71 et n. 2, 75 et n. 2, 88, 95, 133 et n. 1, 190 et n. 3, 191 et n. 1, 192 et n. 4 et 6, 193 et n. 6, 194, 195 et n. 4, 197, 198 et n. 2, 199 et n. 5, 200, 201, 202, 204, 205, 206 et n. 2 et 4, 207 et n. 1 et 2.
Alsace (*Haute-*), 201.
Alsace (*Basse-*), 201.
Alsace-Lorraine, 61, 79, 97, 99, 101, 102, 103, 104, 113, 126, 127, 131, 193 et n. 6, 197 n. 6, 199 et n. 2, 205, 206.
Alsace-Lorraine (Le Messager d'), 70.
Alsace-Lorraine (boulevard d'), 141.
Altkirch, 204.
Altwies, 21.
Amance (château), 46.
Amance (J. d'), 36 et n. 5.
Amanvillers, 91.
AMBROISE (E.), 15 et n. 1.
Anaxagore, 162.
Andernach, 44.
Andilly, 39 et n. 2.
ANDLAU (D'), 126, 127 et n. 1.
Angilram (évêque de Metz), 24.
Angleterre, 107, 111, 132, 139, 140, 143, 169.
Angoulême (duchesse d'), 75 et n. 3.
Anjou, 38.
Anneville (famille d'), 19, 20 n. 1.
Anneville (Jean d'), 19.
Antoine (duc de Lorraine), 36, 189.
Anvers, 130, 140.
APPELL, 82.
Apremont (seigneur d'), 28.
Apremont-aux-Merlettes (Mahaut d'), 20.
Arabie, 188.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. D'), 68 et n. 4, 81.
Arc (Jacques d'), 172.

(1) Les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, de châteaux, d'églises, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Arches, 77 et n. 3.
Archon-Despérouses, 171.
Ardant (G.), 96.
Ardenne, 181 et n. 1, 182.
Ardennes (département), 118, 135.
Argonne, 28.
Arioviste, 192 et n. 2.
Armoises (J. des), 37, 38.
Arnould (Sophie), 154.
Artois (comte d'), 73 et n. 8.
ATALONE, 83.
Aube (département), 128.
Auberive-Villerupt, 101.
Auboué, 105.
Audun-le-Roman, 132.
AUERBACH (B.), 80, 81, 82, 146, 194 et n. 3.
Auerstædt, 90.
AUSONE, 26.
Australie, 141.
Austrasie, 35 et n. 1, 36, 40, 41.
Autriche (Marg. d'), 189.
Autun, 203.
Avignon, 50, 72.
AVRIL (R. D'), 147 et n. 2, 160 et n. 1, 170, 171.
Ayen (duc d'), 167 n. 1.

Baccarat, 135.
Badel (famille), 76 et n. 5.
BADEL (É.), 21 et n. 3, 74 et n. 4, 76 et n. 5, 83.
Baillard (frères), 31 et n. 2 et 3, 174, 175, 176, 177.
Bains-les-Bains, 61 et n. 5.
Baireuth (margrave de), 163.
BALDENNE (F.) (Voir BALDENSPERGER).
BALDENSPERGER (F.), 70 n. 6, 158.
Bâle, 130.
Balkans (guerre des), 84.
Balland, 81.
Ballerstein, 191.
Ballon, 153.
Balzac, 176.
BAPST (G.), 89, 91, 92, 93.
BARAIL (général du), 91.
Baroncourt, 132.
BARDY (H.), 62, 204 et n. 4.
Bar (duché de), 20, 46 (Voir *Barrois*).
Bar (comtes ou ducs de), 13, 19, 24, 28, 46.
Bar-le-Duc, 19, 21, 29, 30, 44, 45, 48 et n. 3, 51, 58 et n. 1 et 3, 72 et n. 11, 76 et n. 3, 80, 81, 83, 152, 154 et n. 4 et 5, 156, 159 et n. 1, 184, 187, 188.
Bar-le-Duc (neuve ville de), 21.
Bar-le-Duc (ville haute de), 21 et n. 4.
BARRÈS (M.), 31, 70, 155 et n. 3, 156 et n. 2, 158, 159 et n. 1, 166, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179.
Barrois, 12 n. 3, 13, 15 et n. 2, 20, 29, 30 et n. 1, 35, 36, 56 n. 2, 57 et n. 3, 154 et n. 5. Voir *Bar* (duché de).
Barthélemy (évêque de Laon), 44.
Bartholdi (F.-A.), 204 et n. 3.
Bas-Rhin (département), 195, 196 n. 1, 197.
Bassemberg, 195.
Bassompierre, 51.
BAUDIN (P.), 114.
Baudouin II (comte de Flandre), 43.
BAUDOT (J.), 159 et n. 1, 172, 173.
Baudricourt (de), 172.
Bauffremont (abbesse de l'Étanche), 36 et n. 3.
Bauffremont (seigneur de Domremy), 36 et n. 3.
Bauhin (J.), 205.
Bautain (abbé L:), 203 et n. 5.
Baumgartner (J.), 203.
Bayon, 44, 63 et n. 3, 114.
Bazaine (maréchal), 87, 89, 90.
BAZAINE (G.), 91 et n. 3.
Béatrice de Cusance (duchesse de Lorraine), 17, 49.
Beaujolais, 99.
Beaumont, 87.
BEAUPRÉ (J.), 17, 30.
Beaurepaire, 73.
BEAUREPAIRE-FROMENT (DE), 151 et n. 4.
Beausin (curé de Destry), 22 et n. 3.
Beauvais (Oise), 70.
Beauvau (prince de), 15.
Béchaud (J.-P.), 196.
BECK (J.), 152 et n. 1.
BÉDIER (J.), 151, 152 et n. 1.
BEEMELMANS (W.), 65 et n. 2, 196.
BEER (L.-G. DE), 201, 203.
Bégin, 66, 67.
BEKER (D.), 85 et n. 4.
Belfort, 103, 133, 192 et n. 7, 195, 196, 197 n. 1, 201 et n. 1, 204, 205.
Belgique, 106, 130, 132.
Belin (Ch.), 206.
Bellay (J. du), 161.
Belleau, 124.
Bellot (F.-A.-T.), 154.
Bellot, 81.
Benech, 81.
Bénévent, 203.
BENNER (Ed.), 201.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

Benney, 38.
Benoist-Hanappier, 81.
BENOIST-LÉVY (G.), 145 et n. 1.
Bérard (A.), 141.
Berger (Ph.), 204.
BERGER-LEVRAULT, 183.
Bergère (P.), 167 n. 1.
BÉRIC (R.), 159.
BERLET (Ch.), 56 et n. 1 et 2, 57.
Berlin, 147.
Bernadotte, 72 et n. 1.
BERNARD (J.-M.), 152 et n. 2.
BERNARDIN (lieutenant), 36 et n. 3, 53 et n. 2, 61.
BERNAYS (E.), 18, 19 et n. 1.
Berry (duc de), 74 et n. 2.
Berthe de Souabe (duchesse de Lorraine), 38.
Bertram (évêque de Metz), 36, 38.
Bertrand, 81.
Beszard, 81.
Beuret (G.), 196.
Beurges (Alex. de), 51 et n. 6.
Bezanson (M^me^), 81 [Voir Viville (de)
Biarritz, 156.
Bibiena (Galli de), 163, 164.
Bibliographie Lorraine, 57, 181.
Bichat, 122.
BIGET (H.), 83.
BINET, 80.
Birmingham, 145.
Bissy (M^gr^ Thyard de), évêque de Toul, 21.
Bitche (comté de), 16.
BIZET (P.), 108 et n. 2, 109.
Blainville, 132, 136.
BLAIR (de), 52.
BLAISE (H.), 79 et n. 6.
Blâmont, 102.
Blâmont (seigneur de), 15, 25.
BLAHAY, 97.
BLOCH (C.), 69 et n. 3.
BLUMSTEIN (F.), 205.
Bock, 201.
Bœhm, 66 n. 1.
Bœhler, 205.
BOHIN (L.), 115 et n. 1, 116, 117.
Bois-Chenu, 159, 172, 173.
Bois-la-Ville, 18.
BOIZOT (G.), 69 et n. 5, 76 et n. 11, 81.
BOMPARD (G.), 66 n. 1.
Bompard (O.), 96.
Bonaparte (consul), 66 et n. 1.
Bonaparte (L.), 203.
Bonneval, 38 et n. 1.
Bonvalot, 81.
Bordeaux, 108.
BORNÈQUE (E.), 133 et n. 1.
BORRIES (E. DE), 200, 203.
Bosserville, 174, 177.
BOSSU (L.), 20 n. 1 et 3, 82.
BOTTELIN, 123 et n. 2.
Bouches-du-Rhône (département), 99.
BOUCHOT (L.), 12 et n. 3.
BOUDET (P.), 27 et n. 3, 59 et n. 5.
Bouillon, 182.
Boulay, 60 et n. 2.
BOUR, 13.
Bourbaki, 92.
Bourgogne, 175.
Bourgogne (duché de), 35.
Bourgongne (de), 55 et n. 1.
BOURGUIN, 130 et n. 2.
Bournville, 143, 145.
BOUTROUX (E.), 82.
BOUTROUX (P.), 82.
BOUVIER, 64.
Bouzières-aux-Chênes, 184.
Bouzières-aux-Dames, 135, 136.
BOUXIN (colonel), 73 et n. 6.
Bouzonville, 60 et n. 2.
BOYÉ (P.), 80 et n. 7, 163.
Boyer (X.), 196.
Braun, 104.
Brazy (A.), 54.
Bréchainville, 73, 74 n. 1.
Bresson, 81.
Bret, 164.
Brice (Voir Brisse).
BRICHET (J.), 48 et n. 4.
Brienne (collection de), 12.
Briey, 18 et n. 3, 51 et n. 2, 95, 96, 104, 105, 107, 108, 110, 122, 129, 132, 133 et n. 2, 187.
Brigue, 132.
Brisse, 64 et n. 3.
Brixey (abbaye de), 25.
BROCARD (L.), 95 et n. 2 et 3, 96, 129, 149.
Brognon, 63.
Bruges, 28, 35.
BRUNEAU (Ch.), 181, 182.
Brunetière, 169.
Bruno (saint), 44.
Brunon (évêque de Toul) (Voir saint Léon IX).
Brunschwig (J.), 205.
Brunswick (Wilhelmine de) Voir Civry (comtesse de)].
Bruxelles, 140.
Bucarest, 141.
BUFFET (J.), 112.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bugnon (Ch.), 111 et n. 1, 112.
Buisson (F.), 186.
Bussang, 61 et n. 4, 159.
Buvignier (Ch.), 55, 75 et n. 5.
Buzy, 52.
Byron, 178.

Cadbury, 143, 145.
Calendini, 81.
Calmet (dom), 186.
Camasse (Marianne, comtesse de Forbach), 23.
Camberra, 141.
Cambrai, 41.
Camonin (S.), 54 et n. 1.
Canrobert (maréchal), 92.
Capétiens, 34.
Carolingiens, 35.
Caron (P.), 69 et n. 4.
Carré de Malberg (J.-B. L.), 61 et n. 2.
Carrière (place de la), 142.
Casper (P.), 203.
Castel, 21 et n. 6.
Castellion (S.), 186.
Cathal (J.), 87 et n. 1.
Catherine (sainte), 172.
Catherine (duchesse de Lorraine), 19.
Cauvelet (Ch.) (Voir du Quenelet).
Cernay, 192, 204.
Cervia (Arnauld de) (Voir Cervolles).
Cervolles (Arnauld de), 14.
César, 192 et n. 2.
Cetty, 204.
Cézard, 83.
Chabert (F.-M.), 52 et n. 3.
Châlons, 114.
Chambéry, 140.
Champagne, 30 et n. 1, 152.
Champagne (comtes de), 35.
Champenay (F.-G. de), 159.
Champigneulle (capitaine), 47.
Champigneulles, 101.
Champorcin (Mgr des Michels de), 21.
Chappes (famille), 62.
Chappes-Lassaulx (affaire), 62 n. 2.
Charaux, 81.
Chardot, 114.
Charles de Lorraine (cardinal, évêque de Metz), 47.
Charlemagne (empereur), 46.
Charles-Quint (empereur), 47.
Charles VI (empereur), 15.
Charles le Chauve (roi de France), 44, 46.
Charles le Simple (roi de France), 46.
Charles VII (roi de France), 37.
Charles VIII (roi de France), 47 n. 1.
Charles X (roi de France), 75 et n. 2.
Charles le Téméraire (duc de Bourgogne), 35.
Charles (duc de Lorraine), 161 n. 1.
Charles II (duc de Lorraine), 29, 36.
Charles III (duc de Lorraine), 47, 52 et n. 4, 184.
Charles IV (duc de Lorraine), 17, 29, 49, 50 et n. 1, 52, 194.
Charles V (duc de Lorraine), 17, 51 et n. 7, 52.
Charmes, 20, 109.
Châteaubriand, 179.
Château-Salins, 155.
Châtelet (Mme du), 153, 163.
Chatelin (chanoine), 67.
Châtillon-Commentry, 106.
Chaufour, 39.
Chaumont, 118, 119.
Chaumont (seigneur de), 23.
Chauny, 130.
Chevert (général), 52 et n. 2.
Chiers (rivière), 101, 106, 131.
Childebert III (roi d'Austrasie), 35, 36.
Childeric II (roi d'Austrasie), 35.
Chili, 99.
Chinon, 172.
Chiny (comté de), 19, 29.
Choiseul-La Beaume, 51 et n. 2.
Choiseul-Stainville, 51 et n. 3.
Chopin, 58 et n. 8, 59 n. 1.
Christian IV (duc de Deux-Ponts), 24.
Chuquet (A.), 196 et n. 8, 197 n. 3.
Cim (A.), 76, 156, 157 et n. 1.
Cimochowski (Voir Cim).
Cinq-Mars, 182.
Cirey-sur-Blaise, 163, 164, 165.
Cirey-sur-Vezouse, 114.
Civry (comtesse de), 79 et n. 1.
Clairefontaine, 100.
Clairey, 102.
Clairon II, 163.
Clarisses (monastère des), 58 et n. 3.
Claudot (C.), 26 et n. 1.
Clauss (J.), 190 et n. 3.
Clerey, 124.
Clermont, 33.
Clermont (de), 164.
Clermont-en-Argonne, 63, 184, 189.
Clermontois, 28, 61.
Cletes, 192.
Clodion (quartier), 142.
Clovis II (roi de Neustrie), 35.
Cluny, 201.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Coanet, 103, 136.
Cohorn, 71.
Colchen (curé), 22.
Colin (abbé), 81.
Colin (L.), 159.
Colin-Muset, 152 et n. 1.
Colle (général), 72 et n. 2.
Collet (famille), 76 et n. 6.
Collet (V.), 20 et n. 2, 76 n. 6.
Collignon (A.), 21 et n. 2, 83, 171, 173.
Collé,164.
Colmar, 120, 191, 194, 195, 199, 201 et n. 2, 203, 204, 205.
Colmar (comtesse de) [Voir Civry (comtesse de)].
Colnel (E.), 73 et n. 1.
Cologne, 38, 143.
Colombe (Michel), 189.
Commentry, 106.
Commercy, 69 n. 4, 101, 109, 185.
Concorde (place de la), 142.
Condé (princes de), 28.
Conrad II (évêque de Strasbourg), 202.
Conrad Probus (évêque de Toul), 38.
Conrad II (empereur), 43.
Conrad III (roi des Romains), 42.
Conrad le Roux (duc de Lorraine), 42.
Cons-la-Grandville, 55 et n. 2.
Constantin (Ch.), 67 et n. 1.
Contenson (de), 54.
Contrexéville, 110.
Corbin (P.), 34 et n. 2.
Corday (Charlotte), 65 et n. 1.
Corday (P.-J. de), 65.
Cornet (C.), 64 et n. 1.
Cornu (C.) (Voir Cornet).
Cosme III de Médicis (grand-duc de Toscane), 52 et n. 5.
Côte-d'Ivoire, 99.
Côte-d'Or (département), 99, 118.
Côtes-du-Nord (département), 99.
Courajod, 188.
Cournault, 188.
Courtaud-Profiterol, 162 et n. 1.
Coyviller, 124.
Craïova, 141.
Crevoisier d'Hurbache (de), 119 n. 2, 121 et n. 4, 122, 126 et n. 3 et 5.
Cropsal, 81.
Cuny, 81.
Custine (Fr. de), 51 et n. 7.

Dabo, 191, 195.
Dagobert II (roi d'Austrasie), 35.
Dagonville, 53, 54 et n. 1.
Daguin, 110.
Damas, 186.
Damas (R. de), 73 et n. 5.
Damas-devant-Dompaire, 151 et n. 1.
Damvillers, 19.
Danemark, 121.
Danis, 79.
Dannreuther, 30, 80 et n. 9, 187.
Darmesteter (J.), 154, 155 et n. 1.
Darney, 16.
Dartein (dom de), 192.
Dauban, 188.
Daum, 135.
Dauné, 75.
David, 189.
Dayvillers, 70.
Debidour (A.), 72.
Dedovo, 99.
Delacroix (E.), 188.
Delahache (G.), 75 et n. 7.
Delaunay (Dr P.), 59 n. 2.
Deligny, 92.
Delle, 196 et n. 7.
Demiau (commandant H.), 69.
Demougé (J.-M.), 197 et n. 5.
Denis (A.), 58 n. 6, 72 n. 1.
Denis (P.), 26, 27 et n. 1, 146, 147 et n. 1, 183, 184, 186, 187, 188, 189.
Dennery (général), 71 et n. 4, 72 et n. 2, 7 et 9.
Depont, 57 et n. 2.
Dépréaux (A.), 63 n. 4, 66 n. 1, 70 et n. 3 et 7, 71.
Desaix, 196 et n. 8.
Desmarets, 164.
Desnoiresterres, 163.
Dessez (Ch.), 79 n. 7, 96.
Destry, 22 et n. 1, 23.
Déterville, 166.
Devanlay, 72 n. 10.
Devaux (L.), 117 et n. 1.
Devaux, 163, 164.
Didenheim, 204.
Diderot, 167.
Diderrich (E.), 20 et n. 6 et 7, 21 et n. 6, 51 n. 5, 52 et n. 4, 54 et n. 5, 73 et n. 3, 76 n. 8.
Didier-Laurent (abbé A.), 38 et n. 1.
Dietrich, 101.
Dieulouard, 100.
Dieuze, 59 n. 6, 69 n. 4.
Doin, 96.
Dollfus (J.), 204.
Dollinger (F.), 201.
Domèvre, 22.
Dominicains (rue des), 157.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Domremy, 36 et n. 3, 37 et n. 5, 171, 172, 173.
Don (cosaques du), 73.
Donat (père), 49.
Donnot (Cl.), 78.
DORLAN (Alex.), 202 et n. 3.
Dornach, 195.
DORVEAUX, 81.
DOSSE (capitaine E.), 89 et n. 3.
Doubs (département), 99.
Drouot (général), 71, 72.
Drouville, 54 et n. 2.
Drumgold, 164.
DUBAIL-ROY, 196, 201.
Dubois-Thainville, 65 et n. 2.
DUCROCQ (G.), 75 et n. 8.
DUFLOS, 120 et n. 1.
DUHOURCAU (F.), 156 et n. 2.
DUMAST (baron de), 51 n. 6.
Dumont (J.), 59.
DUMONT (P.), 159.
Dumont, 188.
DUNAN (M.), 71 et n. 1.
Dunkerque, 130, 131, 140.
Dupont des Loges (Mgr), évêque de Metz, 79 et n. 2.
Duquesnoy, 58 et n. 4.
DUQUET (A.), 91.
Duval-Arnould, 96.
DUVERNOY (E.), 25 et n. 4, 26, 32 et n. 1, 33, 37 et n. 2, 51 et n. 2, 54 et n. 2, 59 et n. 3 et 4, 70 n. 5, 81, 150 et n. 1.

Éclaireurs (corps des), 70.
École forestière, 80 et n. 1.
Écoles chrétiennes (frères des), 68, 69 n. 1.
Égypte, 188.
EICHINGER (L.), 88 et n. 5.
Elbe (île d'), 74.
Emerich (évêque de Vienne), 52.
ENGEL (Ch.), 201 et n. 2.
Engel (A.), 204.
Enschingen, 201 et n. 3.
Enzheim, 195.
Epfig, 192, 201.
Epiez, 23 et n. 1.
Épinal, 16, 23 et n. 2, 71, 79, 87, 101, 119, 120, 135, 139.
Équateur (république de l'), 141.
Erckmann-Chatrian, 181, 199, 204.
Ermesinde (comtesse de Luxembourg), 19.
ERNST, 200.
Erpigny (Martiny d'), 20 et n. 6.
Erstein, 191 et n. 4.
Escale (de l'), 20.
Esch (famille d'), 36 et n. 4.
Espagne, 52 et n. 4, 99.
Espinal (Ch. d'), 73 et n. 7.
Essling, 203.
Est (de la France), 99, 100, 102, 103 et n. 1, 106 et n. 1, 107, 109, 116, 118, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 134, 135, 141, 142, 147, 152, 170, 183, 190.
Est (école professionnelle de l'), 79 et n. 8.
ESTÈVE (E.), 31 n. 1, 154 et n. 2 et 3, 162, 168, 169, 179,
Étain, 62 et n. 2, 189.
Étanche (L'), 36.
Étang (rue de l'), 141.
Étienne de Bar (évêque de Metz), 14, 38, 46.
ÉTIENNE (Ch.), 22 n. 3, 59 et n. 6.
ÉTIENNE, 81.
Étienne (mystère de saint), 189.
Étival, 15, 16 et n. 1, 68 et n. 3.
Eudes II (comte de Chartres, de Blois et de Troyes), 44.
Eugène III (pape), 46.
EVRARD (H.), 27 et n. 6, 28, 29.

Fabert (colonel), 71.
Fabre (colonel, dit Fabrefonds), 70.
Fabvier (général), 72 et n. 4.
FAGEOT-DAMRÉMONT (P.-A.), 159.
FAGUET (E.), 114, 169.
Failly (général de), 84 et n. 1.
Faure (M.), 12.
Faust, 177.
FAVIER (J.), 11 et n. 1.
Favre (Ch.), 71.
FAVRET, 68 et n. 3.
Ferry II (duc de Lorraine), 46.
FERRY (R.), 80 et n. 8.
FERRY, 81.
FÉRY (J.), 158.
FICKER (J.), 193 et n. 3.
FISCHER (L.), 196.
Flabémont, 38.
FLACH (J.), 29.
Flamant, 80.
Flavigny-sur-Moselle, 31 n. 3, 174.
Flavy (G. de), 37.
FLEURENT (H.), 205.
FLOQUET, 80, 82.
FLORY (O.), 16 et n. 4, 17, 77 et n. 2.
Forbach, 85, 89 et n. 1.
Forbach (seigneurie de), 23, 24 et n. 1.
Forel (Cl.), 75.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Forêt (Ch.), 15 et n. 2.
Forrer, 191.
Fouchécourt, 73 et n. 7.
Foug, 24 et n. 2, 25 et n. 1, 79.
Foulque (archevêque de Reims), 43.
Fouquet, 186.
Fraize, 158.
France, 11, 12 n. 2, 23, 34 et n. 2, 35, 37, 39, 41, 44, 47 n. 1, 49, 52, 94, 96, 99, 103, 104, 105, 108, 118, 120, 124, 132, 134, 139, 141, 144, 145, 151, 155, 156, 157, 172, 188, 191 et n. 1, 194, 197.
France (banque de), 98, 99, 114.
Francfort (traité de), 77.
Francfort (gazette de), 131.
Franche-Comté, 35.
François d'Assise (saint), 177.
François de Sales (saint), 50 et n. 4.
François Ier (roi de France), 47 n. 1.
François III (duc de Lorraine), 15.
Frédéric Ier (empereur), 42.
Frédéric II (empereur), 34, 42.
Frédéric le Grand (roi de Prusse), 86, 163.
Frédéric Ier (comte de Bar), 13.
Frédéric (comte de Luxembourg), 44.
Frémonville, 25 et n. 2.
Fresnicourt, 100.
Fringnet, 81.
Fritzen (A.), 191.
Fræschwiller, 84, 88 et n. 5.
Frossard (général), 92.
Frouard, 135, 136.
Fruhinsholz, 136.
Frültigen, 132.
Fuchs (A.), 191.
Fulrad (abbé de Saint-Denis), 25.
Furcy-Raynaud, 64 n. 3.

G. (A.), 23 et n. 1.
Gagny, 21 et n. 3.
Galavaux (dom Ph.), abbé de Moyenmoutier, 48.
Gallé (E.), 188.
Gangnières (J., comte de Souvigny), 54.
Ganot de Moullainville, 55 et n. 1.
Garçot (M.), 157 et n. 2.
Gardes nationales, 71.
Gass, 196.
Gasselin (El.), 51.
Gasser (Aug.), 202, 203.
Gaston (duc d'Orléans), 52.
Gatelet, 81.
Gaucher (Voir Gauchon).
Gauchon, 187.
Gaule, 40.
Gautier, 81.
Gautier (de Metz), 14.
Gauzlin (saint), évêque de Toul, 43.
Gebhard de Supplimbourg, 32.
Gémonville, 38.
Genay, 116, 121 et n. 1.
Genève, 21, 163, 185.
Génicourt, 184.
Gennetaire (sœur Fr.-M.), 50.
Georges, 79 et n. 8.
Gérard (évêque de Cambrai), 43.
Gérard d'Alsace (duc de Lorraine), 32.
Gérard (maréchal), 76 et n. 4.
Gérard, 120 et n. 2.
Gérard, 63.
Gérardin, 81.
Gérardmer, 80, 159 et n. 3.
Gerasa, 83.
Gerberge (duchesse de Souabe), 43.
Gerbéviller, 114.
Germain de Maidy (L.), 20 et n. 4, 36 et n. 1, 54 et n. 7, 58, 59 n. 1, 159 et n. 2, 163, 187, 188.
Germain (H.), 77 et n. 1.
Gerstheim, 195.
Gertrude de Flandre (duchesse de Lorraine), 32.
Gesnes, 51.
Ghiselin (G.), 37 et n. 2.
Giclais (Magon de la), 20.
Giehrl, 84 et n. 2, 85.
Gilchrist, 95.
Gillant (Ch.), 52 et n. 2, 81.
Gillotel, 187.
Ginisty, 167, 169.
Girardot (A.), 198 et n. 2.
Giraumont, 100.
Girodie (A.), 205.
Gironcourt, 110 et n. 2.
Giselbert (duc de Lorraine), 42, 43.
Gisèle (impératrice), 43.
Giset, 106.
Glasson (Voir Brice).
Glehn (A. de), 148 n. 1.
Gobert VI (sire d'Apremont), 37.
Godbrange, 20.
Godefroy-de-Bouillon (boulevard), 142.
Godefroy le Barbu (duc de Haute-Lorraine, puis de Basse-Lorraine), 34, 42, 44.
Godefroy le Bossu (duc de Basse-Lorraine), 42, 44.
Godfrin, 80, 81.
Godot (T.), 17, 18 et n. 1, 76 et n. 9.
Goethe, 178.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gœtzenbruck, 16.
Golbéry (Ph. de), 203.
Goldschmidt (Dr D.), 87 et n. 4.
Goldenberg, 192.
Gorcy, 106.
Goré (E.), 96, 97.
Gorgimont, 77.
Gorze, 24, 25, 45, 46.
Gossler (C. von), 84 et n. 1.
Goujon (J.), 185.
Goury, 123 et n. 2.
Gozelon (duc de Basse-Lorraine), 44.
Grafenstaden, 103.
Grafigny (Mme de), 153 et n. 3, 162, 163, 164, 165, 166.
Graftieaux (G.), 27 et n. 2.
Grange, 132.
Granvelle (cardinal), 52.
Gratry (P.), 198.
Graux (commandant), 89 et n. 1.
Gravelotte, 85 n. 4, 89 et n. 2.
Grélot, 81.
Grémillet (abbé), 23 et n. 2.
Grenier (A.), 82, 167 n. 1.
Grenoble, 99.
Grenser, 63.
Gresner (Voir Grenser).
Grillet (G.), 158.
Grimme (Fr.), 33 et n. 1.
Grimoald (maire du palais d'Austrasie), 35, 36.
Gringore (P.), 166.
Groffe (E.), 51 et n. 4.
Gross, 80, 83.
Grouvel, 201.
Grumbach, 81.
Guelfes, 34, 42.
Guerle, 163.
Guerrier de Dumast (baron), 79 et n. 1.
Gugney, 123.
Guillaume II (empereur allemand), 27, 60.
Guillaume Cliton (comte de Flandre), 32.
Guillemin, 92, 93.
Guillot (G.), 51, 52 et n. 1.
Guise (de), 164.
Guivard, 70.
Guyot (Ch.), 73 et n. 7, 110 et n. 2, 111.
Guyot (R.), 195 et n. 5.

Haas, 85 et n. 3.
Habsbourg (comtes de), 25.
Hæring, 200.
Haironville, 100.
Hallays (A.), 25 et n. 3.
Hambourg, 130.
Hamlet, 177.
Hanauer (abbé), 202.
Hanriot, 83.
Hansi (Voir Waltz).
Haouy (M.), 78.
Haraucourt (-lès-Saint-Nicolas), 20 n. 2, 72, 76 n. 6, 123.
Harmand (R.), 150 et n. 2, 152 et n. 3.
Haroué, 170.
Hartog (W.-G.), 154 et n. 1, 166, 167, 168, 169.
Harz, 178.
Hassaire (J.-L.), 54.
Hattner (E.), 197 et n. 6.
Hattonchâtel, 187.
Hauser (H.), 47 et n. 1.
Haussonville (d'), 163.
Haut-Rhin (département), 196, 204.
Haute-Marne (département), 57 et n. 1, 99, 109, 119.
Hauviller (E.), 29 et n. 2, 30, 61.
Hayange (mines de), 76 et n. 12, 77.
Hedwige de Formbach (duchesse de Lorraine), 32.
Helmstædt (R. de), 38.
Henri II (roi d'Allemagne et empereur), 42, 47.
Henri III (roi d'Allemagne et empereur), 34.
Henri IV (roi d'Allemagne et empereur), 33, 42.
Henri V (empereur), 32, 33.
Henri VI (empereur), 42.
Henri (roi des Romains), 13.
Henri II (roi d'Angleterre), 34.
Henri Ier (roi de France), 34, 40.
Henri II (roi de France), 47 n. 1, 48, 51, 198.
Henri le Lion (duc de Saxe et de Bavière), 34.
Henri III de Louvain, 32.
Henri II (comte de Bar), 24.
Henri IV (comte de Bar), 19.
Henri II (comte de Luxembourg), 19.
Henri IV l'Aveugle (comte de Luxembourg), 19.
Henri V le Blond (comte de Luxembourg), 19.
Henry-Desestang, 27 et n. 5.
Hermann (évêque de Metz), 43.
Hermann (duc de Souabe), 43.
Hermann (margrave de Bade), 52.
Hermann (A.), 195.
Helvétius, 164, 165.
Hentz, 62.
Heras-Santander, 99.

EFEIUS - Recherches & Classification numériques

Herbelin (L.), 196, 205.
Héré (Voir Hesselat).
Herpin, 124 et n. 1.
Herr (E.), 202 et n. 4.
Herrgott, 80.
Hergott, 121 et n. 3.
Hertzog (A.), 206.
Hesselat (commandant F.), 72 et n. 5.
Heuss (E.), 194.
Hinzelin (E.), 204.
Hoche, 72 et n. 6, 196 et n. 8.
Hœber (F.), 205 et n. 3.
Hofstetter (G.), 205, 206 et n. 1.
Hohenstaufen, 84, 42.
Holcroft, 169.
Holdt (M.), 195 et n. 2.
Holl (P.), 206.
Hollande, 111, 121, 169.
Holleben (A.), 85 et n. 5.
Homécourt, 105, 106, 107.
Hottenger (G.), 124 et n. 2, 133 et n. 2, 143 et n. 1, 144, 145 et n. 2, 146.
Houdemont, 78.
Houssaye (H.), 74.
Hubert (L.), 50 et n. 3, 55 et n. 2.
Hugo (général), 74.
Hugo (V.), 154.
Hugues de Flavigny, 42.
Hugues Capet (roi de France), 34.
Hugues II (comte de Vaudémont), 24.
Humbert (P.), 159.
Humbert, 81.
Humbert, 187.
Huningue, 195.
Hurbache, 48 et n. 2.
Hussigny, 20, 132.
Hussites, 193.
Hussong (Fr.-W.), 60 et n. 2.

Idoux (abbé M.-C.), 48 et n. 5, 49.
Iéna, 90.
Ignace de Loyola (saint), 177.
Ile-de-France, 187.
Ingold (A.), 195 et n. 2, 204.
Ingold (A.-M.-P.), 203.
Irlande, 35.
Isemann (B.), 179, 181.
Isenheim, 205.
Isère (département), 99.
Issy-les-Moulineaux, 99.
Italie, 47 n. 1, 132, 143, 169.
Jacquemin, 121 et n. 2.
Jaiquemin (G.), 187.
Jake d'Apremont, 37 et n. 1.
Jamoignes, 76 n. 8.
Janin (J.), 167.
Jean (abbé de Gorze), 43.
Jean de Bohême (comte de Luxembourg), 14, 19.
Jean-Georges (comte palatin de Veldenz), 47.
Jean-Julien, 57 et n. 2, 58 et n. 4, 74 et n. 2, 158.
Jean sans Terre (roi d'Angleterre), 34.
Jeandel, 26.
Jeanne d'Arc, 37 et n. 4 et 5, 71, 159 et n. 1, 161 n. 1, 172, 173.
Jérémie, 189.
Jérôme (saint), 184, 187.
Jérôme, 82.
Joachim (J.), 196 et n. 7.
Job, 71 et n. 2.
Job, 188.
Jobart (P.), 48.
Jolivalt, 62.
Joly (Cl.), évêque d'Agen, 52 et n. 2.
Joly, 163.
Joséphine (impératrice), 65, 66 n. 1.
Jovy (E.), 72 et n. 12.
Juillet (monarchie de), 75, 76.
Julier (S.), 70.
Jungfrau, 178.

Kablé (J.), 198, 199 n. 1.
Kabylie, 99.
Kaiser (H.), 197 et n. 6, 198.
Kaiser, 190.
Kannengiesser (A.), 204 et n. 6.
Kassel (Aug.), 206, 207.
Kastener (J.), 61 et n. 3.
Katterfeld (W.), 190, 193.
Kaysersberg, 201 et n. 5.
Kellermann, 71.
Keppi (J.), 199 et n. 5.
Keune, 13, 14, 26 et n. 1, 36 et n. 2.
Kiener (F.), 193 et n. 2.
Kiffer (E.), 207.
Kléber, 71, 196 et n. 8, 206.
Klein (Jos.), 206.
Klobb, 81.
Koch (H.), 193.
Kœberlé, 80.
Kœurs (Les), 19, 185.
Konrad (J.), 195.
Kremer (M.), 181.
Kubler (L.), 204.
Kuss (G.), 197.

Lacour (famille), 76 n. 5.
La Croix-aux-Mines, 25.
Ladmirault (général de), 90 et n. 2, 91, 93.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lafarge, 76 et n. 4.
La Ferté-Bernard, 188.
La Ferté-Senneterre (maréchal de), 53.
LAFFITTE (L.), 94 et n. 1, 128, 147 et n. 3.
La Finckmatt, 203.
LAGER, 69 n. 2.
La Grange (N.-J.), 54.
Lahaxe (famille), 76 n. 5.
La Houve, 109.
Laître-sous-Amance, 46.
LALANCE, 82.
Lalance, 148.
Lalande (vicaire), 67.
La Madeleine (léproserie), 23 et n. 2.
La Malgrange, 142.
Lamarche (canton de), 78.
LAMAZE (F.), 159.
Lambert (général), 72 et n. 7.
Lambert, 201.
La Mothe, 25 et n. 3, 54 et n. 3.
Lamour (J.), 111.
La Naux, 27 et n. 2.
Landremont (J. de), 37 et n. 3.
Landres, 132.
Laneuveville-devant-Nancy, 50.
Laneuville-sur-Meuse, 37, 47.
Lang (L.), 206.
LANOIR (P.), 91 et n. 2.
LANTHENAY, 71 et n. 4.
LARCHER, 88 et n. 3.
LARDEMELLE (général de), 76 n. 2.
Lardemelle (J.-B.-Jh. de), 76.
Larg (rivière), 201.
La Roche-sur-Yon (de), 52.
LARTEAU, 97.
Larue (P.), 101, 102.
Lasalle (général), 71.
La Salle (fils de J.-B. de), 68.
Lassaulx (chevalier de), 62.
La Touche (G. de), 164.
LA TOUR DU PIN CHAMBLY (lieutenant-colonel), 90 et n. 2.
LAURAIN, 81.
Laurent (J.), 142.
LAURET (R.), 83.
Laval, 81, 89.
LA VILLEHERVÉ (R. de), 159.
La Villette, 115, 120.
Laxart (D.), 172.
Laxou, 142.
LEBON (général), 91 et n. 1.
LEBON, 82.
LE BOURGEOIS, 141.
LEBRUN (H.), 73, 74 n. 1.
LECONTE, 81.
Le Conte (Fréd.), 114.
LEDRU, 81.
Lefébure (L.), 204.
Lefebvre (Marie), 70.
Lefebvre (maréchal), 71.
Le Grand (Fr.), 50.
Le Havre, 139.
Leipzig, 203.
Lelong (docteur), 74.
LEMAIRE (F.), 24 et n. 2, 25 et n. 1.
Le Mans, 81.
LE MONNIER, 83.
Le Montet, 142.
LEMPFRIT (E.), 89 et n. 2.
Léon IX (saint), évêque de Toul, puis pape, 43.
Léopold (cours), 142.
Léopold (duc de Lorraine), 15, 16, 26, 52 et n. 1, 53.
LEPAGE (H.), 11, 17, 59, 187.
Lepelletier, 96.
Lepère, 66.
LE POINTE (H.), 88 et n. 2.
LEPREUX (G.), 30 et n. 1.
Lescamoussier, 51 et n. 4.
LESORT (A.), 45, 46.
LESPINE (L.), 83, 158.
LESPRAND (abbé), 60, 68 et n. 1 et 2.
Letchworth, 143, 145.
Lever, 143.
LEVI (lieutenant-colonel C.), 87 et n. 3.
LEVILLAIN (L.), 35 et n. 1.
Lévy (A.), 58 et n. 8.
LÉVY (J.), 196.
Lévy-Bettinger, 101, 113, 114.
LHOMER (J.), 63 et n. 5, 153 et n. 4.
Lhôte, 81.
L'HÔTE (abbé E.), 52, 53 et n. 1.
L'Huillier (abbé), 67.
L'HUILLIER (H.), 20 et n. 5, 72 et n. 11.
Lichtenberg, 87 et n. 3.
LICHTERBERGER (A.), 206, 207 n. 1.
Liébault, 163, 164.
LIÉBAUT (curé A.), 54 et n. 3, 78 et n. 1.
Liége, 43, 140, 182.
Liégeois, 81.
Liepvre (Le val de), 25 et n. 4, 26.
Ligier Richier, 183-189.
Lignéris, 184, 189.
Ligniville (de), 53, 164.
Lille, 140.
Limoges, 140.
Lingolsheim, 191 et n. 3.
LIONNAIS (G.), 159.
L'Isle (dom de), 187.
Liverdun, 38, 78.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liverpool, 145.
Lobel (J.), 206.
Lœtschberg, 132 et n. 1, 133 n. 1.
Loire, 44.
Loison (général), 72 et n. 8.
LOMBARD (P.), 118, 119.
Londres, 133 n. 1, 143, 145, 147, 175.
Longeville-devant-Bar, 30.
LONGNON (J.), 26 et n. 1.
Longwy, 29, 50 et n. 3, 73 et n. 4, 101, 102, 105, 106, 107, 114, 125, 130, 135, 141.
Loritz, 79.
Lorraine, 12 et n. 3, 13 et n. 3, 14, 15 et n. 2, 16 et n. 2 et 4, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 35, 36, 38 n. 2, 41, 42, 43, 46, 50 et n. 2, 53, 54 et n. 3 et 5, 56 n. 2, 57 et n. 3, 60, 62 et n. 2, 70 et n. 7, 71 et n. 2, 75 et n. 2, 76 et n. 2 et 12, 77, 86, 88, 94 et n. 1, 95 et n. 2 et 3, 96, 98, 99, 104, 105, 108, 109, 114, 115, 116, 119, 120, 121 et n. 3, 122, 123, 124 et n. 2, 125, 126, 127 et n. 1, 130, 132, 135, 141, 147, 149, 151 et n. 2, 152, 155, 156 et n. 2, 162, 166, 170, 172, 173, 174, 179, 181, 184, 185, 187, 194, 207.
Lorraine (*Basse-*), 40, 42, 44.
Lorraine (*Haute-*), 14, 42, 44.
Lorraine (de langue allemande), 17, 21.
Lorraine (ducs de), 28, 32 n. 1, 33, 46.
Lothaire I^er^ (empereur), 46.
Lothaire III (empereur), 32, 42.
Lothaire (roi de France), 35.
Lothaire II (roi de Lorraine), 46.
Lothaire de Supplimbourg (duc de Saxe), 33.
Lotharingie, 15, 34, 40, 43.
Lothringen (Voir *Lorraine*).
Louis (cardinal et duc de Bar), 35.
Louis le Pieux (empereur), 46.
Louis (saint), roi de France, 34.
Louis XI (roi de France), 14, 35.
Louis XIII (roi de France), 24, 47 n. 1, 51, 54.
Louis XIV (roi de France), 21, 29, 40, 49, 50, 52, 194.
Louis XVIII (roi de France), 74, 197.
Louis le Germanique (roi des Francs orientaux), 43, 44.
Louis le Jeune (roi des Francs Orientaux), 44.
Louis V (comte de Chiny), 19.
Louis-Philippe, 197.
Loumont, 81.
Lourdes, 79 et n. 4.
Louvre (musée du), 187, 189.
LOUYOT, 15.
LUDRES (comte F. de), 138 et n. 1.
LUTRINGER, 75 n. 1.
LUTZ (J.), 202.
Luxembourg, 19 et n. 1, 20, 29, 35, 38, 51, 52, 131 et n. 2.
Luxembourg (ducs de), 19.
Lunéville, 15, 58 et n. 7, 72, 87 et n. 1, 109, 122, 125, 135, 136, 139, 153, 163, 164, 165.
Lyautey (général), 81.
Lyon, 99, 109, 139, 140, 145.
Lysimaque, 153.

MACÉ, 81.
Machiavel, 153.
Machon (L.), 153.
Mac-Mahon (maréchal), 84 et n. 1.
Macquart, 20 et n. 5.
MADELIN (L.), 156 et n. 3.
Madrid, 72.
Maimbourg, 203.
Main, 82.
Maine (province du), 81.
Malbranche (rue), 145.
MALE, 187, 189.
MALGRAS (L.) [Voir AVRIL (R. D')].
MALLERICH (H.), 159.
Mancini (Marie), 50 et n. 1.
Manderscheid (U. de), 38.
Manfred, 177.
MANGENOT (abbé E.), 30 et n. 1, 69 et n. 2, 152 et n. 4, 156 et n. 1, 175 n. 1.
MANGEOT (G.), 166.
Mann (Th.), 179.
Mansfelt (comte de), 52 et n. 4.
MARANGE, 122 et n. 1.
Marceau (général), 196 et n. 8.
MARCHAL (abbé), 79 et n. 4.
Marchal (N.), 73.
MARCHAND (M.-Ch.), 161 et n. 2.
Marchéville, 110.
MARCUS, 17.
Maréchal, 82.
Marengo, 90.
Maréville (noviciat de), 68.
Marguerite (sainte), 172.
Marguerite de Lorraine (duchesse d'Orléans), 52.
Marguerite d'Orléans (grande-duchesse de Toscane), 52.
MARICHAL (P.), 11 et n. 2, 150 et n. 2.
Marlenheim, 192.
MARMIER (marquis de), 51 et n. 3.
Marmoutier, 202.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Marne (département), 99, 109, 118.
Maroc, 99.
Maron, 105.
MAROT (A.), 25, 158, 160, 161 et n. 1.
Marot, 152.
Maroussem (du), 96.
Marsal, 49.
Marseille, 139, 140.
Mars-la-Tour, 86.
Martel, 164.
Martigny, 110.
MARTIMPREY DE ROMÉCOURT (Ed. DE), 15, 25 et n. 2.
Martin (Alb.), 82.
MARTIN (Alex.), 12, 13 et n. 1, 29 et n. 1, 48 et n. 8, 57 et n. 3, 58 et n. 1, 76 et n. 3, 81, 83, 154 et n. 4.
MARTIN (E.), 16 et n. 1, 54 et n. 6, 60 et n. 1.
MARTIN (abbé E.), 16 et n. 2, 30 et n. 2, 31 n. 2, 155 et n. 5.
Martin (abbé N.), 62.
MARTIN (P.), 18 et n. 2.
MARTIN (R.), 159.
Martin, 106.
MARTZLOFF (G.), 206 et n. 2.
Marville, 184.
MASSON, 81.
Materne (saint), 191.
Mathieu Ier (duc de Lorraine), 32.
Mathieu II (duc de Lorraine), 19.
Mathilde (duchesse de Saxe), 34.
Mathilde (margravine de Toscane), 44.
Mattaincourt, 174.
Maubeuge, 107.
MAUJEAN (L.), 21, 22 et n. 1, 23.
MAURER (L.), 72 n. 8.
Mazéville, 101.
MAXE-WERLY, 187.
Maximilien Ier (empereur), 43.
MAY (G.), 153 et n. 2.
Mazagran (boulevard), 141.
Mazarin, 50, 54.
Meaume, 153, 163.
Meaux, 21 et n. 3.
Meisenthal, 16.
Meixmoron de Dombasle (de), 82.
Melibée, 173.
Melun, 140.
MENGIN, 82.
Mengin (Cl.), 47.
Mengin (place), 141, 142.
Mercier, 167.
Mercure, 153.
Mercy-le-Haut, 105.
Mercy, 100.
Mérovingiens, 35.
Mesnil (seigneur du), 23.
METTRIER (H.), 57 et n. 1.
Metz, 13, 14, 15, 22, 24, 26 et n. 1 et 2, 28, 33 et n. 1, 37, 41, 43, 45, 46, 47, 52 et n. 3, 55, 57, 58, 59 n. 6, 60, 66, 68, 69, 73, 74 et n. 2, 75 n. 9, 77, 79 et n. 4, 85, 88 et n. 3, 89, 90 n. 2, 91, 126, 131.
MEUNIER (Dr), 39 et n. 1.
Meurthe (département), 56 n. 2, 65 et n. 3, 66 n. 1, 67 et n. 1, 69 n. 4, 74 et n. 5, 83.
Meurthe (Annuaire de la), 59 et n. 4.
Meurthe-et-Moselle, 11 et n. 2, 26, 59 et n. 6, 79, 95 et n. 1, 98, 104, 108 n. 2, 121 et n. 4, 122 et n. 1, 123, 124, 125, 128, 134, 135, 138, 141, 187.
Meuse (fleuve), 41, 131.
Meuse (département), 89, 45, 54, 56 n. 2, 69 n. 4, 100, 118, 125, 135, 138, 184.
Meuse-et-Marne (énergie électrique de), 100, 101.
Mexique, 91.
Michel (saint), 172.
MICHEL, 83.
MICHEL (L.), 119 et n. 2, 120.
Michel-Ange, 187.
Micheville, 101, 106, 107, 135.
MICHON (L.), 151 et n. 2.
Milan, 132.
Milanais, 20.
Milleret (famille), 20 et n. 7.
Milleret (J.-C. de), 20.
Millery, 101.
MIOT (abbé), 79 et n. 3.
Mirecourt, 26 et n. 3, 49, 60 et n. 1, 102.
Modène, 11.
Mohler (E.), 198.
MOHR (major R.), 85 et n. 1 et 2.
Moïse, 189.
Molise (J. de), 37.
Mon-Désert (pont du), 141.
Mondorf, 21.
Monin (B.), 72 et n. 9.
Monoyer, 82.
Montataire, 106.
Montesquieu, 153 et n. 1 et 2.
Montet (le), 78.
Montfaucon, 51 n. 4.
Montgeron, 145.
Montigny-lès-Metz, 13.
Montigny-en-Chaussée, 187.
Montmartre, 49 et n. 1.
Montmédy, 75 et n. 5.
Montmédy-Haut, 29.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Montreuil, 37.
Montreux-Vieux, 195.
MORETTE (Mme C.), 18 et n. 3.
Morey, 184.
MORIÈRE (LE MERCIER DE), 19.
MORILLOT, 81.
Morlet, 192.
Morvan, 20 n. 3.
Mosellane, 13, 44.
Moselle (rivière), 41, 72 n. 6, 90, 131, 139.
Moselle (département), 56 n. 2, 61, 69 n. 3.
Mostaganem, 99.
Motor, 109.
MOUGIN (St.), 75 et n. 3.
Moulins, 71.
Mourer, 66, 67.
Mourot (M.), 30.
Moutier, 132.
Mouton (maréchal), 71.
Mouzon, 37.
Mouzon-Meuse, 69 n. 4.
Moye, 78.
Moyenmoutier, 48 et n. 2, 72.
Moyeuvre (mines de), 76 et n. 12, 77.
Mulhouse, 94, 103, 104, 120, 147, 148 n. 1, 192 et n. 5, 197 et n. 2, 199, 201, 203, 204.
Muller (Voir Munier).
MULLER (M.), 72 et n. 5.
MULLER (O.), 196.
Munich, 205.
MUNIER (A.), 78 et n. 2.
Munier (Polycarpe), 72 et n. 10.
Munier, 167 et n. 1.
Munster, 194, 200 n. 2.
Munzthal (*Saint-Louis*), 16.
Mussey (J.), 50.
MUTTERER, 148.

Nabécor, 150 et n. 2.
Nancy, 11, 12, 14, 15, 26, 27 et n. 1, 29, 37 et n. 2, 50 et n. 4, 51, 54 et n. 4, 56, 58 et n. 5, 59 n. 6, 63 et n. 4, 65 et n. 3, 66 et n. 1, 67, 68, 69 et n. 2, 70, 72, 73, 74, 75, 78, 79 et n. 6, 80, 83, 88, 94, 95, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 109, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 122, 125, 126, 129, 130, 132, 135, 137 et n. 2, 3, 4, 5, 138 et n. 3, 139, 140 et n. 2, 141, 142, 143 et n. 1, 144, 145, 146, 147 et n. 1 et 2, 148, 150, 157, 163, 172, 174, 176, 181, 182, 184, 187.
Nancy (université de), 80 et n. 3 et 4.
Nancy-Thermal, 100.
Nantes, 98, 139.
Napoléon Ier, 65, 66 et n. 1, 71 et n. 3, 74, 90.
Napoléon III, 191, 197, 203 n. 6, 206.
NARTE (Th.), 201.
NAU, 81.
Neufchâteau, 38, 73, 76 et n. 11, 163.
Neufchâteau (François de), 26, 63 et n. 5, 64, 153 et n. 4.
Neustadt, 72.
Neustriens, 35, 36.
Neuve-Église, 196.
Neuves-Maisons, 106.
Neuvron (de), 163, 164, 165.
Neuwiller, 196 et n. 3.
New-Guyaquil, 141.
New-York, 143.
Ney (maréchal), 71.
Nicolas (saint), 16 et n. 2, 159 et n. 2, 186.
NICOLAS (J.), 48 et n. 1, 159.
Nicolas de Lorraine (comte de Vaudémont), 47.
NICOT, 71 et n. 4.
Nodier (Ch.), 169.
NOËL (G.), 153 et n. 3, 162, 163, 164, 165, 166.
NOËL, 15, 66, 67.
Nomeny, 49.
Norbert (saint), 44.
Nord (de la France), 104, 106, 107, 116, 129, 132, 141.
Nord-Est (de la France), 119 et n. 2, 120, 121, 122, 131, 132.
Nord-Est (canal du), 96, 128, 129, 131 et n. 2.
NORDMANN, 82.
Normandie, 19, 99.
Notre-Dame de Montaigu, 51, 52 n. 1.
NOVICOW (J.), 199 et n. 2.

OBERREINER (C.), 192, 202.
Ochsenfeld, 192.
Office économique de Meurthe-et-Moselle, 94, 95.
OHL (A.), 27 et n. 4, 48 et n. 2, 61 et n. 6.
Oise (département), 99.
OLIVIER, 81.
OLIVIER, 93.
OLIVIER (abbé C.), 61 et n. 5.
OLLIVIER (E.), 84, 89 et n. 4 et 5, 90 et n. 1 et 2.
ONFROY (H.), 77 et n. 3.
Orléans, 62.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ormont, 69 n. 4.
Orthez, 196.
Ossian, 178.
Osthoffen, 201.
Otto (M.), 194.
Otton Ier (roi d'Allemagne et empereur), 42.
Otton IV (empereur), 34.
Otton d'Ardenne, 13.
Oudinot (maréchal), 71, 72 et n. 11.
Oudot, 82.
Outremécourt, 54, 78.

Pajot (F.), 192.
Palais ducal, 184.
Pams, 120.
Papelier (A.), 130 et n. 3.
Parade (J.-B.), 203.
Paris, 24, 29, 52, 58 et n. 1, 60, 67, 73, 79, 99, 116, 131, 139, 145, 146, 147, 152 n. 4, 153, 157, 164, 185, 187, 204.
Parisel, 82.
Pariset (G.), 83.
Parisot (famille), 76 et n. 7.
Parisot (J.), 76 et n. 7.
Parisot (P.), 83.
Parisot (R.), 13 et n. 2, 31, 45, 55, 124 et n. 1, 182, 184.
Pascal II (pape), 33.
Pau, 139.
Paul-Joseph (frère), 69 et n. 1.
Peltier, 82.
Peltre (P.), 192.
Pépin le Bref (roi des Francs), 35.
Pépin le Moyen (maire du palais), 35.
Perbal (établissements), 100, 141.
Perdrizet (P.), 81, 189.
Pérette (J.), 124 et n. 3, 159.
Perrin (R.), 58 et n. 2, 74 et n. 5.
Perrin, 83.
Perrout (R.), 87 et n. 2, 155 et n. 4, 156.
Petit, 80.
Petit-Verneuil, 27.
Petitclerc (M.) (Voir Pottecher).
Pfister (Chr.), 11, 50 et n. 4, 54 et n. 3 et 4, 65 et n. 3, 66 et n. 1, 67, 82, 190, 192.
Phalsbourg, 47 et n. 2, 75 n. 7,
Philippe II (roi d'Espagne), 52 et n. 4.
Philippe-Auguste (roi de France), 34.
Philippe III (roi de France), 34.
Philippe le Bel (roi de France), 34.
Philippe le Bon (duc de Bourgogne), 38.
Philippe de Gueldre (duchesse de Lorraine), 184, 188.
Philippe (A.), 60 et n. 3, 64 et n. 2, 70 et n. 2, 76 et n. 10.
Picardie, 20.
Pienne, 105, 141.
Pierre (saint), 184, 191.
Pierre de Brixey (évêque de Toul), 38.
Pierron (dom), 26.
Pierrot (A.), 37 et n. 4, 75 et n. 5, 76 et n. 4.
Pierson (Hydolphe), 72.
Pindray (famille), 25.
Piquet (A.), 159 et n. 3, 160.
Pitou (P.), 167 et n. 3.
Pixerécourt (G. de), 154 et n. 1, 2, 3, 166, 167, 168 et n. 1, 169.
Platov, 73.
Plombières, 61 et n. 3, 76 et n. 7.
Pognon (J.), 27.
Poincaré (Fr.), 82.
Poincaré (H.), 82.
Poincaré (R.), 73 et n. 4, 82, 83.
Poirier (J.), 88 et n. 4.
Poitiers, 187.
Poix (princesse de), 15.
Polion, 153.
Pologne, 53, 153.
Pommier (Marie-Françoise), 64 et n. 1.
Pompey, 101, 141.
Pont-à-Mousson, 101, 106, 107, 135, 136, 184.
Pontiffroy, 37.
Port, 153.
Portieux, 78 n. 1.
Port Sunlight, 143, 145.
Portugal, 169.
Pottecher (M.), 159, 162 et n. 1.
Poulet (H.), 62 et n. 2.
Poussay, 16.
Preisch, 76 n. 8.
Preiss (J.), 198, 199 n. 1.
Préville, 58.
Prospero, 177.
Providence (sœurs de la), 78 et n. 1.
Prugner (N.), 203 et n. 1.
Prusse, 131.
Prutz (H.), 37 et n. 6, 38.
Pulnoy, 123 et n. 2.
Pyrénées, 99.

Quenelet (Ch. du), 37.

R... (E.), 37 et n. 2.
Raiffeisen, 126.
Rambaud (J.), 73 et n. 2.
Rapp, 71, 72, 204.
Rastat, 67.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Raulin (A. de), 151 et n. 3.
Raulin (Ant.-Fr.), 78 et n.1.
Raulin (J.-M.), 151 et n. 3.
Raynaud (P.), 154 et n. 5.
Récollets (couvent des), 27.
Redange, 20.
Regnard, 167.
Régnier (comte de Hainaut), 43.
Régnier au Long-Col (comte de Hainaut), 42.
Rehon, 106.
Reims, 114, 130, 140.
Rembrandt, 186.
Reménecourt (Thomesson de), 52 et n. 5.
Remiremont, 16, 17, 18 et n. 1, 38, 75 et n. 3, 76 n. 9.
Renaissance, 186.
Renan, 179.
Renaud (G.), 129 et n. 2, 3 et 4.
Renaud (Th.), 197.
Renaudin, 97.
Renauld (Ch.), 114, 115.
Renauld (banque), 97, 98, 99, 100 et n. 2, 101, 102 et n. 3, 103 n. 1, 109 et n. 4, 110 n. 1, 113, 114 n. 2.
René d'Anjou (duc de Lorraine et de Bar), 35, 38.
René II (duc de Lorraine), 19, 29, 35, 50, 184, 187.
Restauration (la), 74, 75.
Reubell (J.-F.), 195 et n. 5.
Reuss (R.), 87, 207.
Reynaud (L.), 39-45.
Rezonville, 85, 90.
Rhin (fleuve), 35, 40, 91, 103, 120, 131, 132, 191, 194.
Rhône (fleuve), 120.
Ribeaupierre, 194.
Ribeauvillé, 201, 203.
Richard (abbé de Saint-Vanne), 43.
Richard Cœur de Lion (roi d'Angleterre), 34.
Richard (E.), 61 et n. 4.
Richard (capitaine), 203 et n. 6.
Richard (commissaire), 66, 67.
Richard, 172.
Richelieu (cardinal de), 201.
Richelieu (duc de), 164.
Richeret (G.), 187.
Ridet (E.), 21 et n. 4 et 5.
Rieffel (A.), 200 et n. 2.
Rigny, 58.
Riguet (de), 53.
Ripuaires, 182.
Riquewihr, 192.
Risler (G.), 142 et n. 1, 143, 147.
Rivetard, 54.
Robert (roi de France), 34.
Robert (duc de Bar), 13, 37.
Robert (E. des), 36 et n. 4, 51 et n. 1.
Roche (de), 81, 82.
Rocheblave (S.), 204.
Rochefort, 69 et n. 1.
Rocquigny, 37.
Rodemach, 54 et n. 5, 73 et n. 3.
Rodolphe de Habsbourg (roi des Romains), 35.
Rœderer (P.-L.), 73 et n. 2.
Rogge (B.), 86 et n. 1.
Rogier (J.), 148 et n. 2.
Rolland, 83.
Rome, 43, 178, 187.
Romée (Is.), 173.
Ronchère (château de la), 78.
Ropage, 18.
Rosières, 123.
Roswag (J.), 206.
Roth (J.), 194.
Rotterdam, 130.
Rouen, 159, 161 n. 1.
Rouillon (V.), 20.
Rouillon-Spy, 21 et n. 1.
Rousiers (P. de), 96, 130.
Rousse, 50.
Rousseau, 164, 165, 168.
Rousset-Croiset, 58 n. 7.
Rouyer (J.), 47.
Rouzaud (H.), 75 et n. 2.
Roy (H.), 36 et n. 5, 37 et n. 1, 81, 161 et n. 5, 162.
Ruch (Mgr) évêque de Gerasa, 83.
Ruelle (La), 20 et n. 4.
Ruppel (A.), 13, 24 et n. 1.
Russie, 73, 99, 169.
Ryaville (famille), 51 et n. 5.
Ryswick, 194.

Sadoul (Ch.), 25, 158.
Saget, 92.
Saint-Denis (abbaye), 22.
Saint-Dié, 27 et n. 3 et 4, 52, 53 et n. 1, 61 et n. 6, 69 n. 4, 78 et n. 1, 79 et n. 4, 80, 109, 188.
Saint-Esprit, 202.
Saint-Èvre, 18.
Saint-Flour, 21 et n. 1.
Saint-Georges (collégiale), 26.
Saint-Gobain, 110.
Saint-Hubert (laiterie), 100.
Saint-Lambert (de), 164.
Saint-Laurent, 184.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Saint-Léon (rue), 141.
Saint-Louis, 16, 17.
Saint-Mansuy, 18.
Saint-Maurice (hôpital), 23.
Saint-Menge, 110.
Saint-Mihiel, 30, 45, 46, 68 et n. 4, 184, 185, 187, 188, 189.
Saint-Nicolas-de-Port, 74 et n. 4, 76 n. 5, 161 n. 1, 172.
Saint-Nicolas, 201 et n. 3.
Saint-Pierremont, 141.
Saint-Privat, 85 et n. 4, 86, 90, 92.
Saint-Quirin, 16.
Saint-Thomas, 200 et n. 4.
Saint-Vanne, 36 et n. 1, 42.
Sainte-Enfance de Marie (religieuses de la), 78 et n. 2.
Sainte-Marie-aux-Bois, 11 et n. 1, 32.
Sainte-Marie-aux-Mines, 25, 198.
Sainte-Menehould, 28.
Sainte-Odile, 174, 192 et n. 8.
Salente, 111.
Salm (comtes de), 46.
Salomon, 171.
Sarre (rivière), 16, 131.
Sarrebourg, 66, 179.
Sarrebruck, 35 et n. 1 et 3.
Saulnois, 22 et n. 1.
Saulx-Tavanes (de), 164.
Saussure (famille de), 21 et n. 2, 83.
Saussure (F. de), 21.
Saussure (H. de), 21.
Saussure (H.-B. de), 21.
Save (G.), 187.
Saverne, 65, 191, 192, 196.
Savigny (Marguerite de), 20.
Savoie, 99.
Saxe, 191.
Saxe (maison de), 35.
Saxon, 175, 178.
SCHAUDEL, 81, 82.
SCHERDLIN (P.), 200 et n. 3.
SCHERLEN (Aug.), 201.
SCHEURER (F.), 204.
SCHICKELÉ, 203.
Schlegel (A.-G.), 203.
Schlestadt, 198, 202 et n. 2, 205 et n. 3, 206 et n. 3.
SCHMIDT (Ch.), 197 et n. 2.
Schmitt (J.), 83.
SCHNEIDER, 81, 83.
Schoffer, 63.
Schramm, 71.
SCHWAB (L.), 16 et n. 3, 61 et n. 1, 63 et n. 1, 70 et n. 4.
Sébeville (de), 52.
Sedaine, 167.
Sedan, 135.
Seichamps, 123, 124.
Seichepine, 184.
Seille, 17.
Seine-et-Oise, 45.
Selestat (Voir *Schlestadt*).
Seltz, 64.
Senelle, 106, 107.
Senn (F.), 137.
Senones, 101, 102.
Serres, 54 et n. 2.
SERRIÈRE (P.), 24 et n. 2, 25 et n. 1.
SERVAIS, 30.
Siegfrid (abbé de Gorze), 44.
Siegfried, 144, 147.
Sierck, 62.
Sierck (J. de), 38.
Sigebert III (saint), roi d'Austrasie, 35.
SIGEBERT DE GEMBLOUX, 26.
Silly (J. de), 185.
Simmer (général), 73 et n. 3.
Simon Ier (duc de Lorraine), 32.
Simon (J.), 51.
SIMON, 83.
Simon, 83.
SIMON, 112.
SIMONIN, 82.
Simplon, 132.
Sindelsberg, 202 et n. 4.
Singrünn, 101.
Sion, 30, 155, 174, 176, 177, 178 (Voir *Vaudémont*).
SITZMANN (F.-E.), 202.
SKIADARESSIS (S.), 72 n. 4.
Société Industrielle de l'Est, 140 et n. 2, 141, 143, 145, 147.
Société Nancéienne, 97, 99, 101, 102 et n. 1 et 2, 105 n. 2, 112, 113, 114, 131 n. 3, 136 n. 4, 137 n. 1.
Société Zélandaise, 100.
Sohm (W.), 193 et n. 4.
Soleille, 92.
Solesmes, 186.
Soleuvre, 35.
Solvay, 80 et n. 4, 95, 110.
Somme (département), 118.
Sommier (J.-Cl.), archevêque de Césarée, grand-prévôt de Saint-Dié, 53 et n. 1.
Sophie-Wilhelmine, 165.
Souabe (maison de), 34.
Souhaut, 188.
Soultz, 202.
Soulz, 195.
Specker, 83.
SPILLMANN (L.), 83.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Spire (A.), 155 et n. 1.
Springer, 189.
Spy (Victor), 21.
Stackler, 196.
Stanislas (roi, duc de Lorraine), 27 et n. 4, 53 et n. 3, 58, 122, 144.
Stanislas (académie de), 110, 124, 151, 153 et n. 1 et 2.
Stassfurt, 120.
Stein, 83.
Steinaecker (général von), 85.
Stenzel (K.), 192.
Stenay, 100.
Stephansfeld, 202 et n. 5.
Stern, 200.
Stœber (Ad.), 206.
Stœber (Aug.), 206.
Stœber (P.), 197.
Stofflet (E.), 37 et n. 5.
Stolle, 192.
Stoltz, 80.
Strach (G.), 192 et n. 6.
Strasbourg, 47, 66 et n. 1, 72, 76, 77, 87 et n. 4, 130, 192, 193 et n. 1, 194 et n. 1, 195, 196, 198, 200, 202, 203, 206.
Strolz (Alex.), 196.
Sturm (J.), 193 et n. 4.
Sud-Est (de la France), 99, 118.
Sud-Ouest (de la France), 99.
Suess (L.), 194.
Suisse, 111, 121, 130, 132.
Surbourg, 202 et n. 6.

Tabellion, 79.
Talleyrand, 203.
Tantonville, 109.
Tarn (département), 99.
Teichmann (W.), 206.
Thann, 202 et n. 7, 204.
Thaon, 101.
Thérèse (sœur), 174.
Theuriet (A.), 154 et n. 5.
Thiébaut Ier (comte de Bar), 19.
Thiébaut II (comte de Bar), 13, 28.
Thierry II (évêque de Metz), 19, 38.
Thierry (évêque de Verdun), 43.
Thierry III (roi de Neustrie), 35.
Thierry Ier (duc de Haute-Lorraine), 13.
Thierry II (duc de Haute-Lorraine), 32, 33, 42.
Thierry (comte de Flandre), 32.
Thierry (comte de Hollande), 43.
Thiolère, 81.
Thionville, 19, 72, 74.
Thiriot (abbé G.), 37 et n. 3.
Thomas (A.), 83.
Thomas, 95.
Thomas, 106, 107.
Thorion, 83.
Thouvenin (L.), 119 et n. 1.
Thouvenin, 83.
Tilly-sur-Seulles, 174.
Torgau, 72.
Toul, 11, 16, 18, et n. 2, 21 et n. 3, 25, 28, 38, 46, 53, 58 et n. 6, 67, 72 et n. 1, 88, 109, 121, 122, 152 n. 4, 153, 157, 184, 187.
Toulon, 74.
Toulouse, 82.
Touring-Club, 141.
Tournès (capitaine), 78, 93.
Tourneur, 59 n. 3.
Toussaint (M.), 70, 160 et n. 2.
Trancart, 187.
Trèves, 38, 44, 46, 69 n. 2, 182.
Triger, 81.
Trois-Évêchés, 29, 48, 56 n. 2.
Trois-Fontaines, 16.
Tross (L.), 185.
Truttmann, 191 et n. 2.
Tubingue, 203.
Turenne (maréchal de), 53 et n. 2.
Turgot, 164.
Turinaz (Mgr), 81, 83.
Turquestein, 15.
Tyrol, 207.

Uhland, 206.
Uhry (A.), 95 et n. 1.
Ulm, 90, 143.
Uriot-Louis (G.), 158.
Urbain II (pape), 33.
Ursmer Berlière (dom), 36.
Urville, 27 et n. 5.
Utrecht, 43.
Uxegney, 16, 54 et n. 6.

Val, 180.
Val-d'Ajol, 59.
Valdajon, 59.
Valentin (J.), 159.
Vallérysthal, 16.
Vallières, 23.
Valmy, 73.
Valois, 34.
Val Saint-Grégoire, 202.
Van den Broeck (famille), 76 et n. 8.
Van Eyck (J.), 183.
Van Lande (R.), 75 et n. 9.
Vannérus (J.), 19 et n. 1, 36.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Varennes-en-Argonne, 27 et n. 6, 28, 29, 61 et n. 1 et 2.
Vassias (capitaine J.), 88 et n. 1.
Vaucouleurs, 172.
Vaudémont, 36, 152, 155, 174.
Vaudémont (comte de), 17.
Vaudigny, 38.
Vaudoncourt, 148 et n. 2, 149.
Vaulchier (de), 197.
Vaux-les-Palameix, 111 et n. 1, 112.
Vence (abbé de), 53 et n. 3 .
Venise, 180.
Vercoustre (J.), 117 et n. 2.
Verdun, 13, 19, 28, 30, 36, 46, 62, 73, 100, 125.
Verdun (comté de), 13.
Verdunois, 30, 37.
Versailles, 62, 91.
Vézelise, 109.
Vic, 71.
Vieille, 129, 130.
Vienne, 15, 51 n. 7, 52 et n. 1, 143.
Vieux-Brisach, 192.
Vigneulles, 20 n. 2, 76 n. 6.
Vilgrain, 101.
Villers, 164.
Villers-sous-Prény, 58 n. 2.
Villerupt, 132.
Villiers (Th. de), 51.
Vincennes, 49.
Vincent-Dubé (M^lle), 58 et n. 3.
Vintras, 174, 175, 176.
Virely (A.), 167.
Virgile, 173.
Virtel (A.), 151 et n. 1.
Vitry-le-François, 72, 114.
Vittel, 110.
Viville (M^me de), 81.
Voinot (D^r J.), 38 et n. 2.
Vogeleis (abbé M.), 193.
Voltaire, 153, 154, 163, 164, 165.
Vosges (montagnes), 127, 132, 135, 158, 179, 191 et n. 6, 194.
Vosges (département), 16, 53 et n. 2, 56 n. 2, 59 et n. 5, 60 et n. 3, 61 et n. 1, 63, 64, 68, 69 et n. 3 et 4, 70 et n. 2, 73 75 et n. 1, 94, 102, 125, 138.
Voulot (F.), 204.
Vouxey, 58 et n. 4.
Vulfoald (maire du palais d'Austrasie), 35.
Vulgate (la), 187.

Wadgasse (abbaye de), 68 et n. 2.
Walter (K.), 206.
Walter (Th.), 201.
Waltz (A.), 199.
Waltz (J.-J.), 190.
Wassebourg (R. de), 187.
Wasselonne, 195.
Wattwiller, 192.
Wazon (évêque de Liége), 43.
Wedell, 91.
Weede (G. de), 158 et n. 1.
Wehmann (professeur), 76 et n. 12, 77.
Weininger (O.), 155 et n. 1.
Weissenburg (Voir *Wissembourg*).
Weissenburger (L.), 146.
Wendel (Fr. de), 77.
Wentzcke, 202.
Werner (L.-G.), 192.
Westhausen, 195.
Westphalie, 103.
Westphalie (traités de), 194 et n. 3.
Wetterlé (E.), 79 et n. 2.
Weyd (P.), 80 et n. 1.
Weyd, 83.
Weyd, 83.
Wichmann, 83.
Wiener (R.), 58 et n. 5.
Wiesbaden, 143.
Wigeric (Voiry), 13.
Wilhelm II (Voir Guillaume II).
Wilwisheim, 195.
Winckelmann (O.), 193.
Winckler, 192.
Winterer (M^gr), 204 et n. 5.
Wirry (H.), 193.
Wissembourg, 33, 84 et n. 2, 88 et n. 4, 194, 195 n. 1.
Wolfram (G.), 47 et n. 3, 83.
Wôrth, 84 n. 1 et 2.
Worms, 42.
Wuenheim, 202 et n. 8.

Xanthippe, 162 et n. 1.
Xardel (P.), 161 et n. 3.

Yvert (L.), 79 et n. 1.
Yvonne, 180.

Zangwill (I.), 155 et n. 1.
Zeller (G.), 49 et n. 1, 50.
Zeppelin-Aschhausen, 83.
Zilia, 166.
Zuckmantel, 201.
Zwiller (A.), 204.
Zwentibold (roi de Lorraine), 46.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

25e année — Fascicule 3

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1910-1911)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION

BIBLIOTHÈQUE S. J
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

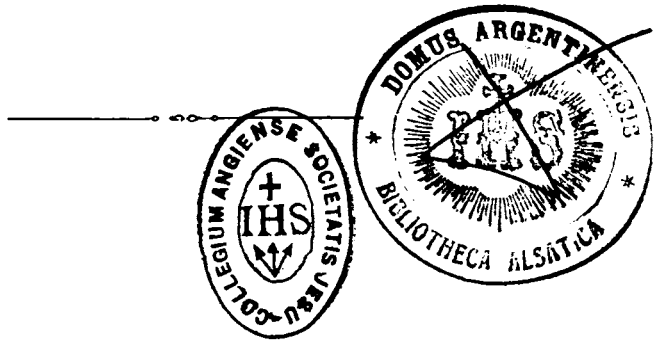

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1911

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

B. AUERBACH, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy.

L. BROCARD, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy.

E. ESTÈVE, professeur adjoint de langue et de littérature françaises à la Faculté des lettres de Nancy.

A. GRENIER, maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des lettres de Nancy.

R. REUSS, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études (Paris).

R. TOURNÈS, capitaine breveté d'état-major au 26e régiment d'infanterie.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au secrétaire de la rédaction, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LISTE DES COLLABORATEURS 2
TABLE DES MATIÈRES 5
AVERTISSEMENT 9
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES 11

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE

Chronique par M. *B. AUERBACH* 13
§ 1. Géographie physique, p. 13. — § 2. Géographie humaine, p. 15. — § 3. Géographie historique, p. 16. — § 4. Généralités, p. 18.

CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

Chronique par M. *R. PARISOT* 18
§ 1. Histoire générale, p. 18. — § 2. Guerre, armée, p. 20. — § 3. Religion, clergé, p. 21. — § 4. Instruction publique, p. 22. — § 5. Droit, législation, p. 22. — § 6. Industrie, p. 23. — § 7. Généalogies, histoire des familles, p. 23. — § 8. Biographies, p. 25. — § 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes, p. 25. — § 10. Numismatique, p. 33. — § 11. Travaux divers, p. 34.

CHAPITRE III

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE et GALLO-ROMAINE

Chronique par M. *A GRENIER* 35
§ 1. Époque préromaine, p. 35. — § 2. Époque romaine. Archéologie figurée, p. 40. Fouilles et épigraphie, p. 44.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

Pages

Chronique par M. *R. PARISOT* 48

§ 1. Documents, p. 48. — § 2. Histoire générale, p. 50. — § 3. Religion, clergé, p. 51. — § 4. Finances, p. 52. — § 5. Généalogies, histoire des familles, p. 52. — § 6. Biographies, p. 53. — § 7. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, p. 54. — § 8. Art héraldique, p. 55. — § 9. Numismatique, p. 55. — § 10. Travaux relatifs à Jeanne d'Arc, p. 55.

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

Chronique par M. *R. PARISOT* 61

§ 1. Documents, p. 61. — § 2. Histoire générale, p. 64. — § 3. Instruction publique, p. 65. — § 4. Finances, p. 66. — § 5. Industrie, p. 67. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 68. — § 7. Biographies, p. 68. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, p. 73. — § 9. Art héraldique, p. 74. — § 10. Épigraphie, p. 75.

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE

I. Chronique par le capitaine *R. TOURNÈS* 76

Guerre de 1870-1871, p. 76.

II. Comptes rendus par M. *R. TOURNÈS*. 80

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Chronique par M. *L. BROCARD* 84

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine, p. 84. — § 2. Industries minières et métallurgiques, salines, p. 87. — § 3. L'agriculture, p. 90. — § 4. Les transports, p. 92. — § 5. Commerce, banques, finance, p. 96. — § 6. Économie sociale, p. 100.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

Pages

Chronique par M. *R. PARISOT* 48

§ 1. Documents, p. 48. — § 2. Histoire générale, p. 50. — § 3. Religion, clergé, p. 51. — § 4. Finances, p. 52. — § 5. Généalogies, histoire des familles, p. 52. — § 6. Biographies, p. 53. — § 7. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, p. 54. — § 8. Art héraldique, p. 55. — § 9. Numismatique, p. 55. — § 10. Travaux relatifs à Jeanne d'Arc, p. 55.

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

Chronique par M. *R. PARISOT* 61

§ 1. Documents, p. 61. — § 2. Histoire générale, p. 64. — § 3. Instruction publique, p. 65. — § 4. Finances, p. 66. — § 5. Industrie, p. 67. — § 6. Généalogies, histoire des familles, p. 68. — § 7. Biographies, p. 68. — § 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, p. 73. — § 9. Art héraldique, p. 74. — § 10. Épigraphie, p. 75.

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE

I. Chronique par le capitaine *R. TOURNÈS* 76

Guerre de 1870-1871, p. 76.

II. Comptes rendus par M. *R. TOURNÈS*. 80

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Chronique par M. *L. BROCARD* 84

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine, p. 84. — § 2. Industries minières et métallurgiques, salines, p. 87. — § 3. L'agriculture, p. 90. — § 4. Les transports, p. 92. — § 5. Commerce, banques, finance, p. 96. — § 6. Économie sociale, p. 100.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VIII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Pages

I. Chronique par M. *A. COLLIGNON* 102

I. Histoire littéraire de la Lorraine du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, p. 103. — Dix-septième siècle, p. 103. — Dix-huitième siècle, p. 104. — Dix-neuvième siècle, p. 105. — II. Le mouvement littéraire contemporain en Lorraine, p. 106. — § 1. Prosateurs, p. 106. — § 2. Poètes, p. 110.

II. Comptes rendus par MM. *A. COLLIGNON* et *E. ESTÈVE*. 113

CHAPITRE IX

BULLETIN ALSATIQUE

Par M. *R. REUSS*. 126

§ 1. Bibliographie, p. 127. — § 2. Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, p. 127. — § 3. Moyen Age, p. 128. — § 4. Période moderne, p. 129. — § 5. Révolution, p. 131. — § 6. Dix-neuvième siècle (jusqu'en 1870), p. 133. — § 7. L'Alsace depuis 1870, p. 134. — § 8. Histoire locale, p. 136. — § 9. Biographies, p. 138. — § 10. Histoire de la civilisation et des mœurs, p. 142.

Index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux. . . 145

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

25e ANNÉE, 1911

TROISIÈME SÉRIE, TOME II

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1911

EFERUS - Recherches & Classification numériques

LISTE DES FASCICULES PUBLIÉS EN 1911

Fascicule 1

M. BLANC. — **Étude littéraire sur les Élégies romaines de Goethe.** Un volume grand in-8 de 97 pages.

Fascicule 2

R. PARISOT. — **Tables alphabétiques et méthodiques des « Annales de l'Est » (Tomes XI à XVII, 1897-1904) et des « Annales de l'Est et du Nord » (Tomes I à V, 1905-1909).** Un volume grand in-8 de 75 pages.

Fascicule 3

Bibliographie lorraine, 1910-1911. Un volume grand in-8 de 155 pages, avec un index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

AVERTISSEMENT

« *Nous réserverons, disions-nous dans l'Avertissement placé en tête du premier numéro de la* Bibliographie lorraine (1), *nous réserverons à l'Alsace sa part légitime, en signalant les travaux d'origine et de langue française qui la concernent, travaux qu'il n'est pas inutile de confronter avec ceux d'autre origine.* » *En prenant l'engagement que nous venons de rappeler, nous ne faisions d'ailleurs que nous conformer à des traditions déjà anciennes ; l'Alsace, en effet, n'avait jamais cessé d'appartenir au domaine des* Annales de l'Est *primitives, et des* Annales de l'Est et du Nord.

Les circonstances, plus favorables en 1911 qu'en 1910, nous permettent aujourd'hui de tenir nos promesses de l'année dernière, et de donner satisfaction à la grande majorité de nos lecteurs ; ceux-ci n'auraient assurément pas compris que nous laissions de côté l'Alsace, une province que tant de liens unissent à la Lorraine, et dont les destinées — dans le passé comme dans le présent — continuent d'exciter chez nous l'intérêt le plus vif.

La Faculté des lettres de Nancy a eu l'heureuse fortune de trouver en M. Rodolphe Reuss, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, l'un des hommes les plus qualifiés pour apprécier les travaux dont l'Alsace est l'objet. C'est à l'histoire de cette province, son pays natal, que notre éminent collaborateur a consacré près de cinquante années d'un labeur scientifique fécond en résultats. Non content d'étudier à fond l'Alsace moderne et contemporaine, M. Reuss n'a cessé de se tenir au courant de toutes les publications importantes qui se rapportaient à sa petite patrie.

Mais, qu'est-il besoin de présenter longuement aux lecteurs de

(1) P. 10, l. 10.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la Bibliographie lorraine *M. Rodolphe Reuss, l'un des plus anciens collaborateurs de nos* Annales? *Il a publié successivement dans les anciennes* Annales de l'Est : Le Peintre J.-J. Walter et sa Chronique strasbourgeoise (1), Une Mission strasbourgeoise à la cour de Louis XIII (1631) (2), Les Suites d'un Emprunt. Épisode des relations diplomatiques de la couronne de France avec la République de Strasbourg (1646-1648) (3). *Plus récemment, les* Annales de l'Est et du Nord *donnaient de lui des* Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution (4), *travail dont le titre, trop modeste, n'indique pas la réelle importance.*

Tout désignait donc M. Reuss pour être le rédacteur du chapitre consacré à l'Alsace dans la Bibliographie lorraine. *Aussi nous félicitons-nous qu'un homme d'une compétence scientifique aussi indiscutable ait bien voulu répondre à notre appel et nous fournir une collaboration, dont nos lecteurs sauront, non moins que nous-mêmes, apprécier la haute valeur.*

Pour différentes raisons, MM. G. Pariset et P. Perdrizet se sont trouvés, cette année-ci, dans l'impossibilité de rendre compte, le premier des travaux relatifs à la Lorraine française (5), *le second des publications archéologiques et artistiques. Mais les lecteurs de la* Bibliographie lorraine *peuvent être assurés que nos deux collaborateurs viendront en 1912 reprendre leur place au milieu de nous.*

D'une façon générale, les livres, brochures, articles et mémoires dont il est rendu compte dans la présente Bibliographie *ont paru soit en 1910, soit durant les six premiers mois de 1911. L'on a dû cependant s'écarter plus d'une fois de cette règle, et même, dans certains cas, remonter bien au delà de 1910.*

(1) A E, t. IX, p. 68-97, 440-469, 576-597; t. X, p. 88-103; XI, p. 418-433, 570-587; XII, p. 86-116, 240-265.

(2) A E, t. XIV, p. 201-232.

(3) A E, t. XV, p. 538-591.

(4) A E N, t. III, p. 481-528; t. IV, p. 1-56, 175-213, 305-340, 543-577; t. V, p. 335-410.

(5) Pourtant, le chapitre qui devait être consacré à la Lorraine française dans la *Bibliographie* de 1911, se trouve représenté par les comptes rendus d'ouvrages militaires qu'a rédigés M. le capitaine R. Tournès.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Nancy, Berger-Levrault	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, A. Picard	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin du Musée historique de Mulhouse, Mulhouse, Meininger	B M H M
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, Belfort, Devillers	B S B E
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault	B S S N
Elsässische Monatsschrift, Saverne, A. Fuchs	E M

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations, et non celui des périodiques.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jahrbuch für die Geschichte und Literatur von Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz	J G E L
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault	M A S
Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin	M E
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond.	M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul.	P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard	R A
Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss	R A I
Revue archéologique, Paris, E. Leroux	R Arch
Revue catholique d'Alsace, Strasbourg, Ch. Hauss	R C A
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing	R E A
Revue de l'Exposition de Nancy, Nancy, Pierron	R E N
La Revue lorraine illustrée, Nancy, Berger-Levrault	R L I
La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie Nouvelle	R V
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, Heidelberg, Winter	Z G O R

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE

CHRONIQUE

§ 1. **Géographie physique.** — Un géologue allemand, A. Leppla, qui a minutieusement étudié la formation de la Moselle rhénane, a complété son enquête dans la vallée de la Moselle lorraine, jusqu'à la région des sources (1). Sa curiosité s'est portée sur le diluvium qui étoffe et qui borde le lit à différentes altitudes, et dont la complexion atteste le passage et l'action de coulées glaciaires.

Le grand glacier vosgien s'est étalé sur le haut terre-plein du Ballon d'Alsace (1.246 mètres) au Hohneck (1.361 mètres), mais il a rayonné; un bras puissant s'est dirigé vers la Saône, par le Breuchin et l'Augrogne, des lobes sont descendus dans les vallées de la Moselle, de la Meurthe, du Bouchot, de la Cleurie. Les vestiges glaciaires ont été catalogués par de La Mothe et Delebecque : blocs erratiques, roches polies, décor suédois ou finlandais; toute une section de la Moselle jusque vers Éloyes, de la Moselotte jusqu'à Saint-Amé, a été rabotée, ravinée par le glacier sur une épaisseur de 100 à 150 mètres.

Le front du glacier est marqué par le barrage de Noir-Gueux entre Saint-Nabord et Éloyes : cet amoncellement d'éboulis a été un champ de bataille entre géologues. Est-ce un cône de déjections comme l'a

(1) A. Leppla, *Das Diluvium der Mosel. Ein Gliederungsversuch* (Sonderabdruck aus dem Jahrb. der Kgl. Preuss. Geolog. Landesanstalt für 1910. Bd XXXI. Teil II. Heft 2, S. 343-376, 1 fig. dans le texte. Berlin 1911, 1 mark).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

soutenu de La Mothe? Est-ce une moraine frontale? Leppla se range à ce dernier point de vue avec la plupart des explorateurs. La controverse est légitime : alors que Delebecque signale comme moraines latérales les remblais au débouché des vallons latéraux, Leppla est tenté d'y voir, avec de La Mothe, des charriages deltaïques. Il faut un œil exercé pour distinguer les moraines authentiques des pseudo-moraines, et Leppla note plusieurs de ces amas qui prêtent à confusion.

Ce paysage glaciaire a été façonné par touches successives en trois actes : d'abord une poussée depuis les Hautes Vosges du sud-ouest jusque vers la Saône; puis la descente du grand glacier mosellan jusque vers Éloyes, qui aurait lancé en avant-garde les blocs de Noir-Gueux roulés par les eaux de fonte; enfin la dernière phase dans la région des sources sur une aire plus restreinte. M. Leppla établit un synchronisme avec le calendrier glaciaire de Penck et Brückner; la première période correspondrait à l'ère günzienne des Alpes, où les Vosges auraient été affectées en relation avec le Jura; elle s'étendrait peut-être aussi sur l'ère mindélienne. Le grand glacier qui a creusé la vallée de la Moselle aurait travaillé à l'époque rissienne où a été modelé aussi le réseau Aar-Limmat-Reuss. Enfin le stade würmien offre une certaine concordance avec le mouvement glaciaire de la section la plus haute.

C'est sur ce synchronisme aussi que les terrasses doivent être classées. Il s'en profile trois, que Leppla a repérées de Noir-Gueux jusqu'à Coblentz. Le plus haut groupe, de 100 à 230 mètres au-dessus du lit actuel, date de la glaciation la plus ancienne (günz-mindel); le groupe moyen, qui surplombe de 30 à 100 mètres, est contemporain de la glaciation rissienne; le groupe le plus bas, qui surgit de 8 à 30 mètres, est le plus récent aussi et doit son existence à la glaciation würmienne. Il semble que l'analyse des matériaux confirme cette chronologie.

M. Paul Lemoine a systématisé dans leur cadre les recherches de houille qui se sont poursuivies en Lorraine (1). Le cadre, c'est la cuvette ou, pour employer un terme plus scientifique, le géosynclinal, empli par les terrains secondaires, entre les massifs anciens de l'Ardenne et des Vosges. Les directrices du canevas sont établies : synclinal du Luxembourg, où des gîtes houillers pourraient se rencontrer dans le prolongement vers Audun-le-Roman et jusqu'à Verdun; synclinal de Sarrebrück, qui court jusqu'à Pont-à-Mousson, et que des

(1) Lemoine (P.), *Les Plissements de la Lorraine et les recherches de houille* (Revue scientifique, 1909, 2e semestre, p. 777-780, 4 croquis dans le texte).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sondages ont fructueusement exploré, le long de l'anticlinal-guide d'Éply-Atton; synclinal de Sarreguemines dans la ligne duquel M. Nicklès a rencontré la houille à Gironcourt (1). Cette remarquable symétrie comporte toutefois quelque complexité : les couches houillères ont été accidentées de plis, de failles, de charriages peut-être; par endroits elles se bombent en dômes qui les rapprochent du niveau du sol superficiel, sensible attrait pour l'exploitation. On se demande si ces plissements se continuent dans le bassin parisien.

Les *Observations météorologiques de la Commission de Meurthe-et-Moselle* (publiées sous les auspices du Conseil général) proviennent de vingt-sept stations qui, dans le bulletin de l'année 1910, sont géographiquement groupées par aires hydrographiques; la section de Conflans avec la station de Pompey, particulièrement étudiée par M. Boulangé, constitue un petit canton météorologique à part. Nancy seul fournit les relevés que peuvent enregistrer des appareils de précision, sauf les taux d'évaporation mesurés au bassin de Parroy. Outre les analyses mensuelles qui forment le fond de la publication, l'on trouve dans les bulletins de 1909 et 1910 des notes de M. R. Diémer sur les tempêtes du début de décembre, les principaux phénomènes météorologiques de l'année, des tableaux journaliers de température à Pompey et Saint-Nicolas-du-Port.

Les départements de la Meuse et des Vosges publient leurs *Observations* avec un assez long retard, d'autant plus inexplicable que les bulletins se composent uniquement des observations prises à Bar-le-Duc et à Épinal : la carence d'autres stations n'est pas compensée par des indications phénologiques (ou même cynégétiques) dans la Meuse; les relevés mensuels des Vosges notent l'état des eaux de la Moselle à Épinal.

§ 2. **Géographie humaine.** — Les contrées les plus ingrates en apparence, les plus monotones, sollicitent la curiosité, exercent l'esprit de finesse des géographes autant et plus peut-être que les plus pittoresques. L'ingénieuse monographie que M. Gaston Gravier consacre à la *Plaine lorraine* (2) révèle ce que ce petit pays offre de variété et d'originalité. La Plaine, dont Mirecourt est la métropole modeste, serrée dans sa partie méridionale entre les côtes calcaires qui bordent

(1) Nicklès (R.), *Sur l'Existence de la houille à Gironcourt-sur-Vraine (Vosges)* (C. R. Acad. Sciences, t. CXLVIII, 1909, p. 323-326). — Cf. Pierre Termier, *Sur l'Existence de terrains charriés au-dessous du houiller de Gironcourt (Vosges)* (Bull. Soc. Géol. France, 4e série, t. IX, 1909, p. 75-76).

(2) Gaston Gravier, *La Plaine lorraine* (A G 1910, p. 440-455).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à l'ouest le plateau lorrain et les Vosges, s'évasant vers le nord, se déprime entre ces deux ressauts. Mais elle ne tire pas son caractère ni sa physionomie de sa plastique. C'est sa vie agricole qui lui donne sa personnalité. Les cultures couvrent et la bande marneuse du lias et la tranche des calcaires triasiques qui se soudent à travers la Plaine, et dont les éléments alternent ou se mêlent de manière à présenter une singulière richesse ou diversité de sols. M. Gravier note comme le « trait le plus original, peut-être le plus ancien » de l'activité culturale, la division des labours en trois soles ou saisons, la rotation triennale. C'est un mode qui régit la vie agricole dans la plus grande partie de l'Europe centrale. D'ailleurs, le paysan de la Plaine s'en affranchit peu à peu, d'abord en étendant les pâtures et en s'adonnant à l'élevage, et aussi en pratiquant, grâce au groupement de la main-d'œuvre et des ressources — réaction contre les « gagnages » trop morcelés — des méthodes plus modernes; l'on aurait désiré ici quelques données sur les syndicats et leurs entreprises; le village, que M. Gravier décrit comme une sorte de communauté close, forme-t-il le cadre de ces associations? L'unité de la Plaine est rompue par la vallée de la Moselle toute industrielle aujourd'hui; mais le contraste accuse encore davantage la fidélité du cultivateur à ses « destinées agricoles ».

§ 3. **Géographie historique.** — Les Faucilles, qui figurent dans la nomenclature géographique sous le patronage d'Ortelius, dans le *Synonimia locorum geographicorum* en 1573, ont acquis depuis ce temps la personnalité scientifique. Leur rôle topographique et leur état civil ont fini toutefois par paraître douteux. M. Gallois (1) considère le vocable comme une déformation graphique du Mont de Fourche qui dominait la croisée des chemins de la haute Moselle à Faucogney, près Corravillers, et qui était la borne officielle d'entre Lorraine et Comté.

Cette interprétation est contestée par M. J.-E. Gerock (2) qui ne croit pas à une transcription vicieuse ou erronée de *Fourche* en *Faucile*. Ce dernier nom serait apparenté à l'appellation allemande *Vogelberg*, où l'on discerne la forme *Voges*. Loin de rejeter le nom de Faucile, M. Gerock voudrait qu'on l'appliquât au complexe orographique qui court le long de la haute Moselle et qui n'est peut-être plus une partie intégrante des Vosges propres : cette Faucile couvri-

(1) L. Gallois, *L'Origine du nom de Faucilles* (A G 1910, t. XIX, p. 26-41, avec une planche fac-similé).

(2) J.-E. Gerock, *Vosges et Faucilles* (*Faucile*) (R E A oct.-déc. 1910, t. XII, p. 390-398).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rait aussi le vieux pays de la Vôge, dont le nom prête à confusion. M. Gerock a étendu ses recherches à l'ensemble de l'orographie alsacienne (*Die Benennung und Gliederung des linksrheinischen Gebirges, Mitt. Philomath. Ges. in Elsass-Lothringen.* IV Band, Jahrb. 1910, p. 251-274).

Le département de la Meuse est composite au regard de l'histoire autant que de la géographie. Proposition que confirme l'*Essai* de M. l'abbé Ch. Aimond (1). Son enquête s'est, il est vrai, limitée plus particulièrement au pays et au diocèse de Verdun et à la cartographie ecclésiastique. Une première carte représente le Verdunois du treizième au seizième siècle, avec ses subdivisions tant ecclésiastiques que laïques; une seconde offre l'image de la Meuse ecclésiastique en 1790, constituée par des morceaux de six diocèses démembrés : c'est bien une formation nouvelle. A l'appui de son œuvre de cartographe, M. Aimond a établi le « catalogue des cartes relatives à l'histoire de la région qui a formé le département de la Meuse », catalogue comprenant 105 numéros, de 1642 à la fin de l'ancien régime, et 21 numéros de cartes « modernes », ou plutôt reconstituées; le catalogue est descriptif, mais non critique.

Le nom de Bouxières-aux-Chênes est un indice du paysage. Il y eut là une plantation de bois et, sinon une chênaie, du moins un chêne, arbre qui fit sensation. Le second élément onomastique ne daterait guère, d'après la recherche archivale de M. Émile Duvernoy (2), que de la fin du quinzième siècle, et, dans les documents cités, le chêne figure au singulier jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Aujourd'hui l'appellation n'est plus méritée.

M. Ad. Weick a voulu raconter à la jeunesse déodatienne, afin qu'elle en conçoive quelque fierté, *pourquoi et comment la ville de Saint-Dié est devenue la marraine de l'Amérique* (3). Les savants du gymnase vosgien, les éditeurs de la *Cosmographiæ Introductio*, eurent « la géniale idée d'appeler le Nouveau Monde Amérique ». M. Weick aurait pu exposer avec plus de précision cette « géniale idée ». Ce qu'on louera surtout dans sa brochure, c'est quelques figures et reproductions, dont on aimerait à connaître la provenance, et, par

(1) Aimond (abbé), *Essai sur la Géographie historique de la région qui a formé le département de la Meuse, avec deux cartes nouvelles* (Tirage à part de M S L B, 1909, p. 173-223 (51 p.), 2 cartes en couleurs hors texte à 1/270000e et 1/200000e).

(2) Duvernoy (E.), *Les Noms de Bouxières-aux-Chênes* (B S A L, 10e année, 1910, p. 148-152).

(3) Ad. Weick, *Saint-Dié des Vosges*, 1911. Librairie des Hautes-Vosges, 57 p. in-12, fig. dans le texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

exemple, quels emprunts ont été faits à la belle publication du fac-similé de M. von Wieser [*Die Cosmographiæ Introductio des Martin Waldseemüller* (*Ilacomilus*)], parue à Strasbourg en 1907 et qui méritait d'être signalée. Chose curieuse, aux fêtes de Saint-Dié, en l'été 1911, l'Amérique a été représentée en vedette par l'ambassadeur des États-Unis, dont les citoyens sont désignés comme Américains tout court et par excellence; les pays latins ont témoigné moins d'intérêt à cette commémoration.

Dans des *Notes explicatives sur la* COSMOGRAPHIÆ INTRODUCTIO *et les* CARTES DE WALDSEEMÜLLER *de 1507 et de 1516* (1), M. René Ferry recherche quel peut être l'auteur du « fameux passage » où le nom d'Amérique est proposé. Ce passage semble non pas en contradiction, mais en divergence avec l'idée de Waldseemüller sur les terres nouvellement découvertes; les cartes de Waldseemüller ne consacrent pas la dénomination d'Amérique. On ne saurait reconnaître en lui l'auteur du « fameux passage ».

§ 4. Généralités. — L'ouvrage de M. Lemoine, *Département de la Meuse* (2), relève du genre un peu désuet de la géographie politique, telle qu'on la concevait ci-devant. L'historien tirera parti des notices consacrées à chaque commune : historique, monuments, industrie et commerce, parfois des anciennes mesures. Plusieurs de ces localités ont donné lieu à des recherches dont la bibliographie eût figuré utilement. M. Lemoine note la prononciation locale (qu'il qualifie de patois) des noms de lieux.

B. AUERBACH.

(1) FERRY (R.), *Notes explicatives sur la* Cosmographiæ Introductio *et les cartes de Waldseemüller, de 1507 et de 1516* (B S P V, 36e année, 1910-1911. Appendice, *Catalogue des œuvres exposées à l'hôtel de ville de Saint-Dié à l'occasion des fêtes franco-américaines. Saint-Dié, 15-16 juillet 1911*, p. 19-34. — Cf. même vol., p. 275-287, à propos de la pose d'une plaque commémorative sur la maison qui fut le siège du gymnase vosgien (Historique de la publication de la *Cosmographiæ Introductio* et des dissensions de l'éditeur Lud avec les maîtres géographes au sujet de la dédicace à l'Empereur).

(2) *Géographie physique, économique, historique et administrative*, par H. LEMOINE, directeur d'école à Verdun (Verdun, imprimerie Huguet, libraire-éditeur, 1909, IV-840 p., 9 fig. et vues dans le texte, avec une carte en couleurs au 1/400000e hors texte).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

CHRONIQUE

§ 1. Histoire générale. — Le livre du colonel Kaufmann sur l'Histoire de la Lorraine (1) contient l'abrégé, le sommaire d'un travail plus important, qui aurait dû paraître dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* (de Metz) (2).

Si le colonel Kaufmann ne commence son étude qu'au neuvième siècle, par contre, — et nous devons le féliciter de cette heureuse innovation, — il est le premier qui se soit occupé de presque toutes les principautés issues du démembrement de l'ancienne Mosellane. Ainsi, outre le duché féodal de Lorraine, celui de Bar, les principautés épiscopales et les républiques municipales de Metz, de Toul et de Verdun, enfin quelques seigneuries de moindre importance sont successivement passés en revue par l'auteur dans les dix-sept chapitres de sa brochure; il a même poursuivi l'histoire du pays jusqu'à nos jours. Mais pourquoi n'a-t-il rien dit du comté de Vaudémont?

Laissant de côté tout ce qui regarde les institutions politiques, la littérature, les arts, la vie économique et sociale, M. Kaufmann s'est volontairement renfermé dans l'exposé des faits les plus importants. On peut regretter que l'auteur ait été un peu avare d'appréciations générales, de vues d'ensemble, qu'il ait omis certains événements,

(1) KAUFMANN (colonel), *Ueber lothringische Geschichte und Geschichtschreibung*. Metz, P. Müller, 1911, vol. in-8 de 111 p.

(2) On trouvera, aux pages 89-111 du livre, le récit des difficultés qu'a eues le colonel Kaufmann avec la Société d'Histoire de Metz, et les réponses qu'il fait aux critiques adressées à son grand travail par les membres de la commission de lecture de cette société. Nous n'avons pas, bien entendu, à prendre parti dans le débat.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

enfin qu'il ait laissé échapper des erreurs de faits ou de dates, tout au moins des coquilles typographiques, qu'une lecture plus attentive des épreuves lui aurait permis d'éviter.

Parmi les erreurs, signalons : p. 15, l. 25, Conrad le Rouge appelé Otton; p. 21, l. 16 et 21, le fils de Gérard d'Alsace appelé, par erreur, Frédéric (Ferry), alors qu'à la ligne 24 de la même page il reçoit son véritable nom de Thierry; p. 21, l. 11, Gand pour Grand; p. 22, l. 34, Ferry IV n'est pas mort à Cassel en 1328, mais seulement l'année suivante; p. 24, l. 23, Maasmünster (Masevaux) pour Moyenmoutier; p. 25, l. 7, Ligny n'est pas en Champagne; p. 25, avant-dernière ligne, ce n'est pas en 1281, mais en 1296 que Henri III, comte de Bar, a été vaincu et fait prisonnier par le connétable de Champagne; p. 29, l. 17, ce n'est pas le protestantisme, mais le catholicisme qu'a embrassé Henri IV en 1593; p. 29, l. 11, le traité des Pyrénées est de 1659 et non de 1664; p. 30, l. 4, c'est en 1729, et non en 1709, que François III a succédé à son père Léopold, et en 1736, non en 1756, qu'il a épousé Marie-Thérèse; en 1745, il a été élu « empereur », « empereur romain », mais non « empereur allemand »; p. 33, l. 2-3, il faut, quand on parle des gens du dixième siècle, leur attribuer non point une « inclination vers la France », mais bien un attachement à la dynastie carolingienne, ce qui est tout différent; p. 44, l. 10-11, Void, Liverdun et Vicherey étaient des seigneuries et non des comtés; p. 45, l. 2-4, ce n'est qu'une partie des droits comtaux qu'Henri Ier a octroyée à saint Gauzlin en 928; p. 55, l. 21, Charles Martel est à tort qualifié de roi; p. 58, avant-dernière ligne, l'épiscopat du cardinal Louis de Bar à Verdun se termine en 1430 et non en 1471; p. 66, l. 27, lire 1871 au lieu de 1671, etc.

Ajoutons que le colonel Kaufmann n'a pas signalé l'importance qu'avaient eue pour la région lorraine la querelle des Investitures et le grand Interrègne, la première en affaiblissant le pouvoir ducal, le second en relâchant les liens qui unissaient à l'Empire les principautés lotharingiennes.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, le livre du colonel Kaufmann offre un réel intérêt, et les Lorrains sauront gré à l'auteur des éloges qu'en plusieurs endroits de son livre il adresse à leur modération, à leur bon sens et à leur respect de la légalité.

§ 2. Guerre, armée. — M. Félix-Bouvier examine, à l'occasion du livre de M. Alfred Duquet sur Frœschwiller, l'importance de la chaîne des Vosges en tant que ligne de défense (1). Après avoir brièvement

(1) Félix-Bouvier, *La Ligne des Vosges* (P L P M 1910, p. 449-459).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rappelé les campagnes de 1635, 1636, 1638, 1674, 1675, 1813, 1814 et 1870, il rapporte l'opinion de quelques-uns des historiens de la dernière guerre franco-allemande sur le rôle qu'auraient alors pu jouer les Vosges, et il donne la sienne propre, qui est que la chaîne vosgienne n'offre qu'une valeur défensive médiocre et qu'elle est surtout favorable à une guerre de partisans. Comment M. Félix-Bouvier a-t-il pu (p. 251, l. 21-22) faire du duc d'Angoulême, le bâtard de Charles IX, un lieutenant de Charles IV? — Du livre écrit par le capitaine Oré (1) nous ne retiendrons qu'un chapitre, celui qui est consacré à Fischer. Ce dernier, né dans la Lorraine allemande et d'abord domestique d'un officier, créa, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, une compagnie de 500 hommes de troupes légères, dénommée chasseurs de Fischer. Les services que rendit Fischer soit durant la guerre de la Succession d'Autriche, soit pendant celle de Sept ans, lui permirent de s'élever jusqu'au grade de brigadier. Lorsqu'il mourut en 1761, il avait dû céder au marquis de Conflans le commandement de ses chasseurs. La basse extraction de Fischer lui avait attiré de la part de plusieurs officiers nobles une hostilité persistante. On regrette que le capitaine Oré n'ait indiqué que très brièvement les sources manuscrites ou les ouvrages imprimés dans lesquels il avait puisé les matériaux de son travail.

§ 3. Religion, clergé. — L'important travail commencé par M. l'abbé Robinet (2) a été continué et mené à bonne fin par M. l'abbé Gillant (3) : nous avons maintenant en quatre volumes le pouillé du diocèse actuel de Verdun. M. l'abbé Gillant a suivi le même plan que son prédécesseur, étudiant, pour chaque archiprêtré, les doyennés qui le composent, et prenant, dans chacun de ceux-ci, les paroisses l'une après l'autre. Les deux auteurs ont, en général, suivi l'ordre alphabétique; toutefois, c'est par l'archiprêtré de Verdun, puisque Verdun est la résidence de l'évêque, que l'abbé Robinet avait commencé; lui et l'abbé Gillant ont procédé de même à l'égard des chefs-lieux d'archiprêtrés et de doyennés. A propos de chaque localité, MM. Robinet et Gillant donnent des indications très nombreuses se rapportant à sa

(1) Oré (capitaine), *Fischer et l'Origine des chasseurs.* Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8 de 110 p.

(2) Nous avons rendu compte dans les A E, t. III (1889), p. 608, du tome I du *Pouillé du diocèse de Verdun,* dû à M. l'abbé Robinet.

(3) Gillant (abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun,* t. II, III et IV, Verdun, L. Laurent fils, 3 vol. in-8 de VIII-799, VI-835, IV-498-79 p. et 1 carte ecclésiastique du département de la Meuse en 1790, par l'abbé Aimond.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

population et à sa situation temporelle (anciens noms, etc.) aussi bien qu'à sa condition ecclésiastique, dans le présent et dans le passé. A la fin du tome IV, M. l'abbé Gillant a publié, avec pagination spéciale, des pièces justificatives concernant l'époque révolutionnaire, ainsi qu'un appendice relatif à la période qui va de 1791 à 1823, année du rétablissement de l'évêché de Verdun. L'ouvrage se termine par un index général alphabétique des paroisses, annexes et autres établissements religieux contenus dans les quatre volumes. Enfin, M. l'abbé Aimond, le savant auteur des *Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, a joint au tome IV une bonne carte détaillée, où sont distingués, à l'aide de couleurs différentes, les morceaux, empruntés à six diocèses, qui sont entrés en 1790 dans la composition du département de la Meuse et du nouveau diocèse de Verdun. En résumé, très bon travail, répertoire qui rendra d'inappréciables services à tous les lotharingistes. Quand en aura-t-on de pareils pour les autres diocèses lorrains?

§ 4. Instruction publique. — M. Errard relève les noms de huit maîtres d'école de Vittarville, depuis E. Guillemin (1675) jusqu'à Pierre Colson (1837-1852), avec la reproduction intégrale ou partielle des baux que ceux-ci avaient passés avec la paroisse (1). On sait qu'autrefois le maître d'école remplissait en outre les fonctions de chantre.

§ 5. Droit, législation. — Après avoir défini les termes de « coutumes » et d' « usages locaux », M. L. Richard détermine quels sont les pays qui ont contribué à former le département actuel de la Lorraine dans le *Reichsland;* il recherche l'époque à laquelle les coutumes de ces divers territoires ont été rédigées, il indique enfin les éditions qui en ont été données (2). Si la Révolution ou plutôt l'Empire substituèrent aux coutumes variées un droit civil unique, applicable à l'ensemble du territoire français, ils laissèrent toutefois subsister en bien des matières les usages locaux. Enfin, depuis 1871, l'Allemagne s'est donné, elle aussi, un droit civil, qui a remplacé en Alsace-Lorraine celui de Napoléon Ier. Pourtant, à côté du droit nouveau, qui a force de loi dans tout l'Empire allemand, il existe d'une part la législation particulière à chacun des États qui le composent, d'autre

(1) Errard (P.), *Les Maîtres d'école de Vittarville avant la loi de 1833* (B S N M 1909, p. 42-51).

(2) Richard (L.), *Coutumes, usages locaux und modernes Recht* (A S A L 1909, 1re partie, p. 164-229).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

part les usages locaux. Le travail de M. Richard se termine par le catalogue des communes, hameaux et fermes de la Lorraine annexée, avec l'indication pour chacun d'eux de l'arrondissement et du canton dont il fait aujourd'hui partie, de la coutume qui le régissait avant 1789, et des ouvrages, anciens ou modernes, qui nous fournissent des renseignements sur sa situation juridique. Cette étude, faite avec beaucoup de soin et de méthode, est accompagnée d'une bonne carte où les ressorts des diverses coutumes sont distingués les uns des autres par des signes conventionnels.

§ 6. Industrie. — M. Aubertin a eu l'heureuse idée de compléter son précédent travail sur la tannerie à Metz par une notice consacrée à la cordonnerie (1). C'est moins une histoire qu'une reproduction de documents relatifs à cette industrie, reliés par des observations et des commentaires. L'auteur a poursuivi son travail jusqu'à nos jours et y a joint des gravures, qui nous montrent des types de chaussures anciennes et des vues d'ateliers modernes. Comment M. Aubertin ignore-t-il l'étymologie réelle du mot cordonnier (cordouannier, de cordouan, cuir), et donne-t-il comme possible l'explication fantaisiste : cors-donniés?

§ 7. Généalogies, histoire des familles. — Allons-nous revoir les temps des de Rosières et des J. Vignier? On serait tenté de le croire en lisant le travail qu'a publié M. S. Weiss, ministre plénipotentiaire, sur la maison souveraine de Bar (2). Il se compose de seize pages de texte et d'un tableau généalogique extrêmement détaillé. Le but de cette étude est de rattacher, par les femmes, les Collin (de Civry), dont un membre avait épousé une fille naturelle du dernier duc de Brunswick, à la famille de Pierrefort, branche cadette de la maison de Bar. Il s'en faut, quoique M. Weiss ait reproduit dans sa brochure quelques documents originaux, que l'on y trouve la preuve de ce qu'il avance dans le tableau généalogique. Du reste, l'auteur cite, mais sans dire où il les a lus, des documents faux ou très suspects; par exemple, quel est ce rescrit impérial par lequel Otton Ier aurait, en 965, établi l'hérédité de la dignité ducale en Haute-Lorraine au profit de la maison de Bar? M. Weiss nous rendrait un réel service en nous signalant les archives où se trouve le document en question.

(1) AUBERTIN (J.-P.), *La Cordonnerie à Metz* (A 1908-1909, p. 315-346 et 401-453, avec grav.).

(2) WEISS (S.), *Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar.* Paris, H. Mignard, 1910, br. in-4 de 16 p., avec 1 tableau généalogique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En somme, travail tendancieux, dépourvu de valeur historique, et qui ne mérite pas que l'on en relève les nombreuses erreurs. — Le feld-maréchal-lieutenant autrichien Fr. von Bockenheim a publié à Vienne une courte étude généalogique sur sa famille (1), qui s'établit dans la Lorraine allemande au début du seizième siècle et fut anoblie en 1624. Une branche des Bockenheim, celle à laquelle appartient le feld-maréchal, quitta la Lorraine vers le milieu du dix-septième siècle et vint s'établir dans l'électorat de Mayence, d'où elle partit pour l'Autriche en 1770. — M. Fourier de Bacourt étudie les origines et fait l'histoire de la famille Drouin ou de Rouyn (2), dont un membre, Claude, vint vers 1458 se fixer à Bar-le-Duc. Les Drouin ou de Rouyn se sont perpétués dans le pays jusqu'à nos jours. — M. L. Germain cherche à expliquer comment plusieurs branches de la famille de Mussey portaient des armoiries différentes (3). Un Mussey fut anobli régulièrement au seizième siècle, et les autres usurpèrent plus tard des armoiries. — M. l'abbé Chatton, après avoir parlé de l'origine, des transformations et de la ruine du château de Valhey (4), recherche quels ont été, du seizième au dix-septième siècle, les seigneurs de ce manoir; d'abord aux d'Einville, il passa au seizième siècle, par un mariage, dans la maison des Porcelets de Maillane, dont le dernier représentant fut l'évêque de Toul, Jean (1607-1626). — M. L. Germain discute l'authenticité d'une anecdote rapportée par Lionnois, l'historien de Nancy, et d'après laquelle un membre de la famille de Tillon aurait prétendu avoir le droit d'aller à l'adoration de la Sainte-Croix immédiatement après le duc Léopold et avant la duchesse (5). Pour M. Germain, il y a une connexion entre cette anecdote, qui lui paraît sinon dénuée de fondement, tout au moins très suspecte, et la légende qui veut qu'un Tillon ait aidé Ferri III à sortir de la tour de Maxéville. L'on sait que l'emprisonnement de ce duc lorrain doit être relégué dans le domaine des fables. — Le baron de Dumast donne quelques renseignements sur plusieurs membres des deux branches

(1) Bockenheim (Fr. von), *Genealogische Notizen zur Geschichte der Familie Bockenheimer von Bockenheim.* Wien, 1910, vol. in-8 de 25 p., avec 1 tableau généalogique.

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Drouin dits de Rouyn* (B S L B 1911, p. xx-xxxii).

(3) Germain (L.), *Sur les branches diverses de la famille de Mussey ayant porté des armoiries différentes* (B S N M 1909, p. 36-41).

(4) Chatton (abbé Ed.), *La Famille des Porcelets de Maillane ; le château et la paroisse de Valhey* (B S A L 1910, p. 220-230).

(5) Germain (L.), *La Légende de la famille de Tillon* (B S A L 1911, p. 103).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la famille Vyart, ayant vécu au dix-huitième et au dix-neuvième siècles (1).

§ 8. Biographies. — Le *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle* (2) rendra des services, nous le reconnaissons volontiers, mais on y sent un peu trop l'absence de direction; il eût fallu quelqu'un d'autorisé, d'abord pour déterminer les noms de tous ceux qui devaient figurer dans ce *Dictionnaire*, puis pour proportionner la longueur des notices à l'importance des personnages. Rien qu'en feuilletant l'ouvrage, on s'aperçoit tout de suite que les contemporains y occupent une très grande place; si l'on y regarde de plus près, de très regrettables lacunes sautent pour ainsi dire aux yeux. D'une façon générale, le *Dictionnaire* ignore les personnages nés durant le Moyen Age dans les pays qui forment aujourd'hui le département de Meurthe-et-Moselle; le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècles sont un peu plus favorisés; quant au dix-neuvième, bien des gens trouveront peut-être qu'on lui a fait la part trop belle, ou pour mieux dire qu'il se l'est faite trop belle; les morts ne disposent, en effet, d'aucun moyen pour défendre leurs droits méconnus.

§ 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Le petit village d'Apach, situé dans la Lorraine allemande, sur les bords de la Moselle, près de Sierck, a possédé une forge, qui a fonctionné pendant le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième. Si le pays lui-même fournissait le bois nécessaire, la plus grande partie du minerai provenait de Moyeuvre. Après avoir expliqué la situation d'Apach, indiqué à quelles circonscriptions, administratives ou religieuses, ce village a été rattaché dans le passé et le présent, M. Florange (3) expose brièvement comment on travaillait dans les forges avant le dix-neuvième siècle. Puis il fait l'histoire même de la forge qui, créée par M. de Bettainvillers, resta un certain temps dans la famille du fondateur, puis passa successivement à différents propriétaires. Il semble qu'aucun des maîtres de la forge d'Apach ne se soit enrichi, et, comme le dit justement M. Florange,

(1) DUMAST (baron DE), *Notes complémentaires sur la famille Vyart de Bar-le-Duc* (B S L B 1909, p. XV-XX).

(2) *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle.* Paris, E. Flammarion et R. Wagner, 1910, vol. in-12 de VII-743 p.

(3) FLORANGE (J.), *Aperçu historique sur Apach et ses forges.* Paris, J. Florange 1910, br. in-8 de 68 p., avec planches hors texte et dans le texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la législation vicieuse, les procédés routiniers et l'incompétence notoire de ceux qui dirigèrent l'entreprise, sont les principales causes des déboires que ceux-ci eurent à subir. On peut y ajouter aussi les guerres qui, au dix-septième siècle et au début du dix-huitième, ont désolé le pays. Nous trouvons ensuite dans le travail de M. Florange des renseignements généalogiques sur les familles de Bettainvillers et Francin, qui furent propriétaires, soit de la forge d'Apach, soit des terrains sur lesquels elle avait été construite. M. Florange fait ensuite connaître les noms des admodiateurs-fermiers, des facteurs et de quelques-uns des ouvriers de la forge. Enfin le travail se termine par une étude sur le château d'Apach, qui a été construit vers le milieu du seizième siècle, et sur quelques-uns des propriétaires de ce château. Une vue d'ensemble d'Apach et quelques gravures dans le texte complètent l'étude, très documentée et très soignée, de M. Florange.

M. l'abbé Olivier, continuant son travail sur Bains-les-Bains (1), nous donne la fin du livre II. Les huit derniers chapitres de ce livre traitent respectivement de la justice, de la communauté, de la paroisse, de la chapelle de Notre-Dame de la Brosse, de l'agriculture et des forêts, de l'industrie, des eaux thermales, de la généalogie de quelques familles et du mouvement de la population de 1652 à 1815. Les chapitres les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les eaux thermales, l'agriculture et l'industrie; l'abbé Olivier a dû constater (p. 110 et suiv.), d'après les documents du temps, la situation misérable des gens de Bains à la fin de l'ancien régime. De bonne heure, dès le quatorzième siècle, Bains avait possédé deux papeteries, fondées par un Piémontais; elles cessèrent de marcher au dix-huitième siècle. Plus tard des forges, enfin au dix-huitième siècle une manufacture royale de fer-blanc, encore existante mais transformée, furent établies dans la petite ville. Si les eaux de Bains furent connues par les Romains, si l'on continua d'y recourir au Moyen Age, elles ne recommencèrent à être utilisées, de façon sérieuse, que sous le règne de Léopold. Depuis lors, de nombreux baigneurs vont, chaque année, leur demander la guérison ou du moins l'amélioration de leur état. On estimera peut-être un peu longues les pages consacrées à quelques-unes des anciennes familles de Bains. M. l'abbé Olivier publie ensuite la première partie du livre III, qui traite de la période révolutionnaire. Cette partie s'arrête à la Constitution de l'an III (1795); on y trouve d'abondants détails sur la nouvelle organisation admi-

(1) OLIVIER (abbé C.), *Bains-les-Bains* (suite) (A S E V 1910, p. 1-448). Sur la monographie de M. l'abbé OLIVIER, voir la B L de 1910, p. 22 et 40.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nistrative, sur les premières municipalités de Bains, sur la vente des biens nationaux et sur les affaires religieuses; celles-ci ont, comme de juste, retenu longuement l'attention de l'auteur, qui leur consacre cinq chapitres sur dix. Nous regrettons que l'abbé Olivier n'ait pas abordé ce sujet délicat avec plus de sérénité et d'impartialité. Il ne semble pas, non plus, que l'auteur connaisse les travaux les plus récents dont la Révolution a été l'objet. Il a d'ailleurs pris le soin, et nous l'en félicitons, de traduire en calendrier grégorien les dates du calendrier révolutionnaire. Malgré les réserves que nous avons dû faire, le travail très documenté de l'abbé Olivier est fort intéressant; quand il sera terminé, Bains sera doté d'une monographie comme en possèdent peu de petites villes.

Dans une étude faite d'après les documents d'archives, M. Fourier de Bacourt décrit l'organisation de Bar-le-Duc avant 1629 (1). Contrairement à ce qui a été dit quelquefois, la charte accordée en août 1234 par le comte de Bar, Henri II, à sa capitale, est loin d'être une charte d'affranchissement, et Bar-le-Duc se trouva, au point de vue du régime municipal, moins privilégié que des bourgades ou de simples villages du comté. Au treizième siècle, peut-être encore au quatorzième et même au quinzième, le maire et les échevins chargés d'administrer Bar-le-Duc étaient désignés par le comte lui-même, plus tard par le duc; nous avons la certitude qu'au seizième siècle c'est l'assemblée générale des Barrisiens qui élit le maire et ses deux collaborateurs, le syndic et le receveur. Vers la fin du seizième siècle, les habitants de Bar essayèrent de se donner un conseil municipal; l'opposition du duc Charles III empêcha cette tentative d'aboutir. Ce qui retarda surtout l'établissement d'une municipalité élue à Bar-le-Duc, ce fut l'opposition d'intérêts entre les habitants de la ville haute, pourvus d'importants privilèges, et leurs concitoyens de la ville basse, moins favorisés qu'eux. Enfin, en 1629, par lettres patentes du 10 août, Charles IV établit à Bar-le-Duc un conseil de ville, qui comprenait un maire, un procureur syndic, un receveur, deux conseillers clercs, deux nobles et sept membres du Tiers État. Les membres du conseil étaient élus, à la pluralité des voix, par l'assemblée générale des habitants; le maire devait être choisi alternativement dans la ville haute et dans la ville basse. — Le prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche se trouvaient sur le territoire de la commune de Thuillières (Vosges, arrondissement de Mire-

(1) FOURIER DE BACOURT (comte), *L'Ancien régime municipal à Bar-le-Duc avant la création de l'hôtel de ville en 1629* (M S L B 1909, p. 19-40).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

court, canton de Vittel). Un prieuré fut fondé à Bonneval, à la fin du onzième siècle, par Wichard, frère du fondateur d'Hérival. C'est ainsi que le prieuré de Bonneval se trouva rattaché à celui d'Hérival et forma avec lui, et avec Aubiey, une petite congrégation d'ermites de Saint-Augustin. De Bonneval partirent des ermites qui s'installèrent à Chèvreroche : ce fut Notre-Dame de Consolation. Le travail que M. l'abbé Idoux consacre à Bonneval et à Chèvreroche (1) est basé sur une étude attentive de la topographie du pays, sur des documents d'archives inédits ou imprimés; enfin l'auteur a lu les travaux anciens et quelques-uns des travaux contemporains qui pouvaient lui fournir des renseignements. Toutefois, on ne peut s'empêcher de trouver que M. l'abbé Idoux s'est trop étendu sur un sujet en somme assez mince, et que c'est vraiment beaucoup de cent pages pour raconter l'histoire de Bonneval et de Chèvreroche. — M. Houzelle consacre une longue monographie au village de Brouenne (Meuse, Montmédy), faite avec soin et méthode (2); il étudie la géographie de la localité, fait l'histoire de Brouenne, qui fut en 1247 affranchi à la loi de Baumont, puis celle de la seigneurie et des seigneurs, parle ensuite de l'instruction primaire, de l'église et de la cure, des annexes, des lieux-dits, classés méthodiquement, du château et des seigneurs de Bronel, du château et des seigneurs de Gincry. M. Houzelle a poursuivi son étude en tous sens jusqu'à nos jours. Nombreux sont les documents dont s'est servi l'auteur, qui a discuté et réfuté certaines assertions de Jeantin. Enfin, des tableaux généalogiques complètent utilement ce travail. — M. Houzelle avait reproduit (p. 15-16) le texte de la charte d'affranchissement de Brouenne. D'après M. Léon Germain, il faut lire dans ce document « Bertrand » de Brouenne, au lieu de « Thiébauld » de Brouenne (3). — Il y a dans l'étude de M. Lehuraux sur Doulcon (Meuse, Montmédy, Dun), des renseignements intéressants, particulièrement en ce qui touche les temps modernes ou la période contemporaine (4). Mais, à l'égard du Moyen Age, le travail n'a aucune valeur; M. Lehuraux ignore l'étude de Longnon sur le *pagus Dulcomensis*, et il croit encore à l'authenticité de la *Chronique* de l'abbé de Signy.

(1) Idoux (abbé), *Le Prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche* (M S A L 1910, p. 107-218).

(2) Houzelle (F.), *Brouenne* (B S N M 1906, p. 1-151).

(3) Germain de Maidy (L.), *Observations sur la charte d'affranchissement de Brouenne* (B S N M 1908, p. 24-27).

(4) Lehuraux (P.), *Compte rendu historique de l'excursion à Doulcon et aux deux Cléry* (B S N M 1909, p. 52-70).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La monographie de Mattaincourt (Vosges, Mirecourt), de M. l'abbé F. Bonnard (1), est faite avec soin, d'après les documents des archives communales, des archives départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et des Archives nationales; en outre, l'auteur est au courant des derniers travaux de l'érudition contemporaine. Si Mattaincourt a eu autrefois quelque importance grâce à l'industrie drapière, si, plus tard, celle de la dentelle s'y est développée, c'est en définitive à saint Pierre Fourier que cette localité doit la notoriété dont elle jouit encore aujourd'hui; le saint fut pendant près de quarante ans curé de Mattaincourt, et ses restes mortels y reposent encore dans l'église paroissiale. On comprend donc que, dans son travail, l'abbé Bonnard ait donné une grande place à saint Pierre Fourier. Le livre de l'abbé Bonnard fournit une réponse à toutes les questions que l'on pourrait se poser au sujet de Mattaincourt; l'auteur part des origines les plus lointaines pour arriver jusqu'à notre époque. D'abord village agricole, Mattaincourt devint, probablement au seizième siècle, une ville industrielle et commerçante; ce fut l'époque de sa plus grande prospérité et de son plus grand développement, la population de Mattaincourt ayant alors atteint et même dépassé deux mille âmes. Toutefois, la situation morale ne s'était pas améliorée avec l'état matériel, et la ferveur religieuse de la population s'était attiédie au point que Mattaincourt avait reçu le surnom de « petite Genève ». Il fallut tout le zèle apostolique et toutes les vertus chrétiennes de saint Pierre Fourier pour porter remède à ce fâcheux état de choses. Le corps de saint Pierre Fourier aurait dû être enterré à Pont-à-Mousson, mais, lorsque le cercueil, venant de Gray, passa par Mattaincourt, les habitants s'opposèrent à ce qu'il allât plus loin, et, malgré la résistance des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, ils finirent par avoir gain de cause. Les procès entre les chanoines et les habitants de Mattaincourt, les fêtes de la béatification au dix-huitième siècle, le culte du saint depuis cette époque, les fêtes de la canonisation à la fin du dix-neuvième siècle tiennent, comme de juste, une très grande place dans le livre de M. l'abbé Bonnard. On trouve, en outre, toutes sortes d'autres renseignements sur la situation matérielle de Mattaincourt, sur l'enseignement, sur la construction et la reconstruction de l'hôpital, de l'hospice, de l'église, du couvent des religieuses de Notre-Dame, sur l'époque révolutionnaire, sur l'œuvre accomplie au dix-neuvième siècle par un grand bâtisseur, l'abbé

(1) BONNARD (F.), *Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine*. Paris, A. Picard et fils, vol. in-8 de XV-237 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hadol, curé de Mattaincourt, qui fit dans sa commune ce que Mgr Trouillet fera plus tard à Lunéville et à Nancy. On regrettera toutefois certaines vivacités de langage à propos d'événements récents; le mécontentement de l'abbé Bonnard peut être légitime, mais mieux eût valu qu'il ne se manifestât pas dans un ouvrage d'histoire.

Ce n'est pas une œuvre d'érudition que l'étude consacrée à Lorry-Mardigny, autrefois Devant-le-Pont (Lorraine, Metz, Verny), par M. A. T. (1). Après une description assez précise de l'église romane de Lorry, une beaucoup plus courte de celle de Mardigny, l'auteur s'occupe de la seigneurie, énumère les fiefs, les arrière-fiefs, les droits du seigneur, les seigneurs depuis le treizième siècle, quelques-uns des propriétaires anciens de Lorry et continue par quelques détails historiques. Une pièce de vers termine l'étude de M. A. T. Quelques planches, en particulier diverses vues de l'église de Lorry, illustrent ce travail sans prétention et de lecture facile. — Bien qu'à plus d'un égard le travail du colonel Parnajon sur la place de Metz (2) ait vieilli — il a été écrit en 1846 — on le lira encore avec intérêt. L'auteur se trompe certainement, des fouilles récentes l'ont prouvé, en niant l'existence de fortifications autour de Metz à l'époque romaine; mais il a peut-être raison de soutenir qu'au onzième ou au douzième siècle, la ville fut pourvue d'une nouvelle enceinte défensive, qui existait encore au temps de Charles-Quint. La description de cette enceinte occupe une bonne partie du travail du colonel Parnajon, qui s'arrête justement en 1552. — La porte Saint-Thiébault de Metz, que les Allemands ont détruite en 1909, a trouvé un historien en M. Fleur (3). Appelée jadis « porte aux arènes », parce qu'on y passait pour se rendre à l'ancien amphithéâtre, elle devint au douzième siècle la porte Saint-Thiébault, du nom d'une collégiale fondée vers 1160 par l'évêque Étienne de Bar. Puis M. Fleur relate les divers événements auxquels cette porte fut mêlée, énumère les personnages illustres qui la franchirent, les travaux dont elle fut l'objet dans le cours des âges. — M. J.-J. Barbé (Jean-Julien) a rédigé un dictionnaire de tous les hôtels, hôtelleries, auberges et cabarets qui ont existé à Metz du quinzième au dix-neuvième siècle (4). Ces établissements sont rangés dans l'ordre alphabétique de leurs enseignes et, pour chacun d'eux,

(1) A. T., *Lorry Mardigny* (A 1908-1909, p. 187-210 avec pl.).

(2) Parnajon (lieutenant-colonel), *Mémoire historique sur la place de Metz* (A 1908-1909, p. 97-128, avec des planches et 1 plan).

(3) Fleur (E.), *La porte Saint-Thiébault à Metz* (A 1908-1909, p. 294-314 avec pl.).

(4) Barbé (J.-J.), *Les Vieilles hôtelleries messines*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 55 p. (Extrait des M A M).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Barbé indique, quand il le peut, les noms des propriétaires successifs; il relate aussi tous les souvenirs que rappellent ces maisons, passages de grands personnages ou procès intentés aux hôteliers. On remarque qu'il existait à Metz, au dix-huitième siècle, des hôtels ayant pour enseigne, l'un, « A l'Empereur », un autre, « A la Croix de Lorraine », un troisième « A la Croix de Hongrie »; la seule enseigne vraiment originale à signaler est : « La monnaie fait tout ». François Pilâtre de Rozier, l'aéronaute, naquit en 1734 à l'hôtel du « Pavillon Royal », que son père tenait alors. — A Metz, les enseignes des commerçants étaient rarement sculptées, nous apprend M. Maujean (1); « elles consistaient en une plaque de bois ou de métal, sur laquelle le sujet était représenté, en peinture ou autrement ». Placées à dix ou douze pieds du sol, au niveau du premier étage, elles pendaient à l'extrémité d'une barre de fer horizontale scellée dans le mur. M. Maujean étudie les enseignes messines avant le dix-huitième siècle, puis celles du dix-huitième siècle, indiquant, par professions, les principales. Il relève, en finissant, la disparition progressive des vieilles enseignes, qu'ont remplacées les annonces et les affiches.

L'ancien chef-lieu du bailliage des Vosges, que les industries de la dentelle et de la lutherie ont rendu célèbre, a trouvé en M. Fr. Clasquin, l'un de ses enfants, l'historien de ses vues et de ses monuments (2). En lisant le livre de M. Clasquin, je songeais aux articles que le regretté W. Konarski a consacrés au vieux Bar. M. Clasquin a consulté, lui aussi, de nombreux documents, plans, pièces d'archives, ouvrages imprimés; mais, pas plus que Konarski, M. Clasquin ne s'astreint à suivre les méthodes rigoureuses de l'histoire; les digressions, les souvenirs personnels émaillent sa prose; il écrit d'un style alerte et pittoresque; on est touché, enfin, de l'affection profonde qu'il témoigne à sa ville natale; tant de gens aujourd'hui n'ont qu'indifférence ou dédain pour leur petite patrie qu'on est heureux d'en rencontrer qui l'aiment d'une tendresse filiale. M. Clasquin n'a pas prétendu faire une histoire proprement dite de Mirecourt, cette tâche ayant déjà été accomplie par Cornebois, par M. Laprévote, par M. Ch. Guyot, par l'abbé Zamaron. C'est à la topographie et à l'odographie ancienne et moderne de Mirecourt, aux monuments publics, aux anciennes maisons que l'auteur consacre son travail. Des cinq chapitres dont se compose le livre, le premier donne un aperçu d'his-

(1) MAUJEAN (L.), *Vieilles enseignes messines*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 45 p. (Extrait des M A M).

(2) CLASQUIN (Fr.), *Mirecourt. Temps passés. Temps présents*. Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. gr. in-8 de VIII-293 p. avec pl. hors texte et dans le texte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toire topographique et monumentale de Mirecourt, le deuxième une analyse des plans et documents anciens, le troisième des relevés, reconstitutions et monographies, le quatrième les plans des quartiers, le cinquième la nomenclature alphabétique des places, rues, avenues, faubourgs, etc., des notes sur différentes vues, la bibliographie, enfin quelques pièces justificatives. Le plus intéressant de tous ces chapitres et le plus étendu est le troisième : les fortifications de Mirecourt, les portes, les édifices publics, les maisons religieuses, les hôtels particuliers, les hôpitaux, les maisons d'instruction, les statues, etc., y sont décrits en détail et l'histoire en est exposée depuis leur création jusqu'à nos jours. Il n'y a pas moins de quarante planches hors texte pour illustrer ce beau volume; la plupart reproduisent des gravures ou des plans anciens, quelques autres, dues à l'imagination de M. Clasquin, représentent l'aspect que pouvaient avoir à différentes époques certains quartiers de Mirecourt. L'ouvrage se termine par la table des illustrations et par la table des matières (1).

On ne rappellera jamais trop le souvenir de La Mothe. M. E. de Metz-Noblat a bien fait de résumer, en quelques pages, l'histoire de la vieille forteresse (2), en insistant, comme de juste, sur les sièges que la ville eut à subir en 1634, 1642-1643 et 1645. Deux plans de La Mothe, une vue cavalière et un fac-similé de la dernière délibération de la communauté illustrent le travail de M. de Metz-Noblat. — M. Maujean, à qui nous devons une monographie de Rombas (Lorraine, Metz) (3), est l'un des bons travailleurs de la Lorraine annexée, pourvu d'esprit critique, sachant lire et mettre en œuvre les documents d'archives. Mais le plan général du livre laisse à désirer, les chapitres se suivant sans se relier suffisamment les uns aux autres. M. Maujean aurait pu mettre plus de précision dans les références et dans l'indication des États ou des circonscriptions, soit politiques, soit ecclésiastiques, dont Rombas a fait autrefois partie; on voudrait savoir aussi quels rapports existaient entre les diverses seigneuries qui se partageaient le territoire du village. Quelques-unes des assertions de l'auteur prêteraient à la discussion; ainsi, nous ne croyons pas que la vallée supérieure de l'Orne ait jamais constitué l'un des deux *pagi Odornenses*. En dépit des remarques et des réserves que nous

(1) Pourquoi M. Clasquin écrit-il (p. 39) « omée »? L'orthographe véritable, conforme à l'étymologie du mot, est « hommée ».

(2) Metz-Noblat (F. de), *La Mothe. Une forteresse lorraine* (M E 1910-1911, p. 125-141, avec grav.).

(3) Maujean (L.), *Histoire de Rombas jusqu'à la Révolution*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, vol. in-8 de 165 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avons cru devoir formuler, nous n'hésitons pas à déclarer que le travail de M. Maujean présente un réel intérêt et se recommande par de sérieuses qualités. — M. Chavanne publie une histoire résumée de l'abbaye, du château et de la ville de Saint-Mihiel jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle (1), illustrée de dessins qui reproduisent de vieilles maisons, un plan, une vue du sépulcre, etc. Bon travail de vulgarisation. — La commune de Vantoux (Lorraine, Metz) a trouvé dans M. Barbé son historien (2). Cette monographie communale renferme beaucoup de détails intéressants, mais, comme dans plusieurs travaux du même genre, l'ordre y fait défaut. La chapelle, les bans de Vantoux, la communauté israélite, telles sont les divisions de l'étude, qui se termine par l'énumération des maires, des adjoints, des instituteurs et des curés de Vantoux, ainsi que par des notes historiques sur ce village au dix-neuvième siècle. — Un anonyme nous apprend que l'Ordre teutonique détint la cure de Vaudeville (Meuse, Commercy, Gondrecourt) de 1229 à 1501, date où il céda à Clairvaux tous les biens qu'il possédait en France (3).

§ 10. Numismatique. — M. Grillet énumère et décrit des médailles frappées, soit en l'honneur de la maison de Guise, soit au nom de rois de France à l'occasion de succès remportés par eux dans la région lorraine, d'hommages à eux prêtés par des ducs lorrains ou de voyages qu'ils ont faits dans le pays (4). — M. R. Martz décrit deux médailles qui représentent le comte de Richecourt, un jeton de Stanislas, au revers duquel est le château de Chanteheux, des monnaies de Gérard d'Alsace, de Simon Ier, de Jean Ier, du même et de Robert de Bar associés, d'Antoine de Vaudémont, de Nicolas de Vaudémont, de Charles III, de Léopold, de François III, ainsi que divers jetons et médailles (5). La plupart de ces pièces ont été acquises par M. Martz pour le Musée lorrain à la vente de la collection du regretté Léopold Quintard. Non content de décrire ces pièces, M. Martz discute et vérifie, lorsqu'il y a lieu, les observations et les hypothèses dont elles ont été l'objet.

(1) CHAVANNE (M.), *Saint-Mihiel. Vieux papiers et vieux souvenirs* (A M 1908, p. v-xxxv, avec grav.).

(2) BARBÉ (Jean-Julien), *Vantoux* (P L P M 1911, p. 37-45 et 86-103, avec grav.).

(3) X..., *Une Possession de l'Ordre teutonique dans la Meuse : la cure de Vaudeville* (B S L B 1911, p. LXVI-LXVIII).

(4) GRILLET (G.), *Le Médaillier lorrain à la Monnaie de Paris* (B S A L 1911, p. 124-131).

(5) MARTZ (R.), *Monnaies et médailles. Acquisitions récentes du Musée lorrain* (B S A L 1910, p. 269-284).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

§ 11. Travaux divers. — Les tables publiées par les Sociétés savantes et par les revues sont toujours les bienvenues; aussi accueillera-t-on avec plaisir celle que M. Fleur vient de publier pour l'Académie de Metz (1). Après une introduction, qui contient les pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Société royale des Sciences et des Arts de Metz (1757-1792) et pour la reconstitution de l'Académie en 1819, vient la table elle-même, table alphabétique des noms de personnes, de localités, de matières, allant de la page 195 à la page 374, suivie d'un inventaire des pièces d'archives de l'ancienne Académie de Metz (1759-1793), actuellement à la bibliothèque municipale de Metz (p. 375-414), des additions et corrections, d'un usage de la table, de la liste des abréviations, enfin de la table des matières

R. PARISOT.

(1) FLEUR (E.), *Table générale par ordre alphabétique des Mémoires de l'Académie de Metz (1819-1903), avec une introduction* (M A M 1908, p. 1-424).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE III

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

CHRONIQUE

(*Juin 1910-Juillet 1911*)

§ 1. Époque préromaine. — C'est un livre entier que M. L. Schaudel (1) vient de consacrer à l'âge paléolithique, mais non pas, il est vrai, à l'âge paléolithique en Lorraine. Cette époque, dans notre province, ne saurait, en effet, fournir matière à d'aussi amples développements. On remarque, au contraire, dit M. Schaudel (2) « la lacune qui apparaît sur la carte paléolithique de l'est de la France, où la Lorraine n'est pas représentée, alors que les stations abondent au nord, en Belgique, dans le bassin de la basse Meuse, au sud, dans le bassin du Rhône, et à l'ouest dans le bassin de la Marne... »

Néanmoins, les quelques indices jusqu'ici reconnus (3) tendent à prouver que cette période primitive de la civilisation humaine dut également se manifester dans la haute vallée de la Meuse et dans le bassin si voisin de la Moselle. Aux trouvailles de Saint-Mihiel et du Sablon près de Metz, M. Schaudel aurait pu ajouter, il est vrai, ne fût-ce que pour les discuter, celles de la grotte du Géant près de Maron, et les nombreux silex de Commercy. M. Schaudel a traduit autrefois une partie du grand ouvrage de Penk et Brückner sur les Alpes à

(1) Schaudel (L.), *Essai de chronologie de l'âge paléolitique* (Berger-Levrault, 1911), 1 vol. 145 p., 107 gravures. Extrait des M A S 1910-1911.

(2) P. 125.

(3) Cf. B L 1910, p. 38.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'époque glaciaire; les Alpes sont demeurées son terrain d'étude préféré. Il le reconnaît, mais, ajoute-t-il, « les notions que l'on possède aujourd'hui sur la chronologie glaciaire des Alpes pourraient sans doute trouver leur application dans les Vosges, encore peu étudiées à ce point de vue ». M. Schaudel, à la fois géologue et archéologue, semble, en effet, mieux qualifié que tout autre pour ce travail. Nous attendons maintenant, comme appendice à son volumineux *Essai de chronologie*, au moins un article sur les Vosges et la Lorraine aux époques glaciaires.

Une nouvelle publication de M. Beaupré, sur les fouilles exécutées en 1907 et 1908, dans la *Grotte du Géant*, près de Maron (1), complète la relation plus sommaire du *Bulletin archéologique du Comité*, signalée ici, dès l'an dernier (2). Un mémoire du même auteur sur trois stations funéraires de l'âge du bronze, *Benney*, *Azelot* et *Bezange-la-Grande* (3), réunit et développe les indications déjà données précédemment lors des divers comptes rendus de fouilles. Son bilan fait, M. Beaupré reconnaît que les trouvailles relatives à l'âge du bronze en Lorraine demeurent insuffisamment significatives, à son gré, et que la question reste ouverte.

Divers archéologues, Beaulieu, Cournault, Guérin, avaient signalé autrefois sur le plateau de Malzéville, dans les environs de Nancy, près de la ferme de la *Trinité*, un mur en gros blocs irréguliers appareillés à sec. Ils avaient cru y reconnaître le reste, soit d'une enceinte préhistorique, soit d'une tour-signal et, rapprochant cette construction du Mur des Païens de Sainte-Odile, l'avaient nommée : *Le mur cyclopéen de la Trinité*. M. Beaupré s'attaque avec beaucoup d'à-propos et de justesse à cette « légende préhistorique » (4). Il montre qu'il ne saurait être question d'une enceinte et que l'hypothèse d'une tour-signal, placée en contrebas, se trouve encore davantage dénuée de fondement. Dans le voisinage existe au contraire une ancienne carrière, qui dut être ouverte, vers le début du dix-septième siècle. Il est fort vraisemblable, comme l'indique M. Beaupré, que les prétendus Cyclopes du plateau de Malzéville n'ont été autres que ces carriers lorrains du dix-septième siècle. Le mur servait à protéger la route contre l'envahissement des déblais et, en même temps, de plateforme pour charger les charrois.

(1) Beaupré (J.), *La Grotte du Géant* (fouilles 1907-1908) (B S A L 1911, p. 17-18).

(2) B L 1910, p. 36, note 3.

(3) Beaupré, *Trois stations funéraires de l'âge du bronze* (M S A L 1909, p. 447-461; cf. B L 1910, p. 38, note 6).

(4) Beaupré, *Une Légende préhistorique* (B S S N 1910).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les Cyclopes chassés du plateau de Malzéville, M. Beaupré s'est attaché et a réussi à y mettre en lumière les traces des Gaulois. On connaissait déjà l'existence d'un retranchement, à l'entrée de la *butte Sainte-Geneviève*, aujourd'hui terrain militaire, à l'extrémité orientale du plateau. De nouvelles fouilles, poursuivies de 1908 à 1911, montrent, en cet emplacement un véritable *oppidum* celtique (1).

La butte répond, à la perfection, au type de l'éperon barré. Longue d'environ 650 mètres, sur une largeur variant de 100 à 450 mètres, elle domine, d'une hauteur d'environ 150 mètres, tout le pays environnant. Les pentes, assez raides, ont pu être accentuées artificiellement. Le col de Sainte-Geneviève la rattache, seul, sur une cinquantaine de mètres, au reste du plateau. C'est ce côté que barre le retranchement. Ce *vallum*, de 22 mètres de base, atteint encore une hauteur moyenne de 3^m 50 et fut décrit autrefois par Barthélemy (2). « Une coupe pratiquée jusqu'au sol naturel montre la disposition suivante : une couche de blocaille et de terre, épaisse de 20 à 50 centimètres; recouvre un véritable mur de pierres sèches de 10 mètres de base sur 3^m 50 de haut, fait de gros moellons disposés presque horizontalement. Et vers l'extérieur, le pied de ce mur repose sur un massif de chaux qui atteint 1^m 35 d'épaisseur. La chaux, entremêlée comme partout ailleurs de charbons et de bûches incomplètement carbonisées, est placée précisément au milieu de la pente raide du sol naturel, mais en dehors de l'axe de la muraille. On ne peut douter ici du but recherché par les constructeurs de la muraille : le pied du rempart, établi en porte-à-faux sur un sol incliné, se fût bientôt éboulé, si la chaux n'eût, par sa cohésion, empêché le glissement des matériaux entassés sur la pente. » Il ne nous paraît pas inutile de rapprocher cette description d'un *vallum* lorrain de celle d'une des très nombreuses enceintes allemandes que passe en revue M. Anthes, dans une substantielle chronique sur les constructions de ce genre de l'autre côté du Rhin (3) : « L'enceinte du *Buigen* (*Bogen*) *a/d. Brenz* (Württemberg), constitue un éperon barré d'environ 800 mètres de long sur 150 de large. Dans le mur, haut de 4^m 50, on remarque les particularités suivantes. La partie postérieure du retranchement repose

(1) Beaupré, *L'Oppidum de Sainte-Geneviève* (Essey-lès-Nancy, fouilles 1909) (M S A L 1910, p. 265-290, 5 pl.); cf. B A C T H 1910, p. CLXII-CLXIII.

(2) F. Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés* (M S A L 1892, p. 279).

(3) E. Anthes, *Ringwallforschung*, extrait du VI *Bericht d. römisch-germanischen Kommission, Jahrbuch d. Instituts*, 1911; d'après Hertlein et Gössler, *Fundberichte aus Schwaben*, 1907, p. 33.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sur un lit de chaux, semblable à du mortier, distribué intentionnellement, semble-t-il, en deux couches, séparées par des restes de bois. Les deux couches, qui, vers leur point supérieur, situé à 6 mètres environ du pied postérieur, atteignent 1m 75 d'épaisseur, se trouvent à un mètre au-dessous de la superficie actuelle. Sur le sol, on trouve une couche irrégulière de charbons de plusieurs centimètres d'épaisseur; en certains endroits, des fragments encore assez volumineux montrent des fibres entrecroisées, les unes parallèles, les autres perpendiculaires à la direction du rempart. Les pierres calcinées ont donc dû reposer sur une sorte de lattis de bois gros et petits. Une autre couche de charbons, sépare l'un de l'autre les deux lits calcaires. On ne saurait préciser si l'incendie des deux couches a eu lieu au même moment ou à des moments différents; sans doute aura-t-on laissé à la première pluie le soin d'éteindre la chaux. Le lit de chaux devait en conséquence servir d'appui au haut rempart de pierre, qui, à l'intérieur, ne montre pas trace de feu. Il ne me paraît pas impossible, ajoute M. Anthes à la description de M. Hertlein, que la chaux brûlée aussi bien que les charbons ne proviennent de l'incendie d'une charpente intérieure. Mais cet incendie a-t-il eu lieu lors de la construction ou de la destruction du rempart? » Il faudra tenir compte, pour résoudre le problème, encore obscur, des enceintes calcinées et vitrifiées, des monuments allemands aussi bien que de ceux de Gaule.

Mais, tandis qu'en Allemagne, aucune trouvaille, jusqu'ici, n'a permis de préciser la date de ces établissements, les recherches de M. Beaupré à Sainte-Geneviève lui ont permis de rapporter avec exactitude l'occupation de cet *oppidum*, à la période qui précéda immédiatement la conquête romaine. Ses sondages ont rencontré, en effet, disséminées sur toute la surface de la butte, une trentaine d'habitations dans lesquelles il a trouvé, non seulement des débris de fer et de bronze de l'époque de la Tène, des poteries gauloises et les débris de grandes amphores analogues à celles du Mont-Beuvray, mais encore, une soixantaine de monnaies, toutes gauloises.

Par elles-mêmes, ces habitations gauloises du plateau de Sainte-Geneviève constituent des documents d'un vif intérêt. On ne connaissait jusqu'ici que les mardelles, en majeure partie de forme circulaire, disséminées dans les campagnes, ou bien les petites cases rectangulaires en pierre sèche et parfois maçonnées du Mont-Beuvray ou du *Hradischt de Stradonitz*, en Bohême. Tout récemment, MM. Hildenbrand et Sprater décrivent, sous le nom de *Heidenlöcher*, les habitations rectangulaires, à demi souterraines et marquées par de petits

EFERUS - Recherches & Classification numériques

murs en pierre sèche, de l'enceinte du *Kirchberg*, près de *Deidesheim* (Palatinat) (1). On en peut rapprocher celles que M. T. Welter avait déjà signalées dans les Vosges (2). De même M. Toutain étudie en détail les restes de cabanes gauloises, consistant en excavations de forme quadrangulaire, plus ou moins régulièrement taillées dans le roc vif, découvertes à *Alesia* en 1910 (3). Mais ces maisons d'Alesia ont été plus tard romanisées et, en partie au moins, remaniées : le long des parois primitives, formées par la roche taillée à pic, des murs en pierre sèche ou maçonnés ont été construits pour régulariser l'aspect et le plan des excavations. Les cases de Sainte-Geneviève, au contraire, semblent avoir été définitivement abandonnées, vers le moment de la conquête romaine.

Ce sont de simples trous rectangulaires, de 4^m 80 à 2^m 30 de long, sur une largeur variant de 2^m 60 à 1^m 90, taillés à pic et s'enfonçant de 1 à 2 mètres dans le calcaire. Les matériaux de déblaiement, entassés sur les bords, devaient, suppose M. Beaupré, donner plus de hauteur à l'habitation. Des montants de bois, dont on trouve la trace aux quatre angles, soutenaient la toiture. En d'autres points on n'a retrouvé que la trace de foyers établis à peu près à la surface du sol. « Il est facile de se rendre compte, dit M. Beaupré, qu'il y avait sur le plateau, deux sortes d'habitations, les unes plus ou moins enfoncées dans le sol, les autres établies à la surface; ces dernières devaient être construites en bois et en torchis, ce qui explique le peu de traces qu'elles ont laissé. » Remarquons que ce n'est là qu'une hypothèse, car la présence d'un foyer n'implique pas nécessairement l'existence d'une habitation. Les Gaulois de Sainte-Geneviève pouvaient préférer faire leur cuisine sur le pas de leurs portes, plutôt qu'à l'intérieur de leurs cases. Quelques-unes des excavations étaient encore remplies d'une épaisse couche de blé carbonisé, avec une ou deux écuelles de dimensions variables et des fragments de meules. C'étaient de véritables silos. Il resterait à déterminer si l'*oppidum* était habité de façon permanente, par une population assez dense, ou s'il servit seulement de refuge et de grenier fortifié. Autant qu'on en peut juger jusqu'ici, les huttes de ce Nancy gaulois paraissent ne pas avoir été groupées, mais bien s'être trouvées disposées au hasard.

Les fouilles poursuivies en 1908, toujours par M. Beaupré, dans

(1) ANTHES, *Ringwallforschung*, p. 20 sqq.; fig. 8-13.
(2) A S H L 1906, p. 371-379; cf. B L 1910, p. 40, note 3.
(3) B A I avril 1911, p. 236-248.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'enceinte du *Camp d'Affrique*, au-dessus de Messein (1), ont fourni de nouveaux détails, non seulement sur la construction du *vallum*, dont un croquis nous représente la coupe, mais sur une construction d'un genre particulier accolée à la face intérieure du rempart.Comme une sorte de casemate, elle se logeait dans l'épaisseur du *vallum*, tandis que la paroi opposée était constituée par un clayonnage enduit d'une épaisse couche d'argile dont on retrouve les restes calcinés. Ce logement avait environ 3 mètres de large; on le suit sur une longueur de 14 mètres, sans avoir pu en trouver l'extrémité. Des éclats de poterie, quelques rares débris de cuisine, divers fragments de bronze : bracelets et fibules, un couteau et une pointe de flèche en fer, qui jonchaient le sol, datent de l'époque de la Tène et se trouvent contemporains des objets trouvés à Sainte-Geneviève, sinon même, plus anciens.

§ 2. Époque romaine. *Archéologie figurée.* — Nous tenons à signaler ici, bien qu'elle dépasse le cadre lorrain de notre revue, l'étude capitale que M. Hertlein vient de consacrer aux *Juppitergigantensäulen*, c'est-à-dire aux monuments que surmonte le **groupe d'un dieu** cavalier et d'un géant anguipède (2). Les **musées de Nancy et de Metz** possèdent chacun plusieurs exemplaires de ces sculptures, mais l'aire d'extension du motif comprend tous les pays rhénans, tandis que les spécimens en demeurent assez rares à l'intérieur de la France. L'interprétation de ces sculptures a déjà donné lieu à de nombreuses discussions, que rappelle sommairement M. Hertlein. Après avoir catalogué à nouveau et classé tous les fragments connus, l'auteur établit que le géant est, non pas l'ennemi, mais le soutien du cavalier. La physionomie de ce dernier reproduit le type classique de Jupiter; mais la mythologie gréco-romaine ne connaît pas de Jupiter à cheval et, d'autre part, le costume et les attributs divers permettent d'identifier plutôt ce cavalier avec le dieu du ciel germanique. Le géant, à face grimaçante et dont le corps se prolonge en replis tortueux, représente comme ses cousins de l'art grec quelque génie fils et symbole de la Terre. Il ne s'agit donc pas d'une allégorie célébrant la victoire de l'Empire ou d'un empereur sur les barbares, mais bien d'une véritable idole, représentant, sous une forme plastique romaine, une

(1) Beaupré, *Fouilles exécutées en 1908 au camp d'Affrique* (B S A L 1910, p. 187-197; 1 pl.; cf. B L 1910, p. 37).

(2) Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen* (Stuttgart, Schweizebart'sche Buchhandlung, 1910), 168 p.

FEERUS - Recherches & Classification numériques

conception propre à la religion germanique. Différents textes des anciennes chroniques de la Germanie chrétienne confirment à M. Hertlein les déductions tirées de l'analyse des monuments figurés. Les colonnes que surmontait ce groupe ne pouvaient être que les fameuses *Irminsules*, colonnes de l'univers, symbole suprême de la religion nationale des Germains. Sur les socles à trois ou quatre faces qui supportent généralement ces colonnes, M. Hertlein reconnaît également la représentation, par des types romains et, souvent sous des noms gréco-romains, des divinités germaniques des saisons. Cette étude, très dense, d'une documentation parfaite et d'une méthode serrée, semble destinée à renouveler l'interprétation de la majeure partie des monuments figurés qu'inspira le syncrétisme germano-romain. « Hertlein », déclare M. Jullian à propos de ce livre, « est dans la bonne voie » (1).

C'est à la mythologie, non plus germanique, mais celtique, que touchent deux autres publications relatives à des sculptures provenant de la région. On lira avec intérêt et profit l'article plein de faits et d'idées que consacre M. A.-J. Reinach aux *Divinités gauloises au serpent* (2), à propos de la *stèle de Hérange*, aujourd'hui au Musée Lorrain, à Nancy. L'auteur y fait preuve d'une abondante érudition. On ne peut que se rallier à la plupart des observations qu'il présente; mais le point de départ de l'article me paraît complètement erroné. M. A. J. Reinach connaît la stèle de Hérange par le moulage du musée de Saint-Germain. Sur l'original, je ne puis trouver à Nancy aucune trace des serpents qu'il a distingués sur la reproduction. Le bas-relief représente deux personnages : un homme et une femme : l'homme tient de la main gauche un bâton vertical dont la partie médiane dessine en effet un double repli ressemblant, soit à ceux d'un corps de serpent, soit à un arc; mais les extrémités n'autorisent ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. La partie inférieure, complètement droite, assez lourde et parfaitement cylindrique sans l'amincissement de la queue ou l'aplatissement de la tête du serpent, repose sur le sol, comme un bâton. Le haut est plus effilé et se termine par une pointe légèrement recourbée du côté opposé à la tête du personnage. L'aspect général est celui d'un sarment noueux, à moins que la double courbure à l'endroit de la main n'ait eu simplement pour but de corriger une erreur de l'esquisse et de réunir les deux extrémités du bâton dans la main du personnage et non à côté d'elle. Quant à l'objet que tient la femme,

(1) R E A 1911, p. 240.

(2) R A mars-avril 1911, p. 221-256, pl. IV.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

c'est une tige épaisse et très courte, reposant dans la paume de la main levée et se terminant par une sorte de pomme de pin ou de gros fleuron. Il ne saurait, en aucune façon être question d'un serpent s'enroulant autour du corps et venant se terminer parmi les plis du vêtement. Les petites ondulations très nettes qui se voient sur le côté gauche de la robe, représentent, aucune incertitude n'est possible, le bord tombant du manteau. De la main droite, l'homme tient une coupe à pied et la femme, semble-t-il, une grappe de raisin. Aucun des détails, ni du costume, ni des attributs ne paraît caractéristique d'une représentation religieuse. La stèle passait autrefois, pour le monument funéraire d'un *evocatus*, militaire portant le bâton, comme les centurions, et de sa femme. Il semble bien en effet que l'objet en discussion représente une *vitis* plutôt que toute autre chose, mais une *vitis* qui ne paraît rien avoir de militaire et dans laquelle je préférerais reconnaître, s'il fallait absolument indiquer une hypothèse, un cep de vigne, tel que peut en trouver constamment à portée de sa main un simple vigneron.

Les trois stèles du musée d'Arlon que publie M. Gabriel Welter relèvent bien, au contraire, de la mythologie gallo-romaine (1). L'un de ces reliefs, l'*exaltation du serpent cornu* comme l'appelle M. Welter, nous offre la représentation, authentique, cette fois, du dieu-serpent gaulois. L'animal, devenu, semble-t-il, un simple attribut, s'enroule autour des bras levés d'une divinité barbue. M. Welter croit pouvoir rapprocher ce dieu du Mercure de Néris (2) et reconnaître en lui une nouvelle variante du « Mercure barbu au serpent cornu ». Peut-être, en effet, les Romains ou du moins quelques-uns d'entre eux, l'auraient-ils appelé Mercure; mais ce nom ne nous renseigne guère sur l'idée que pouvaient s'en faire les Gaulois. Le motif, en effet, est nouveau et le sens de la représentation demeure par conséquent obscur (3).

D'un monument funéraire d'Arlon provient également une représentation du carnassier androphage, autre motif demeuré rare jusqu'ici, dans l'art gallo-romain, tandis qu'il se rencontre fréquemment depuis l'Ionie et l'Étrurie, jusque dans l'Europe septentrionale et, plus tard, durant toute l'époque romane. Le mythe et le symbole du loup dévorant ont évidemment passé d'une période à l'autre, mais peut-être est-il prématuré d'attribuer avec M. Welter une part pré-

(1) Welter (G.), *Notes de Mythologie gallo-romaine*, R A janv.-févr. 1911, p. 55-66.
(2) Cf. Reinach (S.), *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 65.
(3) Du geste de ce dieu, M. Jullian rapproche celui d'une des divinités des moules, jugés autrefois apocryphes, de La Guerche (R E A 1911, p. 337-338).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pondérante, dans cette transmission, aux populations celtiques et de supposer que ce sont elles, en particulier, qui ont introduit tout d'abord ce motif au nord des Alpes, puis de nouveau l'ont rapporté d'Irlande dans le continent, au début du Moyen Age.

Le troisième monument que publie M. Welter est particulièrement curieux. Il représente un génie masculin, debout, tenant une corne d'abondance, tandis que, dans le bas et à gauche de la stèle, une tête de cerf vomit un flot de monnaies dans une cassette. « Le symbole zoomorphique de la tête de cerf vomissant de l'argent figure le dieu celtique, le dieu *minorum gentium*, tandis que le génie avec la corne d'abondance représente la même divinité, mais sous des traits gréco-romains. » On reconnaît, dans cette interprétation, l'influence de M. S. Reinach; et en effet, la stèle d'Arlon apporte une heureuse confirmation aux théories dont s'est utilement inspiré M. G. Welter.

Il y a deux ans, M. le Dr Coliez, de Longwy, avait présenté à la Société d'Archéologie Lorraine un masque de bronze trouvé, l'année précédente, à Conflans (arrondissement de Briey) et dont il s'était rendu acquéreur. Ce beau bronze, « l'une des plus intéressantes parmi les antiquités romaines trouvées en Meurthe-et-Moselle », méritait la substantielle étude que vient de lui consacrer M. Perdrizet (1). Ce masque, de grandeur naturelle, se rattache à l'art grec du cinquième siècle et reproduit les traits caractéristiques du type polyclétéen. « Ce n'est pas », dit M. Perdrizet, « un fragment de statue, mais, tout de même, c'est un fragment; il devait servir de visière à un casque en forme de tête humaine et venait s'adapter exactement sur le visage d'un soldat... à qui l'ouverture des yeux, les larges trous des narines et la bouche entr'ouverte, permettaient de respirer à l'aise. » Quelques rares exemplaires plus ou moins complets de ces casques à visage se sont déjà rencontrés dans les régions frontières du monde romain, en Germanie et en Bretagne. M. Perdrizet en reproduit les images, en même temps qu'un fragment de bas-relief du temple d'Athena Polias à Pergame, sur lequel, parmi des armes diverses, s'aperçoit précisément un casque de ce genre. La tradition en remonte donc à l'époque alexandrine; elle paraît s'être perpétuée, remarque l'auteur, des armées romaines jusqu'aux Mongols, par l'intermédiaire de Byzance, témoin un casque à visage mongol, prêté, par le Musée impérial russe d'armures, à l'exposition des Arts musulmans de Munich, en 1910. Le droit de porter ces casques extraordinaires

(1) P. PERDRIZET, *Le bronze de Conflans*, extrait des M S A L, LXI, 1911, (8 pages et 3 planches).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

constituait sans doute, dans l'antiquité, une récompense analogue aux armes d'honneur que décernaient chez nous la première République et l'Empire.

Le masque de Conflans provient, semble-t-il, d'une sépulture. « A en juger par la beauté du style, il doit dater du Haut-Empire, et plutôt encore du premier siècle que du deuxième, plutôt du temps des Flaviens que de la période des Antonins. »

Fouilles et épigraphie. — Continuant sa diligente observation du sous-sol de Sarrebourg, le Dr Reusch, publie un certain nombre de trouvailles survenues en divers points de la ville (1). On ne saurait évidemment préciser, en bien des cas, si les débris romains qu'il trouve accumulés, sans trace de murs ni de fondations, proviennent de pauvres quartiers antiques construits entièrement en bois, ou seulement de remblayages. Ils prouvent, en tout cas, la présence à Sarrebourg d'une agglomération assez considérable. En plusieurs endroits d'ailleurs, M. Reusch a rencontré des constructions en excellente maçonnerie : des caves, des hypocaustes même, dont il a pu relever les plans. Ces trouvailles n'ont sans doute chacune, par elle-même, que peu d'importance, mais peut-être, si elles continuent à se multiplier, pourront-elles permettre quelque jour de se représenter, de façon assez précise, le caractère et la topographie de la ville romaine de *Pons Saravi.*

Une copieuse monographie due à la plume féconde et autorisée de M. Keune expose à nouveau les résultats des nombreuses découvertes survenues, depuis une dizaine d'années, au *Sablon,* faubourg de Metz (2). Les inscriptions funéraires assez nombreuses, datant du premier au troisième siècle de notre ère, les sarcophages de pierre et de plomb du quatrième siècle, avaient déjà fait l'objet de publications détaillées. Il sera commode de trouver l'ensemble réuni, avec quelques adjonctions et corrections de détail, et toutes les observations qu'il peut comporter.

Le rapport officiel de M. Keune sur l'administration du musée de Metz, durant l'année 1908 (3) contient la mention de plusieurs trou-

(1) Reusch (Dr), *Funde in Saarburg* (A S H L, t. XXI, 2 (1910), p. 315-341; cf. B L 1910, p. 42).

(2) Keune, *Sablon in römischer Zeit* (Jahresbericht des Vereins für Erdkunde, Metz, Lang, éditeur, t. XXVI [1909], 98 p., 118 fig.). Signalons en passant un excellent *Guide historique de Metz,* publié par la Société d'initiative pour Metz et le pays messin, et rédigé par J.-B. Keune, qui y fait une large part à l'archéologie.

(3) Keune, *Museum d. Stadt Metz, Verwaltungsbericht d. Stadt Metz für das Rechnungsjahr 1908,* p. 197-203 (Metz, Lang, 1910).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vailles, encore inédites, autant que je sache. Plusieurs tessons de terre sigillée, recueillis à Metz même, portent des noms de potiers déjà connus par ailleurs. Parmi les objets divers et monnaies gauloises ou romaines qui s'y trouvent signalés, nous nous contenterons de citer un bel exemplaire d'argent, trouvé sur le mont Saint-Jean, près de Marsal : *Ambactus Germanus Indutilli fil.*

Faisant suite à la série de ses études sur la numismatique celtique, M. Forrer identifie, de façon très vraisemblable, le chef gaulois Eccaios, dont le nom figure sur un certain nombre de monnaies connues, avec le Rémois *Iccius*, plusieurs fois mentionné par César (1).

Une courte note de M. Chenet apporte quelques renseignements sur de nouveaux ateliers de poterie, découverts par lui à Avocourt et aux Allieux dans la Meuse (2). Elle nous fait connaître un certain nombre de nouveaux noms de potiers, en majorité gaulois. Les signatures se retrouvent non seulement imprimées sur des tessons, mais gravées au trait sur les supports d'enfournement servant à la fabrication des vases. Ces ateliers meusiens fabriquaient la vaisselle rouge décorée à la molette, c'est-à-dire à zones striées, caractéristique de l'époque tardive. A Lavoye, dans la même région, le Dr Meunier a recueilli au contraire quelques graffites analogues, dans des ateliers ayant servi à la fabrication de la vaisselle moulée de la première époque.

A propos des colonnes milliaires de *Scarponne* (3), M. Bussienne se contente de répéter quelques indications tirées des manuscrits du P. Lebonnetier, utilisées d'ailleurs, voire rectifiées, dans la grande publication du *Corpus* des Inscriptions latines (4).

On connaît la *stèle d'Artula* au Musée lorrain, à Nancy, monument de basse époque, trouvé vers 1883 à Deneuvre, près de Baccarat : une figure au trait, extrêmement rudimentaire représente une femme de face, levant, très irrégulièrement d'ailleurs, deux minuscules moignons de bras (5). L'inscription porte *Artulae memoriae* (6). En raison

(1) Forrer, *Die Münzen d. Remers* Eccaios-Iccius *d. Kommentäre Caesars* (A S H L, t. XXI, 1 [1909], p. 97-108). Cf. les autres articles de Forrer, *Keltische Numismatik d. Rhein u. Donaulande* (*Ibid.*, t. XIV [1902], à t. XVIII, [1906]).

(2) Chenet, *Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux* (R A janv.-févr. 1911, p. 53-55).

(3) Bussienne, *Les Colonnes milliaires de Scarponne* (B S A L 1910, p. 231-237).

(4) *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4608 et fasc. 2, pars 1, n° 9050.

(5) Cf. Thédenat, B A F 1886, p. 201; Maxe-Werly, M S L B 1893, p. 249; Le Blant, *Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes*, p. 56, n° 44. Les reproductions sont beaucoup plus soignées que l'original.

(6) C I L, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4737.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sans doute du geste des bras, qui lui parut l'attitude de la prière, l'abbé Thédenat, qui le premier publia la stèle, la baptisa chrétienne. Vint ensuite l'abbé Bernhardt, qui, je ne sais trop pour quelle raison, fit d'Artula une *esclave* chrétienne. Le Blant voyait en elle une *vierge* chrétienne (1). M. L. Bigot se demande si le monument est réellement chrétien (2). « Le geste orant, dit-il, n'est pas spécifiquement chrétien, le mot *memoria* de l'inscription ne l'est pas davantage... la stèle n'aurait-elle pas été érigée par quelque dévot de la religion et des mystères de Mithra? »

M. Bigot est parfaitement fondé dans sa critique; il a raison « d'ôter au christianisme naissant dans nos pays, un monument douteux ». Mais l'hypothèse qu'il propose ne paraît pas plus satisfaisante que celle qu'il attaque. C'est attribuer trop d'importance aux traits maladroits d'un grossier graffite, que de vouloir reconnaître à l'inclinaison plus ou moins prononcée des bras si le geste est chrétien ou païen. Un petit triangle surmonte la tête. Serait-ce réellement un « bonnet phrygien »? A la façon dont sont représentées les oreilles, ce triangle peut fort bien figurer la chevelure. Enfin, il faudrait soumettre à une sévère critique les indications touchant le prétendu *castellum* de *Bacchi Ara* (?) et sa garnison, qui se rattacherait aux légions du Rhin (3), chez qui florissait, en effet, le culte de Mithra. Fort vraisemblablement, Artula n'était ni servante du Christ ni fervente de Mithra.

L'article du Dr Voinot, *Anthropologie et anatomie pathologique d'un crâne mérovingien, trouvé à Poussay* (Vosges, arr. et canton de Mirecourt) (4) soulève un problème médical autant qu'historique. Les lésions qui se remarquent sur un crâne, datant probablement de l'époque mérovingienne, sont-elles d'origine syphilitique?. On sait que la même question s'est posée déjà, à propos de crânes préhistoriques trouvés en Égypte et que la solution qui prévalut fut d'attribuer ces

(1) « La lettre V, dit Le Blant, qui suit le nom propre et représenterait sur un marbre païen le mot *viva*, me paraît pouvoir être ici l'abréviation de *virgo*. « Vérification faite, cette prétendue lettre V ne me semble autre chose qu'une éraflure accidentelle de la pierre.

(2) *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, 6 mai 1911, n° 18, p. 367-370.

(3) Il suffit de parcourir l'exposé de l'abbé Bernhardt, *Deneuvre et Baccarat* (Nancy, 1895), pour s'apercevoir combien toute cette tradition est fantaisiste. C'est dans les inscriptions de Norroy, près de Pont-à-Mousson, que M. Bernhardt croit trouver la preuve de la présence de légionnaires du Rhin à Baccarat! Sur l'étymologie *Bacchi Ara*, et la dénomination de *Tour du Bacha*, voir l'hypothèse émise par M. L. Germain de Maidy, *Semaine Religieuse*, 2 sept. 1911.

(4) Voinot (Dr), M S A L 1910, p. 291-297, 1 pl.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lésions à des causes *post mortem*, notamment « à des insectes travailleurs de la mort, vrillettes et longicornes » (1). En doit-il être de même, dans le cas signalé? Le Dr Voinot se range à l'avis contraire, « d'autant plus volontiers, dit-il, que, depuis les travaux du Dr Brulard qui a découvert des exostoses syphilitiques sur des tibias provenant de sépultures gauloises, à Nod-sur-Seine (2), l'existence de la syphilis préhistorique ne saurait plus être contestée ». Il a pour lui, d'ailleurs, l'opinion de la majorité des médecins qu'il a consultés. Non seulement deux des lésions présenteraient des caractères syphilitiques très nets, mais une troisième, entre elles, conserverait la trace d'un essai d'opération. Nous ne pouvons que signaler ces faits aux savants autorisés par leur compétence à les discuter.

A. GRENIER.

(1) Cf. l'*Anthropologie*, 1910, p. 717 (*Bibliographie*).

(2) *Revue préhistorique de l'Est de la France*. Dijon, 1906, p. 166.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — Contentons-nous de mentionner aujourd'hui le *Cartulaire de Saint-Mihiel*, publié par M. Lesort dans les *Mettensia*. On attendra pour rendre compte de cet important travail, dont deux fascicules ont déjà paru, qu'il soit terminé (1).

M. le Dr Wichmann nous donne maintenant le deuxième volume des « rôles de ban de tréfonds » (2), dont le premier volume avait paru en 1908 (3); le tome actuel contient les bans des années 1277, 1281, 1283, 1290, 1293 et 1298. Dans l'introduction, M. Wichmann décrit successivement les rôles de ces sept années, dont deux, ceux de 1277 et de 1281, sont incomplets, il indique combien de feuillets comprend chaque rôle, quels en sont les dimensions et l'état de conservation, les scribes qui les ont rédigés. Inutile d'insister sur l'importance de ces rôles comme documents historiques. M. Wichmann l'a justement fait ressortir dans un mémoire qu'a publié l'*Annuaire de la Société d'Histoire de Metz* (3). Il a énuméré les renseignements que nous fournissent les rôles sur la topographie et la toponymie de Metz, sur les noms et prénoms des habitants, sur le chiffre de la population, sur le nombre et l'importance des métiers, etc. Nous avons lu avec un intérêt particulier les paragraphes consacrés à l'onomastique, aux métiers, au chiffre de la population, que

(1) Lesort (A.), *Cartulaire de Saint-Mihiel*, t. VI des *Mettensia*.

(2) Wichmann (Dr K.), *Die Metzer Bannrollen des dreizehnten Jahrhunderts. Zweiter Teil.* Leipzig, Quelle et Mayer, 1910, vol. in-8° de xviii-54*-579 p. (Forme le t. VI des *Quellen zur lothringischen Geschichte*).

(3) Wichmann (Dr K.), *Die Bedeutung der Metzer Bannrollen als Geschichtsquelle* (A S H L 1909, 1re partie, p. 28-85).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Wichmann évalue, non d'ailleurs sans faire de prudentes réserves, à 35.000 habitants durant le treizième siècle.

M. Bresslau, le distingué professeur de l'Université de Strasbourg, publie, en l'accompagnant de savants commentaires diplomatiques, un diplôme par lequel l'impératrice régente Agnès, veuve de Henri III, accorda, le 14 octobre 1059, à la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun des biens sis à Marsbah et à Ebinga dans le pagus Musilgowe (1). Mais pourquoi le savant professeur n'a-t-il identifié aucune de ces deux localités, dans lesquelles nous serions tenté de voir Marspich (2) et Ebange (3). — Notre distingué collègue, M. R. Harmand, démontre, dans un travail aussi agréable à lire que substantiel, que les lettres d'Alix de Champé au duc Raoul sont des faux du dix-huitième siècle, dont l'auteur serait Chevrier ou Mory d'Elvange (4). Tandis que M. Duvernoy ne peut se résoudre à croire ce dernier capable d'avoir fabriqué des documents historiques, M. Harmand, sans porter contre lui d'accusation formelle, estime que, s'il a été dupe des inventions d'un autre, il a été dupe volontaire et très docile, et qu'il y aurait lieu de chercher le coupable parmi les amis de Mory d'Elvange lui-même. Les arguments d'ordre philologique, sur lesquels s'appuie M. Harmand pour démontrer sa thèse, nous ont paru décisifs. Au surplus, Raoul a-t-il été réellement l'amant d'Alix? Le fait reste douteux, les témoignages qu'en apportent Haraucourt et Florentin le Thierriat étant des plus justement suspects. En appendice, M. Harmand reproduit des fragments empruntés à Mory d'Elvange, à Louis d'Haraucourt, à Florentin le Thierriat, ainsi que le testament de Raoul, que Calmet avait déjà publié d'après l'original. — M. d'Arbois de Jubainville publie une convention intervenue le 15 juillet 1345 entre Pierre de Bourlémont et sa sœur Isabelle, dame du Châtelier, celle-ci vendant à son frère tous ses droits sur les terres et seigneuries de Greux et Domremy (5). — A M. Chevelle nous devons le vidimus, de 1465, de lettres par lesquelles René d'Anjou, duc de Bar, avait accordé ou plutôt confirmé, en 1429, les privilèges des arbalétriers de Houdelaincourt en la prévôté de Gondrecourt (6). — Une lettre de Nicolas d'Anjou,

(1) Bresslau (Prof. H.), *Eine ungedruckte Urkunde der Kaiserin Agnes* (A S H L 1909, 1re partie, p. 91-96).

(2) Lorraine, Thionville, Hayange.

(3) Hameau de la commune de Florange (Lorraine, Thionville, Hayange).

(4) Harmand (R.), *Lettres d'Alix de Champé, dame de Vandières* (M S A L 1909, p. 101-128).

(5) Arbois de Jubainville (P. d'), *Document de 1345* (B S L B 1909, p. VI-VIII).

(6) Chevelle (C.), *Statuts des arbalétriers de Houdelaincourt* (B S L B 1909, p. LVI-LX).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du 16 novembre 1466, dont M. Duvernoy donne le texte, concerne des négociations entre le chapitre de Saint-Dié et le maréchal de Bourgogne, Thiébaut IX de Neufchâtel, au sujet du village de Moyemont (1). — L'abbé Aimond, le distingué historien des *Relations de la France avec le Verdunois de 1270 à 1552*, publie, avec quelques notes et une introduction, deux lettres écrites par Charles le Téméraire aux chanoines de Verdun, l'une du 2 février 1472, pour empêcher la nomination d'un coadjuteur à l'évêque Guillaume de Haraucourt, enfermé à la Bastille par ordre de Louis XI, la seconde, du 5 janvier 1475, pour proposer un successeur à ce prélat, dont on avait annoncé faussement (2) la mort. — M. Caillet publie un acte du 5 mai 1479, par lequel Marguerite de Savoie, femme du comte Ulric V de Vurtemberg, charge Jean Huttenboch de toucher pour elle une somme de 2.000 écus d'or, que lui devait le roi René et qui était gagée sur le duché de Bar (3). — Nous devons également à M. Caillet un vidimus, du 5 février 1482 (n. st.), des lettres patentes du 10 janvier précédent, par lesquelles René II remettait à son sénéchal, Baptiste de Pontevès, les seigneuries de Florenne et de Perche au pays de Liège, en gage du paiement futur d'une somme de 12.000 florins (4). — M. Duvernoy reproduit, avec notes et commentaire explicatif, une lettre écrite, le 5 décembre 1498, par René II à Jean Maradès, évêque de Toul, pour le prier d'agir auprès du pape afin d'assurer un traitement à l'organiste de l'église collégiale de Saint-Dié (5).

§ 2. **Histoire générale.** — Si l'ouvrage de M. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik*, ne nous est pas encore parvenu, nous pouvons, du moins, parler d'un important article que cet érudit a publié, dans les *Mitteilungen* de l'Institut historique autrichien, sur la cession de la rive gauche de la Meuse à la France par Albert Ier (6).

(1) Duvernoy (É.), *Lettre de Nicolas d'Anjou au chapitre de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 62-65).

(2) Aimond (abbé Ch.), *Deux lettres de Charles le Téméraire relatives à l'évêché de Verdun* (B S A L 1911, p. 58-64).

(3) Caillet (L.), *Une dette de René d'Anjou sur le duché de Bar* (B S A L 1910, p. 114-116).

(4) Caillet (L.), *Don de René II à Baptiste de Pontevès, sénéchal de Lorraine* (B S A L 1910, p. 153-158).

(5) Duvernoy (É.), *René II et l'orgue de la cathédrale de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 258-260).

(6) Kern (Fr.), *Die Abtretung des linken Maasufers an Frankreich durch Albrecht I* (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, t. XXXI, 1911, p. 558-581).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Kern a étudié la question en même temps que l'abbé Aimond, et ses conclusions sont à peu près les mêmes que celles du savant lorrain. Il croit, lui aussi, qu'Albert Ier a renoncé aux droits de l'Empire sur les territoires situés à l'ouest de la Meuse; son opinion se fonde non seulement sur les témoignages recueillis lors des enquêtes de 1387 et de 1390, mais sur les agissements de Philippe le Bel à partir de 1299, en particulier sur le traité de Bruges de 1301, par lequel le Capétien obligea le comte de Bar Henri III à se reconnaître le vassal de la France, pour les territoires qu'il possédait sur la rive gauche de la Meuse. M. Kern admet aussi que des bornes avaient été posées, au moins à certains endroits, pour marquer la nouvelle frontière entre la France et l'Empire.

§ 3. Religion, Clergé. — Dans une longue étude, précédée de considérations sur la situation particulière de Metz et des principautés lorraines, où les deux influences, française et allemande, se combattaient alors, M. Ehlen examine en détail l'histoire du grand schisme à Metz de 1378 à 1384 (1). Par suite de l'ascendant qu'avait acquis la France dans cette région, le pape d'Avignon, Clément VII, réussit à se faire reconnaître à Metz, comme à Toul et à Verdun. L'évêque de Metz, Thierry Beyer (ou Bayer) de Boppart, d'une famille rhénane, mais possessionnée en Lorraine, penchait au début vers Urbain VI, le pape de Rome, auquel le roi des Romains et la grande majorité des princes allemands devaient se rallier. Mais la république messine et le chapitre de la cathédrale s'étant prononcés pour Clément VII, force fut à Thierry, qui n'aimait pas les luttes violentes, et qui préférait les armes de la diplomatie à celles de la guerre ou de l'excommunication, d'abandonner la cause du pape de Rome pour celle de son concurrent d'Avignon. Les partisans d'Urbain VI furent chassés de Metz et firent de vaines tentatives pour y rentrer. Metz devait être de 1379 à 1380, pendant un peu plus d'une année, le quartier général du cardinal d'Aigrefeuille, légat de Clément VII en Allemagne. Celui-ci devait réussir dans la région lorraine, mais là s'arrêtèrent ses succès. La mort du duc Wenceslas de Luxembourg, en 1384, et surtout celle de Thierry, l'année suivante, mirent fin à la première phase de l'histoire du schisme à Metz. L'auteur, appuyé sur des documents inédits ou déjà publiés, en particulier sur les pièces du Vatican, mises au jour par le Dr H. V. Sauerland, au courant des principaux ouvrages écrits

(1) Ehlen (Dr L.), *Das Schisma im Metzer Sprengel bis zum Tode des Bischofs Theoderich Beyer von Boppart* (A S H L 1909, 2e partie, p. 1-69).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en ces temps derniers sur le grand schisme, a relié l'histoire du schisme à Metz, durant cette période, à celle des régions voisines et à celle, plus générale, de l'Allemagne et de la France.

§ 4. Finances. — M. Rörig commence par rappeler qu'en 1326, pressées par des nécessités financières urgentes, les autorités messines établirent un impôt sur tout acte notarié de prêt d'argent, de vente de terres, etc. (1). Les amans devaient signaler tous les actes de cette nature qu'ils avaient dressés aux receveurs de la maltôte, qui se chargeaient de percevoir cet impôt. Mais un soulèvement de la population obligea le gouvernement messin, en juin 1327, à rapporter la mesure prise un an auparavant. En 1348, le même besoin de se procurer des ressources financières détermina Metz à rétablir, avec quelques modifications, l'impôt aboli en 1327. Celui-ci, qui ne devait être levé que pendant deux ans (1348-1350), fut prorogé, en 1353, pour dix ans; en 1363, un nouvel atour reproduisit avec quelques changements celui de 1348; deux ans plus tard le montant de l'impôt fut triplé (six deniers par livre au lieu de deux). Deux nouveaux atours, du 29 juillet 1379, et du 3 janvier 1381, tout en laissant subsister le montant de l'impôt, en transformèrent le mode de perception. Désormais tous les actes sujets à l'impôt devaient être transcrits dans un « Grand pappier », c'est-à-dire dans un registre tenu par les sept de la maltôte, qui percevaient l'impôt et qui remettaient au détenteur de l'acte une quittance scellée. Seuls les actes enregistrés ainsi pouvaient être produits en justice. Après avoir exposé ces faits, M. Rörig recherche, et c'est la partie la plus neuve et la plus intéressante de son travail, quelle était l'origine de cet impôt, et s'il en existait antérieurement de similaires en Allemagne ou en France. Les villes allemandes du quatorzième siècle n'offrent rien de pareil, tandis que la royauté des derniers Capétiens et celle des premiers Valois avaient eu déjà recours à des « impôts sur les ventes ».

M. Rörig termine son très intéressant travail par des considérations sur les deux influences, allemande et française, qui se sont fait sentir à Metz au Moyen Age et sur les heureux effets que peut produire pour un pays la rencontre de deux civilisations. En appendice l'auteur reproduit l'atour, déjà publié par le comte Emmery, du 29 juillet 1379.

§ 5. Généalogies, histoire des familles. — M. Fourier de Bacourt

(1) Rörig (Dr Fr.), *Die Bullette von Metz. Ein Beitrag zur Geschichte der Verkehrsteuern und des Enregistrement* (A S II L 1909, 1re partie, p. 132-163).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

donne quelques renseignements sur Guy de Nanteuil, seigneur d'Autresche, châtelain de Bar à la fin du douzième siècle, et sur ceux de ses descendants qui remplirent les mêmes fonctions aux treizième et quatorzième siècles (1). — Le Dr D. M. Grotkass retrace successivement la vie de Gilles IV, de Rodemachern, mort en 1381, fils de Jean († 1360), dont l'auteur conte une lutte contre Reims de 1347 à 1349, et celles des fils de Gilles, ou du moins de trois d'entre eux, Jean, Rolland et Gilles, qui jouèrent un rôle considérable à la fin du quatorzième siècle et au début du quinzième (2). Le second d'entre eux, Roland, fut pour la forme homme d'Église, chanoine de la cathédrale de Metz, puis, à l'époque du grand schisme, candidat urbaniste au siège de Verdun en 1380-1384. Lui et ses frères furent constamment en guerre avec les seigneurs laïques et ecclésiastiques du voisinage. M. Grotkass nous parle de ces guerres et du rôle que jouèrent les frères de Rodemachern dans les conflits que souleva, au début du quinzième siècle, la question du Luxembourg, alors que Louis d'Orléans et la maison de Bourgogne se disputaient ce duché. Gilles V mourut en 1427, après avoir été gouverneur du Luxembourg à deux reprises, pour le compte d'Antoine de Bourgogne et d'Élisabeth de Görlitz.

§ 6. Biographies. — Dagobert II, fils de saint Sigisbert, périt assassiné en 679; le peuple le considéra comme un martyr et l'honora comme un saint. M. Houzelle expose brièvement la vie de ce prince et raconte les légendes qui se formèrent autour de son nom (3). — M. l'abbé Idoux recherche à quelles familles appartenaient le fondateur de l'abbaye de Bonfays, Guillaume d'Arches, et sa belle-sœur Valence, qui participa à cette création (4). D'après l'auteur, Valence serait de la famille de Deuilly-Apremont, et Guillaume de celle de Trilleux. Bernole, qu'une bulle de Lucius III accole au nom de Guillaume, serait, en réalité, Bernay, fief de la seigneurie de Prez-sous-Lafauche. Étude intéressante, ingénieuse, qui se termine par l'énumération des membres de la famille Arches-Trilleux. Toutefois, Gunthérus et Gualterus sont, non point des formes différentes d'un même nom, comme le prétend à tort l'abbé Idoux, mais bien deux noms

(1) Fourier de Bacourt (comte), *Les Châtelains de Bar de la maison d'Autresche* (B S L B 1909, p. cxv-cxvii).

(2) Grotkass (Dr), *Zur Geschichte der Herren von Rodemachern* (A S H L 1909, 2e partie, p. 105-131).

(3) Houzelle (F.), *Le Meurtre du roi Dagobert* (B S N M 1909, p. 19-23).

(4) Idoux (abbé), *Guillaume d'Arches, fondateur de Bonfays* (B S A L 1910, p. 193-208).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

différents. — Jacques de Sierck, d'une famille de l'ancienne chevalerie lorraine, avait fait ses débuts ecclésiastiques dans l'église de Metz, et il y arriva jusqu'à la dignité de princier du chapitre. Devenu, en 1439, archevêque de Trèves, il forma le projet, en raison de la pauvreté et de l'endettement de son église, de se faire nommer évêque de Metz, lorsque son oncle maternel, Conrad Bayer de Boppart, viendrait à mourir. C'est l'histoire des efforts persévérants de Jacques de Sierck que nous raconte M. Grimme d'après des documents en partie déjà connus, en partie restés inédits (1). Pour arriver à ses fins, Jacques devait obtenir l'approbation du pape Nicolas V et celle du roi des Romains, Frédéric III : il les eut. En vue de mieux assurer son élection future, il voulut devenir le coadjuteur de son oncle, Conrad Bayer de Boppart : celui-ci donna son consentement sans difficulté (2 septembre 1455). Cet arrangement devait être approuvé par le chapitre de Metz : il le fut, malgré la vive opposition de quelques chanoines. Jacques se fit ensuite reconnaître en qualité de coadjuteur par les municipalités et par les châtelains du temporel des évêques de Metz. Il touchait au but, et n'avait plus qu'à attendre tranquillement la mort de son oncle, lorsqu'il fut emporté lui-même le 28 mai 1456. En appendice, M. Grimme a publié le traité du 2 septembre 1455 et les lettres par lesquelles le châtelain de Moyen, d'une part, le maire et les échevins de Vic, de l'autre, promettaient obéissance à Jacques de Sierck. — M. Bonnardot ne croit pas que le chroniqueur messin Jean Aubrion ait appartenu au paraige de Jurue (2), dont plusieurs membres furent, aux treizième et quatorzième siècles, amans, échevins, chanoines ou soldoyeurs; il semble que son père ait été originaire de Morhange. On sait peu de chose sur la vie de Jean, qui naquit probablement en 1440 et mourut en 1501. Il est possible qu'il ait été plusieurs fois secrétaire des seigneurs messins que la République envoya en ambassade à différents princes. M. Bonnardot parle ensuite du journal de Jean Aubrion, qui va de 1445 à 1501, des manuscrits de ce journal et de l'édition qu'en a donnée M. Lorédan Larchey.

§ 7. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc. — M. Germain discute certaines assertions relatives à Marville (3), avancées par un

(1) Grimme (Dr Fr.), *Der Trierer Erzbischof Jacob von Sirk und seine Beziehungen zur Metzer Kirche* (A S H L 1909, 1re partie, p. 108-131).

(2) Bonnardot (F.), *Jean Aubrion* (M E 1910-1911, p. 318-324).

(3) Germain de Maidy (L.), *A propos d'une récente étude sur Marville* (B S N M 1908, p. 15-18 et 58-65).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

érudit belge, M. Bernays, dans un article de la Revue belge de numismatique (*Esterlins ardennais inédits*). — M. Gilbert, auteur de diverses études sur le pays de Bitche, s'occupe du château de Waldeck (1), dont il décrit les ruines, et dont il raconte l'histoire et les légendes. Des gravures hors texte et dans le texte illustrent l'étude de M. Gilbert, que complète un tableau généalogique de la maison de Kirkel; celle-ci, issue des comtes de Saarwerden, resta maîtresse de Waldeck jusqu'à son extinction au quatorzième siècle.

§ 8. Art héraldique. — M. Max Prinet cherche à prouver, à l'aide de deux textes, que « Prény » a bien été, au moins aux quatorzième et quinzième siècles, le cri de guerre des ducs lorrains, et cela, contrairement à l'opinion de MM. L. Germain, E. Duvernoy et R. Harmand (2). — M. L. Germain maintient ses affirmations précédentes, et prétend que les auteurs des textes cités par M. Max Prinet ont mal interprété le passage du « Tournoi de Chauvency », de J. Bretex (3); d'après M. Germain, il s'était formé de bonne heure une légende sur le cri de guerre de nos ducs. — M. L. Germain rappelle, à propos d'une communication de M. Durrieu à l'Académie des Inscriptions, que le roi René modifia plusieurs fois ses armoiries (4).

§ 9. Numismatique. — D'après le regretté L. Quintard, des deniers toulois anonymes doivent être attribués à l'évêque Eudes de Vaudémont, successeur de Pierre de Brixey (5). M. Quintard explique, en outre, comment Mathieu de Bitche, successeur d'Eudes, fut amené à placer une croix ancrée au revers de ses monnaies. — M. R. Martz publie à nouveau dans le B S L B la description de trois monnaies barroises rares ou inédites, déjà parue dans la *Revue numismatique* de 1907 (6).

§ 10. Travaux relatifs à Jeanne d'Arc. — Nous n'avons nullement la prétention de donner une bibliographie complète des travaux

(1) Gilbert (L.), *Le Château de Waldeck* (A 1908-1909, p. 282-293).

(2) Prinet (M.), *Note sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 37-41).

(3) Germain (L.), *Sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 60-62).

(4) Germain (L.), *Armoiries du roi René* (B S A L 1908, p. 92-93).

(5) Quintard (L.), *Quelques réflexions sur des deniers toulois des douzième et treizième siècles* (B S A L 1907, p. 169-174).

(6) Martz (R.), *Numismatique barroise* (B S L B 1909, p. cviii-cxii).

EPEROS - Recherches & Classification numériques

consacrés à Jeanne d'Arc; elle remplirait plusieurs dizaines de pages de ce fascicule et, en nous entraînant fort loin de la Lorraine, nous ferait sortir des limites dans lesquelles nous devons nous tenir. Qu'il nous suffise donc de parler de quelques ouvrages d'ensemble concernant la Pucelle, et de divers articles ou mémoires qui ont trait aux origines de Jeanne.

France (A.), *Vie de Jeanne d'Arc.* Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8 de LXXXIII-553 et 483 pages.

Ce n'est pas sans quelque surprise — mêlée d'appréhension — que les lecteurs de *La Rôtisserie de la reine Pédauque* et de *L'Orme du Mail* ont vu M. Anatole France aborder un sujet aussi délicat que l'histoire de Jeanne d'Arc. Qu'y a-t-il de commun entre la Pucelle d'une part, l'abbé Jérôme Coignard et M. Bergeret de l'autre? Pour justifier la hardiesse de M. France, on avança tout d'abord que celui-ci, ancien chartiste, avait simplement repris un sujet qu'il avait autrefois traité comme thèse de l'école. Mais l'explication, au dire de gens mieux informés, ne valait rien, M. France n'étant jamais passé par l'École des chartes. Est-ce à dire que l'œuvre du spirituel académicien soit superficielle? En aucune façon. De la préface, ainsi que des notes mises au bas des pages, il ressort que l'auteur a consulté tous les documents de quelque importance se rapportant à son sujet, et la plupart — sinon la totalité — des travaux consacrés à Jeanne d'Arc. L'érudition de M. France n'a rien de rébarbatif; ses deux volumes sont écrits avec le même soin, d'un style aussi impeccable que les romans ou les nouvelles du même auteur. M. Anatole France s'est appliqué à comprendre et à nous faire comprendre Jeanne d'Arc elle-même ainsi que ses contemporains, à retrouver en quelque manière leur état d'âme : a-t-il réussi à nous montrer la vraie Jeanne d'Arc et à rendre compte de l'œuvre qu'elle a accomplie? A-t-il écrit, comme l'ont proclamé un peu à la légère quelques-uns de ses admirateurs, le livre définitif sur la vierge de Domremy? Telle n'est pas notre impression. Dominé par certaines conceptions philosophiques, préoccupé d'expliquer par des causes purement humaines la vie et l'œuvre de Jeanne d'Arc, il ne parvient pas à nous les rendre intelligibles. A l'en croire, Jeanne aurait à Domremy subi l'influence de quelques membres du clergé; ce sont eux qui l'auraient endoctrinée, qui lui auraient inspiré l'idée de sauver le royaume de France. A diverses reprises (1), il nous parle avec insistance de ces influences

(1) Voir en particulier les pages 54, 74, 90, 91, 212, etc., du t. I.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

exercées sur Jeanne; celle-ci n'aurait été, pour ainsi dire, qu'un instrument entre les mains de quelques clercs ou de quelques moines. Les hypothèses de M. France ont, à notre avis, le double tort de ne reposer que sur des bases bien fragiles et de ne pas fournir une explication suffisante des résultats obtenus par Jeanne d'Arc. D'ailleurs, si on les accepte, le problème de la formation et de la mission de la Pucelle ne se trouve nullement résolu. Admettons un instant que la fille de Jacques d'Arc ait été, comme le veut M. France, endoctrinée par des membres du clergé : comment expliquer alors que ceux-ci, simples prêtres de campagne ou moines mendiants, aient pu seulement concevoir la pensée d'inspirer à une petite paysanne le projet d'aller trouver Charles VII et de l'aider à reconquérir son royaume? Comment expliquer qu'ils aient réussi à prendre sur elle assez d'influence pour la déterminer à entreprendre l'exécution de ce projet, en apparence fou et chimérique? Non assurément, pareille idée ne serait jamais venue naturellement à l'esprit de quelques clercs ou de quelques moines obscurs de la région meusienne, vivant fort loin de la cour; jamais non plus, livrés à leurs seules forces, ils n'auraient convaincu Jeanne qu'elle avait une grande mission à remplir.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'histoire de Jeanne d'Arc, histoire qui, à partir du moment où Jeanne quitte Vaucouleurs pour aller à Chinon, n'appartient plus à la *Bibliographie lorraine*. Disons seulement qu'en ce qui concerne la nationalité de la Pucelle, sujet qui a déjà fait couler des flots d'encre, M. Anatole France s'est — avec beaucoup de raison — abstenu de discuter les différentes théories soutenues par les érudits barrois, lorrains ou champenois. Toutefois, il a eu tort de dire, à propos de la partie méridionale de Domremy, qui faisait partie de la prévôté de Gondrecourt dans le Barrois mouvant : « C'était Lorraine et Barrois. » Quand on écrit l'histoire du quinzième siècle, on n'a pas le droit de parler, comme le fait l'auteur, « des ducs de Lorraine et de Bar ». Enfin, pourquoi appeler « Sombar » le mont Bar près de Toul?

En définitive, si l'histoire de Jeanne d'Arc de M. Anatole France est curieuse, intéressante même, elle nous semble un peu terne, un peu froide; enfin, et surtout, nous n'y trouvons pas une image fidèle de l'héroïne qui délivra la France de l'invasion anglaise. Malgré toute sa souplesse, malgré toute sa pénétration, l'ingénieux et subtil académicien n'a pas réussi, croyons-nous, à retrouver la vraie Jeanne d'Arc; elle lui est restée en quelque sorte impénétrable, et ceci ne saurait nous surprendre, pour peu que nous songions aux deux natures — si profondément différentes — de Jeanne et de son biographe.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

HANOTAUX (G.), *Jeanne d'Arc*. Paris, Hachette, vol. grand in-8 de XIII-481-IX pages.

En commençant à lire la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, on sera peut-être un peu déconcerté par le plan de l'ouvrage : après avoir exposé dans un premier livre, et d'une façon assez brève, la biographie même de Jeanne, l'auteur examine longuement au livre deuxième ce qu'il appelle les quatre mystères de la vie de l'héroïne, la formation, la mission, l'abandon et la condamnation; enfin, dans un troisième et dernier livre, il retrace la vie posthume de Jeanne. Ce plan a entraîné M. Hanotaux à des répétitions, puisqu'il s'est trouvé forcé de revenir, dans le livre deuxième, sur des faits dont il avait déjà parlé au livre précédent.

M. Hanotaux n'a pas prétendu faire un ouvrage d'érudition (1); mais sa Jeanne d'Arc est une œuvre de haute vulgarisation, écrite pour le public lettré par un historien intelligent, bien informé, qui, de plus, a été mêlé aux grandes affaires de son temps. Si M. Hanotaux a pu, grâce à son expérience de la politique, mieux comprendre les événements du quinzième siècle, son récit n'a pourtant pas la froideur ni la sécheresse qui gâtent parfois les travaux des historiens raisonneurs; tout au contraire, l'auteur, animé d'une profonde sympathie et d'une vive admiration pour Jeanne d'Arc, a su donner à son récit une chaleur et une émotion qui gagnent vite le lecteur.

D'un bout à l'autre de son livre, M. Hanotaux a fait preuve d'une impartialité que l'on serait presque tenté de trouver excessive. N'aurait-il pas dû, par exemple, se montrer plus sévère, sinon à l'égard des juges de Jeanne, dont la conduite peut dans une certaine mesure s'expliquer, du moins pour le roi Charles VII, qui fit preuve d'une ingratitude odieuse?

Nous ne pouvons nous étendre ici, notre *Bibliographie* étant réservée à la Lorraine, sur des événements qui n'ont avec notre pays que de lointains rapports ou même pas de rapports du tout. Mais Jeanne appartient à la région lorraine par sa naissance et par sa formation. M. Hanotaux a effleuré au début de son livre I, et dans le chapitre où il étudie la formation de la Pucelle, la question ardue de sa nationalité. Il est certain, et l'auteur le reconnaît, que le village de Domremy, lieu de naissance de Jeanne, dépendait de la France, soit qu'il fît partie du Barrois mouvant, soit qu'il se trouvât situé dans le domaine royal proprement dit; seulement, M. Hanotaux

(1) P. 154, M. HANOTAUX a commis un fâcheux contresens en traduisant « coués » par « couards »; en réalité, ce terme signifie « qui a une queue ».

EFERUS - Recherches & Classification numériques

n'explique pas pourquoi Jeanne a été et est encore appelée la « bonne Lorraine ». La vérité est que, si le terme de Lorraine, pris au sens politique, ne s'applique alors qu'au petit duché féodal de ce nom, géographiquement il continue de désigner l'ensemble des territoires formés par les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun; Domremy se trouvant dans le diocèse de Toul, ses habitants pouvaient à ce titre être qualifiés de Lorrains. Par contre, M. Hanotaux, en s'appuyant sur les documents déjà publiés et en se servant des travaux de ses devanciers, explique bien quelles influences se sont exercées sur Jeanne durant son enfance, et comment s'est développé en elle un ardent patriotisme. Sur la question délicate des influences surnaturelles, M. Hanotaux, qui est un penseur libre, ne se montre pas nettement affirmatif; avec un vrai sens historique, il semble admettre qu'elles ont pu se produire sur Jeanne, et il se garde de les rejeter *a priori*, parce qu'elles sont en opposition avec certaines théories philosophiques.

Ce qui nous intéresse encore dans le livre de M. Hanotaux, ce sont les quelques pages où, après G. Save et G. Lefèvre-Pontalis, il retrace brièvement la vie de la fausse Pucelle, celle qui épousa le sire des Armoises.

Grâce aux nombreuses reproductions de gravures du quinzième ou du seizième siècle qui illustrent le volume de M. Hanotaux, le lecteur se trouve replacé dans le milieu où Jeanne avait autrefois vécu. C'est là, il faut le reconnaître, une très heureuse inspiration de l'auteur.

Voici maintenant quelques articles qui se rapportent plus ou moins directement aux origines de la Pucelle.

M. E. des Robert (1) publie, en les faisant précéder d'une introduction explicative, quatorze documents du quatorzième siècle, tirés des archives de Meurthe-et-Moselle, où sont mentionnés plusieurs personnages, nobles ou roturiers, portant le nom d'Arc, et tirant ce nom du village d'Arc, appelé aujourd'hui Art-sur-Meurthe. Déjà, M. Dorez, dans une étude parue en 1903, avait reproduit plusieurs actes de la même époque, où figuraient des roturiers originaires du même village. Rien ne prouve d'ailleurs qu'aucun de ces personnages ait eu des liens de parenté avec la Pucelle, ni que Jacques d'Arc, le père de Jeanne, soit né à Art-sur-Meurthe; la chose est simplement

(1) Robert (E. des), *Recherches sur l'origine du nom d'Arc* (M S A L 1910, p. 219-264).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

possible, et nous devons ajouter que M. E. des Robert, en véritable historien, s'est gardé de tirer des documents qu'il publiait des conclusions téméraires.

M. E. Stofflet (1) discute la légende d'après laquelle Jeanne aurait entendu ses voix, selon les uns à l'arbre des fées, suivant les autres dans une chapelle consacrée à Notre-Dame. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Jeanne elle-même, les voix ne se sont adressées à elle qu'une seule fois près de l'arbre des fées. Quant à la chapelle de Bermont, elle n'existait pas encore au quinzième siècle.

M. L. Germain (2) discute et combat, avec une érudition aussi ingénieuse que solide, l'opinion d'après laquelle l'arbre des fées se serait élevé dans un lieu que les croyances populaires prétendaient hanté par les esprits malins. Pour M. Germain, l'arbre n'était pas maudit, et l'emplacement n'avait point la mauvaise renommée qu'on lui a plus tard attribuée à tort.

Le lieutenant Bernardin (3) reproduit les quelques lignes, d'ailleurs correctes, que Condillac, qui fut abbé commendataire de Mureau, non loin de Domremy, consacre à Jeanne dans son *Cours d'Études.*

R. PARISOT.

(1) STOFFLET (E.), *La Légende du Bois-Chenu à Domremy-la-Pucelle* (B S A L 1910, p. 99-114).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *L'Arbre des fées à Domremy se trouvait-il en un lieu mal famé?* (B S A L 1911, p. 29-38).

(3) BERNARDIN (L.), *Condillac et le pays de Jeanne d'Arc* (M E 1910-1911, p. 222-227).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — M. P. d'Arbois de Jubainville reproduit un acte latin de 1550, par lequel Étienne Laguerre, notaire apostolique, somme, à la requête de la communauté des habitants de Villotte-devant-Louppy, les religieux du prieuré de Dieu-en-Souvienne et de l'abbaye de Lisle-en-Barrois de se dessaisir de différents actes intéressant Villotte (1). — Les archives de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris possèdent des documents intéressant les fortifications de Metz, de Toul et de Verdun; il y a dans ce fonds des pièces de toute nature, lettres missives, édits, arrêt du Conseil d'État, suppliques, états de paiement et de dépenses, allant de 1590 à 1631. M. G. Grillet a estimé, avec juste raison, que ces documents méritaient d'être mis au jour (2), et, non content de les publier, il les a fait précéder d'une étude, où se trouve exposé tout ce qu'ils nous apprennent sur le personnel de fonctionnaires qui avait à diriger, à exécuter ou à payer les travaux : contrôleurs généraux des réparations, fortifications des provinces de Champagne et de Brie, des villes de Metz, de Toul et de Verdun, commis du contrôle, trésoriers, gouverneurs, ingénieurs, entrepreneurs, notaires, etc. Deux personnages ont longtemps retenu l'attention de M. Grillet, le contrôleur général Pierre Lavisey, et son commis Guillaume Robillart, qui essaya de supplanter son supérieur hiérarchique. L'histoire des démêlés de

(1) Arbois de Jubainville (P. d'), *Une Recherche d'archives à Villotte-devant-Louppy en 1550* (B S L B 1909, p. xliii-xliv).

(2) Grillet (G.), *Documents inédits concernant les fortifications de Metz, Toul et Verdun sous Louis XIII, précédés d'une étude* (M S A L 1909, p. 167-312, avec 1 plan).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lavisey et de Robillart est peut-être la partie la plus intéressante et la plus instructive du travail dont nous parlons. Un plan de Verdun, reproduction de celui de A.-H. Van Loon (1695), est joint à l'étude de M. Grillet. — M. Ferdinand des Robert ayant été prématurément enlevé avant d'avoir pu terminer un important travail sur Charles IV à Tolède, son neveu, M. E. des Robert, a été chargé par la Société d'archéologie lorraine de publier, en les accompagnant de notes explicatives, les documents inédits réunis par le regretté défunt (1). Si M. E. des Robert trouvait dans le travail de son oncle une partie des renseignements nécessaires à la rédaction des notes, il n'en a pas moins dû se livrer, pour compléter ces données, à de longues et patientes recherches. C'est le duc de Lorraine qui a écrit de sa main la plupart des lettres qui composent le recueil dont nous parlons; elles n'intéressent pas seulement l'histoire des négociations que noua le duc de Lorraine avec la cour d'Espagne en vue d'obtenir son élargissement de la prison de Tolède; on en peut recommander la lecture à qui veut connaître le caractère ondoyant et mobile du prince lorrain, l'un des hommes les plus inconséquents et les plus inconstants, en apparence au moins, qui aient jamais existé. — Le chapitre de la cathédrale de Verdun ne voulait pas, comme nous l'apprend une ordonnance de 1624, publiée par M. Errard, que l'on passât des marchés dans les tavernes, ni même que l'on y allât boire (2). — Henri Lepage avait déjà donné dans ses *Archives de Nancy*, tome II, les passages des *Journaliers de la famille de Marcol* qui présentent de l'intérêt pour l'histoire générale. M. de Mahuet publie cette fois *in extenso* tous les documents provenant de cette famille (3). Les Marcol, originaires du Languedoc, fixés en Lorraine au dix-septième siècle, fournirent à la magistrature lorraine un certain nombre de membres distingués jusqu'à la Révolution française. Les *Journaliers* que publie M. de Mahuet sont intéressants à lire; ils nous font connaître comment vivait une famille de robe sous l'ancien régime, de quelle façon l'on y envisageait les événements de la vie, naissances, mariages, morts. Par contre, les mentions relatives à l'histoire générale n'apprennent rien que l'on ne sût déjà par ailleurs. M. de Mahuet a com-

(1) Robert (F. et E. des), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, avec une introduction de M. R. Parisot (M S A L 1910, p. 333-420).

(2) Errard (P.), *Une Ordonnance du chapitre de la cathédrale de Verdun (1624)* (B S N M 1908, p. 66-67).

(3) Mahuet (comte de), *Journaliers de la famille de Marcol* (M S A L 1909, p. 341-426).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plété son travail par des notes explicatives et par un index alphabétique des noms cités dans les *Journaliers*. — Un anonyme publie la plainte, déposée en 1699, devant le conseil de ville de Bar-le-Duc, par M. Estienne, vicaire de l'église paroissiale de Notre-Dame, contre dom Louis, bénédictin du prieuré de Bar-le-Duc (1); dom Louis avait refusé de donner sa bénédiction au R. P. Mathias, capucin, que M. Estienne avait chargé de prêcher ce jour-là, et l'avait empêché de prononcer son sermon. — M. Lambert, instituteur à Heudicourt, publie deux délibérations de la communauté des habitants (2) de Trognon (aujourd'hui Heudicourt); l'une est de 1708, l'autre de 1709. — D'après une ordonnance des chanoines de Verdun, publiée par M. Errard, les chiens des sujets du chapitre ne devaient sortir que tenus en laisse ou munis d'un billot attaché à leur cou (3). — Un Allemand, J.-S. Keyssler, de Thurnau, dans la Bavière actuelle, fit en Europe un voyage au cours duquel il visita, en 1731, la Lorraine. Le récit des voyages de Keyssler parut en 1740 sous le titre *Neueste Reisen durch Teutschland... und Lothringen*. L'ouvrage se termine justement par la lettre où l'auteur parle du séjour qu'il a fait en Lorraine. En dépit de quelques inexactitudes, la relation de Keyssler offre un véritable intérêt par les renseignements qu'elle fournit sur François III, alors à Lunéville, sur la cour de ce prince, sur l'académie de jeunes gentilshommes qu'avait créée Léopold, sur V. Jamerai-Duval, sur Vayringe, sur le Nancy d'avant Stanislas. M. Pfister a donc été très heureusement inspiré en traduisant et en annotant les impressions du voyageur allemand qui concernent notre pays (4). — M. Pfister donne la suite du journal du libraire Nicolas, dont il avait déjà publié la première partie en 1899 (5). Il s'y trouve beaucoup de faits intéressant l'histoire de Nancy et de la Lorraine. Si Nicolas était resté Lorrain de cœur, il n'exprime ses sentiments qu'en termes très mesurés. Était-ce prudence de sa part ou modération naturelle? — Un anonyme publie des fragments des Mémoires de Menin, conseiller au Parlement de Metz durant le dix-huitième siècle; le morceau le

(1) X..., *Un Conflit entre réguliers et séculiers dans l'église Notre-Dame de Bar* (B S L B 1910, p. XXXIX).

(2) LAMBERT, *Assemblées de la communauté des habitants de Trognon* (B S L B 1909, p. LXXXVII-LXXXVIII).

(3) ERRARD (P.), *A propos du droit de chasse* (B S N M 1908, p. 19-21).

(4) PFISTER (Chr.), *Description de Lunéville, de Nancy et de la Cour de Lorraine en 1731* (B S P V 1910, p. 5-38).

(5) NICOLAS (J.-F.), *Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749*, édité par Chr. PFISTER (M S A L 1909, p. 129-166).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plus intéressant concerne le séjour de Louis XV à Metz en 1744 (1). — Voici un document de 1758 relatif à Dainville-aux-Forges, reproduit par M. Fageot-Darcémont (2). C'est la déclaration que fit, en 1759, le sous-fermier du domaine à Dainville des droits divers dus soit au roi de France, soit au roi de Pologne, en tant que duc de Bar. A cette pièce M. Fageot a joint quelques renseignements sur le domaine ducal à Dainville pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

§ 2. Histoire générale. — Le regretté M. Huber, qui a publié en 1906 des documents, en partie inédits, sur Sarreguemines au dix-septième siècle, s'est occupé, dans un travail plus court, de la guerre des Rustauds (3). Après un exposé succinct des débuts de la Réforme dans la région lorraine et de la révolte des Rustauds, viennent d'assez longs extraits de Volcyr, et des interrogatoires que les enquêteurs, envoyés par Charles III dans la Lorraine allemande, firent subir aux maires et à plusieurs habitants de différentes localités, qui avaient manifesté des sympathies pour les Rustauds. Nous trouvons à la suite de ces pièces, déjà publiées par H. Lepage en 1861, quelques documents inédits tirés des archives de Meurthe-et-Moselle : ils mentionnent les amendes infligées à des habitants de la Lorraine allemande, compromis dans la révolte des paysans. — Les archives départementales de la Lorraine possèdent une sauvegarde aux armes de France, surmontées d'une couronne royale et entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, scellée du sceau du margrave Albert de Brandebourg-Culmbach, surmontée enfin de la devise : « *Vindex libertatis Germaniae et principum captivorum.* » Ce document a donné au savant Dr Wolfram l'occasion d'étudier les pourparlers auxquels les sauvegardes donnèrent lieu lors des négociations menées à Friedewald, en 1552, par les princes allemands et par Mgr de Fresse, évêque de Bayonne, représentant de Henri II (4). D'après les clauses du traité, les sauvegardes ne devaient avoir de valeur qu'à la condition d'être scellées des sceaux de deux au moins des princes protestants allemands; pourtant, la pièce qui se trouve à Metz ne porte que le sceau

(1) Menin, *Mémoires inédits* (M E 1909, p. 114-124 et 602-630).

(2) Fageot-Darcémont (A.), *Un ancien document sur Gondrecourt-le-Château* (P L P M 1910, p. 177-181).

(3) Huber (E.), *Épisode de la guerre des Rustauds (1525)* (M A M 1905-1906, p. 139-188).

(4) Wolfram (Dr G.), *Die Salvagardia des Fürstenbundes von 1552* (A S H L 1909, 1re partie, p. 230-235).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Albert de Brandebourg. D'après M. Wolfram, ces sauvegardes, dont il donne un fac-similé, auraient été imprimées en Hesse. — La remarquable étude écrite par M. Davillé sur les *Prétentions de Charles III à la couronne de France* l'a amené à examiner de près les invasions des protestants, français ou allemands, en Lorraine, au cours des années 1587 et 1591 (1). Pour la première, l'auteur suit l'armée protestante à travers notre pays, notant les violences de toutes sortes qu'elle avait commises. Les protestants devaient revenir en 1591 et se livrer, en Lorraine, à de nouveaux excès. Le pays, qui jouissait auparavant d'une aisance relative, fut gravement atteint dans sa prospérité; comme le dit très justement M. Davillé, bien des ruines, attribuées en général à la guerre de Trente ans, datent en réalité de 1587 et de 1591. C'est l'adhésion officielle de Charles III à la Ligue, qui avait provoqué ces représailles de la part des protestants. Des illustrations, empruntées à l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, et représentant Charles III, son fils Henri et le duc de Guise, complètent cet intéressant travail. — La population de Bar-le-Duc se montra plutôt mécontente de la restauration, en 1698, du pouvoir ducal; M. Fourier de Bacourt rappelle les difficultés qu'opposèrent les Barrisiens au nouveau régime, et les mesures de rigueur que dut prendre Léopold à l'égard des récalcitrants (2). — M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer que la prise de possession, par Stanislas, du duché de Bar, précéda de six semaines celle du duché de Lorraine (3), et il rappelle à ce propos que le Barrois, tout en ayant depuis 1480 le même souverain que la Lorraine, conserva son autonomie jusqu'à la fin de l'ancien régime.

§ 3. Instruction publique. — Quelques jeunes Lorrains suivirent aux quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles les cours de l'Université de Bâle; comme celle-ci était devenue protestante en 1532, on est en droit de supposer que les Lorrains qui l'ont fréquentée à partir de cette date étaient favorables aux idées nouvelles. M. Pfister a publié les noms des étudiants et identifié bon nombre d'entre eux (4). — Le premier maître d'école connu de Barbonville

(1) Davillé (L.), *Les Ravages de la Lorraine pendant la Ligue* (P L P M 1911, p. 7-19 et 70-79).

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Débuts du règne de Léopold dans le Barrois* (B S L B 1910, p. xv-xix).

(3) Arbois de Jubainville (P. d'), *La Prise de possession du duché de Bar par Stanislas en 1737* (B S L B 1911, p. x-xii).

(4) Pfister (Chr.), *Liste des étudiants lorrains inscrits à l'Université de Bâle* (B S A L 1910, p. 124-133 et 160-163).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

(Meurthe-et-Moselle, Lunéville, Bayon), apparaît en 1611. M. Houillon publie les noms de quelques-uns des maîtres qui donnèrent, depuis cette époque jusqu'en 1789, l'enseignement aux enfants de Barbonville, les obligations qui leur incombaient, et les revenus fort modestes qu'ils percevaient (1). — Il est fâcheux qu'on ait publié telles quelles les notes laissées par feu M. Chabert sur l'ancien collège royal de Saint-Louis (2), que les chanoines réguliers de Saint-Augustin avaient fondé à Metz au dix-huitième siècle. Si l'auteur avait plus longtemps vécu, il n'aurait pas manqué de mettre en ordre les matériaux qu'il avait réunis et d'en tirer une étude, où le lecteur aurait pu se reconnaître.

§ 4. Finances. — M. Alfred Weyhmann a repris, mais en les étudiant avec plus de détails, les questions qu'avait déjà traitées M. Baumont (et non M. Beaumont comme l'écrit à tort M. Weyhmann à la note 1 de la page 27), dans ses *Études sur le règne de Léopold*, au chapitre XII, les « Finances » de Léopold (3). Les grandes dépenses auxquelles se livrait le duc de Lorraine avaient mis ses finances dans une situation critique. Pour sortir d'embarras, Léopold recourut, comme le faisaient alors beaucoup de princes, à des expédients plus ou moins heureux, et prêta l'oreille à des spéculateurs d'honnêteté douteuse. C'est ainsi qu'en 1720 le duc créa, sous le nom de « Compagnie de Lorraine », une société qui devait travailler à développer dans ses États l'industrie et le commerce. L'affaire, mal dirigée, aboutit à un échec, et la Société fut dissoute le 31 mars 1722. Deux ans après, Léopold se laissait endoctriner par un Genevois, Regard d'Aubonne, que lui avait présenté le marquis de Lunati-Visconti. Par un édit du 8 juin 1724, il autorisa ce personnage à constituer une « compagnie de commerce de Lorraine ». D'Aubonne s'engageait à payer en quatorze ans les dettes du Gouvernement lorrain, jusqu'à concurrence de 7.600.000 livres. Le duc avait permis à d'Aubonne d'organiser une loterie, et le financier comptait retirer de la vente des billets des bénéfices tels qu'il se trouverait en état de tenir ses promesses; mais les résultats furent tout à fait différents de ceux qu'espérait d'Aubonne. La loterie échoua, la Compagnie fit faillite, d'Aubonne,

(1) Houillon (L.), *L'École de Barbonville jusqu'à la Révolution* (B S A L 1910, p. 52-59).

(2) Chabert (F.-M.), *L'Ancien collège royal de Saint-Louis à Metz* (P L P M 1911, p. 266-271).

(3) Weyhmann (A.), *Die Herzoglich-Lothringische Handelskompagnie, 1720-1725* (A S H L 1909, 1re partie, p. 1-27).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui était parti pour Paris, fut jeté à la Bastille, et ses collègues lorrains, les co-directeurs de la Compagnie, furent emprisonnés à Nancy. Si M. Weyhmann a donné sur la loterie beaucoup plus de détails qu'on n'en trouve dans l'ouvrage de M. Baumont, si, en particulier, il a montré quel rôle jouait cette loterie dans le système de d'Aubonne, par contre, il a eu le tort de passer sous silence ce qui se rapporte au surhaussement opéré par d'Aubonne dans la valeur des espèces monétaires. On est également en droit de s'étonner que M. Weyhmann n'ait, dans son travail, renvoyé qu'une seule fois à l'ouvrage de M. Baumont.

§ 5. Industrie. — Il y avait déjà trente-deux ans qu'une manufacture de draps et de bas de laine avait été installée à Maréville, lorsqu'en août 1748 l'Hôtel de Ville de Nancy en concéda l'exploitation à MM. de Braux, Le Bel et Thomas. A peine les nouveaux entrepreneurs avaient-ils pris possession de Maréville, qu'ils durent se retirer devant les frères de la Doctrine chrétienne, que Stanislas envoyait là pour y organiser une maison d'éducation et de correction à l'usage des enfants. En 1750, l'Hôtel de Ville accorda la Vénerie en échange de Maréville à M. de Braux et à ses associés. De Braux se retira en 1755, et la Société prit le nom de Le Bel et C^ie^. Malgré son activité et son intelligence, Le Bel, qui ne trouvait pas à écouler ses produits, se vit, en 1758, menacé d'une faillite. Il se remit à l'œuvre, et de 1760 à 1774 la manufacture prospéra. De deux cent cinquante à trois cents ouvriers et ouvrières y trouvaient de l'ouvrage. Mais en 1774, le Gouvernement français voulut installer à la Vénerie un hospice d'enfants trouvés. Le Bel, après avoir lutté pendant quatre années, finit de guerre lasse par céder en 1778. Quand il se fut retiré, son gendre Liot et son fils se disputèrent les droits et privilèges qui lui avaient été octroyés. Ce fut Liot qui l'emporta; il restaura à Bonsecours une fabrique, qui reçut le nom de Manufacture royale de la Vénerie. Les affaires marchèrent assez bien jusqu'à la Révolution; les événements d'alors obligèrent Liot à fermer ses ateliers et à quitter Nancy. M. Parmentier, à qui nous devons cette intéressante étude sur la manufacture de Maréville-La Vénerie (1), fait observer qu'à côté d'ouvriers libres, Le Bel et son gendre employèrent, à plusieurs reprises, des enfants trouvés et des filles enfermées. Il ressort du travail de M. Parmentier qu'avec la politique économique,

(1) PARMENTIER (L.), *La Manufacture royale de Maréville—La Vénerie, 1748-1792* (M S[A] L 1909, p. 49-100).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aussi compliquée que tracassière de l'ancien régime, il était bien difficile aux établissements industriels de se fonder et de prospérer.

§ 6. Généalogies, histoire des familles. — Les de l'Isle ou de Lisle-de-Moncel étaient originaires du Clermontois; plusieurs membres de cette famille ont été l'objet d'une courte étude de la part de M. l'abbé Gillant (1). — Le baron de Dumast complète la généalogie de la famille Lescamoussier, qu'il avait donnée dans son ouvrage sur la Chambre des Comptes du duché de Bar (2). — M. de Montbel reproduit, en les commentant, les épitaphes de deux membres de la famille de Manteville, dont les pierres tombales se trouvent encore aujourd'hui dans l'église d'Épiez (3). — On lira de curieux renseignements sur divers membres de la famille Mousin de Romécourt dans l'étude que leur cousacre M. Fourier de Bacourt (4). L'auteur publie, en particulier, une lettre écrite par l'un d'entre eux, président de la Chambre des Comptes du Barrois; elle dénote, comme le dit très justement M. Fourier de Bacourt, une ignorance déconcertante de l'histoire du Barrois; c'est en 1550, d'après ce magistrat, que les comtes de Bar auraient pris la qualité de ducs!

§ 7. Biographies. — On sait que le comte de Mahuet avait publié en 1906, en collaboration avec M. E. des Robert, un *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains;* l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui au public offre, au point de vue historique, un intérêt beaucoup plus considérable (5). Créée en 1641 par Charles IV, la Cour souveraine eut au dix-septième siècle une existence assez agitée; en 1775, elle devint un parlement. Dans la préface de son livre, M. de Mahuet esquisse, d'après M. Krug-Basse, l'histoire de cette Cour. L'ouvrage comprend une série de notices biographiques, consacrées à tous les premiers présidents, présidents à mortier, conseillers à la Cour souveraine, ainsi qu'aux procureurs qui fonctionnaient auprès d'elle. Pour chaque personnage mentionné, M. de Mahuet

(1) Gillant (abbé), *Famille de l'Isle de Moncel* (B S L B 1910, p. LVI-LVIII).

(2) Dumast (baron de), *Les Derniers Lescamoussier* (B S L B 1911, p. LIX-LXVI).

(3) Thomassin de Montbel (baron), *Deux épitaphes des familles de Manteville et de Pouilly* (B S A L 1910, p. 85-91).

(4) Fourier de Bacourt (comte), *Les Mousin de Romécourt au dix-huitième siècle* (B S L B 1910, p. LXVII-LXXX).

(5) Mahuet (comte de), *Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy (1641-1790)*. Nancy, Sidot, 1911, vol. gr. in-8° de XX-316 p., avec 42 portraits et 280 blasons.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

indique ses parents, la date de sa naissance, sa femme, ses enfants; vient ensuite l'histoire du magistrat, l'énumération des fonctions qu'il a remplies, la date de sa mort. Bien entendu, les notices ont été plus ou moins développées suivant l'importance du rôle joué par les personnages qu'elles concernent. Il n'y a pas moins de quarante-deux portraits, reproduits en photographie, de divers membres de la Cour souveraine; de plus, deux cent quatre-vingts blasons, dessinés par M. E. des Robert, illustrent le volume. A la fin se trouve une table alphabétique très complète de tous les noms cités dans le livre. M. de Mahuet a consulté, pour dresser sa *Biographie*, de nombreuses sources manuscrites et imprimées, dont l'indication occupe les pages v-ix de l'ouvrage. C'est donc un travail considérable, fait avec beaucoup de soin, qu'auront à consulter tous ceux qui s'occupent de l'histoire judiciaire de la Lorraine aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Avons-nous besoin de recommander aux lecteurs de la *Bibliographie lorraine* le *Mécénat du cardinal Jean de Lorraine*, de notre distingué collègue, M. Albert Collignon (1)? Érudition aussi discrète que sûre, justesse et modération des jugements, élégance et variété du style, tout se réunit pour rendre attrayante et instructive la lecture de ce livre. Le cardinal Jean de Lorraine, fils de René II et de Philippe de Gueldres, a été souvent confondu avec son neveu, le cardinal Charles de Lorraine, qui est un prince de la maison de Guise. Jean n'a pas joué un rôle de premier plan, bien qu'il ait été l'un des favoris de François Ier, et qu'il ait été mêlé aux grandes affaires politiques de son temps. C'était un homme intelligent, instruit, aimable, généreux, prodigue même, qui dépensait, et au delà, les revenus des innombrables bénéfices ecclésiastiques dont il était pourvu. Il mériterait de grands éloges, bien qu'il y eût lieu de faire sur sa moralité de sérieuses réserves, s'il était resté dans le monde; mais, pour un grand dignitaire de l'Église, il manquait, en vérité, de quelques-unes des qualités les plus nécessaires à ses hautes fonctions. Le cardinal Jean a été, pour de nombreux écrivains et pour quelques artistes, un protecteur et un Mécène aussi bienveillant que plein de munificence. Les poètes et les prosateurs qui ont été l'objet des libéralités du cardinal, l'ont d'ailleurs payé de retour en lui prodiguant des éloges, en partie mérités, et souvent aussi fort exagérés. Ce rôle du cardinal est, en définitive, des plus honorables pour lui, et l'on doit avoir de la reconnaissance à M. Collignon, pour l'avoir mis

(1) Collignon (A.), *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine (1498-1550)*. Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8° de 175 p. avec 1 grav.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en lumière avec autant d'agrément que de sûreté. On trouve en appendice quatorze pièces, les unes en prose, les autres en vers, où des auteurs du temps célèbrent le cardinal. Enfin, le livre se termine par un index des principaux noms propres qui s'y trouvent cités.

Le cardinal Granvelle, disgracié par Philippe II, passa en 1564 à Nancy, venant des Pays-Bas et se rendant à Besançon, où il allait terminer son existence. Christine de Danemark, mère de Charles III, en lutte d'influence avec sa bru, Claude de France, sollicita les conseils et l'appui de Granvelle et resta en correspondance avec lui. Il ne s'agissait pas seulement, en cette circonstance, d'une question de personnes; Christine représentait l'influence austro-espagnole, Claude celle de la France. M. Pfister nous rappelle ces intrigues et le rôle qu'y joua Granvelle (1). — M. L. Germain discute et réfute une hypothèse d'après laquelle le surnom de « Trelæus », pris par Nicolas Clément, viendrait du hameau de Létraye, commune de Ramonchamp, au canton du Thillot (2). — M. L. Germain identifie Robert Lescaille, de Lahaicourt, avec « Robertus le Caigle Lotharingus », inscrit en 1575 parmi les étudiants de l'Université de Bâle (3); on peut remarquer que, quoique Barrois, R. Lescaille est qualifié de « Lotharingus ». — M. Pfister a retrouvé dans la bibliothèque de la S A L une plaquette in-4° de douze pages, imprimée par Blaise André, et contenant une lettre écrite par Jean Delorme, médecin du duc Charles III, à son confrère La Rivière, médecin de Henri IV, sur les exorcismes d'un Père ambrosien (4) pour délivrer le cardinal Charles de Lorraine des souffrances qu'il endurait du fait des démons. M. Pfister analyse brièvement cette lettre.

La fin du seizième siècle et le début du dix-septième sont marqués en Lorraine, comme du reste dans la plupart des pays catholiques, par un renouveau de la vie religieuse. D'anciens ordres sont réformés, et il s'en constitue d'autres. C'est ainsi que saint Pierre Fourier, l'un des plus grands hommes dont s'honore la Lorraine, fut le réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin et le fondateur de la Congrégation de Notre-Dame, congrégation de femmes vouées à l'enseignement des petites filles. C'est incontestablement un titre de gloire pour saint Pierre Fourier d'avoir voulu répandre l'instruction gratuite parmi les enfants du peuple. La collaboratrice du saint, dans la

(1) Pfister (Chr.), *Le Cardinal Granvelle à Nancy* (M S A L 1910, p. 297-314).

(2) Germain de Maidy (L.), *A propos de Nicolas Clément* (B S A L 1910, p. 15-18).

(3) Germain de Maidy (L.), *Robert Lescaille (1575-1582)* (B S A L 1910, p. 256-258).

(4) Pfister (Chr.), *Un Traité sur la maladie du cardinal Charles de Lorraine* (B S A L 1910, p. 6-10).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

création de la Congrégation de Notre-Dame, fut une jeune fille de famille bourgeoise, Alix le Clerc, née à Remiremont d'un père originaire de Himont, près de Mattaincourt. Ce fut sous l'influence de saint Pierre Fourier, devenu curé de Mattaincourt, qu'Alix, qui, avec ses parents, était venue se fixer à Himont, conçut le désir d'embrasser la vie religieuse et de se consacrer à l'instruction des enfants du peuple. Alix et saint Pierre Fourier réussirent, non sans avoir rencontré bien des obstacles, à réaliser leur projet et, au mois de janvier 1615, une bulle approuva l'institution de la congrégation nouvelle. Cette première bulle fut complétée, au mois d'octobre 1616, par une deuxième, qui autorisait les religieuses à instruire des jeunes filles externes, aussi bien que des pensionnaires. Cependant, Alix et saint Pierre Fourier avaient créé un certain nombre de maisons à Saint-Mihiel, à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Verdun, à Châlons, à Saint-Nicolas. Alix devint supérieure du couvent de Nancy et, quelques semaines après sa sortie de charge, elle mourut à l'âge de quarante-six ans, le 9 janvier 1622. Le R. P. dom J.-B. Vuillemin, chanoine régulier de Latran, a consacré, après le comte Gandelet, une nouvelle biographie à la mère Alix le Clerc (1). Cette biographie, écrite d'après la *Vie de la mère Alix*, publiée en 1666, d'après la vie de saint Pierre Fourier et sa correspondance, est surtout une œuvre d'édification : dom Vuillemin fait ressortir la douceur, la charité, l'humilité et la dévotion profonde d'Alix. Celle-ci alliait, semble-t-il, ce qui est assez rare, un certain sens pratique à une sensibilité très vive, presque maladive. Nous savons par elle-même qu'elle était sujette à des extases, perdant conscience de ce qui l'entourait. On lira avec intérêt l'œuvre de dom Vuillemin; elle est écrite d'un style aisé et élégant, et respire une sincère admiration pour la mère Alix. Nous regrettons pourtant que l'auteur n'ait pas insisté davantage sur le programme et sur les méthodes d'enseignement en usage dans le premier couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Il est fâcheux aussi que dom J.-B. Vuillemin n'ait pas connu certains ouvrages contemporains, par exemple le tome II de l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, où il aurait trouvé des renseignements utiles sur saint Pierre Fourier, sur Alix le Clerc et sur la fondation du couvent de Nancy. Le procès de béatification d'Alix le Clerc a été ouvert en 1885, et en 1889 la cause a été introduite devant la Congrégation des Rites. Depuis lors, Alix le Clerc a droit au titre de vénérable. En terminant son travail, dom J.-B. Vuillemin exprime le

(1) Vuillemin (dom J.-B.), *La Vie de la vénérable Alix Le Clerc*. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, s. d., vol. in-8° de 344 p. avec grav.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vœu, auquel nous nous associons très volontiers, qu'Alix change bientôt ce titre contre celui de bienheureuse et de sainte.

M. E. Nicolas rappelle, d'après les Mémoires de M^lle^ de Montpensier, une aventure arrivée à Louis XIV en 1657 (1) : alors qu'il se rendait de Stenay à Sedan, le roi de France fut assailli par un parti de soldats espagnols, qui furent tués, mis en fuite ou faits prisonniers. — Les Mémoires inédits du P. Macaire Guinet, prémontré, supérieur de Brieulles, contiennent le récit de la tentative faite, en 1656, par le colonel Roussel et trois soldats lorrains, pour faire sortir Charles IV de sa prison de Tolède. C'est évidemment à cette tentative que se rapporte la lettre de Charles IV à Philippe IV, du 27 novembre 1656, où, sans nommer Roussel, le duc demande au roi d'Espagne de « faire grâce aux pauvres Lorrains qui avaient voulu contribuer à sa liberté » (2). On doit savoir gré à M. Nicolas d'avoir publié le récit du P. Guinet (3). — M. Parisot prouve, contrairement à l'opinion admise, que, d'après la lettre de Mazarin à la gouvernante de ses nièces, la main de Marie Mancini avait été officiellement demandée non point par Charles IV lui-même, mais par son neveu, le prince Charles, fils de Nicolas-François (4). — Le comte Fourier de Bacourt raconte les péripéties des séjours que fit le fils de Jacques II à Bar-le-Duc, d'abord de 1713 à 1715, puis en 1716, après son retour d'Écosse (5). Le prétendant dépensait au jeu de grosses sommes et menait une vie des moins édifiantes. Il aurait bien voulu rester à Bar, mais le duc Léopold n'osa l'y autoriser, et Jacques III alla en Avignon demander au pape Clément XI l'hospitalité. — Jean Claude Sommier a trouvé un biographe dans M. le chanoine L'Hôte (6). Toutefois, le travail de M. L'Hôte manque un peu de personnalité; trop souvent l'auteur s'efface derrière les documents qu'il reproduit, et son plan laisse à désirer. Né en 1661, dans la Franche-Comté, Sommier dut à la recommandation de quelques-uns de ses parents du côté maternel d'être pourvu successivement par l'abbesse de Re-

(1) Nicolas (E.), *Le Grand roi..... dans la souricière* (B S L B 1909, p. cxxiv-cxxviii).

(2) Robert (E. et F. des), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, dans les M S A L, 1910, p. 390.

(3) Nicolas (E.), *Un Épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède* (B S L B 1910, p. xcix-cii).

(4) Parisot (R.), *Charles IV et Marie Mancini* (B S A L 1910, p. 78-88).

(5) Fourier de Bacourt (comte), *Le Chevalier de Saint-Georges (Jacques III Stuart) à Bar-le-Duc (1713-1716)* (M S L B 1909, p. 222-246, avec 1 portrait).

(6) L'Hôte (chanoine E.), *Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée et grand-prévôt de Saint-Dié* (B S P V 1909-1910, p. 39-115).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

miremont des cures de la Bresse, de Gironcourt et de Champ. L'oraison funèbre de la reine-duchesse Éléonore, qu'il prononça en 1698, celle de Charles V deux ans plus tard, enfin un Avent et un Carême qu'il prêcha devant la cour de Lorraine, attirèrent sur lui l'attention de Léopold, qui le chargea d'aller à Rome négocier la création à Saint-Dié d'un évêché. L'opposition de la France empêcha le projet d'aboutir, bien que la cour de Rome s'y montrât favorable. Mais, si la ville de Saint-Dié n'obtint pas encore d'évêché, Sommier fut nommé, en 1725, archevêque *in partibus* de Césarée, et grand-prévôt de la collégiale de Saint-Dié. Dans l'exercice de ses fonctions prévôtales, il entra en conflit avec l'évêque de Toul, M^gr^ Bégon; le différend, qui traîna pendant de longues années, fut enfin tranché par Benoît XIV au profit de Saint-Dié (1743-1745). La biographie de Sommier est, par malheur, inachevée, M. le chanoine L'Hôte ne l'ayant pas conduite jusqu'à la mort du prélat. — M. E. F. publie les notes que les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, avaient rédigées sur le séjour de Louis XV à Metz, en 1744 (1); c'est le récit des réceptions, des fêtes, des cérémonies religieuses ou profanes, auxquelles donnèrent lieu l'arrivée du roi, puis sa maladie. Bien entendu, on ne parle dans ces notes ni de M^me^ de Châteauroux, ni des intrigues qui se nouèrent autour du lit du souverain agonisant. On remarquera que, d'après les bénédictins, le surnom de Bien-Aimé aurait été donné pour la première fois à Louis XV par M. Josset, chanoine de la cathédrale de Metz, dans un sermon que cet ecclésiastique prononça, le 23 août, devant la reine et ses enfants.

§ 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc. — M. d'Arbois de Jubainville expose comment, en 1670, Louis XIV, après avoir donné d'abord l'ordre de démolir les fortifications de Bar-le-Duc, autorisa un peu plus tard, à la demande du conseil de ville, la conservation de la Tour de l'Horloge (2). — M. Foret raconte de quelle façon les gens de Longeville (Meuse, Bar-le-Duc) arrivèrent, en 1653, à payer, au moins partiellement, une dette qu'ils avaient contractée vis-à-vis du receveur de la ville de Bar, et pour laquelle plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et jetés en prison (3). — Un officier du génie, originaire de Nîmes, M. (de) Chabaud, écrivit vers 1776

(1) E. F..., *Louis XV à Metz d'après les Bénédictins* (A 1908-1909, p. 129-146).

(2) Arbois de Jubainville (P. d'), *Ordre donné par le roi Louis XIV d'excepter de la démolition du château de Bar la Tour de l'Horloge* (B S L B 1910, p. VI-VIII).

(3) Forêt (Ch.), *Longeville en 1653* (B S L B 1911, p. LI-LIV).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un mémoire sur la ville de Montmédy, où il était alors en garnison. M. A. Pierrot a jugé, non sans raison, que la lecture en serait intéressante (1). Un premier chapitre est consacré à l'histoire de Montmédy, depuis 1657 jusqu'en 1766, et comme complément à ce premier chapitre M. Pierrot publie deux documents relatifs à la prise de possession de Montmédy par Louis XIV. Dans un deuxième chapitre, de beaucoup le plus intéressant, on trouve des renseignements sur le climat, l'agriculture, l'industrie et le commerce de la ville : Montmédy possédait alors une fabrique de cannes. Quelques reproductions de tableaux ou de gravures, des vues des anciennes fortifications illustrent le mémoire.

§ 9. Art héraldique.— Tandis qu'un sceau du seizième siècle attribue certaines armoiries à Morley, un sceau du dix-septième lui en prête de différentes; M. Fourier de Bacourt estime que les premières sont les vraies (2). — M. L. Robert décrit un plomb armorié, formé de deux lamelles réunies dos à dos; l'une d'elles porte l'écu aux armes pleines de Lorraine, l'autre celui de Pont-à-Mousson (3). L'absence sur l'écu de Lorraine des quartiers de Gueldres et de Juliers prouve que la gravure des coins a dû être faite entre 1480 et 1545. — A l'aide d'une taque de foyer et d'un ex-libris, M. E. des Robert a réussi à déterminer les armoiries de l'abbaye cistercienne de Saint-Benoît-en-Woevre, qui étaient « d'or à trois roses d'azur, posées deux et une » (4). — M. Gilbert, s'occupant des armoiries de Vic-sur-Seille, est arrivé aux mêmes conclusions que M. L. Germain, qui avait déjà traité cette question en 1878 (5). — M. Germain a cru devoir rappeler qu'il était l'auteur de l'étude dont semble s'être inspiré M. Gilbert (6). Comme celui-ci avait reproduit, d'après un Armorial de 1695, les armoiries des diverses corporations de Vic, M. Germain met en doute, avec beaucoup de raison, l'authenticité de la plupart d'entre elles, qui ont dû être fabriquées au petit bonheur par les rédacteurs de l'Armorial.

(1) Pierrot (A.), *Montmédy sous l'ancienne monarchie française* (A M 1909, p. 3-36).

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Armoiries de Morley* (B S L B 1910, p. viii-x).

(3) Robert (L.), *Un Plomb armorié aux écus de Lorraine et de Pont-à-Mousson, apparemment de l'époque du duc Antoine* (B S A L 1906, p. 100-104, avec 2 fig.).

(4) Robert (E. des), *Les Armoiries de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre* (B S A L 1907, p. 37-41, avec 3 fig.).

(5) Gilbert (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 616-618).

(6) Germain de Maidy (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 701-702).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

§ 10. Épigraphie. — Revenant sur la question de l'épitaphe énigmatique de Grand-Verneuil, qu'il avait déjà traitée en 1905 dans le B S L B 1905 (p. CII-CV), M. L. Germain reproduit son ancien article, auquel il joint une lettre du chanoine Hébert, ainsi que sa propre réponse à cette lettre (1). — Si l'article de M. L. Germain a amené M. Hébert à modifier sur quelques points sa première interprétation de l'épitaphe de Grand-Verneuil, le chanoine a conservé, sur d'autres, sa manière de voir primitive, comme l'indiquent des remarques publiées récemment (2).

R. PARISOT.

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une Épitaphe énigmatique à Grand-Verneuil* (B S N M 1909, p. 24-31).

(2) HÉBERT (Ch.), *Remarques sur l' « épitaphe énigmatique » de Grand-Verneuil* B S L B 1910, p. XCV-XCIX).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE

I — CHRONIQUE

GUERRE DE 1870-1871

M. A. Denis a réuni en un volume (1) les plus importants des récits publiés sur le siège de Toul. Trois de ces récits sont d'origine allemande : l'un est la relation, très complète, du lieutenant-colonel d'artillerie de Werder, les deux autres sont extraits des historiques des deux régiments allemands d'infanterie qui prirent part à l'attaque brusquée tentée le 16 août. Le rapport du commandant Hück, commandant la place, sur les opérations de la défense termine l'ouvrage. Le choix heureux des documents publiés, la diversité des points de vue, le grand nombre des notes insérées par l'auteur rendent extrêmement intéressant l'ouvrage de M. A. Denis — notre patriotisme régional se trouvera réconforté par cette lecture. — Après examen des documents publiés par M. A. Denis, il faut en effet conclure, comme il le fait : que la place ne pouvait plus guère résister après le bombardement du 23 septembre. Toul peut donc à bon droit s'enorgueillir d'avoir tenu pendant quarante-deux jours dans les conditions de délabrement où l'avait laissé le gouvernement impérial.

Un autre de nos compatriotes, M. de Metz-Noblat, a consacré une brochure à la bataille de Frœschwiller (2). Son ouvrage se divise en

(1) Denis (A.), *Siège et bombardement de Toul en 1870.* Toul, Lemaire, 1909, in-16, xvii-320 p., avec plans et gravures.

(2) Metz-Noblat (A. de), *La Bataille de Frœschwiller.* Paris. Berger-Levrault, 1911, in-8°, 124 p., 2 cartes (Extrait des M A S).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

deux parties : une première où l'auteur étudie les événements mêmes de la bataille, une deuxième où il a résumé quelques-uns des faits qui l'ont précédée. Cette deuxième partie, établie d'après les données des ouvrages les plus récents et les mieux documentés, tels que ceux du lieutenant-colonel Picard, du lieutenant-colonel de Cugnac, est intéressante : l'auteur a su nous retracer, en quelques pages, les incertitudes du maréchal de Mac-Mahon du 4 jusqu'au 6 août, les motifs de l'inaction du général de Failly. La première partie de l'ouvrage, consacrée au récit même de la bataille, appelle plus de réserves : tout d'abord on s'étonne de ne pas voir figurer, dans la liste des ouvrages consultés, les études consacrées par le major Kunz à la bataille du 6 août (1) — elles sont indispensables, on peut le dire, pour l'exposé des faits. — Faute d'avoir consulté cet ouvrage important, peut-être des erreurs se sont glissées dans le récit de M. de Metz-Noblat et, à vrai dire, elles sont nombreuses : la plupart ne sont cependant pas graves et dans son ensemble le livre restera, pour la bataille de Frœschwiller, une relation très suffisante, élégamment présentée et écrite.

Parmi les ouvrages récemment parus sur les opérations autour de Metz ou le blocus même de la ville, le cinquième volume du *Maréchal Canrobert*, de M. Germain Bapst, consacré à Rezonville (2), attirera particulièrement l'attention des lecteurs lorrains : quelques-uns pourront se trouver déçus, leur lecture achevée, de ne point avoir vu réaliser les promesses du titre et du sous-titre. La part faite aux sonvenirs du maréchal Canrobert est extrêmement restreinte et la relation donnée par M. G. Bapst n'apportera aucune contribution nouvelle sur les journées des 15 et 16 août. Le récit de la bataille du 16 est, de plus, très difficile à suivre parce que, M. G. Bapst ne s'étant pas astreint à retracer les faits qui se passent du côté allemand, une des causes les plus importantes du succès ou de l'échec des mouvements français se trouve échapper presque entièrement au lecteur. Enfin M. G. Bapst n'a pas voulu employer la terminologie habituelle pour désigner le lieu où se passe l'événement dont il parle : il résulte de cette manière de procéder qu'il est parfois impossible de savoir exactement en quel point du champ de bataille se produisent les faits que l'auteur nous raconte.

Ces réserves faites, il faut dire que le livre de M. G. Bapst est toujours amusant, parfois du plus haut intérêt : l'étude des mobiles qui guident Bazaine dans ces deux journées du 15 et du 16 août est tout

(1) Kunz (major H.), *Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutsch-französischen Kriege*. Hefte 14-18. Berlin, Mittler, 1902-1904, 6 vol. in-8° avec cartes.

(2) Bapst (G.), *Le Maréchal Canrobert, Rezonville*, t. V. Paris, Plon, 1911, in-8°, 469 p., 1 carte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à fait pénétrante; les descriptions pittoresques du champ de bataille abondent et M. G. Bapst excelle à tracer, des généraux et des officiers de l'armée du Rhin, des silhouettes pleines de vie : surtout il a su rassembler sur les hommes et les événements une quantité considérable d'anecdotes caractéristiques, de souvenirs intéressants dns à des témoins oculaires. Combien, cependant, ces détails si vivants prendraient plus de valeur, si M. G. Bapst nous avait indiqué plus souvent et plus exactement leur provenance! L'ouvrage ainsi complété aurait alors apporté une contribution utile, nouvelle par l'abondance et la précision des menus faits, à l'histoire de la guerre de 1870-1871 : faute de cette précaution, il restera toujours amusant, certes, mais de valeur historique très contestable.

L'historien ne trouvera pas de renseignements importants ou nouveaux dans les notes (1) écrites, au jour le jour, pendant le siège de Metz par Mme Maréchal, la femme du maire de la ville, en 1870. Mme Maréchal n'a pas assisté, et cela se conçoit, aux événements les plus marquants du siège, elle n'a pas eu l'occasion de se trouver en contact avec les personnages en vue de l'armée. Mais précisément parce qu'elles traduisent l'impression d'un témoin qui n'a jamais été mieux renseigné que la masse de la population messine, ces notes offrent un certain intérêt : on y verra quels bruits étranges peuvent naître dans une ville assiégée, quelles déformations peuvent subir les nouvelles qui arrivent aux habitants; on y trouvera aussi, très vivement exprimés, des sentiments qui ont pu être partagés par beaucoup de Messins pendant toute cette période.

Il y aura beaucoup à prendre, au contraire, pour l'histoire locale comme pour l'histoire militaire, dans la correspondance du capitaine Rossel (2), qui devait jouer plus tard un rôle des plus importants comme délégué à la guerre dans l'insurrection de la Commune et être fusillé le 28 novembre 1871 à Satory. Rossel, capitaine du génie, est un témoin qui sait voir et qui a beaucoup vu : grâce à ses relations dans la population de la ville où il avait été en garnison avant la guerre, il nous donne des renseignements fort précieux sur l'état d'esprit des habitants, sur les journaux, la garde nationale; on trouvera dans ses notes, des documents du plus haut intérêt sur ses efforts — près de Changarnier et de Clinchant — pour fomenter un mouve-

(1) Maréchal (Mme), *Le Blocus de Metz en 1870. Notes et impressions* (P L P M, 1910, p. 362-412, 484-532-602-692).

(2) Rossel (L.), *Mémoires et Correspondances (1844-1871)*. Paris, Stock, 1908, in-8°, 518 p. — Un certain nombre des papiers de Rossel avaient déjà été réunis en un volume en 1871. — Des lettres, notes de Rossel ont été publiées également par Chopé dans l'*Austrasie* (1909, p. 175).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment contre Bazaine et empêcher la capitulation. Ces papiers jettent encore un jour curieux sur l'état d'esprit des officiers de l'armée à laquelle Bazaine et quelques généraux s'efforcent de faire oublier sa seule mission, rompre le blocus, pour essayer d'en faire l'instrument de visées politiques assez obscures. Mais les plus intéressantes des notes laissées par Rossel sont peut-être celles où, faisant la critique des événements de guerre qui se sont passés autour de Metz, il développe des aperçus qu'on est très étonné de trouver chez un officier de 1870. Rossel réclame l'emploi en masse de la cavalerie pour éclairer l'armée, l'emploi en masse de l'artillerie : pour lui, les Prussiens ont commis de lourdes fautes : ils nous ont battus parce qu'ils ont toujours trouvé devant eux des adversaires passifs. Le 18 août, « ils ont marché toute la journée à moins de 2.500 mètres de notre ligne de bataille... ; on peut dire avec certitude que, de midi à 4 heures, ils se sont trouvés en flagrant délit de violation des règles les plus nécessaires de la tactique et que, attaqués pendant cette marche de flanc, soit à Gravelotte, soit plutôt à Vernéville ou à Habonville, ils eussent été vaincus... » Rossel apparaît ainsi comme un officier singulièrement instruit et clairvoyant pour son époque; son énergie qui, jusqu'au bout, lui fit repousser l'idée de la capitulation, ne le rend pas moins sympathique. Si l'on voulait chercher des excuses à la folie qui devait le pousser quelques mois plus tard dans les rangs de la Commune, il faudrait rappeler tout d'abord les blessures causées au cœur de cet officier par les tristesses du siège de Metz.

Avec l'ouvrage de M. le capitaine Roy sur la bataille du 18 août (1) nous abordons une forme d'étude qui prend, chaque jour, plus d'extension dans la littérature militaire : il s'agit non pas « de refaire un récit complet de la bataille, mais de tirer quelques conclusions » des combats de cette journée. Une des plus sérieuses difficultés, parmi beaucoup d'autres, des travaux de cette nature, réside tout d'abord dans la juste proportion à maintenir entre la part faite à l'exposé des faits qui motivent les conclusions et celle réservée à ces conclusions mêmes. M. le capitaine Roy a-t-il pu réaliser ce compromis? En fait, le récit des événements si multiples et si complexes de la bataille du 18 a pris une place considérable, la plus importante, dans son travail. Du moins, ce récit pouvait être extrêmement intéressant, car la relation (2), récemment publiée par l'état-major allemand sur la

(1) Roy (capitaine), *Études sur le 18 août 1870*. Paris, Berger-Levrault, 1911, in-8°, XVI-238 p., 3 croquis, 6 cartes, 3 vues.

(2) *Der 18 August 1870* (*herausgegeben vom grossen Generalstabe*), Berlin, Mittler, 1906, in-8°, XII-598 p., avec 1 atlas.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bataille, apportait au capitaine Roy un document précieux et neuf. Préoccupé visiblement de ne pas allonger encore le récit des faits, le capitaine Roy a peu utilisé l'ouvrage allemand : on peut le regretter, car les pages où il l'a commenté comptent parmi les meilleures de son étude, telles celles consacrées à l'engagement du VIII^e^ corps (120 et sq.) ou à l'attaque de la 1^re^ division de la Garde (191 et sq.). Malgré ces sacrifices, la part faite aux conclusions s'est encore trouvée considérablement restreinte et leur petit nombre paraît peu en rapport avec le but poursuivi par l'auteur. Encore voudrions-nous faire quelques réserves sur la valeur même des conclusions qui nous sont présentées. La plupart visent les grands événements de la bataille, mais ceux-ci sont parfaitement connus, ils ont fait l'objet de commentaires extrêmement nombreux, tout est dit à leur sujet. Était-il utile, dans un récit consacré à un public presque exclusivement militaire, de reproduire les critiques, si fondées mais si connues, que soulèvent, par exemple, l'inaction de la cavalerie prussienne du 17 au 18 août, l'engagement de l'artillerie du IX^e^ corps ou l'échec de la Garde à Saint-Privat? N'eut-il pas mieux valu se borner à des conclusions de moindre envergure mais plus neuves, par là plus instructives; certes, le capitaine Roy n'a pas dédaigné les enseignements de cet ordre moins élevé; ceux qu'il a tirés de l'attaque de Saint-Hubert (p. 126), de l'attaque des 2^e^ et 4^e^ grenadiers (p. 190), sont du plus vif intérêt. Il faut seulement regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux, car M. le capitaine Roy fait preuve, dans leur exposition, d'un sens tactique qui lui a valu les témoignages les plus flatteurs d'un maître tel que le général Langlois (1).

II — COMPTES RENDUS

E. PICARD (Lieutenant-colonel), *1870. La Guerre en Lorraine.* Paris, Plon, 1911, 2 vol. in-16, avec cartes.

Après avoir étudié, dans un précédent ouvrage, les opérations en Alsace (2), M. le lieutenant-colonel Picard consacre aujourd'hui deux

(1) Les ouvrages militaires du type de celui du capitaine R..., qui s'efforcent de tirer des enseignements des faits historiques, devraient, plus que d'autres encore, être établis sur des documents soigneusement choisis par l'auteur et facilement contrôlables par le lecteur. Les sources devraient donc être scrupuleusement indiquées, les références particulièrement nombreuses. Or, chose curieuse, — et parfois inquiétante, — presque tous ces ouvrages manquent d'une indication suffisante des documents consultés; les références font défaut, ou, quand elles existent, sont insuffisantes et souvent inutilisables.

(2) PICARD (Commandant E.), *1870. La Perte de l'Alsace.* Paris, Plon, 1907, in-16, IV-376 p., avec 2 cartes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

volumes aux événements militaires qui ont eu notre région pour théâtre : l'ouvrage est, comme le précédent, « une synthèse des études présentées sous une forme plus technique et plus détaillée dans la *Revue d'Histoire* rédigée à l'État-major de l'armée... » Cette synthèse intéressera au plus haut point le public militaire : débarrassés de leurs détails accessoires, réduits aux plus importants, les événements qui conduisent l'armée française de Forbach à Saint-Privat apparaissent dans leur dépendance rigoureuse, inexorable; la recherche, méthodiquement poursuivie par l'historien, « des mobiles qui ont dicté les actes du commandement » met en pleine valeur l'importance prépondérante de ce commandement dans les défaites françaises comme dans les victoires prussiennes. Et cependant cette étude, d'une portée militaire si haute, est accessible à tous. L'intérêt est resté si vif en France pour tout ce qui concerne la guerre de 1870 qu'il était en effet essentiel de présenter au grand public le résultat des études sur la campagne entreprises depuis longtemps à l'État-major de l'armée; l'ouvrage devait pourtant garder toute sa valeur militaire, la précision exigée par l'exposé de faits de guerre. La tâche se trouvait ainsi particulièrement délicate. M. le lieutenant-colonel Picard a su cependant concilier des obligations aussi dissemblables. L'agrément d'un style très clair, qui ajoute encore à la méthode de l'exposition, facilite extrêmement la lecture du livre; des références bien choisies appuient solidement le texte. L'auteur a soigneusement tenu compte, dans son exposé, des ouvrages parus en France et en Allemagne sur la campagne de 1870 depuis la publication de la relation de la *Revue d'Histoire*.

Le premier volume est consacré par le lieutenant-colonel Picard aux événements survenus du 6 au 15 août; le deuxième, aux journées de Rezonville et Saint-Privat. Dès le premier contact, à Forbach, se marquent les différences morales si profondes entre les deux armées; « unité de vues, confiance mutuelle, esprit de solidarité, initiative intelligente... », ces qualités des généraux prussiens s'opposent singulièrement à « l'inertie des généraux français du 3e corps d'armée... en regard d'Alvensleben et de Gœben, plaçons Bazaine... » Cette prépondérance morale du côté allemand va s'accentuer davantage encore par suite de la nomination de Bazaine comme commandant en chef; l'opinion publique, l'armée elle-même réclament l'élévation à ce poste d'un homme qui « a encore moins de valeur morale que de savoir professionnel... ».

La bataille de Borny n'affaiblit cependant pas son prestige dans l'armée : celle-ci s'attribue la victoire et, en tout cas, contrairement à l'assertion des Allemands, la bataille ne retarde nullement la retraite

EFERUS - Recherches & Classification numériques

projetée sur Verdun; si le passage de la Moselle s'effectue avec tant de lenteur et au milieu d'un effroyable désordre, c'est un résultat uniquement dû aux dispositions prises par le maréchal Bazaine; même le 15, la journée se passera sans qu'il ait donné un ordre pour la marche vers l'ouest.

Par une singulière coïncidence, à cette même date, Moltke, mal renseigné sur l'armée française, qu'il croit en pleine retraite sur Verdun, « abdique » à son tour le commandement et remet à Frédéric-Charles le soin de poursuivre les Français rive gauche de la Moselle. C'est dans ces conditions de défaillance du haut commandement dans les deux armées que se produit la crise où va se décider le sort de la campagne; du moins, la fortune nous offre une dernière chance : nous nous trouvons, le 16 août, toutes forces réunies, en situation tactique de manœuvrer contre deux corps d'armée allemands isolés, hors de portée d'un secours efficace. Mais déjà Bazaine a renoncé à l'idée de vaincre et, le 17, alors que l'armée s'attend à la reprise de la lutte, il se décide à reculer sous Metz. Au contraire, du côté allemand, le canon du 16 août déchire le voile qui a jusqu'alors obscurci les vues du haut commandement; le premier, Frédéric-Charles comprend la nécessité d'appeler en hâte au secours toutes les forces à portée d'arriver le 17; un peu plus tard, Moltke pousse à l'ouest de la Moselle tous les éléments disponibles de la I^re^ armée; le 18, on aura rassemblé sur un front de 10 kilomètres, sept corps d'armée et trois divisions de cavalerie. Certes, « cette concentration, succédant à la dispersion des jours précédents, est très remarquable... Mais, d'après le plan initial, on devait accabler les Français avec toutes les forces allemandes mobilisées, tandis que le 18, on va combattre avec la moitié à peine de l'effectif total... »

Ces erreurs stratégiques du haut commandement allemand ne sont pas rachetées par la valeur des dispositions prises pour l'emploi des forces amenées sur le champ de bataille du 18; du côté de Moltke, comme chez Frédéric-Charles, « toutes les dispositions prises jusqu'à midi ne peuvent conduire qu'à une attaque de front sur Amanvillers et non point au grand mouvement enveloppant dont l'exécution sera le résultat de l'initiative éclairée des sous-ordres... ». Heureusement pour le commandement allemand, il a devant lui un général en chef inerte, peut-être même désireux d'un insuccès « qui justifierait aux yeux de tous la retraite définitive sous Metz à laquelle il est déjà résolu... », et qui n'assistera même pas à la bataille. Or, « si l'on peut à la rigueur s'expliquer ses actes antérieurs par l'incapacité et l'effroi des responsabilités, sa conduite pendant la bataille de Saint-Privat

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne souffre aucune excuse. Pas plus qu'un simple soldat, un maréchal de France n'a le droit de ne pas être à son poste en présence de l'ennemi... » Le soir de la bataille, les desseins de Bazaine sont définitivement réalisés : à l'abri de la forteresse, il attendra désormais la chute du régime impérial, qu'il prévoit prochaine, pour devenir, avec son armée intacte, le maître de la situation.

La part de Bazaine dans nos défaites apparaît ainsi primordiale; l'infériorité de notre haut commandement a singulièrement facilité la tâche de notre adversaire; en réalité, les batailles en Lorraine du 14 au 18 ne sont nullement, comme le prétend l'ouvrage du grand État-major allemand, « la préparation, le prologue et le dénouement d'une seule et même grande opération dont le résultat final était d'enfermer la principale armée française dans un cercle de fer... »; la bataille de Borny a été livrée contre le gré du haut commandement allemand; le 15, Moltke a perdu tout contact de l'adversaire et Rezonville est une surprise; sans Alvensleben, c'eût été vraisemblablement une défaite. Retrouvés par hasard, les Français disparaissent à nouveau le 17 et leurs propres fautes, plus que l'habileté du maréchal de Moltke, leur vaudront la défaite du 18. Il n'y a donc pas dans les opérations autour de Metz « la réalisation d'une de ces manœuvres artistiques et décisives où se révèlent les grands capitaines tant dans l'éclat de la conception que dans la fermeté de l'exécution... »; la manœuvre de Saint-Privat n'est pas comparable à celle d'Iéna.

Inférieur dans le domaine de la stratégie, le haut commandement allemand s'est-il du moins révélé d'une manière éclatante dans celui de la tactique? En réalité, à Saint-Privat, la bataille a échappé à de Moltke; elle a même échappé à Frédéric-Charles : la victoire est due aux troupes, aux chefs en sous-ordre, aux Français, ici encore elle est due, surtout, à leur commandant en chef. « Pour le malheur de la France, la fatalité a voulu que l'armée tombât aux mains d'une sorte d'aventurier, égoïste, incapable et apathique, préoccupé de menées ténébreuses qui l'amenèrent bientôt à de coupables négociations et justement condamné, trois ans plus tard, pour n'avoir pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur... Bazaine a été le meilleur artisan des victoires de Moltke... et cette conclusion, si elle ravive de douloureux souvenirs, offre aussi pour l'avenir de légitimes espoirs.»

Telle est la conclusion de ce beau livre, dont la publication affirmerait encore, s'il en était besoin, la réputation que s'est justement acquise, comme historien militaire, le chef de la Section historique de notre État-major.

R. TOURNÈS.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine. — *Revue générale de l'Exposition de Nancy.* Nancy, Pierron, 1910. — La Société industrielle de l'Est n'a pas voulu que l'Exposition de Nancy disparût sans laisser d'autres traces de son existence que le souvenir de son brillant succès et l'impulsion encore sensible donnée à l'activité de la région. Elle a tenu à faire revivre l'Exposition dans un ouvrage d'abord incorporé à son bulletin mensuel, puis vendu à part et intitulé : *Revue générale de l'Exposition de Nancy.* On y trouve rassemblés, avec tous les documents qui peuvent servir à son histoire, les discours d'inauguration ou de clôture prononcés par MM. Vilgrain, président de la Chambre de commerce, Beauchet, maire de Nancy, Laffitte directeur général, Bonnet, préfet de Meurthe-et-Moselle, et des études monographiques de tous les groupes exposants, faites par les spécialistes les plus compétents. Ainsi le livre, comme l'Exposition elle-même, œuvre essentiellement régionale, fixe en une sorte d'instantané, où la photographie joue d'ailleurs son rôle, un moment de l'évolution si merveilleusement diverse et féconde de l'activité lorraine. Un ouvrage de ce genre ne s'analyse pas. Les économistes y remarqueront tout d'abord cette variété, cette multiplicité d'industries juxtaposées et liées l'une à l'autre, dans le livre comme dans la vie, qui est bien le caractère le plus original de la région. Ils y trouveront en raccourci, avec les chiffres les plus récents et des détails rétrospectifs qui donnent l'idée des progrès réalisés, la silhouette de chacune d'elles. M. Henri Mengin, bâtonnier de l'ordre des avocats, retrace l'histoire de l'Exposition, et met en relief le rôle de la direction générale, composée de MM. Vilgrain, Villain, Guntz et Laffitte. — M. Villain met en lumière l'idée directrice dont se sont inspirés

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les organisateurs : grouper toutes les industries qui utilisent les produits de la Lorraine ou qui lui fournissent des moyens de travail. M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, y parle des mines de fer, des usines sidérurgiques, des aciéries de Longwy. M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, y parle de l'industrie du sel en Meurthe-et-Moselle. Le matériel des mines, des recherches et exploitations de mines dont les perfectionnements ont si grandement profité à la prospérité régionale, y est décrit par M. Gabriel Sepulchre, ingénieur civil des Mines. Les appareils mécaniques et électriques, dont la construction fait brillamment ses premiers pas dans la région, sont présentés par M. Alfred Courtot et par M. Ernest Hahn. M. L. Bourgeois, architecte, y parle de l'ameublement et de l'art décoratif, de la cristallerie et de la céramique, produits d'un style original, unique dans ses manifestations diverses où se reflète également l'âme lorraine. M. Jules François y parle des industries textiles, M. Heymann de la broderie, M. Spire de la chaussure, M. Bellieni de l'imprimerie, de la photographie, des instruments de précision de chirurgie et de musique, M. Adrien Coanet de l'industrie des chapeaux de paille qui répand dans le monde entier les centaines de mille chapeaux qu'elle fabrique chaque année. Toutes les industries du vêtement et de l'habillement sont représentées et les industries agricoles, l'horticulture, l'apiculture, l'industrie forestière, la chasse, la pêche; la brasserie présentée par M. Petit, directeur de l'École de Brasserie. Les assurances, l'épargne, les habitations ouvrières, l'économie sociale, l'hygiène, l'assistance présentées par M. Henri Brun, figurent en une place d'honneur. Et le développement de toutes ces industries, de toutes ces formes d'activité, presque sans exception, se traduit par des courbes audacieusement ascendantes, qui figuraient à l'Exposition et qu'on regrette de ne pas voir reproduites dans ce volume comme elles l'ont été par le *Bulletin de la Chambre de commerce*. Le livre se termine par une étude de M. Louis Laffitte, directeur général de l'Exposition et de M. Benjamin Fayelle, ingénieur en chef adjoint à la direction générale, intitulée « Le Bilan de l'Exposition ». On y voit décrite, par le détail, l'organisation administrative et technique de l'Exposition, avec des renseignements statistiques qui donnent une idée de l'activité déployée par tous les services. On y lit, à la dernière page, au chapitre du budget, que les dépenses s'élevèrent à 2.720.000 francs et les recettes à 2.500.000 francs. Le déficit se réduisit à 220.000 francs, soit 7,50 % des sommes engagées. C'est le mot de la fin. Ceux qui connaissent les résultats financiers habituels des expositions provinciales, ceux aussi qui savent quel surcroît de richesse a procuré à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la ville et à la région l'affluence des visiteurs et des acheteurs, reconnaîtront qu'on ne pouvait pas finir sur une constatation plus intéressante (1).

M. Louis Vilgrain, président de la Chambre de commerce de Nancy, et M. Louis Laffitte, secrétaire général, ont exposé brièvement l'histoire de la Chambre de commerce de Nancy, dont le développement a marché de pair avec celui de la région. Ils insistent sur le rôle considérable qu'elle a joué en collaboration avec les chambres de commerce de l'Est dans la préparation de l'Exposition (2).

L'Exposition de Nancy a mis en un relief saisissant, au moyen de graphiques qui ont été placés sous les yeux du public au pavillon des Chambres de commerce, la marche conquérante de l'activité économique dans la région de l'Est et particulièrement dans les trois départements lorrains. On a ainsi montré l'augmentation de la force motrice de 1871 à 1907, étudiée par départements et par branche d'industrie, l'accroissement de la consommation des combustibles minéraux. Des graphiques spéciaux ont été établis pour chaque département, faisant apparaître les progrès réalisés en Meurthe-et-Moselle par les mines, la métallurgie, les carrières, les industries électriques, les industries chimiques et les tanneries, dans les Vosges par l'industrie textile, dans la Meuse par la métallurgie et les carrières. Un graphique spécial montre le développement des opérations de la Banque de France, dont la succursale de Nancy se classe au premier rang des succursales de province pour l'importance de ses bénéfices. Un dernier graphique, qui synthétise et reflète l'ensemble des progrès réalisés, montre la progression des sociétés par actions dans la région de l'Est, surtout en Meurthe-et-Moselle, résultat dû à l'activité des banques locales, qui ont organisé ces sociétés et attiré vers elles les capitaux régionaux. De ce tableau il résulte que plus de 600 millions de capitaux sont en activité dans les sociétés par actions de Meurthe-et-Moselle. Tous ces graphiques ont été reproduits par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle (3).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle a publié des statistiques intéressantes sur la répartition de la population active par département et par industrie dans la région de l'Est, et sur le nombre d'étrangers qui s'y sont fixés ou qui viennent y travailler. Il en résulte que

(1) On trouvera d'autre part l'analyse de quelques monographies plus particulièrement intéressantes au point de vue économique.

(2) Laffitte et Vilgrain, *La Participation de la Chambre de commerce de Nancy et des chambres de commerce de l'Est à l'Exposition* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 822).

(3) *Évolution économique de la région de l'Est* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 849).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le département de Meurthe-et-Moselle, par le nombre d'ouvriers employés dans un grand nombre d'industries, particulièrement celles du fer, du sel, de la verrerie, de la broderie, de la faïencerie, etc., occupe le plus souvent le premier rang parmi tous les autres départements français et au moins le second ou le troisième. Il en est de même dans les Vosges pour la féculerie, les cotonnades, etc. (1).

§ 2. Industries minières et métallurgiques, salines. — Dans un excellent article, M. Sauvaire-Jourdan, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux (2), étudie le conflit d'intérêts qui divise actuellement les industries métallurgiques de la Lorraine annexée et le groupe westphalo-rhénan. Le conflit s'est dessiné à partir du jour où les deux groupes spécialisés, l'un dans la fabrication de la fonte et l'autre dans la fabrication de l'acier, ont prétendu fabriquer l'un et l'autre la fonte et l'acier; il se complique du fait que les industriels lorrains manquent de coke, qu'ils sont obligés de faire venir de Westphalie, tandis que les industriels westphaliens manquent de minerai, qu'ils demandent à la Lorraine. Dans cette lutte, la Lorraine est mise en état d'infériorité par l'existence du cartell des mines westphaliennes de charbon, de plus en plus dominé par les métallurgistes de la même région, c'est-à-dire par des concurrents; les industriels lorrains souffrent aussi de n'avoir aucune communication par voie d'eau leur permettant de transporter le coke et d'écouler leur production à des conditions avantageuses, et ils se heurtent, pour la canalisation de la Moselle qui leur permettrait de rejoindre le Rhin à Coblentz, à des résistances invincibles, suscitées par leurs concurrents. Mais un espoir leur reste, nous dit M. Sauvaire-Jourdan, de sortir d'embarras, c'est l'écroulement possible du cartel houiller, qui menace de ne point pouvoir être reconstitué en 1915 à cause des divisions intestines qui s'y manifestent, c'est aussi la possibilité que les tendances nouvelles, qui se manifestent en Allemagne, à faire des questions de navigation une affaire d'Empire, permettent d'aboutir enfin à la canalisation projetée (3).

M. Hablacher, ancien conseiller à la direction des mines de Saar-

(1) *L'Évolution économique des pays de l'Est* (B C C M M mars-avril 1911, p. 249).

(2) SAUVAIRE-JOURDAN, *Un Conflit dans la métallurgie allemande* (Revue politique et parlementaire, 1911, p. 250).

(3) On sait qu'un vote récent du Reichstag vient d'anéantir ces espérances du moins pour le présent. — Rappelons qu'en 1908 M. AUERBACH a publié sur la canalisation de la Moselle, un article des plus intéressants dans la Revue politique et parlementaire.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

brück, publie une deuxième édition de son étude bibliographique relative aux industries de la région de la Sarre (1). On y trouvera rassemblés tous les ouvrages qui traitent de la géographie, de la topographie, de l'histoire économique de la région et surtout des industries de la houille et du fer qui s'y sont si prodigieusement développées depuis trente ans. Quand les titres des travaux cités ne sont pas assez explicites, l'auteur y ajoute un sommaire qui fixe le lecteur sur leur contenu. C'est un très précieux instrument de travail.

M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, a étudié en raccourci, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, le développement des industries minières et métallurgiques (2). Il insiste surtout sur le bassin de Briey, et l'installation successive, à partir de 1894, des mines actuellement en exploitation; il traite ensuite de la transformation de la technique métallurgique et de la multiplication et de l'extension des usines sidérurgiques qui en furent la conséquence. Cet article est intéressant au point de vue de la chronologie.

M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, a étudié, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, l'industrie du sel en Lorraine (3). Il décrit de façon très claire les procédés techniques employés dans les trois mines de sel, les seize salines de la région : le traitement des eaux salées, l'extraction du sel gemme, le raffinage, etc. enfin il donne quelques statistiques sur la production et la consommation du sel dans la région.

GRANDET (Henry). — *Monographie d'un Établissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne.* Thèse pour le doctorat en droit, de la faculté de Paris (Chartres, Edmond Garnier, 1909).

Sous ce titre M. Grandet présente une étude des établissements métallurgiques de la maison de Wendel. Le choix de ce sujet est on ne peut plus heureux; les monographies d'une grande industrie sont toujours très suggestives; c'est là qu'on peut saisir sur le vif l'action des causes générales qui déterminent les formes et l'orientation de l'activité économique, observer leur combinaison avec les influences contingentes exercées par le milieu et les hommes, percevoir l'infinie complexité des forces vivantes d'où nous dégageons des lois abstraites,

(1) HABLACHER (A.), Geh. Bergret in Bonn, *Mitteilungen des historischen Vereins für die Saargegend.*

(2) NICOU (Paul), *Mines de fer et usines sidérurgiques* (R E N, p. 137).

(3) PAYELLE (Jean), *L'Industrie du sel en Meurthe-et-Moselle* (R E N, p. 168).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour leur demander ensuite le fil directeur qui nous guidera dans le dédale des faits particuliers. Une étude de la maison de Wendel présentait, en outre, cet intérêt particulier qu'il s'agit d'un des plus anciens établissements métallurgiques de l'Europe, qui, aujourd'hui, est aussi l'un des plus puissants; on peut suivre pas à pas, à travers les deux cents ans de son existence, toute l'évolution de la métallurgie, toutes les phases par lesquelles a passé la petite industrie du fer pour arriver au très haut degré de concentration et d'intégration qui la caractérise aujourd'hui. Enfin l'établissement, étant situé à la fois en France et en Allemagne, reflète toutes les particularités de la vie économique des deux pays dans des conditions qui permettent de se livrer aux comparaisons les plus intéressantes. On ne peut point dire que M. Grandet ait dégagé de ce très beau sujet tous les enseignements qu'il pouvait nous donner. Son œuvre est plutôt celle d'un historien qui rassemble des faits particuliers, classe des documents, présente des hommes aux prises avec les nécessités de la vie et montre comment ils s'en sont tirés, que celle d'un économiste qui analyse et explique les formes successives de la vie économique. M. Grandet n'a pas songé, par exemple, à étudier, dans l'usine de Wendel, ou du moins à mettre en plein relief sous l'angle qui convenait, l'évolution de la technique, la marche vers la concentration et l'intégration, les causes qui ont déterminé le mouvement, les conséquences qui en ont résulté, etc. Il n'a pas vu tous les problèmes posés à l'économiste par le fait que l'établissement de Wendel est à cheval sur la frontière de deux économies nationales distinctes, partiellement antagonistes et partiellement solidaires. Mais, comme il arrive toujours aux observateurs intelligents et consciencieux, il a contribué, sans y penser, à résoudre des questions qu'il ne s'était pas posées ou dont il n'avait pas vu toute la portée. Les faits qu'il cite dans son historique suggèrent des réflexions intéressantes. Sa description de l'outillage actuel est précise et montre bien les difficultés économiques avec lesquels l'entreprise a dû se mesurer. Il oppose heureusement les tendances de la métallurgie française et de la métallurgie allemande; il montre bien les caractères particuliers de l'établissement de Wendel, son autonomie économique, son goût pour l'indépendance qui s'oppose au fusionnement des entreprises allemandes en des groupements de plus en plus étroits. Mais la partie la plus intéressante du travail de M. Grandet est une comparaison entre les charges fiscales ou de prévoyance sociale en Allemagne et en France. Sa conclusion est que ces charges seraient moins lourdes en France, avantage qui ne fait qu'atténuer l'infériorité dont nous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

souffrons en raison de l'insuffisance du combustible et de ses prix élevés en Lorraine. La lecture de ce livre, agréablement écrit, est, malgré les réserves que nous avons formulées, réellement instructive.

§ 3. L'agriculture. — Dans une thèse pour le doctorat ès sciences politiques et économiques, soutenue devant la Faculté de droit, le 22 juin 1911, M. Jean Bohin (1) a étudié de façon consciencieuse et intéressante la crise viticole en Lorraine, c'est-à-dire dans Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Cette crise se manifeste par la diminution de la production du vin, l'abaissement des prix, la diminution des surfaces cultivées en vigne, la dépréciation de la terre et l'abandon des campagnes. L'auteur l'explique très justement par les mauvaises conditions de la culture (diminution de la main-d'œuvre, augmentation des salaires, maladies de la vigne, morcellement de la terre, augmentation des impôts), par la concurrence des vins du Midi, que rend chaque jour plus redoutable le progrès des communications et le développement de la production méridionale, par la multiplication excessive et la bonne organisation des intermédiaires qui s'interposent entre le viticulteur et le consommateur. La crise est extrêmement grave en Lorraine, parce que la baisse des prix s'y complique d'une diminution de la production locale. M. Bohin cependant ne désespère pas de l'avenir de la viticulture lorraine. Il conseille l'amélioration des méthodes de culture, la spécialisation des viticulteurs lorrains dans la production des vins gris et surtout le développement des coopératives, qui permettraient aux viticulteurs de fabriquer à moindres frais un vin de meilleure qualité et de se réserver, par la vente directe, les bénéfices réalisés aujourd'hui par les intermédiaires. Des documents et des chiffres inédits, que M. Bohin a rassemblés en faisant une enquête personnelle dans la région, donnent à sa thèse un réel intérêt. A signaler cependant des données un peu insuffisantes sur le morcellement de la propriété et de la culture.

M. Jacques Riston (2), étudiant agronome, a étudié la vigne à Malzéville. Ce n'est, comme le dit l'auteur lui-même, qu'un « essai historique », se référant au passé, car la vigne n'existe plus dans la commune : les 186 hectares qu'elle y occupait en 1843 sont réduits à deux, tristes témoins d'une prospérité qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Les causes de décadence que M. Bohin a étudiées par le

(1) Bohin (Jean), *La Crise viticole en Lorraine* (Nancy, A. Crépin-Leblond, 1911, p. 170).

(2) Riston (Jacques), étudiant agronome, *La Vigne à Malzéville* (Brochure de 25 p., Malzéville-Nancy, chez Edg. Thomas, 1908).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

détail et que M. Riston indique brièvement, ont fait leur œuvre. Mais, plus heureux que d'autres, les habitants de Malzéville ont trouvé une compensation dans le développement de l'industrie maraîchère, encouragée par le voisinage et l'extension de Nancy.

La Lorraine est une des régions françaises les mieux pourvues de forêts, l'une de celles aussi où l'on a la plus claire conscience des inconvénients d'une déforestation excessive, où l'on pratique le reboisement avec le plus de méthode et d'activité. Dans son étude sur les sapinières du plateau de Malzéville, M. Jacques Riston (1), ingénieur agronome, nous en donne un exemple intéressant. Il montre comment le plateau de Malzéville, au sol rocailleux et pauvre, a pu être boisé partiellement grâce à l'heureuse initiative de M. Munich, maire de Malzéville; les travaux, commencés en 1833 et poursuivis avec méthode jusqu'à nos jours, ont mis à la disposition de la commune de Malzéville un bois de 24 hectares dont l'exploitation est lucrative, et qui constitue pour les Nancéiens un but de promenades intéressantes. Un plan du plateau accompagne le travail de M. Riston.

En 1909, M. Hergott, sous-préfet de Toul, a pris l'initiative d'une enquête sur le déboisement dans l'arrondissement de Toul et d'une action méthodique en vue du reboisement, qui ont produit l'une et l'autre des résultats très remarquables. L'enquête, sous forme de questionnaire adressé aux maires, a permis d'établir avec exactitude, l'état des forêts communales et privées depuis dix ans, et les transformations qui s'y sont produites; on a pu constater ainsi que la déforestation n'existe pas dans la région, qu'au contraire le reboisement a été opéré sur plus de 1.000 hectares. Mais la même enquête démontrait que le reboisement pouvait être pratiqué utilement sur 2.400 hectares. Aussitôt M. Hergott se mit à l'œuvre, il stimula l'activité des communes, dont vingt-sept votèrent des subventions dépassant ensemble 9.000 francs, et bientôt grossies par les encouragements pécuniaires du Touring-Club et du Conseil général de Meurthe-et-Moselle; il suscita la formation de sociétés scolaires; enfin, il donna au reboisement dans toute la région une impulsion qui s'accentue de jour en jour. La brochure qu'il vient de publier (2) n'est que la réunion des pièces de son enquête, des réponses qu'elle a provoquées et la description des tentatives déjà fécondes dont il a été l'initiateur.

(1) Riston (Jacques), ingénieur agronome, *Les Sapinières du plateau de Malzéville* (Brochure de 28 p., Nancy, libr. Sidot, 1910).

(2) Hergott, sous-préfet, *Le Reboisement dans l'arrondissement de Toul* (Toul, C. Laurent, 1910).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cette brochure n'est donc pas un vain plaidoyer contre la déforestation; c'est la démonstration par des faits et des actes de ce qu'on pourrait faire dans toute la France si M. Hergott avait des imitateurs. Souhaitons qu'il en ait beaucoup.

L'*Almanach-Annuaire des Sociétés et Syndicats agricoles du Nord-Est pour 1910* (1) contient, comme les années précédentes, des renseignements intéressants sur l'agriculture et spécialement les associations agricoles en Lorraine. M. Louis Bohin (2) y étudie les moyens d'utiliser la loi de 1805, modifiée en 1888 et en 1894, pour les travaux d'assainissement et d'irrigation et montre l'usage qui en a été fait en Meurthe-et-Moselle. M. Malnoury (3) étudie la *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* qui réalise de rapides progrès; elle groupe 82 sociétés dans les Vosges et 37 en Meurthe-et-Moselle. M. J.-B. Pierrel (4) met en relief les progrès des coopératives fromagères vosgiennes, spécialement celles de Vagney, de Tendon et de Cornimont. On y trouve, en outre, de nombreux renseignements techniques et législatifs susceptibles d'intéresser les agriculteurs. A consulter aussi le journal le *Bon Cultivateur* et la petite revue le *Bon Grain*.

§ 4. Les transports. — Le progrès économique de la Lorraine et, particulièrement, celui des mines et de la métallurgie en Meurthe-et-Moselle, qui détermine une circulation de plus en plus intensive de marchandises pondéreuses, a exercé sur le développement de la Compagnie de l'Est une influence des plus sensibles et des plus favorables. Cette influence est mise en relief par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, qui montre, en des tableaux très suggestifs, la progression du nombre des voyageurs et du nombre des tonnes de marchandises qui ont été expédiées dans les gares du réseau depuis 1907 (5).

A mesure que se développe la production des mines, de la métallurgie et des grandes industries lorraines, la question du canal du Nord-Est, complété par la canalisation de la Chiers, préoccupe davantage l'opinion en Lorraine et dans toute la France. La réduction du prix des transports, qui résulterait de sa construction, faciliterait les com-

(1) A Paris, chez Amat et à Nancy, chez Ricklin-Pelot.

(2) Bohin (Louis), *Service des améliorations agricoles* (p. 52).

(3) Malnoury, *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* (p. 74).

(4) Pierrel, *Les Coopératives fromagères* (p. 114).

(5) *Mouvement des voyageurs et des marchandises dans les principales gares du réseau de l'Est et, en particulier, dans les gares de Meurthe-et-Moselle* (B C C M M sept.-oct. 1910, p. 729).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

munications entre la Lorraine, le nord de la France et l'Angleterre; elle permettrait aux industriels lorrains, qui sont à la merci de l'Allemagne, de s'approvisionner de coke, de vendre en Angleterre le minerai du bassin de Briey, et faciliterait ainsi son exploitation; elle attirerait vers le port de Dunkerque, au grand profit de notre marine marchande, les marchandises pondéreuses fabriquées en Lorraine. La Chambre des députés, en 1901, a déjà voté le projet du canal. Sa construction a été entravée jusqu'ici par les Compagnies de chemin de fer du Nord et de l'Est, qui ont adopté pour le transport du coke des tarifs si réduits qu'ils cessent d'être rémunérateurs, par la résistance des industriels du Nord, qui redoutent une augmentation du prix du coke et du charbon dans leur région et qui aimeraient mieux exploiter chez eux le minerai lorrain que de fournir à la Lorraine les moyens de l'exploiter elle-même, enfin par les difficultés financières, car l'État exige que les intéressés contribuent à la dépense dans la proportion de 50 %. Mais le mouvement d'opinion en faveur de la construction du canal s'est accentué en 1910, et le *Bulletin de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle*, avec sa vigilance habituelle, en a recueilli les principales manifestations : 1° un rapport fait au nom de la commission du budget par M. Joseph Chailley, député (1), qui met en lumière le déficit infligé par la réduction des tarifs du coke à la Compagnie du Nord et les répercussions possibles sur la garantie d'intérêt; 2° un compte rendu, présenté par M. de Saintignon à la Chambre de commerce de Nancy, d'une visite faite à M. Millerand par l'Association pour la Navigation intérieure : la délégation a beaucoup insisté sur l'utilité du canal de l'Est (2); 3° un procès-verbal de la séance de la Chambre de commerce de Dunkerque, du 13 octobre 1909, où M. Guillain, autrefois rapporteur de la question à la Chambre des députés, insiste sur l'utilité d'une construction complète comprenant les trois tronçons prévus par la Chambre, et sur les avantages qui en résulteraient pour Dunkerque (3); 4° des observations présentées au Sénat, dans sa séance du 2 avril 1910 (4), par le général Langlois qui, en quelques formules concises et lumineuses, a résumé toute la question; 5° une étude anonyme de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, où sont exposés avec précision, en même temps que les avantages pour la Lorraine d'une diminution des prix de trans-

(1) CHAILLEY, *Luttes des Compagnies du Nord et de l'Est contre le projet de canal du Nord-Est* (Ch. des dép. n° 2765, p. 37) (B C C M M janv.-févr. 1910, p. 155).

(2) *Ibid.*, mars-avril 1910.

(3) GUILLAIN, *Le Canal du Nord-Est* (*Ibid.*, p. 325).

(4) LANGLOIS, *Débats parlementaires du Sénat* (3 avril 1910).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

port du coke, les objections de certaines industries du Nord contre cette tarification, et les arguments qu'elles font valoir en faveur d'une diminution des prix de transport du minerai (1). Le *Bulletin de la Chambre de commerce* publie en même temps une carte intéressante des projets élaborés pour le canal du Nord-Est (2) et un « plaidoyer pour Paris port d'exportation de la région de l'Est » (3).

M. Louis Laffitte, le distingué secrétaire général de la Chambre de commerce de Nancy, et directeur de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, a fait le 3 mai 1910, sous les auspices de la Société industrielle de l'Est et de la Chambre de commerce de Nancy, une conférence sur « le problème de la percée des Vosges » (4). Après avoir indiqué les raisons politiques et militaires qui expliquent l'existence sur la carte du réseau ferré d'une « tache blanche », anormale entre deux régions si admirablement développées, les raisons économiques qui ont suscité un vif mouvement d'opinion en faveur de la percée, M. Laffitte s'est attaché à mettre en relief les caractéristiques des quatorze projets élaborés; il s'est livré ensuite à un examen critique très approfondi des principaux d'entre eux; il a comparé les projets antérieurs à la guerre et les projets postérieurs, mesuré avec soin les éléments du trafic, les difficultés techniques, mis en balance les divers intérêts. La conclusion à laquelle il aboutit est qu'il faut renoncer à une grande ligne internationale; la voie à créer aura un caractère surtout régional; elle donnera passage aux échanges de nos provinces du Nord-Est et de l'Est avec l'Alsace, l'Allemagne du Sud, et, le cas échéant au transit belge-allemand. Cette voie devra passer par le centre, elle ira de Saint-Dié à Sainte-Marie ou de Saint-Dié au col du Bonhomme et à Colmar ou enfin de Saint-Dié à Fraize et à Colmar. De ces trois tracés le premier serait le meilleur. D'ailleurs, dit M. Laffitte, « le dernier mot doit rester au ministre de la Guerre »; mais, ajoute-t-il, « le rapprochement graduel et continu des chemins de fer sur les deux versants prépare l'inéluctable jonction des peuples qui les habitent ». Cette étude, très vivante, très riche de faits et de chiffres, présente une véritable valeur technique. L'auteur, en la pu-

(1) GUILLAIN, *Le Canal du Nord-Est* (B C C M mars-avril, p. 333).

(2) B C C M M janv. 1910, p. 160. — On pourra rapprocher utilement de ces opinions sur le canal du Nord-Est celle de la commission des voies navigables du Conseil national des Ponts et Chaussées reproduite par le même bulletin en 1909 et dont nous avons déjà parlé. Cf. B L 1909-1910.

(3) *Ibid.*, p. 158.

(4) LAFFITTE (Louis), *Le Problème de la percée des Vosges* (B C C M M mai-juin 1910, p. 451).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bliant, y a joint des cartes dressées par le Comité commercial franco-allemand et des tableaux, dont les données ont été fournies par la Compagnie de l'Est.

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie d'intéressantes statistiques sur les progrès réalisés, en 1910, par le trafic de la Compagnie de l'Est. L'accroissement est de 4 % pour les combustibles minéraux, il varie entre 7 et 27 % pour la métallurgie et le sel, il est de 24 % pour les minerais. On saisit ici l'influence exercée par les industries lorraines (1).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie une note sur les progrès réalisés par la Compagnie générale électrique de Nancy dans les transports par canaux. Avec son système de traction électrique le halage de la tonne kilométrique revient à 0f00443, tandis que par chevaux il coûte 0f00760; l'économie est de 40 % et la rapidité de transport beaucoup plus grande (2).

M. Hermann Schumacher, professeur à l'Université de Bonn, a traité, dans un très remarquable article, la question de la canalisation de la Moselle et de la Sarre dans ses rapports avec l'industrie du fer dans la Lorraine annexée (3). Il étudie, à cette occasion, le conflit entre le groupe métallurgique lorrain et le groupe westphalien, que nous avons déjà décrit en analysant l'article de M. Sauvaire-Jourdan qui, d'ailleurs, s'est inspiré, sur ce point, du professeur Schumacher (4). L'importance que présente, dans ce conflit, la canalisation de la Moselle est très grande : sa réalisation améliorerait la situation des métallurgistes lorrains beaucoup plus que celle des métallurgistes westphaliens. Actuellement déjà le poids mort inutilisable du minerai dépasse à ce point celui du coke que, malgré les tarifs de transport élevés payés pour le transport des cokes, il est un peu plus avantageux de transporter le coke westphalien en Lorraine que le minerai lorrain en Westphalie. Si, par la canalisation de la Moselle, on réduisait les frais de transport, peut-être les avantages attachés au transport du coke seraient-ils accrus et, en tout cas, la concurrence des produits ouvrés de la Lorraine annexée, aussi bien que de la Lorraine française serait plus vive. De là une opposition irréductible du groupe westphalien rhénan. La Lorraine annexée a mené une énergique cam-

(1) *La Compagnie de l'Est et le mouvement économique en Meurthe-et-Moselle* (B C C M M mai-juin 1911).

(2) *Le Halage électrique sur les canaux* (B C C M M mai-juin 1911).

(3) SCHUMACHER (Hermann), *Die westdeutsche Eisen industrie und die Moselkanalisierung* (Jahrbuch de Schmoller, 1910, p. 1830).

(4) Cf. p. 87.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pagne. On s'est adressé à la Prusse, directement intéressée à l'exécution de ce travail, puisque son territoire profiterait de la canalisation sur une étendue de plus de 300 kilomètres. Tout a été vain : pendant cinq ans l'affaire est demeurée en suspens. Le professeur Schumacher proteste contre cette attitude, il la juge contraire aux intérêts de l'Allemagne qui doit, par tous les moyens, chercher à réduire les frais de production de sa métallurgie, même en avantageant un groupe industriel au détriment d'un autre, et profiter de toutes les occasions qui se présentent pour relier la Lorraine à l'Empire.

A noter que, dans son article précité, M. Sauvaire-Jourdan (1) signale des faits qui tendent à la réalisation des vœux formulés par le professeur allemand. Les intéressés se sont tournés vers le Reichstag, un projet de loi a été déposé, qui attribue à l'Empire la direction de la politique économique en matière de navigation, une commission a été constituée qui, le 16 mars 1911, a approuvé l'idée de la canalisation. Si on aboutit enfin à une solution, la Lorraine française en bénéficiera pour ses achats de coke en Allemagne, pour l'exportation de ses produits par le Rhin. Mais il y a là, d'autre part, pour notre marine marchande et nos ports un danger de détournement de trafic qui rend plus nécessaire la construction du canal du Nord-Est (2).

§ 5. **Commerce, Banques, Finance.** — Dans une conférence faite à Paris au banquet mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, M. Lucien Brocard (3), professeur à la Faculté de droit de Nancy, a parlé des banques locales et des banques régionales et, à cette occasion, des banques lorraines. Il a insisté sur le rôle qu'ont à jouer et que jouent, dès aujourd'hui, certaines d'entre elles dans le développement des industries françaises. Elles ont pour mission, dit-il, de mettre les capitaux français à la disposition des industries françaises, les capitaux régionaux à la disposition des industries régionales. Le conférencier estime que les banques lorraines ont déjà réalisé pleinement cet idéal et que leur exemple peut être proposé à l'imitation des banques locales françaises. La Banque d'Alsace-Lorraine, la Société Nancéienne, la Banque Renauld, la Banque de Nancy, la Banque Lévy-Bettinger « sont, dit-il, des banques d'af-

(1) Page 15.

(2) Le Reichstag, comme nous l'avons dit plus haut, ne s'est point inspiré des vues élevées de M. Schumacher puisqu'il a rejeté le projet de la commission à une majorité de deux tiers.

(3) Brocard (Lucien), *Les Banques locales* (Bulletin de la Fédération des industriels et commerçants français, 1er août 1910, p. 332).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faires de premier ordre. La plupart des industries qui exploitent nos richesses naturelles sont leurs nourrissons; c'est grâce à elles qu'ont si merveilleusement prospéré nos salines, nos mines, nos industries du fer, du bois, du cuir, du verre. Grâce à elles les sociétés par actions se sont développées en Lorraine avec une rapidité surprenante. Les titres des sociétés par actions, en activité dans le seul département de Meurthe-et-Moselle, représentent une valeur de plus de 600 millions et ont été émis presque exclusivement par les banques locales. De 1899 à 1908 les cinq banques lorraines ont émis à elles seules pour 152 millions de valeurs mobilières. Ainsi s'explique, continue le conférencier, que la Lorraine soit à l'heure actuelle « l'une des régions les plus prospères de la France et même de l'Europe ».

ROUFFIE et MOMMÉJA, *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine.* Paris, Roustan, 1910, 331 pages.

La réforme fiscale effectuée en Alsace-Lorraine entre 1892 et 1901, présente pour nous un grand intérêt. Il vient non pas seulement des liens qui nous unissent à cette France d'au delà de la frontière, mais du caractère de la réforme elle-même, appliquée à un pays soumis jusque-là au régime fiscal français, et orientée dans une direction qui est précisément celle où nous marchons aujourd'hui. C'est pour notre pays une expérience fiscale de premier ordre, dont MM. Rouffie et Momméja ont rassemblé les données de façon qui permet d'en mesurer exactement les résultats. De Schraut, le très distingué financier qui effectua la réforme en neuf années, s'inspira d'un esprit politique et réaliste, auquel il faut rendre hommage. La transformation fiscale fut opérée progressivement sans parti pris de système, sans autre souci que de concilier les intérêts du fisc avec une justice plus exacte dans la répartition des taxes.

La réforme commença par l'impôt foncier, qui fut remplacé par un impôt réel et proportionnel de 3,50 % sur le revenu net des propriétés non bâties et par un impôt réel et proportionnel de 4 % sur le revenu brut des bâtiments. Un impôt dégressif de 1,90 % sur la capacité de production nette des établissements commerciaux et industriels, vint remplacer l'impôt des patentes; il fut bientôt suivi d'un impôt dégressif de 3,50 % sur le revenu net de capitaux mobiliers et d'un impôt dégressif aussi de 1,90 % sur les salaires et les traitements. Les deux derniers impôts comportent une déclaration du contribuable portant sur les valeurs taxées. L'impôt sur la capacité de production des industries en comporte une aussi, mais elle a pour objet le nombre des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvriers, la nature et l'importance des moyens d'exploitation, données qui servent elles-mêmes de base à des évaluations moyennes de rendement, préalablement établies par l'Administration.

Le rendement de ces impôts nouveaux est conforme aux prévisions; la répartition des charges publiques est plus équitable, et, chose bien digne d'être remarquée, les contribuables sont en général satisfaits. Bel exemple à soumettre aux méditations de notre législateur... et de nos contribuables, car les Alsaciens se prêtent au fonctionnement du nouveau régime avec beaucoup de bonne volonté.

Une analyse intéressante de ce livre a été faite dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce* par M. Jacques Cordier (1).

La France ne sait pas utiliser les banques pour les paiements, les encaissements et généralement toutes les opérations de caisse comme on le fait à l'étranger, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis. Les industriels et les commerçants devraient avoir leurs fonds en dépôt dans les banques et effectuer leurs paiements avec des chèques ou des lettres de change domiciliées chez les banquiers. Ces titres seraient centralisés par des chambres de compensation, où les créances et les dettes s'éteindraient sans qu'il fût nécessaire de recourir à la monnaie, sinon dans des proportions infimes. Le distingué directeur de la Banque de France de Nancy a pris, de concert avec les banques locales, les succursales des sociétés de crédit, la Chambre de Commerce, la Société industrielle de l'Est, la Fédération des commerçants de Nancy, l'initiative d'un effort en vue d'améliorer, dans ce sens, nos mœurs financières. M. Lucien Brocard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit, a fait sur cette question une conférence (2) où il a mis en lumière les avantages qu'il y aurait à effectuer les opérations de caisse par l'intermédiaire des banques et il a montré la possibilité de créer à Nancy une chambre de compensation.

La Banque Renauld et C^ie^, puis la Société Nancéienne ont publié, presque simultanément, deux recueils des valeurs régionales de l'Est (3). Dans les deux ouvrages toutes les entreprises constituées en sociétés commerciales sont classées de façon à peu près identique d'après leur objet : alimentation, banques, brasseries, transports, ateliers de

(1) Cordier (Jacques), *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine, d'après un livre récent* (B C C M M mai-juin 1901).

(2) Brocard (Lucien), *Le Rôle des banques dans les paiements* (B C C M M janv.-févr. 1911).

(3) *Annuaire des valeurs régionales de la Banque Renauld et C^ie^*. Nancy, Berger-Levrault.

Recueil des valeurs de la région de l'Est de la France, édité par la Société Nancéienne de Crédit industriel et de Dépôts. Imprimerie Lahure, Paris.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

construction, matériaux de construction, eaux et hôtels, distribution d'éclairage et d'énergie, blanchisseries, filatures, tissages, houillères, mines, métallurgie, industries du papier, salines. Pour chaque entreprise on trouve des indications sur le personnel de direction, les usines, les principales fabrications, et des données financières relatives au capital, aux obligations, disponibilités et dividendes. L'*Annuaire de la Banque Renauld*, sensiblement plus volumineux que celui de la Société Nancéienne, contient, avec des développements plus étendus sur les données financières, de courtes études d'ensemble sur chaque catégorie d'industrie. Guides précieux pour le capitaliste, instruments de travail non moins précieux pour l'économiste, ces deux ouvrages témoignent éloquemment de l'effort admirable des industries de l'Est et de la participation qu'y ont prise les banques régionales.

JACQUEMARD (Philippe), docteur en droit, diplômé de l'École des Sciences politiques, *Les Banques lorraines*. Paris, Rousseau, 1911, 133 pages.

Le but de ce travail est de montrer comment les banques lorraines sont nées du milieu lorrain et comment elles ont réagi sur lui en favorisant son développement. Dans une première partie M. Jacquemard étudie le milieu lorrain en décrivant brièvement les principales industries, le fer, le sel, les eaux minérales, la houille, richesses naturelles fournies par le sol, puis les industries importées, vêtement, livre, brasserie; enfin les industries dérivées nées du développement des autres : alimentation, bâtiment, éclairage. Dans une deuxième partie il traite des « organismes bancaires », dont il décrit l'évolution et l'organisation, d'abord en les envisageant ensemble, puis en étudiant par le détail chacune des cinq banques nancéiennes : Banque Lévy-Bettinger et C^ie^, Banque d'Alsace-Lorraine, Banque Renauld, Société Nancéienne, Banque de Nancy. Dans une troisième partie, qui est de beaucoup la plus intéressante, M. Jacquemard s'occupe de l'action des banques sur le milieu. Il insiste sur la pénétration de la banque et de l'industrie et il analyse les différents moyens par lesquels la banque donne son appui à l'industrie : l'escompte des effets de commerce, le réescompte de ces effets par la Banque de France, qui permet aux banques locales de consentir sans risques excessifs des avances à longue et à moyenne échéance, sous la forme d'effets renouvelables, enfin les émissions, le classement dans les portefeuilles lorrains des actions et des obligations des sociétés commerciales. C'est là le service le plus important rendu par la banque à l'industrie,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et cela sans le concours d'aucune bourse de valeurs dont la création a été plus d'une fois demandée à Nancy. M. Jacquemard étudie les chances d'avenir de ce projet. En dernier lieu il décrit par le détail la politique de chacune des banques lorraines : la Société Nancéienne, banque de la métallurgie; la Banque Renauld, type de la banque d'affaires travaillant avec son capital, et transformant en sociétés commerciales des industries de toutes les catégories; la Banque d'Alsace-Lorraine, banque des salines et du commerce international; la Banque Lévy-Bettinger et Cie, banque des eaux et hôtels et des commerçants; la Banque de Nancy, banque du commerce et de l'alimentation. Le plan de M. Jacquemard n'échappe peut-être pas à toute critique. Son étude synthétique des organismes bancaires, précédant l'étude analytique de chacun d'eux, manque forcément d'ampleur et un peu d'intérêt; elle eût été mieux placée sous la forme d'une conclusion de l'étude analytique; l'étude du milieu qui précède l'étude des banques est un peu courte pour qui voudrait le connaître pour lui-même et un peu longue pour le lecteur soucieux seulement d'être renseigné sur les banques. Mais cela n'enlève rien de son très réel intérêt au travail de M. Jacquemard. C'est une œuvre consciencieuse qui révèle un esprit fin et juste. Dans l'ensemble, les banques lorraines, à notre avis du moins, et sauf quelques réserves sur des points particuliers, sont bien telles que M. Jacquemard les a vues.

§ 6. Économie sociale. — Les institutions patronales destinées à améliorer la condition des ouvriers, à les garantir contre les risques qui les menacent, à favoriser leur éducation intellectuelle et morale, sont nombreuses en Lorraine. Institutions de prévoyance, d'épargne et d'assistance, caisses de retraites et de maladies, institutions d'enseignements professionnel et ménager, habitations ouvrières, se sont multipliées dans les grandes entreprises de mines, de métallurgie, de construction métallique, de transports, de brasseries, de filatures, suscitées par la nécessité d'attirer et de conserver une main-d'œuvre toujours trop rare dans des régions insuffisamment peuplées pour les besoins de la production, et par la conscience qu'ont eue les chefs d'entreprises lorrains de la solidarité qui les unit à leurs ouvriers. Dans une thèse soutenue devant la Faculté de droit, M. Théophile Gluge a tenté une étude d'ensemble de ces institutions (1). Son principal mérite est d'avoir rassemblé pour la première fois, sur cette

(1) Gluge (Théophile), *Les Institutions patronales, leurs résultats en Lorraine*. Paris, A. Rousseau, 1911, 200 p.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

question, des documents abondants, épars dans des brochures ou inédits, et qui présentent un très réel intérêt. A signaler surtout les développements relatifs aux établissements Solvay et Cie, Gouvy et Cie, à la Société des Aciéries de Longwy et à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. L'étude doctrinale qui précède l'analyse de ces documents et qui a pour objet d'en dégager la substance est un peu trop abstraite et théorique, mais faite avec conscience.

Le Board of Trade anglais a fait, en 1908, une enquête sur le prix de la vie en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France. La commission, venue dans notre pays, a visité trente villes françaises dont Nancy. En même temps que les résultats généraux de cette enquête, l'Office économique de Meurthe-et-Moselle a traduit en français et reproduit l'article relatif à Nancy (1). On y trouvera des renseignements sur le développement de la population, les salaires et la durée du travail dans les différentes industries, les logements ouvriers, que les visiteurs anglais ont jugés « en général peu confortables », les prix de détail des différents objets de consommation et des loyers. On y verra que, si l'on représente par le chiffre 100 les prix de Paris, ceux de Nancy sont de 103 pour la viande, de 101 pour les autres aliments, de 96 pour le loyer et la nourriture combinés.

L. Brocard.

(1) *Comparaison du coût de la vie en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne* (B C C M M mars-avril 1910, p. 248).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE VIII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(octobre 1910 à juillet 1911)

I — CHRONIQUE

L'an dernier, pour mettre en lumière l'activité et la fécondité de nos écrivains lorrains, j'ai cru devoir mentionner même celles de leurs œuvres qui n'intéressent ni la Lorraine, ni l'Alsace. Désormais, pour rester dans le cadre d'une bibliographie strictement provinciale, je ne rendrai compte que des ouvrages qui se rapportent directement à notre région et exclurai de cette chronique les œuvres, si distinguées soient-elles, de nos auteurs lorrains, qui ne rentrent pas dans cette catégorie.

Telles sont les études philosophiques et artistiques de Maurice Barrès : *L'Angoisse de Pascal* (1), *Le Greco* (2); les trois nouveaux recueils d'articles d'Émile Gebhart publiés sous les titres de : *La Vieille Église* (3), *Souvenirs d'un vieil Athénien* (4), et *De Panurge à Sancho Pança* (5); le discours sur Lamartine, de M. Maurice Masson, qui a remporté le prix d'éloquence décerné par l'Académie française en 1910 (6).

(1) Barrès (Maurice), *L'Angoisse de Pascal.* Dorbon aîné, 1910, 1 vol. in-4° de la collection des *Bibliophiles fantaisistes,* tiré à 500 exemplaires numérotés. 2 planches.

(2) Barrès (Maurice) et Lafond (P.), *Le Greco.* Paris, 1911, Fleury, in-4°, 92 reproductions.

(3) Gebhart (Émile), *La Vieille Église.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. de 296 pages.

(4) Gebhart (Émile), *Souvenirs d'un vieil Athénien.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 300 pages.

(5) Gebhart (Émile), *De Panurge à Sancho Pança.* Mélanges de littérature européenne. Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 296 pages.

(6) Masson (Maurice), *Lamartine.* Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 75 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Je laisserai également en dehors de cette chronique les *Notes d'un Voyage en Grèce*, de Charles Demange (1), ainsi que son article sur Chopin (2), et enfin le curieux livre où M. André Spire s'est appliqué à noter la façon de sentir et de parler d'une paysanne du Morvan devenue servante à Paris (3); il a trouvé dans son langage un savoureux mélange de locutions de sa province et de la langue populaire parisienne.

Nous reprenons maintenant sur le même plan que l'année dernière la chronique, beaucoup moins chargée que la précédente, puisqu'elle ne comprend qu'un an, que nous consacrons d'abord aux travaux relatifs à l'histoire littéraire de la Lorraine, puis à l'exposé du mouvement littéraire contemporain dans notre région.

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE DU XVII[e] AU XIX[e] SIÈCLE

Dix-septième siècle. — M. R. Harmand (4) décrit l'exemplaire rarissime, peut-être unique au monde, du poème latin d'Alphonse de Rambervillers, les *Epinicia*, qui se trouve au British Museum sous la cote C. 57, d r.

Cette épopée, publiée sous le règne de l'empereur Ferdinand II (1619-1637), dont elle célèbre les victoires sur Frédéric V, électeur palatin, paraît offrir un certain intérêt documentaire. Mais le style en est emphatique et l'auteur abuse de l'allégorie.

M. l'abbé G. Thiriot, curé de Goin, nous donne la réimpression de l'ouvrage d'un auteur inconnu (5), imprimé pour la première fois à Metz, en 1671, par Nicolas Antoine (2[e] édit., Metz, Pierre Collignon, 1675; 3[e], 1847, Metz, Pallez et Rousseau; 4[e], 1848, *ibid.*).

Le titre complet de cet ouvrage est : *Dialogue Facetieux, d'un gentilhomme François se complaignant de l'amour, Et d'un Berger, qui le*

(1) Demange (Charles), *Notes d'un Voyage en Grèce*, 1re série. Paris, 1910, 1 vol. in-16 de 152 pages. Imprimerie Chaix. Tiré à 100 exemplaires.

(2) M E 15 oct. 1910, p. 25 à 31.

(3) Spire (André), *J'ai trois robes distinguées*, dans les Cahiers du Centre. Nevers, nov.-déc. 1910, 1 vol. in-18 de 167 pages.

(4) Harmand (R.), *Les Epinicia* (B S A L janv. 1911). — M. Harmand (R.) fait paraître, en collaboration avec M. E. Duvernoy, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France une étude sur *Alphonse de Rambervillers*, qui n'est pas encore intégralement publiée.

(5) *Dialogue Facetieux.....*, publié par l'abbé G. Thiriot (A S H L 1909, 2e partie, p. 70-104).

FEERUS - Recherches & Classification numériques

trouvant dans un Bocage le reconforte, parlant à luy en son patoys. Le tout fort plaisant.

Dans cette parodie du genre pastoral, si longtemps florissant au dix-septième siècle, l'intention ironique ressort du contraste même que forme le langage des deux interlocuteurs. Le gentilhomme s'exprime en un style prétentieux, alambiqué, et emploie la phraséologie mythologique à la mode. Les réponses du berger sont de la plus plate, de la plus naïve vulgarité; il parle un patois qui se rapproche assez du patois du Saulnois, usité dans l'arrondissement de Château-Salins.

La réimpression du *Dialogue*, faite avec soin, est accompagnée d'une traduction littérale et d'un commentaire où sont expliqués les formes et les passages les plus difficiles du texte.

Dix-huitième siècle. — M. G. Mangeot publie (1) une lettre inédite de Voltaire, du 5 avril 1736, lettre assez brève, mais intéressante, parce qu'elle nous montre comment se sont nouées les relations de Saint-Lambert avec le prince des auteurs du dix-huitième siècle, relations qui, comme on sait, ne furent pas sans nuages. C'est par l'intermédiaire de M^me^ de Graffigny que le jeune poète présente ses vers à Voltaire. Car la lettre, bien que ne portant pas le nom du destinataire, est adressée à M^me^ de Graffigny, M. Mangeot l'établit d'une manière probante. Il donne de cette lettre un spirituel commentaire et nous renseigne avec une grande précision sur les divers personnages qui y sont nommés.

M^me^ Horion-Delchef a publié sur les *Lettres péruviennes* de M^me^ de Graffigny (2) une étude assez sommaire et sans grande originalité, mais finement écrite.

Les *Lettres péruviennes* (1747) lui semblent combiner deux genres, en ajoutant à la satire, qui procède des *Lettres persanes*, le récit, habituel aux romans de l'époque. Elles marquent la transition entre l'œuvre de Montesquieu et les écrivains qui feront, sans préoccupation critique, des romans épistolaires, ou qui utiliseront l'élément exotique au service de genres différents. Au point de vue de l'exotisme, la source qu'ont exploitée Montesquieu et M^me^ de Graffigny, c'est le livre de Dufresny : *Amusements sérieux et comiques;* là figure un

(1) MANGEOT (Georges), *Une Lettre inédite de Voltaire* (P L P M 1911, p. 193-205).

(2) HORION-DELCHEF (M^me^), *Les Œuvres de M^me^ de Graffigny. Les Lettres péruviennes. L'Exotisme dans la littérature*, dans : *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire* offerts à M. Maurice WILMOTTE, professeur à l'Université de Liége, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement. Paris, Champion, 1910, p. 153 à 163. L'étude est datée de juillet 1900.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Siamois qu'on doit considérer comme l'ancêtre de leurs Persans et de leurs Péruviens. L'exotisme allait prendre peu à peu des teintes plus vraies. Déjà, dans les *Incas* de Marmontel, la documentation historique tout au moins est plus précise.

Au milieu de portraits historiques très divers, nous trouvons dans les *Pages d'automne* de M. Alfred Mézières (1), celui de Mme de Boufflers. Autour d'elle il évoque, d'après le dernier livre de Gaston Maugras (2), cette petite cour de Lunéville, aimable, lettrée, galante, agréablement frivole, dont la divine marquise fut la reine.

Dix-neuvième siècle. — Émile Hinzelin étudie (3) l'œuvre du « vieux maître » Erckmann, né à Phalsbourg (Meurthe) en 1822, mort à Lunéville en 1898. Il s'attache à faire voir avec quelle scrupuleuse exactitude l'auteur de l'*Ami Fritz*, de *Madame Thérèse*, du *Conscrit de 1813* et de tant d'autres romans populaires, a su peindre les paysages, les mœurs et les coutumes de la Lorraine et de l'Alsace. Puis, il définit son talent et rapporte plusieurs entretiens qu'il eut avec lui. L'un roule sur le dissentiment qui se produisit entre Erckmann et son collaborateur Chatrian, et rectifie les erreurs qui ont eu cours à ce sujet. L'article, écrit de verve, se lit avec intérêt.

M. Albert de Bersaucourt nous entretient, en un petit volume, de *Paul Verlaine* considéré en tant que poète catholique (4). Après un récit assez bref de sa vie et une appréciation sommaire de ses autres poésies, il insiste sur celles où Verlaine a chanté sa détresse, sa contrition, la joie de sa réconciliation avec Dieu. Il étudie, en particulier, le livre intitulé : *Sagesse*, d'une émotion si touchante et si sincère; il en donne de longues citations. Pour M. A. de Bersaucourt, Verlaine est notre plus grand poète catholique. Il lui pardonne ses écarts en raison de l'emportement de sa nature, de sa demi-inconscience de vieil enfant incorrigible, qui l'empêcha d'avoir le sens très net du bien et du mal.

Ce livre n'apporte rien de nouveau sur Verlaine, mais, comme ouvrage de vulgarisation, il sera lu avec profit par ceux qui voudront connaître l'histoire de la conversion du poète.

(1) Mézières (Alfred), *Pages d'automne*. Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 319 pages.

(2) Maugras (Gaston), *La Marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers*, 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1907.

(3) Hinzelin (Émile), *La Vérité sur Erckmann-Chatrian* (*La Revue*, 1er févr. 1911).

(4) Bersaucourt (Albert de), *Paul Verlaine, poète catholique*. Paris, H. Falque, s. d. (1910), 1 vol. in-16 de 100 pages, avec un portrait de Verlaine.

EFEIRUS - Recherches & Classification numériques

II. LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN EN LORRAINE

§ 1. Prosateurs. — Le jeudi 26 janvier 1911, M^gr^ Duchesne venait prendre séance à l'Académie française, à la place laissée vacante par la mort du cardinal Mathieu. Il était reçu par M. Étienne Lamy. Les deux orateurs ont, selon l'usage, tracé le portrait de notre compatriote lorrain. Les deux morceaux se rejoignent et se complètent. Mais on peut dire que le cardinal a été plus flatté par son confrère laïque que par le prélat qui lui a succédé. Certes, la physionomie de M^gr^ Mathieu ressort très sympathique et très vivante des pages que M^gr^ Duchesne lui a consacrées. Mais les traits malicieux dont il a assaisonné son éloge justifient ces paroles finement ironiques de M. E. Lamy au début de son discours : « Si le cardinal Mathieu vous a désiré pour successeur, c'est une preuve qu'il aimait la discrétion dans la louange. Vous êtes de ces bons peintres qui mettent de la conscience à ne rien embellir, et vous ne dessinez pas plus grand que nature. »

La jeune Académie lorraine le *Couarail* a affirmé cette année sa vitalité par une séance solennelle tenue dans le grand salon de l'hôtel de ville, le samedi 24 juin 1911, sous la présidence de Maurice Barrès. On lut d'abord les différents rapports sur les prix décernés par le *Couarail;* puis on entendit le discours de réception de M. Pol Simon et la réponse de M. Pierre Braun. Maurice Barrès prit ensuite la parole. En un langage élevé, il a caractérisé l'esprit lorrain et défini le patriotisme local dans lequel communient les opinions politiques les plus opposées. Il a mis en parallèle la culture germanique avec la culture française, et, reprenant une de ses thèses favorites, montré ce que le génie français avait su faire de la rive gauche du Rhin, tandis que le génie germanique n'a su tirer qu'un bien insuffisant parti des éléments alsaciens et lorrains. Il s'est réjoui, enfin, de voir se produire, lié au magnifique développement industriel de la Lorraine, un mouvement intellectuel et artistique qui n'est pas moins remarquable. Plusieurs journaux ont reproduit *in extenso* le beau discours de Maurice Barrès (1).

Cette séance fut pour beaucoup une occasion d'exalter une fois de plus notre province. Ce qu'on peut appeler la religion de la Lorraine compte bien des fidèles depuis que Maurice Barrès s'en est institué

(1) *Le Temps,* numéro du dimanche 25 juin 1911. *Le Messager d'Alsace-Lorraine,* numéro du samedi 1^er^ juillet 1911, etc.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en quelque sorte l'apôtre. Il en est le délicat et persuasif interprète (1). Toutefois, dans la légion de disciples qui l'ont suivi, tous ne paraissent pas avoir conservé le sens de la mesure. On a vu quelques Lotharingophiles aller jusqu'à l'outrance dans le panégyrique de leur petite patrie. Il ne faut pas que ce culte légitime dégénère en superstition. Au surplus, l'éloge de la Lorraine nous est plus particulièrement précieux quand il se trouve sous la plume d'écrivains qui ne sont pas « de chez nous ».

Deux amis de Charles Demange, MM. Léon Bernardin et Georges Ducrocq, ont obéi à une pensée pieuse en réunissant en un volume (2) les articles publiés au lendemain de la mort du jeune écrivain si prématurément disparu.

C'est un légitime hommage rendu à sa mémoire. On trouvera dans ce livre tous les éléments d'une biographie de Charles Demange; on y trouvera aussi de pénétrantes analyses de son caractère et de son talent. Parmi les auteurs des articles réunis ici, figurent Émile Faguet, Paul Adam, René d'Avril, Fernand Baldensperger, Ernest La Jeunesse, etc.

L'ouvrage, édité avec luxe, contient, avec deux portraits de Ch. Demange et un autographe, une composition originale du grand artiste alsacien Georges Cornélius.

Est-ce bien de la chronique littéraire que relève l'ouvrage de M. Édouard Mansuy, cordonnier à Varangéville : *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (3)? Ne serait-ce pas plutôt de la chronique géographique? Il est vrai que sur les divers pays dont il parle, il ne dit rien qui ne soit connu. Considérons donc le livre comme une suite d'impressions de voyage.

M. Mansuy a entrepris de parcourir à bicyclette une partie de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Algérie, en n'emportant qu'une faible réserve d'argent et en vivant de son métier de cordonnier dans les différentes villes où il se proposait de s'arrêter. Ce projet, il l'a réalisé, et il nous raconte avec une grande abondance de détails comment il y est par-

(1) Cf. THARAUD (Jérôme et Jean), *La Lorraine racontée par Maurice Barrès*, avec 17 photographies (Lectures pour Tous, numéro de Noël 1910).

DUMONT WILDEN (L.), *Retour d'Alsace-Lorraine. Une journée chez Maurice Barrès* (M E 1911-1912, p. 310-322).

(2) *Le Souvenir de Charles Demange.* 1 vol. in-8° de 204 pages. Paris, Mercure de France, 1911.

(3) MANSUY (Édouard), cordonnier à Varangéville, *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (raconté par lui-même). 1 vol. in-16 de 451 pages. Varangéville, Imprimerie Nouvelle, V. Arsant, 1909.

FEEDUS - Recherches & Classification numériques

venu. Il note, au jour le jour, tout ce qu'il a vu d'intéressant, rapporte les conversations qu'il a eues avec les habitants des divers pays traversés par lui, narre avec entrain et bonne humeur ses aventures, parfois assez piquantes, et entremêle son récit de réflexions judicieuses sinon bien neuves. De ce livre, la personnalité de l'auteur se dégage très sympathique.

Mais, on s'aperçoit bien vite qu'il n'a reçu, comme il nous le dit, qu'une instruction primaire. Le livre est écrit en un style clair, mais d'une facilité courante et banale, qui ne s'élève guère au-dessus du ton de la conversation. Il en a la négligence : se rappeler *de*, partir *à* Langres, quoique souvent je *partis* en excursion; je trouve ces fautes dans une seule page : *Épilogue*, p. 11.

Cet ouvrage n'en est pas moins le témoignage d'un acte d'énergie accompli allégrement; il dénote chez l'ouvrier qui l'a écrit un esprit curieux d'apprendre et intelligemment observateur.

D'un tout autre caractère est le récit publié par M. l'abbé A. Laroppe (1) du séjour et des excursions que fit, sous sa direction, dans la vallée de Celles, une colonie de vacances composée d'une dizaine d'enfants pauvres de Lunéville. On voit ici, dès les premiers mots, que la plume est tenue par un lettré qui travaille son style, cultive l'expression rare, le latinisme et le néologisme. C'est beaucoup de grandiloquence pour raconter l'odyssée, si intéressante qu'elle puisse être, de ces bambins des faubourgs, qui, grâce à la générosité de quelques bienfaiteurs, sont allés dans les Vosges « réparer et fortifier leur frêle poitrine au grand air parfumé des sapins ». Mais le narrateur est emporté par l'enthousiasme, et prodigue les effusions lyriques pour célébrer la beauté de la Nature ou l'infinie bonté du Créateur de toutes choses. Sans doute, on peut prendre plaisir à lire les faits et gestes ou les propos des petits touristes, ainsi que les réflexions qu'ils suggèrent à M. l'abbé Laroppe; on peut louer l'effort de celui-ci pour exprimer l'émerveillement où le plongent les sites pittoresques des Vosges. Mais de quels fâcheux modèles s'inspire la préciosité laborieuse qui nous vaut des phrases dans le genre de celle-ci, prise entre beaucoup d'autres analogues :

« Puis se déroule bientôt l'immense croûte d'or flavescente et brunie des blés, pareille à une crêpe immense que le soleil achève de rissoler: par endroit, les tesseaux de gerbes, comme des chapeaux aux traînes retombantes, ponctuent la terre dépouillée. Plus loin, les spicules

(1) Laroppe (A.), *Dans la vallée de Celles. Souvenirs d'une colonie de vacances.* Préface de Henri Joly, de l'Institut. 1 vol. in-16 de 243 pages. Paris, Bloud, 1911.

EPERUS - Recherches & Classification numériques

tremblotantes, bleu de zinc, des avoines apparaissent comme une friture de minuscules poissons (p. 9). »

Et puis, que de mots latins revêtus d'une terminaison française, qu'ignorent nos dictionnaires ! En voici plusieurs, rien que dans ces quelques lignes de la page 238 :

« Les saules cruorés, au pelage boueux, laissaient tomber dans l'abattement les pennes de leurs feuilles délustrées.

« Les hêtres, au feuillage pyrogravié et cuivré, jetaient sur le sol leur dépouille en tintements d'agonie.

« Les sapins bleuis par des détrempées de ciel livide, ployaient sous le faix des balles de nuages qui s'entassaient sur leurs branches fatiguées.

« Et dans la forêt, la vie exhalait ses derniers spasmes en traînées roussies et ictéreuses, larmées de facules de sang. »

Ailleurs je lis : *acicule, tragule, cérulescent, gladié*, etc. On se demande vraiment quel avantage il peut y avoir à proposer ces énigmes à ceux qui ignorent le latin ou la terminologie de diverses sciences.

La production romanesque intéressant la Lorraine et l'Alsace a été abondante cette année. Elle nous a donné plusieurs œuvres d'une réelle valeur, qui méritent qu'on s'y arrête et que nous apprécions dans un article bibliographique spécial. Bornons-nous donc à énumérer ici : les *Exilés* de Paul Acker; *Juste Lobel, Alsacien*, d'André Lichtenberger; *Joson Meunier, Histoire d'un paysan lorrain*, d'Émile Moselly (1), *M^lle de Jessincourt*, de Louis Bertrand; le *Trésor de Marie-Anne*, d'Émile Hinzelin.

Outre ces romans, nous rencontrons une grande quantité de contes, récits et nouvelles qui ont trouvé place dans nos revues locales, surtout dans le *Pays lorrain et le Pays messin*, et dans les *Marches de l'Est*. On voit ainsi chez nos écrivains lorrains une louable émulation à retracer les mœurs et à reproduire le langage de leurs compatriotes, à redire leurs traditions et leurs légendes, à raconter leurs beaux faits d'armes. Il s'en faut toutefois que l'exécution réponde toujours aux bonnes intentions des auteurs. A côté de nouvelles d'une excellente tenue littéraire, il en est d'autres qui semblent les essais de plumes encore peu exercées.

On rangera parmi les plus intéressants de ces récits ceux que Fernand Baldenne (Baldensperger) a publiés dans le *Pays lorrain et le*

(1) La Revue de Paris a publié cette année un remarquable roman de M. Émile Moselly, *Fils de Gueux*. Mais, comme il n'a pas encore paru en volume, nous en remettons le compte rendu à l'année prochaine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pays messin : Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon (1); *L'Intrus* (2). Le premier de ces contes met en scène les érudits du Gymnase vosgien de Saint-Dié qui ont donné le nom d'Amérique au nouveau continent découvert par Colomb, baptême géographique dont l'anniversaire a été célébré avec éclat à Saint-Dié au mois de juin dernier.

Une place à part doit être aussi réservée parmi nos nouvellistes à Émile Moselly, dont nous signalons le conte de Noël intitulé : *La Pêche miraculeuse* (3).

Notons encore parmi les meilleurs conteurs de nos revues lorraines MM. René Perrout (4), René Lauret (5), Jean Tanet (6), Émile Hinzelin (7), Alcide Marot (8).

§ 2. Poètes. — Cette année encore les poètes n'ont pas fait défaut à la Lorraine. Très restreint toutefois est le nombre de ceux qui l'ont choisie elle-même comme sujet ou comme cadre de leurs poésies, et qui s'en sont inspirés de façon à rendre appréciable l'influence du terroir sur leur talent.

Les *Poètes du terroir*, tel est précisément le titre d'un recueil dont M. Ad. van Bever a récemment publié le troisième volume (9). Il contient le chapitre concernant la Lorraine, précédé de l'histoire de la poésie dans notre province et d'une bibliographie. L'auteur constate avec

(1) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon* (P L P M 1910, p. 577-593).

(2) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : L'Intrus* (P L P M 1911, p. 80-85).

(3) Moselly (Émile), *Conte de Noël : La Pêche miraculeuse* (Revue hebdomadaire, numéro du 24 déc. 1910).

(4) Perrout (René), *Harréville-les-Chanteurs : Les Marionnettes de M. Collignon* (P L P M 1910, p. 354-361). *Le Trou de l'Enfer* (P L P M 1911, p. 65-69).

(5) Lauret (René), *Le Rapt* (nouvelle) (P L P M 1910, p. 404-411). *Loin du Pays* (nouvelle) (P L P M 1911, p. 321-332).

C'est par erreur que dans la précédente *Bibliographie* (*1909-1910*), j'ait dit que M. R. Lauret n'est pas lorrain. L'auteur de *Line* est originaire de Neufchâteau. Ce roman a été couronné par le *Couarail* (prix du concours de prose en 1911).

(6) Tanet (Jean), *Le Mensonge du curé Claudel* (P L P M 1911, p. 104-110).

(7) Hinzelin (Émile), *Le Pantagruel vosgien à la cour du roi Stanislas* (P L P M 1911, p. 159-172).

(8) Marot (Alcide), *Noviomagus* (P L P M 1910, p. 422-432). *L'Assaut* (*XV^e siècle*) (P L P M 1911, p. 262-265).

(9) Bever (Ad. van), *Les Poètes du terroir du XV^e au XX^e siècle.* Textes choisis, accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France, t. III, *Languedoc et Comté de Foix, Lorraine, Lyonnais, Nivernais, Normandie.* 1 vol. in-16 de 550 p. Librairie Ch. Delagrave, s. d.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raison que, à proprement parler, dans sa plus grande étendue, le pays lorrain n'a pas connu l'évolution d'une littérature locale. « Une éternelle bataille fut, dit Michelet, la vie de la Lorraine au Moyen Age »; et, dans les temps modernes, combien de guerres et d'invasions l'ont troublée et désolée; que de crises elle a traversées, peu propices aux paisibles manifestations de l'art! Aussi n'est-il pas surprenant que la poésie lorraine soit surtout d'imitation, et que, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, elle compte si peu d'œuvres intéressantes. Il n'en va plus de même avec l'époque contemporaine, où les poètes de talent ne nous manquent pas. M. Ad. van Bever le prouve, en donnant des extraits, avec biographie, d'André Theuriet, d'Erckmann-Chatrian, de Maurice Pottecher, de Charles Guérin, d'Alexandre de Metz-Noblat, de Paul Briquel, d'Edmond Haraucourt (ce dernier rattaché à la Lorraine d'une manière assez factice), et en énumérant bon nombre de représentants de la poésie en Lorraine à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours.

L'auteur de cette anthologie des *Poètes du terroir*, qui se lit avec agrément, s'est efforcé d'être exact et complet. On peut se demander cependant pourquoi il a cité si parcimonieusement nos poètes. René d'Avril, Léon Tonnelier, pour ne nommer que ceux-là, ne méritaient-ils pas de figurer dans ce recueil par un choix de leurs meilleures pièces?

Dans sa *Notice*, pour allonger la liste de nos poètes, M. Ad. van Bever compte parmi eux le Bordelais Ausone, le Parisien Pierre de Blarru, l'auteur de la *Nancéide*, et incline à faire de Gringore un Lorrain. Or, comme l'écrit M. Charles Oulmont dans son récent livre sur Gringore, dont nous rendrons compte dans notre prochaine bibliographie, « il n'est plus permis désormais de soutenir que Gringore est Lorrain. Il est bien Normand, de parenté normande, et ses aïeux sont attachés à la terre normande, autant par leurs charges que par leurs biens » (*Pierre Gringore*. Paris, Champion, 1911, p. 7).

En revanche, dès lors qu'il comprenait aussi dans son énumération des poèmes latins, M. Ad. van Bever n'aurait pas dû oublier la *Rusticiade* de Laurent Pillart, œuvre médiocre assurément, mais dont l'auteur était un Lorrain authentique.

Revenant maintenant aux productions de nos poètes pendant l'année qui vient de s'écouler; nous constatons, ainsi que nous l'avons dit en commençant, que bien peu ont un caractère lorrain. Du moins plusieurs épisodes importants de notre histoire provinciale figurent-ils dans le livre de M. Hippolyte Roy, *Les Enluminures*, dont nous faisons le sujet d'un article à part. Ferdinand des Robert a écrit en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'honneur de Metz le *Dernier Chant du poète* (1), pièce inspirée par les plus nobles sentiments, et dont on voudrait pouvoir louer avec moins de réserves le style et la facture.

Mais l'œuvre très distinguée de M. Pierre de Rozières, *Les Pavots gris* (2), n'a rien qui la situe en notre Lorraine. C'est en n'importe quel lieu qu'aurait pu être composé ce livre qui est, comme l'a écrit M. Paul Perdrizet, « la confidence émouvante d'une âme, d'une jeune âme très pure et très noble, qui charme par son ingéniosité et par une sorte d'effroi pudique devant la vie » (3).

Une seule pièce du petit recueil de M. Robert Laverny : *Au fil du rêve* (4) a un caractère lorrain. Il y décrit assez heureusement un coucher de soleil à Remiremont. Les autres pièces ne brillent pas par l'originalité. Fréquentes y sont les réminiscences des poètes contemporains, réminiscences d'ailleurs excusables chez un très jeune poète, dont ce livre est le début. Il ne manque pas de sensibilité; ses vers ont un tour assez harmonieux. Mais il n'y a encore là qu'un essai avec des promesses (5).

Dans la littérature théâtrale je ne trouve à noter que l'à-propos en vers de MM. Daniel Kahn et Frédéric Delor joué à l'inauguration du théâtre de Lunéville le 3 avril 1911 (6). Il est intitulé : *Le Retour de la Muse* et met en scène la Muse avec la ville de Lunéville. C'est une aimable pièce de circonstance qui évoque, en des vers spirituel-

(1) Des Robert (Ferdinand), *Les Derniers chants d'un poète messin : la Muse et le Poète* (M A S 1910, p. 237-242).

(2) Rozières (Pierre de), *Les Pavots gris*. Nancy, V. Berger. Paris, E. Rey. 1 vol. gr. in-8° de 66 pages, avec 11 illustrations hors texte d'après les gouaches originales et aquarelles de E. Courault.

(3) Perdrizet (Paul), *Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita* (M A S 1911, p. xli-xlvi). Le prix de Guaita a été décerné à M. de Rozières.
Le volume de M. Pol Simonnet, *Poèmes*, édition du Divan, Paris, 1911, prix du *Couarail* pour 1911, ne nous est pas parvenu.

(4) Laverny (Robert), *Au Fil du rêve*. Paris, les éditions de Ferminae-Pastels 1910. 1 vol. petit in-18 de 64 p.

(5) La prosodie et le style laissent parfois à désirer dans les vers de M. Laverny. Exemples : p. 19 et 31, *ieux* et *ia* sont dissyllabiques dans *silencieux* et *diamant*, et non monosyllabiques comme le croit M. Laverny;
p. 30. Dans les vers :

Vous tous qui croupissez dans la *sente* des villes,

M. Laverny confond *sente* avec *sentine*. *Sente* n'est qu'un synonyme archaïque de *sentier*.

(6) *Le Retour de la Muse*. A-propos en vers de MM. Daniel Kahn et Frédéric Delor dit à l'inauguration du théâtre de Lunéville, le 3 avril 1911. 1 br. in-18 de 8 p. Lunéville, Imprimerie Lorraine, 1911.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lement tournés, le brillant passé de la cour de Lunéville et prédit le glorieux avenir de l'art dans le temple nouveau qui lui a été élevé.

Albert COLLIGNON.

II — COMPTES RENDUS

ACKER (Paul), *Les Exilés*, in-18, 293 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

LICHTENBERGER (André), *Juste Lobel, Alsacien*, in-18, 295 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

Si peu d'inclination que l'on ait pour l'exercice désuet du parallèle, il est impossible de ne pas rapprocher deux œuvres qui sont apparues presque simultanément, qui ont pour auteurs deux Alsaciens d'origine, pour cadre l'Alsace, et pour sujet cette question alsacienne, pendante depuis quarante ans, mais que le changement inévitable des temps, des circonstances et des hommes a tournée récemment dans un nouveau jour. Que pensent les Alsaciens d'Alsace, qu'espèrent-ils, que veulent-ils? Que doivent penser, espérer et vouloir les Alsaciens de France, leurs frères exilés, qui, séparés d'eux par la conquête, les suivent des yeux et du cœur? On nous le dit dans l'un et l'autre de ces romans, où une ingénieuse fiction n'enveloppe que pour la rendre mieux sensible la plus émouvante réalité.

I

Le héros de M. Paul Acker, Claude Hering, un Alsacien de Colmar, né au lendemain de la guerre, ramené en France par sa famille, aujourd'hui professeur écouté à l'École des Sciences morales et politiques, ne songeait guère à l'Alsace, quand, un beau soir de juin 1909, il a accepté d'accompagner ses amis Aubray dans un voyage en automobile à travers l'Allemagne du Sud. A vrai dire, ce qui l'a décidé à se joindre à eux, c'est la perspective de faire une partie de la route avec une jeune veuve de leurs amies, Henriette Dolnay, dont la grâce sérieuse et tendre ne l'a pas laissé insensible. Pour jouir plus longtemps de sa présence, il s'arrêtera un peu à Colmar, où elle doit séjourner, et le vieux M. Hering, son père, conseiller à la cour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Amiens, approuve de tout son cœur ce pèlerinage à la terre natale dont il est, lui, un exilé volontaire, mais un exilé.

Dès qu'il a touché le sol de l'Alsace, Claude se sent attiré par le charme de ce pays, par la bonhomie des mœurs, par la cordialité des habitants. A Colmar, il cherche la maison paternelle, bâtie par un Hering au dix-septième siècle. Elle appartient aujourd'hui à un Allemand. Claude obtient de la visiter, et ses souvenirs d'enfance se réveillent. Au mauvais goût du possesseur actuel il oppose l'exquise simplicité d'autrefois : il a le sentiment d'une profanation. Au cimetière, il a peine à trouver les tombeaux de famille, envahis par la broussaille et les herbes : de cet abandon il éprouve un remords. Les Aubray sont repartis, et il s'attarde à Colmar. Il monte aux Trois-Épis : il y contemple, avec une émotion douloureuse, l'admirable beauté du pays natal étalé à ses pieds. Il en descend pour recueillir dans ses promenades avec Mme Dolnay, — conquise, elle aussi, par Colmar, — le long des vieilles rues inégales, sous le cloître des Unterlinden, les touchantes images du passé. Un régiment prussien qui passe en martelant le pavé lui donne l'impression d'une entrée de Barbares.

Cependant il a fait la connaissance d'un jeune avocat de la ville, Georges Reusch, et de sa sœur Catherine, avec qui Mme Dolnay est tout de suite entrée en sympathie. Ce Reusch est le fils d'un conseiller à la cour de Colmar, qui, dès l'annexion, a passé au service du vainqueur. Il a été honni par ses concitoyens comme un renégat, et la vieille Mme Hering, la grand'mère de Claude, lui a fermé sa porte. Georges explique à son ami la conduite de son père. C'était un précurseur. Il avait, dès le premier jour, l'idéal qui est celui de la génération nouvelle : garder l'Alsace aux Alsaciens, « ne pas émigrer, ne pas se confiner non plus dans une protestation passive, demeurer, garder le sol, garder les fonctions publiques, garder les places, être en un mot, quoique sous la domination étrangère, les maîtres chez eux ». Tous ne sont pas de cet avis, témoin ce camarade de Reusch, Ferrières, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg. Celui-là pense qu'il faut accepter le fait accompli, servir l'Allemagne sans arrière-pensée, se mêler à la civilisation allemande. Il aime Catherine, mais il n'en critique pas moins vivement, à l'occasion, les théories de son frère, par exemple au cours de cette visite au Hoh-Kœnigsburg, où Claude, ravi de nouveau par la beauté de la terre, se sent le cœur brisé de douleur, parce que sa patrie n'est plus française.

Le ministère d'Alsace-Lorraine a permis qu'on inaugurât solennel-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lement, le 17 octobre 1909, le monument élevé par le Souvenir français, sur le haut du Geissberg, aux soldats morts pour la France. Ce jour-là, Reusch conduira sa sœur et ses amis à Wissembourg. Ferrières s'y oppose de toutes ses forces. A quoi bon cette manifestation, sinon à irriter les Allemands? Et la France vaut-elle tant qu'on s'attache à elle? Autant Reusch vante, autant il décrie, — au bénéfice de l'Allemagne, — la mentalité, la politique et la civilisation françaises. Travailler à entretenir en Alsace le souvenir de l'ancienne patrie, c'est travailler contre l'Alsace. Une insulte, échappée à Ferrières dans un mouvement de colère, rompt le lien entre les deux amis. De cette rupture Catherine sera la victime, car elle aime profondément le médecin, qui lui a sauvé la vie. Avec une délicate habileté, Mme Dolnay intervient. Elle persuade à Reusch que le meilleur moyen de ramener Ferrières à ses idées est de lui laisser épouser sa sœur. Contre l'influence allemande, la femme défendra le foyer alsacien. La preuve n'en est pas longue à faire. En dépit de ses dires, Ferrières, pour complaire à Catherine, vient à Wissembourg, et en entendant chanter la *Marseillaise*, en voyant défiler en tête des étendards « le drapeau de la fidélité », le drapeau tricolore, lui, le sceptique, il ne peut s'empêcher d'être ému.

Parmi ces alternatives d'abattement et d'enthousiasme, Claude a reçu une grande joie : Henriette a consenti à devenir sa femme. Il va être frappé d'un grand deuil : un télégramme lui annonce que son père est au plus mal. Il arrive à temps pour l'embrasser, pour l'entendre se réjouir de voir son fils devenir un bon Alsacien, et pour lui faire bénir son amour. Fidèle au dernier ordre du mourant, il ramène à Colmar la dépouille de M. Hering. Dans le vieux cimetière, devant la tombe encore ouverte, il découvre le sens de sa vie. Il faut qu'avant de reposer à son tour dans cette terre, il serve l'Alsace en France, « qu'il combatte pour elle, pour que les Français la connaissent, l'aiment, la respectent », qu'il resserre les liens du passé, en attendant l'avenir. Tel est son devoir d'Alsacien français. Il l'accomplira, aidé par la femme qu'il aime.

II

Lui aussi, Juste Lobel est né en Alsace, à Wesserling, au lendemain de l'annexion; lui aussi, il a suivi ses parents en France; lui aussi, depuis sa petite enfance, il n'a pas revu le pays où ne l'attendent plus que ses morts et la vieille Salomé, la servante qui a pris soin

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de ses premières années. Mais on ne peut pas dire qu'il ne pense pas à l'Alsace. Au banquet de clôture du dernier Congrès pacifiste, il a, dans un grand discours, abordé résolument la question d'Alsace-Lorraine : « Si le crime de 1871 doit être le dernier qu'aient à enregistrer les annales de l'histoire, la France, a-t-il déclaré, est capable de cesser de faire de sa réparation la préface nécessaire d'une entente internationale. » Ses paroles ont été chaleureusement applaudies par les congressistes les plus en vue : le major de Breitenfels, ancien officier allemand qui voue ses loisirs à revendiquer le droit des peuples; Besson, le député radical-socialiste des Hautes-Vosges; Hilda Sverdrup, la jeune et belle veuve suédoise, apôtre du féminisme et du pacifisme. Il retrouve toute cette compagnie à Bussang, où l'ont attiré les yeux rêveurs et le charme vaporeux de M^me^ Sverdrup. On s'y épanche en tirades humanitaires qui mettent à la gêne le commandant de Meurtanne, brave soldat, mais fonctionnaire timide, et sont flegmatiquement écoutées par John F. Horan, le milliardaire américain.

Bussang est à quelques lieues de Wesserling. Juste ne peut se dispenser d'aller voir la vieille Salomé. Le village est toujours le même; dans la maison d'où il est parti il y a trente-trois ans, rien n'a changé. Tous ses souvenirs lui reviennent. Dans le petit cimetière ombragé de marronniers, il retrouve les tombes des Lobel, des Hartmann et des Keller dont il descend. Pourtant il s'éloignerait sans retour de ce coin de terre, s'il n'avait promis de revenir un dimanche pour rencontrer Jean Knabel, le petit-fils de Salomé. Le garçon fait, à contre-cœur, son service militaire à Mulhouse, il est violent; la grand mère craint un coup de tête. Juste lui parlera; il l'affranchira des haines héréditaires : il le pacifiera.

Un hasard met le Français en relation avec un jeune avocat de Mulhouse, André Muller, le défenseur du dessinateur Carlos Struwel. Muller étonne Lobel en l'entretenant de la persistance du sentiment français en Alsace. L'Alsace ne s'hypnotise plus sur la ligne des Vosges. Mais elle est résolue à lutter contre le germanisme. A travers tout le pays « un instinct enraciné subsiste, un courant se propage et grossit, qui oppose à la pesante invasion germanique le prestige impérissable d'une culture plus haute, d'une civilisation plus noble ». Et comme Lobel objecte l'illusion possible sur l'importance du mouvement nationaliste, l'autonomie promise, le danger, en perpétuant les haines, de multiplier, du côté allemand, les rigueurs et les représailles, comme il fait luire aux yeux de son interlocuteur un avenir où toutes les patries, graduellement rapprochées, se fondraient en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

une fédération pacifique, l'avocat revendique pour ses compatriotes, avec une obstination farouche, le droit de vivre leur vie et de garder leur âme, dussent-ils en souffrir. Juste n'est pas convaincu, mais il est ébranlé, sans bien s'en rendre compte, dans sa foi humanitaire : il lui déplaît de retrouver sur les lèvres de M. de Breitenfels ses propres déclarations pacifistes, et il n'est pas choqué d'entendre M. de Meurtanne parler de la guerre comme d'un phénomène naturel. Il retourne à Wesserling; il cause avec Jean Knabel. Mais le rude et têtu paysan ferme l'oreille à ses bons avis. Un officier, sur les rangs, l'a frappé d'un coup de badine. Il désertera, c'est décidé, et tout ce que Juste peut faire, c'est de lui promettre son assistance en cas de malheur.

Troublé jusqu'au fond de l'âme, il cherche un refuge du côté de M^me^ Sverdrup. Mais la belle pacifiste est absente. Faute de mieux, Lobel accepte d'accompagner M. Horan et son fils Willie dans une excursion qu'ils vont faire, en automobile, aux provinces annexées, avec M. de Meurtanne pour guide. Au cours de cette randonnée vertigineuse, c'est toute la beauté de l'Alsace qui se révèle à lui, toutes les gloires belliqueuses du passé qui se dressent, tous les souvenirs héroïques et douloureux de la défaite qui se lèvent. On rentre en France par Toul. Des deux côtés de la frontière, c'est la même préparation incessante à la guerre, les forts tapis dans le sol, les villes pleines de soldats, et, jusque dans l'air, les oiseaux de France ou l'imposante escadre des dirigeables allemands. A Domremy, devant la maison de Jeanne, M. Horan tire pour son fils, — et pour d'autres, — la leçon de ce voyage. La France est grande par ceux qui sont morts pour elle. Si ses enfants ne lui avaient pas donné leur sang sans marchander, elle ne serait rien. La meilleure assurance contre la guerre, c'est d'être prêt à la faire. Juste défend pied à pied ses convictions pacifistes, jusqu'au moment où tout vacille en lui. « Il ne sait plus. Il souffre. » Et, pour comble d'infortune, à ses aveux passionnés Hilda Sverdrup répond par une phraséologie mystico-philosophique qui lui glace le cœur.

Pour faire diversion à son chagrin, Lobel reprend le bâton ferré de l'excursionniste. Un jour qu'il s'est égaré de l'autre côté de la frontière, il rencontre par hasard, dans un village perdu, M. de Breitenfels en grand uniforme. Devant le cabaret où ils se sont assis passe, les menottes aux mains, un pauvre diable de déserteur encadré de deux gendarmes. C'est Jean Knabel. Il a fait comme il avait dit, et par surcroît assommé presque à moitié le garde forestier qui lui a mis la main au collet. En voyant Lobel à côté de l'officier allemand, il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

détourne la tête et crache par terre avec mépris. Juste se promet de sauver le malheureux garçon. Il a recours à Muller, qui se charge de la cause, bien qu'il n'ait guère de compassion pour ce faible qui n'a pas su souffrir, pour cet Alsacien qui a déserté l'Alsace. Il va demander au pacifiste Breitenfels d'intervenir auprès du rapporteur du conseil de guerre de Mulhouse. Breitenfels refuse, en invoquant son devoir de sujet allemand. Lobel relève âprement cette contradiction entre ses convictions et sa conduite. Le major répond à l'insulte par un cartel, et ces deux champions de la paix échangent quatre balles sans résultat...

Jean Knabel accomplit maintenant ses quatre années de forteresse. Juste est rentré à Paris. Il ne reverra point Mme Sverdrup; il ne fréquentera plus les congrès humanitaires; il a donné sa démission de secrétaire du comité pacifiste international. Il continue de souhaiter la paix et d'exécrer la guerre; mais il reconnaît que son devoir envers l'humanité est primé par des devoirs plus immédiats et plus sacrés. Avant tout, il doit être Alsacien et Français. Il sera l'un et l'autre. Il organise à Paris une maison des étudiants alsaciens, il écrit pour les écoles une histoire de l'Alsace, il s'est fait recevoir officier-interprète de réserve; et cette année il ira passer deux jours à Wesserling, pour que la vieille Salomé ne soit pas seule à la Noël.

III

Les points de contact ne manquent pas entre les deux œuvres. Mais si, par la force des choses, elles nous offrent des idées, des caractères, des situations, un décor analogues, elles ne se doublent pas pour cela : elles se complètent. Les auteurs ont envisagé la même question, non pas tout à fait sous le même aspect. L'un voit et fait voir surtout le côté alsacien; l'autre, le côté français. Et leur art aussi, très franc et très sûr, est différent. La manière de M. Lichtenberger est plus simple, plus directe, plus impérieuse. Celle de M. Acker est plus nuancée, plus sinueuse, plus enveloppante. L'un vibre comme un clairon; l'autre a les sonorités profondes et les inflexions « humaines » du violoncelle. L'Alsace s'enorgueillira d'avoir inspiré de tels livres, comme la France sera fière de ceux qui les ont écrits. Ils ont bien mérité de leurs deux patries.

Edmond Estève.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

FIEL (Marthe), *Sur le Sol d'Alsace*, in-18, 314 pages, Paris, Fasquelle, 1911.

Une Alsacienne doit-elle épouser un Allemand? Peut-il y avoir entre les deux races, la vaincue et la victorieuse, entente, alliance et fusion? Telle est la forme sous laquelle M^lle^ Marthe Fiel pose à son tour la question d'Alsace-Lorraine. Elle y répond par l'histoire de Louise Denner : quatre épisodes de la vie d'une femme, quatre stations de son calvaire. La jeune fille est née après la guerre; elle n'a pas connu « l'amertume de la défaite et l'horreur de se rendre »; elle ne se sent pas atteinte par le désastre; elle accepte philosophiquement le fait accompli. Ses parents sont morts; elle habite, seule avec la fidèle servante Marianne, le château de Grafenstein, aux environs de Saverne. Le domaine familial a besoin de la main d'un homme. Un industriel immigré, Herbert Ilstein, bel homme, riche, intelligent, énergique, sera le maître qu'il faut. Louise se flatte de le rallier à l'Alsace, de conquérir le vainqueur. Elle ne voit point d'obstacles : elle aime. Ses illusions durent juste autant que le voyage de noces. Le jour même où elle ramène son mari au château, elle s'aperçoit qu'elle y a introduit l'étranger. — Dix ans se sont écoulés. La jeune femme vit entre un mari autoritaire et froid, dont le caractère la blesse, dont les habitudes la choquent, et deux beaux enfants, deux fils. Wilhelm, l'aîné, est un pur Allemand, comme son père. Fritz, le cadet, a le sang des Denner. Autour d'elle Louise ne voit que des Allemands, convaincus que l'Allemagne est la première nation du monde, et ne se lassant pas de le dire. Plus elle les entend, plus elle se sent Alsacienne et Française; plus elle s'attache à sa vieille bonne, Alsacienne fanatique, et aussi Française qu'Alsacienne. — Neuf ans se passent. Wilhelm étudie à l'Université de Carlsruhe; il est pangermaniste exalté, comme son entourage, comme son père. Fritz est Alsacien et Français de cœur, comme sa mère, comme Marianne. Herbert s'en aperçoit; il s'en prend à la servante; il la chasse. Entre Fritz et lui, c'est une lutte sourde, de tous les jours. L'antagonisme éclate : le père soufflette le fils. Et Louise paie de la ruine de son foyer et de sa vie la faute qu'elle a commise en trahissant sa race, son pays et son passé. — Le tour est venu pour Fritz de séjourner en France, comme a fait son frère. Mais M. Ilstein s'y oppose, justement parce qu'il est trop Français. Un soir de Noël, le jeune homme s'enfuit. Il gagne Nancy. Il voudrait s'engager dans la Légion étrangère. Mais il est trop jeune. Des bruits de guerre courent. De quel côté des Vosges est son devoir? Louise voit déjà ses deux fils marchant l'un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contre l'autre, sous des drapeaux ennemis. Elle court à la recherche du fugitif. Tandis qu'elle le demande en vain à Nancy, il est reparti vers la frontière. Arrivé à l'extrême limite du sol français, il se couche à terre, et, les yeux tournés vers l'Alsace, sous la neige qui tombe, il se laisse endormir du dernier sommeil. — Cette tragédie domestique ne manque pas de grandeur : le pathétique y sort du fond des choses et de la logique des situations, en dépit des longueurs du récit et des incertitudes du style. Ce livre touchant aurait pu être un beau livre, si, pour écrire un chef-d'œuvre, il ne fallait que laisser parler son cœur.

Edmond Estève.

Bertrand (Louis), *Mademoiselle de Jessincourt*. Paris, Fayard, 1911, 1 vol. in-8 de 203 pages. Illustrations d'après les dessins de M. R. du Gardin.

J'exprimais dans la *Bibliographie* de l'année dernière mon regret d'être obligé de me borner à quelques mots sur M. Louis Bertrand, parce que son brillant et vigoureux talent ne s'était exercé jusque-là que sur des sujets tout à fait étrangers à la Lorraine. Or, peu de temps après, j'avais la satisfaction de voir paraître dans la *Revue des Deux Mondes* son œuvre nouvelle, *Mademoiselle de Jessincourt*, qui nous donne enfin le roman lorrain espéré.

M. Louis Bertrand, né à Spincourt (Meuse) en 1866, a été envoyé, au sortir de l'École normale supérieure, comme professeur au lycée d'Alger, et c'est là qu'il a commencé à écrire des romans où sont peints, avec une vérité saisissante et une grande richesse de couleurs, les mœurs, les caractères, les paysages du Midi et de l'Algérie. Puis il a visité la Grèce, l'Égypte et l'Orient en voyageur curieux et avide de tout voir, mais perspicace et très averti. Aussi ses enthousiasmes sont-ils sincères et ses jugements très indépendants. Il excelle à rendre ce qu'il a vu; ses descriptions sont au plus haut point suggestives et évocatrices. Telles sont les qualités que l'on retrouvera en particulier dans : *La Grèce du Soleil et des Paysages*, *Le Jardin de la mort*, *Le Livre de la Méditerranée*.

Ses principaux romans sont : *Le Sang des Races*, *La Cina*, *Le Rival de Don Juan*, *Pépète le Bien-Aimé*, qui mettent en scène, dans une action dramatique, Algériens et Méridionaux, avec leurs ardentes passions et leur exubérance de vie.

Entre *Mademoiselle de Jessincourt* et ces livres où s'agite, sous les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rayons d'un soleil brûlant, tout un monde bariolé, bruyant, violent, tumultueux, le contraste est frappant. Nous voici transportés dans le milieu calme et éteint d'une petite ville lorraine pour y voir se dérouler l'existence décolorée et mélancolique d'une vieille fille.

Nous sommes sous le second Empire, à Amermont (entendez Briey). Là, Louise de Jessincourt, d'une famille d'ancienne noblesse lorraine, restée, sous une apparence froide, sentimentale et passionnée, bien qu'elle ait dépassé la quarantaine, nourrit, parmi la médiocrité d'une existence monotone, de brillantes illusions et de beaux rêves. Elle a eu sans cesse à lutter contre l'égoïsme et l'hostilité des siens. Mais, si rudes qu'aient été les chocs, elle reprend bien vite le dessus. « Sous ses larges bandeaux, d'un brun intense, où pas un cheveu blanc n'apparaissait, et qui, par contraste, accusaient davantage la matité extrême de son teint, elle semblait être effectivement la vierge fanée et froide que les yeux prévenus se représentaient. Pourtant, un feu couvait sous cette neige. Cette prétendue insensible était, au fond, une passionnée. Elle avait des impulsions d'enthousiasme et de générosité. Sa sensibilité, moins fine que profonde, sans cesse froissée par son entourage, saignante de mille blessures secrètes, était presque maladive. Elle cachait surtout un grand appétit de tendresse et une sorte d'emportement amoureux vers les êtres et les choses qui la captivaient (p. 41). » Elle se laisse aller à la fascination des grandeurs. Son imagination exubérante, encore développée par la solitude, l'entraîne. Sa grande passion de tête est l'Impératrice. Pareillement, l'église d'Amermont l'exalte et a été pour elle la première révélation de la beauté. Mais toujours un solide bon sens, le bon sens réaliste du terroir, vient à temps corriger les écarts de son imagination.

Louise de Jessincourt a reporté toutes ses réserves de tendresse et toutes ses espérances sur sa nièce Isabelle Aubryon. Cette nièce, qu'elle a élevée, est son unique joie et, comme elle le dit, « le rayon de soleil » dont s'illumine un peu sa grise existence. Elle se résignera à tous les sacrifices pour son Isabelle adorée; mais celle-ci, frivole, légère, égoïste, ne la paiera finalement que d'ingratitude. Les malheurs s'abattent sur Louise de Jessincourt, deuils, chagrins domestiques, abandons; c'est ensuite la guerre et l'invasion, puis la solitude grandissante, où elle s'enfonce avec une farouche obstination. En vain la fortune lui vient par suite de la vente de terrains riches en minerais et de divers héritages. Elle continue à mener misérablement sa vie de recluse et meurt après la plus triste et la plus navrante agonie. C'est une peinture poussée au noir, d'un réalisme sombre et douloureux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Toutefois, il y a, surtout dans la première partie du livre, des tableaux plus reposants et des pages plus gaies. Telles sont celles qui nous peignent au vif tout le petit monde d'une sous-préfecture du second Empire, avec ses prétentions, ses manies, ses préjugés, ses cancans, ses types. Si l'on en croit ceux qui connaissent bien Briey, un assez grand nombre de traits ont été empruntés par M. Bertrand à la réalité. C'est un artiste assurément, et qui n'a pas fait à proprement parler des portraits. Mais il s'est souvenu plus d'une fois, pour construire ses personnages, de telle ou telle personnalité briotine. Il n'a pas négligé non plus diverses anecdotes qui ont cours dans le pays. Ainsi le nom un peu singulier de Douzedebèze, donné à un personnage épisodique, s'explique quand on sait qu'un brave citoyen de Briey, toujours effaré et trembleur, était prompt à annoncer les baisses survenues dans les fonds publics. *Douze de baisse!* s'écriait-il en commençant une de ses visites quotidiennes.

Je compte aussi parmi les pages les plus agréables du livre le récit du voyage de Mlle de Jessincourt à Metz. La description à cette date de la vieille cité, dont la France était si justement fière, n'a pu être faite que d'après les souvenirs précis et circonstanciés de ceux qui l'ont habitée à cette époque. Pour ma part, ce n'est pas sans émotion que j'ai refait, à la suite de Mlle de Jessincourt, le parcours que j'accomplissais vers le même temps à travers les rues de Metz et que j'ai retrouvé si exactement rendues mes impressions d'alors. Dans la même note il faut relever encore le récit de la visite de Mlle de Jessincourt à l'Exposition de 1867.

En résumé, par l'étude très poussée du caractère principal, par l'intérêt du récit, la vérité des descriptions, comme par le mérite du style, *Mademoiselle de Jessincourt* se classe parmi les plus remarquables romans lorrains. Il est permis d'espérer que M. L. Bertrand n'abandonnera pas la voie dans laquelle il vient d'entrer et fera, dans sa production, à son pays natal la part qu'il a faite si large à l'Algérie et à l'Orient.

Albert Collignon.

Moselly (Émile), *Joson Meunier, histoire d'un paysan lorrain*. Paris, Ollendorf, in-18, 294 pages, s. d. (1910).

Un jeune campagnard quitte, la tête basse et le cœur navré, son village de Bicqueley, où il n'a pas su gouverner ni garder le bien que lui avait laissé son père. Il va chercher fortune à Toul. Il y trouve à gagner sa vie par la protection d'un gros marchand de bois qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le prend pour commis. Il épouse une servante d'auberge, belle fille douce, grasse et blonde. Il a un fils, dont son idée fixe est de ne pas faire un « fugne-terre », un paysan. L'enfant est vif, robuste, bien doué. A force de labeur et de privations, le père l'entretient au collège de Toul, puis au lycée de Nancy, puis à l'École polytechnique, d'où il sort lieutenant d'artillerie. Depuis longtemps le jeune homme a pris en dégoût le milieu où il est né, en dédain le brave homme qui s'est sacrifié pour lui. Un mariage riche achève de les rendre étrangers l'un à l'autre. Le vieillard, relégué à Bicqueley, dans un exil d'ailleurs confortable, y finit dans l'abandon, la tristesse et l'ennui. Telle est en raccourci l'histoire de Joson Meunier. Est-ce bien un « paysan », que ce renégat de la terre, ce « demi-bourgeois, demi-manant », qui a gardé du tempérament rustique l'endurance à la peine, l'âpreté au gain et l'économie sordide, mais qui a si vite pris les défauts de la petite ville, le mépris du travail des champs, l'ambition des « emplois du gouvernement », l'idolâtrie du fils unique? Et surtout, est-ce un « paysan *lorrain* »? Par quels traits caractéristiques, par quelles particularités physiques ou mentales se distingue-t-il de tant de ses semblables qui, en Normandie, en Poitou ou en Bourgogne, ont quitté le village pour le faubourg? Et cette aventure, qu'il a plu à l'auteur de situer à Toul, ne pouvait-elle être transportée, par un simple changement de décor, à Carpentras ou à Quimper-Corentin? De même une arrière-pensée didactique perce çà et là à travers le récit : mais quelle est-elle exactement? M. Moselly veut-il faire entendre que le père qui a élevé son fils trop au-dessus de sa propre condition doit s'attendre à être méprisé par lui, et qu'à ce point de vue comme à d'autres, dans l'ascension du peuple à la bourgeoisie, il faut, selon la recommandation de M. Paul Bourget, ménager des étapes? Mais qu'y a-t-il dans cette moralité, à supposer qu'elle soit juste, qui s'applique spécialement à la vie paysanne? Ou bien l'auteur pense-t-il que Joson, et les villageois qui font comme lui, ont tort de délaisser la terre? L'exemple n'est pas des plus probants: cultivateur incapable, notre homme ne pouvait pas vivre aux champs; il a au contraire réussi à la ville, et s'il n'avait pas voulu à tout prix faire de son fils un « monsieur », il y aurait été aussi heureux qu'il pouvait l'être en ce monde. En dépit donc d'une profusion, un peu étourdissante, de détails pittoresques et de vocables lorrains, cette étude de mœurs « paysannes » est bien superficielle, et, psychologiquement, tout au moins, bien peu localisée; la pensée maîtresse est incertaine, et l'œuvre, s'il faut parler franchement, malgré quelques épisodes heureusement traités (l'idylle de Joson et de Céline, la vieillesse solitaire et désœu-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vrée de Joson) cause une déception. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve les dons si largement départis à l'auteur de *Jean des Brebis* et de *Terres lorraines*, la verve, le mouvement, la couleur, la richesse verbale, la virtuosité descriptive. Mais peut-être jugera-t-on que, dans un sujet de ce genre, les côtés brillants du talent de M. Moselly lui ont nui au lieu de le servir, et qu'il manque surtout à cette histoire d'un simple d'être écrite simplement.

Edmond Estève.

Hinzelin (Émile), *Le Trésor de Marie-Anne.* Paris, Librairie Universelle, in-12, 313 pages, s. d. (1911).

Mathieu Raidot, le richard de Vathiménil, a laissé en mourant un trésor, fruit d'une vie de lésine et de rapine. L'existence en est sûre : mais où le trouver? Certains indices font croire au neveu du vieil avare, l'original, rêveur et sauvage André, que le précieux dépôt dort à la lisière du Bois-la-Goutte, au fond de la fontaine des Fées. Un jour qu'il rôde dans ces parages, il arrive à point pour relever sa cousine, la belle et fière Marie-Anne, grièvement blessée d'un coup de revolver qu'elle vient de se tirer. Depuis longtemps Marie-Anne avait quitté la maison paternelle, pour ne plus être le témoin révolté des louches opérations de Mathieu Raidot, pour obéir aussi à l'irrésistible vocation qui l'entraînait vers le théâtre. Elle aurait même débuté à l'Odéon, si André, dans un accès de folle jalousie, ne pouvant supporter qu'elle appartînt à personne, même à l'Art, ne l'en avait empêchée en se jetant pour elle dans un duel retentissant où il a failli perdre la vie. Marie-Anne, bouleversée par cette explosion de passion furieuse, a vainement cherché le calme en Suisse et en Italie; elle est revenue au pays pour y mourir. Elle guérit, grâce à sa jeunesse et aux soins dévoués de son cousin. Cependant un sondage heureux a ramené au jour la cassette du père Raidot. Mais les deux jeunes gens, d'un commun accord, repoussent cet héritage de honte et de douleur : or et diamants redescendent au fond des eaux. Le vrai trésor de Marie-Anne et d'André, c'est leur amour. A peine auront-ils le temps d'en goûter les premières délices. Nous sommes en juillet 1870. La France est envahie. Le logis familial devient une forteresse, d'où André fait le coup de feu contre les uhlans. Il ensevelit sous ses ruines Marie-Anne, et lui-même, et leur fugitif bonheur. Cette romanesque intrigue se développe au cours d'une narration un peu lente, où les analyses sentimentales d'une subtilité maladive (André est un petit-cousin d'Hamlet) alternent avec les esquisses de mœurs pay-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sannes, et les coins de vie parisienne avec les impressions de nature et les paysages forestiers. Il manque au livre de M. Hinzelin cet imprévu et ce relief qui forcent l'attention; mais il est facilement écrit, — un peu trop facilement parfois, — et on y sent passer un souffle d'ardent amour pour la France et pour la Lorraine, pour la terre maternelle, à qui, en termes enthousiastes, ce récit est dédié.

Edmond Estève.

Roy (Hippolyte), *Les Enluminures*. Paris, Messein, in-18, 252 pages. 1910.

Ce titre annonce le patient travail d'un miniaturiste, mariant ou contrastant dans la roide vignette et les folles arabesques les bleus, les rouges et les ors. L'Océan, il est vrai, s'entend au fond d'un coquillage, et, quand l'artiste est doué, il peut sur le moindre carré de vélin ouvrir de vastes perspectives et donner l'idée des grandes choses. Mais il ne faut pas s'étonner si parfois le sujet semble comprimé par le cadre, et si, dans le cas qui nous occupe, une imagination de nature épique se trouve à la gêne dans les quatorze vers d'un sonnet. Car ce n'est rien de moins qu'une « Légende française » que M. Hippolyte Roy s'est proposé de nous donner. Il nous convie à le suivre dans un pèlerinage à travers notre pays et notre histoire, de la Lutèce du premier siècle au Paris du vingtième, de la Bretagne à la Provence, de la Garonne à la Moselle et au Rhin. Il tourne autour des vieux donjons, il entre dans les vieilles cathédrales, il peint les vieilles mœurs, il évoque les glorieux souvenirs, il exalte les fières espérances. L'idée est pieuse, elle est poétique, elle est féconde : le livre qu'elle inspire n'est pas un livre banal. La forme même en a été curieusement ouvragée et rehaussée de mots anciens que l'auteur sertit avec amour dans ses rimes. Pourquoi faut-il qu'un excès de concision, un certain flottement dans l'organisation de la phrase, et quelques tics de style rendent la lecture des *Enluminures* un peu pénible? Il vaudrait la peine qu'un vrai poète, comme est M. Roy, sans rien sacrifier de la personnalité et de la vigueur de sa pensée, s'appliquât à la vêtir d'un tissu plus souple et plus transparent.

Edmond Estève.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

CHAPITRE IX

BULLETIN ALSATIQUE

(1908-1910)

Appelé à l'honneur de rédiger ce bulletin dans la *Bibliographie lorraine,* sans doute en ma qualité de vétéran de l'historiographie alsacienne, je dois indiquer tout d'abord comment j'ai compris ma tâche et de quelle façon je désirerais la remplir. Dans le cadre étroit d'un seul chapitre annuel, il est évidemment impossible de donner un aperçu complet, même tout à fait sommaire, de la littérature relative au passé de l'Alsace et j'ai dû me décider, dès l'abord, après entente avec le comité de rédaction, à ne m'occuper ici que des publications de langue française, sauf quand il s'agira de travaux d'un mérite exceptionnel ou touchant plus directement aux rapports de l'Alsace avec la France. A plus forte raison me sera-t-il impossible de parler des ouvrages appartenant à la littérature proprement dite; je ne pourrai aussi que très exceptionnellement m'arrêter à toutes ces brochures, de plus en plus nombreuses depuis quelques années, qui discutent l'avenir politique du pays d'Empire, ses origines ethniques, sa culture intellectuelle et morale. Ce sont là des questions intéressantes au plus haut degré, mais brûlantes et qui ne sauraient rentrer encore dans le cadre d'un compte rendu scientifique, et c'est sur le terrain scientifique que j'entends me maintenir strictement ici.

Désireux de raccorder ce bulletin aux analyses sommaires des périodiques, données autrefois, très en détail, par les *Annales de l'Est et du Nord,* jusqu'à leur disparition, j'aurai pour mon premier compte rendu, deux ou même pour certains, jusqu'à trois années (1908, 1909, 1910) de ces revues alsaciennes à dépouiller à la fois, pour me remettre à jour. Il sera donc absolument impossible de mentionner cette fois

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tous les articles de ces périodiques et je n'hésite pas à passer sous silence un certain nombre d'entre eux, soit parce qu'ils n'ont pas trait à l'histoire d'Alsace, soit parce qu'ils sont trop insignifiants ou trop courts, ou qu'ils traitent des sujets d'un intérêt tout à fait local. S'il m'est donné de rédiger encore le bulletin afférent à l'année 1911, j'espère pouvoir me montrer moins exclusif, car je n'ignore pas que la valeur d'un article ne se mesure pas au nombre de ses lignes et c'est à regret que je me vois obligé de laisser de côté plusieurs travaux qui auraient intéressé sans doute l'un ou l'autre de mes lecteurs (1).

§ 1. Bibliographie. — En tête de ce compte rendu sommaire se placent tout naturellement les deux *Bibliographies d'Histoire alsatique*, pour les années 1908 et 1909 que M. W. Teichmann, continuant les travaux antérieurs de M. Marckwald, a publiées dans la *Zeitschrift ;* on trouvera dans ce dépouillement très consciencieux, non seulement les ouvrages, brochures, tirages à part, et le relevé des périodiques mais encore de nombreux articles publiés dans des gazettes politiques ou ecclésiastiques, le tout classé sous de nombreuses rubriques, qui permettent une orientation rapide aux travailleurs (2). Je mentionne également ici, comme très utile instrument de travail, le *Catalogue des Alsatiques de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg*, publié par MM. E. Marckwald, F. Mentz et L. Wilhelm; les quatre premières livraisons, formant le premier volume, ont paru depuis 1908; elles comprennent la bibliographie proprement dite, la géographie, la statistique, l'histoire générale de la province, celle des différentes périodes, l'histoire spéciale de Strasbourg et des autres territoires et localités de l'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas, bien entendu, une bibliographie alsatique complète; il y manque encore beaucoup de pièces rares, du quinzième au dix-huitième siècle; mais ce premier volume compte, à lui seul, 21.347 numéros; c'est donc le plus vaste répertoire d'alsatiques publié jusqu'ici (3).

§ 2. Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. — Pour

(1) Les auteurs et éditeurs qui désireraient qu'on parlât des ouvrages sur l'Alsace, publiés par eux, sont priés de les adresser à la rédaction de la *Bibliographie Lorraine*, à Nancy. — On trouvera plus haut, p. 11, l'indication des sigles que j'ai employés pour désigner les périodiques dont le nom reviendra le plus fréquemment sous ma plume.

(2) Z G O R 1909, p. 673; 1910, p. 660.

(3) *Katalog der Elsässisch-Lothringischen Abteilung der K. Universitätsbibliothek, Strassburg, Selbstverlag der Bibliothek*, 1908-1911, XIII-691 p. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les périodes les plus reculées de l'histoire d'Alsace on ne peut guère signaler que quelques articles de MM. R. Forreret K. Gutmann, sur les fouilles de Bennwihr, Holtzheim, Hœnheim, Oltingen, etc., qui ont amené la découverte d'assez nombreux dépôts de l'âge de pierre, de demeures souterraines, etc. (1). L'époque gallo-romaine n'a guère plus attiré les travailleurs. M. A. Gendre (2), M. C. Oberreiner (3), M. A. Fuchs (4) se sont acharnés une fois de plus à trouver la solution d'un problème tant de fois déjà discuté: savoir l'endroit plus ou moins précis de la plaine d'Alsace où les Suèves d'Arioviste se heurtèrent aux légions de César. Tandis que le premier cherche le champ de bataille vers Rodern et Aspach-le-Haut, le second se prononce plus vaguement pour l'Ochsenfeld et le dernier, plus prudent encore, renonce à trouver une réponse catégorique avec les éléments trop incomplets mis jusqu'ici à la disposition de la critique. M. R. Forrer a fourni un mémoire détaillé sur les nombreux ateliers de potiers romains découverts près de Heiligenberg, à l'entrée de la vallée de la Bruche (5); M. K. Gutmann décrit une villa romaine, retrouvée à Koestlach, près Ferrette (6), et M. F. Pajot nous offre un aperçu sommaire de l'aspect du territoire de Belfort à l'époque des empereurs (7).

§. 3. **Moyen Age.** — C'est aux siècles du Moyen Age sans doute, et plutôt vers sa fin, qu'ont été commencés les vastes ossuaires conservés jusqu'à ce jour dans certaines localités d'Alsace et dont M. le Dr E. Blind a fouillé les dépôts pour ses études ethnographiques (8); M. P. Wentzke, en scrutant les premiers temps de l'église de Strasbourg, a montré combien sont incertaines toutes les données traditionnelles sur la fondation de l'évêché de Strasbourg et sur ses limites primitives (9). Le même auteur nous entretient de Kirchheim et Marlenheim, deux célèbres villas royales des rois mérovingiens en Alsace (10). M. L. Pfleger esquisse la physionomie de l'empereur

(1) *Anzeiger für Elsässische Geschichtskunde*, bulletin archéologique supplémentaire, publié par la Société des Monuments historiques d'Alsace, 1909-1910 (six numéros)
(2) B S B E 1909, p. 27.
(3) R A 1909, p. 337.
(4) E M 1910, p. 292.
(5) B M H A 1909-1911, p. 525.
(6) B M H A 1909-1911, p. 138.
(7) B S B E 1909, p. 62.
(8) R A I 1910, p. 97.
(9) Z G O R 1910, p. 383.
(10) Z G O R 1909, p. 18.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Henri II, dit le Saint, dans ses rapports avec l'Église strasbourgeoise (1). M. Ed. Sitzmann a continué l'étude longue et passablement décousue, commencée dès 1907, sur le château de Werde et les landgraves d'Alsace de ce nom (2). M. J. Lutz reproduit un poème allemand contemporain sur la campagne des Suisses en faveur de Mulhouse (1468) (3). M. K. Schneider entreprend la critique détaillée d'un autre poème historique, plus considérable, la *Burgundisch Hystorie*, relative aux luttes entre Charles le Téméraire, poème dû vraisemblablement à Hans Erhart Düsch de Strasbourg (4).

§ 4. Période moderne. — Avec M. W. Beemelmans nous passons à l'histoire des temps modernes; il nous fournit une série de documents sur l'administration des terres autrichiennes de la Régence d'Ensisheim, afférents aux années 1523-1574 (5). M. K. Hahn nous raconte l'arrivée des P. P. Jésuites dans le diocèse de Strasbourg et la fondation du collège de Molsheim vers la fin du seizième siècle (6). M. P. Mury nous décrit la création de celui de Haguenau et son histoire subséquente, de 1604 à 1692, d'après les annales manuscrites de cet établissement (7). Dans son livre sur Bernard de Weimar, M. le vicomte de Noailles nous expose copieusement, mais non sans certaines erreurs (8), la vie du célèbre prince saxon et les efforts tentés par Richelieu pour assurer l'Alsace à la France (9). M. le comte de Rilly a entrepris d'écrire la biographie d'un contemporain de Bernard, le baron d'Oysonville, lieutenant du Roi à Brisach et l'un des premiers intendants de Louis XIII en Alsace (10); mais l'ignorance absolue des sources imprimées et manuscrites de notre histoire provinciale, qu'il faut reprocher à l'auteur, rend ce travail à peu près sans intérêt, du moins pour tout ce qui se rapporte au séjour et à l'activité de d'Oysonville en Alsace (11). A l'époque de la guerre de Trente ans se rat-

(1) E M 1910, p. 65.
(2) R C A 1910, p. 392, 459, 601, 666, 728.
(3) B M H M 1910, p. 95.
(4) J G E L 1910, p. 95.
(5) B M H A 1909-1911, p. 438.
(6) Z G O R 1910, p. 246.
(7) R C A 1910, p. 277, 348, 401, 491.
(8) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 10 sept. 1908.
(9) *Bernard de Saxe-Weimar et la Réunion de l'Alsace à la France (1604-1639)*. Paris, Perrin, 1908, IV-502 p. in-8°.
(10) *Une Page de l'Histoire d'Alsace au XVIII^e siècle* (sic) : *le baron d'Oysonville*. Paris, Champion, 1910, 234 p. in-8°.
(11) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 14 mars 1911.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tache également le livre de M. l'abbé Hanauer sur l'histoire de Haguenau durant cette période; c'est une bonne monographie, faite sur des documents en grande partie inédits, encore qu'un peu partiale au point de vue confessionnel (1). Mentionnons enfin la courte étude de M. A. Cardot sur le siège de Belfort en 1634 (2). Le travail de M. Jos. Schmidlin sur l'état matériel et moral de l'évêché de Strasbourg, d'après les relations envoyées à Rome par le prince-évêque François-Égon de Furstemberg, en 1665 et 1668, nous amène à la période de Louis XIV (3). M. Jules Bourgeois nous raconte le voyage du grand Roi en Alsace (1673) et plus particulièrement son passage à Sainte-Marie-aux-Mines (4). Le même auteur retrace les vicissitudes du val de Liepvre en 1675 (5). Deux travaux plus considérables sont consacrés à Turenne. M. le général Le Grand-Girarde examine la campagne du maréchal en Alsace (1674-1675) (6); c'est avant tout une étude militaire, où certaines données sur l'histoire politique du temps sont sujettes à caution et que déparent certaines cacographies géographiques (7), mais qui résume bien les travaux antérieurs (8). Le volume de M. le capitaine Révol est un essai de psychologie militaire sur la carrière de l'illustre guerrier tout entière (9); mais les campagnes d'Alsace y sont aussi longuement discutées dans la seconde partie, intitulée : « Le Chef d'armée ». Ce n'est pas un panégyrique, mais une appréciation raisonnée et, à notre avis, très équitable des différents aspects de ce caractère assez complexe et passablement fermé, dont l'auteur montre impartialement les défaillances et les côtés glorieux(10).

(1) HANAUER (A.), *La Guerre de Trente ans à Haguenau.* Colmar, Huffel, 1907 (1909), 400 p., in-8°.

(2) B S B E 1910, p. 27.

(3) E M 1910, p. 577.

(4) R A 1908, p. 295.

(5) R A 1909, p. 252.

(6) *Turenne en Alsace. Campagne de 1674-1675.* Paris, Berger-Levrault, 1910 xv-163 p. in-8°, cartes.

(7) Lire *Brumath, Duppigheim, Ensheim, Günlzer, Hochfelden, Pfaffenheim, Sassbach, Steinbourg, Wettolsheim, Wilwisheim,* etc., pour *Brumptheim, Duppingheim, Ensheim, Knyster, Hochfeld, Plafferheim, Salzbach, Streinbourg, Wittolsheim, Villheim,* etc., etc.

(8) Ce n'est pourtant pas le colonel VON KORTZFLEISCH, mais M. Paul MULLER (dans la *Revue de Cavalerie,* de Nancy) qui a fourni la mise au point définitive de la marche de Turenne entre Wintzenheim et Turckheim.

(9) *Turenne. Essai de psychologie militaire.* Paris, Charles-Lavauzelle, s. dat. (1910), 412 p. in-8°.

(10) Malheureusement, lui aussi, n'a pas suffisamment corrigé ses épreuves ou consulté son dictionnaire de géographie. Il faut lire *Aspach, Brumath, Dussieux,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le mémoire de M. Rod. Grossmann sur les revenus des terres autrichiennes de la Haute-Alsace, qui constituèrent le duché de Mazarin, et spécialement sur ceux de la seigneurie d'Altkirch, se rattache, pour parts égales, à l'histoire du dix-septième et du dix-huitième siècle (1). C'est également le cas pour l'étude de M. Ch. Godard sur les *Droits féodaux à Belfort et les élections municipales aux dix-septième et dix-huitième siècles* (2). M. K. Engel signale la part honorable prise par le *Régiment d'Alsace à la bataille de Ramillies (1706)* (3). M. Dubail-Roy nous fait connaître les *Écoles de Belfort avant la Révolution* (4). Enfin, mentionnons ici, à sa place chronologique, l'étude de M. Paul Decharme sur Gœthe et Frédérique Brion. Sans rien apprendre de bien neuf à ceux qui sont au courant de la littérature abondante du sujet, il expose agréablement au public français cet épisode douloureux de la jeunesse de Gœthe et son influence sur le développement intellectuel du poète (5).

§ 5. Révolution. — L'histoire de la période révolutionnaire elle-même attire, depuis quelques années, des travailleurs toujours plus nombreux. M. l'abbé Charles Hoffmann, l'auteur du grand ouvrage sur l'*Alsace au dix-huitième siècle*, décédé depuis, nous a donné tout d'abord une monographie sur le *Comté de Ribeaupierre en 1789*, d'après les documents des archives départementales à Colmar (6). On a publié du même auteur, dans le même recueil, un travail encore plus considérable sur la suppression de l'administration provinciale d'Alsace et son remplacement par le nouveau régime. Bien qu'on y constate un esprit résolument hostile à la Révolution, le travail de M. Hoffmann n'en fournit pas moins un contingent notable de détails tout nouveaux et constitue par suite une contribution très appréciable à l'histoire générale de la province durant l'ère révolutionnaire (7). M. L. Ehret

Ensisheim, Elsentz, Graffenstaden, Kehl, la Robertsau, la Zorn, Wasselonne, etc., pour *Aschbach, Brumptheim, Dessieux, Einsisheim, Elsatz, Graffenstadt, Kelh, Rubertzau, la Sorr, Waslen*, etc. Les localités alsaciennes ont des noms français bien connus; on devrait les employer chez nous et ne pas écrire *Kestenholtz* pour *Châtenois* ou *Masmünster* pour *Masevaux;* il y a d'ailleurs là une confusion (p. 354) entre *Masmünster* et *Maursmünster* (Marmoutier); c'est de cette dernière localité que l'auteur voulait parler. P. 383, lire 1659 pour 1649.

(1) E M 1910, p. 193, 270, 331.
(2) B S B E 1909, p. 1.
(3) Z G O R 1910, p. 76.
(4) B S B E 1910, p. 55.
(5) *Goethe et Frédérique Brion.* Paris, Hachette, 1908, VIII-67 p. in-8°.
(6) R A 1908, p. 31, 141, 268.
(7) R A 1908, p. 406, 473; 1909, p. 156, 308, 509; 1910, p. 127, 217, 296.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nous raconte les phénomènes avant-coureurs du mouvement à Guebwiller, en 1788 et 1789, et le conflit local des deux conceptions politiques et sociales opposées (1). C'est ce même conflit de l'ancien régime et du nouveau que M. F. Dollinger étudie dans le cadre d'une seigneurie de la Basse-Alsace, et dans la personne du baron hessois, Auguste-Frédéric de Bode, qui fut le dernier occupant féodal de la seigneurie de Soultz (2). Le même sujet a été traité simultanément par M. E. Brunck de Freundeck (3), d'après les mêmes sources, c'est-à-dire d'après le livre de M. Childe Pemberton, paru il y a quelques années (4). M. Auguste Hertzog met au jour le *Cahier de doléances de Guéberschwihr* (5), M. E. Baumgartner celui de la ville de Neuf-Brisach (6), M. F. Zeyer celui de la ville de Riquewihr (7). M. Fernand Scheurer raconte dans un travail sur la famille Gérard et l'incendie de Ferrette, quelques scènes de la Jacquerie dans la Haute-Alsace en août 1789, d'après les lettres d'Alexandre Moll, déjà publiées il y a bientôt quarante ans (8); mais son travail témoigne d'une ignorance regrettable sur certains points de l'histoire de la Révolution (9). M. le chanoine Schickelé retrace, d'une façon naturellement un peu partiale pour son héros, l'existence agitée de l'abbé Jaeglé, le curé de la paroisse de Saint-Laurent (cathédrale) à Strasbourg, connu par ses luttes contre l'évêque constitutionnel Brendel, son émigration, et par ses querelles avec les autorités impériales après son retour en Alsace (10). M. Théodore Renaud nous a fait connaître un autre adversaire des idées de 1789, le Strasbourgeois Jean-Benoît Schérer longtemps agent subalterne du gouvernement avant la Révolution, puis, échevin de sa ville natale, auteur d'écrits contre-révolutionnaires, émigré de bonne heure et mort bien plus tard comme professeur à l'Université de Tubingue (11). M. l'abbé Ignace Beuchot raconte —

(1) J G E L 1909, p. 54.
(2) R A I 1909, p. 53, 88.
(3) R C A 1909, p. 213, 265, 327.
(4) PEMBERTON (A. Childe), *The baroness de Bode (1755-1803)*. London, 1900, 1 vol. in-8° (Mme de Bode était Anglaise et retourna plus tard dans son pays natal).
(5) R A 1908, p. 415.
(6) R A 1910, p. 288.
(7) R A 1910, p. 97.
(8) B S B E 1910, p. 37.
(9) C'est ainsi qu'il raconte très sérieusement que l'Allemand Euloge Schneider était à la tête de ces bandes dans le Bas-Rhin, répandant la terreur dans le pays. (p. 37), alors que Schneider professait tranquillement à l'Université de Bonn, et n'arriva en Alsace que près de deux ans plus tard.
(10) R C A 1909, p. 273, 338.
(11) J G E L 1910, p. 276.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

on pense bien que ce n'est pas avec grande sympathie — l'activité de l'ex-curé de Huningue, l'abbé d'Aigrefeuille, comme administrateur constitutionnel de la paroisse de Guebwiller, en 1791-1792, dans un centre d'agitations tout dévoué aux réfractaires (1). M. Paul Hildenfinger a réédité, avec un commentaire explicatif, la célèbre adresse de la commune de Strasbourg à l'Assemblée nationale contre les Juifs et leur admission aux droits de citoyen (2). Dans le même recueil j'ai publié quelques documents nouveaux sur l'antisémitisme dans le Bas-Rhin (1794-1798) puisés dans les archives départementales de Strasbourg (3). M. le Dr Fritz Hecker a raconté, d'après les documents des archives de Barr, *Un Épisode de la Terreur* (la visite du tribunal révolutionnaire) dans cette petite ville vosgienne, au passé plus récent de laquelle il vient de consacrer une bonne monographie dont nous aurons à parler l'année prochaine (4). Les *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*, parues d'abord, de 1907 à 1909, dans les *Annales de l'Est et du Nord*, ont été réunies en volume, augmentées d'un chapitre nouveau et de notes supplémentaires (5). Enfin M. Arsène Zeller a consacré une notice, un peu trop élogieuse peut-être, au général Schérer, né à Delle en 1747, mort en 1804, si discuté comme chef militaire et comme administrateur, et qui fut un des derniers ministres de la Guerre du Directoire (6).

§ 6. Dix-neuvième siècle (jusqu'en 1870). — Nous pouvons énumérer très rapidement une série de notices et d'études se rapportant à l'histoire de l'Empire, de la Restauration, de la royauté de Juillet et du second Empire. Nous nous abstiendrons de juger, dès maintenant, la valeur scientifique de l'ouvrage de luxe de M. A. Girodie sur les *Généraux d'Alsace et de Lorraine, 1789-1790*, qui doit paraître avec des planches en couleur dues à M. Victor Huen, de Colmar, puisque nous n'en connaissons encore que la première livraison consacrée à Kellermann et aux débuts de Kléber (7). M. Michel Schickelé, en nous promenant *A travers l'Ordo diocésain de Strasbourg au dix-neu-*

(1) R A 1910, p. 177.

(2) *Revue des Études juives*, 1909, p. 112.

(3) *Revue des Études juives*, 1910, p. 248.

(4) E M 1910, p. 24.

(5) Reuss (Rod.), *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*. Paris, Berger-Levrault, 1910, 332 p. in-8°.

(6) B S B E 1910, p. 1.

(7) *Généraux d'Alsace et de Lorraine (1789-1870)*. Mulhouse, Bahy, s. dat., 16 p. in-4°, planches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vième siècle, nous fournit quelques données intéressantes sur les fluctuations successives des hommages de l'Église vis-à-vis des souverains temporels de l'époque (1). Le même auteur nous a donné une notice très détaillée sur l'abbé Maimbourg, secrétaire de l'évêque Saurine, puis curé d'Obernai, etc., l'un des membres du clergé catholique d'Alsace les plus en vue durant le premier tiers du siècle dernier (2). M. l'abbé A. M. P. Ingold raconte, d'après les papiers de Louis de Beer, le factotum de Talleyrand en sa principauté de Bénévent, les rapports de cet administrateur originaire de l'Alsace, avec le représentant haut-rhinois Metzger, qui présida à la réunion de Mulhouse à la France en 1798 (3). C'est l'histoire économique de la province qu'intéressent exclusivement les *Lettres écrites d'Alsace* par Samuel Widmer, le neveu du célèbre Oberkampf, le fabricant d'indiennes à Jouy. Elles datent des années 1788 à 1809 et le voyageur nous y fait connaître toute l'activité si considérable que déployaient dès alors les grands établissements industriels de notre région (4). M. J. de Wesch a mis au jour les documents officiels sur la *Mobilisation dans le Haut-Rhin en 1813,* constatant ainsi l'élan spontané des habitants, prêts à repousser l'invasion (5). M. G. Rémy, par contre, nous fait assister aux manifestations toutes pacifiques du *Voyage de Louis-Philippe à Mulhouse en juin 1831,* alors que durait encore la lune de miel du Roi-citoyen (6). M. E. Stadtler communique, dans leur texte original, les rapports confidentiels du comte de Dürckheim-Montmartin, préfet du Haut-Rhin, envoyés au ministre de l'Intérieur, de mars à novembre 1852, pour le renseigner sur l'esprit public du département (7).

§ 7. L'Alsace depuis 1870. — En arrivant au chapitre douloureux de la guerre de 1870-1871, nous avons à signaler tout d'abord une série de volumes intéressants publiés à Mulhouse. Voici d'abord le *Journal d'un sous-officier du 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin,* rédigé jour par jour par M. Émile Glück (8), dont une première

(1) R C A 1909, p. 5, 74.
(2) R C A 1910, p. 449, 516, 577, 641, 707.
(3) B M H M 1909, p. 70.
(4) B M H M 1910, p. 105.
(5) R C A 1909, p. 525, 584.
(6) B M H M 1910, p. 119.
(7) E M 1910, p. 533.
(8) *Guerre de 1870-1871,* vol. I. Mulhouse, Meininger, 1908, XII-221 pages in-8°, carte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

édition avait paru dès 1873. Un second volume contient les *Notes journalières concernant l'ambulance de Mulhouse à l'armée de l'Est*, rédigées par M. Henri Juillard (1); un troisième renferme le *Journal du siège de Belfort*, tenu par M. Édouard Doll, garde mobile, puis infirmier en chef à l'une des ambulances de cette place forte (2). M. Alfred Engel, ancien capitaine de mobiles, a formé un volumineux recueil de *Documents officiels concernant le 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin*, y joignant des notes sommaires sur les autres bataillons du département, et de nombreux portraits, des planches et des cartes (3). Un dernier volume de la collection, intitulé *Les Prussiens à Mulhouse*, renferme le *Journal d'un conseiller municipal*, M. le Dr Jean Weber-Koechlin, avec une préface de M. Auguste Dollfus. On y peut étudier sur le vif les tribulations de la grande cité industrielle durant le terrible hiver de 1870 à 1871 (4). Nous ne mentionnerons qu'en passant le solide travail juridique spécial de M. Gaston May, *Le Traité de Francfort* (5), puisqu'il n'est consacré qu'en partie aux questions alsaciennes. Mais avant de nous arrêter devant l'époque tout à fait contemporaine, nous signalerons encore volontiers, sur ce terrain si brûlant des luttes et des aspirations nationales, deux écrits qui méritent d'être appréciés comme des travaux vraiment historiques ou comme des recueils de documents qui, sans avoir rien d'officiel, n'en seront pas moins précieux pour les historiens futurs. L'un est le livre de M. Georges Delahache, *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert* (6) qui est arrivé rapidement à sa troisième édition et qui le mérite, car il résume dans une attitude digne, — j'allais écrire, avec une élégante simplicité — les quarante dernières années de l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine annexées, — du moins ce que tout Français devrait en connaître — sans étalage puéril de vaines colères et sans ridicules forfanteries à l'adresse du vainqueur, tout en maintenant les principes éternels de la justice au nom des vaincus. Le second de ces volumes est le simple compte rendu de l'inauguration du monument érigé à Wissembourg en l'honneur de nos soldats

(1) *Guerre de 1870-1871*, vol. II. Mulhouse, Meininger, 1908, XII-151 pages in-8°.

(2) *Guerre de 1870-1871*, vol. III. Mulhouse, Meininger, 1909, 198 pages in-8.

(3) *Guerre de 1870-1871*, vol. IV. Mulhouse, Meininger, 1909, IX-403 pages in-8.

(4) *Guerre de 1870-1871*, vol. V. Mulhouse, Meininger, 1910, VIII-484 pages in-8, portraits et planches.

(5) MAY (G.), *Le Traité de Francfort*. Paris, Berger-Levrault, 1909, XIX-338 pages in-8.

(6) DELAHACHE (G.), *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert*. 3e édit. Paris, Hachette, 1910, 232 pages in-18.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

morts pour la patrie (octobre 1909) et le recueil des discours prononcés à cette occasion; c'est de cette solennité pieuse que date en partie le réveil politique de l'Alsace d'aujourd'hui (1).

§ 8. **Histoire locale.** — Si nous passons maintenant aux études d'*histoire locale*, nous aurons à mentionner d'abord les travaux consacrés à Strasbourg. Les Alsaciens ont, en général, estimé que, dans son *Histoire de Strasbourg*, M. E. von Borriés, malgré des efforts que nous croyons très sincères, n'avait pas réussi à pénétrer bien avant dans la mentalité alsacienne (2). On se trouvera plus facilement d'accord avec certaines au moins des *Considérations générales sur l'histoire de Strasbourg* formulées par M. Fr. Kiener, professeur agrégé à l'Université de cette ville (3). En fait d'études plutôt archéologiques et topographiques, mentionnons un autre volume, fort coquettement imprimé, de M. G. Delahache, et supérieurement illustré, qui renferme en un nombre restreint de pages tout ce qu'il importe de savoir de la *Cathédrale de Strasbourg*, pour connaître son passé et goûter le charme de cet incomparable monument de l'art chrétien (4). M. Albert Fuchs nous offre une notice détaillée sur les cloches de la même cathédrale (5); M. Aug. Hermann nous raconte l'histoire du monument de Kléber à Strasbourg (6). Pour la période médiévale du passé de la ville libre, on peut mentionner une bonne étude, puisée aux sources, de Mlle Marthe Goldberg sur l'assistance publique donnée aux pauvres et aux malades (7). MM. Aloys Meister et Ruppel nous ont fourni le texte inédit d'une nouvelle Chronique strasbourgeoise, celle de Jean-George Saladin, qu'on croyait perdue; ils en ont publié, par extraits, la première partie, depuis les origines jusqu'en 1591 (8). M. F. Hecker a raconté un litige entre la ville et le Conseil souverain d'Alsace, en 1754, épisode du fameux procès des fausses créances juives, d'après les archives de Barr (9).

(1) *Le Monument français de Wissembourg aux soldats français morts pour la patrie.* Préface du général Bonnal. Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1910, 165 pages in-4°, planches.

(2) Sur la *Geschichte der Stadt Strassburg* de M. E. von Borries, voir A E N 1909, p. 257.

(3) Z G O R 1909, p. 430.

(4) Paris, Longuet, 1910, 191 pages in-18, illustrations.

(5) E M 1910, p. 385, 462, 522.

(6) E M 1910, p. 449.

(7) J G E L 1909, p. 241; 1910, p. 8.

(8) B M H A 1909-1911, p. 183.

(9) R A 1909, p. 346.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Passant aux autres localités de la province, nous rencontrons d'abord Haguenau et les derniers écrits de cet infatigable travailleur que fut M. l'abbé Hanauer. Un premier mémoire est intitulé : *La Forêt sainte et Haguenau jusqu'au milieu du quatorzième siècle* (1); un second nous parle des *Bibliothèques et Archives de Haguenau* (2). C'est encore d'après les notes de Hanauer que son successeur à la bibliothèque de la ville, M. l'abbé Gromer, a rédigé son travail sur les *Béguinages à Haguenau* (3). Une notice assez détaillée nous raconte le passé de Liepvre et de L'Allemand-Rombach jusqu'à la Révolution (4). M. Aug. Scherlen a résumé en quelques pages l'histoire du village aujourd'hui détruit de Meyweyer, près d'Ammerschwihr (5). M. Édouard Benner a réuni des documents assez importants sur les *Écoles de Mulhouse, du treizième au dix-neuvième siècle* et en a fait bon usage dans son tableau du développement scolaire de la cité (6). C'est aussi un excellent travail d'histoire locale que M. Ernest Meininger nous offre dans son étude sur les *Anciennes armoiries bourgeoises de Mulhouse,* illustrée de nombreuses planches (7). Le même a fait paraître un recueil de pièces sur la *Réunion de Mulhouse à la France,* en 1798, qui est en même temps un très intéressant album, car il contient la reproduction en phototypie du traité d'annexion, dont l'original se trouve aux Archives nationales et d'autres planches et fac-similés historiques (8). M. l'abbé Gilles Sifferlen, après avoir publié, durant plusieurs années, dans la *Revue d'Alsace* (9) et la *Revue catholique d'Alsace* (10) des fragments de son grand travail sur la *Vallée de Saint-Amarin,* les a réunis en trois volumes qui ont été publiés avec l'indication de *seconde édition* (11). C'est une vaste compilation dont la forme littéraire n'est pas précisément très soignée, mais dont les éléments ont été réunis avec un zèle inlassable dans les archives parois-

(1) R A 1908, p. 5.

(2) R A 1908, p. 214.

(3) R A 1909, p. 267, 524; 1910, p. 10, et tirage à part. Rixheim, Sutter, 1910, 87 pages in-8°.

(4) R C A 1910, p. 259, 475, 545, 685, 748.

(5) E M 1910, p. 139.

(6) B M H M 1909, p. 5.

(7) B M H M 1910, p. 13, et tirage à part. Mulhouse, Meininger, 1910, 87 pages in-8°, planches.

(8) Mulhouse, Meininger, 1910, 63 pages grand in-folio, planches.

(9) R A 1908, p. 175, 253, 429, 521; 1909, p. 79.

(10) R C A 1909, p. 136, 239, 295, 390.

(11) *La Vallée de Saint-Amarin. Notices historiques et descriptives.* Strasbourg, Le Roux, 1908-1909, 321, 310, VI-356 pages in-8°, planches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siales, et l'on y trouvera, pour les deux derniers siècles surtout, bien des données curieuses, sinon pour l'histoire politique proprement dite, du moins pour l'histoire économique et ecclésiastique de cette pittoresque et industrielle vallée de la Haute-Alsace. Mentionnons en passant une étude de M. W. Dammann sur le château des Rohan à Saverne (1), une autre, très détaillée, de M. l'abbé Adam sur la forteresse épiscopale du Haut-Barr, près de cette même ville (2), pour arriver au travail méritoire de M. J. Krischer sur la constitution et l'administration de Schlestadt au Moyen Age (3); M. A. Dorlan publie également, depuis quelques années, des notices, surtout archéologiques, sur la vieille ville impériale (4), qui paraîtront bientôt en volume et dont nous aurons à reparler dans notre prochain bulletin. Notons enfin, comme contribution à l'histoire de Wissembourg, une note de M. Ed. Gasser sur le tribunal local, dit *Staffelgericht*, au dix-huitième siècle (5).

M. A. Gasser poursuit avec une fructueuse ténacité les recherches entreprises depuis tant d'années déjà, sur sa petite cité natale, dans la Haute-Alsace. Son *Livre d'or de la ville de Soultz* se divise en trois parties, dont la première nous offre une topographie historique de la localité et la seconde le tableau de son administration, la liste des fonctionnaires grands et petits, et celle des personnages notables qui y ont vu le jour. La troisième partie, la plus considérable, constitue le *Livre d'or* proprement dit, c'est-à-dire la liste alphabétique de toutes les familles de Soultz, que l'auteur a pu retrouver, avec un certain nombre de généalogies plus développées pour les plus marquantes d'entre elles (6).

§ 9. Biographies. — Nous avons à mentionner maintenant une série assez longue de travaux biographiques, recueils collectifs ou notices individuelles, les unes plus courtes, les autres plus détaillées. De tous ces travaux, le plus important par ses dimensions, — il compte près de *deux mille* pages — c'est le *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* du Frère Édouard Sitzmann. En songeant

(1) R A I 1910, p. 28.

(2) B M H A 1909-1911, p. 1.

(3) *Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlettstadt im Mittelalter.* Strasbourg, Schlesier, 1909, 131 pages in-8°.

(4) R A 1909, p. 396, 481; 1910, p. 203, 269, 424.

(5) R A 1909, p. 435.

(6) Gasser (A.), *Livre d'or de la ville de Soultz en Haute-Alsace.* Soultz, Schreyer, Gray, Roux, 1910, III-441 pages in-8°, planches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au long et pénible labeur auquel a dû s'assujettir l'auteur, on voudrait pouvoir en dire beaucoup de bien, et je l'aurais fait volontiers, mais cela semble assez difficile en présence de toutes les inexactitudes, les oublis, les erreurs malheureusement trop nombreuses qui déparent son ouvrage. En dehors des pages serrées d'errata que M. Sitzmann lui-même a placées en tête et à la fin de son second volume, un examen tout à fait superficiel du *Dictionnaire* en révèle au lecteur tant soit peu compétent de quoi composer tout un fascicule supplémentaire. Peut-être bien qu'une entreprise pareille est aujourd'hui au-dessus des forces d'un seul homme, fût-il un génie aussi universel que Pic de la Mirandole ou Leibnitz; ici cette universalité des connaissances n'existe pas et les suites de cette incompétence trop générale se font sentir en mainte page de cette œuvre, que d'aucuns ont un peu prématurément qualifiée de « monumentale » et qui, malheureusement, ne pourra de sitôt être reprise, de sorte que les travailleurs pressés viendront forcément se renseigner à une source parfois bien suspecte (1). Le livre de M. Maurice Bloch, *Trois Éducateurs alsaciens*, nous retrace la carrière de Joseph Willm, le fils d'un pauvre vigneron de Heiligenstein, qui devint non seulement un savant et un philosophe de mérite, mais, par son *Essai sur l'Éducation du peuple*, fut, sous Louis-Philippe, un des précurseurs de la pédagogie moderne; celle de Jean Macé, le futur sénateur de la troisième République, qui, durant son séjour en Alsace, créa les bibliothèques populaires et l'enseignement secondaire sérieux pour jeunes filles; celle d'Auguste Nefftzer, de Colmar, le fondateur du *Temps*, l'un des plus perspicaces et des plus honnêtes parmi les journalistes de la France contemporaine. Ce sont trois figures alsaciennes qui méritent d'attirer, aujourd'hui plus que jamais, les sympathies et le respect de tous ceux qui voudraient voir les destinées de la France démocratique s'épanouir et se consolider dans l'ordre et dans la liberté (2). En suivant l'ordre chronologique des monographies, nous avons à mentionner d'abord le beau livre de M. André Girodie sur *Martin Schongauer* (3); il ne nous donne pas seulement une biographie — nous en savons d'ailleurs bien peu de chose — du célèbre peintre colmarien de la

(1) Rixheim, Sutter, 1909, VIII-874, 1105 pages, grand in-8°. Il serait peut-être bon que l'auteur et l'éditeur se décidassent, dans l'intérêt des travailleurs, à faire appel à tous les hommes compétents, de bonne volonté, dans les différentes branches du savoir humain, pour rectifier le plus grand nombre possible d'erreurs et d'omissions dans un supplément mis gratuitement à la disposition des souscripteurs.

(2) Paris, Hachette, 1910, 241 pages in-18.

(3) Paris, Plon-Nourrit et C^ie^, s. dat. 250 pages in-8°, illustrations.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vierge au buisson de roses, mais encore un aperçu sur l'art du Haut-Rhin au quinzième siècle, sur les précurseurs et les imitateurs du grand peintre mystique, mort jeune encore à Brisach, en 1491. Le même auteur nous donne encore une notice détaillée sur Frédéric Brentel, peintre et graveur strasbourgeois au seizième siècle (1). Mentionnons en passant les notules de M. Oberreiner sur Nicolas de Bollviller, l'homme de guerre et l'agent politique de la maison d'Autriche en Alsace au seizième siècle (2). Dom G. de Dartein a commencé la publication d'une étude de longue haleine sur le P. Hugues Peltre, supérieur du couvent de Sainte-Odile vers la fin du dix-septième siècle et sur la *Vie latine* de la patronne de l'Alsace catholique (3). M. George Rémy a consacré une notice à Jean-Henri Lambert, de Mulhouse, le philosophe et mathématicien mort à Berlin en 1777 (4). M. Ed. Sitzmann retrace l'histoire assez mélancolique du dernier rejeton de la famille de Boecklin de Boecklinsau, qui, renié par les siens, dut invoquer le concours du Conseil souverain pour rentrer en possession de son titre et de son nom, et n'obtint une sentence favorable qu'au moment où la Révolution allait supprimer la noblesse et ses privilèges (5). M^me^ Ernest Roehrich et M. Ulric Rauschert nous donnent quelques détails nouveaux sur le pasteur Jean-Frédéric-Oberlin, l'apôtre du Ban-de-la-Roche à la fin du dix-huitième siècle, avec une bibliographie oberlinienne presque complète, colligée par M. H. Haug (6). Ce ne sont pas les articles, plus prolixes encore que méchants d'un quasi-anonyme (7), sur la *Légende d'Oberlin,* « légende dont il faut rabattre », qui nuiront sérieusement à la mémoire du grand philanthrope (8). MM. A. Roussel et A. M. P. Ingold font revivre, d'après sa correspondance, la figure sympathique du D^r^ David Richard, directeur de l'asile des aliénés de Stephansfeld, historien et romancier à ses heures, et qui fut, avant sa conversion au catholicisme, le grand ami de Lamennais et de George Sand (9). M. H. Gendre retrace brièvement l'existence de la Mère Barat, récemment béatifiée par Pie X, et surtout ses séjours à la maison du Sacré-Cœur, à Kientz-

(1) R A I 1909, p. 37.
(2) R A 1910, p. 5, 412.
(3) R A 1909, p. 442, 1910; p. 144, 331, 469.
(4) R A 1910, p. 393, 452.
(5) R C A 1910, p. 160- 219.
(6) R A I 1910, p. 41, 69.
(7) Les articles sont signés M R C B.
(8) R C A 1910, p. 27, 85, 138, 225, 288, 351, 410, 500.
(9) R A 1909, p. 5, 171, 211.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

heim en Alsace (1). La vie du peintre mulhousois Henri Zipélius, mort jeune en 1865, et son œuvre, si pure et si variée, sont étudiées avec une sympathie communicative par M. Juillard-Weiss (2). En souvenir du centenaire de la naissance d'Auguste Stoeber, le poète et l'historien strasbourgeois mort à Mulhouse en 1883, on a réimprimé la notice nécrologique que je rédigeai à cette date pour le *Journal d'Alsace* en y ajoutant des lettres et des notes archéologiques tirées de ses papiers (3). M. H. Dartigue a consacré une intéressante étude au grand penseur chrétien que fut Auguste Sabatier, mort en 1901, comme doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, dans laquelle il raconte les années de son professorat à la Faculté de Strasbourg (1869-1872) (4). M. A. Thierry-Mieg fournit quelques pages peut-être un peu trop uniformément élogieuses sur M. l'abbé Auguste Hanauer, érudit des plus distingués, mais d'humeur assez agressive et qui, tout en se plaisant à attaquer vigoureusement les idées d'autrui, se rebiffait volontiers quand on s'avisait de ne pas goûter les siennes (5). Nous signalerons encore les notes autobiographiques de M. le vicaire général Rapp, connu surtout par son expulsion d'Alsace quelques années après la guerre, mais qui s'arrêtent malheureusement en 1859 (6). M. l'abbé H. Cetty nous retrace la biographie de M. l'abbé Joseph Guerber, né à Wissembourg en 1824, professeur à Zillisheim, député au Reichstag en 1874, auteur et orateur onctueux et disert, mort comme supérieur des Sœurs de Niederbronn (7). Le même auteur consacre quelques pages de souvenir à Émile Keller (1828-1909), le député du Haut-Rhin sous le second Empire, qui a pris et gardera sa place dans une page douloureuse de notre histoire; quelles qu'aient été d'ailleurs ses tendances politiques, on n'oubliera pas qu'il fut, en une heure tragique, à l'Assemblée de Bordeaux, le porte-voix de l'Alsace tout entière (8). M. Léopold Honoré nous raconte la vie du grand paysagiste haut-rhinois Henri Zuber, mort en 1909, et nous fait comprendre les aspects variés de son talent (9). Une der-

(1) R A 1909, p. 193.

(2) R A I 1909, p. 113.

(3) B M H A 1908, p. 5.

(4) *Revue Chrétienne*, avril-août 1908, et tirage à part, *Auguste Sabatier à Strasbourg*. Paris, Fischbacher, 1908, 56 pages in-8°.

(5) B M H A 1908, p. 115.

(6) R C A 1910, p. 130, 210, 301, 358, 554.

(7) R C A 1909, p. 511, 600, 706.

(8) R C A 1909, p. 161.

(9) R A I 1909, p. 113.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nière nécrologie rentre dans le cadre du présent bulletin, c'est celle que nous donne M. l'abbé Gass de l'abbé Auguste Adam, l'auteur de nombreuses et solides petites monographies relatives au passé du si pittoresque coin de terre alsacienne qu'il habitait comme curé de Saverne (1).

§ 10. Histoire de la civilisation et des mœurs. — Il me reste à mentionner, plus ou moins sommairement, quelques études rentrant dans la rubrique un peu flottante de l'histoire des mœurs et de la civilisation. M. A. Fuchs étudie les superstitions populaires se rapportant aux comètes (2); M. W. Beemelmans retrace les pratiques de la sorcellerie et les procès des sorcières dans une conférence qui ne touche qu'incidemment à ceux d'Alsace (3). Le même a fourni une contribution à l'histoire du vignoble dans la Haute-Alsace, au seizième et au dix-septième siècle, d'après des documents inédits des archives de Colmar (4). M. Aug. Hertzog s'est occupé de certaines confréries d'artisans, rattachées au couvent des Frères mineurs de cette même ville, surtout au seizième siècle (5). M. Thiébaut Walter nous fait connaître la Confrérie des bergers, existant à la même époque, sous le patronage des sires de Ribeaupierre (6). C'est vers des temps plus proches de nous que nous ramène M. Fritz Kiener dans son étude sur la *Bourgeoisie alsacienne*, brillamment écrite et très suggestive; il nous y expose les tendances nettement libérales des classes moyennes arrivées au pouvoir après 1789, leur rôle au dix-neuvième siècle et celui qu'il voudrait leur voir jouer dans l'avenir (7). Voici encore deux autres mémoires, qui touchent, il est vrai, directement aux questions brûlantes du jour, mais que je puis néanmoins signaler d'un mot, parce que ce sont en définitive plutôt des pages d'histoire; le premier est la curieuse étude de M. le professeur Wilhelm Wittich, *Civilisation et patriotisme en Alsace*, qui a été traduite de l'allemand par M. Henri Lichtenberger, chargé de cours à la Sorbonne (8), l'autre

(1) B M H A 1909-1911, p. 125.

(2) E M 1910, p. 90.

(3) B M H M 1908, p. 82.

(4) J G E L 1910, p. 200.

(5) J G E L 1909, p. 39.

(6) E M 1910, p. 705.

(7) R A I 1909, p. 68, 103. — Le travail a également paru en brochure, en allemand et en français.

(8) R A I 1909, p. 24. Tirage à part de l'original allemand, Strasbourg, et de la traduction française.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est celle de M. F. Eccard, avocat à Strasbourg, sur la *Langue française en Alsace* (1).

Je terminerai cet aperçu, forcément très incomplet, de la littérature historique sur l'Alsace, pour les années 1908 à 1910, en mentionnant encore quelques travaux qui me semblent se rattacher en même temps à l'histoire de la civilisation alsacienne et à la géographie, dans le sens le plus large de ce mot. L'étude de M. J.-B. Masson sur les *Agglomérations humaines dans la vallée de la Bruche*, traite un sujet intéressant, quoique dans un cadre restreint. On y peut étudier les fluctuations qui se produisent le long des frontières linguistiques ou ethniques et le mélange des races qui en résulte, sans cependant que ces frontières aient jamais été très notablement déplacées au cours des quatre ou cinq derniers siècles (2). M. Théodore Renaud nous a fait connaître le *Carnet de voyage d'un compagnon tailleur d'Echery*, Jean Gotthard, qui visita l'Allemagne et l'Italie, de 1607 à 1614 et nota, d'une façon d'ailleurs fort sommaire, ses modestes aventures (3). M. F. Dollinger continue dans la *Revue alsacienne illustrée* la série attachante de ses *Châteaux d'Alsace*, qui sont à la fois des études archéologiques et artistiques et nous offrent, en outre, des croquis biographiques de nos familles nobles d'Alsace, surtout au dix-huitième et au dix-neuvième siècles croquis enrichis de nombreuses vues et de portraits de famille. L'une de ces études est consacrée au château d'Oberkirch, où nous rencontrons l'aimable baronne, contemporaine de Marie-Antoinette, l'auteur des *Mémoires* que tout le monde connaît (4); l'autre nous conduit au château de Schoppenwihr, appartenant à la famille de Berckheim, et qui abrita les quatre charmantes jeunes filles que M. Ph. Godet nous révélait naguère, en publiant leur *Journal* et leur correspondance aux abords et pendant les orages de la Révolution (5). Ce n'est plus dans le passé, c'est vers le présent le plus récent que nous mène M. Jules Claretie, de l'Académie française, dans le volume intitulé *Quarante ans après*, en ressouvenir du livre qu'il publiait en 1875 (*Cinq ans après*), alors qu'il venait de faire un premier séjour dans les provinces annexées. Il nous y raconte ses émotions du temps de la guerre, les émotions aussi du

(1) R A I 1910, p. 1.
(2) E M 1910, p. 350, 479.
(3) J G E L 1910, p. 234.
(4) R A I 1909, p. 1.
(5) R A I 1910, p. 125.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

revoir des mêmes lieux, après tant d'années écoulées, ses impressions de voyage enfin à Berlin et dans la mer du Nord, plutôt qu'il n'y donne le résultat d'une enquête plus approfondie sur l'état de choses en Alsace et en Lorraine (1). C'est aussi aux jours d'hier seulement que furent dessinées ces *Images d'Alsace-Lorraine* (2) de M. Émile Hinzelin, qui sont les impressions de voyage d'un poète, bien décidé d'avance à tout admirer à travers le voile doré de la poésie, même les verres d'absinthe des cafés de Strasbourg, et qui nous montre, en effet, par moments, une Alsace toute d'apparat, presque comme un recoin de quelque pays de Cocagne. On y rencontre des déformations involontaires et des raccourcis un peu déconcertants de certains siècles de notre histoire provinciale, des légendes aussi, qu'on croyait bien mortes et qui ressuscitent toujours (3); mais l'auteur a su brosser des paysages de notre terre natale d'un charme si profond qu'on s'émeut à les revoir, en oubliant le reste et d'ailleurs que ne pardonne-t-on pas aux poètes, quand on a l'heur de les rencontrer sur son chemin? (4).

Rod. Reuss.

(1) *Quarante ans après. Impressions d'Alsace et de Lorraine, 1870-1910.* Paris, 1910, IX-265 p. in-18°.

(2) Paris, Plon-Nourrit, s. dat. (1910), 3e édit., 334 pages in-18.

(3) Par exemple, Louis XIV « laissant l'Alsace libre en matière de religion »; le soi-disant « rapport » de Schmettau au roi de Prusse, en 1708, sur l'ardent amour des Alsaciens pour la France; la défense de Huningue par Barbanègre, en 1815, avec 175 soldats contre 24.000 Alliés, etc.

(4) J'aurais voulu cependant que le poète consacrât un peu plus d'attention au travail prosaïque de la correction de ses épreuves; il n'aurait pas laissé imprimer *Hedis, Dasypodias, Reichenberg, Baudrisson*, etc., pour *Hédion, Dasypodius, Rechberg, Baudissin*, etc. P. 201, le *patriciat* s'est changé en *patriarcat*.

EFEROS - Recherches & Classification numériques

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

ACKER (P.), 109, 113-115, 118.
ADAM (P.), 107.
ADAM (abbé), 138, 142.
Agnès (impératrice), 49.
Aigrefeuille (abbé d'), 133.
Aigrefeuille (cardinal d'), 51.
AIMOND (abbé Ch.), 17 et n. 1, 21 n. 1, 22, 51.
Albert Ier (roi des Romains), 50 et n. 6, 51.
Alesia, 89 et n. 3.
Alger, 120.
Algérie, 107, 120, 122.
Allemagne, *passim*.
Allemand-Rombach (l'), 137.
Allieux (les), 45 et n. 2.
Alsace, 80 et n. 2, 102, 105, 109, 113-120, 126, 127 et n. 1 et 3, 128 et n. 1, 129 et n. 9 et 10, 130 et n. 6, 131, 132 et n. 9, 133 et n. 5 et 7, 134, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144 et n. 1 et 3.
Alsace (*Basse-*), 132.
Alsace (*Haute-*), 131, 132, 138 et n. 6, 142.
Alsace (*Ballon d'*), 13.
Alsace-Lorraine, 22, 97, 114, 116, 119, 135 et n. 6, 144.
Alsace-Lorraine (banque d'), 96, 99.
Altkirch, 131.
Alvensleben, 81, 83.
Amanvillers, 82.
Ambactus, 45.
Amérique, 17, 18, 110.
Amermont, 121 (Voy. *Briey*).
Amiens, 114.
Ammerschwihr, 137.
André (Bl.), 70.
Angoulême (duc d'), 21.
ANTHES (E.), 37 et n. 3, 38.
Antoine (duc de Lorraine), 74 n. 3.
Apach, 25 et n. 3, 26.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. D'), 49 et n. 5, 61 et n. 1, 65 et n. 3, 73 et n. 2.
Arc (familles d'), 59 et n. 1.
Arches (Guillaume d'), 53 et n. 4.
Arches (Valence d'), 53.
Arches-Trilleux (famille d'), 53.
Arioviste, 128.
Art-sur-Meurthe, 59.
Artula, 45 et n. 5 et 6.
Aspach-le-Haut, 128, 130 n. 10.
AUBERTIN, 23 et n. 1.
Aubiey, 28.
Aubonne (Regard d'), 66, 67.
AUBRION (J.), 54 et n. 2.

(1) Les noms d'auteurs ont été imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Audun-le-Roman, 14.
Auerbach (B.), 18, 87 n. 3.
Ausone, 111.
Autresche (famille d'), 53.
Autriche, 21, 24, 140.
Avignon, 51, 72.
Avocourt, 45 et n. 2.
Avril (R. d'), 107, 111.
Azelot, 36 et n. 3.

Bacchi Ara (?), 46 et n. 3.
Bains-les-Bains, 26 et n. 1, 27.
Baldenne (F.) (Voy. Baldensperger).
Baldensperger (F.), 107, 109, 110 n. 1 et 2.
Bâle, 65 et n. 4, 70.
Ban-de-la-Roche, 140.
Bapst (G.), 77 et n. 2, 78.
Bar (comté ou duché de) (Voy. *Barrois*).
Bar (Étienne de), 30.
Bar (cardinal Louis de), 20.
Bar (maison de), 23 et n. 2.
Bar (mont), 57.
Barat (mère), 140.
Barbanègre, 144 n. 3.
Barbé (J.-J.), 30 et n. 4, 31, 33 et n. 2.
Barbonville, 65, 66 et n. 1.
Bar-le-Duc, 24, 25 n. 1, 27 et n. 1, 53, 63, 65, 72 et n. 5, 73 et n. 2.
Bar-le-Duc (observations météorologiques de), 15.
Barrès (M.), 102 et n. 1 et 2, 106, 107 n. 1.
Barrois, 19, 27, 50 n. 3, 57, 58, 65 et n. 2 et 3, 68 et n. 5, 133, 136.
Barthélemy (F.), 37 et n. 2.
Baudissin, 144 n. 4.
Baumgartner (E.), 132.
Baumont (H.), 28, 66, 67,
Bavière, 63.
Bayon, 66.
Bayonne, 64.
Bazaine, 77, 79, 81, 82, 83.
Beauchet (L.), 84.
Beaupré (J.), 36 et n. 1, 3 et 4, 37 et n. 1, 38, 39, 40 et n. 1.
Beemelmans (W.), 129, 142.
Beer (Louis de), 134.
Bégon (mgr), 73.
Belfort, 128, 130, 131, 135.
Belgique, 107.
Bellieni, 85.
Benner (E.), 137.
Benney, 36 et n. 3.
Bennwihr, 128.
Benoît XIV (pape), 73.
Berckheim, 143.
Berlin, 140.
Bermont, 60.
Bernardin (lieutenant L.), 60 et n. 3, 107.
Bernay, 53.
Bernays, 55.
Bernhardt (abbé), 46 et n. 3.
Bernole, 53.
Bersaucourt (A. de), 105 et n. 4.
Bertrand (L.), 109, 120, 122.
Besançon, 70.
Bettainvillers (famille de), 25, 26.
Beuchot (abbé I.), 132.
Beuvray (mont), 38.
Beyer (A. van), 110 et n. 9.
Beyer de Boppart (Conrad), évêque de Metz, 54.
Beyer de Boppart (Thierry), évêque de Metz, 51 et n. 1.
Bezange-la-Grande, 36 et n. 3.
Bicqueley, 122, 123.
Bigot (L.), 46 et n. 2.
Bitche, 55.
Blarru (P. de), 111.
Blind (dr E.), 128.
Bloch (M.), 139.
Bockenheim (Fr. von), 24 et n. 1.
Bode (mme de), 132 n. 4.
Bode (Auguste-Frédéric de), 132.
Boecklin de Boecklinsau (de), 140.
Bohin (J.), 90.
Bohin (L.), 92.
Bollviller (Nicolas de), 140.
Bonfays, 53 et n. 4.
Bonn, 132 n. 9.
Bonnal (général), 136 n. 1.
Bonnard (abbé F.), 29 et n. 1, 30.
Bonnardot (F.), 54 et n. 2.
Bonnet, 84.
Bonneval, 27, 28 et n. 1.
Bordeaux, 141.
Borny, 81, 83.
Borries (E. von), 136 et n. 2.
Boufflers (marquise de), 105.
Boulangé, 15.
Bourgeois (J.), 130.
Bourgeois (L.), 85.
Bourget (P.), 123.
Bourgogne, 123.
Bourgogne (maison de), 53.
Bourgogne (Antoine de), 53.
Bourlémont (Isabelle de), 49.
Bourlémont (Pierre de), 49.
Bouxières-aux-Chênes, 17 et n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Brandebourg-Culmbach (Albert de), 64, 65.
Braun (P.), 106.
Braux (de), 67.
Brendel (évêque constitutionnel de Strasbourg), 132.
Brentel (Fr.), 140.
Bresse, 73.
Bresslau (H.), 49 et n. 1.
Bretagne, 125.
Bretex (J.), 55.
Brie, 61.
Brieulles, 72.
Briey, 88, 93.
Briey (*Amermont*), 121, 122.
Brion (Frédérique), 131 et n. 5.
Briquel (P.), 111.
Brisach, 129, 140.
Brixey (Pierre de), évêque de Toul, 55.
Brocard (L.), 85, 96, 98, 101.
Bronel, 28.
Brouenne, 28 et n. 2 et 3.
Brouenne (Bertrand de), 28.
Bruche, 128, 143.
Bruckner, 14.
Bruges, 51.
Brulard (dr), 47 et n. 2.
Brumath, 130 n. 7 et 10.
Brun (H.), 85.
Brunck de Freundeck (E.), 132.
Brunswick (duc de), 23.
Buigen a./d. Brenz, 37.
Bussang, 116.
Bussienne, 45 et n. 3.

Caillet (L.), 50 et n. 3 et 4.
Camp d'Affrique, 40 et n. 1.
Canrobert (maréchal), 77.
Cardot (A.), 130.
Carlsruhe, 119.
Carpentras, 123.
Cassel, 20.
Celles, 108 et n. 1.
César, 128.
Césarée, 73.
Cetty (abbé H.), 141.
Chabaud (de), 73.
Chabert (F. M.), 66 et n. 2.
Chailley (J.), 93.
Châlons-sur-Marne, 71.
Champ, 73.
Champagne, 20, 61.
Champé (Alix de), 49 et n. 4.
Changarnier (général), 78.
Chanteheux, 33.
Charles VII (roi de France), 57, 58.
Charles IX (roi de France), 21.
Charles le Téméraire (duc de Bourgogne), 50 n. 2, 129.
Charles III (duc de Lorraine), 27, 33, 64, 65, 70.
Charles IV (duc de Lorraine), 21, 27, 62 et n. 1, 68, 72 et n. 2 et 4.
Charles V (duc de Lorraine), 73.
Charles (prince) de Lorraine (Charles V), 72.
Charles-Martel, 20.
Châteauroux (duchesse de), 79.
Château-Salins, 104.
Chatrian, 105 (Voy. Erckmann).
Chatton (abbé), 24 et n. 4.
Chavanne (M.), 33 et n. 1.
Chenet, 45 et n. 2.
Chevelle (C.), 49 et n. 6.
Chèvreroche, 27, 28 et n. 1.
Chevrier, 49.
Chiers, 92.
Chinon, 57.
Chopé, 78 n. 2.
Christine de Danemark (duchesse de Lorraine), 70.
Clairvaux, 33.
Claretie (J.), 143.
Clasquin (Fr.), 31 et n. 2, 32 et n. 1.
Claude de France (duchesse de Lorraine), 70.
Clément VII (pape), 51.
Clément XI (pape), 72.
Clément (Nicolas), 70 et n. 2.
Clermontois, 68.
Cléry, 28 n. 4.
Clinchant (général), 78.
Coanet (A.), 85.
Coblenz, 14.
Coliez (dr), 43.
Collignon (A.), 69 et n. 1, 113, 122.
Collin (de Civry), 23.
Colmar, 113, 114, 115, 131, 133, 139, 142.
Colomb (Christophe), 110.
Colson (P.), 22.
Commercy, 33.
Conflans (météorologie de), 15.
Conflans (bronze de), 43 et n. 1.
Conflans (marquis de), 21.
Conrad le Rouge (duc de Lorraine), 20.
Cordier (J.), 93.
Cornebois, 31.
Cornélius (G.), 107.
Cornimont, 92.
Corravillers, 16.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cournault (E.), 112 n. 2.
Courtot (A.), 85.
Cugnac (lieutenant-colonel de), 77.

Dagobert II (roi d'Austrasie), 53 et n. 3.
Dainville-aux-Forges, 64.
Dammann (W.), 138.
Dartein (G. de), 140.
Dartigue (H.), 141.
Dasypodius, 144 n. 4.
Davillé (L.), 65 et n. 1.
Decharme (P.), 131.
Delahache (G.), 135 et n. 6, 136.
Delebecque, 13, 14.
Delle, 133.
Delor (F.), 112 et n. 6.
Delorme (J.), 70.
Demange (Ch.), 103 et n. 1, 107 et n. 2.
Deneuvre, 45, 46 et n. 3.
Denis (A.), 76 et n. 1.
Deuilly-Apremont (famille de), 53.
Devant-le-Pont, 30.
Diémer (R.), 15.
Dieu-en-Souvienne, 61.
Divinités gauloises au serpent, 41 et n. 2, 42 et n. 1.
Doll (É.), 135.
Dollfus (A.), 135.
Dollinger (F.), 132, 143.
Domremy, 56, 57, 58, 59, 60, 117.
Dorez, 59.
Dorlan (A.), 138.
Doulcon, 28 et n. 4.
Drouin (famille), 24 et n. 2.
Duchesne (mgr), 106.
Ducrocq (G.), 107.
Dufresny, 104.
Dulcomensis (pagus), 28.
Dumast (baron de), 24, 25 n. 1, 68 et n. 2.
Dumont-Wilden (L.), 107 n. 1.
Dun, 28.
Dunkerque, 93.
Duppigheim, 130 n. 7.
Duquet (A.), 20.
Durckheim-Montmartin (comte), 134.
Durrieu, 55.
Dusch (H. E.), 129.
Dussieux, 130 n. 10.
Duvernoy (É.), 17 et n. 2, 49, 50 et n. 1, 55.

Ébange, 49.
Ebinga, 49.
Eccaios, 45 et n. 1.
Eccard (F.), 143.
Échery, 143.
Écosse, 72.
Égypte, 120.
Ehlen (dr L.), 51 et n. 1.
Ehret (L.), 131.
Einville (famille d'), 24.
Éléonore d'Autriche (reine douairière de Pologne et duchesse de Lorraine), 73.
Éloyes, 13, 14.
Elsentz, 130 n. 10.
Emmery (comte), 52.
Engel (A.), 135.
Engel (K.), 131.
Ensisheim, 129, 130 n. 10.
Enzheim, 130 n. 7.
Épiez, 68.
Épinal (observations météorologiques d'), 15.
Éply-Atton (anticlinal de), 15.
Erckmann, 105 et n. 3.
Erckmann-Chatrian, 111.
Errard (P.), 22 et n. 1, 62 et n. 2, 63 et n. 3.
Espagne, 62, 72, 107.
Est (compagnie de l'), 92, 93, 101.
Est (société industrielle de l'), 84, 98.
Estève (E.), 118, 120, 124, 125.
Estienne, 63.
État-major allemand, 79 n. 2.
Europe, 63.

F... (E.), 73 et n. 1.
Fageot-Darcémont (A.), 64 et n. 2.
Faguet (E.), 107.
Failly (général de), 77.
Faucilles, 16 et n. 1 et 2.
Faucogney, 16.
Félix-Bouvier, 20 et n. 1, 21.
Ferdinand II (empereur), 103.
Ferrette, 128, 132.
Ferry III (duc de Lorraine), 24.
Ferry IV (duc de Lorraine), 20.
Ferry (René), 18 et n. 1.
Fiel (Marthe), 119-120.
Fischer, 21 et n. 1.
Fleur (E.), 30 et n. 3, 34 et n. 1.
Florange (J.), 25 et n. 3, 26.
Florenne, 50.
Forbach, 81.
Foret (Ch.), 73 et n. 3.
Forrer, 45 et n. 1, 128.
Fourche (mont de), 16.
Fourier (saint Pierre), 29, 70, 71.
Fourier de Bacourt (comte), 24 et n. 2, 27 et n. 1, 52, 53 n. 1, 65 et n. 2, 68 et n. 4, 72 et n. 5, 74 et n. 2.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, passim.
France (banque de), 98, 99.
FRANCE (A.), 56, 57.
Francfort, 135 et n. 5.
Franche-Comté, 72.
Francin, 26.
François Ier (roi de France), 69.
François III (duc de Lorraine), 20, 63.
Frédéric III (empereur), 54.
Frédéric V (électeur palatin), 103.
Frédéric (Ferry), prétendu fils de Gérard d'Alsace, 20.
Frédéric-Charles (prince), 82, 83.
Fresse (mer de), 64.
Friedewald, 64.
Fræschwiller, 20, 76 et n. 2, 77.
FUCHS (A.), 128, 136, 142.
Furstemberg (François-Égon de), évêque de Strasbourg, 130.

GALLOIS (L.), 16 et n. 1.
Gand, 20.
GANDELET, 71.
Garonne, 125.
GASS (abbé), 142.
GASSER (A.), 138 et n. 6.
GASSER (Ed.), 138.
Gauzlin (saint), évêque de Toul, 20.
Géant (grotte du), 35, 36 et n. 1.
GEBHART (E.), 102 et n. 3, 4 et 5.
Geissberg, 115.
GENDRE (A.), 128.
GENDRE (H.), 140.
Genève, 29.
Gérard d'Alsace (duc de [Haute-]Lorraine), 20, 33.
Gérard (famille), 132.
GERMAIN DE MAIDY (L.), 24 et n. 3 et 5, 28, 46 n. 3, 54 et n. 3, 55 et n. 3 et 4, 60 et n. 2, 70 et n. 2 et 3, 74 et n. 6, 75 et n. 1.
GÉROCK (F. E.), 16 et n. 2.
GILBERT (L.), 55 et n. 1, 74 et n. 5.
GILLANT (abbé), 21 et n. 3, 68 et n. 1.
Gincry, 28.
GIRODIE (A.), 133, 139.
Gironcourt-sur-Vraine, 15 et n. 1, 73.
GLUCK (É.), 134.
GLUGE (Th.), 100.
GODARD (Ch.), 131.
GODET (Ph.), 143.
Gœben (général de), 81.
GŒSSLER, 37 n. 3.
GŒTHE, 131 et n. 5.
Goin, 103.
GOLDBERG (Marthe), 136.
Gondrecourt, 33, 49, 57.
Görlitz (Élisabeth de), 53.
GOTTHARD (J.), 143.
Gouvy, 101.
Graffenstaden, 130 n. 10.
GRAFFIGNY (mme DE), 104 et n. 2.
Grand, 20.
GRANDET (H.), 88.
Grand-Verneuil, 75 et n. 1.
Granvelle (cardinal), 70 et n. 1.
Gravelotte, 79.
GRAVIER (G.), 15 et n. 1, 16.
Gray, 29.
Grèce, 120.
GRENIER (A.), 47.
GRILLET (G.), 33 et n. 4, 61 et n. 2, 62.
GRIMME (dr Fr.), 54 et n. 1.
GRINGORE, 111.
GROMER (abbé), 137.
GROSSMANN (R.), 131.
GROTKASS (dr D. M.), 53 et n. 2.
Gualterus, 53.
Guebwiller, 132, 133.
Gueldres, 74.
Guerber (abbé J.), 141.
Guerche (La), 42 n. 3.
GUÉRIN (Ch.), 111.
GUILLAIN, 93.
Guillemin (E.), 22.
GUINET (père Macaire), 72.
Guise (maison de), 69.
Guise (Henri Ier, duc de), 65.
Guntherus, 53.
GUNTZ, 84.
Güntzer, 130 n. 7.
GUTMANN (K.), 128.
GUYOT (Ch.), 31.

HABLACHER, 87.
Habonville, 79.
Hadol (abbé), 30.
Haguenau, 129, 130 et n. 1, 137.
HAHN (K.), 129.
Hamlet, 124.
HANAUER (abbé A.), 130 et n. 1, 137, 141.
HANOTAUX (G.), 58 et n. 1, 59.
HARAUCOURT (E.), 111.
Haraucourt (Guillaume de), évêque de Verdun, 50.
Haraucourt (Louis de), 49.
HARMAND (R.), 49 et n. 4, 55, 103 et n. 3.
HAUG (H.), 140.
Haut-Barr, 138.
Hayange, 49 n. 2 et 3.
HEBERT (chanoine), 75 et n. 2.
HECKER (dr Fr.), 133, 136.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hedion, 144 n. 4.
Heidenlöcher, 38.
Heiligenberg, 128.
Heiligenstein, 139.
Henri Ier (roi d'Allemagne et de Lorraine), 20.
Henri II (empereur), 129.
Henri III (empereur), 49.
Henri II (roi de France), 64.
Henri IV (roi de France), 20, 70.
Henri II (comte de Bar), 27.
Henri III (comte de Bar), 20, 51.
Hérange (stèle de), 41 et n. 2.
Hergott, 91.
Hérival, 28.
Hermann (A.), 136.
Hertlein (F.), 37 n. 3, 38, 40 et n. 2, 41.
Hertzog (A.), 132, 142.
Hesse, 65.
Heudicourt, 63.
Heymann, 85.
Hildenbrand, 38.
Hildenfingen (P.), 133.
Himont, 71.
Hinzelin (E.), 105 et n. 3, 109, 110 et n. 7, 124, 125, 144.
Hochfelden, 130 n. 7.
Hœnheim, 128.
Hoffmann (abbé Ch.), 131.
Hoh-Kœnigsburg, 114.
Hohneck, 13.
Hollande, 107.
Holtzheim, 128.
Honoré (L.), 141.
Horion-Delchef (mme), 104 et n. 2.
Houdelaincourt, 49 et n. 6.
Houillon (L.), 66 et n. 1.
Houzelle (F.), 28 et n. 2, 53 et n. 3.
Huber (E.), 64 et n. 3.
Huck (commandant), 76.
Huen (V.), 133.
Huningue, 133, 144.
Huttenboch (Jean), 50.

Iccius, 45 et n. 1.
Idoux (abbé), 28 et n. 1, 53 et n. 4.
Iéna, 83.
Ingold (abbé A. M. P.), 134, 140.
Inscriptions chrétiennes, 45 et n. 5.
Irminsule, 41.
Italie, 124, 143.

Jacquemard, 99.
Jacques II (roi d'Angleterre), 72.
Jacques III (prétendant au trône d'Angleterre), 72 et n. 5.
Jaeglé (abbé), 132.
Jamerai-Duval (J.), 63.
Jean Ier (duc de Lorraine), 33.
Jeanne d'Arc, 56, 57, 58, 59, 60 et n. 3.
Jeantin, 28.
Jessincourt (mlle de), 109, 120, 121, 122.
Joly (H.), 108 n. 1.
Josset, 73.
Jouy, 134.
Juillard (H.), 135.
Juillard-Weiss, 141.
Juliers, 74.
Jullian (C.), 41 et n. 1, 42 n. 3.
Juppitergigantensäulen, 40 et n. 2.
Jurue (paraige de), 54.

Kahn (D.), 112 et n. 6.
Kaufmann (colonel), 19 et n. 1 et 2, 20.
Kehl, 130 n. 10.
Keller (E.), 141.
Kellermann (général), 133.
Kern (Fr.), 50 et n. 6, 51.
Keune (J.-B.), 44 et n. 2 et 3.
Keyssler (J.-S.), 63.
Kiener (Fr.), 136, 142.
Kientzheim, 140.
Kirchberg (enceinte du), 38.
Kirchheim, 128.
Kirkel (famille de), 55.
Kléber (général), 133, 136.
Kœstlach, 128.
Konarski (W.), 31.
Kortzfleisch (colonel von), 130 n. 8.
Krischer (J.), 138.
Krug-Basse, 68.
Kunz (major H.), 77 et n. 1.

Laffitte (L.), 84, 85, 86 et n. 2, 94 et n. 4.
Laguerre (É.), 61.
Lahaicourt, 70.
La Jeunesse (E.), 107.
Lambert (J.-H.), 140.
Lambert, 63 et n. 2.
Lamennais, 140.
La Mothe (de), 13, 14.
La Mothe, 32.
Lamy (E.), 106.
Langlois (général), 80, 93 et n. 4.
Langres, 108.
Languedoc, 62.
Laprêvote, 31.
Larchey (Lorédan), 54.
La Rivière, 70.
Laroppe (A.), 108 et n. 1.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lauret (R.), 110 et n. 5.
Laverny (R.), 112 et n. 4 et 5.
Lavisey (Pierre), 62.
Lavoye, 45.
Le Bel, 67.
Le Blant, 45 n. 5, 46 et n. 1.
Lebonnetier (P.), 45.
Le Caigle (Robert), 70.
Le Clerc (Alix), 71 et n. 1, 72.
Lefèvre-Pontalis (G.), 59.
Le Grand-Girarde (général), 130.
Lehuraux (P.), 28 et n. 4.
Leibnitz, 139.
Lemoine (H.), 18.
Lemoine (P.), 14 et n. 1.
Léopold (duc de Lorraine), 20, 26, 63, 65 et n. 2, 66, 72, 73.
Lepage (H.), 62, 64.
Leppla, 13 et n. 1, 14.
Lescaille (Robert), 70 et n. 3.
Lescamoussier (famille), 68 et n. 2.
Lesort (A.), 48 et n. 1.
Letraye, 70.
Lévy-Bettinger (banque), 96.
L'Hote (chanoine E.), 72 et n. 6, 73.
Lichtenberger (A.), 109, 115-118.
Lichtenberger (H.), 142.
Liége, 50, 104 n. 2.
Liepvre (val de), 130, 137.
Ligny, 20.
Liot, 67.
Lisle-de-Moncel (famille de), 68 et n. 1.
Liverdun, 20.
Lobel (Juste), 109, 113, 115, 116, 117, 118.
Longnon (A.), 28.
Longwy (aciéries de), 85, 101.
Lorraine, passim.
Lorraine (*Haute-*), 23.
Lorraine (houille en), 14.
Lorraine (ducs de), 57.
Lorraine (cardinal Jean de), 69 et n. 1.
Lorraine (cardinal Charles de), 69, 70 et n. 4.
Lorraine-Bitche (Mathieu de), évêque de Toul, 55.
Lorry-Mardigny, 30 et n. 1.
Louis (dom), 63.
Louis XI (roi de France), 50.
Louis XIII (roi de France), 129.
Louis XIV (roi de France), 72, 73 et n. 2, 74, 130, 144.
Louis XV (roi de France), 64, 73 et n. 1.
Louis-Philippe (roi des Français), 134, 139.
Lucius III (pape), 53.
Lunati-Visconti (marquis de), 66.
Lunéville, 30, 63 et n. 4, 66, 105, 108, 112 et n. 6, 113.
Lutèce, 125.
Lutz (J.), 129.
Luxembourg, 53, 107.
Luxembourg (géosynclinal du), 14.

Maasmunster (Masevaux), 20.
Macé (J.), 139.
Mac-Mahon (maréchal de), 77.
Mahuet (comte de), 62 et n. 3, 68 et n. 5, 69.
Maimbourg (abbé), 134.
Malnoury, 92.
Malzéville, 90, 91.
Mancini (Marie), 72 et n. 4.
Mangeot (G.), 104 et n. 1.
Mansuy (E.), 107 et n. 3.
Manteville (famille de), 68 et n. 3.
Maradès (Jean), évêque de Toul, 50.
Marckwald, 127.
Marcol (famille de), 62 et n. 3.
Maréchal (m^me^), 78 et n. 1.
Maréville, 67 et n. 1.
Marie-Thérèse (impératrice), 20.
Marlenheim, 128.
Marmontel, 105.
Marot (A.), 110 et n. 8.
Marsal, 45.
Marsbah, 49.
Marspich, 49.
Martz (R.), 33 et n. 5, 55 et n. 6.
Marville, 54 et n. 3.
Masson (J.-B.), 143.
Masson (M.), 102.
Mathias (père), 63.
Mathieu (cardinal), 106.
Mattaincourt, 29 et n. 1, 30.
Maugras (G.), 105 et n. 2.
Maujean (L.), 31 et n. 1, 32 et n. 3, 33.
Maxéville, 24.
Maxe-Werly, 45 n. 5.
May (G.), 135 et n. 5.
Mayence, 24.
Mazarin (cardinal), 72, 131.
Meininger (E.), 137.
Meister (A.), 136.
Mengin (H.), 84.
Menin, 63, 64 n. 1.
Mentz (F.), 127.
Metz (diocèse de), 54, 59.
Metz (ville), 19 et n. 2, 23 et n. 1, 30 et n. 2 et 3, 31, 32, 33, 34, 44 et n. 2 et 3, 51 et n. 1, 52 et n. 1, 53, 54 et n. 1, 61, 63, 64, 66 et n. 2, 73 et n. 1, 77, 78, 79, 82, 83, 112, 122.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Metzger, 134.
METZ-NOBLAT (Alex. DE), 111.
METZ-NOBLAT (Ant. DE), 76 et n. 2, 77.
METZ-NOBLAT (E. DE), 32 et n. 2.
MEUNIER (dr), 45.
Meunier (Joson), 109, 122, 123, 124.
Meurthe-et-Moselle (département), 25 et n. 2, 29, 59, 64, 66, 86, 87, 90, 92, 97.
Meuse (fleuve), 50 et n. 6, 51.
Meuse (département), 17 et n. 1, 18 et n. 2, 22, 28, 33 et n. 3, 73, 90.
Meyweyer, 137.
MÉZIÈRES (A.), 105 et n. 1.
MICHELET (J.), 111.
MILLERAND, 93.
MIRANDOLE (PIC DE LA), 139.
Mirecourt, 15, 27, 29, 31, 32.
Mithra, 46.
Moll (A.), 132.
Molsheim, 129.
Moltke (général de), 82, 83.
MOMMÉJA, 97.
MONTBEL (baron Thomassin DE), 68 et n. 3.
MONTESQUIEU, 104.
Montmédy, 28, 74 et n. 1.
MONTPENSIER (mlle DE), 72.
Morhange, 54.
Morley, 74 et n. 2.
Morvan, 103.
MORY D'ELVANGE, 49.
Mosellane, 19.
Moselle, 25, 125.
Moselle allemande et lorraine, 13, 87 et n. 3, 95 et n. 3; — Hydrométrie, 15; — Industrielle, 16.
MOSELLY (E.), 109 et n. 1, 110 et n. 3, 122-124.
Moyemont, 50.
Moyenmoutier, 20.
Moyeuvre, 25.
Mulhouse, 116, 118, 129, 134, 135, 137, 140, 141.
MULLER (P.), 130 n. 8.
Munich, 91.
Mureau, 60.
MURY (P.), 129.
Musée lorrain, 41, 45.
Musée de Saint-Germain, 41.
Musilgowe, 49.
Mussey (famille de), 24 et n. 3.

Nancéienne (société), 96, 98, 99.
Nancy, 24, 30, 63, 65, 67, 68 n. 5, 70 et n. 1, 71, 101, 119, 120, 127 n. 1.
Nancy (météorologie de), 15.
Nancy (banque de), 96, 99.
Nanteuil (Guy de), 53.
Napoléon Ier (empereur), 22.
NEFFTZER (A.), 139.
Néris (Mercure de), 42.
Neuchâtel (Thiébaut IX de), 50.
Neuf-Brisach, 132.
Neufchâteau, 110 n. 5.
NICKLÈS (R.), 15 et n. 1.
Nicolas V (pape), 54.
Nicolas d'Anjou (duc de Lorraine), 49, 50 n. 1.
NICOLAS (E.), 72 et n. 1 et 3.
NICOLAS (J.-F.), 63 et n. 5.
Nicolas-François (duc de Lorraine), 72.
NICON (P.), 85, 88.
Niederbronn, 141.
Nîmes, 73.
NOAILLES (vicomte de), 129.
Nod-sur-Seine, 47.
Noir Gueux (barrage de), 13, 14.
Normandie, 123.
Norroy, 46 n. 3.
Notre-Dame-de-Consolation, 28.
Notre-Dame-de-la-Brosse, 26.

Oberkampf, 134.
OBERKIRCH (baronne d'), 43.
OBERLIN (J.-Fr.), 140.
Obernai, 134.
OBERREINER (C.), 128, 140.
OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA COMMISSION DE MEURTHE-ET-MOSELLE, 15.
Ochsenfeld, 128.
Odornenses (*pagi*), 32.
OLIVIER (abbé C.), 26 et n. 1, 27.
Oltingen, 128.
ORÉ (capitaine), 21 et n. 1.
Orléans (Louis, duc d'), 53.
Orne, 32.
ORTELIUS, 16.
Otton Ier (empereur), 20, 23.
OULMONT (Ch.), 111.
Oysonville (baron d'), 129 et n. 10.

PAJOT (F.), 128.
Paris, 61, 67, 118, 125, 141.
PARISOT (R.), 34, 60, 62 n. 1, 72 et n. 4, 75.
PARMENTIER (L.), 67 et n. 1.
PARNAJON (lieutenant-colonel), 30 et n. 2.
Parroy (bassin de), 15.
PAYELLE (J.), 85, 88.
Pays-Bas, 70.
Peltre (père Hugues), 140.

EFEDUS - Recherches & Classification numériques

Pemberton (A.-Childe), 132 et n. 4.
Penck, 14.
Perche, 50.
Perdrizet (P.), 43 et n. 1, 112 et n. 3.
Perrout (R.), 110 et n. 4.
Petit, 85.
Pfaffenheim, 130 n. 7.
Pfister (Chr.), 63 et n. 4 et 5, 65 et n. 4, 70 et n. 1 et 4.
Pfleger (L.), 128.
Phalsbourg, 105.
Philippe II (roi d'Espagne), 70.
Philippe IV (roi d'Espagne), 72.
Philippe IV le Bel (roi de France), 51.
Philippe de Gueldres (duchesse de Lorraine), 69.
Picard (lieutenant-colonel E.), 77, 80 et n. 2, 81.
Pie X (pape), 140.
Pierrefort (maison de), 23.
Pierrel, 92.
Pierrot (A.), 74 et n. 1.
Pilâtre de Rozier (F.), 31.
Pillart (Laurent), 111.
Plaine lorraine (la), 15, 16.
Poitou, 123.
Pologne, 64.
Pompey (station météorologique de), 15.
Pons Saravi, 44.
Pont-à-Mousson, 14, 29, 71, 74 et n. 3.
Pontevès (Baptiste de), 50 et n. 4.
Porcelets de Maillane (famille des), 24 et n. 4.
Porcelets de Maillane (Jean des), évêque de Toul, 24.
Pottecher (M.), 111.
Pouilly, 68 n. 3.
Poussay, 46.
Prény, 55.
Prez-sous-Lafauche, 53.
Prinet (M.), 55 et n. 2.
Provence, 125.
Pyrénées, 20.

Quimper-Corentin, 123.
Quintard (L.), 33, 55 et n. 5.
Rambervillers (A. de), 103 et n. 4.
Ramillies, 131.
Ramonchamp, 70.
Raoul (duc de Lorraine), 49.
Rapp (vicaire général), 141.
Rauschert (U.), 140.
Rechberg, 144 n. 4.
Reims, 53.
Reinach (A.-J.), 41 et n. 2.
Reinach (S.), 43.
Remiremont, 71, 72, 112.
Rémy (G.), 134, 140.
Renaud (Th.), 132, 143.
Renauld (banque), 96, 98, 99.
René I^er^ (duc de Bar et de Lorraine), 49, 50 n. 3.
René II (duc de Lorraine), 50 et n. 4 et 5, 69.
Reusch (d^r^), 44 et n. 1.
Reuss (R.), 9, 10, 133 n. 5, 144.
Révol (capitaine), 130.
Rezonville, 77 et n. 2, 81.
Rhin, 106, 125.
Rhin (*Bas-*), 132 n. 9, 133.
Rhin (*Haut-*), 134, 135, 140, 141.
Ribeaupierre (comté de), 131, 142.
Richard (d^r^ D.), 140.
Richard (L.), 22 et n. 2, 23.
Richecourt (comte de), 33.
Richelieu (cardinal de), 129.
Rilly (comte de), 129.
Riquewihr, 132.
Riston (J.), 90, 91.
Robert (duc de Bar), 33.
Robert (L.), 74 et n. 3.
Robert (E. des), 59 et n. 1, 60, 62 et n. 1, 68, 69, 74 et n. 4.
Robert (F. des), 62 et n. 1, 111, 112 n. 1.
Robertsau (la), 130 n. 10.
Robillart (Guillaume), 61, 62.
Robinet (abbé), 21 et n. 1.
Rodemachern (Gilles IV de), 53.
Rodemachern (Gilles V de), 53.
Rodemachern (Jean de), 53.
Rodemachern (Roland de), 53.
Rodern, 128.
Rœhrich (m^me^ E.), 140.
Rœrig (d^r^ Fr.), 52 et n. 1.
Rohan (cardinaux de), 138.
Rombas, 32 et n. 3.
Rome, 51, 73, 130.
Romécourt (famille Mousin de), 68 et n. 4.
Rosières (de), 23.
Rossel (L.), 78 et n. 2, 79.
Rouffie, 97.
Roussel (A.), 140.
Roussel (colonel), 72.
Rouyn (famille de), 24 et n. 2.
Roy (capitaine), 79 et n. 1, 80 et n. 2.
Roy (H.), 111, 125.
Rozières (P. de), 112 et n. 2.
Ruppel, 136.
Rustauds, 64 et n. 3.

Saarwerden (comté de), 55.
Sabatier (A.), 141.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sablon, 44 et n. 2.
Saint-Amarin, 137 et n. 11.
Saint-Amé, 13.
Saint-Benoît-en-Woëvre, 74 et n. 4.
Saint-Dié, 17 et n. 3, 18, 50 et n. 1 et 5, 72 et n. 6, 73, 110.
Saint-Hubert, 80.
SAINTIGNON (DE), 93.
Saint-Jean (mont), 45.
SAINT-LAMBERT, 104.
Saint-Louis, 66 et n. 2.
Saint-Mihiel, 33 et n. 1, 71.
Saint-Nabord, 13.
Saint-Nicolas-de-Port, 71.
Saint-Nicolas-de-Port (station météorologique de), 15.
Saint-Privat, 80, 81, 82, 83.
Saint-Thiébault (porte), 30 et n. 3.
Sainte-Geneviève (butte), 37 et n. 1, 38, 39, 40.
Sainte-Marie-Madeleine, 49.
Sainte-Marie-aux-Mines, 130.
Sainte-Odile, 140.
SALADIN (J.-G.), 136.
SAND (G.), 140.
Sarre, 88, 95.
Sarrebourg, 44 et n. 1.
Sarrebrück (synclinal de), 14.
Sarreguemines, 64.
Sarreguemines (synclinal de), 15.
Satory, 78.
Sassbach, 130 n. 7.
SAUERLAND (dr H.-V.), 51.
Saulnois, 104.
Saurine, 134.
SAUVAIRE-JOURDAN, 87, 95, 96.
SAVE (G.), 59.
Saverne, 119, 138.
Savoie (Marguerite de), 50,
Saxe-Weimar (Bernard de), 129 et n. 9.
Scarponne, 45 et n. 3.
SCHAUDEL (L.), 35 et n. 1, 36.
Schérer (J.), 132, 133.
SCHERLEN (A.), 137.
SCHEURER (F.), 132.
SCHICKELÉ (chanoine M.), 132, 133.
Schlestadt, 138 et n. 3.
Schmettau, 144 n. 3.
SCHMIDLIN (J.), 130.
Schneider (Euloge), 132 n. 9.
SCHNEIDER (K.), 129.
Schongauer (Martin), 139.
Schoppenwihr, 143.
SCHRAUT (DE), 97.
SCHUMACKER, 95, 96 et n. 2.
Sedan, 72.
SÉPULCHRE (G.), 85.
Sierck, 25.
Sierck (Jacques de), archevêque de Trèves, 54.
SIFFERLEN (G.), 137.
Sigisbert (saint), roi d'Austrasie, 53.
Signy (abbé de), 28.
Simon Ier (duc de Lorraine), 83.
SIMON (P.), 106.
SIMONET (P.), 112 n. 3.
SITZMANN (Ed.), 129, 138, 139, 140.
Solvay et Cie, 101.
Sombar, 57.
Sommier (J.-C.), 72 et n. 6, 73.
Soultz, 132, 138.
Spincourt, 120.
SPIRE (A.), 103 et n. 3.
SPIRE, 85.
SPRATER, 38.
STADTLER (E.), 134.
Stanislas (roi de Pologne, duc de Lorraine), 33, 63, 65 et n. 3, 67.
Steinbourg, 130 n. 7.
Stenay, 72.
Stephansfeld, 140.
STŒBER (Aug.), 141.
STOFFLET (E.), 60 et n. 1.
Stradonitz (Hradischt de), 38.
Strasbourg, 49, 114, 127 et n. 3, 128, 129, 130, 132, 133, 136 et n. 2, 141, 143, 144.
Suèves, 128.
Suisse, 124.

T... (A.), 30 et n. 1.
Talleyrand (prince de), 134.
TANET (J.), 110 et n. 6.
TEICHMANN (W.), 127.
Tendon, 92.
TERMIER (P.), 15 n. 1.
THARAUD (Jérôme et Jean), 107 n. 1.
THÉDENAT (abbé), 45 n. 5, 46.
THEURIET (A.), 111.
THIERRIAT (Florentin LE), 49.
Thierry II (duc de [Haute-]Lorraine), 20.
THIERRY-MIEG (A.), 141.
Thillot, 70.
Thionville, 49 n. 2 et 3.
THIRIOT (G.), 103 et n. 5.
Thomas, 67.
Thuillières, 27.
Thurnau, 63.
Tillon (famille de), 24 et n. 5.
Tolède, 62 et n. 1, 72 et n. 2 et 3.
TONNELIER (L.), 111.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Toul (diocèse), 24, 50, 59, 73.
Toul (ville), 19, 51, 57, 59, 61, 76 et n. 1, 91, 117, 122, 123.
Tournès (capitaine R.), 83.
Toutain, 39 et n. 3.
Trèves, 54.
Trilleux (famille de), 53.
Trinité (le mur cyclopéen de la), 36 et n. 4.
Trognon, 63 et n. 2.
Trois-Épis (les), 114.
Trouillet (m^er^), 30.
Tubingue, 132.
Turckheim, 130 n. 8.
Turenne (maréchal de), 130 et n. 6, 8 et 9.

Unterlinden, 114.
Urbain VI (pape), 51.

Vagney, 92.
Valhey, 24 et n. 4.
Van Loon (A.-H.), 62.
Vantoux, 33 et n. 2.
Varangéville, 107.
Vaucouleurs, 57.
Vaudémont, 19.
Vaudémont (Antoine, comte de), 33.
Vaudémont (Eudes de), évêque de Toul, 55.
Vaudémont (Nicolas, comte de), 33.
Vaudeville, 33 et n. 3.
Vayringe, 63.
Vénerie (*La*), 67 et n. 1.
Verdun (diocèse), 17, 21 et n. 2 et 3, 59.
Verdun (ville), 14, 20, 21, 22, 49, 50 et n. 2, 51, 58, 61 et n. 2, 62 et n. 2, 63, 71.
Verdunois, 17.
Verlaine (P.), 105 et n. 4.
Vernéville, 79.
Verny, 30.
Vic, 54, 74 et n. 5 et 6.
Vicherey, 20.
Vienne, 24.
Vignier (J.), 23.
Vilgrain (L.), 84, 86.
Villain, 84.
Villotte-devant-Louppy, 61 et n. 1.
Vittarville, 22 et n. 1.
Vittel, 28.
Voge (*pays de la*), 17.
Void, 20.
Voinot (d^r^), 46 et n. 4, 47.
Volcyr (N.), 64.
Voltaire, 104 n. 1.
Vosges (montagnes), 14, 16, 20, 108, 116, 119.
Vosges (département), 21, 27, 29, 31, 87, 90, 92.
Vuillemin (dom J.-B.), 71 et n. 1.
Vurtemberg (Ulrich V, comte de), 50.
Vyart (famille), 25 et n. 1.

Waldeck, 55 et n. 1.
Waldseemüller (Ilacomilus), 18 et n. 1.
Walter (Th.), 142.
Wasselonne, 130 n. 10.
Weber-Kœchlin (d^r^ Jean), 135.
Weick (A. de), 17 et n. 3.
Weiss (S.), 23 et n. 2.
Welter (G.), 42 et n. 1, 43.
Welter (T.), 39 et n. 2.
Wenceslas (duc de Luxembourg), 51.
Wendel (de), 88, 89.
Wentzke, 128.
Werde, 129.
Werder (lieutenant-colonel de), 76.
Wesch (J. de), 134.
Wesserling, 115, 116, 117, 118,
Westphalie, 87. 95.
Wettolsheim, 130 n. 7.
Weyhmann (A.), 66 et n. 3, 67.
Wichard, 28.
Wichmann (d^r^ K.), 48 et n. 2 et 3, 49.
Widmer (S.), 134.
Wieser (von), 18.
Wilhelm (L.), 127.
Willm (J.), 139.
Wilmotte (M.), 104 n. 2.
Wilwisheim, 130 n. 7.
Wintzenheim, 130 n. 8.
Wissembourg, 115, 135, 136 n. 1, 138, 141.
Wittich (W.), 142.
Wolfram (d^r^ G.), 64 et n. 4, 65.

X..., 33 n. 3.
X..., 63 et n. 1.

Zamaron (abbé), 31.
Zeller (A.), 133.
Zeyer (F.), 132.
Zillisheim, 141.
Zipélius (H.), 141.
Zorn (la), 130 n. 10.
Zuber (H.), 141.

EFERUS - Recherches & Classification numériques